

Discours de l'émotion, du contrôle au management. Contribution à une sociolinguistique de l'efficace

Alban Cornillet

▶ To cite this version:

Alban Cornillet. Discours de l'émotion, du contrôle au management. Contribution à une sociolinguistique de l'efficace. Linguistique. Université Rennes 2, 2005. Français. NNT: . tel-00009356

HAL Id: tel-00009356 https://theses.hal.science/tel-00009356

Submitted on 1 Jun 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Rennes 2 Haute-Bretagne

École doctorale Humanités et Sciences de l'homme ERELLIF — EA 3207

Université Catholique de Louvain-la-Neuve

École doctorale Norme, cognition et culture

Discours de l'émotion, du contrôle au management

Contribution à une sociolinguistique de l'efficace

Thèse pour l'obtention d'un Doctorat des Universités de Rennes 2 Haute-Bretagne et de Louvain-la-Neuve

> Sciences du langage Méthodologie des sciences de l'homme

> > présentée par **Alban Cornillet**

sous la direction scientifique de Philippe Blanchet et Guy Jucquois

Membres du jury :

- M. Philippe Blanchet (Professeur, Université Rennes 2 Haute-Bretagne)
- M. Michel Francard (Professeur, Université de Louvain-la-Neuve), rapporteur
- M. Guy Jucquois (Professeur émérite, Université de Louvain-la-Neuve)
- M. Jean-Manuel de Queiroz (Professeur, Université Rennes 2 Haute-Bretagne)
- M. Didier de Robillard (Professeur, Université François Rabelais de Tours), rapporteur

Note liminaire

Quoique cela risque de contrarier nos habitudes de lecture, j'ai choisi, dans un souci de cohérence, de respecter dans mes citations d'auteurs (en particulier de l'époque classique), l'orthographe, la typographie et la langue de l'édition consultée — d'autant que certains des textes cités ne sont accessibles que dans une édition en facsimilé. « Corriger » l'orthographe des auteurs passés et contemporains aurait en effet demandé le choix d'une norme (et alors laquelle?) — alors à appliquer aux auteurs les plus récents également — pratique normative difficilement conciliable avec mes conceptions sociolinguistiques. En outre, pour les auteurs antérieurs à la fin du XVIIe siècle, c'est-à-dire pour ceux ayant écrit avant la relative stabilisation de l'orthographe, la distinction entre correction typographique et correction orthographique n'aurait pas toujours été aisée, ni non plus facilement consensuelle. Pour les citations en langue anglaise, étant donné leur nombre relativement important, j'ai préféré, là encore, ne pas ajouter à un propos déjà bien assez long leurs traductions en français — ce qui n'aurait d'ailleurs pas été forcément d'une grande utilité pour les lecteurs.

Par ailleurs, dans l'étude de corpus présentée au deuxième chapitre, j'ai distingué, par deux typographies différentes, les extraits primordiaux du corpus de ceux qui, tout en étant pertinents étaient plus redondants. Ceci a permis d'indiquer au lecteur l'intégralité du corpus sans recourir à son report en annexe et tout en facilitant sa lecture.

Enfin, j'ai choisi d'alterner les postures énonciatives, recherchant par le « nous », à intégrer au maximum le lecteur (et parfois au-delà) dans mon propos et réservant la première personne du singulier pour l'expression de positions exclusivement personnelles.

Introduction

Dans son essai sur les *bouteilles*, Vilém Flusser revient sur le sentiment que beaucoup ont selon lequel les boissons dites « nobles » — les alcools par exemple — perdraient de leur noblesse si elles n'étaient pas conditionnées en bouteilles de verre.

« Ce sentiment, comme tant de ceux qui naissent dans des régions non pleinement conscientes de l'esprit, on le donne pour rationnel, en prenant par exemple pour argument l'effet des divers matériaux sur les huiles aromatiques. Et comme toujours dans pareil cas, par exemple dans les tentatives de rationalisation de convictions religieuses, d'idéologies politiques, etc., ces arguments peuvent être tout à fait fondés, ils peuvent même se révéler féconds pour la recherche future, et demeurer néanmoins sans aucun rapport avec le sentiment qu'ils cherchent à expliquer. »¹

Cette constatation me semble également applicable à bien des questions scientifiques (et tout particulièrement en sciences humaines). Mais l'insatisfaction engendrée par le décalage entre l'essai d'explication (V. Flusser parle en l'occurrence de tentative de *rationalisation*) et l'objet interrogé, se transforme en embarras face aux difficultés que posent, et spécialement au linguiste, les discours de l'émotion, c'est-à-dire la façon dont nous parlons de l'émotion — l'émotion que nous avons d'abord l'habitude d'opposer à la raison (comme le fait, par exemple, plus ou moins explicitement V. Flusser). C. Kerbrat-Orecchioni souligne, dans sa synthèse sur la place des émotions dans la linguistique du XXe siècle, que « les émotions posent au linguistique de *vrais* problèmes, et lui lancent un *vrai* défi, à cause surtout de leur caractère éminemment "slippery" [...], c'est-à-dire fuyant et insaisissable : elles lui glissent entre les doigts »². Et elle assimile ce caractère problématique au fait, en particulier, que nous avons « le sentiment que les émotions sont à la fois dans le langage partout, et nulle part »³.

¹ Flusser Vilém, *Choses et non-choses, Esquisses phénoménologiques*, traduit de l'allemand par Jean Mouchard (éd.orig.: 1993), éd. Jacqueline Chambon, Nîmes, 1996, p. 11.

² KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^e siècle ? Remarques et aperçus », pp. 33-74, *in* PLANTIN Christian, DOURY Mariane et TRAVERSO Véronique (dirs.), *Les Émotions dans les Interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000, p. 57.

³ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, id.

Dire que l'émotion se prête ou se plie difficilement, vis-à-vis du langage, à une entreprise de *localisation*, c'est pointer deux types d'obstacles : sa rétivité tant à l'identification qu'à l'assignation à un lieu.

« Si l'on se situe dans la perspective du discours, cela signifie que l'on doit distinguer **émotion éprouvée** vs **exprimée** (celle qui constitue le lieu propre de l'investigation linguistique) vs **suscitée** (c'est le "pathos" aristotélicien, qui contrairement à l'"ethos", se localise dans le seul auditeur) [...]. »⁴

Toutefois ce genre de catégorisation me semble trop réductrice. Elle me paraîtrait, d'une part, s'appuyer — quoique de façon implicite, et même suivant un raisonnement que ne reconnaîtrait certainement pas C. Kerbrat-Orecchioni —, sur un schéma de la communication simplifié et réducteur à l'extrême, caricatural même :

Émetteur

→ Message

→ Récepteur

émotion éprouvée

émotion exprimée

émotion suscitée

D'autre part (et, comme nous le montrerons, ce deuxième point est intimement lié au précédent), tout en recourant à de telles différenciations, C. Kerbrat-Orecchioni individualise et distingue acteurs et actant engagés dans le phénomène observé, bien qu'elle situe en même temps l'émotion au cœur de la relation, de l'interpersonnel.

C. Kerbrat-Orecchioni qui parle d'ailleurs, précisément à propos des émotions, d'une « confusion des mots et des choses »⁵, interprète, elle, cette dernière comme résultant d'un processus de distinction conceptuelle déficient :

« Il est en tout cas certain que la réflexion sur les émotions souffre d'une problématisation insuffisante des relations existant entre les niveaux psychologique ("éprouvés"), cognitif (représentations) et linguistique (dénominations). »⁶

Je tenterai de montrer, dans l'étude présentée ici, en quoi la « confusion » en question ne résulte pas d'une distinction imparfaite ou incomplète, c'est-à-dire, en somme, qu'elle n'est pas la conséquence d'un travail de *purification* inachevé, devant être poursuivi ou amélioré. Car en l'occurrence, c'est plutôt l'ambition d'une purification même qui est contestable. C'est le principe de distinction entre le « psychologique », le « cognitif » et le « linguistique » (pour reprendre les termes de C. Kerbrat-Orecchioni) qui devra donc être interrogé, autrement dit, la construction historique de la notion d'individu et du fonctionnement représentationnel du langage qui doit être remise sur le métier : le cognitif ou la représentation comme double⁷ du monde réel (le dédoublement étant le pendant de la mise à distance du

⁴ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *ibid.*, p. 59 (souligné par l'auteur, C. K.-O.).

⁵ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *ibid.*, p. 58.

⁶ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, id.

⁷ Il s'agit d'un double à deux titres : en tant que miroir et que substitut.

monde par l'individu — ou la séparation de ce dernier en tant qu'entité distincte du monde), et le fonctionnement représentationnel du langage en tant qu'instrument de cette mise à distance ou de ce dédoublement⁸.

En effet, si je propose de nous pencher sur les discours de l'émotion, c'est d'abord parce que cette approche pose, de façon problématique peut-être plus aiguë que toute autre, la question du fonctionnement référentiel du langage et corollairement celle de l'agir (socio)linguistique. H. Parret a lui aussi insisté sur le lien existant entre les deux aspects du problème :

« [...] une certaine philosophie analytique, à partir du Cercle de Vienne, s'est posé la question de ce qu'il en est de la signification émotive en soi. La signification émotive, opposée à la signification effective (factual), est le type de signification qui échappe au critère de vérification à partir de n'importe quelle évidence empirique: c'est le groupe hétérogène des jugements éthiques, des requêtes, et des énoncés que l'on retrouve en littérature, surtout en poésie. Il est également dit que la fonction émotive est l'expression et l'évocation de sentiments et d'attitudes, opposée à la fonction symbolique ou référentielle qui aboutit à des assertions ayant une valeur de vérité. La fonction émotive n'exprime donc que les sentiments et les attitudes, et aucunement des croyances et des idées. L'opposition cognitif versus émotif joue un grand rôle. Le cognitif équivaut à l'intentionnel, le fait d'avoir un objet, une dénotation. L'émotif, dans cette dichotomie, comporte un élément de sensibilité directe et incarne, en plus, une tendance spontanée d'agir de manière bien spécifique. »9

Le postulat d'une pertinence de l'opposition entre *cognitif* (*i.e.* l'intentionnel, le fait d'avoir un objet, de référer) et *émotif* (c'est-à-dire l'une des principales modalités de l'agir linguistique de l'énonciation) renforce le présupposé que le langage est fondamentalement intentionnel et référentiel. Mais réciproquement, H. Parret confirme aussi, et de cette façon prolonge, le rapport entre le principe linguistique référentiel et le couple raison/émotion. Comment, dès lors, repenser ce rapport ? Comment faire en sorte qu'un renouvellement de la compréhension de l'un puisse permettre de transformer l'autre ?

Mon objectif est donc de mieux comprendre notre être-au-monde, notre être-ensemble, autrement dit la question de la relation unissant la conscience, le réel et le langage. Pour cela, il convenait d'adopter une démarche qui nous permette de saisir sans l'annuler la fragilité qu'une telle question expose, c'est-à-dire une démarche qui nous aide à déceler l'oscillation entre un questionnement linguistique et une problématique traditionnellement dévolue à la psychologie ou à la philosophie la plus fondamentale, à dépasser ce flottement et cette spécialisation disciplinaire desquels naissent nos difficultés à l'appréhender, mais d'où provient aussi, et surtout, l'intérêt qu'il présentera pour nous.

J'interprète d'ailleurs les difficultés auxquelles nous confronte l'émotion et les discours de l'émotion, comme le signe d'une richesse, autrement dit comme

⁸ Nous verrons comment la *mise à distance* est indissociable d'un *contrôle*.

⁹ PARRET Herman, Les passions. Essai sur la mise en discours de la subjectivité, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1986, p. 155.

l'annonce d'un potentiel heuristique de ce concept et de ses usages. En effet, si le concept d'émotion rentre si mal dans le cadre de nos constructions les plus familières, c'est que sans aucun doute nous pourrons en la faisant fonctionner ou jouer (au sens mécanique) lui permettre de nous aider à les renouveler.

Ces problèmes et ces résistances ne doivent donc pas être ignorés ; nous devons au contraire les intégrer dans notre dispositif. Ils demandent dès lors un renouvellement de l'approche de la question. Avant même chercher à tester ces difficultés et à les expliciter davantage, nous savons déjà que nous devrons éviter l'affrontement direct car celui-ci est, à l'avance, voué à l'échec : le choc frontal est toujours éminemment risqué et néfaste ; en effet, il tend trop souvent à confirmer et même à radicaliser les positions antérieures, plus qu'il n'est en mesure de les renouveler ou de les dépasser. Nous veillerons donc à procéder sur le mode du détour. Aussi une proportion considérable de mon propos pourrait apparaître, dans un raisonnement linéaire, comme des excroissances, des digressions - et ce, quelque soit l'échelle à laquelle on l'observera. Cette constatation serait juste, mais déplacée, puisque mon exposé et notre parcours, qui se veulent donc avoir une construction que nous pourrions qualifier de spiralaire ou d'hélicoïdale, se feront précisément sur le mode de la digression, de la dérive et de la déambulation. Toutefois, prévient D. Lapoujade, « [d]éambuler, cela ne veut pas dire que la connaissance est nécessairement soumise à l'errance, cela signifie qu'elle se fait de proche en proche, par raccordements successifs, suivant des expressions qui reviennent constamment [...] »10 quoique toujours différemment.

Ce recours au détour pourrait ne rien avoir de nouveau ; une telle démarche a en effet été formulée depuis longtemps, par exemple par les anthropologues. G. Balandier explique ainsi :

« Le détour, nécessaire à la recherche des enseignements reçus des cultures de l'"ailleurs" et de notre propre passé, apparaît alors en tant que mise à distance, occasion de révéler ce que l'accoutumance et nos écrans idéologiques ne permettent pas de voir. »¹¹

Cependant, le détour sera ici décliné non seulement à l'objet d'étude, mais aussi au parcours, à la méthode d'investigation. Il viendra, en outre, se conjuguer avec un autre souci.

Une démarche trop souvent récurrente consiste en effet à construire un système qui exclut des faits évidents pour ensuite faire de ce qui a été exclu le signe d'un mystère devant lequel la raison doit s'incliner :

« [...] la métaphysique qu'il [Whitehead] voulait éviter était celle que l'on fait sans le vouloir — lorsque l'on demande à la nature d'expliquer la connaissance — ou sans accepter ce à quoi cela engage — lorsque l'on fait

¹⁰ LAPOUJADE David, « Du champ transcendantal au nomadisme ouvrier. William James », pp. 265-275, *in* Alliez Eric (dir.), *Gilles Deleuze. Une vie philosophique*, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1998, pp. 270-271.

¹¹ BALANDIER Georges, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Balland, 1992, p. 10.

ΤT

intervenir "l'esprit" pour renvoyer aux apparences ce qui n'entre pas dans la définition que l'on s'est donnée de la nature. » 12

Je propose donc une conduite inverse, consistant à induire « une singulière sensation de dépaysement au cœur des expériences les plus familières »¹³, de donner ou de conférer une étrangeté à l'objet pour pouvoir le comprendre de façon renouvelée mais dans une plus grande globalité: que son étrangeté, son air inattendu, saugrenu presque, nous permette de le détacher de nos évidences sans pour autant l'amputer de ce que nous n'en étions pas capables de saisir.

Enfin, le détour s'impose assurément de par les caractéristiques majeures que nous attribuons à notre objet, c'est-à-dire en raison de la façon suivant laquelle nous avons l'habitude de le considérer et de l'élaborer. En effet, quoique cela résulte d'une élaboration somme toute assez récente (nous le verrons au cours du travail présenté ci-dessous), nous disons des émotions ou nous considérons souvent, d'une façon qui nous semble traditionnelle, qu'elles nous sont naturelles, spontanées (quoi de plus authentique pour celui qui les éprouve?), universelles donc. Nous les opposons habituellement à la raison et au calcul (*i.e.* à la préméditation), du moins est-ce ainsi qu'elles paraissent s'imposer à notre expérience et ainsi que nous les prenons au sérieux.

Dès lors, l'aspiration au dépaysement se change en nécessaire regard accordé à l'autre (socioculturel, géographique ou historique), devenant selon moi indispensable dans notre position où l'universalité semble si importante. Or que nous disent les ethnologues ? Que les « émotions » des autres sociétés ne nous sont que difficilement accessibles, et que nous ne pourrions pleinement les comprendre que si nous recréions le monde qui les a vus émerger, et qui leur donne leur sens :

« Il semblerait ainsi que nos émotions, qui ont toujours été pour nous d'une si intime évidence, ces émotions qui nous ont toujours été si internes, si naturelles, si biologiques, si débordantes, ces émotions dont l'authenticité même nous fascine, se constituent pour d'autres tout autrement. Il paraît même que les questions que nous adressons à ces émotions qui sont les nôtres, la manière dont nous nous interrogeons d'habitude pour les définir ou les expliquer, ne fait pour les détenteurs d'âmes d'autres cultures, pas beaucoup de sens. Vous ne pouvez, disent les ethnopsychologues, demander à un Ifaluk ou à un Chinois de répondre à la question du sentiment en évoquant ce qui se passe à l'intérieur de sa tête, parce que ce n'est pas ainsi que les émotions s'interrogent pour lui. Vous ne pouvez leur demander, disent encore certains d'entre eux, si les émotions sont naturelles, ou encore si elles sont authentiques, parce que cette question ne se pose pas en ces termes, voire même ne se pose pas du tout »¹⁴.

¹² STENGERS Isabelle, *Penser avec Whitehead*, « Une libre et sauvage création de concepts », Paris, Le Seuil, 2002, p. 130.

¹³ Stengers Isabelle, *ibid.*, p. 13. *Cf.* aussi, p. 79.

¹⁴ DESPRET Vinciane, *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie de l'authenticité*, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond », 1999, p. 14.

Ainsi notre intérêt bienveillant pour l'altérité culturelle se transforme-t-il progressivement — par une sorte de reflux — en une inquiétude sur nos propres pratiques : comment ces questions que nous adressons à nos émotions ou à nousmêmes et qui font sens pour nous — ce sont celles-là que scientifiques (psychologues, sociologues, neurologues, etc.) nous posent, et c'est grâce à elles, en elles, que se constituent nos savoirs scientifiques de l'émotion —, comment ces conceptions (y compris, et aussi avant tout, scientifiques donc) de l'émotion qui la considèrent entre autres comme une aventure intérieure, intime et authentique, comment ces questions peuvent-elles sembler surprenantes voire incompréhensibles pour d'autres ? C'est-à-dire aussi et surtout, en définitive, comment nos propres conceptions peuvent-elles dès lors ne pas nous étonner ? Voilà que ces questions perdent à leur tour leur caractère d'évidence et commencent, par une sorte d'effet boomerang, à nous sembler un peu étranges. Comme le souligne V. Despret,

« le constat selon lequel "nos" questions ne font pas beaucoup de sens pour les autres invite beaucoup plus sérieusement à repenser cette universalité. Le fait qu'il s'accompagne de l'étonnement signe l'effet réussi du contraste : comment, si nos émotions sont toutes universelles, si elles appartiennent bien à ce vieux fond de nature qui unifie nos expériences et les rend identiques par-delà les cultures, se peut-il que "nos" questions à propos de l'émotion ne soient pas, elles aussi, susceptibles de toujours produire des réponses semblables aux nôtres ? »¹⁵.

Ce ne sont donc pas seulement nos conceptions qui sont à questionner ou à mettre en perspective, mais aussi *la manière dont nos pratiques les définissent et les interrogent*. Ces constats doivent alors guider nos pratiques scientifiques sur la voie du retour sur soi, c'est-à-dire de la réflexivité.

Mon premier questionnement sera donc le suivant : dans quels systèmes s'inscrivent nos discours de l'émotion ? Que peuvent nous apprendre nos discours de l'émotion (nos pratiques, nos usages, nos théories¹6) sur l'émotion, le langage, notre monde et nous-mêmes ?

C'est pourquoi aussi, pour interroger le fonctionnement linguistique et tenter de contribuer à l'élaboration d'une sociolinguistique de l'efficace¹⁷, centrée sur l'agir, c'est-à-dire l'effet concret du dire, nous ne procéderons pas de manière sociolinguistique, autrement dit d'un point de vue sociolinguistique — ce qui reviendrait précisément à exclure de notre réflexion cette démarche sociolinguistique et ses fondements. Plus exactement, je ne chercherai pas à définir *a priori* le cadre théorique dans lequel s'inscrit ce travail puisque mon objectif est notamment de le reformuler, de le réorienter par ce travail même.

¹⁵ DESPRET Vinciane, *ibid.*, p. 20.

¹⁶ L'émotion est en effet, comme nous l'avons déjà signalé, cet objet singulier qui pose la question de la distinction entre langage et choses, théorie et pratique, représentant, représenté et référence, *etc*.

¹⁷ Le terme d'*efficace* pourrait sembler tout à la fois être étranger et faire écho à des formules proches ou quasi-équivalentes comme l'action ou l'agir linguistique, ou encore les actes de langage. C'est en tout cas l'effet recherché. Alors pourquoi ne pas retenir les termes d'*action* ou d'*agir*? Principalement parce que ce vocabulaire « connoté » risquait d'encourager voire de provoquer le maintien de présupposés que nous essaierons précisément de cerner et de dépasser.

Ceci m'amènera à adopter une attitude au premier abord peut-être quelque peu déroutante. Il est en effet habituel dans beaucoup travaux de recherche, de distinguer, pour les mettre en regard les uns des autres, d'une part les ouvrages et textes de référence, c'est-à-dire les sources sur lesquelles s'appuie le chercheur pour fonder son étude des matériaux qui constitueront, d'autre part, son corpus. Il sera donc sans doute attendu que j'explicite les ouvrages et auteurs qui me serviront de références pour interroger les discours de l'émotion. Cette attente sera certainement déçue par l'amalgame apparent, l'indifférenciation que génèrent ou entretiennent mon investigation et son traitement, puisque s'y côtoient aussi bien des textes anciens que plus récents, des théories vernaculaires que des savoirs scientifiques et ce, sans en privilégier aucun, ou plutôt sans fonder mon analyse des uns sur l'autorité des autres.

Mais formulée de cette façon un peu abrupte, la méthode paraîtra sans doute cavalière. Disons donc plutôt que mon approche ne se base pas sur une hiérarchisation *a priori* des textes ou des idées présentés : cette hiérarchisation est en effet l'un de mes objets d'étude. L'enjeu résidera donc dans le choix du *moment* auquel la différenciation entre sources et corpus sera proposée, et non sur cette différenciation elle-même. Autrement dit, il s'agira de ne pas soustraire *trop tôt* certains textes à l'analyse sociolinguistique, de refuser d'accorder *a priori* un statut d'« extraterritorialité » à certains discours, avant d'avoir examiné la possibilité de leur laisser être des révélateurs, avant de leur avoir permis de nous dire ce qu'ils pouvaient nous apprendre sur notre société et sur nous-mêmes. De sorte que la distinction méthodologique, après examen, ne se fera donc pas entre les références et le corpus, entre les autorités et les objets d'étude, mais plutôt entre les textes qui posent des questions similaires aux miennes ou du moins qui m'aident à les formuler, et ceux qui n'en posent pas, ou entre les textes qui interrogent ces mêmes questions et les autres.

*

Notre question initiale était celle du rapport entre un principe référentiel du langage et le couple raison/émotion. Nous pouvons maintenant la développer et la complexifier.

Mon premier souci sera de poser des questions sociolinguistiques, pragmatiques, et non pas ontologiques (*i.e.* essentielles, mais au sens premier, c'està-dire s'intéressant aux essences). Je considère en effet que les questions essentielles (celles qui portent sur des choses telles qu'elles *sont*) sont piégées tant il est difficile de refuser à la question « qu'est-ce que...? » (l'émotion, le langage, *etc.*) au moins la présupposition — implicite et donc intangible, inaccessible — de l'existence de l'objet sur lequel elle porte, alors que les problèmes les plus intéressants et les plus féconds sont pourtant de savoir de non seulement de quelles modalités d'existence il s'agirait, mais surtout de quelles modalités d'action, d'interaction, de déploiement

et de mobilisation ou de convocation. J'ajoute, mais cela est presque redondant avec ce qui vient d'être dit tant les deux points sont corrélés, qu'à partir de questions essentielles, il est dans la juste propension des choses de ne parvenir qu'à élaborer des objets et des modèles *statiques* et non pas *dynamiques*, c'est-à-dire de rater les processus pour se focaliser sur les définitions.

Autrement dit, la question ne sera pas : « Est-ce que un X est un Y ? », mais bien plutôt « Comment parler de X renouvelle ce que nous considérons être un Y, ou encore métamorphose ce dont nous parlions en termes de Y ? ». Il ne s'agira donc pas tant de *découvrir*, que de *faire fonctionner*. Aussi conviendrons-nous de remplacer la problématique de la *vérité* par celle de l'*efficace* : nous ne chercherons pas à savoir ce qui est vrai ou pas, mais à être plus ou moins efficaces (et dans ce cadre, le critère sera notamment la *pertinence*, c'est-à-dire un critère politique et non pas ontologique ou métaphysique).

D'où les articulations d'une question multiple : comment les émotions sont-elles mises en discours? Mais plus spécialement aussi, comment rendre compte de la façon dont nous parlons de l'émotion ? Ou comment les façons selon lesquelles les émotions sont mises en discours pourraient-elles transformer ce dont nous parlions en termes d'émotion et de langage ? Selon quelles modalités interroger ces discours de sorte qu'ils puissent renouveler la compréhension que nous avons des connaissances et des pratiques qui leur correspondent? Comment faire que nos discours sur et de l'émotion puissent nous apprendre quelque chose sur notre socio-culture? Comment les personnes peuvent-elles comprendre et comprennentelles leurs propres émotions et celles des autres (i.e. la double question des moyens et de la manière)? Comment nos réponses aux questions précédentes peuvent-elles redéfinir ce que nous comprenons des mondes et des pratiques humains, des interactions, et plus particulièrement le fonctionnement linguistique? Autrement dit, ces discours de l'émotion qui vont nous occuper ici rassemblent autant ce que nous disons avec émotion, de l'émotion, et au moyen de l'émotion, que ce que l'émotion peut nous dire de nous-mêmes.

La principale difficulté consiste à élaborer une démarche et une approche pertinentes pour aborder une question qui, au premier abord, pourrait paraître surdimensionnée par rapport aux moyens susceptibles d'être déployés dans le présent travail. C'est également pour cette dernière raison que la question politico-psychologico-linguistique de notre être-au-monde et de notre être-ensemble ne pourra pas abordée de manière frontale, mais sur le mode du détour.

Cette recherche part d'une hypothèse intuitive, largement confirmée : les « discours de l'émotion » sont un objet très efficace, un puissant prisme de notre société, un bon outil de mise à jour d'implicites centraux de notre société, de notre quotidien :

- l'« individu » est central dans notre société ;
- le couple émotion/raison est central dans la constitution-construction de l'« individu » et du fait social ;
- ce couple présente une asymétrie (comme, sans doute, tout couple conceptuel : polarisé) changeante, oscillante ;

- cette oscillation est (comme nous le verrons) synchronique donc diachronique : elle traduit un changement en cours (une nouvelle séquence historique a déjà commencé alors que la précédente n'est pas achevée), une genèse ou une dynamique ;
- l'entrée dans ce couple par l'émotion paraît plus pertinente que celle par la raison, car c'est elle qui semble travailler la dyade.

À travers la mise à jour des implicites évoqués plus haut, c'est aussi une compréhension de ce changement en cours qui est recherchée.

L'intérêt d'une étude des discours de l'émotion (et, antérieurement à notre époque contemporaine, de ceux de la passion, qui a longtemps servi de terme hyperonymique) réside donc dans le fait qu'aucune notion ou qu'aucune pratique ne m'ont paru davantage souterrainement impliquée au cœur de nos sociétés, de leur fonctionnement et de leurs transformations. Nous avons vu que l'émotion se retrouvait engagée dans une problématique linguistique essentielle, mais les discours de l'émotion ou des passions sont, au-delà, le lieu de rencontre privilégié des énigmes majeures de la pensée et des pratiques occidentales : la question de l'humanité de l'homme ; celle du rapport au monde, de l'être au monde ; celle de l'être-ensemble, du prochain et du lointain; celle de la définition de l'individu, de son histoire, de sa constitution. Nous verrons de plus, *infra*, que nous croiserons des problématiques linguistiques, psychologiques et politiques, mais également économiques, éthiques, anthropologiques, épistémologiques, théologiques, avec lesquelles les discours de l'émotion ont partie liée. De sorte que ces questions ont intéressé, à travers l'histoire, les philosophes bien sûrs, mais aussi épistémologues, théologiens, politologues, rhétoriciens et orateurs, moralistes, économistes, sociologues, psychologues, aliénistes, médecins, criminologues, romanciers, peintres, physionomistes, etc.

Comme nous le constaterons très rapidement, les réflexions sur les discours de l'émotion ont pour principal enjeu, dans nos sociétés, l'articulation entre le personnel et le collectif, l'individu et l'État, les mutations et les réflexions sur l'un accompagnant celles sur l'autre, et ce de manière périodique au cours de l'Histoire. Dès lors, nous ne cesserons de croiser et d'interroger des problèmes comme la « nature de l'homme » (et celle de son rapport à l'autre), des principes de catégorisation habituels comme ceux opposant public et privé, ou inné et acquis, les notions d'artificialité, de sincérité, ou d'authenticité, les thèmes du contrôle, de ses récurrences et de ses transformations historiques, *etc*.

Ceci explique, même si ce n'en est pas l'objectif central, que mon étude des discours de l'émotion s'inscrive dans une réflexion sur l'histoire du processus d'individuation et de construction de la personne. Car cette constitution de l'individu fonde également l'exercice politique — ce dont nous rapproche également la problématique de l'efficace linguistique. Or *émotion* est jusqu'au XIX^e siècle un équivalent d'*émeute*. Et de fait, l'émotion est éminemment politique car elle est construite comme l'objet qui à la fois sépare (et oppose) et unit (par son rattachement à l'animalité, dans le phénomène de « contagion », *etc.*).

Outre celle de l'articulation entre individuel et collectif, nous croiserons donc au long de notre parcours les autres problématiques mentionnées plus haut, néanmoins

elles ne seront pas omniprésentes. D'autant que j'essaierai de toujours veiller — en contrepoint de la méthodologie du détour expliquée ci-dessus — à nous recentrer sur une problématique ou un objectif sociolinguistique (même s'il ne s'agit pas d'évacuer les autres éléments, qui d'ailleurs se révèleront utiles, et même nécessaires, à la compréhension de notre objet).

Pour cela, nous pourrions tout d'abord catégoriser ces discours de l'émotion selon trois grandes perspectives, trois approches :

- des textes *exprimant* l'émotion (mais nous verrons que l'émotion n'a pas de contenu informationnel propre);
- des textes décrivant, directement et indirectement, l'émotion, principalement de manière métaphorique (il s'agit d'une perspective rattachée à la littérature, sans équivalent scientifique) et des textes expliquant ce qu'est l'émotion (selon des perspectives tant savantes que vernaculaires ou ethnoscientifiques);
- des textes *mobilisant*, exploitant l'émotion comme argument.

Ces textes posent les questions suivantes, ou se risquent à vouloir y répondre : Qu'est-ce que l'émotion ? Quelles sont ses propriétés ? Comment fonctionne-t-elle ? Que fait-elle et (ou) que doit-elle faire ? Que lui faisons-nous ou que devons-nous lui faire ?

Évitant de poser personnellement des questions « essentielles », je ne tenterai bien sûr pas de répondre à ces questions mais de les interroger ou de nous laisser interroger par elles, afin de comprendre, dans un premier temps, pourquoi et pour quoi nous les construisons ainsi. Ceci nous permettra alors de les retourner vers la problématique du fonctionnement linguistique. Les discours de l'émotion ne seront donc pas tant un *objet* de la recherche présentée ici, qu'un *outil* au service de l'élaboration d'une sociolinguistique de l'efficace.

Je propose donc que nous commencions à organiser notre démarche en examinant les approches linguistiques traditionnelles de l'émotion — celles qui essaient, ont ou auraient essayé, de répondre aux questions énumérées à l'instant. À la catégorisation évoquée des discours de l'émotion en trois grandes perspectives correspondent en effet trois approches spécifiques, respectivement centrées sur :

• l'expression de l'émotion

Il s'agit de l'étude (socio)linguistique « traditionnelle » de l'émotion, s'intéressant aux aspects phonologiques, syntaxiques (par exemple, quels sont les comportements des verbes d'émotions), stylistiques (hyperboles, répétitions, métaphores, *etc.*), à la prosodie, aux interjections, ou encore des analyses conversationnelles, les émotions étant attendues ou dénoncées dans certaines phases d'interactions sociales (règles d'occurrence, *etc.*).

• la description ou l'explication de l'émotion (selon la « scientificité » du point de vue)

Une telle perspective rassemble les études ethno(linguistiques) habituelles de l'émotion (par exemple, dans un cadre d'inspiration ethnométhodologique), se focalisant principalement sur les questions sémantiques, lexicales, *etc.*

Il s'agit en particulier des analyses de la conceptualisation (métaphores expliquant ou décrivant l'émotion), lexicographiques (quels mots désignent les émotions?), sémantiques (de l'expression de l'émotion).

• la mobilisation de l'émotion dans d'autres discours

L'émotion est alors considérée comme un argument. Ces discours ne visent généralement pas une définition de l'émotion, mais l'utilisent plutôt comme un concept (sémantiquement) évident. Ce sont dès lors, bien plus des usages que des essences conceptuelles, qui intéressent alors le chercheur.

À première vue, et étant donné que le champ a encore été relativement peu étudié en France ou en français, et même le peu d'enquêtes déjà effectuées sur le sujet, nous pourrions être tentés de nous focaliser sur la première (et éventuellement la deuxième) approche, celles se focalisant sur l'expression de l'émotion, voire sur sa description ou son explication.

L'intérêt de commencer par la troisième approche et de s'y attarder, tient au fait que cette étude permet d'expliciter les présupposés des deux premières approches. D'autant que l'*explication* de l'émotion (c'est-à-dire la deuxième des trois approches présentées ci-dessus) risque toujours le raisonnement tautologique. En effet, si de nombreux auteurs ont proposé des définitions de l'émotion (au reste, le plus souvent discordantes), dans la pratique, l'étude de la genèse du concept montre, comme nous le verrons, que la définition de l'émotion est fondamentalement apophatique, *i.e.* par la négative, par rapport à un opposé qu'elle ne serait pas — de façon primordiale, la raison. Dès lors, expliquer rationnellement l'émotion (c'est-à-dire la non-raison) ne saurait être satisfaisant.

En outre, il s'agit à mes yeux de l'approche la plus résolument sociolinguistique, et ce à plusieurs titres : tout d'abord, elle considère les interactions linguistiques comme avant tout des interactions sociales, et non un problème de *code*; ensuite elle proposera une investigation renouvelée de l'élaboration du collectif par le langage, fondamentalement axée sur l'efficace de ce dernier; enfin, elle permettra un questionnement des principes fondamentaux des théories sociolinguistiques, des présupposés et implicites qui s'articuleront autour de deux axes :

- l'émotion *s'exprime* (*i.e.* une entité interne s'extériorise et non pas, par exemple, doit être construite dans la relation), ce qui nous mènera vers la problématique de l'individu, et de l'articulation entre singulier et collectif;
- le langage *exprime* (*i.e.* le langage fonctionne comme un véhicule, il s'agit d'un processus de transfert, ce qui correspond à une approche fondamentalement informationnelle), d'où une problématique sociolinguistique.

Reste maintenant à expliciter la démarche qui a permis de présenter ces présupposés de la manière qui m'a paru la plus pertinente. J'ai en effet fait le choix d'une démarche différente des approches traditionnelles, ne cherchant aucunement à distinguer les textes qui « expriment » de ceux qui « décrivent », expliquent » ou « mobilisent » l'émotion, mais focalisant notre attention sur les usages discursifs à visées pragmatiques.

*

Un clochard avait l'habitude de ramasser les mégots de cigarettes. Une nuit lui vint un songe étrange : il recevait le même jour en héritage cinq cigarettes. Au matin, il trouva à ses côtés un carnet de papier à cigarette. Il calcula alors qu'avec trois mégots, il pouvait se reconstituer une cigarette. Et ce jour-là, il ramassa dix mégots...

Avec neuf des dix mégots ramassés, il se fit trois cigarettes qu'il fuma. Lui restèrent alors de ces trois cigarettes, trois mégots dont il se fabriqua à nouveau une cigarette. L'ayant fumée, il lui resta un mégot, plus le dixième ramassé dans la journée.

Son rêve ne s'était donc pas réalisé. La Providence ne lui avait offert que quatre cigarettes. Déçu, il alla voir un compagnon d'infortune pour lui conter son histoire. Son compère, charitable, et qui avait sans doute plus de bouteille, lui prêta alors un mégot. Ce qui lui permit de faire une nouvelle cigarette. Et, une fois fumée, il put rendre le mégot qui lui restait à son camarade¹⁸.

C'est un rapport analogue au savoir dont nous héritons que je voudrais construire : « prolonger ce que nous recevons ; l'inventer et nous inventer dans le geste même de la prolongation »¹⁹. Le chercheur — qu'il me plait de comparer à un vagabond démuni et indigent plutôt qu'à un nanti — hérite d'un savoir, mais cet héritage est à construire (et non pas à recevoir), c'est-à-dire à problématiser : le savoir scientifique est un problème à concevoir et non une solution — et cette construction est d'autant plus difficile qu'on observe toute une constellation de thèses et de théories (de fait, *expérimentalement prouvées* même), de *versions* en somme, non seulement souvent concurrentielles mais parfois contradictoires.

À nous, chercheurs, qui sommes donc les fruits de notre histoire socioculturelle scientifique, de nous faire dans un même geste d'appropriation, produits et créateurs de cette histoire.

« Dans le paysage fait de multiples versions de savoir et de multiples versions de l'émotion, il s'agira dès lors de construire la continuité non comme une caractéristique même de l'héritage — comme si celui-ci avait en lui-même le pouvoir de se prolonger — mais comme une manière de repérer les façons dont nous faisons héritage, les façons dont nous nous

¹⁸ Très librement adapté de JOUETTE André, *Le secret des nombres. Jeux, énigmes et curiosités mathématiques*, Paris, Albin Michel, 1996, pp. 46 et 257.

¹⁹ DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., p. 33.

inventons comme héritiers d'un problème dont il s'agit à chaque fois de créer des significations, et les façons dont nous nous approprions ce problème. » 20

Comment construire notre héritage? « Comment repérer notre savoir, comment dire nos pratiques sur un mode dont je crois qu'il va les faire exister, qu'il va les transformer, sur un mode qui leur offre un possible susceptible de nous intéresser? »²¹

Pour répondre à cette question, il faut, me semble-t-il, revenir à la notion d'habitude, quelque peu malmenée au cours des dernières décennies. C'est pourquoi J.-C. Kaufmann a insisté sur une notion d'habitude-habitus qui ne se réduise pas à l'habitus bourdieusien :

« Après bien des avatars linguistiques [...], l'habitude-habitus des philosophes s'était en effet inscrite dans une distance critique avec [le sens commun]. Sans négliger le geste routinier connu de tous, l'argumentation philosophique démontrait qu'il était tout le contraire d'un élément anodin, par le savoir social qu'il incorpore. L'habitude se révélait la grande médiatrice entre intériorité et extériorité. Tout l'art consiste à prendre une distance avec le sens commun (en considérant l'habitude comme un phénomène majeur), sans rompre totalement avec lui (car le schéma majeur est effectivement incorporé dans le petit geste sans importance). Le paradoxe étant que l'habitude devient justement une grande chose, structurant socialement les individus, parce qu'elle sait se faire oublier dans le petit geste sans importance : plus elle est banalisée dans l'ordinaire du quotidien, plus elle est puissamment structurante. »²²

Car l'habitude a deux versants indissociables et qui font tout l'intérêt du concept (en particulier tant pour notre problématique sociolinguistique que pour la question des rapports entre individuel et collectif que soulèvent les discours de l'émotion) : l'un individuel (l'adoption-construction par chacun d'habitudes, de manières, d'automatismes gestuels, intellectuels, *etc.*) et l'autre social (la « normalité » que le groupe à la fois impose et propose aux individus pour agir, penser, *etc.*) :

« elle est en même temps un schème enregistrant la mémoire sociale, inscrit dans des processus infiniment larges, puissants et mobiles, et un schème incorporé, inscrit sous une forme pouvant s'exprimer en gestes, concrets, observables par l'enquêteur. »²³

Si je choisis, chemin faisant, de passer par des *ailleurs* (socioculturels, géographiques ou historiques) et de faire jouer ainsi l'extériorité de nos habitudes discursives, c'est qu'il me faudra sans cesse sortir nos pratiques de leurs *plis* pour espérer pouvoir les

²⁰ DESPRET Vinciane, *ibid.*, p. 60.

²¹ DESPRET Vinciane, *ibid.*, p. 33.

²² KAUFMANN Jean-Claude, Ego. Pour une sociologie de l'individu, Paris, Nathan, 2001, p. 110.

²³ Kaufmann Jean-Claude, *ibid.*, p. 157.

sonder. Des chemins battus²⁴ qui font la consistance de ces pratiques, il est difficile de se déprendre sans rechercher en dehors d'eux un point d'appui et faire de ce *dehors* cet appui.

Le *détour* nous sera en effet l'occasion et le moyen d'élaborer et de remettre en question notre héritage, tant en matière de discours de l'émotion qu'en ce qui concerne nos présupposés sociolinguistiques. C'est dans cette optique que, pour être en mesure de formuler le problème du rapport entre un principe référentiel du langage et le couple raison/émotion, et de commencer à y répondre, il nous faudra détailler nos discours de l'émotion, et ceci de deux manières complémentaires.

D'une part, en nous attardant sur l'étude de la genèse de la notion d'émotion dont nous héritons. Il s'agira ainsi de remplir une lacune à ma façon, qui n'est assurément pas celle d'un historien, et qui ne remplacera pas un travail d'historien, mais dont les résultats (le premier mais aussi sans doute le plus anecdotique étant de réaliser que l'usage du concept d'émotion que nous connaissons de nos jours n'a pas seulement deux siècles) nous seront nécessaires pour revenir à notre questionnement sur le fonctionnement du langage et pouvoir proposer des éléments pour contribuer à l'élaboration d'une sociolinguistique de l'efficace.

Mais pour cela, nous devrons aussi chercher, d'autre part, à la lumière des premiers résultats du panorama historique et en complément de ceux-ci, à dessiner un éventail des verbalisations de l'émotion, en nous attachant tout particulièrement à en déceler les grands régimes métaphoriques. Précisons dès maintenant que nous n'avons pas constitué de corpus « naturel » ni oral, car il aurait fallu décider, le plus souvent sans les premiers intéressés, ce qui relevait ou non de l'émotion. Et à cette fin, il aurait été nécessaire de disposer de critères ou d'un paradigme — qui n'existent pas plus *a priori* qu'ils ne sont aisés à élaborer. Comme le fait remarquer S. Shields : « Yet surprisingly, in natural conversation reference to emotion is often made in rather oblique terms, and not often with specific labels for emotion. »²⁵

Si nous devons reconstituer la genèse de la notion d'émotion dont nous héritons, nous avons néanmoins le réflexe ou l'habitude de penser l'héritage comme un processus fermé, dans lequel les degrés de liberté sont très réduits — réduits, de façon caricaturale, à la seule alternative de l'acceptation ou du refus. Pourtant, nous pourrions également — et c'est, je pense, ce qui est très souvent mis en œuvre — considérer et pratiquer l'héritage comme un processus d'invention. Comment mettre en œuvre une injonction à se partager un héritage, demande en effet I. Stengers ?

« Normalement on le divise en parts, et c'est bien ce que semblait commander l'énoncé. Mais cette norme n'est qu'une manière de répondre au problème. Ce qu'il faut est que, répartition faite, le contenu de l'héritage se trouve distribué, mais rien ne dit sur quoi doit porter la répartition. Le contenu de l'héritage est une donnée qui fait contrainte, mais le rôle de cette contrainte appartient à la solution, et la question de

²⁴ Comme l'habitude, le sentier fonctionne comme un cadre qui permet la marche d'autant plus facilement qu'il est bien tracé, en même temps que chaque parcours, chaque marcheur qui l'emprunte, le renforce, et bien qu'à chaque instant, un pas de côté soit toujours possible même s'il n'est pas toujours aisé.

²⁵ SHIELDS Stephanie A., *Speaking from the Heart: Gender and the Social Meaning of Emotion*, Londres, Cambridge University Press, 2002, p. 177.

la répartition peut donc être plongée dans un champ de possibles plus vaste. La solution passe ainsi non par la soumission à l'énoncé problématique mais par l'invention du champ où le problème trouve sa solution. 26

Le travail qui va être rapporté ici est donc aussi un projet de présentation de la construction d'un savoir, c'est-à-dire l'essai de partage d'une expérience, et non la simple exposition d'un savoir : un héritage et non une donnée. Il convient donc de rechercher — en s'appuyant sur des objets linguistiques — notre manière de nous situer par rapport à notre héritage psychologique (et donc aussi philosophique, culturel, sociologique, anthropologique, etc.), c'est-à-dire la manière dont nous le reconstruisons : nous y participons en nous l'appropriant (de façon active, constructrice donc), en y donnant sens, en nous dévoilant à nous même le sens que nous lui donnons, en fabriquant les accès qui nous permettent de penser comme non-évident ce qui s'impose à nous avec une telle évidence — j'entends par-là que le sens n'est jamais donné, mais qu'il se construit indéfiniment.

Il s'agit donc de se penser conjointement comme le *produit* et le *vecteur* d'une histoire. Et le savoir comme un processus d'appropriation et non de réception d'un donné : présenter, en invitant le lecteur à une déambulation — nous parlions de méthodologie du détour plus haut²⁷ —, comment nous en sommes arrivés à ces conceptions. Retracer, pour pouvoir s'en distancier (le but dernier étant de mieux l'utiliser scientifiquement), une archéologie de notre savoir en donnant un accès à notre démarche.

Voilà pourquoi, nous avons insisté plus haut sur le fait qu'il nous fallait considérer les choses en train de se faire, c'est-à-dire non pas du point de vue de leur *être* (*i.e.* de leur essence : comme nous le verrons, les objets émotion et discours de l'émotion s'y prêteraient d'ailleurs terriblement mal) mais en termes de *procès*.

Un habitant du pays pourrait répondre à la question du voyageur égaré demandant le chemin de la ville, en disant que s'il avait, lui, à aller à la ville, ce ne serait pas d'ici qu'il partirait. Aussi suis-je bien conscient que chaque lecteur abordera ce qui va suivre d'un point de vue sur la question à chaque fois différent — et avant tout différent du mien.

Par conséquent, peut-être convient-il de préciser les motivations de certaines décisions méthodologiques. Nous aurions pu tout d'abord proposer d'amorcer cette réflexion, comme beaucoup d'auteurs l'ont fait et le font encore, en définissant l'émotion. Nous aurions pu débuter en déclarant, par exemple : « Entendons-nous, et commençons pour cela par définir ce qu'est une émotion, afin que nous sachions précisément de quoi nous allons parler. Convenons dès lors que les émotions sont des phénomènes psychiques de peu de durée qui nous semblent corporellement marqués, perçus, vécus de façon incarnée et qui modifient notablement la tonalité de notre être-aumonde. » Ou quelque chose d'équivalent.

Je ne l'ai pas fait pour deux grandes raisons. Tout d'abord, parce que, comme nous l'avons effleuré en commençant (et nous reviendrons largement sur ce point),

²⁶ STENGERS Isabelle, Penser avec Whitehead, op. cit., p. 28.

²⁷ Cf. ci-dessus, pages 10 et suivantes.

les discours de l'émotion interrogent le principe référentiel du langage — c'est même l'un des principaux arguments qui a gouverné le choix d'une telle entrée. Or procéder à partir d'une définition aurait été équivalent à commencer par valider la pertinence de ce principe référentiel.

Ensuite, parce que j'ai souhaité que le travail qui est présenté ci-dessous puisse prétendre s'inscrire dans une démarche expérimentale. Dans le cadre de l'ambition poursuivie ici, s'il s'agit (entre autres) de comprendre quelque chose à l'émotion, il convient que cette compréhension soit un résultat de cette recherche et non un postulat. Aussi est-il nécessaire de mettre entre parenthèses les définitions, de laisser advenir ce que nous cherchons à observer, d'aider à sa (re)construction satisfaisante : la définition, si elle peut prétendre à être l'un des résultats de la recherche, ne saurait en constituer un point de départ. Pour cela, j'ai préféré éviter d'enfermer notre démarche dans les limites d'hypothèses initiales.

De même, nous aurions pu choisir d'aborder le problème du fonctionnement référentiel du langage par la question de la métaphore. Et en effet, tout au long de ce travail, nous suivrons également en filigrane la problématique du fonctionnement métaphorique. Mais en filigrane seulement, parce que cette problématique n'est pas l'objet de mon propos (mais une conséquence), bien que la question soit capitale et étroitement liée.

Car contrairement à ce que laisserait penser l'habitude d'une rhétorique opposant littéral et métaphorique, la métaphore n'est pas confinée à la littérature ou à la poésie. Elle est même au cœur du fonctionnement linguistique des usages les plus ordinaires autant que les plus scientifiques, ainsi que l'a fait remarquer E. Fox Keller:

« Comme l'atteste l'omniprésence des métaphores, la distinction classique entre sens littéral et sens métaphorique n'est guère plus soutenable dans le langage scientifique que dans le langage ordinaire. Une bonne partie de la force des énoncés descriptifs provient en fait du rôle joué par les métaphores dans la constitution des ressemblances et des différences, dans la définition des "ressemblances de famille" sur lesquelles s'appuie notre catégorisation des phénomènes naturels [...] et dans l'incitation à réaliser telle expérimentation spécifique ou à construire tel ou tel dispositif technique. »²⁸

Comme nous le verrons, la dichotomie raison/émotion est, elle aussi, radicalement métaphorique, suivant la déclinaison de l'image assimilant le *pathos* à ce qui assiège et ce que subit l'individu-citadelle. Or certaines métaphores sont plus productives que d'autres sur le plan politique, scientifique, cognitif ou technologique. Elles n'ont pas toutes non plus les mêmes effets. E. Fox Keller en donne d'ailleurs, entre autres, un exemple qui me semble éloquent²⁹. Dans les années 1970, la fécondation était généralement décrite et expliquée par les scientifiques dans des termes évoquant le conte de la Belle au Bois Dormant (pénétration, conquête et réveil de l'œuf par le

²⁸ FOX KELLER Evelyn, *Le Rôle des métaphores dans les progrès de la biologie*, traduit de l'américain par Gilles Charpy et Marc Saint-Upery, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond », 1999, p. 11.

²⁹ Cf. Fox Keller Evelyn, ibid., pp. 12-13.

spermatozoïde, etc.), alors qu'aujourd'hui, c'est un langage plus égalitaire ou symétrique quant à la répartition des rôles entre les sexes (processus de rencontre et fusion des gamètes) qui est employé. Or les mutations entre les deux systèmes métaphoriques ont été accompagnées de grandes différences en termes d'investigation et de recherche. Les premières se concentraient sur les mécanismes moléculaires de l'activité spermatique (c'est-à-dire la recherche d'explications chimiques et mécaniques de la mobilité des spermatozoïdes, de leur adhésion à la membrane cellulaire de l'ovule, de leur capacité à faire fusionner deux membranes, etc.), les secondes sur l'activité de l'œuf (par exemple, la production de molécules facilitant ou inhibant l'adhésion et la pénétration).

C'est pourquoi, quoique nous serons confrontés à toutes les difficultés d'évaluer les effets des métaphores employées et les modalités de cette corrélation, il m'a semblé essentiel de chercher à détailler l'éventail des métaphorisations de l'émotion, et à considérer les critères et les dynamiques qui lui sont attribués (contrôle, intensité, profondeur, passivité, etc.), mais aussi les conséquences (linguistiques et discursives) de l'absence de ces conditions (par exemple, les métaphores de bestialité, de folie ou cataclysme naturel, la problématique de la simulation, etc.).

Enfin, si cette question de la métaphore n'a pas été retenue comme accès à la problématique du fonctionnement linguistique référentiel qui nous occupe ici, c'est parce qu'elle y touche trop directement, de manière trop frontale.

Pour résumer, il va donc s'agir, à travers l'étude sociolinguistique des discours de l'émotion, de donner l'accès à des implicites de notre société et de la (socio)linguistique et d'en proposer un renouvellement, de mieux les comprendre en rendant opaque ce qui nous est transparent pour le moment. Beaucoup de spécificités de notre société nous sont en effet imperceptibles, inaccessibles, et ce, d'autant plus qu'elles y occupent une place centrale et très fonctionnelle : ce qui fonctionne doit d'autant plus s'effacer pour les acteurs, devenir invisible, transitif, qu'il est important (c'est l'un des principes fondamentaux du fonctionnement de l'habitude, insignifiante, banale, inexistante et omniprésente³⁰).

Un panorama historique nous permettra de tracer les grandes lignes et les moments décisifs de l'élaboration du concept d'émotion. Il sera complété par une

³⁰ « Comme l'habitude, le banal n'acquiert sa force structurante (et sa grandeur conceptuelle) qu'en masquant cette force et cette grandeur au sens commun. La vie quotidienne prend sa réalité particulière non parce qu'elle est circonscrite dans un domaine mais parce qu'elle est travaillée par la banalisation. Le banal n'est pas "simplement là", il résulte d'un processus précis et extrêmement puissant bien que discret. [...] Le banal est ce qui, tout en restant structurant, disparaît des consciences. Il est ce qui devient encore plus structurant parce qu'il disparaît des consciences. Et ainsi peut se présenter comme étant "simplement là". » (KAUFMANN Jean-Claude, *Ego, op. cit.*, pp. 125-126.)

étude de la verbalisation métaphorique de l'émotion. Nous pourrons ainsi conclure en proposant les éléments essentiels pour une contribution à l'élaboration d'une sociolinguistique de l'efficace, non-référentielle.

Chapitre

Émergence historique du concept d'émotion

Dans notre tradition — et en particulier dans notre tradition scientifique —, ce qui se donne (*a posteriori*) sous le signe de l'évidence et de la simple transmission, doit se lire, si nous voulons pouvoir en faire une étude historique, comme des *moments d'invention*. Ce sont sur ces stratégies d'invention — en ce qui concerne l'émotion — que je souhaiterais que nous nous penchions pour commencer notre parcours, en essayant d'en dégager les enjeux et les procédés mis en œuvre pour les faire aboutir.

L'invention platonicienne

Passions présocratiques

Le vocable *émotion* ne se généralise dans les usages courants qu'à partir du XVII^e ou XVIII^e siècles¹ — l'usage scientifique, qui rénovera le terme, étant plus tardif encore. Auparavant, on parle principalement de « passions ». Le terme, dérivé du latin *passiones*, s'inscrit dans la postérité du $\pi \alpha \theta \circ \varsigma$ (*páthos*) grec qui était premièrement « ce qui nous arrive brusquement, en particulier souffrance et douleur »². E. R. Dodds est plus précis :

« Le Grec a toujours vu dans l'expérience d'une passion une chose mystérieuse et effrayante, l'expérience d'une force qui est en lui, qui le possède au lieu d'être possédée par lui. Le mot lui-même *pathos* en témoigne : comme son équivalent latin *passio*, il signifie quelque chose qui "arrive à" un homme, quelque chose dont il est la victime passive. Aristote compare l'homme dans un moment de passion à des personnes endormies, démentes ou ivres : sa raison, comme la leur, est suspendue »³.

Le terme philosophique qui en est dérivé — c'est lui et sa postérité qui nous intéresse davantage ici — a évolué : « il désigne d'abord l'état de qui subit une influence extérieure »⁴. On se situe donc déjà dans la passivité de la réception, sur le mode de la subjection. Précisons cependant que d'après le serveur de textes anciens $Perseus^5$, le mot $\pi \acute{\alpha} \vartheta o \varsigma$ n'est pas utilisé avant le V^e siècle avant J.-C. dans les écrits

¹ Il a alors encore un sens très spécifique de *trouble*, *agitation*.

² HENGELBROCK Jürgen et LANZ Jakob, « Examen historique du concept de passion », pp. 77-91, Nouvelle Revue de psychanalyse, n°21, Paris, Gallimard, 1980, p. 77. A. Bailly indique que πάθος signifie de façon générale « ce qu'on éprouve, p. opp. à ce qu'on fait », et seulement en second et plus tardivement « état de l'âme agitée par des circonstances extérieures, disposition morale » (BAILLY Anatole, Dictionnaire Grec Français, Paris, Hachette, 2000, p. 1437). P. Chantraine propose, lui, la définition suivante : « ce qui arrive à quelqu'un ou à quelque chose, expérience subie, malheur, émotion de l'âme, accident au sens philosophie du terme » (CHANTRAINE Pierre, Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots, Paris, Klincksieck, 1999, p. 862).

³ DODDS E. R., Les Grecs et l'irrationnel, traduit de l'américain par Michael Gibson (éd. orig. : 1959), Paris, Flammarion, 1977, p. 185.

⁴ HENGELBROCK Jürgen et LANZ Jakob, « Examen historique du concept de passion », *op. cit.*, p. 77.

⁵ Crane Gregory (éditeur en chef), *Perseus Digital Library*, Tufts University, 3 juillet 2003, http://www.perseus.tufts.edu/>.

dont nous disposons, n'apparaissant donc notamment ni chez Homère, ni chez Hésiode⁶.

À cette notion prégnante de passivité, s'ajoutent deux aspects, déterminants de par leur postérité. Le premier est un jugement général négatif, de méfiance, que l'on retrouve explicitement, selon J. Hengelbrock et J. Lanz, chez un grand nombre de Présocratiques : « Que l'on se garde d'éveiller les passions »7. La tradition attribue également à Démocrite (ca460-ca370 av. J.-C.) l'opinion selon laquelle « l'art médical guérit les maladies du corps, la sagesse (σοφίη) libère l'âme des passions »8. Or l'implicite qui se dégage de l'emploi de l'idée de « libération » et le parallèle établi avec les maladies traduisent bien, me semble-t-il, cet a priori négativisant : « Décrire un phénomène comme une maladie n'est pas le fait d'un partisan : l'emploi même de cette notion implique une distanciation réprobatrice. Ce qui est désigné de la sorte est ce qui ne convient pas »9. Dès les origines donc (si je peux instituer ces moments anciens comme des points de départ), la notion de passion est valorisée, analysée, pensée selon un système de valeurs (axiologiques) - et en l'occurrence, dévalorisée -, c'est-à-dire que les phénomènes étudiés, désignés comme des perturbations ou des troubles, sont d'emblée abordés avec un regard péjoratif. Une définition contemporaine comme celle proposée par P. Fraisse¹⁰ trahit en somme une attitude et des positions qui ne sont donc ni nouvelles, ni fortuites.

Le second point est l'apparition des différentes théories des éléments dont les premières formalisations dont on ait gardé la trace remontent (de l'Occident à l'Extrême-Orient) au VIe siècle avant notre ère. Ces théories articulent généralement quatre éléments et quatre qualités :

 $^{^6}$ Le verbe πάσχω, páskhô est bien présent dans les textes de ces auteurs, mais pas la forme πάθος, páthos qui en est dérivée, et encore moins sous une forme substantivée.

 $^{^7}$ μήτε πάθος έγείρηται, *méte páthos égeírētai. Cf.* Hengelbrock Jürgen et Lanz Jakob, « Examen historique du concept de passion », op. cit., p. 77.

⁸ HENGELBROCK Jürgen et LANZ Jakob, id.

⁹ SCHLANGER Judith, *Les métaphores de l'organisme*, Paris, L'Harmattan, coll. Histoire des Sciences Humaines, 1995, p. 175.

¹⁰ Cf.: « On peut définir l'émotion comme un trouble de l'adaptation des conduites » (FRAISSE Paul, « Émotion », pp. 227-230, in *Encyclopædia Universalis*, vol. 8, édition électronique, 1998). C'est cette définition de l'émotion comme une perturbation d'un ordre préexistant — conception que l'on retrouvera dans la théorie humorale, ou dans le concept de milieu intérieur à partir du XIXº siècle (cf. infra), et jusqu'à aujourd'hui comme chez P. Fraisse et bien d'autres, ainsi que d'une manière beaucoup plus ambiguë chez Platon — que déplore également M. Pagès : « Un modèle revient souvent, sous des déguisements et dans des contextes théoriques divers, celui de l'émotion comme raté, sousproduit, trop-plein, surplus : dégradation qualitative de la conduite (Janet, Fraisse) et/ou résultat d'une excitation trop forte, dissipation d'une énergie en trop-plein qui se répand dans le corps, l'idée est présente chez Darwin, chez Freud dans le schéma de la névrose actuelle, et même jusqu'à Wallon » (PAGÈS Max, *Trace ou sens. Le Système émotionnel*, Paris, Hommes et Groupes, 1986, p. 151).

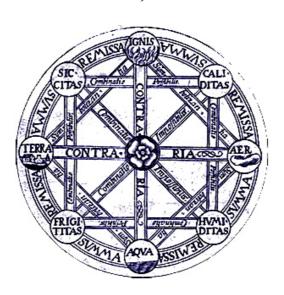


Figure 1 – La combinaison des 4 éléments et des 4 qualités¹¹.

Par exemple, selon Héraclite¹² (*ca*576-*ca*480 av. J.-C.), l'état émotionnel est caractérisé par un mélange de paramètres corporels comme la température (chaud/froid) et la quantité de sueur (humide/sec). L'état normal serait alors sec et froid. Nous trouvons sans doute ici l'un des soubassements de la théorie des humeurs développée un demi-siècle plus tard par Hippocrate, le célèbre médecin de Cos, et établie sur une conception tétraélémentaire du macrocosme et du microcosme¹³.

La définition de l'âme, ou le projet politique de Platon

Le mot πάθος (páthos) n'a pas été inventé par Platon (ca428-ca347 av. J.-C.). On le trouve par exemple 27 fois dans les tragédies d'Eschyle presque un siècle plus tôt (cependant il y est compris comme souffrance ou malheur, et surtout plus généralement comme ce qui arrive ou ce qui est subi); néanmoins, son rôle dans l'histoire du concept, sa postérité et ses usages ultérieurs, sont, comme nous allons le voir, primordiaux. Il serait abusif de prétendre qu'il forge le concept, c'est plutôt Aristote qui remplira ce rôle. Mais Platon l'utilise dans nombre de ses dialogues de manière générique — le terme a encore un sens très large — en correspondance avec un autre terme, qu'il emploie plus généralement, ἐπιθυμίαι (epithumíai, c'est-à-dire

¹¹ d'après Leibniz Gottfried Wilhelm (1646-1716), Dissertatio de arte combinatoria, in qua, ex arithmeticae fundamentis complicationum ac transpositionum doctrina novis praeceptis exstruitur (1666), Francfort, 1690 (2e éd.), source: Bibliothèque nationale de France, document en ligne, URL: http://classes.bnf.fr/dossitsm/gc188-30.htm>.

¹² Cette rapide revue historique des attitudes présocratiques vis-à-vis de la passion trouve certaines de ses sources dans Fellous Jean-Marc, « A Historical Perspective On Emotion », document en ligne : http://emotion.bme.duke.edu/Emotion/History/Hgeneral.html, n. d.

¹³ Pour une présentation un peu plus détaillée de la théorie humorale, *cf.* ci-dessous, pages 249 et suivante.

les désirs, ce qu'il définira¹⁴ comme les passions de l'âme concupiscible), pour parler de ce que nous comprenons aujourd'hui comme les passions (et que nous traduisons ainsi). C'est donc de façon indirecte, et au départ détournée, que $\pi \acute{\alpha} \vartheta o \varsigma$ a joué un rôle important dans l'histoire des passions.

Nous pouvons voir dans les dialogues de Platon un moment capital dans la constitution des savoirs psychologiques. Il est en effet le premier qui ait véritablement constitué un discours savant sur les émotions aussi développé. De plus, ses conceptions et les approches dans lesquelles elles sont inscrites auront une considérable influence dans la fixation de certains aspects essentiels du sémantisme et des usages de la passion.

Platon élabore une modélisation tripartite de l'âme: trois fonctions sont réparties dans trois lieux du corps. Une partie rationnelle, située dans la tête, doit diriger. Situés dans l'abdomen (à distance de la tête), les désirs forment la part concupiscible de l'âme. Entre les deux, pour protéger la raison du désordre, des désirs et des passions concupiscentes, pour leur faire barrage et les dompter, Platon place une partie irascible de l'âme, le $\vartheta \nu \mu \acute{o}\varsigma$, $thum\acute{o}s^{15}$ dans le cœur.

Précisons immédiatement que cette trichotomie sera reprise et utilisée par Aristote et plus tard — et de façon ininterrompue — dans les théories anthropothéologiques et morales chrétiennes depuis saint Augustin jusqu'aux Temps Modernes : c'est R. Descartes¹⁶, au milieu du XVII^e siècle, qui réunifiera l'âme (en radicalisant l'opposition au corps).

Passions, discours de maîtrise et projet politique

Avant d'entrer plus avant dans cette définition des parties de l'âme et dans la conceptualisation des passions qui en résulte ou qui l'accompagne, il est important de nous arrêter un moment sur certains aspects plus généraux de la démarche platonicienne. Un projet ou des déterminants politiques se trouvent en effet au cœur de l'approche philosophique de Platon, celle-ci étant, comme nous allons le voir, sous-tendue par un discours de *maîtrise*.

De fait, le caractère fondamental de la maîtrise est sous-jacent au questionnement qui structure l'approche de l'âme et la composition qui lui est

¹⁴ Il est sans doute éclairant de considérer les explications linguistiques que Platon propose au sujet de ces termes, d'autant que ce savoir étymologique sert de fondation à la connaissance puisqu'avec Platon, le langage *dit* le monde (*cf.* PLATON, *Cratyle*, 387*c-d*, traduction du grec ancien, introduction et notes par Catherine Dalimier, Paris, Flammarion, coll. GF-Flammarion, 1998, pp. 76-77), et qu'il est un « instrument » de connaissance, permettant, « en démêlant la réalité, de nous en instruire » (*cf.* PLATON, *ibid.*, 388*a-c*, pp. 78-79). Dans cette perspective, Socrate déclare : « *Epithumía* ("désir") non plus n'est pas difficile. Il est clair qu'on a donné ce nom à la force qui va vers le *thumós* (*epì tòn thumón*). Le *thumós* pourrait tenir son nom de *thúsis* ("ferveur"), c'est-à-dire de l'ébullition de l'âme. » (PLATON, *ibid.*, 419*d-e*, p. 145.) Et plus généralement, à propos du vocabulaire émotionnel, *cf.* PLATON, *ibid.*, 419*b*-420*b*, pp. 144-146.

¹⁵ θυμός, thumós signifie littéralement souffle, d'où âme, entendu 1° comme principe de vie et 2° comme principe de la volonté, de l'intelligence, des sentiments et des passions, d'où d'une part, volonté, désir, et d'autre part, cœur considéré comme le siège de l'intelligence, des sentiments et des passions (Cf. BAILLY Anatole, Dictionnaire Grec Français, op. cit., p. 948).

 $^{^{16}}$ À propos du rôle de R. Descartes et de ses conceptions de l'âme et des passions, $\it cf.$ ci-dessous, pages 88-100.

attribuée : pour se faire une conception juste de la nature de l'âme, il faut considérer ses états — $\pi \alpha \vartheta \eta$, $p \acute{a} t h e^{17}$ —, et ses actes ou activités — $\xi \rho \gamma \alpha$, $\acute{e} r g a^{18}$. Plus généralement, définir la nature d'une chose, c'est déterminer sa manière d'agir et de subir ($\emph{i.e.}$ de pâtir). M. Dixsaut explique ainsi la démarche de Platon :

« Chaque être est déterminé par sa puissance d'agir mais aussi de pâtir : n'importe quel être ne peut pas subir n'importe quoi, ni subir l'action de n'importe quoi. Ne peut lui arriver comme accident (páthos) que ce qui convient à sa nature, ce qui est rendu possible par elle. La puissance (dúnamis) a une fonction sélective et manifeste la différence propre à la nature (phúsis) dont elle est la puissance. »¹⁹

L'interrogation platonicienne²⁰ s'appuie donc — quoique de façon implicite — sur un postulat, celui d'une possibilité d'opposer action et passion²¹ ($\pi \acute{\alpha} \vartheta \circ \varsigma$, páthos), c'està-dire de poser de façon pertinente les questions : « qu'est-ce qui agit ? » et « qu'est-ce qui subit ? ». Autrement dit, cette perspective présuppose la faisabilité et l'effectivité d'une stricte répartition de la puissance ou du pouvoir (et donc de la volonté et de la responsabilité), et corollairement non pas un principe physique général d'action-réaction (s'appliquant à des entités qui seraient toujours à la fois agent et agi) mais une opposition entre deux forces dont l'une l'emporte sur l'autre, c'est-à-dire dont l'une agit sur l'autre qui la subit²².

 $^{^{17}}$ πάθη, páthē est le pluriel de πάθος, páthos.

 $^{^{18}}$ « Nous devons donc, en premier lieu, nous faire une conception juste de la nature de l'âme, aussi bien divine qu'humaine, en considérant ses états [πάθη, páthē] et ses actes [ĕργα, érga]; voici le point de départ de cette démonstration. » (Platon, Phèdre, 245c, traduction du grec ancien, introduction et notes par Luc Brisson, Paris, Flammarion, coll. GF-Flammarion, 1989, p. 116). Le même raisonnement sera repris en 270c-d (ibid., pp. 167-168).

¹⁹ Monique Dixsaut *in* PLATON, *Phédon*, traduit du grec ancien par Monique Dixsaut, Paris, Flammarion, coll. GF-Flammarion, 1991, p. 351, note 156.

²⁰ Platon n'a évidemment pas l'exclusivité d'une telle démarche. À plus de vingt siècles de distance, R. Descartes pourra écrire : « Et ie puis dire, auec verité, que la question que vostre Altesse propose, me semble estre celle qu'on me peut demander auec le plus de raison, en suite des escrits que i'ay publiez. Car, y ayant deux choses en l'ame humaine, desquelles depend toute la connoissance que nous pouuons auoir de sa nature, l'vne desquelles est qu'elle pense, l'autre, qu'estant vnie au cors, elle peut agir & patir auec luy; ie n'ay quasi rien dit de cette derniere, & me suis seulement estudié à faire bien entendre la premiere, à cause que mon principal dessein estoit de prouuer la distinction qui est entre l'ame & le corps ; à quoy celle-cy seulement a pû servir, & l'autre y auroit esté nuisible. » (« Lettre CCCII » à Élisabeth du 21 mai 1643, pp. 663-668, in DESCARTES René, Correspondance Juillet 1643-Avril 1647, in Œuvres, t. IV, Paris, Vrin, 1996, p. 664, c'est moi, A.C., qui souligne). La remarque de R. Descartes suggère une piste qu'il serait peut-être intéressant d'explorer davantage - du moins est-ce l'intuition que j'en ai : la distinction entre action et passion n'est-elle pas consubstantielle, dès ses premiers pas, à la démarche métaphysique et corollairement à une volonté de maîtrise? On pourrait en effet mettre en regard de ces conceptions et pratiques de l'efficacité des solutions alternatives, comme celles, par exemple, s'appuyant sur la notion de propension suggérées par JULLIEN François, Traité de l'efficacité, Paris, Grasset & Fasquelle, 1996.

²¹ « Passion » est donc à considérer ici dans son acception première, celle de *passivité*.

²² Cette approche, qui n'est pas particulière à Platon, mais se retrouve encore aujourd'hui dans nos conceptions vernaculaires du fonctionnement d'une force quelconque, a fait l'objet d'une étude approfondie de L. Talmy: TALMY Leonard, « Force Dynamics in Language and Cognition », pp. 49-100, in *Cognitive Science*, vol. 12, n°1, janvier-mars 1988, repris et augmenté, pp. 409-470, in *Toward a Cognitive Semantics: Concept Structuring Systems*, t. 1, Cambridge (MASS.) et Londres, MIT Press, 2000. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un autre chapitre (*cf. infra*, pages 261-262).

Je souhaite en outre insister sur le fait que la volonté de maîtrise apparaît chez Platon dans des dialogues bien antérieurs aux grandes théorisations psychologiques (développées en particulier dans le *Phédon*, le *Phèdre*, la *République* et le *Timée*) ; elle est déjà manifeste dans le *Gorgias*, par exemple :

« Calliclès : Comment conçois-tu cette maîtrise de soi-même ? Socrate : D'une façon très simple et comme tout le monde : elle consiste à être sage et à se dominer [σώφρονα ὄντα καὶ ἐγκρατῆ αὐτὸν ἑαυτοῦ, sôphrona ónta kaì egkratê autòn heautoû], à commander en soi aux plaisirs et aux passions [τῶν ἡδονῶν καὶ ἐπιθυμιῶν, tôn hedonôn kaì epithumiôn]. »²³

Nous pouvons sans doute considérer soit que ce principe lui-même fonde ou traverse l'interrogation philosophique de Platon, soit qu'il est le résultat d'une posture première déclinée dans les différentes réponses fournies aux questions posées. En tout état de cause, Platon postule que dans l'homme, l'autorité doit pouvoir être exercée par l'âme quand elle est sensée²⁴ et que l'arme la plus efficace pour combattre les désirs est la maîtrise de soi, la continence ou ἐγκράτεια, egkráteia²⁵. Ce sont ces principes mettant en jeu une métaphore du pouvoir, de l'autorité et de la maîtrise — je parlerai désormais de « métaphore tyrannique » —, qui se trouvent au cœur de ses théorisations psychologiques et qui les structurent.

« Les passions apparaissent donc d'emblée comme objets d'une surveillance et d'une vigilance nécessaires, et corrélativement, comme objets de déploration (de malheur) si elles viennent à l'emporter sur la partie "naturellement" faite pour commander dans l'âme. De sorte qu'elles se définissent dès l'abord selon la perspective de constitution d'une morale philosophique. »²⁶

Nous pourrons établir un peu plus bas²⁷ un lien entre cette métaphore tyrannique et la condamnation des passions et du corps (comme le fait donc M. Korichi); mais nous verrons de plus que ce lien peut se comprendre comme étant articulé par un principe de *mise à distance*²⁸.

La tyrannie des passions

Le corollaire de l'opposition entre *action* et *passion*, autrement dit du principe d'investigation de base de Platon, conjuguée à cette métaphore tyrannique — dont nous avons vu qu'elle en est l'une des déclinaisons — est simple : les passions sont

²³ PLATON, *Gorgias*, 491*d-e*, traduit du grec ancien par Albert Croiset, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1984, p. 121. J'aurais également pu renvoyer à PLATON, *Protagoras*, 352*e*-353*c*, *ibid.*, p. 54.

²⁴ Cf. Platon, Phédon, 94b, op. cit., p. 268.

²⁵ Cf. Platon, La République, livre IV, 430e, traduction du grec ancien, introduction et notes par Robert Baccou, Paris, Garnier, coll. GF-Flammarion, 1966, p. 182.

²⁶ KORICHI Mériam, Les passions, Paris, Flammarion, 2000, p. 13.

²⁷ Cf. ci-dessous, pages 41-44.

²⁸ Cf. infra, pages 44-53.

« tyranniques »²⁹ et il faut tyranniser ce qui tyrannise. Il en découle une théorie psychologique qui est, dans tous les textes de l'Académicien que j'ai pu consulter (principalement *La République*, le *Phédon* et le *Timée*, mais pas uniquement³⁰), avant tout au service, ou au moins dans un étroit rapport de dépendance avec un projet politique autoritaire³¹. Selon les termes de Platon, l'âme donne son modèle à la cité idéale ; j'ai commencé à montrer en quoi c'est plutôt la cité idéale qui donne sa forme à l'âme. En effet, ce qui structure la conceptualisation de l'âme c'est d'une part la métaphore tyrannique (en tant, notamment, qu'elle dérive de l'*interrogation* platonicienne même) et d'autre part l'analogie que Platon établit (ou reprend) entre l'âme et la cité.

Généralement, chez Platon, c'est donc le caractère tyrannique des passions qui est affirmé : les ἐπιθυμίαι (epithumíai, c'est-à-dire les passions de l'âme concupiscible) sont un « maître rageur et sauvage »³²² ou encore des « maîtres innombrables et furieux »³³; plus loin est fait mention du « tyran Éros »³⁴, etc. Toutefois l'un des passages de Platon présentant l'âme humaine où le projet politique est le moins apparent est sans doute celui où est donné une définition de l'homme comme un composé d'une bête multiforme, d'un lion et d'un homme³⁵ et où donc les passions sont décrites comme une créature monstrueuse, « une espèce de bête multiforme et polycéphale, ayant, disposées en cercle, des têtes d'animaux dociles et d'animaux féroces, et capable de changer et de tirer d'elle-même tout cela »³6. Cependant cette monstruosité conférée aux passions semble surtout justifiée, en tant que recours rhétorique, par la volonté plus ou moins explicite de dénoncer le caractère tyrannique qui leur est attribué, de même que Platon n'évoque pas la « bête

²⁹ Cf. Platon, Phèdre, 238a-c, op. cit., p. 103.

³⁰ Cf. par exemple Gorgias, 504d et sqq.

³¹ Ce qui explique sans doute aussi que cette psychologie autoritaire soit si normative : telle partie de l'âme doit avoir telle fonction, *etc*.

³² PLATON, *La République*, op. cit., livre I, 329c, p. 77.

³³ Platon, *id.*, 329*d*, p. 77.

³⁴ Platon, *ibid.*, livre IV, 573e, 574a sqq., pp. 335, 336 sqq.

³⁵ PLATON, *ibid.*, livre IX, 588*b*-590*a*, pp. 352-353. Cette définition réflexive est hautement problématique. Il faudrait en effet, pour plus de clarté, la gloser ainsi : « l'homme1 est un composé d'une bête multiforme, d'un lion et d'un homme₂ ». Le danger politique d'un tel raisonnement auto-réflexif réside notamment dans le fait qu'il permet (pour ne pas dire qu'il implique) des conclusions inacceptables en jouant sur l'assimilation des deux termes soi-disant identiques. Ainsi, la personne qui se verra contester son humanité₂ - c'est-à-dire ici sa rationalité - se verra automatiquement contester son humanité₁ - c'est-à-dire son appartenance à la communauté humaine (nous verrons dans un autre chapitre comment ce raisonnement, qui n'aura plus rien d'abstrait ou de supputatif, sera repris et mis en œuvre jusqu'à notre époque contemporaine, cf. infra, pages 179-190 mais aussi 358-367). Autrement dit, il s'agit d'une machine à fabriquer de l'exclusion, de l'apartheid, car ce raisonnement se fonde sur une pensée totalitaire - totalitaire, dans le sens où elle présuppose 1° que l'homme a une nature, une essence, une définition (ce qui soulève la question des modalités de négociation, d'accord sur cette définition), et 2° (ce second point étant étroitement lié au premier) que l'homme est (ou doit être) rationnel, toujours et uniquement rationnel. En tout état de cause, la motivation de la formule de Platon est quand même foncièrement politique puisqu'elle aboutit à une définition de la justice s'obtenant en donnant « à l'homme intérieur la plus grande autorité possible sur l'homme tout entier » (PLATON, ibid., 589b-c, p. 353).

³⁶ PLATON, *ibid.*, livre IX, 588c, p. 352.

sauvage »³⁷ à laquelle est assimilée l'âme concupiscible (ἐπιθυμητικόν, *epithumētikón*) sans rappeler qu'elle est « enchaînée » et placée sous la domination de la raison.

L'analogie entre l'âme et la cité

De façon beaucoup plus fréquente et développée, c'est un propos et une phraséologie politiques nettement plus explicites qui encadrent le discours sur l'âme en général et sur les passions en particulier. Pour être plus précis, une analogie et même une homologie entre l'âme et la cité sont souvent établies, soutenues, défendues, ou brandies comme argument — mettant tour à tout l'accent sur deux aspects: un parallélisme des structures et une identité du principe de fonctionnement qui s'étayent l'un l'autre.

Ainsi dans le *Timée*, où il définit toute une géographie corporelle de l'âme et de ses différentes parties, c'est un lexique et des images très anthropomorphisants qu'emploie Platon, transformant le corps en collectif social et en paysages urbains :

« Ainsi la partie de l'âme qui participe au courage et à l'ardeur, celle qui cherche la victoire, ils [les dieux jeunes chargés de façonner un corps pour l'âme] l'établirent plus près de la tête, entre le diaphragme et le cou, pour qu'elle prêtât l'oreille à la raison, et pût se joindre à elle pour contenir par la force la meute des désirs, toutes les fois que ces derniers refuseraient tout net de se soumettre aux prescriptions transmises par la raison du haut de la citadelle. Quant au cœur, le nœud des veines et la source du sang qui circule impétueusement à travers tous les membres, ils l'établirent au poste de garde, pour que, quand la partie agressive bouillirait de colère, parce que la raison aurait signalé qu'une action injuste se prépare du côté des membres à l'extérieur ou encore qu'une action injuste trouve son origine dans les appétits à l'intérieur, aussitôt, à travers l'ensemble du réseau de passages étroits, tout ce qui dans le corps est capable de sensation, tout ce qui est susceptible de percevoir avertissements et menaces devienne docile et suive en tout la partie la meilleure, lui permettant ainsi de dominer sur tous les membres »38.

Dans le livre IV de *La République*, la comparaison entre l'âme et la cité fait cette fois l'objet d'un long développement :

« Eh bien! repris-je, lorsque deux choses, l'une plus grande, l'autre plus petite, sont appelées du même nom, sont-elles dissemblables, en tant qu'appelées du même nom, ou semblables ?

Semblables

Donc l'homme juste, en tant que juste, ne différera point de la cité juste, mais il lui sera semblable.

Oui

Mais la cité nous a paru juste quand chacune de ses trois parties s'occupait de sa propre tâche; tempérante d'autre part, courageuse et sage par les dispositions et les qualités de ces mêmes parties.

 $^{^{37}}$ PLATON, *Timée*, 70e, traduit du grec ancien par Luc Brisson, Paris, Flammarion, coll. GF-Flammarion, 1996, p. 184.

³⁸ PLATON, *ibid.*, 70*a-c*, pp. 183-184 (c'est moi, A.C., qui souligne).

C'est vrai, dit-il.

Par suite, mon ami, nous estimerons pareillement que l'individu, si son âme renferme ces mêmes parties, mérite, en vertu des mêmes dispositions, les mêmes noms que la cité.

C'est de toute nécessité. »39

Ou encore:

« N'y a-t-il pas grande nécessité de convenir qu'en chacun de nous se trouvent les mêmes formes et les mêmes caractères que dans la cité ? »⁴⁰

Et un peu plus loin:

« Tu comprends parfaitement ce que je veux dire ; mais fais-tu en outre cette réflexion ?

Laquelle?

Que c'est le contraire de ce que nous pensions tout à l'heure qui se révèle à nous au sujet de l'élément irascible. Tout à l'heure, en effet, nous pensions qu'il se rattachait à l'élément concupiscible, tandis que maintenant nous disons qu'il s'en faut de beaucoup et que, bien plutôt, quand une sédition s'élève dans l'âme, il prend les armes en faveur de la raison.

Assurément.

Est-il différent de la raison, ou l'une de ses formes, de sorte qu'il n'y aurait pas trois éléments dans l'âme, mais deux seulement, le rationnel et le concupiscible ? Ou bien, de même que trois classes composaient la cité — gens d'affaires, auxiliaires et classe délibérante — de même, dans l'âme, le principe irascible constitue-t-il un troisième élément, auxiliaire naturel de la raison quand une mauvaise éducation ne l'a point corrompu ?

Il y a nécessité, répondit-il, qu'il constitue un troisième élément. » [...]

« Voilà donc, repris-je, ces difficultés péniblement traversées à la nage, et voilà bien reconnu qu'il y a dans la cité et dans l'âme de l'individu des parties correspondantes et égales en nombre »⁴¹.

Enfin:

« Ainsi, Glaucon, nous dirons, je pense, que la justice a chez l'individu le même caractère que dans la cité.

Cela aussi est de toute nécessité.

Or nous n'avons certainement pas oublié que la cité était juste du fait que chacune de ses trois classes s'occupait de sa propre tâche.

Il ne me semble pas que nous l'ayons oublié.

Souvenons-nous donc que chacun de nous également, en qui chaque élément remplira sa propre tâche, sera juste et remplira lui-même sa propre tâche.

³⁹ PLATON, La République, livre IV, 435a-c, op. cit., p. 187.

⁴⁰ PLATON, *ibid.*, livre IV, 435*e*, p. 188.

⁴¹ PLATON, *ibid.*, livre IV, 440*d*-441*a* et 441*c*, pp. 193-194.

Oui, certes, il faut s'en souvenir.

Dès lors, n'appartient-il pas à la raison de commander, puisqu'elle est sage et a charge de prévoyance pour l'âme tout entière, et à la colère d'obéir et de seconder la raison ?

Si, certainement »42.

Composition tripartite de l'âme et domination

Platon propose donc une composition de l'âme et détaille ensuite cette structure, composée de trois éléments (« concupiscible », « irascible » et « raisonnable » ou « rationnel ») : « nous comprenons par l'un, nous irritons par l'autre, désirons par un troisième les plaisirs de la nourriture, de la reproduction et tous ceux de même famille »⁴³. Et de cette structure calquée sur un ordre politique découle, après avoir précisé la composition de cette tripartition (439*a*-441*d*), une répartition des rôles entre les âmes :

« Dès lors, n'appartient-il pas à la raison [λογιστια $\tilde{\omega}$, $logistik\hat{o}$] de commander, puisqu'elle est sage et a charge de prévoyance pour l'âme tout entière, et à la colère [θυμοειδεῖ, $thumoeide\hat{i}^{44}$] d'obéir et de seconder la raison ?

Si, certainement. »45

Ce que nous pouvons remarquer ici, c'est que l'élément rationnel ou raisonnable de l'âme doit commander à « l'âme tout entière ». Or ce principe tyrannique de la raison est également repris un peu plus loin, en conclusion de la démonstration :

« Or çà, donc, examine maintenant ceci : l'âme n'a-t-elle pas une fonction que rien d'autre qu'elle ne pourrait remplir, comme de surveiller, commander, délibérer et le reste ? Peut-on attribuer ces fonctions à autre chose qu'à l'âme, et n'avons-nous pas le droit de dire qu'elles lui sont propres ?

On ne peut les attribuer à aucune autre chose. »46

Ceci doit nous inciter à considérer que l'argument est primordial et central pour Platon. Et de fait, comme je l'ai déjà signalé plus haut⁴⁷, nous le retrouverons dans plusieurs autres dialogues. Mais afin de nous assurer que, bien plus qu'être primordial, cet axiome — la version de la métaphore tyrannique focalisée sur l'âme rationnelle — commande et justifie la démonstration, il faut que nous entrions davantage dans l'analyse du raisonnement proposé par Platon.

-

⁴² PLATON, *ibid.*, pp. 194-195.

⁴³ PLATON, *ibid.*, livre IV, 436*a-b*, p. 188.

⁴⁴ θυμοειδεῖ, thumoeideî signifie irascible, littéralement ce qui est d'un caractère résolu ou courageux (cf. BAILLY Anatole, Dictionnaire Grec Français, op. cit., p. 948).

⁴⁵ PLATON, *La République*, livre IV, 441*e*, *op. cit.*, pp. 194-195.

⁴⁶ PLATON, *ibid.*, livre I, 353*d*, p. 103.

⁴⁷ Cf. ci-dessus, page 32.

B. Williams s'est intéressé à la construction de la correspondance entre la *micropolis* psychique et la *macropolis* politique déployée dans le livre IV de la *République*. Platon y revendique une homologie de structure entre l'âme et la cité (telles qu'il les conçoit) en s'appuyant d'abord sur un argument de transfert de qualité du composant au composé :

« N'y a-t-il pas grande nécessité de convenir qu'en chacun de nous se trouvent les mêmes formes et les mêmes caractères que dans la cité ? Aussi bien n'est-ce point d'ailleurs qu'ils viennent à cette dernière. Il serait, en effet, ridicule de penser que le caractère irascible de certaines cités n'a pas son origine dans les particuliers qui ont la réputation de le posséder, comme les Thraces, les Scythes et presque tous les peuples du Nord — ou qu'il n'en est pas de même pour l'amour du savoir, que l'on pourrait principalement attribuer aux habitants de notre pays, ou pour l'amour des richesses, qu'on prêterait surtout aux Phéniciens et aux Égyptiens. »⁴⁸

Notons au passage — et nous aurons l'occasion d'y revenir⁴⁹ — que, selon R. Baccou⁵⁰, Platon reprend à Hippocrate l'argument de l'influence des climats sur le caractère des hommes et leurs institutions politiques (cette idée sera promise à une longue histoire : après Jean Bodin à la fin du XVI^e siècle, Montesquieu reprendra, lui aussi, ce raisonnement). B. Williams synthétise le raisonnement élaboré par Platon de la façon suivante :

• (*A*) : une cité est juste si et seulement si les individus qui la composent le sont.

Il note que cette règle *tout-partie* fonctionne ici (c'est-à-dire plutôt que la proposition ne choque pas), sans toutefois pouvoir s'appuyer sur une universalité ou une automaticité (parfois cette « logique » ne fonctionne pas, par exemple si nous remplaçons *juste* par *grande*). Ensuite, Platon décline la proposition (*A*) en une proposition (*B*) :

• (*B*) : la composition/harmonie de la cité doit se retrouver dans chaque individu et *vice versa*.

Toutefois pour la réciproque (le *vice versa*), seuls les « meilleurs » individus sont considérés, et ces meilleurs sont pour Platon les intellectuels. En outre, lorsqu'il s'agit d'examiner la justice de la cité idéale, son harmonie⁵¹, Platon applique ici deux règles distinctes aux différentes catégories sociales : en ce qui concerne les gardiens, il est fait référence aux *effets* bénéfiques de leur φρονησις, *phronēsis* (tempérance, modération); mais pour les autres, ce qui rend la cité juste, ce n'est pas une

⁴⁸ PLATON, *ibid.*, livre IV, 435*e*, p. 188.

⁴⁹ Cf. infra, pages 131-137 et 161-164 (à propos de la passion considérée comme moteur de l'action) et page 134 (au sujet de Montesquieu).

⁵⁰ Cf. Robert Bacou in Platon, La République, op. cit., pp. 413-414, note 251.

⁵¹ *Cf.* Platon, *ibid.*, livre IV, 433*c-d*, p. 185.

caractéristique des individus, mais simplement un *fait*, celui que chacun s'occupe de ses affaires et devoirs⁵², c'est-à-dire que chacun se conforme à l'ordre établi. Autrement dit, la cité est juste lorsque d'une part, ceux qui doivent se dominer et dominer dominent et se dominent, et d'autre part, ceux qui doivent obéir obéissent.

Le raisonnement ne suit donc pas la logique syllogistique attendue ; et après cette analyse, la démarche rhétorique de Platon apparaît plus clairement : « The use of the analogy, it begins to seem, is to help Plato to have it both ways. »⁵³ L'enjeu est notamment pour Platon de pouvoir justifier que les désirs et passions de la foule et du vulgaire soient maîtrisés par les désirs et la sagesse de l'individu supérieur⁵⁴ :

« The use of the analogy is supposed in the upshot to justify the supreme rule of a logistic element in the city, where this element is identified as a class of persons; and it justifies it by reference to the evident superiority of a soul in which the logistic element controls the wayward and chaotic desires. But this will work only if the persons being ruled bear a sufficient resemblance to wayward and chaotic desires—for instance, by being persons themselves controlled by wayward and chaotic desires. And if they are enough like that, the outcome of Plato's arrangements will be less appealing than first appears. »⁵⁵

La psychologie platonicienne, et notamment la composition de l'âme (d'où découle la notion de *passion*), est donc indissociable de la pratique et de la promotion d'un fonctionnement politique dont nous venons de voir que ses principes étaient à la fois autoritaires et réactionnaires. Or entre l'âme et la cité telles que Platon les rapproche, les rétroactions sont complexes, au point de souvent brouiller la distinction permettant de savoir laquelle détermine l'autre. Car c'est de ce rapprochement micro- et macropolitique que résultent non seulement la tripartition de l'une et de l'autre, mais également, dans la cité comme dans l'âme, la classification en métiers (c'est-à-dire en *fonctions*) et en motivation (autrement dit en *causes*), à laquelle correspond donc la typologie en classes sociales et en caractères psychologiques :

« At no point, we must remember, does the structure present a simple contrast of the psychological and the political, for on both sides of that divide we have two sorts of thing: elements, and a whole which is affected by those elements. On the political side we have classes, and a state which is affected by which class is predominant among them (hence the 'predominant section rule' we have already looked at); the theory is supposed to yield both an analysis and a typology of states. On the psychological side, we have 'parts of the soul', and persons in which one 'part' or another is dominant; this yields, first, a classification of motives within the individual, and, second, a typology of character. The difficulties we have just been considering, about the epithymetic class,

⁵² Cf. Williams Bernard, «The Analogy of City and Soul in Plato's Republic», pp. 255-264, in Fine Gail (éd.), Plato 2. Ethics, Politics, Religion, and the Soul, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 258.

⁵³ WILLIAMS Bernard, *id*.

⁵⁴ Cf. Platon, La République, 431b-d, op. cit., p. 183.

⁵⁵ WILLIAMS Bernard, « The Analogy of City and Soul in Plato's Republic », op. cit., pp. 258–259.

are generated across the political-psychological boundary, in the relations that Plato finds between, on the one hand, the working class and a state dominated by that class, and on the other hand, epithymetic motivation and a character dominated by such motivation. In the case of the $\vartheta\nu\muo\epsilon\iota\delta\dot{\epsilon}\varsigma$, the most interesting difficulty (it seems to me) breaks out earlier, in the relations between the type of motivation that is represented by this 'part of the soul' and the type of character that is produced by its predominance. Once the type of character is established, the political consequences follow, granted Plato's general outlook, fairly easily. Indeed, it is just the appropriateness of those consequences that seems to dictate the connection of ideas on the psychological side; whatever may be the case elsewhere in the *Republic*, here the political end of the analogy is dictating certain features of the psychological end. »⁵⁶

Le discours de maîtrise

Si l'ambition ou du moins les enjeux politiques de la théorie psychologique de Platon sont établis, il s'agit maintenant d'en explorer les développements et les connexions (internes et externes). Mais avant d'étudier comment Platon parle du corps et des passions, attardons nous sur les principes et les enjeux de ce discours.

Nous l'avons vu, Platon use largement de la métaphorisation. Or comme l'explique J. Schlanger⁵⁷, le recours à des métaphores s'articule autour de deux foyers de dicibilité qui définissent mutuellement leurs modalités. Le premier, conceptuel, touche aux structures qui peuvent être dégagées de l'objet comparant (ou y être consensuellement attribuées). Le second, argumentatif ou rhétorique, concerne l'organisation du discours, à savoir les objectifs de l'argumentation : « On recourt à des métaphores pour étayer une cause, pour établir un point. On développe les appuis et les assises qui faciliteront l'adhésion »⁵⁸. Bien évidemment les arguments, c'est-à-dire les structures et les valeurs attribuées à l'objet — en l'occurrence, la psyché —, sont conçus et choisis en fonction de la thèse qui l'ont cherche à établir.

Le corps ou la psyché mobilisés métaphoriquement par un discours (dont l'identification est toujours à débattre — ici des théories scientifiques ou politiques ?) sont déterminés par la focalisation adoptée par ce discours, c'est-à-dire ce qu'il met en lumière et porte à l'attention des interlocuteurs en même temps qu'il plonge dans les ténèbres et l'oubli ce qu'il ne dit pas, et non pas par une structure du « corps-en-soi » ou de la « psyché-en-soi » (exempts de propriétés ou de schémas normatifs et existant avant toute mobilisation dans un *au-delà* méta-physique auquel seul le philosophe aurait accès tout en pouvant en rendre compte aux communs des mortels). Autrement dit, comme l'écrit J. Schlanger⁵⁹, il est impropre de croire que l'on puisse tirer à partir des schémas rationalisateurs du corps ou de l'organisme quelque inférence que ce soit sur ses hypothétiques propriétés. Au contraire, « son

⁵⁶ WILLIAMS Bernard, *ibid.*, pp. 262–263.

⁵⁷ Cf. SCHLANGER Judith, Les métaphores de l'organisme, op. cit., pp. 31-33.

⁵⁸ SCHLANGER Judith, *ibid.*, p. 33.

⁵⁹ Cf. Schlanger Judith, ibid., p. 259.

relief conceptuel dépend étroitement de son usage rhétorique, car ce sont les arguments que l'on souhaite puiser dans cette notion qui pour une bonne part la dessinent »⁶⁰.

Car, en somme, l'analogie du corps (ou, de façon plus générale, celle du microcosme) « se prête à des argumentations divergentes selon qu'on met l'accent sur l'interdépendance dans une vie commune, sur la coordination spontanée des fonctions différenciées ; ou au contraire qu'on lit la différenciation comme une hiérarchie naturelle, une fatalité sociale, une subordination politique. Qu'on lui donne une valeur autoritaire ou solidariste, aristocratique ou démocratique, cette analogie, au niveau des façons de parler courantes, fournit une sorte de canevas éprouvé comme traditionnel »61.

Les versions du corps sont pourtant multiples, potentiellement innombrables même. La métaphore peut servir à cautionner la hiérarchie, le commandement ou le pouvoir de certaines instances sur d'autres, hétéronomes. Ou bien à montrer, non plus un rapport de domination/obéissance, mais combien, dans un tout, rien n'est méprisable, les parties les plus humbles étant aussi nécessaires au fonctionnement du tout. De l'unité ou de l'ensemble, on retient alors moins la hiérarchie des éléments que leur cohésion ou la solidarité qui les relie. Le corps peut encore être convoqué en concevant la corporalité comme la pure figure typique de la complexité différenciée : les organes sont tous différenciés et ont chacun leur fonction propre (image qui peut même être métaphoriquement ou implicitement étendue à : si chacun ne respecte pas sa fonction, le tout est menacé — comme si ces fonctions et cet irrespect avaient un sens en soi...). On le voit bien ici (et l'énumération est loin d'être exhaustive), l'utilisation de la métaphore pour défendre une thèse provoque une re-création idéologique du corps et de sa soidisant « naturalité » avant même sa mobilisation politique dans l'image⁶².

D'autre part, le projet intellectuel politique va de pair chez Platon, comme nous venons de l'esquisser, avec une très forte *hiérarchisation* fonctionnelle et axiologique des différentes parties de l'âme, c'est-à-dire un réinvestissement de l'*a priori* négatif à l'égard des passions : « lorsqu'une âme et un corps sont ensemble, la nature prescrit à l'un d'être asservi et commandé, à l'autre de commander et de diriger »⁶³. Autrement dit, comme l'exprime M. Labrune, « l'âme commande, le corps obéit »⁶⁴. Une opinion similaire se retrouvera d'ailleurs chez Aristote : « Les rapports qui existent sont, à peu près, ceux de l'ouvrier à son outil, de l'âme au corps, du maître et de l'esclave »⁶⁵.

⁶⁰ SCHLANGER Judith, *ibid.*, p. 31.

⁶¹ SCHLANGER Judith, *ibid.*, p. 194.

⁶² Cf. aussi et pour d'autres exemples, FOX KELLER Evelyn, Le Rôle des métaphores dans les progrès de la biologie, op. cit., passim.

⁶³ PLATON, Phédon, 79e-80a, op. cit., p. 243.

⁶⁴ LABRUNE Monique, « États d'âme. Le corps dans la philosophie de Platon », pp. 27-47, *in* GODDARD Jean-Christophe et LABRUNE Monique (dirs), *Le corps*, Paris, Vrin, 1992, p. 43.

⁶⁵ ARISTOTE, Éthique de Nicomaque, livre VIII, chapitre XI, 6, traduction, préface et notes de Jean Voilquin, Paris, Garnier, GF-Flammarion, 1965, p. 225. Cf. aussi ARISTOTE, Politique, livre I, 1254b6, texte établi et traduit par Jean Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres, 1960, p. 19: « Il est donc possible, disons-nous, d'observer d'abord dans tout vivant l'autorité d'un maître d'esclaves et celle d'un homme d'État, car

Cette hiérarchisation peut du reste prendre d'autres formes. Tout d'abord grâce à une répartition ou une opposition des qualités associées à l'âme (*i.e.* sa partie raisonnable) et au corps (auquel est assimilée l'âme concupiscible, c'est-à-dire les passions) :

« ce qui est divin, immortel, objet pour l'intelligence, qui possède une forme unique, qui est indissoluble et toujours semblablement même que soi-même, voilà ce avec quoi l'âme offre le plus de ressemblance. En revanche, ce qui est humain, mortel, inaccessible à l'intelligence, multiforme, sujet à dissolution, et qui jamais n'est même que soi, c'est au contraire avec cela que le corps offre le plus de ressemblance »⁶⁶.

La condamnation du corps : corps-prison et passion-pharmakon

Ensuite, Platon profite de la similitude en grec entre les termes pour comparer, à de nombreuses reprises, le corps $(\sigma \tilde{\omega} \mu \alpha, s \hat{o} m a^{67})$ à un tombeau $(\sigma \tilde{\eta} \mu \alpha, s \hat{e} m a)$, mais aussi, et au-delà de la simple consonance, à une prison :

« C'est ainsi qu'un jour, j'ai entendu dire à un homme savant que notre vie présente est une mort, que notre corps est un tombeau »⁶⁸.

Ailleurs, il s'agit de « se délier du corps comme on se délie de ses chaînes »⁶⁹, ou encore :

« [...] elle était, cette âme, tout bonnement enchaînée à l'intérieur d'un corps, agrippée à lui, contrainte aussi d'examiner tous les êtres à travers lui comme à travers les barreaux d'une prison au lieu de le faire ellemême et par elle seule »⁷⁰.

Ces associations du corps, et corollairement des passions, à des entités connotées très négativement s'inscrivent en conformité avec le préjugé négatif qui était déjà présent chez les Présocratiques et qui, sans doute, reste très prégnant dans l'univers socioculturel de Platon. La philosophie platonicienne conserve donc, prolonge et

l'âme commande au corps avec l'autorité d'un maître et l'intellect commande au corps avec l'autorité d'un homme d'État ou d'un roi. Ici il est évident que la soumission à l'âme est aussi naturelle et avantageuse pour le corps que la soumission à l'intellect et à la partie raisonnable l'est pour la partie affective, tandis que leur égalité ou l'inversion de leurs rapports leur est à tous nuisible. »

⁶⁶ PLATON, Phédon, 80b, op. cit., p. 243.

⁶⁷ « Ce terme, qui désigne dans une tradition postérieure le corps en général, ne s'applique chez Homère qu'à la dépouille mortelle, et devrait en toute rigueur être traduit par "cadavre" » (LOAYZA Daniel, « Corps ou âme : d'Homère à Pythagore », pp. 9-26, *in* GODDARD Jean-Christophe et LABRUNE Monique (dirs), *Le corps, op. cit.*, p. 11, note).

⁶⁸ PLATON, Gorgias, 493a, op. cit., p. 122.

⁶⁹ PLATON, *Phédon*, 67d, op. cit., p. 218.

⁷⁰ PLATON, *ibid.*, 82e, p. 248. La même image se retrouve encore dans le *Phèdre*, 250c, et dans le *Cratyle*, 400c-d.

peut-être même radicalise une position de méfiance et un regard négativisant vis-àvis des passions⁷¹.

Dans le même ordre d'idées, mais suivant une perspective inversée par rapport au corps-prison, l'âme concupiscible devient ce qui, dans l'âme, lui est extérieur. Ce caractère paradoxal trouve aisément une explication de par le recours à l'autoréférence (rappelons que l'âme, de même que l'homme, sont définis de façon réflexive ou autoréférentielle⁷²). En effet, le recours à l'autoréférence aboutit très facilement à des propositions aporétiques lorsque les mots sont considérés selon une perspective ensembliste traditionnelle (assimilant éléments et classes), l'exemple le plus élémentaire étant sans doute le paradoxe d'Épiménide le Crétois selon qui les Crétois sont des menteurs⁷³.

Mais si les passions sont paradoxales chez Platon, c'est aussi précisément parce qu'elles viennent brouiller la distinction entre le *dedans* et le *dehors*, entre l'*intériorité* et le monde *extérieur*. Autrement dit, l'âme concupiscible, ouverte ou offerte à l'extérieur, est caractérisée par sa passivité, son hétéronomie — contrairement à la raison, autonome et réflexive, qui « sait » repousser l'extérieur :

« En effet, cette espèce d'âme [l'âme concupiscible] reste toujours passive et, du fait qu'elle a été renfermée en elle-même et sur elle-même, avec la seule faculté de repousser le mouvement qui vient de l'extérieur et de n'user que du sien propre, la nature à sa naissance ne lui a pas accordé de connaître quelque chose d'elle-même et de raisonner. Voilà pourquoi, bien que cette espèce vive et ne soit pas autre chose qu'un vivant, immobile et enraciné, elle demeure fixe, incapable de se mouvoir par ellemême. »⁷⁴

De façon analogue, Platon soutient dans le *Phèdre*⁷⁵ que les hommes peuvent être mis hors d'eux-mêmes par le plaisir. Dans tous les cas, les passions sont donc ce qui

⁷¹ J'avais signalé plus haut un autre point à propos des positions antérieures à Platon, qui concernait les liens entre les passions et les quatre éléments. Si Platon adopte une cosmologie fondée sur des théories tétraélémentaires répandues à son époque (cf. par exemple PLATON, Timée, 31b-32c, op. cit., pp. 120-121), il ne semble toutefois pas reprendre les rapports que certains penseurs présocratiques avaient établis entre théories psychologiques et théories tétraélémentaires. Cette relation, que nous retrouverons plus tard, en particulier par le biais de la théorie médicale des humeurs, nous revient donc, en contournant l'héritage platonicien, via Aristote et surtout par les Stoïciens (nous verrons que les passions sont considérées comme des maladies dans leurs théories).

⁷² *Cf.* par exemple Platon, *Phédon*, 93*d*-95*a*, *op. cit.*, pp. 267-269 où le raisonnement porte alternativement sur l'âme considérée comme un tout ou comme une partie de l'âme, et la définition de l'homme déjà mentionnée ci-dessus (*cf.* note 35, page 33) : « l'homme est un composé d'une bête multiforme, d'un lion et d'un homme » (Platon, *La République*, livre ix, 588*b*-590*a*, *op. cit.*, pp. 352-353).

 $^{^{73}}$ Ce point sera peut-être plus explicite encore si nous procédons à partir d'un exemple plus élaboré que le paradoxe d'Épiménide le Crétois, une illustration que je dérive de celui proposé par le mathématicien Bertrand Russell (puisque ces questions ont fait l'objet d'un traitement mathématique au tournant du XXe siècle). Si nous considérons qu'un catalogue de livres est lui-même un livre et qu'il cite des livres (le catalogue symbolisant donc ici un ensemble, et la relation d'appartenance à cet ensemble étant signalée par le fait pour un livre d'être cité par le catalogue), nous pouvons nous poser la question (Q): « le catalogue des catalogues qui ne se citent pas se cite-t-il ? ». Dans cet exemple, les catalogues en tant qu'*élément* ne sont pas distingués des catalogues en tant que *classe*, ce qui provoque l'indécidabilité de la proposition répondant à la question (Q).

⁷⁴ PLATON, *Timée*, 77b, op. cit., p. 95.

⁷⁵ Cf. Platon, Phèdre, 259b-c, op. cit., p. 139.

menace ou abolit la séparation, soit en faisant du dehors un dedans, soit en faisant du dedans un dehors. La condamnation des passions tient donc aussi, pour reprendre la notion étudiée en détail par J. Derrida, à leur fonctionnement *pharmakologique*⁷⁶:

« Appréhendé comme mélange et impureté, le *pharmakon* agit aussi comme l'effraction et l'agression, il menace une pureté et une sécurité intérieures. Cette définition est absolument générale et se vérifie même dans le cas où un tel pouvoir est valorisé. »⁷⁷

Pour Platon, le monde tel qu'il est perçu, le monde sensible, est chaos⁷⁸, i.e. un univers d'opinions fluctuantes et contradictoires, peu fiables et dangereuses. La démarche philosophique platonicienne fondamentale consiste dès lors à abstraire un monde (non sensible) de la sphère politique (c'est-à-dire le domaine de ce qui est discutable), à contester toute existence véritable et toute légitimité à cette dernière afin d'imposer le monde abstrait – auquel seul le philosophe a accès – comme champ pratique et politique⁷⁹. Le monde sensible étant stigmatisé comme contradictoire et fluctuant (nous avons vu que les passions - substituts du macrocosme au sein du microcosme - sont instaurées comme un désordre psychologique, lui-même étant présenté comme une révolte, une sédition, un conflit intérieur80), Platon s'efforce de lui substituer un monde idéel stable, unique et univoque. Il s'agit donc d'une pensée de la nécessité, donc d'une pensée politique (disant comment les choses, le monde, doivent être), prenant pour étendard la rationalité – une rationalité qui existerait a priori, sans avoir besoin d'être élaborée, et qui est entendue suivant un principe de non-contradiction impliquant une position qui impose des réponses excluant toute alternative, et un principe d'identité, posant qu'une chose est bien elle-même (c'est-à-dire stable), et forcément elle-même (autrement dit, elle ne peut pas ne pas être ce qu'elle est).

Pour revenir au sujet qui nous occupe, la passion, notons ici un point, dont seule la cohérence avec ce qui précède nous intéresse pour l'instant, et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir en détail plus loin. La puissance du *pharmakon*,

⁷⁶ Foncièrement instable, le *pharmakon* est la drogue, c'est-à-dire tout à la fois le remède et le poison, ou plus généralement l'entité ambiguë et dangereuse dont tout l'art est celui du dosage et de l'usage, contrairement à ce qui serait bon ou mauvais *en soi*. Le texte de J. Derrida indiqué à la note 77 reste une référence majeure au sujet du *pharmakon*, mais pour une présentation succincte du concept ainsi qu'une illustration de sa déclinaison et des problèmes — des hantises — qu'il illustre dans nos sociétés très influencées par les habitudes de pensée platoniciennes, *cf.* par exemple STENGERS Isabelle, *Cosmopolitiques*, 7 tomes, Paris et Le Plessis-Robinson (92), La Découverte / Les Empêcheurs de penser en rond, 1996-1997, tome 1, « La guerre des sciences », pp. 52-55.

⁷⁷ DERRIDA Jacques, « La pharmacie de Platon », pp. 74-197, in DERRIDA Jacques, *La Dissémination*, Paris, Le Seuil, 1972, p. 159.

⁷⁸ Cf. ci-dessous, page 49 et particulièrement la note 96.

⁷⁹ Cf. ce que B. Latour a appelé, reprenant le nom de l'allégorie proposée par Platon, le mythe de la Caverne et l'analyse qu'il en propose in LATOUR Bruno, Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie, Paris, La Découverte, 1999, pp. 23-24 et passim. Nous reviendrons sur ce point plus loin, pages 66 et suivante, et dans le dernier chapitre, pages 441-448 (cf. en particulier à partir de la page 446).

⁸⁰ Cf. Platon, La République, livre IV, 444b, op. cit., p. 197. La métaphore est aujourd'hui encore largement utilisée.

son efficace, sa *dynamis*, sont ambiguës. « Or cette ambiguïté, Platon [...] veut la maîtriser, en dominer la définition dans l'opposition simple et tranchée : du bien et du mal, du dedans et du dehors, du vrai et du faux, de l'essence et de l'apparence. »⁸¹ Dans l'énumération des contrastes que propose ici J. Derrida, le dernier assure une fonction spécifique, distincte de celle des autres.

L'opposition entre apparences (auxquelles Platon assimile l'opinion) et vérité (à laquelle il identifie le savoir⁸²) permet en effet de répartir l'ambiguïté et de trancher, justement, autrement dit d'exercer le contrôle là où, dans le cas du pharmakon, ce n'est pas possible. Ainsi dans une logique platonicienne le pharmakon est-il bon, pur, vrai, etc. en apparence, mais en vérité mauvais, impur, faux, etc. Cette opposition entre apparences et vérité, à propos du pharmakon caractérisé par son absence de qualité intrinsèque (et nous avons mentionné ci-dessus le caractère pharmakologique des passions), annonce ce que j'appellerai la métaphore sémiotique, c'est-à-dire le deuxième grand principe qui, de façon symétrique et coordonnée avec la métaphore tyrannique, articule nos conceptions et nos pratiques de la passion (et plus tard celles de l'émotion).

Pour l'instant, la recherche platonicienne de la non-contradiction et de la stabilité se traduit ainsi dans le champ de la psychologie par une théorie psychologique politique ou une psychologie de l'ordre, des *états*, des types et des caractères. Mais en contrepartie, comme le note M. Meyer :

« Concept rationnel pour dénommer ce qui ne l'est pas, la passion est à la fois l'irréfléchi absolu de l'existence humaine et sa rationalisation abusive. »83

Pour guérir du *pharmakon* et chasser le parasite, selon J. Derrida, « il faut donc remettre le dehors à sa place. Tenir le dehors dehors. Ce qui est le geste inaugural de la "logique" elle-même, du bon "sens" tel qu'il s'accorde avec l'identité à soi de ce qui est : l'étant est ce qu'il est, le dehors est dehors et le dedans dedans. »⁸⁴

Passions et mise à distance

Le discours de maîtrise et la condamnation du corps sont donc, comme nous allons le détailler, intimement intégrés à un discours de mise à distance.

⁸¹ DERRIDA Jacques, « La pharmacie de Platon », op. cit., p. 126.

⁸² Il s'agit là de l'un des piliers de la philosophie de Platon, répété à l'envie (il constitue ainsi le cœur du *Gorgias*). Nous pouvons, par exemple, considérer cet extrait du *Timée*: « Or, il y a lieu, à mon sens, de commencer par faire cette distinction: qu'est-ce qui est toujours, sans jamais devenir, et qu'est-ce qui devient toujours, sans être jamais? De toute évidence, pour être appréhendé par l'intellect et faire l'objet d'une explication rationnelle, ce qui toujours reste identique. En revanche, peut devenir objet d'opinion au terme d'une perception sensible rebelle à toute explication rationnelle, ce qui naît et se corrompt, ce qui n'est réellement jamais. » (PLATON, *Timée*, 27e-28a, op. cit., pp. 115-116.)

⁸³ MEYER Michel, *Le Philosophe et les passions. Esquisse d'une histoire de la nature humaine*, Paris, Librairie Générale Française, 1991, pp. 48-49.

⁸⁴ DERRIDA Jacques, « La pharmacie de Platon », op. cit., pp. 159-160.

Condamnation et séparation du corps

Tout d'abord, la condamnation du corps (comme source de *contact*, et donc de corruption), comme cela apparaît par exemple dans le *Timée*, est corrélée, l'une apparaissant comme la conséquence explicite de l'autre, à une dénonciation ou une réprobation du contact, et donc à une valorisation corollaire de la séparation ou de la mise à distance. C'est le sens que prend le raisonnement qu'y développe Socrate à partir des prémisses suivantes :

« — Mais ce point-là, ne l'avions-nous pas justement établi il y a déjà un bon moment, quand nous disions : toutes les fois que l'âme a recours au corps pour examiner quelque chose, utilisant soit la vue, soir l'ouïe, soit n'importe quel autre sens (par "avoir recours au corps" j'entends : "utiliser les sens pour examiner quelque chose") alors elle est traînée par le corps dans la direction de ce qui jamais ne reste même que soi, et la voilà en proie à l'errance, au trouble, au vertige, comme si elle était ivre, tout cela parce que c'est avec ce genre de choses qu'elle est en contact ? Oui, absolument. »85

Pour suivre le déploiement de cette pensée, revenons un instant et attardons nous sur l'un des extraits cités plus haut (*cf.* page 5) qui associait le corps à une prison :

« Au moment où la philosophie a pris possession de leur âme, elle était, cette âme, tout bonnement enchaînée à l'intérieur d'un corps, agrippée à lui, contrainte aussi d'examiner tous les êtres à travers lui comme à travers les barreaux d'une prison au lieu de le faire elle-même et par elle seule, — vautrée enfin dans l'ignorance la plus totale. Or, la philosophie le discerne bien, ce qu'il y a de plus terrible dans cet emprisonnement, c'est qu'il est l'œuvre de l'appétit [ἐπιθυμίας (epithumías), i.e. les désirs ou passions], de sorte que c'est l'enchaîné lui-même qui coopère de la manière la plus efficace à parfaire son état d'enchaîné. »⁸⁶

Presque à la suite, Platon ajoute que la philosophie « persuade l'âme de prendre ses distances, dans la mesure où il n'est pas absolument indispensable de recourir aux sens. Elle l'invite à se rassembler et à se ramasser elle-même en elle-même, à ne se fier à rien d'autre qu'à elle-même, quel que soit, en lui-même et par lui-même, celui des êtres dont l'âme, en elle-même et par elle-même, cherche à avoir l'intelligence. »⁸⁷

Chez Platon, la séparation de l'âme est même une *purification* conçue comme une activité, une absolutisation de l'individuation, de la séparation de l'âme et du monde; et par « purification », il faut entendre, selon les termes mêmes de Platon, s'accoutumer à « séparer le plus possible l'âme du corps, l'habituer à se rassembler elle-même en elle-même à partir de tous les points du corps, à se ramasser et à vivre,

⁸⁵ Platon, *Timée*, 79c, op. cit., p. 242.

⁸⁶ PLATON, Phédon, 82e-83a, op. cit., p. 248.

⁸⁷ Platon, *ibid.*, 83*a-b*, pp. 248-249.

dans le moment présent comme dans celui à venir, isolée en elle-même autant qu'elle le peut, travaillant à se délier du corps comme on se délie de ses chaînes »88.

La constitution-invention d'une âme disjointe du monde constitue réciproquement les deux objets ainsi séparés (l'âme et le monde) et pose d'emblée (i.e. comme évident, et donc non questionné) le problème de leurs rapports. Et l'évidence de la pertinence de la question de leurs rapports permet de masquer celle de la séparation. Instituer l'individualité comme une sphère assiégée et menacée par un chaos extérieur, c'est donc la penser — mais aussi la postuler (et un tel acte devient éminemment politique) — comme une contingence à la fois précieuse et toujours précaire en l'homme dont découle immédiatement un besoin non seulement de protéger cette contingence mais également de chercher à dominer ce qui la menace ou pourrait la menacer (c'est-à-dire l'ensemble du monde environnant, ce chaos extérieur).

Il est tentant, au passage, de dresser un parallèle entre le rapport postulé entre l'âme et le monde, et celui entre Gaia (la Déesse, Mère universelle) et Chaos que souligne J.-P. Vernant :

« D'où Gaia tire-t-elle ce pouvoir de soutien, de stabilité ? Pourquoi estelle le support sur lequel les hommes peuvent marcher sans inquiétude, même si parfois, sous leurs pieds, le sol tremble? Les réponses que le mythe apporte à cette question, sans jamais la poser explicitement, sont multiples. Nous ne saurions les examiner ici, puisqu'elles mettent en jeu toute la conception mythique de l'organisation progressive du monde. Rappelons seulement quelques points. Gaia est la stabilité comme elle est la Mère universelle d'où est née toute chose, depuis le Ciel, le Flot et les montagnes, jusqu'aux dieux et aux hommes. Quand Gaia apparaît, γένετο (Hésiode, Théogonie, 114), faisant suite immédiatement à Chaos, une sorte de base, de fondation s'établit déjà dans le monde inorganisé; l'espace trouve un début d'orientation. Mais Gaia n'est pas première; Chaos l'a précédée, comme une réalité qui lui est étrangère, la seule puissance avec laquelle Gaia ne s'unira d'aucune façon. C'est dire que même au terme de cette suite de générations et de luttes divines qui aboutiront à l'établissement de l'ordre, Chaos ne cessera pas de représenter une menace subsistant à l'arrière-plan et qui risquerait de submerger tout ce que le cosmos comporte de stable et d'organisé si le règne de Zeus, par la vertu d'un cratos supérieur, n'avait définitivement fixé, pour chaque puissance, sa place, ses privilèges et ses pouvoirs. »89

Nous parvenons ainsi à une âme considérée comme âme en danger, à un esprit comme esprit en danger, toujours menacé de cesser d'être lui-même par l'intrusion des passions — ces dernières devenant en même temps, comme le note M. Meyer, un excès corporel :

« Il s'agit là d'une tradition qui, passant par Galien ou Descartes, marquera toute la pensée occidentale. Il y a une physiologie du passionnel, liée aux humeurs, aux mouvements du corps, internes ou

⁸⁸ Platon, *ibid.*, 67*c-d*, p. 218.

⁻

⁸⁹ VERNANT Jean-Pierre, *Mythe et Pensée chez les Grecs. Études de Psychologie Historique*, Paris, éditions La Découverte, 1990, p. 222.

subis de l'extérieur, qui se perpétuera jusqu'à nos jours. La médicalisation des passions conduira plus tard à voir dans les excès passionnels la source organique de ce qu'il est convenu d'appeler précisément les maladies de l'âme. Là où le corps trahit l'esprit, se manifeste le débordement de la passion : si l'Autre de la raison, qu'elle ne peut dire tout en s'efforçant de le faire, est, d'après Foucault, la folie, c'est plus généralement, et plus fondamentalement peut-être, parce que la folie est issue de la passion, l'esprit y cessant d'être lui-même, comme par excès organique qui peut se soigner à l'instar de dérèglements venus du corps, du moins en va-t-il ainsi en principe. »90

À l'image de l'emprisonnement — c'est-à-dire de la clôture — dans le corps répond donc, en parfaite symétrie, le principe de l'isolement, de la séparation, de la mise à distance. Platon pense la personne sur le mode de la scission ou de la sécession avec le monde environnant. À l'expulsion du pharmakologique, répond donc un processus de séparation, d'individuation, qui instaure la personne en tant qu'individu (séparé du monde) en même tant que la distinction entre la raison et les passions. Ajoutons, comme le fait V. Despret, que dans le même mouvement, la constitution de l'individu rationnel est fondée par cette mise à distance, et les passions deviennent l'échec de cette séparation :

« Pour bien connaître le monde, pour connaître un monde qui vaut pour tous et qui soit indépendant de chacun, il faut se séparer de ce monde. Et lorsque la séparation prescrite par Platon ne peut avoir lieu, tout ce qui l'empêche, tout ce qui vient agir ou contaminer cet espace intermédiaire qu'il fallait vider, donnera son contenu à la passion. Tout ce qui fait que le monde m'apparaît comme tel parce que je me suis laissé affecter par lui, et parce que je l'ai affecté de ma présence, prendra le nom de passions, et se définira dès lors par contraste avec le motif de la séparation : la connaissance objective (l'objet tel qu'en lui-même, séparé du sujet), désintéressée, dépassionnée, en un mot, la raison. »91

V. Despret focalise notre attention sur le processus de connaissance, mais les définitions autoréférentielles que donne Platon de l'homme et de l'âme assimilent connaissance et individuation. Cette assimilation doit nous inciter à considérer ici sujet-connaissant comme un équivalent de sujet-susceptible-de-connaissance-et-de-passion et donc de sujet en général⁹². La construction d'une nécessité de séparer le sujet connaissant — c'est-à-dire la raison — du monde à connaître, correspond donc aux fondements de l'élaboration de la subjectivité, telle que nous la comprenons aujourd'hui encore :

« Pour bien connaître, paradoxalement, il faut rompre le contact. Pour bien connaître, il faut se séparer. Pour bien connaître, en somme, il faut

⁹⁰ MEYER Michel, Le Philosophe et les passions, op. cit., p. 36.

⁹¹ DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., p. 145.

⁹² L'assimilation de l'individu et du sujet connaissant doit être mise en corrélation avec l'établissement par Platon d'une linguistique informationnelle, d'une conceptualisation du langage comme *disant* le monde — conceptualisation disjonctive elle aussi, donc. Nous reviendrons sur ce point spécifiquement linguistique dans un prochain chapitre (*cf. infra*, pages 414 et suivantes).

apprendre à séparer l'âme du corps et du monde. Dans ce mouvement de séparation, Platon procède en fait à la création de ce qui sera pour nous, Occidentaux, le fait d'avoir une âme. 93

Il nous paraît généralement évident que le fait d'avoir une âme, un esprit, est ce qui fonde notre subjectivité, c'est-à-dire notre singularité, autrement dit ce qui nous différencie du monde et des autres subjectivités. Parallèlement notre corps, notre existence corporelle — biologique, dirions-nous dans un langage contemporain — est couramment considérée comme la base matérielle que nous partageons avec l'ensemble des vivants et le reste de l'univers, c'est-à-dire l'intégrateur). Or cette évidence se fonde surtout sur une longue habitude, sur la cohérence que nous avons ainsi élaborée avec la quasi intégralité de nos connaissances et de nos pratiques, et la structure qu'elle leur assure.

Car aussi incompréhensible que cela puisse nous paraître au premier abord, son symétrique est, comme E. Viveiros de Castro l'a montré, également possible — puisque c'est cette configuration inversée par rapport à la nôtre (considérant donc le corps comme différenciateur et l'esprit comme intégrateur), qui fonde de très nombreuses cosmologies amérindiennes :

« Le statut de l'humain dans la pensée occidentale est, comme l'a souligné Ingold, essentiellement ambigu [...]: d'une part, l'humanité (humankind) est une espèce animale parmi d'autres et l'animalité est un domaine qui inclut les humains ; de l'autre, l'humanité (humanity) est une condition morale qui exclut les animaux. Ces deux statuts cohabitent dans le concept problématique et disjonctif de "nature humaine". En d'autres termes, notre cosmologie postule une continuité physique et une discontinuité métaphysique (à savoir, surnaturelle, passant du grec au latin) entre les humains et les animaux. La première faisant de l'homme l'objet des sciences de la nature, la seconde, l'objet des sciences de la culture. L'esprit est le grand différenciateur occidental : c'est ce qui nous rend supérieurs aux animaux et à la matière en général, ce qui nous singularise aux yeux de nos semblables, ce qui distingue les cultures. Le corps, en revanche, est le grand intégrateur : il nous connecte au reste des vivants, tous unis par un substrat universel (l'ADN, la chimie du carbone etc.) qui, à son tour, renvoie à la nature ultime de tous les corps matériels.94 En contrepartie, les amérindiens postulent une continuité métaphysique et une discontinuité physique entre les êtres du cosmos, la première découlant de l'animisme, la deuxième, du perspectivisme : l'esprit (qui n'est pas ici substance immatérielle mais forme réflexive) est ce qui intègre ; le corps (qui n'est pas substance matérielle mais affection active), ce qui différencie. »95

⁹³ DESPRET Vinciane, ibid., p. 153.

⁹⁴ La preuve *a contrario* de la singularité de l'esprit dans notre cosmologie réside dans le fait que, pour l'universaliser, il n'y a d'autre recours — la surnature étant aujourd'hui hors-jeu — que de l'identifier à la structure et au fonctionnement du cerveau. L'esprit ne peut être universel (naturel) que s'il est corps. [note 1 de l'auteur, E. V. d. C.]

⁹⁵ VIVEIROS DE CASTRO Eduardo, « Les pronoms cosmologiques et le perspectivisme amérindien », pp. 429-462, *in* ALLIEZ Eric (dir.), *Gilles Deleuze. Une vie philosophique*, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1998, pp. 448-449.

Il me semble dès lors important de noter que la distribution entre le corps et l'esprit des principes intégrateur et différenciateur telle que nous l'avons élaborée dans nos sociétés, aussi fondamentale soit-elle, s'appuie sur notre conception du processus par lequel se constitue l'âme et du rôle qu'y tiennent les passions. Lorsque V. Despret rappelle que Platon procède à la création de ce qui sera pour nous, Occidentaux, le fait d'avoir une âme, il nous faut donc comprendre que la spécificité et la clef de voûte de cette création platonicienne tient précisément au fait que la séparation de l'âme distincte du corps est aussi celle de l'âme distincte du monde. Dans cette perspective également, ce qui fait le lien entre ces deux séparations — qui, nous venons de la voir, n'en sont donc qu'une —, ce sont justement, d'une part, la fonction conférée aux passions en tant qu'influence du corps dans l'âme ou comme articulation du corps et de l'âme, et d'autre part en tant qu'influence de l'extérieur, de l'Autre, sur l'âme, c'est-à-dire sur soi.

De cette façon, nous aboutissons en outre à une conception de la genèse psychologique individuelle qui donne une priorité chronologique au chaos, en nous faisant oublier, comme le fait observer V. Despret⁹⁶, que ce chaos n'est que le résultat de la dissociation constitutive de l'âme sans préexister à cette dissociation :

« Considérons la manière dont nous lisons notre ontogenèse : elle apparaît dans notre culture comme une conquête progressive de l'individuation, comme une conquête de l'âme sur le chaos. Un être relativement indifférencié, en fusion symbiotique avec l'environnement doit peu à peu conquérir son autonomie, le sens d'un soi bien clôturé, et ne peut le faire qu'en acceptant-produisant la séparation »⁹⁷

Dans le processus d'individuation, la séparation est donc conçue depuis Platon comme fondatrice. Mais nous ne devons pas négliger l'intrication de cette séparation (c'est-à-dire de cette mise à distance) et du contrôle qui l'accompagne et la co-détermine — et pas uniquement parce que la maîtrise est constitutionnellement extérieure à son objet.

Les rapports entre contrôle et mise à distance chez Platon

Pour saisir les rapports entre contrôle et distanciation chez Platon, il convient de revenir au livre IV de *La République* :

⁹⁶ « Or, cette impression que l'âme se constitue contre un chaos préexistant, déterminé de toute éternité, ne témoigne finalement que d'une chose : nous privilégions, dans nos versions de l'âme, une version qui la donne comme le résultat d'une conquête progressive, d'une émancipation de ce qui n'est pas elle, d'une différenciation constituante contre le chaos. Cette version témoigne si bien d'une conquête que le chaos nous apparaît à présent dans les termes mêmes qui traduisent la conquête : nous lisons le chaos comme si ses déterminations n'avaient pas été inventées au moment même de la constitution de l'âme, comme si l'âme avait dû s'inventer contre lui sans l'inventer dans le même mouvement. Voilà ce que cette version nous fait oublier : ce n'est pas du chaos que l'âme se sépare, c'est de la séparation que le chaos se définit. Ce n'est pas de ce "qui n'est pas elle" que l'âme se dissocie, c'est parce qu'elle se sépare qu'elle définit ce qui n'est pas elle. » (DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., pp. 154-155.)

⁹⁷ DESPRET Vinciane, ibid., p. 169.

« Il y a dans l'âme humaine deux parties : l'une supérieure en qualité et l'autre inférieure ; quand la supérieure par nature commande à l'inférieure, on dit que l'homme est maître de lui-même — c'est un éloge assurément ; mais quand, par le fait d'une mauvaise éducation ou de quelque mauvaise fréquentation la partie supérieure, qui est plus petite, se trouve dominée par la masse des éléments qui composent l'inférieure, on blâme cette domination comme honteuse, et l'on dit de l'homme dans un pareil état qu'il est esclave de lui-même et déréglé. » 98

Une clef pour la compréhension de la tournure et du fonctionnement paradoxaux de cette invention-construction de l'âme humaine tels que les formule Platon, réside peut-être dans le paradoxe lui-même — voilà de nouveau le *pharmakon*. Notre embarras vient sans doute du fait que ce paradoxe, tel que l'énonce Platon avec ironie (« Or l'expression "maître de soi-même" n'est-elle pas ridicule ? Celui qui est maître de lui-même est aussi, je suppose, esclave de lui-même, et celui qui est esclave, maître ; car en tous ces cas c'est la même personne qui est désignée »⁹⁹), nous incite à regarder le monde, ou l'âme humaine, décidément bien étranges — autrement dit, à interroger *les choses* et non les mots alors que ce même mouvement pose et propose les *mots* et les *choses* comme distingués¹⁰⁰ —, c'est-à-dire partout sauf là où, selon moi, une solution peut se trouver : je pense en effet que c'est en plongeant au cœur du paradoxe lui-même, de son énonciation, que nous parviendrons à le retourner et à lui donner un sens.

C'est dans une même formule que Platon instaure, d'une part, la disjonction entre raison et passions (ou entre intellect et émotion), c'est-à-dire un principe disjonctif¹⁰¹, et d'autre part — mais dans le même mouvement — la maîtrise, la domination ou le contrôle que l'un des pôles doit exercer sur l'autre. C'est précisément grâce à la formulation paradoxale que Platon peut réaliser une telle construction paradoxale mais cachant son propre paradoxe (comment *disjonction* et *contrôle* vont de pair) grâce à une pirouette rhétorique (l'individu en contient deux¹⁰²). Car si Platon ironise sur la formule, ce n'est pas pour l'écarter, mais bien au contraire pour pouvoir l'institutionnaliser. Parce que cette expression paradoxale —

⁹⁸ PLATON, La République, livre IV, 431a, op. cit., p. 183.

⁹⁹ Platon, *ibid.*, 430e, pp. 182-183.

 $^{^{100}}$ puisque c'est le même mouvement qui disjoint raison et passion d'une part, et raison (ou langage) et monde (ou les objets de la contemplation) d'autre part.

¹⁰¹ Nous retombons ici sur ce que Bruno Latour a appelé le « Grand Partage » (entre nature et société, et entre « eux » qui l'ignorent et « nous » qui faisons cette distinction) : cf. Latour Bruno, Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique, Paris, La Découverte, coll. L'Armillaire, 1991 (nous y reviendrons, cf. ci-dessous, pages 441-448). Et pour un rapport encore plus immédiat avec la disjonction entre raison et passions qui nous occupe ici, les implications politiques que nous avons déjà croisées et celles qu'interroge B. Latour, cf. Latour, Bruno, Pandora's Hope. Essays on the Reality of Science Studies, Cambridge (MASS.) et Londres, Harvard University Press, 1999, chapitres 7 et 8, pp. 216-265.

¹⁰² Nous entrevoyons dès maintenant que cette disjonction-contrôle est celle qui distingue un *corps* et un *esprit*. Ces « deux » que l'individu contient de par la maîtrise de soi-même — formule paradoxale qui n'est en définitive qu'une autre forme de la définition autoréférentielle de l'homme que nous avions analysée plus haut (« l'homme est un composé d'une bête multiforme, d'un lion et d'un homme », *cf.* notes 35, page 33 et 72, page 42) — sont bien sûr l'âme rationnelle et les passions intégrées par le truchement de l'âme concupiscible, c'est-à-dire un objet appartenant à ce monde ici-bas et un élément d'un « au-delà », une entité méta-physique.

paradoxe qui ne nous a pas empêchés de conserver et d'utiliser l'image jusqu'à nos jours —, il la confirme néanmoins en tentant de l'expliquer, et la prolonge donc.

Bien plus, il la décline, par exemple, à la maïeutique socratique, c'est-à-dire la démarche philosophique même. Comme je l'ai souligné plus haut, V. Despret rappelle (loc. cit., p. 160) que dans La République (livre VII, 518c), la nécessité de la clôture est réaffirmée à propos de l'acte de connaissance. Comment s'étonner dès lors que la maïeutique socratique — qui doit bien s'appuyer sur un acte de connaissance elle aussi — soit aussi paradoxale que la maîtrise de soi-même ? En effet, la méthode socratique confirme cette conception fantasmatique de l'âme egoïque indépendante et autonome, et est donc, pouvons-nous considérer, presque contrainte à l'auto-réflexivité : puisqu'il n'est pas question d'introduire quoi que ce soit dans l'âme du disciple ou de l'auditeur, « si même fécondation il y a, Socrate rappelle que féconder une âme, ce n'est pas la remplir »¹⁰³ ; dès lors le philosophe ne pourra qu'espérer aider l'âme de l'élève à accoucher d'elle-même.

Si la métaphore tyrannique est manifeste dans les dialogues platoniciens, nous verrons dans les prochains chapitres que le processus qu'elle traduit est plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Nous avons déjà mis en évidence que ce principe de maîtrise était articulé à un processus de *mise* à *distance*.

« Le politique, considéré comme gestion du collectif et des passions du collectif, ne devient-il pas, dans le système platonicien, ce qui donne à la passion sa forme particulière ? En d'autres termes, en identifiant, dans le projet politique tel qu'il l'ambitionne, la passion au peuple, sous couvert d'identifier le peuple à ses passions, Platon opère ce processus de différenciation qui définit la passion comme ce contre quoi doit lutter la raison, identifiée comme *techné* de gestion du collectif »¹⁰⁴.

Mais nous n'avons fait qu'effleurer ici ou là l'ampleur de ce système métaphorique dont le *pouvoir*, la *maîtrise* ou le *contrôle*, ne sont que l'un des aspects, bien que toutes ses dimensions soient indissociables.

Chez Platon, l'âme rationnelle se définit donc comme *autonome* (c'est-à-dire, de façon presque contradictoire, à la fois autiste et autoritaire), ne subissant pas le monde mais le dominant, ne se laissant pas impressionner ou influencer (contrairement aux passions). Cette définition permet alors une *identité stable* et un *monde stable* (l'enjeu est de pouvoir imposer une vérité universelle, non pharmakologique). La connaissance telle qu'elle est conçue nécessite donc un monde à distance, i.e. confiné à l'extérieur, si l'on peut dire. La psychologie platonicienne répond ainsi *avant tout* à un projet socio-politique (le parallèle entre les deux champs et leur intrication sont à mes yeux trop fréquents et forcés pour pouvoir être interprétés comme une simple image¹⁰⁵ à vocation explicative): la

¹⁰³ DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., p. 160.

¹⁰⁴ DESPRET Vinciane, *ibid.*, pp. 196-197.

¹⁰⁵ Comme on le sait, cette métaphore du corps social a fait fortune et est aujourd'hui encore (sous une forme ou sous une autre) très vivante et toujours dérivable : nous sommes *membres* d'associations, ou même de *corporations*, groupes que dirige la personne qui est à sa *tête*, aidée de son *bras droit*; nous sommes encore *incorporés* dans l'armée; la police recherche toujours les *cerveaux* des organisations

modélisation de la cité idéale et une pensée autoritaire des rapports interpersonnels. Or la tripartition platonicienne de l'âme et de la cité (c'est-à-dire la figure de la correspondance entre l'âme et la société qui est construite et retenue par Platon) n'est pas sans évoquer, comme le suggère A.-M. Drouin-Hans¹¹º6, la tripartition « indo-européenne » des fonctions sociales de G. Dumézil. Ceci doit pouvoir nous permettre de considérer que ce qui est avancé ici à propos de la théorie de Platon irrigue nos sociétés dans une beaucoup plus large mesure. Autrement dit, les éléments qui viennent d'être établis doivent nous inciter à ne pas négliger, à ne pas considérer comme accessoires, dans la théorie psychologique de Platon (et donc dans ses reprises ultérieures), ces aspects politiques. S'il y avait besoin de donner (mythologiquement) une origine à nos pratiques, nous pourrions proposer de considérer que Platon inaugure, fonde une psychologie et une anthropologie du contrôle, de l'obsession de domination et de maîtrise qui ont été prolongées jusqu'à nous.

Cette psychologie (et anthropologie) et la théorie politique que nous avons esquissées ci-dessus — fondées l'une et l'autre sur un principe de domination du rationnel —, doivent se conjuguer avec et fonctionner grâce à une linguistique et une théorie de la connaissance connexes et cohérentes. En effet, à l'idéologie de la maîtrise de soi correspond une logique de confiscation du pouvoir par le sage ou le philosophe, au nom du *savoir-se-maîtriser*. Car pour Platon, gouverner, c'est-à-dire dominer (soi-même et les autres) est affaire d'expertise, autant qu'inversement être expert (sage ou philosophe) légitime le pouvoir ou y appelle :

« D'autre part, nous l'appelons sage en considération de cette petite partie de lui-même qui commande et émet ces préceptes, partie qui possède aussi la science de ce qui profite à chacun des trois éléments de l'âme et à leur ensemble. » 107

C'est aussi ce que souligne M. Meyer :

« Ce qu'il faut remarquer est le lien étroit qui chez Platon s'affirme entre vertu, politique et la découpe de l'âme. L'intellectuel a une sagesse que lui confère le savoir et qui le légitime aussi à diriger la Cité. Les trois notions vont de pair. » ¹⁰⁸

Dès lors, maîtrise de soi (c'est-à-dire théorie et pratiques psychologico-politiques) et domination de l'expert sont intimement liées. En d'autres termes, psychologie, politique et épistémologie¹⁰⁹ partagent des enjeux et des configurations qu'il nous

criminelles, néfastes pour le *corps social* ; nos sociétés peuvent être *malades*, etc. L'image a également une version plus biologique : l'*organisme*.

¹⁰⁶ Cf. Drouin-Hans Anne-Marie, La communication non verbale avant la lettre, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire des Sciences Humaines », 1995, p. 131.

¹⁰⁷ PLATON, *La République*, livre IV, 442*c*, *op. cit.*, p. 195.

¹⁰⁸ MEYER Michel, Le Philosophe et les passions, op. cit., p. 36.

 $^{^{109}}$ Sans faire appel à Platon, J.-L. Le Moigne redéfinit la réflexion épistémologique en campant les trois grandes questions qu'elle recouvre : la question de la connaissance (l'interrogation gnoséologique), celle de sa constitution ou de son engendrement (l'interrogation méthodologique), et celle de l'appréciation de sa valeur ou de sa validité (l'interrogation éthique) — cf. Le Moigne Jean-Louis, Les

reste bien sûr à comprendre et esquisser, ce que nous tâcherons de faire, mais pour cela les éléments nous manquent à ce stade de notre parcours.

Avant de quitter — provisoirement — Platon, une petite précision : j'aimerais qu'on ne se trompe pas ; mon dessein n'est bien évidemment pas de contester le propos de Platon, ni de lui faire un mauvais procès : sa théorisation, et celles de ceux qui l'ont suivi — et jusque nos scientifiques contemporains — ont permis (le même mouvement s'observe en définitive dans tous les domaines de la connaissance) un développement formidable de nos potentialités d'action. Ce qui a peut-être échappé à ses successeurs, ou au contraire ce qui tacitement les a intéressés, ce sont justement ces implicites.

« L'ambiguïté fondamentale tient à ce que ces schèmes sont à la fois inévitables, positifs et féconds pour l'invention et l'instauration de l'espace intellectuel, et extrêmement dangereux pour la connaissance ellemême. Ils en sont la condition et ils en sont le piège, le lieu de la fécondité et le lieu de l'impureté. Sur le plan de la conceptualisation, l'usage des schèmes organiques joue un rôle fécond lorsqu'il s'agit de formuler, de gagner au discours des champs intellectuels neufs. Alors les catégories transposées permettent une extension, un gain, non pas directement de la connaissance, mais de l'horizon des possibles intellectuels. En ce sens il y aurait un usage régulateur des schèmes métaphoriques au niveau de l'invention exploratrice et organisatrice. Mais ils n'auraient pas pour autant d'usage cognitif direct, en ce sens qu'ils ne livrent aucun savoir. Ils permettent d'ouvrir de nouveaux problèmes ou de nouvelles élaborations de problèmes, mais ils ne nous en donnent pas les réponses »¹¹⁰.

La cristallisation augustinienne

Les écrits de saint Augustin (354-430), en particulier sur les passions, constituent un autre jalon important dans le panorama qui est élaboré ici et dans l'émergence historique de la notion d'émotion. Mais pour en saisir la teneur, il convient d'examiner auparavant les contributions des Stoïciens par rapport auxquels il marque ses distances, ainsi que l'inflexion qu'Aristote imprime à la théorie platonicienne, d'une part parce que les Stoïciens s'y réfèrent pour s'en distinguer, mais aussi, d'autre part, en raison de l'autorité qu'auront sa démarche et sa conception des passions sur les penseurs médiévaux, tant arabo-musulmans que chrétiens.

épistémologies constructivistes, Paris, Presses Universitaires de France, Que-Sais-Je? n°2969, 1995, p. 4. Les rapports étroits avec les conceptions psychologiques et politiques sont également certains dans cette perspective (externe et non plus interne comme notre cheminement suivi à travers les textes de Platon).

¹¹⁰ SCHLANGER Judith, Les métaphores de l'organisme, op. cit., p. 258.

L'apport aristotélicien et sa postérité

Aristote (385 ou 384-322 av. J.-C.) aborde longuement la question des passions dans plusieurs de ses ouvrages. Je retiendrais les références importantes que nous trouvons dans le *Politique*, livre I, 1254*b sqq.*, et l'étude systématique qui leur est consacrée dans la *Rhétorique*, livre II, 1378*a sqq.*, mais plus particulièrement (étant donnée l'ampleur de ces développements et le nombre de références qu'y feront les penseurs médiévaux, tant chrétiens qu'arabo-musulmans) les analyses développées dans l'Éthique à Nicomaque, livre I, chapitre XIII, et *passim*.

Un mot tout d'abord à propos de la *Rhétorique*. Chez Aristote, les rapports entre les passions et le langage et ses usages apparaissent manifestes. La place centrale qui leur est accordée dans l'entreprise de conviction explique sans doute, entre autres, la présence d'une étude des passions dans un discours sur la rhétorique. Car dans la société à laquelle participe Aristote, pour convaincre, il faut émouvoir et pour cela connaître et identifier les passions qui caractérisent l'auditeur (d'où une première justification de l'établissement de typologies).

Mais nous avons également ici une confirmation de ce que nous avons compris après l'analyse de la théorie psychologique platonicienne, à savoir que pour les Grecs les passions sont avant tout politiques: elles marquent, déterminent, permettent la vie de la cité, l'être ensemble (c'est-à-dire les rapports que les personnes entretiennent entre elles et avec les choses): elles sont placées au cœur de la gestion-négociation des différences et des différends.

De fait, l'aspect politique des passions est également bien présent chez Aristote, et comme chez Platon il prend la forme de la métaphore tyrannique, comme par exemple ici dans l'*Éthique à Eudème* :

« Ainsi celui qui est maître de soi se contraint, comme on dit, de s'arracher lui-même à ses appétits agréables [τῶν ἡδέων ἐπιθυμιῶν, tôn hēdeôn epithumiôn]: en effet il souffre en s'arrachant au désir qui lui résiste; et celui qui n'est pas maître de soi se contraint à l'encontre de sa raison. » 111

Cependant, il est notable que le discours de maîtrise est moins radical et violent que celui de l'Académicien, plaidant davantage pour la modération que pour la maîtrise.

En outre, Aristote adopte lui aussi un schéma de la division tripartite de l'âme, en conservant, dans une forme affaiblie, l'analogie entre la *psychè* et la *polis*. Toutefois, ce n'est pas tout à fait la même répartition que celle que proposait Platon : l'âme non-rationnelle se divise en une âme « végétative » (qui préside aux fonctions vitales de l'organisme et correspond ainsi aux principes de nutrition et de développement) et une âme concupiscible¹¹².

¹¹¹ Aristote, *Éthique à Eudème*, livre II, chapitre 8, 1224*a*34-36, introduction, traduction, notes et indices par Vianney Décarie, Paris, Vrin et Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1978, pp. 104-105.

¹¹² Cf. Aristote, Éthique de Nicomaque, livre I, chapitre XIII, op. cit., pp. 39-42.

Toutefois, comme le remarque R. Bodei¹¹³, l'âme concupiscible, chez Aristote, participe, dans certaines limites, de l'âme rationnelle, « dans la mesure où elle lui est docile et soumise. Les choses se passent comme lorsque nous tenons compte des suggestions d'un père ou d'un ami, sans qu'il y ait ici aucune analogie avec l'acquiescement donné aux démonstrations mathématiques »¹¹⁴ (au sens où, en mathématiques, les démonstrations s'imposent nécessairement à l'entendement).

En effet, si Aristote reprend certaines conceptions platoniciennes, il les transforme aussi de manière significative, comme le précise H. Parret :

Platon « [...] distingue une "partie supérieure" et une "partie inférieure" de notre être. Le désir (ἐπιθυμία) et la colère (θυμός), le concupiscible et l'irascible, occupent la partie inférieure qui ne devient effective qu'avec l'abandon volontaire de nous-mêmes quand la raison et la volonté abdiquent. Aristote reprend cette dichotomisation par le principe raisonnable et le principe sensitif, mais aussitôt une étrange complication qui renverse la base classématique pathique versus logique, est introduite. Il y a une faculté unique, l'appétit (ὄρεξις ὀρεκτικον) qui pousse les êtres vers le vrai, le beau et le bien. Et à côté des appétits concupiscible et irascible, qui deviennent des formes de l'appétit sensitif, Aristote postule un appétit rationnel qui n'est autre que la volonté même (βούλησις), la volonté réfléchie et éclairée. La base classématique ne fonctionne donc plus, puisque le rationnel et le sensitif sont réunis dans la faculté unique de l'appétit. Il y a de l'appétit non seulement dans le sensitif, mais aussi dans le rationnel même. Comme on ne peut dissocier appétit et passion, on ne pourra plus opposer la passion à la raison. La passion en tant qu'appétit, ne s'oppose d'ailleurs à rien puisqu'elle est générique par rapport au sensible et au raisonnable. »115

De par la place accordée à la *volonté*, distincte à la fois de la raison et de la passion, il en résulte une nuance d'importance (d'autant qu'elle sera reprise par les théories chrétiennes) par rapport à la théorie platonicienne :

« Mais du même coup, on se rend bien compte que la passion n'est plus conçue [chez Aristote] comme nécessairement opposée à la raison, puisque les deux domaines n'ont plus rien à voir. Faire un syllogisme correct n'est pas prendre position contre ses désirs. »¹¹⁶

L'importance aristotélicienne tient enfin à l'élaboration qu'il donne au concept de $\pi \acute{\alpha} \vartheta o \varsigma$ ($p\acute{a}thos$) en en faisant l'une des catégories fondamentales de la réflexion philosophique, à savoir l'une des dix classes de prédicats¹¹⁷ applicables à tout objet.

¹¹³ *Cf.* Bodel Remo, *Géométrie des passions. Peur, espoir, bonheur : de la philosophie à l'usage politique,* traduit de l'italien par Marilène Raiola, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, pp. 147-148.

¹¹⁴ ARISTOTE, Éthique de Nicomaque, livre I, chapitre XIII, 1102b, op. cit., p. 41.

¹¹⁵ PARRET Herman, Les passions, op. cit., pp. 12-13.

¹¹⁶ MEYER Michel, Le Philosophe et les passions, op. cit., p. 54.

¹¹⁷ Il s'agit de la substance (homme, chat, etc.), de la quantité (long de deux mètres, etc.), de la qualité (mortel, philosophe, etc.), de la relation (plus grand que, moins grand que, moité de, etc.), du lieu (à Athènes, au Lycée, etc.), du temps (hier, l'année passée, etc.), de la posture (assis, debout, etc.), de la possession (armé, habillé, etc.), de l'action (déchirer, vendre, etc.), et de la passion (être déchiré, être vendu, etc.). Il faut ajouter

Cette conception d'Aristote opposant *action* et *passion* provient de l'analyse qu'il fait des catégories grammaticales (en particulier l'opposition entre les voix active et passive du verbe). C'est notamment par Thomas d'Aquin, qui réintroduira la notion aristotélicienne de passivité dans le concept de passion, que nous avons hérité de cette connotation dans le concept contemporain d'émotion¹¹⁸.

Comme le détaille E. Auerbach, cette conceptualisation ouvre, ce faisant, la voie à deux grandes orientations de la passion (en tant que son concept sera dérivé de $\pi \acute{\alpha} \vartheta \circ \varsigma$, $p\acute{athos}$). La notion rassemble ainsi plusieurs strates sémantiques, d'une part renvoyant à la passivité (comme la passion s'oppose à l'action), et d'autre part — quoique de façon étroitement corrélée — comme mouvement (en vertu du fait que ce qui est passif est $m\^{u}$):

« À l'origine, comme nous l'avons déjà dit, πάθος signifiait dans l'usage courant "maladie", "douleur", "souffrance" et, dans la terminologie psychologique forgée par Aristote, tout ce qui est enregistré, reçu, subi passivement: impression sensorielle et perception, sensation et expérience, sentiment faible ou fort. Outre la passivité, il porte chez Aristote un caractère de neutralité morale; nul ne peut être loué ou blâmé pour ses $\pi \acute{\alpha} \vartheta \eta$. Cet usage du mot – qui peut renvoyer à la souffrance en général, mais aussi à la sensation de chaleur ou de froid, à la douleur et à, la joie, à l'amour et à la haine, etc. — s'est très longtemps maintenu, malgré nombre d'interférences, dans son équivalent bas-latin passio; il a gardé le sens de "maladie" jusqu'à la Renaissance, celui de "souffrance" jusqu'aujourd'hui (dans la Passion du Christ), et celui de "sentiment" ou de "sensation" dans la tradition psychologique aristotélicienne, dont la terminologie s'est conservée avec une étonnante continuité. Passio, en tant que sentiment purement passif et souvent moralement neutre, n'est pas seulement employé par la scolastique, mais encore bien plus tard, jusqu'au XVIIIe siècle [...]. Ce qui caractérise cette première strate sémantique décelable, c'est donc la passivité et la neutralité morale.

« En elle-même, la dialectique de l'aristotélisme ouvrait déjà au concept de πάθος une certaine possibilité d'activation. Car, face à l'élément actif qui l'affecte, l'élément passif se trouve à l'état de puissance, de δύναμις (dunamis) ; il est disposé à en subir l'effet ; sous l'effet de ce qui l'affecte, il est mû ou transformé ; il se met donc en mouvement, et ce mouvement est lui aussi qualifié de πάθος. Un πάθος de l'âme devient donc facilement κίνησις τῆς ψυχῆς (kinèsis tès psuchès), en latin motus animi. »¹¹⁹

Nous retrouverons dans le concept d'émotion, ces notions de passivité et de qualité eu- ou dysphorique (reprises, donc, de la passion comme souffrance) et son

que cette taxinomie varie selon les œuvres du Stagirite; le livre Δ de la *Métaphysique* par exemple en propose une autre. *Cf.* Aristote, *Catégories*, texte établi et traduit par Richard Bodés, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

¹¹⁸ *Cf.* Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, 1ª 2ªe, question 22, article 2, Paris, éd. du Cerf, 1984, tome 2, p. 174. Nous reviendrons à Th. d'Aquin un peu plus loin (*cf.* ci-dessous, pages 68-71).

¹¹⁹ AUERBACH Erich, *Le culte des passions. Essais sur le XVII^e français*, introduction et traduction de l'allemand de Diane Meur, Paris, Macula, 1998, pp. 54-55.

assimilation à un principe cinématique, c'est-à-dire causal (comme cause ou comme effet).

L'épisode stoïcien

Le rôle des philosophies stoïciennes est lui aussi essentiel. Il importe tout d'abord de garder en mémoire que jusqu'à un certain renouveau néoplatonicien (à partir du IIIe siècle de notre ère) et le développement d'une philosophie chrétienne, la philosophie prédominante dans l'Antiquité, depuis le IIIe siècle av. J.-C. et jusqu'à une époque tardive, est le stoïcisme qui place au centre de sa réflexion et de ses conceptions les passions (et plus exactement la lutte contre les passions), en particulier à partir du concept d'à π á ϑ ei α , apátheia (« impassibilité »). Le rôle des penseurs stoïciens est d'autant plus déterminant, pour ce qui nous intéresse ici, qu'ils adoptent largement l'emploi de π á ϑ o ς (páthos), en considérant en outre, encore plus clairement que chez Aristote, que la passion correspond à une réaction de la personne au monde.

Dans la même perspective, l'assimilation de la passion à une maladie est sans aucun doute beaucoup ancienne que les théorisations des philosophes du Portique, mais, comme l'explique M. Daraki, ceux-ci vont tâcher de la renforcer et prendront souvent quasiment à la lettre ce qui n'était pour tous sans doute alors qu'une image :

« Dans les visions primitivistes, la Nature accorde ses biens avec parcimonie et elle garantit de cette façon tout à la fois santé physique et morale. Les hommes excellents de l'état de nature ignorent les maladies (nousoi), leur corps ne produit pas des humeurs impures [...]. La maladie en tant que signe d'intempérance a été en Grèce un lieu commun de la médecine et de la philosophie, malgré leurs autres différends. Mais dans aucune autre expression de la pensée antique l'assimilation de la passion à la maladie n'est aussi étroite que dans le stoïcisme. "La passion est une maladie de l'âme tout à fait semblable aux états fébriles du corps" (SVF, III, 465). Elle est semblable "à la goutte, au rhumatisme, au catarrhe, à la diarrhée" (SVF, III, 422). »120

Selon Th. Dixon, une autre des innovations des stoïciens — notamment par rapport aux théories de Platon et d'Aristote — a consisté à considérer la passion comme un jugement, soit résultant d'opinions erronées (Zénon), soit étant ces opinions erronées même (Chrysippe)¹²¹:

« Stoic philosophers including Chrysippus and Seneca, had seen passions (pathē) as judgments - principally mistaken value judgments about what goals were desirable. The passions on this view were both cognitive and

¹²⁰ DARAKI Maria, *Une religiosité sans Dieu. Essai sur les stoïciens d'Athènes et saint Augustin*, Paris, La Découverte, 1989, p. 78. *SVF* = VON ARNIM Hans, *Stoicirum Veterum Fragmenta*, Stuttgart, Lipsiae, 1902-1925, réédité en 1964 (suivi du numéro du fragment).

¹²¹ Cf. Korichi Mériam, Les passions, op. cit., p. 13.

voluntary — they were the result of voluntarily assenting to certain propositions. $^{\rm y122}$

C'est ainsi que nous pouvons comprendre que certains stoïciens n'hésitent pas « à affirmer que "la passion n'est pas différente de la raison" : *oukh hétéron einai toû logou to pathos (SVF*, III, 459. 27-28) »¹²³. M. Daraki explique :

« "La passion (pathos) et la raison (logos) ne s'opposent pas entre elles ni ne s'affrontent, elles sont les deux aspects d'une même âme" (SVF, III, 459. 28-29). Aussi "il n'y a pas de différence de nature entre la partie irrationnelle et passionnelle de l'âme, et sa partie rationnelle » (SVF, III, 459. 17-18) ; intimement tissées l'une dans l'autre, elles constituent "une même partie de l'âme, l'hégémonikon" (SVF, III, 459. 19, 27). » 124

Dans cette perspective, nous pouvons donc distinguer deux grandes formes d'attitude face aux passions : d'une part, la recherche de la μ et ρ io π á ϑ ei α (metriopátheia) c'est-à-dire la maîtrise des passions, d'origine platonicienne ou aristotélicienne¹²⁵ — reprise par Augustin et la tradition chrétienne — et qui inclut par exemple la métaphore tyrannique. Et par ailleurs, la recherche de l'à π á ϑ ei α (apátheia) c'est-à-dire l'amortissement progressif de l'agitation passionnelle, avec donc pour objectif non pas son contrôle mais son éradication ou son évacuation. Autrement dit, comme le souligne R. Bodei, les stoïciens préfèreront la quête de la constance et de la cohérence de l'âme, plutôt que celle de la maîtrise de soi (comme l'avaient fait les platoniciens) :

« Il en résulte, d'une part, que la constance et la cohérence constituent selon les stoïciens des valeurs d'autant plus nécessaires que la raison doit se défendre contre elle-même, et d'autre part que le furor, dans son orientation vers le mal et le crime, se voit attribuer une logique et une cohérence spécifique. » 126

Par ailleurs, l'assimilation de la raison et de la passion comme étant « deux aspects d'une même âme » participe de l'apparition historique de l'opposition binaire passion/raison, qui peu à peu supplantera le couple aristotélicien action/passion. C'est ce que E. Auerbach détaille :

« Pour les stoïciens, les *passiones* deviennent une inquiétude, un état anarchique d'émotion et de trouble qui perturbe la quiétude du sage. Le

¹²² DIXON Thomas, *From Passions to Emotions. The Creation of a Secular Psychological Category*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 50.

¹²³ DARAKI Maria, Une religiosité sans Dieu, op. cit., p. 67.

¹²⁴ DARAKI Maria, id.

¹²⁵ Nous l'avons vu plus haut, la métaphore tyrannique des passions est effectivement présente chez les deux auteurs, toutefois le terme de μετριοπάθεια (metriopátheia) ne se trouve ni chez Platon, ni chez Aristote. Il apparaît en revanche par exemple chez Plutarque (env. 46-env. 120), mais également chez des auteurs nettement plus anciens, comme le philosophe et mathématicien Archytas de Tarente, contemporain de Platon.

¹²⁶ BODEI Remo, Géométrie des passions, op. cit., p. 186.

mot passio acquiert une signification nettement péjorative ; il faut éviter autant que possible d'être intérieurement atteint et ému par l'agitation du monde; ne pas se confronter, du moins intérieurement, avec le monde, ne pas s'en laisser inquiéter, être impassibilis, tel est le devoir du sage. C'est ainsi que passe à l'arrière-plan l'opposition initiale entre passio et actio, et que passio devient l'opposé de ratio ; aux passiones mouvementées s'oppose la quiétude de la raison; mais le mouvement implique une sorte d'activité. Ici, pour la première fois, le mot peut être rendu par notre passion moderne, en partie à cause du mouvement, en partie à cause de l'emportement qu'il suppose toujours pour les stoïciens ; ici se constitue l'image des orages et des remous passionnels, et passio est souvent remplacé par le terme clairement péjoratif de perturbatio. Telle est la seconde strate de l'évolution sémantique de πάθος-passio; elle se caractérise par l'emportement, un début d'activité, et une valorisation péjorative. En pratique, elle a eu encore plus d'effet que la première strate aristotélicienne, puisqu'elle se perpétue aujourd'hui encore dans les représentations morales populaires des groupes humains les plus divers ; elle a marqué d'une manière ou d'une autre la quasi-totalité des systèmes éthiques ultérieurs; on trouve souvent aussi des emplois de passio dans lesquels s'entremêlent de diverses manières les deux conceptions aristotélicienne et stoïcienne, notamment dans la scolastique tardive et à la Renaissance. »127

Notons enfin, comme le fait remarquer E. Auerbach¹²⁸, que cette signification stoïcienne de *passio* a eu d'autant plus d'effet qu'elle a eu dès le départ de l'influence sur les auteurs chrétiens de l'Antiquité tardive, et en particulier saint Ambroise et saint Augustin.

Synthèses et traductions de Cicéron

Le rôle de Cicéron (106-43 av. J.-C.), écrivant en latin, est à certains points crucial pour la réflexion chrétienne ultérieure. Saint Augustin, lorsqu'il écrira sur les passions — et il sera fait référence à son autorité en ce domaine au moins jusqu'au XVIIe siècle —, s'appuiera principalement sur les Écritures bien entendu, mais aussi sur les platoniciens, les stoïciens, et nommément sur Cicéron 129. Plutôt à l'écart des écoles philosophiques, Cicéron s'interroge sur la meilleure façon de traduire le grec $\pi \alpha \theta_0 \zeta$ (p athos) et propose de le rendre par perturbationes animi, $\pi \alpha \theta_0 \zeta$ ne pouvant être transcrit immédiatement en latin par passio qui signifiait à l'époque ce qui est « pâti »130, subi ou souffert, et les extensions respectives de $\pi \alpha \theta_0 \zeta$ et de morbus n'étant, surtout, pas superposables :

- « J'estime que le sage est susceptible de chagrin.
- En diras-tu autant des autres formes de passion [perturbationes animi], celles de la crainte, du désir, de la colère ? Car c'est bien là ce que les

¹²⁷ AUERBACH Erich, Le culte des passions, op. cit., p. 56.

¹²⁸ Cf. AUERBACH Erich, id.

¹²⁹ Cf. ci-dessous, page 62.

¹³⁰ Cf. Bodei Remo, Géométrie des passions, op. cit., p. 164 note 1.

Grecs appellent $\pi \alpha \vartheta \eta$, et j'aurais pu dire maladies [morbos], ce qui serait la traduction littérale, mais ne répondrait pas à notre usage. En effet, pitié, envie, exaltation, joie, c'est d'une façon générale tous les mouvements de l'âme en révolte contre la raison [motus animi rationi non obtemperantis] que les Grecs qualifient de maladies ; pour nous, je pense, ces mouvements étant aussi caractérisés par le trouble de l'âme, il serait logique de les appeler passions [perturbationes], tandis que maladies ne serait pas conforme à l'usage. Que t'en semble ?

- C'est aussi mon avis. »¹³¹

La traduction proposée par Cicéron permet de conjuguer deux aspects de la passion, l'un de tradition platonico-péripatéticienne — la passion comme accident, subie — et l'autre issue d'une ascendance plus stoïcienne, son caractère maladif, pathologique nettement perceptible, par exemple, dans les *Tusculanes*. Dans ces conférences, la philosophie est présentée comme une « médecine de l'âme »¹³², et la raison doit se dégager des ruines des *perturbationes animi*.

L'assimilation de la passion à une *perturbatio*, à un « trouble », traduit en même temps une valorisation de l'invariabilité, de l'immobilité et de la persistance. De fait, la santé n'est pas compatible avec le trouble, l'agitation ou le mouvement : comme le rappelle lui-même Cicéron, « nos ancêtres considéraient que la santé de l'âme consiste dans un état de tranquillité et de stabilité. »¹³³ La traduction qu'effectue Cicéron, effectue donc également une translation de la passivité au mouvement (puisque la passion reste aussi une opinion ou un jugement) :

« Quant aux troubles de l'âme, qui rendent misérable et amère l'existence des insensés (ces troubles, que les Grecs appellent $\pi \acute{\alpha} \vartheta \eta$, je pourrais, moi, en traduisant exactement le mot grec, les appeler "maladies"; mais le terme ne conviendrait pas toujours: qui voit-on en effet appeler "maladie" la compassion ou même la colère, auxquelles pourtant eux appliquent le nom de $\pi \acute{\alpha} \vartheta \circ \varsigma$? Disons donc "trouble" [perturbatio], terme qui suffit à indiquer, ce me semble, que la chose est vicieuse), <donc> ces troubles ne sont suscités par aucune force venant de la nature et tous ces troubles se divisent en quatre genres avec de nombreuses subdivisions : la tristesse, la crainte, le désir, et le trouble que les Stoïciens, d'un terme également applicable au corps et à l'âme, appellent ἡδονή <"plaisir">, mais que j'aime mieux, moi appeler "joie", comme qui dirait les transports voluptueux d'une âme en état d'exaltation. Or les troubles ne sont suscités par aucune force de la nature et tout cela n'est qu'opinions et jugements tenant à notre faiblesse. Aussi le sage en sera-t-il toujours exempt. »134

¹³¹ CICÉRON, *Tusculanes*, livre III, IV, 7-8, texte établi par Georges Fohlen et traduit du latin par Jules Humbert, Paris, Les Belles Lettres, 1931, p. 6.

¹³² « Assurément, il existe une médecine de l'âme, la philosophie [*Est profecto animi medicina, philosophia*] » (CICÉRON, *ibid.*, livre III, III, 6, p. 5).

¹³³ CICÉRON, ibid., livre III, IV, 9, p. 7.

¹³⁴ CICÉRON, *Des termes extrêmes des biens et des maux* (45 av. J.-C.), livres III-V, X, 35, texte établi et traduit du latin par Jules Martha, Paris, Les Belles Lettres, 1999, pp. 26-27.

La dénonciation non seulement comme jugement erroné mais aussi comme trouble inscrit les propos de Cicéron dans une lignée d'influence plus ou moins platonicienne, adoptant vis-à-vis des passions une attitude que nous pouvons en tout état de cause rapporter à la μ et ρ io π άθεια, metriopátheia et au contrôle de soimême (et non pas à une simple ἀπάθεια, apátheia) :

« Aussi est-ce une expression parfaite, celle qui est usuelle en latin : ils ne sont plus maîtres d'eux-mêmes [exisse ex potestate], disons-nous de ceux dont aucun frein ne retient le désir ou la colère — je dis colère ; bien que justement la colère soit une forme de désir, puisqu'on la définit par le désir de se venger — ; or, lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il n'est plus maître de soi, on entend précisément dire qu'il n'est plus sous le contrôle de l'esprit [non sint in potestate mentis], à qui la nature a donné la souveraineté de l'âme toute entière. »¹³⁵

Cicéron permet donc, notamment par le biais de la traduction, d'élaborer une synthèse des deux grandes orientations philosophiques historiques vis-à-vis des passions.

Une version chrétienne des passions, des passions structurant la pensée chrétienne

En raison de l'autorité qui sera attribuée à ses écrits, saint Augustin peut sans doute être considéré comme l'un des acteurs primordiaux, ou du moins comme emblématique, du tournant chrétien que permettent, aux IVe et Ve siècles, les Pères de l'Église en établissent les fondements doctrinaux du christianisme.

Il est important de commencer par dire qu'Augustin adopte une démarche visiblement syncrétique (s'appuyant sur une position analogue de Cicéron), et poursuivant le discours de maîtrise :

« Il y a chez les philosophes deux théories touchant ces mouvements de l'âme que les Grecs appellent $\pi \acute{\alpha} \vartheta \eta$, ce que certains des nôtres, Cicéron par exemple, traduisent par "perturbations", d'autres par "affections" ou "inclinations", ou encore, comme Apulée, précisément, par "passions", ce qui rend mieux le grec. Ces perturbations, ces affections ou passions, certains philosophes soutiennent qu'elles atteignent aussi le sage, mais atténuées, et sous le contrôle et l'autorité de la raison, qui les encadre de lois et les réduit au minimum. C'est la position des platoniciens ou des aristotéliciens, puisqu'il se trouve qu'Aristote, fondateur de l'école péripatéticienne, a été l'élève de Platon. Selon d'autres, en revanche, et c'est l'avis des stoïciens, le sage échappe tout à fait à l'emprise des passions de ce genre. Or, dans Des fins des biens et des maux, Cicéron voit platoniciens, péripatéticiens et stoïciens en désaccord sur les mots plus que sur le fond. [...] Et moi j'estime que les stoïciens ne pensent pas autre

¹³⁵ CICÉRON, Tusculanes, livre III, V, 11, op. cit., p. 8.

chose que les platoniciens et les aristotéliciens, du moins à s'en tenir à ce qui est, et non point au bruit des mots. 136

Pour rendre ce *motus animae contra rationem* (« mouvement de l'âme contraire à la raison »¹³⁷), Augustin retient donc le terme de *passio*¹³⁸, puisqu'il « rend mieux le grec », et confirme dans le même temps l'opposition de l'âme et du corps, ainsi que la condamnation de ce dernier :

« Cependant, ils [les platoniciens] pensent que ces organes terrestres et ces membres, destinés à la mort ont une telle influence sur les âmes qu'ils leur donnent les maladies des désirs et des craintes, de la joie et de la tristesse. Ces quatre perturbations, comme Cicéron les appelle, ou passions, selon le mot généralement utilisé d'après le grec, contiennent toutes les corruptions des mœurs humaines. »¹³⁹

Augustin affirme d'ailleurs, selon E. Auerbach¹⁴⁰, qu'en latin, et en particulier dans l'usage religieux, le mot *passio* ne s'emploie que pour blâmer, suivant une conception très stoïcienne donc, comme synonymes des *concupiscentiae carnis*, voire souvent des péchés eux-mêmes.

D'autre part, quoique privilégiant le mot *passio* à celui de *perturbatio* (qui avait la préférence de Cicéron), Augustin conserve la métaphore cinématique. Toutefois, cette approche syncrétique d'Augustin s'accompagne aussi bien sûr d'innovations significatives.

Tout d'abord, Augustin effectue une réduction matricielle des 14 passions aristotéliciennes ou des 4 troubles cicéroniens¹⁴¹ à seulement 3 *passiones* : puissance, jouissance et luxure, toutes les trois rattachées au péché originel, et dont découlent toutes les autres passions. Il met ainsi plus aisément le désir, *libido*¹⁴², au centre des passions, faisant du premier la marque des secondes et de l'amour — charnel — l'archétype de toutes les autres passions. Cette inflexion doit sans doute être mise en correspondance avec le fait que dans les textes grecs du *Nouveau Testament*, c'est le

¹³⁶ AUGUSTIN, *La Cité de Dieu* (426), traduit du latin par Sophie Astic, Jean-Yves Boriaud, Jean-Louis Dumas, Catherine Salles et Henri-Pierre Tardif de Lagneau, Paris, Gallimard, 2000, livre IX, chapitre IV, pp. 341-342.

 $^{^{137}}$ « Car c'est "trouble" que signifie le grec πάθος, et de là vient qu'Apulée a choisi de les dire "passifs quant à l'âme", parce que le mot "passion" [passio] qui vient de πάθος, veut dire : "un mouvement de l'âme contraire à la raison". » (Augustin, *ibid.*, livre VIII, chapitre XVII, p. 319.)

¹³⁸ C'est le terme de *passio* qui restera prédominant dans la psychologie chrétienne (*cf.* DIXON Thomas, *From Passions to Emotions, op. cit.*, p. 39).

¹³⁹ AUGUSTIN, La Cité de Dieu, livre XIV, chapitre V, op. cit., p. 564.

¹⁴⁰ E. Auerbach (AUERBACH Erich, Le culte des passions, op. cit., p. 57) cite AUGUSTIN, De nuptiis et concupisc., II, 33.

¹⁴¹ Il s'agit du chagrin (*aegritudo*), de la crainte (*metus*), de la joie (*laetitia*) et du désir (*libido*) : « Quant aux espèces de la passion, ils [les stoïciens] veulent qu'elles dérivent de l'opinion qu'on a affaire à deux biens et de l'opinion qu'on a affaire à deux maux ; par suite il y en a quatre : pour les biens le désir et la joie, la joie se rapportant aux biens actuels, le désir aux biens à venir ; pour les maux la crainte et le chagrin, crainte s'ils sont à venir, chagrin s'ils sont actuels » (CICÉRON, *Tusculanes*, livre IV, chapitre VI, *op. cit.*, p. 59). Notons que Cicéron s'appuie sur l'autorité des penseurs stoïciens.

¹⁴² Pour une définition de la *libido* telle qu'il l'entend, *cf.* AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, livre XIV, chapitre XVI, *op. cit.*, p. 578.

terme ἐπιθυμίαι, *epithumíai* qui est généralement utilisé (à plus d'une trentaine de reprises¹⁴³) ; il y acquiert en outre, d'après Th. Dixon¹⁴⁴, une connotation nouvelle de péché, et ici le rôle de saint Paul a souvent été relevé.

La réduction matricielle et cette insistance sur le désir sont donc accompagnées par une reprise de la condamnation stoïcienne des passions. Cependant, la condamnation stoïcienne des passions frappait également la compassion. Or cette dernière, entre autres, est valorisée par les Écritures et constitue l'un des fondements de la charité chrétienne :

« D'ailleurs, il faut l'avouer, nos affections [affectiones], même si elles sont droites et selon Dieu, relèvent de cette vie, et non de celle que nous espérons pour le futur, et souvent, malgré nous, nous leur cédons. Cependant, parfois, nous sommes agités non par un désir coupable, mais par une charité louable qui nous fait pleurer malgré nous. Nous devons donc ces affections à la faiblesse de notre condition humaine. [...] Mais, tant que nous portons la faiblesse de notre vie, nous ne vivons pas justement si nous ne ressentons jamais aucune de ces affections. »¹⁴⁵

C'est ainsi, notamment, que s'explique le démarquage qu'Augustin adopte vis-à-vis des « Grecs » (il faut entendre par-là les philosophes stoïciens) :

« C'est pourquoi ce que les Grecs nomment ἀπάθεια (qu'on traduirait en latin par *impassibilitas*, si c'était possible), une ἀπάθεια qu'il faut interpréter comme vivre (dans l'âme évidemment, et non dans le corps) sans ces affections qui se produisent en contradiction avec la raison et perturbent l'esprit, cette ἀπάθεια est entièrement bonne et parfaitement souhaitable, mais elle n'est pas de cette vie. [...] En outre, s'il faut parler d'ἀπάθεια à propos de la complète insensibilité de l'âme, qui ne considérerait cet engourdissement comme le pire de tous les vices ? On peut donc dire sans absurdité que la béatitude parfaite ne connaîtra ni l'aiguillon de la crainte ni aucune tristesse ; mais qui, au risque de se séparer définitivement de la vérité, pourrait dire qu'il n'y aura ni amour

¹⁴³ Marc **4**, 19, Luc **22**, 15, Jean **8**, 44, Épître aux Romains **1**, 24 ; **6**, 12 ; **7**, 7-8 ; **13**, 14, Épître aux Galates **5**, 16 ; **5**, 24, Épître aux Éphésiens **2**, 3 ; **4**, 20, Épître aux Philippiens **1**, 22, Épître aux Colossiens **3**, 5, Première épître aux Thessaloniciens **2**, 17 ; **4**, 3, Première épître à Timothée **6**, 9, Deuxième épître à Timothée **2**, 21 ; **3**, 6 ; **4**, 3, Épître à Tite **2**, 11 ; **3**, 2, Épître de saint Jacques **1**, 14-15, Première épître de saint Pierre **1**, 14 ; **2**, 11 ; **4**, 2-3, Deuxième épître de saint Pierre **1**, 2 ; **2**, 4 ; **2**, 18 ; **3**, 1, Épître de saint Jude **1**, 18, L'Apocalypse **18**, 14.

¹⁴⁴ Cf. DIXON Thomas, From Passions to Emotions, op. cit., p. 39.

 $^{^{145}}$ AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, livre XIV, chapitre IX, *op. cit.*, p. 564. Je me bornerai ici à seulement évoquer une direction que je ne développerai toutefois pas davantage, car elle compliquerait beaucoup notre parcours, nous écartant de notre propos sans pour autant apporter d'éléments très significatifs pour la suite. Comme nous venons de le voir, Augustin relève que l'usage général privilégie la traduction de $\pi \acute{\alpha} \vartheta o_{\varsigma}$ ($p\acute{a}thos$) par *passiones*; il conteste en même temps la traduction proposée par Cicéron (*perturbationes*), et cela pour les raisons que nous allons examiner dans un instant, à savoir une valorisation de certaines passions (le désir du bien, la haine du mal, l'amour de Dieu, la charité, *etc.*) sur laquelle le christianisme s'appuie; en raison de ce qui précède, il reproche en outre au concept de *perturbatio* d'être trop péjoratif, et propose donc d'utiliser *passio* mais aussi *affectus*. Ce dernier terme aura une importance déterminante pour le domaine germanophone moderne notamment, et connaîtra aussi un usage intensif dans la philosophie scolastique (et par exemple en linguistique, nous y reviendrons), mais son rôle dans l'élaboration du concept d'*émotion* restera secondaire. C'est pourquoi je prends le parti de ne pas présenter plus de données en ce qui le concerne dans le panorama qui suit.

ni joie dans cette béatitude ? Si l'àπάθεια exclut toute crainte terrifiante et toute douleur angoissante, il faut s'en détourner dans la vie d'ici-bas, si nous voulons vivre justement, c'est-à-dire selon Dieu ; mais, pour cette vie bienheureuse et éternelle selon la promesse, il faut l'espérer à tout prix. » 146

Augustin reprend la version cicéronienne cinématique des *perturbationes*, mais outre la prise de distance vis-à-vis de leur condamnation absolue stoïcienne, il fait du couple raison-passions une triade en introduisant dans cette opposition un rôle pour la *volonté*¹⁴⁷ (humaine et divine), comme le relève J.R. Averill :

« Like the Stoics, Augustine [...] considered the passions proper to be contrary to nature; but unlike the Stoics, he believed that they (and other affections) arise from the will, not reason. 148

Par ailleurs, Augustin interprète la Chute comme la punition d'une désobéissance (la poursuite de la connaissance mondaine au détriment de l'obéissance aux injonctions divines¹⁴⁹) par l'instauration de la désobéissance au sein même de nos âmes, d'où la lutte continuelle de l'intérieur pour contrôler l'extérieur.

Dans le même temps, avec le christianisme, les passions deviennent le signe du mal radical, le péché originel. Ceci s'accompagne d'une distinction radicale entre le monde sensible et le monde transcendant. Rappelons que l'époque d'Augustin (351-430) est bouleversée notamment par les invasions et les pillages germaniques qui font vaciller l'empire (le sac de Rome en 410 par les Visigoths d'Alaric — chrétiens, mais ariens — n'a sans doute pas choqué que l'évêque d'Hippone). Dans pareil contexte, il est difficile d'espérer encore beaucoup de ce monde-ci, où l'existence individuelle autant que la vie publique connaissent une précarisation généralisée, et tentant de poser un au-delà bienheureux. Cette coupure, s'appuyant sur des considérations conjoncturelles, est inscrite dans une modification de la structuration du monde vécu à la fois essentielle et beaucoup plus profonde, un processus de désacralisation de la nature.

La désacralisation de (ce que nous appelons) la nature, son assimilation à la matière, est le résultat dans le monde chrétien de violentes et difficiles polémiques contre sa divinisation païenne. Cette victoire chrétienne occidentale (dont l'athéisme matérialiste moderne a nettement hérité) constitue une rupture fondamentale avec l'Antiquité. En effet, comme l'explique M. Daraki :

¹⁴⁶ Augustin, *ibid.*, livre XIV, chapitre IX, p. 565.

¹⁴⁷ Cette notion de *volonté* demande ici à être utilisée avec la plus grande prudence. En effet, nous, contemporains, en avons généralement une conception très tyrannique (*i.e.* comme une force de s'imposer à soi-même quelque chose de — souvent — pénible), et non, comme cela se rencontre couramment chez les auteurs anciens, comme un amour, un appétit ou une attirance vers les choses connues par l'intelligence (*cf.* ci-dessous, page 69).

¹⁴⁸ AVERILL James R., « Inner feelings, works of the flesh, the beast within, diseases of the mind, driving force, and putting on a show: Six metaphors of emotion and their theoretical extensions », pp. 104-132, *in* LEARY David E. (éd.), *Metaphors in the History of Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 111.

¹⁴⁹ Cf. Genèse 3, 1-7.

« Le stoïcisme appelle à vivre "conformément à la nature" et il enseigne en même temps la discipline intérieure la plus dure de toute l'histoire de la philosophie. Pour l'homme moderne, vivre selon la nature serait plutôt donner libre cours à ses impulsions. On rejoint la nature par des voies différentes selon qu'elle est sacrée ou désacralisée. »¹⁵⁰

Nous avons déjà évoqué plus haut¹⁵¹ le fait que nous considérions, suivant un schéma déjà présent dans ses grandes lignes chez Platon (même s'il n'est pas pertinent d'établir ici une filiation directe), que l'état d'humanité (c'est-à-dire aussi de culture) et le processus ontogénétique de constitution-invention d'une âme disjointe du monde sont corrélés au contrôle. Dans cette perspective, l'état de nature devient un *retour en arrière* et le contraire du *contrôle* devient le *libre cours* et non, par exemple, le *lâcher-prise*¹⁵².

Or dans cette entreprise de désacralisation de la nature, certains aspects du platonisme en rupture radicale avec les traditions ancestrales et ce qui marque le cœur même de l'hellénisme¹⁵³ présentaient pour Augustin de sérieux avantages sur le stoïcisme (qui avait donc « restauré » cet ensemble pour cinq siècles, avant qu'il ne soit éclipsé par le christianisme s'institutionnalisant):

« Avec Platon, le *divin* déserte la Nature, l'"âme du monde" n'est plus dans le "corps" du monde. Ainsi le veut l'option *dualiste* et *idéaliste* qui définit l'essence du platonisme. 154

En effet, le stoïcisme se caractérisait notamment par une forme d'immanentisme, un matérialisme posant la présence du divin dans la moindre parcelle de l'univers. Or, comme le souligne M. Daraki¹⁵⁵, cette idée était incompatible avec celle d'un dieu personnalisé. Bien qu'ayant indirectement influencé certains Pères de l'Église comme Tertullien, le stoïcisme ne pouvait donc pas s'intégrer pleinement à une pensée chrétienne. Face à ce genre d'incompatibilité, il n'est pas étonnant outre mesure que le christianisme tentant de s'imposer, en même temps que s'élaborait son dogme, ait cherché à ce sujet des fondations philosophiques ailleurs. En cela l'avantage du platonisme pour le christianisme « est qu'il désacralise la nature, tout en offrant des ressources énormes pour l'expression du sentiment religieux. On pourra désormais être un homme pieux en tenant la nature pour de la *matière*. »¹⁵⁶

¹⁵⁰ DARAKI Maria, Une religiosité sans Dieu, op. cit., p. 142.

¹⁵¹ *Cf.* ci-dessus, note 96 page 49, et plus généralement ce qui a été développé à propos des rapports entre *contrôle* et *mise* à *distance* chez Platon (*supra*, pages 49-53). *Cf.* aussi, au sujet du lien entre *humanité* et *contrôle*, note 35 page 33.

¹⁵² Pour illustrer la distinction qui peut être faite entre le *libre cours* et le *lâcher-prise*, nous pouvons tenter un parallèle avec la distinction entre l'image de l'anarchie chaotique et celle de l'émancipation (ou de la non-intervention) ; la première établirait un rapport entre préemption, liberté et désordre, quand l'autre assimilerait serait participation, propension et harmonie.

¹⁵³ M. Daraki affirme même que l'opposition platonicienne entre le sensible et le divin fait de Platon, à l'intérieur de la pensée grecque elle-même, « un grand déviant » (DARAKI Maria, *ibid.*, p. 183).

¹⁵⁴ DARAKI Maria, ibid., p. 148.

¹⁵⁵ Cf. DARAKI Maria, ibid., p. 150.

¹⁵⁶ DARAKI Maria, ibid., p. 148.

Précisons, comme le fait M. Daraki, que la culture grecque de saint Augustin est un *digest* comprenant peut-être « Platon *et* Apulée mais aussi Platon d'*après* Apulée, Plotin *et* Porphyre mais aussi Plotin d'*après* Porphyre et l'ensemble généralement revu et corrigé par Ambroise »¹⁵⁷. M. Daraki ajoute : « Augustin n'est pas un "hellénisant" et il fut "platonicien" comme on pouvait l'être près de sept siècles et demi après Platon avec, derrière lui, tout ce fatras de pourrissements, de floraisons tardives et d'hésitantes ébauches, assolements entre une culture et la prochaine. »¹⁵⁸ C'est ainsi que nous pouvons considérer, avec M. Daraki, que « [d]e sa formation "platonicienne", Augustin a retenu l'opposition entre le sensible et le divin, en se reliant ainsi à la culture grecque par l'intermédiaire d'une *déviance*. »¹⁵⁹ Cette opposition platonicienne entre le sensible et le divin est en effet une exception dans le monde grec.

Cependant, si cette reprise de Platon rend possible une banalisation de la nature (désacralisée, considérée comme pure matière), l'Académicien maintenait plus que jamais le grand principe grec de la *responsabilité*: Augustin lui opposera le principe de la *prédestination* et son corollaire, l'entière passivité du sujet augustinien — pour lequel la rencontre avec Dieu dépend de l'initiative divine, sa grâce.

D'autre part, le christianisme opère, notamment à partir des écrits d'Augustin, un autre rapprochement avec la théorie platonicienne par la mobilisation aristocratique des passions. Le christianisme patristique adopte en effet une asymétrie entre le prêtre et les fidèles dont le parallélisme avec celle que défend Platon (par exemple dans l'allégorie de la Caverne¹⁶⁰) entre le philosophe et l'homme ordinaire, a été remarqué par M. Meyer :

« Pourtant, on est en droit de se demander comment un homme quelconque, fût-il devenu prêtre, a pu se mettre au-delà des autres hommes, au-dessus de sa propre condition en quelque sorte, et accéder ainsi à leur vérité, qu'ils ne pouvaient percevoir. C'est ce saut impossible, surhumain, ou plutôt inhumain, qu'a décelé le protestantisme dans sa critique de l'Église. Mais, tel le philosophe platonicien, le prêtre, une fois qu'il sait, est forcément au-dessus des autres hommes, qui demeurent eux, plongés dans l'aveuglement. Il y a donc ceux qui, on ne sait trop comment, ont reçu la révélation et les autres qui en sont toujours empêchés; la foi, comme la philosophie chez Platon, ne s'acquiert pas rationnellement, mais par réminiscence ou ici, par révélation. Il y a un saut inexplicable qui fait passer certains hommes d'une passionnalité aveuglante à une lucidité soudaine. On peut comprendre qu'il faille une aide extérieure, et que la raison ne suffise plus, ce que Platon, à l'inverse du penseur chrétien, n'avait peut-être pas pleinement saisi. Si la passion m'aveugle sur la vérité réelle, elle me bloque et m'arrête aux apparences, et je n'ai donc même pas l'idée qu'il pourrait y avoir un au-delà des apparences, ne pouvant percevoir que ce sont des apparences. Il faut comme un éclair, une inspiration soudaine pour que certains saisissent la

¹⁵⁷ MANDOUZE André, Saint Augustin. L'aventure de la raison et de la grâce, Paris, 1968, pp. 478-479, cité par DARAKI Maria, Une religiosité sans Dieu, op. cit., p. 182.

¹⁵⁸ DARAKI Maria, ibid., p. 182.

¹⁵⁹ DARAKI Maria, *ibid.*, p. 179.

¹⁶⁰ Cf. Platon, La République, livre VII, 514a sqq., op. cit., pp. 273 et suivantes.

passionnalité qui les détermine et qu'ils décident donc d'y renoncer, comme l'on abandonne une pratique dont on aurait vu soudain qu'elle causait du mal malgré son innocence apparente. Tout cela pour dire que la révélation se présente tel un coup de grâce accordé à certains, refusé à la plupart. La tâche des uns est de convertir les autres, puisque naturellement, ils ne peuvent voir seuls où se trouve la lumière. Et comme l'on sait par l'Histoire, le penseur chrétien ne fut guère plus tendre à l'égard de ce qu'il appela les infidèles que le penseur platonicien ne le fut à l'égard de la masse des hommes qui sont indifférents à la philosophie. »¹⁶¹

De cette façon, l'homme est naturellement victime de ses passions : il est ainsi « naturellement » pécheur comme il s'ignore prisonnier de la Caverne. Cette asymétrie entre l'homme ordinaire et l'homme d'élite élabore un aristocratisme dans lequel les passions jouent un rôle central :

« On remarque encore une fois le caractère profondément aristocratique de la négation des passions. La raison, ou avec Augustin, la foi, sont des privilèges en droit accessibles à tous, mais en fait réservés à une élite d'hommes capables de se détacher du sensible. Si la passion est une illusion que l'on peut vaincre par la raison dans le stoïcisme, cela tient à ce que la nature humaine n'est pleinement elle-même qu'en se fondant dans la nature dont elle n'est qu'un élément. Si la passion, dans le christianisme, se présente comme irrémédiable, c'est que la nature humaine se détache de tout le reste de la création comme spécifique, pour le pire, sans espoir possible de se régénérer ici-bas. Le paradoxe resurgit en ce que, simultanément, l'homme est par nature condamné pour ses passions et qu'il peut se racheter, les gommer par l'exercice chrétien de la foi. Mais ce qui s'impose comme nouveau dans tout cela est que l'homme est désormais un être à part dans le cosmos, ce qui fait de la vision d'Augustin une véritable révolution intellectuelle dans la conception de l'homme. »162

M. Meyer peut donc synthétiser ainsi la façon suivant laquelle nous pouvons comprendre comment le christianisme prolonge le platonisme :

« Si les hommes sont engagés dans le sensible, et que c'est cela la passion, ils sont forcément condamnés à faire le mal sans s'en rendre compte, parce qu'ils n'ont même pas idée de la confusion qui est la leur. Cet état naturel est à la fois innocence et péché. La conversion repose sur un maître qui communique la vérité. Tout le christianisme est issu de cette conception, et l'on comprend l'importance que prend le platonisme dans l'émergence de la vision chrétienne de l'homme. »¹⁶³

¹⁶¹ MEYER Michel, *Le Philosophe et les passions, op. cit.*, pp. 102-103.

¹⁶² MEYER Michel, *ibid.*, pp. 103-104. Notons ici, comme l'anthropologie symétrique des sciences l'a mis en évidence (*cf.* ci-dessus, note 101 page 50), que l'épistémologie traditionnelle (par exemple chez G. Bachelard) a repris cet aristocratisme platonicien qui distingue le scientifique et son savoir, du vulgaire et de ses croyances.

¹⁶³ MEYER Michel, *ibid.*, p. 41.

Les théories médiévales des passions

L'influence d'Augustin va s'exercer durant tout le Moyen Âge¹⁶⁴. Il est alors le principal auteur chrétien auquel il est fait référence. S'il n'en est évidemment pas la seule source, c'est sans doute dans sa lignée — rappelons qu'il a mis le péché originel au centre de sa théologie et de sa théorie des passions — que s'inscrit la condamnation des passions qui se prolonge alors. De fait, les passions ou les émotions, et plus largement ce que nous appellerions aujourd'hui la sphère affective, sont aussi désignées au Moyen Âge, où discours philosophique et théologico-moral sont souvent mêlés, comme « vice » (vitium)¹⁶⁵.

La passion selon Thomas d'Aquin : passivité, subdivision et mouvements de l'âme

Un plus large accès de l'Occident aux textes aristotéliciens à partir XIIe siècle grâce à des traductions latines participe grandement à ce qu'il est convenu d'appeler la première renaissance médiévale — l'époque connaît une effervescence à la faveur d'une évolution économique et sociale qui accompagne un processus d'urbanisation. C'est aussi au cours de la première moitié du XIIIe siècle que les œuvres d'Averroès (1126-1198), le « Grand Commentateur » d'Aristote, pénètrent les écoles parisiennes.

C'est à ce renouveau intellectuel que saint Thomas d'Aquin (1224 ou 1225-1274) appartient et concourt. Le thomisme, qui comporte notamment une compilation et une synthèse des psychologies patristiques et médiévales, et qui donne à la scolastique sa structure définitive, peut être considéré comme une reconstitution chrétienne de l'aristotélisme. La *Somme Théologique* de Thomas d'Aquin devient ainsi l'un des piliers de la théologie officiellement adoptée par l'Église catholique.

Dans ses écrits, Thomas d'Aquin s'appuie principalement sur deux auteurs : celui qu'il appelle, conformément aux usages, « le Philosophe » — Aristote —, et saint Augustin ; c'est pourquoi nous avons été attentifs à leurs théorisations cidessus. Thomas et ses contemporains y ajoutent tout d'abord une importance accordée à la volonté :

« La contribution propre du Moyen Age réside d'une part dans l'ample et clarifiante synthèse de tous les éléments, mais aussi d'autre part dans l'analyse attentive, guidée par l'intérêt théologico-moral et ascétique, du rôle des passions dans la vie de l'âme et de leur rapport à la décision consciente et libre de la volonté. » 166

Mais à propos du rapport entre *passions* et *volonté*, Th. Dixon apporte des précisions significatives, nous permettant notamment de dépasser les stéréotypes modernes

 $^{^{164}\,\}mathrm{C'est}$ son autorité qui est encore revendiquée au $\mathrm{XVII^e}\,\mathrm{siècle}$ par ceux qui ont été appelés les « jansénistes ».

¹⁶⁵ Cf. Hengelbrock Jürgen et Lanz Jakob, « Examen historique du concept de passion », op. cit., p. 83.

¹⁶⁶ HENGELBROCK Jürgen et LANZ Jakob, *ibid.*, p. 81.

vis-à-vis de l'émotion et de la théorie chrétienne classique de l'âme¹⁶⁷. Au premier chef, il faut prendre en considération que chez Thomas d'Aquin, la *volonté* — prise au sens propre — est considérée comme synonyme d'« appétit intellectuel »¹⁶⁸. Ensuite passions et volonté (en tant que conjonction des appétits sensible et intellectuel) participent davantage les unes de l'autre qu'elles ne s'opposent :

« It is important to have an understanding of the importance of the will to Christian morality and Christian psychology in order to appreciate the significance of its gradual disappearance in eighteenth- and nineteenth-century works. The destiny of each person was determined by freely taken voluntary decisions — decisions of the individual will. The will was divided by Aquinas into two 'appetites': the higher intellectual appetite (the will proper), whose movements were the affections; and the lower, non-rational sense appetite, whose movements were the appetites and passions. It is particularly important, then, to realise that — contrary to popular opinion — classical Christian views about reason and the 'emotions' are inevitably at war, nor to the idea that 'emotions' overpower us against our will. Appetites, passions and affections, on the classical Christian view, were all movements of different parts of the will, and the affections, at least, were potentially informed by reason. »¹⁶⁹

Par ailleurs, la théorie des passions de Thomas d'Aquin se déploie principalement suivant trois dimensions : sa reprise de la notion aristotélicienne de passivité, son développement de la distinction d'origine platonicienne entre appétits irascible et concupiscible, et son usage récurrent du modèle discursif du mouvement physique¹⁷⁰.

En effet, la passion est généralement considérée (nous l'avons signalé plus haut) comme l'une des catégories (*kategoriai*) aristotéliciennes (catégories de choses qui peuvent être prédiquée d'un objet, classes de l'être ou de l'étant) :

« Passion (passio) was a well-established philosophical category, and an important one in Aristotelian thought in particular. In fact it was the tenth of Aristotle's kategoriai, or 'categories', of types of thing that may be predicated of an object. So Aquinas' passions (passiones animae) were conceived, at one level, simply as special cases of the fundamental state of being acted upon (passio). This is significant since this category of passion was essentially a negative one. As we have seen above, it was a quality from which the divine was absolutely excluded, and which was characteristic of incompletion and imperfection. Passion, for Aquinas, implied imperfection. »171

¹⁶⁷ Cf. la réduction de cette théorie effectuée notamment par SOLOMON Robert C., The passions, Notre Dame (Indiana), University of Notre Dame Press, 1983, passim.

¹⁶⁸ THOMAS d'Aquin, Somme théologique, 1ª 2ªe, question 22, article 3, op. cit., tome 2, p. 175.

¹⁶⁹ DIXON Thomas, From Passions to Emotions, op. cit., p. 22.

¹⁷⁰ Cf. DIXON Thomas, ibid., p. 41.

¹⁷¹ DIXON Thomas, *ibid.*, pp. 41-42.

Quoique partant de prémisses différentes, puisqu'il s'appuie sur des notions marquées par la pensée aristotélicienne, Thomas d'Aquin en vient donc à développer une théorie psychologique qui, comme chez Augustin, fait des passions des signes décriés d'imperfection par rapport à l'âme rationnelle.

Renouant ensuite avec la théorie aristotélicienne et rompant avec la tradition d'influence stoïcienne de nombreux Pères de l'Église, Thomas d'Aquin distingue l'appétit intellectuel et l'appétit sensitif, et considère que les passions sont fondamentalement des mouvements de ce dernier¹⁷², réparties en passions du concupiscible et passions de l'irascible¹⁷³. La colère se voit ainsi attribuer une position singulière, seule passion à ne pas avoir de contraire selon les dimensions qui caractérisent les autres passions (c'est-à-dire tant d'un point de vue du bien et du mal, que de celui du mouvement d'approche ou d'éloignement).

Enfin, saint Thomas accorde, toujours à la suite d'Aristote, un privilège ontologique à l'immobilité (et donc à l'état, à l'ordre) sur le mouvement :

« In the discussion of motion and rest, Aristotelian metaphysics played a constitutive role for Aquinas. It was Aristotle's description of God as an unmoved mover, the active first cause of all motion but unsusceptible to motion Himself, that determined for Aquinas the ontological priority of rest over motion. In his discussion of the faculties of the soul, Aquinas used this priority to bolster the superiority of cognition over will, the 'higher appetite': For the activity of a cognitive power is fulfilled when the things apprehended are in the knower, whereas the activity of an appetitive power is fulfilled when the lover is drawn by what is loved. And so cognitive activity resembles rest, whereas the activity of an appetitive power resembles movement. »¹⁷⁴

Thomas d'Aquin rejoint ainsi, comme l'avance J. Lanz, les préoccupations d'ordre politique qui structurent la métaphore tyrannique (*i.e.* le discours général de maîtrise des passions) :

« Quand à leur vie propre, les passions ne sont pas immédiatement ni complètement sous le contrôle de la volonté ; celle-ci n'a sur elles qu'une influence régulatrice (*principatus politicus*, comme dit saint Thomas à la suite d'Aristote). Par ailleurs les passions stimulent fréquemment, par la spontanéité qui leur est propre, la bonté ou la malice des actes. »¹⁷⁵

Chez Thomas en effet, comme chez Augustin, les passions sont souvent décrites comme des forces rebelles subversives. Dès lors, un besoin d'ordre et de contrôle par la raison, la volonté (intellectuelle) et la vertu est valorisé.

« Augustine's statement that all forms of passion were ultimately expressions of love was rephrased by Aquinas as the statement that all

¹⁷² Cf. THOMAS d'Aquin, Somme théologique, 1a 2ae, question 22, article 3, op. cit., tome 2, p. 176.

¹⁷³ Cf. THOMAS d'Aquin, *ibid.*, question 23, article 1, tome 2, pp. 177-178.

¹⁷⁴ DIXON Thomas, From Passions to Emotions, op. cit., pp. 35-36.

¹⁷⁵ HENGELBROCK Jürgen et LANZ Jakob, « Examen historique du concept de passion », *op. cit.*, p. 82. *Cf.* THOMAS d'Aquin, *Somme théologique*, question 81, article 3, solution 2, *op. cit.*, tome 1, p. 714.

forms of passion were forms of love, which is in turn a form of motion towards or away from some object: 'There is none of the other emotions (passiones) which does not presuppose love of some kind. For every other emotion (passio) involves movement (motus) towards, or repose in some object. Now all movement (motus) or repose arises from a sense of affinity with, or attachment to some object; and it is precisely in this that love consists.' » 176

Le rapport entre ces emplois de *motus* par Augustin et Thomas d'Aquin, quoique qu'ayant un lien étymologique évident avec l'*émotion* contemporaine, n'est pas direct d'un point de vue conceptuel mais peut être établi par l'intermédiaire du verbe *émouvoir*.

En définitive, si la synthèse de Thomas d'Aquin est fondamentale, ses innovations restent néanmoins limitées et ses apports à la théorie des passions doivent donc être modérés ou nuancés.

« La démarche de Thomas d'Aquin répond au souci de classer les passions d'une façon plus systématique que ne l'avait fait Aristote, et plus détaillée que saint Augustin qui avait enraciné son analyse dans le seul péché originel. Thomas, qui suit ici Aristote, estime que les passions ne sont en elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises, puisqu'elles représentent les modifications que l'âme subit du fait qu'elle est unie au corps. Peutêtre qu'en cela également, Thomas préfigure l'époque moderne, qui saura dissocier, dès Machiavel, les passions de la morale.

Pourtant, Thomas demeure l'héritier d'une tradition qui rattache les passions au bien et au mal, même si on a souvent le sentiment que ce sont des manières de parler de ce que l'âme désire ou rejette. »¹⁷⁷

L'influence des courants mystiques

Parallèlement aux apports de la scolastique, il est aussi nécessaire d'intégrer l'influence des courants mystiques sur les conceptions de la passion. Ceux-ci ajoutent notamment une ambiguïté axiologique (s'appuyant en particulier sur le principe de la souffrance rédemptrice) à la complexité des usages du terme.

« Le point de vue de la "valorisation positive" de la *passio* dans l'extase amoureuse mystique appelle, lui aussi, de prudentes restrictions. Toute la pensée chrétienne, et notamment toutes les représentations mystiques, se situent dans une polarité contradictoire. L'amour de Dieu est aussi un tourment amoureux, même quand il est exaucé; car Dieu est trop puissant pour l'âme; s'il la prenait sur son cœur, "elle périrait au contact de cette puissance supérieure"; elle mourrait d'amour, à la fois suppliciée et ravie. »¹⁷⁸

¹⁷⁶ DIXON Thomas, From Passions to Emotions, op. cit., p. 45.

¹⁷⁷ MEYER Michel, *Le Philosophe et les passions, op. cit.*, pp. 114-115.

¹⁷⁸ AUERBACH Erich, Le culte des passions, op. cit., p. 70.

Comme le rappelle E. Auerbach¹⁷⁹, on retrouve les mêmes motifs dans la poésie amoureuse profane, qui reprend abondamment — même si elle est souvent d'origine plus ancienne encore¹⁸⁰ — la langue métaphorique de la mystique, les images de l'amour qui brûle, blesse, transperce, celles de l'ivresse, de la captivité, du martyre, *etc*. Et cette langue métaphorique prépare la possibilité d'une évolution de la notion de passion :

« Or — et le lecteur l'aura déjà déduit de mes développements préalables — je crois que la mystique de la Passion, en rapprochant la *Passio* de l'extase, a également influencé l'évolution de *passio*-passion; qu'elle a rendu le mot *passio* réceptif au contenu moderne "passion" et lui a, sous ce rapport, donné l'avantage sur le terme concurrent d'affectus. Ce que *passio*-passion, d'après moi, a hérité de la mystique de la Passion, c'est l'approfondissement du contenu "souffrance" en un sens contradictoire où elle peut également signifier délice et ravissement mystique [...]. »¹⁸¹

E. Auerbach signale également que la plupart des théoriciens du bas Moyen Âge emploient *passio* à la manière aristotélicienne, comme l'opposé d'actio ou éventuellement, avec une connotation stoïcienne, de *ratio*. Le terme désigne alors la souffrance (sans dimension dialectique), le sentiment, l'expérience, et parfois la passion dans l'acception purement péjorative du stoïcisme ; la composante mystique en est, dans la majorité des cas, absente.

« *Passio* était alors un terme technique qui sentait l'École, et c'est bien pourquoi la poésie amoureuse n'en fait aucun usage. Même Jacopone emploie toujours *croce*, et jamais *passione*. [...] Pétrarque, dont le *Canzoniere* sollicite de très nombreuses images d'origine mystique, n'emploie jamais *passio*. »¹⁸²

¹⁷⁹ AUERBACH Erich, *ibid.*, p. 71. Un rapide examen de l'*Anthologie de la poésie lyrique française des XIII^e et XIII^e siècles*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Gallimard, 1989 et de l'*Anthologie des troubadours*, textes choisis, présentés et traduits par Pierre Bec, Paris, Union Générale d'Éditions, Éditions 10/18, 1979 suffit d'ailleurs pour confirmer les propos d'E. Auerbach.

¹⁸⁰ J. Dufournet indique notamment (dans sa « Préface » à l'Anthologie de la poésie lyrique française des XIIe et XIIIe siècles, op. cit., p. 12) que ces jeux intellectuels se nourrissent entre autres de psychologie ovidienne — Ovide (43 av. J.-C. – 17 ap. J.-C.) étant particulièrement en vogue aux XIIe et XIIIe siècles au cours desquels il est abondamment lu et recopié, commenté, interprété et déformé : « L'amour est une maladie, une enferté, une blessure, d'après la rhétorique métaphorique reprise d'Ovide. L'amant navré d'une plaisante blessure, d'une agréable souffrance, n'attend la guérison que de sa dame, son mire, son médecin, qui le blesse et le guérit, et qui le prive de son cœur. [...] L'amour est une folie, autre lieu commun emprunté à Ovide. Ja n'ameroit nus sagement, dit Gace Brulé. Aucune raison, fût-elle la plus ferme, ne résiste à l'amour qui fait perdre l'esprit, transforme le trouvère en homme escilliez, égaré, qui parle folement. Impossible de maintenir son sens, car la passion, dit encore Gace Brulé, me fait penser Tant que je sui hors de mon escient (bon sens). Même avec la sagesse de Salomon, ajoute le Châtelain de Coucy, si me feroit Amors por fol tenir. » (ibid., p. 23.)

¹⁸¹ AUERBACH Erich, Le culte des passions, op. cit., p. 71-72.

¹⁸² AUERBACH Erich, *ibid.*, p. 73. E. Auerbach indique que si Dante, dont la conception du style élevé intégrait la philosophie de l'École, a employé *passio* de façon massive, il n'a cependant pas exercé sur ce plan d'influence durable, et qu'aussitôt après lui, un courant préhumaniste et anti-scolastique a pris le dessus.

L'accent porté sur la souffrance (passio) se détache de la morale stoïcienne — qui visait l' $\alpha\pi\alpha\theta$ su α (apátheia) — et acquiert alors une dimension proprement chrétienne :

« Ce n'est pas le point zéro d'une ataraxie extérieure au monde qui est le but de l'ascèse chrétienne, mais la souffrance volontaire, la souffrance passionnée dans le monde et donc aussi contre le monde ; à la chair, aux mauvaises *passiones* de ce monde, ils [les mystiques] n'opposent ni l'apathie stoïque, ni les "bonnes passions" [bonae passiones] afin d'atteindre par un équilibre raisonnable le juste milieu aristotélicien — mais une chose totalement nouvelle et jusque-là inédite : la *gloriosa passio* inspirée par l'amour fervent de Dieu. »¹⁸³

L'évolution du concept de *passio* suit alors celle de l'intérêt pour la figure humaine du Christ, c'est-à-dire l'attention portée à ses souffrances et en particulier à son agonie, autrement dit à l'importance accordée à la problématique de la rédemption.

« Dans la seconde moitié du premier millénaire, le thème de la Passion est souvent abordé, mais il l'est beaucoup plus fréquemment à partir de la renaissance chrétienne du XII^e siècle, lorsque le Christ-homme recommence à éclipser le *rex gloriae*. »¹⁸⁴

En outre, nous avons vu plus haut¹⁸⁵ que dès les premiers moments, notre compréhension des passions et celle de l'individu étaient étroitement liées. Un autre aspect de l'attention pour la figure humaine du Christ nous intéresse donc aussi dans le cadre de notre étude historique du concept d'émotion et de ses usages : la notion de *personne*. Diffusé à l'occasion des controverses trinitaires et christologiques, mais établi auparavant par des penseurs néo-platoniciens (fin du IIe siècle), le concept de *personne* avait été développé par les Pères cappadociens de l'Église (au IIIe siècle), alors que les penseurs grecs et romains antérieurs ne connaissaient que ceux d'homme libre et d'esclave. Il s'est agi d'une première étape qui, toutefois, n'a sans doute pas eu de traduction psycho-sociétale majeure. La notion de personne ne bénéficie pas encore au Moyen Âge d'une expression concrète :

« Tout au long du Moyen Age, les définitions qui en [la personne] ont été données sont restées fort abstraites. "La personne est une substance rationnelle indivisible" (ou encore "une substance individuelle de nature rationnelle", persona est rationalis naturae individua substantia): telle est définition donnée par Boèce et qui satisfera les exigences des théologiens pendant de nombreux siècles, bien que certains penseurs isolés aient tenté de la récuser, voire d'y substituer la leur. »186

¹⁸³ AUERBACH Erich, *ibid.*, p. 58.

¹⁸⁴ AUERBACH Erich, *ibid.*, pp. 59-60.

¹⁸⁵ Cf. ci-dessus, pages 45-49.

¹⁸⁶ GOUREVITCH Aron J., La naissance de l'individu dans l'Europe médiévale, traduit du russe par Jean-Jacques Marie, préface de Jacques Le Goff, Paris, Le Seuil, 1997, p. 122.

Toutefois, selon A. Gourevitch, l'apport des penseurs médiévaux¹⁸⁷ consistera notamment à rapprocher la notion de personne et celle de rationalité (et donc corollairement à la coordonner à la problématique de la passion) :

« Mais c'est, bien entendu, sur le rationnel que les scolastiques concentraient leur attention. Selon la définition de Thomas d'Aquin, "la personne signifie la perfection suprême dans toute la nature, c'est-à-dire ce qui consiste en une nature rationnelle" (*Persona significat id quod est perfectissimum in tota natura, scilicet subsistens in rationali natura*). »¹⁸⁸

Mais ce sont les philosophes modernes qui renouvelleront le discours ontologique de la *personne* par un discours de la liberté (et donc symétriquement de maîtrise), et la dégageront aussi de ses usages théologiques — sans pour autant pour l'en affranchir totalement.

Les temps bouleversés

Les discours sur les passions ne sont pas exceptionnellement remaniés au XVIe siècle, comme ils le seront au siècle suivant. Par contre, la société européenne occidentale connaît dans son ensemble de profondes mutations, touchant en particulier des pratiques et des conceptions essentielles dans les domaines religieux et politiques, et concernant corollairement les articulations du sacré, du spirituel et du profane, et leurs rapports au singulier et au collectif. Or, comme nous le verrons plus loin, les passions se retrouveront au cœur de ces transformations.

Si je propose de nous arrêter particulièrement sur le XVIe siècle, ce n'est pas que les époques précédentes ou ultérieures n'aient pas connu d'évolutions importantes ; disons plutôt qu'entre la fin du Moyen Âge et l'époque classique, des questionnements et des réflexions, à l'œuvre depuis déjà longtemps et dont les conséquences immédiates apparaissent alors de façon éclatante, deviennent des problèmes de premier plan. Avant d'étudier des discours savants et littéraires que j'ai considérés comme éclairants sur les mutations qui surviennent au XVIIe siècle, je préfère donc préciser quelques éléments généraux et les grandes tendances qui se mettent en place et se réalisent au cours du XVIe siècle, et qui nous serviront à comprendre, ci-dessous, au troisième chapitre, les configurations que nous cherchons à appréhender.

La dislocation religieuse de l'Europe chrétienne

Secouée par de nombreuses crises depuis près de deux siècles, l'Église a continuellement repoussé sa réforme interne, malgré l'urgence de nombreux problèmes, d'autant plus douloureux à réformer que certains sont cruciaux. Parmi ceux-ci, la question des indulgences, par exemple, fédère un large consensus à son

_

¹⁸⁷ Cf. par exemple THOMAS d'Aquin, Somme théologique, question 29, op. cit., tome 1, pp. 370-372.

¹⁸⁸ GOUREVITCH Aron J., ibid., p. 122.

encontre¹⁸⁹ alors qu'elle croise des aspects touchant aussi bien la qualité et le rôle du clergé, l'autorité de la hiérarchie ecclésiastique, des principes dogmatiques (concernant entre autres le salut et le rôle des œuvres), que des questions plus laïques comme la fiscalité et les privilèges financiers des clercs (les indulgences font l'objet de trafics qui scandalisent l'époque).

Ces tensions débouchent sur la crise luthérienne, dynamisée par la diffusion large et rapide de ses écrits que permet l'imprimerie, mais dont le « succès » s'explique sans doute aussi par la relative modération des thèses soutenues (du moins les premières) et leur adéquation avec les attentes de beaucoup de chrétiens. La lenteur de la réaction catholique au mouvement des Protestants, la radicalisation des partis et l'impasse œcuménique à laquelle on aboutit peu à peu ne vont pas seulement faire éclater la Chrétienté; elles vont profondément reconfigurer la société, les valeurs et les mentalités.

À la fin du XVIe siècle, si elle est manifeste, la dislocation de la Chrétienté n'est en effet pas la conséquence majeure de la Réforme. Le bas Moyen Âge semblait avoir tenté de construire une identité parfaite entre l'Église et l'État, comme l'exprime, par exemple, au XIIe siècle, l'évêque Othon de Freising: « puisque les peuples et les princes sont, à de rares exceptions près, devenus tous catholiques, il me semble qu'il ne s'agit plus désormais que de l'histoire d'un seul État (*civitas*), que je nomme Église. »190 Mais pareille déclaration semble *a posteriori* plutôt relever de la dénégation. Car les siècles qui ont précédé la Renaissance n'ont pas été une période d'unité chrétienne: que l'on songe aux différentes croisades européennes (que ce soit celle contre les Cathares au début du XIIIe siècle ou celles, encore plus nombreuses — 6 —, menées vainement contre les Hussites en Bohème durant le premier tiers du XVe siècle), ou au Grand Schisme d'Occident de 1378 qui discrédite gravement l'autorité du siège apostolique, *etc*.

Lorsqu'en 1519 il est élu empereur, Charles Quint (1500-1558) a donc certainement dû caresser l'ambition de réaliser enfin la monarchie chrétienne universelle¹⁹², tant cela a pu paraître alors à portée de main. Cependant, un demisiècle plus tard, c'est l'exact inverse qui s'est accompli : suite à la désintégration de l'unité religieuse (et non plus politique donc), dans la pratique comme dans la théorie, c'est maintenant l'autonomie du politique par rapport au religieux qui est affirmée, et avec elle une époque nouvelle s'installe.

¹⁸⁹ Les indulgences sont déjà, à la fin du XIVe siècle, au cœur des doctrines du réformateur John Wyclif (condamné comme hérétique en 1382) qui critiquait le rôle temporel de l'Église, réclamait une réforme des mœurs du clergé et des laïcs, ainsi que la traduction de la Bible en langues vernaculaires. Dans la continuité des thèses de J. Wyclif, les indulgences seront centrales dans la prédication de Jan Hus (1371-1415) en Bohème.

¹⁹⁰ von Freising Otto, *Chronica sive Historia de duabus civitatibus* ou *Weltchronik*, Leipzig, 1912, p. 228, cité par Bérenger Jean, *Tolérance ou paix de religion en Europe centrale (1415-1792)*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 4.

¹⁹¹ Le Grand Schisme d'Occident désigne les élections concurrentes de deux – puis trois – papes, divisant durant près de quarante ans toute la Chrétienté en deux partis, assorties d'excommunications réciproques.

¹⁹² À ses possessions personnelles (l'Espagne et ses colonies du Nouveau Monde, l'ensemble des Pays-Bas, le duché de Bourgogne et la Franche-Comté, le landgraviat d'Alsace, le Milanais, le Royaume de Naples, Sicile et Sardaigne, les duchés alpins, l'Autriche, la Bohème et la Hongrie), vient donc alors s'ajouter la couronne impériale, c'est-à-dire l'ensemble des États allemands.

L'autonomisation du politique

Les structures politiques ont connu depuis le bas Moyen Âge un développement et une affirmation progressifs, sous la forme des États, transformations motivées notamment par les coûts croissants des guerres et portées par la mise en place de fiscalités à l'échelle de vastes territoires et des premières institutions bureaucratiques. Ces évolutions ont rapidement fait l'objet de théorisations, d'expositions argumentées et de controverses. La réflexion théorique sur le politique et son autonomie, en particulier vis-à-vis du religieux, ne commence donc pas avec *Le Prince* (1513) de N. Machiavel. Ainsi le gibelin Marsile de Padoue (env. 1275-env. 1342), penseur des relations entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel, s'interrogeait-il déjà, à l'occasion et dans le cadre des rivalités entre l'empereur et le pape, sur les fondements du pouvoir politique et affirmait son autonomie vis-à-vis du spirituel. Le développement de l'appareil étatique au cours des XIVe et XVe siècles, les entreprises d'unification des territoires nationaux sont pour les puissances royales autant d'occasion d'affirmer leur indépendance face à Rome.

Paix de religion et pax civilis : l'État comme solution aux conflits

L'objectif constant des autorités publiques, au cours de la seconde moitié du siècle, est de restaurer la tranquillité publique et l'unité nationale : en France, par exemple, la rupture dogmatique s'est traduite par 36 ans de guerres civiles (1562-1598), compromettant les activités les plus quotidiennes et les plus essentielles dans de nombreuses régions. Précisons donc tout de suite — mais nous y reviendrons en détail plus loin— que les aspects économiques n'ont évidemment pas été étrangers à cette préoccupation de restauration d'ordre social.

La même méthode est globalement adoptée un peu partout, tant à l'échelle locale que nationale, et son principe est somme toute élémentaire : les questions dogmatiques seront réglées plus tard par des conciles rassemblant les théologiens de chaque partie, mais en attendant l'urgence est d'organiser un *modus vivendi*. Ceci nécessite de trouver une autorité reconnue par tous qui puisse fonder et assurer le respect des engagements de chacun. Les paix de religion, par-delà leur diversité,

« prennent acte, temporairement du moins, du partage confessionnel qu'elles ne prétendent pas abolir sur-le-champ, mais surmonter ou à défaut neutraliser par le retour de la paix, l'échange de garanties réciproques entre confessions au sujet de la sécurité des personnes et des biens et de l'intégrité du culte, la sanction sévère des contrevenants. Bien que l'équilibre des différents éléments change en fonction des contextes locaux, les mêmes composantes se retrouvent donc dans toutes les paix : d'une part, le caractère laïcisé de ces accords qui ne touchent pas à l'organisation interne des Églises et encore moins aux problèmes de dogme ; d'autre part, leur dimension contractuelle qui les fait reposer sur la réciprocité des engagements ; enfin, l'intervention du pouvoir central — ou à défaut d'une instance d'arbitrage commune désignée nommément — pour donner force de loi aux dispositions adoptées et veiller à leur application stricte. La loi organise ainsi la coexistence de

plusieurs confessions au sein d'une même entité politique et les conditions d'exercice public des cultes 193

O. Christin¹⁹⁴ indique qu'on assiste alors au glissement du concept de paix (traditionnellement associé à la notion de *Christianitas*) vers celui de *pax civilis* de l'État (la *Res Publica*), glissement accompagné d'une exaltation concomitante de la justice : c'est que l'État se donne comme solution juridique — et seul recours — à la division religieuse. Car c'est par le *droit* que la paix sera obtenue : ce sont désormais les juristes qui ont la parole, et non plus les théologiens qui ne parviennent plus à élaborer de consensus et qui ne peuvent plus, face à la militarisation des oppositions, le faire imposer par la force.

« Tous les historiens le soulignent, les paix de religion en Suisse, en France, aux Pays-Bas ou en Allemagne sont œuvre de juristes et de politiques, non de théologiens. L'État central, ses serviteurs, ses agents, ses polygraphes, historiographes et théoriciens se chargent eux-mêmes de la tâche inédite, complexe et périlleuse, de faire cesser les conflits inter-confessionnels armés en élaborant un *modus vivendi* acceptable temporairement par les deux partis. Pour mener à bien ce projet et éviter de retomber dans la spirale de la controverse, les auteurs des pacifications de Cappel (1531), d'Augsbourg (1555), d'Amboise (1563) ou de Gand (1576) se gardent de toute intervention en matière de dogme ou de liturgie. »¹⁹⁵

Toujours selon O. Christin¹⁹⁶, les paix de religion reposent donc concrètement sur la distinction des « deux royaumes » : d'un côté les enjeux collectifs, terrestres, pour lesquels le champ politique et juridique est institué comme le seul espace de confrontation et de négociation possible ; de l'autre les enjeux religieux pour lesquels chaque Église doit s'organiser de façon autonome sur le plan collectif, et pour lesquels chacun doit se déterminer en conscience sur le plan individuel.

À une période précisément fragilisée par la faiblesse de l'autorité royale et les interventions (politiques et militaires) de l'étranger dans les questions internes, on assiste ainsi à un processus d'autonomisation de la raison politique c'est-à-dire à

« l'émergence d'un espace (partiellement autonome) dans lequel les enjeux politiques sont pensés comme devant être distingués, isolés, préservés des problèmes confessionnels. Le champ politico-juridique s'est ainsi peu à peu défini, précisément autour de la période étudiée ici, comme le lieu où reconstruire (à l'échelle d'un village, d'une ville ou d'un royaume) l'intérêt général, le bien commun, que la religion ne pouvait plus incarner. »197

¹⁹³ CHRISTIN Olivier, La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle, Paris, Le Seuil, 1997, p. 36.

¹⁹⁴ Christin Olivier, *ibid.*, p. 34.

¹⁹⁵ CHRISTIN Olivier, id.

¹⁹⁶ Christin Olivier, *ibid.*, p. 108.

¹⁹⁷ Christin Olivier, *ibid.*, p. 205.

L'avantage de séparer la sphère politique et la théologie — même si cette séparation est avant tout un moyen, voire un résultat, et non un objectif — résidait dans la plus grande facilité qu'il y a à résoudre des problèmes politiques, pratiques, concrets de coexistence, plutôt que des divergences théologiques : les consensus, les compromis y sont beaucoup plus aisément accessibles. Ainsi la dichotomie théologie-politique est donc une *solution* (historiquement déterminée) à un problème rétrospectivement politique.

« En interdisant toute ingérence dans les affaires internes des Églises, en renonçant aux colloques religieux, en condamnant les violences religieuses et les formes extrêmes de la controverse, l'État désigne les formes nouvelles que doivent désormais revêtir les relations interconfessionnelles et les instruments qu'elles peuvent emprunter. »¹⁹⁸

Autrement dit, l'invention d'une autonomie entre sphères politique et religieuse est d'abord une invention *concrète, pragmatique*. Elle résulte directement des tentatives de règlement des guerres civiles, mais, comme nous l'avons rapidement esquissé cidessus¹⁹⁹, elle fait aussi l'objet de théorisation.

Du regimen au gouvernement (des passions)

Si la réflexion sur le politique et sur son autonomie est développée dès le bas Moyen Âge, un nouveau tournant a lieu au XVIe siècle (avec N. Machiavel notamment) : les passions vont entrer de nouveau, comme c'était le cas dans le texte platonicien, dans les discours de théorisation politique, en particulier suite à l'autonomisation de la sphère politique qui vient d'être esquissée, mais aussi en raison du processus d'individuation qui l'accompagne. Plus exactement, en attendant leur valorisation (mais pour cela il faut attendre le XVIIIe siècle), les passions y prennent progressivement un tour utilitariste qui, sans être positivisant, entre en concurrence avec l'aspect négativisant de la passion-à-dominer. Ces théories politiques sont structurées par une recherche de *causalités*, et dans ce cadre, les passions acquièrent un nouveau statut, celui de *force* et de rapports de force, c'est-à-dire celui de variable explicative. H. Merlin-Kajman explique :

« Dans son livre *Les arts de gouverner*, Michel Senellart montre par quelles étapes, c'est-à-dire surtout par quelles œuvres majeures, on est passé du vieux concept de *regimen* au concept moderne de *gouvernement*. Illustré par la métaphore du navire, du pilote et du gouvernail, le premier tournait autour de l'idée d'une *direction* droite et juste des âmes et des corps conformément aux impératifs religieux assignés pour fin à la Chrétienté par l'autorité spirituelle : la cité terrestre gère, faute de mieux et dans l'attente de la cité céleste, l'imperfection humaine résultant de la condamnation des hommes à vivre *dans le temps*. S'ensuit une étape importante où, sous l'influence de la redécouverte d'Aristote et de l'*art* des juristes, la *respublica* politique se voit conférer une *naturalité* qui en légitime l'existence indépendamment de la *respublica christiana* : l'accent

_

¹⁹⁸ Christin Olivier, *ibid.*, p. 103.

¹⁹⁹ Cf. plus haut, page 76.

se trouve alors déplacé vers la puissance instituante de la loi, à laquelle est reconnue une valeur novatrice positive, tandis qu'auparavant les gouvernants devaient simplement faire respecter les lois divines et naturelles. La dernière étape est celle de la conception machiavélienne du gouvernement, qui devient une "technologie, violente ou habile, de la domination" : "Le prince machiavélien ne *dirige* plus, il domine. Il règne dans un monde sans buts, livré aux rapports de force." »²⁰⁰

D'un point de vue théorique, ces années connaissent également une multiplication des réflexions philosophiques, qui viennent fonder les expérimentations pratiques d'autonomisation du politique (on se souvient du « Paris vaut bien une messe » proclamé par Henri de Navarre, futur Henri IV). Le juriste Giovanni Botero, secrétaire du cardinal Borromée, propose ainsi dans son *Della ragione di Stato* (1589), traduit en français dès 1599, une contribution à la théorisation de la notion de « raison d'État ». C'est à peu près à la même époque que le platonicien Jean Bodin cherche à justifier un pouvoir royal renforcé par son individualisation (*i.e.* sa concentration dans la personne royale) et son autonomie ; il définit le premier, dans *Les Six Livres de la République* (1576), la notion de *souveraineté* politique²⁰¹.

Cette autonomisation des sphères politique et religieuse est importante pour la conceptualisation et la pratique des passions, car, nous l'avons dit, elle constitue une étape nécessaire dans l'élaboration d'une politique économique dans laquelle la notion de passion jouera un rôle déterminant. Mais elle a en outre deux conséquences d'importance. *Primo*, cette autonomisation accompagne et renforce un processus d'individualisation, d'intériorisation des consciences et, *secundo*, elle nécessite et provoque la modification des références communes, de ce qui fonde le vivre-ensemble.

En effet, c'est le premier point, l'échec des colloques interconfessionnels et la radicalisation des conflits provoquent, selon O. Christin²⁰², l'intériorisation et le durcissement des choix religieux personnels autour des années 1560-1568, d'autant plus que les paix de religion s'appuient sur et promeuvent cette intériorisation justement. Notons si elle participe d'un processus d'individualisation, l'intériorisation du sujet favorise également sa dissociation :

« D'un côté, l'État renonce à forcer les consciences par la violence et reconnaît à chacun une sphère privée, un for intérieur libre ; de l'autre, il affirme, dans le même mouvement théorique, sa pleine autorité sur les engagements publics et les actions extérieures. La reconnaissance, même limitée, de la liberté de conscience n'est donc pas opposée à la

²⁰⁰ MERLIN-KAJMAN Hélène, L'absolutisme dans les lettres et la théorie des deux corps. Passions et politique, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 27, citations de SENELLART Michel, Les arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement, Paris, Seuil, 1995, p. 21.

²⁰¹ Nous avons avec le développement de cette notion et la mutation — comme l'a montré M. Senellart (cf. ci-dessus, note 200) — des conceptions du gouvernement passant de la direction à la domination, des éléments tangibles d'un retour au discours de maîtrise platonicien que nous avions analysé plus haut (cf. supra, pages 39-41), retour qui sera éclatant au siècle suivant, ainsi que nous aurons l'occasion de le détailler ci-dessous (cf. pages 100-145). Nous pouvons dès maintenant noter que ce retour du discours de maîtrise accompagne une démarche particulièrement intensive de disjonction.

²⁰² Christin Olivier, *La paix de religion*, *op. cit.*, p. 23.

construction absolutiste : elle en est l'autre face historique et la condition nécessaire. » 203

Cette institution stimule donc l'instauration d'un clivage en chacun entre une moitié privée et une autre publique. Ceci correspond en même temps à l'invention d'une opposition entre privé et public, et — par l'accent porté sur l'opposition faite entre les actes, qui sont soumis à la loi de l'État, et la conviction intérieure, qui est posée comme libre — à l'invention d'un sujet clivé²⁰⁴ en actions (extérieures, « mondaines », publiques) et conscience (intérieure, privée, personnelle, individuelle, séparée). La distinction entre les actes publics et la conscience intérieure constitue sans conteste une étape décisive dans la valorisation et l'émancipation (même tacites) de l'individu, mais elle fournit également les prémices de la problématique du *paraître* sur laquelle nous nous pencherons plus loin²⁰⁵.

Par ailleurs, l'accent porté sur les individus et leur attribution d'une liberté de conscience — il ne s'agit pas pour autant ici d'une valorisation de l'individu — va de pair avec une affirmation de l'autorité du Roi, posée comme nouvelle référence commune (qu'il s'agisse d'une norme, d'un arbitre, ou d'une puissance) :

« Tout se passe comme si le principe de la liberté de conscience venait contrebalancer l'affirmation absolue de l'autorité royale et tenir lieu du savant équilibre institutionnel qui assure dans l'Empire et en Suisse la neutralisation réciproque d'entités politiques. »²⁰⁶

Toute la législation royale des premières années de paix n'a ainsi de cesse de souligner le sens de la volonté royale (reprenant l'initiative de paix après les échecs et de la guerre et des colloques religieux): « Édits, déclarations et ordonnances au sujet de la paix insistent avec régularité et fermeté sur l'absolue nécessité que représente le rétablissement de l'autorité royale, partout et sur tous, tout en affirmant ne pas intervenir en matière doctrinale et ne pas forcer les consciences. »²⁰⁷ Toutefois, le principe de liberté religieuse et de conscience²⁰⁸, en venant contrebalancer l'affirmation absolue de l'autorité royale, *permet* (en opposant les deux sphères) de construire l'institution politique et réciproquement, d'où ce rapport paradoxal.

La deuxième conséquence majeure de la distinction des « deux royaumes » correspond à un changement fondamental de paradigme. En effet, en soulevant, en

²⁰³ Christin Olivier, *ibid.*, p. 209.

²⁰⁴ Nous retrouvons ce clivage entre les deux sens attribués au sujet par les sciences de l'homme : sujetconscience observant son objet à distance ou, à l'inverse, sujet-agi déterminé par des facteurs extérieurs (cf. infra, page 453).

 $^{^{205}\,} Cf$ notamment ci-dessous, l'étude des passions et de l'émotion autour de l'âge classique, pages 100-145.

²⁰⁶ Christin Olivier, *ibid.*, p. 44.

²⁰⁷ CHRISTIN Olivier, *ibid.*, p. 38.

²⁰⁸ Notons toutefois qu'il s'agit au départ, et dans la continuité des pratiques médiévales, davantage de respect de minorités religieuses plutôt que liberté de conscience (cette dernière n'apparaîtra progressivement qu'au cours du XVIIIe, et même plutôt du XVIIIe siècle). Le processus d'intériorisation et d'individualisation est cependant, lui, manifeste dès la fin du XVII siècle.

mettant à jour ou en statuant sur les problèmes de distinctions entre *public* et *privé* (*i.e.* ce qui concerne l'organisation interne des Églises, ce qui est de la compétence de la collectivité politique, et ce qui est du ressort des individus), les problèmes des modalités de serments (des juges et officiers à leur entrée en charge témoignant de leur adhésion et fidélités personnelles au souverain et à l'institution qui les accueille), *etc.*, les parties adverses en viennent nécessairement, comme O. Christin le confirme²⁰⁹, à s'interroger, non seulement sur les attributs légitimes de l'autorité civile et ses moyens, mais également sur ce qui définit au juste une collectivité, une communauté d'existence, et le bien commun sur lequel elle peut s'édifier et l'autorité qu'elle peut invoquer — puisque ceux-ci ne peuvent plus être ni le partage d'une religion ni une religion partagée²¹⁰.

Il s'est donc bien agi de fonder ou refonder un ordre public qui ne peut plus tirer sa force et sa légitimité d'un ordre religieux. Prenant acte du partage confessionnel, il a fallu essayer d'inventer ou de réinventer ce qui ne pouvait plus se constituer « au nom de Dieu » et qui tentera désormais de le faire « au nom du Roy » ou « au nom de la loi », autrement dit une sphère publique ou politique, et en même temps des notions d'individu, de liberté, *etc.*, ainsi que leur compatibilité, légitimité ou autorité. Cela implique, on le comprend bien, une modification radicale des références communes.

Les transformations sociales, intellectuelles, techniques et économiques

Les désirs et les besoins de réformes ne se sont pas cantonnés à la sphère religieuse. Et ce n'est sans doute pas abuser que de prétendre qu'ils ont touché quasiment tous les domaines généraux à cette époque : les cadres de référence religieux et politiques, mais aussi sociaux, moraux et intellectuels, ou encore techniques, sont bouleversés, ébranlés ou renouvelés. S'il n'est ni possible, ni pertinent, de vouloir en dresser ici une liste exhaustive, nous pouvons en mentionner quelques-uns à titre illustratif.

Des mutations intellectuelles

Quels que soient l'étendue de sa réception et le rôle fondateur que l'histoire des sciences lui attribue, le *De revolitionibus orbium coelestium* (1543) de N. Copernic ne peut être considéré ni comme une exception, ni comme une singularité. Parmi bien d'autres, nous pourrions par exemple retenir, un siècle et demi avant G. Bruno, l'œuvre de Nicolas de Cues (1401-1464) qui, même s'il n'a pas été lu à son époque et tout cardinal qu'il était, a lui aussi proposé une véritable révolution cosmologique.

²⁰⁹ Christin Olivier, *ibid.*, p. 117.

²¹⁰ B. Latour évoque aussi, quoique dans un tout autre contexte et dans une optique complètement différente, ce rôle de référence commune qu'a pu jouer pendant quelques siècles la religion catholique quand il propose comme synonymes contemporains de « Dieu », « cadre banal et quotidien » ou « constante universelle » (cf. LATOUR Bruno, Jubiler – ou les tourments de la parole religieuse, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond / Le Seuil, 2002, p. 60).

Dans *La Docte Ignorance* (1437), il met en doute la division radicale entre les domaines supralunaire et sublunaire (au fondement de la physique aristotélicienne et scolastique), en appliquant au monde et à la machine céleste l'image de la sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part, affirmant qu'un observateur, en quelque lieu qu'il fût situé, se croirait immobile au centre de l'univers. Et contrairement à ce que l'on pourrait peut-être penser *a priori*, cette attitude « révolutionnaire » a concerné des personnes d'origines et de conditions d'une diversité considérable, des plus grands penseurs aux plus humbles. C. Ginzburg a en effet montré²¹¹ de façon convaincante que ce genre de démarche intellectuelle ne se limitait pas au cercle réduit des savants érudits.

D'après A. Crosby, c'est au XVe siècle que l'Occident a eu accès aux sources originales de la pensée platonicienne — et non plus seulement à ses commentateurs — grâce à des traductions latines des dialogues de Platon réalisées par des savants du centre et du nord de l'Italie²¹². Mais ce n'est pas pour cela que l'Occident devint platonicien. Il serait même certainement plus juste de considérer qu'inversement l'Occident a retrouvé ces œuvres et qu'elles ont eu du succès et de l'influence — en particulier à propos des principes politiques et épistémologiques — parce qu'à cette époque, elles font alors davantage sens qu'Aristote qui a « régné » le siècle précédent. De même, durant la seconde moitié du XVIe siècle, l'Europe redécouvre le stoïcisme, certes parce que les principaux auteurs antiques sont traduits et imprimés à cette époque, mais aussi parce qu'on se retourne alors vers ces auteurs en ces temps troublés où l'exaltation de la constance dans l'adversité rencontre de façon attendue un large écho.

D'une façon générale, le retour aux Anciens correspond également à une contestation, ou pour le moins à une mise en doute, de la tradition scolastique qui proposait ses propres modes de transmission, d'interprétation et de commentaire de ces Anciens. Elle prétend aussi par-là même à une validité d'une posture individuelle vis-à-vis des *auctoritates*.

Quand à la Renaissance enthousiasmante succède l'angoissante instabilité de l'âge baroque, le platonisme est de plus en plus concurrencé par la redécouverte du stoïcisme, qui prône la constance dans la prospérité comme dans l'adversité, et qui connaît à une époque de « déchaînement des passions » un grand succès parmi les lettrés. Et de fait, le néo-stoïcisme a exercé —dans le cadre du mouvement résumé ci-dessus qui le dépassait — une influence sensible dans la formation des notions d'individu et d'État moderne, en particulier en ce qui concerne les rapports entre l'individu et l'État :

« La théorie — d'origine stoïcienne — du contrat social s'efforce de faire assumer à l'individu une nouvelle identité, politiquement garantie. [...] L'individu, centré sur lui-même et lié, dans le même temps, plus étroitement à l'organisation sociale, est appelé à traduire les contraintes extérieures en auto-contraintes, structurant ainsi d'une façon différente ses propres sentiments et passions et apprenant à en contrôler et à en

²¹¹ Cf. GINZBURG Carlo, Le fromage et les vers, L'univers d'un meunier du XVP siècle, traduit de l'italien par Monique Aymard (éd. orig. : 1976), Paris, Flammarion, 1980.

²¹² Cf. Crosby Alfred W., La mesure de la réalité. La quantification dans la société occidentale (1250-1600), traduit de l'anglais par Jean-Marc Mandosio (éd. orig. : 1997), Paris, éd. Allia, 2003, p. 181.

supporter la dimension contradictoire et les poussées virtuellement désagrégatrices. On pourrait dire qu'à travers une rationalisation progressive des fonctions et des structures de l'État le néo-stoïcisme contribue à créer un *hegemonikon* politique parallèle à *l'hegemonikon* psychique. [...] Ainsi s'inaugure une phase rigoureuse d'exercices de contrôle politique et d'auto-contrôle personnel, qui conduira au renforcement des États modernes, à l'idéal d'un *imperium* comme "ordre sûr dans le commandement et l'obéissance", en vue de préserver la sécurité et la sauvegarde des citoyens. »²¹³

Ainsi le développement de la pensée politique (et d'une pensée du politique comme rapport de forces), associé à un essor des relations économiques (pour lesquelles la relation contractuelle est primordiale), renforce-t-il l'idée que le *jus gentium* puisse être régulé par des normes universelles précises de réciprocité. En même temps, l'exercice de la souveraineté de l'État (et de la « raison d'État ») accentue l'assimilation de cette rationalité et de la domination :

« Sur le plan politique et individuel, la résultante de ces vecteurs produit une compénétration entre rationalité et discipline, contrôle social et autocontrôle des passions individuelles. L'exaltation de la souveraineté trouve son pendant dans la fonction dominante attribuée à la cohérence et à la volonté individuelle. »²¹⁴

Or ceci a des conséquences sur les conceptions et pratiques des passions. R. Bodei explique qu'avec le néo-stoïcisme, l'accent est mis sur l'aspect politique de la maîtrise de ces dernières :

« Comme le stoïcisme antique, le stoïcisme moderne — qui se développe entre la fin du XVI^e siècle et les premières décennies du siècle suivant — se consacre à l'analyse et à la discipline des passions (et des conflits qu'elles engendrent).

Toutefois, l'accent porte désormais davantage sur la compatibilité entre le comportement des individus et la stabilité d'ensemble de l'organisation politique. »²¹⁵

Comme le laisse entendre l'interprétation proposée par R. Bodei, l'accent porté sur les aspects socio-politiques des passions n'est pas ce qui rapproche le néo-stoïcisme au stoïcisme antique. En effet, comme nous l'avons vu, ce dernier visait l'à π á θ εια, apátheia (c'est-à-dire l'impassibilité); or le néo-stoïcisme chrétien ne peut s'affranchir des passions puisque, comme l'a formulé Augustin, l'à π ά θ εια, si elle est souhaitable, n'est pas de cette vie²¹⁶. Si l'approche néo-stoïcienne vise bien la recherche d'un modus vivendi individuel et collectif — les guerres de religion ont fait de cette recherche une préoccupation majeure et universelle — ce sera par la voie d'une

²¹³ BODEI Remo, Géométrie des passions, op. cit., p. 188.

²¹⁴ BODEI Remo, *ibid.*, pp. 190-191.

²¹⁵ BODEI Remo, *ibid.*, p. 187.

²¹⁶ Cf. ci-dessus, page 63.

μετριοπάθεια (metriopátheia), d'une maîtrise des passions (qui d'une façon générale fait d'ailleurs consensus, non pas tacite mais incontesté).

L'idéal stoïcien enjoignait de *fuir* les passions. Il sera donc adopté mais adapté en *maîtrise* par les penseurs chrétiens (qui valorisent certaines passions quelque soit leur confession) et l'aristocratie (qui se définit comme passionnée). Les passions (le courage, la générosité²¹⁷, la galanterie, mais aussi la colère) trouveront de cette façon encore de justes occasions pour s'exprimer si elles restent sous le contrôle de la raison en « temps normal ».

Si nous considérons maintenant l'évolution particulière du mot *passion*, il apparaît que l'inertie des dynamiques à l'œuvre durant le bas Moyen Âge se fait toujours sentir.

« Au XVIe siècle, alors que la puissance des écoles aristotéliciennes thomistes s'amoindrit et que des courants stoïciens, ainsi que de nouveaux courants mystiques, deviennent littérairement agissants, *passio* recommence à se consolider au sens moderne de "passion", et elle le fait, comme nous l'avons déjà esquissé, par le biais de la souffrance et de la passion amoureuses. Mais il faudra encore longtemps avant que cette acception s'impose de manière univoque et exclusive. Alimentée par des sources mystiques et stoïciennes, la *passio*-passion avait à combattre sur deux fronts : contre sa propre valeur aristotélicienne (celle d'expérience, de sentiment, ou de souffrance totalement dépassionnée), et contre la concurrence d'*affectus*, d'*affectio*. Les diverses nuances aristotéliciennes restent par exemple décelables chez Montaigne, Th. de Bèze, Garnier, Lecoq; de plus, elles auront encore des répercussions sur les doctrines psychologiques du XVIIIe et du XVIIIe siècle. »²¹⁸

Les mutations survenues au XVIe siècle et que nous avons retracées ci-dessus n'ont pas encore produit l'ensemble de leurs effets, et nous verrons un peu plus loin comment R. Descartes tentera une synthèse de ces bouleversements.

Introduction et valorisation de la notion d'intérêt au XVIe siècle

Avant de laisser le XVIe siècle, il convient de remarquer l'importance croissante de la technique (le XVIe est le siècle de la diffusion généralisée de l'imprimerie, de l'artillerie, de l'aiguille aimantée) et la modification des structures de l'économie, où la finance acquiert, dès le XVe siècle, une visibilité de plus en plus grande et un poids

²¹⁷ À propos de la notion de *générosité*, dont l'acception aux XVIe et XVIIe siècles se distingue beaucoup des usages contemporains, *cf.* ci-dessous, note 271 page 99. Pour la période qui nous occupe ici, J. Rohou précise en quoi l'évolution de la notion de générosité est significative de l'attitude adoptée vis-à-vis des passions. « Soudain promue comme valeur dominante par la noblesse à partir de 1560, elle perd donc ce rang de 1580 à 1605 environ, au bénéfice d'une autre forme de la vertu générale de force : la constance, qui n'est pas une énergie naturelle, psychophysiologique et offensive, mais une force morale, volontaire et réfléchie, de résistance à l'adversité et de maîtrise des passions. » (ROHOU Jean, *Le XVIIe siècle, une révolution de la condition humaine*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 148.)

²¹⁸ AUERBACH Erich, *Le culte des passions*, *op. cit.*, p. 74. Robert Garnier (1544-1590) est un dramaturge, peut-être le meilleur du XVI^e siècle (mais il a composé ses tragédies durant la période sans doute la plus pauvre de l'histoire du théâtre français).

politique toujours plus décisif 219 . Les changements de paradigme que nous avons évoqués plus haut concernent ici le rapport aux objets et au monde, qui prend de plus en plus la forme d'une relation de *possession* :

« La nouvelle économie tend à faire évoluer le rapport de possession, c'est-à-dire le statut de l'homme dans son rapport au monde, presque jusqu'à l'inverser. Dans l'agriculture et l'élevage comme dans le système féodal ou dans le statut des rois, de la noblesse, du clergé, des savants érudits, on reçoit ses biens de la nature, de son suzerain, de ses ancêtres, de Dieu; on n'est que le gestionnaire de cet héritage par lequel on est institué — pour ne pas dire possédé. Au contraire, le manufacturier et même le marchand produisent en quelque sorte leurs biens. Ils ont donc sur eux une plus forte domination, qui se rapproche d'autant plus de la propriété moderne, avec son droit d'aliéner, que leur intention est toujours de les vendre pour en tirer profit. »²²⁰

J. Rohou insiste d'ailleurs sur l'intérêt accru, à la même époque, pour les biens et les questions de ce monde manifesté par les hommes de l'époque :

« Le développement économique et technique modifie l'orientation de l'existence, le statut et les motivations des personnes. On s'intéresse davantage à la vie temporelle : la tendance n'est plus de renoncer au monde, selon la culture chrétienne médiévale, mais de le conquérir pour jouir de cette maîtrise et des plaisirs de la vie. »²²¹

Les motivations humaines changent également, du moins les principes socialement valorisés censés les expliquer. À la fois outil et résultat de l'autonomisation du politique, la théorie politique va chercher à comprendre la société et ses principes de fonctionnement, mais surtout, au départ, ses modes de gouvernement. Dans cette perspective, et d'autant plus que — nous l'avons dit — l'économie, le commerce international et la finance prennent une importance grandissante, la cupidité, la recherche du profit, le luxe, ou encore la vanité, changent de statut. Abstraction faite de leur condamnation morale, ils acquièrent pour le penseur politique des valeurs heuristiques : sans pour autant encore se métamorphoser en vertus positives, ils se transforment peu à peu en objet d'étude.

« Dès la Renaissance, on pressent ce qui au XVIII^e siècle sera devenu une ferme conviction, à savoir que pour contenir les passions destructrices de l'homme, on ne saurait plus s'en remettre aux préceptes moralisateurs des philosophes ou aux commandements de la religion. De nouveaux moyens sont donc requis, qu'il s'agit de découvrir. Le premier pas va

²¹⁹ La puissance financière des banquiers Fugger d'Augsbourg est représentative à ce titre. L'or de Jacob le Riche, déterminant pour acheter les voix des sept électeurs, décide de la couronne impériale de Charles Quint en 1519. La maison Fugger se trouve à la tête du réseau commercial le plus dense d'Europe; dans le même temps, elle est devenue l'agent de la papauté pour la levée des indulgences dans tout l'empire, détient la ferme des ateliers monétaires de Rome, et l'exclusivité de l'exploitation des mines de cuivre et d'argent en Europe centrale et dans les nouvelles colonies espagnoles.

²²⁰ ROHOU Jean, Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., p. 83.

²²¹ ROHOU Jean, *ibid.*, pp. 82-83.

consister, en toute logique, à disséquer minutieusement et sans fard cette fameuse nature humaine. Parmi ces manieurs de scalpel, il s'en trouve qui, tel La Rochefoucauld, vont au plus profond et prennent un si vif plaisir à étaler leurs "sanglantes trouvailles" que tout se passe comme s'ils faisaient de ce dépeçage une fin en soi. Mais en règle générale les recherches entreprises auront pour objet de découvrir des moyens plus efficaces d'orienter les comportements de l'homme que l'exhortation morale ou la menace des peines de l'enfer. »²²²

Les activités humaines, dans une telle approche, sont alors de plus en plus expliquées par une nouvelle conception, l'intérêt :

« L'évolution du mot intérêt témoigne de l'importante transformation de la condition humaine entre la fin du XVIe et le milieu du XVIIe siècle. L'expression latine quod interest signifie littéralement ce qui importe. Introduit en français comme substantif dans la seconde moitié du XIII^e siècle, *interest* désigne généralement ce qui importe négativement – le dommage, le préjudice²²³ – et plus rarement ce qui importe positivement : le dédommagement, et en particulier le surplus versé en compensation d'un prêt. Ce dernier sens, rare avant le milieu du XVe siècle, connaîtra ensuite une grande fortune. Les autres disparaîtront de l'usage au XVIIe siècle, sauf dans l'expression "dommages et intérêts". Entre-temps s'est imposé le sens d'avantage public et surtout celui d'avantage particulier. Il a été diffusé par le développement des affaires et par la pensée politique italienne. Mais plus fondamentalement, ce changement de sens résulte d'une inversion positive du rapport de l'homme à sa condition terrestre, qu'il commence à mieux maîtriser à son avantage. Et d'un recentrage du sujet sur lui-même, alors que, pour la tradition gréco-latine et chrétienne, sa vocation était de se conformer à un bien transcendant et de s'identifier à la place que l'ordre lui définissait. »224

Le changement de paradigme dont nous avons parlé plus haut ne consiste pas seulement à reconnaître l'importance prise par l'économie : cette dernière est progressivement considérée et utilisée comme une métaphore de la société. L'exemple paradigmatique du comportement humain va devenir — l'évolution s'étale néanmoins sur deux siècles — celui du *marchand*. Autrement dit, l'intérêt ne commande pas seulement au marchand, mais à tout à chacun, à commencer par le prince. Le Duc Henri de Rohan — le fait qu'il soit protestant n'est sans doute pas anodin — introduit ainsi son *De l'intérêt des princes et États de la chrétienté* (1638) par cette phrase : « Les princes commandent aux peuples, et l'intérêt commande aux princes. »²²⁵ Le monde médiéval est bien révolu : il est entendu que ce n'est plus Dieu qui commande aux princes. De fait, depuis les débuts de l'époque Moderne,

²²² HIRSCHMAN Albert O., *Les passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, traduit de l'anglais par Pierre Andler (éd. orig. : 1977), Paris, Presses Universitaires de France, 1997, pp. 18-19.

²²³ Rabelais parle de braguettes « qui ne sont pleines que de vent, au grand intérêt du sexe féminin » (*Gargantua*, chap. 8). [N.de l'A.]

²²⁴ ROHOU Jean, Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., pp. 327-328.

²²⁵ Cité par Hirschman Albert O., Les passions et les intérêts, op. cit., p. 35.

les passions qui, comme les astres, participent des différents principes qui incarnent le mieux le *mouvement* et la *variation*²²⁶, deviennent progressivement le nouveau *déterminant* essentiel du monde humain. C'est dans cette perspective, et comme l'explique J. Rohou, que l'intérêt, en tant qu'il incarnera de plus en plus la passion générique, s'impose comme principe de motivation de l'action individuelle :

« En cette période d'affrontement, les motivations intéressées sont vigoureuses. C'est pourquoi le terme d'*intérêt*, dont le sens moderne est encore récent [...], devient fréquent. Il apparaît trente fois dans *La Chrysolite* de Mareschal (1634), qui déplore, trente ans avant *Tartuffe*, "que l'on se serve de la religion pour en couvrir nos intérêts particuliers et [...] avancer nos affaires" [...]. Et 17 fois dans *Palombe* de Camus (1625). "Chacun pense à son intérêt propre", écrit-il [...]. "Voyez combien l'intérêt remue de ressorts." Ailleurs, il distingue "trois sortes d'intéressés, l'un de plaisir, l'autre d'honneurs, le troisième de profit". Parler moins d'amour de soi et davantage d'intérêt, c'est passer d'une vision religieuse de nos motivations intimes à une vision politique, voire économique, de nos stratégies comportementales. Voilà qui rappelle Machiavel, et qui annonce La Rochefoucauld. »²²⁷

L'assimilation de l'intérêt à un principe de motivation de l'action individuelle ira même en s'accentuant dans les décennies suivantes, comme le met en évidence J. Nagle par exemple dans le traité sur *La Fausseté des vertus humaines* (1677-78) de l'abbé et académicien Jacques Esprit, écrit à l'apogée de l'époque classique (dont l'anti-humaniste caractéristique est ici flagrant) :

« Si l'on considère de près un bienfaiteur et un homme reconnaissant, on trouvera, révèle Jacques Esprit, "qu'il n'y a en eux ni générosité ni reconnaissance, et que l'un et l'autre vont droit à leurs intérêts". Les premiers sentiments qui naissent dans le cœur d'un homme reconnaissant sont si tendres pour son bienfaiteur "que l'homme méconnaissant s'y trompe souvent lui-même et croit avoir pour son bienfaiteur une amitié non seulement sincère, mais cordiale. Cependant, tout ce qu'il sent vient de son amour-propre ; il sait bon gré de tous les biens qu'il reçoit à ceux qui en sont auteurs, par la seule considération de son intérêt; bientôt après, il voit que ce ne sont pas des dons, mais des prêts véritables qu'on lui a faits ; il commence à regarder son bienfaiteur comme un créancier qui le presse, et toutes les obligations qu'il lui a comme autant de chaînes dont il se trouve chargé. C'est l'espérance de quelque bienfait plus considérable qui lui donne des sentiments de reconnaissance, qui l'oblige à publier la générosité de son bienfaiteur. S'il trouve un autre protecteur, et que celui-ci se brouille avec le premier bienfaiteur, c'est alors que son intérêt se déclare, et que son ingratitude sort du fond de son cœur." »228

²²⁶ Cf. ci-dessous, pages 227-230 et 296-306.

²²⁷ ROHOU Jean, Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., p. 248.

²²⁸ NAGLE Jean, La civilisation du cœur. Histoire du sentiment politique en France, du XII^e au XIX^e siècle, Paris, Fayard, 1998, p. 304, citant ESPRIT Jacques (1611-1678), La Fausseté des vertus humaines (1677-78), pp. 313-316.

Mais le Duc de Rohan précise, de plus, dans l'introduction à la deuxième partie de son ouvrage qu'« en matière d'État on ne doit se laisser conduire aux désirs déréglés, qui nous emportent souvent à entreprendre des choses au-delà de nos forces, ni aux passions violentes qui nous agitent diversement selon qu'elles nous possèdent, [...] mais à notre propre intérêt ; guidé par la seule raison, qui doit être la règle de nos actions »²²⁹. C'est dans l'ouvrage de Rohan qu'apparaît pour la première fois selon A. Hirschman²³⁰, et près d'un siècle avant sa généralisation, l'idée d'une opposition entre intérêt et passions. Nous reviendrons plus loin²³¹ sur le parcours complexe au terme duquel cette diffusion aura lieu; pour le XVIIe siècle, *intérêt* côtoie *amour-propre*, et les deux termes servent de notion paradigmatique aux passions. Dès lors, les passions deviennent, elles aussi, progressivement un principe de motivation ou causal de l'action individuelle²³².

Nous avons débordé largement sur le XVII^e siècle dans notre survol de l'évolution du contexte général dans laquelle s'inscrit l'histoire de la passion au début des Temps Modernes. Il nous faut maintenant revenir un peu en arrière pour examiner et comprendre le tournant que lui impriment les travaux de R. Descartes.

La révolution cartésienne

Avant de nous arrêter sur le traité des *Passions de l'âme* et plus généralement sur quelques positions théoriques de R. Descartes, et d'examiner l'importance qu'elles ont pour notre propos, attardons-nous sur les traités de physiognomonie — traités qui peuvent, à plusieurs égards, être regardés comme des précurseurs des traités des passions.

La physiognomonie — en tant que science visant la connaissance du caractère des personnes grâce à l'étude de leur physionomie faciale — est totalement ignorée en Occident jusqu'au XII^e siècle où apparaissent les premières traductions d'auteurs antiques et arabes²³³. Après une première éclipse, cet art connaît un renouveau au XVI^e siècle²³⁴. Reprenant, réactualisant et approfondissant les savoirs élaborés dans les ouvrages antiques et médiévaux, les traités de physiognomonie se multiplient et

²²⁹ Cité par Hirschman Albert O., Les passions et les intérêts, op. cit., pp. 35-36.

²³⁰ Cf. HIRSCHMAN Albert O., ibid., p. 42.

²³¹ Cf. ci-dessous, pages 145-161.

²³² C'est ce que l'étude de deux romans de la fin du XVII^e siècle nous montrera également (*cf. infra*, pages 131-137).

²³³ Cf. COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, Histoire du visage. Exprimer et taire ses émotions (du XVI^e siècle au début du XIX^e siècle), Paris, Payot & Rivages, 1994, p. 50.

²³⁴ Ce regain d'intérêt est sensible notamment à partir du *Chyromantie ac Physionomie Anastasis cum approbatione Magistri Alexandri de Achillinis* (1504) de Bartolomeo della Rocca, dit Coclès, dont le succès doit sans doute beaucoup à ses illustrations. Son édition latine est rapidement rééditée (elle le sera tout au long du siècle) et l'ouvrage est abondamment traduit dans les principales langues européennes, dont le français en 1550 (*Compendion et brief enseignement de la physiognomonie*). « Résumé et simplifié, il se diffuse largement et atteint une clientèle plus vaste que celle des seuls érudits. Un public se constitue ainsi au début du XVI^e siècle, dont le goût pour la "science du visage" ne se démentira pas jusqu'à la fin du XVII^e siècle : les traductions françaises du livre de Coclès sont rééditées jusqu'en 1698. » (COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *ibid.*, p. 37.)

ravivent alors des conceptions plus anciennes — notamment platoniciennes — des rapports entre l'âme et le corps. J.-J. Courtine et C. Haroche présentent ainsi les grands principes qui y sont constamment réaffirmés :

« L'homme se divise en deux : il est tout à la fois invisible et visible, homme intérieur et homme extérieur. Mais il existe un lien entre l'intériorité cachée de l'homme et son extériorité manifeste. Les mouvements des passions qui habitent l'homme intérieur se marquent à la surface du corps. La physiognomonie antique fait ainsi du rapport entre l'âme et le corps une relation entre le dedans et le dehors, le profond et le superficiel, l'occulte et le manifeste, le moral et le physique, le contenu et le contenant, la passion et la chair, la cause et l'effet. L'homme possède deux faces, dont l'une échappe au regard : la physiognomonie veut y suppléer en tissant un réseau serré d'équivalences entre le détail des surfaces et les profondeurs occultes du corps. La science des passions est une science de l'invisible. »²³⁵

Nous pouvons donc synthétiser ceci sous la forme générale d'un principe métaphysique, c'est-à-dire à la fois, et dans un même mouvement, disjonctif (clivant) et sémiotique (herméneutique): le microcosme est composé d'un *ici-bas* extérieur et visible, et d'un *au-delà* intérieur et invisible, mais ces deux domaines sont en correspondance (comme nous le verrons dans un instant, cette correspondance connaît à la fin du XVIe siècle une mutation, passant d'un rapport analogique à une relation causale: l'un des domaines sera désormais la cause et le sens de l'autre qui en sera l'effet et l'expression). Autrement dit, cette disjonction est signifiante et significative, et les passions sont placées au cœur de ce principe méta-physique²³⁶.

L'intérêt pour la physiognomonie peut être associé à une interrogation de plus en plus répandue et développée sur l'*identité*. L'individu, son corps et sa singularité, mais aussi ses rapports avec les autres individus et des collectifs en forte mutation²³⁷, deviennent en effet au cours de cette époque (comme, plus tard, au tournant du XIXe siècle) l'objet d'une attention et d'une observation accrue :

« C'est ainsi qu'à l'époque moderne, les deux moments historiques où elle va susciter le plus d'intérêt (depuis le début du XVIe siècle aux deux premiers tiers du XVIIe siècle d'une part; des années 1780 à la fin de la première moitié du XIXe siècle d'autre part) sont des périodes de reconfiguration politique et sociale : mise en place de l'État absolutiste et constitution progressive d'une société civile conçue sur le modèle de la cour; naissance d'un État démocratique et d'une société de masse.

²³⁵ COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *ibid.*, pp. 38-39.

²³⁶ Cette conception méta-physique est bien sûr également travaillée par la façon selon laquelle nous envisageons le fonctionnement langagier et linguistique. C'est ce que nous pouvons déduire de ce qu'expliquent J.-J. Courtine et C. Haroche: « Le rapport entre corps et âme, c'est un second trait de cette tradition, se donne comme un *langage*. Le corps exprime l'âme, parle son langage, et c'est là l'objet même de la physiognomonie. La science des passions est une science du langage de l'âme. » (COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *ibid.*, p. 39.)

²³⁷ Cf. ce qui a été dit plus haut entre autres sur les guerres de religion, pages 74-76.

Moments où se pose de façon cruciale la question de *l'identité individuelle* dans des structures sociales en pleine transformation. »²³⁸

L'exemple paradigmatique de ses traités de physiognomonie est sans doute le *De Humana Physiognomia* (1586) de G.-B. della Porta qui « domine la production du XVIe et de la première moitié du XVIIe siècle par son ampleur, sa systématicité, son exhaustivité, l'étendue de son influence »²³⁹. L'auteur y homogénéise, organise et synthétise les textes que lui lègue la tradition :

« Porta est amené à distinguer entre les signes, à les classer, à penser leurs rapports. Une sémiologie de la surface corporelle s'organise peu à peu : elle dit les signes communs et dérivés, elle apprend à les localiser, les hiérarchiser, les mettre en relation les uns avec les autres au terme d'un calcul. Corps et visage sont recouverts peu à peu du réseau d'un discours qui établit le lien entre l'apparence et l'intériorité. »²⁴⁰

L'intérêt que G.-B. della Porta attribue à sa science reflète l'intériorisation du regard social qui est à l'œuvre à l'époque : « Cette sorte de science pourra aussi non seulement par l'inspection d'autrui mais aussi par celle de nous-mêmes nous servir beaucoup, de sorte que nous-mêmes nous pouvons devenir les physionomes de nous-mêmes. »²⁴¹ Ce regard porté sur soi contribue donc aussi à l'élaboration d'un espace « intérieur » en même temps qu'il construit le moi considéré comme un autre — à distance duquel chacun peut se placer et qui peut ainsi être observé. Ce regard participe également, comme semblent l'évoquer J.-J. Courtine et C. Haroche, d'un mouvement plus général de formalisation et de mise en discours — mouvement qui concerne aussi les passions :

« La physiognomonie naturelle semble vouloir convertir ce regard en discours, et plonger plus profondément le corps dans le champ du langage. 242

Un traité des passions s'inscrivant dans une mutation épistémologique

Les traités de physiognomonie, qui connaissent alors un grand succès, paraissent ainsi préfigurer les traités des passions qui se multiplieront au XVIIe siècle²⁴³. Les

²³⁸ COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *ibid.*, pp. 45-46.

²³⁹ COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *ibid.*, p. 52.

²⁴⁰ COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *ibid.*, p. 67.

²⁴¹ DELLA PORTA Giovanni Battista, *La Physionomie humaine* (1586), Rouen, 1655, p. 1, cité par COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *Histoire du visage, op. cit.*, pp. 73-74.

²⁴² COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *ibid.*, p. 67.

²⁴³ Les principaux traités des passions du XVII^e siècle sont concentrés sur la première moitié du siècle : CAMUS Jean-Pierre, *Diversitez*, 1614 ; COËFFETEAU Nicolas, *Tableau des passions humaines*, 1620 ; CUREAU DE LA CHAMBRE Marin, Les Caractères des passions, 5 tomes, 1640-1662 ; Le MOYNE Pierre, Les Peintures morales. Première partie. De la Doctrine des Passions. Où il est traité de leur Nature, & de leur Modération ; & les plus belles matières de la Morale Chrétienne sont expliquées, 1640 ; Les Peintures morales. Seconde partie. De

deux genres semblent remplir des fonctions analogues, quoique leurs objets respectifs correspondent distinctement à deux étapes d'un mouvement d'intériorisation de l'homme ou de pénétration du regard scientifique : il ne s'agit plus seulement de comprendre un intérieur ou un invisible (le caractère) en fonction d'un extérieur (le visage), mais de pénétrer cet intérieur et d'en comprendre le fonctionnement directement.

De fait, on constate, de façon tangible à partir des dernières décennies du XVI^e siècle et notamment dans le cadre de la Contre-Réforme, un mouvement général non pas de rationalisation — et encore moins de « montée générale de la rationalité » comme le formulent J.-J. Courtine et C. Haroche cités ci-dessous —, mais de transformation des régimes explicatifs, c'est-à-dire des processus permettant de *faire sens*: les causes sont de plus en plus recherchées dans des principes physiques et les correspondances d'origine méta-physique ou surnaturelle de moins en moins sollicitées, ce qui revient à un abandon progressif de l'explication analogique.

« La fin du XVIe siècle voit le développement d'exigences rationnelles dans les représentations du corps. Vont apparaître dans les années 1580 plusieurs tentatives de physionomie "naturelle" qui se détournent de l'astrologie et de la divination dans l'examen de la physionomie. La séparation de la physiognomonie et de l'astrologie s'esquisse ainsi au cours des vingt dernières années du siècle. Il faut y voir sans doute l'effet d'une montée générale de la rationalité, d'une lente transformation des perceptions du monde physique que la révolution scientifique du XVIIe siècle entérinera bientôt. Mais elle obéit également à des éléments spécifiques, dont l'un revêt une grande importance quant au destin de la physiognomonie : l'effet de la Contre-Réforme catholique sur les sciences occultes, condamnées par une bulle de Sixte V en 1586. »²⁴⁴

Les résultats de la Contre-Réforme sont par exemple déjà sensibles dans la *Physionomie* de G.-B. della Porta (publiée à Naples): l'auteur a expurgé de son ouvrage la section attendue consacrée à la chiromancie ainsi que toutes les autres allusions à l'astrologie divinatoire (qui étaient fréquentes dans ses sources). Les analogies animales sont en revanche très développées.

L'abandon de l'exploration des concordances et des « sympathies » entre tous les constituants de l'univers et de toute chose, est total dans le traité sur les *Passions de l'âme* de R. Descartes. Mais l'intérêt de ce traité pour nous ne réside pas uniquement dans cette transformation des régimes explicatifs. R. Descartes y met

la Doctrine des Passions. Où il est traité de l'AMOUR NATUREL, de l'AMOUR DIVIN, & les plus belles matières de la Morale Chrétienne sont expliquées, 1643; SENAULT Jean-François, De l'usage des passions, 1641; et DESCARTES René, Les Passions de l'âme, 1649. Il semble qu'au cours de la seconde partie du XVII^e siècle, la réflexion sur les passions se diversifie, en prenant d'autres formes mais aussi en connaissant d'autres enjeux, en particulier en rapport avec la problématique de la représentation (nous y reviendrons plus loin, cf. pages 145 et suivantes).

²⁴⁴ COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *Histoire du visage, op. cit.*, p. 63. Les auteurs signalent en outre que « [l]a bulle de Sixte V est réaffirmée en 1631 par Urbain VIII. Les arts occultes sont assimilés à des hérésies et pourchassés surtout en Italie et en Espagne. Les traités de physiognomonie astrologique sont mis à *l'Index Expurgatorius*, les auteurs sont poursuivis par l'Inquisition, encore que de tels travaux soient considérés comme des formes mineures d'hérésie. » (*ibid.*, p. 79, note 48.)

aussi en place les disjonctions et les oppositions qui constituent et structurent les bases de la compréhension que nous avons aujourd'hui encore de l'émotion.

Entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, l'analogie entre le corps et l'âme, admise depuis des siècles, est en effet progressivement contestée²⁴⁵, renouvelant ainsi le savoir sur l'homme :

« Se constitue peu à peu un imaginaire "classique" du corps, dont la représentation va se dégager de la vision astrobiologique du monde qui caractérisait les conceptions médiévales et les philosophies de la nature à la Renaissance ; au détachement des discours d'un fond ancien de savoirs correspond ainsi un *désenchantement du corps* : l'émergence progressive de la vision d'un corps référé à lui-même, ordonné par la raison, habité par un sujet, individualisé par l'expression. »²⁴⁶

La découverte de la circulation sanguine par W. Harvey²⁴⁷ en 1628 s'inscrit dans cette transformation des régimes explicatifs en même temps qu'elle renforce cette dernière. La théorie circulatoire fournit une explication interne, homogène d'un fonctionnement corporel. Il ne s'agit plus dès lors d'un corps-image ou d'un corps analogique, et cette métamorphose accentue la disjonction entre le corps et l'âme (puisque le fonctionnement du premier est compris indépendamment de celui de la seconde):

« Le modèle hydraulique du corps humain conçu par Harvey, qui explique les mouvements des fluides par des lois purement physiques, crée une image du corps autonome par rapport à l'âme. Le corps devient une simple mécanique comparable à une horloge ou à un automate.

Descartes exploite les résultats de cette découverte révolutionnaire et établit une conception radicalement mécaniste du corps. Tous les phénomènes de la vie s'expliquent ainsi par les fonctions mécaniques du corps, sauf la pensée qui est la spécificité de l'âme et qui ressortit à la métaphysique. »²⁴⁸

R. Descartes conclut ainsi son traité de *L'Homme* par les propositions suivantes, militant pour une approche mécaniste de l'homme — approche que l'on serait tenté de qualifier de « profane » (et non plus méta-physique, donc) :

« le defire que nous confideriez, après cela, que toutes les fonctions que i'ay attribuées à cette Machine, comme la digestion des viandes, le battement du cœur & des arteres, la nourriture & la croissance des membres, la respiration, la veille & le sommeil ; la reception de la lumiere, des sons, des odeurs, des gousts, de la chaleur, & de telles autres qualitez, dans les organes des sens exterieurs ; l'impression de leurs idées dans

 $^{^{245}}$ Cf. Courtine Jean-Jacques et Haroche Claudine, *ibid.*, p. 48. Ce mouvement aboutira, au XIXe siècle, à un abandon total de l'âme comme concept scientifique.

²⁴⁶ Courtine Jean-Jacques et Haroche Claudine, *ibid.*, pp. 48-49.

²⁴⁷ Au sujet de la théorie circulatoire de W. Harvey et de ses conséquences pour la conception du cœur et les verbalisations de l'émotion qui s'y rapportent, *cf.* ci-dessous, pages 284 et suivante.

²⁴⁸ IDA Hisashi, *Genèse d'une morale matérialiste*. Les passions et le contrôle de soi chez Diderot, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 117.

l'organe du sens commun & de l'imagination, la retention ou l'emprainte de ces idées dans la Memoire ; les mouuemens interieurs des Appetits & des Passions ; & enfin les mouuements exterieurs de tous les membres, qui suiuent si à propos, tant des actions des objets qui se presentent aux sens, que des passions, & des impressions qui se rencontrent dans la Memoire, qu'ils imitent le plus parsaitement qu'il est possible ceux d'vn vray homme : le desire, dis-ie, que vous consideriez que ces fonctions suiuent toutes naturellement, en cette Machine, de la seule disposition de ses organes, ne plus ne moins que font les mouuemens d'vne horloge, ou autre automate, de celle de ses contrepoids & de ses roües ; en sorte qu'il ne faut point à leur occasion conceuoir en elle aucune autre Ame vegetative, ny sensitiue, ny aucun autre principe de mouuement & de vie, que son sang les esprits, agitez par la chaleur du seu qui brûle continuellement dans son cœur, & qui n'est point d'autre nature que tous les seux qui sont dans les corps inanimez. »249

Après la diffusion des travaux de W. Harvey, le corps se déspiritualise donc encore davantage ; il devient de plus en plus pure mécanique, un automate, et le rôle de R. Descartes est déterminant dans cette évolution (par ses travaux et par leur influence sur les penseurs ultérieurs) :

« Il a appartenu à Descartes de tirer toutes les conséquences philosophiques et morales de la nouvelle physiologie : le corps est abandonné à la mécanique, les droits de l'âme sont sauvegardés dans la métaphysique, et les effets de l'âme sur le corps sont pensés dans l'ordre des passions. C'est sur ce schéma cartésien que Le Brun fonde ses conférences. Elles sont bien plus une application — ou, littéralement, une illustration — du traité des *Passions de l'âme* qu'un prolongement de la tradition physiognomonique antérieure, qu'elles semblent connaître mais à laquelle elles ne font guère de référence qu'occasionnelle et allusive. »²⁵⁰

De fait, avec R. Descartes, c'est l'opposition radicale entre le corps et l'âme qui structure la compréhension des passions, et les conséquences en sont immenses : l'âme est réduite à sa partie raisonnable, *i.e.* la raison, et ce qui s'oppose à la raison relève du corps.

« Car il n'y a en nous qu'une seule ame, & cette ame n'a en soy aucune diversité de parties : la mesme qui est sensitive, est raisonnable, & tous ses appetits sont des volontez. L'erreur qu'on a commise en luy faisant jouër divers personages, qui sont ordinairement contraires les uns aux autres, ne vient que de ce qu'on n'a pas bien distingué ses fonctions d'avec celles du corps, auquel seul on doit attribuër tout ce qui peut estre remarqué en nous qui repugne à nostre raison. »²⁵¹

²⁴⁹ DESCARTES René, L'Homme (1664), pp. 119-215, in Œuvres, t. XI, Paris, Vrin, 1996, pp. 201-202.

²⁵⁰ COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *Histoire du visage, op. cit.*, pp. 85-86. Les planches de Ch. Le Brun auront une grande influence au cours des deux siècles suivants, jusqu'à par exemple G. B. Duchenne de Boulogne (*cf.* infra, page 171) ou Ch. Darwin (*cf.* ci-dessous, pages 180-182).

²⁵¹ Erreur! Signet non défini., op. cit., pp. 364-365.

R. Descartes rejette ainsi explicitement²⁵² la distinction platonicienne entre âme concupiscible et âme irascible et qui avait perduré chez Aristote, Thomas d'Aquin²⁵³ et jusqu'au XVII^e siècle (comme encore, même après R. Descartes, chez M. Cureau de la Chambre et Ch. Le Brun notamment). Nous y retrouvons en effet une conjonction de la passion comme désir ou amour (la passion de l'âme concupiscible platonico-aristotélo-augustinienne) et de la passion comme colère (la passion de l'âme irascible platonico-aristotélo-augustinienne). Or dans les théories psychologiques médiévales (et dans la continuité des conceptualisations antiques), la colère est en effet à la fois l'auxiliaire et l'expression de la volonté, et n'y a donc pas la position centrale qu'elle occupe aujourd'hui dans la sphère émotionnelle.

En somme, la théorie des passions de R. Descartes s'inscrit, certes, dans un mouvement général de mutation épistémologique, mais elle peut également être comprise par le souci de l'auteur d'assurer sa cohérence avec le postulat d'autonomie du *cogito*²⁵⁴ (*cogito* qui fonde les philosophies individualistes occidentales modernes du sujet). Or les conséquences en sont considérables : comme le souligne M. Meyer, la conception de la passivité, les rapports entre le corps et l'âme, et donc la nature des passions s'en trouvent bouleversés.

« Le problème de Descartes est clair : ou bien, il admet une forme de conscience nourrie de l'extérieur, et le *Cogito*, qui affirme l'immanence de la conscience à elle-même se retrouve battu en brèche ; ou bien, il refuse cette forme de conscience, et il tombe dans l'incohérence de l'innéisme radical. Descartes est donc bien obligé d'admettre qu'il y a des perceptions qui viennent du dehors par l'entremise du corps. Tout le problème est de savoir quel est le statut qu'il convient de leur reconnaître.

L'âme qui subit le corps ne peut qu'avoir des représentations involontaires, qui n'ont rien à voir avec les connaissances qui, elles, sont volontaires et librement produites par l'esprit à partir de ses contenus propres, innés. »²⁵⁵

Une révision radicale du corps, de l'âme et de leurs rapports

H. Parret peut donc légitimement considérer — nous avons survolé plus haut les principales pierres milliaires de cette histoire — que « [t]outes les philosophies classiques — dans une tradition qui part au Moyen-Age avec Thomas d'Aquin et qui en passant par Vivès et Charron mène à Descartes — ont articulé leur doctrine

²⁵² « En quoy je fçay bien que je m'éloigne de l'opinion de tous ceux qui en ont cy devant escrit. Mais ce n'est pas sans grande raison. » (DESCARTES René, Les Passions de l'âme, art. LXVIII (« Pourquoy ce denombrement des Passions est different de celuy qui est communement receu. »), op. cit., p. 379.)

²⁵³ Cf. ce qui a été dit ci-dessus, page 70.

²⁵⁴ T. Reiss juge lui aussi, comme il le fait remarquer, que R. Descartes a *appliqué* sa théorie du *cogito* à son traité des *Passions de l'âme* (*cf.* REISS Timothy J., « Revising Descartes: on subject and community », pp. 16-38, *in* COLEMAN Patrick, LEWIS Jayne et KOWALIK Jill (éds), *Representations of the Self from the Renaissance to Romanticism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 16).

²⁵⁵ MEYER Michel, *Le Philosophe et les passions, op. cit.*, pp. 198-199.

des passions à l'aide du couple conceptuel *passivité* versus *activité*. »²⁵⁶ La théorie cartésienne lui imprime cependant une inflexion décisive puisque, avec R. Descartes, ce sont les passions qui deviennent passives, attendu qu'elles cessent d'être des mouvements de l'âme (agissant sur le corps) pour devenir des états de l'âme causés par les perceptions du corps. Pour lui, nos « pensées » ne sont plus que de deux genres :

« à fçavoir, les unes font les actions de l'ame, les autres font les passions. Celles que je nomme ses actions, sont toutes nos volontez, à cause que nous experimentons qu'elles vienent directement de nostre ame, & semblent ne dependre que d'elle. Comme, au contraire, on peut generalement nommer ses passions, toutes les sortes de perceptions ou connoissances qui se trouvent en nous, à cause que souvent ce n'est pas nostre ame qui les fait telles qu'elles sont, & que tousjours elle les reçoit des choses qui sont representées par elles. »²⁵⁷

Ce point n'est en rien négligeable: R. Descartes rappelle dans une lettre à la princesse Élisabeth²⁵⁸ du 21 mai 1643 que si dans ses publications, il a négligé jusqu'ici la lacune qu'il comblera en écrivant son traité sur les passions, c'est parce que son « principal dessein estoit de prouuer la distinction qui est entre l'ame & le corps »; il y apparaît également que cette distinction est corrélée à l'opposition entre action et passion. Th. Dixon peut donc résumer les innovations de R. Descartes par rapport à la théorie chrétienne classique des passions de la façon suivante :

« Descartes' theory of the passions departed from the classical Christian theory in two crucially important ways. First, the model of perception displaced that of movement, and secondly, the distinction between soul and body took on a more thoroughly literal rather than metaphorical meaning; the difference between the soul-body distinction and the spirit-flesh distinction was dropped. »²⁵⁹

Thomas d'Aquin distinguait²⁶⁰ un appétit des sens inférieurs (*appetitus sensitivus*) et un appétit rationnel supérieur, ou volonté (*appetitus rationalis*), distinction qui appuyait celle entre passions (les mouvements de l'appétit sensitif) et les affections (les actions de la volonté — rationnelle ou pas). Chez R. Descartes, par contre, il n'y a plus d'*appétits* de l'âme : la volonté n'a plus le pouvoir d'exciter directement les passions²⁶¹, car cette volonté est exclusivement celle de la raison, et à la volonté de la

²⁵⁶ Parret Herman, *Les passions*, *op. cit.*, p. 12. Le polygraphe Juan Luis Vivès (1492-1540) fut un grand érudit et un philosophe dont le nom peut être associé aux deux autres célèbres humanistes de la Renaissance, Érasme et G. Budé. Moins connu, Pierre Charron (1541-1603), théologien et moraliste ami de Montaigne, est l'auteur de *La Sagesse* (1601-1604) qui fut (selon ROHOU Jean, *Le XVIIe siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit.*, p. 155) l'une des œuvres majeures du début du XVIIe siècle.

²⁵⁷ DESCARTES René, Les Passions de l'âme, art. XVII (« Quelles font les fonctions de l'ame. »), op. cit., p. 342.

²⁵⁸ DESCARTES René, « Lettre CCCII » à Élisabeth du 21 mai 1643, pp. 663-668, in DESCARTES René, Correspondance Juillet 1643-Avril 1647, op. cit., p. 664. Cf. ci-dessus, note 20 page 31.

²⁵⁹ DIXON Thomas, From Passions to Emotions, op. cit., pp. 76-77.

²⁶⁰ Cf. ci-dessus p. 69 et DIXON Thomas, ibid., p. 83.

²⁶¹ Cf. DESCARTES René, Les Passions de l'âme, art. XLV (« Quel est le pouvoir de l'ame au regard de ses passions »), op. cit., pp. 362-363.

raison s'opposent les passions, c'est-à-dire des mouvements de l'âme qui proviennent du corps et non d'elle-même (à savoir les perceptions involontaires qui nous affectent). R. Descartes effectue donc un renversement de l'activité et de la passivité du corps et de l'âme en inventant les « passions de l'âme », en même temps que l'âme est réduite à l'âme rationnelle.

Après les avoir distinguées des pensées de la volonté, c'est-à-dire rationnelles, il peut donc proposer des passions la définition suivante :

« Des perceptions, ou des fentimens, ou des émotions de l'ame, qu'on raporte particulierement à elle, & qui font caufées, entretenuës & fortifiées par quelque mouvement des esprits. »²⁶²

Détaillant la formulation précédente, il suggère d'utiliser *émotions* pour *passions*, en justifiant cet usage par la dimension cinématique attribuée à la passion et en mettant donc l'accent sur elle :

« Mais on peut encore mieux les nommer des émotions de l'ame, non feulement à cause que ce nom peut estre attribué à tous les changemens qui arrivent en elle, c'est à dire à toutes les diverses pensées qui luy vienent, mais particulierement pource que, de toutes les sortes de pensées qu'elle peut avoir, il n'y en a point d'autres qui l'agitent & l'esbranlent si fort que font ces passions. »²⁶³

Chez R. Descartes, *émotion* se veut donc un synonyme de *passion*, mais un équivalent qui renforce *primo* la métaphore cinématique et *secundo* la cohérence de sa théorie des esprits animaux, dont le mouvement, précisément, est posé comme causant, entretenant et fortifiant ces « émotions de l'ame ».

Le recours à un nouveau terme, ou la tentative d'en forger une nouvelle acception, peuvent assurément se comprendre dans le cadre des modifications radicales apportées aux couples raison/passion et corps/âme, mais ils pourraient par ailleurs être rapprochés des opérations de traduction effectuées par Cicéron et (dans une moindre mesure) Augustin telles que nous les avons signalées plus haut²⁶⁴. Nous verrons que les transferts et les échanges linguistiques se poursuivront

²⁶² DESCARTES René, ibid., art. XXII (« La Definition des Passions de l'ame »), p. 349.

²⁶³ DESCARTES René, ibid., art. XXVIII (« Explication de la premiere partie de cette definition. »), p. 350.

²⁶⁴ Cf. supra, pages 59-61. Pour donner du sens et de la pertinence à ce rapprochement entre les procédés adoptés par Cicéron et Augustin, et la proposition de R. Descartes, nous pouvons prendre en considération les pratiques de code-switching auxquelles il n'hésite pas à recourir, prétextant comme dans l'exemple qui suit la recherche d'une meilleure expression pour passer du français au latin : « Pour ce qui est de la distinction entre l'essence & l'existence, ie ne me souuiens pas du lieu ou i'en ay parlé; mais ie distingue inter Modos propriè dictos, & Attributa sine quibus res quarum sunt attributa esse non possunt; siue inter modos rerum ipsarum, & modos cogitandi (pardonnez-moy si ie change icy de langue, pour tascher de m'exprimer mieux). Ita figura & motus sunt modi propriè dicti substantiæ corporeæ [...]. » (Descartes René, « Lettre CDXVIII » à *** de 1645 ou 1646, pp. 348-350, in Descartes René, Correspondance Juillet 1643-Avril 1647, op. cit., pp. 348-349.) Une telle pratique n'est pas rare dans la correspondance de R. Descartes, or s'il n'est pas le premier à écrire en français sur les passions, il pense néanmoins son traité comme un acte fondateur, en rupture avec ses prédécesseurs, d'une part, et d'autre part il écrit à une époque où la langue savante (et de référence) reste encore le latin et où le français fait l'objet d'un travail de normalisation, de grammatisation et d'enrichissement lexical toujours important (l'Académie française n'a été fondée qu'une quinzaine d'années auparavant).

au cours des deux siècles suivants, que David Hume reprendra à R. Descartes son terme d'émotion, qu'il sera adopté et développé par les psychologues anglo-saxons au XVIII^e et XIX^e siècles avant de repasser en français avec son acception contemporaine à la fin du XIX^e siècle.

La proposition de changement de vocabulaire reprend donc une métaphore cinématique déjà ancienne (nous l'avions rencontrée chez Cicéron), toutefois R. Descartes tente par-là de faire du mouvement un critère déterminant de la passion-emotion, au sens où le critère de mouvement, c'est-à-dire de l'agitation corporelle, permet de recatégoriser des entités comme des passions :

« Au reste, il est aysé à connoistre que l'Orgueil & la Basselse ne sont pas seulement des vices, mais aussi des Passions, à cause que leur emotion paroist fort à l'exterieur, en ceux qui sont subitement enflez ou abattus par quelque nouvelle occasion. »²⁶⁵

Les innovations de René Descartes

Nous pouvons donc maintenant synthétiser les grands axes suivant lesquels R. Descartes transforme les théories psychologiques des passions de son époque en rappelant que (i) les rapports des concepts d'activité et de passivité au corps et à l'âme sont quasiment inversés : les passions deviennent des passions de l'âme (c'est-à-dire d'une âme alors passive), autrement dit non plus des mouvements (actifs) de l'âme imprimés au corps (passif) mais des perceptions du corps qui agitent l'âme (passive vis-à-vis de l'extérieur) ; que (ii) cette innovation se justifie par le refus de distinguer âme concupiscible et âme irascible ou, dit autrement, résulte de l'unification de l'âme ; que (iii) le refus de cette distinction prend symétriquement la forme d'une assimilation de l'âme à sa partie rationnelle (le logistikon platonicien ou l'intellectus scolastique), autrement dit que l'unification de l'âme en est aussi une rationalisation ; et que (iv) cette unification et cette rationalisation de l'âme s'expliquent par la volonté de distinguer l'âme et le corps en même temps qu'elle s'appuie sur un discours de maîtrise (qui paraît découler de l'affirmation du cogito, c'est-à-dire fondamentalement de celle de l'individu).

À ces modifications majeures dans la façon de comprendre les passions, le corps et l'individu, il faut ajouter des innovations ou des particularités plus secondaires mais néanmoins significatives — significatives car nous les retrouverons chez des penseurs ultérieurs ou dans des versions contemporaines de l'émotion.

Contrairement à ses prédécesseurs, qui s'interrogeaient sur les conséquences des caractères des passions dans la pratique concrète du monde, Descartes ne manifeste pas de parti pris théologique ni de posture moralisatrice dans son traité (même si les considérations morales apparaissent dans l'examen de chaque passion). Descartes opère donc un réductionnisme par rapport aux savoirs développés dans les traités de ses prédécesseurs, structurant son propos en trois

²⁶⁵ DESCARTES René, Les Passions de l'âme, art. CLX (« Quel est le mouvement des esprits en ces Passions. »), op. cit., p. 451.

parties : « Des Passions en général : Et par occasion, de toute la nature de l'homme », « Du nombre & de l'ordre des Passions, & l'explication des six primitives », et « Des Passions particulieres ». À titre de comparaison, le traité de J.-F. Senault²66, De l'usage des passions (1641), était lui composé de deux parties, « Des Passions en général » et « Des Passions en particulier », la première se subdivisant en cinq traités dont la simple lecture des titres rend manifestes les préoccupations morales : « De la Nature des Passions », « Du Désordre des Passions », « De la conduite des Passions », « Du commerce des Passions avec les vertus et les vices », et « Du pouvoir des Passions sur la volonté des hommes ». Autrement dit, le savoir sur les passions qu'élabore et que propose R. Descartes est — d'abord et pour une grande part — abstrait, indépendant de motivations sociales ou morales (même si encore une fois telle ou telle passion particulière n'est pas dégagée de ses implications sociales ou morales). Et cette abstraction est intimement corrélée avec la disjonction qu'il propose entre l'âme (unifiée) et le corps.

Par contre, et en conformité avec ce que l'on trouve généralement dans les traités des passions au XVIIe siècle, R. Descartes valorise la *maîtrise de soi*. Mais cette dernière apparaît même comme la cheville ouvrière de tout un ensemble, beaucoup plus vaste, de conceptions. Le discours de maîtrise apparaît en effet chez lui bien ailleurs que dans son seul traité des passions.

« le ne remarque en nous qu'une seule chose, qui nous puisse donner juste raison de nous estimer, à sçavoir l'usage de nostre libre arbitre, & l'empire que nous avons sur nos volontez. Car il n'y a que les seules actions qui dependent de ce libre arbitre, pour lesquelles nous puissions avec raison estre louëz ou blasmez; & il nous rend en quelque façon semblables à Dieu, en nous faisant maistres de nous mesmes, pourvû que nous ne perdions point par lacheté les droits qu'il nous donne. »²⁶⁷

Selon R. Descartes, seul l'usage du libre arbitre, ici entendu comme *maîtrise de soi* et à laquelle il est résumé, peut nous mériter l'estime des autres. Autrement dit, la maîtrise de soi ou des passions est associée aux plus grandes qualités sociales. De sorte que la passion en vient à être assimilée — et le glissement me semble faire écho de façon éloquente à l'aristocratisme platonicien déjà évoqué²⁶⁸ — aux âmes « basses et vulgaires », aux « vulgaires » puis au « commun » :

« Mais il me femble que la difference qui est entre les plus grandes ames & celles qui sont basses et vulgaires, consiste, principalement, en ce que les ames vulgaires se laissent aller à leurs passions, et ne sont heureuses ou malheureuses, que selon que les choses qui leur suruiennent sont agréables ou déplaisantes ; au lieu que les autres ont des raisonnemens si forts & si puissans que, bien qu'elles ayent aussi des passions, & mesme souuent de plus violentes que celles du commun, leur raison demeure neantmoins

²⁶⁶ Selon ROHOU Jean, *Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit.*, p. 293, le traité du R. P. Senault connaîtra 16 éditions en 18 ans.

 $^{^{267}}$ DESCARTES René, Les Passions de l'âme, art. CLII (« Pour quelle cause on peut s'estimer. »), op. cit., p. 445.

²⁶⁸ *Cf. supra*, au sujet de l'aristocratisme platonicien ou patristique, page 66, et à propos de ses conséquences discriminatoires, la note 35 page 33.

touliours la maistresse, & fait que les afflictions mesmes leur seruent, et contribuent à la parfaite felicité dont elles iou $\ddot{}$ s leur seruent, et contribuent à la parfaite felicité dont elles iou $\ddot{}$ s serue $\ddot{}$ s cette vie. » 269

Le discours psychologique participe ainsi — sur la base du principe de maîtrise — de la définition, de l'invention, de la renégociation de la classe du vulgaire²⁷⁰: les individus généreux²⁷¹ « font toujours parfaitement courtois, affables & officieux envers un chacun. Et avec cela ils font entierement maistres de leurs Passions: particulierement des Desirs, de la Ialousie, & de l'Envie [...] »²⁷². Et inversement, « cela fait que les orgueilleux taschent d'abaisser tous les autres hommes, & qu'estant esclaves de leurs Desirs, ils ont l'ame incessamment agitée de Haine, d'Envie, de Ialousie, ou de Colère. »²⁷³ Mais, cette maîtrise des passions par la raison et le sujet s'inscrit dans une position générale humaniste et optimiste de R. Descartes, conformément aux décennies qui viennent de s'écouler²⁷⁴ (la seconde moitié du XVIIe siècle sera nettement plus pessimiste et anti-humaniste):

« Car puisqu'on peut, avec un peu d'industrie, changer les mouvemens du cerveau dans les animaux depourveus de raison, il est evident qu'on le peut encore mieux dans les hommes ; & que ceux mesmes qui ont les plus foibles ames, pourroient acquerir un empire tres-absolu sur toutes leurs

²⁶⁹ DESCARTES René, « Lettre CCCLXXV » à Élisabeth du 18 mai 1645, pp. 200-204, in DESCARTES René, Correspondance Juillet 1643-Avril 1647, op. cit., p. 202.

²⁷⁰ L'acception moderne courante péjorative de vulgaire comme « bas » ou « grossier » daterait de 1573 (d'après le *Trésor de la Langue Française informatisé*). E. Baumgartner et Ph. Ménard se contentent d'indiquer que le sens péjoratif « se développe à partir du XVIe siècle » (BAUMGARTNER Emmanuèle et MÉNARD Philippe, *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*, Paris, Librairie Générale Française, 1996, p. 843).

²⁷¹ La générosité, étymologiquement la bonne naissance, désigne encore ici la grandeur et la noblesse d'âme. « On présente souvent le généreux comme l'héritier du magnanime de la tradition gréco-latine et scolastique : celui qui a l'âme haute. Animé par un juste sentiment de sa valeur, et particulièrement soucieux de son honneur, il porte à leur perfection les vertus. [...] La notion de générosité, qui concurrence celle de magnanimité en France à partir de 1560, puis la supplante largement de 1610 à 1650, est certes analogue à celle de magnanimité. Mais elle a une origine et une raison d'être différentes : c'est le principe de la supériorité génétique héréditaire du gentilhomme. Tout "gentilhomme engendre des enfants pleins de générosité". Nous ne sommes plus du tout sur le même plan. » (ROHOU Jean, Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., pp. 141-142. Citation de PASQUIER Nicolas, Le Gentilhomme, 1611, pp. 2-3.) D'après J. Rohou (ibid., p. 146), la signification actuelle de charité, largesse ou prodigalité, qui s'élabore au cours de la première moitié du XVII^e siècle, l'a emporté dès 1650 (cf. aussi ce qui a été dit plus haut à propos de l'amour propre et de l'intérêt, pages 84-88).

²⁷² DESCARTES René, Les Passions de l'âme, art. CLVI (« Quelles font les proprietez de la Generolité; & comment elle fert de remede contre tous les dereglemens des Passions. »), op. cit., p. 448.

²⁷³ DESCARTES René, ibid., art. CLVIII (« Que les effets lont contraires à ceux de la Generolité »), p. 449.

²⁷⁴ « L'attitude face aux passions est révélatrice du dynamisme optimiste de cette époque. Pour le néostoïcisme et le mysticisme qui dominaient le début du siècle, il fallait se défaire de ces entraînements mensongers et aliénants, aux conséquences funestes. Pour les augustiniens de la seconde moitié du siècle, ce seront des expressions funestes de notre concupiscence, avide des faux biens de ce monde : c'est ce que dit déjà Saint-Cyran ; mais c'est pour le moment une vision fort minoritaire. » (ROHOU Jean, Le XVIIP siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., p. 218. Cf. aussi ibid., p. 272.)

passions, si on employoit assez d'industrie à les dresser, & à les conduire. » 275

Ainsi les passions sont-elles toutes bonnes de leur nature et en dernière analyse, si c'est d'elles que dépend tout le mal, d'elles aussi dépend tout le bien, « toute la douceur & la felicité de cette vie »²⁷⁶ :

« Car nous voyons qu'elles sont toutes bonnes de leur nature, & que nous n'avons rien à eviter que leurs mauvais usages ou leurs exces; contre lesquels les remedes que j'ay expliquez pourroient suffire, si chacun avoit assez de soin de les pratiquer. »²⁷⁷

La position de l'oratorien J.-F. Senault est très proche : « Il n'y a donc que leur excez de blâmable, et la raison assistée de la grace, doit employer toute son industrie pour les moderer. »²⁷⁸ Et les autres exemples seraient nombreux.

Avant de laisser R. Descartes, signalons, comme le fait Th. Dixon, que le traité des *Passions de l'âme* aura une influence considérable en Europe jusqu'à la fin du siècle suivant et que sa conception des passions sera déterminante non seulement pour l'évolution des théories des passions qui suivront mais également pour l'établissement du concept d'*émotion*.

« In the eighteenth century, however, there was a new sense to the word 'passions', not found in classical Christian teachings, which derived from the influence of René Descartes' views on the body and the soul and on the passions of the soul in particular. His *Traité des Passions de l'Ame* was his last work and was published in 1649; it informed thinking about the passions in Europe for at least the next hundred and fifty years. »²⁷⁹

Passions et émotions autour de l'âge classique

Pour explorer et reconstruire les discours des passions dont nous héritons du XVII^e siècle, pour tenter de comprendre leur configuration et l'articulation de leurs différentes composantes, et avant de revenir plus loin à une approche plus globale et dynamique, je propose de travailler à partir de deux romans de la fin du siècle, les *Aventures de Télémaque* puis, dans un second mouvement et en revenant sur le

²⁷⁵ DESCARTES René, Les Passions de l'âme, art. L (« Qu'il n'y a point d'ame si foible, qu'elle ne puisse, estant bien conduite, acquerir un pouvoir absolu sur ses passions. »), op. cit., p. 370.

²⁷⁶ « A quoi i'adioûteray ſeulement encore vn mot, qui eſt que la Philoſophie que ie cultiue n'eſt pas ſi barbare ny ſi farouche qu'elle reiette l'vsage des paſſions; au contraire, c'eſt en luy ſeul que ie mets toute la douceur & la felicité de cette vie. » (DESCARTES René, « Lettre DXI » au Marquis de Newcastle (?) de mars ou avril 1648, pp. 133-139, in DESCARTES René, Correspondance Mai 1647-Février 1650, in Œuvres, t. v, Paris, Vrin, 1996, p. 135.)

²⁷⁷ DESCARTES René, Les Passions de l'âme, art. CCXI (« Un remede general contre les Passions. »), op. cit., pp. 485-486. Cf. aussi la conclusion satisfaite du traité, DESCARTES René, ibid., art. CCXII (« Que c'est d'elles seules que depend tout le bien & le mal de cette vie. »), p. 488.

²⁷⁸ SENAULT Jean-François, *De l'usage des passions* (1641), Paris, Fayard, 1987, p. 85.

²⁷⁹ DIXON Thomas, From Passions to Emotions, op. cit., p. 76.

précédent, la *Princesse de Clèves*. Leur premier intérêt pour nous résidera notamment dans la simplicité du discours des passions qui y est tenu. Je les aborderai comme des textes littéraires au discours réducteur donc simplifiant, extrayant les grandes articulations, les principes structurants de la complexité des discours et de la pratique des passions en cours à leur époque (qu'il serait difficile voire périlleux de vouloir embrasser dans sa globalité).

Les *Aventures de Télémaque* sont un traité pédagogique²⁸⁰ ; leur caractère répétitif sera pour nous un atout précieux, nous permettant d'examiner sous plusieurs facettes un objet simplifié :

« Ainsi s'explique aussi l'importance des répétitions dans le *Télémaque*. Il n'est pas question d'en nier la monotonie : combien de fois Mentor ne met-il pas Télémaque en garde contre les flatteurs, avec des arguments bien proches les uns des autres ? Le phénomène est plus marqué encore si l'on est sensible aux réitérations lexicales qui, dans le détail d'un fragment comme dans le livre pris dans sa totalité, placent le *Télémaque* sous le signe de la redondance ou, au mieux, de la métabole. Mais ces répétitions ont leur légitimité qu'il faut comprendre : on n'insistera pas sur leur évidente nécessité pédagogique — aucun élève n'a jamais retenu une notion qu'on lui avait énoncée une seule fois —, pour mettre l'accent sur la façon dont elles transforment le récit en discours, non seulement à cause des nombreux morceaux d'éloquence qui émaillent le livre et tirent inlassablement la leçon des événements, mais par l'établissement d'un raisonnement logique explicite qui met en relation les événements, les situations ou les personnages. »²⁸¹

La *Princesse de Clèves* s'inscrit, elle, dans le moment tragique de l'époque classique se caractérisant par une écriture impliquant esthétiquement une sobriété de l'expression et une économie du vocabulaire remarquées depuis déjà longtemps²⁸². À cela s'ajoute, à la même époque, une réflexion littéraire sur l'expression romanesque et théâtrale des passions posant notamment la problématique de la vraisemblance qui viendra enrichir notre questionnement.

Ainsi tenterons-nous tout d'abord de saisir, dans les *Aventures de Télémaque*, l'importance de l'opposition entre raison et passions qui est y dessinée et la façon dont elle structure des enjeux de pouvoir autour des passions (condensés et synthétisés en une *métaphore tyrannique*). Nous verrons ensuite que cette métaphore tyrannique s'articule avec un autre champ sémantique centré sur les problématiques du sens, de l'interprétation et de l'expression (que je résume par *métaphore sémiotique*). Nous examinerons ensuite le caractère prototypique accordé à la passion amoureuse dans le discours des passions développé dans le *Télémaque*, et finirons

²⁸⁰ Nous pouvons, à ce titre, le proposer comme un écho à la *Somme théologique* qui a servi de soubassement à l'étude des théories thomistes synthétisée plus haut (*cf.* pages 68-71), et que Thomas d'Aquin a écrite comme un instrument de clarification à la vocation didactique évidente.

²⁸¹ CUCHE François-Xavier, Télémaque entre père et mer, Paris, Honoré Champion, 1994, pp. 33-34.

²⁸² Je renvoie ici à la controverse entre MM. de Charnes et de Valincour (1678-1679) mentionnée et commentée par C. Esmein (*cf.* ESMEIN Camille, « Peinture de la passion et rhétorique des passions dans la poétique romanesque après 1660 », pp. 21-29, *in* DUFLO Colas et RUIZ Luc (éds), *De Rabelais à Sade. L'analyse des passions dans le roman de l'âge classique*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003, pp. 25-26), ainsi qu'à ce qui en est dit ci-dessous (*cf.* page 120).

par un élargissement de notre regard en tâchant d'évaluer, dans ce roman, le poids et la prégnance du discours de maîtrise et la place qu'y tiennent les passions. La *Princesse de Clèves* nous permettra alors, dans un mouvement de retour sur les résultats établis à partir des *Aventures de Télémaque*, d'appréhender le rôle et la portée de la métaphore sémiotique (qui n'est qu'esquissée dans le premier roman) et de pénétrer la façon dont elle travaille la métaphore tyrannique en lui donnant tout son sens. Enfin, et avant de pouvoir conclure et synthétiser l'ensemble des résultats obtenus, nous nous attarderons sur l'assimilation de la passion à un principe moteur ou causal de l'action humaine, et à son évaluation morale.

L'émotion et la passion dans les Aventures de Télémaque de Fénelon

Les *Aventures de Télémaque* (1699) de François Salignac de la Mothe-Fénelon, roman épique écrit pour l'éducation du jeune duc de Bourgogne (1682-1712), petit-fils de Louis XIV, dont Fénelon était alors le précepteur, ont connu aux XVIII et XIX^{es} siècles un succès durable et une diffusion considérable :

« L'étonnant succès du livre, la multiplication des éditions, les débats, critiques et commentaires que très tôt il suscita sont la preuve de cette large diffusion, Fénelon devenant rapidement pour le public "l'auteur de *Télémaque*". Voltaire pourra écrire, avec la désinvolture mais aussi la pertinence qui caractérisent souvent ses jugements : "On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie qu'il fit imprimer. Si cela est, l'archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe." »²⁸³

Ajoutons que le *Télémaque* de Fénelon est devenu, selon J. Le Brun²⁸⁴, le livre le plus souvent réédité et traduit de la littérature française²⁸⁵. C'est l'extraordinaire audience que le roman a rencontrée qui motive son choix pour une étude des discours de l'émotion et de la passion qui y sont tenus — d'autant que ces discours sont particulièrement développés. En raison de ce succès, il peut en effet lui être accordée une certaine représentativité de son siècle (et même au-delà).

Mais si j'ai choisi de travailler à partir d'un miroir des princes²⁸⁶ c'est aussi parce que ce genre d'ouvrage condense des formalisations sur deux pratiques qui

²⁸³ LE Brun Jacques, « Du privé au public : l'éducation du prince selon Fénelon », pp. 235-260, *in* Halévi Ran (dir.), *Le savoir du prince. Du Moyen Âge aux Lumières*, Paris, Fayard, 2002, pp. 244-245. ²⁸⁴ *Cf.* LE Brun Jacques, *ibid.*, p. 252.

²⁸⁵ J. Rohou signale que l'ouvrage a connu 30 éditions en 15 ans (cf. ROHOU Jean, Le XVIII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., p. 550). Au sujet de la « carrière européenne triomphale » (p. 45) que le Télémaque a connue pendant deux siècles, cf. aussi CUCHE François-Xavier, Télémaque entre père et mer, op. cit., pp. 263-264. De façon plus anecdotique, mais pouvant néanmoins nous servir d'indice pour apprécier l'accueil qu'a reçu le roman de Fénelon, le succès du Télémaque a eu pour conséquence une substantivation de « Mentor », utilisé depuis aussi comme nom commun.

²⁸⁶ H. Mansfield définit les miroirs des princes (*specula principum*) comme un « genre [...] visant à dresser devant le prince un miroir où il puisse se lire dans un rapport — de contraste ou d'émulation — avec l'image du meilleur prince » (MANSFIELD Harvey C. Jr., « L'éducation du prince de Machiavel », pp. 69-79, *in* HALÉVI Ran (dir.), *Le savoir du prince, op. cit.*, p. 69).

m'intéressent principalement et que nous avons déjà rencontrées chez Platon²⁸⁷: la « maîtrise de soi » et l'exercice du pouvoir politique, articulés, comme chez Platon, par la notion de *passion*. On parle de miroirs des princes à propos de ces traités spécialisés d'éducation au pouvoir destinés aux futurs souverains apparus, selon J. Cornette, dès le IXe siècle²⁸⁸ mais qui sont « déjà au XIe siècle dirigés non plus vers le souverain mais vers la société »²⁸⁹, et qui se multiplient au XVIIe siècle, bénéficiant avec le développement de l'imprimerie d'une diffusion beaucoup importante. L'articulation par la passion entre « maîtrise de soi » et exercice du pouvoir politique est donc valable pour tout un chacun, toutefois elle est ici inscrite dans la destination même de l'ouvrage et dans l'intention qui gouverne l'entreprise d'énonciation. C'est donc aussi l'espérance — heureuse, nous le verrons — d'une plus grande explicitation des mécanismes qui gouvernent à cette condensation, et donc d'une plus grande facilité de compréhension, qui motive le choix du *Télémaque*²⁹⁰.

Émotion, émouvoir et ému

On ne relève que 3 occurrences du mot *émotion* dans les *Aventures de Télémaque*. Il s'agit à chaque fois d'une émotion attribuée à une personne et assimilée à un trouble :

- « la mer mugissante ressemblait à une personne qui, ayant été longtemps irritée, n'a plus qu'un **reste de trouble et d'émotion**, étant lasse de se mettre en fureur »
- « Télémaque était plongé dans la tristesse et dans le chagrin. Il lui répondit enfin **avec un peu d'émotion**. »
- « L'inconnu qui vous a donné une si vive émotion est le grand Ulysse. »

Ces occurrences semblent correspondre relativement bien aux acceptions proposées par des dictionnaires de la langue de la fin du XVIIe siècle²⁹¹, à savoir celles d'agitation, de mouvement qui agite le corps ou l'esprit, de fébrilité ou de malaise. Le *Dictionnaire universel* (1690) de A. Furetière, par exemple, indique :

²⁸⁷ Cf. plus haut, pages 29-53.

²⁸⁸ « Ces ouvrages ont leur origine dans l'Antiquité, et ils apparaissent au cours de la renaissance carolingienne sous forme d'exhortations à se bien diriger (le *De institutione regia* de Jonas d'Orléans, la *Via Regia* de Smaragde, le *Liber de rectoribus christianis* de Sedulius Scotus). » (CORNETTE Joël, « Le savoir des enfants du roi sous la monarchie absolue », pp. 111-145, *in* HALÉVI Ran (dir.), *Le savoir du prince, op. cit.*, p. 113, note 3).

²⁸⁹ LE BRUN Jacques, « Du privé au public : l'éducation du prince selon Fénelon », *op. cit.*, p. 235, note 2. ²⁹⁰ Je précise que j'ai travaillé à partir d'une édition électronique des *Aventures de Télémaque* : FÉNELON, François de Salignac de La Mothe, *Les aventures de Télémaque* (1699), document électronique fourni par Bibliopolis, Gallica, 1999, document en ligne, URL : https://www.acrouen.fr/pedagogie/equipes/lettres/tendre/text_abu.htm>.

²⁹¹ *Cf.* le *Dictionnaire françois* de Richelet (1681), édité en version électronique par Champion électronique en 1998 ; *cf.* aussi DUBOIS Jean et LAGANE René, *Dictionnaire de la langue classique*, Paris, Eugène Belin, 1965.

« ESMOTION. ſ. f. Mouvement extraordinaire qui agite le corps ou l'eſprit, & qui en trouble le temperament ou l'aʃſiette. La fievre commence & finit par une petite eſmotion du poux. Quand on a fait quelque exercice violent, on ſent de l'eſmotion dans le corps. Un amant ſent de l'eſmotion à la veuë de ſa maiſtreʃſe; un brave à la veuë de ſon ennemi.

ESMOTION, le dit aussi d'un commencement de sédition. Il fait dangereux de se trouver au milieu d'une *elmotion* populaire. »²⁹²

Ici les occurrences d'émotion se distinguent en tout cas, et pour au moins deux d'entre elles de façon significative, des usages contemporains ; en particulier, le mot ne paraît pas avoir de sens hyperonymique (c'est passion qui remplit ce rôle). En effet, émotion semble ici employée pour trouble (i.e. une sensation perturbant le contrôle) : soit comme équivalent très proche, soit comme substitut distinct, redondant tout en évitant la répétition.

À côté du nombre restreint d'emplois de *émotion*, le roman contient par contre 24 occurrences du verbe *émouvoir* (mais jamais conjugué) : 5 à l'infinitif et 19 de la forme participiale *ému*.

L'infinitif est utilisé 1 fois dans une construction transitive (« [...] il tâche d'émouvoir la compassion de Télémaque ») et toutes les autres fois sous forme pronominale dans l'expression quasi figée « sans s'émouvoir ». Dans tous les cas, il s'agit donc de la production de l'émotion, recherchée ou empêchée, et donc de son contrôle ou de sa maîtrise — nous allons y revenir longuement plus bas à propos de la passion.

En ce qui concerne la forme adjectivale, l'émotion est, dans plus d'un quart des cas, celle d'un groupe, ou d'un collectif : « le peuple », « nos soldats », « plusieurs nobles », « toute l'assemblée » *émus*. À cela, il faut ajouter, à 2 reprises, l'attribution de l'émotion, sur le mode analogique et par une même tournure, à des éléments naturels : « les arbres »/« la mer même[s] paraissai[en]t ému[e][s] ». L'anthropomorphisme croise ici le caractère collectif attribué à l'émotion ; c'est en effet en ce que l'émotion est générale qu'elle déborde non seulement les individus pour prendre le groupe entier, mais même pour s'étendre à des éléments nonhumains.

Dans plus d'un quart des cas, l'émotion est *sentie* (« il se sentait ému », *etc.*) ou encore, c'est le cœur qui est *senti ému* (« Diomède [...] sentait son cœur tout ému », *etc.*). Mais pour un cinquième des occurrences, l'émotion *paraît* (« ils paraissaient émus et embarrassés », *etc.*). L'émotion oscille donc entre le *phénomène corporel* (touchant la voix, le cœur, provoquant la sueur, agissant sur le visage), vécue sur le plan de la sensation, et le *statut sémiotique* (de signe, de visibilité ou d'apparence), les deux plans étant liés puisque précisément c'est le corps, lieu d'exercice du pouvoir émotionnel, qui sert d'instance signifiante à l'émotion. Ce statut sémiotique est également partagé avec la passion, comme nous le verrons en détail ci-dessous.

Enfin, pour un autre quart des occurrences, c'est une tournure passive qui est utilisée (« son cœur fut ému de joie et de tendresse »). Les autres occurrences

²⁹² FURETIÈRE Antoine, *Dictionaire universel*, *Contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690; *cf.* également FURETIÈRE Antoine, *Les Émotions* (1690), articles du *Dictionnaire universel* choisis et présentés par Philippe Brenot, Cadeilhan (Gers), Zulma, 1998, p. 21

correspondent à des tournures attributives (« il était ému et étonné »). Nous retrouvons ici le caractère passif conféré à l'émotion et l'une des qualités partagées avec la passion (dont c'est même l'un des sèmes fondamentaux à l'époque²⁹³), la seconde caractéristique commune étant l'aliénation, la mise-hors-de-soi, provoquées par l'émotion (« je me sentais ému et comme hors de moi-même »). Ici encore passivité et aliénation sont les deux facettes d'un même processus : quand l'individu est considéré comme fondamentalement actif, la passivité — corrélative à l'émotion — correspond à une dépossession de cette puissance et donc à une désintégration de la personne en lui.

Passion et passions

Le concept d'émotion tel que nous l'employons aujourd'hui n'est pas encore pleinement constitué à l'époque de Fénelon; il faudra attendre le XVIIIe, et surtout le XIXe siècle pour qu'il fasse l'objet d'une élaboration scientifique et littéraire beaucoup plus développée. À la fin du XVIIe siècle, c'est encore le concept de passion qui prédomine et qui est utilisé là où, souvent, nous utiliserions aujourd'hui celui d'émotion. Il convient donc, en particulier pour tenter de comprendre cette évolution, d'examiner maintenant les usages dans lesquels s'inscrivent les 79 occurrences de passion. Il faut préciser que de ces 79 occurrences, 47 sont au pluriel (c'est-à-dire pratiquement 60% des occurrences) ce qui peut être rapproché de l'importance quantitative du propos prescriptif²⁹⁴ et donc générique du discours.

L'opposition entre raison et passions

Le principe narratif et pédagogique organisateur des *Aventures de Télémaque* est la lutte entre raison et passions, ou, pour reprendre les mots de Fénelon, le continuel combat pour « voir qui serait victorieux, ou de Minerve ou de l'Amour ». Comme cela devient de plus en plus établi à la fin du XVII^e siècle²⁹⁵, la raison y est assimilée à la personne, et l'opposition entre raison et passions engendre, comme nous allons le voir, une emphase portée sur la « maîtrise de soi », topique qui a connu à partir du milieu du XVII^e siècle un essor formidable, même si le thème n'est pas nouveau — y compris dans les miroirs des princes²⁹⁶.

²⁹³ L'entrée « PASSION, subst. fém. » du *Dictionnaire universel* (1690) de A. Furetière commence ainsi : « PASSION, ſ. f. Terme de Phyſique, relatif & oppoſé à *action*, qui ſe dit lors que quelque corps naturel reçoit ou ſoufſre l'action de quelque agent. » (FURETIÈRE Antoine, *Dictionaire universel*, *op. cit.*; *cf.* aussi FURETIÈRE Antoine, *Les Émotions*, *op. cit.*, p. 29).

²⁹⁴ Rappelons que les *Aventures de Télémaque* ont été écrites comme un manuel d'éducation.

²⁹⁵ La raison et la conscience auto-réflexive ont acquis en quelques décennies une position centrale dans la conception de la personne humaine (*cf.* ROHOU Jean, *Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit.*, pp. 493-503).

²⁹⁶ Il est déjà explicitement présent, selon J. Cornette (CORNETTE Joël, « Le savoir des enfants du roi sous la monarchie absolue », *op. cit.*, p. 115), dans le *Rozier des guerres*, le testament politique rédigé sous la forme d'un miroir des princes, conçut et dicté par Louis XI pour son fils.

Disons pour commencer que la passion, en particulier quand elle est assimilée à la jeunesse²⁹⁷, est inscrite dans une série de rapports hiérarchisés et d'oppositions avec plusieurs notions, d'ailleurs corrélées les unes aux autres : la « raison », la « sagesse » et la « prudence ». Ce rapport est explicitement établi dans 7% des occurrences de *passion* :

- « pas assez prudent pour les écouter. Je n'écoutai que ma passion. Le sage Mentor [...] »
- « la sagesse éclaira mon esprit : je sentais une douce force pour modérer toutes mes passions et pour arrêter l'impétuosité de ma jeunesse »
- « mais ce qui perfectionnait le plus leur raison, c'était le **calme de leur esprit délivré des folles passions** et des caprices de la jeunesse. La sagesse toute seule agissait en eux, et le fruit de leur longue vertu était d'avoir si bien **dompté leurs humeurs**, qu'ils goûtaient sans peine le doux et noble plaisir d'**écouter la raison**. »
- « homme si **sage**, à qui il devait tant : mais une **passion naissante**, et qu'il **ne connaissait pas** luimême, faisait qu'il n'était plus le même homme »
- « Je suis bien aise, fils d'Ulysse, de voir en vous une si **belle passion pour la gloire** ; mais souvenezvous que votre père n'en a acquis une si grande parmi les Grecs, au siège de Troie, qu'en se montrant le plus **sage** et le plus **modéré** d'entre eux. »
- « il est juste de croire vos sages conseils plutôt que ma passion »
- « un homme qui me paraissait ainsi au-dessus de toute passion et de tout intérêt »
- « la raison était en lui au-dessus du sentiment, et ce n'était plus ce même Télémaque qu'une passion tyrannique avait autrefois captivé dans l'île de Calypso »

Mais la passion est également opposée à la « vertu », à une « vie sobre, modérée, [...] réglée et laborieuse » et à la « justice » (8% des occurrences) :

- « la vertu vous défend de vous abandonner à une folle passion »
- « Une **vie sobre**, **modérée**, **simple**, **exempte** d'inquiétudes et **de passions**, réglée et laborieuse, retient dans les membres d'un homme sage la vive jeunesse, qui, sans ces précautions, est toujours prête à s'envoler sur les ailes du Temps. »
- « gloire, qu'il l'a désirée avec une passion injuste »
- « condamner vos passions et vos sentiments injustes »
- « modère ses passions et s'applique à gouverner son peuple avec justice »
- « résister aux prétentions et aux passions injustes »

Enfin, il est tentant de rapprocher de cette opposition à la passion, la responsabilité de faire chuter (physiquement et surtout moralement) attribuée à la passion pour 4% des occurrences. Les passions engendrent en effet des difficultés, quant ce ne sont pas des malheurs :

- « **Il tombe chaque jour dans quelque mécompte**, tantôt **par ses passions** et tantôt par celles de ses ministres »
- « Ses malheurs et les miens vinrent d'une passion qui cause tous les désastres les plus affreux, c'est l'amour. »

Toutefois la chute est aussi morale dès lors que les passions peuvent être « honteuses » :

« ne pouvait vaincre cette passion honteuse »

Le rapport d'opposition entre *raison* et *passions* est donc fortement polarisé par une valorisation de la première et une condamnation corrélée des secondes. Nous

²⁹⁷ Nous verrons, dans un prochain chapitre, que l'émotion est, elle aussi, associée à la minorité, et comment cette association est corrélée à la notion d'individuation, de constitution de la personne (*cf. infra*, pages 182-187 et 358-367).

pouvons d'ailleurs tenter de mettre en correspondance cette condamnation et le caractère cinématique qui est attribué à la passion. Celle-ci est en effet, dans 6,3% de ses occurrences, associée aux notions de *transport* et d'*agitation* :

- « Ces paroles lui échappèrent dans le transport de sa passion »
- « Toutes les passions différentes qui avaient agité Hercule »
- « transport continuel où il était jeté par la violence de ses passions »
- « Je tâchais de m'étourdir moi-même par l'ébranlement de mes passions »
- « car il ne saurait trouver aucune paix dans ses passions et dans sa vanité »

Et de l'agitation attribuée à la passion découle son assimilation, dans plus d'une occurrence sur 5, à une aliénation de la personne, c'est-à-dire au fait que la passion, bouleversant l'identité, transforme l'individu passionné en un *autre* :

« homme si sage, à qui il devait tant : mais **une passion naissante**, et qu'il ne connaissait pas luimême, **faisait qu'il n'était plus le même homme** »

Nous retrouvons en fait ici l'expression de la conjonction évoquée plus haut entre, d'une part, l'opposition de la raison à la passion et ses résultats, et d'autre part l'assimilation entre la raison et la personne : lorsque la passion surpasse la raison, l'être passionné « n'est plus le même homme ».

Cette aliénation est par ailleurs déclinée suivant toute une série de concepts axiologiquement négatifs (appelant alors implicitement à la lutte et plus précisément à la modération, la maîtrise voire à la destruction), qu'il s'agisse de maladie, folie, sauvagerie, férocité, ou encore — de façon prototypique et caractérisante — de violence (9% des occurrences):

- « Mentor, voyant que Télémaque ne pouvait résister à la **violence de sa passion**, conçut un dessein plein d'adresse pour le **délivrer d'un si grand danger** »
- « Celui qui n'a point senti sa faiblesse et la **violence de ses passions** n'est point encore sage »
- « transport continuel où il était jeté par la violence de ses passions »
- « exposé à la violence des passions »
- « toutes ces **passions**, suspendues **comme un torrent** arrêté par une forte digue, reprirent leur cours »
- « vous qui retenez mes passions impétueuses »
- « arme-toi de courage contre toi-même, contre tes passions, et contre les flatteurs »

De façon récurrente (4% des occurrences), les passions sont qualifiées de « furieuses » ou de « féroces » :

- « l'une est une joie d'ivresse et de trouble, qui est entrecoupée de ${\bf passions}$ furieuses et de cuisants remords »
- « votre passion est si furieuse »
- « il fait tout ce que veulent ses passions féroces »

L'aliénation peut également prendre une forme pathologisante dont l'archétype, sur un plan psychologique ou mental, est la *folie* (pour 5% des occurrences de *passion*), mais elle peut aussi, plus généralement, être traitée comme une *maladie* quelconque :

- « que mon cœur, enivré d'une folle passion »
- « mais ce qui perfectionnait le plus leur raison, c'était le calme de leur **esprit délivré des folles passions** et des caprices de la jeunesse »
- « la vertu vous défend de vous abandonner à une folle passion »
- « il ne pouvait encore se résoudre à vaincre sa folle passion »
- « passion aveugle comme celle dont vous m'avez guéri »

L'aliénation qui vient d'être présentée, ce *devenir-autre*, c'est-à-dire la contestation de l'identité²⁹⁸, met en question non seulement les rapports entre apparences et vérité, ce que je développerai dans une prochaine section, mais plus fondamentalement encore, l'intérêt même de ces notions²⁹⁹.

Enjeux de pouvoir : la métaphore tyrannique des passions

L'aspect complémentaire de l'opposition et de la hiérarchie entre *raison* et *passions* est celui qui met l'accent sur les enjeux de pouvoir concernant les passions : soit, *primo*, que les passions soient utilisées comme un outil du pouvoir politique, pour accéder ou exercer le pouvoir, soit, *secundo*, et ce point lié au précédent est encore plus développé, que les passions exercent ou tentent d'exercer un pouvoir concurrentiel à celui de la raison.

Pour ce qui concerne le premier point, et en corrélation avec leur caractère trompeur ou le risque de chute ou de fourvoiement que les passions représentent, il convient de noter que plus d'une occurrence sur 6 met en jeu le dessein, le risque, le moyen, les conséquences, *etc.*, de « contenter » ou « flatter » (et secondairement « exciter ») les passions, c'est-à-dire met en jeu la portée et les répercussions de ce qui favorise leur développement :

- « contenter les passions de celui qui règne »
- « Il ne songeait qu'à contenter ses passions »
- « il n'aimait plus que ceux qui flattaient ses passions »
- « Il ne songeait qu'à contenter toutes les passions »
- « les grandeurs irritent plus les passions qu'elles ne peuvent les contenter »
- « sans flatter sa passion »
- « ne manqueraient pas de suivre sa passion »
- « pour flatter les passions des autres hommes »
- « faux ami, qui flattait mes passions »
- « il flatta mes passions »
- « industrieux pour flatter mes passions, ardent pour mes intérêts »
- « cette manière de **flatter mes passions** m'entraînait toujours »
- « pour exciter toutes mes passions »
- « gens qui excitent toutes leurs passions »

²⁹⁸ La notion s'appuie généralement, et au XVIII^e siècle assurément, sur celle d'une possible *essence* à quelque entité que ce soit. Nous aurons l'occasion d'y revenir en détails (*cf.* plus bas, pages 414 et suivantes), mais je peux déjà avancer ici que la passion — comme plus tard l'émotion — interroge les soubassements de ce concept d'*essence* et ses rapports avec le langage, et dès lors les principes de fonctionnement du langage ordinairement reconnus et mis en œuvre dans les théories (socio)linguistiques.

²⁹⁹ Ce point, avant de pouvoir être approfondi, demande une étude minutieuse des discours de l'émotion, ce qui sera présenté plus loin (*cf.* chapitre 2, *passim*). Nous pourrons alors revenir à ce défaut de pertinence et envisager, à la lumière des résultats obtenus et des pistes dégagées par l'étude de la verbalisation de l'émotion, des hypothèses pour y remédier (*cf.* chapitre 3).

Le vocabulaire négatif de la flatterie n'est pas fortuit. L'opposition aux passions s'appuie sur une réprobation fondamentale qui passe même par leur condamnation explicite :

« Avez-vous pris soin de faire parler les hommes [...] les plus capables de **condamner vos passions** et vos sentiments injustes ? »

Le second point touche, lui, au pouvoir contesté aux ou par les passions et la raison, l'enjeu, l'urgence ou le but de l'action étant, de façon attendue, la subordination des premières à la seconde :

« il savait qu'il ne faut **attaquer les passions** des hommes, pour **les réduire à la raison**, que quand elles commencent à s'affaiblir »

Il s'agit alors soit de « modérer » les passions ou, d'une manière plus générale et elliptique, d'« être modéré » (8%), soit plus radicalement de les « vaincre » (5% des occurrences). À cela s'ajoutent des formulations plus diversifiées, mais s'inscrivant dans cette même perspective : « calment toutes les passions », « quand on leur a donné trop de licence et qu'on a laissé leurs passions s'étendre sans bornes », « attaquer les passions » (soit au total 16,5% des occurrences) :

- « tu ne seras grand qu'autant que tu seras modéré et courageux pour vaincre tes passions »
- « la sagesse éclaira mon esprit : je sentais une douce force pour **modérer toutes mes passions** et pour arrêter l'impétuosité de ma jeunesse »
- « mais ce qui perfectionnait le plus leur raison, c'était le **calme de leur esprit délivré** des folles **passions** et des caprices de la jeunesse. La sagesse toute seule agissait en eux, et le fruit de leur longue vertu était d'avoir si bien **dompté leurs humeurs**, qu'ils goûtaient sans peine le doux et noble plaisir d'écouter la raison. »
- « il ne pouvait encore se résoudre à vaincre sa folle passion »
- « Une vie sobre, modérée, simple, exempte d'inquiétudes et de passions, réglée »
- « Je suis bien aise, fils d'Ulysse, de voir en vous une si belle **passion** pour la gloire ; mais souvenezvous que votre père n'en a acquis une si grande parmi les Grecs, au siège de Troie, qu'en se montrant le plus **sage** et le plus **modéré** d'entre eux. »
- « Quand la sagesse et la vertu parlent, elles calment toutes les passions. »
- « quand on leur a donné trop de licence et qu'on a laissé leurs passions s'étendre sans bornes »
- « ne pouvait vaincre cette passion honteuse »
- « il savait qu'il ne faut attaquer les passions des hommes, pour les réduire à la raison, que quand elles commencent à s'affaiblir »
- « il faut vaincre ses passions pour savoir modérer celles de tout un peuple »
- « modère ses passions et s'applique à gouverner son peuple avec justice »

Le décompte de ces occurrences, dont la fréquence est déjà élevée, doit être augmenté par quantité de formules sémantiquement périphériques et corollaires qui viennent renforcer le discours principal, et compléter ainsi ce que j'ai appelé la *métaphore tyrannique*³⁰⁰. Dans les *Aventures de Télémaque*, il s'agit en effet principalement de maîtriser, retenir, freiner les passions, ou symétriquement d'échapper ou de se délivrer de leur emprise :

³⁰⁰ Cf. plus haut, notamment les pages 32-39.

- « Il a de l'humeur, des passions, des habitudes, dont il n'est pas tout à fait le maître »
- « vous qui retenez mes passions impétueuses »
- « ils ne mettent plus de frein à leurs passions »
- « Ces paroles lui échappèrent dans le transport de sa passion »
- « Mentor, voyant que Télémaque ne pouvait résister à la violence de sa **passion**, conçut un dessein plein d'adresse pour le **délivrer d'un si grand danger** »
- « le calme de leur esprit délivré des folles passions »

Dans cette perspective, les passions exercent un pouvoir — « tyrannique » ou qui « tyrannise » (explicitement pour 2,5% des occurrences de *passion*) — auquel il ne faut pas « s'abandonner » mais, à l'opposé, contre lequel il faut « résister » (explicitement pour 2,5% des occurrences) :

- « Il est tyrannisé par ses passions ; il ne connaît point ses devoirs »
- « ce n'était plus ce même Télémaque qu'une **passion tyrannique** avait autrefois captivé dans l'île de Calypso »
- « la vertu vous défend de vous abandonner à une folle passion »
- « voyant que Télémaque ne pouvait résister à la violence de sa passion »
- « résister aux prétentions et aux passions injustes »

Les passions sont donc placées au cœur d'une lutte pour le pouvoir, en coalition mais aussi luttant parfois entre elles :

- « Le mépris, la haine, la crainte, le ressentiment, la défiance, en un mot toutes les passions se réunissent contre une autorité si odieuse \gg
- « son cœur fut combattu par deux passions contraires »

Les passions portent le combat au cœur³⁰¹ de l'individu ; mais il est, de surcroît, essentiel de relever que les passions sont précisément mobilisées comme l'instance qui permet d'intérioriser l'ennemi en l'assimilant à soi-même :

« arme-toi de courage contre toi-même, contre tes passions, et contre les flatteurs »

Cet extrait est particulièrement révélateur. En effet, nous avons vu à l'instant que l'opposition aux passions ainsi que leur réprobation mettaient en jeu les conséquences de « contenter » ou « flatter » les passions. Nous pouvons donc assister, à rebours, dans cet exemple, au processus d'intériorisation et d'identification par assimilations successives des « flatteurs » (extérieurs, autres) aux passions et de « tes passions » à « toi-même ». Autrement dit, nous avons là un déroulé rétrograde, une explicitation du mouvement consistant à inclure et incorporer (stricto sensu) l'opposition, c'est-à-dire la métaphore tyrannique, dans la personne.

Si lutte pour le pouvoir il y a, c'est qu'elle est motivée par le principe moteur attribué aux passions. Elles sont en effet considérées comme poussant à l'action, ou comme ce qui fait agir³⁰², d'où leur enjeu politique. De cette façon, elles « entraînent », « engagent », *etc.* (dans 5% des occurrences de *passion*), et même « veulent » et « dominent » :

³⁰¹ Au sens figuré mais également, nous le verrons un peu plus loin, au sens propre (*cf. infra*, pages 114-116 ainsi que pages 143 et suivantes).

³⁰² L'étude de la *Princesse de Clèves* nous permettra de revenir en détail sur ce principe moteur et causaliste de la passion, et de comprendre ainsi son ampleur, ses articulations et ses corrélations (*cf.* cidessous, pages 131-137).

- « cette manière de flatter mes passions m'entraînait toujours »
- « La passion de rabaisser l'orgueil et l'insolence des Tyriens l'engagea à prendre leur ville »
- « engagez-les par leurs passions mêmes à vous être fidèles ; car vous ne les tiendrez que par là »
- « il fait tout **ce que veulent ses passions** féroces ; il est toujours **entraîné** par son avarice, par sa crainte, par ses soupçons »
- « princes que leurs passions dominent »

Le principe moteur des passions est également mobilisé de façon plus détournée (« il espéra de **le prendre par cette passion** ») ou comme moteur psychologique, repère axiologique ou critère d'évaluation de ce qui est lourd de conséquences :

« je ne crains plus que mes passions »

Enfin, pour conclure ce point, je souhaiterais attirer l'attention sur un rapprochement explicite et répété dans les *Aventures de Télémaque*, le rapport entre la maîtrise des passions personnelles d'une part, et d'autre part le pouvoir politique sur les autres :

- « il faut vaincre ses passions pour savoir modérer celles de tout un peuple »
- « Idoménée modère ses **passions** et s'applique à gouverner son peuple avec justice »

Toutefois, notons que Fénelon n'invente pas ce rapport; s'il leur donne une présence et une importance accentuées dans son roman³⁰³, il reprend ici des principes déjà exposés antérieurement. H. Drévillon indique par exemple :

« Dans le *Pourtraict de la santé*, Joseph Du Chesne décrivait la colère comme un "pouvoir sur nostre corps", qui compromet l'empire de la raison ou de la morale. Sous l'emprise de la colère et des passions, le prince, n'étant plus maître de soi, ne saurait prétendre être maître des autres. La soumission du jeune roi à une discipline qui éloignait ou apprivoisait les passions apparaissait ainsi comme la garantie de son autorité future. »³⁰⁴

Le Pourtraict de la santé de J. Du Chesne a été publié en 1606, c'est-à-dire près d'un siècle avant les Aventures de Télémaque, cependant l'argument est beaucoup plus ancien puisque c'est sur celui-là même que se fonde le plaidoyer de Platon pour l'attribution du pouvoir au philosophe³⁰⁵, celui qui sait se maîtriser.

La métaphore sémiotique des passions

J'ai annoncé plus haut que l'aliénation, c'est-à-dire la menace que représentent les passions, interrogeait les rapports entre apparences et vérité. Ces rapports sont en

 $^{^{303}}$ J'ai déjà précisé plus haut que le *Télémaque* est un manuel de gouvernement autant qu'un traité d'éducation.

³⁰⁴ DRÉVILLON Hervé, « Le roi-cavalier. Les savoirs du corps dans l'éducation de Louis XIII », pp. 147-173, in HALÉVI Ran (dir.), *Le savoir du prince, op. cit.*, p. 155.

 $^{^{305}}$ Pour Platon (*cf. République*, livre V, 473c *sqq*.), les philosophes doivent gouverner ou les souverains doivent devenir philosophes.

effet bien présents et relativement développés dans le *Télémaque*. Toutefois, les articulations entre ces rapports et la métaphore tyrannique ne nous seront pleinement accessibles qu'après avoir étudié en détail le discours des passions dans un autre roman, *La Princesse de Clèves*³⁰⁶.

C'est par hypallage³⁰⁷ que Fénelon peut parler de « passions aveugles », mais la collocation est presque trop fréquente pour qu'on puisse considérer qu'il s'agit d'une seule figure de style :

- « mais l'aveugle passion de revoir sa misérable patrie lui fit rejeter tous ces avantages »
- « Voilà l'effet d'une aveugle passion. »
- « ce n'est point une passion aveugle comme celle dont vous m'avez guéri dans l'île de Calypso »
- « cet attachement est différent de la passion dont vous m'avez vu aveuglé pour Eucharis »

Si l'« aveuglement » de la passion (dans tous les sens du génitif) est autant répété par l'auteur, c'est sans doute aussi que la passion « trompe », voire déconstruit ou annule la connaissance que la personne peut avoir :

- « on se laisse aller aux appas trompeurs d'une passion »
- « homme si sage, à qui il devait tant : mais une passion naissante, et qu'il ne connaissait pas luimême, faisait qu'il n'était plus le même homme »
- « Il est tyrannisé par ses passions ; il ne connaît point ses devoirs »
- « résister aux prétentions et aux passions injustes »

Ceci est d'autant plus décisif que, par ailleurs, cette tromperie peut dès maintenant être mise en regard avec le fait que la passion est « écoutée », qu'elle se « reçoit », autrement dit qu'elle est engagée dans un processus de communication :

- « pas assez prudent pour les écouter. Je n'écoutai que ma passion. »
- « recevoir toutes leurs passions »

L'aliénation, à un premier niveau, est donc celle qui ne permet plus à une personne de distinguer apparences et vérité, c'est-à-dire celle qui est provoquée par l'aveuglement de la raison.

C'est donc ce complexe³⁰⁸ que je mobiliserai lorsque, dorénavant, je parlerai de *métaphore sémiotique* de la passion ou de l'émotion. Pour l'instant, aussi bien ses contours que sa structure restent nébuleux. L'étude, à suivre, de la *Princesse de Clèves* nous permettra, précisément, de dissiper ce brouillard.

La passion amoureuse

À côté des métaphores tyrannique et sémiotique, le discours de la passion prend des formes annexes dans le *Télémaque*, néanmoins le champ d'application de la passion y est particulièrement étroit. En effet, malgré l'importance considérable du développement de son discours dans ce roman, et en particulier de ses liens avec le domaine politique, les passions y sont couramment réduites à *la* passion —

³⁰⁶ Cf. ci-dessous, à partir de la page 120.

³⁰⁷ Autrement dit la figure qui consiste à attribuer à certains mots ce qui se rapporte à d'autres mots de la même phrase.

³⁰⁸ Ce complexe sera plus amplement développé ci-dessous, pages 122 et suivantes.

amoureuse³⁰⁹ — et en particulier souvent celle d'un homme pour une femme (faisant ainsi glisser la passion de la sphère publique à la sphère privée, ou, formulé différemment, redéfinissant en même temps que la passion et par la passion, la distinction entre sphères publique et privée) :

- « qui l'aimait avec tant de passion »
- « Trop heureux, s'il eût été constant dans cette passion pour une femme qui fut son épouse »
- « quoiqu'il eût tant de passion pour elle »

À cela, nous ne pouvons opposer que trois exceptions pour lesquelles l'objet de la passion (mais il n'est pas toujours précisé, loin s'en faut, notamment dans le discours généralisant, mobilisant *les* passions) n'est pas l'objet d'un amour entre deux personnes: un personnage féminin « passionnée pour la gloire », une « passion d'acquérir du bien » et une « passion pour la chasse »

C'est aussi dans cette perspective que s'inscrivent les usages des formes participiales et adverbiales du verbe *passionner*³¹⁰. Le prototype semble en être l'*amour passionné*, soit celui d'un homme pour une femme :

- « il était passionné pour une autre »
- « passionné pour son Eucharis »
- « favori passionné »
- « il aime passionnément »

soit, plus couramment, celui d'une femme :

- « femmes flatteuses et passionnées »
- « langueur **passionnée** que j'avais remarquée dans le visage et dans la posture de **Vénus** »
- « elle est passionnée pour vous »
- « Astarbé était si **passionnée** »
- « passionnée pour lui »
- « regards tendres et **passionnés** »
- « beauté molle, avec je ne sais quoi de noble, de **passionné** »
- « Elle aima passionnément un jeune Tyrien »

D'une manière générale, il apparaît que la passion comme amour est, de façon stéréotypée, plutôt attribuée à la femme. Mais l'association de la femme et de la passion ne se résume pas seulement à l'objet de cette dernière. La passion est également présentée comme une caractéristique féminine plus générale³¹¹ : « on ne trouve en elle ni passion, ni entêtement, ni légèreté, ni humeur, comme dans les autres femmes ». S'il est loin d'être une exception, le discours de Fénelon, souvent très négatif sur les femmes, n'est peut-être pas universel sur ce point.

³⁰⁹ Nous pouvons considérer ici que Fénelon se conforme à la théorie augustinienne des passions. Saint Augustin insiste en effet sur la primauté archétypale de l'amour-désir (*libido*) et son rôle moteur dans toutes les passions (*cf.* par exemple Augustin, *Cité de Dieu*, livre XIV, chapitre V, et ci-dessus, note Erreur! Signet non défini. page Erreur! Signet non défini.).

³¹⁰ Les deux seules occurrences de l'infinitif *passionner* ne semblent pas pertinentes pour notre sujet : elles correspondent à des acceptions aujourd'hui peu usitées (une forme transitive pour laquelle l'objet peut être un inanimé, *c*'est-à-dire un usage équivalent au contraire de *dépassionner*).

³¹¹ Nous verrons plus loin que l'émotion sera, elle aussi, associée à la femme aux siècles suivants, et ce de façon beaucoup plus développée, en particulier en rapport avec la métaphore tyrannique (*cf.* cidessous, pages 182-187).

Par ailleurs, c'est essentiellement dans ce cadre d'une réduction de la passion à l'amour que nous pouvons interpréter l'assimilation de la passion au feu^{312} :

- « allumer de grandes passions »
- « on se laisse aller aux appas trompeurs d'une ${\bf passion}$ qu'on n'aperçoit que quand il n'est presque plus temps de ${\bf l'\acute{e}teindre}$ »
- « sa passion était comme un feu mal éteint, qui sort de temps en temps de dessous la cendre et qui repousse de vives étincelles »
- « enflammer davantage sa passion »

Il est toutefois remarquable qu'ici la métaphore se concentre sur deux seuls aspects de la passion : d'une part, son commencement ou sa création (« allumer » ou « enflammer ») et d'autre part sa fin ou sa destruction (« éteindre »).

Le cœur, entre passion et volonté

Le cœur est l'un des lieux et des objets privilégiés de la passion, et Fénelon en fait un usage considérable : nous pouvons ainsi compter 220 occurrences de *cœur* dans son roman. Une étude des verbes dont il est le complément dans ce texte permettrait sans doute de dessiner un contre-champ à la verbalisation de la passion. Cet éclairage pourrait en outre nous être utile pour l'étude de la verbalisation de l'émotion à l'époque contemporaine³¹³.

Cependant, il me semble que cette tâche serait terriblement compliquée par la diversité des acceptions de cœur à la fin du XVIIe siècle, et surtout leur décalage avec celles des siècles suivants. En effet, avant le XVIIIe siècle, le cœur est prioritairement le siège de la volonté plus que celui de l'affectivité :

« Certes, il convient de se garder d'un contresens : plutôt que de l'affectivité, le cœur est le siège de la volonté. Si "l'autorité seule ne fait jamais bien", s'"il faut gagner les cœurs", c'est parce que les cœurs décident, et non par appel à la confusion de l'effusion. Néanmoins, en cette fin de règne, la "sensibilité" commence à prendre le sens que lui donnera le XVIIIe siècle. »³¹⁴

De fait, un très grand nombre d'occurrences de *cœur* dans le *Télémaque* se rattachent à cette sphère de l'affectivité, et certaines même à la passion en particulier :

- « que mon cœur, enivré d'une folle passion »
- « son cœur fut combattu par deux passions contraires »

Toutefois, conformément à ce que signale F.-X. Cuche, un nombre tout aussi important d'emplois de *cœur* se rapportent à la volonté ou, en tout cas, à un

³¹² L'emploi de *flamme* pour *amour* est généralement considéré comme un cliché caractéristique du XVIII^e siècle (*cf.* DURAND Gilbert, *Introduction à la mythodologie. Mythes et sociétés*, préface de Michel Cazenave, Paris, Albin Michel, 1996, p. 196, qui le présente comme un « tic d'époque », dépourvu d'intention sémantique) — quand bien même nous avons conservé la métaphore jusqu'à nos jours. Fénelon, lui, n'emploie le mot qu'une seule fois dans cette acception (malgré 31 occurrences), et Mme de La Fayette n'utilise pas le terme.

³¹³ Cf. chapitre 2.

³¹⁴ CUCHE François-Xavier, Télémaque entre père et mer, op. cit., p. 138.

domaine qui déborde largement le champ du passionnel (idéation, instance du jugement, conscience, rationalité, mémoire, etc.) :

- « Est-ce donc là, ô Télémaque, les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse ? »
- « Je comparais ce roi invisible avec Sésostris, [...] si attentif à écouter tout le monde et à **tirer du cœur des hommes la vérité** qu'on cache aux rois. »
- « n'importe, pourvu que je dise toujours la vérité et que mon cœur n'aime que la justice. »
- « Ainsi, mes yeux commençaient à s'obscurcir, **mon cœur tombait en défaillance** ; je **ne pouvais plus rappeler ni ma raison**, ni le souvenir des vertus de mon père. »
- « Quoique je ne comprisse point encore parfaitement la **profonde sagesse de ces discours**, je ne laissais pas d'y goûter je ne sais quoi de pur et de sublime ; **mon cœur en était échauffé** et la vérité me semblait reluire dans toutes ces paroles. »
- « cherchez un homme qui ait vos **lois écrites dans le fond de son cœur** et dont toute la vie soit la pratique de ces lois »
- « je ne songe qu'à retourner dans une vie paisible et retirée, où la sagesse nourrisse mon cœur »
- « Toutes **ces pensées contraires agitaient tour à tour son cœur**, et aucune n'y était constante : son cœur était comme la mer, qui est le jouet de tous les vents contraires. »
- « pendant que le cœur s'exerce et se fortifie dans la vertu »
- « Tout ce qu'il avait dit demeurait comme gravé dans tous les cœurs. »
- « Les flatteurs qui auront le plus d'empressement pour vous empêcher de vous exposer au péril dans les occasions nécessaires seront les premiers à dire en secret que **vous manquez de cœur**, s'ils **vous trouvent facile à arrêter** dans ces occasions. »
- « il suit librement la véritable pente de son cœur »
- « Je fus ravi de trouver cette droiture et cette équité dans le cœur de Protésilas »
- « il demeurait immobile, et les **prières** ni les **raisons** ne trouvaient aucune ouverture pour **entrer** dans son cœur »
- « Si, de bonne heure, on remplit les enfants de ces **grandes maximes** et qu'on les fasse **entrer dans leur cœur** par la douceur du chant, il y en aura peu qui ne s'enflamment de l'amour de la gloire et de la vertu. »
- « avec un cœur noble et porté au bien »
- « Pendant qu'Arcésius parlait de la sorte, **ces paroles entraient jusqu'au fond du cœur** de Télémaque »
- « leurs cœurs sont rassasiés de la vérité et de la vertu »
- « Lorsque Télémaque acheva ce discours, il sentit que **la douce persuasion** avait coulé de ses lèvres et **avait passé jusqu'au fond des cœurs.** »
- « Minerve, qui a tant de fois inspiré votre père, a **mis dans votre cœur le conseil sage** et généreux que vous avez donné »
- « Mais d'autres pensées occupèrent aussitôt son cœur. »
- « il sentait la vérité de ces **paroles** et elles **se gravaient dans son cœur**, comme un savant sculpteur imprime les traits qu'il veut sur le marbre »
- « mais mon cœur me ferait de continuels reproches »
- « il est question de les voir en particulier, de **tirer du fond de leurs cœurs toutes les ressources secrètes qui y sont**, de les tâter de tous côtés, de les sonder **pour découvrir leurs maximes**. »
- « son cœur est comme un puits profond : on ne saurait y puiser son secret. »
- « ses lèvres s'efforçaient en vain d'exprimer les pensées qui sortaient avec impétuosité du fond de son cœur »

Dès lors, et sans que la distinction entre les différentes acceptions du mot soit aisée ni même peut-être possible, il est fort probable que le *cœur* soit, dans ce roman, inscrit dans des réseaux sémantiques qui ne s'appliquent pas à la *passion* (y compris considérée au sens large). Il risquerait donc d'en résulter un brouillage des usages métaphoriques plus qu'un éclaircissement. Cette difficulté de principe est aggravée par la complication suscitée par la profusion des verbes utilisés avec *cœur*, dont les nuances ne permettent pas de dégager aisément de grandes orientations. Nous ne pouvons donc que remarquer la complexité des réseaux métaphoriques concernant le cœur, qui annonce ceux qui se développeront autour de l'émotion au XVIIIe, et surtout aux XIXe et XXe siècles³¹⁵. Nous verrons néanmoins, grâce à l'éclairage incident que nous permettra l'appoint des données obtenues à partir de la *Princesse*

³¹⁵ *Cf.* ci-dessous, pages 277-281.

de Clèves, que l'étude des adjectifs auxquels cœur est associé nous apportera des informations appréciables³¹⁶.

Le visage, lieu du visible de la passion

À côté du *cœur*, nous pouvons remarquer — et ceci sera confirmé et complété plus loin — que le *visage* est également mobilisé, dans le cadre de la métaphore sémiotique, comme lieu de la passion, du moins comme lieu du *visible* de la passion :

- « Toutes les passions différentes [...] paraissaient tour à tour sur le visage naîf de Télémaque »
- « montra sur son visage toutes les différentes passions »
- « faire des traits hardis qui donnent de la noblesse, de la vie et de la passion à ses figures »

En outre, il apparaît que la métaphore va de pair avec la diversité attribuée à la passion. Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais ce caractère changeant contraste déjà avec tout principe ontologique.

Autour de la passion et de la raison : le sentiment et l'intérêt

En complément de ce qui vient d'être présenté, et pour nous aider à mieux comprendre le processus historique de redistribution des sèmes ou des usages sémantiques entre passion et émotion, je propose de nous arrêter un instant sur les emplois de *sentiment* et *intérêt* dans le *Télémaque*. Le mot *sentiment*, qui y apparaît 34 fois, est en effet parfois utilisé par Fénelon comme équivalent de *passion*, s'inscrivant dans le même genre de schémas discursifs, en particulier opposé à la raison *lato sensu*, et objet d'un contrôle :

- « condamner vos passions et vos sentiments injustes »
- « chacun avait de la peine à retenir ses sentiments »
- « la noblesse de ses **sentiments**, la sagesse de ses **pensées** »
- « Il a dans la tête les pensées et les sentiments des héros »
- « mais la raison était en lui au-dessus du sentiment »

Le terme sert également à décliner la problématique de l'apparence, de la sincérité, de la dissimulation (ce qui concerne un quart des occurrences de *sentiment*), autrement dit ce que j'ai appelé plus haut la métaphore sémiotique :

- « elle savait cacher ses sentiments »
- « elle cachait ses vrais sentiments »
- « impatience de connaître mes sentiments »
- « On voulut savoir mon sentiment »
- « Idoménée est dans les sentiments où je suis sûr que vous voudriez qu'il fût »
- « Je vous loue de n'avoir point voulu lui découvrir vos sentiments »
- « Une humeur noire lui donnait, contre ses véritables sentiments, un esprit de contradiction »

Néanmoins, la notion de *sentiment*, bien que proche et parfois assimilée à celle de *passion*, n'est pas mobilisée que pour des emplois totalement négatifs. Le concept fait même l'objet d'une valorisation dans plus d'une de ses occurrences sur 3, soit parce

_

³¹⁶ Cf. infra, pages 143 et suivantes.

que le sentiment en question prend la forme d'un critère d'humanité, soit plus simplement qu'il dessine une version positive de la sensibilité³¹⁷ :

```
« souvenez-vous que vous devez la vie à nos sentiments d'humanité »
```

- « Quiconque préfère sa propre gloire aux **sentiments de l'humanité** est un monstre d'orgueil, et non pas un homme »
- « ils virent qu'Idoménée prenait des sentiments d'humanité et qu'il voulait être leur père »
- « parce qu'aucun sentiment de bonté ni aucun principe de vertu ne les retient »
- « s'il te reste encore quelque sentiment, n'es-tu pas indigné ? »
- « il rappelait d'abord dans son cœur tous les sentiments de vertu »
- « on était encore plus touché des sentiments tendres de Télémaque »
- « s'il vous reste quelque sentiment de probité »
- « il s'égare et s'éloigne de tout sentiment de vertu »
- « la noblesse de ses sentiments »
- « elle lui inspira des sentiments de justice et de compassion »
- « c'était plutôt une tristesse et un sentiment tendre »

De façon certes plus secondaire (pour le sujet qui nous préoccupe ici), il faut cependant noter que *sentiment* est aussi largement utilisé comme équivalent de *idée*, *impression*, *évaluation*, *etc*.:

- « On voulut savoir mon sentiment »
- « Idoménée est dans les sentiments où je suis sûr que vous voudriez qu'il fût »
- « ils ne sont pas assez raisonnables pour entrer dans vos sentiments »
- « décider contre son sentiment »
- « une mort qui puisse éteindre tout sentiment et toute connaissance en eux »
- « aucun sentiment pour tout ce qu'ils voient de délicieux au dehors »
- « une si violente **impression** : c'était un **sentiment** vif et délicieux »
- « Tous les chefs [...] applaudissaient à ce sentiment »
- « faute de savoir décider contre le sentiment de ceux auxquels ils ont affaire »
- « Une humeur noire lui donnait, contre ses véritables sentiments, un esprit de contradiction »

Nous retrouvons là le même genre d'ambiguïté que celle qui a mentionnée plus haut à propos du *cœur* (à la fois lieu que la passion occupe et objet sur lequel s'exerce son pouvoir et son action) et appartenant donc à ce titre à la sphère affective, mais aussi à celle de la volonté. Cette fois, le sentiment est donc partagé entre la même sphère de l'affectivité et celle de la raison (les deux sphères de la volonté et de la raison ayant manifestement connu une évolution, travaillées l'une et l'autre dans le sens d'un rapprochement mutuel par la métaphore tyrannique notamment, jusqu'à quasiment coïncider aujourd'hui).

Plus secondairement — car les évolutions les plus sensibles sont là antérieures au roman étudié —, il est notable que la notion d'*intérêt*³¹⁸, qui depuis plusieurs décennies est étroitement associé au concept de *passion* (mais qui y sera progressivement opposé au cours du siècle suivant) est largement utilisée (44 fois) dans les *Aventures de Télémaque*:

- « au-dessus de toute passion et de tout intérêt »
- « industrieux pour flatter mes passions, ardent pour mes intérêts »

Etant parfois directement associé à passion, par juxtaposition (ce qui compromet quasiment la possibilité de distinction entre synonymes et antonymes), il est de

³¹⁷ Nous verrons que l'émotion présentera des versions alternatives, secondaires, similairement valorisées (*cf. infra*, pages 357-398, et plus particulièrement pages 368-380).

³¹⁸ Cf. ci-dessus, pages 84-88.

façon générale difficile d'établir si le glissement sémantique manifeste à la fin du XVIII^e siècle est déjà sensible ou pas dans ce roman, quoique qu'on puisse attribuer au terme ses acceptions contemporaines pour l'intégralité de ses occurrences.

Discours de maîtrise : la métaphore tyrannique généralisée

Pour compléter rapidement ce qui a été esquissé plus haut au sujet de la métaphore tyrannique en la restreignant à la passion, il me semble intéressant d'en généraliser ici la portée de l'objet. Ce sera ainsi tout à la fois l'occasion d'apprécier l'importance de la place qu'y occupe la sphère passionnelle au sens large, et en premier lieu d'y voir jouer les articulations entre les mobilisations de la *raison* et celles de l'*individu*.

Notons tout d'abord que les huit occurrences de « domination » correspondent *toutes* à la première acception du terme d'autorité souveraine, mais que, par contre, les trois occurrences de « dominer » correspondent *toutes* à un sens second s'appliquant à la sphère morale et en particulier aux passions :

- « agréables aux princes que leurs passions dominent »
- « la mauvaise honte et la timidité dominent votre cœur »
- « vous avez un roi que la mauvaise honte domine »

La figure de la domination se décline également sous la forme de la maîtrise. Quatre occurrences de *maître* (15%) concernent ainsi explicitement la maîtrise des passions ou de soi-même :

- « Il paraît **maître** de tous les autres hommes : mais il n'est pas **maître de lui-même**, car il a autant de maîtres et de bourreaux qu'il a de désirs violents. »
- « Un roi, quelque bon et sage qu'il soit, est encore homme. Son esprit a des bornes, et sa vertu en a aussi. Il a de l'humeur, des **passions**, des habitudes, **dont il n'est pas tout à fait le maître**. »
- « vous demeurez le dépositaire des secrets, l'arbitre des traités, le **maître des cœurs** ; votre réputation vole dans tous les pays les plus éloignés »
- « Il faut être patient pour être maître de soi et des autres hommes »

Plus précisément, la maîtrise ou la domination prend la forme d'une « possession de soi-même », qui peut en être considérée comme l'enjeu :

- « Il vous faut des plaisirs qui vous délassent et que vous goûtiez **en vous possédant**, mais non pas des plaisirs qui vous entraînent. »
- « celui qui ne se possède point dans les dangers est plutôt fougueux que brave »

Au passage, si la constitution de l'individu passe par cette « possession de soimême », le processus d'individuation travaillé par les discours de la passion correspond donc à un dédoublement paradoxal de la personne objet d'elle-même (c'est-à-dire, en somme, une autre forme de non-individuation) qu'il est à la fois tentant et intrigant de mettre en miroir de l'aliénation³¹⁹ dont menace la passion.

En outre, cet enjeu de la domination est fondamentalement politique; rappelons que les *Aventures de Télémaque* ont été écrites *ad usum Delphini*, c'est-à-dire comme un livre d'éducation s'adressant à un jeune prince, combinant donc dans un même projet le double objectif d'aider un enfant à devenir *adulte* et *souverain*.

_

³¹⁹ À propos de l'aliénation, cf. ci-dessus page 107.

Si nous entrons maintenant davantage dans le détail, il apparaît que la domination s'obtient fondamentalement à l'issue d'un *combat* (forme prototypique de l'opposition), considéré comme intérieur, contre les passions et/ou contre soimême :

- « le combat que j'avais souffert au-dedans de moi »
- « son cœur fut combattu par deux passions contraires »
- « ils ont eu besoin de combattre contre eux-mêmes »

Ce combat se décline comme une opposition à un adversaire à *soumettre* et surtout comme un adversaire à *surmonter* (dont 6 occurrences sur 11, c'est-à-dire 55%, ont un sens moral) :

- « un roi n'est digne de commander et n'est heureux dans sa puissance qu'autant qu'il la **soumet à la**
- \ll l'homme véritablement libre est celui qui, dégagé de toute crainte et de tout désir, n'est soumis qu'aux dieux et à sa raison \gg
- « Si la sagesse en vous surmonte l'amour »
- « ni les traits enflammés de l'Amour n'ont pu surmonter les artifices de Minerve. »
- « il a besoin d'être hors de lui pour se mettre au-dessus de la crainte, parce qu'il ne peut la **surmonter** par la situation naturelle de son cœur »
- « Mais enfin la vertu, quand elle est douce, simple, ingénue et modeste, **surmonte** tout. »
- « Enfin, sa vertu surmontant sa douleur »
- « il était honteux de sa crainte, et n'avait pas le courage de la surmonter »

De façon nettement plus marginale, il s'agit aussi de dompter ou de réduire :

- « La sagesse toute seule agissait en eux, et le fruit de leur longue vertu était d'avoir si bien **dompté** leurs humeurs, qu'ils goûtaient sans peine le doux et noble plaisir d'écouter la raison. »
- « désirs indomptés »
- « car il savait qu'il ne faut attaquer **les passions des hommes**, pour **les réduire à la raison**, que quand elles commencent à s'affaiblir par une espèce de lassitude. »

Mais dans les *Aventures de Télémaque* de Fénelon, une forme essentielle participant au discours de contrôle est la *retenue*; elle est toutefois souvent une rétention spécifique, celle des larmes :

- « espérant qu'un enfant, qui pourrait avoir vu ou entendu quelque chose d'important, ne saurait pas se retenir »
- « on se moquait de mon innocence ; \mathbf{ma} $\mathbf{retenue}$ et ma pudeur servaient de jouet à ces peuples effrontés »
- « nous ne pûmes, en le remerciant, retenir nos larmes »
- « et elle ne put **se retenir** »
- « Tous ceux qui l'écoutèrent ne purent retenir leurs larmes »
- « Nestor ne put, à ces paroles, **retenir ses larmes**, et il fut touché d'une secrète joie »
- « Philoctète, plus sensible qu'un autre par l'expérience de ses malheurs, ne put retenir ses larmes. »
- « Télémaque [...] ne pouvait être **retenu** que par le seul Mentor »
- « il ne put retenir ses larmes »
- « c'est vous qui me donnez la sagesse de profiter de mes fautes pour me défier de moi-même ; c'est vous qui retenez mes passions impétueuses »
- « empêcher tous les maux que d'autres feraient, s'ils n'étaient **retenus** »
- « chacun avait de la peine à retenir ses sentiments »
- « Télémaque [...] ne put retenir ses larmes »
- « son imagination, quoique vive, est retenue »
- « Télémaque, attendri et troublé, ne pouvait retenir un torrent de larmes »
- « l'un et l'autre manquent de fermeté pour se retenir »
- « parce qu'aucun sentiment de bonté ni aucun principe de vertu ne les retient »
- « mais il se retient »
- « il faut qu'il joigne une sagesse qui le retienne »

De plus, la retenue ou la rétention sont à la fois un confinement et une résistance :

- « il se sentait ému et embrasé ; je ne sais quoi de divin semblait fondre son cœur au-dedans de lui. Ce qu'il portait dans la partie la plus intime de lui-même le consumait secrètement ; **il ne pouvait ni le contenir**, ni le **supporter**, ni **résister** à une si violente impression : c'était un sentiment vif et délicieux, qui était mêlé d'un tourment capable d'arracher la vie. »
- « Télémague ne pouvait résister à la violence de sa passion »
- « résister aux prétentions et aux passions injustes »

Notons enfin que l'objet de la maîtrise déborde évidemment les passions et ses manifestations puisque le contrôle lui-même peut par exemple s'appuyer sur le « sentiment de bonté », comme dans l'extrait déjà cité ci-dessus : « aucun sentiment de bonté ni aucun principe de vertu ne les retient ».

Les passions du Télémaque à la lumière de la Princesse de Clèves

Pour apporter un éclairage complémentaire à ce qui a été développé à partir de l'analyse des *Aventures de Télémaque*, je propose de la mettre maintenant en regard de l'examen de la *Princesse de Clèves* (1678). Ce roman de Madame de La Fayette, bien que d'une influence moins retentissante dans l'histoire littéraire et des idées que celui de l'archevêque de Cambrai, a néanmoins servi de support à un débat public, une querelle, précisément à propos de l'écriture des passions.

La controverse, qui a opposé principalement MM. J.-A. de Charnes et J.-B. de Valincour, a porté sur le jeu, le hiatus problématique entre le visible et l'invisible (la « vérité des sentiments », leur apparence et leur mise en mots), autrement dit sur ce qui rejoint la métaphore sémiotique. En effet, l'entreprise romanesque visant à montrer la passion au lecteur se confronte nécessairement au problème de la représentation (donc de l'expression et de la vérité) ou, pour reprendre les termes de C. Esmein, au « débat sur la limite entre naturel et exagération, donc sur la possibilité d'une expression vraisemblable des passions »³²⁰.

Comme nous le verrons, si les *Aventures de Télémaque* étaient placées sous le signe de la métaphore tyrannique (et en particulier de l'opposition entre raison et passions), la *Princesse de Clèves* est traversée et travaillée par la métaphore sémiotique, le jeu complexe de correspondance entre la passion et son expression, le visible et l'invisible, le dit et le dissimulé. Nous pourrions ainsi résumer le roman en le mettant sous l'emblème de l'une de ses phrases :

« Je crus que si quelque chose pouvait rallumer les sentiments que vous aviez eus pour moi, c'était de vous faire voir que les miens étaient changés ; mais de vous le faire voir en feignant de vous le cacher, et comme si je n'eusse pas eu la force de vous l'avouer. »

Plus précisément, si le *Télémaque* est le lieu d'une élaboration sophistiquée de la métaphore tyrannique, nous avons vu que cette dernière était étroitement articulée à la métaphore sémiotique. De même, la *Princesse de Clèves* nous donnera l'occasion de

³²⁰ ESMEIN Camille, « Peinture de la passion et rhétorique des passions dans la poétique romanesque après 1660 », *op. cit.*, p. 26. Il est regrettable que C. Esmein n'ait pas interrogé l'articulation entre vérité (ou vraisemblance) et expression (complexe de la représentation) ainsi que le rôle narratif d'embrayeur des passions/émotions.

nous attarder sur l'articulation de la métaphore sémiotique à la métaphore tyrannique. Et c'est essentiellement en cela que l'étude du discours de la passion dans le roman de Mme de La Fayette sera éclairante. Elle nous apportera en effet des compléments significatifs dans la compréhension du Télémaque que nous avons entamée, et plus généralement dans celle des usages de la passion à la fin du XVIIe siècle, car la Princesse de Clèves présente vis-à-vis des passions et du discours tenu sur elles un dispositif exactement antisymétrique de celui adopté par Fénelon. Les raisons qui ont motivé l'attention spécifique accordée au roman de Mme de La Fayette tiennent de fait à la complémentarité – inversée dans son approche par rapport à celle déployée dans le Télémaque - entre le social et le psychologique : le miroir des princes de l'archevêque de Cambrai aborde la passion suivant une démarche pédagogique en focalisant l'attention sur les enjeux et conséquences sociaux d'un phénomène principalement psychologique; à l'inverse, la Princesse de Clèves est généralement qualifiée de roman psychologique, s'intéressant donc aux enjeux et conséquences psychologiques des relations et interactions sociales qui se développent à la Cour. La superposition des deux ouvrages nous permettra donc de suivre la passion comme un outil d'investigation des rapports entre ces deux pôles du social et du psychologique, et corrélativement entre les métaphores tyrannique et sémiotique³²¹.

Les *Aventures de Télémaque* contiennent plus de deux fois plus de mots que la *Princesse de Clèves*, ce qui complique la comparaison lexicale entre les deux textes. Toutefois, le second développe une hypertrophie du champ lexical psychologique, ce qui contrebalance très nettement le déséquilibre.

Si nous retrouvons donc un nombre d'occurrences de *passion* d'un même ordre de grandeur dans les deux romans, contrairement aux *Aventures de Télémaque*, la *Princesse de Clèves* présente plutôt rarement un discours générique sur les passions. Je ne compte, ainsi, malgré une fréquence impressionnante du mot, que 9 occurrences de *passion* au pluriel (c'est-à-dire 8% des 113 occurrences, à mettre en regard avec, dans les *Aventures de Télémaque*, les 60% correspondant). De fait, la *Princesse de Clèves* ne présente pas le « didactisme pesant »³²² qui a parfois été reproché aux *Aventures de Télémaque*. De surcroît, les passions sont ici, plus encore que dans le roman de Fénelon, *la* passion, c'est-à-dire l'amour entre hommes et femmes³²³. Cela se retrouve également, par exemple, dans la totalité des usages, quasi stéréotypés, de l'adverbe « passionnément » :

- « Le prince de Clèves devint **passionnément amoureux** de mademoiselle de Chartres »
- « c'est qu'il est certain que monsieur de Nemours est **passionnément amoureux** »
- « je déshonore une personne qui m'a passionnément aimé »

³²¹ Pour donner davantage de sens encore à ce parallélisme entre, d'une part, l'articulation entre social et psychologique, et celle entre les métaphores tyrannique et sémiotique, d'autre part, nous pourrions prendre en considération le fait que nous ayons l'habitude d'opposer à l'esprit, aussi bien le corps que la lettre.

³²² CUCHE François-Xavier, Télémaque entre père et mer, op. cit., p. 265.

 $^{^{323}}$ Dans ce roman, je n'ai trouvé à cela qu'une seule exception : « il feignit une **passion** grande **pour la chasse** ».

Les *Aventures de Télémaque* nous avaient permis de montrer que l'opposition et la hiérarchie entre *raison* et *passions* s'inscrivaient dans le cadre d'une relation de pouvoir et d'exercice du pouvoir, et que le risque que présente ce pouvoir des passions était leur domination de la raison, se traduisant par l'aliénation de la personne.

Nous avons également vu que le discours des passions dans le roman de Fénelon se développait, à côté de la métaphore tyrannique, suivant une autre métaphore — que j'ai qualifiée de *sémiotique*. Enfin, nous avons montré que nous pouvions commencer à articuler ces deux métaphores à partir de la notion d'aliénation, résultante du brouillage entre vérité et apparences provoqué par le pouvoir de la passion.

Comme nous allons le voir, l'intérêt que présentera pour nous l'étude du discours des passions dans la *Princesse de Clèves* réside précisément dans l'accent qui y est mis sur la métaphore sémiotique, son parallélisme et son articulation avec la métaphore tyrannique tels que nous pouvons les expliciter ou les reconstituer.

La métaphore sémiotique dans la Princesse de Clèves

La métaphore la plus développée dans la *Princesse de Clèves* est en effet, et de loin, celle qui associe la passion au signe, c'est-à-dire à ce qui tout à la fois se dit, fait sens et donne accès à un invisible, autrement dit la métaphore qui inscrit la passion dans un travail d'herméneutique.

Ainsi la passion, dans le roman de Mme de La Fayette, est-elle tout d'abord ce qui *se dit*. Elle fait l'objet de conversations, de déclarations ou d'aveux, *etc*. (ce qui représente 7,1% des occurrences de *passion*) :

- « il lui parla de son dessein et de sa passion avec tout le respect imaginable »
- « c'était quasi l'engager à lui parler de sa passion »
- « Il parla des effets bizarres de cette passion »
- « cette personne, qui avait avoué à son mari la passion qu'elle avait pour un autre »
- « la peur qu'elle a eue de n'être pas toujours maîtresse de sa **passion** a fait qu'**elle l'a avouée** à son mari »
- « une femme de la cour, qui vous cache sa passion avec soin et qui l'a avouée à son mari »
- « Commencerai-je à lui **parler ouvertement de ma passion**, afin de lui paraître un homme devenu hardi par des espérances ? »
- « La crainte qu'elle eut qu'il ne lui parlât de sa passion »

D'une manière peut-être moins verbale mais tout aussi sémiotique, la passion y est ce dont on « témoigne » (4,4% des occurrences), dont on « donne des marques » (5,3%), ou encore ce que l'on « fait voir » (3,5%), soit un total de 13,3% des occurrences de *passion* :

- « quoique sa passion [...] eût commencé il y avait plus de vingt ans, [...] et il n'en donnait pas des témoignages moins éclatants »
- « plusieurs à qui il n'avait point témoigné de passion n'avaient pas laissé d'en avoir pour lui »
- « la passion qu'il lui avait témoignée en la préférant à tous les autres partis »
- « son silence seul vous **avait témoigné sa passion** »
- « la passion qu'il lui témoignait »

- « Le prince de Clèves n'avait pas donné des marques moins publiques de sa passion »
- « il se résolut de manquer plutôt à lui donner des marques de sa passion, que de hasarder de la faire connaître au public »
- « elle aurait pris tout ce que l'on disait du changement de ce prince pour des **marques de sa passion**, si elle n'avait point été détrompée »
- « Il y a des personnes à qui on n'ose donner d'autres marques de la passion qu'on a pour elles »
- « une personne de son humeur, qui avait une **passion** violente, qui venait d'**en donner des marques** à un homme qu'elle en jugeait indigne »
- « Par où vous a-t-on donc fait voir qu'on vous aimait, reprit monsieur de Clèves, et **quelles marques** de passion vous a-t-on données ? »
- « Je voulus blesser votre orgueil, en vous faisant voir que ma passion s'affaiblissait d'elle-même. »
- « Par où vous a-t-on donc **fait voir qu'on vous aimait**, reprit monsieur de Clèves, et **quelles marques de passion vous a-t-on données** ? »
- « Il lui **fit voir**, et par ses paroles et par ses pleurs, la plus vive et la plus tendre **passion** dont un cœur ait jamais été touché. »
- « Le vidame eut beaucoup de peine à l'empêcher de faire voir sa passion au public »

Inversement — mais il s'agit à l'évidence du même principe —, on « cache » la passion (pour 6,2% des occurrences) :

- « elle a même **caché avec tant de soin la passion** qu'elle avait pour ce prince, qu'elle a mérité que l'on conserve sa réputation »
- « ils avaient caché leur passion à tout le monde »
- « ce prince, qui touchait déjà son cœur, cachait sa passion à tout le monde »
- « Je croyais que vous aviez pour moi une **passion violente** ; je ne vous **cachais** plus celle que j'avais pour vous, et dans le temps que je vous la **laissais voir** tout entière, j'appris que vous me **trompiez** »
- « une femme de la cour, qui vous cache sa passion avec soin et qui l'a avouée à son mari »
- « la passion qu'elle lui cachait »
- « Il crut qu'il n'y avait plus rien qui l'obligeât à cacher sa passion au vidame de Chartres »

De plus, le jeu des passions entre *vérité* et *apparences* ne se limite pas à un procédé de dissimulation ; il met également en branle des stratégies de simulation, de feinte, qui interrogent, dès lors, la vérité de la passion (5,3% des occurrences de *passion*) :

- « il feignit une passion grande pour la chasse »
- « Les **passions** et les engagements du monde lui **parurent** tels qu'ils **paraissent** aux personnes qui ont des vues plus grandes et plus éloignées. »
- « il le souhaitait plutôt par intérêt que par une véritable passion »
- « Je paye à une **passion feinte** qu'elle a eue pour moi le même tribut de douleur que je croyais devoir à une **passion véritable**. »
- « Il s'assit vis-à-vis d'elle, avec cette crainte et cette timidité que donnent les véritables passions. »
- « Croyez-vous [...] qu'une personne, qui aurait une véritable passion, pût la découvrir à son mari ? »
- « Madame, vous regretterez quelque jour un homme qui vous aimait d'une **passion véritable** et légitime »
- « vous ignoriez ma **passion**, et que **vous ne la connaissiez pour la plus véritable** et la plus violente qui sera jamais »

Et corrélativement, si la passion fait l'objet de témoignages et si l'on en donne des marques, si on la dissimule ou la simule, elle nécessite toujours, à partir de conjectures, un travail subtil et incertain de déchiffrage, d'herméneutique, d'interprétation :

« Les femmes **jugent** d'ordinaire **de la passion** qu'on a pour elles [...] par le soin qu'on prend de leur plaire »

Aussi la vérité de la passion, pour pouvoir être assurée ou restaurée, demande-t-elle un recours à la persuasion, avec l'appui de « preuves », à défaut desquelles elle risque de faire l'objet de soupçons :

- « Ce n'est pas, ajouta-t-elle, que l'on ne l'ait soupçonné d'avoir une grande passion pour la reine dauphine »
- « Ce qu'il lui avait dit [...] l'avait entièrement persuadée de sa passion. »
- « elle lui avait fait paraître des sentiments de jalousie qui étaient des **preuves certaines de passion** »

C'est dans cette perspective qu'elle réclame d'être « éclairée », « découverte », « aperçue » ou « vue », avant d'être « connue » ou « sue » :

- « m'éclairer sur la passion que vous aviez pour monsieur de Nemours »
- « Croyez-vous [...] qu'une personne, qui aurait une véritable **passion**, pût **la découvrir à son mari** ? »
- « il s'était aperçu de la passion de monsieur de Clèves, comme monsieur de Clèves s'était aperçu de la sienne »
- « Ces sortes de passions n'échappent point à la vue de celles qui les causent »
- « Sancerre crut voir quelque refroidissement dans la passion qu'elle avait pour lui »
- « Il lui dit qu'il connaissait depuis longtemps qu'il avait quelque passion violente »
- « je ne saurais croire, Madame, que **vous ignoriez ma passion**, et que **vous ne la connaissiez** pour la plus véritable et la plus violente qui sera jamais »
- « qui savait la passion qu'il avait pour elle »
- « je lui dis que **je savais sa passion** pour madame de Tournon, sans lui dire comment **je l'avais découverte** »
- « il m'assura qu'il la ferait consentir que je susse la passion qu'il avait pour elle »

Une métaphore tyrannique fortement travaillée par la métaphore sémiotique

Le discours des passions dans l'ouvrage de Mme de La Fayette est globalement plus complexe ou plus élaboré que dans celui de Fénelon. En effet, à côté de la métaphore sémiotique, la métaphore tyrannique n'est pas réduite à la portion congrue — comme l'inverse caractérisait le *Télémaque*.

Rappelons tout d'abord que dans la *Princesse de Clèves*, comme c'était le cas dans les *Aventures de Télémaque*, la métaphore tyrannique est fondée sur le rapport de pouvoir concurrentiel qui se joue entre la passion et la raison :

- « ce fut en la voyant souvent qu'il prit le commencement de cette malheureuse **passion qui lui ôta la raison** »
- « Est-il possible que l'amour m'ait si absolument ôté la raison »
- « si plein de joie, de tristesse, d'étonnement et d'admiration, enfin, de tous les sentiments **que peut donner une passion** pleine de crainte et d'espérance, qu'il **n'avait pas l'usage de la raison** »

Nous retrouvons ainsi un discours de maîtrise très similaire à celui que nous avons détaillé plus haut à propos du roman de Fénelon :

- « la peur qu'elle a eue de n'être pas toujours maîtresse de sa passion »
- « Eh! j'ai pu croire, s'écria-t-il, que vous surmonteriez la passion que vous avez pour lui. »
- « délivrer des extravagances où m'emporterait infailliblement une passion dont je ne suis plus le maître »
- « elle surmonta les restes de cette passion qui était affaiblie »

Mais si la métaphore tyrannique est clairement développée dans la *Princesse de Clèves*, elle prend aussi néanmoins d'autres formes que celles rencontrées dans les *Aventures de Télémaque* — et c'est ici que demeure justement l'utilité de ce roman pour l'étude qui nous occupe. En particulier, l'articulation entre métaphores tyrannique et sémiotique est beaucoup plus sensible, comme par exemple dans :

« Pourquoi lui **faites-vous connaître** que vous vous servez du **pouvoir que sa passion vous donne sur lui ?** »

Ceci sera détaillé et complété un peu plus loin³²⁴ mais auparavant nous avons besoin de nous pencher sur la place de la violence dans la *Princesse de Clèves*.

La violence

Tout d'abord, la violence, que nous avions évoquée comme étant caractéristique de la passion dans les *Aventures de Télémaque*³²⁵, est ici aussi présente mais elle acquiert une position éclatante et centrale. Car dans la *Princesse de Clèves*, la passion est d'abord et surtout « violente » ; c'est, de loin, le qualificatif directement associé à *passion* le plus courant dans ce roman (17% des occurrences de *passion*) :

- « quoique **sa passion** [...] eût commencé il y avait plus de vingt ans, elle **n'en était pas moins violente** »
- « Il conservait pour elle une passion violente et inquiète qui troublait sa joie »
- « **La passion** de monsieur de Nemours pour madame de Clèves **fut d'abord si violente**, qu'elle lui ôta le goût et même le souvenir de toutes les personnes qu'il avait aimées »
- « Les grandes afflictions et les passions violentes $[\dots]$ font de grands changements dans l'esprit »
- « la personne du monde pour qui j'aurais la plus violente et la plus respectueuse passion »
- « Je croyais que vous aviez pour moi une passion violente »
- « une personne de son humeur, qui avait une passion violente »
- « Elle a pour vous une passion violente »
- « il ne put s'imaginer qu'il eût donné **une passion** qui devait être bien **violente** pour avoir recours à un remède si extraordinaire »
- « il connaissait depuis longtemps qu'il avait quelque passion violente »
- « Jamais mari n'avait eu une passion si violente pour sa femme »
- « un homme dont vous faites tout le bonheur, et qui a pour vous **une passion** plus tendre et **plus violente** que celui que votre cœur lui préfère »
- « Il l'assura que monsieur de Nemours était celui qui avait inspiré cette **violente passion** »
- « une personne qui a une folle et violente passion »
- « il n'ignorait pas qu'elle était cette femme qui avait une passion violente »
- « deux jeunes personnes, qui avaient des passions violentes dans le cœur »
- « La passion n'a jamais été si tendre et si violente qu'elle l'était alors en ce prince. »
- « Quelle **passion** endormie se ralluma dans son cœur, et **avec quelle violence**! »
- \ll je ne saurais croire, Madame, que vous ignoriez ma **passion**, et que vous ne la connaissiez pour la plus véritable et **la plus violente** qui sera jamais \gg
- « une personne qu'il aimait d'une passion la plus violente »

Il faudrait ajouter à cela les abondantes occurrences, au nombre respectivement de 37 et 15, de « violent » ou « violence » (sans compter les autres éléments de ce même réseau sémantique) ne se rapportant qu'indirectement aux mots « émotion » ou « passion », comme :

³²⁴ Cf. ci-dessous, page 128.

³²⁵ *Cf.* plus haut, page 107.

- « je n'ai que des sentiments violents et incertains dont je ne suis pas le maître »
- « résolu de ne lui point témoigner le violent chagrin qu'il avait contre elle »

Mais le plus révélateur vient du constat qu'à une seule exception près³²⁶, toutes les occurrences de violent ou violence sont associées à la sphère morale ou affective. Nous avons assurément là l'un des symptômes d'un processus d'intériorisation ou de conscientisation de la violence qu'il me paraît pertinent d'interpréter comme l'une des expressions de la métaphore tyrannique. En effet, le discours de maîtrise implique une évacuation de la violence hors de la sphère publique en même temps qu'il associe cette violence aux passions³²⁷ (c'est-à-dire qu'il construit les passions comme violentes). Un « espace intérieur »³²⁸ devient alors le lieu de la violence/passions, préparant déjà ainsi l'âme tourmentée qu'exalteront les romantiques un siècle plus tard. L'association répétée de « violente » et « tendre » pour qualifier la passion s'inscrit sans doute dans ce mouvement, valorisant la violence tout en l'adoucissant.

L'aliénation

Le deuxième point — capital — sur lequel le roman de Mme de La Fayette nous permet de revenir est l'aliénation provoquée par la passion³²⁹. Il apparaît en effet qu'une même rhétorique peint la lutte de la passion pour surmonter la raison et celle de la raison pour vaincre la passion. Autrement dit, un même discours décrit ou explique la passion et son action, et prescrit en miroir l'action vis-à-vis d'elle. Cette rhétorique pose que raison et passion sont l'opposée l'une de l'autre, tout en les faisant en pratique fonctionner — d'une façon qui ne peut manquer de nous troubler — de manières quasiment interchangeables. Car, outre le rapport réciproque de maîtrise, la passion ôte la raison de même que la raison dissimule, c'est-à-dire ôte la passion; un même principe de retrait est à l'œuvre sur les plans tyrannique et sémiotique.

Dès lors, le processus d'aliénation qui articule les deux métaphores tyrannique et sémiotique, sert également de centre à une symétrie mettant en regard ce principe de retrait et celui d'occupation ou de remplissage de la passion :

³²⁶ « Monsieur de Nemours, par la crainte de blesser le roi, recula brusquement, et porta son cheval contre un pilier du manège, avec tant de **violence**, que la secousse le fit chanceler. »

³²⁷ À titre illustratif, gardons en mémoire que l'époque n'est pas encore totalement parvenue à faire disparaître les pratiques du duel — même si, à cet égard, une nette évolution est déjà très bien engagée. De sorte que le duel, « forme extrême de l'affirmation de soi » (ROHOU Jean, *Le XVIIP siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit.*, p. 305), laisse progressivement la place à un processus de construction et d'affirmation de soi plus complexe, combinant à la fois une conscience de soi accrue et une sociabilité — c'est-à-dire une soumission aux autres — plus exigente.

 $^{^{328}}$ Les acceptions d'*intérieur* connaissent à cette époque une évolution notable : « C'est seulement depuis le milieu du siècle que cet adjectif s'applique usuellement à la vie psychique. » (ROHOU Jean, Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., p. 380.)

³²⁹ *Cf.* ci-dessus, page 107.

- « Ce prince était si rempli de sa passion »
- « deux jeunes personnes, qui avaient des passions violentes dans le cœur »
- « une diversion dangereuse à la passion qu'elle avait dans le cœur »
- « tous ses sentiments étaient pleins de trouble et de passion »

Le remplissage de la passion renvoie aussi un écho à la rétention ou à la retenue, que j'ai signalée plus haut comme étant l'une des figures majeures de la métaphore tyrannique³³⁰. Notons de surcroît, et plus pour l'anecdote qu'autre chose, que ce remplissage ou cette plénitude sont également, d'une façon qui apparaît symétrique, mobilisés pour qualifier la passion³³¹:

- « l'aimant depuis longtemps avec une passion pleine de respect jusqu'à sa douleur »
- « tous les sentiments que peut donner une passion pleine de crainte et d'espérance »

Mais la clef essentielle de la compréhension de l'aliénation comme articulation des deux métaphores nous est donnée par l'extrait suivant, dans lequel la passion est ce qui, tout à la fois, occupe et ce qui détourne :

« c'est cette même passion dont il est occupé, qui le détourne d'un si grand dessein »

En effet, l'occupation par la passion coïncide ici avec ce qui s'inscrit dans un régime de causalité, c'est-à-dire ce qui exerce un pouvoir. De sorte que l'occupation peut s'entendre comme un équivalent d'un processus de devenir-autre, autrement dit d'un mécanisme de possession (spirite) — en d'autres termes, d'aliénation. Et nous croisons donc de nouveau la problématique de la « possession de soi-même » et de l'identité évoquée plus haut³³².

Si le pouvoir (i.e. ce qui relève de la métaphore tyrannique) de la passion réside dans son occupation et l'aliénation qu'elle provoque (i.e. ce qui relève fondamentalement de la métaphore sémiotique), nous constatons maintenant que les métaphores tyrannique et sémiotique sont beaucoup plus étroitement articulées l'une à l'autre qu'il n'apparaissait au premier abord, et en particulier dans l'étude exclusive du Télémaque.

Discours de dissimulation et de contrôle : les métaphores sémiotique et tyrannique généralisées

Pour étayer ce qui vient d'être présenté en ce qui concerne l'articulation, et même l'intrication de la métaphore sémiotique avec la métaphore tyrannique, je propose d'élargir temporairement l'investigation et de considérer les discours de

³³⁰ Cf. supra, page 119.

³³¹ L'image du remplissage pour exprimer ou qualifier l'identité est sans doute plus spécifique de la définition de la personne que de celle de la passion, mais est évidemment mobilisée pour quantité d'autres notions et dans nombre d'autres contextes. J'ai souhaité (outre le fait que j'ai ambitionné de rendre compte de l'intégralité des usages de passion tels que j'avais pu les recenser dans les deux romans qui sont examinés ici) attirer l'attention sur cette image car elle m'a semblée étroitement connectée aux notions d'essence ou d'identité et à la façon dont les mettons habituellement en œuvre dans nos discours. Je n'ai toutefois pas les moyens d'approfondir davantage ce point.

³³² Cf. plus haut, pages 108 et 118.

dissimulation et de maîtrise au-delà du seul domaine des passions, afin de constater leur ampleur et leur déploiement.

La métaphore sémiotique, et en particulier le lexique de la dissimulation (où se combinent donc le plus les métaphores sémiotique et tyrannique), est omniprésente dans la *Princesse de Clèves*, bien au-delà, même si ce domaine en constitue le cœur, de la sphère des passions. À titre indicatif, je précise donc qu'on y trouve ainsi 18 occurrences de *montrer*, 14 de *exposer*, 11 occurrences de *découvrir*, une de *divulguer*, mais aussi et surtout 68 occurrences de *cacher*, 3 de *dissimulation* et 2 de *dissimuler*, 5 de *déguiser*, dont une seule occurrence est employée au sens premier (c'est-à-dire s'appliquant à un vêtement), les quatre autres se rapportant à la « vérité » ou à une émotion, 26 occurrences de *tromper*, 20 de *se tromper* et 3 de *tromperie*, 191 (!) de *croire*, auxquelles s'ajoutent 3 de *supposer*, 13 de *soupçonner* et 23 de *soupçon*, 29 de *douter* et 4 de *doute*, 31 de *persuader* et une de *persuasion*, et enfin 5 occurrences de *convaincre*.

Symétriquement, le discours de maîtrise est à la fois très présent, et très majoritairement articulé aux phénomènes émotionnels (au sens large) et à leur monstration ou dissimulation. Dans un roman dont l'intrigue, d'une part, réside précisément dans le déroulement d'aventures amoureuses ou sentimentales, et d'autre part, est située dans le lieu de pouvoir qu'est une cour royale où évoluent les monarques, des aristocrates suivis de leurs domestiques et personnels, il n'est pas négligeable de constater que près d'un tiers des 67 occurrences de *maître*, *-esse* se rapporte à la métaphore tyrannique (et alors la quasi totalité explicitement à la sphère émotionnelle). Nous voyons ici, de fait, s'établir la principale articulation entre métaphores tyrannique et sémiotique :

- « elle le gouvernait avec un empire si absolu, que l'on peut dire qu'elle était **maîtresse de sa** personne et de l'État. »
- « mais il y fut si peu maître de sa tristesse, qu'il était aisé de la remarquer »
- « mais elle le vit toujours surpasser de si loin tous les autres, et **se rendre tellement maître** de la conversation »
- « Depuis douze ans que ce prince règne, elle est maîtresse absolue de toutes choses. »
- « c'est aussi une chose agréable pour l'amant, que sa maîtresse le voie le **maître d'un lieu où est toute la cour** »
- « elle était si peu maîtresse de ses sentiments »
- « L'inclination qu'elle avait pour ce prince lui donnait un trouble dont elle n'était pas maîtresse. »
- « elle trouva qu'elle n'était plus maîtresse de ses paroles et de son visage »
- « Mais comme elle n'était pas maîtresse de s'éloigner »
- « Ce lui était une grande douleur, de voir qu'elle n'était plus **maîtresse de cacher ses sentiments**, et de **les avoir laissé paraître** au chevalier de Guise. »
- « soit que le cardinal de Lorraine se fût déjà rendu maître de son esprit »
- « Songez seulement que la prudence ne veut pas qu'une femme de mon âge, et **maîtresse de sa conduite**, demeure exposée au milieu de la cour. »
- « la peur qu'elle a eue de n'être pas toujours **maîtresse de sa passion** a fait qu'elle l'a avouée à son mari »
- « il lui fut impossible d'être maître de son visage »
- « Cependant monsieur de Nemours [...] se rendit **maître tout d'un coup de son esprit et de son visage.** »
- « Je n'ai donc point encore de **maître**, répondit-elle, et personne ne peut **m'obliger** à rendre ce que sa confiance m'a mis entre les mains. »
- « Le cardinal de Lorraine s'était rendu maître absolu de l'esprit de la reine mère. »
- « je n'ai que des sentiments violents et incertains dont je ne suis pas le maître. »
- « il la vit d'une si admirable beauté, qu'à peine fut-il maître du transport que lui donna cette vue »
- « pour vous délivrer des extravagances où m'emporterait infailliblement une **passion dont je ne suis** plus le maître »

En outre, il convient de comptabiliser dans le discours de maîtrise l'emploi d'autres éléments issus du même champ lexical, comme par exemple :

- « je tenais à madame de Thémines par une inclination naturelle que je ne pouvais vaincre »
- « Je suis vaincue et surmontée par une inclination qui m'entraîne malgré moi. »
- « Eh! j'ai pu croire, s'écria-t-il, que vous surmonteriez la passion que vous avez pour lui. »
- « et je n'espère pas aussi de surmonter l'inclination que j'ai pour vous »
- « Il se passa un assez **grand combat en elle-même**. Enfin, elle **surmonta les restes de cette passion** qui était affaiblie par les sentiments que sa maladie lui avait donnés. »

Mais la métaphore tyrannique est aussi un discours d'absence ou de défaut de contrôle — parfois plus amplement décliné encore. Nous trouvons ainsi dans le roman de Mme de La Fayette de très nombreuses occurrences (représentant même une écrasante majorité de ces tournures) de la construction laisser+infinitif mettant spécialement en scène l'oscillation entre le visible et l'invisible, le croire et le savoir (autrement dit la métaphore sémiotique) à propos des passions et des émotions :

- « il n'était pas fâché de laisser imaginer ce que l'on avait cru de ses sentiments pour cette reine »
- « Madame de Chartres n'avait pas voulu laisser voir à sa fille qu'elle connaissait ses sentiments »
- « monsieur de Nemours [...] a eu, je crois, intention de me laisser entendre qu'il ne me haïssait pas »
- « elle n'avait pu laisser paraître tout d'un coup un si grand changement »
- « il a été contraint de sortir pour ne se pas laisser voir »
- « ce qui est difficile, c'est de ne s'abandonner pas au plaisir de les suivre ; c'est de les éviter, par la peur de **laisser paraître** au public, et quasi à elles-mêmes, les sentiments que l'on a pour elles. »
- « il ne **laissait échapper** aucune occasion de voir madame de Clèves, **sans laisser paraître** néanmoins qu'il les cherchât. »
- « et il craignait de laisser trop voir le plaisir qu'il avait à la regarder. »
- « ayez la bonté, Madame, de me laisser croire que vous l'ignorez »
- « le plus grand des malheurs, qui était de **laisser voir** à monsieur de Nemours l'inclination qu'elle avait pour lui »
- « Ce lui était une grande douleur, de voir qu'elle n'était plus maîtresse de cacher ses sentiments, et de les **avoir laissé paraître** au chevalier de Guise. »
- « Je vous ai trop aimé pour vous **laisser croire** que le changement qui vous paraît en moi soit un effet de ma légèreté. »
- « Je croyais que vous aviez pour moi une passion violente ; je ne vous cachais plus celle que j'avais pour vous, et dans le temps que je vous la **laissais voir** tout entière, j'appris que vous me trompiez »
- « je me faisais une si grande violence pour vous dire et pour vous écrire que je vous aimais, que vous vîtes plus tôt que je n'avais eu dessein de vous **laisser voir**, que mes sentiments étaient changés. »
- « Elle trouvait qu'elle aurait mieux fait de [...] découvrir [l'inclination qu'elle avait] à un mari dont elle connaissait la bonté, et qui aurait eu intérêt à la cacher, que de la **laisser voir** à un homme qui en était indigne »
- « elle trouva que tous les maux qui lui pouvaient arriver [...] étaient moindres que d'avoir **laissé voir** à monsieur de Nemours qu'elle l'aimait »
- « pour vous imaginer qu'il n'y ait personne avec qui je me puisse brouiller en **laissant croire** que je reçois de pareilles lettres \gg
- « en ne me laissant voir que la seule intention de me faire plaisir »
- « il me rend toutes sortes de mauvais offices, sans lui laisser voir qu'il a dessein de me les rendre »
- « Je n'ai jamais donné nulle marque de faiblesse, et je ne craindrais pas d'en **laisser paraître**, si vous me **laissiez la liberté** de me retirer de la cour »
- « je n'ai pas avoué que c'était lui que j'aimais, il l'a soupçonné, et il a laissé voir ses soupçons »
- « Pourquoi lui laissez-vous voir que vous la craignez ? »
- « il s'abandonna aux transports de son amour, et son cœur en fut tellement pressé qu'il fut **contraint** de laisser couler quelques larmes »
- « Laissez-moi voir que vous m'aimez, belle princesse, s'écria-t-il, laissez-moi voir vos sentiments »
- « Je sais mon bonheur ; laissez-m'en jouir, et cessez de me rendre malheureux. »
- « j'ai souhaité ardemment que vous n'eussiez pas avoué à monsieur de Clèves ce que vous me cachiez, et que vous lui eussiez caché ce que vous m'eussiez laissé voir. »
- « Je crois devoir à votre attachement la faible récompense de ne vous cacher aucun de mes sentiments, et de vous les **laisser voir** tels qu'ils sont. Ce sera apparemment la seule fois de ma vie que je me donnerai la liberté de vous les faire paraître. »

De cette façon, les deux métaphores apparaissent maintenant nettement plus imposantes qu'on ne pouvait le soupçonner à première vue. Leur combinaison se manifeste peut-être aussi de façon plus tangible.

La métaphore tyrannique dans le *Télémaque*, nous l'avons vu plus haut, se déploie selon deux grandes déclinaisons : il s'agit soit de « vaincre » soit de « modérer » les passions. Cette modération apparaît maintenant beaucoup plus clairement comme le point d'articulation entre les métaphores tyrannique et sémiotique : la modération correspond de manière étroite à la dissimulation. De même, et symétriquement, « ne pas écouter » ou « ne pas recevoir » fonctionnent comme le point d'articulation entre les versions contraires des mêmes métaphores : la non-écoute correspond intimement au contrôle. En somme, si nous pouvons assimiler le contrôle et la non-monstration (*i.e.* la dissimulation), nous pouvons, de même, faire correspondre, le contrôle et la non-écoute.

De sorte que ceci nous permet de suggérer un schéma général synthétisant la façon dont nous sommes invités à *pratiquer* la passion, à travers la présentation — certes réductrice mais néanmoins révélatrice — des verbes ayant comme complément la « passion » dans les deux romans. Sans aucun doute, ce mode d'exposition a ceci de totalement artificiel qu'il traite les deux textes comme un seul et même corpus ; l'ambition qui est poursuivie n'est bien sûr pas de simplement additionner les deux corpus et les deux discours. Il s'agit ici de restituer la méthode de confrontation que nous avons suivie jusqu'à présent et qui nous a permis de compléter notre compréhension de chacun des textes à l'aide de l'autre. La Figure 2 a pour but de rendre compte de manière synthétique des résultats qu'a donnés cette démarche.

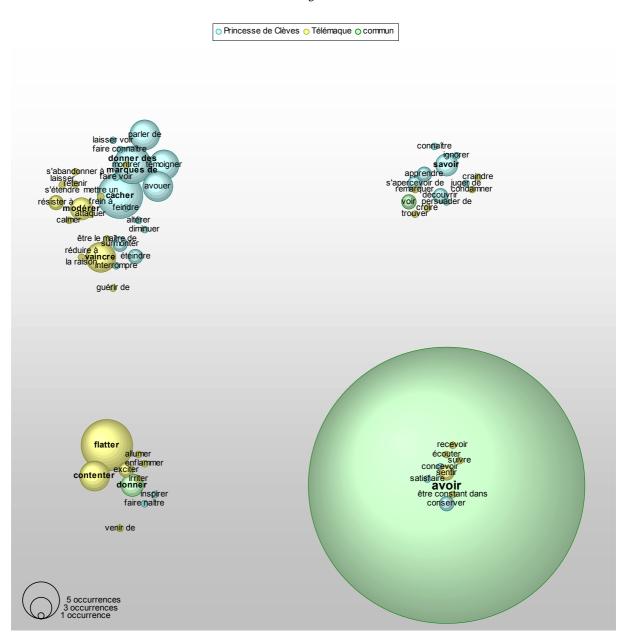


Figure 2 — Les verbes employés avec « passions » pour complément dans les *Aventures de Télémaque* et la *Princesse de Clèves*.

Une lecture analytique de ces résultats sera proposée plus loin³³³, mais nous pouvons dès maintenant distinguer 4 pôles de structuration autour de (i) *donner des marques de/cacher/modérer/vaincre*, (ii) *savoir*, (iii) *flatter/contenter/donner* et (iv) *avoir*.

La passion comme moteur de l'action ou comme cause

Avant d'aborder le dernier point, je souhaiterais m'attarder sur un aspect déterminant pour l'histoire de la façon dont on pense l'homme et pour celle des

-

³³³ Cf. infra, pages 139 et suivante.

sciences humaines et sociales. La symétrie autour de l'aliénation entre raison et passion d'une part, et entre retrait et remplissage d'autre part³³⁴, nous a permis d'effleurer à l'instant l'attribution d'un principe causaliste à la passion, autrement dit le fait qu'elle soit tenue pour être un moteur de l'action. Et il est sans doute pertinent de rapprocher ce principe causaliste du rôle central que joue l'aliénation dans l'articulation entre métaphores tyrannique et sémiotique.

Si la passion a un rôle actif 335 , elle agit d'abord sur le plan eu- ou dysphorique, en ce qu'elle « fait sentir » :

« Il sentait tout ce que la passion peut faire sentir de plus agréable »

Mais cette sensation peut également correspondre au trouble (nous rejoignons ici le désordre et donc l'aliénation) et plus généralement au caractère cinématique attribué à la passion³³⁶ :

« Il conservait pour elle **une passion** violente et inquiète **qui troublait** sa joie »

Si, d'une façon plus imagée, la passion peut « inspirer », « donner », ou encore « conduire », la causalité peut être présentée comme un *pouvoir* de façon nettement plus explicite en « obligeant », ayant « de l'effet », « faisant de grands changements » ou plus simplement en « faisant » agir :

- « Il l'assura que monsieur de Nemours était celui qui avait inspiré cette violente passion »
- « Il s'assit vis-à-vis d'elle, avec cette crainte et cette timidité que donnent les véritables passions. »
- « vous vous servez du pouvoir que **sa passion vous donne** sur lui »
- « une attention et une rêverie que la passion seule peut donner. »
- « monsieur de Nemours, qui était si plein [...] de tous les sentiments **que peut donner une passion** pleine de crainte et d'espérance »
- « J'avoue, répondit-elle, que **les passions peuvent me conduire** ; mais elles ne sauraient m'aveugler. »
- « la passion de madame de Tournon [...] ne serait pas assez forte pour l'obliger à l'épouser »
- « mais que ce mariage, **qui était un effet de passion**, aurait paru un effet de devoir et d'obéissance »
- « c'est cette même passion dont il est occupé, qui le détourne d'un si grand dessein »
- « les passions violentes, repartit monsieur de Nemours, font de grands changements dans l'esprit »
- « n'était peut-être que **l'effet de la passion** qu'il avait pour cette autre personne »
- « Il parla des effets bizarres de cette passion »
- « sa passion lui avait fait trouver ces moyens de voir madame de Clèves »
- « des extravagances que la passion m'a fait entreprendre »

Nous assistons en effet ici à une évolution significative qui se parachèvera à mesure que l'on s'avancera dans le XVIIIe siècle, celle qui est devenue manifeste avec

³³⁴ Cf. ce qui vient d'être mis en évidence, pages 126-127.

³³⁵ En inventant les passions « de l'âme » et en les attribuant aux conséquences de la *perception* (et non plus à l'activité, aux *mouvements* des « appétits » des âmes irascibles et concupiscibles sur l'âme rationnelle et la volonté), R. Descartes effectue — et c'est l'une des innovations majeures de son traité sur *Les passions de l'âme* — un renversement de la distribution de l'activité et de la passivité entre le corps et l'âme (qui aura également pour conséquence à terme, la disparition de la notion de *volonté*). Car dans la théorie psychologique traditionnelle avant R. Descartes, si les passions sont passives, ce n'est pas parce que l'âme en était le réceptacle passif mais parce que le corps était passivement agité par les âmes inférieures. *Cf.* à ce sujet DIXON Thomas, *From Passions to Emotions, op. cit.*, pp. 76-77 et 183, et ci-dessous, pages 94-100.

³³⁶ Ce point a été présenté plus haut (cf. page 106).

l'élaboration de la notion d'amour propre, puis d'intérêt telle que nous l'entendons de nos jours³³⁷, qui sont venus modifier les usages de passion et redéfinir ses contours sémantiques. Celle-ci ne correspond plus tant à une perturbation ou à une maladie de l'âme, qu'à son moteur, à ce qui l'anime. Et si à l'époque de Mme de La Fayette ou même au moment où Fénelon écrit son *Télémaque* cette évolution, engagée depuis plusieurs décennies, n'est peut-être pas encore complètement aboutie, en ce qui concerne les conceptions du XVIII^e siècle, R. Mauzi peut se permettre d'être beaucoup plus affirmatif:

« Il est difficile de trouver un équilibre entre ces deux conceptions opposées. La passion est-elle le mystérieux résultat d'un dynamisme dépassant l'homme, ou le moi porté à son point suprême ? Les opinions se divisent sur ce point, mais tout le monde convient que la passion n'est pas une maladie de l'âme, ni un déchaînement à coup sûr dangereux, mais le principe de grandes choses et la source de bien des jouissances. »³³⁸

J. Rohou signale de son côté que si les œuvres littéraires des années 1660-1680, y compris chez des auteurs comme Molière ou La Fontaine, attribuaient les difficultés principalement ou exclusivement aux passions, ces dernières font l'objet, à partir des premières décennies du XVIIIe siècle, d'une véritable réhabilitation : on leur attribue alors le rôle de moteur ou de motivation de l'action humaine.

« Maintenant, on les réhabilite : "Ce sont les passions qui font et défont tout. Si la raison dominait sur la terre, il ne s'y passerait rien." "Toutes les passions sont bonnes. Elles sont trop précieuses pour en rien laisser perdre. Il faut les mettre à profit." Quant aux difficultés, on commence à les imputer aux structures sociales, idéologiques et culturelles, qui briment des aspirations qu'on invite les lecteurs à partager, même quand elles sont moralement contestables : le roman évolue de *La Princesse de Clèves* vers *Manon Lescaut*. »³³⁹

De fait, pour expliquer les différents régimes politiques qu'il étudie, Montesquieu considèrera ainsi, au milieu du XVIII^e siècle, comme une évidence que les passions sont un principe politique moteur, c'est-à-dire ce qui fait agir, ce qui fait mouvoir :

« Il y a cette différence entre la nature du gouvernement et son principe, que sa nature est ce qui le fait être tel, et son principe ce qui le fait agir.

³³⁷ Cf. à propos de l'évolution des notions d'amour propre et d'intérêt, ce qui a été dit plus haut, pages 84-88, et au sujet de l'emploi d'intérêt dans les Aventures de Télémaque, ci-dessus, page 117.

³³⁸ MAUZI Robert, L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle, Paris, Albin Michel, 1994, p. 439.

³³⁹ ROHOU Jean, Le XVIIIe siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., p. 553 (citations de Fontenelle, Dialogues des morts, 1684, II et de Rémond de Saint-Mard, Nouveaux dialogues des dieux, ou Réflexions sur les passions, 1711). Cf. également ce que dit H. Ida: « La passion, qui désignait dans le vocabulaire de l'âge classique influencé par la philosophie cartésienne un état affectif surtout violent ou pathologique, se voit investie d'une valeur positive au XVIIIe siècle en tant que principe moteur de la vie psychique. » (IDA Hisashi, Genèse d'une morale matérialiste, op. cit., p. 10.)

L'une est sa structure particulière, et l'autre les passions humaines qui le font mouvoir. 340

Ce qui, au XVIII^e siècle, est une évidence pour Montesquieu, est sans doute également une banalité pour ses contemporains. Au point que C. Duflo peut, par exemple, insister sur l'absence « presque invraisemblable dans l'univers romanesque du XVIII^e siècle » de caractère passionnel des motivations de l'héroïne de *La Religieuse* de D. Diderot :

« Suzanne, la narratrice de *La Religieuse* de Diderot, présente un caractère assez rare dans l'ensemble des personnages principaux des romans du dix-huitième siècle : les motifs qui président à l'action essentielle qu'elle essaie de réaliser durant tout le roman ne sont pas d'ordre passionnel. »³⁴¹

Et de fait, nous pourrions, sans forcer grand chose, étendre ce XVIIIe siècle jusqu'aux romans étudiés ici, même si cela est moins explicite pour le *Télémaque* que pour la *Princesse de Clèves*. En tout état de cause, avant la fin du XVIIe siècle, et notamment dans le prolongement de la démarche de R. Descartes, la raison (supplantant la volonté) devient ce qui conduit la personne, dans le but de « nous rendre comme maistres & possessement de la Nature »342; corrélativement, il n'est pas surprenant de voir que ce qui concurrence la raison devient aussi ce qui règle ou motive la conduite. Le XVIIIe siècle connaîtra une valorisation des passions (entamée dès la première moitié du XVIIe siècle³⁴³) qui leur donnera une quasi-exclusivité, aux dépens de la raison, des motivations de la conduite (redéfinissant ainsi le rapport entre les deux notions et préparant de ce fait l'émergence de celle d'*émotion* telle que nous l'entendons aujourd'hui).

³⁴⁰ Montesquieu, de Secondat Charles-Louis, baron de, *De l'esprit des lois* (1748), livre III, chapitre I, Paris, Garnier-Flammarion, 2 tomes, 1979, tome 1, p. 143.

³⁴¹ Duflo Colas, « La nature pervertie : l'analyse des passions dans *La religieuse* de Diderot », pp. 83-92, *in* Duflo Colas et Ruiz Luc (éds), *De Rabelais à Sade, op. cit.*, p. 83.

³⁴² DESCARTES René, *Discours de la Méthode, pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences* (1637), pp. 1-78, in Œuvres, t. VI, Paris, Vrin, 1996, p. 62.

³⁴³ Le R. P. J.-F. Senault, par exemple, à la fin de l'âge baroque, adopte une position hostilement antistoïcienne, commençant notamment son traité (qui connaîtra un succès considérable, cf. supra, note 266, page 98) par une « Apologie pour les Passions contre les Stoïques » (cf. SENAULT Jean-François, De l'usage des passions, op. cit., pp. 43-47). Les passions y sont, au même titre que les perceptions des sens, « nécessaires » (p. 46) ; J.-F. Senault considère en effet, de façon très canonique, qu'il n'y a pas de prudence sans crainte, pas de force sans espérance, ou encore que la colère soutient la justice, etc.: « Enfin, il n'y a point de passions qui ne soient utiles à la Vertu, quand elles sont ménagées par la raison, et ceux qui les ont tant décriées, nous ont fait voir qu'ils n'en ont jamais connu l'usage ny le merite. » (ibid., p. 47). Cependant, l'approche développée en particulier dans la Première partie, troisiesme traité « De la conduite des Passions » (pp. 95-114) et dans la Première partie, quatriesme traité « Du commerce des Passions avec les Vertus et les Vices » (pp. 117-136) relève, de façon prototypique, de la métaphore tyrannique. Toutefois, pour J.-F. Senault, la passion n'a pas la négativité que l'on retrouve chez la plupart des auteurs de la seconde moitié du siècle (son époque est aussi globalement plus humaniste et donc plus optimiste), et cette posture annonce donc l'attitude économiste établie au XVIIIe siècle tablant sur la concurrence bénéfique et la compensation réciproque des passions (cf. plus bas, pages 145-161).

Afin de mieux comprendre comment la passion a peu à peu été considérée comme un moteur de l'action, il faut considérer — outre l'infléchissement cartésien associant les passions à la *perception* et non plus aux *mouvements* de l'âme — l'évolution imprimée par les traités des passions (et leur interaction avec la littérature, romanesque et théâtrale) et l'abandon progressif de la taxinomie héritée de la casuistique scolastique au profit d'un intérêt pour des dynamiques.

« Les grandes philosophies de l'âge classique ont fait de la réflexion sur les passions, de leur description, de leur analyse et de la compréhension de leur sens, un thème central pour la pensée. Les "traités des passions" du dix-septième siècle sont prolongés au dix-huitième siècle par tout un travail d'analyse anthropologique qui, dans les champs de la réflexion morale et politique, pédagogique ou esthétique, met l'analyse du phénomène passionnel au cœur de l'interprétation de l'esprit humain comme des conduites des hommes et des rapports qu'ils entretiennent. »³⁴⁴

À partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, le discours critique sur les romans est régulièrement travaillé par la réflexion sur la nature des passions³⁴⁵. En effet, cette réflexion psychologico-littéraire, que les traités des passions³⁴⁶ alimentent, avant de leur céder le pas, petit à petit, pose notamment deux questions centrales : (i) comment exprimer les passions (nous retrouvons ici la métaphore sémiotique), et (ii) comment les susciter, c'est-à-dire comment faire exercer leur pouvoir (ce qui renvoie à la métaphore tyrannique). Ces controverses radicalisent en effet, si elles ne l'instituent pas, la distinction entre expression, description, explication et mobilisation des passions, c'est-à-dire renforcent leur fonctionnement sémiotique, établissant ce que l'on pourrait appeler, en référence à D. Diderot³⁴⁷, un *paradoxe sur le lecteur*, instaurant, dans et par le *jeu* des passions, une distinction et une articulation entre vérité et fiction.

Nous assistons ainsi à la même époque à un essor du roman (qui du XVIIe au XIXe siècle devient le récit prototypique), à un essor du discours des passions et à leur valorisation concomitante. Car si les passions, et l'intérêt qu'elles suscitent, ont largement œuvré pour le succès du roman ou celui de la tragédie, la littérature n'est pas non plus étrangère à la valorisation des passions — quoique de manière parfois paradoxale ou ambiguë. Au XVIIe siècle, tout en multipliant les avertissements autojustificateurs où se répètent les déclarations d'intention d'avoir voulu écrire pour l'édification morale des lecteurs ou spectateurs et non pour leur corruption, les romanciers ou les dramaturges exaltent néanmoins les passions (puisqu'elles constituent le cœur et l'argument de leur récit). De plus, malgré leurs préventions,

³⁴⁴ DUFLO Colas et RUIZ Luc (éds), *De Rabelais à Sade, op. cit.*, p. 7.

³⁴⁵ Cf. DUFLO Colas et RUIZ Luc (éds), ibid., p. 8.

³⁴⁶ « Le traité des passions est un genre qui connaît une vogue européenne dans les années 1610-1650 » (FUMAROLI Marc, L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique, Paris, Genève, Droz, 2002, p. 381, note 395).

³⁴⁷ Cf. DIDEROT Denis, Paradoxe sur le comédien (1769), introduction et notes de Stéphane Lojkine, préface de Georges Benrekassa, Paris, Armand Collin, 1992. Cf. également à ce propos CARROY Jacqueline, Les personnalités doubles et multiples. Entre science et fiction, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, pp. 149-156.

les auteurs peuvent difficilement aller contre les effets d'identification aux personnages et d'adhésion du lecteur qui font précisément l'intérêt de leur écriture.

En outre, l'homologie structurale entre le récit et la passion facilite, voire encourage, leur co-construction. De plus, le fait que comme le récit, nous la concevions inscrite dans une dynamique temporelle, avec un commencement (sa « naissance »), sa conservation, sa diminution et son interruption, est cohérent avec son assimilation avec un *pouvoir*, une force causale (elle aussi nécessairement inscrite dans un temps irréversible) :

- « quoique sa passion pour Diane de Poitiers [...] eût commencé il y avait plus de vingt ans »
- « il conçut pour elle dès ce moment une passion et une estime extraordinaires »
- « il prit le **commencement** de cette malheureuse **passion** qui lui ôta la raison, et qui lui coûta enfin la vie »
- « Il conservait pour elle une passion violente et inquiète qui troublait sa joie »
- « les mêmes soins que dans les commencements de sa passion »
- « madame de Valentinois, qui a fait naître la passion du roi, ni qui l'a conservée »
- « je vous apprendrais le commencement de la passion du roi »
- « Le voyage d'Italie et la prison de ce prince interrompirent cette passion. »
- « il y a **plus de vingt ans que cette passion dure**, sans qu'elle ait été **altérée ni par le temps**, ni par les obstacles. »
- « ce charme qu'elle trouvait dans sa vue était le commencement des passions »
- « Je lui répondis que quand la **passion** de madame de Tournon diminuerait **après avoir duré deux ans**, il ne faudrait pas s'en étonner »
- « Enfin, après une passion de neuf années, Henry l'épousa »

Vous m'avez donné de **la passion dès le premier moment que je vous ai vue**, vos rigueurs et votre possession n'ont pu l'éteindre : **elle dure encore** »

- « l'aimant depuis longtemps avec une passion pleine de respect jusqu'à sa douleur »
- « Mais les hommes conservent-ils de la passion dans ces engagements éternels ? »
- « voir certainement finir cette passion dont je ferais toute ma félicité »
- « peut-être aussi que **sa passion n'avait subsisté** que parce qu'il n'en aurait pas trouvé en moi »
- « Enfin, **des années entières s'étant passées**, le **temps** et l'absence ralentirent sa douleur et éteignirent sa passion. »
- « sa passion n'était point diminuée »
- « Je lui répondis que quand la **passion** de madame de Tournon diminuerait après avoir duré deux ans, il ne faudrait pas s'en étonner ; que quand même **sans être diminuée**, elle ne serait **pas assez forte** pour l'obliger à l'épouser, qu'il ne devrait pas s'en plaindre »
- « Je voulus blesser votre orgueil, en vous faisant voir que ma passion s'affaiblissait d'elle-même. »

À ce propos, j'avais d'ailleurs signalé la métaphorisation de la passion par la chaleur dans le *Télémaque*³⁴⁸. Elle est également présente dans la *Princesse de Clèves*, et de la même façon exclusivement pour en suivre la dynamique historique, c'est-à-dire son inscription dans un récit :

- « Cette douleur n'éteignit pas sa passion »
- « Sancerre crut voir **quelque refroidissement dans la passion** qu'elle avait pour lui »
- « Quelle passion endormie se ralluma dans son cœur, et avec quelle violence! »
- « Vous m'avez donné de la **passion** dès le premier moment que je vous ai vue, vos rigueurs et votre possession **n'ont pu l'éteindre** : elle dure encore »
- « Enfin, des années entières s'étant passées, le temps et l'absence ralentirent sa douleur et éteignirent sa passion. »

À un autre niveau, narratologique, la passion peut dès lors fonctionner comme embrayeur logique ou chronologique³⁴⁹; comme par exemple, dans la *Princesse de Clèves*:

-

³⁴⁸ *Cf.* ci-dessus, page 113.

³⁴⁹ M. Drescher suggère dans son analyse de conversations contemporaines que les émotions sousjacentes aux interjections employées à l'intérieur des tours de paroles révèlent l'enchaînement des

- « Monsieur d'Anville était éperdument amoureux de la reine dauphine, et, quelque peu d'**espérance qu'il eût dans cette passion**, il ne pouvait se résoudre à prendre un engagement qui partagerait ses soins. »
- « La **passion** de monsieur de Nemours pour madame de Clèves fut **d'abord** si violente, qu'elle lui ôta le goût et même le souvenir de toutes les personnes qu'il avait aimées »

Cette dynamique de la passion participe du fait que la passion, en tant que croissante et décroissante, ou comme ce qui fondamentalement *varie*, est de plus en plus comprise comme un facteur déterminant de l'action humaine — surtout dans une perspective déterministe dans laquelle l'action humaine, individuelle ou collective, est fortement sécularisée.

L'évaluation morale de la passion

Pour conclure, avant et afin de proposer une lecture de la Figure 2, je propose de faire un léger détour par l'un des autres aspects de la passion : son évaluation morale. Car la passion demande à être « satisfaite », ce qui ne peut manquer de soulever des questions d'éthique, de légitimité sociale :

« Votre ami a une passion bien aisée à satisfaire, dit madame la dauphine »

De fait, nous avions vu que dans les *Aventures de Télémaque*, la passion était opposée à la justice, à la vertu et à la sagesse et qu'elle faisait corrélativement l'objet d'une condamnation, d'une opposition, d'une désapprobation de ce qui se flatte et se contente, ou tout au moins d'une évaluation axiologique négative³⁵⁰. Le même dispositif se retrouve également dans la *Princesse de Clèves*:

- « il est certain qu'il **vit cette passion** avec une colère et un chagrin dont il donnait tous les jours des margues. »
- « Elle trouva qu'il était presque impossible qu'elle pût être contente de sa passion. »

séquences qui composent ces derniers, et par exemple les transitions du discours direct au discours indirect, ou inversement (cf. DRESCHER Martina, « French interjections and their use in discourse. Ah dis donc les vieux souvenirs », pp. 233-246, in Niemeier Susanne et Dirven René (éds), The Language of Emotions. Conceptualization, expression, and theoretical foundation, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997, pp. 240-241). Si pour des raisons stylistiques évidentes, l'écriture n'est pas, dans les romans étudiés ici, ponctuée et structurée par des interjections, il me semble pertinent de considérer néanmoins que l'enchaînement des séquences de la passion ou d'épisodes passionnels servent pareillement de canevas à la narration. C'est une position analogue que soutient M. Bamberg lorsqu'il explique que l'émotion est utilisée narrativement comme articulation entre épisodes, donnant un sens à l'ensemble d'un récit : les émotions structurent les péripéties d'une narration en ce sens qu'elles qualifient, modèlent et permettent d'identifier les évènements en même temps qu'elles les accompagnent; en indiquant au lecteur comment interpréter ou construire les unités narratives qu'elles connectent, elles fournissent une architecture d'ensemble, un cadre que nous pourrions rapprocher du concept narratologique de focalisation (cf. BAMBERG Michael, « Emotional talk(s): The role of perspective in the construction of emotions », pp. 209-225, in Niemeier Susanne et DIRVEN René (éds), The Language of Emotions, op. cit., en particulier pp. 213-214). Cf. aussi, ci-dessous, page 350.

³⁵⁰ Cf. supra, pages 105-108.

Mais c'est à travers les assimilations négatives de la passion à la maladie que nous pouvons mieux comprendre la jonction entre cette évaluation axiologique et les métaphores sémiotique et tyrannique.

En effet, la métaphore de la maladie, nous l'avons précisé plus haut³⁵¹, est l'une des figures de l'aliénation, et donc de la métaphore sémiotique. Nous avions également indiqué que la connotation négative associée la connectait à la métaphore tyrannique en raison de l'opposition à la maladie qu'elle appelait. Mais l'image de la maladie nous permet maintenant de formaliser ces deux métaphores en deux plans : le premier, le plan de la *variation*, ou de la *valence*³⁵², est celui sur lequel se place la métaphore sémiotique ; le second, le plan de la *différence*, est celui délimité par la métaphore tyrannique.

La maladie, rattachée primordialement à la communication, à la contagion ou la contamination, est également associée à la notion de proximité dans la *Princesse de Clèves* :

« elle se croyait guérie et éloignée de la passion qu'elle avait eue pour lui »

En effet, « guérie » correspond à la contamination, c'est-à-dire à l'aliénation — le principe sémiotique. Il s'agit du plan de la valence, qu'on pourrait également résumer d'un mot : *alias* (la passion est ici possession spirite, méta-physique). Parallèlement, « éloignée » renvoie à la mise à distance, c'est-à-dire au contrôle — le principe tyrannique. Il s'agit du plan de la différence, qu'on pourrait aussi bien résumer d'un mot : *alter* (la passion est ici possession laïque, pouvoir).

Précisons, en l'occurrence, que dans le roman de Mme de La Fayette, la passion s'effectue, s'actualise essentiellement comme un contact — la personne, ou ce qui s'y substitue, est « touchée » :

- « vous n'êtes pas plus touchée de ma passion que vous le seriez d'un attachement »
- « voir une femme qu'il adorait, touchée de passion pour un autre »
- « la plus vive et la plus tendre passion dont un cœur ait jamais été touché »
- « il avait senti le plaisir de la voir, et de la voir touchée de sa passion »

Or ce contact est manifestement le revers de la distanciation-maîtrise qu'implique la métaphore tyrannique.

Enfin, l'extrait suivant peut nous aider à éclaircir une distinction supplémentaire apparaissant dans la Figure 2 de la page 5 :

Ici sont disjoints, d'une part le principe assimilant la passion à un moteur de l'action (c'est-à-dire la métaphore tyrannique), et d'autre part la figure de l'aveuglement,

-

³⁵¹ *Cf.* ci-dessus, page 107.

³⁵² Je prends ici *valence* au sens de *puissance attractive ou répulsive*, mais aussi — et prioritairement — dérivé de façon quelque peu abusive du sens électrochimique ou quantique de *combinaison*, *configuration*, *état* ou *valeur prise*.

qu'il me semble pertinent de considérer comme équivalente (négative³⁵³) de *savoir* (qui relève de façon prototypique de la métaphore sémiotique). Dès lors, et par contraste, l'image de l'aveuglement fournit une explication du double fonctionnement, tyrannique et sémiotique, du cluster cacher/montrer/témoigner/dire de la Figure 2.

En guise de synthèse

Pour synthétiser l'ensemble des différents aspects abordés, nous pouvons donc proposer que la passion – en tant qu'elle est opposée à la raison, inscrite dans des discours de maîtrise et de (dis)simulation, comprise comme principe causaliste et objet d'une évaluation morale - se présente à la fois comme valence et comme différence, et ce à plus d'un titre. Se fondant sur un processus herméneutique, la métaphore sémiotique (c'est-à-dire le principe dissociatif symbolique) fait de la passion une variation ou une modalité (qui se montre dans le récit qui en épouse la dynamique, ou qui, à un autre niveau, s'exprime et se déchiffre notamment sur le visage — autrement dit qui, dans tous les cas, fait sens). Se fondant sur un processus de pouvoir, la métaphore tyrannique (en tant que principe disjonctif de mise à distance) fait de la passion une pluralité, un dédoublement. Mais les deux métaphores sont manifestement deux aspects d'un même processus. La métaphore sémiotique (l'aliénation de la personne ou la possession spirite) conteste à la métaphore tyrannique l'essence, l'identité, l'ipséité³⁵⁴ de la passion et de la personne qui sont le fruit du contrôle : la métaphore tyrannique (le rapport à l'autre - y compris à soi en tant qu'autre) se déploie dans la lutte contre l'aliénation ou la possession qui peuvent être considérées comme le fruit de la signification, c'est-àdire le principe sémiotique. De sorte que la passion se trouve au cœur de nos compréhensions et pratiques des articulations entre le singulier et le collectif d'une part, et entre l'un et le divers d'autre part.

Nous pouvons donc maintenant tenter de donner sens — de manière la plus condensée possible — aux données présentées dans la Figure 2 (*cf.* page 5) et à la façon selon laquelle il en était spatialement rendu compte (quatre pôles dessinant donc deux dimensions, c'est-à-dire deux axes dynamiques ou significatifs, se décomposant l'une l'autre). Pour cela je propose de les visualiser sous la forme du tableau suivant :

³⁵³ Je n'ai pas eu l'occasion de le préciser plus tôt, mais j'ai considéré dans toute cette analyse que la négation logique n'était généralement pas une donnée sémantique pertinente. C'est ainsi que sont assimilés des verbes qui *a priori* pourraient être considérés comme antithétiques : « ils **avaient caché leur passion** à tout le monde » et « plusieurs **à qui il n'avait point témoigné de passion** n'avaient pas laissé d'en avoir pour lui ».

³⁵⁴ Cf. ci-dessus, notes 298 et 299 page 108.

| | | différence (alter) | |
|--------------------|---------------|---------------------|--------------------|
| | | inter- individuelle | intra-individuelle |
| valence (alias) | méta-physique | témoigner | savoir |
| | physique | donner | avoir |

Tableau 1 – Les verbes employés avec « passion » comme complément (synthèse).

Ces deux dimensions peuvent dès lors se lire ainsi : témoigner une passion³⁵⁵ (comme les autres verbes qui y sont assimilés) se comprend dans le cadre d'une valence méta-physique et d'une différence inter-individuelle, donner une passion³⁵⁶ dans le cadre d'une valence physique et d'une différence inter-individuelle, avoir une passion³⁵⁷ dans le cadre d'une valence physique et d'une différence intra-individuelle, et savoir une passion³⁵⁸ dans le cadre d'une valence méta-physique et d'une différence intra-individuelle. La diagonale témoigner-avoir marque de la sorte l'articulation entre les deux métaphores structurant la façon selon laquelle nous concevons et pratiquons la passion : le demi-plan supérieur à la diagonale correspond à la métaphore sémiotique (se déployant fondamentalement dans l'espace de l'alias), et le demi-plan inférieur à la même diagonale correspond à la métaphore tyrannique (se déployant principalement dans l'espace de l'alter). Les deux pivots témoigner et avoir appartiennent alors à chacun des deux demi-plans tyrannique et sémiotique polarisés respectivement par donner et savoir.

Pour compléter cette approche, nous pouvons ajouter à l'étude des verbes auxquels la passion est associée, celle des adjectifs. Cette investigation aura pour nous l'atout de se focaliser davantage sur les qualités attribuées à la passion que sur les processus dans lesquels la passion est engagée.

Ces qualités peuvent être réparties en deux grandes catégories (*cf.* Figure 3) : comme nous l'avons signalé plus haut (p. 5), la passion est d'abord « violente », et ceci selon deux dimensions, à savoir une échelle de son intensité et la marque de la possession déjà signalée (à la fois tyrannique et aliénante) ; et par ailleurs, la passion est « véritable », nous plaçant ici dans la problématique de la réalité, qui se décline elle-même en interprétation (quelle différence ?) et en évaluation éthique (quelle légitimité ?).

³⁵⁵ Cf. par exemple : « [...] la **passion qu'il lui avait témoignée** en la préférant à tous les autres partis ».

³⁵⁶ *Cf.* par exemple : « L'inconnu qui **vous a donné une si vive émotion** est le grand Ulysse » ou encore « il ne put s'imaginer qu'il **eût donné une passion** qui devait être bien violente pour avoir recours à un remède si extraordinaire ».

³⁵⁷ *Cf.* par exemple : « Il **a** de l'humeur, **des passions**, des habitudes, dont il n'est pas tout à fait le maître » ou encore « une personne qui, ayant été longtemps irritée, n'**a** plus qu'un reste de trouble et d'**émotion** ».

³⁵⁸ *Cf.* par exemple : « Sitôt que le vidame eut quitté madame la dauphine, elle ordonna à Châtelart, qui était favori de monsieur d'Anville, et qui **savait la passion** qu'il avait pour elle, de lui aller dire, de sa part, de se trouver le soir chez la reine ».

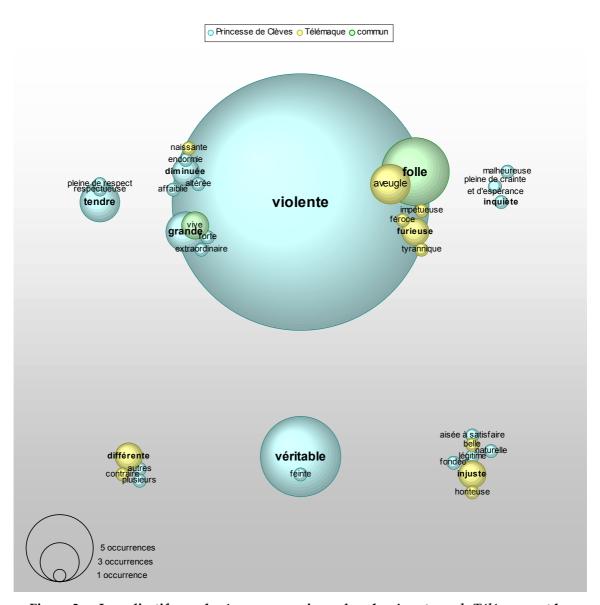


Figure 3 — Les adjectifs employés avec « passion » dans les *Aventures de Télémaque* et la *Princesse de Clèves*.

Au XVIIe siècle, la passion peut être « violente » et tenter de s'imposer parce qu'elle est fondamentalement *univoque* (quand bien même elle serait complexe) : si la personne ne comprend pas ce qui lui arrive (*cf.* le délai nécessaire à la Princesse de Clèves pour réaliser qu'elle éprouve des sentiments pour Monsieur de Nemours), c'est par ignorance, innocence, immaturité psychologique, incapacité à reconnaître un phénomène pourtant bien défini *en soi*. La problématique de la réalité qui interroge l'apparence ou le paraître de la passion, son identification comme sa légitimité, ne concerne pas (encore) la personne émue mais seulement l'autre, le spectateur-herméneute.

Or ceci peut être mis en regard avec l'équivocité généralisée contemporaine de l'émotion, que D. Le Breton illustre en se référant à l'étude que H. Becker a effectuée sur les expériences subjectives induites par des stupéfiants³⁵⁹:

« Les effets mentaux engendrés par la drogue dépendent pour une large part de son action physiologique, mais à un degré supérieur ils trouvent leur origine dans les définitions et les conceptions que l'usager applique à son action »³⁶⁰.

D. Le Breton fait en effet le parallèle avec les états émotionnels qui sont co-construits par la projection de signification qu'effectue la personne émue, c'est-à-dire tant par le vécu personnel et que par la socioculture affective qui l'a formé :

« La succession des états affectifs dépend de la signification donnée aux événements, elle est un fait de connaissance et non un automatisme mental ou physiologique. On n'est pas ému en général ou par le déclenchement inopiné d'un processus biologique, mais face à une implication particulière dans une situation donnée. Ce n'est pas le corps qui est ému, mais le sujet »³⁶¹.

En d'autres termes :

« Ce ne sont pas tant les circonstances en elles-mêmes qui déterminent l'affectivité de l'acteur que l'interprétation qu'il leur confère, leur résonance intime à travers le prisme de son histoire, de sa psychologie »³⁶².

Dans une telle perspective, l'émotion ne peut pas s'imposer, puisqu'elle est coproduite par l'interaction d'éléments extérieurs et de la personne émue qui participe de la co-construction de la situation provoquant l'émotion.

En guise de synthèse, il est éclairant de confronter l'analyse qui a été proposée ci-dessus avec la lecture de l'article « PASSION. s.f. » du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) :

« PASSION. ſ.f. Mouvement de l'ame excité dans la partie concupiscible, ou dans la partie irascible. Grande passion. forte passion violente, passion vehemente, ardente, dereglée, furieuse, aveugle. estre maistre de ses passions. la passion l'emporte. la passion l'aveugle. se laisser aller, se laisser

³⁵⁹ Cf. Becker Howard, « History, culture and subjective experience: an exploration of the social bases of drug-induced experiences », *Journal of Health and Social Behavior*, n°8, 1967, cité par Le Breton David, *Les passions ordinaires*. *Anthropologie des émotions*, Paris, Armand Collin/Masson, 1998, p. 102. H. Becker signale que l'usage du LSD 25 engendre, notamment lors des premières prises, l'émergence d'une vive anxiété (aux conséquences parfois dramatiques) qui a longtemps été imputée aux propriétés pharmacologiques du produit; or la présence d'usagers « habitués » pouvant prévenir ou rassurer le néophyte et redéfinir comme agréables les sensations éprouvées, peut inverser l'expérience.

³⁶⁰ Becker H., *id*.

³⁶¹ LE Breton David, Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions, op. cit., p. 102.

³⁶² LE Breton David, *ibid.*, p. 103 (D. Le Breton emploie ici « acteur » au sens sociologique).

emporter à les pallions. il est esclave de les pallions, dompter, reprimer, moderer les pallions. calmer les pallions. commander à les pallions. il est bien sujet à les pallions. n'escoutez pas voltre pallion. dans la violence de la pallions l'amour est la pallion predominante des jeunes gens, est leur pallion dominante. quand la pallion se ralentit. cet homme n'est pas croyable, il en parle avec pallion. il fait tout par pallion. je vous en parle sans pallion. cet Orateur excite les pallions. es fineut les pallions, remuë les pallions. la pitié & la terreur sont les pallions que la Tragedie se propose d'exciter.

Il se prend plus particulierement pour l'Amour. Declarer sa passion. il meurt de passion pour elle. c'est sa premiere passion. une passion naissante. c'est s'objet de sa passion.

On dit, d'Une femme, qu'Elle a fait, qu'elle a causé de grandes passions, pour dire, qu'Elle a esté esperdüement aimée par beaucoup de gens.

Passion, fignifie quelquesois l'affection qu'on a pour quelque chose que ce soit. Il est vostre serviteur avec passion. la plus forte passion c'est la chasse, c'est le jeu. ne le choquez pas sur cela, c'est sa passion. il a une grande passion pour les tableaux, pour les medailles. il a la passion des medailles, des tableaux.

Il se prend aussi, pour l'expression & la representation vive des passions que l'on traite dans une piece de theatre, ou dans quelque autre ouvrage d'esprit. Les passions sont admirablement bien traitées dans cette piece. les passions y sont bien entenduës. il sçait bien toucher les passions.

Il fe dit aussi dans le mesme sens en parlant de la musique & de la peinture. Il y a beaucoup de passion dans cet air-là. les passions sont bien touchées dans ce tableau-là. 363

Il est important de préciser, tant le parallélisme peut être saisissant, que ce n'est pas la structure de cet article qui a commandé à l'analyse des romans de Fénelon et de Mme de La Fayette, mais que le rapprochement a été fait *a posteriori*³⁶⁴. Si cette juxtaposition n'a pas de vocation à apporter un quelconque élément de confirmation, du moins ne contredit-elle pas ce qui a été analysé ci-dessus. Signalé ici au titre de la curiosité et de la précaution donc, l'article du *Dictionnaire* pourrait ainsi néanmoins être considéré comme une forme de résumé de ce qui précède.

Enfin, et pour conclure notre étude s'appuyant sur ces deux romans du XVII^e siècle, nous pouvons nous attarder un instant sur quelques usages métaphoriques qui y sont associés avec le *cœur*. Notons tout d'abord que la corrélation entre le cœur et la passion est à la fois plus marquée et plus exclusive dans la *Princesse de Clèves* que dans les *Aventures de Télémaque*. Beaucoup plus que dans le roman de Fénelon, le cœur est ici le *lieu* de la passion :

³⁶³ *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) en version électronique et édité par Champion électronique en 1998.

³⁶⁴ D'ailleurs, la démarche inverse (*i.e.* une analyse et une structuration des résultats de la confrontation des romans postérieures à l'étude de l'article du dictionnaire et établies en fonction de cette dernière) aurait sans doute, en raison de son caractère forcé, été vouée à l'échec.

- « Cependant, monsieur de Clèves était allé trouver le roi, le **cœur pénétré** d'une douleur mortelle. Jamais mari n'**avait eu une passion si violente** pour sa femme, et ne l'avait tant estimée. »
- « la passion qu'il lui témoignait, l'honnêteté de son procédé $[\dots]$ faisaient des impressions dans son cœur »
- « deux jeunes personnes, qui avaient des passions violentes dans le cœur »
- « peu d'hommes d'un aussi grand courage et d'un **cœur** aussi **passionné** que monsieur de Clèves ont **ressenti** en même temps la douleur que cause l'infidélité d'une maîtresse et la honte d'être trompé par une femme »

Si Mme de La Fayette n'emploie le mot *cœur* que 39 fois (contre 220 dans le récit de Fénelon), elle emploie en association avec ce terme 9 adjectifs différents (contre 18 chez Fénelon), soit proportionnellement 282% fois plus. Un recensement des adjectifs associés à *cœur* dans les deux romans nous donne les résultats suivants :

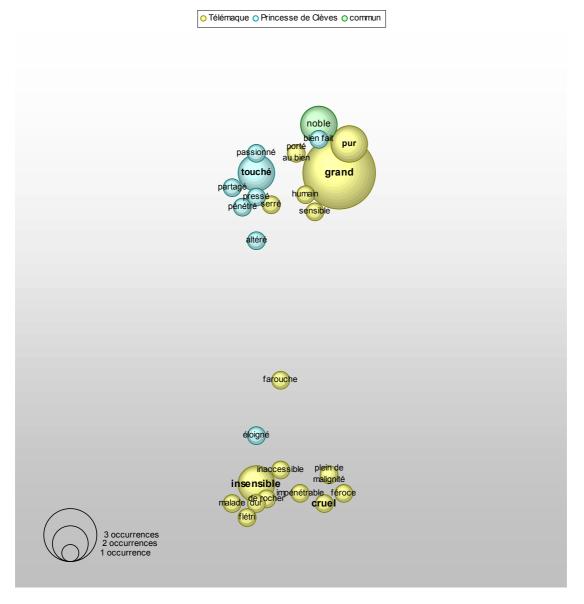


Figure 4 — Les adjectifs employés avec « cœur » dans le *Télémaque* et la *Princesse de Clèves*.

Et nous pouvons synthétiser ce schéma, structuré verticalement par une évaluation éthique, sous la forme du tableau suivant :

| | possibilité d'accès | qualité consécutive |
|----------|---------------------|---------------------|
| positive | touché | grand |
| négative | insensible | cruel |

Tableau 2 – Les adjectifs employés avec « cœur » (synthèse).

Il est en effet possible de mettre aisément en évidence que c'est une métaphorisation du « contact », c'est-à-dire de la possibilité d'accès au cœur qui structure le plus fortement les emplois d'adjectifs avec *cœur*. Et cette première tension est parallèle à la qualification du *cœur* : la possibilité d'accès (réalisée ou pas) détermine ou est associée à la qualité (positive ou négative) attribuée au cœur.

Précisons que cette *possibilité d'accès* ou de *contact* est étroitement corrélée au contrôle (et plus généralement à la métaphore tyrannique). Elle renvoie à la mise en relation — d'opposition et de maîtrise — de deux univers distincts (un intérieur et un extérieur), renforçant ainsi le processus en cours d'invention de la personne comme *individu*, c'est-à-dire comme entité séparée du monde. Cependant, si la *possibilité d'accès* est corrélée au contrôle (et plus généralement à la métaphore tyrannique), elle focalise également notre attention sur la mobilisation du *cœur* comme un critère axiologique. Substitué à la personne par métonymie, il permet une discrimination entre celles qui peuvent être « touchées » et celles qui sont « insensibles » ou « inaccessibles », (re)construisant par-là même un rapport d'antonymie entre ces deux pôles.

J'ajoute qu'il s'agit, par rapport à la métaphore tyrannique, d'un renversement complet — mais qui l'entretient, voire le préserve, en proposant un dérivatif à ses apories — puisque ce n'est pas la mise à distance qui est valorisée ici mais au contraire la mise en contact, voire l'interpénétration.

Nous verrons dans un prochain chapitre³⁶⁵ que ce critère de *possibilité d'accès* ou *de contact*, annonçant ce qui deviendra au cours du siècle suivant la notion de *sensibilité*³⁶⁶, évoluera au XIX^e siècle vers une mobilisation de l'émotion comme un critère d'« humanité ». En outre, ce critère n'est pas, à la fin du XVII^e siècle, une qualité associée à la *passion*; toutefois il sera mis en correspondance avec l'*émotion* au XIX^e siècle.

Passions et intérêt : évolutions et reconfigurations aux xvIII^e et xVIIII^e siècles

Nous nous sommes longuement arrêtés pour tâcher de comprendre la configuration et l'articulation des différentes composantes des discours des passions à la fin du

³⁶⁶ Cf. ci-dessous, pages 161-164.

-

³⁶⁵ Cf. plus bas, pages 368-380.

XVIIº siècle, à travers l'analyse des deux romans de Fénelon et de Madame de La Fayette, dont le succès et l'influence ont été considérables. Cela nous a principalement permis d'établir que, de façon synthétique (mais au final peu réductrice), les passions y étaient conçues et mises en pratique selon deux grands axes à l'exclusion de tout autre : elles sont en effet articulées suivant une métaphore tyrannique et une métaphore sémiotique qui, loin d'être indépendantes, sont même étroitement intriquées. Ce schéma place dès lors les passions au cœur de problématiques psycho-socio-politico-linguistiques, et réciproquement. Il nous a permis d'ajouter un degré de complexité à ce qui pouvait être proposé à partir de l'analyse de ce que j'ai appelé « l'invention platonicienne » (essentiellement structurée par un discours de maîtrise). Or, les discours de l'émotion qui seront présentés et analysés au prochaine chapitre³⁶⁷ sont nettement plus diversifiés et plus complexes. L'analyse des deux romans de la fin du XVIIº siècle pourra alors nous servir de canevas, sans lequel cette diversité et cette complexité seraient difficilement déchiffrables.

Pour faire le lien entre les deux époques considérées et entre les notions de *passion* et d'émotion, il convient de revenir maintenant quelques décennies en arrière pour saisir l'évolution des discours sur les passions. En effet, au moment où paraissent ces deux romans, des discours tenus dans des ouvrages moins littéraires témoignent déjà d'une transformation significative. Tout d'abord, le terme *passion* connaît une diffusion au-delà de la sphère savante :

« Le mot, au XVII^e siècle français, se transporte de la sphère érudite vers la sphère littéraire et cultivée; là, il désigne de manière univoque et exclusive la passion moderne, le plus souvent amoureuse — mais aussi cet amour et cette affirmation de soi, passionnés et dominateur […]. »³⁶⁸

En outre, de la remarque de E. Auerbach, nous pouvons déduire entre autres que *passion* est employé, dans un usage savant, avec une acception hyperonymique. C'est ce terme qui sert de catégorie la plus englobante (même s'il a un usage plus courant et littéraire plus spécifique). Il occupe ainsi le rôle que jouera *émotion* deux siècles plus tard.

Nous allons maintenant voir comment cette transformation suit deux voies de façon concomitante : d'une part, elle s'inscrit dans une évolution socio-politique qui participe de la constitution d'un système d'auto-contraintes ou du processus de leur renforcement, et de l'histoire de l'intériorisation progressive des consciences. Et d'autre part, elle accompagne une valorisation du commerce et d'un « esprit marchand », et plus généralement un renouvellement de la manière suivant laquelle l'homme se pense et explique son action.

³⁶⁷ Cf. ci-dessous, à partir de la page 207.

³⁶⁸ AUERBACH Erich, Le culte des passions, op. cit., pp. 75-76.

Le renforcement de la subjectivité et de l'individuation par l'absolutisme

Après l'échec de la Fronde, on assiste en France (mais la tendance est générale en Europe) à la victoire de l'absolutisme et par voie de conséquence à un assujettissement politique général, décliné également aux passions. Comme le souligne J. Rohou³⁶⁹, le système louis-quatorzien, en exacerbant la concurrence des intrigues ambitieuses et galantes de la vie de Cour et mondaine, pousse la haute société à une stratégie du paraître, de la simulation et de la dissimulation, c'est-à-dire de l'autocontrôle individuel. J. Rohou établit ainsi un lien explicite entre le processus d'individuation et l'absolutisme qu'on observe à l'époque, jugeant que ce dernier renforce le repli sur soi et favorise donc aussi le développement de la subjectivité :

« L'individu s'était développé parallèlement à l'État [...]. Malgré l'assujettissement qu'il impose, l'absolutisme achève en un sens son émancipation. Il réduit l'influence des communautés et traditions qui l'enserraient dans des *habitus* collectifs. Il jette les gens dans une vie concurrentielle où, plus seuls qu'auparavant, ils développent des stratégies personnelles. Et l'assujettissement même suscite en compensation une consolidation du for intérieur, par réaction de l'affectivité frustrée, de la conscience réticente et de l'habileté intéressée. »³⁷⁰

Cependant les contraintes sociales sont plus équivoques encore, combinant en effet deux exigences concurrentes et contradictoires d'ouverture et de fermeture : l'absolutisme et les intrigues de la Cour provoquent un repli sur soi général, mais en même temps, il est convenu d'adopter dans le monde « un certain air ouvert, agréable, animé, et propre à faire comprendre, sans le secours de la parole, les sentiments qu'on veut laisser connaître »³⁷¹. J.-J. Courtine et Cl. Haroche résument ainsi cette injonction paradoxale :

« La société civile : une société de silence et de langage, de secret et de dialogue ; de dissimulation et de franchise, de retenue et d'échange. Une société de retrait en soi et de souci de l'autre, de réserve et de compassion, tout à la fois fermée et ouverte, état instable, équilibre précaire. Bouhours a su condenser cet ensemble de paradoxes dans le raccourci dune formule : en société, "il faut avoir la bouche fermée et le visage ouvert". On saisit alors de façon plus précise les effets des transformations de la société civile sur le sujet lui-même : corps et langage y sont soumis à une maîtrise telle que silence et parole puissent

³⁶⁹ Cf. ROHOU Jean, Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., p. 382.

³⁷⁰ Rоноu Jean, *ibid.*, р. 379.

³⁷¹ DINOUART, Abbé, *L'Art de se taire, principalement en matière de religion* (1771), Jean-Jacques Courtine et Claudine Haroche éds, Paris, Jérôme Million, 1987, p. 70, cité par COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *Histoire du visage, op. cit.*, p. 224. J.-J. Courtine et Cl. Haroche indiquent (p. 235, note 12) que « *L'Art de se taire* est une reprise d'un traité de civilité chrétienne publié à la fin du XVII^e siècle par J.-B. Morvan de Bellegarde : *Conduite pour se taire et pour parler, principalement en matière de religion*, Paris, 1696 ».

venir s'y inscrire dans le naturel harmonieux de l'expression; et participer ainsi aux multiples exigences du lien social : alternativement ou simultanément dire et taire, par la bouche et le visage. »³⁷²

Le contrôle et les injonctions contradictoires appellent donc un processus de dissociation entre le personnage public et le moi intime — contrôle et dissociation dont nous avons étudié les liens plus haut à propos des romans de Fénelon et de Mme de La Fayette. A. de Courtin explique ainsi en 1671 :

« Le mot même de *contenance* l'exprime tout seul en ce que venant du mot *contenir*, une personne n'est censée avoir de la contenance, que parce qu'elle contient en premier lieu ses passions, et puis ses membres ou ses actions, sa langue ou ses paroles dans les bornes, où toutes ces choses-là doivent être [...]. On ne dit d'un homme [...] qu'il se possède que parce qu'il possède son intérieur, ou ses passions : et qu'ensuite celles-ci retenant l'extérieur, tout ce que nous voyons de cet homme paraît posé ou tranquille. »³⁷³

Ici encore métaphores tyrannique et sémiotique structurent les processus d'individuation en même temps qu'elles articulent la disjonction entre personnage social et intériorité. Et ceci peut être rapproché de la posture adoptée par Antoine Gombaud (1607-1684), Chevalier de Méré, qui écrit en 1668 :

« Je suis persuadé qu'en beaucoup d'occasions il n'est pas inutile de regarder ce qu'on fait comme une comédie et de s'imaginer qu'on joue un personnage de théâtre. Cette pensée empêche d'avoir rien trop à cœur et donne ensuite une liberté de langage et d'action qu'on n'a point quand on est troublé de crainte et d'inquiétude. »³⁷⁴

L'allusion au théâtre entre ici en écho avec la problématique du *jeu* des passions telle qu'elle sera synthétisée, par exemple, chez D. Diderot³⁷⁵; elle matérialise l'épanouissement de la question de la sincérité³⁷⁶.

Toutefois, comme le notent J.-J. Courtine et Cl. Haroche³⁷⁷, les traités de civilité qui se multiplient alors font certes, en écho à l'absolutisme en vigueur, de la société de Cour un théâtre d'intrigues (où sont mis en œuvre duplicité, maîtrise de soi, calcul du comportement dans le rapport à autrui, et servilité) et donc un système de

³⁷² COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, Histoire du visage, op. cit., p. 225.

³⁷³ DE COURTIN A., Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France et ailleurs parmi les honnêtes gens, Paris, 1671, p. 323 et 322, cité par COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, Histoire du visage, op. cit., p. 221.

³⁷⁴ Méré, Chevalier de, *Œuvres complètes*, Paris, 1668, éd. Fernand Roches, Paris, 1930, «Œuvres posthumes», tome III («Du commerce du monde»), p. 158, cité par COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *Histoire du visage, op. cit.*, pp. 185-186.

³⁷⁵ Cf. DIDEROT Denis, Paradoxe sur le comédien, op. cit.

³⁷⁶ Au sujet de l'apparition de la question de la sincérité puis de l'authenticité, *cf.* MORGAN Charles et AVERILL James R., « True Feelings, the Self, and Authenticity: A Psychosocial Perspective », pp. 95-123, *Social Perspectives on Emotion*, vol. 1, 1992, et surtout TRILLING Lionel, *Sincerity and Authenticity*, Londres, Oxford University Press, 1974.

³⁷⁷ COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, Histoire du visage, op. cit., p. 240.

contraintes aliénant, mais également un système permettant de protéger, pour chacun, un espace de liberté et d'épanouissement :

« La politesse exige ainsi de ne pas pénétrer l'autre. Le masque du paraître permet certes le calcul qu'élabore Gracian ; sa fausseté éveille bien pour La Bruyère la nostalgie d'une sincérité perdue. Mais il ne convient pas de l'arracher à l'autre pour mettre son cœur à nu. Le masque de la civilité a ceci de précieux qu'il protège, a ceci d'essentiel qu'il met l'individu à l'abri de ce qui, dans le regard de l'autre, viendrait le dessaisir de soi. »³⁷⁸

Autrement dit,

« [...] l'étiquette instaure des "entraves salutaires" qui, en bridant les égoïsmes, en maintenant les distances, en assurant les égards, protègent aussi l'individu. À sa manière, la civilité qu'elle soit d'inspiration érasmienne, de source chrétienne ou qu'elle s'inscrive dans la tradition baroque des traités de cour, a contribué à l'émergence des formes psychologiques, sociales et politiques de l'individualité moderne. »³⁷⁹

Nous avons ici une confirmation de ce qui a été dit plus haut à propos de la manière platonicienne que nous avons de penser l'ontogenèse³⁸⁰: l'individu est conçu dans un système de pouvoir (sur autrui et sur lui-même) et comme une entité menacée devant notamment être « protégée » d'un extérieur envahissant et (ou) destructeur.

Les contraintes renforcent le repli sur soi et préservent l'individu et l'individuation, mais l'intériorisation de ces contraintes, favorisant l'introspection et la dissociation, agit également suivant la même dynamique. R. Bodei le souligne, la maîtrise des passions, la dissimulation et le détachement favorisent l'affirmation du moi et le développement d'un espace « intérieur » :

« La dissimulation, en effet, développe la sagacité et les capacités introspectives de l'individu, en le familiarisant avec lui-même, avec ses propres idées et motivations ; elle favorise le détachement vis-à-vis de l'immédiateté de l'expérience vécue et permet le dédoublement du moi en tant que sujet et objet de l'observation. [...] Le regard introspectif du moi tend ainsi à remplacer graduellement le primat du regard de Dieu. »³⁸¹

³⁷⁸ COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *ibid.*, pp. 254-255. Le jésuite espagnol Baltasar Gracián y Morales (1601-1658) est l'auteur de *L'Homme de cour* (1647). J.-J. Courtine et Cl. Haroche présentent ainsi la politique et la stratégie mondaine conjuguant maîtrise et dissimulation qu'il propose : « Gouverner par les apparences, tirer toute ressource du masque : sa politique s'énonce clairement, même si ses dessous sont obscurs ; sa philosophie rejoint celle de Machiavel. Elle en partage une série d'oppositions entre des catégories fondamentales : opposition entre l'homme vulgaire et l'homme de cour, entre un monde des profondeurs et un monde des surfaces ; opposition des passions et de la raison, de la sincérité et de la dissimulation, du naturel et de l'artifice. » (*ibid.*, p. 242.)

³⁷⁹ COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *ibid.*, p. 241.

³⁸⁰ Cf. ci-dessus, pages 49 et 65.

³⁸¹ BODEI Remo, *Géométrie des passions, op. cit.*, pp. 95-96.

Les discours de l'émotion, nous le verrons, s'inscriront à partir du XIXe siècle dans la perspective de ce travail des discours de la passion en faveur de l'individuation. Ceci est d'autant plus important dès lors que nous pouvons interpréter l'évolution actuelle de la notion d'émotion et des discours qui s'y rapportent ou qui la mobilisent, comme des indices des évolutions concomitantes de nos conceptions et pratiques de l'individu, de la politique, du religieux, *etc*.³⁸²

La reconfiguration de la triade passions-raison-volonté

Au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, les passions sont peu à peu (et de façon quasi unanime) subsumées à l'*amour propre* et à son principe directeur, l'*intérêt* — d'abord pour le condamner puis, à partir des deux dernières décennies du siècle, pour le valoriser et l'exalter. L'évolution des discours du moraliste Pierre Nicole (proche des milieux jansénistes de Port-Royal) est à ce titre emblématique, comme le détaille J. Rohou :

« Dans les textes parus en 1670 et 1671, comme le traité De la civilité chrétienne, le moraliste augustinien l'emporte nettement. La "civilité humaine n'est qu'une espèce de commerce d'amour propre" (I); ses "témoignages d'affection sont d'ordinaire faux et excessifs" et "capables de nous corrompre le cœur". Il ne faut se fier qu'à la charité qui fait "très purement et très sincèrement ce que les gens du monde font par un esprit d'intérêt et avec déguisement" (II). Nicole dit même ici l'inverse de ce qu'il affirmera bientôt : "L'amour propre ne nous fait aimer que ceux [...] qui nous sont utiles; il ne nous assujettit qu'à ceux qui sont plus puissants que nous ; et il nous porte au contraire à nous assujettir tous les autres" (III). Au contraire, dans le traité De la charité et de l'amour propre, publié en 1675, la célébration des effets de l'amour propre dans la vie sociale l'emporte nettement sur sa condamnation morale : par sa place, par sa longueur, par sa lucide originalité. De plus, en 1670, Nicole insistait sur la nécessité du pouvoir politique pour refréner les cupidités et leur imposer une collaboration. En 1675, il semble faire confiance à la régulation dialectique qui sera la thèse majeure du libéralisme. »383

J. Rohou constate au passage que « Nicole parle de cupidité, comme Hobbes, et non pas de concupiscence, comme Pascal et la tradition augustinienne. Il signale une avidité volontaire, et non pas une passion qui vous emporte malgré vous. »³⁸⁴ Cette évolution peut être mise en correspondance avec un mouvement plus ample de disparition progressive de la posture moraliste, qui commence d'ailleurs plus tôt (nous avons vu *supra* que la vague des traités des passions concernait surtout la première moitié du XVIIe siècle³⁸⁵). Ce mouvement pourrait être interprété comme un processus de sécularisation. Toutefois, il me semble préférable de l'inscrire dans la continuité de la transformation épistémologique des régimes explicatifs que nous

³⁸² Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point (cf. pages 509 et suivantes).

³⁸³ ROHOU Jean, Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., pp. 479-480.

³⁸⁴ ROHOU Jean, *ibid.*, p. 479 note 1.

³⁸⁵ Cf. ci-dessus, notamment la note 243 page 90.

avons rapidement retracée ci-dessus³⁸⁶ et de l'autonomisation de la sphère politique exposée plus haut³⁸⁷. Dans cette perspective, les analyses de la société qui sont proposées par les penseurs de la fin du XVII^e siècle s'affranchissent peu à peu des considérations morales, et s'appuient toujours davantage sur des explications internes (dans un domaine dans lequel les questions économiques, politiques, et sociales ne sont pas encore dissociées). Autrement dit, et comme nous allons le voir, le « travail » que l'intérêt effectue sur les notions qui lui sont connexes est au cœur de la dynamique à laquelle nous assistons, du XVIII^e au XVIII^e siècle, à savoir un processus de naturalisation de ce qui était socialité ou morale.

Passer de l'*amour propre* (*i.e.* une notion morale posée, par exemple, en contraste avec celle de *charité*³⁸⁸) à l'*intérêt* (une notion politico-économique), c'est donc métamorphoser radicalement les principes explicatifs et d'analyse de l'action humaine — au point que Bossuet³⁸⁹ écrive sarcastiquement en 1666 : « L'intérêt et les passions nous ont fait un évangile nouveau. »³⁹⁰

De même, J. Nagle signale que Salomon de Prièzac, dans ses *Réflexions morales sur l'ingratitude* (1658), tenait l'ingratitude pour un vice, et la reconnaissance pour une vertu, et met cela en regard de positions exposées un siècle plus tard :

« En 1755, chez Duclos, l'ingratitude est une insensibilité et la reconnaissance un sentiment : "Ceux, dit-il, qui font de la reconnaissance un commerce intéressé croient pouvoir soumettre à un calcul arithmétique les services qu'ils ont reçus. Ils ignorent qu'il n'y a point d'équation pour les sentiments [...]. Je veux que la reconnaissance coûte à un cœur, c'est-à-dire qu'il se l'impose avec peine, quoiqu'il la ressente avec plaisir quand il s'en est une fois chargé. Je voudrais que la reconnaissance fût un lien précieux qui unît, et non pas une chaîne humiliante qui ne fît sentir que son poids." »³⁹¹

Nous assistons ici à la tentative de renégociation de la catégorisation d'un concept ou d'une attitude, en l'occurrence l'ingratitude ou la reconnaissance, que l'intérêt avait d'abord dégagés de la sphère de la morale (et donc socio-religieuse) mais dont Ch. Duclos demande l'extraction de la sphère rationnelle (l'ingratitude ne serait pas un « calcul arithmétique ») et leur versement au domaine des sentiments et du « cœur »³⁹².

Mais la tendance est déjà nettement perceptible dès le dernier quart du XVIIe siècle chez certains auteurs. La posture qu'adopte Pierre Nicole dans son traité

³⁸⁶ Cf. plus haut, pages 90-94.

³⁸⁷ Cf. supra, pages 76-81.

³⁸⁸ Cf. les déclarations de Pierre Nicole qui viennent d'être citées page 150.

³⁸⁹ La renommée et l'influence de l'évêque de Meaux, à la Cour notamment (il fut également pendant dix ans le précepteur du dauphin), firent de lui le véritable chef de l'Église de France durant les deux dernières décennies du XVII^e siècle.

³⁹⁰ BOSSUET Jacques Bénigne, Sur la haine de la vérité, 1666, cité par ROHOU Jean, Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., p. 414.

³⁹¹ NAGLE Jean, La civilisation du cœur, op. cit., p. 305.

³⁹² Notons en outre au passage que cette sphère des sentiments et du « cœur » est valorisée (*cf.* cidessus, le « lien précieux » *versus* la « chaîne humiliante »).

De la charité et de l'amour propre (1675) mentionné plus haut³⁹³, pourrait nous servir de nouveau à illustrer la subtilité de la transition, comme le fait remarquer J Rohou :

« Pour passer de ces textes à un manifeste moral de la société libérale, il suffirait d'en supprimer les références à Dieu. Dans plusieurs passages, Nicole lui-même saute ce pas. "Dans les États" où il n'y a point de charité "parce que la vraie religion en est bannie, on ne laisse pas de vivre avec autant de paix, de sûreté et de commodité que si l'on était dans une république de saints" (II). "Quelque corrompue que toute cette société fût au-dedans et aux yeux de Dieu, il n'y aurait rien au-dehors de mieux réglé, de plus civil, de plus juste, de plus pacifique, de plus honnête, de plus généreux ; et ce qui serait de plus admirable c'est que n'étant animée et remuée que par l'amour propre, l'amour propre n'y paraîtrait point, et qu'étant entièrement vide de charité, on ne verrait partout que la forme et les caractères de la charité" (XI). "On peut conclure [...] que pour réformer entièrement le monde, c'est-à-dire pour bannir tous les vices et tous les désordres grossiers, et pour rendre les hommes heureux dès cette vie même, il ne faudrait, au défaut de la charité, que leur donner à tous un amour propre éclairé, qui sût discerner ses vrais intérêts" (XII). »394

À la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, l'amour propre/intérêt migre de la catégorie de *passion* à la sphère rationnelle en s'appuyant sur le concept de *volonté* qui est, de façon traditionnelle dans les psychologies et les théologies chrétiennes, le troisième terme s'articulant à la raison et aux passions³⁹⁵. C'est ainsi qu'assimilée à la motivation, la passion pourra devenir une « force » :

« The association of emotion with the will or volition remained a dominant theme throughout the Middle Ages. However, with the advance of technology and the rise of modern science, the nature of the metaphor took another turn. During the sixteenth century, spring mechanisms came into widespread use as the motive power for clocks; by analogy, human motives came to be viewed as "springs of action" [...]. To the extent that emotions had become identified with motivation, they too could be conceptualized as a kind of inner force. »³⁹⁶

Nous avons vu que R. Descartes préférait au terme de *passion* celui d'émotion précisément parce que ce dernier focalisait l'attention sur l'idée de mouvement provoqué (c'est-à-dire le caractère cinématique associé à la *perturbatio* cicéronienne). Or ce caractère cinématique reçoit un large écho et est repris comme illustration de l'idée de la passion comme déterminant de l'action.

³⁹³ *Cf.* ci-dessus, page 150.

³⁹⁴ ROHOU Jean, Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., p. 481.

³⁹⁵ Cf. ce qui a été rappelé à propos de la théorie thomiste des passions, pages 68-71, et notamment page 69.

³⁹⁶ AVERILL James R., « Inner feelings, works of the flesh, the beast within, diseases of the mind, driving force, and putting on a show: Six metaphors of emotion and their theoretical extensions », *op. cit.*, p. 111. J. R. Averill parle ici d'« emotion », or, comme nous le verrons un peu plus bas, le terme n'a pas encore été institué avec ses acceptions contemporaines ; il s'agit plutôt à l'époque de *passion* (y compris dans le domaine anglophone).

La valorisation des passions sera un thème cher au deuxième XVIIIe siècle, mais elle est amorcée déjà au XVIIe siècle. Progressivement, un consensus s'est édifié contre le stoïcisme : l'utilité des passions est affirmée notamment pour instituer un domaine politico-économique autonome ; mais inversement, la constitution des théories d'économie politique redéfinit le concept de *passion* (nous allons voir comment un peu plus loin), travaillé par celui d'*intérêt*. M. Korichi note en effet que « ce n'est pas seulement à raison de leur "rationalité externe", de leurs conséquences pratiques remarquables, que les passions sont revalorisées : elles sont, en effet, analysées en termes de force ou d'énergie, et accèdent au statut d'énergie créatrice, de moteur de l'action et, plus généralement, de l'histoire. »³⁹⁷

Pour comprendre cette évolution, il nous faut donc nous attarder sur ses deux axes, qui sont intimement entrelacés : le premier qui assimile la passion au principe de fonctionnement des sociétés et plus spécialement à un moteur de l'action individuelle et politique³⁹⁸ ; le second qui correspond à l'évolution sociolinguistique de la notion d'*intérêt* et sa rétroaction sur le concept de *passion* et ses usages.

S'il est toujours délicat de réduire la complexité d'une tendance générale aux effets de l'œuvre littéraire de quelques grands penseurs, il conviendrait néanmoins de retenir le rôle déterminant de Th. Hobbes dans ce mouvement.

« Hobbes had made a stark division between head and heart, cognitive and motive powers, rational powers of the mind and animal powers of the body. A similarly strict dichotomy between intellect and emotion would later be proposed by Thomas Brown and by William James, at the beginning and the end, respectively, of the nineteenth century. »³⁹⁹

Th. Hobbes, chez qui l'influence de la théorie psychologique de R. Descartes est fort probable, présente, notamment dans son *Léviathan* (1651), où sont abordées les questions d'anthropologie et dans lequel il expose sa pensée politique, une image de la société et de son fonctionnement comme enfer social (le tableau est déjà sousentendu chez Platon, elle est explicite cette fois): le contrôle de la raison sur les passions vise dans la sociologie hobbesienne à prévenir la menace d'une irruption désastreuse de l'état de nature (monstrueux) dans la société civile.

« Celui-ci [Th. Hobbes], en effet, attribue à la peur — et surtout à la *fear of agonizing death*, la peur d'une mort horrible — une mission civilisatrice essentielle, non seulement en la plaçant à l'origine (illégitime et "plébéienne") de la raison et de l'État, mais en lui attribuant la tâche de leur conservation actuelle contre toute rechute possible dans l'enfer social de la violence extrême et de l'état de nature. »⁴⁰⁰

³⁹⁷ KORICHI Mériam, Les passions, op. cit., p. 147.

³⁹⁸ Nous avons vu dans notre étude des deux romans du XVII^e siècle, que cette idée était déjà largement présente et active, quoique pas nécessairement d'une manière formalisée ou explicite (*cf. supra*, pages 131-137).

³⁹⁹ DIXON Thomas, *From Passions to Emotions, op. cit.*, p. 97. Nous reviendrons plus loin sur le rôle de Th. Brown (*cf. infra*, pages 165-179).

⁴⁰⁰ BODEI Remo, Géométrie des passions, op. cit., pp. 31-32.

La position de Th. Hobbes pourrait sembler radicale (elle a parfois été taxée de totalitaire). Elle s'appuie pourtant sur une conception platonicienne de la société comme autodestructrice qui est largement partagée⁴⁰¹. En effet, à une attitude vis-àvis de l'homme, des passions et de la société, très optimiste dans les années 1620 et 1630, succède à partir de 1641, une « religion devenue majoritairement antihumaniste »⁴⁰² qui se durcit à l'âge classique : « Le pessimisme s'aggrave de 1643 à 1653, en réaction à une décennie d'intrigues, d'intérêts, de plaisirs. L'attitude majoritaire envers les passions s'inverse : manifestations de la concupiscence, elles nous entraînent irrésistiblement au mal. »⁴⁰³ Nous retrouvons cet antihumanisme par exemple chez B. Pascal, où la figure de l'enfer social est même intériorisée :

« Guerre intestine de l'homme entre la raison et les passions.

S'il n'y avait que la raison sans passions.

S'il n'y avait que les passions sans raison.

Mais ayant l'un et l'autre il ne peut être sans guerre, ne pouvant avoir paix avec l'un qu'ayant guerre avec l'autre.

Aussi il est toujours divisé et contraire à lui-même. »404

Le processus d'individuation se pense, et continue donc de se penser sur le mode du clivage (interne ou intériorisé) depuis Platon, suivant un rapport de prédication-prédation, c'est-à-dire à l'intersection des métaphores sémiotique et tyrannique, qu'il s'agisse d'une définition autoréférentielle de l'homme⁴⁰⁵ ou d'une injonction à être « maître de soi-même »⁴⁰⁶.

Près d'un demi-siècle plus tard, B. Mandeville (1670-1733) reprend la théorie de Th. Hobbes et la prolonge en la retournant : dans sa *Fable des Abeilles*⁴⁰⁷, il présente la conception antihumaniste de Th. Hobbes (pourtant déjà largement décriée) comme une nécessité, voire un bienfait. Les vices, explique-t-il, sont nécessaires à la vie sociale :

« [...] ceux qui examinent la nature de l'homme, abstraction faite de l'artifice et de l'éducation, remarquent que ce qui fait de lui un animal sociable, ce n'est pas son désir d'être en compagnie, sa bonté, sa pitié, son amabilité et autres grâces et ornements extérieurs, mais que ce sont ses qualités les plus ignobles et les plus abominables qui constituent les talents les plus indispensables pour pouvoir vivre dans les sociétés les

 $^{^{401}}$ *Cf.* ci-dessus, page 149, ce qui a été rappelé à propos de notre conception de l'individu comme entité potentiellement toujours menacée.

⁴⁰² ROHOU Jean, Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., p. 281.

⁴⁰³ Rоноu Jean, *ibid.*, р. 282.

⁴⁰⁴ PASCAL Blaise, *Pensées*, 514 (éd. Brunschvicg, 412), texte établi, annoté et présenté par Philippe Sellier, Paris, Bordas, 1991, p. 392.

⁴⁰⁵ Cf. Platon, La République, livre IX, 588b-590a, op. cit., pp. 352-353, et ci-dessus, page 42.

⁴⁰⁶ Cf. Platon, La République, 430e, op. cit., pp. 182-183, et ci-dessus, pages 49-53.

 $^{^{407}}$ Il s'agit d'une reprise, remaniée, d'un court opuscule composé et publié en 1705, *The Grumbling Hive or Knaves Turn'd Honest*.

plus étendues et, selon le monde, les plus heureuses et les plus prospères. » 408

Pour B. Mandeville aussi, ce sont les passions qui gouvernent l'homme; elles en sont les composantes explicatives :

« [...] l'homme (outre la peau, la chair, les os, etc. qui s'offrent évidemment à la vue), est un composé de passions diverses, qui toutes tant qu'elles sont, à mesure qu'elles sont excitées et prennent la première place, le gouvernent tour à tour qu'il le veuille ou non. »⁴⁰⁹

La position de B. Mandeville est plus radicale encore que celle de Th. Hobbes, pour ne pas dire outrée, et elle en scandalisera beaucoup : les vertus sont nuisibles à la prospérité collective et même à la survie de la société. C'est même sans doute son extrémité qui en fera le succès :

« Le nom de Mandeville n'est pas seulement notoire en Angleterre. En France, où la traduction de son ouvrage (1740) est condamnée à être brûlée, en Hollande, où les grands périodiques de l'époque font des revues de ses ouvrages, en Allemagne, sa réputation se répand vite. »⁴¹⁰

Mais, *a posteriori*, force est de constater que le principe général en a été largement repris (L. et P. Carrive précisent que B. Mandeville inspira au moins deux grands auteurs, David Hume et Adam Smith⁴¹¹) : malgré toutes les protestations, il sera non pas écarté mais transformé, légitimé grâce à la notion d'*intérêt*, à la fois plus neutre et acceptable que celle de *vice* ou de *vertu* et que celle de *passion*. Mais le raisonnement fondamental en restera inchangé : leur mise en concurrence sera le moyen, en les faisant jouer les unes contre les autres, de borner les effets néfastes du déchaînement des passions individuelles.

Ce principe d'action n'a en fait rien de révolutionnaire : c'est lui qui est par exemple à la base de la médecine hippocratique alors en usage⁴¹². La limitation du pouvoir par le pouvoir, c'est également le précepte fondamental qui sera retenu et mis en œuvre par Montesquieu dans *De l'esprit des lois*⁴¹³. De fait, le raisonnement

⁴⁰⁸ MANDEVILLE Bernard, *La fable des abeilles, ou les vices privés font le bien public* (1714), introduction, traduction, index et notes par Lucien et Paulette Carrive, Paris, Vrin, 1990, p. 23.

⁴⁰⁹ MANDEVILLE Bernard, *ibid.*, p. 41.

⁴¹⁰ CARRIVE Lucien et Paulette, *Introduction* à MANDEVILLE Bernard, *La fable des abeilles*, *op. cit.*, p. 12.

⁴¹¹ Cf. CARRIVE Lucien et Paulette, ibid., p. 11.

⁴¹² Selon la théorie humorale, la santé est conditionnée par l'équilibre des humeurs.

^{413 «} Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. » (Montesquieu, *De l'esprit des lois*, livre XI, chapitre IV, *op. cit.*, tome 1, p. 293). Il est même possible que Montesquieu se soit directement inspiré du principe énoncé par B. Mandeville des passions privées ayant pour fonction de produire le bien public, quand « chacun va au bien commun, croyant aller à ses intérêts particuliers » (*ibid.*, livre III, chapitre VII, tome 1, p. 149). Notons que le succès de l'*Esprit des lois* a été considérable : « L'*Esprit des lois* eut en effet un impact immédiat et un extraordinaire succès de librairie — treize éditions en trois ans, vingt-trois avant 1789. Sa vogue a d'emblée traversé les frontières (une première traduction anglaise parut dès 1750). » (HALÉVI Ran, « La modération à l'épreuve de l'absolutisme. De l'Ancien Régime à la Révolution française », pp. 73-98, in *Le Débat*, n°109, mars-avril 2000, p. 87.)

concurrentiel connaît au XVIIIe siècle un large succès, et en particulier dans le domaine des passions et leur gestion politique. Son plus ardent défenseur est sans doute, selon A. Hirschman, le baron d'Holbach: « Les passions sont les vrais contrepoids des passions; ne cherchons pas à les détruire, mais tâchons de les diriger: balançons celles qui sont nuisibles par celles qui sont utiles à la société. La raison, fruit de l'expérience, n'est que l'art de choisir les passions que nous devons écouter pour notre propre bonheur »⁴¹⁴. C'est d'ailleurs ce que confirme C. Martin:

« Pour les Lumières, on le sait, la vertu ne consiste plus à soumettre les passions à la raison, mais à opérer une sorte de régulation interne des passions. D'Holbach ne cesse de le répéter : il ne s'agit pas de tempérer les passions par la raison mais de les équilibrer entre elles. Principe qui trouve son incarnation romanesque la plus achevée en Wolmar, dans la Nouvelle Héloïse, pour qui "l'on ne triomphe des passions qu'en les opposant l'une à l'autre". Le "vrai sage" n'est pas plus qu'un autre "à l'abri des passions", mais lui seul "sait les vaincre par elles-mêmes, comme un pilote fait route par les mauvais vents". »⁴¹⁵

Au-delà de l'apátheia et de la metriopátheia : distinction conceptuelle et équilibre réciproque

Cette transformation, issue de la proposition d'un principe autorégulateur des passions, et de la mutation de la passion en intérêt, s'appuie sur la valorisation du commerce mais également, comme l'a analysé A. Hirschman⁴¹⁶, sur des tentatives de dépasser l'opposition entre l'ἀπάθεια (apátheia), c'est-à-dire l'éradication des passions, et la μετριοπάθεια (metriopátheia), autrement dit leur maîtrise, ainsi que leurs impasses respectives. À l'égard des passions, nous pouvons en effet répartir les différents discours et philosophies en trois grandes orientations.

Tout d'abord la répression et la contrainte, position adoptée par exemple par saint Augustin ou J. Calvin. « Pour les tenants de cette thèse, c'est à l'État qu'incombe la tâche de contenir, le cas échéant par la force, les pires manifestations et les conséquences les plus dangereuses des passions humaines. »⁴¹⁷

Une deuxième solution, tout à la fois plus pragmatique et plus optimiste, consiste à entériner l'aporie de l' α πάθεια stoïcienne — puisque certaines passions chrétiennes sont encouragées et qu'elle entre en contradiction avec l'essor et les succès de l'« esprit marchand » —, mais aussi à dépasser l'utopie de la pertinence de la μετριοπάθεια platonico-chrétienne. Par exemple, dès les premières années du

_

⁴¹⁴ D'HOLBACH Paul-Henri (1723-1789), *Système de la nature*, Hildesheim, Georg Olms, 1966, fac-similé de l'édition parisienne de 1821, pp. 424-425, cité par HIRSCHMAN Albert O., *Les passions et les intérêts*, *op. cit.*, p. 29.

⁴¹⁵ MARTIN Christophe, « Économie des passions et érotique de la collection dans le roman français du xVIIIe siècle », pp. 53-62, *in* DUFLO Colas et RUIZ Luc (éds), *De Rabelais à Sade, op. cit.*, p. 58.

⁴¹⁶ *Cf.* HIRSCHMAN Albert O., *Les passions et les intérêts, op. cit.*, pp. 19-24.

⁴¹⁷ HIRSCHMAN Albert O., *ibid.*, p. 19.

XVIII^e siècle, P. Bayle plaide, au nom d'un certain réalisme politique, pour la reconnaissance des passions :

« Bayle pose la question de savoir si "une société toute composée de vrais chrétiens et entourée d'autres peuples ou infidèles ou chrétiens à la mondaine [...] serait propre à se maintenir". Évidemment non. "Il est donc, naturellement parlant, plus sûr pour conserver un État [...] de donner carrière aux passions." "Le vice est devenu nécessaire pour la conservation des États". »⁴¹⁸

Cette position compte sur la possibilité d'équilibrer les passions les unes par les autres, autrement dit de les mettre en concurrence afin que leurs effets indésirables s'annulent réciproquement et produisent ainsi à partir des antagonismes privés une harmonie, un ordre général, profitable à tous. La démarche se fonde sur un retour de l'optimisme et une nature humaine peu à peu réhabilitée :

« Tout cela [l'évolution des usages d'amour propre] s'inscrit dans une perspective de réhabilitation de la nature humaine et du désir, qu'on cesse de considérer comme radicalement dévoyés par le péché originel. Quand Peytou écrit que "l'immensité de nos désirs prouve clairement l'existence d'un être souverain qui seul peut les satisfaire", il ne désigne point par là le manque angoissant dont parlait Pascal, mais une aspiration positive [...]. "Les hommes sont presque invinciblement poussés vers le bien, et leurs vices mêmes, s'ils savent faire usage de leur réflexion pour les régler, se changent en vertus", écrit Mme de Lambert vers 1702. Les bons sentiments naturels commencent à remplacer les passions concupiscentes. »⁴¹⁹

Cette solution préconise une mise en valeur, une exploitation des passions ; selon A. Hirschman, c'est aussi à cette tendance que peut être rattachée, par exemple, la position de B. Pascal, mais également d'autres jansénistes comme Pierre Nicole et Jean Domat :

« [I]ci encore, c'est à l'État, ou la "société", qu'on entend confier cette redoutable responsabilité. Toutefois le rôle qu'on lui attribue n'est plus celui de rempart ou de force de répression : il agira comme catalyseur ou comme milieu civilisateur. Dès le XVIIº siècle, la possibilité d'une telle métamorphose des passions, de la transformation de leurs effets explosifs en quelques chose de constructif, fait l'objet d'un certain nombre de spéculations. C'est ainsi que Pascal annonce la "main invisible" d'Adam Smith lorsqu'il voit la "grandeur de l'homme dans sa concupiscence même, d'en avoir su tirer un règlement admirable" et "un si bel ordre". »⁴²⁰

1

⁴¹⁸ ROHOU Jean, *Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit.*, p. 513 (citations de BAYLE Pierre, *Réponses aux questions d'un provincial*, Rotterdam, 5 vol., 1703-1707, III, 27).

⁴¹⁹ ROHOU Jean, *ibid.*, pp. 516-517.

⁴²⁰ HIRSCHMAN Albert O., Les passions et les intérêts, op. cit., p. 20.

Dans cette perspective, le travail d'Adam Smith (1723-1790) sanctionnera une évolution terminologique qui lui permettra de prolonger d'une étape supplémentaire dans la même direction les transformations opérées par Th. Hobbes puis B. Mandeville :

« [P]our mieux faire passer l'idée, pour la rendre plus attrayante et plus convaincante, il émoussera la pointe de l'affreux paradoxe mandevillien en remplaçant les mots "passion" et "vice" par des termes inoffensifs comme "avantage" ou "intérêt". [...] Sous cette forme édulcorée, l'idée de la mise en valeur des passions parviendra à survivre et à s'imposer en prenant rang à la fois parmi les dogmes fondamentaux du libéralisme du XIXe siècle et parmi les constructions clefs de la théorie économique. »⁴²¹

Car la troisième possibilité, s'appuyant en effet sur un travail terminologique, est une dérivation de la précédente. Elle consiste à établir une distinction entre les passions, en particulier sur un critère de violence et (ou) de chaleur, c'est-à-dire séparer de l'intérêt des passions qualifiées de chaudes et violentes (parmi lesquelles pourront, au siècle suivant, être définies des « émotions »).

« Or, l'objet même des descriptions et des analyses des moralistes du XVIIe siècle — la carte des passions humaines — conduira nécessairement les esprits à envisager une troisième solution : ne pourrait-on établir, entre les passions, des *distinctions* et combattre ainsi le feu par le feu — c'est-à-dire se servir d'un groupe de passions relativement inoffensives pour en contrebalancer d'autres, plus dangereuses et plus destructrices, ou encore, peut-être, pour les affaiblir et les apprivoiser les unes et les autres, à la faveur des luttes intestines ainsi allumées conformément à l'adage *divide et impera* ? »⁴²²

Pour R. Bodei aussi, l'économie politique ne fait pas que redéfinir la dichotomie entre *passions* et *raison*; elle redéfinit — dans le même mouvement — également l'attitude vis-à-vis des passions : l'intérêt (l'envie, le désir de possession), qui servait de passion prototypique au XVIIe siècle, est progressivement valorisé comme un principe rationnel, opposé aux passions chaudes et violentes :

« Parallèlement à la naissance de l'économie politique, les passions commencent à se différencier de plus en plus nettement des intérêts. Elles sont ainsi partagées — parfois implicitement — en "calmes", comme les appelle Hume (ou "froides", c'est-à-dire tranquilles, perméables à la rationalité et compatibles avec une structure d'ordre : les intérêts, justement), et "agitées" ou "chaudes" (c'est-à-dire normalement récalcitrantes, bouillonnantes, rebelles à la raison et à la volonté, ou bien délicates, mais vagues, humorales, inconsistantes).

L'économie politique se définit également en interprétant cette coupure nette qui traversait le corps des passions. Elle se fonde, en effet, sur un "comme si", sur l'hypothèse que les hommes, en poursuivant la maximalisation de leurs intérêts, se comportent toujours d'une façon

⁴²¹ HIRSCHMAN Albert O., *ibid.*, p. 22.

⁴²² HIRSCHMAN Albert O., ibid., pp. 23-24.

rationnellement égoïste, en rendant ainsi prévisible, en principe, le cours de leurs conduites. À côté de deux éléments supplémentaires d'intelligibilité intrinsèque — la nature inextensible des besoins et les mécanismes homéostatiques du marché — se trouve justement le choix en faveur des passions calmes ou froides qui permet à l'économie politique du XVIIIe siècle d'affirmer son statut de science. »⁴²³

Les conceptualisations et pratiques des passions apparaissent ainsi au cœur des notions et principes fondamentaux de l'économie politique en cours d'établissement, mais R. Bodei néglige d'expliciter que cette différenciation des passions selon un critère de violence ou de chaleur conjugue une conception mécaniste des passions (structurée en particulier par la métaphore cinématique) avec la théorie des humeurs. Celle-ci établit en effet une correspondance entre chaque humeur (sang, phlegme, bile jaune, et bile noire) et l'une des quatre qualités physiques (chaud, froid, sec, humide). C'est donc aussi sur la théorie des humeurs que se fondent tant la notion d'émotion telle qu'elle sera constituée au cours du XIXe siècle par les psychologues physiologistes, que le concept économico-politique de raison (entendue comme rationalité, c'est-à-dire comme calcul de l'acteur intéressé).

Car c'est également la notion de *raison* qui est en même temps reconfigurée. Jusqu'à l'invention et l'essor de l'économie politique⁴²⁴, on opposait la raison, unique et universelle, unissant tous les humains par-delà les passions et les intérêts différents et singuliers qui les divisent. L'économie politique libérale, en proposant la figure de l'acteur rationnel et le principe de l'autorégulation d'un système concurrentiel, fait passer l'intérêt et les « passions froides » du côté de la rationalité. C'est cette raison, désormais froide et calculatrice qui sera opposée à ce qui sera qualifié, à partir du XIXe siècle, d'émotion.

En attendant, c'est-à-dire pendant la première moitié du XVIIIe siècle, l'essor de l'idéologie favorisant et développant le commerce, ainsi que les liens que cette idéologie entretient avec la maîtrise des passions, provoquent une éclipse de ces dernières au profit de la notion d'intérêt. J.-J. Courtine et Cl. Haroche expliquent que « les manières, le commerce civil, le commerce des biens tout autant, modifient les sensibilités et la psychologie de l'homme public et privé, en viennent à faire de tout homme un *homme sans passions*; et l'invitent à une *compassion mesurée*. »⁴²⁵ Le mouvement de substitution est cependant provisoire⁴²⁶: au cours de la seconde

⁴²³ BODEI Remo, Géométrie des passions, op. cit., pp. XIX-XX.

⁴²⁴ Pour apprécier le développement de l'économie politique, nous pouvons considérer les indications bibliométriques que donne J. Rohou : « De 1701 à 1710 paraissent 35 livres d'économie politique : trois fois plus qu'au long du siècle précédent. Il y en aura 88 de 1741 à 1750, 363 entre 1751 et 1760, 829 de 1781 à 1790. Les ouvrages "qui peuvent contribuer à rendre les peuples plus heureux et les États plus florissants" ont remplacé les "futilités ingénieuses" de jadis, dit le *Journal encyclopédique* (1758). » (ROHOU Jean, *Le XVIIe siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit.*, p. 590.)

⁴²⁵ COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, Histoire du visage, op. cit., p. 171.

⁴²⁶ « Il y a une motivation que l'on trouve à la racine de tout changement : c'est la *saturation* » (DURAND Gilbert, *Introduction à la mythodologie, op. cit.*, p. 26). Dans une évolution, ce qui succède à une configuration, à des pratiques, *etc.*, n'est jamais en rupture fondamentale — tout au plus seulement en rupture logique (sa négation) — avec ce qui précède, mais bien au contraire une *continuité*. De sorte que c'est souvent la marge qui prend la suite ou qui en motive la structure.

moitié du XVIIIe siècle, en réaction à l'étape précédente, la passion redeviendra un principe explicatif et de motivation de l'action humaine, mais sans pour autant évincer de nouveau l'intérêt.

Pour synthétiser l'évolution que nous venons de parcourir à grands pas, nous pouvons dire qu'après avoir été condamné ou méprisé jusqu'à la fin du XVIIe siècle, l'intérêt sera valorisé au siècle suivant. Cette insignifiance première de l'intérêt permettra sa valorisation par des penseurs politiques comme Montesquieu dans les premières décennies du XVIIIe siècle. Car si la théorie économique libérale peut proposer la fiction⁴²⁷ de l'acteur rationnel (motivé par son intérêt) comme modèle de l'acteur ou du sujet politique, c'est parce qu'elle conçoit et présente le bourgeois ou le marchand, prototype de l'homme gouverné par l'intérêt (politiquement inoffensif) et non par ses passions (anti-sociales), comme socialement ou politiquement pacifique voire innocent. L'esprit de commerce est en effet associé à celui de modération, d'économie, de travail et de tranquillité, d'ordre et de règle⁴²⁸.

Mais si l'intérêt a pu être valorisé au XVIIIe siècle, c'est aussi, et A. Hirschman insiste à juste titre sur ce point, parce qu'il a longtemps été méprisé par l'idéologie aristocratique :

« On est en droit de considérer que si les activités commerciales, et plus généralement celles qui ont pour objet de faire fortune, apparaissent ainsi comme essentiellement inoffensives, c'est sous l'effet indirect de l'idéal aristocratique si longtemps dominant. [...] [I]l n'a pas suffi d'ébranler profondément cet idéal et de "démolir" le "héros" pour rehausser d'autant le prestige de l'homme de négoce séculairement honni. Longtemps encore on continuera de ne voir en celui-ci qu'un piètre personnage, un peu sordide, et en tout état de cause insignifiant. »⁴²⁹

Pour qu'elle puisse être valorisée, la figure du bourgeois ou du marchand devra donc aussi être apte à remplacer dans les esprits le modèle de l'aristocrate. Or ce modèle est miné souterrainement par le processus d'intériorisation et le mouvement général de subjectivation à propos desquels les réflexions de J. Locke (1632-1704) sont sans doute symptomatiques :

« Locke définit l'homme non plus comme la reproduction d'un modèle divin ou naturel, mais comme un sujet conscient de son identité, qui se construit dans les activités qui visent à satisfaire ses désirs, et dont le système politique doit protéger la liberté et la propriété. »⁴³⁰

⁴²⁷ La moindre enquête montre que l'homme ordinaire ne fonctionne pas ainsi : les « fenêtres » de rationalité sont peu fréquentes et très relatives. *Cf.* par exemple KAUFMANN Jean-Claude, *Le Cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*, Paris, Nathan, 1997, notamment pp. 191 et 193-194. Mais il semble de surcroît que ce ne soit pas plus le cas des agents économiques (*cf.* GODECHOT Olivier, « Le bazar de la rationalité », pp. 17-56, in *Politix*, Hermès Science, vol. 13, n°52, 2000).

⁴²⁸ Cf. par exemple MONTESQUIEU, De l'esprit des lois, livre v, chapitre VI, op. cit., tome 1, p. 173.

⁴²⁹ HIRSCHMAN Albert O., Les passions et les intérêts, op. cit., pp. 56-57.

⁴³⁰ ROHOU Jean, *Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit.*, p. 486. À propos de J. Locke, *cf.* aussi pp. 493-500.

Nous avions vu que la métaphore tyrannique étayait la métaphore sémiotique, mais fonder la subjectivité sur la conscience que la personne a d'elle-même comme le fait J. Locke, c'est-à-dire en promouvant une conscience de soi pensée à la fois comme liberté et possession (ou propriété), revient à inscrire aussi la métaphore sémiotique (la conscience de soi, *i.e.* le principe disjonctif, représentationnel) au fondement de la métaphore tyrannique.

Certes ce mouvement s'inscrit dans le processus de subjectivation, mais il aboutit aussi rapidement à l'apparition d'une ambiguïté intérieure : lorsque l'expérience de la dissociation s'accroît et se généralise, elle est accompagnée de l'observation de tensions et conflits intérieurs. « Si l'on savait user de soi-même [...] on éprouverait qu'il y a des disputes au dedans de nous, un *je-ne-sais-quoi* qui consent et qui quelquefois ne veut pas. »⁴³¹ Et la passion, progressivement, ne sera alors plus évidente, comme elle s'imposait⁴³²; la problématique de la sincérité laissera bientôt la place à celle de l'authenticité, qui marque la fin de la transparence du sujet à lui-même.

La valorisation de la sensibilité et des passions

Nous avions vu plus haut, en nous intéressant aux adjectifs employés avec « cœur » dans les *Aventures de Télémaque* et la *Princesse de Clèves* (*cf. supra*, pages 5-117), que ces adjectifs métaphorisaient une possibilité d'« accès » ou « de contact » qui pouvait être associée à une évaluation qualitative du cœur. Il était en outre apparu que si cette « possibilité d'accès » était cohérente avec la métaphore tyrannique, il s'agissait néanmoins, par rapport à cette dernière, d'un renversement complet des polarités des valorisations qui y sont associées. C'est au XVIIIe siècle, et dans les conditions que nous allons maintenant étudier, que cette version positive du « cœur » est transférée à la passion.

La conceptualisation de l'intérêt comme moteur de l'activité politico-économique de l'homme a eu comme conséquence la disparition, ou plutôt l'éclipse momentanée, de la problématique des passions (qui n'étaient plus ce qui « menaient » les hommes) et le désintérêt « scientifique », occultation qui coïncide cependant avec son exaltation par la littérature. J. Rohou précise en effet que parallèlement à la célébration rationaliste, s'affirme une autre forme de développement personnel, l'affectivité, et que cette affirmation est perceptible dès 1680, en particulier au travers de l'essor de la littérature romanesque et théâtrale : « Ce sont deux formes d'épanouissement de l'individu, à l'aube d'un siècle qui va revendiquer les droits du cœur comme ceux de la raison. »⁴³³ Participent d'ailleurs indirectement à la réhabilitation des passions, les théories psycho-économiques

⁴³¹ CARACCIOLI, Marquis de, *La Jouissance de soi-même*, Utrecht, 1753, pp. 295-296, cité par COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *Histoire du visage*, *op. cit.*, p. 200.

⁴³² *Cf.* ci-dessus (pages 141 et suivante) ce qui a été développé, *a contrario*, au sujet de l'univocité de la passion au XVII^e siècle.

⁴³³ ROHOU Jean, Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine, op. cit., p. 518.

d'A. Smith⁴³⁴ et de ses prédécesseurs, mais aussi, les « morales du sentiment » ou théories des « sentiments moraux » de A. de Shaftesbury (1671-1713) et F. Hutcheson (1694-1746). De même, l'idée de B. Mandeville, pour qui vices et passions participent du progrès, sera prolongée pour aboutir à la pensée selon laquelle rien de grand n'est jamais advenu sans passion, conception qu'on retrouvera chez Cl.-A. Helvétius, J. G. Fichte, ou F. Hegel, et qui deviendra un lieu commun à partir du XIX^e siècle.

« Mais peu à peu — dès la fin du XVII^e siècle, puis de plus en plus nettement au cours du siècle suivant — l'on assiste à une réhabilitation des passions, considérées désormais comme le sel même de la vie et comme sources d'énergie créatrice. »⁴³⁵

C'est en effet également pour contrebalancer l'intérêt (rationnel, ou rationalisant) que se développe une valorisation des passions au XVIIIe siècle. À partir du moment où l'intérêt sera assimilé à la raison, et que seront passés les premiers moments d'euphorie et d'optimisme pour le libéralisme économique, les passions peuvent être mobilisées comme un recours pour contrebalancer la raison (qui dans le même temps est devenue « froide », « inhumaine », etc.). Car la réhabilitation, voire l'exaltation, de l'affectivité ou du sentiment est aussi, dans le cadre d'un abandon de la conception pessimiste et tragique de l'homme et de la vie sociale qui imprégnait la période classique (1660-1680), une dénonciation d'une réduction excessive de l'homme à une mécanique. J.-J. Courtine et Cl. Haroche expliquent ainsi qu'une condamnation se fait jour alors de façon de plus en plus pressante, par exemple chez La Bruyère, dénonçant « le calcul, et ses conséquences : produire un homme prédictible, au comportement mécanique et réglé; un automate sans intériorité, une surface et des rouages dont les desseins, qu'il croit secrets, sont en réalité transparents tant ils sont prévisibles. Qu'est-ce que le courtisan, pour finir? Une montre et son mécanisme. »436

Dans cette perspective, la passion introduit de la variété (elle n'est pas universelle) et de l'imprévisible (conception cohérente avec celle de la passion comme moteur et cause de l'activité). L'idée selon laquelle l'homme de passion a un comportement changeant était d'ailleurs déjà développée par B. Spinoza au milieu du XVIIe siècle : « Les hommes peuvent différer en nature en tant qu'ils sont dominés par des affections [quatenus affectibus] qui sont des passions [passiones] ; et dans la même mesure le même homme est changeant et inconstant »⁴³⁷. La sensibilité ou l'affectivité peuvent alors être proposées ou mobilisées comme marque de l'humanité⁴³⁸ :

⁴³⁴ N'oublions pas que 17 ans avant la publication des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), qui constituent pour beaucoup l'œuvre fondatrice de l'économie politique, A. Smith a écrit une *Théorie des sentiments moraux*, parue en 1759.

⁴³⁵ HIRSCHMAN Albert O., Les passions et les intérêts, op. cit., p. 47.

 $^{^{436}}$ Courtine Jean-Jacques et Haroche Claudine, *Histoire du visage, op. cit.*, p. 251.

⁴³⁷ SPINOZA Baruch, Éthique, démontrée suivant l'ordre géométrique et divisée en cinq parties (1677), IV, prop. 33, traduit du latin par Charles Appuhn, Paris, Vrin, 1983, p. 61.

⁴³⁸ On se souvient de la démarche symétrique s'appuyant sur la raison pouvant être dérivée de la définition de l'homme donnée par Platon (*cf. supra*, note 35 page 33).

« C'est ainsi qu'au milieu du XVIII^e siècle, la sensibilité devient même la marque de l'humanité et de l'honnêteté comme en témoignent le succès du roman sentimental (Richardson, Abbé Prévost, Rousseau) et du drame bourgeois (Diderot, Sedaine). »⁴³⁹

En outre, à ce mouvement répond l'introduction par des penseurs allemands, à la même époque, d'une troisième faculté de l'esprit, la sensibilité trouvant ainsi un fondement théorique :

« The introduction in Germany in the eighteenth century of a third faculty of the soul in addition to understanding and will — the faculty of feeling — was part of a parallel trend away from classical Christian psychology towards a new psychology in which passions, affections, feelings or, ultimately, emotions, were not movements of the will but constituted an independent faculty with their own causal power. »⁴⁴⁰

Enfin il faut signaler qu'un dernier aspect de la réhabilitation des passions suit, notamment en Écosse et en Angleterre, le renouveau religieux parallèle à la rationalisation provoquée par l'institution de l'économie politique. En effet, l'étude minutieuse et particulièrement éclairante de Th. Dixon sur la transition entre les concepts anglais de *passion* et d'*emotion* met notamment en avant le rôle déterminant qu'ont joué dans ce processus des philosophes chrétiens et des théologiens.

Au cours du XVIIIe siècle, des acteurs chrétiens du renouveau religieux de l'époque (en particulier anglais et écossais comme Isaac Watts⁴⁴¹), introduisent, selon Th. Dixon⁴⁴², des nuances dans l'opposition tranchée entre *passions* et *raison* en vue, notamment, de promouvoir des pratiques religieuses assagies : la froide raison et les passions sauvages et ingouvernées sont autant les unes que les autres des fondements insatisfaisants à la vraie religion. L'argument renforce donc au passage de nouveau la discrimination (façonnée par l'institution de l'économie politique) entre les passions violentes et les passions calmes, afin de prolonger ou reconstruire l'équilibre entre *raison* et *passions* :

« It was by perpetuating the classical Christian distinction between passions and affections that Edwards was able to reach a view that transcended the simple dichotomy between reason and passion. 'Affections' were, one could say, rational passions; they were neither mere cold logic nor ungoverned desire, rather they were movements of the will informed by the understanding. Gracious affections arose from the mind's understanding of divine things. »⁴⁴³

⁴³⁹ IDA Hisashi, Genèse d'une morale matérialiste, op. cit., p. 10.

⁴⁴⁰ DIXON Thomas, From Passions to Emotions, op. cit., p. 70.

⁴⁴¹ Son Discourse of the Love of God and its Influence on all the Passions date de 1746.

⁴⁴² Cf. DIXON Thomas, From Passions to Emotions, op. cit., pp. 73-74.

 $^{^{443}}$ DIXON Thomas, *ibid.*, p. 75. Jonathan Edwards (1703-1758) est un philosophe théologien américain majeur.

La psychologie de l'émotion

Nous avons examiné le rôle d'A. Smith et de l'économie politique (et spécialement les théories libérales) dont l'influence a largement dépassé le cadre des théories économiques et même les milieux économiques. Mais nous avions également signalé plus haut⁴⁴⁴ l'influence de B. Mandeville sur D. Hume (1711-1776). Or celuici assume un rôle pionnier (quoique non systématique) dans l'emploi du terme d'emotion :

« It was the associationist mental scientists, however, who provided the most influential early uses of the term 'emotions'. Hume's early use of the term in his *Treatise of Human Nature* (1739-40) was significant. The chemist, philosopher and theologian Joseph Priestley was another early user of the term within the associationist tradition of mental science, in his essays on Hartley's theory of the mind (1775). For both Hume and Priestley, however, 'emotions' fulfilled an undefined role, while 'passions' and, to a lesser extent, 'affections', remained the established categories that they favoured. Thomas Brown's treatment of the emotions in his Edinburgh *Lectures on the Philosophy of the Human Mind* (1820) was a watershed; he was the first mental philosopher to give the term a coherent, systematic and central role instead of 'passions and affections', or 'active powers'. 'Emotions' was a term baptised by Brown — a follower of Hume's in many respects — within a mechanistic 'science of the mind'. »⁴⁴⁵

Th. Dixon fait l'hypothèse que l'usage que D. Hume fait du terme d'*emotion* dans son *Treatise of Human Nature* (1739-40), le premier en anglais qui soit assimilable aux acceptions contemporaines⁴⁴⁶, est une reprise de celui qu'avait proposé R. Descartes⁴⁴⁷. Les innovations⁴⁴⁸ déterminantes de R. Descartes (l'unification de l'âme et surtout sa passivité vis-à-vis de ses perceptions de l'extérieur) sont entérinées. La conscience de soi est même maintenant suffisamment affirmée et développée pour que D. Hume puisse inverser la démarche cartésienne sur l'un de ses points clés. En effet, comme le signale Th. Dixon, l'originalité sans doute majeure de D. Hume a consisté ici à transformer les « passions de » (l'âme, *etc.*) en « passions » :

« With the disappearance of the faculties of reason and will and the reduction of all mental life to a stream of 'passions' or 'emotions', a major conceptual difficulty arose — what are passions or emotions passions or emotions of? The tacit ontology of Hume's *Treatise* was one where passions or emotions were not of anything (such as a soul or will or even

-

⁴⁴⁴ *Cf.* ci-dessus, page 155.

⁴⁴⁵ DIXON Thomas, ibid., p. 101.

⁴⁴⁶ Cf. DIXON Thomas, ibid., p. 104.

⁴⁴⁷ Cf. DIXON Thomas, ibid., pp. 108-109.

⁴⁴⁸ Cf. ci-dessus, page 97.

perhaps of a body) but were those mini-agents that comprised the entirety of what was meant by $^\prime I'$. 349

Aux innovations apportées par D. Hume, s'ajoute la transformation de trois analogies développées par les penseurs du XVIIIe siècle à propos de la passion qui seront, selon Th. Dixon⁴⁵⁰, reprises au pied de la lettre et réifiées par ceux qui, au XIXe siècle, instituent la notion d'*emotion*. Il s'agit (i) de l'analogie entre sensations externes et sensations internes, (ii) de celle entre l'homme et des mécanismes (automates, horloges, ressorts, *etc.*), et (iii) de celle entre les sciences de la matière et les sciences de l'esprit. Nous pouvons d'ailleurs avancer que ces trois analogies n'en sont qu'une seule, celle dérivée du dualisme cartésien.

L'emotion de Thomas Brown et Thomas Chalmers

Th. Dixon souligne le rôle immense que joua Thomas Brown (1778-1820), médecin et professeur de philosophie morale à l'université d'Édimbourg, dans l'adoption du concept d'emotion dans le domaine anglophone, notamment par ses *Lectures on the Philosophy of the Human Mind* (1820) dont l'influence sur la science de l'esprit et la psychologie ultérieures, mais aussi sur un public plus large, fut considérable :

« Brown's *Lectures* was one of the most successful philosophy books of the period, going through twenty editions. The *Lectures* were widely acknowledged to be the most successful and popular work of their kind ever to have appeared. 451

Or toujours selon Th. Dixon⁴⁵², c'est à Th. Brown que la philosophie puis la psychologie écossaises (et plus largement anglophones) doivent la transition terminologique, achevée en 1850, des «appetites», «passions», «desires» et «affections» — que ses prédécesseurs qualifiaient de «active powers» de l'esprit — au concept englobant mais également redéfini d'« emotion».

Les travaux de Th. Brown s'inscrivent dans le cadre de l'élaboration, au début du XIXe siècle, d'une psychologie athéologique dans laquelle la référence ou la source de l'autorité est confiée à la conscience individuelle et à une science du mental plutôt qu'à la religion ou à la théologie (étendant ainsi à la psychologie ce mouvement entamé par le Protestantisme et les modes de résolution des guerres de religion⁴⁵³):

« In this way, the creation of a secular mental science couched within an only superficially theistic framework could be seen as the product of the application of certain originally Protestant principles, as well as a

⁴⁴⁹ DIXON Thomas, *ibid.*, p. 106.

⁴⁵⁰ Cf. DIXON Thomas, ibid., pp. 93-94.

⁴⁵¹ DIXON Thomas, *ibid.*, p. 111.

⁴⁵² Cf. DIXON Thomas, ibid., p. 113.

⁴⁵³ Cf. ci-dessus, pages 74-81.

relatively autonomous natural philosophical inductivism, to the creation of knowledge about human mental life. $^{\rm 454}$

Th Dixon montre en outre que les propriétés de passivité et d'états non-intellectuels, que D. Hume et R. Descartes attribuaient respectivement aux « secondary impressions » et aux « perceptions », ont été pour Th. Brown des conditions (et à la fois ses conséquences) de son adoption du terme d'*emotion* :

« The change of terminology from Reid's and Stewart's 'active powers' to Brown's 'emotions' was more than a mere verbal difference. Brown's category of 'emotions' was, by definition, a category of passive (rather than active), non-intellectual feelings or states (rather than actions of a power or faculty). 455

Parallèlement, Th. Brown inclut les sentiments esthétiques et religieux dans son concept d'*emotion* mais cette assimilation semble, de fait, résulter davantage d'une *exclusion* de la catégorie des états intellectuels (« intellectual states ») ou pensées (« thoughts ») — car ce qui est en jeu pour lui c'est précisément le (re)découpage entre activité et passivité — qu'une *inclusion* dans celle des « emotions »⁴⁵⁶.

Mais, comme le note Th. Dixon, si Th. Brown forge et impose le terme d'*emotion*, il n'en donne pas de définition précise (comme d'ailleurs beaucoup de théoriciens depuis) :

« He [Th. Brown] admitted at the outset something that virtually every emotion-theorist since has also acknowledged — that 'The exact meaning of the term *emotion*. . . is difficult to state in any form of words.' The best he could manage was an optimistic gesture in the direction of common understanding (an instance in which he revealed his debt to the common sense school): 'Every person understands what is meant by an emotion, at least as well as he understands what is meant by any intellectual power; or if he do not, it can be explained to him only, by stating the number of feelings to which we give the name, or the circumstances which induce them.' »⁴⁵⁷

La question, qui n'était toujours pas tranchée en 1884 quand W. James intitulait son article « What is Emotion? »⁴⁵⁸, reste d'ailleurs ouverte aujourd'hui encore.

Parallèlement à l'œuvre de Th. Brown, il convient de citer les travaux de Thomas Chalmers, dont Th. Dixon explique que les liens avec les enseignements du premier sont manifestes :

⁴⁵⁴ DIXON Thomas, *ibid.*, p. 117.

⁴⁵⁵ Id

 $^{^{456}}$ Nous pouvons sans doute faire à partir de là l'hypothèse que les sentiments esthétiques et religieux sont — ou ont été — progressivement écartés ou délaissés de la catégorie « émotion » — et que ce qui apparaît dans le TLFi (cf. ci-dessous, pages 380-398) n'est qu'un reliquat de cette définition du début du XIXe siècle, même si cela a permis une transition vers une positivation (partielle et contradictoire, ambiguë) de l'émotion.

⁴⁵⁷ DIXON Thomas, *ibid.*, p. 125.

⁴⁵⁸ James William, «What is Emotion?», pp. 188-205, in *Mind*, t. ix, 1884, édition en ligne: http://psychclassics.yorku.ca/James/emotion.htm, édité par Christopher D. Green, n. d.

« Chalmers' necessitarian, involuntary and non-intellectual view of the emotions could be described either as a clarification or as a caricature of Brown's theory. But certainly, alongside Brown's highly influential *Lectures*, Chalmers' popular Bridgewater Treatise was one of the most important vehicles for the dissemination of a necessitarian psychology of emotions. »⁴⁵⁹

On constate dans l'œuvre de Th. Chalmers un renforcement de la nature involontaire et non cognitive des émotions. Ainsi établit-il à ce sujet une analogie entre la perception visuelle et l'émotion⁴⁶⁰ qui annonce la version « biologique » de l'émotion, c'est-à-dire, tout d'abord, l'approche physiologique qui fonde scientifiquement le concept au cours du siècle. C'est d'ailleurs bien plus aux ouvrages de ces auteurs, qui s'efforcent de fonder une science de l'esprit athéologique, que nous devons l'opposition entre raison et émotion, et non à la psychologie chrétienne classique contrairement à ce qu'ont prétendu de nombreux auteurs contemporains. Bien plus, c'est en se démarquant et pour se démarquer de cette psychologie chrétienne que Th. Brown et Th. Chalmers ont introduit leur concept d'emotion et que leurs successeurs l'ont repris et développé, en l'ancrant dans la physiologie.

«The huge popularity of Thomas Brown's *Lectures*, and the (unacknowledged) adoption of his views on emotions by Thomas Chalmers — described by one historian as the 'second most influential Scotsman of his generation' and by another as 'possibly the most influential Scot of the nineteenth century' — must together take a large measure of the credit for this terminological revolution. »⁴⁶¹

Après 1850, le terme semble s'être imposé dans le domaine anglophone. Il est d'ailleurs possible de constater la transition terminologique chez Ch. Darwin par exemple. L'Expression of Emotions in Man and Animals est en effet publié en 1872, mais l'auteur a commencé à penser à l'expression des émotions beaucoup plus tôt, et dans ses premières notes préparatoires, datant de 1838, c'est de « passions » dont parle encore Ch. Darwin⁴⁶².

L'émotion scientifique ou la volonté de faire-science

Pour comprendre les caractéristiques et les propriétés attribuées à l'émotion telle qu'elle est établie par les psychologues au milieu du XIX^e siècle, il faut nous attarder sur le processus d'élaboration du concept scientifique. La rigueur et la systématicité

⁴⁵⁹ DIXON Thomas, From Passions to Emotions, op. cit., p. 131.

⁴⁶⁰ Cf. DIXON Thomas, *ibid.*, p. 132. L'exemple choisi par Th. Chalmers — l'émotion d'amertume (« resentment ») causée par une injure — inscrit pourtant l'émotion considérée dans un réseau très dense d'interactions sociales, de valeurs, de jugements, d'expectations (honneur, *etc.*) qui l'éloigne de cette conception naturaliste de l'émotion.

⁴⁶¹ DIXON Thomas, *ibid.*, p. 133.

⁴⁶² Cf. DIXON Thomas, ibid., p. 160.

du regard porté sur l'humain ne sont pas spécifiques à la psychologie; ce ne sont pas ces démarches qui expliquent la conceptualisation de l'émotion. Nous les trouvons en effet comme motivations de travaux bien antérieurs — des taxinomies aristotéliciennes aux planches de la *Conférence sur l'expression des passions* de Ch. Le Brun inspiré par le traité des *Passions de l'âme* de R. Descartes, en passant par les recherches scolastiques.

De fait, la volonté de *faire-science* ajoute à la rigueur et à l'approche systématique deux sortes d'« exigences » intimement co-déterminées découlant de l'inscription dans le paradigme positiviste. D'une part, des exigences méthodologiques : l'investigation doit s'aligner sur le modèle de la recherche des causes, la nécessaire « reproductibilité » de l'expérience, *etc.*, doit pouvoir être socioscientifiquement « démontrée » ou au moins défendue. Et d'autre part, des exigences conceptuelles : les objets et les concepts élaborés doivent pouvoir être labellisés « scientifiques » (et non pas philosophiques, ou appartenant à la sphère politique, ni relevant du divin, encore moins artisanaux ou se rapportant à des « croyances » populaires).

L'élaboration du concept

Pour s'imposer, se qualifier sociologiquement comme « science », la psychologie naissante du XIXe siècle doit donc s'inscrire dans la scientificité. L'une des premières étapes consiste donc à adopter et adapter des méthodologies et des principes issus des modèles scientifiques établis, tout en les conjuguant à la création de concepts. L'émotion s'inscrit alors d'autant plus aisément dans une tentative socio-scientifique de prise de distance par rapport au terme de « passion » qu'il s'agit pour des études de la vie affective à ambitions scientifiques de se distinguer des anciens traités de morale. C'est en tout cas l'approche retenue dans le domaine anglophone.

Certaines stratégies mises en œuvre par la psychologie naissante relèvent ainsi d'enjeux de pouvoir, à savoir l'accaparement d'un territoire scientifique, démarche partagée par la plupart des disciplines en phase d'institutionnalisation. Il s'agit de la négociation d'une exclusivité, de la revendication scientifique d'une expertise, d'un champ de savoir réservé à des spécialistes qui réclameront les émotions comme leur objet propre. Lorsque J.-J. Virey écrit en 1819 son article « Passion » dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, c'est déjà cette manœuvre qu'il emploie⁴⁶³ :

« Si l'on veut bien considérer la nature des passions, l'on reconnaîtra que personne n'en peut mieux traiter que le médecin et non pas même le moraliste, le philosophe métaphysicien. La raison en est évidente, les passions sont des actes de l'organisation ou de la sensibilité physique que ne peut pas bien comprendre quiconque n'a fait aucun examen spécial des fonctions du corps [...]. On comprend donc qu'au médecin seul ou au

⁴⁶³ Notons qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que la constitution scientifique de l'*émotion* se fasse dans un domaine qui nous apparaisse mal défini et confus, mêlant des discours qui nous semblent relever de trois disciplines, biologie, médecine et psychologie, aujourd'hui institutionnellement séparées. En effet, de façon réciproque, l'élaboration du concept d'émotion a précisément participé à la construction de cette distinction disciplinaire. *A posteriori*, il apparaît donc que l'entreprise de contrôle-distanciation de J.-J. Virey a échoué d'un point de vue médical et réussi vis-à-vis de la philosophie et de la morale.

physiologiste appartient la question des passions dans leur essence et leurs effets »⁴⁶⁴.

Il s'agit en effet à l'époque de reprendre le monopole du discours savant à l'éthique d'inspiration religieuse ou à la philosophie de l'esprit spéculative. Mais paradoxalement, ce combat de captation d'une domination et de légitimité restera néanmoins compatible jusqu'à la fin du XIX^e siècle — au moins — avec le recours à des arguments d'autorité se référant à des moralistes.

Mais cette revendication d'expertise, cette captation d'héritage n'est pas simple. En effet, par exemple, depuis Platon, la passion est — nous l'avons vu plus haut — à la fois individuelle et sociale, mais dans tous les cas à contrôler. Comment alors, articuler *scientifiquement* ces versions ? Si la métaphore tyrannique est au fondement de la notion de *passion*, elle structure également toute démarche scientifique pensée comme mise en œuvre de la *raison* : R. Descartes donnait déjà dans son *Discours de la Méthode, pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, nous l'avons rappelé plus haut⁴⁶⁵, pour objectif à une telle « science » de « nous rendre comme maistres & possessement de la Nature »⁴⁶⁶. Dès lors et comme nous allons maintenant le voir, le passage de la *passion* à l'émotion correspond aussi à une réinterprétation : ce qui *doit* être contrôlé par chacun est redéfini comme ce qui *peut* être contrôlé par le psychologue.

Les exigences du laboratoire

Sur le plan méthodologique, et afin de se voir reconnaître une scientificité dans le champ de la négociation scientifique, les acteurs de cette institutionnalisation vont entre autres recourir au paradigme épistémologique en vigueur à l'époque, c'est-à-dire au paradigme classique positiviste. D'une manière schématique, au-delà de la diversité des écoles, nous pouvons dégager du discours positiviste quelques propositions communément reconnues ou admises⁴⁶⁷ parmi lesquelles je retiens principalement (pour ce qui nous intéresse ici) les hypothèses que nous pouvons qualifier d'*ontologique*⁴⁶⁸ et de *déterministe*⁴⁶⁹ — qu'il est d'ailleurs tentant de rapprocher des métaphores sémiotique et tyrannique.

⁴⁶⁴ VIREY J.-J., art. « Passion », in *Dictionnaire des sciences médicales*, tome 39, Panckoucke, Paris, 1819, p. 412, cité par Starobinski Jean, « Le passé de l'émotion », pp. 51-76, *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n°21, Paris, Gallimard, 1980, p. 57.

⁴⁶⁵ Cf. ci-dessus, page 134.

⁴⁶⁶ DESCARTES René, Discours de la Méthode, op. cit., p. 62.

⁴⁶⁷ En ce qui concerne ces questions et pour de plus amples développements, je renvoie par exemple aux analyses comparatives de J.-L. Le Moigne (*cf.* LE MOIGNE Jean-Louis, *Les épistémologies constructivistes, op. cit.*, et LE MOIGNE Jean-Louis, *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994).

⁴⁶⁸ Cette hypothèse soutient la réalité essentielle de la réalité existentielle (et de surcroît une réalité essentielle *a priori* et non seulement *a posteriori*, après construction), et présentant la connaissance comme expliquant ce qui *est*, et même plus exactement ce qui *est* déjà.

⁴⁶⁹ Cette hypothèse, selon laquelle les mêmes « causes », au sens d'antécédents constants, produisent les mêmes « effets », revient à affirmer que l'apparition d'un phénomène est strictement déterminée par des conditions d'existence bien définies et invariantes ; le phénomène ne survient que si elles sont réalisées, mais alors il survient nécessairement. Autrement dit, entre deux systèmes, les relations sont

Une émotion naturelle et mesurable

Pour que l'émotion devienne un objet scientifique, il faut tout d'abord (surtout à l'époque) qu'elle devienne un objet *naturel*, et pour cela, il « suffit » aux scientifiques de la naturaliser. La solution retenue est alors celle, s'appuyant sur le développement que « l'espace intérieur » a connu au cours des deux siècles précédents, d'une émotion « incorporée ». Comme ironise V. Despret, « l'émotion est bel et bien localisée dans l'individu, il suffit, paradoxalement, de l'y introduire »⁴⁷⁰.

Il n'est pas surprenant que l'émotion scientifique soit construite comme naturelle et innée : ainsi le psychologue-biologiste (évolutionniste)-médecin en sera l'expert attitré, auto-désigné mais qui n'aura pas besoin de justifier cette auto-proclamation puisqu'elle est résultera d'une légitimité venant de l'objet luimême.

Pour être constituée en objet scientifique, l'émotion doit aussi être objectivable et *mesurable* — car, d'une manière formidablement efficace, la mesure et la quantification autorisent la scientificité tout en la légitimant. À charge du chercheur donc, de trouver des moyens de quantification (c'est-à-dire de rendre quantifiable l'univers qu'il « observe »), soit par des statistiques de phénomènes universels, soit — et c'est là un gage de scientificité bien plus grand encore — grâce à des réductions physiques ou chimiques (mais il faudra pour cela attendre les progrès technologiques de la seconde moitié du XXe siècle). À cette fin, l'objet est amené à présenter des « caractéristiques intéressantes » : il doit être localisable, purifiable⁴⁷¹, présenter des caractères de *passivité*, autrement dit être ce qui peut être contrôlé, ce sur quoi l'on peut agir, et du même coup ce que l'on peut faire réagir. Dès lors, la passivité de la passion est renforcée et transmise à l'émotion ; et parallèlement, elle est donc transformée en *réactivité*.

dites déterministes lorsqu'elles ne peuvent se faire que d'une seule manière, cette unicité s'opposant à la pluralité des cas possibles de l'événement aléatoire.

⁴⁷⁰ DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., p. 88.

⁴⁷¹ Pour devenir objet scientifique, un « objet » subit nécessairement la réduction de l'extraordinaire à l'ordinaire et du singulier au généralisable; pour cela il doit pouvoir résister à une série de purifications afin d'être « débarassé » d'attributs ou de propriétés appartenant à d'autres champs dont la non-scientificité se négocie et se construit en même temps que la scientificité de l'objet (épuré), le travail de recherche consistant entre autres à déceler, décider et établir, des frontières entre ces champs, et à répartir en fonction les différentes propriétés dans ces champs. « Lorsqu'une controverse se clôt, la scène est tenue pour purifiée. Ou bien les prétentions du concept n'ont pas résisté à l'épreuve, et dans ce cas son caractère "impur" sera mis en lumière: les intérêts professionnels, "idéologiques", économiques, ou autres, de ceux qui les proposaient expliqueront sa proposition. Ou bien, au contraire, la résistance du concept entraînera sa purification: dans ce cas, le fait que le pouvoir de ce concept soit intéressant pour certains, catastrophique pour d'autres, sera entériné en tant que conséquence sévère mais inévitable du verdict de la nature. » (STENGERS Isabelle et SCHLANGER Judith, Les concepts scientifiques. Invention et pouvoir, Paris, Gallimard « folio », 1991, p. 65.) Cf. aussi, pour une autre approche — plus générale — de cette réductibilité, BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, De la justification. Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, coll. nrf essais, 1991.

L'authenticité : le label physiologique

C'est ainsi que l'émotion devient également *authentique*. Dans le prolongement et la rénovation de la problématique de la sincérité du XVII^e siècle⁴⁷², la notion d'authenticité a été développée au cours du XVIII^e siècle, en particulier dans la littérature du moi et de l'exploration intimiste. Cette authenticité de l'émotion, déclinaison scientifique de l'articulation des métaphores sémiotique et tyrannique de la passion⁴⁷³, permet, tout en répondant aux exigences ontologiques du laboratoire, de combiner plusieurs propriétés de l'émotion. D'une part, cette dernière doit être localisée *dans* l'objet, à cause du réquisit cartésienno-positiviste d'une disjonction du sujet connaissant (*ego cogitans*) et de l'objet étudié (*res extensa*). Et en même temps, elle doit impérativement être *universelle*, c'est-à-dire indépendante de l'individualité de la personne qui sert d'objet de recherche. Pour la désolidariser de la personne (en tant qu'individualité socioculturelle unique), l'une des manières concevables consiste à la faire échapper au sujet-ému, à sa volonté et à sa possibilité d'action : elle est donc localisée dans le corps biologique — donc prétendument universel, indifférencié⁴⁷⁴.

« Le langage physiologique, langage qui rend l'émotion accessible dans les termes que choisit le scientifique, n'autorise ni le mensonge, ni la multiplicité des fictions. C'est là que se dessine le plus clairement la manière dont s'effectue cette dimension d'authenticité de l'émotion, lorsqu'elle s'articule aux accès privilégiés par le laboratoire. Les préoccupations de ce dernier — trouver des marqueurs fiables comme langage commun — deviennent conditions d'effectuation d'une version privilégiée de notre tradition : l'émotion est authentique et naturelle, vous ne pouvez pas faire mentir un rythme cardiaque, un taux de cortisone ou la conductivité de votre peau »⁴⁷⁵.

Les travaux du neurologue G. B. Duchenne de Boulogne (1806-1875) sur le sourire feint, ont exercé une influence considérable sur les recherches psychologiques ultérieures⁴⁷⁶ (et son recours intensif à la photographie n'y est assurément pas étranger). Il distingue le sourire qu'il qualifie de feint et celui provoqué par le plaisir : ce dernier mobilise un muscle (l'orbiculaire inférieur) dont

⁴⁷² Cf. ci-dessus la note 376 page 148.

⁴⁷³ Nous avons montré au cours de notre rétrospective historique comment les métaphores sémiotique et tyrannique étaient étroitement articulées et cohérentes l'une avec l'autre (*cf. supra, passim,* et notamment les pages 100-145).

⁴⁷⁴ N'oublions pas que c'est aussi l'époque où le biologique s'invente comme objectif, les controverses du magnétisme animal de Franz Anton Mesmer, de l'hypnotisme ou de la suggestion, par exemple, étant loin d'être stabilisées.

⁴⁷⁵ DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., p. 82.

⁴⁷⁶ Ch. Darwin, qui s'inspire de recherches précédentes, s'appuie notamment, dans son *Expression of Emotion in Man and Animals* (1872), sur les travaux mécanistes de G. B. Duchenne de Boulogne. Mais cette quête de l'authenticité de l'émotion est toujours et plus que jamais d'actualité par exemple dans les recherches neurophysiologiques. Nous pouvons ainsi en percevoir des échos retentissants jusque dans des travaux qui ont reçu une publicité extraordinaire comme DAMASIO Antonio R., *L'Erreur de Descartes, la raison des émotions*, traduit de l'américain par Marcel Blanc (éd. orig. : 1994), Paris, Odile Jacob, 1995.

le contrôle échappe à la volonté de l'individu. Or, sans sa contraction « toute joie ne saurait poindre sur la face avec vérité » ; « le muscle qui produit ce relief de la paupière inférieure [...] n'est mis en jeu que par une affection vraie, par une émotion agréable de l'âme. Son inertie dans le sourire démasque un faux ami »⁴⁷⁷. Et G. B. Duchenne de Boulogne de louer l'œuvre du Créateur dont la « divine fantaisie a pu mettre en action tel ou tel muscle, un seul ou plusieurs muscle à la fois, lorsqu'il a voulu que les signes caractéristiques des passions, même les plus fugaces, fussent écrits passagèrement sur la face de l'homme. Ce langage de la physionomie une fois créé, il lui a suffi, pour le rendre universel et immuable, de donner à tout être humain la faculté instructive d'exprimer toujours les sentiments par la contraction des mêmes muscles »⁴⁷⁸.

Dans le même temps, et pour répondre à une prétention scientifique à l'universel, le laboratoire de psychologie est défini comme un lieu d'universalisation : il est un dispositif neutralisé, un lieu qui vaut pour tout, partout, toujours, et non pour ce qu'il est fonctionnellement, ni surtout pour ce qu'il est pour ceux qui y sont invités, c'est-à-dire d'abord un lieu social caractérisé par sa référence à la science, donc aussi un lieu de rapport dissymétrique de savoir, de pouvoir, d'autorité impliquant donc des anticipations connexes des motivations et des réponses, la présupposition des attentes du chercheur, et celles du sujet tentant de deviner celles du chercheur, etc. Dans le laboratoire, outre que l'émotion peut être préservée du pouvoir perturbateur d'un sujet-ému actif en le construisant scientifiquement comme passif, impuissant sur l'émotion qu'il ne fait que subir, le sujet est isolé (ignorant par exemple qu'il est observé derrière le miroir sans tain), et par le miracle de la solitude, se « désocialise ». Il peut alors révéler son authenticité assimilée à sa « naturalité ». Et s'il n'est pas seul, ses relations avec son environnement sont contrôlées : le laboratoire ou la relation d'enquête deviennent un contexte neutre, et l'expérimentateur et ses complices y jouent des rôles prédéfinis. L'authenticité de l'émotion est donc le parti pris implicite des pratiques scientifiques de la psychologie qui permet le regard universalisant et la naturalité de l'objet observé.

Nous le voyons, la solution retenue au problème que je posais plus haut (à savoir : comment articuler *scientifiquement* les deux versions de l'émotion à la fois intime et sociale ?), est complexe : chacune des caractéristiques permet d'articuler les « exigences » de scientificité — mais aussi sur le mode du verrouillage argumentatif —, et en même temps, la conclusion adoptée est à la fois originale et déterminée par la *doxa* et par l'héritage philosophique (en posant problème). Retenons également que, comme le précise V. Despret,

« l'enjeu n'est pas que théorique, il relève aussi des stratégies de négociations des savoirs qui définissent l'émotion comme leur objet

⁴⁷⁷ DUCHENNE DE BOULOGNE Guillaume B., *Le mécanisme de la physionomie humaine*, Paris, 1862, p. 62, cité par Le Breton David, *Les passions ordinaires, op. cit.*, pp. 152-153.

⁴⁷⁸ DUCHENNE DE BOULOGNE Guillaume B., *ibid.*, p. 14, cité par Le Breton David, *ibid.*, p. 152. Comme chacun l'aura noté, G. B. Duchenne de Boulogne emploie dans ce passage alternativement, et de manière semble-t-il encore équivalente, « affection », « émotion de l'âme », « passions » et « sentiments ». Dans tous les cas, l'inscription dans le biologique permet de revendiquer pour les phénomènes en question un caractère « individuel et immuable ».

propre : si les émotions sont naturelles et innées, elles font du biologiste l'expert par excellence de l'émotion, et de sa mesure, la mesure de tous les phénomènes. Construire le contraste entre une situation où l'émotion est authentique et une autre où elle est sociale n'annonce pas la volonté d'articuler une version sociale de l'émotion : cette version n'est pas là pour elle-même, bien au contraire, elle définit les parasites d'un paysage qu'il s'agit de purifier. La "vraie nature" de l'émotion n'est pas du ressort des scientifiques du social ou des spécialistes de la culture, c'est aux biologistes qu'il appartient de la découvrir et de la révéler »⁴⁷⁹.

Le réquisit causaliste

D'autre part, la psychologie des émotions, pour prétendre être scientifique, demande aussi des relations de causalité, c'est-à-dire de s'inscrire dans une perspective déterministe. Dès lors, dans le laboratoire, de présupposées la passivité, l'intériorité, l'universalité, l'authenticité, etc. de l'émotion deviennent requises. La dangerosité s'efface donc. La passivité, de même que l'intériorité, l'universalité, l'authenticité, deviennent ce qui permet le contrôle : la démesure laisse place à la mesure. La passivité ou la réaction, associée à l'authenticité et à l'universalité, permettent l'interprétation en termes de causalité.

La passivité est reconvertie en réactivité et la nécessité (scientifique, méthodologique) de contrôle est traduite en « ce qui autorise le contrôle » au nom de l'universalité et de l'authenticité. La nécessité de contrôle se transforme en possibilité de contrôle. L'implicite culturel « l'émotion du corps est subie », remontant au $\pi \acute{\alpha} \vartheta o \varsigma$ ($p\acute{a}thos$) grec, une fois réinvesti et reformulé par la psychologie, aboutit à la conclusion scientifique : elle échappe donc au contrôle, elle est authentique, vraie — elle est donc testable et identifiable infailliblement.

Le même semblant de paradoxe se retrouve d'ailleurs dans la coïncidence entre l'authenticité de l'ivresse (*in vino veritas*) et l'irresponsabilité de l'ivrogne socialement (« excuse-le, il est saoul »), scientifiquement et juridiquement reconnue et mobilisable (le collectif peut accorder des « circonstances atténuantes » à des agissements sous l'« emprise » de l'alcool).

Parallèlement, le corps est aussi métaphoriquement mobilisé comme un contenant, qui dès lors peut posséder un intérieur. Corollairement, l'intime — l'émotion — est métamorphosé en interne. Il s'agit alors de faire taire le sujet et son intimité, pour « laisser parler » son corps considéré comme l'équivalent de son intériorité — or la métaphore sélectionne toujours des aspects en en effaçant d'autres⁴⁸⁰.

Le laboratoire ou le faire-science constitue une sorte de filtre ou de crible au travers duquel un objet préexistant doit passer pour être transformé en objet

⁴⁷⁹ DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., pp. 94-95.

⁴⁸⁰ La métaphorisation est à la fois mise en valeur et masquage : « En nous permettant de fixer notre attention sur un aspect d'un concept (par exemple, les aspects d'une discussion qui rappellent une bataille), un concept métaphorique peut nous empêcher de percevoir d'autres aspects qui sont incompatibles avec la métaphore » (LAKOFF George et JOHNSON Mark, *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, traduit de l'américain par Michel Defornel (éd. orig. : 1980), Paris, éd. de Minuit, 1985, p. 20).

scientifique⁴⁸¹. Cette transformation réduit *nécessairement* les phénomènes et leur complexité pour créer des objets scientifiques. Parfois, cette réduction peut méthodologiquement échouer — l'histoire de l'hypnose ou de la psychanalyse en fournissent des illustrations⁴⁸² — quand la réduction détruit totalement l'objet (ce qui ne l'empêche pas de continuer d'exister, mais pas en tant qu'objet de laboratoire). D'autres fois, c'est socio-scientifiquement que l'entreprise de réduction peut faillir — comme par exemple dans le cas de la parapsychologie⁴⁸³ — quand, pour des enjeux principalement socioculturels (disons d'une manière grossière, idéologiques), l'objet est refusé par la communauté scientifique qui n'accepte pas de le passer au crible du laboratoire.

Si quelque chose survit à cette réduction, autrement dit si la négociation scientifique réussit, le chercheur hérite du droit de continuer à parler de l'objet (l'émotion réduite) dans les mêmes termes qu'antérieurement (*i.e.* de continuer à le qualifier d'« émotion ») :

« L'invention première des sciences modernes, celles des sciences expérimentales, a exigé un style de passion qui fait de l'auteur scientifique un hybride singulier, entre le juge et le poète. Le scientifique-poète "crée" son objet, il "fabrique" une réalité qui n'existe pas telle quelle dans le monde, mais qui est bien plutôt de l'ordre de la fiction. Le scientifique-juge doit réussir à faire admettre que la réalité qu'il a fabriquée est susceptible de porter un témoignage fiable, c'est-à-dire que sa fabrication peut prétendre au titre de simple purification, élimination des parasites, mise en scène pratique des catégories selon lesquelles il convient d'interroger l'objet. L'artefact doit être reconnu comme n'étant pas réductible à un artefact »⁴⁸⁴.

Comme le rappelle en outre V. Despret⁴⁸⁵, l'entreprise psychologique dès ses prémices institutionnelles, dans son projet même de faire-science, se définit donc contre l'extraordinaire, c'est-à-dire comme ambitionnant stratégiquement de ramener l'extraordinaire à l'ordinaire, de subsumer le singulier à l'universel tout en niant le transcendant (le clivage fondateur de l'*objet* scientifique a-théologique — Dieu et la religion étant encore pourtant largement mobilisés comme autorités et repères jusqu'au XXe siècle): soit le laboratoire détruit le « miraculeux » (l'indéterminé, l'unique singulier ou totalisant, *etc.*), soit le laboratoire est expulsé de la science.

⁴⁸¹ Dans le cas d'un objet synthétisé n'existant pas sans la médiation — conceptuelle, techonologique, *etc.*— du laboratoire (par exemple le prion, le quasar, ou encore le taux de mortalité infantile), le laboratoire ne fonctionne pas tant comme un crible que comme un creuset : la difficulté pour les chercheurs ne consiste alors pas à purifier ou filtrer l'objet mais à parvenir à le faire sortir du laboratoire.

⁴⁸² Cf. par exemple, Chertok Léon et Stengers Isabelle, Le cœur et la raison. L'hypnose en question, de Lavoisier à Lacan, Paris, Payot, 1984 et Stengers Isabelle, La volonté de faire science. À propos de la psychanalyse, Le Plessis-Robinson (92), Synthélabo, coll. « Les empêcheurs de penser en rond », 1996.

⁴⁸³ *Cf.* COLLINS Harry M. et PINCH Trevor J., « En parapsychologie, rien ne se passe qui ne soit scientifique... », pp. 297-343, *in* CALLON Michel et LATOUR Bruno (dirs), *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1991, pp. 297-343.

⁴⁸⁴ STENGERS Isabelle, L'invention des sciences modernes, Paris, La Découverte, 1993, p. 188.

⁴⁸⁵ Cf. DESPRET Vinciane, ibid., p. 85.

De tout cela découle la « découverte » scientifique — certes, désormais très attendue — d'une émotion *naturelle* comme « réaction », comme mécanique, comme corporelle et biologique, comme « subie », comme extérieure à la raison, à la sphère socioculturelle, *etc*.

« Assis et maintenu dans une chaise de dentiste, des électrodes captant la moindre modification, l'homme ému isolé confirmera que l'émotion est bien une réaction »⁴⁸⁶.

Notons au passage que chaque aspect ainsi isolé définit par-là même les autres en assimilant alternativement la culture à la raison, au psychique (conçu comme opposé au matériel, ou au physiologique), au changeant, au singulier, au contingent, à l'actif, à l'incontrôlable, etc. Le chercheur du laboratoire de psychologie, pour pouvoir créer l'émotion tout en présentant sa création comme une découverte (i.e. sur le mode de la réception pure du « discours de la Nature », ou de la lecture de son «Grand Livre »487), réduit son objet (l'émotion) en même temps que les personnes à des individus physiologiques réagissant. Et c'est le souci de scientificité du laboratoire qui incite le psychologue à choisir et à construire une version aussi mutilée et mutilante de la personne et, conjointement, de l'émotion. En cela l'émotion et son élaboration conceptuelle participent aussi du renforcement (c'est-àdire d'une forme de confirmation) de la dichotomie entre biologique et social, et à la compréhension (c'est-à-dire également à sa mise en pratique) respective de ces deux pôles comme d'une part préexistant à l'investigation scientifique et donc indépendant du chercheur⁴⁸⁸, et d'autre part comme artefact non objectivable. Similairement, l'authenticité de l'émotion a pour conséquence l'abstraction de cette dernière hors de la sphère culturelle; autrement dit, l'émotion redéfinit (ou reconstruit) aussi la dichotomie entre nature et culture.

Si nous reprenons la question posée plus haut, c'est-à-dire la difficulté à articuler scientifiquement les versions à la fois individuelle et sociale de l'émotion, il apparaît en définitive que pour construire une psychologie scientifique des émotions, le compromis retenu choisit donc (plus ou moins explicitement et, pour les acteurs, plus ou moins volontairement) de définir l'émotion comme ayant lieu dans le corps du sujet. Ainsi la distribution cartésienne entre objet et sujet (de la connaissance) est-elle assurée et confirmée. Toutefois, les versions de l'émotion comme rapport du sujet à son expérimentateur, de l'émotion définie au sein de relations réelles au sein du laboratoire, ou encore de l'émotion comme co-construction, sont du même coup exclues des possibles explorables suivant une

⁴⁸⁶ DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., p. 88.

⁴⁸⁷ *Cf.* par exemple, ce qu'écrit Galilée: « La philosophie est écrite dans ce très grand livre continuellement ouvert devant nos yeux, c'est-à-dire l'univers, mais on ne peut la comprendre si l'on n'a pas d'abord appris à en comprendre le langage et à connaître les caractères dans lesquels il est écrit. Il est écrit en langage mathématique, et ses caractères sont des triangles, des cercles et d'autres figures géométriques, sans l'aide desquelles il est humainement impossible d'en comprendre un seul mot ; sans elles, on erre vainement à travers un labyrinthe obscur. » (GALILÉE, *Il Saggiatore* (« L'essayeur »), *Discoveries and opinions of Galileo*, traduit de l'italien par Stillman Drake, Garden City (NY), Doubleday, 1957, pp. 237-238, cité par CROSBY Alfred W., *La mesure de la réalité*, *op. cit.*, p. 232.)

⁴⁸⁸ Nous retrouvons ici le contrôle et plus globalement la métaphore tyrannique. À propos de l'opposition entre biologique et social, *cf.* ci-dessous, pages 441-448.

épistémologie d'inspiration positiviste qui reste encore souvent sous-jacente jusque dans la psychologie contemporaine⁴⁸⁹.

Les démarches traditionnelles de la psychologie des émotions semblent se résumer dans une quête acharnée de « la vérité de l'émotion ». Mais comme le dit V. Despret, la « vraie » dimension de l'émotion, en tant qu'objet du laboratoire, ne fonctionne que grâce au fait que « le laboratoire, tel qu'il définit ses objets privilégiés et les bons accès à ces objets, a pu effectuer cette dimension. Ces dimensions ont pu être traduites au laboratoire parce qu'elles s'accordent à ses exigences »⁴⁹⁰. Quelles sont ces exigences de la structure ou de l'institution (au sens processuel) du laboratoire ? Dépasser le singulier, le culturel, le contingent, l'incontrôlable, *etc.*, et dès lors mettre en place des protocoles permettant ces dépassements. D'où le fait que l'invention scientifique soit présentée — et souvent vécue — comme une recherche de caractères invariants ou reproductibles, de « ce qui n'est pas contaminé par » ces singuliers, culturels, contingents et incontrôlables imposés par le laboratoire. C'est donc *de l'intérieur* de l'institution scientifique que cette rhétorique de la pureté, de l'authenticité et du contrôle, que nous retrouvons à nouveau ici, s'impose.

La nouvelle psychologie, représentée et dirigée dans le monde anglophone par des autorités comme l'écossais Alexander Bain, va adopter le terme de façon quasi unanime en même temps qu'elle revendiquera un statut scientifique et fera de cette émotion un phénomène physiologique : en rupture avec la psychologie spéculative et métaphysique, cette psychologie scientifique est paradoxalement une science de la matière, s'appuyant sur la biologie évolutionniste et la neurophysiologie. L'émotion permet ainsi de sortir de la métaphysique, de la morale et de la théologie en en ancrant l'étude dans le physiologique, en appliquant une méthodologie hypothético-déductive, une épistémologie causaliste (recherchant des relations régulières de cause à effet entre les états psychologiques ou à leur origine), et en excluant toute autre cause que des phénomènes physiques, matériels (à l'exclusion des phénomènes mentaux qui servaient de causes dans la métaphysique ou la morale).

J. Lanz fait néanmoins remarquer que si l'école écossaise écarte rapidement du langage scientifique le terme de passion au profit de celui d'émotion dans le domaine anglophone, sur le continent, le terme de passion (ou son plus proche équivalent) continue malgré l'influence britannique à être pertinent plus longtemps.

« La différenciation entre *Affekt* et *Leidenschaft* apparaît au cours du premier tiers du XIX^e s. dans nombre d'ouvrages allemands de Psychologie et d'Anthropologie. Elle est expressément adoptée, sans référence à Kant, par ex. par Hegel, Schopenhauer, Dühring, au XX^e s. par Heidegger, Bloch. Cette différenciation marque aussi, en 1841, le concept de passion d'un auteur italien, explique en 1859 le sens de *Lidenskab* dans

⁴⁸⁹ Nous reviendrons dans un prochain chapitre sur d'autres versions de l'émotion, en particulier certaines rapportées dans ou élaborées par des travaux d'anthropologie culturelle (*cf. infra*, pages 423-439).

⁴⁹⁰ DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., p. 61.

le dictionnaire danois qui fait autorité et influe sur l'usage français (déjà préparé par Condillac) d'"émotion" et de "passion".

« La notion de passion fait pourtant à nouveau problème, dans le dernier tiers du XIXe s., avec l'émancipation de la Psychologie – ainsi chez W. Wundt – et le terme ne se rencontre plus qu'isolément dans la littérature spécialisée des environs de 1900, ce qui amène Th. Ribot à défendre "la position de Kant" contre cet "ostracisme... d'importation anglaise". Il introduit donc dans les phénomènes de la "vie sentimentale" – à l'ex. de la triade du Stoïcisme tardif : "propassio/passio/morbus" – la division suivante : 1. les "sentiments ou états affectifs" normaux, 2. les "émotions" éruptives, 3. les "passions" comme formes assujetties au temps et intellectualisées des émotions. Il assure ainsi le succès de la français distinction "émotion/passion" et en d'"emozione/passione" en italien; adoptée en Espagne, elle demeure aussi d'usage courant dans la psychologie germanophone d'orientation phénoménologico-anthropologique, à savoir : Affekt/Leidenschaft ou bien Émotion/Leidenschaft - malgré Scheler qui, dans sa théorie des couches, conçoit cette distinction comme celle de "sensations du corps" et "sensations de la vie". »491

Dans le domaine francophone, quoique le même processus soit suivi et malgré l'influence des penseurs écossais, le terme d'émotion ne s'impose donc pas immédiatement, sans doute aussi parce que la psychologie expérimentale ou physiologique s'y installe plus tardivement. Toutefois, lorsque Théodule Ribot (1839-1916), promoteur et maître d'œuvre de la psychologie scientifique en France, dénonce l'« ostracisme d'importation anglaise » à l'égard du terme de passion, il valide *de facto* l'influence britannique et confirme l'évolution conceptuelle. Ainsi, même s'il traite encore des passions, il le fait cependant désormais *à partir* de l'émotion (qui est donc acceptée comme le terme hyperonymique ou la catégorie superordonnée⁴⁹²):

« Je distingue l'émotion de la passion, comme en pathologie on distingue la forme aiguë de la forme chronique. J'entends par *émotion* un choc brusque, souvent violent, intense, avec augmentation ou arrêt des mouvements : la *peur*, la *colère*, le coup de foudre en amour, etc. En cela, je me conforme à l'étymologie du mot émotion qui signifie surtout mouvement (*motus*, *Gemütsbewegung*, etc.). J'entends par *passion* une émotion devenue fixe et ayant de ce fait subi une métamorphose. Son caractère propre est l'obsession permanente ou intermittente et le travail

⁴⁹¹ HENGELBROCK Jürgen et LANZ Jakob, « Examen historique du concept de passion », *op. cit.*, pp. 77-91. ⁴⁹² À la fin du XVIII^e siècle, *émotion* pouvait encore être employé en français dans une acception hyponymique qui paraît étrange au lecteur contemporain. Hérault de Séchelles, racontant ses souvenirs de l'actrice Mlle Clairon, écrit ainsi : « Un jour elle s'assit sans faire un seul geste, elle peignit avec le visage seul, toutes les passions, la haine, la colère, l'indignation, l'indifférence, la tristesse, la douleur, l'amour, l'humanité, la nature, la gaieté, la joie, etc. Elle peignit non seulement les passions en elles-mêmes, mais encore toutes les nuances et toutes les différences qui les caractérisent. Par exemple, dans la crainte, elle exprima la frayeur, la peur, *l'émotion*, le saisissement, l'inquiétude, la terreur, etc. » (DE SÉCHELLES Hérault, « Art déclamatoire : Réflexions sur la Déclamation », pp. 396-416, in *Magasin encyclopédique*, vol. 1, 1795, p. 405, cité par IDA Hisashi, *Genèse d'une morale matérialiste*, *op. cit.*, p. 115. C'est moi, A. C., qui souligne.)

d'imagination qui s'ensuit. Ainsi la $\it timidit\'e$ est une passion issue de la $\it peur.~\rm \mbox{\sc *}^{493}$

Ou, ailleurs:

« La passion, par contre, "s'oppose à l'émotion par la tyrannie ou la prédominance d'un état intellectuel (idée ou image) ; par sa stabilité et sa durée relatives. En un mot [...] la passion est une émotion prolongée et intellectualisée, ayant subi, de ce double fait, une métamorphose nécessaire". »⁴⁹⁴

Outre le fait que la psychologie physiologique se soit établie plus tard en France que dans d'autres pays, il serait plausible que l'influence allemande ait prédominée sur celle des penseurs britanniques (une influence kantienne se devine par exemple chez Th. Ribot). La passion devient ainsi une notion seconde (par rapport à l'émotion), définie d'une façon qui reste conforme à l'usage actuel, par contraste avec le caractère spontané et momentané attribué à l'émotion⁴⁹⁵, ainsi que le résume M. Korichi:

« L'émotion et la prise en compte de l'existence de phénomènes affectifs de longue durée se présenteraient désormais comme les seuls biais possibles pour réintroduire l'usage du terme "passion", débarrassé de la sorte d'un sémantisme parasitaire, mais qui de ce fait semble être relégué à l'arrière-plan de toute réflexion contemporaine sur l'affectivité. On constate en effet aujourd'hui que c'est cette ligne de partage — temporelle — qui accorde droit de cité à la notion de passion entendue comme disposition ou habitude affective acquise, et c'est en ce sens qu'on y fait allusion sans que cela soit à titre seulement conventionnel ou historique comme c'est le plus souvent le cas. »⁴⁹⁶

Pour conclure ce panorama diachronique, il convient d'insister sur le fait que, comme Th. Dixon l'a bien montré, le concept psychologique séculier d'« émotion » n'était ni une création purement anti-chrétienne ni la simple conversion d'une catégorie théologique. Il a été constitué, plutôt, dans la continuité des travaux et des évolutions évoqués plus haut, par l'application de postulats, méthodes, catégories et concepts dérivés des psychologies d'inspirations théologiques, parfois négativement, parfois positivement : les théories scientifiques de l'émotion apparaissent au XIXe siècle contenaient des hypothèses et des modèles apparemment anti-chrétiens autant qu'apparemment chrétiens.

Comme toutes les histoires simples, les récits de transition d'habitudes et d'idéologies dominantes sont à la fois éclairants et trompeurs. Trompeurs principalement car ils laissent entendre que des séquences historiques se succèdent linéairement et de façon irréversible (comme les périodes théologiques,

⁴⁹³ RIBOT Théodule, *La logique des sentiments*, Paris, Alcan, 1905, pp. 66-67, cité par PARRET Herman, *Les passions*, *op. cit.*, pp. 124-125.

⁴⁹⁴ PARRET Herman, *ibid.*, p. 125, citant RIBOT Théodule, *Essai sur les passions*, Paris, Alcan, 1907, p. 6-7.

⁴⁹⁵ Cf. ci-dessous, pages 223-227.

⁴⁹⁶ KORICHI Mériam, Les passions, op. cit., p. 17.

métaphysique et scientifique ou positive, dans la mythologie comtienne). Une étude plus attentive et détaillée montre que les « séquences » en question se juxtaposent, c'est-à-dire coexistent pendant de longues périodes.

La mobilisation rhétorique de l'émotion

Comme l'ont montré les *science studies* depuis un quart de siècle, la réussite et la survie scientifique d'un objet dépendent de l'*intérêt* que ses auteurs sont capables de susciter dans la communauté scientifique mais aussi civile (comprenant les décideurs politiques, les partenaires financiers, et le grand public), davantage que de sa compatibilité avec des « faits observés », que de son efficacité explicatrice ou opérationnelle, *etc*. Ce que j'avance pourrait à première vue laisser apparaître que la science est une activité « bassement » mercantile, ce qui, certes, détonne notamment avec le métadiscours scientifique traditionnel qui a cependant souvent relevé, en ce qui concerne l'activité de la recherche, de la mythologie. Or la mythologie de l'autonomie de la pratique scientifique ne résiste pas longtemps à l'investigation, comme l'explique I. Stengers :

« L'autonomie, pas plus que l'objectivité ou la pureté, ne constitue un attribut de la pratique scientifique. Ce sont autant d'enjeux qui singularisent cette pratique. Celle-ci ne présuppose pas que le scientifique puisse se "purifier" de ce qui fait de lui un auteur. Tout au contraire, les études contemporaines sur les pratiques des sciences font apparaître l'extraordinaire processus de bricolage et de négociation qui préside aussi bien au choix du problème (faisabilité, en fonction des sources financières existantes ou à créer, etc.) qu'au travail proprement dit (modifications du sujet de recherche, de l'appareil, de l'interprétation...). »⁴⁹⁷

S. Shapin va même beaucoup plus loin, puisque pour lui, c'est précisément l'existence d'intérêts et d'enjeux idéologiques (chez les chercheurs et motivant leur démarche) qui dynamise l'activité scientifique et l'évolution de la recherche :

« La science, pour approfondir ses domaines techniques, n'a pas besoin de se prémunir systématiquement contre l'influence d'intérêts sociaux. Au contraire, c'est plutôt l'action d'intérêts en conflit et la capacité des protagonistes à poursuivre des buts idéologiques tout en menant leurs recherches qui permettent le progrès des connaissances de la nature. C'est quand la "pression" s'intensifie que les connaissances se développent le plus. Par conséquent, les conflits d'intérêts sociaux et les considérations idéologiques favorisent bien plus le développement des connaissances dites "désintéressées" qu'ils ne l'entravent. »⁴⁹⁸

 $^{^{497}}$ Stengers Isabelle, L'invention des sciences modernes, op. cit., p. 120. Nous reviendrons en détail sur ce point (cf. ci-dessous, pages 439-461).

⁴⁹⁸ SHAPIN Steven, « La politique des cerveaux : la querelle phrénologique au XIXème siècle à Édimbourg », pp. 146-199, in CALLON Michel et LATOUR Bruno (dirs), La science telle qu'elle se fait, op. cit., p. 198. Pour des études spécifiques des rapports entre modes de pensées politiques et scientifiques, je renvoie entre autres à STENGERS Isabelle, L'invention des sciences modernes, op. cit., à LATOUR Bruno, Nous

Le terme d'émotion résulte à la fois d'une réduction qui en fait un phénomène physiologique, mais aussi — et contrairement à ce qui s'observe généralement lorsqu'un concept scientifique est élaboré — d'un élargissement de son extension sémantique : les nuances des théories psychologiques chrétiennes classiques entre notamment passions, sentiments et affections, sont effacées au profit d'un concept englobant qui ne peut que laisser la question de W. James sans réponse satisfaisante. Cette hypertrophie sémantique a assurément facilité l'émergence des intérêts multiples que l'émotion a pu susciter et dont nous pouvons voir une illustration dans ses mobilisations dans des champs extérieurs à la psychologie.

L'émotion et l'animal

Comme cela a été dit plus haut, Ch. Darwin avait le projet de rapprocher les « passions » humaines et l'animal depuis longtemps — mais les passions étaient, à l'époque, l'animal dans l'homme. Par contre, substituer « émotion » à « passion » lui permettra d'effacer le distinguo entre l'homme et l'animal. Car, selon les théories de l'époque, si l'homme avait aussi des affections et des sentiments, l'animal n'en avait pas. Grâce à la substitution terminologique, les deux auront des émotions⁴⁹⁹. L'auteur facilite ainsi la négociation (rétrospectivement couronnée de succès) de sa nouvelle approche théorique. Ainsi l'émotion apparaît-elle également comme un outil de négociation⁵⁰⁰ et une clé du succès de la théorie de l'évolution.

n'avons jamais été modernes, op. cit., à CALLON Michel et LATOUR Bruno (dirs), La science telle qu'elle se fait, op. cit., ou encore à BLANCKAERT Claude, BLONDIAUX Loïc, LOTY Laurent, RENNEVILLE Marc et RICHARD Nathalie (dirs), L'Histoire des Sciences de l'Homme, Trajectoire, enjeux et questions vives, Paris, L'Harmattan, 1999. L'investissement du chercheur (et de la socio-culture dans laquelle il émerge et à la construction de laquelle il participe) est beaucoup plus important qu'une simple influence entre modes de pensée politiques et démarches scientifiques. Voir, par exemple, DESPRET Vinciane, Naissance d'une théorie éthologique. La danse du cratérope écaillé, Le Plessis-Robinson (92), Synthélabo, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond », 1996, où l'auteur met en évidence les histoires (politico-culturelles) personnelles que mobilisent différents éthologues se penchant sur cet étrange oiseau nommé cratérope, pour répondre à la question de savoir pourquoi cet oiseau danse. Jon, l'éthologue d'Oxford, construit — certes, pas explicitement — un cratérope talentueux expérimentateur, mettant en œuvre des dispositifs très similaires à ceux que son observateur déploie lui-même pour interroger son objet. Parallèlement, l'éthologue israélien Zahavi, met en scène l'oiseau dans un monde qui ressemble fort à un kibboutz, ayant à résoudre des problèmes analogues à ceux que se posaient les premiers colons israéliens.

⁴⁹⁹ Il ne s'agit pas tant pour Ch. Darwin de traiter de façon quasi-identique les émotions humaines et animales, que de négocier un concept, l'émotion, et son usage, comme ce qui permet, *primo* en focalisant sur ce qui, à côté des affections, faisait de l'homme un animal, c'est-à-dire les passions, et *secundo* en réduisant le couple passions/affections aux seules émotions, de réduire la disjonction entre l'homme et l'animal — en quoi consiste explicitement le projet darwinien. Le raisonnement est donc le suivant : les passions (animales) autant que les affections (humaines) sont des émotions (animales). Son objectif se ressent d'ailleurs dans sa méthodologie puisqu'elle imprime une circularité tautologique dans la sélection et l'exploitation de ses observations.

⁵⁰⁰ Car l'objectif poursuivi par Ch. Darwin dans cet ouvrage n'est pas d'approfondir les connaissances psychologiques, mais bien de promouvoir sa théorie de l'évolution. Il résume d'ailleurs ainsi son projet dans la conclusion de son ouvrage : « We have seen that the study of the theory of expression confirms to a certain limited extent the conclusion that man is derived from some lower animal form, and supports the belief of the specific or sub-specific unity of the several races; but as far as my judgement serves, such confirmation was hardly needed. » (DARWIN Charles, *The Expression of Emotion in Man and*

À côté de la question ontologique traditionnelle du corps et de l'esprit, l'émotion interroge donc l'unité du règne animal, quand la distinction entre l'homme et le reste de la Création⁵⁰¹ constituait l'une des bases intangibles du dogme chrétien et donc l'un des points centraux des théories psychologiques chrétiennes classiques selon lesquelles l'homme partageait avec Dieu la raison, les affections et les sentiments, et les passions avec l'animal. Plus exactement, les passions constituaient un axe d'articulation et de discrimination entre l'homme et l'animal. Cette différence avait progressivement été construite comme tenant à la capacité *et au devoir* de contrôle des passions par l'homme grâce aux pouvoirs de la raison et de la volonté. Et inversement, cette différence qualitative entre l'homme et l'animal fondait une différence qualitative d'émotions ou de mouvements de l'âme, affections ou sentiments, que l'homme peut ressentir à la différence des animaux : les émotions positives ou supérieures⁵⁰².

L'intervention darwinienne dans le domaine de la psychologie des émotions soulève en outre des questions inédites (celle de l'universalité des expressions faciales, celle des rapports entre habitudes individuelles et hérédité, *etc.*) qui viennent — *i.e.* qui sont mobilisées pour — justifier, légitimer ce déplacement que Ch. Darwin tente à propos de la continuité entre l'homme et l'animal. La psychologie contemporaine a hérité de ces questions inédites, cependant leurs développements occultent aussi, comme le signalent J.-J. Courtine et Cl. Haroche, ce qu'elles nous ont fait oublier :

« Mais ce déplacement a contribué en même temps, à l'intérieur de ce champ, à écarter la question de l'historicité de l'expression, et à tendre à *ôter tout sens à une histoire de l'expression*.

Pourtant le déchiffrement du corps à partir de ses signes manifestes qu'effectue un devin ou un médecin antique, un physiognomoniste de l'âge classique, un naturaliste moderne, un psychanalyste n'est en rien le même, bien qu'il puisse présenter certaines analogies très générales. Les marques gravées que relève Cardan, les figures des passions que peint Le Brun, le vif mouvement des sentiments que veut saisir Lavater, le réflexe des émotions qu'observe Darwin, les symptômes d'un langage s'exprimant sur le corps que Freud écoute, ne sont pas des signes de même nature, ne permettent pas le même type d'interprétation. Ils ne supposent ni la même position pour qui les observe, ni la même identité de qui les produit. »⁵⁰³

Animals (1872), New York, D. Appleton & Co, 1899, chapitre XIV, « Concluding remarks and summary ».)

⁵⁰¹ Cf. Genèse **1**, 26.

 $^{^{502}}$ À propos de la valorisation des passions et de l'émotion, cf. ci-dessus, pages 161-164, et aussi plus bas, pages 367-398.

⁵⁰³ COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, Histoire du visage, op. cit., p. 267.

L'émotion et la femme, l'enfant ou le primitif

Nous avions vu, dans notre étude des *Aventures de Télémaque* et de la *Princesse de Clèves*, que la passion pouvait y être associée de manière préférentielle à la femme⁵⁰⁴. Plus encore, l'émotion sera féminine et les femmes émotionnelles : le psychologue danois C. G. Lange, par exemple, le promoteur d'une version radicale de l'approche périphérique de l'émotion, explique d'une façon presque candide à nos yeux que les femmes « sont pour les émotions une proie plus facile que le sexe fort. Il en est de même pour l'enfant comparé à l'adulte ». Pour C. G. Lange (et pour bien d'autres), si l'émotion prend plus aisément la femme ou l'enfant pour « proie » que l'adulte masculin, c'est, précise-t-il, que ce dernier se possède davantage lui-même, que ce contrôle est la marque de l'éducation et de la « civilisation », et que son absence ou sa déficience est la marque d'une minorité d'âge. Et cela est d'ailleurs déclinable aux différentes races : « Les individus comme les peuples en général sont d'autant moins accessibles aux émotions qu'ils sont plus civilisés »⁵⁰⁵.

J'avais signalé que l'élaboration du concept de passion telle que nous pouvions la reconstituer chez Platon portait en germe son utilisation discriminatoire 506 . Ma remarque et cette version à peine euphémisée de la discrimination raciste pourrait passer pour anecdotiques si ce principe discriminatoire n'était pas toujours et pleinement d'actualité, y compris chez les plus « civilisés » 507 . Mais à la lumière de ce qui a été présenté ci-dessus, l'illustration de l'étude de M. Doury doit nous inciter à considérer qu'une telle démarche se rencontre non pas y compris chez les plus « civilisés », mais d'abord et surtout chez les plus « civilisés », précisément en raison de leur « civilisation ». Il semble en effet que ce soit la μ et ρ lo π άθεια (metriopátheia) c'est-à-dire la maîtrise, le contrôle des passions, confirmé et prolongé dans la facture même du concept d'émotion qui provoque une telle conduite discriminatoire. C'est d'ailleurs ce que déclare lui-même C. G. Lange, ajoutant une autre dimension, sociale, à la discrimination :

« C'est à ce point que le signe le plus certain de l'éducation, c'est la paisible possession de soi-même, l'impassibilité devant des événements qui détermineraient chez des gens du peuple des explosions de passions par trop effrénées. Ce recul de la vie affective devant la civilisation croissante des individus et des races n'est pas seulement proportionné au développement de la vie intellectuelle mais c'est en grande partie la conséquence de ce développement. [...] Prise au sens physiologique, on pourrait dire que l'éducation a pour but de supprimer les réflexes simples et originaux, ou de les remplacer par de plus élevés. [...] Si notre développement se poursuit dans la voie où il est entré, nous finirons par réaliser l'idéal de Kant, l'homme pure intelligence, pour qui toutes les

⁵⁰⁴ *Cf.* ci-dessus, page 113.

⁵⁰⁵ Cf. note 508 page 183.

⁵⁰⁶ Cf. supra, note 35 page 33, mais aussi ce qui a été dit à ce sujet pages 65, 98 et 162.

⁵⁰⁷ Cf. par exemple Doury Mariane, « La réfutation par accusation d'émotion. Exploitation argumentative de l'émotion dans une controverse à thème scientifique », pp. 265-277, in Plantin Christian, Doury Mariane et Traverso Véronique (dirs), Les Émotions dans les Interactions, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000.

émotions, joie ou tristesse, angoisse ou effroi $[\dots]$ ne seront que des maladies, des troubles mentaux peu dignes de lui. » 508

L'assimilation de l'émotion à la maladie et au *réflexe*⁵⁰⁹ conforte son animalité, son infériorité, et la nécessité de son contrôle — puisqu'elle s'*oppose* à la raison, et que c'est la notion de contrôle⁵¹⁰ qui articule celle-ci et celle-là l'une à l'autre.

Si l'association de la passion et de l'animal est très ancienne⁵¹¹, S. Shields explique par contre que la construction historique de l'émotionnalité féminine est à la fois plus progressive et beaucoup plus récente :

« One legacy of the Enlightenment was the gradual transition from the belief in general inferiority of females in nearly all capacities (intellectual, perceptual, moral) to a notion that the mental and moral faculties inherent in each sex are complementary. »⁵¹²

Dans le même esprit, mais selon une approche et dans un contexte très différents, L. Boltanski propose brièvement l'une des explications possibles pour cet essor de la sensibilité et de son assimilation (valuée) à la femme à la fin du XVIII^e siècle :

« A partir de 1740, et souvent à l'imitation de Richardson, les romans écrits par des femmes prolifèrent, particulièrement en Angleterre, au point que le roman est progressivement identifié comme un genre spécifiquement féminin. Philippe Séjourné, qui a dépouillé la *Monthly Review* et le *Monthly Magazine* des années 1770 à la fin du siècle, montre combien ces romans font, pour la plupart, l'objet d'une critique méprisante. Il s'ensuit aussi que la capacité à avoir et à extérioriser des sentiments, qui était jusque-là non marquée sexuellement ou même, peut-être, plus souvent attribuée aux homme qu'aux femmes, se transforme en qualité puis en défaut féminin. C'est d'abord la féminisation du sentiment qui entraîne son discrédit et l'accusation de sentimentalisme. »⁵¹³

Cette explication doit cependant être sans doute nuancée: un préjugé similaire à l'encontre des femmes est par exemple déjà présent chez Platon⁵¹⁴. Dès lors, quoiqu'il soit difficile de trancher à partir des données à notre disposition pour

⁵⁰⁸ LANGE Carl Georg, *Les émotions. Étude psychologique* (1898), traduit par Georges Dumas, Paris, Alcan, 1902, pp. 139-141 (pp. 137 et 138 pour ses citations précédentes), cité par Drouin-Hans Anne-Marie, *La communication non verbale avant la lettre, op. cit.*, p. 201.

⁵⁰⁹ *Cf.* le « Prise au sens physiologique, on pourrait dire que l'éducation a pour but de supprimer les réflexes simples et originaux, ou de les remplacer par de plus élevés » de C. G. Lange cité à l'instant.

⁵¹⁰ L'argument de la « possession de soi-même » nous renvoie au noyau même de la théorie psychologique platonicienne (*cf.* PLATON, *La République*, livre IV, 430*e*-431*a*, *op. cit.*, pp. 182-183, et cidessus pages 49-53).

⁵¹¹ Souvenons-nous que Platon comparait déjà la passion à une créature monstrueuse (Platon, *La République*, livre IX, 588c, op. cit., p. 352) et à une bête sauvage (Platon, *Timée*, 70e, op. cit., p. 184) enchaînée et placée sous la domination de la raison.

⁵¹² SHIELDS Stephanie A., Speaking from the Heart, op. cit., p. 70.

⁵¹³ BOLTANSKI Luc, La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique, Paris, Métailié, 1993, p. 149.

⁵¹⁴ Cf. Platon, Phédon, 117d-e, op. cit., p. 308.

l'instant, nous pouvons comprendre cette dernière constatation soit comme le fait d'une éclipse temporaire (également observée d'ailleurs dans des domaines connexes, comme les conceptions du politique par exemple), soit comme une invalidation des travaux sur lesquels s'appuie L. Boltanski.

Quoi qu'il en soit, ce stéréotype de complémentarité psychologique entre les sexes qui se fait aux dépens de la femme, connaît un franc succès au XIXe siècle — et même au-delà. Le célèbre W. Carpenter (1813-1885) explique très sérieusement dans ses *Principles of Mental Physiology* (1874) :

« There is nowhere, perhaps, a more beautiful instance of complementary adjustment between the Male and Female character, than that which consists in the predominance of the Intellect and Will, which is required to make a man successful in the 'battle of life,' and of the lively Sensibility, the quick Sympathy, the unselfish Kindliness, which give to woman the power of making the happiness of the home, and of promoting the purest pleasures of social existence. »515

S'il faut s'en tenir à A. Mitzman, l'imagerie de la mère aimante, par exemple sur un modèle marial, est toutefois difficilement concevable avant le XIXe siècle, en partie pour des raisons démographiques et sociologiques aux conséquences idéologiques. A. Mitzman rappelle que les conflits entre les enfants d'un premier mariage et leur marâtre constituent la trame ou des éléments essentiels de nombreux contes du folklore d'une société où pendant des siècles de nombreuses femmes mouraient jeunes, notamment en couches, et où beaucoup d'enfants étaient élevés par des secondes épouses :

« This is not merely indicative of a different demographic and economic structure from ours, however: it suggests, just as does the work of Muchembled, a different mental structure as well. For the prevalence of stepmothers meant that the way of consciously conceptualizing motherhood which became dominant in the 19th century family ideology - consistently loving, dependable, and symbolized by the nurturant goodness of the mother of God – was improbable in the earlier period. Too many people had the experience of stepmothers, apart from the fact that biological mothers, pressured by poverty and the Church's inflexible demands for reproductive efficiency, rarely had the emotional energy to play the all-loving role bourgeois ideology later came to expect of them. To the contrary, the good mother-bad mother antithesis that post-Freudian theory has discovered in the fantasy life of infants receives more direct expression in traditional folk culture than we can find anywhere in modern society (except perhaps in 20th century folklore about mothers-in-law). Salvation from the viciousness of the wicked stepmother usually came through the intervention of a fairy godmother, who seemed to conflate elements of pagan nature goddesses with those of the Virgin Mary. »516

 $^{^{515}}$ Carpenter William B., *Principles of Mental Physiology*, 1874, p. 417, cité par Shields Stephanie A., *Speaking from the Heart, op. cit.*, p. 69.

⁵¹⁶ MITZMAN Arthur, « The Civilizing Offensive: Mentalities, High Culture and Individual Psyches », pp. 663-687, *Journal of Social History*, 20 (4), 1987, p. 671.

De surcroît, le caractère historique de l'émotionnalité féminine qualifiée de naturelle⁵¹⁷ est d'autant plus manifeste qu'elle a longtemps été identifiée avec une tendance à l'incontinence sexuelle⁵¹⁸, alors que cette conception paraîtra douteuse à beaucoup aujourd'hui.

Enfin, il est important de noter que la complémentarité ou la répartition de l'émotion entre les sexes dans nos sociétés est plus subtile qu'elle n'apparaît au premier abord. Si l'émotion est considérée comme globalement féminine, la colère reçoit un traitement particulier, focalisant une différence dans la différence émotionnelle entre les sexes :

« Anger is the one emotion that is exempted in everyday discourse from the expectation that women feel and express more emotion than men. It is in fact every emotion *but* anger that is disapproved in men and, conversely, expected in women »⁵¹⁹.

Elle semble d'ailleurs occuper une position prototypique dans les études scientifiques, et également dans le langage quotidien. Le fait que la « colère » (μήνις, $ménis^{520}$) d'Achille inaugure toute la littérature écrite occidentale n'est sans doute pas anodin. De même, nous avons vu comment chez Platon, le θυμός (thumós) – l'âme irascible veillant sur l'âme concupiscible, siège des passions — occupe une place privilégiée parmi ce qui rassemble aujourd'hui pour nous de façon indifférenciée « les émotions ». Il reste néanmoins difficile d'éclaircir le paradoxe que pointe S. Shields :

« In some respects the question of anger is the fundamental paradox in the emotional female/unemotional male stereotype. The stereotype of emotionality is female, but the stereotype of anger, a prototypic emotion, is male. Why is it that anger, which is so often portrayed as childish (peevish, irritable, testy, sullen, cranky, touchy, irked), and the essence of the apparently uncontrollable, irrational character of emotion, is masculine? »521

Construit tout à la fois comme objet et instrument du contrôle, la colère occupe assurément une place centrale dans le dispositif émotionnel. Cependant, la formulation en ces termes de la question soulevée par S. Shields ne nous permet

⁵¹⁷ Ce caractère « naturel » de l'émotion féminine s'impose d'autant plus que nous avons l'habitude de discriminer le féminin du masculin sur des critères sexuels (corporels ou biologiques ; cf. Gardey Delphine et Löwy Ilana (dirs), L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000), d'assimiler corollairement la femme à la mère, et de nous fonder sur des caractères biologiques attribués de la maternité et aux comportements qui lui sont « naturellement » associés.

⁵¹⁸ *Cf.* par exemple, Genèse **3**, 16. Nous retrouvons aussi sans doute une trace de cette identification dans l'analyse qui a été faite pendant longtemps de l'hystérie (féminine).

⁵¹⁹ LUTZ Catherine A., « Engendered Emotion: Gender, Power, and the Rhetoric of Emotional Control in American Discourse », pp. 151-170, in HARRÉ Rom et PARROT W. Gerrod (dir.), *The Emotions. Social, Cultural, and Biological Dimensions*, Londres, Sage Publications, 1996, p. 161.

⁵²⁰ Il s'agit du premier mot de l'*Iliade*.

⁵²¹ Shields Stephanie A., *Speaking from the Heart, op. cit.*, p. 140.

sans doute pas de pouvoir y répondre. Les éléments de réponse apportés par S. Shields sont d'ailleurs ici insatisfaisants. En effet, d'une façon générale, S. Shields appréhende l'émotion non pas selon une approche essentialiste (qui consisterait à poser les traditionnels « qu'est-ce que l'émotion ? », « quelle est la différence entre les émotions masculines et les émotions féminines ? », etc.) mais suivant une démarche pragmatique ou fonctionnaliste, cherchant à comprendre ce que nous faisons avec l'émotion et ce que l'émotion fait de nous ; ce qui l'amène ainsi à pouvoir conclure que « to "do" emotion is to "do" gender »⁵²². Or, contrairement à sa méthode pragmatique générale, S. Shields interroge ici la colère de façon trop essentialiste⁵²³ à mes yeux. Je pense donc que formulée ainsi, sa question ne peut pas trouver de réponse conforme à nos attentes.

Pour avancer sur ce point, il nous faut revenir un peu en arrière. Nous avons vu plus haut que C. G. Lange assimilait l'absence de contrôle (de l'émotion) à une condition de minorité, établissant une équivalence entre la femme, l'enfant et le « primitif »⁵²⁴. H. Wallon, philosophe, psychologue et médecin français, disciple de Th. Ribot, propose au milieu du XXe siècle une théorie dialectique du développement de l'enfant s'opposant en cela à celle de J. Piajet. Elle inclut entre autres un « stade émotionnel » :

« *A l'âge de six mois*, le clavier dont l'enfant dispose pour traduire ses émotions est assez riche pour lui donner une vaste surface d'échange avec le milieu humain : période émotionnelle, de participation humaine : intuitionnisme fécond.

On a pu dire, à propos de l'adulte, que l'émotion était un trouble, un accident, une sorte de dégradation de l'activité. Mais cela n'est pas vrai pour l'enfant qui en est à un stade du développement humain où l'émotion est une manifestation pleinement normale. On sait toute l'importance des mouvements émotionnels chez les pratiques de la danse, des cérémonies, des rites. A ce stade, l'émotion établit un lien très fort entre les individus du groupe, dont il assure la cohésion. Sans établir un parallèle trop poussé entre l'histoire de l'espèce et le développement de l'individu, il faut admettre que l'enfant, à cet âge, en est à un stade émotionnel tout à fait analogue. Plus tard, il aura à distinguer sa personne du groupe, à la délimiter par des moyens plus intellectuels :

⁵²² « What I mean by this is that, through experiencing and expressing emotion in conformity with gendered standards, children and adults aim to approach the perfection of these gendered standards, and in so doing practice "gender correct" emotion. In other words, beliefs about emotion - the language of emotion, social conventions regarding emotion, and the like - inscribe and reinscribe gender boundaries. Gendered emotion tells the boys from the girls. Gender boundaries, in turn, map the limits of an emotionality that signifies frailty or imperfection. » (SHIELDS Stephanie A., ibid., p. 170.) ⁵²³ L'approche essentialiste commence par valider tacitement la pertinence des concepts employés en tant qu'éléments d'une nomenclature linguistique ou d'une taxinomie, c'est-à-dire en tant qu'instruments descriptifs du monde (déjà là, donné, et constitué en objets prêts à être interrogés), et cherche ensuite à comprendre ces « objets ». Autrement dit, cette habitude suppose paradoxalement que l'on sait de quoi on parle mais que l'on ne sait pas de quoi on parle. Cependant elle me paraît mobiliser le paradoxe « par le mauvais bout de la raison » — s'il m'est permis de reprendre l'expression de Rouletabille. Dès lors, il me semble qu'une démarche pragmatique est plus satisfaisante, celle qui consiste à partir du principe que le langage ne fonctionne pas comme une nomenclature, et donc à regarder comment nous parlons de ce qui nous intéresse avant et afin de chercher à comprendre ce que nous en faisons et ce qu'il nous permet de faire.

⁵²⁴ Cf. plus haut, pages 182 et suivantes.

pour le moment, il s'agit d'une participation totale, d'une absorption en autrui, profondément féconde. » 525

La précision « On sait toute l'importance des mouvements émotionnels chez les pratiques de la danse, des cérémonies, des rites » permet à H. Wallon de glisser de l'enfant au primitif-enfant, chez qui l'arrêt du développement provoquerait donc une stagnation au stade émotionnel, c'est-à-dire l'impossible plein accès à la rationalité. Ce qui revient — le fait est classique, nous l'avons vu — à assimiler des groupes colonisés à notre passé ontogénétique⁵²⁶. Le résumé de la théorie platonicienne plus ou moins implicite de la personne et du processus d'individuation est en outre saisissant, en particulier dans : « Plus tard, il aura à distinguer sa personne du groupe, à la délimiter par des moyens plus intellectuels : pour le moment, il s'agit d'une participation totale, d'une absorption en autrui ». Nous y reviendrons un peu plus loin.

L'émotion et la foule

Nous avons pu de le constater, c'est le même argument qui soutient la mobilisation rhétorique de l'émotion comme critère discriminant vis-à-vis de la femme, de l'enfant et du primitif. Il apparaît maintenant, dans les dernières citations de H. Wallon, que le raisonnement est décliné au groupe. De fait, il est aisé de trouver au procédé de très larges échos dans nombre de publications savantes de la deuxième moitié du XIXe siècle, textes dont le paradigme reste sans doute les travaux de Gustave Le Bon⁵²⁷.

Le concept scientifique rencontre en effet ici, l'une des acceptions d'émotion en usage depuis le XVIe siècle. La sixième édition (1832-1835) du Dictionnaire de l'Académie Française, indique à l'entrée ÉMOTION. s. f. :

« Il se dit quelquefois Des mouvements populaires qui annoncent une disposition au soulèvement, à la révolte. Il y a de l'émotion dans le peuple. Calmer l'émotion populaire. »

La huitième édition (1932-1935) en conserve d'ailleurs encore la mention :

⁵²⁵ WALLON Henri, conférence faite à L'ENS de Sèvres en 1947 et parue sous le titre « Les stades de l'évolution psychologique de l'enfant », in L'Éducation nationale, rééditée in WALLON Henri, Psychologie et dialectique, Paris, Messidor, 1990, pp. 140-147, cité par MAURY Liliane, Les émotions de Darwin à Freud, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 88.

⁵²⁶ Faut-il insister sur le racisme manifeste de H. Wallon? Nous pourrions considérer également une autre de ses conclusions : « Il y aurait donc entre l'enfant et le primitif une sorte de communauté mentale, qui se traduirait par la communauté de leurs mythes, car c'est par images et non par raisonnement qu'ils pensent tous les deux. » (WALLON Henri, « La mentalité primitive et celle de l'enfant », in *Revue philosophique*, 1928, repris dans *Psychologie et dialectique*, pp. 48-73, cité par MAURY Liliane, *Les émotions de Darwin à Freud*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 97.) Certes, ce racisme fait presque partie du sens commun à l'époque. Mais il ne fait pas que s'ajouter à la théorisation de l'émotion (cf. ce qui a été dit ci-dessus, pages 180-182, à propos du rapprochement avec l'animal que permet l'émotion) ; j'ai essayé de montrer qu'il y trouve plutôt un terreau propice et qu'il y prolifère.

⁵²⁷ LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991 (4º éd.), 1º édition : Paris, François Alcan, 1895.

« Il se dit aussi des Mouvements populaires qui annoncent une disposition au soulèvement, à la révolte. *Une émotion commença de se dessiner dans la ville. Calmer l'émotion populaire.* »

Les assimilations de l'émotion à la foule ou au peuple se sont donc sans doute d'autant plus facilement développées qu'elles entraient en résonance avec une acception du terme historiquement bien ancrée dans les usages. Ainsi A. Furetière signalait-il déjà dans son *Dictionnaire universel* (1690) :

« ESMOTION, se dit aussi d'un commencement de sédition. Il fait dangereux de se trouver au milieu d'une *elmotion* populaire. » 528

Comme l'explique A. Smart, c'est notamment l'imagerie de la Bête rassemblant la ville et les ouvriers, qui offre un écho aux métaphores courantes et négative de l'émotion telles que nous les avons étudiées ci-dessus :

« Les élites entrent alors dans le jeu d'une peur fantasmagorique. La ville et l'ouvrier se confondent dans l'imagerie de la bête, au double sens animal et biblique (la Bête de l'Apocalypse), les deux images s'entremêlant en une combinaison extrêmement suggestive, mêlant bestialisation et diabolisation de l'adversaire et reliant son animalité au Mal à l'état pur. »⁵²⁹

Le crime et cette dangerosité par lesquels les classes laborieuses sont abordées tant par une grande part des hommes politiques que par beaucoup d'écrivains et penseurs au XIX^e siècle, sont alors un puissant moyen — en concourant à l'animalisation et à la non-individualisation de l'ouvrier — de nier la validité et l'existence même de sa contestation politique.

Le rapprochement du soulèvement populaire et du crime (crime d'ailleurs largement exagéré et indûment généralisé, bien que souvent les ouvriers eux-mêmes s'y soient identifiés⁵³⁰) correspond alors à une définition identitaire négative de la

⁵²⁸ FURETIÈRE Antoine, Dictionaire universel, op. cit.; cf. également FURETIÈRE Antoine, Les Émotions, op. cit., p. 21.

⁵²⁹ SMART Ariane, « Déviance et barbarie : nouvelles perceptions de la violence populaire à Paris au XIX^e siècle », pp. 65-76, *in* DOUSTEYSSIER-KHOZE Catherine et SCOTT Paul (éds), *(Ab)Normalities*, Durham, Durham University Press, 2001(?), p. 69.

⁵³⁰ Cf. Chevalier Louis, Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIXe siècle, Paris, Le Livre de poche, 1978, en particulier pp. 662-663 : « [...] Les Mystères de Paris [d'Eugène Sue] peuvent être considérés comme l'un des plus importants documents que nous possédions, concernant cette mentalité populaire que nous n'aurions aucun moyen et aucune chance d'atteindre autrement. Non par la description voulue, organisée et documentée qu'on y trouve : ce tableau des classes populaires en elles-mêmes et dans leurs rapports avec les classes dangereuses, dont l'expertise démographique n'a aucune peine à souligner la précision. Bien plutôt par le succès de l'ouvrage, par l'adhésion du peuple à une description qui ne le concernait pas, mais où il a voulu se reconnaître et qu'il a progressivement infléchie jusqu'à en faire, par une véritable contrainte collective, son plus fidèle portrait, jusqu'à transformer ce livre des classes dangereuses en un livre des classes laborieuses : des classes laborieuses qui gardent cependant la plupart des caractères physiques et moraux des classes dangereuses. » (Cf. aussi ibid., p. 669.)

bourgeoisie par elle-même : la masse ouvrière est l'autre du bourgeois, et l'un des critères discriminants de cette construction sociale est alors l'« émotion populaire ».

Si nous tentons maintenant un bilan de notre parcours de l'émergence historique de la notion d'émotion, depuis l'Antiquité grecque jusqu'à la fin du XIXe siècle, il est frappant de constater que ce que j'ai appelé l'invention platonicienne a connu à travers les âges une dilution puis ce qui apparaît comme une reconcentration ou une recondensation. Par une forme de concordance des temps, nous pouvons en effet mettre en regard (i) la prégnance de la conception de tonalité platonicienne - pourtant étrange, voire, il faut bien le reconnaître, embarrassante à certains égards⁵³¹ – que nous nous faisons du processus d'individuation et de la personne, mais aussi, et de façon corrélée, la mobilisation rhétorique de l'émotion comme critère discriminatoire des figures de l'individuation dégradée ou inachevée ; (ii) la comparaison du rôle paradoxal que nous confions à la colère⁵³² et de la place particulière qu'elle occupe dans la théorie platonicienne ; et enfin (iii) le fait que nos sociétés aient l'habitude de consider et pratiquer le politique d'une manière très platonicienne, comme la gestion du collectif et des passions ou émotions du collectif, pour reprendre la formule de V. Despret⁵³³, en identifiant l'émotion au peuple, sous couvert d'identifier le peuple à ses émotions, mais aussi le glissement de la contention de l'émotion à la contention du peuple qui accompagne ces identifications. L'ensemble semble fonctionner comme ce qui donne à l'émotion sa configuration particulière. V. Despret expliquait à propos de la passion:

« La passion n'est plus *objet* de politique ou de gestion, elle devient le *sujet* politique, le sujet du politique. Le sujet qu'il faut faire taire. Dès lors, à la déshumanisation de la science, à la séparation du sujet et du monde, s'ajoute ce qui s'annonçait ça et là : la confiscation d'une partie du sujet, condamnée au silence et à la disqualification — si ce sont les passions qui parlent en toi, il vaut mieux te taire. Ou alors, accepte que tu te situes dans l'autre de la science et dans l'autre du pouvoir. Ce geste qui exclut et qui réduit au silence fonde, en dernier ressort, cette conception selon laquelle la passion appartient à l'espace privé, à l'intimité : la passion devient l'« autre » du politique, elle est reléguée au non-politique. De ce fait, la passion participe alors de cette séparation qui caractérise notre tradition : le partage entre un espace public, politique, régi par la raison, et un espace privé, non politique, un espace qui définit les passions comme ce qui ressort de l'intimité (de la vie privée, voire de la confidentialité). »⁵³⁴

Ce modèle, caractéristique de la passion platonicienne, paraît être reconstitué à travers un long processus historique, mais pour acquérir, lorsqu'il se trouve

⁵³¹ Je pense en particulier à cette « maîtrise des passions » au fondement de la psychologie platonicienne, au principe autoréférentiel de la « maitrise de soi-même ». *Cf.* aussi ce qui a été dit plus haut au sujet des propos de H. Wallon, page 187, mais également ci-dessus, pages 49 et 65.

⁵³² Cf. supra, page 185.

⁵³³ Cf. ci-dessus, page 51 et DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., p. 196.

⁵³⁴ DESPRET Vinciane, ibid., p. 200.

condensé dans l'émotion, une diffusion et un écho dans la société beaucoup plus larges.

Le télescopage, évoqué plus haut, entre *émotion* d'une part, longtemps utilisé en particulier avec le sens de « mouvement, agitation populaire, émeute », et d'autre part le calque du concept scientifique anglais *emotion* (lui-même étant un emprunt au français⁵³⁵ redéfini scientifiquement) ajoute sans doute à cette intrication des aspects psychologiques et politiques ; il me semble, toutefois, qu'il est insuffisant pour expliquer le phénomène de manière satisfaisante. Il est en effet difficile d'envisager qu'un terme seul puisse mettre en œuvre un processus aussi complexe et développé. Mais à cause des rapports constitutifs de l'émotion (et auparavant de la passion) avec la raison, l'intrication concerne également, outre des aspects psychologiques et politiques, un versant épistémologique. À cela se conjuguent l'importance et la centralité dans le langage que nous accordons à la fonction référentielle et donc une composante linguistique s'ajoute à ce complexe.

Dans cette perspective, si un seul terme ne saurait soutenir un ensemble si ample, nous pourrions peut-être élargir nos investigations aux métaphores tyrannique et sémiotique dont nous avons vu qu'elles en constituaient l'architecture et l'articulation. Mais pour cela, nous devrons ajouter au détour chronologique le détour géographique ou socioculturel.

⁵³⁵ Cf. Oxford Dictionary of English Etymology, éd. par C. T. Onions, Oxford, Clarendon Press, 1966, p. 310.

Chapitre 2

Verbalisation de l'émotion

Il est difficile d'affirmer *a priori* que la verbalisation des émotions a davantage recours à la métaphorisation que d'autres discours¹. Cependant une étude des verbalisations de l'émotion ne peut manquer de remarquer le rôle majeur que les métaphores y jouent. Comme nous allons le voir, elles sont omniprésentes dans l'expression du ressenti émotionnel comme dans celle de sa théorisation, de son explication ou de sa description, mais, qui plus est, elles semblent également intervenir dans la négociation sociale de la cohérence des actions qui en découlent et à laquelle nous les corrélons.

À ma connaissance, aucune étude sociolinguistique portant sur les métaphores verbalisant l'émotion n'existe dans le domaine francophone — alors que de nombreux travaux sont déjà disponibles en langue anglaise². Toutefois mon exposé ne prétend pas pour autant combler ce vide (le travail est gigantesque). Il s'agira ici d'une première synthèse, la plus panoramique possible, autrement dit d'un travail d'éclaireur ou d'ouverture de pistes. De plus, l'objectif retenu déborde l'exposé exclusivement descriptif de métaphores considérées pour elles-mêmes; cette présentation se voudrait en effet non pas tant la définition d'une entité (la verbalisation de l'émotion, les métaphorisations utilisées) que celle d'un problème : pourquoi avons-nous besoin de ces métaphores ? À quoi nous servent-elles, qu'en faisons-nous, comment nous en servons-nous ? Plus indirectement, qui sommes-nous qui agissons ainsi ? Que nous apprennent-elle sur nous-mêmes ? Et, au-delà, comment le renouvellement du regard que nous portons sur elles modifie-t-il celui que nous portons sur nous-mêmes, la société et le langage ?

Pour constituer ce corpus de métaphorisations, il ne m'a pas semblé envisageable, devant l'immensité de la tâche, de partir d'enquêtes orales ni même de productions écrites dispersées (comme les œuvres littéraires, par exemple) — ce serait l'objet d'un programme spécifique de recherches, et cela dépasserait donc tant les possibilités que les ressources mobilisables pour la présente étude. Le corpus qui a nourri ce travail a été constitué à partir du *Trésor de la Langue Française informatisé*³, exploitant les quelques 1 500 occurrences du mot *émotion*. Ce choix a été guidé d'une part par la recherche d'un ensemble de textes déjà constitué dans une version électronique et en base de données facilement interrogeable, et d'autre part par des considérations de « représentativité » des textes retenus. J'ai considéré ici le *TLFi* dans son intégralité comme un tout constitué. J'ai donc autant retenu les exemples que cite le *TLFi* que les explications elles-mêmes et autres diverses informations comme du corpus. Dans cette démarche, je me suis néanmoins limité aux occurrences du seul mot *émotion*. En effet, d'une part il m'a semblé nécessaire

¹ Cette étude n'est pas un travail d'analyse de discours ; je ne ferai pas ici de distinction spécifique entre *discours* et *verbalisation*.

² On pourra par exemple se reporter à KÖVECSÈS Zoltán, *Metaphor and Emotion: Language, Culture, and Body in Human Feeling*, Cambridge, Cambridge University Press (ou Paris, Maison des Sciences de l'Homme), 2000; *Cf.* aussi Athanasiadou Angeliki et Tabakowska Elzbieta (éds), *Speaking of Emotions: Conceptualisation and Expression*, Berlin et New York, Mouton De Gruyter, 1998.

³ URL: http://atilf.atilf.fr/tlf.htm. *Trésor de la Langue Française informatisé* sera dorénavant abrégé en *TLFi*. Le *TLFi* est la version informatisée du *Trésor de la Langue Française*, dictionnaire général de langue française des XIXe et XXe siècles (16 volumes et 1 supplément), qui propose pour chaque entrée (plus de 100 000) des définitions des différents usages, des exemples d'emploi canonique et des citations, et enfin des informations étymologiques.

qu'une première étude balaie d'une manière globale et synthétique ce champ avant de pouvoir se lancer dans une analyse plus approfondie, soulevant des questions que nous n'aurions pas pu traiter de façon satisfaisante dans le cadre contraint du présent travail. D'autre part, une telle étude ne répondait pas à l'objectif scientifique qui a été retenu ici, son ambition devant se limiter à appuyer un travail sur les implicites ethno-sociolinguistiques rencontrés dans nos sociétés, et non pas se substituer à cette enquête.

Par ailleurs, il est important de tout de suite préciser que ce qui va être présenté ici ne peut pas pour autant être pris comme une enquête quantitative : sa représentativité, ou plutôt la pertinence des usages cités ci-dessous, ne se fonde pas sur une quelconque étude statistique d'occurrences, mais sur la légitimité qui peut être attribuée au *TLFi*, sur sa « justesse » en tant que dictionnaire de référence de (la) langue française.

À partir d'un recensement des métaphorisations usuelles de l'émotion, il est aisé de dégager tout d'abord de grandes caractéristiques fondamentales transversales et prédominantes dans les discours et dans les principales versions métaphoriques de l'émotion. Dans un second temps, nous examinerons les principales modélisations de l'émotion, et la façon dont on construit et dont on verbalise en français sa genèse, les rapports entre ses causes et effets. Ensuite, à partir de ce corpus, nous expliciterons les façons selon lesquelles sont exprimées les valeurs et attentes sociales vis-à-vis de l'émotion ; en corrélation avec ces attentes, nous pourrons examiner les prescriptions plus ou moins strictes ou implicites quant aux actions sociales et individuelles sur les émotions. À partir de là nous nous arrêterons un moment sur la manière selon laquelle l'émotion peut être mobilisée comme critère social discriminatoire, en regard de quoi nous essaierons de dessiner des caractéristiques secondaires de l'émotion et ainsi d'expliciter des versions positives de métaphorisations. Pour finir, nous tâcherons d'examiner les rapports entre émotion et théories du langage, c'est-à-dire d'esquisser les premiers éléments de réponse à la question qui fonde le travail présenté ici.

Généralités

Avant de commencer l'étude de la verbalisation de l'émotion dans le *TLFi*, il nous faut tout d'abord apporter quelques précisions en ce qui concerne le fonctionnement métaphorique. Il ne s'agit pas, toutefois, d'en élaborer une nouvelle théorie, alternative aux conceptions actuelles. Mais nous aurons besoin d'établir quelques principes généraux susceptibles de soutenir l'analyse présentée ici tout en étant compatibles avec une approche non-référentielle du langage.

Principes métaphoriques

Les travaux de George Lakoff et Mark Johnson sur la métaphore⁴ constituent sans conteste une pierre milliaire dans ce domaine. Néanmoins leur théorisation n'est pas pleinement satisfaisante: elle considère fondamentalement que le processus métaphorique met en relation deux domaines sémantiques dont l'un (le domaine source) structure et explique l'autre (le domaine cible).

« L'essence d'une métaphore est qu'elle permet de comprendre quelque chose (et d'en faire l'expérience) en termes de quelque chose d'autre »⁵.

Nous aurions ainsi souvent recours à une métaphore pour expliquer un concept complexe ou abstrait, grâce à un autre concept plus simple — ou du moins plus quotidien ou plus accessible :

« Si l'on examine des métaphores structurales de la forme *A est B* (par exemple, L'AMOUR EST UN VOYAGE, L'ESPRIT EST UNE MACHINE, LES IDÉES SONT DES ALIMENTS, UNE DISCUSSION EST UN BÂTIMENT), on s'aperçoit que B (le concept définissant) est, dans notre expérience, plus clairement délimité que A (le concept défini) et qu'en général il est aussi plus concret que lui. De plus, le concept définissant contient toujours plus que ce qui s'applique au concept défini »⁶.

Comme l'a fait remarquer James R. Averill⁷, les émotions ne sont pourtant pas seulement les cibles des métaphores (principe que G. Lakoff et M. Johnson s'étaient attachés à décrire et à expliquer), mais également, selon la terminologie des deux auteurs, les domaines sources. Nous pouvons ainsi, à titre indicatif, considérer des métaphores (ou plus généralement des associations) rapprochant *colère* et *tempête*⁸. Selon la perspective de G. Lakoff et M. Johnson, le rapprochement devrait se faire (au moins principalement) dans *un* sens : celui permettant au concept le plus concret (la tempête ?) de définir et de s'appliquer au plus abstrait (la colère ?). Et l'on trouve en effet :

⁴ Cf. Lakoff George et Johnson Mark, Les Métaphores dans la vie quotidienne, op. cit. Il n'est pas négligeable que chacun des deux auteurs ait par la suite travaillé spécifiquement sur l'émotion ou sur les rapports entre corps et esprit. Cf. par exemple Lakoff George et Kövecsès Zoltán, « The cognitive model of anger inherent in American English », pp. 195-221, in Holland Dorothy et Quinn Naomi (éds), Cultural Models in Language and Thought, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, et Johnson Mark, The Body in the Mind: The Bodily Basis of Imagination, Reason and Meaning, Chicago, University of Chicago Press, 1987.

⁵ LAKOFF George et JOHNSON Mark, Les Métaphores dans la vie quotidienne, op. cit., p. 15.

⁶ LAKOFF George et JOHNSON Mark, *ibid.*, pp. 118-119.

⁷ Cf. AVERILL James R., «Inner feelings, works of the flesh, the beast within, diseases of the mind, driving force, and putting on a show: Six metaphors of emotion and their theoretical extensions », op. cit., p. 105.

⁸ Ces exemples sont tirés de la base de données textuelles FRANTEXT, URL : http://atilf.inalf.fr/frantext.htm

- « César en colère devait produire grand effet sur moi, comme un orage dévastateur. » (PERRY Jacques, Vie d'un païen, 1965, p. 42)
- « Voilà par quel mécanisme une colère finit souvent en tempête, et pour de faibles causes, grossies seulement par l'orage du coeur et des muscles. » (ALAIN, Propos, 1936, p. 153)

Mais si la colère peut être présentée comme la tempête de l'homme, inversement il n'est pas rare que la tempête soit contée comme la colère du ciel :

- « Le bruit de l'orage, le vent qui mugissait, la colère des éléments déchaînée sur le toit de chaume, donnaient, par leur contraste avec le silence religieux de la cabane, plus de sainteté encore et comme une grandeur étrange à la scène dont j'étais témoin. » (Musset Alfred de, Confessions d'un enfant du *siècle*, 1836, p. 168)
- « Qui pouvait prévoir alors qu'un jour tout ce bonheur serait détruit, non par la **fureur des vents** ou la colère du ciel, mais par la rage des hommes, bien autrement redoutable! » (ERCKMANN Émile et CHATRIAN Alexandre, Le Conscrit de 1813, 1864, p. 137)
- « [...] l'abbé a même été jusqu'à dire que le voisinage d'un tel amas d'athées, c'est ainsi qu'il nous appelle, pouvait attirer la **fureur du ciel** sur un pays [...] » (SUE Eugène, *Le Juif errant*, 1845, p. 647)
- « [...] la fuite fougueuse du cheval cabré, sur lequel se penche la silhouette sombre du roi, se détache d'une brume lumineuse au-dessus de laquelle un bouquet d'arbres et un ciel tourmenté évoquent la fureur de l'orage. »

(BÉGUIN Albert, L'Âme romantique et le rêve : essai sur le romantisme allemand et la poésie française, 1939, p. 127)

- « [...] mais, bravant la tempête et le ciel en fureur, tout plein du souvenir qui déchire mon ame, je donne un libre essor au courroux qui m'enflamme. » (BAOUR-LORMIAN Pierre, Ossian, La bataille de *Témora*, chant 4, 1827, p. 185)
- « Le ciel dans sa colère nous a donné un homme qui réunit le caractère bas, farouche et sanguinaire de Robespierre à la fureur conquérante, l'audace et la férocité barbare d'un Gengis ou d'un Tamerlan » (MAINE DE BIRAN François-Pierre-Gonthier, Journal, t. 1, février 1814-31 décembre 1816, 1816, p. 6)

Par ailleurs, la distinction est parfois malaisée, comme dans :

- « Mais à peine y eut-il aperçu la famille russe qui continuait à mener sa petite vie dans une heureuse entente, qu'un **orage de colère** et de mépris envahit son visage. » (JACCOTTET Philippe, *La Mort à* Venise, traduction, 1947, p. 73)
- « Qu'il ne soit bientôt plus
- « temps, que, sous l'ouragan subit, elle n'éclate
- « furieuse et méchante et trouble sous Hécate
- « fatidique et moqueuse en les nuages tors :
- « telle une femme ayant franchement tous les torts,
- « qui se révolte et devient pire que nature,
- « orage de colère et tourbillon d'injure ! » (VERLAINE Paul, Élégies, XI, Œuvres poétiques complètes, 1896, p. 807)

Cette approche de la métaphore réduit donc sans doute beaucoup trop les potentialités illimitées qu'autorise le langage (comme les jeux que permettent les métonymies⁹ ou les hypallages¹⁰). Je citerai, à titre d'exemple, la possibilité d'amalgame brouillant jusqu'aux possibilités même de distinction entre la personne émue et les éléments naturels :

⁹ C'est-à-dire le remplacement d'un terme par un autre qui est lié au premier par un rapport logique.

¹⁰ *Cf.* ci-dessus, note 307 page 111.

« Puis la grande colère de l'orage a grondé dans ma poitrine et mes larmes ont commencé à rouler sur les vitres de la véranda. » (TOURNIER Michel, *Les Météores*, 1975, p. 621)

Ces usages incitent à revoir la conception du fonctionnement des métaphores : si (au moins dans certains cas de figures) domaine source et domaine cible sont souvent ou aisément interchangeables, alors les domaines ne se justifient pas par leur rôles *en soi* (en raison de prétendues propriétés intrinsèques, le domaine source étant plus simple, plus élémentaire, plus fondamental que le domaine cible, comme le proposaient G. Lakoff et M. Johnson), mais mutuellement, réciproquement, relativement — et dès lors également selon d'autres critères que la simplicité de l'expérience ou de la conceptualisation.

Un autre auteur, John R. Searle, s'est amplement intéressé à la métaphore et à son fonctionnement. Il propose d'aborder la question de la métaphore par le biais de sa *compréhension* par les interlocuteurs :

« Abordons le problème du point de vue de l'auditeur. Si nous pouvons découvrir suivant quels principes l'auditeur comprend les énonciations métaphoriques, nous aurons beaucoup avancé dans la compréhension de ce qui permet aux locuteurs de former des énonciations métaphoriques, étant donné que le possibilité même de la communication dépend du fait que le locuteur et l'auditeur aient en commun un ensemble de principes. »¹¹

Je tiens à attirer l'attention sur le fait que J.R. Searle se fonde ici sur une hypothèse — selon laquelle le locuteur et l'auditeur ont en commun un ensemble de principes — qui n'a rien d'évident : il serait également possible de concevoir que la possibilité de communication dépend d'abord et avant tout d'habitudes et surtout de la capacité quasiment sans limite que partagent les interlocuteurs de *se mettre d'accord*. C'est d'ailleurs, en poussant toutefois le raisonnement un peu moins loin, ce que suggère, dans un tout autre contexte, Ll. Fell :

« That we agree about something doesn't prove that it's right — only that we can agree. The meaning is not in the words — nor in what they describe — it's in us, as we relate to that something 12 .

Autrement dit, « the fact that we often reach agreement about the meaning of a word or scientific concept is a testament to our ability to reach agreement, not a proof that such an entity exists in reality. »¹³.

¹¹ SEARLE John R., *Sens et expression. Études de théories des actes du langage*, traduction et préface par Joëlle Proust (éd. orig. : 1979), Paris, éd. de Minuit, 1982, p. 152.

¹² FELL Lloyd, « Stress, Epistemology and Feedlot Cattle », *in* FELL Lloyd, RUSSELL David et STEWART Alan (éds), *Seized by Agreement, Swamped by Understanding,* University of Western Sydney, Hawkesbury Printing (épuisé), édition en ligne : http://www.pnc.com.au/~lfell/epistem.html, 10 janvier 1998.

¹³ FELL Lloyd et RUSSELL David, « The Dance of Understanding », *in* FELL Lloyd, RUSSELL David et STEWART Alan (éds), *Seized by Agreement, Swamped by Understanding, op. cit.* Nous reviendrons largement sur ce point dans le dernier chapitre (*cf.* ci-dessous, notamment pages 499-501).

Dans la perspective ouverte par sa présupposition, J.R. Searle propose de formaliser une métaphore comme l'emploi de S est P pour signifier S est R^{14} . Le philosophe résume alors de la façon suivante la méthode de compréhension d'une métaphore qu'il propose :

« D'abord, il doit y avoir des stratégies communes sur la base desquelles l'auditeur peut reconnaître que l'énonciation n'est pas prise au sens littéral. La stratégie la plus commune, sinon la seule, est fondée sur le fait que l'énonciation est manifestement défectueuse si on la prend littéralement.

En second lieu, il doit y avoir des principes communs qui associent le terme P (qu'il s'agisse de son sens, de ses conditions de vérité ou de sa dénotation s'il en a une) avec un ensemble de valeurs possibles de R. Le cœur du problème, dans la théorie de la métaphore, est d'établir ces principes. J'ai essayé d'en énoncer plusieurs, mais je suis convaincu qu'il y en a d'autres.

Troisièmement, il doit y avoir des stratégies communes qui permettent au locuteur et à l'auditeur, partant de leur connaissance du terme S (qu'il s'agisse du sens de l'expression, ou de la nature du référent, ou des deux), de restreindre le domaine des valeurs possibles de R à la valeur réelle de R. Le principe fondamental de cette étape est que seules les valeurs possibles de R déterminant des propriétés possibles de R peuvent être les valeurs réelles de R. »15

Les propositions de J.R. Searle ne nous avancent pas beaucoup plus, en particulier parce qu'il s'appuie sur un postulat (duquel G. Lakoff et M. Johnson se détachaient au final davantage sans pour autant s'en affranchir totalement), et que je considérerai avec beaucoup de prudence, selon lequel il est possible (et pertinent) de distinguer sens *littéral* et sens *métaphorique*¹⁶. D'autant que, comme le fait remarquer F. Jullien, « le sens figuré ne peut être conçu indépendamment d'une certaine vision du monde (et c'est là le point essentiel : non seulement son contenu idéologique en

¹⁴ Cf. SEARLE John R., Sens et expression, op. cit., p. 153.

¹⁵ SEARLE John R., *ibid.*, p. 161.

¹⁶ « Pour pouvoir désigner de manière concise la distinction entre ce que le locuteur veut dire en énonçant un mot, une phrase ou une expression, et ce qu'un mot, une phrase ou une expression signifient, j'appellerai le premier le sens de l'énonciation du locuteur (speaker's utterance meaning), et le second le sens du mot ou de la phrase (word, or sentence, meaning). Le sens métaphorique est toujours le sens de l'énonciation du locuteur » (SEARLE John R., ibid., pp. 122-123). À noter que J.R. Searle insiste bien sur le fait qu'un contexte est indispensable pour définir les conditions de vérité de phrases. Mais J.R. Searle pense en philosophe et non en sociolinguiste; ce contexte, tel qu'il l'explicite, reste imaginaire, fantasmé, abstrait : « On remarque en outre que [...] la phrase [le chat est sur le paillasson] ne détermine un ensemble défini de conditions de vérité que relativement à un contexte particulier. [...] Supposons par exemple que le chat et le paillasson soient dans la configuration spatiale habituelle chatsur-paillasson, à ceci près que le chat et le paillasson soient dans l'espace intersidéral, soustraits à tout champ gravitationnel relativement auquel l'un pourrait être dit "sur" ou "au-dessus" de l'autre. Le chat est-il encore sur le paillasson ? Sans assomptions supplémentaires, la phrase ne détermine dans ce contexte aucun ensemble défini de conditions de vérité. Ou bien supposons que tous les chats deviennent soudain plus légers que l'air, et que le chat se mette à voler, le paillasson collé à son ventre. Le chat est-il encore sur le paillasson? » (Ibid., pp. 124-126.) Ceci qui retire un important crédit à sa proposition de distinguer sens littéral et sens métaphorique.

est affecté mais aussi son fonctionnement). »¹⁷ Pareille distinction s'appuie en effet sur un langage dont nous ferions l'hypothèse (déjà ancienne) qu'il « permet, en démêlant la réalité, de nous en instruire »¹⁸. C'est sur cette conception représentationnelle du langage que se fonde la compréhension traditionnelle de la métaphore comme *translation*, *transfert* (qui correspond d'ailleurs exactement à la signification étymologique de μεταφορά, *metaphorá*). Dans cette perspective, la métaphore est en effet définie comme « une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit »¹⁹.

Je choisis ici de m'attarder sur un point qui traverse de part en part le travail présenté ici — et qui même en constitue le cœur —, afin de clarifier les postulats sur lesquels je m'appuierai. Il me semble intéressant pour cela de partir d'une présentation des fonctions du langage telle qu'il est aisé d'en trouver dans la plupart des dictionnaires des sciences du langage :

« Les fonctions du langage, c'est-à-dire les diverses fins qu'on assigne aux énoncés en les prononçant, sont à la base des thèmes de l'école de Prague. Le langage étant considéré avant tout comme ayant pour but de communiquer des informations, sa fonction centrale est donc la fonction de communication (dite aussi référentielle ou cognitive); elle est essentielle car elle conditionne l'organisation même du langage, les caractéristiques des unités linguistiques, et beaucoup de faits diachroniques. Cependant, il peut être utile de distinguer, selon les caractères de la communication, différents types de message, donc différentes fonctions du langage. On y joint ainsi la fonction impérative ou injonctive (le langage comme moyen pour amener l'interlocuteur à adopter certains comportements). Le psychologue K. Bühler distingue la fonction de représentation (relation de l'énoncé avec l'univers extralinguistique); la fonction d'expression ou expressive (relation avec l'émetteur du message) et la fonction d'appel ou interrogative (relation avec le récepteur). R. Jakobson propose une classification plus élaborée, fondée sur le processus général de la communication tel que le décrivent les théoriciens de la cybernétique; tout acte de communication suppose six facteurs : un destinateur, qui envoie un message à un destinataire, un contexte (ou référent), un code commun au destinateur et au destinataire, un contact (ou canal) qui permet d'établir et de maintenir l'échange. Il distingue : la fonction référentielle (ou dénotative ou cognitive), qui centre le message sur le contexte (Le chien est un animal) ; la fonction émotive, qui le centre sur le destinateur, ou locuteur (Hélas! il pleut!); la fonction conative, sur le destinataire (Viens ici!); la fonction phatique centre le message sur le contact (Allô, ne coupez pas), la fonction métalinguistique,

¹⁷ JULLIEN François, *Le détour et l'accès. Stratégies du sens en Chine, en Grèce,* Paris, Grasset & Fasquelle, 1995, p. 193. Pour une version alternative du fonctionnement du sens figuré, non pas sur un mode symbolique, mais allusif, *cf.* JULLIEN François, *ibid.*, pp. 191-226.

¹⁸ PLATON, *Cratyle*, 388*b-c*, *op. cit.*, p. 79. Nous avons déjà signalé cette hypothèse instrumentale et référentielle du langage chez Platon (*cf. supra*, note 14 page 29), et nous reviendrons largement sur le rôle de Platon dans celle-ci au dernier chapitre (*cf.* ci-dessous, pages 414-423).

¹⁹ Du Marsais, César Chesneau, sieur du, *Traité des tropes, ou des différentes sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue,* 1730, Postface de Claude Mouchard, suivi de Paulhan Jean, *Traité des figures, ou La Rhétorique décryptée,* Paris, Le Nouveau Commerce, 1977, p. 112.

sur le code (*Il ne faut pas dire je m'ai coupé, mais je me suis coupé*) ; la fonction *poétique* enfin envisage le message en lui-même. 20

Comme je le signalais à l'instant, ces conceptions et pratiques des fonctions du langage, et plus particulièrement la centralité accordée à une fonction référentielle (s'appuyant fondamentalement sur une distinction entre les énoncés et un « univers extralinguistique ») fondent les grands principes reconnus et servant d'axiomes à la plupart des théories linguistiques (y compris sociolinguistiques), étant donné que cette approche disjonctive et représentationnelle est, comme le précisent J. Dubois *et al.*, « essentielle car elle conditionne l'organisation même du langage » et « les caractéristiques des unités linguistiques », telles que nous les établissons.

Or, appréhendée et comprise avant tout par ses causes ou ses effets, l'émotion et ses verbalisations interrogent l'hypothèse d'un fonctionnement représentationnel du langage de manière singulière – nous l'avons déjà signalé (c'est ce qui a motivé le choix des discours de l'émotion comme entrée au questionnement sociolinguistique qui nous occupe ici), nous l'avons appréhendé plus sensiblement au chapitre précédent à travers l'analyse des rapports entre les métaphores tyrannique et sémiotique, et nous le verrons mieux encore grâce à l'étude qui suit. Les verbalisations de l'émotion mettent en doute de façon radicale ce présupposé sémiologique : dire « Je t'aime » ne revient pas à donner une information sur le monde, et dire que l'on aime ne parle que rarement d'« amour »²¹. Et nous constaterons que l'émotion s'annonce non seulement comme indicible, ineffable, mais même comme indéfinissable, inexprimable, indescriptible²². Surtout, ce caractère inexprimable s'accompagne paradoxalement d'un accent porté à l'expression de l'émotion en même temps qu'une obstination pragmatique pour ne pas distinguer l'émotion de son expression. Je préfèrerai donc, me concentrant sur des principes plus généraux, ne pas retenir ce postulat de fonctionnement représentationnel du langage, ni les conceptualisations de la métaphore qui en découlent ou s'appuient sur lui.

²⁰ Article « fonction du langage » (in extenso) in Dubois Jean, Giacomo Mathée, Guespin Louis, Marcellesi Christiane, Marcellesi Jean-Baptiste et Mével Jean-Pierre, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, 1999, p. 205.

²¹ Cette difficile adéquation du discours de l'émotion avec les théories traditionnelles du langage peut être soulignée suivant une approche légèrement décalée par rapport à ce qui vient d'être dit; D. Diderot remarquait ainsi : « J'ai pensé quelquefois que les discours des amants bien épris n'étaient pas des choses à lire, mais des choses à entendre. Car, me disais-je, ce n'est pas l'expression, "je vous aime", qui a triomphé des rigueurs d'une prude, des projets d'une coquette, de la vertu d'une femme sensible. C'est le tremblement de voix avec lequel il fut prononcé; les larmes, les regards qui l'accompagnèrent. » (DIDEROT Denis, Entretiens sur Le Fils naturel (Dorval et moi) (1757), pp. 53-148, in Écrits sur le théâtre, tome I, Le Drame, préface, notes et dossier par Alain Ménil, Paris, Pocket, 1995, pp. 81-82.) En tout état de cause, contrairement aux énoncés traditionnellement considérés (J.R. Searle, évoqué dans les pages qui précèdent, appuyait son raisonnement sur l'énoncé « le chat est sur le paillasson »), les discours de l'émotion entrent difficilement dans le cadre des théories du langage. Et de même que, par exemple, pour étudier les déterminants politiques ou diplomatiques intervenant dans les attributions des prix Nobel scientifiques, il sera plus judicieux de s'attarder sur les candidats perdants plutôt que sur les lauréats, les discours de l'émotion permettent, comme nous le verrons, et pour les mêmes raisons, une approche efficace pour questionner les fonctionnements élémentaires fondant des théories linguistiques traditionnelles.

 $^{^{22}\,\}mathrm{Nous}$ reviendrons en détails sur ce point et son ambiguïté (cf. pages 251 et suivantes).

Dans le même esprit, je ne chercherai pas tant à comprendre à partir de l'étude du corpus ce qu'est une émotion, c'est-à-dire ce à quoi renverrait le mot émotion, ce qu'il signifierait ou représenterait²³. Prenant en compte l'insistance de L. Wittgenstein sur le fait que comprendre une expression c'est comprendre son usage, je soulignerai et m'attacherai plutôt à (re)construire des « façons de parler », focalisant donc mon attention sur des fonctionnements ou des usages plutôt que sur des structures ou des entités (des « mots », « morphèmes », etc.) considérées hors de leur contexte d'usage.

Je propose donc de considérer que pour construire le monde commun à partir des mots échangés, et en particulier en recourant à la métaphore presque constamment, quoique de façon plus ou moins marquée, les interlocuteurs tentent de réutiliser — en les adaptant — des stratégies et des constructions antérieures analogues (c'est-à-dire qu'ils jugent analogues, autrement dit dont ils négocient le caractère analogique ou le parallélisme de construction). Et je conserve des propositions de J.R. Searle l'attention au fait que ce parallélisme ou ce caractère analogique peut être médiat, indirect (ou transitif, au sens logique du terme), et qu'il est décelable par le constat d'un « problème apparent de cohérence »²⁴, c'est-à-dire par les conséquences de la conjonction (interne) de deux discours sur le mode de la discordance entre un *foyer* (le lieu du glissement du sens) et un *cadre* qui lui sert d'arrière-plan, de support et de source.

Je partirai donc du principe que les interlocuteurs/interauditeurs parlent et écoutent tout à la fois en se conformant et en renouvelant des habitudes ethnosociolinguistiques, autrement dit, auxquelles ils s'appliquent et desquelles ils s'écartent en même temps. Je considèrerai ainsi les verbalisations de l'émotion (qu'il s'agisse de métaphores stricto sensu, de tournures littéraires ou d'emplois usuels et parfois quasiment figés) comme des indices d'habitudes plus larges, plus englobantes, habitudes floues et évoluant au fil du temps, mais présentant entre elles un cœur de cohérence – pour ne pas dire un caractère presque systémique. C'est ce quasi-système, qui pour moi ne préexiste pas à sa verbalisation mais qu'il est possible de dégager a posteriori, dont j'essaie de dessiner les grands traits. Comme nous le verrons ce quasi-système se compose de différents modules dont certains peuvent être aisément articulés logiquement et analogiquement (ce qui renforce le caractère homéostatique du système général), mais dont d'autres sont plus indépendants (et qui ouvrent donc des degrés de liberté, d'invention aux interlocuteurs et ainsi des possibilités d'évolution au système tout entier). Je tenterai donc entre autres de formaliser ces liens logiques et analogiques sur lesquels les interlocuteurs peuvent s'appuyer pour faire sens, en même temps — tout à la fois qu'ils les renforcent et qu'ils les (ré)inventent.

Ces habitudes sont modélisables car elles s'inscrivent dans une complexité organisée. Leur caractère quasi-systématique tient au fait qu'elles sont rationnelles, c'est-à-dire co-construites socialement, négociées. Elles doivent donc avoir une

²³ Je conserve ici, par commodité (point n'est besoin d'alourdir davantage mon propos), les termes « signifier » et « représenter », même si je viens d'annoncer les doutes que j'émettais sur leur pertinence pragmatique, et que cet emploi, même pour les récuser, peut laisser entendre par dénégation que je les valide. Chacun aura saisi mon intention.

²⁴ DÜRRENMATT Jacques, La métaphore, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 38.

robustesse, une cohérence intrinsèques et extrinsèques, s'articuler logiquement ou analogiquement entre elles et avec d'autres systèmes linguistico-physiques (je les considère en cela comme des faitiches²⁵). La démarche générale adoptée ici et l'objectif que j'ai souhaité poursuivre ont donc consisté à tenter la délicate construction de grandes cohérences entre des discours divers (composition fondée sur une certaine unité minimale supposée — au moins celle de notre lecture), sans pour autant réduire l'ensemble à un tout homogène. En effet, comme nous le verrons, plusieurs modèles coexistent. L'enjeu de ce travail a précisément été d'élaborer la consistance de ces modèles et de proposer des modes d'articulation ou de correspondance entre eux.

Stéréotypes émotionnels

La diversité culturelle des pratiques et conceptions de l'émotion rapportée par les ethnologues depuis trois décennies nous invite à questionner nos habitudes selon une approche ethnolinguistique et à les interroger ainsi en tant que stéréotypes²⁶. Cette interrogation de nos habitudes ethno-sociolinguistiques de l'émotion semble d'autant plus légitime que les acceptions contemporaines du concept sont non seulement récentes mais que le panorama historique des usages linguistiques de l'émotion présenté au chapitre précédent nous a permis de les comprendre comme les résultats — assurément temporaires — d'un long et subtil travail d'élaboration. L'étude qui est présentée maintenant se propose donc comme une seconde étape à ce travail tout à la fois de mise en doute et d'héritage de nos habitudes de verbalisation de l'émotion.

Nous pouvons pour cela procéder à partir de l'entrée ÉMOTION, subst. fém. du *TLFi*, et des différentes significations et emplois qui y sont proposés :

²⁵ Pour une présentation de la notion de *faitiche*, *cf.* LATOUR Bruno, *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*, Le Plessis-Robinson (92), éd. Synthélabo, coll. Les Empêcheurs de penser en rond, 1996, p. 67 et *passim*. On pourrait également les qualifier d'objets politiques *hybrides*, comme le font les sociologues de la traduction. Nous y reviendrons au prochain chapitre (*cf.* ci-dessous, pages 439-461 et notamment page 456, note 170).

²⁶ *Cf.* ce qui a été expliqué ci-dessus, pages 11 et suivante. Nous reviendrons avec plus de détails sur ce point dans le dernier chapitre, en nous attardant sur l'un de ces travaux ethnographiques particulièrement pertinent pour notre questionnement par les éclaircissements qu'il nous apportera sur le fonctionnement linguistique (*cf. infra*, pages 461-472).

ÉMOTION, subst. fém.

A. — Vieilli. Mouvement assez vif. L'émotion de l'air.

[...]

B. — Conduite réactive, réflexe, involontaire vécue simultanément au niveau du corps d'une manière plus ou moins violente et affectivement sur le mode du plaisir ou de la douleur. Éprouver, ressentir une émotion.

[...]

1. [La cause de l'émotion est extérieure au sujet]

[...]

SYNT. Émotion aiguë, intense, simple ; l'émotion du danger, de la frayeur, de la peur ; être bouleversé, brisé, étranglé d'émotion ; être rouge, blanc d'émotion ; être en proie à la plus vive émotion ; être sous le coup d'une émotion ; être à bout d'émotion, au plus haut point, au comble de l'émotion ; n'en plus pouvoir d'émotion.

[...]

2. [La cause de l'émotion n'est pas seulement extérieure]

a) [Elle est alimentée par les différents niveaux de la sensibilité, du sentiment et des passions propres à la personnalité du sujet]

Г...1

SYNT. Émotion douloureuse, heureuse, passionnelle, poignante, sentimentale ; l'émotion du chagrin, de la tendresse, de la tristesse ; cacher, contenir son émotion ; enfouir ses émotions dans son cœur ; éprouver une émotion de plaisir ; se laisser aller à l'émotion ; être ivre d'émotion.

[...]

b) [L'émotion est d'orig. esthétique, spirituelle, mystique] Émotion mystérieuse, rare. La vie de la musique divine et illimitée, dans le monde des émotions sans nom (MALÈGUE, Augustin, t. 2, 1933, p. 191).

[...]

SYNT. Émotion esthétique, littéraire, musicale, religieuse ; émotion délicate, diffuse, fine, intime ; l'émotion du rêve ; émotions d'art.

C. — Qualité chaleureuse, lyrique de la sensibilité ; cœur, ardeur. Avoir de l'émotion, de la chaleur.

[...]

Ceci nous a permis de dégager, comme première approche, les grands axes du modèle des usages, ce que l'on peut assimiler aux principaux stéréotypes de l'émotion. Une deuxième étape a consisté à compléter et enrichir ce modèle à travers un recensement le plus exhaustif possible de toutes les occurrences du mot *émotion* dans le *TLFi*. C'est le résultat structuré, analysé et commenté, de ce recensement qui est présenté ici. Enfin une troisième étape résiderait dans l'analyse de ce qui peut apparaître comme différences significatives entre ce que la littérature scientifique (principalement anglophone) a proposé à ce sujet, et les résultats obtenus ici.

Cette troisième étape n'est que suggérée ici. Les travaux dont j'ai eu connaissance ne font pas mention des versions alternatives de l'émotion analysées ici²⁷. Je pense que cette lacune peut aisément s'expliquer par la méthodologie adoptée par ces recherches, qui très généralement se basent sur une démarche intuitive (ce qui a pour corollaire de se focaliser sur les différents aspects de la version dominante de l'émotion), et qui, lorsqu'elles se sont appuyées sur des corpus de textes, n'ont jamais, que je sache, utilisé de bases de données informatisées (or l'outil démultiplie les potentiels d'investigation). Ajoutons que ces recherches, malgré (ou justement à cause) de notables tentatives comparatives « interculturelles », n'intégrent que très rarement les résultats des recherches en anthropologie culturelle de l'émotion, qui permettent pourtant, par effet de contraste, de rendre tangibles certains de nos usages auparavant banals et évidents, c'est-à-dire invisibles.

Il est relativement aisé de proposer des explications pour les différences entre les conclusions de mon étude et celles des travaux qui s'en rapprochent le plus, ainsi

²⁷ Cf. ci-dessous, pages 357-398.

que les principales interprétations de ces disparités; c'est pourquoi je ne les développe pas davantage — d'autant que, je le répète, cette étude de la verbalisation de l'émotion n'est pas une fin en soi, mais a un objectif utilitaire, ou instrumental, au service d'une autre question, les possibilités d'une sociolinguistique non-référentielle.

Pour revenir à mon étude proprement dit, je tiens par ailleurs à préciser que j'ai visé — autant que faire se pouvait — l'exhaustivité que me permettait le *TLFi*, classant et ordonnant l'intégralité des occurrences d'« émotion » et des constructions qui s'y rapportaient d'une façon ou d'une autre, et ce dans la mesure où je parvenais à y associer des schémas plus généraux.

La structuration de l'article ÉMOTION, subst. fém. du *TFLi* peut se schématiser de la façon suivante :

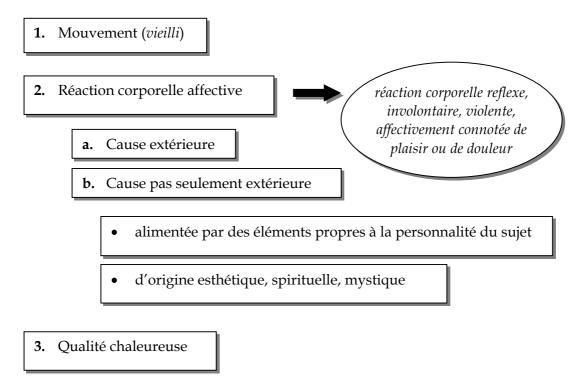


Figure 5 — Structuration de l'article ÉMOTION, subst. fém. du *TFLi*.

L'étude qui suit va nous permettre de nuancer cette présentation, et surtout de la préciser et de la compléter, notamment en explicitant les relations entre ces différents sens, les modèles métaphoriques généraux que l'on peut reconstruire, les schémas conceptuels et socio-discursifs qui peuvent en être déduits.

Le *TLFi* précise tout d'abord que le premier sens, celui de *mouvement* (*cf.* « émotion de l'air » pour « mouvement de l'air ») correspond à un usage vieilli. Et en effet, on ne trouve dans l'ensemble du corpus que très peu d'occurrence de tels emplois à propos d'objets inanimés ou d'entités non vivantes. Par contre, il n'est sans doute pas abusif de considérer, comme nous l'avons montré au chapitre précédent, que c'est cet usage qui motive des emplois plus restrictifs assimilant l'émotion à un mouvement de l'âme.

Rappels historiques

Cette profondeur historique des usages m'incite, avant de véritablement aborder mon propos, à m'attarder sur la genèse des habitudes ethnosociolinguistiques des emplois autour de l'émotion, telle qu'il est possible de la reconstruire tout en restant synthétique et sans doute malheureusement trop sommaire — par manque de place et surtout de temps. Ce travail généalogique a fait l'objet d'un chapitre spécifique et ne sera donc pas développé de nouveau ici. Je me contenterai d'apporter quelques éléments que je juge importants pour la compréhension des usages contemporains présentés plus loin.

Parmi les dictionnaires du français les plus anciens que j'ai pu consulter²⁸, deux seulement proposent une entrée *émotion*. Le *Dictionnaire françois* (1681) de Richelet tout d'abord :

ÉMOTION, ſ.f. Trouble, ſédition. [Exciter des émotions. Apaiſer une émotion. L'émotion est aſſoupië.]

Émotion. Crainte, trouble, éfroi. Tremblement. [Cela me donnoit quelque émotion. Voi. I. 9.]

Émotion. Ce mot le dit entre médecins en parlant de fiévre, & fignifie quelque ressentiment de fiévre. [Il a encore un peu d'émotion.]

Celui de A. Furetière²⁹, ensuite :

ÉMOTION, subst. fém. Mouvement extraordinaire qui agite le corps ou l'esprit, et qui en trouble le tempérament ou l'assiette. La fièvre commence et finit par une petite *émotion* du pouls. Quand on a fait quelque exercice violent, on sent de l'*émotion* dans le corps. Un amant sent de l'*émotion* à la vue de sa maîtresse : un brave à la vue de son ennemi.

Émotion, se dit aussi d'un commencement de sédition. Il fait dangereux de se trouver au milieu d'une *émotion* populaire.

Le mot n'apparaît pas dans le *Lexique de l'ancien français* de F. Godefroy³⁰, mais est bien présent dans le *Dictionnaire de la langue classique* de J. Dubois et R. Lagane³¹, qui en proposent d'ailleurs des définitions totalement cohérentes avec celle qui précèdent :

ÉMOTION, esmotion n. f. Agitation populaire, émeute : Muse qui... M'as tenu compagnie en de semblables jeux Loin des émotions de ce siècle

²⁸ Il s'agit des dictionnaires rassemblés en version électronique et édités par Champion électronique en 1998 : le *Dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne (1549), le *Thrésor de la langue françoise, tant ancienne que moderne* de Nicot (1606), les *Origines de la langue françoise* de Ménage (1650), le *Dictionarie of the french and english tongues* de Cotgrave (1673), le *Dictionnaire françois* de Richelet (1681), l'Essai d'un dictionnaire universel (1687), et le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (1690), le *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue françoise* de Ménage (1694), la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) et du *Dictionnaire des arts et des sciences* de Thomas Corneille (1695).

²⁹ FURETIÈRE Antoine, Les Émotions (1690), articles du Dictionnaire universel, op. cit., p. 21.

³⁰ GODEFROY Frédéric, Lexique de l'ancien français, Paris, Honoré Champion, 1964.

³¹ DUBOIS Jean et LAGANE René, Dictionnaire de la langue classique, op. cit.

orageux (SAINT-AMANT, *Moïse sauvé*). L'on me vint dire, comme je sortais de l'église, que l'émotion commençait sur le quai des orfèvres (RETZ, *Mém.* II, 478). Les émotions populaires, qui étaient inconnues depuis si longtemps, deviennent fréquentes (FÉN., *Let. à L. XIV*). • Être en émotion, *en agitation*: On ne parle que de la guerre... Toute l'Europe est en émotion (SÉV., 23 mars 1672). • *Malaise physique*: Son mal était une émotion continuelle sans aucun accident (SÉV., 30 mars 1672). • *Amour*: Sais-tu bien que j'ai encore senti quelque peu d'émotion pour elle ? (MOL., *D. J.* IV, 7).

Auj. il a conservé les sens de « brusque trouble moral ou physiologique », « attendrissement ».

Il est donc clair que le mot, à la fin du XVII^e siècle, n'a pas encore les acceptions que nous lui donnons aujourd'hui. Les usages mentionnés par le *TLFi* qui correspondent le mieux aux habitudes linguistiques contemporaines sont principalement à l'époque classique ceux de *passion*, mais également de *sentiment* et *affection*.

En outre, si le mot n'apparaît pas dans les dictionnaires de l'ancien ou du moyen français, comme je viens de le dire, c'est que *émotion* est un terme savant sans étymon latin direct, forgé à partir du verbe *émouvoir*. Le *Dictionnaire étymologique et historique du français*, de J. Dubois, H. Mittérand et A. Dauzat³² précise :

émouvoir 1080, *Roland* (*esm-*), « remuer » ; 1196, J. Bodel, « susciter un sentiment » ; 1170, *Rois*, « toucher » ; lat. pop. **exmŏvēre*, refection de *emŏvēre*, mettre en mouvement ; le sens fig. a éliminé au XVII^e s. le sens propre, réservé à *mouvoir*. **|| émouvant** fin xvi 3^e s., Palissy. **|| émotif** 1877, L. ; part. lat. *emotus*. **|| émotion** 1534, Saint-Gelais, « excitation » ; 1580, Montaigne, « mouvement populaire », « malaise » ; 1641, Corneille, sens actuel ; d'après le lat. *motio*. [...]

Le Dictionnaire historique de la langue française de A. Rey³³ indique, lui :

Émotion n.f. a été dérivé (av 1475) d'emouvoir, d'après l'ancien et moyen français motio « mouvement » (v. 1223), emprunté au latin motio « mouvement » et « trouble, frisson (de fièvre) », lui-même dérivé de movere (→ motion). D'abord usité avec le sens de « trouble moral », émotion s'emploie ensuite au sens de « mouvement », d'où spécialement (1512) celui de « trouble, sédition », valeur courante à l'époque classique, en particulier pour désigner un commencement de sédition (1690, Furetière) ; à l'époque classique, le mot s'est dit d'un état de malaise physique (1580) et du trouble suscité par l'amour (1645). Émotion ne s'emploie plus aujourd'hui que pour désigner une sensation, agréable ou désagréable, considérée du point de vue affectif (1641).

Nous retiendrons donc, d'une part, la proximité étymologique d'émotion et d'émeute, et d'autre part, dans ses acceptions concernant l'individu, le sens de mouvement et d'agitation, et corrélativement ses rapports avec la pathologie.

³² DUBOIS Jean, MITTÉRAND Henri et DAUZAT Albert, Dictionnaire étymologique et historique du français, Paris, Larousse, 1995.

³³ REY Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, 2 tomes, Paris, dictionnaires Le Robert, 1992, tome 1, p. 681.

Nous ne pouvons que regretter l'inexistence d'une étude lexicographique plus fouillée, mais après ce qui a été vu au chapitre précédent³⁴, nous n'avons pas besoin d'entrer dans davantage de détails. En complément (modéré) de ce qui a été étudié plus haut, et pour une étude plus spécialement centrée sur l'histoire des idées, des conceptualisations et des pratiques de l'émotion, et en particulier sur la période moderne avec les modalités de transition des passions à l'émotion, on pourra utilement se reporter aux quelques travaux qui ont été consacrés à cette question spécifiquement ou à des processus plus globaux. Je rappelle ainsi le désormais classique A. Hirschman, *Les passions et les intérêts*³⁵; je signale notamment les synthèses de J. Starobinski, « Le passé de la passion »³⁶, J. Hengelbrock et J. Lanz, « Examen historique du concept de passion »³⁷, A. Rorty, « From Passions to Emotions and Sentiments »³⁸, mais surtout, à la fois nettement plus fouillée et plus récente, l'étude de Th. Dixon, *From Passions to Emotions*³⁹.

Caractéristiques fondamentales

Les caractéristiques fondamentales de l'émotion telles que nous pouvons les dégager du corpus, relèvent apparemment de l'évidence ou du bon sens; elles apparaissent d'emblée dans les premiers éléments des définitions proposées par le *TLFi*. L'intérêt de les expliciter consiste ici principalement à permettre un questionnement sur les implicites ou les *a priori* qui fondent ces schémas. En effet, depuis une vingtaine d'année, des études ethnologiques ou d'anthropologie culturelle ont en particulier mis en évidence la variation culturelle des discours de l'émotion, de leurs conceptualisations et de leurs usages⁴⁰. Ce travail n'a pas été effectué de façon spécifique pour les pratiques francophones, et de surcroît, la

³⁴ Cf. ci-dessus, notamment pages 100-179.

³⁵ HIRSCHMAN Albert O., Les passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée, traduit de l'anglais par Pierre Andler (éd. orig. : 1977), Paris, Presses Universitaires de France, 1997, op. cit.

³⁶ Starobinski Jean, « Le passé de l'émotion », op. cit.

³⁷ HENGELBROCK Jürgen et LANZ Jakob, « Examen historique du concept de passion », op. cit.

³⁸ RORTY Amélie Oksenberg, « From Passions to Emotions and Sentiments », op. cit.

³⁹ DIXON Thomas, *From Passions to Emotions. The Creation of a Secular Psychological Category*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

⁴⁰ Cf. par exemple Lutz Catherine A., « Goals, events, and understanding in Ifaluk emotion theory », pp. 290-312, in Holland Dorothy et Quinn Naomi (éds), Cultural Models in Language and Thought, op. cit., ou, selon une toute autre perspective scientifique, Wierzbicka Anna, « L'amour, la colère, la joie, l'ennui — la sémantique des émotions dans une perspective transculturelle », pp. 97-108, in Languages, n°89, Paris, Larousse, mars 1988. Les principaux travaux ethnologiques ou ethnolinguistiques dans ce domaine ont, depuis le départ, été menés par des chercheurs anglo-saxons. On peut mentionner, entre autres, Kessel Frank S., Cole Pamela M. et Johnson Dale L. (éds), Self and Consciousness: Multiple Perspectives, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1992; Lewis Michael et Haviland Jeanette (éds), Handbook of Emotion, New York, Guilford Press, 2000; Harré Rom et Parrot W. Gerrod (dirs), The Emotions. Social, Cultural, and Biological Dimensions, op. cit.; Niemeier Susanne et Dirven René (éds), The Language of Emotions, op. cit.; Athanasiadou Angeliki et Tabakowska Elzbieta (éds), Speaking of Emotions, op. cit., ou encore, rare travail francophone dans ce domaine, Kiss Adam (dir.), Les Émotions. Asie, Europe, Paris, L'Harmattan, 2000.

réflexion sur, d'une part, les implicites qui tout à la fois les construisent et les soustendent, et d'autre part, leur genèse et évolutions, est encore balbutiante.

Cette étude a certes un intérêt ethnographique ou ethnolinguistique, mais il se justifie également par l'importance des implications qu'il laisse entrevoir pour la (socio)linguistique et en particulier pour la théorie des actes de langage⁴¹ — nous reviendrons donc sur ce point en conclusion de ce chapitre et également au prochain.

Je propose de procéder, après l'examen liminaire de *émotion*, à partir de deux entrées du *TLFi* : *émotionnel*, directement dérivé du premier, et *passionnel*, tiré de *passion*, que *émotion* a remplacé pour certaines de ses acceptions. Ces deux adjectifs ont en effet l'avantage d'articuler les unes aux autres les grandes caractéristiques du complexe sémantique de *émotion* :

PASSIONNÉ, -ÉE, part. passé et adj.

[En parlant d'une pers., d'un aspect de sa nature] **Qui exprime ou manifeste avec force, chaleur, intense émotion ce qu'il ressent**. Anton. *froid, indifférent, réfléchi, réservé. Ainsi Valentine, de calme et réservée qu'elle était naturellement, était devenue passionnée jusqu'au délire* (SAND, *Valentine*, 1832, p.306).

ÉMOTIONNEL, ELLE, adj.

Qui est **relatif à l'émotion**; qui est caractérisé par un **mouvement vif** de la sensibilité. *Choc, trouble émotionnel*; *expression, réaction, vie émotionnelle.*

Cette série d'exemples condense les traits principaux des verbalisations de l'émotion : « Choc, trouble émotionnel ; expression, réaction, vie émotionnelle ». Nous retrouvons ici les grands axes de ce qui va être présenté de manière systématique ci-dessous, à savoir l'émotion comme quelque chose qui s'exprime, comme une réaction, parfois perturbante (trouble) et violente (vif, force, choc), et comme une entité métaphorisée comme un être vivant ou qui donne vie, qui anime — principalement sur le modèle du mouvement, celui de la sensibilité, mouvement qui affecte une personne, et plus précisément sa psyché.

La première entrée synthétise, elle, les qualités fondamentales attribuées à l'émotion et qui articulent sa conceptualisation, en particulier dans son rapport d'opposition avec la raison ou la rationalité. Si l'une est *chaleur*, *intensité* et *sensibilité*, l'autre est présentée comme *froideur*, *neutralité* et *raisonnement*.

Internalité, individualité, personnalisation

La qualité première de l'émotion, dans sa version principale⁴², est son caractère *interne*, *personnel*, *individualisé*.

⁴¹ Cf. à ce sujet, par exemple, ROSALDO Michelle Z., « The Things We Do With Words: Ilongot Speech Acts and Speech Act Theory in Philosophy », pp. 373-408, in CARBAUGH Donal (éd.), Cultural Communication and Intercultural Contact, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1990, et HYMES Dell, « Epilogue to "The Things We Do With Words" », pp. 419-429, in CARBAUGH Donal (éd.), Cultural Communication and Intercultural Contact, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1990.

⁴² Nous verrons plus bas qu'il est aisé de distinguer un premier modèle de l'émotion (dont les métaphores construisent une version axiologiquement négative), de versions secondaires (davantage positives). Ce découpage reprend, mais en la modifiant de façon substantielle, la distinction entre les

Nous avons rappelé ci-dessus que l'émotion est catégorisée principalement comme relevant de notre vie psychique. Par-là même, elle en hérite des propriétés fondamentales. En particulier nous avons l'habitude de concevoir et de parler de la vie psychique comme d'un univers *intérieur*.

INTROVERSION, subst. fém.

PSYCHOL. Propension à se tourner vers son **monde intérieur**, à vivre centré sur ses pensées, ses **émotions**, ses rêveries, et à se détourner du monde extérieur.

ACCUSATION², subst. fém.

C'était la physionomie qui révélait le plus l'**émotion intérieure** — par l'accusation — des traits... (chez Vergniaud).

A. WICART, Les Puissances vocales, L'Orateur, t. 2, 1936, p. 79.

INTÉRIEUR, -EURE, adj. et subst. masc.

« SYNT. Combat, conflit, débat, démon, dialogue, équilibre, état, feu, monde, regard, rêve, sentiment, silence, temps, univers intérieur ; action, agitation, angoisse, beauté, certitude, colère, **émotion**, existence, flamme, force, grâce, harmonie, joie, jubilation, liberté, loi, misère, nécessité, parole, révolte, richesse, satisfaction, tempête **intérieure**. »

BEAU, BEL, BELLE, adj. et subst.

Et quel peut être le pouvoir d'un beau morceau de musique bien exécuté, si ce n'est celui de **produire** des émotions dans notre sentiment intérieur!

LAMARCK, *Philos. zool.*, t. 2, 1809, p. 285.

CONTRACTÉ, ÉE, part. passé et adj.

A.— Qui est crispé, durci, tendu et traduit l'émotion ou quelque sentiment intérieur.

CONTRETEMPS, subst. masc.

L'émotion de ces accents, dont les battements des violons à contre-temps et les clarinettes soupirantes trahissent le désordre intérieur (ROLLAND, Beethoven, t. 2, 1928, p. 395).

ÉMOTION, subst. fém.

Il ressent une **émotion**, une vibration **intérieure** qui est un véritable mouvement (Arts et litt., 1935, p. 2808).

INTÉRIEUR, -EURE, adj. et subst. masc.

SYNT. Combat, conflit, débat, démon, dialogue, équilibre, état, feu, monde, regard, rêve, sentiment, silence, temps, univers intérieur; action, agitation, angoisse, beauté, certitude, colère, émotion, existence, flamme, force, grâce, harmonie, joie, jubilation, liberté, loi, misère, nécessité, parole, révolte, richesse, satisfaction, tempête intérieure.

INTROVERSION, subst. fém.

PSYCHOL. Propension à se tourner vers son **monde intérieur**, à vivre centré sur ses pensées, ses **émotions**, ses rêveries, et à se détourner du **monde extérieur**.

TROUBLE², subst. masc.

 ${\it C.}-1.$ État **émotif** qui altère, perturbe le calme **intérieur** d'une personne.

COGNAC, subst. masc.

Au deuxième cognac, il **retrouvait en lui** cette **émotion** poignante qui le faisait à la fois maître et serviteur du monde.

CAMUS, L'Exil et le royaume, 1957, p. 1647.

Le fait que nous puissions parler d'« émotion intérieure » sans que cela soit pléonasmique doit nous inciter à nuancer ce qui vient d'être dit. Il semble en effet plus judicieux de dire que « l'émotion *peut* être intérieure », plutôt que « l'émotion *est* intérieure ». La différence tient au fait que le statut, physique ou psychique, de l'émotion est très ambigu :

deuxième et troisième significations listées à l'entrée ÉMOTION, subst. fém. du *TLFi* rappelées plus haut (cf. page 203).

DONNER, verbe.

« Le livre qu'un écrivain doit écrire, le sujet qu'il doit choisir, c'est celui qui lui permet d'employer toute son expérience, **d'entrer en relation avec toutes les émotions qu'il a accumulées dans son âme**, le livre qui lui donne occasion de déployer son âme. » BARRÈS, *Mes cahiers*, t. 12, 1919, p. 60.

mais en même temps:

ACQUIESCEMENT, subst. masc.

La magie de la conscience n'est pas simple : beaucoup de passion y brûle ; un certain acquiescement de la volonté s'y cache ; l'**émotion** n'en est jamais que l'intermittente **flamme corporelle**.

P. RICŒUR, *Philosophie de la volonté*, 1949, p. 261.

Cette oscillation entre une intériorité et une extériorité (ou une extériorisation) s'explique sans doute par la « théorie dynamique » que nous associons à l'émotion, c'est-à-dire par les mouvements attribués à l'émotion ou ses relations avec les forces qui les provoquent. Dans ce cadre, le principal mouvement est double. Il s'agit, d'une part, de l'extériorisation de l'émotion - suite à une accumulation qui provoque une agitation - par son expression (verbale, posturo-mimo-gestuelle, sociale, etc.), et d'autre part de l'assimilation de l'émotion à un contact du monde extérieur avec l'intériorité de la personne (voire à une intrusion). Nous y reviendrons en détails plus loin⁴³, mais il convient dès maintenant d'insister sur le socle de cette théorie dynamique, à savoir, sur un premier plan, une intériorité fondamentale et problématique (du fait d'une oscillation ou d'une hésitation entre intérieur et extérieur), et sur un second plan, une émotion conçue et pratiquée comme un processus plus que comme un état. Cette intériorité à laquelle appartient réside l'émotion est continuellement postulée par les discours d'extériorisation. En effet pour pouvoir être extériorisée, exprimée, etc., il faut bien postuler que l'émotion est a priori intérieure :

RÉPANDRE, verbe trans.

[Le compl. est coréférent au suj.] **Extérioriser abondamment, laisser s'échapper** un affect, **une émotion**, etc. Synon. *déverser*.

Et, bien que relevant donc aussi de la vie psychique, son caractère « intérieur » facilite son assimilation à une entité ou à un phénomène corporel :

APPRIVOISER, verbe trans.

... ces remarques prendront tout leur sens par la suite quand on aura compris que l'effort s'applique principalement à un **corps déjà ébranlé par l'émotion** et disposé par l'habitude : si donc mouvoir mon **corps** c'est d'abord l'apprivoiser, le domestiquer, le posséder, cette fonction du vouloir double constamment la motivation. Une motivation volontaire est conditionnée par un vouloir maître de son **corps**.

RICŒUR, Philosophie de la volonté, 1949, p. 189.

PÂMOISON, subst. fém.

2. [En parlant d'une pers.] État d'abandon, de bien-être **ressenti par le corps**, sous l'effet d'une sensation ou d'une **émotion intense**.

CHALEUR, subst. fém.

En partic. Sensation d'ardeur intérieure, provoquée par une **émotion**, pouvant se manifester extérieurement. Chaleur qui monte au visage, aux joues de qqn. Que serait la joie sans (...) cette chaleur agréable **en tout le corps** (...) ? (RICŒUR, Philos. de la volonté, 1949, p. 246).

⁴³ Cf. infra, d'une part pages 251 et suivantes, et d'autres part pages 316 et suivantes.

INFERNAL, -ALE, -AUX, adj.

Notre corps est soumis à une trépidation perpétuelle ; il a besoin, désormais, d'excitants brutaux, de boissons infernales, d'**émotions** brèves et grossières, pour ressentir et pour agir (VALÉRY, Variété III, 1936, p. 268).

PALPITANT, -ANTE, part. prés. et adj.

[En parlant (d'une autre partie) du **corps**] Qui est animé de mouvements rapidement rythmés ou désordonnés, **sous l'effet d'une émotion**. *J'étais ému, tremblant, palpitant comme si j'allais me trouver en présence d'une maîtresse adorée et redoutée* (CHÊNEDOLLÉ, *Journal*, 1822, p. 112).

PALPITATION, subst. fém.

[À propos (d'une autre partie) du **corps**] Mouvement rapidement rythmé ou désordonné, **dû à une émotion**.

PALPITER, verbe intrans.

[Le suj. désigne une autre partie du **corps** ou un animé] Être animé de mouvements rapidement rythmés ou désordonnés **sous l'effet d'une émotion**.

ADVENTICE, adj. et subst.

Par le corps, par les douleurs adventices que la chair nous apporte, les complications et associations fortuites qu'elle nous vaut, les messages discontinus que l'**émotion** nous transmet, les saillies continuelles de la vie affective et sensible, c'est l'extériorité sous toutes ses formes — matérielle, sociale, viscérale — qui inscrit en nous son précieux graphique.

V. JANKÉLÉVITCH, Le Je-ne-sais-quoi et le presque-rien, 1957, p. 109.

SÉDITION, subst. fém.

P. anal. Sédition corporelle. Agitation, trouble du corps, lorsqu'il est saisi par une émotion. L'émotion joint sans distance le choc de la pensée et la sédition corporelle dans cette continuité vitale de l'âme et du corps (RICŒUR, Philos. volonté, 1949, p. 256).

SPASMODIQUE, adj.

- *P. méton., rare.* [En parlant d'une pers. ou d'une **partie du corps**] Qui est affecté de spasmes **sous l'effet d'une forte émotion**.

SURSAUTER, verbe intrans.

Avoir un brusque **mouvement du corps sous l'effet d'une intense émotion**, d'un sentiment de menace.

Néanmoins, comme nous l'avons rappelé, parfois rattachée à la corporéité, parfois à l'univers mental, et précisément à cause de cette double appartenance, l'émotion est souvent mobilisée dans un entre-deux problématique, précisément pour saisir ce problème qu'est le rapport de la conscience au corps lorsque l'on tente de distinguer ceux-ci. Ce problème prend même parfois la forme de subtilités plus incertaines encore, comme l'illustre la citation suivante de Lamarck :

SENSIBILITÉ, subst. fém.

On doit distinguer les émotions que nous fait éprouver la sensation des objets extérieurs, de celles qui nous viennent des idées, des pensées, en un mot, des actes de notre intelligence; les premières constituent la sensibilité physique, tandis que les secondes, par leur susceptibilité plus ou moins grande, caractérisent la sensibilité morale (LAMARCK, op. cit., p. 287).

Qu'elle soit corporelle ou psychologique, l'intériorité de l'émotion en fait, en tout état de cause, une entité privée, personnelle ou intime :

IDÉAL², -ALS ou -AUX, subst. masc.

Cette double et inconciliable définition du mot « idéal » qui pour Ingres désigne un principe parfait, unique et commun à tous, et pour Delacroix la manifestation **la plus privée des émotions de l'individu**, repose sur le conflit entre les recherches plastiques, d'une part, et les recherches expressives d'autre part, que trop d'esthétiques, au gré des tempéraments, prônent contradictoirement. HUYGHE, *Dialog. avec visible*, 1955, p. 267.

ARTISTE, subst. et adj.

Pourtant l'artiste vise à nous introduire dans cette **émotion** si riche, **si personnelle**, si nouvelle, et à nous faire éprouver ce qu'il ne saurait nous faire comprendre. Il fixera donc, parmi les manifestations extérieures de son sentiment, celles que **notre corps** imitera machinalement, quoique légèrement, en les apercevant, de manière à nous replacer tout d'un coup dans l'indéfinissable état psychologique qui les provoqua. Ainsi tombera la barrière que le temps et l'espace interposaient entre sa conscience et la nôtre : ...

BERGSON, Essai sur les données immédiates de la conscience, 1889, p. 26.

FRÉMISSEMENT, subst. masc.

La sœur Thérèse avait dans toute sa personne une sorte de perpétuelle émotion trop puissante, et sa voix traduisait si bien ce frémissement intérieur ! (BARRÈS, Colline insp., 1913, p. 145).

AGRESSIF, IVE, adj.

Cette sincérité lui fera paraître incomplets les moyens d'expression qu'on lui aura enseignés. Il sera poussé à les compléter, à les transformer (quelquefois sans s'en douter), pour mieux obéir à son **émotion personnelle**. Plus fort que son souci conformiste sera son désir d'exprimer la nouveauté de sa vision des choses. Il en est du peintre et du sculpteur comme de l'acteur : ce dernier ne devient émouvant que lorsqu'il s'identifie au personnage qu'il incarne. À vision originale, langage particulier, surprenant, même agressif. Durant qu'il peint, l'artiste sincère cesse d'être le bon élève pour devenir l'inventeur de moyens neufs. A. LHOTE, *Peinture d'abord*, 1942, p. 10.

INTIME, adj.

I. — [En parlant d'une pers., de sa vie intérieure ou de ses rapports avec celle-ci].

Γ.

Qui constitue fondamentalement les caractères propres de tel individu, sa nature essentielle ; qui se rattache à ce qu'il y a de plus personnel en lui. Anton. *impersonnel, inessentiel. Essence intime ; drame, émotions, expérience, jouissance, orgueil, pensées, satisfaction intime(s).*

AIR1, subst. masc.

Le jeune homme d'alors, séduit aux enchantements de poètes purs et maudits, hésitant sur le seuil de cette littérature inquiétante dont tout le monde lui enseignait les périls et lui dénonçait les folies, pressentait dans l'air de son temps cette excitante **émotion**, **cette disposition intime** que l'on éprouve au concert cependant que l'orchestre s'essaie, et que chaque instrument cherche pour soi-même, et pousse librement sa note. P. VALÉRY, Variété 4, 1938, p. 18.

ANCESTRAL, ALE, AUX, adj.

"L'autre jour, je disais à B., en parlant de Claudel et du début de *Splendeur de la lune*, ces mots qui me plaisent: … une **émotion** si crue, si ancestralement **intime** que c'est presque de l'effroi.`` (J. RIVIÈRE, *Correspondance* [avec Alain-Fournier], 1906, p. 234).

L'opposition raison-émotions

La seconde qualité fondamentale de l'émotion est, à l'intérieur de l'univers psychique, sa distinction de la raison, et même l'opposition qui articule les deux concepts — opposition très ancienne, fondatrice même, mais dans l'histoire de laquelle il ne fait pas négliger, nous l'avons signalé au chapitre précédent, l'influence déterminante qu'a eu, depuis le XVIIe siècle, le dualisme cartésien.

IMPRESSION, subst. fém.

b) Dans le domaine *artistique*. Mode d'appréhension de la réalité privilégiant la sensation, l'**émotion** sur toute **démarche rationnelle, intellectuelle ou réflexive**. *Il [Poussin] savait s'arrêter à temps et sa science, que l'analyse retrouve partout, est assez forte pour s'effacer derrière l'impression* (MÉNARD, *Hist. B.-A.*, 1882, p. 306).

pré-langage, subst. masc. (dans l'article PRÉ-, préf.)

La plupart des conflits avec lesquels nous avons à nous colleter ne datent pas de l'âge adulte. Je dirai même que la plupart d'entre eux datent d'une période où le langage n'est même pas maîtrisé, si tant est qu'il soit acquis. Il est bon que des conflits "pré-linguistiques" soient réagis **en termes de «pré-langage» et d'émotions, et non en termes de raison** (Le Point, 30 mai 1977, p. 141, col. 1).

Si l'opposition entre raison et émotions⁴⁴ est fortement polarisée, il serait réducteur de considérer qu'elle est pourtant seulement binaire, les deux pôles de ce contraste étant définis de manière plus ou moins stricte.

RAISONNEMENT, subst. masc.

Au plur. [S'oppose à sensations, émotions] Synon. de spéculations. Ses yeux exprimaient cette exaltation naïve devant la beauté de la nature, privilège des cœurs restés simples qui ne se retrouve pas quand on s'est desséché l'âme à force de raisonnements, de théories abstraites et de lectures (BOURGET, Disciple, 1889, p. 126).

ÉMOTIF, IVE, adj.

Spontané, **émotif**, ayant le sens artistique inné (...) le Noir est certes intelligent **mais aussi peu rationaliste que possible** (Figaro, 19-20 janv. 1952, p. 7, col. 2)

BAFOUILLER, verbe trans.

Fam. Parler d'une manière confuse, incohérente, et peu intelligible (par timidité, sous l'effet de l'alcool ou à la suite d'une émotion violente). Le succès le faisait bafouiller.

Ceci se retrouve également dans des oppositions entre le concept d'émotion et des notions proches, apparentées ou assimilées à celle de raison. L'émotionnel peut ainsi être confronté au *scientifique*, à *l'analyse* ou à la *pensée* :

ÉMOTIONNEL, ELLE, adj.

... une campagne de presse aboutissant à des craintes nettement exagérées, fondée sur des **considérations plus émotionnelles que scientifiques**. GOLDSCHMIDT, *L'Aventure atomique*, 1962, p. 215.

OÙ, pron. ou adv. rel., adv. interr.

... je suis convaincu que **l'émotion** artistique **cesse où l'analyse et la pensée interviennent : c'est autre chose de faire réfléchir et de donner l'émotion** du beau. JACOB, *Cornet dés*, 1923, p. 16.

L'assimilation péjorative de l'émotion à la croyance (surtout quand elle est qualifiée de « primitive ») s'inscrit assurément dans la même perspective :

RITUALISATION, subst. fém.

Les temples dont les foules néophytes avaient semé le sol de l'Inde les ramenaient, pierre par pierre, à subir de nouveau la ritualisation des **croyances** primitives qui ne cessaient pas de **constituer la source de leurs émotions** (FAURE, Hist. art, 1912, p. 164).

Nous pouvons également constater que cette opposition entre *raison* et *émotion* est mise sous tension par un rapport de force ou de concurrence. La différenciation entre raison et émotion est donc redoublée par une compétition, un conflit dans lequel une entité tente de prendre un ascendant sur l'autre :

RAISONNEMENT, subst. masc.

Connaissant l'incroyance de Marie-Jeanne, Patrick l'avait vue avec stupeur esquisser, à l'approche du cercueil, le signe de la croix, par un de ces gestes où se décèle l'automatisme ancestral, déclenché par **une émotion plus forte que tous les raisonnements**.

BOURGET, Actes suivent, 1926, p. 133.

⁴⁴ Contrairement à *émotion*, *raison* (au sens de rationalité) ne s'emploie généralement pas au pluriel. Nous verrons plus loin que ce singulier de la raison peut être compris comme la marque d'une universalité qui lui est attribuée, alors qu'à l'inverse, les émotions sont par construction diverses et variables. Nous verrons également que si la raison est l'insigne de l'individualité, les émotions sont aussi considérées comme le sceau du peuple indifférencié, de la masse (*cf. infra*, pages 360-363).

RAISONNER¹, verbe Empl. pronom. réfl. [...] En partic. **Maîtriser son émotion**. **Essayer (en vain) de se raisonner**.

Nous reviendrons plus en détails ci-dessous sur ce conflit ou cette compétition entre raison et émotion car cette lutte structure de nombreuses métaphorisations et plus largement les conceptualisations et les pratiques de verbalisations de l'émotion. Mais nous pouvons dire dès maintenant que ce rapport de force asymétrique est en nette faveur de la *raison*. En effet, il est concevable que la raison assimile les émotions, les transformant sur le mode de la contagion ou de la conversion, suivant un processus de *rationalisation* :

RATIONALISER, verbe trans.

B. Rationaliser agc.

1. Rendre rationnel, conforme à la raison. L'architecte, parvenu au sommet de la puissance créatrice éprouve, comme tous les créateurs, le besoin de rationaliser les émotions qui l'y conduisent (FAURE, Espr. formes, 1927, p. 169).

INTELLECTUALISATION, subst. fém.

PSYCHANAL. Mécanisme névrotique de résistance à la cure psychanalytique, par lequel le sujet tente de **maîtriser ses émotions** et ses conflits **en les intellectualisant** pour s'opposer à l'irruption de l'inconscient ainsi qu'à l'intervention de l'analyste ressentis comme dangereux (d'apr. LAPL.-PONT. 1967).

Par contre, l'inverse n'est pas intelligible (dans nos sociétés) et ne se rencontre pas : il n'y a pas de processus d'« émotionalisation » explicitement reconnus⁴⁵. Tout au plus l'émotion peut-elle menacer, mettre en danger. Si, donc, la raison peut transmuer l'émotion en raison, la relation n'est pas réciproque ni même réversible ; l'émotion, elle, ne peut que détruire, anéantir la raison, mais pas la transformer. Dans cette perspective, l'émotion éloignerait l'homme de la rationalité, par exemple pour le faire verser dans la superstition, exerçant, selon une rhétorique du contrôle sur laquelle nous reviendrons en détails plus loin, une « force mystérieuse dont il ne peut s'affranchir » :

ATTENDRISSEMENT, subst. masc.

Le spectateur, qui sait que le poignard est suspendu sur la tête du héros, reçoit une impression trèsprofonde de ce présage que Wallstein méconnaît, et des paroles qui lui échappent, sans qu'il les comprenne. Ce genre d'effet tient à la disposition du cœur de **l'homme**, qui, dans toutes ses émotions de *frayeur*, d'attendrissement ou de pitié, est toujours ramené à ce que nous appelons la superstition, par une force mystérieuse dont il ne peut s'affranchir. CONSTANT, Wallstein, 1809, p. XXX.

Si la relation entre raison et émotion n'est pas symétrique, elle est de plus beaucoup plus floue qu'un premier examen ne le laisserait penser. Nous avons dit tout à l'heure qu'il était plus judicieux de dire que l'émotion *pouvait* être intérieure, plutôt que d'affirmer que l'émotion *était* intérieure. De façon finalement assez attendue tantôt physiologique, tantôt psychique, l'émotion est en somme mise en action, mobilisée en tant que rapport de la conscience au corps, c'est-à-dire en tant que

⁴⁵ Il sera néanmoins possible — à l'issue des résultats de cette étude — de définir ce qui pourrait être jugé comme équivalent du processus d'« émotionalisation » postulé ici. Nous pourrons en distinguer deux catégories (toutes deux valorisées) : l'humanisation (c'est-à-dire rendre humainement viable, supportable ou digne des humains) et l'esthétisation (introduire une qualité esthétique, et principalement poétique). *Cf.* plus bas, pages 367 et suivantes.

problème à la fois distinguant et permettant d'identifier le psychique et le corporel l'un par rapport à l'autre.

La qualité eu-/dysphorique de l'émotion

En rapport avec leur qualité d'intériorité, les émotions sont également catégorisées selon une bipolarité euphorique/dysphorique. La notion de plaisir (ou de déplaisir) est donc mobilisée pour conceptualiser, classer les différentes émotions et corrélativement les insérer de façon pertinente dans les pratiques sociales.

PLEURER, verbe

[Le suj. désigne une pers., les yeux d'une pers.] Verser des larmes (sous l'effet d'une douleur physique ou morale, d'une **émotion pénible ou agréable**).

RÉEL, -ELLE, adj. et subst. masc.

Et j'ai toujours eu un tel effroi du présent et du réel dans ma vie que je n'ai jamais représenté par l'art **une émotion douloureuse ou ravissante** dans le temps même que je l'éprouvais, cherchant à fuir dans le ciel de la poésie cette terre dont les ronces m'ont à chaque pas déchiré les pieds... VIGNY, *Journal poète*, 1830, p. 903.

INDIFFÉRER, verbe trans. indir.

Je roule dans les **émotions** puissantes, mais je ne parviens pas à reconnaître si elles **sont douces ou amères**, tant peu à peu la quantité de bonheur humain qu'elles tiennent en arrive à m'indifférer. GIDE, *Corresp.* [avec Valéry], 1891, p. 130.

On trouve ainsi mis en avant le caractère euphorique, plaisant ou agréable de l'émotion, suivant des métaphores déclinées selon les différents sens (principalement le toucher et le goût):

ENIVRER, verbe trans.

[À propos de l'effet à la fois **agréable** et souvent un peu trouble de certaines sensations, **émotions** ou excitations]

```
JOIE, subst. fém.
A. — Émotion vive, agréable, limitée dans le temps ;

PLAISIR¹, subst. masc.

1349 « sensation, émotion agréable » (Songe vert, 1576 ds T.-L.)
```

DÉLECTABLE, adj.

B. — [En parlant d'une sensation] *Plaisir délectable*; **une émotion**, un bonheur **des plus délectables**.

DÉLICIEUX, EUSE, adj.

SYNT. **Délicieuse** attente, douceur, **émotion**, façon, ivresse, sensation.

AVOIR¹, verbe.

En arrivant en Italie, elle eut des **émotions charmantes**. GOBINEAU, *Les Pléiades*, 1874, p. 141.

TENDRE², adj.

... les lendemains rendent une impression douce et tendre de la personne, qu'on sent et apprécie mieux qu'au moment trouble de la jouissance. La souvenance ressuscite le désir (...), avec des **émotions** délicates et **charmantes**...

MICHELET, *Journal*, 1857, p. 326.

AMOUREUX, EUSE, adj. et subst.

Au moment de la quitter pour longtemps peut-être, on eût dit qu'il voulait graver plus avant son image dans son souvenir, puiser dans ce baiser d'adieu l'énergie et le courage dont il avait besoin. Laure croyait toucher au bonheur ; Gaston s'enfuit sans trouver la force de lui annoncer son départ. Restée seule, Laure **savoura** d'abord **avec délices l'émotion** enivrante de cette première étreinte amoureuse.

J. SANDEAU, Sacs et parchemins, 1851, p. 63.

SAC², subst. masc.

L'amour c'est une **suave émotion** qui causa le sac, le pillage, l'incendie, l'anéantissement de Troyes (BALZAC, Œuvres div., t. 2, 1831, p. 281).

Le caractère dysphorique, désagréable ou déplaisant, est présenté selon les mêmes principes :

PÉNIBLE, adj.

1. ... depuis que Mme de Kergaz avait trouvé et dévoré le journal manuscrit du vicomte Andrea, persuadée que ce misérable l'aimait, elle était tourmentée de cette pensée et en éprouvait de **pénibles émotions**. Chaque fois que ce prétendu repenti la regardait (...), la pauvre jeune femme (...) se sentait défaillir elle-même.

PONSON DU TERR., Rocambole, t. 3, 1859, p. 324.

DOMPTER, verbe trans.

3. [Le compl. désigne une sensation, un sentiment **pénible**] Dominer, maîtriser. *Dompter une douleur, une* **émotion**, une peur, une colère, un dégoût, un chagrin ; dompter sa timidité, son orgueil.

PALPITATION, subst. fém.

B. -1. a) [À propos du coeur] Modification du rythme cardiaque **ressentie comme pénible** (notamment par sa rapidité, son irrégularité) et **provoquée par** une cause pathologique ou **une émotion**.

RÉSONATEUR, -TRICE, adj. et subst. masc.

Il y a des tempéraments qui en « rajoutent ». Ils renforcent leurs **émotions** comme s'ils avaient le sentiment qu'**elles ne sont pas assez pénibles** — assez prolongées. Ils ne les peuvent laisser à leur intensité. Ce sont des résonateurs. Ils vont à l'exaspération (VALÉRY, *Tel quel II*, 1943, p. 54).

CONVULSION, subst. fém.

Mouvements violents, excessifs, désordonnées, souvent sous le coup d'une **émotion** ou d'une passion intense et généralement **pénible**.

TOUCHANT¹, -ANTE, part. prés. et adj.

Vx. Qui impressionne, produit une **émotion qui peut être pénible, désagréable**. (Dict. XIXe et XXe s.). Synon. *frappant, pénible*.

DOULOUREUX, EUSE, adj.

SYNT. Aveu, récit, sort, voyage douloureux ; crise, déception, drame, **émotion**, résolution, sensation, tristesse **douloureuse**.

PALPITATION, subst. fém.

[À propos du coeur] Modification du rythme cardiaque **ressentie comme pénible** (notamment par sa rapidité, son irrégularité) et **provoquée par** une cause pathologique ou **une émotion**. *Palpitations violentes. Sa douce et vivante voix, où frémissait la palpitation étouffée d'un coeur trop ému (BOURGET, <i>Disciple*, 1889, p. 186).

Notons que c'est la pénibilité, et non le plaisir, qui est le plus souvent mise en avant. Nous verrons dans les prochaines parties que nous pouvons expliquer cela par la prédominance des versions négatives de l'émotion, la pénibilité de l'émotion est alors souvent corrélée avec un jugement moral désapprobateur, impliquant des attentes sociales de contrôle et de lutte contre l'émotion.

Nous pouvons enfin considérer que cette qualité eu- ou dysphorique des émotions est un critère entrant dans l'opposition entre raison et émotion qui a été présentée, c'est-à-dire entre ce qui relève de la rationalité et ce qui, précisément à cause de son caractère eu- ou dysphorique, n'en est qu'une conséquence relevant de l'émotionalité.

La réaction émotionnelle

Nous allons détailler plus loin l'importance que notre société accorde à un caractère spontané de l'émotion⁴⁶. Nous soulignerons alors son ambiguïté et son rapport avec un autre principe essentiel de l'émotion telle que nous la verbalisons dans nos sociétés, l'émotion comme *réaction*.

ÉMOTIVITÉ, subst. fém.

En partic. Aptitude à s'émouvoir facilement, à réagir trop vivement aux stimuli même très faibles, caractérisée aussi par une insuffisance de l'inhibition, une incapacité à s'adapter aux situations nouvelles, imprévues. Émotivité déréglée, extraordinaire ; être d'une folle émotivité.

Présentée comme une réaction⁴⁷ (comprise comme antithèse de l'action et faisant écho au $\pi \alpha \theta \circ \varsigma$, páthos, au subi), l'émotion est définie par son caractère passif. Rappelons à ce titre que la passion (entendue comme passivité) était tenue pour l'une des dix catégories aristotélicienne de l'être⁴⁸ (ou plutôt de l'étant).

Mais de façon assez paradoxale, et qui renvoie à l'ambiguïté qui vient d'être évoquée, l'émotion peut aussi bien être *ce qui réagit* (ce qui est provoqué, causé, *etc*.) que *ce qui fait réagir*.

PLEXUS, subst. masc.

Il est bien bizarre que chez moi toutes **les émotions fortes** me frappent au plexus solaire, et **réagissent** sur les intestins et sur le cerveau (BALZAC, Lettres Étr., t.2, 1843, p.250).

THRILLER, subst. masc.

Roman, film (fantastique ou policier) à suspense, conçu pour **provoquer des émotions** fortes chez le lecteur, le spectateur.

OUTRER, verbe trans.

C'est un homme qui aime tellement à **causer des émotions** fortes, que, quand il ne peut pas cacher ses revers, il les exagère pour faire toujours plus qu'un autre (STAËL, *Consid. Révol. fr.*, t. 2, 1817, p. 143).

FORMALISTE, adi. et subst.

Madame (...) je ne suis pas, comme vous savez, grand formaliste, mais cette époque [le nouvel an] **me cause** toujours **une vive émotion** (1.-1. AMPÈRE, Corresp., 1829, p. 10).

Réciproquement donc, l'émotion est aussi ce qui engendre des réactions :

IRRITABLE, adj.

PSYCHOL. Qui **réagit** vivement **aux émotions**, aux impressions reçues. D'une organisation nerveuse, impressionnable, irritable, dès que l'atmosphère n'était pas élevée, le ciel serein, le soleil éclatant et chaleureux, il souffrait profondément (BOREL, Champavert, 1833, p. 183).

EXCITABLE, adj.

Qui est susceptible d'être excité.

A. Dans la *lang. cour.* [En parlant d'une pers.] Qui se laisse facilement exciter, qui **réagit fortement** (à une action extérieure, émotion, situation, etc.).

⁴⁶ Cf. ci-dessous, page 224.

⁴⁷ Rappelons que selon le *TFLi* le sens principal du mot est une « *conduite réactive*, réflexe, involontaire ».

⁴⁸ Cf. ci-dessus, page 55 et notamment la note 117.

BONDIR, verbe intrans.

Au fig. [Qqf. employé absol. mais gén. suivi de la prép. *de* indiquant la cause] **Réagir sous l'empire d'une émotion**.

COLÈRE, subst. fém.

A. 1. [En parlant d'une pers.] Vive émotion de l'âme se traduisant par une violente réaction physique et psychique.

On ne s'étonnera donc pas de trouver des tournures qui ne permettent pas cette distinction entre actant et acté, agent et agi :

SURRÉNAL, -ALE, -AUX, adj.

Dans les fortes émotions l'organisme réagit de la même manière que dans la douleur : les actions sécrétoires des capsules surrénales amènent dans le sang l'adrénaline en même temps que le sucre du foie dont elles provoquent la libération (J. VUILLEMIN, Essai signif. mort, 1949, p. 114).

ÉMOTIF, IVE, adj.

SYNT. Accès, comportement, facteur, geste, langage émotif; agitation, crise, explosion, **réaction**, tension **émotive**.

ÉMOTIONNEL, ELLE, adj.

Qui est relatif à l'émotion ; qui est caractérisé par un mouvement vif de la sensibilité. *Choc, trouble émotionnel ; expression, réaction, vie émotionnelle.*

Cette indétermination résulte autant qu'elle permet de construire la contamination de l'émotion par la raison (le processus de rationalisation évoqué plus haut) et l'internalité ambiguë et problématique de l'émotion déjà posée ci-dessus.

Par ailleurs, si les mots *réagir* et *réaction* sont très souvent utilisés, ce ne sont évidemment pas les seuls. Inscrivant toujours l'émotion dans un régime de causalité, on trouve également de façon répandue *inspirer* ou, encore plus fréquents, *provoquer* ou *susciter* :

TENTE¹, subst. fém.

Le jour de la distribution des prix (...) la tente de coutil, l'affluence des parents, l'estrade ornée de drapeaux, tout cela m'inspirait l'émotion (A. FRANCE, Livre ami, 1885, p. 141).

FIGER, verbe.

[Le suj. désigne un affect ou un événement, un acte susceptible de **provoquer une émotion**] Frapper d'inertie, rendre incapable d'agir et de s'exprimer.

LARMOYANT, -ANTE, part. prés. et adj.

B. — Gén. avec une nuance $p\acute{ej}$. [En parlant d'une œuvre d'art, d'une production ou d'une représentation artistique] **Qui cherche** à attendrir, à **provoquer l'émotion**.

PANTELANT, -ANTE, part. prés. et adj.

- *P. méton.* [Appliqué à un sentiment, à une création hum.] Qui **provoque une émotion** vive, bouleverse profondément.

PALPITANT, -ANTE, part. prés. et adj.

Qui fait palpiter le cœur (v. palpiter B 1 a et B 3), qui provoque de vives émotions.

PATHÉTIQUE, adj. et subst. masc.

b) Art (en rhétorique) de provoquer une émotion vive et profonde.

PÉTRIFIER, verbe trans.

[Le suj. désigne un acte, un fait, un spectacle qui **provoque une émotion** intense]

RENVERSER, verbe trans.

3. Fam. Bouleverser, agiter, troubler, provoquer une grande émotion, un trouble.

RETOURNER, verbe

4. **Provoquer (chez quelqu'un) une intense émotion**. Synon. *bouleverser, mettre dans tous ses états* (v. *état* I A 2).

SAISIR, verbe trans.

« s'emparer brusquement de l'esprit de quelqu'un en provoquant une vive surprise, une émotion violente »

SPECTACULAIRE, adj.

2. [En parlant d'une discipline sportive] Qui est assimilé à un spectacle par la performance, le sens artistique présenté, **les émotions provoquées**.

SIPHONNER, verbe trans.

Une fois sur le plateau, et en présence du public, le comédien doit se souvenir qu'il n'a pas seulement à démontrer un personnage, mais à être ce personnage, ou manifester qu'il l'est. Il devra acquérir un mécanisme de sécurité qui siphonne et **provoque** ensuite **l'émotion** par habitude (Arts et litt., 1936, p. 64-12).

SUBLIME, adj. et subst.

b) [En parlant de choses] Qui, très haut dans la hiérarchie des valeurs esthétiques, morales ou spirituelles, suscite l'admiration ou **provoque une émotion**.

TERRIBLE, adj.

A. — [En parlant d'une pers. ou d'une chose ; avec valeur péj.] Qui inspire ou cherche à inspirer la terreur, qui $\mathbf{provoque}$ une émotion profonde.

TROUBLE², subst. masc.

— En partic. Émotion diffuse provoquée par un sentiment d'amour ou un désir charnel.

AFFETTO, AFFET(T)UOSO, AFFECTUOSO, adv. et subst. masc.

MUS. [Termes placés en tête d'un morceau, pour indiquer l'expression à lui donner dans l'exécution] Avec une grâce sensible et expressive, de manière à **susciter une émotion** douce.

ANNONCIATION, subst. fém.

... il sera nécessaire de multiplier ces zones de recueillement, car que de Pieta ou d'Annonciations, que de héros ou d'allégories **susciteraient en nous une émotion** plus authentique s'il leur était restitué quelques éléments de la noblesse de leur cadre original.

Arts et litt. dans la société, t. 1, 1935, p. 84-11.

ATTENDRIR, verbe trans.

Domaine de l'affectivité.

1. [Le compl. d'obj. dir. désigne une pers. ou un inanimé abstr. tel que le *cœur*, l'*âme*] **Susciter une émotion**, rendre accessible ou plus accessible à des sentiments de tendresse, de compassion, de pitié.

BEAU, BEL, BELLE, adj. et subst.

a) [Le beau comme valeur esthétique] Ce qui suscite une émotion, un plaisir esthétique.

DRAMATIQUE, adj.

A.-[En parlant de faits] Qui **suscite une vive émotion**, constitue un drame violent et pathétique.

ÉMOUVANT, ANTE, part. prés. et adj.

II. Emploi adj. Qui suscite l'émotion, qui émeut, bouleverse l'âme, touche le cœur.

ŒUVRE, subst.

Œurre d'art. Œuvre où la mise en forme des matériaux, l'utilisation de la technique tendent à communiquer la vision personnelle de l'artiste en **suscitant une émotion** esthétique.

PLEURARD, -ARDE, subst. et adj.

[En parlant d'un créateur, d'une oeuvre artist., d'une production littér.] Qui cherche par des moyens faciles à susciter l'émotion, qui traite de sujets larmoyants.

POÉTISER, verbe

P. anal. Rendre propre à **susciter une émotion** d'ordre poétique, donner une dimension, une valeur, un caractère poétique à.

SÉLÉNITE³, adj. et subst.

L'instant où on vit les deux hommes planter le drapeau américain sur le sol sélénite **suscita une particulière émotion** (Le Monde, 22 juill. 1969, p. 5, col. 6).

SPECTACULAIRE, adj.

A. 1. [En parlant d'une chose, d'un événement] Qui frappe la vue, l'imagination par son caractère remarquable, les **émotions**, les réflexions **suscitées**.

SPECTATEUR, -TRICE, subst.

P. anal. Personne qui assiste à une action qui reproduit les formes, les conditions d'un spectacle par **l'émotion**, l'intérêt **qu'elle suscite**. Spectateur d'un duel, d'une exécution, d'un procès. Le peuple dans tous les pays jouit avec avidité de la vue des exécutions, et peut-être, de l'empressement à être spectateur des supplices, il y a peu de distance pour en devenir l'instrument (SÉNAC DE MEILHAN, Émigré, 1797, p. 1585).

SUSCITER, verbe trans.

Faire naître un sentiment. **Susciter** l'admiration, l'angoisse, la colère, la crainte, la curiosité, **l'émotion**, l'enthousiasme, l'intérêt, la peur.

TROUBLER, verbe trans.

« mettre dans le trouble en suscitant une émotion amoureuse »

Ici encore, l'inversion entre agent et agi se retrouve. On a ainsi des tournures employant *susciter* ou *provoquer* mais dont l'agent est l'émotion (de façon quasi absolue pour parler des sensations et des effets physiologiques attribués à l'émotion). L'émotion comme réaction est bien ambivalente :

ADRÉNAL-, ADRÉNALIN-, élément préf.

adrénalinémie, subst. fém. « présence d'adrénaline dans le sang » (GARNIER-DEL. 1958); « taux d'adrénaline présent dans le sang ; le terme est souvent employé pour désigner l'effet d'**une émotion qui suscite** une sécrétion d'adrénaline par les capsules surrénales, d'où résulte une augmentation du taux sanguin » (PIÉRON 1963).

BATTRE¹, verbe.

— En partic. Le cœur bat. Le cœur est animé de battements violents et irréguliers **provoqués par une émotion**.

CATAPLEXIE, subst. fém.

MÉD. Perte brusque du tonus musculaire, sans perte de conscience, entraînant la chute du malade, généralement **provoquée par une émotion**.

CHALEUR, subst. fém.

En partic. Sensation d'ardeur intérieure, provoquée par une émotion, pouvant se manifester extérieurement.

CHOC, subst. masc.

a) **Émotion** violente et inattendue **pouvant provoquer** de grandes perturbations physiques et psychiques chez l'individu.

FRÉMISSEMENT, subst. masc.

— P. anal. Agitation d'un ensemble de personnes **provoqué par une émotion** commune.

PRÉSENT¹, -ENTE, adj.

[Très vite, les émotions] ont acquis le pouvoir de provoquer chez tous les présents, par une sorte de contagion mimétique, le complexe affectivo-moteur qui correspond à l'événement survenu et ressenti par un seul (L. FEBVRE, La Sensibilité et l'hist., [1941] ds Combats, 1953, p. 224).

STRANGULATION, subst. fém.

P. anal. Sensation de gorge nouée provoquée par une vive émotion, un sentiment exacerbé.

SUÉE, subst. fém.

Production abondante de sueur (**provoquée par** un effort intense, par la température, une inquiétude ou **une vive émotion**).

SUEUR, subst. fém.

b) ca 1260 « transpiration **provoquée par** la fièvre ou **une émotion** quelconque » (ROBERT DE BLOIS, *Beaudous*, 1050, *ibid*. : Puis sue une froide sueur)

TREMBLER, verbe intrans.

1. Être agité d'une série de légers mouvements musculaires convulsifs souvent accompagnés d'une sensibilité thermique et **provoqués** par la fièvre, le froid, ou **par une violente émotion**.

22 I

Enfin, nous avons souligné plus haut le fait que l'émotion est conçue comme un phénomène foncièrement personnel, individuel. Pour exprimer ce vécu sur le plan corporel ou des sensations physiques, deux verbes sont principalement utilisés, qui chacun souligne la passivité attribuée à l'émotion et/ou à la personne émue, ressentir:

LEXIQUE, subst. masc.

Glamour est sans équivalent en notre langue. Nos lexiques donnent : magie ; les dictionnaires anglais : influence de quelque phantasme sur notre vision, qui **nous fait ressentir des émotions** sans rapport avec des images qu'enregistre notre rétine (BLANCHE, Modèles, 1928, p. 195).

SCHÉMA, subst. masc.

- 3. J'ai rendez-vous avec un ami. Il tarde. J'attends. Je suis nerveux. Une émotion d'inquiétude me saisit. Finalement il arrive. Ma joie explose. Mais ce schéma résume-t-il l'essentiel de mes affections? Non pas, car dans l'impatience qui précède l'arrivée de mon ami, **je ressens** à vrai dire **une émotion** non de joie, mais d'inquiétude et de peur.
- J. VUILLEMIN, Essai signif. mort, 1949, p. 125.

et surtout éprouver :

AMOUR-PROPRE, subst. masc.

Le commencement du discours de Charlemagne **me fit éprouver la plus vive émotion** ; j'admirois le héros saxon avant de le connoître, et devenu son libérateur, l'amour-propre avoit tellement exalté mes sentimens pour lui, que son alliance m'eût paru mille fois plus glorieuse que celle de tous les souverains de la terre.

M^{me} DE GENLIS, *Les Chevaliers du Cygne*, t. 1, 1795, p. 76.

AIR1, subst. masc.

Le jeune homme d'alors, séduit aux enchantements de poètes purs et maudits, hésitant sur le seuil de cette littérature inquiétante dont tout le monde lui enseignait les périls et lui dénonçait les folies, pressentait dans l'air de son temps cette excitante **émotion**, cette disposition intime **que l'on éprouve** au concert cependant que l'orchestre s'essaie, et que chaque instrument cherche pour soimême, et pousse librement sa note.

P. VALÉRY, Variété 4, 1938, p. 18.

BEAU, BEL, BELLE, adj. et subst.

ÉTYMOL. ET HIST. — A. — Adj. 1. qui fait éprouver une émotion esthétique

COMMUNIQUER, verbe.

Donner une explication simple, plausible, rationnelle de (...) l'**émotion qu'éprouve** l'artiste exécutant et qu'îl cherche (...) à communiquer à l'auditoire ; tel est notre seul but ! (MATHIS LUSSY, Le Rythme musical, 1911, p. IV, note 1).

CONTENIR, verbe trans.

Sans cesse nous comparons la peinture à la musique, et la musique à la peinture, parce que **les émotions que nous éprouvons** nous révèlent des analogies où l'observation froide ne verroit que des différences. Chaque plante, chaque fleur contient le système entier de l'univers ; un instant de vie recèle en son sein l'éternité, le plus foible atome est un monde, et le monde peut-être n'est qu'un atome. M^{me} DE STAËL, *De l'Allemagne*, t. 4, 1810, p. 248.

COUCHER1, verbe.

... tous les deux, se couchant en joue, se regardèrent quelques secondes avec cette **émotion** poignante **que le plus brave éprouve** au moment de donner ou de recevoir la mort. MÉRIMÉE, *Colomba*, 1840, p. 135.

DÉFAILLANT, ANTE, part. prés. et adj.

P. ext. et affaiblissement de sens. Qui éprouve une forte émotion au point de se sentir ou de sembler prêt à perdre connaissance.

DÉFAILLIR, verbe intrans.

P. ext. et affaiblissement. Éprouver une forte émotion au point de se sentir ou de sembler prêt à perdre connaissance.

ÉMOTIF, IVE, adj.

Qui est apte, prédisposé à éprouver des émotions. Un enfant, un peuple émotif ; une imagination trop émotitive.

ÉMOTION, subst. fém.

Éprouver, ressentir une émotion.

[...]

SYNT. Émotion douloureuse, heureuse, passionnelle, poignante, sentimentale; l'émotion du chagrin, de la tendresse, de la tristesse; cacher, contenir son émotion; enfouir ses émotions dans son cœur; éprouver une émotion de plaisir; se laisser aller à l'émotion; être ivre d'émotion.

ÉMOTIVITÉ, subst. fém.

A. — Aptitude à éprouver des émotions.

ENVERS², subst. masc., À L'ENVERS, loc. adv.

c) À l'opposé du sens commun. *Il éprouvait ses émotions* à l'envers, au contraire des autres (JOUHANDEAU, *M. Godeau*, 1926, p. 128).

ÉPROUVER, verbe trans.

b) [Un sentiment] Éprouver une angoisse, une émotion, de l'impatience, de la joie, de la peine, du plaisir.

INDIVIDUEL, -ELLE, adj. et subst.

Besoins sociaux et besoins individuels sont longtemps difficiles à distinguer parce que l'un des besoins les plus pressants de l'individu, quand **il éprouve une émotion** forte, est de faire entrer cette émotion dans un cadre social

Arts et litt., 1935, p. 80-02.

LIRE1, verbe trans.

... moi aussi [dit Beethoven], j'aime la musique ; mais, vous vous en êtes aperçus, je suis sourd au point de n'entendre aucun son. Permettez-moi de lire cette musique qui vous **fait éprouver une** si vive et si douce **émotion**.

KARR, Sous tilleuls, 1832, p. 281.

PÂMOISON, subst. fém.

Au fig. [P. réf. à l'état d'une **pers. qui éprouve une émotion** violente, tombe en faiblesse ; correspond à $p \hat{a} mer I C$].

PÉNIBLE, adj.

1. ... depuis que Mme de Kergaz avait trouvé et dévoré le journal manuscrit du vicomte Andrea, persuadée que ce misérable l'aimait, elle était tourmentée de cette pensée et en **éprouvait de pénibles émotions**. Chaque fois que ce prétendu repenti la regardait (...), la pauvre jeune femme (...) se sentait défaillir elle-même. PONSON DU TERR., *Rocambole*, t. 3, 1859, p. 324.

RAVISSEMENT, subst. masc.

b) 1553 « **émotion éprouvée par une personne** transportée de joie » (RONSARD, *Les Amours*, 95, 4, éd. P. Laumonier, t. 5, p. 129).

RÉEL, -ELLE, adj. et subst. masc.

Et j'ai toujours eu un tel effroi du présent et du réel dans ma vie que je n'ai jamais représenté par l'art une **émotion** douloureuse ou ravissante dans le temps même que **je l'éprouvais**, cherchant à fuir dans le ciel de la poésie cette terre dont les ronces m'ont à chaque pas déchiré les pieds... VIGNY, *Journal poète*, 1830, p. 903.

REFLÉTER, verbe trans.

Laisser transparaître **ce que l'on éprouve** ou conçoit. *Refléter le bonheur, la douceur, l'espérance, les espérances, l'émotion, les émotions, la joie, le plaisir, la tristesse.*

RÊVEUR, -EUSE, subst. et adj.

C. — Qui **éprouve une émotion**, une mélancolie propre aux poètes, en particulier romantiques.

RESSEMBLANCE, subst. fém.

Dans cette ressemblance de l'allée à un ruisseau d'ombre coulant sous le ciel noir et or, **ils éprouvaient une émotion** indéfinissable (ZOLA, Fortune Rougon, 1871, p. 194).

SENTIR, verbe trans.

Éprouver, par la voie de la sensibilité artistique, une émotion, un sentiment d'ordre esthétique.

SINCÈRE, adi

B. — [En parlant d'une chose que l'on ressent ou que l'on exprime] **Qui est réellement éprouvé**, pensé, exprimé. Synon. *véritable, vrai ; anton. insincère* (littér.). *Sincère amour, croyance, dévotion, foi, piété ; aspiration, aveu, chagrin, désir, désespoir, douleur, émotion, envie, gratitude, horreur, intention, passion, regret, repentir, vœu sincère.*

TRANSPARENT, -ENTE, adj. et subst. masc.

Quand le dernier jupon tombait, elle apparaissait d'une blancheur pâle, de cette neige transparente des blondes anémiques ; et il éprouvait une continuelle émotion, à la trouver si blanche (ZOLA, Germinal, 1885, p. 1272).

La naturalité

Les émotions, nous l'avons dit, sont construites en opposition avec la raison. Selon le paradigme de cette dichotomie, les émotions sont conçues comme étant « naturelles » ou au moins assimilées au « naturel » ou relevant de la « Nature » (absolutisée).

AMI, IE, subst.

... quand la vie nous échappe, nous nous élançons vers une autre vie. Ainsi la religion est de son essence la compagne fidèle, l'ingénieuse et infatigable amie de l'infortuné. Ce n'est pas tout. Consolatrice du malheur, **la religion est, en même temps, de toutes nos émotions, la plus naturelle.**

B. CONSTANT, Principes de politique, 1815, p. 131.

ABSTRAIRE, verbe trans.

... notez, enfin, Verlaine étant ici laissé de côté, le narcissisme des symbolistes. Ni Lamartine, ni Hugo, ni Musset, n'avaient ainsi abstrait le poète de l'homme et n'avaient, à propos de leur propre existence que Dieu mit au centre de tout comme un écho sonore, chanté autre chose que les grands partis généraux, **les larges émotions de la nature** humaine.

A. THIBAUDET, Réflexions sur la littérature, 1938, p. 40.

VIEILLOT, -OTTE, adj. et subst.

[En parlant d'un style, d'un lang.] Si l'on veut faire la part du sentimentalisme de l'époque, du langage vieillotant, des habitudes littéraires (...) on trouvera dans toutes ses pièces [de Mme Ancelot] des qualités d'émotion, de naturel (A. DAUDET, Crit. dram., 1897, p. 246).

Ce caractère « naturel » de l'émotion peut être évoqué de manière plus détournée, par exemple en faisant référence à un principe de *prédisposition*, l'inéluctabilité — ce sur quoi nous n'avons pas prise ou ce qui nous détermine étant attribué, d'une façon traditionnelle, à la Nature :

ÉMOTIF, IVE, adj.

Qui est apte, **prédisposé** à éprouver des émotions. *Un enfant, un peuple émotif ; une imagination trop émotitive.*

De façon plus anecdotique, nous pouvons relever les conceptions, principalement rattachées au mouvement romantique, assimilant la Nature au *domaine* de l'émotion et insistant dans le même temps sur la Nature comme *source* d'émotions.

NATURE, subst. fém.

— [Comme source d'émotions ou de sensations, dans une conception romantique] Déjà les premières ombres de la nuit commençoient à envelopper le bosquet d'orangers, et donnoient à la nature cette teinte de mélancolie qui favorise si bien les méditations religieuses et les tendres rêveries (COTTIN, Mathilde, t. 1, 1805, p. 147). Au travers des murs de charmille on apercevait çà et là, par les trouées du feuillage, une belle lune éclairant un paysage étendu et tranquille. Cette nature ravissante était d'accord avec les nouveaux sentiments qui cherchaient à s'emparer du coeur de Madame de Chasteller (STENDHAL, L. Leuwen, t. 1, 1836, p. 311).

ROMANTIQUE, adj. et subst.

[En parlant d'un paysage, d'un lieu] Qui évoque les descriptions des romans par son charme pittoresque, qui séduit le regard et touche la sensibilité par ses aspects variés, singuliers, qui dispose à une douce rêverie, à des émotions tendres, mélancoliques, par sa solitude tranquille.

Par ailleurs, le caractère « naturel » de l'émotion est décliné dans des propriétés dérivées, par exemple l'*hérédité* :

HÉRÉDITAIRE, adj.

SYNT. Affection, crainte, **émotion**, faute, foi, habitude, haine, idées, mœurs, mémoire, orgueil, passion, peine, préjugés, prudence, spleen, soumission **héréditaire**(s).

mais surtout, toujours selon le même paradigme, la *spontanéité*, la *vérité*, la *réalité* et, corollairement, la *sincérité* et l'*authenticité* :

SPONTANÉITÉ, subst. fém.

B. — Élan, mouvement propre et original de quelqu'un ou de quelque chose ; possibilité de répondre d'une manière immédiate à quelque chose ou à quelqu'un. Synon. franchise, naturel ; anton. calcul, raisonnement, réflexion. Spontanéité affective, psychologique, vitale ; spontanéité libre, sincère ; spontanéité des émotions, des sentiments : spontanéité de l'amour, de la colère, de l'indignation, de la joie, d'une réponse, d'une riposte ; être d'une absolue, charmante spontanéité ; avec une parfaite spontanéité ; spontanéité de l'âme, du cœur, de l'enfant, de la jeunesse.

ÉMOTIF, IVE, adj.

Spontané, **émotif**, ayant le sens artistique inné (...) le Noir est certes intelligent mais aussi peu rationaliste que possible (Figaro, 19-20 janv. 1952, p. 7, col. 2)

FLEUR, subst. fém.

Je ne dirai point ces choses, car **l'émotion perdrait sa** fleur de **spontanéité sincère**, à être analysée, pour l'écrire (GIDE, Journal, 1890, p. 14).

ACCOMPAGNANT, ANTE, part. prés. et adj.

Tel, ce ravissant cantabile en si mineur, d'une **émotion si spontanée**, avec sa douce mélancolie et son murmure entrecoupé, qui se révèle à l'examen un « krebskanon », un de ces « canons à l'écrevisse », où, si on lit à reculons la voix accompagnante, on retrouve paradoxalement (avec les changements nécessaires) la coulée du flot que l'on remonte à l'envers.

R. ROLLAND, Beethoven. Les Grandes époques créatrices, t. 1, 1903, p. 297.

NATURE, subst. fém.

Aussi, son premier soin fut-il de chercher un asile écarté aux environs des eaux. Il sentait instinctivement le besoin de se rapprocher de la nature, des **émotions vraies** et de cette vie végétative à laquelle nous nous laissons si complaisamment aller au milieu des champs (BALZAC, Peau chagr., 1831, p.277).

SAVOUREUX, -EUSE, adj.

Une œuvre (...) où M. François Coppée se montrerait tout entier : virtuose impeccable, songeur délicat, (...) capable de raffinement, de mièvrerie, et aussi de **franche** et populaire **émotion**, peintre savoureux et fin des réalités élégantes et vulgaires (LEMAITRE, Contemp., 1885, p. 111).

ÉMOUVOIR, verbe trans.

Les émotions fondamentales (...) ont un pouvoir d'ébranler l'action, d'émouvoir l'être, qui ne consiste pas d'abord à le jeter hors de soi, mais à le tirer de l'inertie par une **spontanéité** toujours périlleuse pour la maîtrise de soi ; ...

RICŒUR, *Philosophie de la volonté*, 1949, p. 237.

Nous pouvons souligner qu'au cœur de cette spontanéité, nous retrouvons le principe essentiel de l'émotion telle qu'elle est conçue, verbalisée et mise en œuvre dans nos sociétés, à savoir le caractère tout à la fois réactif et moteur de l'émotion. Alternativement, l'émotion *est* (ou devrait être) « spontanée » (comme cela vient d'être exposé ci-dessus) et *fait agir* « spontanément », comme dans :

ÉCRIER (S'), verbe pronom.

A. Pousser spontanément des cris sous l'effet d'une émotion.

SEMBLANT, subst. masc.

À force de travail et d'émotion, il [Rousseau] a assoupli son organe et a su donner à ce style savant et difficile la mollesse et le semblant d'un premier jet (SAINTE-BEUVE, Caus. lundi, t. 3, 1850, p. 85).

On notera dès lors l'ambiguïté de cette spontanéité (*cf.* « le semblant d'un premier jet » ci-dessus) qui s'obtiendrait néanmoins « à force de travail et d'émotion »... L'exemple n'est pas isolé :

ARTIFICIELLEMENT, adv.

3. ... je ne vis vraiment, que si je fuis la vie au sens courant du terme, dans l'exaltation ou dans la création ; et ce qui doit se passer dans les autres moments, c'est qu'exaspéré de ne point parvenir à vivre autrement, je veux alors, si je puis dire forcer la vie, la susciter fut-ce artificiellement, et lorsque je ne suis pas spontanément tout habité par l'émotion — sans laquelle je me sens intérieurement mort — il m'arrive de chercher à la déclencher à tout prix ; ... DU BOS, Journal, 1926, p. 104.

D'autre part, le caractère « naturel » peut également être formulé de manière négative, en insistant sur ce qui « dénature » les émotions :

CULTURE, subst. fém.

Péj. Développement artificiel et excessif de sentiments qui compromettent l'équilibre de la personnalité, complaisance coupable à leur égard. Culture de la haine, de la passion. La culture de mes émotions fut mauvaise (GIDE, Journal, 1893, p. 38).

Très souvent en effet, le discours sur l'émotion, comme nous le verrons en détails plus bas, est un discours prescriptif ou normatif — construisant et répondant donc à des attentes sociales, collectives⁴⁹ — qui, s'appuyant sur le concept d'artificialité, insinue ou au contraire détaille ce que l'émotion devrait et doit être :

AUTORISATION, subst. fém.

La religion pour la femme n'est pas la discipline à laquelle l'homme se soumet ; c'est un épanchement amoureux, une occasion de dévouement romanesque. C'est dans les jeunes filles un exutoire licite, une permission d'exaltation, une autorisation d'avoir des aventures mystiques ; et si les confesseurs sont trop doux, trop humains, elles se jettent aux sévères, qui remplacent la vie bourgeoise par une vie **d'émotions factices** ; ...

E. et J. DE GONCOURT, Journal, 1854, p. 138.

BALLE¹, subst. fém.

Il a l'esprit libre, frais et dispos, toujours présent et prêt à la riposte. Dépourvu d'**émotions réelles**, il renvoie promptement la balle élastique des bons mots. VIGNY, *Chatterton*, 1835, p. 233.

MÉDIOCRE, adj.

Été perdre deux heures aux courses d'Auteuil, pour dix minutes d'émotion frelatée. Je n'ai pas l'habitude d'aussi médiocres plaisirs. Ma démoralisation venait surtout d'avoir arpenté en tous sens la pelouse sans rencontrer un seul être avec qui souhaiter causer ou coucher (GIDE, Journal, 1906, p. 205).

C'est cette attitude normative qui dérive les discours sur la spontanéité de l'émotion en discours sur sa sincérité et son authenticité⁵⁰.

⁴⁹ Sur les attentes sociales vis-à-vis de l'émotion, cf. plus bas, pages 331 et suivantes.

⁵⁰ Cette dérive a une histoire, qui s'inscrit dans celle que nous avons retracée au chapitre précédent de la présente étude (*cf.* ci-dessus, notamment pages 100-150 et 171-173). « By the 16th century, a belief in the distinction between self and appearance had taken hold, leading to the notion of an abstract, "hidden" self as well as to an emphasis on the virtues of sincerity » (MORGAN Charles et AVERILL James R., « True Feelings, the Self, and Authenticity: A Psychosocial Perspective », *op. cit.*,

SAGACE, adj.

Presque toujours une part d'apprêt et de convention s'ajoute à l'**émotion qui nous paraît la plus sincère**: Toujours un peu de faste entre parmi les fleurs *écrivait délicieusement et fort sagacement La Fontaine* (GIDE, Journal, 1931, p. 1053).

SINCÈRE, adj.

Sincère amour, croyance, dévotion, foi, piété; aspiration, aveu, chagrin, désir, désespoir, douleur, émotion, envie, gratitude, horreur, intention, passion, regret, repentir, vœu sincère.

TOUCHER², subst. masc.

J'aimais à la folie le toucher d'Annalena. Si surprenante que fût l'habileté qu'elle y montrait, jamais je n'y trouvai l'occasion de douter de la **sincérité de son émotion**. La belle musicienne avait l'âme fort sensible et l'agilité de ses mains angéliques ne ressemblait en rien à l'adresse irritante et vulgaire des virtuoses (MILOSZ, Amour. init., 1910, p. 166).

ACCENT, subst. masc.

A.— Inflexion particulière de la voix traduisant et **permettant de reconnaître comme authentique une émotion**, un sentiment.

Ces qualités de sincérité ou d'authenticité de l'émotion — tout évidentes qu'elles nous paraissent aujourd'hui — n'en sont pas moins l'objet de discussions, de nuances, voire d'interrogation, démarches qui trahissent à la fois leur caractère problématique et les forts enjeux sociologiques dont elles sont investies :

DAMERET, subst. masc.

... les émotions de la soirée ayant fait tomber son fard, il [Bois-Doré] avait à peu près sa figure naturelle, qui n'était point celle d'un dameret.

SAND, Les Beaux Messieurs de Bois-Doré, t. 1, 1858, p. 244.

ANNONCIATION, subst. fém.

... il sera nécessaire de multiplier ces zones de recueillement, car que de Pieta ou d'Annonciations, que de héros ou d'allégories susciteraient en nous une **émotion plus authentique** s'il leur était restitué quelques éléments de la noblesse de leur cadre original.

Arts et litt. dans la société, t. 1, 1935, p. 84-11.

Ces questionnements portant sur des qualités pourtant fondamentales prêtées aux émotions dans nos sociétés, se retrouvent également dans toute une série de mise en doute (par la dénégation ou la simple affirmation — dont la nécessité justifie l'énonciation) portant sur la *réalité* des émotions décrites ou ressenties, sur leur caractère *véritable*.

BALLE¹, subst. fém

Il a l'esprit libre, frais et dispos, toujours présent et prêt à la riposte. Dépourvu d'**émotions réelles**, il renvoie promptement la balle élastique des bons mots.

VIGNY, Chatterton, 1835, p. 233.

DÉTOURNEMENT, subst. masc.

Le détournement du Boeing a suscité une **réelle émotion** en Égypte, aussi bien chez l'homme de la rue que dans les cercles politiques.

Le Monde, 25 août 1976, p. 20.

MOUILLAGE, subst. masc.

Ce ne fut pas sans une réelle émotion que je demandai, avec l'assurance de recevoir maintenant une réponse (...) « Y a-t-il des glaces dans le voisinage ? Quel est le meilleur mouillage avec le temps actuel ?... » (CHARCOT, Mer Groënland, 1929, p. 18)

p. 98). Comme nous l'avons expliqué, la notion de *sincérité* a ensuite ouvert sur celle d'*authenticité*. Pour des références sur ce point, *cf. supra*, note 376 page 148.

ORANGE, subst. et adj.

Braque ne peint que pour la délectation de l'oeil, convaincu que peu à peu, par la mystérieuse vertu de tels rapports de rose fané et de vert usé, excités par un jaune-orange (...) l'âme du spectacteur goûtera une **émotion réelle**.

LHOTE, Peint. d'abord, 1942, p. 159.

CRAINTE, subst. fém.

Lorsque, redoutant la mort, je me plaque contre terre pour éviter les balles, j'attends, je rampe, je cours, je fuis, il faut distinguer parmi ces réactions celles qui sont dues proprement à la crainte, et celles qui, encore qu'elles l'accompagnent nécessairement ou du moins généralement, sont inexplicables à partir de la crainte, et relèvent d'un tout autre principe. Si je considère en effet la crainte **comme un véritable sentiment, et non comme une émotion**, c'est que je lui attribue la triple vertu de se montrer circonstancielle adaptative et objective.

J. VUILLEMIN, Essai sur la signif. de la mort, 1949, p. 104.

COMMUNICATIF, IVE, adj.

Les **émotions véritables** sont si communicatives, que pendant un moment ces trois personnes se regardèrent en silence (BALZAC, Le Père Goriot, 1835, p. 90).

FAISEUR, EUSE, subst.

C'est un livre de faiseur, sans style et sans **véritable émotion**, sans forme, sans valeur (ALAIN-FOURNIER, Corresp. [avec Rivière], 1909, p. 112).

ORACLE, subst. masc.

La première fois (...) je considérai avec une **véritable émotion** cet oracle trapu, aux yeux bleus, à la barbe blanche [V. Hugo] (L. DAUDET, Fant. et viv., 1914, p. 12).

Ce statut ambigu de l'émotion, dont la réalité ou la vérité oscillerait, est à relier à une attitude que j'ai qualifiée de *méta-physique* et consistant entre autres à prendre l'émotion comme un *signe*, c'est-à-dire à la fois le double et le substitut d'un *au-delà*. Nous y reviendrons plus en détail ci-dessous⁵¹.

Dans le même ordre d'idée mais de façon plus détournée, les émotions peuvent aussi être mobilisées comme révélatrices, c'est-à-dire comme quelque chose de concret, qui renseigne sur la personne qui les éprouve :

ABSTRAIT, AITE, part. passé, adj. et subst. masc.

Ses peintures (de Degas) **ne disent rien** de son âme, **c'est un abstrait**, un exact, on ne sait rien de lui, ni son plaisir, ni son **émotion**, ...

C. MAUCLAIR, Les Maîtres de l'impressionnisme, 1904, p. 96.

Variation et inconstance

À côté de l'intériorité, de la qualité eu- ou dysphorique, des caractères réactionnel et naturel attribués à l'émotion, et de son opposition avec la raison, diverses autres caractéristiques connexes de l'émotion peuvent être détaillées à partir des verbalisations que l'on trouve dans le *TLFi*. Et tout d'abord, l'émotion est fréquemment présentée comme marquée d'une particulière *inconstance*. Nous l'avons déjà signalé plus haut à propos d'autres propriétés, une insistance est souvent portée sur sa variabilité, sur son caractère fluctuant, instable, changeant.

BAROMÈTRE, subst. masc.

P. métaph. ou *au fig.* Ce qui permet d'évaluer une situation, une tendance, certaines circonstances, ou la renommée, la considération, le crédit de quelqu'un, ou encore certains sentiments, **émotions**, passions et qui est sensible à leurs variations.

⁵¹ Cf. infra, pages 250-256. À propos de la métaphore sémiotique, cf. ci-dessus, pages 100-145.

PASSAGER¹,-ÈRE, adj. et subst.

SYNT. Accident, éclat, égarement, engouement, état, fait, intérêt, phénomène, plaisir, sentiment, succès, trouble passager; oedème, spasme passager; abondance, affection, altération, amélioration, amité, cause, circonstance, crise, défaite, difficulté, douleur, émotion, épreuve, évolution, exaltation, folie, hausse, immunité, inconscience, indisposition, influence, mode, occupation, situation, utilité, victoire, vogue passagère.

PALPITATION, subst. fém.

... sa vie [du siècle] semble une fièvre (...) si dans cette fièvre il entre bien des **émotions passagères**, de mauvais caprices, d'engouements à la minute, il y a aussi là-dedans de bien nobles palpitations, une sérieuse flamme, des torrents de vie et de génie...

SAINTE-BEUVE, *Prem. lundis*, t.2, 1833, p.154.

MINUTE¹, subst. fém.

Sa vie [du siècle] semble une fièvre (...) si dans cette fièvre il entre bien des **émotions passagères**, de mauvais caprices, d'engouements à la minute, il y a aussi là-dedans de bien nobles palpitations (SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis, t. 2, 1862, p. 154).

VA-ET-VIENT, subst. masc. inv.

« Alternance d'idées, d'impressions, de propos, de sentiments contraires ou contradictoires. **Va-et-vient des émotions**, **des opinions**. Je passerai donc ma vie, courte ou longue, à dire : Mieux vaudrait autre chose. Pourquoi ce roulis de notre âme, ce va-et-vient de nos ardeurs ? (RENARD, Journal, 1890, p. 58). Le pays d'Auvergne (...) a toujours paru propre à nourrir ces fortes consciences juridiques, peu sensibles au **va-et-vient des sentiments** (BARRÈS, Maîtres, 1923, p. 75).

VISAGE, subst. masc.

Changer de visage. Changer d'expression, pâlir ou rougir d'émotion ; prendre un air différent selon les diverses occasions.

MOMENT, subst. masc.

En ces estampes, où la couleur saisit d'abord, c'est l'**émotion d'un moment** qui prend force d'éternité (ALAIN, Beaux-arts, 1920, p. 287).

PAYS¹, subst. masc.

Je voudrais que vous puissiez voir **l'émotion éphémère**, j'en suis convaincu, obtenue par ces mesures dans un pays comme la Lorraine (BARRÈS, Cahiers, t. 5, 1907, p. 102).

POSSIBLE, adj. et subst. masc.

Il est curieux de relever que cette prime formule de « l'opéra français » mit d'emblée insciemment en pratique le système de dramaturgie lyrique édifié par le « théoricien » Wagner (...). Ici, la musique est vraiment « la servante du drame » (...). Dans cet art, en réalité, il y a fort peu de musique, et, avec Lully, de la moins captivante : partout, nulle **émotion possiblement durable**, et la « science » même de Rameau n'y put rien (MARNOLD, Cas Wagner, 1918, pp. 96-97).

RETOMBER, verbe intrans.

Les passions ne sont point durables, mais retombent aux simples émotions, si quelque jugement de belle apparence ne conduit pas à les cultiver (ALAIN, Beaux-arts, 1920, p. 101).

ADVENTICE, adj. et subst.

 \dots les messages **discontinus** que l'**émotion** nous transmet, les saillies continuelles de la vie affective et sensible \dots

V. JANKÉLÉVITCH, Le Je-ne-sais-quoi et le presque-rien, 1957, p. 109.

AFFICHER¹, verbe trans.

... Wazemmes, qui depuis le milieu de la nuit, était **passé par des émotions très variées**, en connut une de plus. Elle était faite d'une joie profonde qui ne s'avouait pas, et d'un brin de déception qui s'affichait : ... J. ROMAINS, *Les Hommes de bonne volonté*, Verdun, 1938, p. 273.

VARIER, verbe

2. a) [Le compl. est au plur.] Diversifier plusieurs choses de même nature les unes par rapport aux autres. Varier les aspects de qqc. ; varier ses émotions ; varier ses lectures, ses études.

PERCEPTION, subst. fém.

Mais perceptions, sensations, ne tombent jamais dans un terrain neutre; elles engendrent immédiatement **une réaction affective, une émotion, qui varient** selon la nature de ce qui les provoque, mais aussi selon la nature de celui qui les reçoit. HUYGHE, *Dialog. avec visible*, 1955, p. 313.

PLAINDRE, verbe

Cette lenteur (...) peut fatiguer des ames vives et légères, dont la curiosité impatiente plaint le temps qu'elle donne à ce qui l'intéresse, veut savoir au plus vîte ce qui l'attend, jouir d'une **émotion rapide et fugitive**, et aussitôt changer d'objet (MARMONTEL, Essai sur rom., 1799, p. 339).

Ces variations et inconstances de l'émotion se traduisent fréquemment par un accent porté sur son caractère prétendument confus ou contradictoire.

ALORS, adv.

Secoué d'**émotions confuses**, Augustin s'intimidait, s'attardait, cherchait des atermoiements. C'est alors qu'il trouva les roses.

J. MALÈGUE, Augustin ou le Maître est là, t. 2, 1933, p. 59.

CONFUS, USE, adj.

SYNT. Un désir, un pressentiment confus ; une angoisse, une aspiration, une connaissance, une crainte, une émotion, une espérance, une idée, une idéologie, une intuition, une (des) impression(s) confuse(s) ; des raisons confuses.

DE1, prép.

Brisé de tant d'émotions contraires (LAFORGUE, Moral. légend., 1887, p. 120).

DISSOUDRE, verbe trans.

Temps éminemment propices à la méditation de la mort et aux **floraisons contraires des émotions**, que ceux (...) où se dissout la cohésion organique de l'humanité (j. Vuillemin, Essai signif. mort, 1949, p. 160).

Notons au passage que ce caractère changeant ou fugitif prêté à l'émotion est rarement valorisé. D'où des énoncés dans lesquels c'est la qualité inverse qui est mise en avant, en particulier pour valoriser l'émotion en question :

PROFOND, -ONDE, adj., adv. et subst.

3. a) *Littér.* [Postposé ; en parlant d'un état affectif, sentiment, **émotion**, ou d'un état de conscience] Qui atteint la personne jusqu'au fond d'elle-même, qui est intense et **durable** ; qui est essentiel.

INTARISSABLE, adj.

2. [Appliqué à un inanimé abstr.] **Qui dure ou paraît devoir durer indéfiniment**. Synon. *inépuisable, éternel. Imagination intarissable* (TAINE, *Nouv. Essais crit. et hist.*, 1865, p. 287). *Leur amour pour leur enfant était (...) intarissable* (KAHN, *Conte or et sil.*, 1898, p. 29). *Émotion intarissable* (cf. DU BOS, *Journal*, 1928, p. 84).

IMMORTEL, -ELLE, adj.

Cet état de terrible émotion où on se sent comme suspendu entre l'immortelle félicité et l'éternel désespoir (COTTIN, Mathilde, t. 2, 1805, p. 331).

TRANSPARENT, -ENTE, adj. et subst. masc.

Quand le dernier jupon tombait, elle apparaissait d'une blancheur pâle, de cette neige transparente des blondes anémiques ; et il éprouvait une **continuelle émotion**, à la trouver si blanche (ZOLA, Germinal, 1885, p. 1272).

Par ailleurs, l'instabilité de l'émotion et sa variation se retrouvent aussi parfois dans son imprévisibilité :

SUPERPOSITION, subst. fém.

À cette occasion, observons la superposition, dans l'esprit créateur, **de la libre émotion qui va sa route, sans en savoir les étapes et le terme**, — et de la volonté réfléchie de l'artiste, qui construit, d'après son plan (ROLLAND, Beethoven, t. 1, 1937, p. 264).

CŒUR, subst. masc.

D.— [Le cœur comme foyer ou réceptacle de la vie affective]

Centre de résonance de la sensibilité aux phénomènes extérieurs, de la disposition à y répondre par des émotions diverses (joie, peine, colère, etc.) :
 [...]

45. ... le cœur humain est le jouet de tout, et l'on ne saurait prévoir quelle circonstance frivole cause ses joies et ses douleurs.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'Outre-Tombe, t. 1, 1848, p. 102.

L'aspect changeant, instable des émotions, ou son imprévisibilité sont également renforcés par son flou, son caractère diffus que nous retrouvons dans notre embarras à la définir, à la percevoir, à l'identifier (nous y reviendrons) :

ÉMOTION, subst. fém.

SYNT. Émotion esthétique, littéraire, musicale, religieuse; **émotion** délicate, **diffuse**, fine, intime; l'émotion du rêve; émotions d'art.

ÉMOUVOIR, verbe trans.

2. [En parlant d'une émotion plus diffuse, vécue au niveau des sensations] Attendrir, troubler.

TROUBLE², subst. masc.

— En partic. **Émotion diffuse** provoquée par un sentiment d'amour ou un désir charnel.

Intensité, extrémité, violence

L'intensité de l'émotion

L'émotion, d'après les usages auxquels nous avons recours, est également une notion *quantifiable*, susceptible d'une *intensité*.

ÉCARLATE, adj. et subst.

b) [à l'**intensité** de certains états d'âme, **de certaines émotions**] *Le chef de bureau, dont la face rubiconde était devenue écarlate de joie, et dont le cœur bondissait dans sa poitrine* (PONSON DU TERR., *Rocambole*, t. 1, 1859, p. 162).

GONFLANT, -ANTE, part. prés. et adj.

1. Qui donne plus **d'intensité** aux impressions, **aux émotions** ; qui remplit d'orgueil.

GRAND, GRANDE, adj.

Le sublime n'est donc que le suprême degré du beau (...). Une série de gradations, le noble, le grand, le pompeux, le majestueux, le magnifique, le grandiose, etc., marquent l'**intensité croissante de l'émotion** et les rattachent l'un à l'autre.

BRAY, *Du Beau*, 1902, p. 268.

GROS¹, GROSSE, adj.

2. [En parlant d'une manifestation physique ou psychique] Qui **présente un certain degré d'intensité** ou de gravité. *Gros rhume, gros sanglot, gros soupir ; grosse colère, grosse déception, grosse émotion, grosse fièvre*.

INDESCRIPTIBLE, adj.

B. [En parlant de ce **qui dépasse en intensité**, toute description] Qui ne peut être décrit ou exprimé à sa juste valeur, dont la description serait toujours en deçà de la réalité. *Bonheur, désespoir, effroi, angoisse, beauté, émotion, frénésie, joie, sensation, tristesse, volupté indescriptible.*

INTENSITÉ, subst. fém.

SYNT. **Intensité d'émotion**, d'expression, de vie ; intensité d'un désir, d'une douleur, d'un effort, d'une passion, d'une sensation, d'un sentiment ; avec intensité.

23I

RÉSONATEUR, -TRICE, adj. et subst. masc.

Il y a des tempéraments qui en « rajoutent ». Ils renforcent leurs **émotions** comme s'ils avaient le sentiment qu'elles ne sont pas assez pénibles assez prolongées. Ils ne les peuvent laisser à **leur intensité**. Ce sont des résonateurs. Ils vont à l'exaspération (VALÉRY, Tel quel II, 1943, p. 54).

ROUGE, adj., adv. et subst.

[Rouge connote **l'intensité des émotions**, des sentiments et qualifie le regard] Brûlant, **intense**, passionné.

[...]

— [P. méton. ; en parlant d'une émotion, d'un sentiment] Fam. Qui est très vif, intense et produit une coloration rouge du visage.

BOULEVERSEMENT, subst. masc.

B. — Au fig. Perturbation profonde, trouble violent.

1. [En parlant d'une pers. ou d'un groupe de pers.] Émotion intense.

CONVULSION, subst. fém.

Mouvements violents, excessifs, désordonnées, souvent sous le coup d'une **émotion ou** d'une **passion intense** et généralement pénible. *Convulsions de désespoir, de douleur, de rage.*

ÉMOTION, subst. fém.

SYNT. Émotion aiguë, intense, simple.

ENTHOUSIASME, subst. masc.

2. *P. ext*. État de ferveur, d'**émotion** religieuse **intense** donnant l'intuition de vérités religieuses ou de réalités supra-naturelles (opposé à raison, intelligence).

FRÉMISSEMENT, subst. masc.

2. [P. ell. des compl. de] **Trouble émotif intense**. *Ils épuisèrent la violence des désirs, les frémissements et les tendresses éperdues* (VILLIERS DE L'I.-A., *Contes cruels*, 1883, p. 25).

FRISSONNANT, ANTE, part. prés. et adj.

C. — Au fig. Qui est plein de sensibilité ; qui dénote une **émotion intense**.

GONFLÉ, -ÉE, part. passé et adj.

2. [En parlant d'une pers., de son état psychique] Rempli d'impressions fortes, d'émotions intenses.

HORRIPILATION, subst. fém.

Hérissement des poils qui couvrent le corps, causé par une **émotion intense** ou une sensation de froid.

INTENSE, adj.

B. — [En parlant d'un inanimé relatif à une pers. : attribut, état, activité, période de la vie] $\acute{\it Emotion}$, $\it travail, vie intense.$

PALPITANT, -ANTE, part. prés. et adj.

c) Au fig. [En parlant de la vie affective, d'un sentiment, etc.] Qui vibre d'une **émotion intense**, d'une ardeur passionnée.

PÂMOISON, subst. fém.

2. [En parlant d'une pers.] État d'abandon, de bien-être ressenti par le corps, sous l'effet d'une sensation ou d'une **émotion intense**.

PÉTRIFIER, verbe trans.

a) Rendre d'une immobilité absolue, généralement sous l'effet d'une **émotion intense** ; laisser sans réaction. [...]

[Le suj. désigne un acte, un fait, un spectacle qui provoque une **émotion intense**]

REMISE, subst. fém.

Messe et communion d'une **intense émotion** et d'une totale remise à Dieu (DU BOS, Journal, 1928, p. 218).

RETOURNER, verbe

4. Provoquer (chez quelqu'un) une **intense émotion**. Synon. *bouleverser, mettre dans tous ses états* (v. *état* I A 2).

SERGENT, subst. masc.

Les quatre sous-officiers en garnison à La Rochelle qui furent arrêtés et guillotinés à Paris en 1822 pour avoir entretenu des relations avec la société secrète des Carbonari et dont la condamnation à mort souleva une **intense émotion** dans les milieux libéraux.

SOMNAMBULE, subst. et adj.

B. -P. anal. (Personne) qui effectue des actes de manière automatique, sans en avoir conscience, généralement sous le coup d'une **émotion intense**, d'une grande fatigue ou en ayant perdu le sens des réalités.

SOUVENIR², subst. masc.

[L'individu] vit dans le souvenir d'une fête et dans l'attente d'une autre, car la fête figure pour lui, pour sa mémoire et pour son désir, le temps des **émotions intenses** (Philos., Relig., 1957, p. 32-9).

SURSAUTER, verbe intrans.

A. — [Le suj. désigne un animé] Avoir un brusque mouvement du corps sous l'effet d'une **intense émotion**, d'un sentiment de menace.

TRAC², subst. masc.

A. — Fam. Peur incontrôlée, angoisse irraisonnée qu'éprouve une personne en certaines circonstances, et où se mêlent à la fois un sentiment de crainte ou de frayeur et une **émotion intense**.

TRÉMOLO, subst. masc.

B. — P. ext.

1. Tremblement de la voix dû à une **émotion intense** ou à une volonté d'affectation et d'outrance destinée à appuyer certains propos.

VERTIGE, subst. masc.

B. — État d'égarement ou d'étourdissement passager d'une personne dominée par une **émotion intense** ou placée dans une situation difficile. *Vertige amoureux ; vertige des sens ; être pris de vertige.*

VIOLET, -ETTE, adj. et subst. masc.

— Fam. [En parlant d'une **émotion**, d'un sentiment ; souvent dans un cont. métaph.] Qui est très vif, **intense** et se traduit par une coloration violette du visage.

Comme nous le verrons plus loin lorsque nous nous attarderons sur son « expression »⁵², l'émotion ne se distingue pas ou n'est pas nécessairement distinguée de son expression. L'ambiguïté est donc parfois grande entre l'intensité de l'émotion et celle de son expression.

PASSION, subst. fém.

Domaine du comportement physique ou psychique. Expression intense des émotions, des sentiments. Synon. ardeur, chaleur, élan, exaltation, feu, fièvre, transport; anton. calme, détachement, froideur. Parler avec passion. [Outougamiz] saisit la chaîne d'or, la regarde avec passion, la veut jeter dans le torrent, puis la presse contre son cœur et la suspend de nouveau sur sa poitrine (CHATEAUBR., Natchez, 1826, p. 388). Les baisers remplis de passion, et tels que jamais elle n'en avait reçu de pareils, lui firent tout à coup oublier que peut-être il aimait une autre femme (STENDHAL, Rouge et Noir, 1830, p. 66).

PASSIONNÉ, -ÉE, part. passé et adj.

[En parlant d'une pers., d'un aspect de sa nature] Qui **exprime ou manifeste avec force**, chaleur, **intense émotion** ce qu'il ressent.

[...]

[En parlant d'un aspect du comportement hum., d'un sentiment] Empreint de passion, de chaleur ; qui **exprime ou manifeste des émotions intenses** ; qui est ardent, chaleureux.

VIOLACÉ, -ÉE, adj. ;VIOLACÉES, subst. fém. plur.

— Fam. [P. méton.; en parlant (d'une manifestation) d'une émotion, d'un sentiment] Qui est très vif, intense, et se traduit par une coloration violacée du visage.

La force de l'émotion

Parallèlement, l'intensité de l'émotion, sa puissance d'action, peut être métaphorisée par sa *force*, comme si l'émotion était ou agissait comme une personne ou un objet matériel (l'intensité de l'émotion est alors assimilée à une capacité d'action).

_

⁵² Cf. ci-dessous, page 251.

FORCE, subst. fém.

C. - Loc. (exprimant l'idée de quantité ou d'intensité).

- 1. À force de (loc. prép.), à force (loc. adv.).
- a) À force de. À cause de la quantité, de l'intensité de.
- À force de + subst. [Julien] arriva séduit, admirant, et presque timide à force d'émotion (STENDHAL, Rouge et Noir, 1830, p. 282).

INSENSIBILITÉ, subst. fém.

B. — État d'une personne dépourvue de sensibilité morale, incapable d'émotions, de sentiments, de sympathie. Insensibilité absolue, apparente, parfaite, naturelle, voulue ; une personne d'une rare insensibilité. Savez-vous quelqu'un à qui le mariage de Swann a fait beaucoup de peine ? C'est à ma femme. Oriane a souvent ce que j'appellerai une affectation d'insensibilité. Mais au fond, elle ressent avec une force extraordinaire (PROUST, Sodome, 1922, p. 678).

JAILLISSANT, -ANTE, part. prés. et adj.

C. — [Correspond à *jaillir* C ; en parlant d'un inanimé abstr.] **Qui se manifeste avec force** ou soudaineté. *Émotion, idée jaillissante.*

SEMBLANT, subst. masc.

À force de travail et d'émotion, il [Rousseau] a assoupli son organe et a su donner à ce style savant et difficile la mollesse et le semblant d'un premier jet (SAINTE-BEUVE, Caus. lundi, t. 3, 1850, p. 85).

Parler de *force* pour l'émotion, c'est aussi une façon de construire l'émotion comme une entité possédant un pouvoir de contrainte, d'oppression voire de violence — comme nous l'étudierons plus loin. Mais il faut néanmoins mentionner ici un lien étroit avec une métaphore que nous développerons plus bas⁵³, celle qui rapproche l'émotion d'une force de la Nature.

Par ailleurs, cette « force » de l'émotion est parfois exprimée adverbialement ou beaucoup plus fréquemment par l'adjectif qualificatif, qu'il soit antéposé ou en post-position⁵⁴:

EXCITABLE, adj.

Qui est susceptible d'être excité.

A. Dans la *lang. cour.* [En parlant d'une pers.] Qui se laisse facilement exciter, qui **réagit fortement** (à une action extérieure, émotion, situation, etc.).

ADMIRANT, ANTE, part. prés., adj. et subst.

Le primordial, l'essentiel, ce n'était pas ce hérissement de suppositions, mais cette espèce de lumière toute blanche émanée de la phrase merveilleuse. Ainsi parlait-il en son cœur double. **L'émotion** admirante **devint si forte** qu'il s'arrêta quelques secondes après le point final.

J. MALÈGUE, Augustin ou le Maître est là, t. 2, 1933, pp. 293-294.

APPÉTER, verbe trans

Liée par des rapports intimes avec les fonctions sensitives dont elle suit l'impulsion, indépendante de la volonté à qui elle donne des lois plutôt qu'elle n'en reçoit, cette faculté [l'imagination] réclame, appète en quelque sorte les aliments qui lui conviennent, s'attache au merveilleux, poursuit avidement tout ce qui se dérobe aux sens, et se couvre d'un voile, tout ce qui flatte un penchant aveugle de crédulité, un besoin toujours progressif d'émotions fortes et profondes.

MAINE DE BIRAN, *De l'Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, 1803 pp. 100-101.

ATOMISER, verbe trans.

Les émotions [du primaire] sont fortes et courtes. Après un accès de colère, le primaire est immédiatement réconcilié et ne pense plus au motif de sa colère. Il se console relativement vite après une épreuve ou un deuil, se remettant bientôt aux affaires et aux divertissements. En toutes choses, il présente une grande aptitude à l'oubli. "Soupe au lait", sa vengeance se dégrade facilement en injure, qui reste sans lendemain. La primarité tend donc à atomiser la durée consciente. Le contrôle des représentations actuelles par les représentations passées est considérablement affaibli (...). Le besoin d'unité est étouffé chez le primaire par le besoin d'actualité.

MOUNIER, Traité du caractère, 1946, p. 293.

⁵³ *Cf.* plus bas, page 261.

⁵⁴ Je fais ici cette précision car une autre collocation, formée avec l'adjectif *profond*, présente selon le *TLFi* une nuance sémantique (*cf. infra*, page 243).

BOULE, subst. fém.

MÉD. Avoir une boule dans la gorge, dans l'estomac, avoir la boule de gorge. Éprouver une sensation de gêne au niveau du pharynx en raison d'une maladie ou d'une **forte émotion**.

CŒUR, subst. masc

Tous ces hommes de fer, tous ces preux invincibles portaient dans leur poitrine un cœur tendre et naïf comme celui des enfans. On ne leur avait point encore appris à flétrir l'innocence naturelle de leurs sentimens, ou à en rougir. Ils n'avaient point encore desséché et glacé dans leurs âmes la source des **émotions** simples, pures et **fortes**, de cette rosée divine qui féconde et embellit la vie.

MONTALEMBERT, Hist. de Ste Élisabeth de Hongrie, 1836, p. 72.

CONTOURNÉ, ÉE, part. passé et adj.

... le caractère du 19e siècle est de chercher des **émotions fortes**, et de les chercher par des moyens simples. Le contourné, le chargé d'ornements nous paraît sur le champ trop petit. » STENDHAL, *Hist. de la peinture en Italie*, t. 2, 1817, p. 275.

DÉPRIMÉ, ÉE, part. passé et adj.

Oh! le mauvais vin de l'**émotion forte**, celui dont la griserie atrophie la volonté et prépare les déprimés et les maniaques (LORRAIN, Âmes automne, 1898, p. 77).

ÉBRANLER, verbe trans

La sacristine mourut la première. **L'émotion avait été trop forte** pour cette simple femme. Elle n'avait pas douté un moment de la Providence ; mais tout cela l'avait ébranlée. RENAN, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, 1883, p. 53.

FOLIE¹, subst. fém.

Avec cette rage d'aventures, ce besoin d'**émotions fortes**, cette folie de voyages, de courses, de diable au vert, comment diantre se trouvait-il que Tartarin de Tarascon n'eût jamais quitté Tarascon ?

A. DAUDET, *Tartarin de T.*, 1872, p. 20.

FRIGIDE adi

Griffith, ce cynique, ce sceptique, ce frigide Anglais, s'était montré enchanté de pouvoir participer à notre équipée dont il attendait une **forte émotion** car il broyait du noir (CENDRARS, Main coupée, 1946, p. 123).

IMPRÉGNATION, subst. fém.

Les éléments héréditaires du moi dansent devant la conscience, y pénètrent, s'y gravent. Leur imprégnation est d'autant plus profonde que **l'émotion a été plus forte** (L. DAUDET, Hérédo, 1916, p. 52).

INDIVIDUEL, -ELLE, adj. et subst.

Besoins sociaux et besoins individuels sont longtemps difficiles à distinguer parce que l'un des besoins les plus pressants de l'individu, quand il éprouve une **émotion forte**, est de faire entrer cette émotion dans un cadre social.

Arts et litt., 1935, p. 80-02.

INTARISSABLE, adj.

2. [Dans un contexte métaph.] *La faiblesse humaine, source intarissable des émotions les plus fortes (DELACROIX, <i>Journal*, 1824, p. 84).

OUTRER, verbe trans.

C'est un homme qui aime tellement à causer des **émotions fortes**, que, quand il ne peut pas cacher ses revers, il les exagère pour faire toujours plus qu'un autre (STAËL, *Consid. Révol. fr.*, t. 2, 1817, p. 143).

PLEXUS, subst. masc.

Il est bien bizarre que chez moi toutes les **émotions fortes** me frappent au plexus solaire, et réagissent sur les intestins et sur le cerveau (BALZAC, Lettres Étr., t.2, 1843, p.250).

PRIÉ, -ÉE, part. passé et adj.

Forte émotion et brisement de l'être. Et cependant, il faut aller ce soir à un grand dîner prié, chez Frantz Journain (GONCOURT, Journal, 1888, p. 744).

RAISONNEMENT, subst. masc.

Connaissant l'incroyance de Marie-Jeanne, Patrick l'avait vue avec stupeur esquisser, à l'approche du cercueil, le signe de la croix, par un de ces gestes où se décèle l'automatisme ancestral, déclenché par une **émotion plus forte** que tous les raisonnements.

BOURGET, Actes suivent, 1926, p. 133.

SURRÉNAL, -ALE, -AUX, adj.

Dans les **fortes émotions** l'organisme réagit de la même manière que dans la douleur : les actions sécrétoires des capsules surrénales amènent dans le sang l'adrénaline en même temps que le sucre du foie dont elles provoquent la libération (J. VUILLEMIN, Essai signif. mort, 1949, p. 114).

TOMBER¹, verbe

Je faillis tomber à la renverse, comme un homme qui subit une **émotion trop forte** (LAUTRÉAM., Chants Maldoror, 1869, p. 183).

À ces exemples, il faut ajouter tous les emplois des syntagmes « émotion forte » ou « forte émotion » dans le métadiscours du *TLFi*, c'est-à-dire dans les définitions et explications, comme dans :

ÉMOTION, subst. fém.

1. [La cause de l'émotion est extérieure au sujet] Bouleversement, secousse, saisissement qui rompent la tranquillité, se manifestent par des modifications physiologiques violentes, parfois explosives ou paralysantes. Une **émotion forte**.

SENSATION, subst. fém.

B. — Gén. *au plur*. **Émotion forte**, vive impression faite sur les sens produisant du plaisir. *Avide de toutes les sensations ; rechercher des sensations rares. Vous voulez des sensations fortes, des émotions extrêmes : c'est la soif d'une âme généreuse, et votre âge peut encore y être trompé (SENANCOUR, <i>Obermann*, t. 2, 1840, p. 144).

Sur le même modèle, on trouve dans le métadiscours des emplois exactement équivalents aux entrées

SENTIR, verbe trans. THRILLER, subst. masc. TOURNÉ, -ÉE, part. passé et adj.

et le syntagme « forte émotion », sur le modèle de

BÉANT, ANTE, adj.

[En parlant de la bouche, des yeux d'une pers. sous l'emprise d'une **forte émotion** : admiration, curiosité, étonnement, surprise, etc.].

dans les entrées suivantes

ÇÀ², interj.
DÉFAILLANT, ANTE, part. prés. et adj.
DÉFAILLIR, verbe intrans.
EMPOIGNANT, ANTE, part. prés. et adj.
FIGER, verbe.
FOLIE¹, subst. fém.
FORCENÉ, ÉE, adj. et subst.
FORT¹, FORTE, adj.
FOU¹ (ou FOL), FOLLE, adj. et subst.
FROID, FROIDE, adj. et subst. masc.
HOQUET, subst. masc.
PÂLE, adj.
SPASME, subst. masc.
SPASMODIQUE, adj.
SUÉE, subst. fém.

Enfin, le champ sémantique de la « force » de l'émotion s'étend également à quelques dérivés, dont « renforcer » :

DIEU, subst. masc.

a) [Dieu en interj. ou dans une loc. interjective pour **renforcer** l'expr. d'**émotions** et de sentiments] *Mon Dieu!*

RENFORCER, verbe

α) [Le compl. d'obj. désigne une sensation, un sentiment] Renforcer l'amour, l'exaltation, le goût (de qqn pour qqc.); renforcer l'anxiété, le désespoir, la mélancolie, la peur, la rancune, la souffrance, la tristesse; renforcer une émotion, une intuition. V. amoindrir ex. 1.

RÉSONATEUR, -TRICE, adj. et subst. masc.

Il y a des tempéraments qui en « rajoutent ». Ils **renforcent leurs émotions** comme s'ils avaient le sentiment qu'elles ne sont pas assez pénibles assez prolongées. Ils ne les peuvent laisser à leur intensité. Ce sont des résonateurs. Ils vont à l'exaspération (VALÉRY, Tel quel II, 1943, p. 54).

Autres mesures de l'émotion

Mais la *force* n'est pas la seule façon de qualifier l'intensité de l'émotion; celle-ci peut en effet prendre d'autres formes, plus diverses, et principalement la *puissance* et la *grandeur*:

ANGOISSE, subst. fém.

Une angoisse profonde me serrait la gorge, mes artères battaient violemment à mes tempes, mes paupières étaient chaudes, une insupportable chaleur brûlait mes mains desséchées, une **émotion puissante** me contractait le diaphragme, et, comme disent les malades, je ne pouvais rattraper ma respiration ; enfin, pour parler le langage scientifique, le grand nerf pneumogastrique communiquait à tout mon être les inquiétudes qu'il puisait dans mon cerveau.

DU CAMP, *Mémoires d'un suicidé*, 1853, p. 63.

FRÉMISSEMENT, subst. masc.

La sœur Thérèse avait dans toute sa personne une sorte de perpétuelle **émotion trop puissante**, et sa voix traduisait si bien ce frémissement intérieur ! (BARRÈS, Colline insp., 1913, p. 145).

INDIFFÉRER, verbe trans. indir.

Je roule dans les **émotions puissantes**, mais je ne parviens pas à reconnaître si elles sont douces ou amères, tant peu à peu la quantité de bonheur humain qu'elles tiennent en arrive à m'indifférer. GIDE, *Corresp.* [avec Valéry], 1891, p. 130.

POING, subst. masc.

a) [Le geste du poing révélant un sentiment, une **émotion puissante** (la colère, l'inquiétude) qui précède ou contient l'acte violent]

ÂME, subst. fém.

Dans le domaine de l'*expression orale, musicale. Chanter, jouer, parler, lire avec âme.* Avec beaucoup de sentiment, avec une **puissance d'émotion** qui révèle une sensibilité délicate.

PROPULSIF, -IVE, adj. et subst. masc.

— P. métaph. Parce que nous nous trouvons devant la cendre d'une émotion éteinte, et que la **puissance** propulsive **de cette émotion** venait du feu qu'elle portait en **elle** (BERGSON, Deux sources, 1932, p. 47).

ABRUTISSEMENT, subst. masc.

Il y a des moments où **l'émotion est si grande**, qu'on est incapable de sentir le malheur qui vous arrive, de l'analyser et même de s'en souvenir. On sait qu'un grand malheur est arrivé, et on ne se rappelle pas les impressions du moment. Gérard était dans cet état qui touche à l'abrutissement et à l'idiotisme. CHAMPFLEURY, *Les Aventures de Mademoiselle Mariette*, 1853, p. 259.

ADAPTER, verbe trans.

- Il faut décidément que le journal de Meaulnes s'arrête sur une **très grande émotion**. Ce sera la lettre désespérée qu'il porte toujours sur lui et qu'il déchire enfin. Je n'ai pas besoin de dire que cette lettre est écrite. Je l'arrangerai et l'adapterai.
- J. RIVIÈRE, ALAIN-FOURNIER, *Correspondance*, lettre de A.-F. à J. R., mai 1913, p. 357.

AFFAIBLISSEMENT, subst. masc.

Tout affaiblissement psychique — une grande fatigue, une grande émotion — compromet ce calme supérieur qui exige toujours une haute tension psychique.

E. MOUNIER, Traité du caractère, 1946, p. 289.

CARACTÉRISTIQUES FONDAMENTALES

237

AMOUR, subst. masc. (except. fém.)

Ce qu'elle connaissait de l'amour était exclusivement le rapport de mari et femme. Or, ce rapport ne comportait absolument rien de passionnel, bien qu'il engendrât la plus **grande émotion** et qu'il se développât en une affection sans limites et sans fin.

P. DRIEU LA ROCHELLE, *Rêveuse bourgeoisie*, 1939, p. 120.

ANTI(-)AMÉRICAIN, AINE, (ANTI AMÉRICAIN, ANTI-AMÉRICAIN)adj.

David Greenglass (...) était le beau-frère d'Ethel Rosenberg (...). Son témoignage fut le principal chef d'accusation contre ce couple dont la condamnation à mort en 1951 et l'exécution en 1953 pour espionnage en faveur de l'Union Soviétique soulevèrent une **grande émotion** dans le monde entier et furent largement exploitées par la propagande antiaméricaine.

B. GOLDSCHMIDT, L'Aventure atomique, 1962, p. 86.

CARTÉSIANISME, subst. masc.

— *Péj.* [Dans le domaine de la vie quotidienne] Caractère d'un esprit sec et conformiste, insensible aux **grandes émotions**.

COLIQUE¹, subst. fém.

Il y a une **grande émotion** dans le respectable public au sujet de la loi qu'on va faire voter sur le service militaire et cette nation est devenue si peu belliqueuse qu'elle en a déjà la colique. MÉRIMÉE, *Lettres à Viollet-le-Duc*, 1870, p. 149.

DIMINUANT, ANTE, part. prés. et adj.

Le langage sert aisément à mettre devant la pensée un verre très grossissant (...). Mais celui qui n'a pas le don littéraire exprime par contre en très petit ses plus **grandes émotions** et ne peut émettre que des épithètes sans forces. C'est le verre diminuant. VALÉRY, *Tel quel II*, 1943, p. 290.

EXALTER, verbe trans.

a) Domaine éthique, relig., philos., pol., idéol. Inspirer des sentiments élevés, nobles ; porter aux réflexions métaphysiques, aux **grandes émotions** spirituelles, aux opinions extrêmes ; développer l'ardeur à convaincre, combattre.

EXALTÉ, ÉE, part. passé et adj.

Domaine *éthique, relig., philos.* Qui est inspiré de sentiments élevés, nobles ; qui est porté aux réflexions métaphysiques, aux **grandes émotions** spirituelles.

FANER, verbe trans.

Un de ces visages qui se sont éteints sans avoir été usés, ou fanés par les fatigues ou les **grandes émotions** de la vie (MAUPASS., Contes et nouv., t. 2, M^{Ile} Perle, 1886, p. 631).

GORGE, subst. fém.

... une **grande émotion**, une attente anxieuse, les approches de l'ineffable mystère, étreignaient le cœur des enfants, serraient la gorge de leurs mères. Le prêtre (...) remonta vers l'autel, et, tête nue, couvert de ses cheveux d'argent, avec des gestes tremblants, il approchait de l'acte surnaturel.

MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 1, Mais. Tellier, 1881, p. 1194.

INEXPÉRIMENTÉ, -ÉE, adj.

Un moment, j'ai douté de la vie, je me suis abandonné à la colère, à la haine. J'étais jeune, inexpérimenté, étranger aux **grandes émotions** ; mais les sentiments de ma véritable nature ont repris le dessus, et je suis redevenu bon comme ma mère m'avait appris à l'être. DUMAS fils, *Fils natur.*, 1858, III, 5, p. 152.

OCCISION, subst. fém.

Les **grandes émotions** de la vie sont quelquefois produites par des causes imbéciles, l'occision d'un lapin, la prise d'une ablette, le gain d'une partie d'écarté : émotions qui avancent les maladies de coeur du chasseur, du pêcheur, du joueur (GONCOURT, Journal, 1889, p. 1031).

QUIA (À), loc. adv.

Soignez-vous bien, et soignez beaucoup le tressaillement nerveux de l'œil (...). Cela m'a d'autant plus affecté d'apprendre cette petite chose de vous, qu'elle annonce de grandes contrariétés, de **grandes émotions**, la nature nerveuse à quia (BALZAC, Lettres Étr., t. 2, 1844, p. 352).

RENVERSER, verbe trans.

3. *Fam.* Bouleverser, agiter, troubler, provoquer une **grande émotion**, un trouble.

SECOUER, verbe trans.

L'émotion née de Giotto avait le droit d'être **grande**, et aussi l'effet de tant d'autres belles choses secouantes (MALÈGUE, Augustin, t. 2, 1933, p. 133).

VAILLANT, -ANTE, adj.

La science, le calcul et la routine remplaçaient pour lui [Corneille] la contemplation directe et personnelle des grandes émotions et des actions vaillantes (TAINE, Philos. art, t. 1, 1865, p. 18).

Par ailleurs, de façon attendue, si l'émotion est considérée comme une entité mesurable, susceptible d'une intensité, cette intensité peut varier. Nous avons vu plus haut que cette variabilité pouvait être considérée comme l'une des caractéristiques de l'émotion⁵⁵, mais également, au chapitre précédent, que cette mesurabilité découlait directement des contraintes du laboratoire exercée sur le concept au cours de l'élaboration historique de l'émotion comme objet scientifique⁵⁶. Elle peut être exprimée comme un déplacement sur une échelle comportant des *degrés*, autrement dit une gradation, un caractère discret (au sens mathématique, c'est-à-dire discontinu) ou « quantique » :

AFFECTIVITÉ, subst. fém.

Entre ces deux pôles de l'affectivité, que nous nommons sentiment et **émotion**, **la nature a placé mille degrés**, mille nuances, mille **variations**; même, elle ne se fait connaître que par ces transitions et ces mélanges, et ne nous offre presque jamais les deux thèmes de la fugue à l'état pur. J. VUILLEMIN, *Essai sur la signification de la mort*, 1949, p. 112.

ÉMOTIVITÉ, subst. fém.

A. — Aptitude à éprouver des **émotions** ; **niveau** de sensibilité, **degré suivant lequel chaque personne est capable de s'émouvoir**. *L'émotivité d'un enfant, d'un artiste*.

EXALTATION, subst. fém.

a) Domaine *éthique, relig.* Action d'inspirer à quelqu'un des sentiments élevés, nobles, de le porter à un très haut **degré d'émotion** spirituelle.

EXALTER, verbe trans.

Domaine affectif, intellectuel, artistique. Inspirer des idées, des impressions, des sentiments très vifs ; porter à un très haut **degré d'émotion** sentimentale, d'activité mentale.

GROS¹, GROSSE, adj.

2. [En parlant d'une manifestation physique ou psychique] Qui **présente un certain degré d'intensité** ou de gravité. *Gros rhume, gros sanglot, gros soupir ; grosse colère, grosse déception, grosse émotion, grosse fièvre.*

GRAND, GRANDE, adj.

Le sublime n'est donc que le suprême degré du beau (...). **Une série de gradations**, le noble, le grand, le pompeux, le majestueux, le magnifique, le grandiose, etc., **marquent l'intensité croissante de l'émotion** et les rattachent l'un à l'autre. BRAY, *Du Beau*, 1902, p. 268.

DÉFAILLANT, ANTE, part. prés. et adj.

P. ext. et affaiblissement de sens. Qui **éprouve une** forte **émotion au point de** se sentir ou de sembler prêt à perdre connaissance.

DÉFAILLIR, verbe intrans.

P. ext. et affaiblissement. Éprouver une forte émotion au point de se sentir ou de sembler prêt à perdre connaissance.

Cette gradation peut également être exprimée comme un accroissement ou une croissance de l'émotion dont l'intensité augmente.

ACCROISSEMENT, subst. masc.

La comparaison du thème et de la 4^e variation [dans l'Andante Cantabile du quatuor N. V op. 18 de Beethoven] (...) fait ressortir un **accroissement continu d'émotion** et d'ardeur intime.

J. DE MARLIAVE, *Les Quatuors de Beethoven*, 1925, p. 38-39.

⁵⁵ *Cf.* ci-dessus, pages 227-230.

⁵⁶ Cf. plus haut, pages 170-171.

BOULEVERSEMENT, subst. masc.

Cette main qu'il tient abandonnée et moite, il la porte sans défense à ses lévres. Plusieurs fois... pieusement d'abord, avec recueillement; puis avec une **émotion grandissante**, un bouleversement, une violence irrésistible, accélérée, qui lui délie le cœur.

R. MARTIN DU GARD, Jean Barois, 1913, p. 254.

DURATIF, IVE, adj.

Allure durative (...) « L'émotion va croissant » (DAM-PICH. Gloss. 1949).

EFFARER, verbe trans.

Enfin, Jacques ouvrit les paupières. Ses regards troubles se portèrent sur elles, tout à tour, sans qu'il parût les reconnaître. Elles ne lui importaient pas. Mais ses yeux ayant rencontré, à quelques mètres, la machine qui expirait, s'effarèrent d'abord, puis se fixèrent, vacillants d'une **émotion croissante**.

ZOLA, *La Bête humaine*, 1890, p. 230.

INSENSIBLEMENT, adv.

L'heure passait et **mon émotion croissait** de minute en minute ; des sanglots convulsifs soulevaient ma poitrine, un nuage de sang troublait mes yeux. Insensiblement j'en arrivai à une exaltation terrible ; je me mordais les mains, je poussais des sons inarticulés, l'image de ma mère tournait autour de moi, car c'est elle que j'appelais.

DU CAMP, Mém. suic., 1853, p. 92.

MAJORER, verbe trans.

Je viens (...) de relire cinq romans de May Sinclair (...) avec toujours le même intérêt et une **croissante émotion**. Oui, je sais, il est impossible que je ne majore pas l'oeuvre de May, mais il y a entre elle et moi un tel accord (DU BOS, Journal, 1928, p. 60).

MOLTO, adv.

Nous trouvons ici une succession de più cresc., con grand'espressione, molto espressivo, cresc. poco a poco, più cresc., p. espressivo, cresc. ritard., donc, à part un seul p. espressivo, caractéristique d'un même passage, il n'y a plus de sourdine à l'**émotion**, **qui va en croissant** jusqu'au molto espressivo (ROLLAND, Beethoven, t. 1, 1937, p. 267).

D'autre part, le fait qu'une intensité ou qu'une grandeur soient attribuées à l'émotion s'exprime mécaniquement, pourrait-on dire, en termes de finitude et d'infinitude. En effet, le principe de mesure au cœur de toute grandeur oscille généralement entre les deux pôles du commensurable et de l'incommensurable.

PISCINE, subst. fém.

Montés d'abord à la basilique, nous avons regardé d'une balustrade, les malades et la foule priant devant la grotte et les piscines. Alors soudain j'ai été repris de cette même **émotion immense** et sans nom (ALAIN-FOURNIER, Corresp. [avec Rivière], 1909, p. 120).

DÉPASSER, verbe trans.

Le tumulte de la presse et **l'émotion de l'opinion dépassèrent les limites imaginables** (DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1954, p. 186).

FLAMME¹, subst. fém.

Parurent au ciel les premières étoiles. Avec une **émotion infinie**, nous les vîmes s'allumer l'une après l'autre, les minuscules flammes d'azur pâle (BENOIT, Atlant., 1919, p. 112).

GRATTER, verbe

Les allumettes ! Il en gratta une, qui ne prit pas, en compta cinq autres dans la boîte, gratta la seconde avec une **émotion infinie**. La flamme jaillit (MONTHERL., Songe, 1922, p. 115).

Si les locuteurs attribuent parfois à l'émotion une infinitude, ce caractère — cohérent d'un point de vue analogique — est néanmoins difficilement conciliable sur un plan logique avec une attitude extrêmement fréquente se fondant sur le contrôle de l'émotion, et plus particulièrement sur le thème quasi-obsessionnel de sa

contention⁵⁷. Dans le cadre de cette préoccupation visant à circonscrire l'émotion, ou à faire remarquer l'impossibilité d'y parvenir, l'intensité de l'émotion semble plutôt conçue comme variant suivant une échelle bornée, comportant donc, en particulier, à son extrémité supérieure un maximum, qu'elle peut « atteindre » ou auquel l'émotion peut être « portée » :

APPOG(G)IATURE, subst. fém.

Cette forme [le Choral orné], dans laquelle Bach **atteint la plus sublime émotion** (...) est assez difficile à traiter aujourd'hui. On risque, soit de « pasticher » servilement le style de Bach, soit d'introduire dans une trame harmonique moderne des trilles, des mordants, des grupetti ou des appogiatures dont l'esprit est essentiellement du XVIIIe siècle, et qui donnent à l'ensemble un aspect disparate.

M. DUPRÉ, *Traité d'Improvisation à l'orque*, 1925, p. 52.

FORMEL, ELLE, adi

... cela seul vaut la peine d'être imaginé, qui **atteint** par le marbre, la couleur ou la phrase, une des profondeurs de l'**émotion** humaine, et (...) la beauté formelle n'est qu'une matière indécise, susceptible d'être toujours, par l'expression de la douleur ou de la joie, transfigurée.

LOUŸS, *Aphrodite*, 1896, p. 228.

COMBLE¹, subst. masc.

SYNT. [...] **porter au comble** [l'émotion] ; parvenir au comble de [l'étonnement]. L'agitation était à son comble, le désordre extrême (BERNANOS, L'Imposture, 1927, p. 408).

CULMINANT, ANTE, part. prés. et adj.

... la fonction la plus rudimentaire de l'**émotion** est la surprise ou le saisissement (l'admiration cartésienne), puis elle se complique par les formes émotives de l'imagination affective par quoi nous anticipons quelque bien ou quelque mal ; elle atteint son **point culminant** dans l'alerte du désir ; elle trouve son couronnement dans les émotions de la joie et de la tristesse, qui sanctionnent la possession de quelque bien ou de quelque mal.

RICŒUR, Philos. de la volonté, 1949, p. 238.

PATINER², verbe trans.

Après le travail minutieux du sculpteur, trois siècles l'ont patiné pour **porter** devant lui à son comble **notre** émotion (JOUHANDEAU, *M. Godeau intime*, 1926, p. 200).

PAROXYSME, subst. masc.

SYNT. Atteindre à son **paroxysme**; porter, pousser (une **émotion**, un sentiment) à son paroxysme; au paroxysme de la colère, de la douleur, de la passion, du plaisir.

PORTER1, verbe

Porter à l'excès, à son maximum, à son paroxysme, à la perfection. À ce moment, ce qui **porta l'émotion à son comble**, ce fut l'entrée brusque d'un commis de l'agent de change (ZOLA, Argent, 1891, p. 14).

MIEUX, adv

M. Sully-Prudhomme est le poète qui a le mieux dit, avec le plus d'émotion et le moins de bravade, sans emphase ni banalité, ce qu'il y avait à dire (LEMAITRE, Contemp., 1885, p. 59).

PARALYSER, verbe trans.

En amour, la grande affaire est d'avoir **le plus d'émotion possible**, et la vraie duperie, c'est de se paralyser le coeur à force de lucidité (BOURGET, Crime am., 1886, p. 50).

CARESSANT, ANTE, part. prés. et adj.

Ce long corps souple et caressant se contourne en des **émotions extrêmes** (FROMENTIN, *Un Été dans le Sahara*, 1857, p. 34).

SENSATION, subst. fém.

Vous voulez des sensations fortes, des **émotions extrêmes** : c'est la soif d'une âme généreuse, et votre âge peut encore y être trompé (SENANCOUR, Obermann, t. 2, 1840, p. 144).

⁵⁷ Au sujet du contrôle et de la contention de l'émotion, *cf. infra* pages 341 et suivantes pour davantage de détails, et en particulier pages 346-347. Nous retrouvons ici le discours de maîtrise (la métaphore tyrannique) étudié au précédent chapitre.

24I

L'intensité comme violence

Enfin, cette intensité, voire cette extrémité de l'émotion est très fréquemment exprimée comme une *violence*, ou plus globalement comme un phénomène potentiellement violent ou engendrant une violence.

VIOLENT, -ENTE, adj.

[En parlant d'un affect] Amour, sentiment violent; émotion violente; violent désespoir, désir; violent accès de mauvaise humeur, éclat de rire; violente douleur, passion, tentation. [L'amour] survit au tombeau, et dans les ames religieuses les objets aimés ont souvent inspiré des feux plus violents après la mort que pendant la vie (BERN. DE ST-P., Harm. nat., 1814, p. 332).

FOLLEMENT, adv.

... un valet de chambre me dit qu'elle était partie pour deux mois. Cela me donna une **émotion violente**. [...] MAUROIS, *Climats*, 1928, p. 229.

GLACER, verbe trans

Frapper d'une **émotion si violente** que le sang paraît brusquement se refroidir, se figer. *Être glacé par une mauvaise nouvelle ; être glacé jusqu'au fond de l'âme, jusqu'aux moelles ; glacer les os, le(s) sang(s), les sens, les veines.*

RÉVOLUTION, subst. fém.

P. ext. Trouble, dû à un choc, à une émotion violente ; bouleversement intervenant dans la santé.

STRIP-TEASE, subst. masc.

L'émotion violente du voyeur ou de l'exhibitionniste n'est-elle pas trop intéressée à la satisfaction d'un instinct pour être celle d'un spectacle ? Imagine-t-on qu'un strip-tease pourrait demeurer un spectacle, s'il s'effectuait seule à seul ? (Hist. spect., 1965, p. 6).

DORER, verbe trans

Si les **émotions violentes** ont le pouvoir (...) de verdir les figures lymphatiques, ne faut-il pas accorder au désir, à la joie, à l'espérance, la faculté d'éclaircir le teint, de dorer le regard d'un vif éclat... BALZAC, *Les Secrets de la princesse de Cadignan*, 1839, p. 324.

RIDICULE, adj. et subst. masc.

L'affectation est ridicule en France (...) et c'est pour cela, sans doute, que (...) chacun s'étudie à renfermer en soi les **émotions violentes**, les chagrins profonds ou les élans involontaires (VIGNY, Serv. et grand. milit., 1835, p. 134).

TERRASSER, verbe trans.

Dans les **émotions violentes**, on ne lit pas, on terrasse pour ainsi dire le papier qu'on tient, on l'étreint comme une victime, on le froisse, on enfonce dedans les ongles de sa colère ou de son allégresse (HUGO, Misér., t. 2, 1862, p. 397).

CHAIR, subst. fém.

Le frisson à fleur de chair que donnent les émotions trop violentes (ESTAUNIÉ, Un Simple, 1891, p. 137).

FROID, FROIDE, adj. et subst. masc.

Qui garde ou retrouve son calme, qui contrôle ses sentiments ou ses **émotions**, **qui est capable de violence mais ne la manifeste pas**

[...]

Loc. adj. ou adv. À froid. Avec calme, impassibilité ; sans ardeur ni passion.

DRAMATIQUE, adj.

[En parlant de faits] Qui suscite une **vive émotion**, constitue un drame **violent** et pathétique.

La violence en question peut néanmoins se décliner en deux catégories selon que l'accent est mis sur la *brutalité* ou sur la *soudaineté* de l'émotion :

HEURT, subst. masc.

b) Dans le domaine *moral* ou *sentimental*. **Émotion brutale**.

SPASMODIQUE, adj.

2. [En parlant d'une **manifestation émotive**] Qui s'exprime **de manière subite, brutale,** en s'accompagnant parfois de spasmes ; qui trahit un grand bouleversement physique et moral.

BÉGAYER, verbe.

2. Momentanément, sous le coup d'une **émotion soudaine et brutale** (surprise, colère, chagrin, peur), de l'ivresse ou par timidité.

Cette brutalité sera étudiée plus en détail lors que nous reviendrons sur la métaphore du choc. L'intensité comme soudaineté établit une correspondance avec la même métaphore du choc, mais également avec la caractéristique de *vie* ou de *vitalité*⁵⁸ (l'émotion *vive*) :

CHOC, subst. masc.

C'est devant les toiles de Rubens qu'un choc d'une **émotion soudaine** avait jailli en lui [Carrière] la résolution d'être peintre...

G. SÉAILLES, Eugène Carrière, 1911, p. 11.

SAISISSEMENT, subst. masc.

« émotion vive et soudaine qui frappe l'esprit, bouleverse la sensibilité »

PIQUER, verbe trans.

Piquer un fard*, un soleil* (fam.). Rougir sous l'effet d'une **émotion soudaine**.

Profondeur et subtilité

Par ailleurs, l'émotion ne se voit pas attribuer qu'un seul aspect quantitatif. Une caractéristique qualitative lui est conférée également. Dans cette perspective, une autre caractéristique de l'émotion serait ou pourrait être sa « profondeur ». La qualification de l'émotion comme profonde est en effet très fréquente, voire figée.

APERCEPTION, subst. fém.

Je poursuis, pour ma part, dans ce livre, une **émotion plus profonde**, une notion plus subtile, et comme un sens nouveau que j'appellerai le « tact de l'âme ».

[]

RIVIÈRE, *Correspondance* [avec Alain-Fournier], 1909, p. 85.

DÉFAVORABLE, adj.

« En raison, disait-il, de l'**émotion profonde** qu'a causée dans les milieux civils et militaires d'Afrique du Nord le récent assassinat, l'atmosphère est actuellement défavorable pour une rencontre entre nous. »

DE GAULLE, Mémoires de guerre, 1956, p. 72.

ORIGINALITÉ, subst. fém.

Cher poëte, vous dites tout avec une exquise originalité et une **émotion profonde** (HUGO, Corresp., 1868, p. 139).

PRENDRE, verbe trans.

Tout à coup j'ai été **saisi d'une émotion profonde**. Le bateau a pris terre (STENDHAL, *Chartreuse*, 1839, p. 27).

TERRIBLE, adj.

A. — [En parlant d'une pers. ou d'une chose ; avec valeur péj.] Qui inspire ou cherche à inspirer la terreur, qui provoque une $\acute{e}motion\ profonde$.

ÊTRE¹, verbe intrans.

Les mots, en exprimant des pensées, en rappelant des souvenirs, intéressent nos cœurs et influent sur leurs affections ; ils entraînent nos volontés comme notre pensée ; il en est que l'on ne sauroit entendre sans une **émotion profonde** ; d'autres, plus étonnans, semblent affoiblir les objets et nous les rendre indifférens.

SENANCOUR, Rêveries, 1799, p. 228.

_

⁵⁸ Cf. plus bas, pages 372-376.

APPÉTER, verbe trans.

Liée par des rapports intimes avec les fonctions sensitives dont elle suit l'impulsion, indépendante de la volonté à qui elle donne des lois plutôt qu'elle n'en reçoit, cette faculté [l'imagination] réclame, appète en quelque sorte les aliments qui lui conviennent, s'attache au merveilleux, poursuit avidement tout ce qui se dérobe aux sens, et se couvre d'un voile, tout ce qui flatte un penchant aveugle de crédulité, un besoin toujours progressif d'émotions fortes et profondes.

MAINE DE BIRAN, De l'Influence de l'habitude sur la faculté de penser, 1803 pp. 100-101.

À noter, néanmoins, le double usage de « émotion profonde » et de « profonde émotion », avec peut-être une nuance entre les deux, difficile à évaluer cependant.

ADORER, verbe trans

« Es-tu ici pour y entrer avec moi ? » En entendant ces paroles si tendres, mais auxquelles la constante pensée de Dieu mêle tant d'innocence, Malek Adhel, enivré d'une félicité inconnue, s'abandonne sans contrainte aux vives et **profondes émotions** qui l'agitent ; à genoux devant Mathilde, il la *contemple* et l'adore, il ne voit qu'elle, il a oublié toute autre pensée : c'est un de ces momens d'extase où on devine le ciel... M^{me} COTTIN, *Mathilde*, t. 5, 1805, p. 273.

CALCUL¹, subst. masc.

... il jeta sur eux [ses voisins], puis reporta sur l'officier son regard calme et sans expression (...) espèce de voile impénétrable sous lequel une âme forte cache de **profondes émotions** et les plus exacts calculs sur les hommes, les choses et les événements.

BALZAC, *Ferragus*, 1833, p. 43.

Remarquons que les auteurs du *TLFi* ont, eux, proposé une distinction — subtile — de style et de sens :

PROFOND, -ONDE, adj., adv. et subst.

3. a) Littér. [**Postposé**; en parlant d'un état affectif, sentiment, **émotion**, ou d'un état de conscience] Qui atteint la personne jusqu'au fond d'elle-même, qui est intense et durable; qui est essentiel. Affection, foi, joie, paix, passion, solitude profonde; amour, attachement, calme, sentiment, sommeil profond; malaise profond.

, [...]

b) [**Antéposé** à valeur intensive] Qui est porté à un degré extrême, au physique ou au moral. *Profonde brûlure*; profonde impression; profond mystère, secret, silence, sommeil; profonde attention, indifférence, inquiétude; profond dégoût, ennui, mépris, respect; profondes modifications, réformes.

Toutefois, l'expression ne se limite pas à l'épithète. Elle est dérivée sous plusieurs formes. Le figement du syntagme, s'il existe, n'est donc pas complet.

SENSIBLE adi

Qui est capable de **ressentir profondément des émotions** et des sentiments ; qui est doué d'une **vie affective intense**. Synon. *émotif. Âme sensible. J'ai, quant à moi, si peu de goût pour le monde vivant, que, pareil à ces femmes sensibles et désœuvrées qui envoient, dit-on, par la poste leurs confidences à des amis imaginaires, volontiers je n'écrirais que pour les morts (BAUDEL., Paradis artif., 1860, p. 346).*

VIF, VIVE, adj. et subst. masc.

[En parlant d'un sentiment, d'une **émotion**] Qui **affecte profondément** la sensibilité de quelqu'un. *Vif attachement ; vive affection, amitié, ardeur ; joie vive ; vif besoin, désir ; vive douleur, reconnaissance, satisfaction ; vives inquiétudes ; porter un vif intérêt à.*

FORMEL, ELLE, adj.

... cela seul vaut la peine d'être imaginé, qui atteint par le marbre, la couleur ou la phrase, une des **profondeurs de l'émotion humaine**, et (...) la beauté formelle n'est qu'une matière indécise, susceptible d'être toujours, par l'expression de la douleur ou de la joie, transfigurée. LOUŸS, *Aphrodite*, 1896, p. 228.

Par ailleurs, la profondeur de l'émotion ou de son « réceptacle » peut également être exprimée différemment, de manière plus ou moins détournée, implicitement postulée par une « hauteur » de laquelle la personne est émue.

ÉMOUVOIR, verbe trans.

S'émouvoir sur qqc. **Se pencher** avec **émotion** sur quelque chose. *Je m'émus sur mon enfance, sur ma vie, sur ma mort* (BEAUVOIR, *Mém. j. fille*, 1958, p. 264).

ÉMOI, subst. masc.

Il se sentait dans une atmosphère de contes de fées; et **dans son cœur montait un émoi mystérieux**. Le rêve de l'humanité l'enveloppait, — les fleurs étranges de l'âme... ROLLAND, *Jean-Christophe*, La Foire sur la place, 1908, p. 803.

Réciproquement, la profondeur de l'émotion peut aussi découler de l'élévation nécessaire à l'émotion pour parvenir jusqu'à la personne qui les éprouve :

REFLUER, verbe intrans.

[Le suj. désigne des sensations, des pensées, des sentiments, des souvenirs oubliés] **Remonter**, **resurgir à l'esprit venant des profondeurs de la conscience**. *Émotions qui refluent sur qqn*.

CHALEUR, subst. fém.

En partic. Sensation d'ardeur intérieure, provoquée par une **émotion**, pouvant se manifester extérieurement. Chaleur **qui monte** au visage, aux joues de qqn. Que serait la joie sans (...) cette chaleur agréable en tout le corps (...) ? (RICŒUR, Philos. de la volonté, 1949, p. 246).

Enfin, et *a contrario*, l'émotion « superficielle » est assimilée à une insensibilité, autrement dit à l'équivalent d'une absence de véritable émotion :

INSENSIBILITÉ, subst. fém.

Elle était coquette, aimable, séduisante jusqu'à la fin de la fête, du bal, de la soirée ; puis, le rideau tombé, elle se retrouvait seule, froide, insouciante, et néanmoins revivait le lendemain pour d'autres **émotions également superficielles**. Il y avait deux ou trois jeunes gens complètement abusés qui l'aimaient véritablement, et dont elle se moquait **avec une parfaite insensibilité**. Elle se disait : Je suis aimée, il m'aime ! Cette certitude lui suffisait.

BALZAC, *Langeais*, 1834, p. 235.

Par ailleurs, si la notion de profondeur de l'émotion est présente — et largement — dans de nombreux discours sur ou autour de l'émotion, quelle que soit leur origine (vernaculaire ou savante, par exemple), on trouve également des indications sur une autre caractéristique de l'émotion, qualitative encore une fois, sa *subtilité*. Nous pourrons remarquer (mais nous n'entrerons pas davantage de détails) que cette caractéristique (certes difficilement mesurable) n'est pas reprise dans les versions scientifiques de l'émotion.

MNÉMOTECHNIE, subst. fém.

J'imaginai un guide-âne et toute une mnémotechnie, qui me permettront de retrouver à mon caprice **les plus subtiles émotions** que j'aurai l'honneur de me donner (BARRÈS, Homme libre, 1889, p. 58).

TENDRE², adj.

... les lendemains rendent une impression douce et tendre de la personne, qu'on sent et apprécie mieux qu'au moment trouble de la jouissance. La souvenance ressuscite le désir (...), avec des **émotions délicates et charmantes**...

MICHELET, Journal, 1857, p. 326.

DIVERS, ERSE, adj.

SYNT. Âges, animaux, bruits, domaines, esprits, états, groupes, intérêts, milieux, moyens, noms, peuples, principes, procédés, produits, sentiments, sujets, talents, types divers; (sous les) aspects (les plus) divers, à des degrés, titres divers; nombreux et divers, activités, branches, causes, choses, circonstances, combinaisons, conditions, couleurs, directions, dispositions, **émotions**, façons, facultés, formes, impressions, influences, manifestations, méthodes, modalités, nuances, opinions, origines, parties, pensées, phases, qualités, races, raisons, sciences, tendances diverses; à des époques diverses.

FÉMINITÉ, subst. fém.

Le dévoilement d'**émotions délicates** et de pudeurs raffinées, enfin, toute l'inconnue féminilité du tréfond de la femme (...) voilà ce que je demande (E. DE GONCOURT, Faustin, 1882, p. 111).

ÉMOTION, subst. fém.

SYNT. Émotion esthétique, littéraire, musicale, religieuse ; émotion délicate, diffuse, fine, intime ; l'émotion du rêve ; émotions d'art.

TERZETTO, subst. masc.

Un terzetto s'ensuit d'une **délicate émotion**, les adieux du père et du fils, à peine contrariés par les sombres espoirs d'Électre (GHÉON, *Prom. Mozart*, 1932, p. 163).

PUDIQUE, adj.

L'émotion y est si fine, si vraie et si pudique. L'enfant qui chante dans les cours (GREEN, Journal, 1956, p. 209).

DANSER, verbe.

Mais si l'on ne peut la dire [la **richesse d'émotion**] on peut la crier, on peut la chanter ; et quand le son devient insuffisant on peut la danser (LIFAR, Danse, 1938, p. 29).

A l'inverse, l'appréciation qualitative de l'émotion peut insister sur la *grossièreté* ou sur la *simplicité* de cette dernière :

INFERNAL, -ALE, -AUX, adj.

Notre corps est soumis à une trépidation perpétuelle ; il a besoin, désormais, d'excitants brutaux, de boissons infernales, d'**émotions brèves et grossières**, pour ressentir et pour agir (VALÉRY, Variété III, 1936, p. 268).

LIMPIDE, adj.

Ce soir, il n'y avait pas entre nous de sentiments limpides et forts, mais une **émotion trouble** et superstitieuse, que les gestes de la tendresse soulignaient gauchement, et que les mots surtout trahissaient (ABELLIO, Pacifiques, 1946, p. 160).

CŒUR, subst. masc.

Tous ces hommes de fer, tous ces preux invincibles portaient dans leur poitrine un cœur tendre et naïf comme celui des enfans. On ne leur avait point encore appris à flétrir l'innocence naturelle de leurs sentimens, ou à en rougir. Ils n'avaient point encore desséché et glacé dans leurs âmes la source des **émotions simples**, pures et fortes, de cette rosée divine qui féconde et embellit la vie.

MONTALEMBERT, Hist. de Ste Élisabeth de Hongrie, 1836, p. 72.

Cette simplicité est par ailleurs aussi un attribut qui distingue les passions des émotions :

RETOMBER, verbe intrans.

Les passions ne sont point durables, mais retombent aux **simples émotions**, si quelque jugement de belle apparence ne conduit pas à les cultiver (ALAIN, Beaux-arts, 1920, p. 101).

Peut-être convient-il également de rapporter à cette même catégorisation, la qualité de *confusion* quand elle est attribuée à l'émotion⁵⁹ :

CONFUS, USE, adj.

SYNT. Un désir, un pressentiment confus ; une angoisse, une aspiration, une connaissance, une crainte, une **émotion**, une espérance, une idée, une idéologie, une intuition, une (des) impression(s) **confuse**(s) ; des raisons confuses.

ALORS, adv.

Secoué d'**émotions confuses**, Augustin s'intimidait, s'attardait, cherchait des atermoiements. C'est alors qu'il trouva les roses.

J. MALÈGUE, Augustin ou le Maître est là, t. 2, 1933, p. 59.

BAFOUTLLER, verbe trans.

Fam. Parler d'une manière confuse, incohérente, et peu intelligible (par timidité, sous l'effet de l'alcool ou à la suite d'une émotion violente).

BREDOUILLER, verbe.

Parler de façon précipitée et confuse, sans articuler. Bredouiller de colère, d'émotion, de plaisir.

MOTILITÉ, subst. fém

Cette motricité entièrement tournée sur elle-même (...) constitue proprement l'activité tonique. On l'a nommée encore motilité propriofective (Cannon) ou fonction posturale (Sherrington). Tels sont les mouvements athétoïdes du nouveau-né, les agitations enthousiastes de l'enfant, le bâillement, les balancements et tortillements, les **mouvements confus de l'émotion**.

MOUNIER, Traité caract., 1946, p. 193.

Plusieurs modèles métaphoriques généraux

Nos sociétés ont l'habitude de recourir à différents modèles métaphoriques pour verbaliser l'émotion, principalement le *liquide*, le *signe*, la *maladie*, le *fardeau*, la *force naturelle*, l'*animal sauvage*⁶⁰. Globalement ces métaphorisations, qui ont l'intérêt sociolinguistique de combiner fonctionnellement plusieurs caractéristiques de l'émotion telles qu'elles ont été présentées dans la partie précédente, construisent des versions négatives de l'émotion, c'est-à-dire des modèles dans lesquels l'émotion est soit une nuisance soit une entité contre laquelle il faut lutter.

Le catalogue de ces modèles métaphoriques de l'émotion ne s'arrête pas à la liste qui vient d'être proposée. Il y en a d'autres, mais ceux qui viennent d'être cités sont les plus courants, les plus structurés, les plus cohérents (ils se renforcent les uns les autres). Nous examinerons dans une autre partie des versions métaphoriques alternatives, plus secondaires — et positives cette fois⁶¹.

La métaphore hydraulique

La métaphore hydraulique de l'émotion est sans doute la plus fondamentale, la plus récurrente et la plus structurante des discours. Elle est très amplement et diversement déclinée, filée, comme l'illustrent les exemples suivants :

⁵⁹ À propos de la confusion provoquée par l'émotion cette fois, *cf.* plus bas page 315.

⁶⁰ Ces schémas métaphoriques, très généraux, ne sont pas spécifiques au français. On en retrouve par exemple des équivalents dans le domaine anglo-saxon, *cf.* AVERILL James R., « Inner feelings, works of the flesh, the beast within, diseases of the mind, driving force, and putting on a show: Six metaphors of emotion and their theoretical extensions », *op. cit.* ou encore, pour une approche plus large, KÖVECSÈS Zoltán, *Metaphor and Emotion, op. cit.*

⁶¹ Il s'agit de l'émotion comme *critère d'humanité* et les émotions *esthétiques* et *religieuses* (cf. pages 367-398).

NATURE, subst. fém.

[...] si à chaque instant un spectacle attachant provoque cette admiration expansive, ce besoin de partager des **émotions dont le flot** ne peut tenir tout entier dans le cœur, et que leur religieuse pureté affranchit du joug d'une pudique réserve ? TOEPFFER, *Nouv. genev.*, 1839, p. 383.

FLOT¹, subst. masc.

La Missa Solemnis n'épuisait point, pour Beethoven, le **flot d'émotions** et de pensées, que soulevait en lui l'idée de la messe (ROLLAND, Beethoven, t. 2, 1937, p. 331)

HOULEUX, -EUSE, adj.

2. [Au plan objectif; en parlant d'une pers. ou d'une assemblée qui s'agite, gronde sous l'empire de sentiments violents, tumultueux; p. réf. aux flots agités par une forte houle] *Public, parlement houleux. Ce soir, sur les boulevards, la foule, l'immense foule des jours mauvais, une foule agitée, houleuse, cherchant du désordre et des victimes* (GONCOURT, *Journal*, 1870, p. 610). *Houleuse encore des émotions* de cette journée (...) elle tapotait nerveusement le trottoir du bout de son parapluie (BLOY, Hist. désobl., 1894, p. 140).

ENTHOUSIASME, subst. masc.

Une grande **vague d'enthousiasme et d'émotion** populaires me saisit quand j'entrai à Cherbourg (...), la population massée sur mon passage éclatait en démonstrations (DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1956, p. 297).

SUBMERSION, subst. fém.

Au fig. [À propos d'un sentiment, d'une **émotion**] Envahissement total, pénétration profonde. D'ailleurs, qu'est-ce qu'un coin obscur dans une telle **submersion** de joie ? Cosette et Marius étaient dans un de ces moments égoïstes et bénis où l'on n'a pas d'autre faculté que de percevoir le bonheur (HUGO, Misér., t. 2, 1862, p. 642).

ROUGE, adj., adv. et subst.

[sous l'effet d'une cause psychol., d'une vive émotion] Anton. blanc, blême, livide, pâle. Visage rouge; joues rouges; devenir, être tout rouge; être rouge comme une cerise, un coq, un coquelicot, une écrevisse, une pivoine, une tomate. Quand elle regarda son cousin, elle était bien rouge encore, mais au moins ses regards purent mentir et ne pas peindre la joie excessive qui lui inondait le cœur (BALZAC, E. Grandet, 1834, p. 129).

IMPRÉGNER, verbe trans.

— Au passif et/ou part. passé. Synon. (être) **plein** de qqc. Ses pensées étaient imprégnées de bonheur, et ses rêves se ressentirent de cette douce inspiration (SÉGUR, Auberge ange gard., 1863, p. 267). Je suis **imprégné d'émotions** trop vives (...), trop bien inscrites en moi-même, pour désirer les reproduire (CHARDONNE, Éva, 1930, p. 95).

DÉCOMPOSÉ, ÉE, part. passé et adj.

M. Widman revint, décomposé et uniquement **rempli de son émotion** (STENDHAL, Journal, t. 4, 1811-12, p. 59).

TROP-PLEIN, subst. masc.

[Le compl. déterminatif désigne le siège de la vie, de la pensée, des **émotions**] *Trop-plein de l'esprit. Charlotte (...) n'a pas assez pleuré pour le trop-plein de son cœur (A. DAUDET, <i>Jack*, t. 2, 1876, p. 130).

Un verbe, en particulier, est très récurrent pour catégoriser l'action de l'émotion ou celle qu'elle provoque chez la personne qui l'éprouve, déborder.

CŒUR, subst. masc.

Il voyait l'art allemand tout nu. Tous, — les grands et les sots, — étalaient leurs âmes avec une complaisance attendrie. **L'émotion débordait**, la noblesse morale ruisselait, le cœur se fondait en effusions éperdues ; les écluses étaient lâchées à la redoutable sensibilité germanique ; elle diluait l'énergie des plus forts, elle noyait les faibles sous ses nappes grisâtres : c'était une inondation ; la pensée allemande dormait au fond.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, La Révolte, 1907, p. 388.

MANIÉRISME, subst. masc.

[L] **'émotion** [de Michel-Ange] **qui déborde**, prépare la voie au maniérisme, qui voudra imiter les résultats sans avoir puisé aux mêmes sources (MÉNARD, Hist. B.-A., 1882, p. 123)

Par glissement métonymique, ce peut aussi être la personne émue qui déborde :

PÂMOISON, subst. fém.

Au fig. [P.réf. à l'état d'une pers. qui éprouve une **émotion** violente, tombe en faiblesse ; correspond à pâmer I C] Affectation, manifestation de cet état. Pâmoison d'admiration. Elle **débordait d'enthousiasme**. Les perroquets, les économistes et les vers de M. Mille la faisaient tomber en pâmoison (A. FRANCE, Étui nacre, Mém. vol., 1892, p. 210).

EMPORTEMENT, subst. masc.

Ce furent de petits cris, de petits sauts, tout un emportement de **femme débordée par une émotion** vive (ZOLA, Nana, 1880, p. 1233)

Or le verbe est utilisé, selon le *TLFi* même, en premier lieu pour parler de liquides ou de contenants de liquides :

DÉBORDER, verbe.

- I. Emploi intrans.
- A. [Le suj. désigne un **contenant**]
- ${\bf 1.} \ [{\sf G\'en.} \ {\sf un} \ {\bf cours} \ {\bf d'eau}] \ {\sf D\'epasser} \ {\sf brusquement} \ {\sf les} \ {\sf bords} \ {\sf de} \ {\sf son} \ {\sf lit} \ {\sf et} \ {\sf r\'epandre} \ {\sf ses} \ {\sf eaux}.$

[...]

- B. P. méton.
- 1. [Le suj. désigne le **contenu liquide**] Dépasser les bords de son contenant et se répandre.

D'autres verbes, ou formes dérivées, renvoyant à la liquidité sont également fréquemment employés, comme :

REFLUER, verbe intrans.

[Le suj. désigne des sensations, des pensées, des sentiments, des souvenirs oubliés] Remonter, resurgir à l'esprit venant des profondeurs de la conscience. *Émotions qui refluent sur qqn.*

RÉPANDRE, verbe trans.

[Le compl. est coréférent au suj.] Extérioriser abondamment, laisser s'échapper un affect, une émotion, etc. Synon. *déverser*.

JAILLISSANT, -ANTE, part. prés. et adj.

Émotion, idée jaillissante.

EMPLIR, verbe trans.

Au fig. Les **émotions qui emplirent** le cœur de Gérard sont trop vives pour être décrites (CHAMPFL., $Avent. M^{le}$ Mariette, 1853, p. 84).

INTARISSABLE, adj.

2. [Dans un contexte métaph.] *La faiblesse humaine, source intarissable des émotions* les plus fortes (DELACROIX, *Journal*, 1824, p. 84).

Si l'émotion peut donc être verbalisée comme un élément liquide, *a contrario*, un défaut d'émotion peut être métaphorisé comme une absence de liquide, une sécheresse :

EXISTER, verbe intrans.

Je n'existe qu'en état d'émotion ; sec, je n'existe plus du tout (DU BOS, Journal, 1927, p. 266)

CÉRÉBRAL, ALE, AUX, adj.

C'était la verroterie et le clinquant de Weber, sa sécheresse de cœur, son émotion cérébrale (R. ROLLAND, Jean-Christophe, La Révolte, 1907, p. 390).

CARTÉSIANISME, subst. masc.

Péj. [Dans le domaine de la vie quotidienne] Caractère d'un **esprit sec** et conformiste, **insensible aux grandes émotions**.

La métaphore hydraulique des émotions n'est pas sans évoquer la théorie hippocratique des humeurs. Rappelons qu'élaborée par Hippocrate de Cos (V-IV^{es} siècles avant Jésus-Christ), reprise et synthétisée par Galien⁶² (II^e siècle de notre ère) dont la doctrine a servi, à travers notamment Avicenne, de base à la médecine médiévale, la théorie des humeurs a joué un rôle majeur et prépondérant dans l'histoire et la pratique de la médecine jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

La théorie humorale considère que la santé de l'âme comme celle du corps réside dans l'équilibre des humeurs (sang, phlegme, bile jaune, bile noire) et des qualités physiques (chaud, froid, sec, humide) qui leur correspondent. Elle distingue trois phases dans le déroulement du processus pathologique : sous l'effet de facteurs internes ou externes, la proportion — ou *crase* — des humeurs se modifie et il se forme des humeurs viciées spécifiques ; l'organisme réagit alors à cette modification par de la fièvre et l'état général du malade se détériore (on se situe donc — comme nous le verrons tout à l'heure — sur le registre de la *passivité* et de la *réactivité*) ; le cycle s'achève soit par le dépôt des humeurs viciées dans une partie adéquate du corps et leur évacuation, ce qui amène le rétablissement de l'équilibre, soit par la mort.

Les différents tempéraments sanguin, flegmatique, colérique et mélancolique s'expliquent, selon Galien, par la prédominance dans l'individu de l'une des quatre humeurs. La maladie est l'effet de troubles provoqués sur les humeurs par les quatre éléments Feu, Eau, Air, Terre et leurs qualités physiques, mais Galien ajoute à ces facteurs l'action de la Lune, dont la disposition exerce une influence sur la disposition des humeurs.

Ainsi la mélancolie ou bile noire est-elle constituée de sec, de froid, de terre et d'un résidu de combustion. La Renaissance et les Temps Modernes verront dans cette mélancolie un trouble⁶³, caractérisé par la crainte et la tristesse, qui a sa cause dans une humeur noire et limoneuse qui occupe le cerveau et en altère la

⁶² Cf. exemple Galien Claude, L'âme et ses passions (IIe siècle), introduction, traduction et notes par Vincent Barras, Terpsichore Birchler et Anne-France Morand, préface de Jean Starobinski, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

⁶³ *Cf.* par exemple Burton Robert, *Anatomie de la Mélancolie* (1621), 3 tomes, traduction de Bernard Hoepffner et Catherine Goffaux, Paris, José Corti, 2000.

température⁶⁴. Par ailleurs, l'un des principes thérapeutiques essentiels de la théorie des humeurs est de combattre le mal par son contraire dans un esprit de mesure (ce qui donnera au XVII^e siècle deux types de pratique médicale, la médecine agissante et la médecine expectante).

C'est François Broussais (1772-1838) qui consommera la rupture avec cette théorie, considérant que le traitement des maladies doit tenir compte essentiellement des altérations pathologiques constatées dans les tissus. Mais c'est seulement la théorie cellulaire qui supplantera définitivement l'humorisme en proposant un cadre conceptuel nouveau dans lequel la cellule est désormais l'élément pertinent pour rendre compte des phénomènes normaux et pathologiques (y compris émotionnels), et en même temps l'objectif principal du traitement thérapeutique.

Il semblerait que cette théorie des humeurs — qui a donc structuré dans nos sociétés pendant plus de vingt siècles les conceptions de l'homme et de son fonctionnement, mais aussi les pratiques, en particulier thérapeutiques — fasse sentir aujourd'hui encore son inertie dans les habitudes langagières, même plus d'un siècle après son abandon et sa supplantation, et malgré les succès pratiques de la médecine contemporaine. Le rapprochement avec la théorie humorale paraît en effet d'autant plus pertinent en regard des associations suivantes :

FROID, FROIDE, adj. et subst. masc.

En partic. [En parlant d'une œuvre d'art ou d'un artiste considéré du point de vue de son œuvre] **Qui n'émeut pas, qui manque de vie** ou d'éclat. Orateur, style froid. Mais que les mots sont froids pour peindre les **émotions**! (DELACROIX, Journal, 1823, p. 31). Adrien Van der Werf, par sa peinture froide et polie, (...) témoigne que les Hollandais ont oublié leurs goûts natifs (TAINE, Philos. art, t. 2, 1865, p. 81). À une **froide et sèche** poésie à prétentions scientifiques et philosophiques succéda soudain une admirable poésie d'inspiration profondément humaine (LARBAUD, Vice impuni, p. 240).

Précisons que dans la théorie des humeurs s'appuie sur celle des quatre éléments et que l'émotion (à la fois chaude et humide — nous allons y revenir en détail) correspond dans ce cadre à l'élément Air, lui aussi chaud et humide. Cette correspondance mériterait une étude approfondie, mais un premier rapport peut sans doute être établi avec l'association, dans de nombreuses civilisations (en tout cas parmi celles dont nous sommes les héritiers), entre *âme* ou *esprit* et *souffle*.

La métaphore sémiotique

Abordons maintenant une autre métaphore majeure de l'émotion, celle qui lui attribue une qualité de *signe*, une capacité à faire sens ou à se prêter à l'interprétation, c'est-à-dire fondamentalement à mettre en correspondance deux

⁶⁴ Des traces de la théorie humorale semblent encore bien présentes dans notre langue quotidienne, et au-delà des métaphores hydrauliques de l'émotion : si la mélancolie a pratiquement disparu de notre répertoire d'émotions, nous continuons par exemple, comme nous le verrons plus loin (*cf. infra*, pages 283 et suivantes), à « broyer du noir » quand nous avons le cafard, que nous nous abandonnons dans la tristesse.

mondes distincts⁶⁵. Cette caractéristique peut se résumer à un répertoire métaphorique, celui qui associe émotion et « expression ».

L'émotion s'exprime

Cette association porte positivement l'émotion sur le registre de la visibilité, de la manifestation et de l'interprétation, de la compréhension. Négativement, et relié à la thématique de l'intimité, cette association entre émotion et expression nous renvoie au registre de l'indicible, du secret, de la dissimulation — registres qui rapprochent l'émotion du mystère antique, de l'oracle ou du métaphysique. Précisons immédiatement que ces deux versants du répertoire de l'expression, d'une part constituent davantage deux polarités d'un continuum qu'ils ne s'opposent, et d'autre part ne sont sans doute pas propres à l'émotion.

Cette oscillation se trouve tout d'abord sur le plan de la perception, l'émotion étant tout à la fois ce qui se perçoit et/ou ne se perçoit pas, ce qui est plus ou moins visible :

ACCOLADE¹, subst. fém.

Renonçant à cette accolade qu'elle se préparait déjà à donner, elle se contenta de tendre sa main au jeune homme ; et **il fut seul à percevoir le tremblement de cette main, l'émotion**, l'acquiescement caché, la tendresse, que la pauvre femme mettait dans cette banale étreinte. R. MARTIN DU GARD, *Les Thibault*, L'Été 1914, 1936, p. 656.

BAVER, verbe.

Baver de qqc. Exprimer **de manière visible une émotion**, un sentiment fort. *Baver d'admiration, d'envie ; baver de concupiscence* (BLOY, *La Femme pauvre*, 1897, p. 261)

Cette visibilité ou cette possibilité de perception peut être déclinée sur le mode de la *manifestation*, du *reflet* ou de la *révélation* :

MANIFESTATION¹, subst. fém.

Action, fait de laisser, faire paraître un affect dans son attitude, dans son comportement. *La manifestation de l'émotion* le gênait, lui était presque insupportable (GIDE, Faux-monn., 1925, p. 1038).

TROUBLE², subst. masc.

« état, attitude de celui qui **manifeste son émotion** » (M^{me} de lafayette, *Princesse de Clèves*, éd. Cazes, p. 23)

CALLIGRAPHIER, verbe trans.

P. ext., domaine artistique. Copier avec affectation la réalité ou les œuvres du passé, sans manifester d'émotion, et sans originalité.

ENTRECOUPÉ, ÉE, part. passé et adj.

Son souffle fort et entrecoupé **révélait un état d'émotion violente** (BARRÈS, *Colline insp.*, 1913, p. 270).

⁶⁵ J'ai présenté, en commençant cette étude, l'intérêt que j'accordais aux discours de l'émotion en vertu de leur capacité à interroger le principe représentationnel ou référentiel attribué au langage (cf. plus haut, page 200). Nous allons voir maintenant (et tout au long de cette investigation, ici et là) que l'émotion, elle aussi, est construite sur un modèle sémiotique (représentationnel ou référentiel, comme le langage d'une manière générale), c'est-à-dire disjonctif et donc clivant, mais que cette construction est ambiguë, problématique.

ACCUSATION², subst. fém.

C'était la physionomie qui \mathbf{r} évélait le plus l'émotion intérieure — par l'accusation — des traits... (chez Vergniaud).

A. WICART, Les Puissances vocales, L'Orateur, t. 2, 1936, p. 79.

REFLÉTER, verbe trans.

Laisser transparaître ce que l'on éprouve ou conçoit. Refléter le bonheur, la douceur, l'espérance, les espérances, l'émotion, les émotions, la joie, le plaisir, la tristesse.

Ces verbes diffusent une connotation d'incertitude, d'état fluctuant ou d'accès inconstant à des émotions dont la visibilité varie. Cette visibilité incertaine est cohérente avec les qualités premières d'intériorité et d'inconstance telles que nous les avons esquissées plus haut. Mais dès lors, il n'est pas si étonnant que ce qui est conçu comme une intimité, une « intériorité »... s'extériorise :

EXTÉRIEUREMENT, adv.

Quand il n'arrive pas à **liquider extérieurement ses émotions** (MOUNIER, *Traité caract.*, 1946, p. 226).

ÉMOUVOIR, verbe trans.

[En parlant d'une émotion qui **s'extériorise** le plus souvent avec violence] Agiter, bouleverser, ébranler (*cf. émotion* B 1). *Être ému de colère, d'indignation*.

Et cette extériorisation se fait principalement sur le mode de l'expression.

PRÉDICATION², subst. fém.

La phrase est une unité de communication (...). Communiquer n'est pas seulement informer, ce peut être solliciter une information, **exprimer une émotion** ou une volonté *Lar. Lang. fr.*, p. 4556.

EXPRIMER, verbe trans.

a) Rendre manifeste par toutes sortes de signes (langage écrit, oral, geste, attitude, réaction émotionnelle, etc.), de façon volontaire ou non, ce que l'on est, pense ou ressent. Exprimer sa pensée, ses idées, ses désirs ; exprimer ses dernières volontés. Je ne saurais vous exprimer combien cela m'afflige (Ac. 1932). Ils [les chevaux] ont exprimé leur étonnement et leur effroi par les regards obliques et effarés de leurs yeux (LAMART., Voy. Orient, t. 2, 1835, p. 222)
[...]

Tendre sans émotion, **elle savait mieux exprimer l'affection que l'amour**, et, devant son papier à lettres, comme elle n'éprouvait que des sentiments calmes, elle préférait se donner le bénéfice de la pudeur et de la sincérité.

ABELLIO, *Pacifiques*, 1946, p. 184.

10, *1 demques*, 15 10, p. 10

BÊLEMENT, subst. masc.

B. — $\mathit{Aufig., péj.}$ Paroles prononcées ou cris proférés d'une voix tremblotante, **exprimant l'émotion**.

ANIMÉ, ÉE, part. passé et adj.

Durant son discours, le visage de la princesse, tantôt pâle et abattu, tantôt animé et brûlant, avoit **exprimé les diverses émotions de son ame** ; la honte et la fierté, le repentir et l'amour s'y étoient peints également. M^{me} COTTIN, *Mathilde*, t. 2, 1805, p. 254.

ANTICIPATEUR, TRICE, adj.

L'émotion primitive exprime donc toujours une rupture psychologique, dont il est impossible de rendre compte à partir de mécanismes déjà montés ou d'intentions anticipatrices. VUILLEMIN, *Essai sur la signification de la mort*, 1949, p. 111.

ORGANE, subst. masc.

On pourrait dire que les yeux expriment plutôt les passions, et que les ailes du nez **expriment plutôt les émotions**. D'après cela un notaire doit être attentif aux petits mouvements de l'organe respiratoire, et ne pas attacher d'importance aux opinions du spectateur.

ALAIN, *Propos*, 1921, p.270.

INTERJECTION, subst. fém.

A. — *GRAMM.* Mot invariable, autonome, inséré dans le discours **pour exprimer**, d'une manière vive, **une émotion**, un sentiment, une sensation, un ordre, un appel, pour décrire un bruit, un cri.

À y regarder de plus près, cette *expression de* l'émotion est d'ailleurs ambiguë (condensant l'équivoque de l'émotion elle-même) : comme tout génitif, il permet d'associer, de ne pas distinguer ce qui, lorsque « l'émotion s'exprime », est pour la personne passif et subi, ou au contraire actif et volontaire.

En effet, on trouve d'une part une association très forte entre émotion et passivité, par exemple lorsqu'il est dit que « l'émotion se dégage » (tournure qui désinvestit la personne émue et la présente donc comme passive) :

RÉPERTOIRE, subst. masc.

L'émotion qui se dégage de cette conclusion puissante et familière, font des Maîtres chanteurs une œuvre telle qu'il n'en existe aucune autre dans le répertoire lyrique (DUMESNIL, Hist. théâtre lyr., 1953, p. 144).

Nous rejoignons donc ici la connotation manifeste de quantité de verbes utilisés pour qualifier la relation existant entre la personne émue et son émotion, comme éprouver, ressentir, subir, etc. qui, les uns comme les autres, impliquent une passivité du sujet sur laquelle nous nous sommes déjà attardés⁶⁶. Cette passivité se retrouve également si l'accès à l'émotion ou sa visibilité fluctuent (comme nous l'avons signalé plus haut):

RÉSORBER, verbe trans.

La peur, la révolte se résorbe ; la tempête se résorbe. Quand on eut beaucoup larmoyé et sangloté, quand se résorba l'émotion de cette scène matinale (...) on s'aperçut que midi avait sonné et qu'il était grand temps de préparer le déjeuner (MORAND, Homme pressé, 1941, p. 55).

Mais inversement, l'expression de l'émotion peut être un comportement actif, cette activité prenant généralement la forme d'un *contrôle* (nous y reviendrons largement⁶⁷), en l'occurrence celui de sa manifestation :

SOURCILLER¹, verbe intrans.

Ne pas, ne point sourciller. **Ne laisser paraître aucune émotion**, rester impassible.

DONNER, verbe.

Charles-Marie suivit le commissaire sans **donner signe d'émotion** (CHAMPFL., Souffr. profess. Delteil, 1855, p. 119).

Si l'émotion est métaphorisée comme un signe qui doit ou peut être plus ou moins facilement interprété, ce statut reste néanmoins problématique, incertain, si ce n'est contradictoire. L'émotion est en effet fréquemment dite être une entité incommunicable, c'est-à-dire indescriptible ou indicible, mais en même temps, faire l'objet d'une transmission favorisée. Il se trouve que nous avons là les indices d'un télescopage entre deux acceptions de « communication » : d'une part le transfert

⁶⁶ Cf. ci-dessus page 217.

⁶⁷ Cf. en particulier infra, pages 341-348.

verbal (ou paraverbal) d'informations émotionnelles⁶⁸ et d'autre part la mise en relation⁶⁹ (la contagion, le partage, la transmission). Dans ce cadre, l'émotion est donc présentée comme un phénomène à la communication immédiate, n'ayant pas besoin de mots :

COMMUNICATIF, IVE, adj.

A. [En parlant d'un état physique ou affectif, d'une disposition, d'un sentiment individuel ou collectif et de son expr.] Qui se communique facilement. Une bonne humeur, une peur communicative; un entrain, un sommeil communicatif. Synon. contagieux. Les émotions véritables sont si communicatives, que pendant un moment ces trois personnes se regardèrent en silence (BALZAC, Le Père Goriot, 1835, p. 90). Il [Got] a une gaîté de sanguin, le rire large, ouvert, facile, communicatif (E. et J. DE GONCOURT, Journal, 1865, p. 196). Il s'épanouissait dans sa joie, avec une expansion si communicative, si naturelle, qu'André songea à Valentine, et s'émut (R. MARTIN DU GARD, Devenir, 1909, p. 166):

1. Elle avait **le bonheur si communicatif** que, moi-même, si rebelle aux premiers emportements et rétif à la séduction, ce jour-là, touché droit au cœur, et ébranlé par cette fougue, je cédai au plaisir de m'abandonner tout entier à une sorte de délire pur. BOSCO, *Le Mas Théotime*, 1945, p. 66.

Mais cette facilité de communication n'est pas nécessairement générale ou universelle ; elle peut être réservée à quelques interlocuteurs particuliers :

SOLITUDE, subst. fém.

Accoudés l'un et l'autre sur le parapet du pont, Édouard et Caroline s'enivraient de souvenirs ; ils épuisaient **une émotion qui ne parlait qu'à eux** et qu'ils doublaient en la partageant. Ceux qui auraient savouré comme nous, par une soirée d'automne, les douceurs de leur solitude sur le pont du Grand-Canal, s'expliqueraient peut-être leur indéfinissable rêverie. GOZLAN, *Notaire*, 1836, p. 80.

Parallèlement, l'accent est souvent mis sur les difficultés de communication de l'émotion. Ainsi, d'après de nombreux exemples tirés du *TLFi*, l'émotion n'est pas communicable verbalement, ou difficilement. L'émotion est de même mentionnée comme entrant de façon usuelle en association avec des adjectifs comme *indicible*, *inexprimable*, *indescriptible*, *etc*. :

INDICIBLE, adj.

Angoisse, douleur, effroi, **émotion**, épouvante, joie, mélancolie, peur, plaisir, supplice **indicible**; beauté, charme, méchanceté indicible.

INEXPRIMABLE, adj.

SYNT. Inexprimable douceur, douleur, malaise, tristesse; angoisse, anxiété, charme, confusion, dégoût, douceur, **émotion**, plaisir, tendresse, trouble **inexprimable**.

INDESCRIPTIBLE, adj.

Bonheur, désespoir, effroi, angoisse, beauté, **émotion**, frénésie, joie, sensation, tristesse, volupté **indescriptible**. Un bonheur indescriptible attend les amis de Dieu (GREEN, Journal, 1939, p. 181)

RESSEMBLANCE, subst. fém.

Dans cette ressemblance de l'allée à un ruisseau d'ombre coulant sous le ciel noir et or, ils éprouvaient une **émotion indéfinissable** (ZOLA, Fortune Rougon, 1871, p. 194).

⁶⁸ Ce transfert renvoie à une conception conforme à la position platonicienne de la communication et du langage comme étant un instrument pour connaître le monde (*cf.* ci-dessus, page 199 et surtout *infra*, pages 414-423, où nous développerons plus largement ce point).

⁶⁹ Nous reviendrons en détails sur ce modèle de la mise en relation, pages 323-331.

EMPLIR, verbe trans.

— Au fig. Les **émotions** qui emplirent le cœur de Gérard sont **trop vives pour être décrites** (CHAMPFL., Avent. Mlle Mariette, 1853, p. 84).

MÉTIER, subst. masc.

Évitons de faire métier et marchandise des mystérieuses allégresses et des **ineffables émotions** de notre vie religieuse (AMIEL, Journal, 1866, p. 128).

INJUSTIFIABLE, adj.

SYNT. Acte, attitude, conduite, dépense, refus, solution injustifiable ; émotion injustifiable ; abus, jalousie, préjugé, violence injustifiable.

INJUSTIFIÉ, -ÉE, adj.

SYNT. Engouement, succès injustifié; renoncement, remords, scrupule injustifié; blâme, dédain, reproche, soupçon injustifié; admiration, confiance, considération injustifiée; angoisse, attitude, crainte, **émotion**, impulsion, opinion **injustifiée**; accusation, attaque, colère, condamnation, contrainte, critique, généralisation, haine, protestation, variation d'humeur injustifiée; augmentation, prétention injustifiée.

Il est ainsi tentant d'établir une corrélation entre cette difficile verbalisation et la nécessité fréquemment affirmée d'une *traduction* de l'émotion pour exprimer celleci :

ACCENT, subst. masc.

A.— Inflexion particulière de la voix **traduisant** et permettant de reconnaître comme authentique **une émotion**, un sentiment.

ATTENDRISSEMENT, subst. masc.

3. Ce qui traduit ou exprime un mouvement de sensibilité, d'émotion.

ÇÀ², interj.

- 3. [Pour traduire une émotion : surprise, colère, impatience, menace]
- [...]
- 1. *Vieilli*. [Souvent en phrase interr., pour attirer l'attention et **traduire une forte émotion**, un étonnement, une colère, etc.] *Or çà !*

CHROMATIQUE¹, adj. et subst. fém.

Rien ne lui servira [au peintre] s'il ne **traduit** pas à l'instant (...) **l'émotion** psychologique dans un langage chromatique (c. MAUCLAIR, De Watteau à Whistler, 1905, p. 66).

COLÈRE, subst. fém.

A.-1. [En parlant d'une pers.] Vive **émotion** de l'âme **se traduisant par** une violente réaction physique et psychique.

CONTRACTÉ, ÉE, part. passé et adj.

A.— Qui est crispé, durci, tendu et **traduit l'émotion** ou quelque sentiment intérieur.

DESSINATEUR, TRICE, subst.

Elle [Bettina] a le don de l'expression, et, musicienne, dessinatrice, poète, trouve toujours le moyen de **traduire ses émotions** (BÉGUIN, Âme romant., 1939, p. 240).

HASARDER, verbe trans.

Elle comprit au pli qui lui barrait le front qu'il cherchait des mots précis, attentif à **traduire une émotion** qu'il n'avait jamais encore exprimée (...) il essayait d'entrevoir les limites précises où il pourrait se hasarder (ROY, Bonheur occas., 1945, p. 409).

INTIMISTE, adj

Les intimistes [Cottet, Simon, Blanche...] ont prouvé qu'ils avaient profité de l'impressionnisme mais sont allés dans une direction toute différente en cherchant à **traduire les émotions** de conscience (MAUCLAIR, *Maîtres impressionn.*, 1923, p. 200).

PÂLE, adj.

Sans compl. ou dans la loc. *en être tout pâle.* [Pour **traduire** un sentiment de peur, d'angoisse, une forte **émotion**]

TRANSPIRATION, subst. fém.

Le prévenu est un gros homme (...) dont l'émotion se traduit par un croissant de transpiration sous les aisselles, sur la blouse (GONCOURT, Journal, 1860, p. 764).

TRANSPOSER, verbe trans.

Le langage, intellectuel dans sa racine, ne peut traduire l'émotion qu'en la transposant par le jeu d'associations implicites (BALLY, Lang. et vie, 1952, p. 83)

VERMEIL, -EILLE, adj. et subst.

[En parlant d'une émotion, d'un sentiment intense] Qui se traduit par la rougeur du teint.

VIOLACÉ, -ÉE, adj. ;VIOLACÉES, subst. fém. plur.

— Fam. [P. méton.; en parlant (d'une manifestation) d'une émotion, d'un sentiment] Qui est très vif, intense, et se traduit par une coloration violacée du visage.

VIOLET, -ETTE, adj. et subst. masc.

— Fam. [En parlant d'une émotion, d'un sentiment ; souvent dans un cont. métaph.] Qui est très vif, intense et se traduit par une coloration violette du visage.

Profondeurs et surface

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, la notion de *profondeur* est très fréquemment utilisée en rapport avec l'émotion. Dans ce contexte, la traduction qui vient d'être évoquée, ce processus de transposition, sont cohérents avec une conception de l'émotion comme une entité cachée, dissimulée dans des « profondeurs » précisément, et inaccessible depuis une « surface » où nous nous trouverions ou du moins vers laquelle nous devrions nous efforcer de la faire affleurer, émerger. Comme si l'émotion, dont nous avons souligné la qualité liquide qui peut lui être attribuée, gisait elle-même au fond d'un océan — la vie psychique toute entière.

AFFIRMER, verbe trans.

On sait du reste, que non seulement pour se répandre, mais aussi pour acquérir toute leur force, ces vérités presque muettes, ces convictions et ces **émotions latentes**, ont besoin d'être affirmées, répétées, amplifiées par la parole ou par la plume, tant qu'enfin elles paraissent aussi anciennes que l'Église, ce qu'elles sont en effet, et qu'elles deviennent des lieux communs.

H. BREMOND, Hist. littéraire du sentiment religieux en France, t. 3, 1921, pp. 28-29.

AIMER, verbe trans.

Il y a au fond de cela **une émotion qui sans cesse affleure** et donne à ces phrases contenues et sévères une sorte de palpitation.

J. GREEN, *Journal*, 1949, p. 295.

La profondeur associée à l'émotion semble en fait être celle de la conscience — univers accueillant et engendrant l'émotion — fond où se dissimulent les émotions lorsqu'elles se trouvent en l'état de latence (cf. ci-dessus) :

REFLUER, verbe intrans.

Remonter, resurgir à l'esprit **venant des profondeurs de la conscience**. **Émotions qui refluent** sur qqn. Puis, avec le flot de paroles qui jaillit des larmes heureuses, elle reprit, comme si, dans l'émotion et l'épanchement de sa joie, toute son enfance refluait à son cœur (GONCOURT, G. Lacerteux, 1864, p. 4).

Un rapport peut être proposé entre cette opposition entre profondeur et surface, et celle entre « extériorité » et « intériorité » de la personne évoquée plus haut⁷⁰.

La métaphore pathologique

-

⁷⁰ Cf. pages 208-212.

L'association de l'émotion à la maladie se retrouve de façon prépondérante dans des discours savants. La chose peut se comprendre comme conséquence de la tendance des discours pathologisants à se construire comme des discours d'expertise. Dans le *TLFi*, on trouve ce rapprochement entre émotion et pathologie dans les définitions et les commentaires, mais pas dans les exemples ni dans les citations (où les allusions sont plus indirectes) :

PALPITANT, -ANTE, part. prés. et adj. [En parlant du coeur] Qui est pris de palpitations, **sous l'effet d'une cause pathologique ou d'une émotion**.

PALPITER, verbe intrans.

[Le suj. désigne le coeur] Battre plus fort, irrégulièrement, sous l'effet d'une cause pathologique ou d'une émotion.

SURVEILLER, verbe trans.

Sa grande prétention était au calme et personne n'était aussi troublé que lui : il se surveillait pour arrêter ces émotions de l'âme qu'il croyait nuisibles à sa santé (CHATEAUBR., Mém., t. 2, 1848, p. 27).

L'association entre émotion et maladie tend à assimiler, par analogie, celle-là à l'anormalité qui est supposée caractériser celle-ci. Et de façon répandue, cette anormalité est métonymiquement un *désordre* provoqué par l'émotion :

PALPITANT, -ANTE, part. prés. et adj. [En parlant (d'une autre partie) du corps] Qui est animé de mouvements rapidement rythmés ou **désordonnés**, **sous l'effet d'une émotion**. *J'étais ému, tremblant, palpitant comme si j'allais me trouver en présence d'une maîtresse adorée et redoutée* (CHÊNEDOLLÉ, *Journal*, 1822, p. 112).

PALPITATION, subst. fém.

[À propos (d'une autre partie) du corps] Mouvement rapidement rythmé ou **désordonné, dû à une émotion**.

PALPITER, verbe intrans.

[Le suj. désigne une autre partie du corps ou un animé] Être animé de mouvements rapidement rythmés ou désordonnés sous l'effet d'une émotion.

La métaphore de la maladie se décline amplement dans la verbalisation des effets pathogéniques de l'émotion — troubles, perturbations, aliénation, paralysies et autres effets incapacitants, etc. — comme nous le verrons en détails plus loin⁷¹ lorsque nous aborderons les dynamiques de l'émotion. Il faut noter que, contrairement à d'autres métaphores (liquides, animales, etc.), la maladie n'apparaît quasiment pas dans la verbalisation de la réaction aux effets de l'émotion. Nous pouvons sans doute supposer que cette absence peut se comprendre comme un reflet de la longue impuissance historique, ou du moins la faible efficacité, de nos sociétés face à la maladie, ceci étant associé à une conception de la thérapeutique comme technique de « réparation » ou de rétablissement plutôt à qu'une pratique de la bonne santé comme art de vivre.

Si nous reviendrons sur les différents « symptômes » de l'émotion que nous étudierons en détails plus loin, nous pouvons dès maintenant nous attarder un instant, à titre d'exemple, sur l'association entre l'émotion et la fièvre :

_

⁷¹ *Cf.* ci-dessous pages 269-331.

PALPITATION, subst. fém.

... sa vie [du siècle] semble une **fièvre** (...) si **dans cette fièvre il entre bien des émotions** passagères, de mauvais caprices, d'engouements à la minute, il y a aussi là-dedans de bien nobles palpitations, une sérieuse flamme, des torrents de vie et de génie... SAINTE-BEUVE, *Prem. lundis*, t. 2, 1833, p. 154.

PASSION, subst. fém.

 α) Domaine du *comportement physique* ou *psychique*. Expression intense des **émotions**, des sentiments. **Synon**. *ardeur, chaleur, élan, exaltation, feu, fièvre, transport*.

FÉBRILE, adj.

Quant à la dame en noir, il était visible qu'elle faisait un effort inouï pour dissimuler le sentiment d'effroi qui perçait, malgré tout, son regard troublé, pour nous cacher **l'émotion qui lui faisait fébrilement** serrer le bras de son jeune compagnon (G. LEROUX, *Parfum*, 1908, p. 144).

JONGLER, verbe intrans.

Amour de rêve, rêve d'amour, **émotion** imprécise et délices du songe finissent par composer, sous la plume d'un personnage **en proie à la fièvre**, un hymne singulier, où la virtuosité se divertit à jongler avec les mots en liberté.

BÉGUIN, Âme romant., 1939, p. 274.

TOMBER1, verbe

... Marthe ne quittait guère son amie, **se sentant gagnée par l'émotion et la fièvre** des derniers préparatifs [de la noce] (...) Elles travaillaient (...), envahies soudain de joies enfantines (...). Leur énervement, loin de tomber, ne faisait que croître de jour en jour, par une sorte de contagion qui les gagnait.

MOSELLY, *Terres lorr.*, 1907, p. 186.

QUIET, QUIÈTE, adj.

A.—[En parlant d'une pers., de l'âme, de l'esprit] Qui est tranquille, dépourvu d'inquiétude, de soucis, de passions. *Ils sont fort tranquilles tous les deux, sans émotion et sans fièvre, admirablement quiets, parce qu'ils savent à n'en pas douter, l'un qu'il va être président, l'autre qu'il ne le sera pas (BARRÈS, Cahiers, t. 5, 1906, p. 17).*

L'association entre émotion et fièvre, passe notamment par une communauté de symptômes.

SUEUR, subst. fém.

b) ca 1260 « transpiration **provoquée par la fièvre ou une émotion** quelconque » (ROBERT DE BLOIS, *Beaudous*, 1050, *ibid*. : Puis sue une froide sueur)

TREMBLER, verbe intrans.

1. Être agité d'une série de légers mouvements musculaires convulsifs souvent accompagnés d'une sensibilité thermique et **provoqués par la fièvre**, le froid, **ou par une violente émotion**.

Outre certaines manifestations semblables (tremblements, chaleur, etc.), fièvre et émotion partagent également des métaphorisations plus générales, qu'il s'agisse d'exprimer leur intensité, leurs « mouvements » (passer, tomber ou retomber), ou de leurs actions (fièvre et émotion peuvent toutes deux être assimilées par exemple à un animal dévorant la personne).

La métaphore gravitationnelle

Quatrième champ métaphorique, celui qui assimile l'émotion à un poids, à un fardeau.

FIN1, subst. fém.

Je préfère penser que de la fin d'août, date de son interruption, à la fin décembre, où cette histoire, me trouvant **plié sous le poids d'une émotion** intéressant, cette fois, le cœur plus encore que l'esprit, se détache de moi quitte à me laisser frémissant, j'ai vécu mal ou bien — comme on peut vivre — des meilleurs espoirs qu'elle préservait...

BRETON, *Nadja*, 1928, p. 141.

SUCCOMBER, verbe trans. indir.

[Le suj. désigne une pers.] *Succomber sous le poids* des soucis, des avanies, des arguments, des preuves, sous une tâche impossible, sous le travail, **sous l'émotion**, la fatique.

CCFUR, subst. masc.

Verbe + sur le cœur. **Avoir qqc./un poids, en avoir gros/lourd** [Tapait les pieds d'un air rageur... devait en avoir gros sur le cœur (ZOLA, Son Excellence E. Rougon, 1876, p. 247)], garder qqc., **peser** (**lourd**), rester [Qu'elle est juste l'expression populaire « des paroles qui restent sur le cœur » ! Celles-là faisaient un bloc dans ma poitrine (BERNANOS, Journal d'un curé de campagne, 1936, p. 1085)] sur le cœur.

Associée à la notion de poids, l'émotion peut de façon attendue « peser », et par-là même être plus ou moins « pesante », « lourde » ou « légère ».

PLANER², verbe intrans.

En partic. **Peser** d'une manière menaçante, constituer une présence menaçante. **Émotion**, incertitude, inquiétude, malaise, menace, mort, mystère, suspicion qui plane.

EMPLOI, subst. masc.

Londres, le dimanche, est une ville morte, d'un **pesant ennui**. Fort heureusement, j'ai l'emploi de ma journée. D'abord, une longue visite à l'ambassadeur de Belgique (MICHELET, Chemins Europe, 1874, p. 41).

GÊNER, verbe trans.

L'émotion douce et lourde continuait de gonfler et de gêner sa poitrine (MALÈGUE, Augustin, t. 2, 1933, p. 63).

TARTINE, subst. fém.

J'ai débité ma tartine sans **la plus légère émotion**, et on a applaudi très-poliment (MÉRIMÉE, Lettres à une inconnue, t. 1, 1854, p. 341).

Mais la plupart du temps, c'est la lourdeur qui est évoquée. Ainsi trouve-t-on souvent une émotion qui « accable » (c'est-à-dire, toujours selon le *TLFi*, qui « fait **ployer sous une charge** physique ou morale excessive, de manière à **anéantir** toute possibilité ou volonté de **réaction** ») :

ACCABLÉ, ÉE, part. passé, adj. et subst.

a) Les subst. rencontrés dans les compl. circ. peuvent se classer comme suit du point de vue de leur fréq. : — très fréq. : affaires, besogne, chaleur, douleur, fatigue, lassitude, malheurs, maux, poids, sommeil, travaux, tristesse ; — fréq. : chagrin, ennui, fardeau, infirmités, lettres, maladies, nombre, pensée, remords, sentiment, soucis, souvenirs, visites ; — moins fréq. : âge, air, amour, angoisse, années, beauté, bêtise, caresses, compliments, correspondance, coups, courses, désespoir, émotion, événement, faiblesse, gloire, honte, idée, ignorance, impôts, indifférence, injures, mépris, misère, mort, occupations, outrages, ouvrages, peine, perte, peur, questions, richesses, rigueurs, silence, soif, soleil, solitude, souffrance, stupeur, vie, vieillesse. b) Adj. et part. associés à accablé : — très fréq. : triste ; — fréq. : ébloui, fatigué, las, lourd, malade, morne, muet, souffrant ; — moins fréq. : abandonné, absorbé, affaibli, affaissé, affligé, amer, anéanti, bas, chargé, comblé, couché, désespéré, désolé, écrasant, effrayé, enivré, épuisé, étonné, exalté, faible, heureux, immobile, incapable, lâche, lamentable, malheureux, misérable, mort, mou, mourant, pauvre, pendant, perdu, pesant, pressé, résigné, seul, silencieux, stupéfait, stupide, surpris, tourmenté, vaincu.

ACCABLER, verbe trans.

Les subst. apparaissant le plus souvent dans les compl. du verbe sont : — très fréq. : caresses, injures, invectives, **mépris**, questions ; — fréq. : **colère**, compliments, **dédain**, **douleur**, **haine**, lettres, maux, poids, reproches, sarcasmes, tendresses, travail ; — moins fréq. : affaires, **amitié**, **amour**, arguments, bonté, cadeaux, calomnies, conseils, demandes, **désespoir**, éloges, **ennui**, fardeau, force, gloire, honneur, **honte**, impôts, injustices, insultes, ironie, louanges, malédictions, malheurs, menaces, mots, outrages, paroles, **peine**, plaisanteries, politesses, preuves, prévenances, railleries, recommandations, regards, rigueurs, soins, torts, **tristesse**.

Outre donc la fréquence de l'emploi de *émotion* comme complément circonstanciel du verbe *accabler*, il faut noter les associations significatives entre ce verbe et les formes adjectivales, et des termes apparentés à l'émotion ou dont *émotion* peut être considéré comme un hyperonyme. Ici encore on retrouve les mélanges entre *actant* et *acté* évoqués déjà plus haut :

ÉMOUVANT, ANTE, part. prés. et adj.

... elle a chanté d'une voix aux inflexions émouvantes **les émotions** du cœur que la pensée de la mort **accable**; ...

Arts et litt. dans la société contemp., 1936, p. 4209.

Ce poids de l'émotion peut être, ici encore, traité principalement de deux manières. La première, celle que nous avons vue dans les exemples mentionnés jusqu'ici, c'est-à-dire faisant de l'émotion elle-même une charge qui menace d'une façon ou d'une autre (l'écrasement, la chute, l'écroulement, etc.).

VIBRANT, -ANTE, adj. Voix forte et **chargée** d'émotion, d'exaltation.

FRAIS¹, FRAÎCHE, adj., adv. et subst.

Carlotta, **écrasée par les émotions** des jours précédents, avait dormi magnifiquement, rassurée, et reposée, fraîche, ce matin, elle avait une beauté d'aurore et une jeunesse que Quesnel ne lui connaissait pas.

ARAGON, Beaux quart., 1936, p. 488.

EFFONDRER, verbe trans.

S'écrouler, s'abandonner sous l'effet d'une émotion, d'une douleur.

La seconde est ascendante au contraire. L'émotion est cette fois un poids qui est soulevé. L'emploi de ce verbe est très fréquent. Cette métaphore est utilisée pour parler du mode de production, de création ou d'engendrement de l'émotion. On retrouve donc ici la métaphore de la « profondeur » originelle de l'émotion, d'où elle est « extraite » ou « puisée ».

ANTI(-)AMÉRICAIN, AINE, adj.

David Greenglass (...) était le beau-frère d'Ethel Rosenberg (...). Son témoignage fut le principal chef d'accusation contre ce couple dont la condamnation à mort en 1951 et l'exécution en 1953 pour espionnage en faveur de l'Union Soviétique **soulevèrent une grande émotion** dans le monde entier et furent largement exploitées par la propagande antiaméricaine. » (B. GOLDSCHMIDT, *L'Aventure atomique*, 1962, p. 86.)

JUGEMENT, subst. masc.

« Ne jugez point. » Tout jugement porte en soi le témoignage de notre faiblesse. Pour moi, les jugements qu'il me faut porter quelquefois sur les choses sont aussi flottants que les émotions qu'ils soulèvent (GIDE, Journal, 1892, p. 31)

PHÉNOMÈNE, subst. masc.

On peut même parler d'unanimité, tant le phénomène de la drogue **soulève l'émotion** des braves gens en Corse (Libération, 14 janv. 1986, p.16, col. 2).

SÉISME, subst. masc.

en partic., phénomène de cette nature ressenti par la population, **soulevant l'émotion** et pouvant prendre des allures de catastrophe.

SERGENT, subst. masc.

Les quatre sous-officiers en garnison à La Rochelle qui furent arrêtés et guillotinés à Paris en 1822 pour avoir entretenu des relations avec la société secrète des Carbonari et dont la condamnation à mort **souleva une intense émotion** dans les milieux libéraux.

Notons au passage que ce soulèvement, s'il ne concerne pas un collectif, une foule, *etc.* mais une personne, est « intérieur » :

FLOT¹, subst. masc.

La Missa Solemnis *n'épuisait point, pour Beethoven, le flot d'émotions* et de pensées, **que soulevait** en lui l'idée de la messe (ROLLAND, Beethoven, t. 2, 1937, p. 331)

LARME, subst. fém.

Et ce sujet brûlant, la présence de Jenny, cette solitude **soulevaient en lui une telle émotion**, que sa voix s'étrangla et que ses yeux le piquèrent comme s'il allait éclater en larmes (MARTIN DU G., *Thib.*, Belle sais., 1923, p. 962).

Il faut ajouter enfin qu'en assimilant l'émotion et le fardeau ou le poids, cette métaphorisation associe l'émotion et les mouvements (en particulier ascendants et descendants) qu'elle incarne ou qu'elle provoque, prolongeant ainsi le sens premier du vocable « émotion » même si celui-là est vieilli⁷².

L'analogie macro-/microcosme : l'émotion comme force de la Nature

Nous avons vu que l'une des caractéristiques fondamentales attribuées à l'émotion est son intensité, sa force. Mais nous avons également l'habitude, corollairement, de métaphoriser l'émotion comme *une* force, voire comme *des* forces (intérieures).

DOMPTÉ, ÉE, part. passé et adj.

3. [En parlant d'une **force psychol**., d'une sensation ou d'un sentiment] Qui est contenu, dominé. *Colère, fureur, émotion, peur domptée.*

INGOUVERNABLE, adj.

2. [En parlant d'**émotions**, de sentiments, de passions, de sensations] Qu'on ne peut maîtriser, contrôler, dominer. Colère, contradiction, faim, espoir, haine ingouvernable. On voyait des soldats américains sortir de leurs fox-holes et courir en rond (...) sous la mitraille, pris d'une ingouvernable épouvante qui les obligeait à s'exposer au danger même qu'ils redoutaient le plus (GREEN, Journal, 1944, p. 168). Même dans ce monde où l'être s'abandonne à des **forces** ingouvernables, il est d'invisibles courants qui nous portent les uns vers les autres (BOSCO, Mas Théot., 1945, p. 79).

Je m'appuierai ici sur l'étude de L. Talmy sur les principes conceptuels vernaculaires de la dynamique des forces⁷³. L. Talmy travaille dans le cadre de la *cognitive semantics*, ce qui implique une approche et des présupposés que je ne reprendrai pas à mon compte, en particulier au sujet de la structure cognitive et de ses rapports avec le langage⁷⁴; néanmoins, il met en évidence des schémas de

⁷² Cf. ci-dessus la citation de l'entrée ÉMOTION, subst. fém. du *TLFi*, page 203.

⁷³ Cf. TALMY Leonard, « Force Dynamics in Language and Cognition », op. cit.

 $^{^{74}}$ On peut relever à titre d'exemple : « This approach includes the idea that language uses certain fundamental notional categories to structure and organize meaning, but that it excludes other notional

fonctionnement qui me semblent pour le moins pouvoir modéliser des *habitudes* sociolinguistiques répandues dans nos sociétés. L. Talmy remarque en effet que, de manière générale, nous parlons de nombreux processus comme d'un rapport entre deux entités (objets, personnes, *etc.*) exerçant chacune une force sur l'autre, c'est-à-dire plus exactement selon une dynamique de deux forces opposées et s'opposant, la première — qu'il appelle l'agoniste — sur laquelle l'accent et l'intérêt des interlocuteurs sont portés, et l'autre — l'antagoniste —, qui est considérée pour l'effet qu'elle a sur l'agoniste :

« Underlying all more complex force-dynamic patterns is the steady-state opposition of two forces [...]. The primary distinction that language marks here is a role difference between the two entities exerting the forces. One force-exerting entity is singled out for focal attention—the salient issue in the interaction is whether this entity is able to manifest its force tendency or, on the contrary, is overcome. The second force entity, correlatively, is considered for the effect that it has on the first, effectively overcoming it or not. Borrowing the terms from physiology where they refer to the opposing members of certain muscle pairs, I call the focal entity the **Agonist** and the force element that opposes it the **Antagonist**. »⁷⁵

Il me semble essentiel, pour le propos qui nous occupe ici, d'insister sur le caractère contradictoire de cette dynamique vernaculaire des forces avec la théorie dynamique scientifique⁷⁶, et cela en chacun de ses éléments (principe d'inertie, intensités égales des forces, résultats distribués de l'interaction, *etc.*). Tout d'abord, les objets considérés semblent en effet animés d'une tendance *intrinsèque* au mouvement (et donc à l'action) ou au repos (autrement dit à l'inaction), tendance que mettent en œuvre les forces exercées :

« As language treats the concept, an entity is taken to exert a force by virtue of having an intrinsic tendency towards manifesting it—the force may be constant or temporary, but it is in any case not extrinsic. »⁷⁷

Ensuite les forces opposées sont présentées comme ayant des intensités relatives différentes ; la force résultante ne s'exerce enfin que sur l'agoniste, d'où il découle une action ou une inaction du premier objet :

« As language treats this, the entity that is able to manifest its tendency at the expense of its opposer is the stronger. [...] Finall, according to their

categories from this role. The included categories are most directly evident across languages as the categories of concepts that are expressed by closed-class forms—or, broadly speaking, by *grammar*—such as inflections and particles, as well as grammatical categories, relations, and constructions » (TALMY Leonard, *ibid.*, pp. 410-411).

⁷⁵ TALMY Leonard, *ibid.*, p. 413 (souligné par l'auteur).

⁷⁶ À ce sujet, L. Talmy souligne en revanche la proximité entre d'une part la présentation freudienne du conflit entre le Ça et le Surmoi, et d'autre part les schémas de fonctionnement sémantico-syntaxique qu'il met en évidence (*cf. ibid.*, pp. 460-461).

⁷⁷ TALMY Leonard, *ibid.*, p. 414.

relative strengths, the opposing force entities yield a resultant, an overt occurrence. 878

D'une manière générale, nous avons l'habitude de présenter, de façon explicite ou non, le rapport de l'émotion avec la personne émue comme une interaction de forces exercées par chacune, et nous verrons en détails plus loin l'analyse de cette interaction⁷⁹. Mais plus spécifiquement, cet aspect prêté à l'émotion nous permet dès maintenant de la rapprocher de, ou de l'assimiler à, certains phénomènes dangereux et violents, en particulier des cataclysmes climatiques ou naturels. C'est l'une de nos façons d'exprimer tout à la fois son inconstance, son imprévisibilité et son intensité. Pour cela, parmi les phénomènes ou les éléments naturels qui nous sont familiers, nous retenons essentiellement la tempête, l'océan, l'explosion — en particulier volcanique. Ces associations s'appuient ou construisent des analogies entre microcosme (si l'on considère que l'émotion est intérieure, individuelle et personnelle) et macrocosme.

ACCÈS², subst. masc.

La surprise est beaucoup plus compliquée qu'un réflexe. Il est vrai que l'**émotion-choc** mime le réflexe ; le **ras de marée** qu'est l'accès de peur ou de colère, l'**explosion** de joie ou la crise de désespoir donnent davantage le change : la surprise ne permet pas cette confusion.

P. RICŒUR, *Philosophie de la volonté*, 1949, p. 238.

Selon l'aspect sur lequel l'accent veut être porté, cette analogie décline l'émotion de façon très variable. Ainsi le caractère diffus (« vaporeux » presque) peut-il, par exemple, être exprimé par l'association de l'émotion au nuage :

ROUGEUR, subst. fém.

Elle ressentit une **émotion** extraordinaire. D'abord elle devint toute blanche, le sang affluant au cœur ; puis, la réaction se faisant, une rougeur aimable lui couvrit comme un **nuage** rose le front, les joues, et ce qu'on entrevoyait de son sein sous la gorgerette (GAUTIER, Fracasse, 1863, p. 481).

EMBUER, verbe trans.

B. — *P. anal.*, avec un sens *factitif*. **Voiler** (les yeux) de larmes, notamment sous l'effet d'une **émotion**. *L'idée* (...) d'embuer de grosses larmes ces jolis yeux clairs lui parut insupportable (A. DAUDET, Nabab, 1877, p. 92).

L'émotion peut donc tout d'abord être métaphorisée comme une tempête, un orage, ou inversement, comme nous l'avions vu avec l'exemple particulier de la colère en introduction de cette étude⁸⁰.

RAFALE, subst. fém.

[En parlant d'un sentiment, d'une émotion] Certaines circonstances trop affreuses pour n'être pas réelles et, d'ailleurs, promptement suivies de quelle rafale d'horreur! (BLOY, Femme pauvre, 1897, p. 222).

⁷⁸ TALMY Leonard, id.

⁷⁹ Le travail de L. Talmy, que je ne développe pas davantage, consiste à étudier en détail, les différents scénarios que nous envisageons pour l'interaction entre l'agoniste et l'antagoniste. Ce travail me servira d'architecture à l'étude spécifique de l'interaction avec l'émotion telle que nous la mettons en mots, et en particulier suivant une rhétorique de la « réaction » (cf. ci-dessus, pages 217-223 et plus loin, pages 331-357), c'est-à-dire de rapports de forces à forces, et —explicitement — d'opposition et de lutte

⁸⁰ Cf. ci-dessus, pages 195 et suivantes.

BOTTINE, subst. fém.

La princesse vêtue de noir, une jambe croisée sur l'autre, agite fiévreusement dans le vide une bottine colère. Elle a les lèvres serrées pour ne pas parler, pour enfermer en dedans la tempête de ses émotions, qui de temps en temps, cependant et malgré elle, jaillit dans une espèce de brève imprécation, qu'elle brise et interrompt presque aussitôt, pour reprendre son masque fermé et rebattre l'air de sa bottine...

E. et J. DE GONCOURT, Journal, 1870, p. 580.

ÉMOTION, subst. fém.

Il [l'abbé Mouret] était resté le visage tourné vers les rideaux, suivant sur la transparence du linge (...) toutes les émotions du ciel.

ZOLA, La Faute de l'Abbé Mouret, 1875, p. 150.

INAFFECTÉ, -ÉE, adj.

A. — Qui n'est pas affecté (v. affecté² II), ébranlé, touché ; qui ne ressent pas d'émotion, de trouble.
1. — [En parlant du physique d'une pers.] La figure grisonnante (...) restait inaffectée, immobile et douce sous l'orage (MALÈGUE, Augustin, t. 2, 1933, p. 470).

JUDICIEUX, -EUSE, adj.

En vain les Adolphe et les René se croient le privilège de leurs orages; tous les jeunes cœurs sensibles passent à peu près par les mêmes phases d'émotion, comme plus tard les judicieux arrivent aux mêmes résultats d'expérience (SAINTE-BEUVE, Pensées, 1846, p. 34).

INTÉRIEUR, -EURE, adj. et subst. masc. SYNT. Combat, conflit, débat, démon, dialogue, équilibre, état, feu, monde, regard, rêve, sentiment, silence, temps, univers intérieur ; action, agitation, angoisse, beauté, certitude, colère, émotion, existence, flamme, force, grâce, harmonie, joie, jubilation, liberté, loi, misère, nécessité, parole, révolte, richesse, satisfaction, tempête intérieure.

GIRATOIRE, adj.

La houle de l'émotion soulevait sa poitrine, comme un cyclone giratoire soulève une famille de baleines (LAUTRÉAM., Chants Maldoror, 1869, p. 247).

Comme l'illustre ce dernier exemple, la tempête peut également être celle de l'océan, rejoignant ici la métaphore hydraulique de l'émotion⁸¹. D'où les images référant aux mouvements de la mer, qu'il s'agisse de conséquences météorologiques ou de l'agitation due aux marées.

HOULEUX, -EUSE, adj.

2. [Au plan objectif; en parlant d'une pers. ou d'une assemblée qui s'agite, gronde sous l'empire de sentiments violents, tumultueux ; p. réf. aux flots agités par une forte houle] Public, parlement houleux. Ce soir, sur les boulevards, la foule, l'immense foule des jours mauvais, une foule agitée, houleuse, cherchant du désordre et des victimes (GONCOURT, Journal, 1870, p. 610). Houleuse encore des émotions de cette journée (...) elle tapotait nerveusement le trottoir du bout de son parapluie (BLOY, Hist. désobl., 1894, p. 140).

DIVINATION, subst. fém.

... il [Étienne] avait trouvé de mystérieuses correspondances entre ses émotions et les mouvements de l'Océan. La divination des pensées de la matière dont l'avait doué sa science occulte, rendait ce phénomène plus éloquent pour lui que pour tout autre. BALZAC, L'Enfant maudit, 1831-36, p. 386.

REFLUER, verbe intrans.

Remonter, resurgir à l'esprit venant des profondeurs de la conscience. Émotions qui refluent sur qqn. Puis, avec le flot de paroles qui jaillit des larmes heureuses, elle reprit, comme si, dans l'émotion et l'épanchement de sa joie, toute son enfance refluait à son cœur (GONCOURT, G. Lacerteux, 1864, p. 4).

FLOT¹, subst. masc.

La Missa Solemnis n'épuisait point, pour Beethoven, le **flot d'émotions** et de pensées, que soulevait en lui l'idée de la messe (ROLLAND, Beethoven, t. 2, 1937, p. 331).

⁸¹ Cf. plus haut, pages 246-250.

NATURE, subst. fém.

Et que sera-ce si ces objets qui se présentent à vos yeux sont ces vallons, ces forêts, ces monts sans nombre, ces glaces infinies, en un mot cette nature tantôt riante, tantôt sublime des grandes Alpes; si à chaque instant un spectacle attachant provoque cette admiration expansive, ce besoin de partager **des émotions dont le flot** ne peut tenir tout entier dans le cœur, et que leur religieuse pureté affranchit du joug d'une pudique réserve? TOEPFFER, *Nouv. genev.*, 1839, p. 383.

Toujours dans le registre aquatique, mais sans allusion à l'océan, on trouve aussi des assimilations de l'émotion au fleuve, en particulier à ses manifestations les plus dynamiques ou violentes.

SOURCILLER1, verbe intrans.

Vous ne saurez jamais les **torrents d'émotions** qui m'ont labouré le cœur en lisant la page de votre lettre où vous me parlez de tout cela. Non, je ne vous écrirai jamais rien qui puisse vous faire sourciller (BALZAC, Lettres Étr., t. 2, 1842, p. 48).

SOURDRE, verbe intrans.

En un instant toutes **ses émotions de jeunesse lui sourdirent** au cœur (BALZAC, Fille yeux d'or, 1835, p. 363).

DÉGEL, subst. masc.

Je m'épanouissais. Je me rappelle ce dégel de tout mon être sous ton regard, ces **émotions jaillissantes**, ces sources délivrées (MAURIAC, Nœud vip., 1932, p. 46).

AMATEUR, subst. et adj.

... Madame Formose, en costume de bayadère, vint changer **le cours des émotions** de la foule. Sa poitrine énorme était tassée dans un maillot couleur de chair tout à fait provoquant pour les amateurs des beautés importantes. Une jupe de gaze ne servait qu'à allumer la curiosité des yeux, ... CHAMPFLEURY, *Les Bourgeois de Molinchart*, 1855, p. 177.

Nous recroiserons la métaphore fluviale plus loin lorsque nous nous attarderons sur les réactions à l'émotion à laquelle, donc, il peut être par exemple « donné libre cours » ou au contraire qui peut être « canalisée », etc.

Par ailleurs, la violence de l'émotion que nous avons détaillée plus haut⁸² et que l'on a retrouvée évoquée dans les métaphores de la tempête ou de l'océan, est également verbalisée comme les phénomènes sismiques ou volcaniques, soit pour insister sur les dégâts, c'est-à-dire sur les conséquences, soit directement pour parler de la puissance du processus (conçu ici comme des secousses⁸³) ou de sa nature ignée⁸⁴ (auquel cas la distinction entre la dangerosité du phénomène et celle de ses conséquences est peu pertinente) et/ou soudaine⁸⁵ (voire donc, explosive).

SÉISME, subst. masc.

en partic., phénomène de cette nature ressenti par la population, soulevant **l'émotion** et **pouvant prendre des allures de catastrophe**.

ÉMOTION, subst. fém.

Les **émotions** ressemblent, selon l'expression de M. Pradines, à des **séismes mentaux** (J. VUILLEMIN, Essai signif. mort, 1949, p. 111).

⁸² Cf. plus haut pages 240-242.

⁸³ Cf. infra, pages 298 et suivantes.

⁸⁴ Cf. plus bas, pages 273-277.

⁸⁵ Cf. ci-dessous, pages 320-323.

ÉBRANLER, verbe trans.

La sacristine mourut la première. **L'émotion avait été trop forte** pour cette simple femme. Elle n'avait pas douté un moment de la Providence ; mais tout cela l'avait **ébranlée**. RENAN, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, 1883, p. 53.

ÉMU, UE, part. passé et adj. *Au fig*.

1. Secoué par une émotion (cf. émotion B 2 a).

ÉMOTIF, IVE, adj.

SYNT. Accès, comportement, facteur, geste, langage émotif; agitation, crise, explosion, réaction, tension émotive.

ASSAGISSEMENT, subst. masc.

2. Mais on ne comprendrait pas l'habitude si on n'y voyait qu'un prolongement de ces premiers savoirfaire que nous n'avons pas appris : selon une vue de Hegel, elle est un assagissement des **puissances explosives**, une domestication de l'**émotion**.

RICŒUR, Philos. de la volonté, 1949, p. 235.

FROIDEMENT, adv.

En gardant son calme, en contrôlant ses sentiments, ses émotions ; en n'étant pas **ardent**, passionné. *Examiner froidement un problème.* [Napoléon Ier] parle froidement, sans passions, sans préjugés, sans ressentiment, des circonstances et des personnes qui remplissent sa vie (LAS CASES, Mémor. Ste-Hélène, t. 1, 1823, p. 207).

PROPULSIF, -IVE, adj. et subst. masc.

Parce que nous nous trouvons devant la cendre d'une émotion éteinte, et que la puissance propulsive de cette émotion venait du feu qu'elle portait en elle (BERGSON, Deux sources, 1932, p. 47).

La bête sauvage au cœur de la nature humaine

L'émotion comme être vivant

Nous avons dit plus haut que l'émotion pouvait être caractérisée par son inconstance, sa nature changeante. Cet aspect est aisément compatible avec un ensemble métaphorique verbalisant l'émotion comme on peut le faire d'un être vivant, la vie étant, dans nos sociétés en tout cas, conçue comme caractérisée par le changement, l'animation, le mouvement ou l'activité. En particulier, l'apparition ou la reconnaissance de l'émotion est souvent exprimée comme une *naissance* ou un éveil, un accès ou un retour à la vie.

NAÎTRE, verbe intrans.

2. [Le suj. désigne une réalité abstr.] *Il y a un certain plaisir dans l'émotion qui naît de la connaissance d'un danger ou d'une peine que l'on surmonte (MAINE DE BIRAN, Journal, 1816, p. 175). [...]*

La musique (...) nous charme, nous électrise, nous passionne, nous enivre et nous entraîne en nous initiant à tout ce qui est beau, noble, grand, sans que nous puissions nous rendre un compte exact et précis **des émotions qu'elle fait naître en notre âme**.

BARRÈS, *Cahiers*, t. 5, 1907, p. 132.

AFFOLANT, ANTE, part. prés. et adj.

L'émotion réduit la conscience du danger à une sorte d'hallucination affolante de l'objet dangereux, isolé de toutes les chances d'y échapper et de toutes les réactions de sauvegarde qui se présentent à un esprit d'émotivité normale. C'est ainsi que naissent les paniques émotives, individuelles ou collectives.

E. MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946, p. 234.

PLUSIEURS MODÈLES MÉTAPHORIQUES GÉNÉRAUX

267

APPUYÉ, ÉE, part. passé, adj. et subst. masc.

Il faudra traiter un jour de l'émotion technique. (...) **Cette émotion** technique **naîtrait** du drame même de la recherche plastique, des traces visibles de l'inquiétude de l'artisan : repentirs, faux traits, autant que de ses subites crises de certitude et d'orgueil : lignes de composition un peu trop appuyées, formes simplifiées à l'excès ; ...

A. LHOTE, Peinture d'abord, 1942, p. 144.

CONDENSATION, subst. fém.

L'émotion née de la présence et de la condensation du drame s'évanouit avec le décor (VALÉRY, Variété V, 1944, p. 185).

HABILETÉ, subst. fém.

Il ne dira pas qu'il a eu du chagrin ; non ; d'abord par « pudeur virile », ensuite par habileté artistique qui **fait** naître l'émotion en la dissimulant (PROUST, Temps retr., 1922, p. 745).

IMPUISSANCE, subst. fém.

... **l'émotion**, en tant que telle, **naît**, quand devant la menace il n'y a plus rien à faire. Et la représentation de cette impuissance mesure la distance qui sépare l'affection que l'homme éprouve devant la mort de l'aversion dont la douleur déclanche le mécanisme chez l'animal.

J. VUILLEMIN, Essai signif. mort, 1949, p. 130.

RAILLER, verbe trans.

J'essayais de railler **les émotions** très sincères **que faisaient naître en moi** les couplets patriotiques (LARBAUD, Barnabooth, 1913, p. 122).

SECOUER, verbe trans.

L'émotion née de Giotto avait le droit d'être grande, et aussi l'effet de tant d'autres belles choses secouantes (MALÈGUE, Augustin, t. 2, 1933, p. 133).

SUSCITER, verbe trans.

Faire naître un sentiment. Susciter l'admiration, l'angoisse, la colère, la crainte, la curiosité, l'émotion, l'enthousiasme, l'intérêt, la peur.

TROUBLANT, -ANTE, part. prés. et adj.

En partic. Qui fait naître une émotion amoureuse, un désir charnel.

TROUBLER, verbe trans.

2. a) Faire naître un état émotif qui altère, perturbe le calme intérieur d'une personne. Regard, lettre, spectacle, souvenir qui trouble ; troubler l'âme, le cœur. Je ne veux noter ici que l'émotion de retrouver vivant ce livre de Barbusse [L'Enfer] que je croyais mort, et qui, adolescent, m'avait troublé et même bouleversé (MAURIAC, Nouv. Bloc-Notes, 1958, p. 77).

AMOUR, subst. masc. (except. fém.)

Or, ce rapport ne comportait absolument rien de passionnel, bien qu'il **engendrât la plus grande émotion** et qu'il se développât en une affection sans limites et sans fin.

P. DRIEU LA ROCHELLE, *Rêveuse bourgeoisie*, 1939, p. 120.

PERCEPTION, subst. fém.

Nos perceptions du monde physique s'organisent en nous (...) sous forme d'images qui représentent avec le plus de fidélité possible ce qui se passe autour de nous. Mais perceptions, sensations, ne tombent jamais dans un terrain neutre ; elles **engendrent** immédiatement **une réaction affective, une émotion**, qui varient selon la nature de ce qui les provoque, mais aussi selon la nature de celui qui les reçoit.

HUYGHE, *Dialog. avec visible*, 1955, p. 313.

L'éveil de l'émotion sous-entend que celle-ci est un être qui dort en la personne.

NEUF², NEUVE, adj. et subst. masc.

L'affection dont elle se sentait entourée (...) et puis aussi ce cadre nouveau, ce pays superbe (...) éveillaient en elle des émotions neuves (MAUPASS., Mt-Oriol, 1887, p. 87).

ÉMOUVOIR, verbe trans.

Au fig. Remuer, toucher, éveiller.

ÉVEILLER, verbe trans.

a) Éveiller un sentiment en qqn; éveiller de la déception, un espoir en qqn. Comment vous dire **tout ce qu'éveille d'émotion** en moi un article de vous ?(HUGO, Corresp., 1872, p. 312).

AMBIVALENCE, subst. fém.

Le négativisme est un symptôme compliqué [...] D'après Bleuler les causes [...] sont : [...] L'ambivalence qui, à la même idée, **réveille deux émotions** opposées et à la même pensée, deux pensées de force opposée.

Ou toujours sur le thème du retour à la vie :

NEUF², NEUVE, adj. et subst. masc.

Les Nourritures terrestres, restent près de moi, de sorte que je [peux] frémir à neuf en les relisant et raviver mon émotion de phrase en phrase (GIDE, Journal, 1943, p. 220).

RANIMER, verbe trans.

Raviver, réactiver (ce qui est assoupi).

[...]

SYNT. Ranimer l'affection, la confiance, le courage, l'enthousiasme, l'espérance, la gaité, le patriotisme ; ranimer l'angoisse, la douleur, la fureur, la haine ; ranimer l'attention, l'intérêt (de qqn pour qqc.) ; ranimer la mémoire ; ranimer des ambitions, des émotions [...]

Enfin, et de façon plus englobante, l'émotion peut être assimilée à un corps vivant. L'action sur l'émotion est alors exprimée comme celle qu'on aurait sur ce corps. S'il s'agissait de son apparition, c'est sa naissance qui était évoquée, s'il s'agit maintenant de la faire disparaître, c'est sa mort ou l'un des moyens d'y parvenir qui est mentionné :

EXTENSION, subst. fém.

1. ... **l'émotion ne survit** (...) **pas** généralement, ou tant s'en faut, à la disparition de ses causes externes (...). Au contraire, le sentiment déborde l'extension temporelle de son occasion externe autant par le passé que par l'avenir.

VUILLEMIN, Essai signif. mort, 1949, p. 116.

CONSIDÉRER, verbe trans.

Il rallia en hâte ses idées, **étouffa ses émotions**, considéra la présence de Javert (HUGO, Les Misérables, t. 1, 1862, p. 272).

L'émotion comme un fauve en cage

L'organisme ou l'être vivant que l'on vient d'évoquer devient de façon attendue, pour insister sur l'aspect violent qui a été décrit plus haut, un fauve en cage, suivant la métaphore du captif, du prisonnier, du détenu rebelle. Dans ce cadre, par exemple, la menace, ou du moins la manifestation, de l'émotion peut être verbalisée comme un déchaînement.

SPASMODIQUE, adj.

2. [En parlant d[']une **manifestation émotive**] Qui s'exprime de manière subite, brutale, en s'accompagnant parfois de spasmes ; qui trahit un grand bouleversement physique et moral. *La femme fondit en larmes et (...) sa litanie désolée s'éteignit dans l'étouffement de longs sanglots spasmodiques* (E. DE GONCOURT, Élisa, 1877, p. 247). *Un élément dangereux, quelque chose de déchaîné par instants, à côté d'une intellectualité constante (...) : des crises spasmodiques de passion jointes à cette énergie continue de pensée abstraite* (BOURGET, *Disciple*, 1889, p. 68).

De même, la sauvagerie de l'émotion va de pair avec sa domestication :

ASSAGISSEMENT, subst. masc.

Mais on ne comprendrait pas l'habitude si on n'y voyait qu'un prolongement de ces premiers savoir-faire que nous n'avons pas appris : selon une vue de Hegel, elle est un assagissement des puissances explosives, une **domestication de l'émotion**.

RICŒUR, *Philos. de la volonté*, 1949, p. 235.

APPRIVOISER, verbe trans.

... ces remarques prendront tout leur sens par la suite quand on aura compris que l'effort s'applique principalement à un corps déjà ébranlé par **l'émotion** et disposé par l'habitude : si donc mouvoir mon corps c'est d'abord l'**apprivoiser**, le **domestiquer**, le **posséder**, cette fonction du vouloir double constamment la motivation. Une motivation volontaire est conditionnée par un vouloir maître de son corps.

RICŒUR, Philosophie de la volonté, 1949, p. 189.

L'émotion, métaphorisée comme animal sauvage, voire comme prédateur, comme fauve, n'en est pas moins, pour autant, l'objet d'un contrôle (*cf. infra*). De façon attendue, ce contrôle devient alors, dans ce contexte, un *domptage*.

DOMPTER, verbe trans.

De petites émotions aisément domptables (MOUNIER, Traité caract., 1946, p. 243).

De façon fréquente, cet animal sauvage à apprivoiser est dangereux (la réciproque est évidemment aussi pertinente). La comparaison avec un *prédateur*, plaçant la personne émue en position de *proie*, est alors aisée.

PROIE, subst. fém.

Au fig. Qqn (est) en proie à qqc. (subst. désignant un mal physique ou moral, un sentiment, une émotion).

HALETER, verbe intrans.

Être **en proie à une émotion**, à une curiosité intense.

PANTELANT, -ANTE, part. prés. et adj.

Qui est **en proie à une émotion** vive (qui « coupe le souffle ») ; suffoqué, profondément bouleversé.

ATTENTE, subst. fém.

SYNT. a) Attente abominable, angoissée, anxieuse, cruelle, désespérée, dévorante, ennuyeuse, énervante, exaspérante, extatique, fébrile, fiévreuse, horrible, inlassable, irritante, merveilleuse, nostalgique, obsédante, obstinée, oisive, paisible, passionnée, paresseuse, recueillie, résignée. b) **Être en proie aux émotions** de l'attente (en partic. dans la litt. amoureuse); tourments, transes de l'attente; anxiété, sœur de l'attente; état d'attente.

CYGNE, subst. masc.

Il s'échappa, laissant David **en proie à l'une de ces émotions** que l'on ne sent aussi complètement qu'à cet âge, surtout dans la situation où se trouvaient ces deux jeunes cygnes auxquels la vie de province n'avait pas encore coupé les ailes.

BALZAC, Les Illusions perdues, 1843, p. 35.

BRIDER, verbe trans.

Au fig.

- 1. Contenir dans certaines limites, mettre un frein à la liberté d'action d'une personne ou au développement d'une force instinctive.
- a) [L'obj. désigne une pers.] *Le classicisme formel a bridé, brimé Corneille* (BRASILLACH, *Pierre Corneille*, 1938, p. 158).
- b) [**L'obj. désigne une émotion, une passion, une faculté instinctive**] *Brider l'imagination, la volonté de quelqu'un.*

Notons ici que la mise sur un même niveau, ci-dessus, de l'émotion et d'une « faculté instinctive », revoit à ce qui a été exposé plus haut, à savoir le caractère spontané et naturel de l'émotion⁸⁶. L'évocation de l'instinct vient également dans ce cas renforcer le caractère « sauvage », « animal », attribué à l'émotion.

⁸⁶ Cf. supra, pages 223-227.

Enfin, nous devons noter qu'on ne trouve pas dans le *TLFi* d'expression explicite de la « voracité » de l'émotion, métaphorisée comme un animal prédateur. Tout au plus peut-on indiquer :

ENVERS², subst. masc., À L'ENVERS, loc. adv.

— Se mettre à l'envers. Devenir comme fou sous l'effet d'une **émotion violente**. Cf. les loc. fig. perdre la boule, la boussole, le nord; être aux cents coups; se ronger, se tourner les sangs.

Pourtant, comme nous le verrons⁸⁷, cette voracité (comme *dévoration*, *rongement*, *etc.*) se rencontre de façon indirecte en particulier à propos du cœur lorsqu'il est conçu comme l'organe spécifique et principal de l'émotion.

Dynamiques de l'émotion : genèse, causes et effets

Dans la section précédente nous avons effectué une revue des principaux systèmes métaphoriques de l'émotion. Il s'agissait de présenter les objets ou entités auxquels l'émotion est associée ou assimilée — d'un point de vue statique, donc. J'ai en effet préféré distinguer la présentation des modèles métaphoriques d'un point de vue statique et celle d'un point de vue dynamique, étant donné — comme nous le verrons — que si un parallèle peut être établi entre les deux dispositifs, leur superposition est loin d'être complète. Bien plus, nous constaterons que la plupart des modèles dynamiques fonctionnent sur plus d'un modèle statique.

Il est important de redire, pour introduire l'approche dynamique de l'émotion qui va maintenant être abordée, que si les théories dites de James-Lange et Canon⁸⁸ sont traditionnellement opposées par les psychologues (ou les historiens de la psychologie) pour mettre en vis-à-vis les conceptions périphériques et centrales de l'émotion (avec leurs corollaires dynamiques), la dichotomie est très largement effacée dans les discours usuels et/ou vernaculaires. Ainsi, l'émotion « cause » :

SAC², subst. masc.

L'amour c'est une suave **émotion qui causa** le sac, le pillage, l'incendie, l'anéantissement de Troyes (BALZAC, Œuvres div., t. 2, 1831, p. 281).

mais:

SURPRISE, subst. fém.

3. a) [Corresp. à surprendre A 2] Fait d'être surpris, pris au dépourvu ; état de trouble, émotion qui en découle. Avoir la surprise de ; être à la merci d'une (trop) (forte) surprise ; être une cause de surprise.

En effet, comme nous l'avons vu plus haut⁸⁹, les émotions sont considérées à la fois comme source et résultat, causes et effets. Dans ce cadre, nous retrouverons également une grande ambiguïté dans l'application à l'émotion du principe aristotélicien d'opposition entre activité et passivité.

⁸⁷ Cf. plus bas, pages 277 et suivantes.

⁸⁸ Nous reviendrons sur ce point au troisième chapitre (cf. ci-dessous, pages 430-434).

⁸⁹ Cf. ci-dessus, pages 217-223.

Principe d'accumulation de l'émotion

L'une de nos habitudes consiste, tout d'abord, à penser l'émotion sur le mode de l'intensité, c'est-à-dire comme une quantité, et donc plus précisément comme une quantité qui s'accumule. Cette accumulation peut dès lors se décliner selon plusieurs métaphores, principalement les modèles hydrauliques, thermiques ou thermodynamiques, et gravitationnels. Nous pouvons considérer tout à la fois que ces métaphores permettent de penser l'émotion comme une quantité s'accumulant et que réciproquement les propriétés cumulatives données à l'émotion justifient l'usage privilégié de ces métaphores au détriment des autres modèles présentés dans la section précédente qui font, eux, de l'émotion des entités plus difficilement quantifiables ou des objets qu'il est malaisé d'isoler et d'accumuler ou de mesurer.

Dans le cas de la métaphore gravitationnelle (l'émotion comme fardeau), l'accumulation se traduit par un poids croissant dont l'excès peut — nous l'avons déjà vu plus haut⁹⁰ et nous n'y reviendrons donc pas — provoquer l'« écrasement » ou l'« écroulement » de la personne émue.

Le remplissage liquide

Pour ce qui est de la métaphore hydraulique ou liquide, l'accumulation devient ainsi un « remplissage » dont le contenant ou récipient est l'intériorité de la personne émue ou son cœur :

EMPLIR, verbe trans.

3. Au fig. [Le contenu est d'ordre psychol. ; le contenant désigne une pers. ou une partie d'une pers.] Ce vers, gravé dans la pierre (...) m'eût empli d'une émotion infinie (BENOIT, Atlant., 1919, p. 230). [...]

— Au fig. Les émotions qui emplirent le cœur de Gérard sont trop vives pour être décrites (CHAMPFL., Avent. Mlle Mariette, 1853, p. 84). Le cœur empli d'espérance et de crainte (LECONTE DE LISLE, Poèmes ant., 1874, p. 48). C'est une joie qui emplit les cœurs et gagne tout le trottoir (FRAPIÉ, Maternelle, 1904, p. 251).

DÉCOMPOSÉ, ÉE, part. passé et adj.

M. Widman revint, décomposé et uniquement **rempli de son émotion** (STENDHAL, Journal, t. 4, 1811-12, p. 59).

GONFLÉ, -ÉE, part. passé et adj.

[En parlant d'une pers., de son état psychique] Rempli d'impressions fortes, d'émotions intenses.

ENIVRER, verbe trans.

[À propos de l'effet à la fois agréable et souvent un peu trouble de certaines sensations, **émotions** ou excitations] **Remplir** d'une sorte d'ivresse.

POLICIP verhe

Qui provoque une coloration rouge de la peau sous l'effet d'une vive **émotion**. *Mathilde baisse son voile ; elle sent que les transports de félicité qui remplissent son cœur, vont éclater dans ses yeux, et sa modestie rougit de les laisser voir* (COTTIN, *Mathilde*, t. 2, 1805, p. 81).

Le récipient en question est toutefois conçu comme un volume limité. L'accumulation a ainsi pour conséquence de le rendre « plein » :

⁹⁰ Cf. pages 258 et suivantes.

COMMENTAIRE, subst. masc

Le « shake-hand » **plein d'émotion** que, en pénétrant dans le vestibule de la Raspelière, et en manière de condoléances pour la mort du pianiste, Brichot donna au patron, ne provoqua de la part de celui-ci aucun commentaire.

PROUST, Sodome et Gomorrhe, 1922, p. 899.

ÉMOTIF, IVE, adj.

P. ext. Plein d'émotion cordiale et chaleureuse.

INSTRUIRE, verbe trans.

Avec courtoisie, avec une solidarité **pleine d'émotion**, je crachais tous les jours à la figure de tous les aveugles. (CAMUS, Chute, 1956, p. 1517).

PASSION, subst. fém.

β) Domaine des *arts* (*litt., mus., peint.*). Expression intense des **émotions** de l'artiste ou de ses personnages. Synon. *chaleur, feu, flamme, lyrisme, pathétique, sensibilité. Chanter, danser avec passion*; *œuvre, page pleine de passion*.

JOIE, subst. fém.

A. — **Émotion** vive, agréable, limitée dans le temps ; **sentiment de plénitude** qui affecte l'être entier au moment où ses aspirations, ses ambitions, ses désirs ou ses rêves viennent à être satisfaits d'une manière effective ou imaginaire.

GONFLEMENT, subst. masc.

2. [Le compl. désigne une pers., son état psychique] Intensification des impressions, des **émotions**, **plénitude des sentiments**.

Le remplissage, en cours ou une fois effectué, reste néanmoins fragile et souvent menacé. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, l'émotion risque de « déborder » et donc de compromettre la pérennité de son confinement si rien n'est fait pour le prolonger, comme si le contenu affaiblissait le contenant. L'émotion, quantité accumulé et stockée, est alors présentée comme une source de danger ou comme une entité menaçante, qui doit ainsi être « contenue ». Il faut préciser que « contenir » est ici une action, un effort, plus qu'un état ou une situation :

ARRIMAGE, subst. masc.

Kate allait rester toute seule avec Jos-Mari. Tout le temps que dura le chargement et l'arrimage des mulets, **elle dut contenir l'émotion** qui lui faisait battre le cœur à l'approche de leur solitude. PEYRÉ, *Matterhorn*, 1939, p. 257.

BERGERONNETTE, subst. fém.

Christophe relut chez lui, dans le silence de la nuit, l'évangile de la Passion de Jeanne ; et **aucun respect humain ne l'obligea plus à contenir son émotion**. Une tendresse, une pitié, une douleur infinie le remplissaient pour la pauvre petite bergeronnette, dans ses gros habits rouges de paysanne, grande, timide, la voix douce, rêvant au chant des cloches, ...

R. ROLLAND, Jean-Christophe, La Foire sur la place, 1908, p. 820.

CONTENIR, verbe trans.

... je suis le lit d'un fleuve : je sens rouler un courant tumultueux ; je le contiens, c'est tout. Et encore, voyez les mots ! Je ne le contiens pas toujours, ce courant : il y a l'inondation. G. DUHAMEL, *Confession de minuit*, 1920, p. 106.

SYNT. **Contenir** sa colère, **son émotion**, sa haine, ses larmes, sa passion, ses sanglots, ses sentiments, ses transports. Contenir dans les bornes de.

CONTENU, UE, part. passé, adj. et subst.

1. [En parlant du caractère, des sentiments, etc.] Tant qu'il y a des obstacles et des craintes, les plus mauvais hommes se modèrent; quand ils ont triomphé, leurs passions contenues se montrent sans frein (Mme de Staël, Considérations sur les princ. événements de la Révolution fr., t. 1, 1817, p. 434). C'était là le triomphe de ce caractère froid, contenu, calculant toujours et ne craignant au monde que la douleur physique pour sa chère personne ou les désarrois de vanité (STENDHAL, Lamiel, 1842, p. 189):

Pendant une heure, ce furent des poignées de mains expressives, des félicitations vagues, des chuchotements admiratifs, une joie contenue, sans cause certaine, et qui ne demandait qu'un mot pour devenir de l'enthousiasme.

ZOLA, *La Fortune des Rougon*, 1871, p. 234.

SYNT. Colère, émotion, indignation, sentiment (mal, longtemps) contenu (e).

DOMPTÉ, ÉE, part. passé et adj.

[En parlant d'une force psychol., d'une sensation ou d'un sentiment] Qui est **contenu**, dominé. *Colère, fureur, émotion, peur domptée*.

ÉMOTION, subst. fém.

SYNT. Émotion douloureuse, heureuse, passionnelle, poignante, sentimentale ; l'émotion du chagrin, de la tendresse, de la tristesse ; cacher, **contenir son émotion** ; enfouir ses émotions dans son cœur.

LARME, subst. fém.

[Manifestation physique, tremblement causé par les larmes, l'émotion contenue]

SOLIDE, adj. et subst. masc.

Il s'était assis, brisé par **l'émotion qu'il contenait**, en homme solide et pondéré, dont les plus grosses souffrances ne devaient pas rompre l'équilibre (ZOLA, Dr Pascal, 1893, p. 163).

Nous retrouverons des schémas discursifs ou des modèles parallèles lorsque nous nous pencherons spécifiquement sur les valeurs et les attentes sociales (la réaction) vis-à-vis de l'émotion. La contention ou le confinement correspondent en effet à la déclinaison du *contrôle* dans le cas de la métaphore hydraulique⁹¹.

L'accumulation thermique

La métaphore thermique ou thermodynamique, qui associe *émotion* et *chaleur* donc, permet, elle aussi, une quantification de l'émotion, son accumulation ou une mesure de sa quantité. Si pour le moins une évaluation de son intensité est communément envisageable, il faut noter que cela le reste de façon beaucoup plus floue et donc sommaire que dans le cas de la métaphore hydraulique.

CHALEUR, subst. fém.

En partic. Sensation d'ardeur intérieure, provoquée par une émotion, pouvant se manifester extérieurement. Chaleur qui monte au visage, aux joues de qqn. Que serait la joie sans (...) cette chaleur agréable en tout le corps (...) ? (RICCEUR, Philos. de la volonté, 1949, p. 246).

CHAUD, CHAUDE, adj., adv. et subst.

[En parlant d'une pers., d'un animal, d'une plante ou d'une partie de leur être] Qui a une température naturelle déterminée, correspondant aux fonctions organiques, à la vie, ou dont la température s'élève sous l'action de différents facteurs (soleil, maladies, **émotions** diverses).

ROUGE, adj., adv. et subst.

5. [Rouge connote l'**intensité des émotions**, des sentiments et qualifie le regard] **Brûlant**, intense, passionné.

PASSIONNÉMENT, adv.

Avec émotion, chaleur, ardeur, force. Anton. avec indifférence, froidement.

AFFRONTER, verbe trans.

Là où d'autres s'échauffent et attaquent, ils se détournent, sans émotion et sans haine. Aussi se sentent-ils et ont-ils peu d'ennemis, si ce n'est ceux que ce calme même irrite. E. MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946 p. 505.

HARNAIS, HARNOIS, subst. masc.

Au fig. *S'échauffer dans (sous) son harnois.* S'exciter; "parler de quelque chose avec beaucoup de véhémence et d'émotion`` (J.-F. ROLLAND, *Dict. du mauvais lang.*, 1813, p. 74).

⁹¹ À propos de la notion de contrôle, *cf.* plus loin, pages 337 et suivantes (et en particulier, en ce qui concerne le concept de contention, à partir de la page 346).

RÉCHAUFFER, verbe trans.

Et alors, des profondeurs de son être (...), monta un sentiment nouveau, bizarre, qui n'était **plus seulement de curiosité froide** et d'amour-propre, mais qui l'adoucissait, qui **le réchauffait** inexplicablement et l'animait **d'une émotion** d'adolescent.

ROY, *Bonheur occas.*, 1945, p. 45.

Cette propriété de chaleur prend parfois la forme d'une métaphorisation de l'émotion l'assimilant à un feu. Ceci n'est sans doute pas étonnant si l'on veut bien le considérer comme la source primordiale de chaleur — du moins jusqu'à une époque très récente.

CHARRIER¹, verbe trans.

Le vieux banquier ressentit une **émotion** terrible : le sang qui lui revenait des pieds charriait du **feu** à sa tête, sa tête **renvoyait des flammes au cœur** ; la gorge se serra.

BALZAC, *Splendeurs et misères des courtisanes*, 1844, part. 1, p. 89.

ACOUIESCEMENT, subst. masc.

La magie de la conscience n'est pas simple : beaucoup de passion y brûle ; un certain acquiescement de la volonté s'y cache ; l'**émotion** n'en est jamais que l'intermittente **flamme** corporelle.

P. RICŒUR, *Philosophie de la volonté*, 1949, p. 261.

PASSION, subst. fém.

β) Domaine des *arts* (*litt.*, *mus.*, *peint.*). Expression intense des **émotions** de l'artiste ou de ses personnages. Synon. *chaleur*, *feu*, *flamme*, *lyrisme*, *pathétique*, *sensibilité*.

REGARD, subst. masc.

[À propos de l'éclat des yeux dû à l'intelligence, la bonté, la passion ou à une vive **émotion**, un état partic.] Regard **ardent**, **brûlant**, **enflammé**, étincelant (de colère), luisant (de convoitise, de fièvre...); regard **allumé** (par le vin); **feu**, **flamme**, **lumière**, rayonnement du regard.

Ce dernier exemple nous permet d'ouvrir une parenthèse et d'établir un rapport entre les déclinaisons de l'émotion comme chaleur et comme lumière.

ÉMOUVOIR, verbe trans.

[En parlant d'une **émotion** vécue au niveau esthétique, spirituel] *Émouvoir l'âme, l'esprit. Nous avons* été charmés, émus, **éblouis**, touchés, transportés, heureux, en un mot (GOBINEAU, *Pléiades*, 1874, p. 6).

VISAGE, subst. masc.

b) [Comme étant le lieu où s'expriment les **émotions**, les sentiments, l'état d'esprit; souvent p. oppos. à *masque*¹] Synon. *physionomie. Cet enfant dont le visage rayonne d'une joie si paisible et si profonde* (DUPANLOUP, *Journal*, 1871, p. 326).

BRILLER², verbe intrans.

Au fig. Briller de + subst. abstr. Manifester ou trahir (un trait de caractère, un sentiment, une **émotion**). Les **yeux**, très grands, très noirs et très profonds, **brillent** d'intelligence (GREEN, Journal, 1945, p. 269).

SYNT. Briller d'avarice, de candeur, d'envie, d'espoir, de fièvre, de haine, d'ivresse, de jeunesse, de joie, de malice, d'orgueil, de plaisir, de pureté, de satisfaction, de volupté.

LUMIÈRE, subst. fém.

— *Lumière des yeux, du regard.* Clarté due à la réflexion de la lumière sur les **yeux** et qui manifeste l'intelligence, la conviction, l'**émotion**.

LUIRE, verbe intrans.

[Avec un compl. prép. spécifiant un sentiment, une **émotion**] *Lui, penché vers elle, de l'autre côté de la table, avait un mauvais sourire, et ses yeux luisaient de colère* (ROLLAND, *J.-Chr.*, Révolte, 1907, p. 617).

LUEUR, subst. fém.

— En partic. [En parlant des yeux, du regard] Éclat vif et passager, **qui manifeste un sentiment, une émotion**. Lueur de désir, de haine, d'orgueil ; lueur gaie, triste. Bien qu'il guettât, sans succès, une lueur de satisfaction sur le visage de son frère, il ne doutait pas un instant de réussir dans la tâche qu'il entreprenait (MARTIN DU G., Thib., Pénitenc., 1922, p. 759). Elle recommençait de trembler du menton. Une lueur trouble et malheureuse dénaturait son regard toujours si net (DUHAMEL, Jard. bêtes sauv., 1934, p. 77).

Le parallèle se construit principalement au niveau des yeux ou du regard⁹², source, miroir ou foyer de la lumière en question.

SCINTILLER, verbe intrans.

Les yeux de braise de la directrice scintillent de colère et d'émotion (COLETTE, Cl. école, 1900, p. 142).

Enfin, nous évoquerons plus loin la pertinence d'une distinction entre émotions « violentes » et émotions « douces »⁹³ ; c'est sans doute dans ce cadre que nous pourrions comprendre certaines associations entre émotion et obscurité (du visage) :

GORGER, verbe trans.

Je vais la tête un peu penchée et la **figure sombre** cependant que je jouis des **émotions** inépuisables qui me gorgent (BARRÈS, Cahiers, t. 4, 1904-06, p. 229).

VISAGE, subst. masc.

b) [Comme étant le lieu où s'expriment les **émotions**, les sentiments, l'état d'esprit; souvent p. oppos. à *masque*¹] Synon. *physionomie. Cet enfant dont le visage rayonne d'une joie si paisible et si profonde* (DUPANLOUP, *Journal*, 1871, p. 326). *Alban, le visage sombre* comme si le tonnerre était tombé sur sa maison (MONTHERL., *Bestiaires*, 1926, p. 481).

Refermons maintenant cette parenthèse pour revenir à l'association de l'émotion à un feu, mais conçue cette fois comme une dynamique, un processus et non plus seulement comme un objet. Elle peut alors être verbalisée comme une combustion et nous trouvons des verbes de procès s'y rapportant :

PASSIONNÉ, -ÉE, part. passé et adj.

[En parlant d'un aspect du comportement hum., d'un sentiment] Empreint de passion, de **chaleur** ; qui exprime ou manifeste des **émotions** intenses ; qui est **ardent**, **chaleureux**. Synon. **enflammé**, exalté, vibrant.

ALLUMABLE, adj.

Le trait dominant de sa vibratile physionomie [à Leverdier] était les yeux, comme chez Marchenoir. Mais, au contraire de ces clairs miroirs d'extase, **allumables** seulement **au foyer de quelque émotion profonde**, les siens étaient perpétuellement dardants et perscrutateurs...

L. BLOY, *Le Désespéré*, 1886, p. 162.

ACTIVER, verbe trans.

... elle [Annette] activait en lui l'évocation de l'autrefois! Elle avait des rires, des gentillesses, des mouvements qui lui mettaient [à Bertin] sur la bouche le goût des baisers donnés et rendus jadis..., elle brouillait les époques, les dates, les âges de son cœur, et **rallumant des émotions refroidies**, mêlait ... hier avec demain...

G. DE MAUPASSANT, Fort comme la mort, 1889, p. 219.

TRAVÉE, subst. fém.

Parfois, sur un sujet brûlant [au Parlement], les sentiments s'échauffaient, une vive émotion collective planait au-dessus des travées (DE GAULLE, Mém. guerre, 1959, p. 104).

⁹² À propos des yeux et du regard, voir également pages 287-289.

⁹³ Cf. page 319.

Dans le dernier exemple qui vient d'être cité, l'émotion est qualifiée de *vive*. Nous reviendrons en détails sur cette vivacité ou vitalité, mais nous pouvons noter dès maintenant que c'est également une propriété qui peut être attribuée au feu (*cf.* « sujet *brûlant* » dans l'exemple précédent), comme à la lumière d'ailleurs. Le parallèle entre le feu et l'émotion ne se résume donc pas à leur chaleur commune.

Toujours selon le même schéma métaphorique, l'absence d'émotion est exprimée comme *froideur*.

FROID, FROIDE, adj. et subst. masc.

— P. ext. Qui manque totalement de sensibilité, d'humanité. Une froide barbarie. De froides atrocités (Ac.). Les dispositions de bataille se concertaient avec la plus froide et la plus inhumaine circonspection (ARNOUX, Algorithme, 1948, p. 291). Le mensonge, le froid calcul, l'insensibilité du cœur vous épient de leurs cachettes (MILOSZ, Amour. initiation, 1910, p. 243).

[...]

Qui garde ou retrouve son calme, qui **contrôle** ses sentiments ou **ses émotions**, qui est capable de violence mais ne la manifeste pas (v. *pisse-froid*). *Rester froid devant le danger. Je l'ai trouvé bien froid là-dessus (Ac.). Schneider est trop ému pour parler ; Brunet se sent froid et calme : la colère des autres, ça le calme toujours (SARTRE, Mort ds âme, 1949, p. 265). Nous aurions besoin non de polémistes, mais de têtes froides, capables d'établir un diagnostic, grâce à une analyse politique objective (MAURIAC, Bloc-notes, 1958, p. 260).*

[...]

Loc. adj. ou adv. À froid. Avec calme, impassibilité; sans ardeur ni passion.

[...] — *P. méton.*

[En parlant du siège de l'activité humaine ou de ce qui la manifeste] Qui appartient à une telle personne (cf. sanq-froid). Avoir le cœur froid ; garder la tête froide ; regarder qqc. d'un œil froid.

[...]

En partic. [En parlant d'une œuvre d'art ou d'un artiste considéré du point de vue de son œuvre] **Qui** n'émeut pas, qui manque de vie ou d'éclat. *Orateur, style froid. Mais que les mots sont froids pour peindre les émotions!* (DELACROIX, *Journal*, 1823, p. 31).

FROIDEMENT, adv.

En gardant son calme, en contrôlant ses sentiments, ses émotions ; en n'étant pas ardent, passionné. *Examiner froidement un problème*. [Napoléon Ier] parle froidement, sans passions, sans préjugés, sans ressentiment, des circonstances et des personnes qui remplissent sa vie (LAS CASES, Mémor. Ste-Hélène, t. 1, 1823, p. 207).

ENIVRER, verbe trans.

B. - Au fig.

1. [À propos de l'effet à la fois agréable et souvent un peu trouble de certaines sensations, **émotions** ou excitations] Remplir d'une sorte d'ivresse. L'air vif m'enivre; le son de sa voix, sa beauté l'enivrait; la musique enivre l'âme. Synon. étourdir, griser, transporter, soulever, exalter; anton. dégriser, apaiser, calmer, **refroidir**.

BALLE¹, subst. fém.

Il a l'esprit libre, **frais** et dispos, toujours présent et prêt à la riposte. **Dépourvu d'émotions** réelles, il renvoie promptement la balle élastique des bons mots.

VIGNY, *Chatterton*, 1835, p. 233.

Nous verrons un peu plus loin les rapports entre *émotion* et *sang*, et en particulier ses variations de température⁹⁴. Dans ce cadre, le syntagme « sang froid » a été lexicalisé mais l'idée de froid reste bien présente et associée à l'absence d'émotion :

SANG-FROID, subst. masc.

Il y en a qui s'applaudissent de ce **sang-froid et** de cette **absence d'émotion** [en peignant] ; ils se figurent qu'ils dominent l'inspiration (DELACROIX, Journal, 1854, p. 172).

La chaleur dont il est question ou, ce qui revient au même, la froideur caractérisant l'émotion — ou son absence —, semble bien être en premier lieu celle « de l'âme » ou « du cœur » :

_

⁹⁴ Cf. infra, pages 283 et suivantes.

ABONDANT, ANTE, adj.

Bref, on ne s'arrêta à aucun parti pour le moment, et les entrevues se continuèrent ainsi trois semaines, avec une confiance de plus en plus affectueuse de la part de M. de Saint-Cyran et une confidence même de ses pensées, de ses ouvrages, et avec une **émotion**, une **chaleur d'âme** de plus en plus abondante et fructifiante chez Lancelot. Mais ce n'étaient là encore que des degrés. Ch.-A. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. 1, 1840, p. 429.

ÉMOTION, subst. fém.

C.— Qualité chaleureuse, lyrique de la sensibilité ; cœur, ardeur. Avoir de l'émotion, de la chaleur.

ÉMOTIF, IVE, adj.

P. ext. Plein d'émotion cordiale et chaleureuse.

VERMEIL, -EILLE, adj. et subst.

[En parlant du **cœur**] Empli d'**émotions**, de sentiments intenses. *Et, si je pouvais (...) Lancer au ciel froid et blême Mon cœur brûlant et vermeil Je crois que dans la seconde Il réchaufferait le monde Autant comme le soleil ! (PONCHON, Muse cabaret, 1920, p. 93).*

Nous aurons l'occasion d'en avoir la confirmation lorsque nous nous pencherons spécifiquement sur le cœur et ses rapports avec l'émotion, ainsi que sur les rémanences dans nos discours de la théorie des humeurs.

Émotion et actions physiologiques

L'émotion et son accumulation sont censées agir sur notre composition corporelle et provoquer des modifications physiologiques, du moins est-ce ainsi que de nombreux discours construisent l'émotion.

Imageries ethnothéoriques : la réponse viscérale

Le cœur

Le cœur est considéré comme le centre et l'organe privilégié, voire comme la source, des émotions, certes tout ceci dans un sens plus ou moins figuré,

CŒUR, subst. masc.

D.— [Le cœur comme foyer ou réceptacle de la vie affective]

1. Centre de résonance de la sensibilité aux phénomènes extérieurs, de la disposition à y répondre par des émotions diverses (joie, peine, colère, etc.) :

44. Tous ces hommes de fer, tous ces preux invincibles **portaient dans leur poitrine un cœur** tendre et naïf comme celui des enfans. On ne leur avait point encore appris à flétrir l'innocence naturelle de leurs sentimens, ou à en rougir. Ils n'avaient point encore desséché et glacé dans leurs âmes **la source des émotions** simples, pures et fortes, de cette rosée divine qui féconde et embellit la vie.

MONTALEMBERT, Hist. de Ste Élisabeth de Hongrie, 1836, p. 72.

ÉMOUVANT, ANTE, part. prés. et adj.

... elle a chanté d'une voix aux inflexions émouvantes les **émotions du cœur** que la pensée de la mort accable ; ...

Arts et litt. dans la société contemp., 1936, p. 4209.

mais aussi de façon plus matérialisée ou matérialisante, donnant une dimension spatiale (une localisation et une étendue) à l'émotion :

NATURE, subst. fém.

Et que sera-ce si ces objets qui se présentent à vos yeux sont ces vallons, ces forêts, ces monts sans nombre, ces glaces infinies, en un mot cette nature tantôt riante, tantôt sublime des grandes Alpes; si à chaque instant un spectacle attachant provoque cette admiration expansive, ce besoin de partager des **émotions dont le flot ne peut tenir tout entier dans le cœur**, et que leur religieuse pureté affranchit du joug d'une pudique réserve ?

TOEPFFER, Nouv. genev., 1839, p. 383.

Au-delà, nous semblons développer toute une mécanique du cœur dont la revue suscite rapidement l'étrangeté, notamment lorsque nous la mettons en regard d'équivalents dans d'autres systèmes socio-culturels⁹⁵:

CONJUGUER, verbe trans.

Je ne sais quel indéfinissable instinct **me gonfla le cœur d'une émotion** tout à fait nouvelle. Une lueur bizarre éclaira tout à coup ce verbe enfantin, le premier que nous avons tous conjugué soit en français, soit en latin, dans les grammaires (FROMENTIN, *Dominique*, 1863, p. 82).

GONFLEMENT, subst. masc.

[Le compl. désigne une pers., son état psychique] Intensification des impressions, des émotions, plénitude des sentiments. L'ivresse et le **gonflement de cœur** du jeune homme (...) entouré et aimé de trois femmes (SAINTE-BEUVE, Portr. contemp., t. 1, 1832, p. 491).

GONFLÉ, -ÉE, part. passé et adj.

« [En parlant d'une pers., de son état psychique] **Rempli** d'impressions fortes, **d'émotions intenses**. *Nous avions le cœur gonflé*, comme la mer, quand bat le plein de la marée (FLAUB., Tentation, 1849, p. 450). *Cette douceur violente, ce cœur gonflé* à pleurer, cette sorte d'absurde trouble (MALÈGUE, Augustin, t. 1, 1933, p. 83). V. aussi cœur ex. 47.

BAPTÊME, subst. masc.

Il [Bertin] avait aimé une femme (...). Par elle il avait reçu ce baptême qui révèle à l'homme le monde mystérieux des émotions et des tendresses. **Elle avait ouvert son cœur** (...). Un autre amour entrait, malgré lui, par cette brèche!

MAUPASSANT, Fort comme la mort, 1889, p. 293.

CŒUR, subst. masc.

Il voyait l'art allemand tout nu. Tous, — les grands et les sots, — étalaient leurs âmes avec une complaisance attendrie. **L'émotion débordait**, la noblesse morale ruisselait, **le cœur se fondait** en effusions éperdues ; les écluses étaient lâchées à la redoutable sensibilité germanique ; elle diluait l'énergie des plus forts, elle noyait les faibles sous ses nappes grisâtres : c'était une inondation ; la pensée allemande dormait au fond.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, La Révolte, 1907, p. 388.

SERRER, verbe trans.

Serrer le cœur (à/de qqn). Provoquer de l'angoisse ou une profonde tristesse chez quelqu'un. Chagrin, douleur, émotion, souvenir qui serre le cœur.

⁹⁵ Le contraste peut par exemple être tenté avec les usages des Ilongots (Philippines) tels que les rapporte M. Rosaldo: « Ilongots speak of 'hearts,' then, not to explain behavior by reference to character, motives, or a well-imaged personality, but to indicate those aspects of the self that can be alienated — or engaged — in social interaction. Through talk of hearts, Ilongots characterize the relation between the self and its situation, in terms of whether hearts are *closed* or *open*, *light* or *heavy*, *itching* or *at ease*. [...] Their talk of hearts has less to do with histories that give reasons than with the fact that hearts that stand apart are 'moved,' 'turn in upon themselves,' 'itch,' and 'grow distracted'; and although such hearts may well engage in stunning deeds occasioning celebration, the heart that is 'weighted down' with illness, grief, or disappointment is apt to forsake 'knowledge,' becoming unreliable, unhealthy, and capable of unwanted shows of force. » (ROSALDO Michelle Z., Knowledge and Passion: Ilongot Notions of Self and Social Life, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, pp. 43-44. C'est moi qui souligne.) L'intérêt du contraste permis par les travaux d'anthropologie culturelle de l'émotion sera de nouveau abordé au prochain chapitre (cf. infra, pages 423-430 et 461-465).

SYMPATHIQUE, adj.

Palpitations. Tout le monde connaît cette **accélération brutale des battements du cœur** pour l'avoir **éprouvée à la suite d'une violente émotion**. Elle atteint son paroxysme chez les nerveux et les sympathiques.

GARCIN, Guide vétér., 1944, p. 187.

PALPITANT, -ANTE, part. prés. et adj. Qui **fait palpiter le cœur** (v. *palpiter* B 1 a et B 3), qui **provoque de vives émotions**.

La complexité des métaphores émotionnelles ne permet pas d'en présenter un tableau satisfaisant tout à la fois synoptique et apportant suffisamment de détails. Par contre, cette présentation d'ensemble est facilitée pour le mot cœur étant donnée la richesse des indications fournies à l'entrée CŒUR, subst. masc. du TLFi. Je n'ai donc pas dupliqué pour le mot cœur l'étude exhaustive du mot émotion qui a été effectuée sur l'ensemble du texte du TLFi et qui est présentée ici. Je me suis borné à une étude des syntagmes fréquents incluant le mot cœur listés par le TFLi lui-même, en me focalisant sur les verbes (puisque c'est une dynamique du cœur plus qu'une statique qui m'intéresse ici). Par ailleurs, étant donné la place cruciale qu'occupe le cœur dans les métaphores de l'émotion et le rôle fondamental que nous lui attribuons dans le processus émotionnel, les résultats présentés ici enrichissent également de manière significative et synthétique les aspects principaux de la compréhension que nous avons de l'émotion dans nos sociétés et la façon selon laquelle nous la verbalisons. Ce mode de présentation nous permettra de développer l'exubérance de cette mécanique du cœur seulement survolée ci-dessus.



Figure 6 – Verbes employés avec « cœur ».

Ces résultats sont obtenus à partir de la synthèse proposée par le *TLFi*. Toutefois, de même que l'entrée ÉMOTION, subst. fém. donne une version réduite de l'émotion (certains aspects mis en évidence par la présente étude étant ignorés), il y

aurait fort à parier que l'entrée CŒUR, subst. masc. néglige également une partie des usages. Cependant une étude plus complète débordait le cadre de ce travail.

Chacun aura tout d'abord remarqué les réalités très concrètes (poids, volume, agitation, blessure, chaud ou froid, *etc.*) des métaphores employées et rappelant les liens étroits du « physique » et du « moral » ; à cet égard, le cœur peut être tenu comme *lieu* de rencontre entre le « physique » et le « moral ».

L'action paradigmatique semble donc être principalement le « toucher » du cœur. Elle se décline néanmoins en plusieurs grands principes : nous pouvons considérer que de *toucher* procédent d'une part *torturer* et *dévorer*, *blesser*, *percer*, *pénétrer dans*, et d'autre part, *serrer*, *écraser*, *peser* et *remplir*. La « mécanique cordiale » se décline donc bien selon les principaux modèles métaphoriques de l'émotion tels qu'ils ont été présentés dans la partie précédente, à savoir les métaphores bestiaire, gravitationnelle, pathologique et hydraulique.

Dans une seconde mesure, l'action appliquée au cœur est l'« agitation » et le « gonflement », et de façon plus réduite encore, l'« échauffement », le « durcissement », le « don » et la « prise » du cœur. Ces mouvements et actions correspondent étroitement avec le principe d'accumulation qui a été détaillé à l'instant et avec les dynamiques de l'émotion que nous verrons plus loin : agitation et au contraire effets incapacitants, circulation et maîtrise de l'émotion.

Une opposition radicale paraît ainsi pouvoir articuler la structure principale de cette « mécanique cordiale », celle polarisée par le couple *gonfler/serrer* qu'il est tentant de rapprocher des mouvements respiratoires et de la pulsation cardiaque, c'est-à-dire des fondamentaux de notre conception de la vie animant une personne⁹⁶.

Les viscères

À côté du cœur, et de façon concurrente, les autres viscères sont, eux aussi, considérés comme des organes sur lesquels les émotions agissent, que ce soient les intestins, le foie, l'estomac, ou, de façon moins précise, le ventre ou les entrailles :

AFFECTIVEMENT, adv.

[...]

en imaginant vivement une piqûre, une brûlure, une morsure, etc., je vise affectivement la douleur sur des sentiments présents qui d'ailleurs peuvent s'étaler et s'enfler en **émotion viscérale** et motrice qui leur donne un retentissement organique illimité.

P. RICŒUR, Philosophie de la volonté, 1949, p. 103.

ADVENTICE, adj. et subst.

Par le corps, par les douleurs adventices que la chair nous apporte, les complications et associations fortuites qu'elle nous vaut, les messages discontinus que l'émotion nous transmet, les saillies continuelles de la vie affective et sensible, c'est l'extériorité sous toutes ses formes — matérielle, sociale, viscérale — qui inscrit en nous son précieux graphique.

V. JANKÉLÉVITCH, Le Je-ne-sais-quoi et le presque-rien, 1957, p. 109.

VINCIBLE, adj.

La lutte directe que nous pouvons mener contre l'émotion sur le plan strictement musculaire garde quelque chose de dérisoire : l'agitation motrice, qui est théoriquement vincible par le vouloir, est prise dans la masse du trouble viscéral qui n'est pas directement assujetti à l'influence volontaire (RICŒUR, Philos. volonté, 1949, p. 295).

⁹⁶ Nous reviendrons en détails plus bas sur l'analogie entre l'émotion et un principe vital (*cf.* à partir de la page 372).

ENTRAILLES, subst. fém. plur.

Au fig., littér. [En parlant d'une pers.] Partie profonde de l'être sensible, **siège des émotions** et des sentiments. Être ému jusqu'au fond des entrailles ; prendre qqn aux entrailles. Belette elle-même (...) sentait ses entrailles tordues par la haine de l'ennemi héréditaire (AYMÉ, Vouivre, 1943, p. 26). Avoir des entrailles. Être sensible. N'avoir pas d'entrailles, avoir des entrailles de fer. Être impitoyable. L'amour, voyez-vous, c'est dur, ça n'a pas d'entrailles, ça pourrait même rire de tout, comme une tête de mort (BERNANOS, Joie, 1929, p. 618) :

À vous entendre, clama-t-il amèrement, on pourrait croire que je ne l'aime pas, cet enfant ; on pourrait croire que je n'ai pas d'entrailles, que je suis une brute et un bourreau.

DUHAMEL, *Chronique des Pasquier, La Passion de Joseph Pasquier,* 1945, p. 175.

CONTRACTÉ, ÉE, part. passé et adj.

A. — Qui est crispé, durci, tendu et **traduit l'émotion** ou quelque sentiment intérieur. *Gorge contractée ; traits contractés. Visage contracté et rouge* (ZOLA, *La Terre*, 1887, p. 267) :

J'écoutais les dents serrées, le **ventre contracté**, les yeux grands et stupides, et raidie dans un silence dont rien ne me faisait sortir. COLETTE, *La Jumelle noire*, 1938, p. 232.

SEIN, subst. masc.

fig. « la partie du corps couverte par ce pli de la toge : sein, poitrine ; poitrine (en tant que **siège** des pensées et **des émotions**) ; partie intérieure, cœur (d'une ville) »

PLEXUS, subst. masc.

Il est bien bizarre que chez moi toutes les émotions fortes me frappent au plexus solaire, et réagissent sur les intestins et sur le cerveau (BALZAC, Lettres Étr., t. 2, 1843, p. 250).

SURRÉNAL, -ALE, -AUX, adj.

Dans les fortes **émotions** l'organisme réagit de la même manière que dans la douleur : les actions sécrétoires des capsules surrénales amènent dans le sang l'adrénaline en même temps que le **sucre du foie dont elles provoquent la libération** (J. VUILLEMIN, Essai signif. mort, 1949, p. 114).

BOULE, subst. fém.

— MÉD. Avoir une boule dans la gorge, dans l'estomac, avoir la boule de gorge. Éprouver une sensation de gêne au niveau du pharynx en raison d'une maladie ou d'une forte émotion.

AMPOULE, subst. fém.

On ne peut pas mettre n'importe quoi dans nos réservoirs naturels : l'**estomac**, la vessie, l'ampoule rectale ; et ils sont **terriblement soumis à nos émotions**.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, Les Maîtres, 1937, p. 91.

Ce que j'ai appelé plus haut la mécanique du cœur (gonflement, resserrement, palpitation ou ouverture), et qui se décline pour l'ensemble des viscères, ne peut sans doute plus aujourd'hui prétendre qu'à un statut de trope, de figure, de « façon de parler » imagée, sans qu'une « réalité » physiologique plus précise puisse lui être assurée (alors que l'émotion a acquis au cours des deux derniers siècles une existence physiologique). Le vocabulaire et les schémas que nous avons l'habitude d'employer pour parler des phénomènes corporels et des modifications physiques subissent en effet l'empreinte des discours savants qui n'observent plus ces derniers au niveau global de l'organe mais soit à une échelle beaucoup fine (cellulaire, voire moléculaire), soit en s'arrêtant à leurs manifestations extérieures (c'est ce que nous étudierons dans la prochaine section). Tout au plus pourrions-nous donc concevoir que cette mécanique viscérale reste pertinente pour exprimer les sensations telles que vécues par la personne émue (c'est-à-dire un discours phénoménologique), puisque celles-ci, hors de portée d'une description scientifique (de psychologie expérimentale par exemple) - du moins en l'état actuel de la recherche -, sont nettement moins directement influencées par elle.

Ces exemples permettraient de dessiner une carte de la physiologie de l'émotion et plus précisément celle des sensations corporelles — et en l'occurrence,

des organes — que nous avons l'habitude d'associer à l'émotion (sans que nous soyons en mesure de distinguer entre symptômes et causes de l'émotion, autrement dit sans pouvoir discerner clairement un régime de causalité). Les approches physiologiques ont, dans nos sociétés, acquis leurs quartiers de noblesse depuis le XIX^e siècle mais nous retrouvons encore dans nos discours contemporains des traces plus anciennes.

Des traces de la théorie des humeurs

Le(s) sang(s)

L'une des principales métaphores de l'émotion associe cette dernière à des liquides. Nous avons essayé plus haut d'illustrer les liens qui pouvaient exister entre cette métaphore et la théorie humorale des émotions. Dans cette perspective, il n'est donc pas étonnant de retrouver la trace de quantité de métaphores émotionnelles concernant le sang (ou « les sangs »), étant donné que parmi les quatre humeurs, seul le sang a conservé une existence scientifique pertinente jusqu'à aujourd'hui. Ce qui est peut-être plus surprenant, c'est de constater la prégnance, la persistance et le maintien jusqu'à notre époque contemporaine de nombreux schémas logiques tirés de la théorie humorale, malgré sa désuétude scientifique.

ENVERS², subst. masc., À L'ENVERS, loc. adv. Se mettre à l'envers. Devenir comme fou **sous l'effet d'une émotion** violente. *Cf.* les loc. fig. *perdre* la boule, la boussole, le nord ; être aux cents coups ; **se ronger**, **se tourner les sangs**.

TOURNÉ, -ÉE, part. passé et adj. **Avoir les sangs tournés**. Être sous le coup d'une **émotion** très forte, d'une violente contrariété.

La conception dynamique sous-jacente de l'émotion qui supporte cette expression considérant que les sangs peuvent tourner, peut être rapprochée de la suivante :

GLACER, verbe trans.

Frapper d'une **émotion** si violente que **le sang paraît brusquement se refroidir**, se figer. *Être glacé par une mauvaise nouvelle ; être glacé jusqu'au fond de l'âme, jusqu'aux moelles ; glacer les os, le(s) sang(s), les sens, les veines*.

Nous retrouvons en effet ici une conception des humeurs pouvant se solidifier ou coaguler (« tourner »), à la suite d'un événement bouleversant l'équilibre antérieur ou d'une agitation prolongée ou violente. Toutefois la dynamique du sang en lien avec l'émotion est plus complexe et plus variée. Elle inclut comme nous venons de le voir des changements d'état (solidification mais aussi ébullition) mais également des déplacements ou mouvements :

VEINE, subst. fém.

Les vaisseaux porteurs du **sang**, **comme symbole** de la vie, de la santé, **des émotions**. Sang qui **bout**, qui **se fige**, qui **s'arrête** dans les veines ; avoir du **feu**, du vif-argent dans les veines ; colère, désir, jeunesse qui court dans les veines ; **sang qui se retire des veines** ; n'avoir plus une goutte de sang dans les veines. À ces paroles foudroyantes, **je sentis tout mon sang se glacer dans mes veines** (...), je me crus environné des ombres du trépas (GENLIS, Chev. Cygne, t. 2, 1795, p. 104). **Le sang lui bouillonnait dans les veines**, de colère, de désir refoulé (DANIEL-ROPS, Mort, 1934, p. 21).

Dans cette perspective, l'émotion co-varierait avec les modifications d'état et de circulation du sang. Mais il faut ajouter que le sang dont il s'agit dans ces exemples relève beaucoup plus de l'humeur de la médecine médiévale que du liquide physiologique tel que nous le concevoir de nos jours : ses températures de fusion et de solidification sont sans rapport avec les températures corporelles et ses caprices circulatoires sont incompatibles avec la survie de la personne émue.

REFOULER, verbe

Ses traits ne portaient pas l'empreinte de cette **émotion profonde qui refoule le sang au cœur et décolore le front et les joues** (DUMAS père, *Monte-Cristo*, t. 2, 1846, p. 670).

MONTER verbe

[En parlant de réactions physiologiques, des effets dus à certaines émotions] Les larmes montent aux yeux ; la colère monte aux joues. Maria attendait sa venue depuis plusieurs semaines déjà. Une demi-heure plus tôt le bruit de pas au dehors lui avait fait monter le sang aux tempes, et voici pourtant que la présence de celui qu'elle attendait la frappait comme une surprise émouvante (HÉMON, M. Chapdelaine, 1916, p. 82). L'exaltation montait à la tête, enivrait comme un alcool (VAN DER MEERSCH, Invas. 14, 1935, p. 232).

TISSU², subst. masc.

En regardant la comtesse, l'œil servait à toucher cette peau suave où le sang courait en filets bleuâtres. À la moindre émotion, ce sang se répandait sous le tissu comme une vapeur en nappes rosées (BALZAC, Honorine, 1843, p. 358).

VERDÂTRE, adj.

[Sous l'effet de l'émotion, sous l'emprise d'affects ou de sentiments négatifs] *Une pâleur verdâtre envahit les joues du comte de Morcerf, et ses yeux s'injectèrent de sang à l'énoncé de ces imputations terribles* (DUMAS père, *Monte-Cristo*, t. 2, 1846, p. 398).

Ces dernières citations laissent sous-entendre une possible circulation du sang de la périphérie vers le cœur et inversement, autrement dit non pas une *circularité* de ce mouvement mais un *flux et reflux*. Rappelons que c'est en 1628 que William Harvey (1578-1657) publie à Francfort son [Exercitatio anatomica] de motu cordis et sanguinis in animalibus ([Étude anatomique] des mouvements du cœur et du sang chez les animaux) dans laquelle il expose sa théorie de la circulation du sang. Si la théorie d'Harvey est capitale vis-à-vis de sa proposition de circulation du sang⁹⁷, elle permet également de poser un jalon essentiel au sujet du fonctionnement et du rôle du cœur. En effet, dans la médecine de Galien, et à la suite d'Hippocrate et d'Aristote, le cœur est la source de la chaleur qui baigne le corps entier⁹⁸. Pour W. Harvey, le cœur n'est plus une fournaise ou un foyer mais une pompe — rôle attribué au foie par la théorie galénique qui considérait en outre qu'il était l'organe

⁹⁷ La proposition de W. Harvey au sujet de la circulation du sang n'est pas complète. Le médecin du roi et professeur d'anatomie et de chirurgie au Royal College a bien l'intuition que le sang accomplit un mouvement circulaire continu du cœur à travers les poumons puis de nouveau revenant au cœur avant d'être pulsé dans les membres et organes par les artères avant de revenir au cœur par les veines. Mais pour boucler cette circularité, il convenait d'expliquer la liaison des artères aux veines (à travers ce qu'on appelle aujourd'hui les vaisseaux capillaires). Or, sans microscope, W. Harvey ne pouvait découvrir ces liaisons unifiant sangs artériel et veineux, distincts qu'ils étaient à l'époque. Ce sont d'ailleurs certainement ces conceptions qui expliquent qu'on ait pu à une époque (et même plus tard) parler « des sangs » au pluriel, comme dans les exemples cités ci-dessus.

⁹⁸ Nous avons vu plus haut, pages 273-277, que les liens entre *cœur* et *chaleur* restent pourtant bien vivants dans les usages y compris contemporains. Dans le cadre de la théorie galénique, l'importance vitale du cœur — constatée expérimentalement, en particulier par la corrélation entre l'arrêt cardiaque et le décès de la personne — avait comme conséquence logique l'établissement d'un lien étroit entre *chaleur* (du cœur) et *processus vital* (voire *présence de l'âme*); nous y reviendrons une prochaine partie (cf. pages 372-376).

élaborant le sang —, pompe à la fois aspirante et foulante. Il faut noter de surcroît que l'étape ainsi franchie est décisive pour la physiologie : elle permet de passer d'un raisonnement qualitatif sur les humeurs à une approche quantitative, d'introduire l'idée de mesure (et donc rapidement l'invention et le recours à des instruments qui aideront aux diagnostics). Il est néanmoins difficile d'établir si la notion d'intensité⁹⁹ appliquée à l'émotion lui est consécutive ou pas.

Les autres humeurs

Si le sang est la seule humeur qui ait gardé un correspondant dans la physiologie contemporaine, les autres humeurs n'ont pas pour autant entièrement disparu de nos discours. V. Nahoum-Grappe a montré par exemple comment le « transport » était une émotion qui avait disparu en tant que tel dans notre société contemporaine¹⁰⁰; il en est sans doute de même de la mélancolie notamment. Pourtant, le concept de *bile* semble rester opérant (au moins pleinement jusqu'au milieu du XIXe siècle).

VERDIR, verbe

[Le compl. d'obj. désigne une pers., son visage, sous l'effet d'une cause pathol., d'une émotion] Faire pâlir, rendre livide. *Si les émotions violentes ont le pouvoir* (...) *de verdir les figures lymphatiques*, ne faut-il pas accorder au désir, à la joie, à l'espérance, la faculté d'éclaircir le teint (BALZAC, Secrets Cadignan, 1839, p. 324). Harassés par les longues moussons (...) verdis par les ressacs de la bile, ils attendaient [à Marseille] le train de Paris (...) L'équipe de retour (...) défripée, rose et l'œil clair, arrivait à Marseille (MORAND, Routes Indes, 1936, p. 24).

De nos jours, s'il est devenu rare de parler de *bile*, et encore moins de *bile noire* — l'atrabile était considérée comme étant à l'origine de la mélancolie ou de la colère —, certaines expressions (par exemple *broyer du noir*) font pourtant encore explicitement référence au métabolisme de la mélancolie tel qu'il était conçu dans la théorie humorale.

FRIGIDE, adi.

Griffith, ce cynique, ce sceptique, ce frigide Anglais, s'était montré enchanté de pouvoir participer à notre équipée dont il attendait une forte **émotion** car **il broyait du noir** (CENDRARS, Main coupée, 1946, p. 123).

Il est par ailleurs tentant de rapprocher l'expression *broyer du noir* d'autres images concernant la couleur noire et reliées, elles aussi, à l'émotion :

NOIRCIR, verbe

[...] 1160-74 intrans. fig. « **s'assombrir**, **sous l'effet** de la tristesse ou **de l'émotion** » (WACE, *Rou*, éd. A. J. Holden, II, 2289, t. 1, p. 91 : moult nerci et parfont soupira) [...]

NUAGE, subst. masc.

[...] 1619 « **obscurcissement** de la **vue causée par** la fatigue, **l'émotion**... » (RÉGNIER, *Dialogue de Cloris et de Phylis* ds *Œuvres*, éd. J. Plattard, p. 203) [...]

⁹⁹ Au sujet de l'intensité et de la mesure de l'émotion, se reporter à ce qui a été présenté plus haut, pages 230, 236 et suivantes.

¹⁰⁰ *Cf.* Nahoum-Grappe Véronique, « Le transport : une émotion surannée », pp. 69-78, in *Terrain*, n°22, « Les Émotions », Mission du patrimoine ethnologique, mars 1994.

Enfin, il faut noter le maintien de l'emploi de *humeur*, avec entre autres des formes de figements (comme *bonne* ou *mauvaise* humeurs), comme équivalent lointain de *émotion*. Le *TLFi* signale par exemple qu'on parle aussi bien de *bouffée d'émotion* que de *bouffée d'humeur*.

PERMÉABILITÉ, subst. fém.

c) *PSYCHOL. Perméabilité du moi*. Aptitude plus ou moins grande à changer d'**humeur**, d'**émotion**, de comportement (d'apr. CARDON-MERMET 1982).

THALAMUS, subst. masc.

1. Région située à la base du cerveau des vertébrés et présentant généralement (de part et d'autre du 3^e ventricule) deux masses volumineuses de substance grise qui assurent un rôle de relais important pour les voies sensitives allant vers le cortex cérébral et qui interviennent dans l'**humeur**, les **émotions**.

AFFECTIVEMENT, adv.

Du point de vue (ou, d'une manière qui relève) de l'affectivité, des sentiments, des émotions :

1. Le soleil et la pluie ne sont ni gais ni tristes, l'**humeur** ne dépend que des fonctions organiques élémentaires, le monde est affectivement neutre.

M. MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, 1945, p. 183.

La physiologie homéostatique

Comme cela a été rappelé, dans le cadre de la théorie galénique l'émotion était censée être engendrée par l'excès ou le défaut prépondérant de l'une des humeurs qui rompait l'équilibre entre elles. Il est frappant de remarquer le prolongement d'un tel raisonnement dans la physiologie qui l'a remplacée¹⁰¹. Ainsi, quand en 1915 Walter B. Cannon propose une théorie de l'« homéostasie » (théorie qui, comme la théorie humorale, conjecture des conditions physiologiques « normales »), il s'agit de considérer que les mécanismes fonctionnels maintiennent entre eux un état d'équilibre — en particulier au niveau des éléments du « milieu intérieur », notion élaborée auparavant par Claude Bernard — et tendent à en rétablir l'harmonie lorsque celle-ci a été rompue. Ce milieu homéostatique est toujours implicitement défini comme passif puisqu'il ne fait que réagir pour s'ajuster (une nouvelle fois, l'émotion se donne comme réaction). La forte continuité de ces conceptions avec la théorie des humeurs s'étend également à la réduction de l'émotion — phénomène complexe, multiforme et inscrit dans une durée — à une substance secrétée par un organe, comme par exemple :

ADRÉNAL-, ADRÉNALIN-, élément préf.

adrénalinémie, subst. fém. « **présence d'adrénaline dans le sang** » (GARNIER-DEL. 1958) ; « taux d'adrénaline présent dans le sang ; le terme est souvent employé pour désigner l'**effet d'une émotion** qui suscite une sécrétion d'adrénaline par les capsules surrénales, d'où résulte une augmentation du taux sanguin » (PIÉRON 1963).

Pour conclure cette partie sur les traces de la théorie humorale dans les discours de l'émotion reconstitués à partir du *TLFi*, il importe de rappeler la nature de corpus et sa corrélation avec persistance de ces traces : le *TLFi* a été constitué principalement sur une base textuelle littéraire pour l'essentiel datant du XIX^e siècle, à une époque où les théories physiologiques actuelles sont encore balbutiantes et en cours

d'élaboration. Il n'est donc pas étonnant outre mesure de constater la prégnance des conceptions antérieures dans le corpus utilisé. Néanmoins l'importance et le prestige accordés à cette littérature aujourd'hui encore participent largement de la prolongation de cette survivance jusqu'à nos jours et donc de la familiarité qu'elle a conservée à nos yeux, d'autant plus aisément que les changements socioculturels et linguistiques de cet ordre se font, d'une manière générale, sur un temps long qui dépasse le siècle.

Les localisations de l'émotion

Nous allons maintenant voir les différentes localisations de l'émotion, c'est-à-dire sa spatialisation, telles qu'elles apparaissent dans nos discours. J'ajoute tout de suite que, comme le note J.R. Averill¹⁰², et comme cela apparaîtra dans nombre des exemples présentés ici, dans le langage courant, nous utilisons fréquemment des réactions « physiologiques » présumées par métonymie pour les émotions dont elles sont censées être les symptômes. Nous retrouvons donc là la non-distinction déjà notée entre l'émotion et son expression.

Le visage, lieu de manifestation de l'émotion

Nous avons détaillé plus haut le caractère sémiotique de l'émotion, qui selon l'une des versions, donc, est conçue comme un *signe* devant faire l'objet d'une *interprétation*. Dans cette perspective, le visage est le lieu privilégié chez la personne — l'émotion est alors encore présentée comme individuelle, personnelle — où l'émotion *a priori* intérieure est censée s'extérioriser, s'exprimer ou se manifester. Le visage est alors un spectacle, un tableau où les émotions sont peintes.

VISAGE, subst. masc.

« [Comme étant le lieu où s'expriment les émotions, les sentiments, l'état d'esprit ; souvent p. oppos. à masque] Synon. physionomie. Cet enfant dont le visage rayonne d'une joie si paisible et si profonde (DUPANLOUP, Journal, 1871, p. 326). Alban, le visage sombre comme si le tonnerre était tombé sur sa maison (MONTHERL., Bestiaires, 1926, p. 481).

ANIMÉ, ÉE, part. passé et adj.

Durant son discours, le **visage** de la princesse, tantôt pâle et abattu, tantôt animé et brûlant, avoit **exprimé les diverses émotions de son ame** ; la honte et la fierté, le repentir et l'amour s'y étoient peints également.

M^{me} COTTIN, *Mathilde*, t. 2, 1805, p. 254.

MIMIQUE, adj. et subst.

2. Au théâtre, la mimique est capitale pour le jeu naturaliste et psychologique. Tout le mouvement intérieur du personnage est codé dans un ensemble de composantes **faciales associées**, dans l'esprit du spectateur, à certaines **émotions** (*kinésique*).

P. PAVIS, Dict. du théâtre, Paris, Éd. Sociales, 1980, p. 253

Dès lors, la norme étant un ordre, voire une composition, l'émotion est un désordre qui prend la forme d'une « décomposition » du visage. En effet l'émotion détruit, ou

¹⁰¹ Cf. par exemple, à ce sujet, VINCENT Jean-Didier, *Biologie des passions*, Paris, Odile Jacob, 1986, pp. 43-52.

¹⁰² Cf. AVERILL James R., « Inner feelings, works of the flesh, the beast within, diseases of the mind, driving force, and putting on a show: Six metaphors of emotion and their theoretical extensions », op. cit., p. 119.

pour le moins altère, soit l'aspect extérieur soit l'organisation interne ou le fonctionnement :

DÉCOMPOSER, verbe trans.

[En parlant des traits du **visage**] S'altérer profondément **sous l'effet** de la douleur ou **d'une émotion profonde**.

Cette « décomposition » n'est que l'un des deux principaux modes de résolution de la tension entre l'émotion et la force qui lutte contre elle. La tension en question, sur laquelle nous reviendrons¹⁰³, peut en effet déboucher, *grosso modo*, sur deux mouvements centrés sur la personne émue ; l'un centrifuge (la décomposition, le délitement, le relâchement qui ont été évoqués à l'instant) et l'autre centripète (la contraction, le saisissement, *etc.*) :

CONTRACTION, subst. fém.

P. ext. Tension (crispation) des traits du **visage**, de la voix, trahissant (ou reflétant) une **émotion**, la souffrance ou l'intensité des sentiments. Contraction des traits. Pauline avait ouvert les yeux, et malgré la contraction douloureuse de sa face, elle souriait (ZOLA, La Joie de vivre, 1884, p. 917). Je n'essayai plus de parler. Le resserrement de ma poitrine, cette contraction atroce suffisait à m'occuper (MAURIAC, Le Nœud de vipères, 1932, p. 205).

Les mêmes mouvements d'extension et contraction (que nous pouvons intégrer dans la catégorisation beaucoup générale, et qui inclut l'émotion, opposant *chaud* et *froid*¹⁰⁴), se retrouvent dans d'autres parties du visage :

NARINE, subst. fém.

[Les narines sont considérées comme manifestant une émotion] Ses narines se dilataient, elle flairait la brouille, elle devait la sentir depuis longtemps (PROUST, Fugit., 1922, p. 442).

AGRANDIR, verbe trans.

[En parlant d'un organe des sens, en partic. des **yeux**] **Se dilater sous l'effet** de la surprise ou **de l'émotion**.

TRANSFORMER, verbe trans.

Ses **yeux** (...) luisaient d'un éclat extraordinaire. Ils semblaient noirs, tant le point central en était **agrandi par l'émotion**, jusqu'à envahir la prunelle. Je remarquai ce détail parce qu'il transformait toute sa physionomie (BOURGET, Disciple, 1889, p. 191).

Notons que la remarque du dernier auteur cité, comme l'exemple précédent, dépasse le niveau du trope et renvoie à une pratique ancienne et encore attestée au XIX^e siècle qui consistait pour les femmes à utiliser des gouttes de belladone¹⁰⁵ pour

¹⁰³ Cf. infra, pages 320 et suivantes.

¹⁰⁴ Certaines théories physiognomoniques du XVII^e siècle — expliquant les formes du visages en fonction des caractères et des passions — proposent explicitement un lien (de causalité) entre les mouvements de contraction (centripète) et de dilatation (centrifuge) d'une part, et leur correspondant, la douleur et le plaisir, d'autre part (cf. IDA Hisashi, Genèse d'une morale matérialiste, op. cit., pp. 115 et sqq.). Il est donc tentant de proposer également une corrélation entre les couples chaud/froid et plaisir/douleur.

 $^{^{105}}$ Il s'agit d'atropa belladonna, une plante vénéneuse au nom courant évocateur, issu de l'italien bella dona, « belle dame ».

se dilater la pupille des yeux et ainsi simuler l'émotion ou le désir, et par-là même augmenter leur pouvoir de séduction¹⁰⁶.

Dans le visage, le regard occupe un rôle interpersonnel essentiel. La chaleur, symbole de l'émotion, pouvant se décliner directement avec plus de difficulté à propos des yeux, c'est alors principalement la *lumière* qui structure les métaphores émotionnelles. D'autant que le regard a longtemps été considéré comme étant une projection de l'œil censé fonctionner comme *source* et non *réceptacle* de la lumière. Les yeux, dans cette perspective, peuvent donc être envisagés comme un feu (dans lequel se confondent chaleur et lumière) que l'émotion allume et fait briller :

ALLUMABLE, adj.

Le trait dominant de sa vibratile physionomie [à Leverdier] était les **yeux**, comme chez Marchenoir. Mais, au contraire de ces clairs miroirs d'extase, **allumables seulement au foyer de quelque émotion profonde**, les siens étaient perpétuellement dardants et perscrutateurs...
L. BLOY, *Le Désespéré*, 1886, p. 162.

BRILLER², verbe intrans.

Au fig. Briller de + subst. abstr. Manifester ou trahir (un trait de caractère, un sentiment, une **émotion**). Les **yeux**, très grands, très noirs et très profonds, brillent d'intelligence (GREEN, Journal, 1945, p. 269). SYNT. Briller d'avarice, de candeur, d'envie, d'espoir, de fièvre, de haine, d'ivresse, de jeunesse, de joie, de malice, d'orgueil, de plaisir, de pureté, de satisfaction, de volupté.

LUMIÈRE, subst. fém.

— *Lumière des yeux, du regard.* Clarté due à la réflexion de la lumière sur les yeux et **qui manifeste** l'intelligence, la conviction, **l'émotion**.

REGARD, subst. masc.

[À propos de l'**éclat des yeux** dû à l'intelligence, la bonté, la passion ou à une vive **émotion**, un état partic.] Regard ardent, brûlant, enflammé, étincelant (de colère), luisant (de convoitise, de fièvre...); regard allumé (par le vin).

LUIRE, verbe intrans.

[Avec un compl. prép. spécifiant un sentiment, une **émotion**] *Lui, penché vers elle, de l'autre côté de la table, avait un mauvais sourire, et ses yeux luisaient de colère (ROLLAND, <i>J.-Chr.*, Révolte, 1907, p. 617).

PÉTILLER, verbe intrans.

Pétiller de + subst. abstr. Manifester, révéler quelque chose (un trait de caractère, un sentiment, une **émotion**) par l'**éclat du regard**. **Yeux** qui pétillent d'intelligence, d'ironie, de malice, de **passion**.

LUEUR, subst. fém.

[En parlant des yeux, du regard] Éclat vif et passager, qui manifeste un sentiment, une émotion.

Nous retrouvons ici encore les métaphores sémiotiques (le signe qui manifeste, qui exprime) et explosives (notamment l'« éclat » du regard, son pétillement) qui sont transférées par métonymie de l'émotion au regard ou aux yeux. La métaphore hydraulique se décline, elle, en associant l'émotion aux larmes et à l'humidité des yeux :

EMBUER, verbe trans.

Voiler (les **yeux**) de larmes, notamment **sous l'effet d'une émotion**. *L'idée (...) d'embuer de grosses larmes ces jolis yeux clairs lui parut insupportable* (A. DAUDET, *Nabab*, 1877, p. 92). *Elle rougit, un souvenir inconnu de moi embua ses yeux* (PROUST, *Guermantes* 1, 1920, p. 506).

 $^{^{106}}$ Cf. par exemple à ce sujet HESS Eckard H., « Attitude and Pupil Size », Scientific American, n° 212, vol. 4, 1965, pp. 46-54.

SEC, SÈCHE, adj. et subst.

(Avoir I')œil sec. Ne manifester aucune émotion, aucun chagrin. Louis XIV l'avait vue [Mme de La Vallière] entrer au couvent d'un œil sec (SAINTE-BEUVE, Caus. lundi, t. 3, 1851, p. 472).

Les couleurs de l'émotion

L'émotion est associée de façon habituelle à des couleurs spécifiques, en particulier celles attribuées au visage.

LOCALEMENT, adv.

... quelques jours plus tard, le 8 septembre, il [Van Gogh] s'exclame : « J'ai cherché à **exprimer avec** le rouge et le vert les terribles passions humaines ». Et il précise : « C'est une couleur alors pas localement vraie au point de vue réaliste du trompe-l'œil, mais une **couleur suggestive d'une émotion quelconque**, d'ardeur de tempérament » [lettre de Van Gogh à son frère Théo (1888)]. HUYGHE, *Dialog. avec visible*, 1955, p. 276.

Je propose de regrouper toutes ces différentes couleurs en deux catégories résumant et structurant l'ensemble du spectre : le blanc et le rouge. Il s'agit donc de distinguer d'une part les couleurs de la pâleur, et d'autre part les couleurs de la rougeur. Je me fonde pour cela sur une catégorisation confirmée par le corpus et qui renforce l'opposition entre émotions « chaudes » et émotions « froides » proposée pour expliquer la transition historique du vocable *passion* à celui d'*émotion*¹⁰⁷ :

ÉMOTION, subst. fém.

SYNT. Émotion aiguë, intense, simple ; l'émotion du danger, de la frayeur, de la peur ; être bouleversé, brisé, étranglé d'émotion ; être **rouge**, **blanc d'émotion**.

COULEUR, subst. fém.

[En parlant d'un être humain] **Pâlir, rougir sous l'effet d'une émotion**. *Il suffisait d'un mot pour la faire changer de couleur ; c'était une sensitive* (SARTRE, *Huis clos*, 1944, 5, p. 142).

VISAGE, subst. masc.

Changer de visage. Changer d'expression, pâlir ou rougir d'émotion.

ROUGIR, verbe

2. Qqc.²/qqn² rougit

a) [Le suj. désigne la peau (et p. méton. une pers.)] Devenir rouge sous l'effet d'un élément physique ou physiologique. **Anton**. **blanchir**, **pâlir**. Joues qui rougissent ; rougir au soleil, sous l'effet du **froid**. Elsa qui rougissait et pelait dans d'affreuses souffrances (SAGAN, Bonjour tristesse, 1954, p. 15).

b) [Le suj. désigne le teint (et p. méton. une pers.)] **Devenir rouge sous l'effet** d'un élément psychologique, **d'une vive émotion**, en particulier sous l'effet de la confusion, de la honte, de la pudeur. Synon. (fam.) piquer un fard*; **anton. blêmir, pâlir**.

FER, subst. masc.

Le teint est jaune ; **dans l'émotion**, ils [les bilieux] **pâlissent au lieu de rougir**. Le foie fonctionne bien : mais leur bile est trop riche en cholestérine, peut-être à la suite d'un excès en fer, car tout aliment riche en fer, comme les épinards, leur est nuisible...

MOUNIER, *Traité caract.*, 1946, p. 181.

Comme il apparaît clairement dans les exemples qui viennent d'être présentés, cette opposition, qu'on peut schématiser par « rougir *versus* pâlir », est courante et intégrée dans les pratiques habituelles. Je précise que je n'ai pas trouvé à ce sujet dans le corpus étudié d'autre catégorisation explicite concurrente. Nous obtenons

¹⁰⁷ Cf. ce qui a été présenté au premier chapitre, et en particulier pages 145-167.

donc ainsi, d'une part, les couleurs de la froideur, correspondant aux émotions dites froides ou refroidissantes et jugées négativement. Il s'agit du blanc, du gris, du bleu, et du vert.

VERT, VERTE, adj. et subst. masc.

[En parlant d'une pers., de son visage] Qui a perdu sa carnation habituelle pour **prendre une grande** pâleur, nuancée d'un ton entre le bleu et le jaune, **sous l'effet du froid**, de la dégradation physique, **de l'émotion**, **des sentiments négatifs**. Synon. *blafard, livide, pâle, plombé. Vert d'envie, de rage ; noyé vert ; figure verte. Les petites infantes n'étaient pas des êtres éteints, des visages verts et maussades, des martyres enfermées en des robes d'apparat (...). Il suivait sur leurs faces blêmes tous les reflets du monde pitoyable (FAURE, Hist. art, 1921, p. 77). Les pauvres petits étaient à la fois ravis et dévastés, tour à tour roses d'émotion et verts de peur (ROMAINS, Hommes bonne vol., 1938, p. 275).*

Et d'autre part, les couleurs de la chaleur, se rapportant aux émotions dites « chaudes » ou échauffantes et généralement jugées positivement, à savoir le rouge et ses dérivés. Les autres couleurs usuelles (notamment le jaune ou l'orange) n'apparaissent pas dans le *TLFi* de manière directement corrélée avec l'émotion.

Nous pouvons considérer qu'attribuer une couleur à l'émotion (ou au visage pour qualifier l'émotion qui le modifie) correspond à l'un des moyens usuels à la disposition des interlocuteurs pour répartir les émotions dont ils parlent dans l'une des deux catégories *chaudes* ou *froides* que j'ai évoquées plus haut. En particulier, cette catégorisation comprend, nous l'avons précisé plus haut, l'attribution d'un jugement de valeur à l'émotion en question (ou, par métonymie, à sa manifestation, à sa cause, *etc.*).

Les non-couleurs de la froideur

La première catégorie rassemble les couleurs assimilées aux émotions considérées comme négatives (dysphoriques) et associées à la froideur ou au refroidissement.

ROUGEUR, subst. fém.

Elle ressentit une **émotion** extraordinaire. D'abord elle devint toute **blanche**, le sang affluant au cœur ; puis, la réaction se faisant, une rougeur aimable lui couvrit comme un nuage rose le front, les joues, et ce qu'on entrevoyait de son sein sous la gorgerette (GAUTIER, Fracasse, 1863, p. 481).

LOUKOUM, LOKOUM, RAHAT-LO(U)KOUM, subst. masc.

Son gros visage à la chair d'un **blanc** mauve, un blanc de lokoum, **ne trahit d'autre émotion** qu'un vague et puéril contentement (GREEN, Journal, 1932, p. 116)

PÂLE, adj.

Pâle de + compl. indiquant la cause physique ou psychologique de la pâleur. Pâle de faim, de sommeil ; pâle d'émotion, de fureur, d'indignation ; pâle de sentir qqc. Elle était pâle de rage, et elle martelait chaque syllabe. Puis une onde brusque de rougeur inonda son visage (MARTIN DU G., Thib., Belle sais., 1923, p. 967). Celui-ci maintenant était debout devant la table, pâle de fatigue, de colère et de peur (DRIEU LA ROCH., Rêv. bourg., 1937, p. 286).

Sans compl. ou dans la loc. *en être tout pâle*. [Pour traduire un sentiment de peur, d'angoisse, une forte **émotion**].

PÂLIR, verbe

Pâlir de + compl. indiquant la cause physique ou psychologique de l'action. *Pâlir de voir, d'entendre qqc. ; pâlir de froid ; pâlir, faire pâlir d'émotion, d'effroi, d'envie, de honte, de plaisir. Elle était fort pâle, tremblante, prête assurément à toutes les folies. Quant à lui, je le voyais pâlir aussi, pâlir de colère et d'exaspération (MAUPASS., Contes et nouv., t.2, Modèle, 1883, p. 426).*

VOIR, verbe trans.

Je le vois un peu **pâle de l'émotion** de ma piqûre, lui qui se pique toute la journée (GONCOURT, Journal, 1894, p. 614).

SYMPATHIQUE, adj.

Le grand sympathique produit la constriction des artères, la **pâleur** de la face **dans les émotions** et certaines maladies (CARREL, *L'Homme*, 1935, p. 117).

La blancheur ou la pâleur peuvent être dérivées en plusieurs teintes équivalentes, par exemple le gris.

GRIS¹, GRISE, adj. et subst.

[En parlant d[']une pers., de la couleur de la peau dans certaines circonstances : fatigue, maladie, conditions atmosphériques, vive **émotion**].

De façon beaucoup plus répandue et développée, la pâleur peut être assimilée à d'autres teintes. Les couleurs bleues et vertes sont ainsi utilisées comme substituts de la blancheur.

VERDIR, verbe

Verdi, -ie, part. passé en empl. adj [...]

[En parlant d'une pers., de son visage, **sous l'effet** d'une cause pathol. ou **d'une émotion**] Qui est devenu blafard. **Synon**. *blême, livide, pâle*.

VERDÂTRE, adj.

[Sous l'effet de l'émotion, sous l'emprise d'affects ou de sentiments négatifs] *Une pâleur verdâtre* envahit les joues du comte de Morcerf, et ses yeux s'injectèrent de sang à l'énoncé de ces imputations terribles (DUMAS père, Monte-Cristo, t. 2, 1846, p. 398).

VERDIR, verbe

c) [Le compl. d'obj. désigne une pers., son visage, **sous l'effet** d'une cause pathol., **d'une émotion**] **Faire pâlir**, **rendre livide**.

BLEU, BLEUE, adj. et subst. masc.

2. [En parlant de la couleur de la peau saisie par le **froid**, meurtrie par une contusion ou certains épanchements de sang, congestionnée par un sentiment vif de colère ou de peur] D'un **ton livide tirant sur le bleu**. *Avoir le visage tout bleu de rage et de colère* (BALZAC, *Annette et le criminel*, 1824, p. 205).

[...]

— Fam. **Être bleu** de froid, de colère, **d'émotion**. En rester bleu, en être tout bleu. Être figé d'étonnement.

— P. méton., fam. [S'appliquant aux émotions elles-mêmes] Faire une peur bleue à qqn (ZOLA, La Bête humaine, 1890, p. 14). Une colère bleue abs. en voir de bleues. Passer par de vives émotions.

En fait, il semble que nous puissions considérer que ces couleurs (blanc, bleu, vert et dérivés) fonctionnent structuralement comme des non-couleurs dans le système des couleurs de l'émotion. Nous avons en effet mis en évidence l'opposition entre émotions chaudes et émotions froides qui correspondent respectivement aux couleurs paradigmatiques rouge et blanche. Mais ces deux couleurs fonctionnent de façon asymétrique; le blanc peut être considéré comme une *décoloration*, et inversement le rouge comme une *coloration*:

VERDEUR, subst. fém.

Rare. [À propos du visage d'une pers.] **Décoloration verdâtre de la peau sous l'effet d'une émotion**. En le contemplant [le jeune homme] (...), peut-être y aurait-on reconnu l'espèce de flétrissure qu'imprime une grande pensée ou la passion, dans une verdeur mate (BALZAC, Proscrits, 1831, p. 14).

Il est par ailleurs intéressant de s'attarder ici un instant sur les ambiguïtés, voire les contradictions apparentes, des habitudes linguistiques :

BLEU, BLEUE, adj. et subst. masc.

2. [En parlant de la couleur de la peau saisie par le **froid**, meurtrie par une contusion ou certains épanchements de sang, congestionnée par un sentiment vif de colère ou de peur] D'un ton livide tirant sur le bleu. *Avoir le visage tout bleu de rage et de colère* (BALZAC, *Annette et le criminel*, 1824, p. 205).

...]

Fam. Être bleu de froid, de colère, d'émotion.

[...]

P. méton., fam. [S'appliquant aux émotions elles-mêmes] Faire une **peur** bleue à qqn (ZOLA, La Bête humaine, 1890, p. 14). Une colère bleue abs. en voir de bleues. Passer par de vives émotions.

VERDIR, verbe

[Sous l'effet de l'**émotion** ou d'un affect] **Verdir de colère, de peur**. Jason continuait à verdir de jalousie : ses joues étaient pareilles à des émeraudes de grande taille (TOULET, Comme une fantaisie, 1918, p. 175). Ses yeux, **de rage, ont verdi**, ont pris **la teinte livide de la mer en colère** (MONTHERL., Bestiaires, 1926, p. 423).

La colère et la peur — au-delà de la violence qui peuvent généralement les caractériser l'une et l'autre quoique de façon très dissemblable — sont pourtant opposées le plus souvent, en particulier dans leur dynamique ou dans leur « hydraulique » (bouillir *versus* engloutir ou sombrer). Cette question dépasse le cadre de cette étude (qui se limite au vocable *émotion*, sans entrer dans davantage de détail). Nous pouvons néanmoins proposer comme premier principe explicatif de cette ambiguïté la distinction entre deux types de colères : d'une part la colère chaude, explosive (et rouge donc), et d'autre part la colère pâle, bleue ou verte, froide, « cérébrale ». L'association, dans les exemples cités ci-dessus, de la colère bleue ou verte à la rage et au froid vient appuyer cette explication. Nous tombons par la même occasion sur une distinction entre des usages hyperonymique et hyponymique du vocable *émotion* :

VERT, VERTE, adj. et subst. masc.

Les pauvres petits étaient à la fois ravis et dévastés, tour à tour **roses d'émotion et verts de peur** (ROMAINS, Hommes bonne vol., 1938, p. 275).

SCINTILLER, verbe intrans.

— [Le suj. désigne les yeux, le regard] *Les yeux de braise de la directrice scintillent de colère et d'émotion (COLETTE, <i>Cl. école*, 1900, p. 142).

AFFRONTER, verbe trans.

Là où d'autres s'échauffent et attaquent, ils se détournent, **sans émotion et sans haine**. Aussi se sentent-ils et ont-ils peu d'ennemis, si ce n'est ceux que ce calme même irrite. E. MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946 p. 505.

Nous avons dit plus haut que nous pouvions considérer qu'attribuer une couleur à une émotion était à l'un des moyens à la disposition des interlocuteurs pour la catégoriser comme émotion chaude ou émotion froide, comme émotion échauffante ou émotion refroidissante, positive ou négative¹⁰⁸. La variation d'emploi du vocable émotion comme hyperonyme ou comme hyponyme est donc également structurée par l'attribution d'une couleur à l'émotion, l'emploi comme hyponyme étant corrélé

¹⁰⁸ Il est toutefois important de préciser que les oppositions entre *émotion chaude* et *émotion froide* d'une part, et *émotion positive* et *émotion négative* d'autre part, ne se superposent pas exactement même si elles se recoupent largement. La correspondance semble plutôt être établie sur la base de l'*agitation*, du mouvement, ou de leur *inexistence*. Ce serait alors le jugement porté sur cette agitation ou cette incapacité de mouvement (*cf.* ci-dessous, pages 296-316) qui détermine la positivité ou la négativité de l'émotion en question.

avec la couleur rouge. L'absence d'émotion est ainsi caractérisée par la froideur (dont nous avons souligné l'association au blanc) :

SANG-FROID, subst. masc.

Il y en a qui s'applaudissent de ce sang-froid et de cette absence d'émotion [en peignant] ; ils se figurent qu'ils dominent l'inspiration (DELACROIX, Journal, 1854, p. 172).

Les couleurs de la chaleur

La deuxième catégorie rassemble les teintes que l'on peut réduire à la couleur rouge. Elles correspondent aux émotions « chaudes », donc globalement qualifiées de « violentes », sauf pour les émotions euphoriques qui sont la plupart du temps axiologiquement indexées positivement. D'une façon générale, la rougeur marque aussi l'intensité de l'émotion.

PIOLIER verbe trans

Piquer un fard*, un soleil* (fam.). Rougir sous l'effet d'une émotion soudaine.

ROUGTR verbe

Devenir rouge sous l'effet d'un élément psychologique, d'une vive émotion, en particulier sous l'effet de la confusion, de la honte, de la pudeur.

ROUGE, adj., adv. et subst.

[sous l'effet d'une cause psychol., d'une vive émotion] Anton. blanc, blême, livide, pâle. Visage rouge ; joues rouges ; devenir, être tout rouge ; être rouge comme une cerise, un coq, un coquelicot, une écrevisse, une pivoine, une tomate. Quand elle regarda son cousin, elle était bien rouge encore, mais au moins ses regards purent mentir et ne pas peindre la joie excessive qui lui inondait le cœur (BALZAC, E. Grandet, 1834, p. 129). [...]

Rouge de + compl. (indiquant la cause de cet aspect). Être rouge de colère, de confusion, de dépit, de honte, de plaisir. Il prit familièrement le bras du commandant, rouge de bonheur (A. DAUDET, Tartarin de T., 1872, p. 133). Simon et Gérard étaient gênés, ils se regardaient à la dérobée, tout rouges de timidité (PEISSON, Parti Liverpool, 1932, p. 169).

- [P. méton.; en parlant d'une émotion, d'un sentiment] Fam. Qui est très vif, intense et produit une coloration rouge du visage. Célestine ouvrit la lettre, et le plaisir le plus rouge anima ses traits (BALZAC, Employés, 1837, p. 205).

[Rouge connote l'intensité des émotions, des sentiments et qualifie le regard] Brûlant, intense, passionné. Il y eut alors entre elle et le journaliste un de ces regards rouges qui sont plus que des aveux (BALZAC, Muse départ., 1844, p. 171).

FARD, subst. masc.

Fam. Piquer un fard. Rougir sous l'effet d'une émotion.

Dans cette même catégorie, il est aisé d'assimiler au rouge ses nuances ou ses dérivés.

LACTESCENT, -ENTE, adj.

Une légère émotion rosissait son teint lactescent (L. DAUDET, Entremett., 1921, p. 135).

ÉCARLATE, adj. et subst.

[à l'intensité de certains états d'âme, de certaines émotions] Le chef de bureau, dont la face rubiconde était devenue écarlate de joie, et dont le cœur bondissait dans sa poitrine (PONSON DU TERR., Rocambole, t. 1, 1859, p. 162).

VERMILLON, subst. masc.

[comme signe d'une vive émotion, d'un sentiment de pudeur, de honte ou de colère, etc.] Le comte qui avait jusque-là salué courtoisement, mais avec une froideur et une impassibilité tout anglaise, fit malgré lui un pas en avant, et un léger ton de vermillon passa comme l'éclair sur ses joues pâles (DUMAS père, Monte-Cristo, t. 1, 1846, p. 584).

VERMEIL, -EILLE, adj. et subst.

[Sous l'effet d'une cause psychol., d'une vive émotion, d'un sentiment de pudeur, de honte ou de colère, etc.] Notre jeune maîtresse est devenue vermeille dès que le nom de Vincent a été prononcé (LAMART., Cours litt., 1859, p. 276).

Vermeil de/par + subst. désignant l'**émotion**, le sentiment qui a provoqué la rougeur. — Moi ! je suis froide ! s'écria la jeune Espagnole stupéfaite et vermeille d'indignation (SAND, Consuelo, t. 1, 1842-43, p. 105). Son visage était devenu tout vermeil par le feu de son cœur (POURRAT, Gaspard, 1925, p. 189). [P. méton]

[En parlant d'une **émotion**, d'un sentiment intense] Qui se traduit par la rougeur du teint. Colère vermeille. L'amour que je sens (...) C'est l'amour puissant. C'est l'amour vermeil (RICHEPIN, Caresses, 1877, p. 4).

[En parlant du cœur] Empli d'**émotions**, de sentiments intenses. Et, si je pouvais (...) Lancer au ciel froid et blême Mon cœur brûlant et vermeil Je crois que dans la seconde Il réchaufferait le monde Autant comme le soleil! (PONCHON, Muse cabaret, 1920, p. 93).

POURPRE¹, subst. fém.

En partic. Rougeur du visage à la suite d'une vive émotion.

VIOLET, -ETTE, adj. et subst. masc.

[sous l'effet d'une cause psychol., d'une vive **émotion**, *en partic.*, la colère] *Étre tout violet. Papa ne se contrôlait plus. Ce lymphatique devint violet. Je dis que tu nous casses les oreilles. Laisse ces enfants tranquilles et fous-moi le camp dans ta chambre* (H. BAZIN, *Vipère*, 1948, p. 70).

Violet de + compl. indiquant la cause de cet aspect. **Être violet de honte, de peur, de rage**. — Oui !... — me criait, **violette de colère**, en brandissant son parapluie, Mademoiselle Marie, (...) j'avertirai Madame Garabis... je lui répéterai toutes vos insolences, toutes ! (GYP, Souv. pte fille, 1928, p. 331).

— Fam. [En parlant d'une émotion, d'un sentiment; souvent dans un cont. métaph.] Qui est très vif, intense et se traduit par une coloration violette du visage. Sachez attendre, (...) une **gaîté violette** teindra vos propos et vos pas (BUTOR, Passage Milan, 1954, p. 214).

VIOLACÉ, -ÉE, adj. ;VIOLACÉES, subst. fém. plur.

Fam. [P. méton.; en parlant (d'une manifestation) d'une **émotion**, d'un sentiment] Qui est très vif, intense, et se traduit par une coloration violacée du visage. Pépé est devenu cramoisi, il (...) s'est lancé dans une diatribe violacée sur le « métier de saltimbanque » (Paris-Match, 6 déc. 1969, p. 122, col. 4).

La dynamique des couleurs

Dans ces mêmes extraits du corpus, nous pouvons remarquer des développements ethnothéoriques, ou pour le moins des raisonnements (dont l'explicitation varie néanmoins). Plusieurs de ces exemples présentent en effet des théorisations rationalisant la dynamique de l'émotion, et la corrélant en particulier aux variations de couleur, ou inversement reliant les couleurs à certaines émotions censées en être la cause.

VERDIR, verbe

[Sous l'effet de l'émotion ou d'un affect] *Verdir de colère, de peur. Jason continuait à verdir de jalousie : ses joues étaient pareilles à des émeraudes de grande taille* (TOULET, *Comme une fantaisie*, 1918, p. 175).

c) [Le compl. d'obj. désigne une pers., son visage, sous l'effet d'une cause pathol., d'une émotion] Faire pâlir, rendre livide. *Si les émotions violentes ont le pouvoir (...) de verdir les figures lymphatiques, ne faut-il pas accorder au désir, à la joie, à l'espérance, la faculté d'éclaircir le teint* (BALZAC, Secrets Cadignan, 1839, p. 324). Harassés par les longues moussons (...) verdis par les ressacs de la bile, ils attendaient [à Marseille] le train de Paris (...) L'équipe de retour (...) défripée, rose et l'œil clair, arrivait à Marseille (MORAND, Routes Indes, 1936, p. 24).

Comme nous pouvons le constater, les théories humorales de l'émotion ont conservé des capacités explicatives au moins jusqu'au XXº siècle. Toutefois, les emplois sont également parfois clairement non référentiels — ce qui est communément qualifié de « poétique » ou de métaphorique :

VERDIR, verbe

Ses yeux, de rage, ont verdi, ont pris la teinte livide de la mer en colère (MONTHERL., Bestiaires, 1926, p. 423).

Mais les ethnothéories ne sont pas bien sûr toujours explicitement issues des théories des humeurs. Dans l'exemple suivant, une hydraulique de l'émotion, dont les principaux éléments sont le sang et le cœur, est présentée comme un complexe comprenant action et réaction (comme l'incluent les théories humorales), chaque étape du processus étant caractérisée par une couleur qu'elle provoque. De plus ici, l'émotion est manifestement conçue comme tout à la fois une *mécanique* et un phénomène physiologique féminin : outre le fait que le sujet de la phrase cité est un « elle », le *TLFi* propose cet exemple pour illustrer des syntagmes très fortement connotés, habituellement assimilés à la femme (« Rougeur chaste, pudique, virginale », etc.).

ROUGEUR, subst. fém.

En partic. Coloration rouge de la peau, due à l'afflux du sang, causée par un élément physique, physiologique; en partic., coloration rouge du visage causée par un élément psychologique, une vive émotion. Anton. pâleur. Rougeur chaste, pudique, virginale; rougeur du front, des joues. Des yeux dont la rougeur montre qu'ils ont pleuré (VIGNY, Poèmes ant. et mod., 1837, p. 39). Elle ressentit une émotion extraordinaire. D'abord elle devint toute blanche, le sang affluant au cœur; puis, la réaction se faisant, une rougeur aimable lui couvrit comme un nuage rose le front, les joues, et ce qu'on entrevoyait de son sein sous la gorgerette (GAUTIER, Fracasse, 1863, p. 481).

Nous aurons l'occasion de revenir en détails sur chacun de ces points ultérieurement.

La sueur

Toujours sur le plan des manifestations engendrées par l'émotion, la sueur est conçue comme l'une de ses conséquences logiques ou sémiologiques possibles :

SUÉE, subst. fém.

Production abondante de sueur (**provoquée par** un effort intense, par la température, une inquiétude ou **une vive émotion**).

SUER, verbe

SYNT. Suer abondamment, beaucoup, copieusement, énormément; suer avec excès, à flots, à pleine figure; suer à grosses gouttes; suer au soleil, en plein soleil; suer de chaud; **suer** d'angoisse, de dégoût, **d'émotion**, de faiblesse, de fatigue, de fièvre, de haine, de peur, de pitié.

TRANSPIRATION, subst. fém.

Le prévenu est un gros homme (...) dont **l'émotion** se traduit par un croissant de **transpiration** sous les aisselles, sur la blouse (GONCOURT, Journal, 1860, p. 764).

Cependant la sueur est généralement associée à la chaleur, et principalement à l'échauffement. Il n'est pas surprenant, dès lors, que la dichotomie entre émotions « chaudes » et « froides » travaille également la conception de l'articulation entre émotion et sueur. Nous noterons, sans pouvoir néanmoins en tirer quelque conséquence, que dans le cas d'émotions catégorisées comme « froides », le qualificatif peut être transféré à la sueur elle-même.

SUÉE, subst. fém.

A. — Familier

1. Production abondante de sueur (**provoquée par** un effort intense, par la température, une inquiétude ou **une vive émotion**). Synon. *sudation, transpiration. Suée d'angoisse, d'agonie ; suée froide.*

[...]

B. — Au fig.

1. a) Peur intense, **forte émotion** qui peut aller jusqu'à provoquer des sueurs (**froides**).

FROID, FROIDE, adj. et subst. masc.

Sueur(s) froide(s). Sueur(s) donnant l'impression d'être à une température sensiblement inférieure à celle du corps, due(s) à une forte **émotion**, à une maladie. *Avoir des sueurs froides*.

IMMOBILE, adj

— En partic. Qui demeure sans bouger, sous l'effet d'une **émotion** violente. Synon. *interdit, médusé, paralysé, pétrifié. Le vieillard resta quelques instants immobile et comme foudroyé, sans pouvoir parler ni respirer, comme si un poing fermé lui serrait le gosier* (HUGO, *Misér.*, t. 2, 1862, p. 254). *La terreur le cloue immobile, les yeux, la bouche ouverts, soufflant du fond de la gorge* (ROLLAND, *J.-Chr.*, Aube, 1904, p. 4):

1. Malek Adhel, frappé d'une effroyable surprise, demeure immobile et éperdu : une **sueur froide** coule sur tous ses membres ; il promène autour de lui des regards menaçans, terribles et désespérés... COTTIN, *Mathilde*, t. 2, 1805, p. 282.

Le mouvement émotionnel : animation et transport

Nous l'avons vu en commençant, la première acception du mot *émotion* proposée par le *TLFi*, et indiquée comme sens vieilli, est celle qui associe l'émotion au *mouvement*. Il s'agit d'ailleurs du sens étymologique¹⁰⁹. Si *émotion* n'est plus que rarement employé au sens propre de mouvement, l'émotion est par contre associée au mouvement de façon très fréquente :

ÉMOTION, subst. fém.

Il ressent une émotion, une vibration intérieure qui est un véritable mouvement (Arts et litt., 1935, p. 2808).

ÉMOTIONNEL, ELLE, adj.

Qui est relatif à l'émotion ; qui est caractérisé par un mouvement vif de la sensibilité.

La compréhension ou l'interprétation du mouvement auquel l'émotion est associée (soit parce qu'elle le provoque, soit parce qu'elle en découle) est évidemment ouverte. Pour Z. Kövecses, par exemple, « the view that emotion involves bodily upset or agitation is most closely related to conflict theories of emotion¹¹⁰. » Toutefois si, comme nous le verrons plus loin, le conflit occupe une place centrale dans les conceptualisations, les pratiques et les discours de l'émotion, il est peut-être plus juste de préciser que ce n'est pas tant le conflit que l'influence extérieure qui sont dits animer ou agiter. Dans cette perspective, la conception de l'émotion comme un adversaire luttant avec la personne émue pour le contrôle n'est que l'une des versions de l'influence de l'environnement (principalement celle d'une émotion négativisée qui « pénètre », « rabaisse » et « animalise »). Nous verrons que des versions alternatives sont également possibles et développées (par

¹⁰⁹ Cf. par exemple BAUMGARTNER Emmanuèle et Ménard Philippe, Dictionnaire étymologique et historique de la langue française, Paris, Librairie Générale Française, 1996, ou DUBOIS Jean, MITTÉRAND Henri et DAUZAT Albert, Dictionnaire étymologique et historique du français, op. cit.

¹¹⁰ Kövecsès Zoltán, Emotion Concepts, New York, Springer-Verlag, 1990, p. 167.

exemple, celle de l'émotion qui « est inspirée » et qui « élève »), faisant encore de l'émotion une influence extérieure ou une interaction avec l'environnement, mais pas nécessairement sur le plan agonistique. En guise d'illustration, nous pouvons ainsi considérer que l'émotion comme *vitalité* peut agiter et animer sans se décliner pour autant sur le registre du conflit.

L'agitation

Le « mouvement » émotionnel est de façon paradigmatique une animation ou une agitation de la personne émue, de son corps (ou l'une de ses parties) ou de son esprit :

ANIMER, verbe trans.

c) [Ce qui anime est une émotion, un sentiment, etc.] Agiter :

27. L'air de triomphe de Lucier, ou plus exactement l'assurance et l'impatience qui animaient tour à tour son visage, eussent dû avertir Ricarda qu'elle voulait se venger de lui.

ABELLIO, *Heureux les pacifiques*, 1946, p. 207.

BATTRE¹, verbe.

- En partic. Le cœur bat. Le cœur est **animé** de battements violents et irréguliers provoqués par une **émotion**.

SYNT. S'arrêter, cesser de battre ; battre à l'unisson, de joie ; battre fort, vite, faiblement, violemment, régulièrement ; battre à coups réguliers, à grands coups, à se rompre.

AFFAIBLI, IE, part. passé, adj. et subst.

Ces impressions délicieuses, ces **émotions subites qui m'agitaient** autrefois et m'entraînaient si loin d'un monde de tristesse, je ne les retrouve plus qu'*altérées* et affaiblies. E. DE SENANCOUR, *Obermann*, t. 1, 1840, p. 80.

ÉMOUVOIR, verbe trans.

[En parlant d'une **émotion** qui s'extériorise le plus souvent avec violence] **Agiter**, bouleverser, ébranler (*cf. émotion* B 1).

DRAMATIQUE, adj.

A.-[En parlant de faits] Qui suscite une vive **émotion**, constitue un drame violent et pathétique.

...1

— P. méton., subst. masc. avec valeur de neutre. Caractère de ce qui est dramatique. Le dramatique de l'existence, de l'affaire. Il exhume les hommes d'autrefois (...) les **agite de leurs passions**, qu'il augmente ou diminue selon le point où il veut porter le dramatique (DUMAS père, Antony, 1831, IV, 6, p. 211).

ADORER, verbe trans.

« Es-tu ici pour y entrer avec moi ? » En entendant ces paroles si tendres, mais auxquelles la constante pensée de Dieu mêle tant d'innocence, Malek Adhel, enivré d'une félicité inconnue, s'abandonne sans contrainte aux vives et profondes **émotions qui l'agitent**; à genoux devant Mathilde, il la *contemple* et l'adore, il ne voit qu'elle, il a oublié toute autre pensée : c'est un de ces momens d'extase où on devine le ciel... M^{me} COTTIN, *Mathilde*, t. 5, 1805, p. 273.

SÉDITION, subst. fém.

P. anal. Sédition corporelle. **Agitation**, **trouble** du corps, **lorsqu'il est saisi par une émotion**. L'émotion joint sans distance le choc de la pensée et la sédition corporelle dans cette continuité vitale de l'âme et du corps (RICŒUR, Philos. volonté, 1949, p. 256).

Notons que cette agitation se décline suivant les grandes métaphores que nous avons passées en revue plus haut. Associée à l'élément liquide par exemple, l'expression de l'agitation émotionnelle devient celle des flots, de la houle, le tumulte de la tempête océanique, des vagues, du torrent, *etc*.

L'émotion est, de plus, considérée de façon fondamentale comme personnelle, c'est-à-dire intra-individuelle. Si nous ajoutons cette contrainte, l'agitation émotionnelle devient un remuement intérieur :

REMUER, verbe

P. ext. [Le suj. désigne une pers.] Agir, s'agiter. Remuer d'émotion, d'impatience.

HUMEUR, subst. fém.

Je suis au fond Girondin et républicain par instinct ; j'ai l'humeur populaire, et à chaque émotion publique le vieux levain se remue en moi (SAINTE-BEUVE, Cahiers, 1869, p. 84).

LEVAIN subst masc

Gourgaud sentit **remuer en lui** un puissant levain d'**émotion**. Il était prêt à lancer son cri dans la clameur unanime qui s'enflait et retombait comme une houle chaude (MAGNANE, Bête à concours, 1941, p. 429).

COLIQUE¹, subst. fém.

Ah! Quelle femme! **Elle me remue** autant qu'une colique, quand elle me regarde froidement... Quelle grâce! Quel esprit! Jamais Josépha ne m'a donné de pareilles **émotions**. Et quelles perfections inconnues! BALZAC, *La Cousine Bette*, 1846, p. 183.

LUIRE, verbe intrans.

Ses yeux luisaient de reconnaissance ; son nez de travers semblait tout attendri ; et sa bouche, **remuant** d'émotion, cherchait un mot drôle à servir (BENJAMIN, Gaspard, 1915, p. 86).

SURFACE, subst. fém.

Quand les profondeurs obscures de l'âme sont **remuées**, ce qui monte à la surface et arrive à la conscience y prend, si l'intensité est suffisante, la forme d'une image ou d'une **émotion** (BERGSON, Deux sources, 1932, p. 243).

La conséquence physique ou matérielle de ce remuement intérieur peut aisément être supposée : la personne agitée par une émotion confinée est dite « secouée » par elle, voire « retournée » (la personne, son intériorité ou ses organes), si l'accent veut être porté sur la violence de cette secousse :

ALORS, adv.

Secoué d'émotions confuses, Augustin s'intimidait, s'attardait, cherchait des atermoiements. C'est alors qu'il trouva les roses.

J. MALÈGUE, Augustin ou le Maître est là, t. 2, 1933, p. 59.

TRESSAILLANT, -ANTE, part. prés. et adj.

Qui est agité d'une secousse musculaire, d'un mouvement brusque sous l'effet d'une sensation, d'une **émotion** vive, subite.

Des exemples très similaires pourraient être cités à partir des entrées TREMBLER, TRÉMOLOS, TRESSAILLANT, TRESSAILLEMENT, TRESSAILLEMENT, TRESSAULTER, TRESSAULTE

RETOURNER, verbe

4. Provoquer (chez quelqu'un) une intense émotion. Synon. bouleverser, mettre dans tous ses états.

[...]
Retourner le cœur à qqn.
[...]
Retourner l'estomac à qqn
[...]
Retourner les sangs à qqn.

Être retourné. Être **troublé** profondément. Pour toute défense, elle mit sa main devant elle et murmura : « Jacquot... » d'une voix si déchirante que Jacques en fut d'un coup retourné (MARTIN DU G., Thib., Mort père, 1929, p. 1349).

Toujours plus violente, l'émotion peut être considérée comme provoquant des convulsions, sursauts ou tremblements.

CONVULSIF, IVE, adj.

P. méton. [En parlant d'attitudes ou de modifications psychol.] Accompagné de **mouvements** brusques ou violents qui dénotent une vive émotion (cf. convulsion A 2). Colère, joie convulsive; désespoir convulsif. Leurs membres nus s'étreignaient avec une passion convulsive (ZOLA, Pot-Bouille, 1882, p. 293). Il semblait gai, d'une gaieté convulsive, égarée (BERNANOS, Journal d'un curé de campagne, 1936, p. 1234).

CONVULSION, subst. fém.

Mouvements violents, excessifs, désordonnées, **souvent sous le coup d'une émotion ou d'une passion intense** et généralement pénible. *Convulsions de désespoir, de douleur, de rage.* Synon. *contorsion. Dans les convulsions de la colère* (FLAUB., *Tentation*, 1849, p. 329). *Se laissant aller aux convulsions d'un fou rire délicieux* (MAUROIS, *Silences Bramble*, 1918, p. 55):

 À dire vrai, les orateurs, les tragédiens et les chanteurs n'évitent pas toujours assez les cris et les convulsions.

ALAIN, Système des beaux-arts, 1920, p. 201.

P. anal. ou p. métaph.

- 1. [En parlant d'une matière ou de phénomènes naturels]
- a) Mouvement apparent violent. Convulsions géologiques ; les convulsions du globe. Les premières convulsions de l'écorce terrestre (GREEN, Journal, 1934, p. 218). La convulsion du ciel et de la terre (pendant le bombardement de Hambourg) (CENDRARS, Bourlinguer, 1948, p. 287).
- b) Apparence convulsée. Les convulsions d'un sol volcanique. Les convulsions des éclairs (GIONO, Bonheur fou, 1957, p. 407).

EXODE, subst. masc.

Le cortège se mit en route, un lent exode de gens blêmes, tirés, les yeux gonflés, **tremblants d'émotion** autant que du froid du matin (VAN DER MEERSCH, Invas. 14, 1935, p. 225).

SUPPOSÉ, -ÉE, part. passé, adj. et subst. masc.

D'abord hébété, il se répandit vite en actions de grâce ; très verbeux, **tremblant d'émotion** au supposé d'une réconciliation dont il avait désespéré (COURTELINE, Ronds-de-cuir, 1893, p. 177).

TREMBLANT, -ANTE, part. prés., adj. et subst.

Je menai M^{ne} Sazerat, **tremblante d'émotion**, jusqu'au restaurant et je lui montrai M^{ne} de Villeparisis (PROUST, Fugit., 1922, p. 634).

SURSAUTER, verbe intrans.

Avoir un **brusque mouvement du corps sous l'effet d'une intense émotion**, d'un sentiment de menace.

Plus subtils, les frissons ou les frémissements peuvent aussi être considérés comme des mouvements traduisant l'émotion ou causés par elle.

FRISSON, subst. masc.

P. ext. Saisissement nerveux, ébranlement psychique dont la cause est une émotion plus ou moins vive.

FRISSONNANT, ANTE, part. prés. et adj.

Qui est saisi d'un **tremblement à la suite** d'une sensation intense, **d'une émotion**. *Jenny, frissonnante* **d'émotion**, vint se serrer contre lui (MARTIN DU G., *Thib.*, Été 14, 1936, p. 621).

FRÉMISSEMENT, subst. masc.

La sœur Thérèse avait dans toute sa personne une sorte de perpétuelle **émotion** trop puissante, et sa voix traduisait si bien ce **frémissement intérieur** ! (BARRÈS, Colline insp., 1913, p. 145).

FRÉMIR, verbe intrans.

SYNT. Frémir d'aise, d'angoisse, de désir, d'**émotion**, d'épouvante, d'impatience, d'indignation, de joie, de peur, de plaisir.

Par ailleurs, le mouvement émotionnel peut également prendre des formes plus diffuses, s'exprimant via d'autres parties du corps et leurs mouvements. Ici encore, nous retrouvons des métaphores que nous avons présentées plus haut (le poids, la paralysie, *etc.*).

BRAS, subst. masc.

2. Au plur. [Loc. exprimant un **mouvement des bras** en tant qu'il est **expressif d'une émotion**, d'un sentiment, d'un état physique ou moral] Lever les bras au ciel ; les bras m'en tombent ; les bras ballants.

La perturbation

La personne saine de corps et d'esprit est considérée *a priori*, dans nos sociétés, comme un microcosme, c'est-à-dire d'abord et avant tout comme un *ordre* (quoique les complexités physiologique, psychologique et sociale seraient peut-être mieux rendues par des modèles de non-équilibre et de désordre). L'agitation dont il a été question à l'instant vient dès lors menacer cet ordre, y introduisant une *perturbation*, un *dérèglement*:

CONTRETEMPS, subst. masc.

L'émotion de ces accents, dont les battements des violons à contre-temps et les clarinettes soupirantes trahissent le désordre intérieur (ROLLAND, Beethoven, t. 2, 1928, p. 395).

DÉRÉGLER, verbe trans.

Comment donc expliquer que les affections de tristesse (...) se transforment en de pures **émotions déréglantes**, sinon en renonçant une fois pour toutes à la fiction contradictoire d'un « sentiment de tristesse » et d'une tristesse régulatrice (VUILLEMIN, *Essai signif. mort*, 1949, p. 110).

TROUBLE², subst. masc.

 ${\sf C.-1.}$ État émotif qui altère, perturbe le calme intérieur d'une personne. $[\ldots]$

En partic. Émotion diffuse provoquée par un sentiment d'amour ou un désir charnel. Trouble du cœur, de l'amour, des sens ; trouble charnel, physique, sensuel.

ÉMOI, subst. masc.

A. Domaine phys.

- 1. **Trouble, agitation** vive. *L'émoi des abeilles, des feuilles, de la fourmilière ; fauvettes, passereaux en émoi.*
- B. Domaine *affectif*. **Émotion**, **trouble** émotif vécu affectivement.

Ce trouble est l'une des figures majeures de l'émotion, conçue, sans distinguer clairement entre cause et processus, tout à la fois comme *accident*, altération, et comme *extériorité*, étrangeté qui envahit, puis rend étrange, extérieur, *etc*. La figure présuppose que l'état initial (de la raison, de l'esprit, de l'âme ou encore, antérieurement, des humeurs) est neutre et non perturbé, et assimile donc, comme le signale R. Bodei¹¹¹, le résultat d'un processus socio-historique à une naturalité. D'autant plus que cet état neutre est fortement valorisé (ce qui, en retour, a pour conséquence nécessaire, une dévalorisation de l'émotion):

PASSIONNÉ, -ÉE, part. passé et adj.

[En parlant d'une pers., d'un aspect de sa nature] **Qui exprime ou manifeste avec force, chaleur, intense émotion ce qu'il ressent**. Anton. *froid, indifférent, réfléchi, réservé. Ainsi Valentine, de calme et réservée qu'elle était naturellement, était devenue passionnée jusqu'au délire* (SAND, *Valentine*, 1832, p.306).

AFFAIBLISSEMENT, subst. masc.

11. Tout affaiblissement psychique — une grande fatigue, une grande **émotion** — **compromet ce calme supérieur** qui exige toujours une haute tension psychique.

E. MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946, p. 289.

TROUBLE², subst. masc.

C.-1. État **émotif** qui altère, **perturbe le calme** intérieur d'une personne.

¹¹¹ Cf. BODEI Remo, Géométrie des passions, p. X.

DOUCEUR, subst. fém.

Au fig. Paisiblement, tranquillement, sans hâte, **avec calme**, **sans émotion**. Moi, si j'étais trompé, je ne me battrais pas ; J'éconduirais l'amant en douceur et tout bas (AUGIER, Gabrielle, 1850, I, p. 378). Il faut lire dans Hérodote (...) le récit de ces révolutions et de ces restaurations, qui se passent toujours en douceur, grâce à la mansuétude des mœurs athéniennes (MÉRIMÉE, Mél. hist. et littér., 1855, p. 154).

L'analogie permet également de structurer le rapprochement de l'émotion avec la maladie — considérée, elle aussi, comme désordre intérieur.

RÉVOLUTION, subst. fém.

— P. ext. **Trouble**, **dû** à un choc, **à une émotion** violente ; **bouleversement intervenant dans la santé**. Révolution intérieure. En supposant que le médecin le plus habile ne puisse prévoir les révolutions de la santé d'un homme bien portant, il peut prévoir tout le cours d'une maladie quand elle est déterminée (SAINT-MARTIN, Homme désir, 1790, p. 92). [La baronne] éprouva l'une de ces révolutions nerveuses si violentes, que le corps en garde éternellement la trace (BALZAC, Cous. Bette, 1846, p. 275).

ACCOMPAGNER, verbe trans.

21. L'âme est apparemment trop **troublée par ses émotions**, pour être attentive à ce qui les cause ou à ce qui les accompagne. Elle est la sensation elle-même. STENDHAL, *De l'Amour*, 1822, p. 35.

SÉRÉNITÉ, subst. fém.

État d'une personne qui, par sa sagesse et son expérience, reste **insensible aux troubles**, aux préoccupations de l'existence. Synon. *équanimité*, *paix*, *placidité*, *quiétude*, *tranquillité* ; **anton**. *anxiété*, *effroi*, *émotion*.

MOUILLÉ, -ÉE, part. passé et adj.

Voix mouillée. Voix **troublée par** les larmes, **l'émotion**. Une voix mouillée répondit : « S'il me regarde encore une fois, je dirai que je suis malade et je remonterai dans la chambre » (DUHAMEL, Nuit St-Jean, 1935, p. 217).

AFFOLÉ, ÉE, part. passé, adj. et subst.

1. Littér. [Avec un compl., prép. de, indiquant la cause du trouble] Rendu ou devenu comme fou, profondément troublé sous l'effet d'une émotion violente (cf. affoler¹ I A)

AFFOLER¹, verbe.

1. Littér. Rendre comme fou, c'est-à-dire **troubler profondément**, généralement sous l'effet d'une passion, d'un sentiment ou d'une **émotion violente**. Anton. calmer.

Mais ce qui précède nous autorise même à avancer d'un pas supplémentaire : l'association entre émotion et maladie n'est pas seulement analogique (s'appuyant donc sur une conception « normale » des états physiologique et psychologique neutres comme ordres), mais aussi logique puisque la maladie est construite comme l'une des conséquences possibles de l'émotion, et que nous avons déjà vu combien la distinction entre l'émotion et aussi bien ses causes que ses effets était peu pertinente.

D'autre part, à côté de l'image de la maladie, nous trouvons aussi une perturbation émotionnelle sous la forme d'une manœuvre directionnelle, le « renversement », un bouleversement complet de l'ordre provoquant sa chute :

RENVERSER, verbe trans.

Fam. Bouleverser, agiter, troubler, **provoquer une grande émotion**, un trouble.

TOMBER1, verbe

Tomber à la renverse. Je faillis **tomber à la renverse**, **comme un homme qui subit une émotion trop forte** (LAUTRÉAM., *Chants Maldoror*, 1869, p. 183).

La modification

Les schémas de l'agitation et de la perturbation débouchent sur ce que nous pourrions appeler un modèle de la modification. Ce modèle construit l'émotion comme un « état dynamique », autrement dit comme une (tentative de) résolution des difficultés engendrées par l'opposition conceptuelle traditionnelle entre statique et dynamique ou encore entre essence et action. Ce cadre fait fonctionner l'émotion comme une *altération*, altération par un monde environnant qui serait en devenir et donc caractérisé par son impermanence, d'une entité définie, elle, par son identité et donc sa permanence.

ALTÉRÉ, ÉE, part. passé et adj.

C. — [En parlant d'une pers. (ou d'une chose propre à l'homme)] **Troublé**, ému ; **qui a subi une modification à la suite d'une profonde émotion**. *Visage altéré, traits altérés* (QUILLET 1965).

ALTÉRATION¹, subst. fém.

2. Usuel. Modification immédiatement perceptible des traits, de la voix d'une pers., sous l'effet d'une émotion vive.

SURPRENANT, -ANTE, part. prés. et adj.

Il en est de l'habitude comme de **l'émotion : elle représente une altération** de toutes nos visées ; sans être une classe nouvelle de « cogitata », l'habituel est un aspect de perçu, de l'imaginé, du pensé, etc. opposé au nouveau, au surprenant (RICŒUR, *Philos. volonté*, 1949, p. 264).

MOURANT, -ANTE, part. prés., adj. et subst.

P. hyperb. Qui est vivement **affecté par** une sensation, **une émotion**. Mary Grant, à demi pâmée par l'émotion, à demi mourante de bonheur, cette fois, se laissa aller dans les bras de lady Helena (VERNE, Enf. cap. Grant, t. 2, 1868, p. 71).

C'est, par exemple, sur ce modèle que s'articulent les notions de vérité et d'authenticité dont nous avons présenté ci-dessus¹¹² les articulations avec le concept d'émotion.

Cette altération se fait notamment sur le mode du retrait : l'émotion « enlève » la personne émue (selon le schéma du rapt) ou lui ôte quelque chose (généralement sa force).

PÂMER, verbe intrans.; PÂMER (SE), verbe pronom.

B. — *P. anal.* [avec l'immobilité du corps dans la pâmoison] Éprouver, sous le choc d'une sensation ou d'une **émotion**, une frayeur ou un **ravissement** si intenses qu'ils portent au bord de la paralysie ou de l'évanouissement.

JAMBE, subst. fém.

Casser, couper les jambes; couper bras et jambes à qqn. **Enlever sa force**, son courage à quelqu'un. Ces **émotions** me coupent les jambes, asseyons-nous (SAGAN, Bonjour tristesse, 1954, p. 106).

HARDIESSE, subst. fém.

Dix fois au moins, enhardi par ma hardiesse même, je me mis en devoir d'éclater en aveux significatifs et tendres, lorsqu'à cet instant suprême, la rougeur me montant au visage, et **l'émotion m'ôtant** la parole, je remis l'affaire à un moment où je me trouverais sans rougeur et sans trouble.

TOEPFFER, *Nouv. genev.*, 1839, p. 229.

JARRET, subst. masc.

Couper les jarrets à qqn. Retirer toute force à quelqu'un; empêcher d'agir. (Avoir) les jarrets coupés d'émotion, par l'émotion.

¹¹² Sur les notions de vérité, d'authenticité, etc., cf. supra, pages 171-173, 224 et suivantes.

Cette image peut d'ailleurs aisément être rapprochée de celle du saisissement (l'émotion *prend*, *saisit*, *etc*.) sur laquelle nous nous attarderons un peu plus loin¹¹³.

Le déplacement

L'agitation et la perturbation qu'elle peut entraîner ne sont pas les seules formes d'expression de mouvements associées à l'émotion. En effet, l'émotion « transporte », « déporte », ou encore « emporte ». Comme dans le cas de la *modification*, mais sur un autre mode, l'enjeu auquel touche cette métaphore semble être aussi la conservation ou la permanence de l'*identité* de la personne émue, en lien avec une conception renvoyant au plaisir ou au déplaisir (c'est-à-dire aux caractéristiques euphorique ou dysphorique de l'émotion).

RAVISSEMENT, subst. masc.

b) 1553 « **émotion** éprouvée par une **personne transportée** de joie » (RONSARD, *Les Amours*, 95, 4, éd. P. Laumonier, t. 5, p. 129)

TRANSPORTER, verbe trans.

II. Transporter qqn (vieilli ou littér.)

A. [Avec un compl. second. introd. par *de* désignant une **émotion**, un sentiment] Agiter d'un sentiment violent, émouvoir vivement, **mettre hors de soi**. Synon. *emporter*, saisir, soulever. Transporter d'admiration, d'amour, de bonheur, de colère, d'enthousiasme, de fureur, de haine, d'indignation, de joie. Autour de nous grandissent trois enfants dont la vue seule me transporte de plaisir (TOEPFFER, Nouv. genev., 1839, p. 432). Ce qui me transportait de mélancolie, c'était la conviction que ma jeunesse est derrière moi (BARRÈS, Cahiers, t. 2, 1899, p. 97).

TRANSPORT, subst. masc.

II. — Vieilli ou littér. [Corresp. à transporter II] Vive **émotion**, sentiment passionné; manifestation d'une telle **émotion**, d'un tel sentiment. Synon. effusion, élan², emportement, exaltation, ravissement.

ÉMOUVOIR, verbe trans.

4. [En parlant d'une **émotion** vécue au niveau esthétique, spirituel] *Émouvoir l'âme, l'esprit. Nous avons été charmés, émus, éblouis, touchés, transportés, heureux, en un mot (GOBINEAU, <i>Pléiades*, 1874, p. 6).

En effet, l'émotion est présentée comme faisant sortir la personne de son « intériorité », soit en l'obligeant à en franchir les limites (l'émotion alors déborde ou fait déborder, en particulier dans le cas de la métaphore hydraulique), soit par une forme de téléportation, c'est-à-dire un éloignement. C'est dans ce dernier cas notamment que l'émotion « emporte », et sans doute plutôt dans le premier qu'elle « entraîne » :

AFFAIBLI, IE, part. passé, adj. et subst.

Ces impressions délicieuses, ces **émotions subites qui m'agitaient** autrefois et **m'entraînaient si loin** d'un monde de tristesse, je ne les retrouve plus qu'altérées et affaiblies.

E. DE SENANCOUR, Obermann, t. 1, 1840, p. 80.

SURVEILLER, verbe trans.

Se contrôler, ne pas **se laisser entraîner** par la passion. *Sa grande prétention était au calme et personne* n'était aussi troublé que lui : il se surveillait pour **arrêter ces émotions** de l'âme qu'il croyait nuisibles à sa santé (CHATEAUBR., Mém., t. 2, 1848, p. 27).

TRANSPORT, subst. masc.

II. 1. 1604 « vive **émotion**, sentiment passionné qui émeut, **qui entraîne** » (MONTCHRÉTIEN, *La Carthaginoise*, II ds *Les Tragédies*, éd. L. Petit de Julleville, p. 128 : que lasche son cœur aux transports de son ire).

-

¹¹³ Cf. infra, pages 306 et suivantes.

ÉMOTIF, IVE, adj.

L'emportement se trouve plutôt dans des conduites émotives, « caprices » du bébé, fous rires, crises de sanglots, etc. (Jeux et sp., 1967, p. 95).

SÉNATEUR, subst. masc.

Mon père a été jacobin avant toute chose, reprit Villefort **emporté par son émotion hors des bornes de la prudence**, et la robe de sénateur que Napoléon lui avait jetée sur les épaules ne faisait que déguiser le vieil homme, mais sans l'avoir changé (DUMAS père, Monte-Cristo, t. 2, 1846, p. 25).

Le discours de l'émotion est alors une façon et un moyen de discuter la définition de la personne et ses relations avec son environnement, c'est-à-dire de questionner l'identité comme existence confinée dans un « intérieur » (l'émotion, comme l'a proposé V. Despret¹¹⁴, est bien plus souvent un problème, une mise en doute qu'une solution). De plus, nous retrouvons ici l'évidence selon laquelle les limites franchies ne se résument pas aux contours physiques ou corporels de la personne. Ou plutôt la personne est aussi une construction collective, interpersonnelle qui s'appuie sur une négociation continue d'habitudes et de valeurs. L'exemple précédent nous permet d'ailleurs de voir à l'œuvre cette négociation et son caractère multidimensionnel. En effet, lorsqu'il est affirmé — c'est-à-dire plutôt, proposé — que l'émotion emporte hors des bornes de la prudence, c'est notamment une tentative d'accord sur tout à la fois les habitudes, les attentes sociales concernant la personne et la définition de la prudence qui est en jeu.

De façon symétrique, si l'émotion peut être comprise comme un déplacement présenté comme un éloignement, la résorption de la séquence émotionnelle trouve logiquement comme expression l'image du retour :

REVENIR, verbe

Revenir d'un étonnement, d'une frayeur, d'une surprise. Retrouver ses esprits après une **émotion** violente.

Par ailleurs, le déplacement de l'émotion n'est pas seulement horizontal mais aussi vertical. Nous l'avons déjà vu, l'émotion peut être associée à un poids¹¹⁵, et dans ce cadre les mouvements émotionnels sont prioritairement ascendants ou descendants, suivant l'expérience quotidienne que nous avons de la gravitation. Nous avons ainsi vu que l'émotion pouvait être soulevée. Mais l'inversion entre agent et agi que nous avons déjà rencontrée à plusieurs reprises se retrouve ici aussi, puisque l'émotion peut également « soulever » :

ENIVRER, verbe trans.

B. — Au fig.

1. [À propos de l'effet à la fois agréable et souvent un peu trouble de certaines sensations, **émotions** ou excitations] Remplir d'une sorte d'ivresse. *L'air vif m'enivre ; le son de sa voix, sa beauté l'enivrait ; la musique enivre l'âme.* Synon. *étourdir, griser, transporter, soulever, exalter ;* anton. *dégriser, apaiser, calmer, refroidir.*

GIRATOIRE, adj.

La houle de l'**émotion soulevait** sa poitrine, comme un cyclone giratoire soulève une famille de baleines (LAUTRÉAM., Chants Maldoror, 1869, p. 247).

¹¹⁴ Cf. DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., p. 136 et passim.

 $^{^{115}\,\}mathrm{Sur}$ la métaphore de l'émotion comme fardeau, cf. ci-dessus, pages 258-261.

Ce mouvement vertical trouve aussi des échos dans les « hauteurs » attribuées à l'émotion :

EXALTÉ, ÉE, part. passé et adj.

— Domaine *éthique, relig., philos.* Qui est inspiré de sentiments **élevés**, nobles; qui est porté aux réflexions métaphysiques, aux **grandes émotions** spirituelles.

EXALTATION, subst. fém.

a) Domaine *éthique, relig.* Action d'inspirer à quelqu'un des sentiments **élevés**, nobles, de le porter à un très **haut degré d'émotion** spirituelle; résultat de cette action.

EXALTER, verbe trans.

a) Domaine *éthique, relig., philos., pol., idéol.* Inspirer des sentiments **élevés**, nobles ; porter aux réflexions métaphysiques, aux grandes **émotions** spirituelles, aux opinions extrêmes ; développer l'ardeur à convaincre, compattre

Enfin, la métaphore du transport émotionnel doit sans doute être mis en correspondance avec les problématiques de l'indifférence ou de l'insensibilité. En effet, elle met en question la personne et les conceptions que nous en développons dans nos sociétés (en particulier comme individu séparé du monde et de l'identité comme repli sur soi), et par-là interroge les modes de relation à et avec autrui tels que nous les construisons.

Les effets incapacitants de l'émotion

Avant d'en voir les conséquences sur la mobilité et les capacités à agir de la personne émue, penchons-nous sur la « contraction » que l'émotion est censée pouvoir exercer. Il s'agit en effet du principal paradigme d'action mécanique à lui être attribué ; l'autre modèle, opposé et secondaire par rapport à la contraction, est celui de la « dilatation » — comme nous le verrons plus bas.

L'étreinte

Parallèlement à la métaphore du fauve présentée *supra* et en cohérence avec une conception dynamique plus générale comme perturbation, l'émotion « saisit », « étreint », est « poignante », exerce une « emprise ». Ce *saisissement* est encore une fois une forme d'amalgame entre l'émotion et celui qui la subit, entre cause et effets, mais aussi entre émotion subie et action de l'émotion, avec des variantes importantes entre les propositions utilisées et un recours aux tournures autant actives que passives.

SAISIR, verbe trans.

d) [une **émotion**, une sensation, un élém. de la vie psychique, mor.] *Une rage furieuse le saisit ; une détresse, une gaîté venait de le saisir ; être saisi de désespoir, d'étonnement, de joie ; être saisi du désir de, d'une envie de (+ inf.). Modeste fut saisie d'un profond dégoût pour les hommes dont les plus distingués trompaient ses espérances* (BALZAC, *Modeste Mignon*, 1844, p. 175)

À chaque époque, saisis par un nouveau désespoir, une nouvelle fureur, et comme si rien n'avait été tenté jusque-là (...) des écrivains (...) s'évertuent (...) à enserrer dans une définition le prodige inconcevable et pourtant perpétuel du langage affectif, de la communication lyrique, de ce que Sainte-Beuve appelait « la monade inexprimable ».

Arts et litt., 1935, p. 50-13.

— Empl. pronom. La terreur qui se saisissait d'elle la faisait grelotter, pliée, cassée en deux, contre le mur où elle demeurait adossée (CARCO, Homme traqué, 1922, p. 48).

— *Empl. abs. Être, demeurer saisi.* Être, demeurer interdit, frappé subitement, ému. [*Norine*] resta saisie, elle blêmit encore (ZOLA, *Fécondité*, 1899, p. 620).

SAISISSEMENT, subst. masc.

b) [un malaise, un accident, une **émotion**, une sensation, un élément de la vie psychique, mor.] Occasionner un saisissement mortel ; il est mort de saisissement ; crier de saisissement ; rester immobile, muet de saisissement ; un saisissement de plaisir, de joie, de gratitude, de surprise. Berthe, le premier du mois, avait éprouvé un saisissement de bonheur, en le voyant mettre, le soir, sous la pendule de la chambre à coucher, trois cents francs pour sa toilette (ZOLA, Pot-Bouille, 1882, p. 259). Je n'ai pas eu le temps d'éprouver la peur autrement que comme une contraction physique, celle que provoque un grand bruit, que déjà il m'est accordé le soupir de la délivrance. Je devrais éprouver le saisissement du choc. Puis la peur, puis la détente. Pensezvous ! Pas le temps ! J'éprouve le saisissement, puis la détente (...). Il manque une étape : la peur (SAINT-EXUP., Pilote guerre, 1942, p. 349).

SAISIR, verbe trans.

« s'emparer brusquement de l'esprit de quelqu'un en provoquant une vive surprise, une émotion violente »

PEUR, subst. fém.

Du lat. pavor « émotion qui saisit ; crainte, épouvante, effroi ».

GOUTTE1, subst. fém.

P. hyperb. N'avoir plus une goutte de sang dans les veines, sur le visage. **Être saisi** de frayeur, **d'émotion** et en devenir très pâle.

VOTRE, VOS, adj. poss.

Je ne crois pas qu'à aucune époque un Français ait pu venir en Écosse sans être **saisi par une particulière émotion**. À peine foule-t-il la terre de ce vieux et noble pays qu'il discerne, entre votre peuple et le nôtre, de multiples affinités naturelles dont l'origine remonte au fond des âges (DE GAULLE, Mém. guerre, 1954, p. 609).

ENTHOUSIASME, subst. masc.

Une grande vague **d'enthousiasme et d'émotion** populaires **me saisit** quand j'entrai à Cherbourg (...), la population massée sur mon passage éclatait en démonstrations (DE GAULLE, Mém. guerre, 1956, p. 297).

IMPROVISER, verbe trans.

Dans certains cas, je suis amené à improviser mes propos. Alors, **me laissant saisir par une émotion** calculée, je jette d'emblée à l'auditoire les idées et les mots qui se pressent dans mon esprit. Mais, souvent, j'écris d'avance le texte et le prononce ensuite sans le lire. DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1959, p. 127.

SCHÉMA, subst. masc.

- 3. J'ai rendez-vous avec un ami. Il tarde. J'attends. Je suis nerveux. **Une émotion** d'inquiétude **me saisit**. Finalement il arrive. Ma joie explose. Mais ce schéma résume-t-il l'essentiel de mes affections ? Non pas, car dans l'impatience qui précède l'arrivée de mon ami, je ressens à vrai dire une émotion non de joie, mais d'inquiétude et de peur.
- J. VUILLEMIN, Essai signif. mort, 1949, p. 125.

FRISSONNER, verbe intrans.

1. Être saisi d'un tremblement à la suite d'une sensation intense, d'une émotion vive.

Le saisissement de l'émotion est aussi décliné suivant quelques synonymes fréquents. L'émotion devient ainsi une entité qui empoigne, une étreinte, une prise ou une emprise.

COGNAC, subst. masc.

Au deuxième cognac, il retrouvait en lui cette **émotion poignante** qui le faisait à la fois maître et serviteur du monde.

CAMUS, L'Exil et le royaume, 1957, p. 1647.

COUCHER¹, verbe.

... tous les deux, se couchant en joue, se regardèrent quelques secondes avec cette **émotion poignante** que le plus brave éprouve au moment de donner ou de recevoir la mort. MÉRIMÉE, *Colomba*, 1840, p. 135.

LAISSER¹, verbe trans.

L'émotion poignante de la confession de sa mère le laissa sans énergie pour se révolter (MAUPASS., Pierre et Jean, 1888, p. 414).

POIGNANT, -ANTE, part. prés. et adj.

1. Qui provoque une souffrance morale aiguë. Synon. déchirant, violent. Un regret, un remords poignant. Lormerin (...) demeurait au fond de son fauteuil (...), crispé par une **émotion poignante** qui lui faisait monter des larmes aux yeux ! (MAUPASS., Contes et nouv., t.1, Fini, 1885, p. 1017).

TOMBER1, verbe

Quand (...) [Geneviève] commença l'histoire de la pécheresse (...) [Madeleine Férat] écouta, **prise** d'une émotion poignante. Les versets tombaient un à un, et Madeleine croyait que la grande Bible parlait d'elle (ZOLA, M. Férat, 1868, p. 130).

ÉTREINDRE, verbe trans.

La comtesse, **étreinte d'une émotion** qu'elle n'avait point prévue, demeurait les yeux baissés (MAUPASS., Contes et nouv., t. 1, Inutile beauté, 1890, p. 1152).

CONFRONTER, verbe trans.

Ne m'avez-vous pas dit l'**émotion qui vous prit** à simplement vous confronter avec la façade du château de La Valette ? J'ai voulu vous donner comme compagnons les esprits qui inspirèrent l'ordre créateur de ces œuvres nobles.

GIONO, *Angelo*, 1958, p. 201.

TREMBLEMENT, subst. masc.

Daudet, **pris d'émotion** et, à la suite de cette émotion, d'un tremblement nerveux, avait toutes les peines à descendre l'escalier à mon bras (GONCOURT, Journal, 1895, p. 715).

PISCINE, subst. fém.

Alors soudain j'ai été repris de cette même émotion immense et sans nom (ALAIN-FOURNIER, Corresp. [avec Rivière], 1909, p. 120).

FEUILLE, subst. fém.

7. ... à la suite des troubles de Montsou, **une vive émotion s'était emparée** des journaux de Paris, toute une polémique violente entre les feuilles officieuses et les feuilles de l'opposition, des récits terrifiants, que l'on exploitait surtout contre l'Internationale, dont l'empire prenait peur, après l'avoir encouragée.

ZOLA, Germinal, 1885, p. 1462.

BÉANT, ANTE, adj.

[En parlant de la bouche, des yeux d'une pers. **sous l'emprise d'une forte émotion** : admiration, curiosité, étonnement, surprise, etc.].

VERDÂTRE, adj.

[Sous l'effet de l'**émotion, sous l'emprise d'affects ou de sentiments** négatifs] *Une pâleur verdâtre envahit les joues du comte de Morcerf, et ses yeux s'injectèrent de sang à l'énoncé de ces imputations terribles* (DUMAS père, *Monte-Cristo*, t. 2, 1846, p. 398).

Nous avions ci-dessus des dynamiques ou des processus. Leur résultat est un état, l'*empire* de l'émotion :

BONDIR, verbe intrans.

Réagir sous l'empire d'une émotion.

FRÉMIR, verbe intrans.

ca 1160 id. « s'agiter convulsivement sous l'empire d'une émotion, de la peur » (Eneas, 1233, ibid.).

HOULEUX, -EUSE, adj.

2. [Au plan objectif; en parlant d'une pers. ou d'une assemblée qui s'agite, gronde **sous l'empire de sentiments violents**, tumultueux; p. réf. aux flots agités par une forte houle] *Public, parlement houleux. Ce soir, sur les boulevards, la foule, l'immense foule des jours mauvais, une foule agitée, houleuse, cherchant du désordre et des victimes* (GONCOURT, *Journal*, 1870, p. 610). *Houleuse encore des émotions* de cette journée (...) elle tapotait nerveusement le trottoir du bout de son parapluie (BLOY, Hist. désobl., 1894, p. 140).

La parole perturbée

Si nous avons étudié plus haut comment l'étreinte était l'un des aspects de la mécanique exercée sur le cœur, et si cette pression s'exerce en fait sur l'ensemble de la personne (avec des effets différenciés selon sa localisation), il faut s'attarder sur son autre *locus* majeur, à savoir la gorge (et sans doute, par métonymie ou de façon plus diffuse, le haut du corps et particulièrement le visage).

ÉTREINDRE, verbe trans.

La comtesse, **étreinte d'une émotion** qu'elle n'avait point prévue, demeurait les yeux baissés (MAUPASS., Contes et nouv., t. 1, Inutile beauté, 1890, p. 1152). Leur cœur (...) retient à soi son espérance étreinte (VALÉRY, Charmes, 1922, p. 128).

CONTRACTION, subst. fém.

P. ext. Tension (crispation) des traits du **visage**, de la **voix**, trahissant (ou reflétant) une **émotion**, la souffrance ou l'intensité des sentiments. Contraction des traits. Pauline avait ouvert les yeux, et malgré la contraction douloureuse de sa face, elle souriait (ZOLA, La Joie de vivre, 1884, p. 917). Je n'essayai plus de parler. Le resserrement de ma poitrine, cette contraction atroce suffisait à m'occuper (MAURIAC, Le Nœud de vipères, 1932, p. 205).

CONTRACTÉ, ÉE, part. passé et adj.

Qui est **crispé**, **durci**, **tendu** et **traduit l'émotion** ou quelque sentiment intérieur. *Gorge* contractée ; **traits** contractés.

GORGE, subst. fém.

... une grande **émotion**, une attente anxieuse, les approches de l'ineffable mystère, **étreignaient le cœur** des enfants, **serraient la gorge** de leurs mères. Le prêtre (...) remonta vers l'autel, et, tête nue, couvert de ses cheveux d'argent, avec des gestes tremblants, il approchait de l'acte surnaturel. MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 1, Mais. Tellier, 1881, p. 1194.

TRAC², subst. masc.

A. Fam. Peur incontrôlée, angoisse irraisonnée qu'éprouve une personne en certaines circonstances, et où se mêlent à la fois un sentiment de crainte ou de frayeur et une **émotion** intense. Synon. pop. ou arg. frousse, pétoche, trouille². Avoir, donner, flanquer le trac. À chacun de mes tableaux, j'ai encore une grosse émotion de débutant, le cœur qui bat, une angoisse qui sèche la bouche, enfin un trac abominable. Ah ! le trac, jeunes gens, vous croyez le connaître, et vous ne vous en doutez même pas (ZOLA, L'Œuvre, 1886, p. 196). Sa voix coupée de hoquets (...) ses protestations de douceur (...) disaient le trac formidable qui lui **étreignait la gorge** (COURTELINE, Ronds-de-cuir, 1893, p. 172).

La forme principale que nous donnons à la perturbation qui concerne la gorge est celle d'un blocage, d'une obstruction provoqués par la contraction attribuée à l'émotion.

BLOQUER¹, verbe trans.

[En parlant de l'**émotion**, etc.] *Bloquer la gorge*. Étrangler, nouer la gorge (de sorte qu'aucun son ne peut plus en sortir) **l'émotion lui bloqua la gorge**, (MALÈGUE, *Augustin*, t. 2, 1933, p. 295).

ÉCOULEMENT, subst. masc.

La sortie [des assises] eut lieu sans un souffle, sans une poussée, l'écoulement noir d'une assemblée en deuil, étranglée d'émotion, frappée d'épouvante (ZOLA, Vérité, 1902, p. 138).

Ces contraction ou blocage sont de plus fréquemment métaphorisées comme un nœud serrant ou obstruant la gorge :

NŒUD, subst. masc.

P. anal. ou au fig.

a) **Contraction** (de la poitrine, de la gorge) **sous l'effet d'une violente émotion**. *Il avait envie de crier encore pour dénouer enfin le noeud violent qui lui broyait le coeur* (CAMUS, *Peste*, 1947, p. 1395).

NOUFR, verbe

L'émotion leur nouait la gorge. Ils se serrèrent la main (MARTIN DU G., Thib., Été 14, 1936, p. 633).

BOULE, subst. fém.

« MÉD. Avoir une **boule dans la gorge**, dans l'estomac, avoir la boule de gorge. Éprouver une sensation de gêne au niveau du pharynx en raison d'une maladie ou d'une forte **émotion**.

Le blocage en question peut être davantage expliqué, en premier lieu par un processus de *strangulation*. L'étreinte prend alors une forme de matérialisation, de physicalité qui renforce le caractère ambigu attribué à l'émotion, tout à la fois phénomène psychologique et événement corporel.

DÉFICELER, verbe trans.

L'émotion étranglait le retraité. Son lard tressautait ; cette barde semblait vouloir se débarrasser de la ceinture et de la cravate, se déficeler d'autour ce gros chapon (H. BAZIN, Bur. mariages, 1951, p. 160).

ÉMOTION, subst. fém.

Une émotion terrible lui serrait la gorge, la faisait vaciller sur ses pieds (MAUPASS., Contes et nouv., t. 2, Abandonné, 1884, p. 469).

PRENDRE, verbe trans.

Il se prit à bégayer, **étranglé par l'émotion** : — Vous reviendrez ? Vous reviendrez ? (DUHAMEL, Suzanne, 1941, p. 260).

STRANGULATION, subst. fém.

P. anal. Sensation de **gorge nouée provoquée par une vive émotion**, un sentiment exacerbé. [La comtesse] fit un pas en avant, pâle et tremblante, **essayant de parler et retenue par une strangulation subite** (SAND, Valentine, 1832, p. 84).

STRANGULER, verbe trans.

P. méton., au passif. Être strangulé. Être sous le coup d'une frayeur, d'une émotion violente, etc. Ébloui, strangulé, stupéfié par l'émotion, Marcel pensa qu'il rêvait (MURGER, Scènes vie boh., 1851, p. 85).

La physicalité de l'étreinte émotionnelle est accentuée par l'attention portée aux conséquences physiologiques telles qu'elles sont présentées pouvoir être vécues par la personne émue, notamment la sensation d'étouffement, corollaire logique de la strangulation :

SUFFOQUER, verbe

Empêcher de respirer, provoquer une sensation d'étouffement. Les larmes, les sanglots, la colère, la chaleur, l'émotion suffoquent qqn.

SUFFOCANT, -ANTE, adj.

2. Suffocant de. Qui est en proie à (une vive **émotion**). *Le hideux Shylock, suffocant d'amour et de haine* (MILOSZ, *Amour. init.*, 1910, p. 73).

ÉTOUFFER, verbe.

On apporta le pain du goûter ; je ne pus manger ; une invincible **émotion m'étouffait**, ma bouche était desséchée, mes mains tremblaient (DU CAMP, Mém. suic., 1853, p. 92).

ENGOUER, verbe trans.

Il y eut bien d'autres présents, propres entre tous à m'engouer d'émotion (COLETTE, Fanal, 1949, p. 105).

Réciproquement, l'étouffement peut aussi être expliqué comme le résultat d'une simple altération du rythme respiratoire volontaire ou non (remarquerons au passage que la suffocation comme le halètement peuvent également être interprétés comme des symptômes de la chaleur, mais aussi des effets d'un fardeau).

HALETER, verbe intrans.

Au fig. et littér. Être en proie à une émotion, à une curiosité intense.

SOUPIR, subst. masc.

A. — 1. Expiration ou inspiration plus ou moins forte et prolongée qui rétablit un **équilibre respiratoire perturbé** le plus souvent **par une vive émotion**.

ENTRECOUPÉ, ÉE, part. passé et adj.

Son souffle fort et entrecoupé révélait un état d'émotion violente (BARRÈS, *Colline insp.*, 1913, p. 270).

SOUFFLE, subst. masc.

Retenir, suspendre son souffle. [...] [Involontairement, sous l'effet d'une émotion, d'une attente] Toute cette salle, hier soir, captivée, retenant son souffle (...) que cela paraît étrange si l'on songe à ce que signifie ce Soulier de Satin (MAURIAC, Nouv. Bloc-Notes, 1958, p. 144). [...]

Au passif. (En) avoir le souffle coupé. Avoir la **respiration momentanément arrêtée** sous l'effet d'un phénomène physique ou psychologique (vive **émotion**).

Avant d'aborder leurs effets sur la parole, nous pouvons considérer qu'à ces mouvements respiratoires spécifiques et associés à l'émotion peuvent s'ajouter les soupirs :

CONTRETEMPS, subst. masc.

L'émotion de ces accents, dont les battements des violons à contre-temps et les clarinettes soupirantes trahissent le désordre intérieur (ROLLAND, Beethoven, t. 2, 1928, p. 395).

DÉBOUTONNÉ, ÉE, part. passé et adj.

Au fig. Qui s'exprime librement, sans contrainte ou sans retenue. Le dimanche soir tous les **soupirs**, les **émotions**, les impatiences, sont déboutonnés (CÉLINE, Voyage, 1932, p. 371).

SOUPIR, subst. masc.

A.-1. Expiration ou inspiration plus ou moins forte et prolongée qui rétablit un équilibre respiratoire perturbé le plus souvent **par une vive émotion**.

Si nous regardons maintenant ce que nous sommes en mesure d'interpréter comme les conséquences de cette étreinte, de cet étranglement et de la perturbation de la respiration, et ce qu'elles occasionnent sur la parole de la personne émue, nous pouvons distinguer trois grands régimes : le mutisme, l'inarticulation et la déformation. La personne est en effet souvent tout d'abord présentée comme rendue *muette* par l'émotion :

SERRÉ, -ÉE, part. passé et adj.

Avoir la gorge serrée. Être incapable de parler, par suite d'une émotion.

MUET, -ETTE, adj.

Qui est momentanément **incapable de parler, parce qu'il est sous l'effet d'une émotion**, d'un sentiment trop vifs. Synon. *sans voix**. [...] *L'autre, que les vives émotions rendaient muet, subit tout congestionné (...) la remontrance de son ami* (BREMOND, *Hist. sent. relig.*, t. 4, 1920, p. 73).

VOIX, subst. fém.

Être sans voix. Être aphone, rester muet, souvent sous le coup d'une émotion.

UN¹, UNE, adj. numéral cardinal « **perdre la parole par l'émotion** »

HARDIESSE, subst. fém.

Dix fois au moins, enhardi par ma hardiesse même, je me mis en devoir d'éclater en aveux significatifs et tendres, lorsqu'à cet instant suprême, la rougeur me montant au visage, et **l'émotion m'ôtant la parole**, je remis l'affaire à un moment où je me trouverais sans rougeur et sans trouble. TOEPFFER, *Nouv. genev.*, 1839, p. 229.

La seconde conséquence de l'étranglement sur la parole est la disparition de son caractère articulé. De cette façon, l'émotion est censée provoquer des cris ou des balbutiements, une sorte d'entre-deux ne relevant ni du cri ni du mutisme, mais aussi inarticulé qu'eux.

CRIER, verbe.

Pousser spontanément des cris sous l'effet d'une **émotion**, d'un état physique ou moral ressenti intensément. *Crier brusquement, gaiement, crier d'angoisse, de joie.*

CRI, subst. masc.

A. Son(s) généralement bref(s) et aigu(s), émis instinctivement par les cordes vocales **sous l'effet de certaines émotions**.

BALBUTIEMENT, subst. masc.

LITTRÉ : "[...] Le **balbutiement** est un parler mal articulé soit à cause de l'âge (enfance ou vieillesse), soit à cause d'une émotion."

BÉGAIEMENT, BÉGAYEMENT, subst. masc.

b) [Le bégaiement est occasionnel, **par suite d'une émotion**, de l'ivresse, d'un accès de timidité] *Bégayement accidentel*.

BÉGAYER, verbe.

2. Momentanément, **sous le coup d'une émotion** soudaine et brutale (surprise, colère, chagrin, peur), de l'ivresse ou par timidité.

BÈGUE, adj. et subst.

A. Emploi adj. Qui bégaie par suite d'un défaut de prononciation permanent ou **sous le coup d'une émotion violente**.

BREDOUILLER, verbe.

A. Emploi intrans. Parler de façon précipitée et confuse, sans articuler. **Bredouiller** de colère, **d'émotion**, de plaisir. Synon. bafouiller*, balbutier*, bégayer*.

Par ailleurs, la qualité de la voix peut également être modifiée par l'émotion, en particulier sous l'effet d'un tremblement.

CASSER, verbe.

Au fig. [En parlant de la voix] Se briser, être altéré sous le coup de la fatigue, de l'effort ou de l'émotion.

FAUSSET¹, subst. masc.

L'émotion avait donné à ma voix je ne saurais dire quel fausset qui fut remarqué de Sa Majesté (REYBAUD, J. Paturot, 1842, p. 337).

VIBRER, verbe

[Le suj. désigne un **timbre de voix**] **Trembler**, être animé d'un léger vibrato, **sous le coup d'une émotion**, d'un sentiment violent. *Sur mon honneur de soldat (et ici la voix de M. de Norpois vibra d'un léger trémolo patriotique) telle est ma conviction* (PROUST, *Guermantes* 1, 1920, p. 240).

CHEVROTANT, ANTE, part. prés. et adj.

Elle répondit d'un souffle à peine distinct, encore chevrotant d'émotion (ZOLA, L'Œuvre, 1886, p. 13).

TREMBLEMENT, subst. masc.

« [À propos du son de la voix] Brusque variation dans la hauteur, l'intensité, sous l'effet d'une sensation, d'une émotion. Synon. chevrotement, trémolo. Vous me détestez donc bien? fit le duc de Vallombreuse avec un tremblement de dépit dans la voix (GAUTIER, Fracasse, 1863, p. 394). Ils s'efforçaient de garder un ton aisé que démentait le tremblement imperceptible de leurs voix (ESTAUNIÉ, Ascension M. Baslèvre, 1919, p. 308).

TREMBLANT, -ANTE, part. prés., adj. et subst.

[En parlant du son de la voix] Qui présente de brusques variations de hauteur, d'intensité (**sous l'effet** d'une sensation, **d'une émotion**). Synon. *chevrotant. Gomboust répondit d'une voix tremblante, que l'émotion rendait plus mélodieuse encore que de coutume* (A. FRANCE, *Pt Pierre*, 1918, p. 154). *Le député a écrit qu'il ne viendrait pas, déclara Juliette d'une voix tremblante de colère* (AYMÉ, *Jument*, 1933, p. 259).

Enfin, si la voix peut être troublée par les contraintes exercées sur ou dans la gorge, affectant alors le passage de l'air et perturbant ainsi l'émission et l'articulation du langage, elle peut aussi l'être par les larmes, l'humidité de l'émotion :

MOUILLÉ, -ÉE, part. passé et adj.

Voix mouillée. Voix troublée par les larmes, l'émotion. Une voix mouillée répondit : « S'il me regarde encore une fois, je dirai que je suis malade et je remonterai dans la chambre » (DUHAMEL, Nuit St-Jean, 1935, p. 217).

Mais, inversement l'émotion peut aussi cependant assécher la bouche :

SÉCHER, verbe

J'ai encore une grosse émotion de débutant, le cœur qui bat, une angoisse qui sèche la bouche (ZOLA, L'Œuvre, 1886, p. 196).

La paralysie

Les altérations du fonctionnement normal du corps ne se localisent pas uniquement sur la gorge (ou la partie supérieure du corps) avec pour conséquence une perturbation de la parole seule (même s'il s'agit d'une perturbation présentée comme majeure). Le dérèglement touche aussi l'ensemble du corps et plus particulièrement les jambes de la personne émue. Nous avons en effet vu plus haut que l'émotion était caractérisée par le mouvement auquel elle est associée (soit parce qu'elle le provoque, soit parce qu'elle en découle). Mais elle l'est aussi inversement par la *paralysie* et l'immobilisation qu'elle cause.

TRANSI, -IE, part. passé et adj. *Au fig.* Pénétré par un sentiment, une **émotion paralysants**.

PARALYTIQUE, subst. et adj.

B. — P. ext., adj. Immobilisé par l'effet d'une émotion, d'une atteinte physique ou psychique.

FIGÉ, ÉE, part. passé et adj. En partic. [En parlant d'une pers., de son comportement] Qui est **frappé d'inertie**, qui est **paralysé par** la surprise, **l'émotion**.

PÉTRIFIER, verbe trans.

Rendre d'une immobilité absolue, généralement sous l'effet d'une émotion intense ; laisser sans réaction.

[...]

« immobiliser quelqu'un par une émotion violente »

PERCLUS, -USE, adj.

Qui se trouve momentanément **frappé d'immobilité par l'effet d'une émotion**, d'un sentiment.

CLOUER, verbe trans.

Maintenir sur place, figer. Être cloué par l'admiration, l'émotion, la peur, la stupeur, la surprise.

Ce figement peut aussi être rendu par des tournures à la fois plus radicales et surtout plus figurées, construisant l'immobilité attribuée à l'émotion comme conséquence implicite d'une amputation (physique ou imagée) ou une perte de l'usage des membres associés de façon la plus attendue au mouvement et au déplacement, les jambes ou l'une de leurs parties.

JAMBE, subst. fém.

Ces émotions me coupent les jambes, asseyons-nous (SAGAN, Bonjour tristesse, 1954, p. 106).

JARRET, subst. masc.

(Avoir) les jarrets coupés d'émotion, par l'émotion.

Dans ce contexte, nous pouvons également rapprocher la paralysie et la perte de l'usage des jambes censément provoquées par l'émotion à un autre effet lui étant attribué, le *chancellement*.

CHANCELER, verbe intrans.

L'émotion faisait chanceler mes genoux (LATOUCHE, L'HÉRITIER, Dernières lettres de deux amans de Barcelone, 1821, p. 95).

FLAGEOLANT, ANTE, part. prés. et adj.

[En parlant des **membres inférieurs d'une pers**. ou d'un animal] Qui tremble, **se dérobe** (de fatigue ou **sous le coup d'une émotion**).

ÉMOTION, subst. fém.

Une émotion terrible lui serrait la gorge, la faisait vaciller sur ses pieds (MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 2, Abandonné, 1884, p. 469).

Le texte original de Maupassant est d'ailleurs beaucoup plus détaillé, aussi je prends la liberté de le mentionner même si seul l'extrait cité ci-dessus se trouve dans le *TLFi*. Il fait en effet explicitement le lien que nous proposions à l'instant entre amputation et chancellement :

« Elle allait tout doucement maintenant, les jambes défaillantes, le coeur battant avec tant de violence qu'elle suffoquait. à chaque pas, elle murmurait, comme pour une prière : "mon dieu ! Oh ! Mon dieu !" et une émotion terrible lui serrait la gorge, la faisait vaciller sur ses pieds comme si on lui eût coupé les jarrets. » (MAUPASSANT Guy de, *Contes et nouvelles*, tome 1, A. M. Schmidt et G. Delaisement, 1884, Paris, Albin Michel, 1959, p. 469.)

ÊTRE1, verbe intrans.

M. Thibault songeait au fugitif. « Au moins s'il est dehors, il n'aura pas trop froid. » **L'émotion amollit ses jambes**. Il s'arrêta et se tourna vers son fils. L'attitude d'Antoine lui rendait un peu d'assurance. Il avait de l'affection pour son fils aîné ; il en était fier ; et il l'aimait particulièrement ce soir, parce que son animosité vis-à-vis du cadet s'était accrue.

MARTIN DU G., *Thib.*, Cah. gr., 1922, p. 588.

CATAPLEXIE, subst. fém.

MÉD. **Perte brusque du tonus musculaire**, sans perte de conscience, entraînant la chute du malade, **généralement provoquée par une émotion**.

Enfin, de façon secondaire mais néanmoins corrélée, l'émotion *empêche d'agir*, elle *rend incapable*. L'émotion correspond alors à une diminution de la capacité d'action des personnes émues, conjuguant donc à la fois la perturbation que nous venons d'étudier et la paralysie mais considérée cette fois de manière globale, c'est-à-dire comme agissant sur l'ensemble de la personne.

FIGER, verbe.

[Le suj. désigne un affect ou un événement, un acte susceptible de provoquer une **émotion**] Frapper d'inertie, **rendre incapable d'agir** et de s'exprimer.

ENCHAÎNER, verbe trans. Vaincu par l'**émotion**, **incapable** d'enchaîner ses mots (ROY, *Bonheur occas.*, 1945, p. 416).

MUET, -ETTE, adj.

1. Qui est momentanément **incapable** de parler, **parce qu'il est sous l'effet d'une émotion**, d'un sentiment trop vifs.

1647 adj. « qui, **sous l'effet d'une émotion violente**, d'un sentiment vif, est momentanément **incapable** de parler, de s'exprimer » (CORNEILLE, *Héraclius*, II, 5 : muet d'étonnement).

Cet accent porté sur l'incapacité provoquée par l'émotion doit attirer notre attention sur les liens entre l'incapacité, d'une part, et la contraction que nous avons déjà évoquée, en particulier au sujet des actions mécaniques dites être exercées sur le cœur, comme dans :

SERRÉ, -ÉE, part. passé et adj. *Avoir la gorge serrée*. Être **incapable** de parler, **par suite d'une émotion**.

Nous verrons dans la dernière partie les rapports entre *dilatation* et *capacité d'action* que l'émotion augmente parfois.

L'aliénation de l'esprit

Même si les effets positifs et augmentant la capacité d'action de la personne sont importants¹¹⁶, quoique souvent négligés, la *dilatation* a toutefois, elle aussi, des effets incapacitants : elle *aliène*. Il est important de remarquer que l'aliénation n'entre pas exactement dans le même schéma mécanique que les autres effets incapacitants tels qu'ils viennent d'être passés en revue. En effet, l'aliénation correspond davantage à une émotion non plus extérieure et tentant de pénétrer l'intériorité de la personne émue, mais à une émotion certes toujours étrangère mais pas nécessairement extérieure. Si nous pouvons proposer un modèle pour synthétiser le fonctionnement de cette émotion, ce serait celui de l'*inspiration* et non plus de l'*influence*.

Nous avons vu comment l'émotion agite, perturbe, modifie, puis étudié les conséquences et résultats de l'altération émotionnelle. Les derniers effets incapacitants développés dans les discours de l'émotion (du moins tels que recensés dans le *TLFi*) en font une entité qui *inhibe*, *empêche*, *diminue*.

DÉFAILLANT, ANTE, part. prés. et adj.

[En parlant de la nature physique d'une pers., d'un organe, d'une activité physiologique] Qui **remplit** avec moins d'efficacité ou ne remplit plus du tout ses fonctions, généralement sous l'effet d'une forte émotion.

DÉBILITANT, ANTE, part. prés. et adj.

Au fig. [En parlant de ce qui compose l'état psychique d'un animé ou de ce qui agit sur lui] Ce qui décourage, qui démoralise. Passions débilitantes (TOCQUEVILLE, Anc. Rég. et Révol., 1856, p. 51). **Émotions débilitantes** (ROLLAND, Beeth., t. 1, 1928, p. 196). Sentiment débilitant (MOUNIER, Traité caract., 1946, p. 585).

¹¹⁶ Cf. une prochaine section de cette étude, pages 367-398.

AFFAIBLISSEMENT, subst. masc.

Tout **affaiblissement** psychique — une grande fatigue, une **grande émotion** — compromet ce calme supérieur qui exige toujours une haute tension psychique.

E. MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946, p. 289.

ADMIRANT, ANTE, part. prés., adj. et subst.

Pour lui, il arriva séduit, admirant, et presque **timide à force d'émotion**, dans le premier des salons où l'on dansait.

STENDHAL, Le Rouge et le Noir, t. 2, 1830, p. 282.

Cette diminution semble être fondamentalement celle de l'esprit troublé par l'émotion qui y sème la confusion¹¹⁷:

AFFOLANT, ANTE, part. prés. et adj.

3. L'émotion réduit la conscience du danger à une sorte d'hallucination affolante de l'objet dangereux, isolé de toutes les chances d'y échapper et de toutes les réactions de sauvegarde qui se présentent à un esprit d'émotivité normale. C'est ainsi que naissent les paniques émotives, individuelles ou collectives.

E. MOUNIER, Traité du caractère, 1946, p. 234.

EMMÊLER, verbe trans.

Mêler ensemble. Emmêler des fils, des ficelles. *Dans leur émotion, les nouveaux débarqués confondaient leurs bagages, emmêlaient leurs courroies* (PEYRÉ, *Matterhorn,* 1939, p. 58).

MOTILITÉ, subst. fém.

Cette motricité entièrement tournée sur elle-même (...) constitue proprement l'activité tonique. On l'a nommée encore motilité propriofective (Cannon) ou fonction posturale (Sherrington). Tels sont les mouvements athétoïdes du nouveau-né, les agitations enthousiastes de l'enfant, le bâillement, les balancements et tortillements, les mouvements confus de l'émotion.

MOUNIER, Traité caract., 1946, p. 193.

BAFOUILLER, verbe trans.

Fam. Parler d'une manière confuse, incohérente, et peu intelligible (par timidité, sous l'effet de l'alcool ou à la suite d'une émotion violente).

BREDOUILLER, verbe.

Parler de façon précipitée et confuse, sans articuler. Bredouiller de colère, d'émotion, de plaisir.

Cette confusion engendrée par l'émotion correspond à une perte de la raison qui peut prendre plusieurs formes, principalement l'abrutissement, l'ivresse (associant excitation et aliénation) et la folie (assimilée à un trouble) :

ABRUTI, IE, part. passé, adj. et subst.

Rem. a) Les causes de l'abrutissement peuvent être : le bruit (ex. 4), la chaleur excessive (ex. 6), des sévices corporels (ex. 10) ; une émot. ou un sent. ressentis trop violemment, y compris le respect (ex. 7) ou l'étonnement (ex. 2).

ABRUTISSEMENT, subst. masc.

7. Gérard tomba plutôt qu'il ne s'assit sur une chaise. Il y a des moments où l'émotion est si grande, qu'on est incapable de sentir le malheur qui vous arrive, de l'analyser et même de s'en souvenir. On sait qu'un grand malheur est arrivé, et on ne se rappelle pas les impressions du moment. Gérard était dans cet état qui touche à l'abrutissement et à l'idiotisme.

CHAMPFLEURY, Les Aventures de Mademoiselle Mariette, 1853, p. 259.

SAVOURER, verbe trans.

Restée seule, Laure savoura d'abord avec délices l'émotion enivrante de cette première étreinte amoureuse (SANDEAU, Sacs, 1851, p. 63).

¹¹⁷ Nous devons distinguer ici l'émotion confuse ou qui rend confus (c'est-à-dire l'expression de l'*aliénation* émotionnelle) d'une part, et d'autre part la confusion de l'émotion, autrement dit ses variations et son *inconstance* (telles que nous les avons présentées ci-dessus, pages 227-230) et son absence de subtilité (*cf. supra*, pages 244 et suivante).

ÉMOTION, subst. fém.

SYNT. Émotion douloureuse, heureuse, passionnelle, poignante, sentimentale ; l'émotion du chagrin, de la tendresse, de la tristesse ; cacher, contenir son émotion ; enfouir ses émotions dans son cœur ; éprouver une émotion de plaisir ; se laisser aller à l'émotion ; être **ivre d'émotion**.

ENIVRANT, ANTE, part, prés, et adi.

SYNT. Allégresse, amour, bonheur, douceur, félicité, fraîcheur, joie, jouissance, passion enivrant(e); caresses, émotions, folies enivrantes.

ENIVRER, verbe trans.

Au fig. [À propos de l'effet à la fois agréable et souvent un peu trouble de certaines sensations, **émotions** ou excitations] Remplir d'une sorte d'ivresse.

2. En partic. [En parlant de l'effet extrême de certaines **émotions**] **Rendre ivre** d'orgueil. (Quasi-)synon. enorgueillir. C'est de cette assurance à l'état pur que je me suis laissé énivrer (ROMAINS, Hommes bonne vol., 1939, p. 193). L'heureux défi à la mort, le sentiment de gloire qui enivre et rend l'air respiré vivifiant (G. BATAILLE, Exp. int., 1943, p. 42).

CERCEAU, subst. masc.

C'est une sublime **émotion** d'être à la pointe du mât qui oscille (...). On est essoufflé, un peu **ivre** de l'effort. D'une seule main on décroche du cerceau son prix, parce que c'est l'habitude, mais le prix ne vaut pas la victoire.

GUÉHENNO, Journal d'un homme de 40 ans, 1934, p. 50.

GALVANIQUE, adj.

La littérature ne veut plus que des **émotions d'ivresse**, des soubresaus galvaniques, des convulsions (chênedollé, *Journal*, 1833, p. 164).

ENVERS², subst. masc., À L'ENVERS, loc. adv.

— Se mettre à l'envers. Devenir comme fou sous l'effet d'une émotion violente.

AFFOLER1, verbe.

1. *Littér*. **Rendre comme fou**, c'est-à-dire troubler profondément, généralement **sous l'effet** d'une passion, d'un sentiment ou **d'une émotion violente**. Anton. *calmer*.

AFFOLÉ, ÉE, part. passé, adj. et subst.

A. Lang. commune

1. Littér. [Avec un compl., prép. de, indiquant la cause du trouble] **Rendu ou devenu comme fou**, profondément troublé **sous l'effet d'une émotion** violente (*cf. affole* I A)

FOLLEMENT, adv.

3. ... un valet de chambre me dit qu'elle était partie pour deux mois. Cela me donna une **émotion** violente. Je crus, follement d'ailleurs, car c'était invraisemblable, qu'elle était partie avec Philippe. Je demandai si on avait son adresse; on me dit qu'elle était chez elle, à Marrakech. Mais oui, c'était évident, elle faisait son habituel voyage au Maroc. Pourtant, après avoir raccroché le récepteur, je dus m'étendre sur mon lit... MAUROIS, *Climats*, 1928, p. 229.

FASCINATION, subst. fém.

Tout un peuple sous la fascination du sublime moral, **éperdu** d'admiration, **d'émotion**, d'adoration (AMIEL, Journal, 1866, p. 114).

Le contact émotionnel

Nous avons vu que l'univers psychique ou la conscience étaient fréquemment conçus — ou du moins verbalisés — comme une internalité, une intériorité isolée de l'extérieur. La personne semble considérée, par ce genre d'expressions, comme dans un isolement par rapport au monde environnant¹¹⁸. Dans ce cadre, l'isolement est, de façon attendue, provisoire ou transitoire. À part le processus d'expression que

¹¹⁸ Nous avons déjà vu plus haut que nous pouvions même considérer que l'émotion était entre autres construite pour fonctionner comme étant elle-même ce rapport au monde, pour dépasser, résoudre une opposition en particulier lorsque cette dernière devient inopérante ou du moins insatisfaisante (*cf.* page 305).

nous avons étudié plus haut, le rapport avec l'extérieur s'établit principalement sous la forme d'un « contact » (du moins est-ce la façon selon laquelle l'opération est exprimée), contact qui vient mettre un terme au moins momentané à la séparation. Dans le cas d'une émotion pour laquelle l'accent est porté sur plus de subtilité ou d'immatérialité (comme pour les émotions « supérieures » que nous étudierons dans plus loin¹¹⁹), l'image de l'inspiration – plus diffuse, plus difficile à appréhender et donc aussi moins contrôlable – semble préférée à celle du contact et de la pénétration de l'émotion. Nous reviendrons plus bas sur les autres modes de rapports avec l'extérieur et commencerons donc par le contact qui correspond à une version de l'émotion comme objet ou entité tangible qui pénètre ou cherche à pénétrer des « défenses » ou des « remparts » pour atteindre la personne, comme si celle-ci était recluse ou a priori hors de portée.

ACCESSIBLE, adj.

Bien que moins accessible qu'un autre à cette poésie sauvage, Orso se sentit bientôt atteint par l'émotion générale. Retiré dans un coin obscur de la salle, il pleura... P. MÉRIMÉE, Colomba, 1840, p. 96.

PROFOND, -ONDE, adj., adv. et subst.

3. a) Littér. [Postposé ; en parlant d'un état affectif, sentiment, émotion, ou d'un état de conscience] Qui atteint la personne jusqu'au fond d'elle-même, qui est intense et durable ; qui est essentiel.

Le contact peut alors se faire au premier sens du terme, c'est-à-dire sur le mode du toucher.

ÉMOUVANT, ANTE, part. prés. et adj.

II. Emploi adj. Qui suscite l'émotion, qui émeut, bouleverse l'âme, touche le cœur.

[...]

B. — [P. réf. à une **émotion tendre**, sentimentale ou esthétique] Qui touche à la sensibilité profonde créatrice de bonheur ; touchant. Émouvante nudité ; heure émouvante ; un paysage émouvant ; harmonies émouvantes. Ivresse à caresser les seins durs, les ventres étroits, les genoux émouvants des femmes (FAURE, Hist. art, 1914, p. 401). Ils marchaient dans la beauté émouvante du jour (LA VARENDE, Indulg. plén., 1951, p. 194).

ÉMOUVOIR, verbe trans.

Au fig. Remuer, toucher, éveiller.

[...]
4. [En parlant d'une **émotion** vécue au niveau esthétique, spirituel] *Émouvoir l'âme, l'esprit. Nous avons été* charmés, émus, éblouis, **touchés**, transportés, heureux, en un mot (GOBINEAU, *Pléiades*, 1874, p. 6).

ATTENDRIR, verbe trans.

Domaine de l'affectivité.

- 1. [Le compl. d'obj. dir. désigne une pers. ou un inanimé abstr. tel que le cœur, l'âme] Susciter une émotion, rendre accessible ou plus accessible à des sentiments de tendresse, de compassion, de pitié :
- 5. Je ne suis pas Mahomet : je ne lui demande pas de croire à moi ; mais son art au moins... son art, mon ami ! Elle l'exerce comme une jolie femme, rien de plus. La musique ? Elle joue du piano, — et c'est tout. Rien qui la remue, qui la **touche**, qui l'émeuve, qui l'attendrisse, qui désarme seulement son caractère. E. et J. DE GONCOURT, Charles Demailly, 1860, p. 301.

SYNT. Attendrir qqn sur qqn ou qqc. ; attendrir l'âme, le cœur ; se laisser attendrir.

Absolument

7. Je suis ému, je pleure. Oui, que je te baise sur ce pauvre cœur qui bat pour moi! Oh! Tu es bonne, dévouée! Et fusses-tu née laide, ton âme rayonne dans tes yeux et te rend charmante, d'un charme qui touche et attendrit.

FLAUBERT, Correspondance, 1846, p. 311.

¹¹⁹ Cf. plus bas, à partir de la page 367.

La douceur

Ce contact peut s'exprimer selon plusieurs schémas. Nous avons signalé la violence attribuée à l'émotion; celle-ci, comme nous l'avons vu, peut être exprimée en l'associant à une chaleur (métaphorisant principalement son intensité) ou, ainsi que nous le verrons dans la prochaine section, à un choc (exprimant sa soudaineté). Mais l'émotion comme *contact* est d'abord caractérisée par sa *douceur*, et faisant donc appel comme cela vient d'être mentionné au sens du toucher.

GÊNER, verbe trans.

L'émotion douce et lourde continuait de gonfler et de gêner sa poitrine (MALÈGUE, Augustin, t. 2, 1933, p. 63).

DOUX, DOUCE, adj. et adv.

- c) [En parlant gén. d'un trait ou d'un aspect du comportement] Qui **touche** agréablement l'esprit, le cœur, l'imagination.
- α) Domaine affectif. Douce affection, émotion

SAC², subst. masc.

L'amour c'est **une suave émotion** qui causa le sac, le pillage, l'incendie, l'anéantissement de Troyes (BALZAC, Œuvres div., t. 2, 1831, p. 281).

Mais le toucher n'est pas le seul sens convoqué pour illustrer la douceur. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que d'autres sens soient également sollicités, le goût par exemple (comme ils l'étaient pour verbaliser les caractères eu- et dysphoriques de l'émotion¹²⁰):

DUO, subst. masc.

Je croyais qu'on allait entamer le duo. J'attendais de **petits mots sucrés**, de la **chansonnette à émotion** (AYMÉ, Cléramb., 1950, p. 165).

Nous avons vu comment l'émotion possède des caractères d'inconstance et de variation, et qu'elle présente aussi souvent des propriétés violentes. Dans ce cas, la douceur peut alors signifier, de manière un peu paradoxale par rapport à ce qui vient d'être présenté, l'absence d'émotion :

DOUCEUR, subst. fém.

Au fig. Paisiblement, tranquillement, sans hâte, avec calme, **sans émotion**. Moi, si j'étais trompé, je ne me battrais pas ; J'éconduirais l'amant en douceur et tout bas (AUGIER, Gabrielle, 1850, I, p. 378). Il faut lire dans Hérodote (...) le récit de ces révolutions et de ces restaurations, qui se passent toujours en douceur, grâce à la mansuétude des mœurs athéniennes (MÉRIMÉE, Mél. hist. et littér., 1855, p. 154).

Ce genre d'usages incite à distinguer sans doute deux grands types d'émotions : les émotions « violentes » et les émotions « douces » précisément. Un lien pourrait sans doute être établi entre, d'une part, ces deux grands schémas et d'autre part, les emplois à la fois hyperonymique et hyponymique entre lesquels oscille l'usage du mot *émotion*¹²¹. Ils permettent également de distinguer deux régimes de l'émotion, l'un négatif et dominant, l'autre positif, minoré, et auquel le contact comme *douceur* correspond de façon privilégié¹²². Ils renvoient enfin à l'opposition entre les aspects

¹²⁰ Cf. plus haut, pages 215-217.

¹²¹ Sur les usages selon un sens hyperonymique ou hyponymique de l'émotion, cf. plus haut, page 293.

¹²² Ce modèle positif de l'émotion sera présenté avec davantage de détails dans l'avant-dernière section de ce chapitre (*cf. infra*, pages 367-398).

euphoriques et dysphoriques de l'émotion. Dans cette perspective, le déplaisir du contact est à rapprocher des caractéristiques douloureuses de l'émotion :

DOULOUREUX, EUSE, adj.

SYNT. crise, déception, drame, émotion, résolution, sensation, tristesse douloureuse.

TORDRE, verbe trans.

Se contorsionner, se crisper sous l'effet d'une douleur, d'une émotion.

Mais nous pouvons surtout comprendre de tels usages comme le choix de mettre l'accent sur la violence¹²³ ou sur l'agitation¹²⁴ attribuées à l'émotion de manière paradigmatique. Dans ce cadre, c'est donc par contraste que la douceur peut caractériser l'absence d'émotion.

L'empreinte

Comme nous l'avons vu plus haut, l'émotion peut être verbalisée comme une force et comme ayant une force. Nous avons également étudié l'« étreinte » de l'émotion sur le cœur et la gorge. Dans ce cadre, nous pouvons considérer que l'émotion est donc parfois exprimée comme une *pression*.

Conformément au modèle mécanique de la dynamique des forces¹²⁵, et donc en particulier de la pression, si l'intensité de cette dernière est supérieure à un seuil, l'entité exerçant sa pression surpasse la résistance qui lui était opposée et l'entité disloque ou pénètre l'objet considéré; si la pression extérieure est inférieure à ce seuil, l'intégrité de l'objet est préservée (la pénétration n'est pas complète ou l'éclatement est évité) mais la pression exercée peut néanmoins laisser des traces. Dans ce dernier cas, l'image qui est sous-jacente est celle qui associe la personne à une cire ou une argile que l'émotion empreint, modèle, sculpte, impressionne.

REFOULER, verbe

Ses traits ne portaient pas l'**empreinte de cette émotion** profonde qui refoule le sang au cœur et décolore le front et les joues (DUMAS père, *Monte-Cristo*, t. 2, 1846, p. 670).

RUDE, adj.

Ce qui frappe surtout dans les œuvres de Mantegna (...) c'est l'**empreinte d'une émotion** profonde, énergique, rude même, accentuant et violentant pour ainsi dire jusqu'aux délicatesses d'un style patiemment, curieusement travaillé (MÉNARD, Hist. Beaux-Arts, 1882, p. 138).

LARMOYANT, -ANTE, part. prés. et adj.

[En parlant d'une action, d'une attitude, de traits psychol.] Qui est **empreint d'émotion**, qui se lamente, qui manifeste de la peine.

Les conséquences de la pression (même insuffisante) sont des *marques*, des traces. Nous retrouvons donc ici, indirectement, la métaphore sémiotique de l'émotion puisque ces marques, ces signes pourront faire l'objet d'une interprétation et signifient, pour le moins, l'émotion.

¹²³ À propos de la violence associée à l'émotion, cf. ci-dessus, principalement les pages 240-242.

¹²⁴ Au sujet de l'émotion comme animation et agitation, cf. plus haut, à partir de la page 296.

¹²⁵ *Cf.* le modèle ethnothéorique de la dynamique des forces de L. Talmy présenté ci-dessus, page 261. Voir aussi le développement et l'application aux dynamiques de l'affrontement avec l'émotion qui en sont donnés *infra*, pages 348-354.

32I

MARQUER, verbe

β) [Qqc.¹ **désigne** un événement, une destinée, l'âge, une **émotion**...] Qqc.¹ **marque** qqc.²/qqn² (au visage). *Soixante ans t'ont marqué au front d'un signe de dégoût* (CHÊNEDOLLÉ, *Journal*, 1833, p. 169).

GARDER, verbe trans.

Elle gardait sur ses traits les **stigmates de son émotion** (MARTIN DU G., *Thib.*, Belle sais., 1923, p. 965).

Le choc

Nous avons insisté plus haut sur la violence de l'émotion, métaphore usuelle pour exprimer l'intensité de l'émotion (et d'une certaine manière une forme de réprobation vis-à-vis de l'émotion, nous y reviendrons). Cette violence est parfois présentée comme une *soudaineté*.

SUBIT, -ITE, adj.

[En parlant d'une impression, d'un sentiment] Qui jaillit, s'exprime rapidement. *Effroi subit ; colère, crainte, douleur, émotion, envie, inquiétude, joie subite. Vous avez fait jaillir en moi un amour subit, une passion violente* (BOREL, *Champavert*, 1833, p. 127).

De cette manière, la troisième forme que peut prendre le *contact* assimilé à l'émotion, et en particulier sa violence, est celle du *choc* — soit que l'émotion provoque ce dernier, soit qu'elle en résulte. Les métaphores du choc sont en effet une façon très courante d'associer à l'image du contact les aspects de violence plus ou moins importante et de *soudaineté*.

CHOC, subst. masc.

- C. Domaine de la *vie psychique* et de la *thérapeutique*. [En parlant de pers.]
- 1. [L'accent est mis sur le résultat pathologique d'une agression subie]
- a) **Émotion violente** et inattendue pouvant provoquer de grandes perturbations physiques et psychiques chez l'individu. *L'abbé annonça le malheur à sa mère. (...) Berthe Sennevilliers reçut le choc avec passivité* (VAN DER MEERSCH, *Invasion 14*, 1935, p. 40):
- 15. « La sensibilité féminine (...) est en rapport étroit avec les organes mêmes de la femme, et un grand **choc** *nerveux* suffit à provoquer un déséquilibre dont le corps tout entier se ressent. » DANIEL-ROPS, *Mort*, *où est ta victoire* ?1934, p. 499.
- SYNT. *Choc* affectif, **émotif**, moral, nerveux ; choc infantile ; recevoir, subir un choc ; le choc l'ébranla nerveusement.
- b) Émotion intellectuelle frappant l'individu à la vue d'une œuvre artistique :
- 16. C'est devant les toiles de Rubens qu'un **choc d'une émotion soudaine** avait jailli en lui [Carrière] la résolution d'être peintre...
- G. SÉAILLES, Eugène Carrière, 1911, p. 11.

DÉTONATION, subst. fém.

Honteux d'une **émotion qui lui arrivait comme un choc brusque**, — la jeunesse a de ces détonations violentes, il [Jourfier] se leva pour s'échapper. F. FABRE, *Lucifer*, 1884, p. 9.

HEURT, subst. masc.

b) Dans le domaine moral ou sentimental. Émotion brutale.

PÂMER (SE), verbe pronom.

Éprouver, **sous le choc d'une sensation ou d'une émotion**, une frayeur ou un ravissement si intenses qu'ils portent au bord de la paralysie ou de l'évanouissement.

ADRÉNALINE, subst. fém.

Les surrénales sont surtout connues des psychologues par les travaux de Cannon, qui a décelé pendant les **émotions-chocs** des **décharges** d'adrénaline liées à l'instabilité sympathique. E. MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946, p. 170.

Le choc peut être conçu selon plusieurs schémas logiques, principalement comme étant le résultat d'un *coup*.

BÉGAYER, verbe

2. Momentanément, **sous le coup d'une émotion** soudaine et brutale (surprise, colère, chagrin, peur), de l'ivresse ou par timidité.

TOURNÉ, -ÉE, part, passé et adi.

Avoir les sangs tournés. Être sous le coup d'une émotion très forte, d'une violente contrariété.

RÉCRIER (SE), verbe pronom.

A. 1. Pousser une exclamation sous le coup d'une émotion, d'une surprise.

SOMNAMBULE, subst. et adj.

(Personne) qui effectue des actes de manière automatique, sans en avoir conscience, généralement **sous le coup d'une émotion intense**, d'une grande fatigue ou en ayant perdu le sens des réalités.

DÉRANGÉ, ÉE, part. passé et adj.

... je crains que les nerfs de madame n'aient succombé à tant d**'émotions**. Ce n'est pas qu'elle soit précisément dérangée, mais **elle a reçu un coup**, elle est fixée, ses idées ne bougent plus. CLAUDEL, *Le Soulier de satin*, 1929, 2^e journée, 2, p. 718.

PLEXUS, subst. masc.

Il est bien bizarre que chez moi toutes **les émotions fortes me frappent** au plexus solaire, et réagissent sur les intestins et sur le cerveau (BALZAC, Lettres Étr., t. 2, 1843, p. 250).

PERCLUS, -USE, adi.

Qui se trouve momentanément frappé d'immobilité par l'effet d'une émotion, d'un sentiment.

RUDE, adj.

[En parlant de la qualité d'une pers., d'une **émotion**] Rude franchise. Ce qui **frappe** surtout dans les œuvres de Mantegna (...) c'est l'empreinte d'une **émotion profonde**, énergique, **rude** même, accentuant et **violentant** pour ainsi dire jusqu'aux délicatesses d'un style patiemment, curieusement travaillé (MÉNARD, Hist. Beaux-Arts, 1882, p. 138).

SAISISSEMENT, subst. masc.

« émotion vive et soudaine qui frappe l'esprit, bouleverse la sensibilité »

Mais le choc peut également être envisagé comme la conséquence d'une secousse (on retrouve ici les métaphores de forces naturelles présentées plus haut, sismiques notamment) ou encore comme engendrant une vibration¹²⁶:

VIBRATION, subst. fém.

Excitation, fébrilité, état de celui qui vibre sous le coup d'une vive émotion.

SECOUER, verbe trans.

Souvent *au passif.* [Le compl. d'obj. désigne une pers., un ensemble de pers. ou un attribut d'une pers.] Troubler par une commotion physique et/ou morale. Synon. *agiter, bouleverser, ébranler. Être secoué par une douleur, par une émotion, par une maladie, par une passion ; <i>choc, événément qui secoue le cœur, l'esprit, les nerfs (de qqn) ; crise, guerre, révolution qui secoue un pays. Il était secoué par des impulsions violentes et contradictoires* (MARTIN DU G., *Thib., Sorell.*, 1928, p. 1210) : J'entrai dans un **spasme de colère si violent** qu'il m'étonna moi-même (...). J'aurais crié, brisé un objet, manifesté par quelque folie le **mouvement de rage qui me secouait l'âme**. BOURGET, *Disciple*, 1889, p. 167.

Nous avons décrit plus haut les métaphores du cataclysme utilisées pour l'émotion; nous les retrouvons ici pour parler des conséquences du choc émotionnel ou pour concevoir le processus même du choc.

_

¹²⁶ Cf. supra, pages 298 et suivantes.

ACCÈS², subst. masc.

La surprise est beaucoup plus compliquée qu'un réflexe. Il est vrai que l'**émotion-choc** mime le réflexe ; le ras de marée qu'est l'accès de peur ou de colère, l'explosion de joie ou la crise de désespoir donnent davantage le change : la surprise ne permet pas cette **confusion**.

P. RICŒUR, *Philosophie de la volonté*, 1949, p. 238.

Ainsi l'émotion peut-elle « ébranler » la personne comme le cataclysme ébranle une région du monde.

APPRIVOISER, verbe trans.

... ces remarques prendront tout leur sens par la suite quand on aura compris que l'effort s'applique principalement à un corps déjà **ébranlé par l'émotion** et disposé par l'habitude : si donc mouvoir mon corps c'est d'abord l'apprivoiser, le domestiquer, le posséder, cette fonction du vouloir double constamment la motivation. Une motivation volontaire est conditionnée par un vouloir maître de son corps.

RICŒUR, Philosophie de la volonté, 1949, p. 189.

Les conséquences du choc de l'émotion sont aussi inscrites dans des schémas habituels et récurrents de métaphores.

ÉMOTIF, IVE, adj.

A. Qui est relatif à l'émotion, aux émotions. *Choc, trouble émotif.* L'impatience se liquide par des manifestations émotives : tremblements, vertiges, injures, convulsions etc. (MOUNIER, Traité caract., 1946, p. 424).

Au-delà du simple « trouble » (sur lequel nous nous sommes attardés et que nous avons traité de façon autonome plus haut car il dépasse la métaphore du choc) et de la confusion (que nous avons déjà étudiée ci-dessus), les résultats du choc sont, entre autres, la brisure ou le déchirement :

```
DE<sup>1</sup>, prép. Brisé de tant d'émotions contraires (LAFORGUE, Moral. légend., 1887, p. 120).
```

SOLIDE, adj. et subst. masc.

Il s'était assis, **brisé par l'émotion** qu'il contenait, en homme solide et pondéré, dont les plus grosses souffrances ne devaient pas rompre l'équilibre (ZOLA, Dr Pascal, 1893, p. 163).

CASSER, verbe.

Au fig. [En parlant de la voix] Se briser, être altéré sous le coup de la fatigue, de l'effort ou de l'émotion.

ÉMOUVANT, ANTE, part. prés. et adj.

[P. réf. à une émotion triste, pathétique] Qui suscite une émotion très vive ; déchirant.

La circulation de l'émotion

Si, comme nous venons de le voir, l'émotion peut faire l'objet d'un contact (caractérisé par sa douceur, l'empreinte qu'il laisse ou le choc qu'il engendre), elle peut, au-delà de l'image du contact, prendre la forme d'une circulation — qu'il s'agisse d'une communication, d'un don, d'un partage ou d'une transmission. Sans anticiper sur les aspects collectifs de l'émotion que nous étudierons plus loin dans ce travail¹²⁷, nous pouvons remarquer qu'ici encore, la circulation ou les transferts, c'est-à-dire la mise en relation et les échanges de la personne avec son

¹²⁷ Au sujet de la dimension collective de l'émotion, cf. infra, pages 360-364.

environnement, peuvent être entendus à la fois comme cause ou comme effet de l'émotion.

Nous pouvons ainsi distinguer deux modes ou modalités de circulation de l'émotion : l'échange et la contagion, en articulant la distinction sur le critère du volontaire (i.e. de l'intentionnel) ou celui du contrôle (dont le rôle central dans le schéma socio-conceptuel des usages de l'émotion sera étudié en détail dans la prochaine partie), les deux étant liés.

L'échange

La communication

Les tournures verbales employées pour parler de sa circulation rendent l'émotion plus ou moins concrète. Nous pouvons ainsi considérer qu'avec la notion de communication — significativement fréquente — l'échange ou le passage d'une entité a tendance à être dématérialisé en même temps qu'une insistance est portée sur l'établissement d'une relation interpersonnelle et sur l'aspect sémiotique de l'émotion :

AMÉLIORANT, ANTE, part. prés., adj. et subst.

1. Il y avait dans ses écrits [de Mme de Staël], dans sa conversation, dans toute sa personne, une **émotion** salutaire, améliorante, **qui se communiquait** à ceux qui l'entendaient, qui se retrouve et survit pour ceux qui la lisent.

Ch.-A. SAINTE-BEUVE, Portraits de femmes, 1844, p. 81.

COMMUNICATIF, IVE, adj.

A. [En parlant d'un état physique ou affectif, d'une disposition, d'un sentiment individuel ou collectif et de son expr.] Qui se communique facilement. *Une bonne humeur, une peur communicative ; un entrain, un sommeil communicatif.* Synon. *contagieux. Les émotions véritables sont si communicatives, que pendant un moment ces trois personnes se regardèrent en silence* (BALZAC, *Le Père Goriot,* 1835, p. 90).

COMMUNIQUER, verbe.

c) [Un sentiment] **Communiquer une émotion**, un enthousiasme, ses angoisses. Un digne instituteur, celui que nous respectons et qui se rend utile, c'est celui qui se préoccupe de communiquer une flamme à l'enfant, de former une âme (BARRÈS, Mes cahiers, t. 8, 1909-10, p. 36). Donner une explication simple, plausible, rationnelle de (...) **l'émotion** qu'éprouve l'artiste exécutant et **qu'il cherche** (...) à communiquer à l'auditoire; tel est notre seul but ! (MATHIS LUSSY, Le Rythme musical, 1911, p. IV, note 1).

MOROSITÉ, subst. fém.

Là-dedans, j'expose avec lucidité et, je le crois, avec une **émotion communicative** tout ce que cette malheureuse m'a fait souffrir et tout ce qui a amené mes morosités de la fin (VERLAINE, Corresp., t. 1, 1872, p. 55).

TRANSFUSER, verbe trans.

Comment reprocher à des hommes de vingt-cinq ans [Du Bellay et ses amis] qui (...) viennent de se plonger dans ces belles lectures de l'Antiquité (...) d'en vouloir communiquer l'émotion généreuse, d'en vouloir verser la sève et comme transfuser le sang dans une langue moderne (SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis, t. 8, 1864, p. 293).

radiophobe. adj. (dans l'article RADIO-², élém. formant)

Un des reproches que les « radiophobes » adressent le plus communément à l'objet de leur aversion, c'est qu'ils lui dénient le don de communiquer l'émotion (Vocab. radioph., [1933-52]).

À noter toutefois que la fréquence avec laquelle l'accent est placé sur ce processus de « communication » de l'émotion doit attirer notre attention sur l'ambiguïté de cette communication et sur son statut problématique qui se traduisent par la

nécessité de préciser parfois que l'émotion est « communicable », voire peu ou pas communicable:

COMMUNICABLE, adj.

[En parlant d'une émotion, d'un sentiment] Cette joie [d'écrire] passe, revient, mais elle existe, et elle est communicable, et vous devez la ressentir (RENARD, Journal, 1899, p. 540).

En partic. [Souvent précédé d'une loc. restrictive ou négative] Une émotion, une impression (non/peu) communicable.

L'ambiguïté dont il s'agit est donc sans doute à mettre en relation avec les difficultés, voire l'impossibilité de verbaliser les émotions, que nous avons passées en revue plus haut¹²⁸.

Le partage

Construisant l'émotion bien davantage sur le mode de l'entité matérielle, la notion de partage renvoie, elle, explicitement à la dimension collective de l'émotion, très généralement ignorée par la littérature scientifique¹²⁹.

NATURE, subst. fém.

Et que sera-ce si ces objets qui se présentent à vos yeux sont ces vallons, ces forêts, ces monts sans nombre, ces glaces infinies, en un mot cette nature tantôt riante, tantôt sublime des grandes Alpes; si à chaque instant un spectacle attachant provoque cette admiration expansive, ce besoin de partager des émotions dont le flot ne peut tenir tout entier dans le coeur, et que leur religieuse pureté affranchit du joug d'une pudique réserve ? TOEPFFER, Nouv. genev., 1839, p.383.

ŒCUMÉNIQUE, adj.

Cette émotion, œcuméniquement partagée par un pasteur et un chanoine devant la souffrance horrible qui est infligée à de jeunes animaux, tous nos lecteurs l'ont ressentie (Paris-Match, 22 févr. 1969, p. 72,

Focalisant toujours sur la diffusion, mais davantage sur le mode de l'unidirectionnalité, la tournure « donner une émotion », très fréquente, est surtout l'une des modalités d'expression de la causalité, construisant l'émotion comme une réaction. Nous retrouvons donc là des équivalents des usages des verbes provoquer et susciter que nous avons passés en revue plus haut. Mais donner métaphorise ici le processus d'enchaînement causal non plus sur le mode logique – éthéré – mais sur celui, bien plus matériel, de l'offrande.

DONNER, verbe.

c) Domaine du sentiment. Donner une émotion ; donner du souci, du chagrin, du tourment, de l'ombrage ; donner des inquiétudes, des tracas, des regrets, des remords ; donner le cafard*. Ses deux premiers enfants ne lui avaient donné qu'une joie froide, un bonheur sans égayement (GONCOURT, R. Mauperin, 1864, p. 19) Plus j'étais enclin à croire à mon importance, plus tu me donnais le sentiment de mon néant (MAURIAC, Nœud vip., 1932, p. 17).

¹²⁸ Cf. ci-dessus, pages 251 et suivantes.

 $^{^{129}\,\}mathrm{II}$ faut noter néanmoins les travaux menés depuis une dizaine d'années à Louvain-la-Neuve par les psychologues réunis autour de Bernard Rimé et Pierre Philippot au sujet du partage de l'émotion.

AGACEMENT, subst. masc.

7. ... la fréquentation de la crapule, la profonde habitude qu'a celle-ci de ne pas répondre à une lettre, de manquer à un rendez-vous sans prévenir, sans s'excuser après, **lui donnait**, comme il s'agissait souvent d'amours, **tant d'émotions** et, le reste du temps, lui causait tant d'agacement, de gêne et de rage, qu'il en arrivait parfois à regretter la multiplicité de lettres pour un rien, l'exactitude scrupuleuse des ambassadeurs et des princes, lesquels, s'ils lui étaient malheureusement indifférents, lui donnaient malgré tout une espèce de repos

M. PROUST, À la recherche du temps perdu, Sodome et Gomorrhe, 1922, p. 1067.

AMOUREUX, EUSE, adj. et subst.

27. J'avais autrefois entrevu aux Champs-Élysées et je m'étais mieux rendu compte depuis, qu'en étant amoureux d'une femme nous projetons simplement en elle un état de notre âme; que par conséquent l'important n'est pas la valeur de la femme, mais la profondeur de l'état; et que **les émotions qu'une jeune fille** médiocre **nous donne** peuvent nous permettre de faire monter à notre conscience des parties plus intimes de nous-mêmes, plus personnelles, plus lointaines, plus essentielles, que ne ferait le plaisir que nous donne la conversation d'un homme supérieur ou même la contemplation admirative de ses œuvres.

M. PROUST, À la recherche du temps perdu, À l'ombre des jeunes filles en fleurs, 1918, p. 833.

BEAU, BEL, BELLE, adj. et subst.

Les beaux sons de cette cloche **me donnaient une vive émotion** (STENDHAL, Vie de Henry Brulard, t. 1, 1836, p. 197).

BERCEAU, subst. masc.

12. ... une ogive capable de soutenir sur son frêle squelette le plus énorme vaisseau, un berceau suspendant paradoxalement au-dessus de l'abîme des tonnes de pierres au moyen de leur propre poids, parviennent à **nous donner une telle émotion** esthétique, qu'après l'avoir connue nous ne pouvons plus tolérer sur eux ou autour d'eux le moindre ornement.

É. FAURE, L'Esprit des formes, 1927, p. 171.

COLIQUE1, subst. fém.

Jamais Josépha ne m'a **donné de pareilles émotions**. Et quelles perfections inconnues ! BALZAC, *La Cousine Bette*, 1846, p. 183.

ÉMOTION, subst. fém.

L'amour est un art, comme la musique. Il **donne des émotions** du même ordre (LOUŸS, Aphrodite, 1896, p. 16).

FOLLEMENT, adv

3. ... un valet de chambre me dit qu'elle était partie pour deux mois. Cela **me donna une émotion** violente. Je crus, follement d'ailleurs, car c'était invraisemblable, qu'elle était partie avec Philippe. Je demandai si on avait son adresse; on me dit qu'elle était chez elle, à Marrakech. Mais oui, c'était évident, elle faisait son habituel voyage au Maroc. Pourtant, après avoir raccroché le récepteur, je dus m'étendre sur mon lit... MAUROIS, *Climats*, 1928, p. 229.

OÙ, pron. ou adv. rel., adv. interr.

9. ... je suis convaincu que l'émotion artistique cesse où l'analyse et la pensée interviennent : c'est autre chose de faire réfléchir et de **donner l'émotion** du beau. JACOB, *Cornet dés*, 1923, p. 16.

TRAC², subst. masc.

A. Fam. Peur incontrôlée, angoisse irraisonnée qu'éprouve une personne en certaines circonstances, et où se mêlent à la fois un sentiment de crainte ou de frayeur et une **émotion** intense. Synon. pop. ou arg. frousse, pétoche, trouille². Avoir, **donner**, flanquer le trac.

TRAVERSER, verbe trans.

C'étaient, je vous assure, de très « horrifiques » fantômes, qu'un personnage de la pièce traversait de son épée sans qu'ils donnassent le moindre signe d'émotion (COPPÉE, Bonne souffr., 1898, p. 122).

TRIFOUILLER, verbe

b) Au fig. Bouleversement moral, **émotion** vive. Moi, dit-elle, ce que j'appelle le beau en musique, c'est ce qui **me donne** le trifouillis ! (WILLY, Notes sans portées, 1896, p. 34).

Réciproquement, comme nous l'avons déjà vu plus haut, une émotion peut ellemême « donner » (en particulier une expression). Nous retrouvons ici encore l'ambiguïté de l'émotion, définie fondamentalement et conçue comme *réaction* mais oscillant entre les rôles d'agent et d'agi.

ABÎMEMENT, subst. masc.

Toujours un reste de cette **émotion** le suivant dans toutes ses représentations et **lui donnant** la crainte du levare — c'est-à-dire d'être remplacé dans son rôle — et lui faisant chaque fois rendre son dîner : abîmement de son estomac et rire de ses compagnons.

E. et J. DE GONCOURT, Journal, août 1858, p. 506.

AIMER, verbe trans.

65. La lecture de *Father and son* d'Edmund Gosse est pour moi un plaisir exceptionnel, une sorte de redécouverte de tout un monde que j'avais entrevu dans Mark Rutherford qui, du reste, n'est pas tout à fait sans rapport avec le livre de Gosse. Que j'aime cette économie de mots, cette rigueur dans le choix de l'expression, ce souci perpétuel de dire vrai! Il y a au fond de cela une **émotion qui** sans cesse affleure et donne à ces phrases contenues et sévères une sorte de palpitation.

J. GREEN, *Journal*, 1949, p. 295.

CHAIR, subst. fém.

Le frisson à fleur de chair que donnent les émotions trop violentes (ESTAUNIÉ, Un Simple, 1891, p. 137).

CONTENU, UE, part. passé, adj. et subst.

Une émotion qui (...) **donne** à ces phrases contenues et sévères une sorte de palpitation (GREEN, Journal, 1949, p. 295).

FAUSSET¹, subst. masc.

L'émotion avait donné à ma voix je ne saurais dire quel fausset qui fut remarqué de Sa Majesté (REYBAUD, *J. Paturot*, 1842, p. 337).

PLISSER, verbe

a) Modifier (une partie du visage) par des plis expressifs. *Plisser la bouche, le nez, les paupières. Un sourire plissait ses lèvres ; il murmurait : « Je les tiens. Je les tiens (...) »* (MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 2, M. Parent, 1886, p. 621). *Son visage énergique s'est encore durci : une émotion concentrée plisse le front et donne à la bouche un pli perplexe et têtu* (MARTIN DU G., *J. Barois*, 1913, p. 232). V. *déplisser* ex. 4.

La contagion

La métaphore de la contagion est également utilisée pour exprimer cette circulation des émotions. Néanmoins sa distinction avec la notion de *partage* n'est pas toujours ni aisée ni pertinente. Par rapport au modèle de l'échange, parler de contagion correspond, au travers de la connotation pathologique, à un transfert de l'émotion beaucoup moins contrôlé et bien davantage reprouvé ou condamné. La contagion s'inscrit aussi dans un modèle de la circulation d'émotions « inférieures » (et notamment collectives) que je rapprocherai de l'*inspiration*, prédominante lorsqu'il s'agit d'émotions « supérieures » (principalement religieuses et esthétiques). Mais la distinction principale porte ici sur l'unilatéralité de la circulation de l'émotion (et non plus sur sa réciprocité, comme dans le cas de l'échange), construisant par-là même un régime d'impuissance ou d'absence de contrôle de la personne émue sur son émotion.

ASSISTANT, ANTE, part. prés. et subst.

SYNT. Les clameurs des assistants (A. FRANCE, L'Île des pingouins, 1908, p. 231); l'**émotion** contagieuse des assistants (AYMÉ, La Jument verte, 1933, p. 208).

PRÉSENT¹, -ENTE, adj.

[Très vite, les **émotions**] ont acquis le pouvoir de provoquer chez tous les présents, par une sorte de **contagion** mimétique, le complexe affectivo-moteur qui correspond à l'événement survenu et ressenti par un seul (L. FEBVRE, La Sensibilité et l'hist., [1941] ds Combats, 1953, p. 224).

PROVOQUER, verbe trans.

Il s'agit là d'une de ces contagieuses tirailleries que l'émotion déclenche parfois dans des troupes énervées, à l'occasion de quelque incident fortuit ou provoqué (DE GAULLE, Mém. guerre, 1956, p. 314).

CONSCIENCE, subst. fém.

Rem. "Dans la psychologie des foules de G. Le Bon, la conscience collective est l'unité affective de la foule, réalité née du rassemblement et de la tension groupale et déterminant les réactions, les conduites, les croyances de la masse qui se comporte comme un vaste corps. Cette conscience aurait pour caractéristique d'être incapable de réflexion ou d'intelligence et ne comporte que des sentiments et **émotions** collectives, **contagieuses** et poussant à l'action immédiate`` (Mucch. *Sc. soc.* 1969).

La contagion s'exprime aussi sur le mode de la transmission ou de la propagation :

CONSERVATIF, IVE, adj.

Domaine intellectuel, moral, soc. La combinaison du travail réfléchi et « conservatif » avec ces formations spontanées qui naissent de la vie sensorielle et affective (...) et qui jouissent de la propriété de **propager** les états et **les émotions**, mais non celle de communiquer les idées, ne laisse pas d'être fort difficile (VALÉRY, Variété V, 1944, p. 106)

ONDE, subst. fém.

Émotion, sentiment qui se manifeste par intermittence chez une personne, ou qui se transmet d'une personne à l'autre, d'un ensemble de personnes à un autre. Onde de fureur, de haine, de sympathie, de timidité. Il s'était rapproché d'elle. Des ondes alternées d'honnêteté et de rouerie, de gravité et de rigolade passaient sur son visage, sans arrêt (MONTHERL., J.filles, 1936, p. 981). Il y avait entre lui et moi des espèces de vibrations, des ondes imperceptibles aux autres (...) qui nous émouvaient lui et moi (GENEVOIX, Assassin, 1948, p. 181).

Dans ce cadre, il n'est pas étonnant de trouver des calques de tournures employées habituellement pour la diffusion de la maladie. C'est ainsi, par exemple, que les personnes contaminées par l'émotion sont « atteintes » par elle :

ACCESSIBLE, adj.

Bien que moins accessible qu'un autre à cette poésie sauvage, Orso se sentit bientôt **atteint par l'émotion générale**. Retiré dans un coin obscur de la salle, il pleura... P. MÉRIMÉE, *Colomba*, 1840, p. 96.

PROFOND, -ONDE, adj., adv. et subst.

3. a) Littér. [Postposé ; en parlant d'un état affectif, sentiment, **émotion**, ou d'un état de conscience] **Qui atteint la personne** jusqu'au fond d'elle-même, qui est intense et durable ; qui est essentiel. Affection, foi, joie, paix, passion, solitude profonde ; amour, attachement, calme, sentiment, sommeil profond ; malaise profond.

De manière plus large, mais toujours sur le mode de la contamination, l'émotion peut « gagner » — qu'il s'agisse d'ailleurs d'un corps individuel ou collectif :

ARROGANCE, subst. fém.

5. Les financiers ne voulaient que des guerres coloniales ; le peuple ne voulait pas de guerres du tout ; il aimait que le gouvernement montrât de la fierté et même de l'arrogance ; mais, au moindre soupçon qu'un conflit européen se préparait, **sa violente émotion aurait vite gagné la Chambre**.

A. FRANCE, *L'Île des pingouins*, 1908, p. 374.

GAGNER, verbe

Agitation, colère, émotion, peur, pitié, rire, tristesse qui gagne qqn.

MENACER, verbe

L'émotion a gagné le général en chef. Des rapports de police lui ont appris tout à l'heure que là-haut dans les faubourgs, l'émeute menace, et que les tambours parcourent les rues, battant la générale, de Belleville à Montmartre (CÉARD, Soir. Médan, Saignée, 1880, p. 152).

TOMBER1, verbe

... Marthé ne quittait guère son amie, se sentant **gagnée par l'émotion** et la fièvre des derniers préparatifs [de la noce] (...) Elles travaillaient (...), envahies soudain de joies enfantines (...). Leur énervement, loin de tomber, ne faisait que croître de jour en jour, par une sorte de contagion qui les gagnait.

MOSELLY, *Terres lorr.*, 1907, p. 186.

La pénétration

En présentant les caractéristiques générales de l'émotion, nous avions insisté sur son intériorité; nous avions précisé qu'il s'agissait là d'une version dominante de l'émotion. Néanmoins nous avions aussi ajouté que le fait de souligner cette intériorité devait nous inviter à considérer cette internalité comme ambiguë et problématique. Nous allons voir maintenant comment pour devenir « intérieure », l'émotion est souvent d'abord une entité conçue comme étrangère à la personne :

ACTE1, subst. masc.

Cette émotivité, qui apparaît comme le pivot de la structure psychique féminine, est la plus solidement établie de toutes les constantes. L'homme au contraire, **considère l'émotion comme un corps étranger** à éliminer par un acte-réponse...

E. MOUNIER, Traité du caractère, 1946, p. 156.

et que cette entité extérieure pénètre la personne :

PÉNÉTRER, verbe

2. *ca* 1485 fig. « **s'introduire dans l'esprit de quelqu'un (en parlant d'une émotion)** » (*Myst. du V. Testament,* éd. J. de Rothschild, 26651 : ung grant dueil [...] qui me penestre) ; *id.* « toucher, émouvoir » (*ibid.*, 31168).

ALÉA, subst. masc.

2. Porel dit qu'il a l'intention de faire passer la pièce samedi prochain. Cette fixation de la représentation à une date si prochaine, cette première jusqu'alors lointaine et vague devenant une certitude avec son alea redoutable, **fait entrer en moi une émotion**, une espèce de ramollissement dans les jambes, qui me fait marcher sur les pavés, en sortant de l'Odéon, comme si je marchais sur un tapis. E. et J. DE GONCOURT, *Journal*, févr. 1885, p. 422.

AMOUREUX, EUSE, adj. et subst.

La fatigue, les voluptés des ombrages, le réveil de sa jeunesse, le lieu sauvage qu'elle traversait, tout **mettait** dans son être une émotion amoureuse, une de ces langueurs des sens qui font tomber aux bras d'un homme les femmes les plus fières.

É. ZOLA, Madeleine Férat, 1868, p. 12.

IMPERMÉABLE, adj. et subst. masc.

B. — Au fig. Qui est **impénétrable**, insensible à tout sentiment ou **émotion**, aux influences du milieu.

Les objets ou entités auxquels l'émotion est assimilée sont bien sûr divers, variant selon les qualités que les locuteurs souhaitent lui attribuer. Elle peut ainsi être présentée comme un objet plus ou moins acéré (et nous retrouvons ici en particulier une analogie avec la métaphore de l'animal sauvage et dangereux), susceptibles donc de « s'émousser » :

ÉMOUSSER¹, verbe trans.

Emploi pronom. Devenir moins acéré. Douleur, chagrin qui s'émousse. Mes émotions de néophyte ne s'étaient pas émoussées (BEAUVOIR, Mémoires j. fille, 1958, p. 68).

Si ses effets sont plus diffus ou son aspect plus difficilement saisissable, l'image retenue peut être celle du liquide qui pénètre la personne ou l'un de ses organes :

IMPRÉGNATION, subst. fém.

Les éléments héréditaires du moi dansent devant la conscience, y pénètrent, s'y gravent. Leur **imprégnation** est d'autant plus profonde que l'**émotion** a été plus forte (L. DAUDET, Hérédo, 1916, p. 52).

MYSTIQUE, adj. et subst.

Comme chez saint Bernard, comme chez François et Claire d'Assise, la mystique des deux Mechtilde et de sainte Gertrude est tout **imprégnée d'émotion** et de tendresse (J. ANCELET-HUSTACHE, Maître Eckhart et la mystique rhénane, Paris, éd. du Seuil, 1966, p. 19).

EMPLIR, verbe trans.

Au fig. Les **émotions qui emplirent le cœur** de Gérard sont trop vives pour être décrites (CHAMPFL., Avent. Mlle Mariette, 1853, p. 84).

La métaphore hydraulique se prête bien également au discours sur les émotions « supérieures » (positives et « inspirées »), sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

La pénétration, dans le cas d'une émotion prenant une forme plus massive et où l'accent est porté sur la complétude de l'infiltration, peut aussi être une *invasion* :

TUTU-PANPAN, onomat. et subst. masc.

Provençal, mon ami, **une émotion t'envahit** au tutu-pampan du tambourinaire (COPPÉE ds FRANCE 1907).

PHÉNOMÉNOLOGIQUE, adj.

Nous repoussons **l'émotion** de toutes nos forces et elle **nous envahit** malgré nous. Une description phénoménologique de l'émotion se doit de lever ces contradictions (SARTRE, Esq. théorie émot., 1939, p. 29).

SUBMERSION, subst. fém.

Au fig. [À propos d'un sentiment, d'une émotion] Envahissement total, pénétration profonde.

Enfin, la pénétration ou l'invasion ont pour résultat — en filant une métaphore militaire — l'occupation de la personne par l'émotion : elle « habite » alors (nous retrouvons aussi ici la métaphore de l'être vivant).

ARTIFICIELLEMENT, adv.

3. ... je ne vis vraiment, que si je fuis la vie au sens courant du terme, dans l'exaltation ou dans la création ; et ce qui doit se passer dans les autres moments, c'est qu'exaspéré de ne point parvenir à vivre autrement, je veux alors, si je puis dire forcer la vie, la susciter fut-ce artificiellement, et lorsque je ne suis pas spontanément tout **habité par l'émotion** — sans laquelle je me sens intérieurement mort — il m'arrive de chercher à la déclencher à tout prix ; ... DU BOS, *Journal*, 1926, p. 104.

L'inspiration

Le deuxième mode d'« entrée » de l'émotion « dans » la personne se distingue radicalement du schéma de la pénétration ; il s'agit de l'inspiration. Cette métaphore est, par ailleurs, beaucoup moins développée que celle de la pénétration, comme le sont d'une façon générale celles des émotions supérieures auxquelles elle est appliquée essentiellement. Dans le modèle de l'inspiration, l'émotion est présentée beaucoup plus comme une influence que comme une intrusion, œuvrant bien davantage donc sur le mode de la transformation (qualitative) que sur celui de la variation quantitative (celle, par exemple, sous-tendue par l'échange émotionnel).

EXALTATION, subst. fém.

a) Domaine *éthique, relig*. Action d'**inspirer** à quelqu'un des sentiments élevés, nobles, de le **porter à un très haut degré d'émotion spirituelle** ; résultat de cette action. *Exaltation mystique, religieuse*.

EXALTÉ, ÉE, part. passé et adj.

Domaine *éthique, relig., philos.* Qui est **inspiré** de sentiments élevés, nobles ; qui est **porté** aux réflexions métaphysiques, aux grandes **émotions spirituelles**.

EXALTER, verbe trans.

a) Domaine *éthique, relig., philos., pol., idéol.* **Inspirer** des sentiments élevés, nobles ; **porter** aux réflexions métaphysiques, aux grandes **émotions spirituelles**, aux opinions extrêmes ; développer l'ardeur à convaincre, combattre.

Γ...1

b) Domaine *affectif, intellectuel, artistique*. **Inspirer** des idées, des impressions, des sentiments très vifs ; **porter à un très haut degré d'émotion** sentimentale, d'activité mentale.

POÉSIE, subst. fém.

B. **Inspiration**. 1. a) déb. XVIes. [et non *ca* 1350] « **ce qui**, dans une œuvre littéraire, **suscite une émotion poétique** » (*Prol. du correcteur*, 55 ds G. DE DIGULLEVILLE, *Le romant des trois Pelerinages*, cité par E. FARAL ds *Mél. Roques (M.)* 1946, p. 99 : Comme se le Methamorphose L'en mettoit en langue rural, Ou poesie est toute enclose (*cf.* GDF. *Compl.*]).

TENTE¹, subst. fém.

Le jour de la distribution des prix (...) la tente de coutil, l'affluence des parents, l'estrade ornée de drapeaux, tout cela m'inspirait l'émotion (A. FRANCE, Livre ami, 1885, p. 141).

TOUCHER¹, verbe trans.

RELIG. [En empl. part. passé dans la loc.] Inspirer des émotions d'ordre religieux, spirituel.

L'« inspiration » de l'émotion entre en écho avec l'association de l'émotion avec la respiration (et en particulier le soupir) mise en lumière plus haut :

SOUPIR, subst. masc.

A. — 1. **Expiration ou inspiration** plus ou moins forte et prolongée qui rétablit un équilibre respiratoire perturbé le plus souvent par une **vive émotion**.

Mais la relation ou l'analogie semblent plutôt ici devoir être établies avec le mouvement ascendant (de la poitrine ou du corps) de l'inspiration respiratoire. Le modèle de l'inspiration émotionnelle se rencontre en effet principalement avec des émotions positives ou « supérieures » — qui « élèvent » (selon un schéma d'équivalence associant le haut, le beau, le bien, le vrai, etc.), auxquelles les personnes sont « portées », ou qui augmentent la capacité d'action, dynamisent la personne émue. Il est significatif que ces émotions « supérieures », soient conçues et verbalisées comme relevant d'un autre régime d'extériorité (troublant la distinction et la séparation de la personne et du monde environnant sur un autre mode, valorisé cette fois), et d'une autre forme d'« entrée » dans la personne, beaucoup plus diffuse et immatérielle que le schéma de la « pénétration ». Autrement dit, nous avons là un régime de causalité ou causatif de l'ordre de la suscitation. Nous pouvons considérer que ce dernier est plus « subtil » ou moins matériel que celui sous-entendu par les verbes provoquer ou causer que nous avons déjà évoqué lorsque nous avons présenté le caractère réactionnel de l'émotion¹³⁰.

Valeurs et attentes sociales : les réactions aux émotions

Nous avons vu plus haut que l'émotion pouvait être métaphorisée comme une force. C'est dans le cadre général dans lequel entre cette métaphore — je veux dire par-là les habitudes ethnosociolinguistiques mises en évidence par L. Talmy — que s'inscrivent aussi bien les verbalisations de l'émotion la construisant comme une réaction que celles la présentant comme ce à quoi l'on réagit. L'émotion assume alors

-

¹³⁰ Cf. supra, pages 217-223.

le rôle respectivement de l'antagoniste et de l'agoniste, tels que les a définis L. Talmy.

Lorsque j'ai présenté les caractéristiques fondamentales de l'émotion, j'ai insisté sur les aspects qui développent sur le mode réactionnel l'émotion elle-même. Nous allons maintenant nous intéresser spécialement aux réactions à l'émotion, autrement dit aux attitudes vis-à-vis des émotions.

Il est tout d'abord important de souligner que les émotions s'inscrivent dans une gestion collective qui se traduit par des attentes sociales explicites et même très souvent explicitées :

RESPECTABLE, adj.

P. ext. [En parlant d'une chose le plus souvent abstr.] Qui mérite la considération, qui présente une valeur morale, sociale, intellectuelle digne d'estime, de respect. *Usage respectable*; vertu, émotion respectable; volonté respectable; institution respectable.

IMPRESSION, subst. fém.

3. a) *Rare.* Aptitude d'une personne à **se laisser porter par ses émotions**, à ressentir avec spontanéité les situations où elle se trouve.

PÉNINSULAIRE, adj.

Avides d'émotions autant que les péninsulaires ibériens, si dévots aux immémoriales tauromachies (CLADEL, Ompdrailles, 1879, p. 244).

RIDICULE, adj. et subst. masc.

L'affectation est ridicule en France (...) et c'est pour cela, sans doute, que (...) chacun s'étudie à renfermer en soi les émotions violentes, les chagrins profonds ou les élans involontaires (VIGNY, Serv. et grand. milit., 1835, p. 134).

Le fait que l'on exprime très souvent explicitement les expectations, les attentes sociales vis-à-vis de l'émotion doit nous inciter à questionner plus attentivement le principe que nous avons rappelé au début de cette étude, à savoir d'une part l'intériorité et l'individualité de l'émotion, et surtout, d'autre part, sa naturalité l'all. Si l'émotion est conçue comme un événement personnel mais imbriqué dans un réseau de contraintes sociales très fortes, alors il devient sans doute plus judicieux de faire remarquer que l'émotion s'inscrit plutôt dans une dynamique tout à la fois fortement individuelle et collective. Nous pouvons même avancer, pour cela, qu'elle joue un rôle éminent dans l'articulation des sphères individuelles et collectives. Nous avons donc là, si besoin était, une nouvelle illustration du fait que nos modélisations et nos pratiques du concept d'intimité, par exemple, ont de façon fondamentale des dimensions sociales.

La modération de l'émotion

Les attentes sociales les plus explicites vis-à-vis de l'émotion s'enracinent principalement, comme nous allons le voir, dans une forme d'a priori négatif de

¹³¹ De façon traditionnelle, nous avons encore souvent l'habitude d'opposer le caractère *naturel* (qui implique une indépendance vis-à-vis des constructions humaines) et le *social*. Nous reviendrons en détails sur cette dichotomie dans le prochain chapitre lorsque nous présenterons les éléments établis par la sociologie des sciences pouvant nous aider à élaborer une sociolinguistique de l'efficace (*cf.* cidessous, pages 441-457).

celle-ci. L'expression la plus modeste — même si nous pouvons considérer qu'elle en constitue le cœur sémantique — s'appuie essentiellement dans la notion — très aristotélicienne — de *mesure*, ou de *modération*. Nous avons vu que l'une des qualités primordiales de l'émotion était son « intensité », et que cette intensité pouvait être déclinée sur le mode de l'*infini* ou de l'*incommensurable*. Cette évaluation sousentend presque déjà une préoccupation pour une « économie » de l'émotion qui se traduit principalement par une attente de retenue des comportements qualifiés d'émotionnels.

Cela demanderait à être vérifié *in situ*, mais il semble intuitivement que la notion d'intensité (et plus généralement celles de grandeur) implique habituellement, dans les discours les plus quotidiens, l'idée d'amplitude importante – alors que les notions scientifiques homonymes sont, elles, génériques et renvoient à une simple variabilité¹³².

La mesure dans l'émotion — ou la modération de son expression — peut donc autant se comprendre comme une implicature de son « intensité » que comme un souci (extralinguistique) des locuteurs qui ne se porte en effet que très rarement sur la faiblesse de l'émotion, mais bien plutôt ses « excès ».

L'excès

Nous avons étudié plus haut¹³³ comment l'intensité de l'émotion pouvait être verbalisée comme un « comble », un paroxysme ou une limite auxquels l'émotion est portée. Or il est cohérent — et donc pas surprenant — que si elle peut être portée à un niveau donné, alors elle le dépasse parfois, voire même souvent. D'où ces « excès » d'émotion :

AFFECTER², verbe trans.

Les fibres cérébrales affectées par les sensations de joie ou de peine paraissent comme détendues chez l'artiste, par ces **excès d'émotions** intellectuelles que nécessite, chaque jour, le culte de l'art... Ph.-A.-M. DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Contes cruels*, Sentimentalisme, 1883, p. 189.

PINCEAU, subst. masc.

De sensibilité vive, mais le pinceau lourd et maladroit, tout ce qu'il peignait restait déplorablement en deçà de lui-même ; il avait conscience de son impuissance, mais à chaque nouveau tableau, l'espoir d'en triompher par l'excès d'émotion l'exaltait.

GIDE, Si le grain, 1924, p. 508.

ÉMOTION, subst. fém.

- **Péj**. **Excès** de sensibilité, sensiblerie, sentimentalisme.

Ajoutons que l'excès dont il est question s'inscrit, de façon attendue, dans une perspective plus ou moins réprobatrice¹³⁴. Ces réprobations négligent de plus

¹³² Nous avons là en effet, semble-t-il au premier abord, un téléscopage des usages des adjectifs (intense, grand, fort, *etc.*, qui renvoient à des concepts absolus) et ceux des substantifs correspondants (qui, employés dans un contexte formalisé, technique ou scientifique par exemple, renvoient à des concepts pouvant avoir une acception relative, de degré ou d'échelle).

¹³³ *Cf.* ci-dessus, page 236.

¹³⁴ C'est ainsi qu'est construit l'excès et que d'une manière générale il construit ce qu'il qualifie. L'entrée EXCÈS, subst. masc. du *TLFi* indique ainsi comme premier sens (« usuel ») : « 1. [Suivi d'un compl. prép. *de* formé d'un subst. non précédé de l'article; gén. avec une idée de jugement

souvent l'ambiguïté de l'objet de cet excès dont il est difficile de dire s'il concerne les émotions considérées comme négatives ou l'inadéquation à leur contexte « d'expression ». Je serais d'ailleurs plutôt porté à considérer qu'il est douteux de chercher à continuer à discriminer contexte et émotion « elle-même » alors que la distinction ne semble pas si pertinente pour les locuteurs¹³⁵.

Pour ne pas sous-estimer l'importance de ces attentes sociales désapprobatrices — et avant d'entrer plus en détails dans leurs modalités et leurs significations —, il faut insister, me semble-t-il, sur la très grande fréquence de l'expression de cet excès, en particulier soit comme un excès d'émotion, soit comme celui de l'une de ses qualités :

REFABRIQUER, verbe trans.

Ce temps imaginaire où nous situons non pas un seul voyage à la fois, mais d'autres, simultanés, et sans trop d'émotion puisqu'ils ne sont que possibles — ce temps qui se refabrique si bien qu'on peut encore le passer dans une ville après qu'on l'a passé dans une autre — (PROUST, Swann, 1913, p. 392).

PROFESSORAL, -ALE, -AUX, adj.

Trop contrôlée, l'**émotion** ternissait sa voix, la faisait professoralement sèche (MALÈGUE, Augustin, t. 2, 1933, p. 49).

ACCOMPAGNER, verbe trans.

L'âme est apparemment **trop troublée par ses émotions**, pour être attentive à ce qui les cause ou à ce qui les accompagne. Elle est la sensation elle-même. STENDHAL, *De l'Amour*, 1822, p. 35.

CHAIR, subst. fém.

Le frisson à fleur de chair que donnent les **émotions trop violentes** (ESTAUNIÉ, *Un Simple*, 1891, p. 137).

DÉPURER, verbe trans.

... un fortifiant préventif, qui dépure (...) de toutes prédispositions aux **émotions trop douloureuses**, les tempéraments si tendres de nos benjamins !

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, L'Appareil pour l'analyse chimique du dernier soupir, 1883, p. 238.

ÉBRANLER, verbe trans.

L'émotion avait été trop forte pour cette simple femme. Elle n'avait pas douté un moment de la Providence ; mais tout cela l'avait ébranlée.

RENAN, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, 1883, p. 53.

ÉMOTIF, IVE, adj.

B. Qui est apte, prédisposé à éprouver des **émotions**. *Un enfant, un peuple émotif ; une imagination trop émotitive*.

ÉMU, UE, part. passé et adj.

1. Secoué par une **émotion** (*cf. émotion* B 2 a). *Isambard étoit trop inquiet et trop ému pour pouvoir se livrer au sommeil* (GENLIS, *Chev. Cygne*, t. 1, 1795, p. 41).

EMPLIR, verbe trans.

— Au fig. Les **émotions** qui emplirent le cœur de Gérard sont **trop vives** pour être décrites (CHAMPFL., Avent. Mlle Mariette, 1853, p. 84).

défavorable] Fait, acte d'aller au-delà de ce qui est permis, convenable dans le cadre d'une réglementation ou au regard des normes de la morale, de l'esthétique ou des convenances sociales. » ¹³⁵ Nombreux, pourtant, sont les auteurs qui cherchent à faire cette distinction, considérant d'ailleurs généralement que les attentes sociales ou les jugements portent non pas sur les émotions elles-mêmes mais sur leur expression en fonction de la situation ou du contexte. C'est l'une des principales avancées du travail de A. Hochschild (à partir de HOCHSCHILD Arlie Russell, *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*, Berkeley, University of California Press, 1983) de montrer que les distinctions entre ressenti et expression, comme entre émotion et situation sont largement spécieuses. Nous reviendrons à ce travail dans le prochain chapitre (cf. pages 423-430).

EXHIBITIONNISTE, subst. et adj.

L'émotion violente du voyeur ou de l'exhibitionniste n'est-elle pas **trop intéressée** à la satisfaction d'un instinct pour être celle d'un spectacle ? Imagine-t-on qu'un strip-tease pourrait demeurer un spectacle, s'il s'effectuait seul à seul ?

Hist. spect., 1965, p. 6.

FRÉMISSEMENT, subst. masc.

La sœur Thérèse avait dans toute sa personne une sorte de **perpétuelle émotion trop puissante**, et sa voix traduisait si bien ce frémissement intérieur ! (BARRÈS, Colline insp., 1913, p. 145).

IMPRÉGNER, verbe trans.

Je suis imprégné d'**émotions trop vives** (...), trop bien inscrites en moi-même, pour désirer les reproduire (CHARDONNE, Éva, 1930, p. 95).

MUET, -ETTE, adj.

Qui est momentanément incapable de parler, parce qu'il est sous l'effet d'une **émotion**, d'un sentiment **trop** vifs.

SURPRISE, subst. fém.

3. a) [Corresp. à *surprendre* A 2] Fait d'être surpris, pris au dépourvu ; état de trouble, **émotion** qui en découle. *Avoir la surprise de ; être à la merci d'une (trop) (forte) surprise.*

TOMBER¹, verbe

Je faillis tomber à la renverse, comme un homme qui subit une **émotion trop forte** (LAUTRÉAM., *Chants Maldoror*, 1869, p. 183).

Les réprobations de l'émotion la dévalorisent, la rabaissent et placent donc audessus d'elle des entités, des concepts ou des attitudes sur la base de normes sousjacentes ou d'habitudes qui donnent sens à ces « trop » :

IMPASSIBLE, adj.

av. 1778 « qui, par la force de son caractère, **s'est bien mis au-dessus** des douleurs et **des émotions** » (VOLT., *Dict. philos.*, Bien ds ROB.)

Nous pouvons avancer, à la lumière de ce que nous avons exposé plus haut¹³⁶, que la référence plus ou moins explicite par rapport à quoi se construisent les notions, pratiques et valeurs de l'émotion correspondent aux autres pôles des dyades dans la tension constitutive desquelles l'émotion entre, c'est-à-dire principalement la raison — en particulier en ce qu'elle sert de fondements aux concepts d'ordre, et de cheville ouvrière au processus (tant phylogénétique qu'ontogénétique) d'individuation tel qu'il est conçu dans nos sociétés.

Le discours de réprobation peut aussi évidemment être beaucoup plus général, plus diffus, instillé au travers de connotations (relevant du champ lexical ou du moins sémantique, et non pas seulement de la syntaxe), et en particulier par les éléments d'extrémité (négative) ou de violence impliqués :

HOULEUX, -EUSE, adj.

2. [Au plan objectif; en parlant d'une pers. ou d'une assemblée qui s'agite, gronde sous l'empire de sentiments violents, tumultueux; p. réf. aux flots agités par une forte houle] *Public, parlement houleux. Ce soir, sur les boulevards, la foule, l'immense foule des jours mauvais, une foule agitée, houleuse, cherchant du désordre et des victimes* (GONCOURT, *Journal*, 1870, p. 610). *Houleuse encore des émotions* de cette journée (...) elle tapotait nerveusement le trottoir du bout de son parapluie (BLOY, *Hist. désobl.*, 1894, p. 140).

¹³⁶ Cf. supra, pages 212-215.

La justesse

Liée positivement à l'authenticité¹³⁷, la notion de *justesse* correspond, sous la forme d'une sorte de miroir négatif de celle d'excès, à la possibilité — souhaitée pour le moins — d'une conformité, d'une adéquation aux habitudes ou aux attentes sociales :

JUSTE, adj., subst. et adv.

Il ne pouvait plus arriver à avoir aucune **émotion juste**, à faire aucune action à propos (JANET, Obsess. et psychasth., 1903, p. 81).

JUSTESSE, subst. fém.

On aurait cru vraiment que la justice couchait avec moi tous les soirs. Je suis sûr que vous auriez admiré l'exactitude de mon ton, la **justesse de mon émotion**, la persuasion et la chaleur, l'indignation maîtrisée de mes plaidoiries. CAMUS, *Chute*, 1956, p. 1482.

PERSUASION, subst. fém.

Je suis sûr que vous auriez admiré l'exactitude de mon ton, la **justesse de mon émotion**, la persuasion et la chaleur, l'indignation maîtrisée de mes plaidoiries (CAMUS, Chute, 1956, p. 1482).

COLÈRE, subst. fém.

A. 1. [En parlant d'une pers.] Vive **émotion** de l'âme se traduisant par une violente réaction physique et psychique. *Une grande, grosse, juste, sainte, terrible, violente colère.*

Mais bien plus qu'un état, cette justesse est une dynamique, un processus qui demande donc sans cesse d'être reconstruits ou renégociés :

JUSTIFIÉ, -ÉE, part. passé et adj.

SYNT. Bienveillance, confiance, **émotion**, dégoût, orgueil, préférence, rancune, réserve, souci, scrupule **justifié**(e).

INVRAISEMBLANCE, subst. fém.

... les contradictions et les invraisemblances de son livre [l'Étranger de Camus] s'expliquent et l'émotion à laquelle nous nous abandonnons enfin sans réserve se trouve justifiée.

SARRAUTE, Ère soupçon, 1956, p. 22.

INJUSTIFIÉ, -ÉE, adj.

SYNT. Engouement, succès injustifié; renoncement, remords, scrupule injustifié; blâme, dédain, reproche, soupçon injustifié; admiration, confiance, considération injustifiée; angoisse, attitude, crainte, **émotion**, impulsion, opinion **injustifiée**; accusation, attaque, colère, condamnation, contrainte, critique, généralisation, haine, protestation, variation d'humeur injustifiée; augmentation, prétention injustifiée.

INJUSTIFIABLE, adj.

SYNT. Acte, attitude, conduite, dépense, refus, solution injustifiable ; **émotion injustifiable** ; abus, jalousie, préjugé, violence injustifiable.

Nous pouvons enfin très certainement établir une analogie entre ce souci de justesse de l'émotion et la *honte* associée à une émotion non conforme aux attentes habituelles en termes précisément de mesure ou de modération.

DÉTONATION, subst. fém.

Honteux d'une émotion qui lui arrivait comme un choc brusque, — la jeunesse a de ces détonations violentes, il [Jourfier] se leva pour s'échapper. F. FABRE, *Lucifer*, 1884, p. 9.

_

¹³⁷ Cf. plus haut, pages 224 et suivantes.

L'opposition à et de l'émotion

Le discours de la modération correspond à une version négative économe, qui reste silencieuse sur les modes d'action contre l'émotion réprouvée et qui les laisse donc en suspens. Au-delà de la modération, nous trouvons aussi cependant des discours d'opposition à l'émotion, plus détaillés dans leurs principes sous-jacents et les objectifs qu'ils impliquent.

Néanmoins, il est malaisé, de par la fréquence des métaphores violentes employées pour verbaliser l'opposition à la version fondamentalement négative de l'émotion, de distinguer clairement entre deux modalités historiques de la lutte contre cette émotion telles qu'elles ont été développées par les différentes écoles philosophico-moralistes, l'une cherchant à diminuer l'émotion (ou autrefois, les passions) et à la confiner, l'autre visant son éradication. Les mêmes schémas discursifs ont en effet souvent été employés par les différentes écoles.

Dissimulations, feintes et simulations

Le premier mode d'action sur l'émotion est donc celui qui correspond à un jeu sur les « apparences », c'est-à-dire avec l'*expression* de l'émotion. Il consiste tout d'abord, reprenant la métaphore sémiotique et plus spécialement les oppositions entre surface et profondeur¹³⁸, à « dissimuler » l'émotion :

ÉCRASER, verbe trans.

Je n'aime pas les images d'Épinal de la guerre. Le rude guerrier y écrase une larme, et dissimule son émotion sous des boutades bourrues (SAINT-EXUP., Pilote guerre, 1942, p. 276).

DISSIMULER, verbe trans.

b) [L'obj. désigne un inanimé abstr.] Ne pas laisser paraître, cacher délibérément ou masquer sous de fausses apparences (des sentiments, des pensées, des idées). *Dissimuler son émotion*, sa colère, sa joie.

HABILETÉ, subst. fém.

Habileté pratique ; habileté commerciale, politique, professionnelle. Il ne dira pas qu'îl a eu du chagrin ; non ; d'abord par « pudeur virile », ensuite par habileté artistique qui **fait naître l'émotion en la dissimulant** (PROUST, Temps retr., 1922, p. 745).

JOUE, subst. fém.

Le rouge monta aux joues du comte, et il toussa pour avoir un moyen de **dissimuler son émotion** en portant son mouchoir à sa bouche (DUMAS père, *Monte-Cristo*, t. 1, 1846, p. 728).

Le principe de dissimulation, jouant sur le visible et le mystère de l'émotion, ainsi que son caractère « intérieur » peut, de façon attendue, prendre d'autres formes verbales. L'émotion peut ainsi être « cachée » :

TAIRE, verbe

1. Synon. de *cacher* (v. ce mot I B 2), *celer* (littér.), *dissimuler* (v. ce mot A 1 b).

a) Ne pas révéler, garder secret quelque chose. [...]

b) *P. anal.* Ne pas laisser paraître (un sentiment). *Taire sa colère, son émotion, son inquiétude, sa joie.*

¹³⁸ À propos de la métaphore sémiotique et de ses différents développements, *cf.* plus haut, pages 250-256. En ce qui concerne les rapports entre métaphores sémiotique et tyrannique, *cf.* ci-dessus, chapitre 1, notamment pages 100-145.

CACHER, verbe.

SYNT. **Cacher** (sous l'impassibilité, sous une attitude d'emprunt) son amour, son chagrin, sa déconvenue, son désespoir, son embarras, **son émotion**, sa gêne, sa honte, son irritation, sa jalousie, sa joie, son mécontentement, son mépris, sa satisfaction, sa sympathie, son trouble ; (ne plus) pouvoir cacher, avoir peine à, chercher à, parvenir à, réussir à cacher (ses sentiments) ; essayer de, s'efforcer (en vain) de, tâcher de cacher ; se détourner pour cacher (son chagrin).

CALCUL¹, subst. masc.

... il jeta sur eux [ses voisins], puis reporta sur l'officier son regard calme et sans expression (...) espèce de voile impénétrable sous lequel **une âme forte cache de profondes émotions** et les plus exacts calculs sur les hommes, les choses et les événements.

BALZAC, Ferragus, 1833, p. 43.

FÉBRILE, adj.

Quant à la dame en noir, il était visible qu'elle faisait un effort inouï pour dissimuler le sentiment d'effroi qui perçait, malgré tout, son regard troublé, pour nous **cacher l'émotion** qui lui faisait fébrilement serrer le bras de son jeune compagnon (G. LEROUX, Parfum, 1908, p. 144).

SOUS, prép.

SYNT. Sous des habits; qqc. perce, se devine sous qqc.; reconnaître qqn, qqc. sous qqc.; cacher son émotion sous (tel air); dissimuler, déguiser qqc. sous qqc.

USAGE, subst. masc.

La jeune coquette avait beau s'éventer gracieusement, sourire à des jeunes gens qui la saluaient et mettre en usage **les ruses dont se sert une femme pour cacher son émotion**, la douairière (...) savait lire dans son cœur et dans sa pensée (BALZAC, *Paix mén.*, 1830, p. 332).

ou encore « masquée »:

BOTTINE, subst. fém.

La princesse vêtue de noir, une jambe croisée sur l'autre, agite fiévreusement dans le vide une bottine colère. Elle a les lèvres serrées pour ne pas parler, pour enfermer en dedans la tempête de ses **émotions**, qui de temps en temps, cependant et malgré elle, jaillit dans une espèce de brève imprécation, qu'elle brise et interrompt presque aussitôt, pour reprendre son **masque** fermé et rebattre l'air de sa bottine... E. et J. DE GONCOURT, *Journal*, 1870, p. 580.

BROCHETTE, subst. fém.

Pour **masquer son émotion** militaire, le guerrier de race inclinait parfois la tête vers la gauche, et soufflait sur sa brochette de décorations.

DRUON, Les Grandes familles, t. 1, 1948, p. 164.

MASQUE¹, subst. masc.

b) Le visage considéré du point de vue de son expressivité, de ce qu'il exprime de la personnalité de quelqu'un. Avoir un masque contracté, immobile, énergique, hautain. Son masque change d'expression, s'aggrave ; il évite de relever les yeux (MARTIN DU G., J. Barois, 1913, p. 231). Il marcha vers la maison de Gilbert, celle de leur père, le masque raidi pour ne pas trahir son émotion (ARLAND, Ordre, 1929, p. 492).

MASQUER, verbe trans.

a) α) Qqn masque qqc. (à qqn) (de, derrière, par, sous... qqc.). Cacher quelque chose sous une apparence trompeuse de manière à ne pas le révéler, à ne pas le laisser paraître ; p. ext., ne pas révéler, ne pas laisser paraître. Synon. *cacher, dissimuler.* Masquer la vérité, les faits ; *masquer* ses intentions, son émotion.

ARMER, verbe.

À ces mots, il ne put s'empêcher de tressaillir ; cependant, **voulant me dérober son émotion**, il s'arma d'un front sévère ; et, en élevant la voix : En effet, dit-il, je ne suis plus que ton juge.

M^{me} DE GENLIS, *Les Chevaliers du Cygne*, t. 3, 1795, p. 148.

Lorsque nous intéressons maintenant plus en détails sur le principe actif de cette dissimulation, il apparaît qu'elle s'opère en gardant, ou en plaçant son émotion dans un « intérieur », qui par métonymie peut être le cœur, la tête (ou le cerveau) :

ÉMOTION, subst. fém.

SYNT. Émotion douloureuse, heureuse, passionnelle, poignante, sentimentale ; l'émotion du chagrin, de la tendresse, de la tristesse ; cacher, contenir son émotion ; enfouir ses émotions dans son cœur.

IMAGINER, verbe trans.

On ne s'imagine pas tout ce que les enfants portent de bizarreries contenues et d'émotions cachées dans leur petite cervelle (SAND, Hist. vie, t. 2, 1855, p. 262).

Inversement, il faut noter ici que ce qui occulte attire l'attention sur soi; comme R. Barthes l'a expliqué de façon convaincante en prenant l'exemple des luttes noires, ce qui se dissimule se montre : les lunettes noires occultent tout en s'auto-désignant, et du même coup, désignent leur action d'occultation et signalent donc ce qu'elles occultent¹³⁹. Dès lors, il n'est pas surprenant que, même quand elle se dissimule, l'émotion se *montre* :

LYONNAIS, -AISE, adj. et subst.

Catherine était hors d'elle, mais elle était lyonnaise et elle montra son émotion aussi peu que possible (TRIOLET, Prem. accroc, 1945, p. 169).

DÉCLARER, verbe trans.

« montrer, faire voir clairement ; annoncer officiellement ; exprimer signifier des sentiments, des émotions ; traduire un fait ».

SURPRISE, subst. fém.

b) *P. méton.* Toute **émotion** perceptible à la suite de cet état. Synon. *étonnement. Ne montrer aucune surprise.*

Par ailleurs, la dissimulation, en ce qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une pensée de la *vérité*, c'est-à-dire d'une théorie de l'adéquation entre les apparences et la réalité, et s'appuyant fondamentalement sur la métaphore sémiotique de l'émotion, peut être considérée comme l'une des formes de la simulation. Immédiatement, il est donc attendu que l'émotion se décline aussi sur le thème de la *feinte*, autrement dit selon une formule plus développée, ou plus étendue, de l'action ou du jeu sur l'expression, mais également selon une formule faisant l'objet de jugements de valeur — c'est-à-dire d'investissement social — plus marqués, ou s'insérant dans un système d'attentes collectives plus importantes :

FEINDRE, verbe trans.

Car ce n'est qu'un homme, **capable de feindre une émotion** sans doute, mais non de la dissimuler (COLETTE, Vagab., 1910, p. 165).

LARMOYANT, -ANTE, part. prés. et adj.

[En parlant d'une pers., de ses mouvements affectifs, de son comportement] Qui pleure, qui pleurniche pour peu de chose, **qui affecte une émotion feinte**.

HURLEUR, -EUSE, adj. et subst.

[Empl. pour qualifier de façon dépréc. un acteur, un orateur, un chanteur] Sa poitrine, pour simuler l'émotion, va et vient comme un soufflet, d'autant plus vite que lui donne la réplique un hurleur obèse, à barbe courte, qui a pour fonction d'être l'amoureux. Il glapit (JAMMES, Mém., 1921, p. 244).

Ce dernier exemple nous permet évidemment de renvoyer au lien entre cette problématique de la simulation et celle du théâtre — lien obscur et irrésolu, mais

¹³⁹ Au sujet du mécanisme de masquage-désignation que R. Barthes a qualifié des « lunettes noires », cf. Barthes Roland, Fragments d'un discours amoureux, Paris, Le Seuil, 1977, pp. 51-55.

pourtant remarqué depuis déjà longtemps¹⁴⁰, et qui a été bien synthétisé par D. Diderot¹⁴¹. Cette difficile relation de l'émotion et du théâtre, intimement liée à la distinction ambiguë entre l'émotion et son expression, a fait l'objet, en effet, d'interminables controverses — interminables parce que ne pouvant pas être closes tant que cette relation n'est pas renversée : l'émotion, comme construction conceptuelle et *praxis* collective, n'est pas tant à considérer comme ce qui interroge la sincérité du jeu de l'acteur, ni la sincérité de l'émotion ce qui permet ou compromet l'interprétation du comédien, qu'un des modes de formulation des problèmes suscités par les concepts de raison, d'individu, de vérité, et par l'ensemble du complexe qui, au fil des siècles et du quotidien, articule ces notions les unes aux autres et qui les fait exister au jour le jour¹⁴².

Le concept de vérité sert de fondation à une approche essentialiste, soustendant des questions du type « qu'est-ce que x? », cohérente avec une conception représentationnelle ou référentielle du langage¹⁴³. Or ce concept de vérité — au théâtre et pour l'émotion, pour l'émotion au théâtre et en général — est une notion piégée¹⁴⁴. Il renvoie en effet mécaniquement l'art, d'une part, à l'évidente et ancienne question de la représentation, mais aussi aux longues et vives controverses, à propos de la notion de la sincérité, sur l'influence pernicieuse du théâtre et des autres arts depuis Platon jusqu'à Rousseau (comme le souligne H. Ida^{145} , l'acteur — notamment — frôlerait toujours l'hypocrisie en inspirant aux spectateurs des sentiments faux qu'il n'éprouve pas).

La notion de *jeu* ou de *management* telle que je la présenterai ci-dessous¹⁴⁶, mais aussi en étroite relation, je le rappelle, avec le caractère naturel et authentique de l'émotion¹⁴⁷, renvoie également au théâtre : l'émotion questionne donc aussi les liens entre théâtre et quotidienneté. Et si j'ai parlé d'attentes sociales plus haut, nous pouvons les entendre comme des *rôles* : c'est aussi ce à quoi renvoie la notion d'*habitude*, notion qui est sous-jacente à l'ensemble de ce travail.

¹⁴⁰ Aulu-Gelle (*in* les *Nuits attiques*, VI, 5) rapportait déjà au II^e siècle de notre ère l'anecdote de l'acteur Polus qui pour jouer la douleur d'Électre endeuillée de la mort de son frère, avait remplacé dans ses accessoires l'urne d'Oreste par les cendres de son propre fils, remplissant ainsi le théâtre de lamentations travaillées par sa propre souffrance.

¹⁴¹ Cf. DIDEROT Denis, Paradoxe sur le comédien, op. cit.

¹⁴² C'est également, comme je l'ai déjà dit, l'approche de l'émotion que V. Despret a adoptée (cf. plus haut, page 305) et que je reprends à mon compte. Ma démarche consiste donc, comme je l'ai annoncé, non pas à établir des solutions mais à faire fonctionner des problèmes dont le travail nous éclaire — et nous permet dans le même mouvement de nous libérer du nœud gordien agencé par la notion de vérité et l'approche essentialiste, d'autant plus, en l'occurrence, que le théâtre est précisément le lieu, tout à la fois réel et fictionnel (s'il faut reprendre ces concepts), où cette notion de vérité n'a que bien peu de pertinence.

¹⁴³ Dans ce cadre, la représentation s'appuie sur la fameuse *adequatio rei et intellectus*.

 $^{^{144}}$ Cf. à ce sujet STENGERS Isabelle, Cosmopolitiques, op. cit., et notamment le premier tome, « La guerre des sciences », passim. Comme l'a déjà rappelé I. Stenger, ce concept est surtout efficace pour envoyer les gens sur le bûcher.

¹⁴⁵ IDA Hisashi, Genèse d'une morale matérialiste, op. cit., p. 154.

¹⁴⁶ Cf. pages 354-357.

¹⁴⁷ Cf. supra, pages 223 et suivantes.

Maîtrise, domination ou contrôle de l'émotion

La dissimulation et la feinte sont un premier niveau de l'opposition à l'émotion, celui qui se focalise sur son expression. D'ailleurs, leur mise en œuvre ne diffère pas fondamentalement de l'action sur l'émotion elle-même (nous avons déjà vu combien cette distinction manquait de consistance) : il s'agit d'une action dont la formule archétypale semble être la *maîtrise* — il semble notamment que son usage est beaucoup plus ancien que les variantes qui s'y rattachent¹⁴⁸.

RAISONNER1, verbe

En partic. Maîtriser son émotion.

INTELLECTUALISATION, subst. fém.

PSYCHANAL. Mécanisme névrotique de résistance à la cure psychanalytique, par lequel **le sujet tente de maîtriser ses émotions** et ses conflits en les intellectualisant pour s'opposer à l'irruption de l'inconscient ainsi qu'à l'intervention de l'analyste ressentis comme dangereux (d'apr. LAPL.-PONT. 1967).

AFFIDÉ, ÉE, adj. et subst.

Maîtrisant ses émotions et dissimulant sa pensée avec la ruse du sauvage, il [Hilperik] changea tout d'un coup de manières, prit une voix douce et caressante, fit des protestations de repentir et d'amour qui trompèrent la fille d'Athanaghild. Elle ne parlait plus de séparation, et se flattait d'un retour sincère, lorsqu'une nuit, par ordre du roi, un serviteur affidé fut introduit dans sa chambre, et l'étrangla pendant qu'elle dormait.

A. THIERRY, *Récits des temps mérovingiens*, t. 1, 1840, p. 357.

ÉCARLATE, adj. et subst.

- b) [à l'intensité de certains états d'âme, de certaines **émotions**] *Le chef de bureau, dont la face rubiconde était devenue écarlate de joie, et dont le cœur bondissait dans sa poitrine* (PONSON DU TERR., *Rocambole*, t. 1, 1859, p. 162) :
 - 3. Il fut **pris d'une joie dont il ne fut pas plus le maître** que d'un état physique qui se produit sans intervention de la volonté, il devint écarlate comme un enfant qu'on vient de punir... PROUST, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, 1918, p. 866.

PERFECTION, subst. fém.

Ce ton élégant, cette **maîtrise parfaite de ses émotions**, (...) cette phrase brillante et glacée (GREEN, Journal, 1929, p. 10). V. amour ex. 273.

Parallèlement à la *maîtrise*, nous trouvons aussi de façon très fréquente la *domination*. Mais les deux usages sont loin d'être équivalents. En effet, contrairement à la maîtrise, la domination peut être réciproque (sans être simultanée), c'est-à-dire le fait de l'émotion et avoir pour objet la personne émue. Habituellement, la personne a, elle, le monopole exclusif de la maîtrise :

RACONTER, verbe trans.

Rouletabille, **dominant son émotion par un effort visible**, engagea M. Darzac à essayer de se calmer et à nous raconter par le menu tout ce qui s'était passé depuis son départ de Paris. G. LEROUX, *Parfum*, 1908, p. 28.

VERTIGE, subst. masc.

B. — État d'égarement ou d'étourdissement passager d'une **personne dominée par une émotion** intense ou placée dans une situation difficile. *Vertige amoureux ; vertige des sens ; être pris de vertige.*

La différence entre maîtrise et domination tient peut-être à la connotation de durée ou de caractère achevé davantage attachés à la première qu'à la dernière. Par ailleurs, la domination dont il s'agit est aussi à la fois une possession et un

¹⁴⁸ Cf. ci-dessous, note 149 page 342.

domptage (un apprivoisement, une domestication), construisant une émotion plus « animale » :

APPRIVOISER, verbe trans.

Dominer, maîtriser progressivement:

Γ.

... ces remarques prendront tout leur sens par la suite quand on aura compris que l'effort s'applique principalement à un corps déjà ébranlé par **l'émotion** et disposé par l'habitude : si donc mouvoir mon corps c'est d'abord l'*apprivoiser*, le *domestiquer*, le *posséder*, cette fonction du vouloir double constamment la motivation. Une motivation volontaire est conditionnée par un vouloir **maître** de son corps.

RICŒUR, Philosophie de la volonté, 1949, p. 189.

DOMINED verbe

En partic. Se rendre le maître de, avoir le dessus de. *Dominer sa colère, son émotion, sa nervosité, ses passions*; un être dominé par ses caprices, son amour propre, une idée fixe.

DOMPTÉ, ÉE, part. passé et adj.

[En parlant d'une force psychol., d'une sensation ou d'un sentiment] Qui est **contenu**, **dominé**. *Colère, fureur, émotion, peur domptée*. *Mais l'inquiétude domptée et lasse d'elle-même* (BARB. D'AUREV., *2º Memor.*, 1838, p. 374). *Ses antipathies domptées et muettes* (GONCOURT, *Ch. Demailly*, 1860, p. 15). *Cet air de passion mal domptée qui se lisait dans les yeux verts, sur la bouche aux lèvres charnues, dans le port même de la tête, audacieux* (DANIEL ROPS, *Mort*, 1934, p. 100).

DOMPTER, verbe trans.

[Le compl. désigne une sensation, un sentiment pénible] **Dominer**, **maîtriser**. **Dompter** une douleur, **une émotion**, une peur, une colère, un dégoût, un chagrin ; dompter sa timidité, son orgueil.

Ce n'est que plus récemment semble-t-il, et sous l'influence de tournures anglophones, que la maîtrise se décline comme *contrôle*¹⁴⁹ :

FROID, FROIDE, adj. et subst. masc.

Qui garde ou retrouve son calme, **qui contrôle** ses sentiments ou **ses émotions**, qui est capable de violence mais ne la manifeste pas.

FROIDEMENT, adv.

En gardant son calme, **en contrôlant ses sentiments**, **ses émotions** ; en n'étant pas ardent, passionné.

PSYCHOPATHIE, subst. fém.

PATHOL. Maladie mentale ; *en partic.*, "déficience constitutionnelle ou précocement installée du **contrôle des émotions** et des impulsions, avec insuffisance des mécanismes d'adaptation au milieu`` (*Méd. Biol.* t. 3 1972).

La maîtrise de l'émotion, au-delà du domptage dans le cadre de la métaphore de l'animal sauvage, est une activité fondamentalement politique :

INGOUVERNABLE, adj.

2. [En parlant d'**émotions**, de sentiments, de passions, de sensations] Qu'on ne peut **maîtriser**, **contrôler**, **dominer**. *Colère*, *contradiction*, *faim*, *espoir*, *haine ingouvernable*.

Ce renvoi à un mode de *gouvernement* illustre bien le rapport ou l'articulation entre individu et collectivité qu'instaure ou que permet le concept d'émotion, point sur leguel nous reviendrons en détails¹⁵⁰.

¹⁴⁹ Contrôle, dans l'acception qui nous intéresse ici, est influencé par l'anglais control, littéralement conduite, commande, maîtrise : « Sous l'influence de l'anglais control, il est employé à propos de la vérification du bon fonctionnement d'un appareil. Cette influence est responsable du second sens de contrôle, apparu au XXe s., "maîtrise de soi-même" (de l'anglais self-control) et "maîtrise de qqch." » (REY Alain (dir.), Dictionnaire historique de la langue française, op. cit., tome 1, pp. 489-490.)

¹⁵⁰ Cf. plus bas, page 363.

Maîtrise des émotions et maîtrise de soi

D'une façon à la fois étrange (bien que banale¹⁵¹) et paradoxale, la maîtrise ou le contrôle de ses émotions sont une maîtrise ou un contrôle *de soi*, assimilant donc implicitement les émotions et la personne émue.

MAÎTRISER, verbe trans.

d) Dans le domaine *moral.* Garder **sous le contrôle de la raison**, de la volonté. *Maîtriser ses sensations, ses émotions, ses nerfs, ses gestes.*

Emploi pronom. réfl. [P. méton.] **Être maître de soi, se dominer, se posséder, se contenir**. Elle se laissait aller à la faiblesse et ne se maîtrisait plus (DURANTY, Malh. H. Gérard, 1860, p. 266). Il se maîtrisait, se contenait, s'imposait admirablement un sourire, une attitude, une plaisanterie (VAN DER MEERSCH, Invas. 14, 1935, p. 315).

ÉMOUVOIR, verbe trans.

Les émotions fondamentales (...) ont un pouvoir d'ébranler l'action, d'émouvoir l'être, qui ne consiste pas d'abord à le jeter hors de soi, mais à le tirer de l'inertie par une **spontanéité toujours périlleuse pour la maîtrise de soi** ; ...

RICŒUR, Philosophie de la volonté, 1949, p. 237.

INCONTINENCE, subst. fém.

2. *PSYCHOL.* "Incapacité de **réfréner ses émotions**, sentiments, désirs et besoins`` (*Méd. Biol.* t. 2 1971). **Anton**. *équilibre*, *maîtrise de soi*. *Incontinence émotionnelle*, *mentale*.

IRRÉPRESSIBLE, adj.

Mais, de nouveau **maître de lui, il ne laissait paraître son émotion** qu'à l'irrépressible titillement d'un petit muscle de sa joue (GIDE, Isabelle, 1911, p. 643).

PÂMER, verbe intrans. ;PÂMER (SE), verbe pronom.

2. a) ca 1200 « perdre le contrôle de soi, être dans un état second sous l'effet d'une vive émotion » (Beuve de Hantone, éd. A. Stimming, I, 4706 ds T.-L.).

SENTIR, verbe trans.

Ne pas se sentir de/ne plus se sentir de + subst. Perdre le contrôle de soi sous l'effet d'une émotion forte.

SURVEILLER, verbe trans.

Se contrôler, ne pas se laisser entraîner par la passion. Sa grande prétention était au calme et personne n'était aussi troublé que lui : il se surveillait pour arrêter ces émotions de l'âme qu'il croyait nuisibles à sa santé (CHATEAUBR., Mém., t. 2, 1848, p. 27).

TROUBLANT, -ANTE, part. prés. et adj.

Qui fait naître un état **émotif**, altère la sérénité de l'esprit ; **qui compromet le contrôle de soi**.

VIOLET, -ETTE, adj. et subst. masc.

b) [sous l'effet d'une cause psychol., d'une vive émotion, en partic., la colère] *Être tout violet. Papa* **ne se contrôlait plus**. Ce lymphatique devint violet. — Je dis que tu nous casses les oreilles. Laisse ces enfants tranquilles et fous-moi le camp dans ta chambre (H. BAZIN, Vipère, 1948, p. 70).

HORS, adv. et prép.

Être hors de sens. Être sous le coup d'une très grosse **émotion**, **ne plus se dominer**.

Le *TLFi* indique¹⁵² que c'est par métonymie que nous assimilons maîtrise des émotions et maîtrise de soi. Cependant, comme nous l'avons rappelé en commençant cette étude, l'émotion est fondamentalement conçue comme une entité

¹⁵¹ Nous avons vu, au premier chapitre, que ce paradoxe était déjà présent chez Platon, et même au cœur du fonctionnement de sa théorie politico-psychologique (*cf.* ci-dessus, pages 30-53).

¹⁵² Cf. l'entrée MAÎTRISER, verbe trans. du TLFi, citée ci-dessus, page 343.

tout à la fois intérieure et extérieure, étrangère et intime. Ce rapport de métonymie demanderait donc à être expliqué plus précisément. Ce que nous pouvons dès maintenant avancer, c'est que l'absence de contrôle est une absence de raison :

TRAC2, subst. masc.

A. Fam. Peur **incontrôlée**, angoisse **irraisonnée** qu'éprouve une personne en certaines circonstances, et où se mêlent à la fois un sentiment de crainte ou de frayeur et une **émotion** intense.

Nous avons également vu ci-dessus que la maîtrise de l'émotion pouvait aussi être un contrôle ou une domination. Mais de plus la maîtrise et le contrôle de soi-même, ou de ses émotions par la personne (et plus exactement par sa raison) — ou bien inversement de la personne par ses émotions — sont équivalents à une « possession de soi-même ».

SANG-FROID, subst. masc.

A.-1. Aptitude à garder, en toutes circonstances, présence d'esprit et **maîtrise de soi** ; cette même **possession de soi-même**.

[...]

2. (État de) calme. Synon. flegme; anton. émotion.

[...]

(Faire qqc.) de sang-froid. De façon délibérée, en étant **maître de soi**, avec pleine conscience de ce que l'on fait ou de ce que l'on dit.

Si c'est aussi ce qu'impliquent la connotation de « maître » et l'assimilation de la domination à la domestication et au domptage, cette possession « de soi-même » n'en reste pas moins énigmatique.

Pour comprendre cette formulation, et ses enjeux, je pense qu'il est indispensable de revenir à l'un des moments essentiels de la construction du concept de *passion* — construction dont le concept d'émotion hérite de certains aspects, et entre autres celui qui nous intéresse ici. La structure paradoxale se trouve en effet déjà littéralement dans des textes de Platon dont nous connaissons l'impact historique. L'intérêt de revenir à ces textes réside principalement dans le fait qu'ils condensent dans un même complexe discursif des éléments qui, depuis, ont généralement été dispersés.

Ce que nous avons conservé des raisonnements platoniciens (quoique pas nécessairement suivant une généalogie directe), c'est une émotion conçue comme double opposé de la raison, raison à laquelle la personne est assimilée. Et c'est, comme nous l'avons vu au premier chapitre¹⁵³, dans cette assimilation que réside le paradoxe évoqué ci-dessus. Rappelons qu'elle se fait en effet sur le mode de l'autoréférence : la raison est l'homme de l'homme. Platon s'appuie sur une définition itérative de l'homme et de la raison : « l'homme tout entier » est constitué d'une « bête multiforme », d'un lion et d'un homme intérieur (la raison), et il s'agit de donner « à l'homme intérieur la plus grande autorité possible sur l'homme tout entier »¹⁵⁴. Ce raisonnement construit également la raison comme une spécificité de l'homme, c'est-à-dire ce qui la distingue des autres animaux, et, en creux, l'émotion comme une « bête multiforme », un animal monstrueux.

¹⁵³ Cf. ci-dessus, page 42.

¹⁵⁴ Cf. Platon, La République, 588b-589e, op. cit., pp. 352-353.

Les travers qu'introduisent les procédés d'autoréférence tiennent notamment à la poursuite de raisonnements itératifs mais dont le caractère dynamique est effacé, les composantes dynamiques et constructionnistes de ces discours étant escamotées par un discours substituant des essences ou des états, à des processus. Or quels étaient les enjeux de ces textes de Platon ? Nous avons tâché de montrer qu'il s'agissait pour le philosophe de construire entre autres, dans un même raisonnement, une conception autoritaire du pouvoir politique, une conception de l'individu (comme entité rationnelle, par-là même et en tant que telle séparée du chaos extérieur) et un rapport du savoir au pouvoir, le ciment de ces constructions étant l'articulation que constitue le concept d'émotion (ou de $\pi \acute{\alpha} \vartheta o \varsigma$, $p\acute{a}thos$). Mais le tout est présenté comme une essence, un état de fait, et non un devenir ou une construction, un processus politique — discutable, donc, et sur lequel les acteurs peuvent agir.

Continuer à parler de « maîtrise de l'émotion » et de « maîtrise de soi » — et il n'est certainement pas négligeable de noter l'équivalence fonctionnelle des deux maîtrises —, c'est donc prolonger le double clivage qu'introduit la notion de maîtrise dans le domaine psychologique. Un premier clivage posant l'homme comme séparation d'un monde intérieur et d'un monde extérieur; et un second cloisonnant une raison et un animal intérieurs. Le concept (et son mode d'articulation aux autres discours) invente en effet, et jusqu'à notre présent, un domaine psychologique de la maîtrise¹⁵⁵, c'est-à-dire une psychologie politique d'un être humain doublement dissocié donc, conçue comme justification du pouvoir autoritaire aristocratique — du philosophe (on parlerait aujourd'hui d'intellectuel), de celui qui maîtrise ses passions — sur un peuple animalisé¹⁵⁶.

La maîtrise est généralement très valorisée, ou plutôt son absence est très dévalorisée. Nous pouvons mieux le comprendre maintenant que nous avons retracé la construction de l'équivalence entre absence de maîtrise et absence de raison, et celle entre absence de raison et absence d'humanité. Cette rhétorique du contrôle ou de la maîtrise est donc la plupart du temps négative à l'égard de l'émotion, et en construit donc par-là même une version négative¹⁵⁷.

¹⁵⁵ Ce domaine psychologique de la *maîtrise* devient explicite et dominant dans les discours savants à partir du XVI^e siècle : *maîtriser*, qui date du XIV^e siècle, a d'abord le sens de *gouverner*, *dominer*, puis est « à partir du XVI^e s. surtout usuel au sens de "dominer une passion", puis de "dominer un phénomène naturel, un sujet d'étude » (BAUMGARTNER Emmanuèle et MÉNARD Philippe, *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*, Paris, Librairie Générale Française, 1996, *op. cit.*, p. 466). J. Dubois *et al.* font eux aussi remonter au XVI^e siècle l'apparition des emplois de *maîtriser* au sens de « dominer ses états affectifs » (*cf.* DUBOIS Jean, MITTÉRAND Henri et DAUZAT Albert, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, *op. cit.*, p. 447).

¹⁵⁶ J'anticipe ici sur le rôle discriminatoire que se voit confier l'émotion, rôle que nous avons déjà analysé ci-dessus (*cf.* pages 180-190) et dont la forme prise dans le *TLFi* sera étudiée plus loin (*cf.* pages 358 et suivantes).

¹⁵⁷ Nous reviendrons dans une prochaine section sur l'association symétrique à celles que nous venons de rappeler, à savoir celle qui rapproche l'absence de l'émotion et l'absence d'humanité, et nous développerons alors, corrélativement, des versions positives de l'émotion (*cf.* pages 357-398).

La contention

Nous avons vu l'importance accordée à la maîtrise de l'émotion, conçue comme une maîtrise de soi, et que l'agent de cette maîtrise était la raison. Il nous faut comprendre maintenant en quoi consistent cette maîtrise, cette domination, ce contrôle des émotions et de soi.

Nous avons rappelé le caractère « intérieur » de l'émotion — du moins dans sa version principale et dominante. Le contrôle de l'émotion vise en effet à la garder « à l'intérieur », « renfermée », conformément au principe d'accumulation étudié plus haut¹⁵⁸. L'enjeu de ce confinement ou de cet enfermement est alors la conservation de l'identité comme séparation d'avec le monde environnant. Et ce sont en particulier l'agitation émotionnelle ou la violence, c'est-à-dire l'intensité, de l'émotion qui compromettent la maîtrise ou le contrôle.

RIDICULE, adj. et subst. masc.

L'affectation est ridicule en France (...) et c'est pour cela, sans doute, que (...) chacun s'étudie à **renfermer en soi les émotions violentes**, les chagrins profonds ou les élans involontaires (VIGNY, Serv. et grand. milit., 1835, p. 134).

SOUPIRANT, -ANTE, part. prés., adj. et subst. masc.

Mais l'émotion de ces accents, dont les battements des violons à contre-temps et les clarinettes soupirantes trahissent le désordre intérieur, est réprimée et ramenée, par une terminaison écourtée, au rythme imposant du cortège et à la tonalité initiale dont elle s'était, quelque temps, écartée (ROLLAND, Beethoven, t. 2, 1937, p. 395).

La maîtrise est donc une lutte contre un désordre intérieur. L'enjeu ou l'objectif de cet effort est la construction ou la préservation du moi contre le chaos extérieur envahissant : l'installation du chaos à l'intérieur compromet la distinction avec l'extérieur. En effet, comme nous l'avons explicité plus haut¹⁵⁹, l'âme se constitue contre un chaos préexistant — du moins est-ce ainsi que nous avons l'habitude (et elle est ancienne) de penser cette constitution.

Corollairement, la normalité de cet intérieur est donc également associée (pour ne pas dire équivalente) à une absence d'expression ou à son inhibition — le lien avec la dissimulation et la feinte présentées plus haut devient ici manifeste, que celles-ci s'inscrivent explicitement ou non dans une démarche de maîtrise¹⁶⁰:

DÉBOUTONNÉ, ÉE, part. passé et adj.

Au fig. Qui s'exprime librement, sans contrainte ou sans retenue. Le dimanche soir tous les soupirs, les **émotions**, les impatiences, sont déboutonnés (CÉLINE, Voyage, 1932, p. 371).

Dès lors, étant donnée l'importance de la métaphore hydraulique, le contrôle prend notamment la forme d'un confinement, d'une contention (comme nous l'avons déjà vu plus haut¹⁶¹) — en particulier dans le cas d'une émotion présentée comme fluide

¹⁵⁸ Au sujet du principe d'accumulation, cf. ci-dessus, pages 270-277.

¹⁵⁹ Cf. ci-dessus, page 49.

 $^{^{160}}$ Nous retrouvons donc ici l'association entre les métaphores tyrannique et sémiotique établie au premier chapitre.

¹⁶¹ Au sujet de la contention ou de la rétention de l'émotion suivant la métaphore hydraulique, *cf.* pages 271 et suivante.

ou diffuse supposée exercer (dans le cadre de la théorisation de L. Talmy¹⁶²) une pression, une tendance à l'écoulement, à l'expansion ou à la dispersion, et auxquelles une contre-force (l'antagoniste dans la terminologie de L. Talmy) s'oppose. Il s'agit alors de refouler, réprimer, retenir, ou de réfréner, etc. l'émotion :

REFOULER, verbe

Synon. brider, comprimer, contenir, contraindre, enrayer, étouffer, ravaler, rejeter, rentrer, réprimer, retenir; anton. assouvir, défouler, exprimer, extérioriser. Refouler un désir, sa colère, son orgueil, son émotion, des tendances, des instincts, ses sentiments (FOULQ.-ST-JEAN 1962).

MUET, -ETTE, adj.

[En parlant d'**émotions**, de sentiments, de vertus] Dont la manifestation est **retenue**, qui ne s'accompagne d'aucune manifestation extérieure.

RETENIR, verbe

3. Empêcher la manifestation extérieure d'une **émotion**. Synon. *contenir, réprimer*. Retenir un geste de colère, un mouvement d'énervement ; retenir un cri, un rire, un sourire. À la vue de cette humble habitation où rien n'était changé, Bernard ne put **retenir son émotion** (SANDEAU, Mlle de La Seiglière, 1848, p. 183).

SOUPIRANT, -ANTE, part. prés., adj. et subst. masc.

Mais l'émotion de ces accents, dont les battements des violons à contre-temps et les clarinettes soupirantes trahissent le désordre intérieur, est réprimée et ramenée, par une terminaison écourtée, au rythme imposant du cortège et à la tonalité initiale dont elle s'était, quelque temps, écartée (ROLLAND, Beethoven, t. 2, 1937, p. 395).

RÉPRIMER, verbe trans.

B. — 1. Qqn réprime qqc. Empêcher une envie, une tendance, un sentiment de se manifester, de s'extérioriser. Synon. *contenir, contrôler, dominer, maîtriser.* Quelquefois une rougeur subite et légère, qu'elle ne peut réprimer, vient trahir les émotions de cette âme (STENDHAL, Amour, 1822, p. 85).

INCONTINENCE, subst. fém.

PSYCHOL. "Incapacité de **réfréner ses émotions**, sentiments, désirs et besoins" (*Méd. Biol.* t. 2 1971).

Émotion et liberté

Si la personne émue tente d'exercer un contrôle sur ses émotions ou, inversement, si l'émotion risque d'établir sa domination sur la personne, alors la *liberté* devient tout à la fois un enjeu et un objectif du contrôle réciproque :

ESPRIT, subst. masc.

... j'étais dans un état de stupeur en quelque sorte mécanique qui, me laissant l'esprit **libre de toute émotion**, mettait entre ma conscience et moi comme une barrière.

DANIEL-ROPS, *Mort*, 1934, p. 340.

ABRÉACTION, subst. fém.

B.-P. ext. Toute réaction psychologique de défense par laquelle le sujet **se libère d'une émotion** en la racontant.

SUPERPOSITION, subst. fém.

À cette occasion, observons la superposition, dans l'esprit créateur, de la **libre émotion** qui va sa route, sans en savoir les étapes et le terme, — et de la volonté réfléchie de l'artiste, qui construit, d'après son plan (ROLLAND, Beethoven, t. 1, 1937, p. 264).

¹⁶² Cf. plus haut, pages 261 et suivante.

DÉCHARGE, subst. fém.

2. *P. anal., PSYCHOL.* Libération émotionnelle, affective ou nerveuse chez un sujet. *Décharge émotionnelle*.

A contrario, prôner l'absence de contrôle équivaut, en particulier en ayant recours à la métaphore hydraulique, à « donner libre cours à l'émotion » :

CONTAGIEUX, EUSE, adj.

Chaque fois que la conscience de la mort fait craquer les assurances de la joie (...) les croyances magiques naissent pour faire contrepoids à la dérégulation et à la panique, qui se communiqueraient contagieusement, si la société ou les individus **donnaient libre cours à l'émotion** (J. VUILLEMIN, Essai sur la signif. de la mort, 1949, p. 222).

GLOSSOLALIE, subst. fém.

La glottolalie du médium donne libre cours à l'émotion (Philos., Relig., 1957, p. 54-5).

ou, suivant plus ou moins la métaphore animale, à la « laisser s'échapper » :

RÉPANDRE, verbe trans.

[Le compl. est coréférent au suj.] Extérioriser abondamment, laisser s'échapper un affect, une émotion, etc. Synon. *déverser*.

La trahison

De façon très générale, et comme je l'ai déjà fait remarquer, la rhétorique du contrôle, de la contention ou du confinement assimile l'émotion et sa manifestation, la distinction étant annulée par les principes mêmes de la métaphore sémiotique (explicites ou pas) sur lesquels s'appuie cette rhétorique. Dans cette perspective, nous ne pouvons manquer d'observer les étroites corrélations entre expression, trahison et contrôle.

Plus précisément, l'action de contrôle sur l'émotion et/ou son expression a pour enjeu le *visible* de l'émotion : ne pas maîtriser l'émotion, c'est-à-dire ne pas la posséder, c'est la montrer. Dans cette perspective, si le contrôle n'est pas efficace ou suffisamment puissant, le risque est toujours couru d'une « monstration » de l'émotion, de son expression, et ce dévoilement — confirmant l'aspect politique de l'émotion — est très souvent une *trahison*. La trahison est ainsi l'une des modalités de verbalisation de l'échec du contrôle, autrement dit la forme que prend la « liberté » de l'émotion malgré le contrôle ou la tentative de contrôle de la personne émue :

BRILLER², verbe intrans

Au fig. Briller de + subst. abstr. Manifester ou **trahir** (un trait de caractère, un sentiment, **une émotion**). Les yeux, très grands, très noirs et très profonds, brillent d'intelligence (GREEN, Journal, 1945, p. 269).

CONTRACTION, subst. fém.

P. ext. Tension (crispation) des traits du visage, de la voix, **trahissant** (ou reflétant) une **émotion**, la souffrance ou l'intensité des sentiments. Contraction des traits. Pauline avait ouvert les yeux, et malgré la contraction douloureuse de sa face, elle souriait (ZOLA, La Joie de vivre, 1884, p. 917). Je n'essayai plus de parler. Le resserrement de ma poitrine, cette contraction atroce suffisait à m'occuper (MAURIAC, Le Nœud de vipères, 1932, p. 205).

ÉMOTION, subst. fém.

— Expr. **Trahir son émotion**. Garder toujours son sang-froid (...) ne jamais **trahir son émotion** (L. FEBVRE, *Combats pour hist.*, Sensibilité et histoire, 1941, p. 226).

LIMPIDE, adj.

Ce soir, il n'y avait pas entre nous de sentiments limpides et forts, mais une **émotion** trouble et superstitieuse, que les gestes de la tendresse soulignaient gauchement, et **que les mots surtout trahissaient** (ABELLIO, *Pacifiques*, 1946, p. 160).

LOUKOUM, LOKOUM, RAHAT-LO(U)KOUM, subst. masc.

Son gros visage à la chair d'un **blanc** mauve, un blanc de lokoum, **ne trahit d'autre émotion** qu'un vague et puéril contentement (GREEN, Journal, 1932, p. 116)

MASQUE¹, subst. masc.

Il marcha vers la maison de Gilbert, celle de leur père, le masque raidi **pour ne pas trahir son émotion** (ARLAND, *Ordre*, 1929, p. 492).

RÉPRIMER, verbe trans.

Quelquefois une rougeur subite et légère, qu'elle ne peut réprimer, vient **trahir les émotions** de cette âme (STENDHAL, Amour, 1822, p. 85).

Dynamiques de l'affrontement

L'étreinte exercée par l'émotion sur la personne émue, telle que nous l'avons étudiée plus haut¹⁶³, constitue l'image inversée de la contention que la personne essaie d'appliquer sur l'émotion. Et de fait, la contention de l'émotion ne s'obtient pas automatiquement. Il est en effet généralement attendu que la personne émue s'efforce de maîtriser son émotion alors que celle-ci la saisit et tente d'exercer un empire sur elle. Il en résulte logiquement une lutte pour le contrôle : si ce n'est pas la personne qui maîtrise ou contrôle l'émotion alors c'est l'émotion qui contrôle la personne, l'aliénant.

Cette lutte prend tout d'abord la forme d'ordre et d'enjeux d'obéissance : la contrainte que l'émotion exerce est en premier lieu une obligation à lui obéir, et inversement maîtriser l'émotion, c'est parvenir à lui commander.

AGRESSIF, IVE, adj.

Cette sincérité lui fera paraître incomplets les moyens d'expression qu'on lui aura enseignés. Il sera poussé à les compléter, à les transformer (quelquefois sans s'en douter), pour mieux **obéir à son émotion personnelle**. Plus fort que son souci conformiste sera son désir d'exprimer la nouveauté de sa vision des choses. Il en est du peintre et du sculpteur comme de l'acteur : ce dernier ne devient émouvant que lorsqu'il s'identifie au personnage qu'il incarne. À vision originale, langage particulier, surprenant, même agressif. Durant qu'il peint, l'artiste sincère cesse d'être le bon élève pour devenir l'inventeur de moyens neufs.

A. LHOTE, Peinture d'abord, 1942, p. 10.

COMMANDER, verbe trans.

[Le compl. d'obj. indir. désigne un élément, une manifestation de la vie affective, le plus souvent, ou intellectuelle] *Commander à (un sentiment, une réaction, une idée, etc.)*. Imposer la modération à un sentiment, à une réaction ; les **maîtriser**. *Commandez à votre émotion... Que votre visage reste impassible* (A. DUMAS Père, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, 1847, V, 2, p. 157). [*Pouchkine*] *sait commander à son imagination, il se contient et se corrige* (MÉRIMÉE, Études de litt. russe, t. 1, 1870, p. 14). [*Claude*] *était de ceux qui commandent aux plus violents mouvements du cœur, à la colère, au désir, ou à l'impitoyable amour* (GREEN, *L'Autre sommeil*, 1931, p. 178).

L'émotion s'inscrit donc dans des rapports de pouvoir avec la personne qui peuvent même être exprimés de façon très radicale, de relation d'esclavage ou de tyrannie, comme dans :

¹⁶³ Cf. supra, pages 306 et suivantes.

VIBRER, verbe

Être **troublé par une émotion** très vive (l'enthousiasme, la peur, etc.) qui peut se manifester par un phénomène physique (tremblement du corps, de la voix). *Esclave* à plaindre ou **tyran** à mépriser, la femme **vibre** à **tout**, **ne raisonne** à **rien**, inconsciente dans la sublimité et dans la boue, elle reste éternellement réfractaire à l'idée (PÉLADAN, Vice supr., 1884, p. 201).

De façon attendue — tant il est impossible de distinguer des sphères matérielles et linguistiques hétérogènes —, ces rapports de pouvoir débordent les échanges verbaux (d'ordre et de commandement) et s'étendent dans le domaine physique ou corporel, où ils prennent la forme de combats, d'affrontements, voire de corps à corps.

ATTAQUABLE, adj.

DÉR. Attaquabilité, subst. fém. Émotivité, irritabilité psychique : "J. Lefrancq parle d'attaquabilité afin d'éviter les associations trop particulières qu'entraîne le terme d'**émotion**`` (MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946, p. 225).

DÉCIDER, verbe.

... je regardais et j'écoutais sans bouger, étudiant l'**émotion** très-visible de Jonquille, qui semblait hésiter et **se livrer un combat intérieur fort extraordinaire**. Enfin elle s'arme de résolution, vole d'un seul élan jusqu'à la soucoupe, crie un instant, espérant que la nourriture viendra d'elle-même à son bec; puis elle se décide et entame la pâtée.

SAND, *Histoire de ma vie*, t. 1, 1855, p. 19.

VINCIBLE, adj.

La lutte directe que nous pouvons mener contre l'émotion sur le plan strictement musculaire garde quelque chose de dérisoire : l'agitation motrice, qui est théoriquement vincible par le vouloir, est prise dans la masse du trouble viscéral qui n'est pas directement assujetti à l'influence volontaire (RICŒUR, Philos. volonté, 1949, p. 295).

Et inversement, l'absence d'émotion peut être assimilée à une abstention dans l'attaque :

AFFRONTER, verbe trans.

Là où d'autres s'échauffent et attaquent, ils se détournent, sans émotion et sans haine. Aussi se sentent-ils et ont-ils peu d'ennemis, si ce n'est ceux que ce calme même irrite. E. MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946 p. 505.

À partir des exemples tirés du *TLFi*, il semble possible maintenant, quand l'émotion est (une réaction à) une agression extérieure, de pouvoir reconstituer une forme de scénario type de la lutte avec ses différentes étapes et dénouements correspondant à ce que L. Talmy a mis en évidence et essayé de formaliser. Néanmoins, il me paraît capital de noter que la formalisation de tels scénarios reste très contestable ; en effet, étant donné le matériau de départ, c'est-à-dire des éléments linguistiques épars, pareilles reconstitutions consistent à élaborer une trame chronologique continue à partir d'entités discrètes en les associant sur une base prétendument logique et sans doute plutôt à partir d'habitudes ou de savoirs tirés d'expériences totalement hétérogènes à l'émotion.

Or l'émotion est aussi employée comme procédé narratif¹⁶⁴; elle est utilisée narrativement comme articulation entre épisodes, donnant un sens à l'ensemble narratif. Autrement dit, elle est l'un des ressorts essentiels de la narration, c'est-à-dire du récit en général : il est d'ailleurs possible d'établir une forte corrélation entre le développement extraordinaire qu'a connu le roman à partir du XVII^e et, plus

¹⁶⁴ Nous avons déjà évoqué cette question au premier chapitre (cf. supra, page 136).

encore, du XVIIIe siècles, et l'intérêt que nous avons porté à la passion puis à l'émotion précisément aux mêmes époques. Mais ce n'est pas la seule relation dont nous puissions témoigner entre littérature (et, au-delà, entre genre romanesque) et émotion : comme l'ont expliqué J.R. Averill et surtout M. Bamberg, chacun selon son approche, l'émotion est aussi un élément capital de la narrativité, c'est-à-dire l'un des principes d'organisation du récit¹⁶⁵; l'émotion d'un « Soudain, » ou d'un « Hélas… » est racontée par le récit, est provoquée par le récit, mais est aussi ce qui le structure.

C'est pour cette raison que je me suis abstenu de généraliser ce qui va être présenté ci-dessous à l'ensemble de cette étude en construisant de toute pièce une architecture dynamique globale qui coordonnerait chronologiquement de façon arbitraire, sous une forme narrative au final, ce qui sert précisément à construire les narrations, à mettre en narration. Si je le tente néanmoins à propos de la lutte contre l'émotion, c'est en m'appuyant sur le travail de L. Talmy. Suivant la dynamique vernaculaire des forces telle qu'il l'a formalisée, nous obtenons une mesure des forces de l'agoniste et de l'antagoniste (l'une étant plus forte que l'autre), qu'on peut aussi exprimer comme une tentative de résistance de l'une des forces à l'autre, qui finalement l'emporte sur la première, par une forme ou une autre d'anéantissement (comme ici le terrassement ou l'exténuation) :

AUDACE, subst. fém.

Sur le plan moral [En parlant d'une **force morale qui résiste à l'émotion**, à la peur, à l'intimidation] Audace candide, imperturbable, tranquille ; audace du cœur.

RAIDIR, ROIDIR, verbe

Sa voix se casse, il [mon père] est rouge, ses yeux sont humides, je ne l'avais jamais vu ainsi. Je me raidis contre mon émotion (AYMÉ, Vaurien, 1931, p. 234).

REBELLER (SE), verbe pronom.

C. — **Résister** à quelque chose. *Se rebeller contre la raison. Ses petites dents mordaient sa lèvre inférieure comme si elle se fût rebellée contre son émotion (GAUTIER, <i>Rom. momie*, 1958, p. 200).

PHÉNOMÉNOLOGIQUE, adj.

Nous repoussons l'émotion de toutes nos forces et elle nous envahit malgré nous. Une description phénoménologique de l'émotion se doit de lever ces contradictions (SARTRE, Esq. théorie émot., 1939, p. 29).

ÉTOUFFER, verbe.

On apporta le pain du goûter ; je ne pus manger ; une **invincible émotion** m'étouffait, ma bouche était desséchée, mes mains tremblaient (DU CAMP, Mém. suic., 1853, p. 92).

ENCHAÎNER, verbe trans.

Vaincu par l'émotion, incapable d'enchaîner ses mots (ROY, Bonheur occas., 1945, p. 416).

ENFANTEMENT, subst. masc.

Le héros de la soirée [d'un festival de musique] était encore assis devant son pupitre, mais vaincu par les émotions de l'enfantement (REYBAUD, J. Paturot, 1842, p. 203).

¹⁶⁵ *Cf.* AVERILL James R., « The Rhetoric of Emotion, with a Note on What Makes Great Literature Great », pp. 5-26, in *Empirical Studies of the Arts*, vol. 19, n°1, 2001 et BAMBERG Michael, « Emotional talk(s): The role of perspective in the construction of emotions », *op. cit*.

VAINCRE, verbe trans.

— Au passif. **Être vaincu** par la douleur, **par l'émotion**, par la fatigue, par la jalousie, par la nature, par la pitié, par le sommeil. La première surprise vaincue, Chantal éprouvait pour lui autant d'horreur que de pitié (BERNANOS, Joie, 1929, p. 576).

TERRASSER, verbe trans.

L'émotion avait cloué la mère immobile sur le lit d'où elle voulait s'élancer pour reprendre son enfant ; mais son regard avait terrassé le père coupable... et Léon Rolland, fasciné, attiré, revint vers le lit, et déposa l'enfant toujours endormi dans les bras ouverts de sa femme (PONSON DU TERR., Rocambole, t. 3, 1859, p. 138).

EXTÉNUER, verbe trans.

Mais la fin m'a laissé exténué d'émotion (RIVIÈRE, Corresp. [avec Alain-Fournier], 1906, p. 310).

Le résultat de cette confrontation et de la comparaison des forces opposées peut suivre deux options : d'une part la soumission et l'abandon, qui sont une forme d'anéantissement de la personne, ou d'autre part, le ressaisissement, c'est-à-dire la reprise de l'activité normale :

AMPOULE, subst. fém.

On ne peut pas mettre n'importe quoi dans nos réservoirs naturels : l'estomac, la vessie, l'ampoule rectale ; et ils sont terriblement **soumis à nos émotions**.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, Les Maîtres, 1937, p. 91.

INFERNAL, -ALE, -AUX, adj.

Notre corps est **soumis** à une trépidation perpétuelle ; il a besoin, désormais, d'excitants brutaux, de boissons infernales, d'**émotions** brèves et grossières, pour ressentir et pour agir (VALÉRY, Variété III, 1936, p. 268).

ADORER, verbe trans.

« Es-tu ici pour y entrer avec moi ? » En entendant ces paroles si tendres, mais auxquelles la constante pensée de Dieu mêle tant d'innocence, Malek Adhel, enivré d'une félicité inconnue, **s'abandonne sans contrainte aux vives et profondes émotions** qui l'agitent ; à genoux devant Mathilde, il la contemple et l'adore, il ne voit qu'elle, il a oublié toute autre pensée : c'est un de ces momens d'extase où on devine le ciel...

M^{me} COTTIN, *Mathilde*, t. 5, 1805, p. 273.

INEXPÉRIMENTÉ, -ÉE, adj.

Un moment, j'ai douté de la vie, **je me suis abandonné à** la colère, à la haine. J'étais jeune, inexpérimenté, étranger aux grandes **émotions**; mais les sentiments de ma véritable nature ont repris le dessus, et je suis redevenu bon comme ma mère m'avait appris à l'être. DUMAS fils, *Fils natur.*, 1858, III, 5, p. 152.

INGOUVERNABLE, adj.

2. [En parlant d'émotions, de sentiments, de passions, de sensations] Qu'on ne peut maîtriser, contrôler, dominer. Colère, contradiction, faim, espoir, haine ingouvernable. On voyait des soldats américains sortir de leurs fox-holes et courir en rond (...) sous la mitraille, pris d'une ingouvernable épouvante qui les obligeait à s'exposer au danger même qu'ils redoutaient le plus (GREEN, Journal, 1944, p. 168). Même dans ce monde où l'être s'abandonne à des forces ingouvernables, il est d'învisibles courants qui nous portent les uns vers les autres (BOSCO, Mas Théot., 1945, p. 79).

INVRAISEMBLANCE, subst. fém.

... les contradictions et les invraisemblances de son livre [/Étranger de Camus] s'expliquent et l'émotion à laquelle nous nous abandonnons enfin sans réserve se trouve justifiée.

SARRAUTE, Ère soupçon, 1956, p. 22.

LIVRER, verbe trans. et pronom.

3. $1680 \ll$ s'abandonner à un sentiment, **à une émotion** » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, *Lettres*, éd. M. Monmerqué, t. 7, p. 101).

Notons au passage que l'abandon ou la soumission — qui font écho à la passivité associée, comme nous l'avons dit¹⁶⁶, à l'émotion — peuvent être explicitement

-

¹⁶⁶ Cf. ci-dessus, pages 217 et suivantes.

exprimés comme une issue fatale, soit comme une *chute* (qui est alors une figure euphémisée de l'échec, de la défaite, *etc.*), soit plus radicalement comme une *mort* :

EFFONDRER, verbe trans.

b) S'écrouler, s'abandonner sous l'effet d'une émotion, d'une douleur.

PARESSE, subst. fém.

Pourvu que j'occupe un poste d'où nos regards puissent commodément se croiser, j'oublie tout le reste et **tombe dans l'émotion** de la rêverie. Vos reproches seuls et votre volonté pourraient me décider à rompre cette douce paresse (M. DE GUÉRIN, Corresp., 1837, p. 258).

SUCCOMBER, verbe trans. indir.

[Le suj. désigne une pers.] **Succomber à l'émotion**, à la fatigue, à la tâche. Je succombe au travail, au défaut de tranquillité, à mille ennuis matériels qui me dévorent, et surtout à un désir que rien n'étanche (BALZAC, Corresp., 1836, p. 47). Il n'était jamais arrivé à Jean-Louis de se montrer tendre avec lui. C'était tellement inattendu, qu'il dut succomber à la surprise. Ses larmes jaillirent, il étreignit son frère comme un noyé (MAURIAC, Myst. Frontenac, 1933, p. 172).

[Le suj. désigne un attribut de la pers.] Raison succombant à des épreuves ; santé succombant au travail. Je crains que les nerfs de Madame n'aient **succombé à tant d'émotions**. Ce n'est pas qu'elle soit précisément dérangée, mais elle a reçu un coup, elle est fixée, ses idées ne bougent plus (CLAUDEL, Soulier, 1929, 2e journée, 2, p. 718).

À l'inverse donc, suite à l'assaut émotionnel, la personne peut « se reprendre » ou « reprendre ses esprits » :

ESPRIT, subst. masc.

[Au plan psychique]. **Se reprendre**, se remettre, **se ressaisir après quelque violente émotion**. *Apaisez-vous, monsieur, et reprenez vos esprits et veuillez me dire en ordre et posément ce que vous avez à me marquer* (CLAUDEL, *Soulier*, 1944, 4^e journée, 4, p. 871).

SENS¹, subst. masc.

P. ext. Reprendre ses esprits (après une émotion violente). Il allait devant lui, marchant sous une poussée de fureur, sous un souffle d'exaltation, l'esprit emporté par son idée fixe. Tout à coup, il se trouva devant la gare. Un train partait. Il monta dedans. Durant la route, sa colère s'apaisa, il reprit ses sens (MAUPASS., Contes et nouv., t. 2, M. Parent, 1886, p. 625).

Dans les tournures ci-dessus (« se reprendre », « se ressaisir »), où nous retrouvons une expression indirecte du contrôle, de la maîtrise ou du saisissement, il est tentant de voir une forme de résurrection; par ailleurs, la métaphore du transport et du déplacement émotionnel peut être préférée à celle de la lutte, comme dans :

AFFICHER¹, verbe trans.

- ... Wazemmes, qui depuis le milieu de la nuit, **était passé par des émotions** très variées, en connut une de plus. Elle était faite d'une joie profonde qui ne s'avouait pas, et d'un brin de déception qui s'affichait : ...
- J. ROMAINS, *Les Hommes de bonne volonté*, Verdun, 1938, p. 273.

AFFRONTER, verbe trans.

Là où d'autres s'échauffent et attaquent, **ils se détournent, sans émotion** et sans haine. Aussi se sentent-ils et ont-ils peu d'ennemis, si ce n'est ceux que ce calme même irrite. E. MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946 p. 505.

REVENIR, verbe

Revenir d'un étonnement, d'une frayeur, d'une surprise. Retrouver ses esprits après une émotion violente

De nos jours, nous ne parlons plus d'esprits (au pluriel) de façon littérale, néanmoins aux XVII-XVIIIes siècles les « esprits animaux », entités invisibles émanations d'une

matière subtile et mobile, étaient considérées comme les principes vitaux animant les corps. Ces « esprits » ont été abandonnés par la physiologie élaborée au cours du XIXe siècle sans pour autant disparaître complètement des usages discursifs vernaculaires ou imagés.

Pour conclure cette section consacrée à l'opposition à l'émotion, nous pouvons donc synthétiser les dynamiques d'affrontement de façon schématique de la manière suivante :

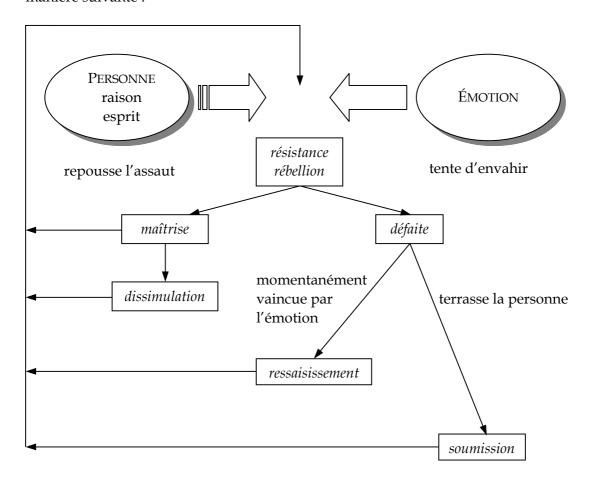


Figure 7 — Dynamiques de l'affrontement avec l'émotion.

Le management de l'émotion

L'opposition à l'émotion est l'une des modalités de mise en œuvre de la modération, sans aucun doute la plus négative et la plus brutale, visant comme nous l'avons vu ci-dessus la contention, le confinement (voire l'éradication de l'émotion). L'opposition est sans doute également la première étape (si nous nous placions dans une perspective strictement évolutionniste ou chronologiquement unidimensionnelle), paradigmatique, de la réaction à ou de l'action sur l'émotion. En effet, les réactions, l'expression des valeurs et attentes sociales vis-à-vis de l'émotion peuvent prendre des voies plus nuancées ou plus subtiles que je regroupe

sous l'étiquette du jeu¹⁶⁷ ou du *management*¹⁶⁸. Si ces attitudes se distinguent de la maîtrise en ambitionnant ou valorisant un jeu avec l'émotion, nous pouvons néanmoins considérer que dissimulation, feinte et simulation en sont une version simplifiée : le jeu dont il est question ici a pour principe une *modification* de l'émotion (ou de son expression donc).

À la lumière de l'étude historico-ethnologique qui a été faite au sujet de l'évolution des usages discursifs de l'émotion¹⁶⁹, il semble pertinent de considérer que les pratiques relevant du management caractérisent davantage notre époque contemporaine que les sociétés occidentales antérieures. Ce qui me paraît intéressant de noter ici est le fait que ces champs métaphoriques sous-entendent de façon générale une action de plus en plus conçue comme *influence* beaucoup plus que comme *affrontement*, et son efficacité non plus sur le mode de l'*anéantissement* mais bien davantage sur celui de la *modification*. La grande différence avec « la » pensée chinoise¹⁷⁰ — que, sans ignorer sa propre diversité diachronique et synchronique, nous pouvons homogénéiser, comme j'homogénéise « la » pensée occidentale, pour marquer leur contraste sur ce point — aurait donc tendance ici à s'estomper.

L'ambiguïté de la distinction ontologique entre l'émotion et son expression, que nous avons déjà soulignée à de nombreuses reprises, peut être considérée comme un trait d'union nous permettant d'établir une continuité des pratiques dissimulatrices ou simulatrices (et donc de contrôle) aux procédés de management, ou de manipulation, de l'émotion. Il faut souligner que ce management, ce jeu de ou avec l'émotion, a autrefois — et encore souvent aujourd'hui — été critiqué au nom du régime de sincérité, d'authenticité justement, mais qu'il est aujourd'hui de plus en plus développé, ou du moins manifestement dans une phase de prise d'ampleur à l'échelle sociétale.

Nous pouvons sans doute faire l'hypothèse que la transition de la passion à l'émotion s'est traduite, dans un premier temps, par un transfert des théories et attitudes vis-à-vis de la passion vers l'émotion (avec plus exactement une répartition de leurs différents aspects entre *intérêt* et *émotion* principalement), puis que ces théories et attitudes sont plus récemment entrées dans une phase de réformation avec l'émergence de versions positives de l'émotion (*cf. infra*) et conjointement une évolution de tout le complexe ontologico-métaphysique, c'est-à-dire tout à la fois psychologique, épistémologique, économique, politique et linguistique, qui est cohérent avec l'émotion. En effet, si des théorisations nouvelles de l'émotion sont seulement en train d'apparaître (*cf.* les travaux d'anthropologie culturelle anglosaxons ou plus socio-psychologiques à la suite de ceux d'Arlie Hochschild, et dans

¹⁶⁷ Si je parle de jeu ici, c'est pour attirer l'attention sur le trouble jeté sur les notions de vérité et de réalité par ces conceptions et pratiques de l'émotion, soit par l'ambiguïté introduite soit par la non-pertinence dont ces notions se retrouvent alors dotées.

¹⁶⁸ Je reprends, à la suite de plusieurs chercheurs anglophones en anthropologie culturelle des émotions et à défaut d'une meilleure solution en français, le concept de *management émotionnel* présenté dans Hochschild Arlie Russell, *The Managed Heart, op. cit. Cf.* aussi ce qui est développé à ce sujet, cidessous, pages 423-430.

¹⁶⁹ Cf. le chapitre précédent.

¹⁷⁰ Cf. Jullien François, Traité de l'efficacité, op. cit., passim.

le domaine francophone et plus récemment l'étude de Vinciane Despret¹⁷¹), les indices discursifs vernaculaires de cette évolution sont déjà repérables depuis longtemps — même si les traces que nous retrouvons dans le *TLFi* sont relativement rudimentaires, essentiellement centrées sur l'existence ou non de l'émotion et sur son intensité.

Ce management, dans la continuité des jeux sur l'*expression* de l'émotion, prend tout d'abord la forme d'une tentative de réduire l'émotion, de la diminuer :

RAILLER, verbe trans.

J'essayais de railler les émotions très sincères que faisaient naître en moi les couplets patriotiques (LARBAUD, Barnabooth, 1913, p. 122).

Mais il peut s'agir, à l'inverse, de développer, d'amplifier l'émotion :

RÉSONATEUR, -TRICE, adj. et subst. masc.

Il y a des tempéraments qui en « rajoutent ». Ils renforcent leurs émotions comme s'ils avaient le sentiment qu'elles ne sont pas assez pénibles — assez prolongées. Ils ne les peuvent laisser à leur intensité. Ce sont des résonateurs. Ils vont à l'exaspération (VALÉRY, Tel quel II, 1943, p. 54).

LONGUEUR, subst. fém.

L'émotif **surexcite ses émotions** pour le plaisir d'en jouir, l'intraverti les déguste à longueur de temps (MOUNIER, *Traité carac.*, 1946, p. 543).

VRAI, VRAIE, adj., subst. masc. sing. et adv.

Ah il y en a qui vont au Théâtre **pour se faire des émotions**! Mais je vous le dis il est ici le Théâtre! Il est ici [dans cette maison], Docteur! Il est là-haut! Et un Théâtre pour de vrai! Pas un semblant seulement! (CÉLINE, Voyage, 1932, p. 396).

Nous voyons donc que nous disons agir sur nos émotions, mais — dans ce qui vient d'être présenté — sur des émotions déjà existantes. Toutefois, l'émotion elle-même — alors que nous avons vu en commençant que la naturalité et la spontanéité étaient des caractéristiques fondamentales de la version dominante de l'émotion — peut être suscitée ; il nous arrive ainsi de considérer que nous pouvons nous donner une émotion ou de l'émotion :

TANT, adv. et nom.

C'était là une heure unique, un des plus vifs et des plus beaux moments qu'il aurait jamais ; et enragé contre lui-même, bandait son âme tant qu'il pouvait, pour **se donner de l'émotion** (BOURGES, Crépusc. dieux, 1884, p. 219).

MNÉMOTECHNIE, subst. fém.

J'imaginai un guide-âne et toute une mnémotechnie, qui me permettront de retrouver à mon caprice les plus subtiles **émotions que j'aurai l'honneur de me donner** (BARRÈS, Homme libre, 1889, p. 58).

VACATION, subst. fém.

« [Nana] **s'était donné l'émotion** d'une vente, balayant tout, l'hôtel, les meubles, les bijoux, jusqu'aux toilettes et au linge. On citait des chiffres, les cinq vacations produisirent plus de six cent mille francs (ZOLA, Nana, 1880, p. 1471).

Les pratiques d'amplification, de réduction, ou plus globalement de suscitation de l'émotion que nous venons d'évoquer continuent souvent de s'inscrire dans la perspective dominante de la maîtrise qui conçoit l'émotion comme fondamentalement négative. Cependant, nous trouvons des traces — que, sur la

¹⁷¹ Ce travail reste malheureusement encore très isolé.

base de données ethno-historiques présentées dans les autres chapitres, je considère plus récente — de verbalisations qui m'incitent à supputer une profonde réhabilitation en cours. Ceci prend notamment la forme explicite d'un « jeu » avec l'émotion :

TREMOLO, subst. masc.

Les acteurs qui veulent **jouer de leur émotion** sont donc obligés d'en fabriquer une fausse. Mais les larmes tirées par leurs nerfs, les trémolos de leur voix, le tremblement de leurs mains ne trompent pas le public autorisé, celui surtout à qui l'on doit plaire (LIFAR, Traité chorégr., 1952, p. 152).

IMPROVISER, verbe trans.

Dans certains cas, je suis amené à improviser mes propos. Alors, **me laissant saisir par une émotion calculée**, je jette d'emblée à l'auditoire les idées et les mots qui se pressent dans mon esprit. Mais, souvent, j'écris d'avance le texte et le prononce ensuite sans le lire. DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1959, p. 127.

Enfin, j'ai déjà rappelé à quel point les notions (parallèles) d'artificialité et de spontanéité sont historiquement devenues centrales dans la construction du concept d'émotion. Cet aspect de l'émotion est néanmoins en train d'évoluer radicalement, comme l'illustre l'exemple suivant :

ARTIFICIELLEMENT, adv.

3. ... je ne vis vraiment, que si je fuis la vie au sens courant du terme, dans l'exaltation ou dans la création ; et ce qui doit se passer dans les autres moments, c'est qu'exaspéré de ne point parvenir à vivre autrement, je veux alors, si je puis dire forcer la vie, la susciter fut-ce artificiellement, et **lorsque** je ne suis pas spontanément tout habité par l'émotion — sans laquelle je me sens intérieurement mort — il m'arrive de chercher à la déclencher à tout prix ; ... DU BOS, Journal, 1926, p. 104.

À l'inverse, les verbalisations de l'émotion et plus particulièrement, par exemple, les mécaniques cordiales et viscérales que nous avons décrites, correspondent à des métaphorisations qui participent du management émotionnel — et cela d'autant plus que ces mécaniques instaurent un déphasage important entre vécu et explication savante de ce vécu —, mettant à la disposition des personnes du sens qui leur permet de structurer leur ressenti émotionnel grâce à, et plus ou moins en conformité avec les attentes sociales.

Modèles alternatifs de l'émotion

Les caractéristiques fondamentales de l'émotion, les modèles métaphoriques généraux selon lesquels elle est verbalisée, les différentes dynamiques qui lui sont attribuées, et le système de valeurs et d'attentes collectives dans lequel elle s'inscrit (c'est-à-dire les modes de réaction à l'émotion), dessinent, tels qu'ils ont été étudiés jusqu'ici, une version foncièrement négative dominante — même si elle reste plurielle — de l'émotion. Néanmoins, il est essentiel, pour mieux comprendre les difficultés, incohérences ou ambiguïtés rencontrées dans la version dominante de l'émotion, et pour rendre compte de la complexité de sa construction, de son fonctionnement socio-discursif et donc de ses usages, de nous pencher maintenant sur les modèles alternatifs de l'émotion. Il s'agit de versions secondaires et minorées : minorées puisqu'elles sont bien présentes dans le corpus bien que n'apparaissant pas explicitement dans l'entrée ÉMOTION, subst. fém. et sans doute

n'est-il pas exagéré de considérer cette ignorance ou ce passage sous silence comme un indice significatif de minoration; secondaires — et il s'agit là d'un corollaire de leur minoration — car beaucoup moins développées et moins articulées que les versions principales.

L'émotion comme critère discriminatoire

Si nous définissons les émotions comme non rationnelles, inconstantes, naturelles, intimes et en les assimilant à une réaction, nous pouvons alors considérer qu'elles contribuent aussi pour nous à construire les *différenciations* entre ce qui est irrationnel ou rationnel, ce qui est chaotique (variable et inconstant) ou organisé, ce qui est naturel ou pas (c'est-à-dire ce qui est universel ou singulier, ce qui est physiologique ou psychologique), ce qui est subi ou volontaire, privé ou public (intime ou collectif). Du moins est-ce ainsi que j'ai essayé de comprendre les caractéristiques de l'émotion, ses dynamiques associées et les fonctionnements socio-discursifs en jeu présentés plus haut.

Au vu de l'importance du corpus recueilli à ce sujet, il est aisé de dire que l'explicitation de l'aptitude, de la « capacité » à éprouver une émotion fait l'objet d'un enjeu considérable — et nous verrons plus loin que l'enjeu principal en question n'est rien de moins que l'appartenance à la communauté humaine :

RÉALITÉ, subst. fém.

[Voici Coppée] tout entier : virtuose impeccable, songeur délicat, très habile et très sincère, **capable** de raffinement, de mièvrerie, et aussi **de franche et populaire émotion**, peintre savoureux et fin des réalités élégantes et vulgaires et, pour tout dire, poète excellent des « modernités ».

LEMAITRE, *Contemp.*, 1885, p. 111.

SENSIBLE, adj.

1. Qui est **capable de ressentir profondément des émotions** et des sentiments ; qui est doué d'une vie affective intense. Synon. *émotif. Âme sensible.*

ÉMOTIF, IVE, adi.

B. — Qui est apte, prédisposé à éprouver des émotions. Un enfant, un peuple émotif.

ÉMOTIVITÉ, subst. fém.

A. — **Aptitude à éprouver des émotions** ; niveau de sensibilité, degré suivant lequel chaque personne est **capable de s'émouvoir**. *L'émotivité d'un enfant, d'un artiste*.

[...] B. — En partic. **Aptitude à s'émouvoir** facilement, à réagir trop vivement aux stimuli même très faibles, caractérisée aussi par une insuffisance de l'inhibition, une incapacité à s'adapter aux situations nouvelles, imprévues.

IMPRESSION, subst. fém.

3. a) Rare. Aptitude d'une personne à se laisser porter par ses émotions, à ressentir avec spontanéité les situations où elle se trouve.

PERMÉABILITÉ, subst. fém.

c) *PSYCHOL. Perméabilité du moi.* **Aptitude** plus ou moins grande à changer d'humeur, **d'émotion**, de comportement (d'apr. CARDON-MERMET 1982).

POÉSIE, subst. fém.

3. 1810 « aptitude d'une personne à ressentir une émotion poétique » (STAËL, *Allemagne*, t. 2, p. 114 : il y a pourtant de la poésie dans tous les êtres capables d'affections vives).

POÉTISER, verbe

REM. 1. Poétisable, adj., rare [En parlant d'une pers., d'un attribut de cette pers.] Que l'on peut rendre sensible à la poésie, **susceptible de ressentir des émotions poétiques**.

SUSCEPTIBLE, adj.

SYNT. **Susceptible** d'actes d'intelligence, de la faculté de jouir, d'habitudes, de préjugés, **d'émotion**, de sensation, de sentiment, de raison, de raisonnements, d'affection, d'amour, d'amitié, de haine, de passion, de colères, de curiosité, de délicatesse, de défiance, de douleur, d'ennui, d'enthousiasme, d'entêtement, d'héroïsme, d'humeur, de jouissance, de peine, de plaisir, de regrets, de superstition, de bonheur, de malheur.

L'inverse, à savoir l'incapacité à éprouver une émotion, fait l'objet du même souci :

INSENSIBILITÉ, subst. fém.

B. — État d'une personne dépourvue de sensibilité morale, **incapable d'émotions**, de sentiments, de sympathie.

INSENSIBLE, adj.

2. [En parlant d'une pers.] Qui n'a pas de sensibilité morale, **incapable d'émotion**, de sentiment, de sympathie.

Nous avons vu que l'émotion était l'objet de valeurs et de fortes attentes sociales centrées sur la notion de *maîtrise*. Il importe donc maintenant de voir, réciproquement, quels rôles joue l'émotion dans le système de ces expectations.

Si l'enjeu des attentes sociales en rapport avec l'émotion investit principalement la domination de l'émotion ou par l'émotion, dans le même temps il est apparu qu'allait de concert avec cette maîtrise — en tant qu'elle est contention et possession de soi — une définition indirecte des notions de *raison* et d'*individu*. Mais si les discours que nous avons étudiés relient raison et individualité, ils associeront nécessairement, à l'inverse, les concepts d'émotion (ou de vulnérabilité, de sensibilité à l'émotion) et ce qui peut représenter le non-achèvement ou la non-perfection du processus d'individuation : de façon synchronique, l'*indifférencié*, c'est-à-dire le groupe, la foule ou le peuple, et selon une perspective diachronique, l'*inachevé*, autrement dit l'enfant, mais aussi tous ceux pouvant d'une manière ou d'une autre être considérés ou tenus comme mineurs : la femme, le sauvage, le colonisé, le fou, l'animal, *etc*.

ÉMOTIF, IVE, adi.

Qui est apte, **prédisposé à éprouver des émotions.** Un enfant, un peuple émotif ; une imagination trop émotitive.

La notion d'émotion peut donc aussi être utilisée comme un critère discriminatoire sur la base de laquelle des identités sociales, individuelles ou collectives, peuvent être construites, négociées ou imposées. Elle devient en cela l'un des modes de construction ordinaires du racisme, du sexisme, de la ségrégation sociale, et de la discrimination animale. Nous allons donc retrouver ici la mobilisation rhétorique de l'émotion dont certains aspects ont été abordés en conclusion du premier chapitre¹⁷².

¹⁷² Cf. supra, pages 179-190.

Individuation versus collectif

L'émotion dite populaire

L'association de l'émotion à la foule, ou de l'émotion et de la foule, est la figure d'un premier aspect du non-achèvement du processus d'individuation, l'état collectif. En commençant cette étude, j'ai insisté sur le caractère intérieur, individuel et intime de l'émotion; c'est en effet ainsi que l'émotion a été construite en tant qu'objet scientifique — physiologique et psychologique —, en particulier au cours du XIXe siècle. Pourtant, c'est au cours de ce même XIXe siècle que l'assimilation de la foule et de l'émotion, qui s'appuie alors sur la dangerosité partagée attribuée à l'une et à l'autre, a connu le plus grand succès; le critère populaire ou collectif de l'émotion a en effet été amplement développé avec l'émergence du prolétariat et des inquiétudes concomitantes de la bourgeoisie craignant pour son pouvoir et sa tranquillité.

APPRÉHENDER¹, verbe trans.

- Comment te permets-tu, drôle, d'aller investir notre ami monsieur le bailli du Palais, et qu'as-tu à dire de cette $\acute{e}motion\ populaire\ ?$
- Sire, je n'en étais pas.
- Or çà ! paillard, n'as-tu pas été appréhendé par le guet dans cette mauvaise compagnie ? HUGO, *Notre-Dame de Paris*, 1832, p. 503.

SAVOUREUX, -EUSE, adj.

Une œuvre (...) où M. François Coppée se montrerait tout entier : virtuose impeccable, songeur délicat, (...) capable de raffinement, de mièvrerie, et aussi de franche et **populaire émotion**, peintre savoureux et fin des réalités élégantes et vulgaires (LEMAITRE, Contemp., 1885, p. 111).

ENTHOUSIASME, subst. masc.

Une grande vague d'enthousiasme et d'**émotion populaires** me saisit quand j'entrai à Cherbourg (...), la population massée sur mon passage éclatait en démonstrations (DE GAULLE, Mém. guerre, 1956, p. 297).

Cette émotion est populaire car elle est avant tout « collective », « commune » ou « générale » :

ÉMOTION, subst. fém.

Au fig. **Émotion collective, populaire**. Il ressent une émotion, une vibration intérieure qui est un véritable mouvement (Arts et litt., 1935, p. 2808).

AFFOLANT, ANTE, part. prés. et adj.

L'émotion réduit la conscience du danger à une sorte d'hallucination affolante de l'objet dangereux, isolé de toutes les chances d'y échapper et de toutes les réactions de sauvegarde qui se présentent à un esprit d'émotivité normale. C'est ainsi que naissent les paniques émotives, individuelles ou collectives.

E. MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946, p. 234.

TRAVÉE, subst. fém.

Parfois, sur un sujet brûlant [au Parlement], les sentiments s'échauffaient, une vive **émotion** collective planait au-dessus des travées (DE GAULLE, Mém. guerre, 1959, p. 104).

UNANIME, adj.

Un coin de notre moi est donc occupé par des impressions, des douleurs, des joies qui ne se rapportent pas à notre être propre, et qui sont en nous comme l'écho ou le prolongement des **émotions** collectives (ROMAINS ds Revue des poètes, 10 sept. 1905, p. 208 ds Cahiers Jules Romains, 3, 1979, p. 71).

FRÉMISSEMENT, subst. masc.

— P. anal. Agitation d'un ensemble de personnes provoqué par une **émotion commune**.

TRICHEUR, -EUSE, adj. et subst.

Il peut y avoir immense joie à se sentir en **communion parfaite avec les autres**, **communion** de pensée, **d'émotion**, de sensation, d'action ; mais à condition que ces « autres » ne soient pas des tricheurs. Aussi longtemps qu'ils mentent à eux-mêmes et fraudent, je ne puis me sentir authentique qu'en me distinguant d'eux, qu'en m'opposant à eux (GIDE, Journal, 1932, p. 1123).

ACCESSIBLE, adj.

Bien que moins accessible qu'un autre à cette poésie sauvage, Orso se sentit bientôt atteint par l'**émotion générale**. Retiré dans un coin obscur de la salle, il pleura... P. MÉRIMÉE, *Colomba*, 1840, p. 96.

LARMOIEMENT, subst. masc.

Il se haussait, avec des hoquets et un larmoiement dans la voix, jusqu'au niveau de l'**émotion générale** (MOSELLY, Terres lorr., 1907, p. 138).

Car cette émotion est fortement caractérisée par sa circulation, et plus spécialement non pas selon le modèle de l'échange (la communication ou le partage mettent davantage en scène des individus) mais selon le schéma pathologique (et donc axiologiquement plus négatif encore) de la contagion¹⁷³:

CONSCIENCE, subst. fém.

Rem. "Dans la psychologie des foules de G. Le Bon, la *conscience collective* est l'unité affective de la foule, réalité née du rassemblement et de la tension groupale et déterminant les réactions, les conduites, les croyances de la masse qui se comporte comme un vaste corps. Cette conscience aurait pour caractéristique d'être incapable de réflexion ou d'intelligence et ne comporte que des sentiments et **émotions collectives, contagieuses** et poussant à l'action immédiate`` (MUCCH. *Sc. soc.* 1969).

FRISSON, subst. masc.

C. — *Au fig*.

1. Courant d'émotion qui gagne un groupe de personnes, une foule, etc.

En effet, si l'émotion est considérée comme collective, c'est qu'elle *est attribuée* à un groupe, une masse, une foule, à un collectif :

AMATEUR, subst. et adj.

... Madame Formose, en costume de bayadère, vint changer le cours des **émotions de la foule**. Sa poitrine énorme était tassée dans un maillot couleur de chair tout à fait provoquant pour les amateurs des beautés importantes. Une jupe de gaze ne servait qu'à allumer la curiosité des yeux, ... CHAMPFLEURY, *Les Bourgeois de Molinchart*, 1855, p. 177.

ÉMEUTIER, IÈRE, subst.

Et, après, quand **nous avons été émeutiers et bousingots** (de cœur, si nous ne l'avons été de fait), qui **nous poussait** au désir de ces luttes et **au besoin de ces émotions** ? SAND, *Corresp.*, t. 2, 1812-76, p. 186.

ÉMOUVOIR, verbe trans.

[En parlant d'un groupe de pers.] Se mettre en branle, réagir, passer à l'action, au travail. Le parlement s'émeut. Le scandale fut tel, que le parquet s'émeut et saisit son livre (ZOLA, Doc. littér., Les Poëtes contemp., 1881, p. 147). L'opinion s'émeut et demande des comptes à nos simili-potentats, qui s'effarent (CLEMENCEAU, Iniquité, 1899, p. 70).

INTENDANT, subst. masc.

En 1617, Jacques Olier (...) est nommé intendant de justice à Lyon, charge qu'il occupera pendant sept ans, avec intelligence et fermeté (...). Le roi l'ayant envoyé, disait-il, « pour rendre la justice et empêcher **les émotions qui troublaient la ville** », il n'était ni gouverneur ni lieutenant qui pussent l'empêcher de remplir sa mission...

BREMOND, Hist. sent. relig., t. 3, 1921, p. 428.

¹⁷³ Cf. ci-dessus, pages 326 et suivantes.

DÉPASSER, verbe trans.

Le tumulté de la presse et l'**émotion de l'opinion** dépassèrent les limites imaginables (DE GAULLE, Mém. guerre, 1954, p. 186).

FEUILLE, subst. fém.

7. ... à la suite des troubles de Montsou, **une vive émotion s'était emparée des journaux de Paris**, toute une polémique violente entre les feuilles officieuses et les feuilles de l'opposition, des récits terrifiants, que l'on exploitait surtout contre l'Internationale, dont l'empire prenait peur, après l'avoir encouragée.

ZOLA, Germinal, 1885, p. 1462.

SPECTACULAIRE, adj.

A. 1. [En parlant d'une chose, d'un événement] Qui frappe la vue, l'imagination par son caractère remarquable, les émotions, les réflexions suscitées. Évasion, accident, résultat, technique spectaculaire. Les masses sont plus sensibles aux événements spectaculaires qu'aux arguments. Pearl Harbour les émeut plus que mille éditoriaux (MAUROIS, Journal, 1946, p. 219).

PRESTANCE, subst. fém.

L'émotion de la salle est si bruyante que le général se retourne, d'un geste impatient, et la toise, imposant tout à coup, par son visage martial, par sa prestance de grand seigneur, par l'indiscutable autorité de toute sa personne, un silence, qui, d'ailleurs, est de courte durée.

MARTIN DU G., *J. Barois*, 1913, p. 382.

ÉPANDRE, verbe trans.

Cela [l'agitation] ne cessait plus, s'enflait, recommençait au fond des allées lointaines, parmi le peuple campant sous les arbres, pour s'épandre et s'élargir dans l'émotion de la tribune impériale, où l'impératrice avait applaudi. Nana ! Nana ! Nana ! Le cri montait dans la gloire du soleil, dont la pluie d'or battait le vertige de la foule.

ZOLA, *Nana*, 1880, p. 1404.

De façon très concrète, et pour illustrer le fonctionnement discriminatoire de l'émotion, nous pouvons considérer l'exemple suivant comme paradigmatique. Ici, l'émotion sert de *critêrion* pour construire sur le mode de la distinction — ou renouveler cette construction — des entités sur une base nationaliste :

CŒUR, subst. masc.

Rem. Dans certains ex., *cœur* prend une **valeur péj.** et se rapproche plutôt du sens de *sensiblerie*: 48. Il voyait l'art allemand tout nu. Tous, — les grands et les sots, — étalaient leurs âmes avec une complaisance attendrie. **L'émotion débordait**, la noblesse morale ruisselait, le cœur se fondait en effusions éperdues ; les écluses étaient lâchées à la **redoutable sensibilité germanique** ; elle **diluait l'énergie des plus forts**, elle noyait les faibles sous ses nappes grisâtres : c'était une inondation ; la pensée allemande dormait au fond.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, La Révolte, 1907, p. 388.

La différenciation en question est alors fortement marquée axiologiquement, par l'émotion précisément, les groupes se répartissant (explicitement ou pas) un jugement négatif ou positif — et donc une identité valuée de même — selon l'émotion qui leur est attribuée ou pas. C'est ce même principe discriminatoire, que ce soit sous la forme d'une spécialisation émotionnelle ou d'un impossible accès au rationnel, que l'on rencontre pour définir d'autres populations :

ÉMOTIF, IVE, adj.

Qui est apte, **prédisposé à éprouver des émotions**. Un enfant, un **peuple émotif** ; une imagination trop émotitive. **Spontané, émotif**, ayant le sens artistique inné (...) **le Noir** est certes intelligent mais **aussi peu rationaliste que possible** (Figaro, 19-20 janv. 1952, p. 7, col. 2).

ATOMISER, verbe trans.

Les émotions [du primaire] sont fortes et courtes. Après un accès de colère, le primaire est immédiatement réconcilié et ne pense plus au motif de sa colère. Il se console relativement vite après une épreuve ou un deuil, se remettant bientôt aux affaires et aux divertissements. En toutes choses, il présente une grande aptitude à l'oubli. "Soupe au lait", sa vengeance se dégrade facilement en injure, qui reste sans lendemain. La primarité tend donc à atomiser la durée consciente. Le contrôle des représentations actuelles par les représentations passées est considérablement affaibli (...). Le besoin d'unité est étouffé chez le primaire par le besoin d'actualité.

MOUNIER, Traité du caractère, 1946, p. 293.

Notons bien que la définition du « primaire » condense ici les principales caractéristiques de l'émotion présentées ci-dessus : l'opposition avec la raison (le rationnel, la pensée donc), l'inconstance et la variabilité, le discours générique ou généralisant (« le » primaire) qui absolutise, et naturalise donc ; et enfin, la dynamique associée de façon dominante à l'émotion, à savoir le processus d'individuation (le « besoin d'unité »¹⁷⁴) articulé par la notion de « contrôle » et assimilé à une possession (intellectuelle) de soi. Et cette définition, du fait de l'existence d'une forte hiérarchisation entre émotion et raison, répercute évidemment la hiérarchisation sur le « primaire » en question. Cette hiérarchisation, et la discrimination négative qui l'accompagne, n'empêche bien sûr pas les phénomènes de retournement du stigmate, comme par exemple, chez L.S. Senghor, la revendication de ce que « l'émotion est nègre, comme la raison hellène »¹⁷⁵.

Enfin, et pour conclure sur ce point, il est intéressant de s'attarder sur le mode ambigu de construction des foules dont il a été question ici. Ce n'est en effet pas toujours très clair si cette foule émue est considérée comme une entité, un être à part entière, appréhendée dans sa totalité, ou si le groupe est jugé comme une somme d'individus émus sur lesquels porte l'attention :

ONDE, subst. fém.

B. — Émotion, sentiment qui se manifeste par intermittence chez une personne, ou qui se transmet d'une personne à l'autre, d'un ensemble de personnes à un autre.

SYNCOPE, subst. fém.

- Au fig.

Très vive **émotion**. Il est difficile d'expliquer pourquoi Mlle Arletty **provoque**, **dans le public**, **une espèce** de syncope ininterrompue de rire et **d'émotion**. Sans doute, est-ce le même phénomène qui me remue lorsque Mlle Mistinguett, en guenilles, loin des perles et des plumes d'autruche, avec un gros chien près d'elle (...) chante ses complaintes d'une voix poignante (COCTEAU, Foyer artistes, 1947, p. 132).

La notion de *public* largement (et diversement) associée à l'émotion renvoie en cela à un champ plus ou moins défini, celui de la sphère politique où individus et collectifs sont précisément *en construction*. Les différents emplois de cette notion font de plus se croiser avec la sphère du politique les champs lexicaux artistico-spectaculaire¹⁷⁶:

¹⁷⁴ Le « besoin d'actualité » posé en contraste d'un « besoin d'unité » peut sans doute être rapproché du principe vital associé à l'émotion dans l'une de ses versions secondaires et positives tel que nous l'étudierons plus loin (pages 372-376).

¹⁷⁵ SENGHOR Léopold Sédar, Liberté I, Négritude et humanisme, Paris, Le Seuil, 1964, p. 24.

¹⁷⁶ Nous reviendrons plus en détails, ci-dessous, sur les relations qui peuvent être établies entre l'émotion, l'art et le spectacle (*cf.* pages 380-396, et plus spécifiquement page 394 et suivante).

FRÉMISSEMENT, subst. masc.

Le public de Paris, dont l'empressement, l'émotion, l'intelligent frémissement aux intentions les plus furtives, viennent une fois encore de rassurer les poètes (ROSTAND, Samaritaine, 1897, p. 7).

CARTON, subst. masc.

L'émotion, la rancune du public rendaient réels ces crimes de carton (s. DE BEAUVOIR, *Les Mandarins,* 1954, p. 363).

COLIQUE¹, subst. fém.

Il y a une grande **émotion dans le respectable public** au sujet de la loi qu'on va faire voter sur le service militaire et cette nation est devenue si peu belliqueuse qu'elle en a déjà la colique. MÉRIMÉE, *Lettres à Viollet-le-Duc*, 1870, p. 149.

HUMEUR, subst. fém.

Je suis au fond Girondin et républicain par instinct ; j'ai l'humeur populaire, et à chaque **émotion publique** le vieux levain se remue en moi (SAINTE-BEUVE, Cahiers, 1869, p. 84).

L'articulation entre individuel et collectif

Nous l'avons vu dans l'indéfinition des exemples ci-dessus, mais cela est explicite plus encore dans ceux qui suivent, l'émotion peut aussi être le lieu où s'articulent individuel et collectif.

INDIVIDUEL, -ELLE, adj. et subst.

Besoins sociaux et besoins individuels sont longtemps difficiles à distinguer parce que l'un des besoins les plus pressants de l'individu, quand il éprouve une émotion forte, est de faire entrer cette émotion dans un cadre social.

Arts et litt., 1935, p. 80-02.

WAGON, subst. masc.

Il suffit d'observer [au bistrot] comment l'orateur hausse le ton, ménage ses effets, glisse au moment opportun « la même chose, garçon ! » ou « rechargez les wagons ! » pour comprendre qu'ici les rôles sont tenus par des virtuoses de l'émotion (Le Monde aujourd'hui, 6-7 avr. 1986, p. IX, col. 1).

Si nous avancé plus haut que l'émotion pouvait être mobilisée pour construire des collectifs, à l'opposé, mais toujours de façon discriminatoire, l'émotion peut également être ce qui singularise :

ENVERS², subst. masc., À L'ENVERS, loc. adv.

c) À l'opposé du sens commun. *Il éprouvait ses émotions à l'envers, au contraire des autres* (JOUHANDEAU, *M. Godeau*, 1926, p. 128).

Nous avons parlé de l'émotion comme d'un entre-deux psychologico-corporel; nous pouvons également soutenir, avant d'en proposer d'autres formes, que cet entre-deux structure l'articulation entre individu et collectif.

L'émotion et l'individuation à l'âge mineur

Le deuxième mode d'incomplétude ou d'imperfection du processus d'individuation peut être considéré comme fondamentalement diachronique. Il s'agit des *individus-en-puissance* tenus comme inachevés et placés symboliquement dans une situation de minorité rationnelle sur la base de leur association avec l'émotion qui est alors considérée comme le signe de ce que le processus de rationalisation des individus

en question n'est pas entièrement accompli. Si l'on s'attend, suivant la « logique » de ce type de raisonnement à ce que l'*enfant* entre dans cette catégorie, la figure la plus représentative, parce que sans doute la plus problématique ou la plus contestable (d'un point de vue interne à ce raisonnement), est la *femme* :

PARTOUT, adv.

[Les femmes] sont toujours et partout avides d'émotion (STENDHAL, Amour, 1822, p. 20).

FÉMINITÉ, subst. fém.

Le dévoilement d'émotions délicates et de pudeurs raffinées, enfin, toute l'inconnue féminilité du tréfond de la femme (...) voilà ce que je demande (E. DE GONCOURT, Faustin, 1882, p. 111).

TENDREMENT, adv.

Rarement l'émotion et l'expression de Beethoven ont été d'une grâce aussi fluide, souple, discrète, tendrement féminine. L'esprit semble jouer avec ses réminiscences, il les savoure amoureusement (ROLLAND, Beethoven, t. 1, 1937, p. 118).

BAPTÊME, subst. masc.

Il [Bertin] avait aimé une **femme** (...). **Par elle** il avait reçu ce baptême qui révèle à l'homme le **monde mystérieux des émotions** et des tendresses. Elle avait ouvert son cœur (...). Un autre amour entrait, malgré lui, par cette brèche !

MAUPASSANT, Fort comme la mort, 1889, p. 293.

Bien plus, l'émotion est fréquemment présentée — notons qu'il s'agit d'une négociation ou d'une tentative de négociation — comme une *caractéristique* de la « psyché féminine » ou, d'une façon plus diffuse, de la « sphère » féminine. La différenciation entre l'homme et la femme — définis, notamment, dans notre contexte socioculturel par le recours à des opposés rationalo-affectifs, public-privé, *etc.* — est un *processus* et non une donnée qui appartiendrait à l'essence des êtres. L'émotion sert donc aussi à définir le *gender* des individus, à leur attribuer un sexe (*i.e.* dans notre socio-culture, à les répartir entre masculin *ou* féminin, entre homme *ou* femme). Ce processus peut être comparé à celui proposé par G. Bateson¹⁷⁷, la « schismogenèse complémentaire », processus qui construit, dans le même mouvement de tension, les pôles de la différence, et leur identité respective, chacun de ces pôles se constituant, par contraste, en référence à l'autre. Cette négociation de l'émotion (comme rattachée au féminin) est dès lors autant, il est important de le noter, celle du féminin (comme associé à l'émotion) :

FEMME, subst. fém.

3. [Au plan de l'affectivité, de l'émotivité] **Il y a dans la femme une réserve plus grande d'émotion** et d'effervescence disponible (GRACQ, Syrtes, 1951, p. 312).

Ending P. réf. à **l'émotivité**, à la sensibilité **gén. prêtées à la femme**; en position d'attribut] *Être,* (re)devenir femme. Dans les émotions de cette journée, la religieuse était redevenue femme. Elle avait pleuré, et elle tremblait (HUGO, Misér., t. 1, 1862, p. 359).

ACTE¹, subst. masc.

Cette émotivité, qui apparaît comme le pivot de la structure psychique féminine, est la plus solidement établie de toutes les constantes. L'homme au contraire, considère l'émotion comme un corps étranger à éliminer par un acte-réponse...

E. MOUNIER, Traité du caractère, 1946, p. 156.

¹⁷⁷ *Cf.* Bateson Gregory, *La Cérémonie du Naven*, traduit par Jean-Paul Latouche et Nimet Safouan (éd. orig. : 1936), Paris, éd. de Minuit, 1971, pp. 188 *sqq*.

Les citations qui précèdent sont directement significatives, mais l'association de la femme et de l'émotion prend parfois dans le corpus des formes moins explicites, comme lorsque c'est au travers des exemples ou des illustrations qu'elle est construite :

AFFOLER1, verbe.

Elle était plus **femme** qu'elle ne le croyait, cette chétive créature, en essayant de concilier les exigences de la religion avec les **vivaces émotions de vanité**, avec les semblants de plaisir dont s'affolent les **Parisiennes**.

H. DE BALZAC, La Duchesse de Langeais, 1834, pp. 265-266.

CHOC, subst. masc.

a) **Émotion** violente et inattendue pouvant provoquer de grandes perturbations physiques et psychiques chez l'individu. L'abbé annonça le malheur à sa mère. (...) Berthe Sennevilliers reçut le choc avec passivité (VAN DER MEERSCH, Invasion 14, 1935, p. 40):

15. « La sensibilité féminine (...) est en rapport étroit avec les organes mêmes de la femme, et un grand choc nerveux suffit à provoquer un déséquilibre dont le corps tout entier se ressent. » DANIEL-ROPS, *Mort, où est ta victoire ?* 1934, p. 499.

POÉTISER, verbe

Poétisable, adj., rare [En parlant d'une pers., d'un attribut de cette pers.] Que l'on peut rendre sensible à la poésie, susceptible de **ressentir des émotions** poétiques. *La poésie ne paraissait pas être le fort des demoiselles aux yeux charbonnés (...) son choix s'arrête sur une jeune débutante qui paraissait pauvre et timide, et dont le regard triste semblait annoncer une nature assez facilement poétisable (MAUPASS., <i>Contes et nouv.*, t. 1, Dimanches bourg. Paris, 1880, p. 322).

SENSIBLE, adj.

Qui est **capable de ressentir profondément des émotions** et des sentiments ; qui est doué d'une vie affective intense. Synon. *émotif. Âme sensible. J'ai, quant à moi, si peu de goût pour le monde vivant, que, pareil à ces femmes sensibles* et désœuvrées qui envoient, dit-on, par la poste leurs confidences à des amis imaginaires, volontiers je n'écrirais que pour les morts (BAUDEL., Paradis artif., 1860, p. 346).

Cette spécificité féminine s'articule expressément autour de deux pôles, d'une part une incapacité rationnelle et d'autre part une absence de contrôle (suivant les métaphores de l'emportement ou du débordement) — et nous avons montré plus haut en quoi cette incapacité et cette absence sont reliées par un rapport d'équivalence¹⁷⁸:

VIBRER, verbe

Être troublé par une émotion très vive (l'enthousiasme, la peur, etc.) qui peut se manifester par un phénomène physique (tremblement du corps, de la voix). **Esclave à plaindre ou tyran à mépriser, la femme vibre à tout, ne raisonne à rien, inconsciente dans la sublimité et dans la boue, elle reste éternellement réfractaire à l'idée (PÉLADAN, Vice supr., 1884, p. 201).**

EMPORTEMENT, subst. masc.

Ce furent de petits cris, de petits sauts, tout un emportement de femme débordée par une émotion vive (ZOLA, Nana, 1880, p. 1233).

Ce stéréotype d'incapacité rationnelle et d'absence de contrôle féminines peut également être confirmé, ou du moins consolidé, par dénégation comme dans l'extrait suivant qui ne mentionne pas explicitement l'émotion mais plutôt ses contraires (la « décision », l'« intelligence », le « sang-froid ») :

¹⁷⁸ Cf. supra, pages 343-346.

AVOIR¹, verbe.

Je connais des femmes médecins, apôtres, artistes, dit-il. Elles ont de la décision, de l'intelligence, du sang-froid, de fortes et belles qualités.
 CHARDONNE, L'Épithalame, 1921, p. 335.

Par ailleurs, j'ai avancé ci-dessus que l'association entre la femme et l'émotion devait être mise sous le signe de la minorité rationnelle et je l'ai rapprochée en cela de l'enfant. Celui-ci est en effet lui aussi associé à l'émotion, en particulier de façon très marquée, sur le mode de la prédisposition (qui fait écho au caractère naturel attribué à l'émotion) :

ÉMOTIF, IVE, adj.

Qui est apte, **prédisposé à éprouver des émotions**. *Un enfant*, un peuple émotif ; une imagination trop émotitive.

Mais le lien entre la femme et l'enfant ne se résume pas à une minorité rationnelle (transposée ou non sur le plan juridique ou politique); le rapport maternel (contrairement au lien paternel) semble aussi être considéré comme un vecteur de l'émotion :

CATASTROPHE, subst. fém.

On connaît aujourd'hui l'importance décisive, pour l'équilibre affectif, des chocs de la petite enfance, et même des **émotions prépubérales, ressenties par l'entremise de la mère**. Il s'agit donc d'éviter que ne tournent en catastrophe le choc natal, le choc de sevrage, le choc des premières révélations sexuelles, le choc du premier contact social.

MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946, p. 242.

PORTER1, verbe

Les émotions de la mère pendant la grossesse n'avaient pas été sans influer sur l'enfant qu'elle portait en elle (BOURGET, Actes suivent, 1926, p. 83).

Enfin, rappelons que d'autres formes de la minorité rationnelle coexistent à côté de la femme ou l'enfant, et sur le même mode de construction : il s'agit du fou, de l'aliéné ou de l'animal, et nous avons vu plus haut comment la folie et l'animalité pouvaient être considérées comme des équivalents de l'émotion¹⁷⁹.

Des versions positives de l'émotion

Nous avons jusqu'ici étudié en détail l'émotion telle qu'elle est construite — dans sa diversité — et sociolinguistiquement utilisée selon sa version négative. Il convient maintenant de nous pencher sur d'autres versions de l'émotion — totalement ignorées par la littérature scientifique à quelques très rares exceptions près¹⁸⁰. Ces versions ne font pas de l'émotion une entité négative, mais au contraire valorisée, sans pour autant entrer en contradiction frontale avec les versions négatives (il est certainement plus juste de dire qu'elles y sont juxtaposées). La première d'entre

¹⁷⁹ Cf. ci-dessus ce qui a été présenté à ces sujets, respectivement pages 315 et pages 265 et suivantes.

¹⁸⁰ Les travaux sur les émotions positives sont restés très rares malgré, par exemple, AVERILL James R., « On the paucity of positive emotions », pp. 7-45, *in* BLANKSTEIN Kirk .R., PLINER Patricia et POLIVY Janet (éds), *Assessment and modification of emotional behavior*, New York, Plenum Press, 1980. De plus, aucune étude, à ma connaissance, n'a spécifiquement porté sur cette positivité de l'émotion.

elles — nous allons voir qu'elle sous-tend les autres, et que nous pouvons donc considérer qu'elles en dérivent plus ou moins — est la considération et la mobilisation de l'émotion comme un critère d'humanité.

L'émotion comme critère d'humanité

Lorsque nous avons étudié les principes de la maîtrise de l'émotion, ou dans ce qui vient d'être présenté à propos de son utilisation discriminatoire, nous avons vu combien la raison ou la rationalité étaient considérées comme une spécificité humaine, c'est-à-dire un critère d'humanité, et leur déficience ou leur défaillance que l'émotion est censée signaler - celui de déshumanisation. Dans cette perspective, il est assurément surprenant de constater que l'émotion, elle aussi, peut être employée comme un critère d'humanité. J.R. Averill est d'ailleurs, à ma connaissance, le seul auteur à aborder la question en ces termes¹⁸¹, et encore ne s'agit-il là que d'une remarque furtive; J.R. Averill se contente de s'étonner de la partialité de la littérature scientifique à ce sujet, et s'appuyant sur la popularité d'un roman de science fiction de Jack Finney, The Body Snatchers, publié en 1955182, de la mettre en regard de discours non savants. L'une des questions récurrentes des récits de science fiction étant une interrogation sur la définition de l'humain, il n'est pas étonnant de voir que l'émotion se retrouve au cœur de plusieurs œuvres du genre. La déclinaison du même thème - la disparition des émotions et l'aliénation consécutive – sur un autre mode (non plus l'invasion extraterrestre mais l'utopie totalitaire) a ainsi servi plus récemment de ressort au film américain Equilibrium¹⁸³. Les postulats et les ressorts narratifs de base en sont les mêmes : il n'y a pas d'humanité possible sans émotion.

L'analyse du corpus tiré du *TLFi* permet de mieux cerner le système qui soustend ces usages de l'émotion, et en particulier les rapports entretenus avec les autres emplois du concept. Pour commencer, nous pouvons constater que contrairement aux discours dominants (tels que nous les avons étudiés plus haut), l'émotion est donc régulièrement reconnue comme faisant bien partie du vécu humain, de la nature ou de l'âme humaines :

REFUSER, verbe

Source de **l'émotion la plus humaine** dans une pensée incommunicable, dans des sentiments dont l'objet se refuse à l'analyse (1. BOUSQUET, Trad. du sil., 1936, p. 200).

¹⁸¹ *Cf.* AVERILL James R., « The Social Construction of Emotion: With Special Reference to Love », pp. 89-109, *in* GERGEN Kenneth J. et DAVIS Keith E. (éds), *The Social Construction of the Person*, New York, Springer-Verlag, 1985, p. 89.

¹⁸² FINNEY Jack, *The Body Snatchers*, New York, Dell, 1955, sur la base d'une nouvelle (*The Body Snatchers*) du même auteur publiée en feuilleton dans le magazine de science fiction *Collier's* (Crowell-Collier Pub.) en novembre et décembre 1954. Depuis sa parution, le livre a fait l'objet de trois adaptations cinématographiques (en 1956, 1978 et 1993).

¹⁸³ Equilibrium, écrit et réalisé par Kurt Wimmer, sorti aux États-Unis en 2002, avec Christian Bale, Emily Watson, Taye Diggs, Sean Bean.

ABSTRAIRE, verbe trans.

... notez, enfin, Verlaine étant ici laissé de côté, le narcissisme des symbolistes. Ni Lamartine, ni Hugo, ni Musset, n'avaient ainsi abstrait le poète de l'homme et n'avaient, à propos de leur propre existence que Dieu mit au centre de tout comme un écho sonore, chanté autre chose que les grands partis généraux, les larges **émotions de la nature humaine**.

A. THIBAUDET, *Réflexions sur la littérature*, 1938, p. 40.

ÂME, subst. fém.

L'âme humaine (et pourquoi craindre d'employer ce mot pour désigner ce faisceau d'émotions, de tendances, de susceptibilités dont le lien n'est peut-être que physiologique) reste de contours vaporeux, changeants, insaisissables, constamment modifiés et modifiables au gré des circonstances, des climats, des saisons, de toutes les influences, de sorte que la volonté la plus tendue et la plus vigilante a bien du mal à y maintenir un semblant de cohésion.

A. GIDE, Journal, 1942, p. 132.

CHARRIEUR, EUSE, adj. et subst.

Le grand sympathique, le grand charrieur des **émotions humaines** (E. et J. DE GONCOURT, *Manette Salomon*, 1867, p. 12).

FORMEL, ELLE, adj.

... cela seul vaut la peine d'être imaginé, qui atteint par le marbre, la couleur ou la phrase, une des profondeurs de **l'émotion humaine**, — et (...) la beauté formelle n'est qu'une matière indécise, susceptible d'être toujours, par l'expression de la douleur ou de la joie, transfigurée. LOUŸS, *Aphrodite*, 1896, p. 228.

LOCALEMENT, adv.

... quelques jours plus tard, le 8 septembre, il [Van Gogh] s'exclame : « J'ai cherché à **exprimer avec le rouge et le vert les terribles passions humaines** ». Et il précise : « C'est une couleur alors pas localement vraie au point de vue réaliste du trompe-l'œil, mais une **couleur suggestive d'une émotion** quelconque, d'ardeur de tempérament » [lettre de Van Gogh à son frère Théo (1888)].
HUYGHE, *Dialog. avec visible*, 1955, p. 276.

Et à l'inverse, l'absence d'émotion est considérée comme inhumaine, c'est-à-dire que celui ou ce qui est « sans émotion » est assimilé au « nullement humain » :

ÉMOTION, subst. fém.

C'est un visage dur, sans émotion, un visage politique et nullement humain (DU CAMP, Hollande, 1859, p. 70).

Dès lors, il importe de comprendre en quoi consiste cette inhumanité telle qu'elle transparaît dans le corpus étudié. Cette perte de l'humanité semble d'une part correspondre à une forme de « froideur » (ou d'absence de chaleur) et/ou de « sécheresse » :

FROID, FROIDE, adj. et subst. masc.

— P. ext. Qui manque totalement de sensibilité, d'humanité. Une froide barbarie. De froides atrocités (Ac.). Les dispositions de bataille se concertaient avec la plus froide et la plus inhumaine circonspection (ARNOUX, Algorithme, 1948, p. 291). Le mensonge, le froid calcul, l'insensibilité du cœur vous épient de leurs cachettes (MILOSZ, Amour. initiation, 1910, p. 243).

En partic. [En parlant d'une œuvre d'art ou d'un artiste considéré du point de vue de son œuvre] **Qui n'émeut pas, qui manque de vie** ou d'éclat. *Orateur, style froid. Mais que les mots sont froids pour peindre les émotions!* (DELACROIX, *Journal*, 1823, p. 31). *Adrien Van der Werf, par sa peinture froide et polie, (...) témoigne que les Hollandais ont oublié leurs goûts natifs* (TAINE, *Philos. art*, t. 2, 1865, p. 81). *À une froide et sèche poésie à prétentions scientifiques et philosophiques succéda soudain une admirable poésie d'inspiration profondément humaine* (LARBAUD, *Vice impuni*, p. 240).

Nous retrouvons donc ici certaines des caractéristiques opposées à celles de l'émotion : nous avons vu plus haut qu'elle était fondamentalement construite comme « chaude » et « humide ». Parallèlement, il est possible ici d'établir un lien

avec la « dureté » pouvant être rapprochée de celle de la sécheresse et de la glace auxquelles, comme nous l'avons vu plus haut, l'émotion est traditionnellement opposée.

Nous avions aussi montré plus tôt que l'émotion était associée à l'idée de douceur et de tendresse ou de tendreté ; il apparaît ici corrélativement que l'absence d'émotion ou l'insensibilité — dont nous venons de voir qu'elles pouvaient être prises pour le signe d'une inhumanité — sont associées à la dureté (par exemple, de façon imagée, celle de la pierre ou du fer) :

INSENSIBLE, adj.

2. [En parlant d'une pers.] Qui n'a **pas de sensibilité morale**, **incapable d'émotion**, de sentiment, de sympathie. *Le bourgeois* (...), insensible comme un huissier quand il s'agit de son droit, et donnant du mouron frais aux oiseaux ou des arêtes de poisson à son chat (BALZAC, C. Birotteau, 1837, p. 107).

ÉMOUVOIR, verbe trans.

Émouvoir les **pierres**. [P. allus. à Orphée, en parlant de qqn qui a le pouvoir de **toucher** ce qui est réputé **insensible**].

PIERRE, subst. fém.

Au fig. De pierre. Dur, insensible. Coeur, visage de pierre.

CŒUR, subst. masc.

D. — [Le cœur comme foyer ou réceptacle de la vie affective]

1. Centre de résonance de la sensibilité aux phénomènes extérieurs, de la **disposition à y répondre** par des émotions diverses (joie, peine, colère, etc.) :

44. Tous ces hommes de fer, tous ces preux invincibles portaient dans leur poitrine un cœur tendre et naïf comme celui des enfans. On ne leur avait point encore appris à flétrir l'innocence naturelle de leurs sentimens, ou à en rougir. Ils n'avaient point encore desséché et glacé dans leurs âmes la source des émotions simples, pures et fortes, de cette rosée divine qui féconde et embellit la vie.

MONTALEMBERT, Hist. de Ste Élisabeth de Hongrie, 1836, p. 72.

Ce qui précède nous permet maintenant de comprendre sous un nouveau jour certaines caractéristiques attribuées à l'émotion que nous avions déjà rencontrées sans pouvoir alors les inscrire de façon satisfaisante dans un système complet de relations, à savoir l'une des dynamiques étudiées plus haut : le fonctionnement de l'émotion sur le mode du *contact*, et en particulier la douceur et la tendresse¹⁸⁴.

ÉMOUVANT, ANTE, part. prés. et adj.

[P. réf. à une **émotion tendre**, sentimentale ou esthétique] Qui touche à la sensibilité profonde créatrice de bonheur; **touchant**. Émouvante nudité; heure émouvante; un paysage émouvant; harmonies émouvantes. Ivresse à caresser les seins durs, les ventres étroits, les genoux émouvants des femmes (FAURE, Hist. art, 1914, p. 401). Ils marchaient dans la beauté émouvante du jour (LA VARENDE, Indulg, plén., 1951, p. 194).

ÉMOUVOIR, verbe trans

2. [En parlant d'une **émotion** plus diffuse, vécue au niveau des sensations] **Attendrir**, troubler. *Émouvoir les sens*; *émouvoir les entrailles. Au printemps la campagne émeut la chair* (MAUPASS., *Contes et nouv., En voyage*, 1883, p. 325).

3. [En parlant d'une **émotion** vécue sur le mode affectif, sentimental] Plaire, **toucher**. **Émouvoir le cœur** de qqn, les juges ; être ému de compassion, par le spectacle de la misère. Tout cela, qui vous émeut et vous charme et vous **prend le cœur** (MIRBEAU, Journal femme ch. 1900, p. 345).

-

¹⁸⁴ Cf. supra, pages 318 et suivante.

ROMANTIQUE, adj. et subst.

[En parlant d'un paysage, d'un lieu] Qui évoque les descriptions des romans par son charme pittoresque, qui séduit le regard et touche la sensibilité par ses aspects variés, singuliers, **qui dispose** à une douce rêverie, **à des émotions tendres**, mélancoliques, par sa solitude tranquille.

RÉCHAUFFER, verbe trans.

Et alors, des profondeurs de son être (...), monta un sentiment nouveau, bizarre, qui n'était plus seulement de curiosité froide et d'amour-propre, mais qui **l'adoucissait**, qui le réchauffait inexplicablement et l'animait **d'une émotion** d'adolescent.

ROY, Bonheur occas., 1945, p. 45.

CRUEL, ELLE, adj.

Pauvre Annie! **La musique** pompeuse et triste te raille, **t'amollit**, t'étreint jusqu'aux larmes ; et tu gâtes ton **émotion** en te retenant de pleurer, en songeant à l'invasion proche et cruelle de la lumière, aux regards avisés de Claudine...

COLETTE, Claudine s'en va, 1903, p. 82.

ÊTRE¹, verbe intrans.

M. Thibault songeait au fugitif. « Au moins s'il est dehors, il n'aura pas trop froid. » **L'émotion amollit ses jambes**. Il s'arrêta et se tourna vers son fils. L'attitude d'Antoine lui rendait un peu d'assurance. Il avait de l'affection pour son fils aîné ; il en était fier ; et il l'aimait particulièrement ce soir, parce que son animosité visà-vis du cadet s'était accrue.

MARTIN DU G., Thib., Cah. gr., 1922, p. 588.

ÉMOUSSER¹, verbe trans.

Emploi pronom. Devenir moins acéré. Douleur, chagrin qui s'émousse. **Mes émotions** de néophyte **ne** s'étaient pas émoussées (BEAUVOIR, Mémoires j. fille, 1958, p. 68).

L'humanité qui nous intéresse ici peut donc se comprendre comme une capacité à l'ouverture, à la tendresse — qui sous-entendent une possibilité de rondeur, de souplesse, de malléabilité qui s'opposent à la dureté inhumaine. Apparaît ainsi un schéma (sociolinguistiquement fonctionnel) de l'inhumain ou du *potentiellement-humain*, celle d'une entité fermée — suivant l'image de la forteresse pour reprendre les métaphores poliorcétiques ou du moins guerrières — représentant la personne et susceptible de s'ouvrir ou de se laisser pénétrer.

ATTENDRIR, verbe trans.

- [...] Domaine de l'affectivité.
- 1. [Le compl. d'obj. dir. désigne une pers. ou un inanimé abstr. tel que le *cœur*, *l'âme*] **Susciter une émotion, rendre accessible ou plus accessible** à des sentiments de tendresse, de compassion, de pitié :
- 5. Je ne suis pas Mahomet : je ne lui demande pas de croire à moi ; mais son art au moins... son art, mon ami ! Elle l'exerce comme une jolie femme, rien de plus. La musique ? Elle joue du piano, et c'est tout. Rien qui la *remue*, qui la *touche*, qui l'émeuve, qui l'attendrisse, qui désarme seulement son caractère.

E. et J. DE GONCOURT, Charles Demailly, 1860, p. 301.

BAPTÊME, subst. masc.

Il [Bertin] avait aimé une femme (...). Par elle il avait reçu ce baptême qui révèle à l'homme le **monde mystérieux des émotions** et des tendresses. **Elle avait ouvert son cœur** (...). Un autre amour entrait, malgré lui, par cette brèche!

MAUPASSANT, Fort comme la mort, 1889, p. 293.

Cette ouverture, qui permet la circulation de l'émotion, condition *sine qua non* de l'humanité de la personne donc, devient valorisée ici. Et *a contrario*, l'indifférence aux émotions des autres se révèle dangereuse :

INDIFFÉRENCE, subst. fém.

6. ... le plus dangereux effet de l'épuisement qui gagnait, peu à peu, tous ceux qui continuaient cette lutte contre le fléau, n'était pas dans cette indifférence aux événements extérieurs et aux émotions des autres, mais dans la négligence où ils se laissaient aller. CAMUS, *Peste*, 1947, p. 1374.

Précisément, le danger que représente l'absence d'émotion ou plus exactement l'incapacité d'accéder à l'émotion consiste en une perte de l'humanité de la personne, c'est-à-dire une remise en cause de sa participation à la *communauté* humaine. J'avançais un peu plus haut¹⁸⁵ que l'émotion pouvait être considérée non pas tant comme individuelle ni, à l'opposé, comme collective, mais comme l'un des modes articulatoires de l'individuel et du collectif, ce grâce à quoi notre société pose le problème de l'impossible résorption de l'opposition — et construite comme telle — entre l'individuel et le collectif. L'émotion se montre désormais tout à la fois comme l'une des conditions du concours et de l'appartenance d'une personne à la collectivité humaine et ce qui, par ce partage émotionnel, l'identifie comme humaine.

Émotion et principe vital

Cette chaleur humaine, et à l'inverse cette sécheresse et froideur inhumaines ne sont toutefois qu'un premier niveau de compréhension et d'explication de l'emploi de l'émotion comme critère d'humanité. La notion qui les supporte est un principe de vie, à laquelle s'opposent la sécheresse, la dureté, et la glace mentionnées à l'instant. C'est, comme nous allons maintenant le voir, à ce principe vital que renvoie l'association de l'émotion au critère d'humanité.

VEINE, subst. fém. Les vaisseaux porteurs du sang, comme symbole de la vie, de la santé, des émotions.

Notons au passage que la réunion ci-dessus du principe de vie, de santé et d'émotion contraste radicalement avec la métaphore pathologique, autrement dit avec l'association de l'émotion et de la maladie telle que nous l'avions rencontrée dans la version négative dominante de l'émotion.

FROID, FROIDE, adj. et subst. masc.

En partic. [En parlant d'une œuvre d'art ou d'un artiste considéré du point de vue de son œuvre] **Qui n'émeut pas, qui manque de vie** ou d'éclat. *Orateur, style froid. Mais que les mots sont froids pour peindre les émotions!* (DELACROIX, *Journal*, 1823, p. 31).

ARTIFICIELLEMENT, adv.

3. ... je ne vis vraiment, que si je fuis la vie au sens courant du terme, dans l'exaltation ou dans la création ; et ce qui doit se passer dans les autres moments, c'est qu'exaspéré de ne point parvenir à vivre autrement, je veux alors, si je puis dire forcer la vie, la susciter fut-ce artificiellement, et lorsque je ne suis pas spontanément tout **habité par l'émotion** — **sans laquelle je me sens intérieurement mort** — il m'arrive de chercher à la déclencher à tout prix ; ... DU BOS, *Journal*, 1926, p. 104.

-

¹⁸⁵ *Cf.* ci-dessus, page 363.

ÉMU, UE, part. passé et adj.

2. **Qui ressent une émotion** de type affectif, sentimental ou esthétique. *Le cœur ému, l'âme émue. En me sentant si ému, si vivant, si exalté* (BALZAC, *Peau chagr.*, 1831, p. 120).

La vie évoquée ici renvoie assurément à l'agitation et au mouvement qui, comme nous l'avons vu plus haut¹⁸⁶, symbolisent et caractérisent l'émotion. Mais ce mouvement, ce principe moteur, n'est plus ici de l'ordre de la perturbation ni de la désorganisation; il ne s'agit plus d'un processus destructeur, mais bien au contraire d'une dynamique de développement, d'amplification.

CŒUR, subst. masc.

D. — [Le cœur comme foyer ou réceptacle de la vie affective]

1. Centre de résonance de la sensibilité aux phénomènes extérieurs, de la **disposition à y répondre** par des émotions diverses (joie, peine, colère, etc.) :

44. Tous ces hommes de fer, tous ces preux invincibles portaient dans leur poitrine un cœur tendre et naïf comme celui des enfans. On ne leur avait point encore appris à flétrir l'innocence naturelle de leurs sentimens, ou à en rougir. Ils n'avaient point encore desséché et glacé dans leurs âmes la source des **émotions** simples, pures et fortes, de cette rosée divine **qui féconde et embellit la vie**.

MONTALEMBERT, Hist. de Ste Élisabeth de Hongrie, 1836, p. 72.

L'émotion devient associée à un principe générateur positif, « qui féconde et embellit la vie », qui vitalise. Et la vie prend la forme d'une *animation* que suscite l'émotion, ou dans d'autres termes, une excitation qu'elle assure.

FRÉMISSEMENT, subst. masc.

— Au fig. Vie, émotion qui semble animer une œuvre d'art.

RÉCHAUFFER, verbe trans.

Et alors, des profondeurs de son être (...), monta un sentiment nouveau, bizarre, qui n'était plus seulement de curiosité froide et d'amour-propre, mais qui l'adoucissait, qui le réchauffait inexplicablement et **l'animait d'une émotion** d'adolescent.

ROY, Bonheur occas., 1945, p. 45.

ANIMER, verbe trans.

[Ce qui anime est une émotion, un sentiment, etc.] Agiter.

PALPITANT, -ANTE, part. prés. et adj.

[En parlant (d'une autre partie) du corps] Qui est **animé** de mouvements rapidement rythmés ou désordonnés, **sous l'effet d'une émotion**.

VIBRER, verbe

[Le suj. désigne un timbre de voix] Trembler, **être animé** d'un léger vibrato, **sous le coup d'une émotion**, d'un sentiment violent.

AMANT, ANTE, subst.

Son démon très lucide lui commande d'aimer; mais aimer, c'est pour lui : tirer de l'amour tout ce que l'amour peut offrir à l'esprit, tout ce que la volupté personnelle, **les émotions** et les énergies intimes **qu'elle excite**, peuvent enfin livrer à la faculté de comprendre, au désir supérieur de s'édifier...

P. VALÉRY, *Variété 4*, 1938, p. 107.

EXCITANT, ANTE, part. prés., adj. et subst.

SYNT. Action, cause excitante ; aliment, régime excitant ; émotion, musique excitante.

EXCITER, verbe trans.

Morel n'avait pas besoin **de s'exciter à l'émotion** (FLAUB., 1^{re} Éduc. sentim., 1845, p. 186).

¹⁸⁶ Cf. supra, pages 296 et suivantes.

HARNAIS, HARNOIS, subst. masc.

Au fig. **S'échauffer** dans (sous) son harnois. **S'exciter**; "parler de quelque chose avec beaucoup de véhémence et d'**émotion**` (J.-F. ROLLAND, *Dict. du mauvais lang.*, 1813, p. 74).

PLAT¹, PLATE, adj., adv. et subst. masc.

La conversation de Charles était plate comme un trottoir de rue, et les idées de tout le monde y défilaient, dans leur costume ordinaire, **sans exciter d'émotion**, de rire ou de rêverie (FLAUB., Mme Bovary, t. 1, 1857, p. 46).

Et à l'inverse, l'absence d'émotion est un état de repos :

DOUCEUR, subst. fém.

2. Au fig. Paisiblement, tranquillement, sans hâte, avec calme, sans émotion.

De sorte que la vie dont il est question ici est aussi ce qui met en mouvement. Nous avions signalé plus haut¹⁸⁷ les rapports qui mettaient en correspondance les oppositions entre *émotion chaude* et *émotion froide* d'une part, et *émotion positive* et *émotion négative* d'autre part. Et nous avions fait l'hypothèse, dont nous avons maintenant la confirmation, que ces rapports étaient établis sur la base des jugements — positifs ou négatifs — portés sur l'agitation, ou de l'incapacité de mouvement¹⁸⁸.

L'émotion est ce qui donne vie — et en l'occurrence, vie doit s'entendre fondamentalement comme vie *intellectuelle*. Nous sommes donc face à un paradoxe : il semble que nous construisions la raison et l'émotion en rapport d'opposition, mais parallèlement cette dernière comme ce qui anime un intellect (de lui-même inanimé, inerte), comme ce qui, en quelque sorte, tient lieu de moteur et ainsi de condition nécessaire.

VIVIFIANT, -ANTE, part. prés. et adj.

En partic. **Qui stimule, accroît la vitalité** de l'esprit. Atmosphère, **émotion**, influence **vivifiante**. Quand les choses en sont arrivées à ce point, le talent, le génie même, qui se fourvoient dans ces milieux, n'y peuvent apporter aucun élément vivifiant et subissent, les premiers, la tyrannie des médiocrités satisfaites (VIOLLET-LE-DUC, Archit., 1872, p. 165).

VITALISER, verbe trans.

B. — Au fig. Animer, donner vie à une réalité abstraite. **C'est elle** [l'émotion] qui pousse l'intelligence en avant, malgré les obstacles. C'est elle surtout qui vivifie, ou plutôt qui vitalise, les éléments intellectuels avec lesquels elle fera corps (BERGSON, Deux sources, 1932, p. 43).

Il est d'ailleurs notable que l'épithète qui accompagne le plus fréquemment *émotion* dans le *TLFi* est sans aucun doute l'adjectif *vive*, au point que l'on peut parler de collocation, voire sans doute de quasi lexicalisation.

ADORER, verbe trans.

« Es-tu ici pour y entrer avec moi ? » En entendant ces paroles si tendres, mais auxquelles la constante pensée de Dieu mêle tant d'innocence, Malek Adhel, enivré d'une félicité inconnue, s'abandonne sans contrainte aux **vives** et profondes **émotions** qui l'agitent; à genoux devant Mathilde, il la *contemple* et l'adore, il ne voit qu'elle, il a oublié toute autre pensée : c'est un de ces momens d'extase où on devine le ciel... M^{me} COTTIN, *Mathilde*, t. 5, 1805, p. 273.

¹⁸⁷ Cf. ci-dessus, note 108 page 293.

¹⁸⁸ Cf. supra, pages 296-316.

AMOUR-PROPRE, subst. masc.

Le commencement du discours de Charlemagne me fit éprouver la plus **vive émotion** ; j'admirois le héros saxon avant de le connoître, et devenu son libérateur, l'amour-propre avoit tellement exalté mes sentimens pour lui, que son alliance m'eût paru mille fois plus glorieuse que celle de tous les souverains de la terre.

M^{me} DE GENLIS, *Les Chevaliers du Cygne*, t. 1, 1795, p. 76.

EMPORTEMENT, subst. masc.

Ce furent de petits cris, de petits sauts, tout un emportement de femme débordée par une **émotion** vive (ZOLA, Nana, 1880, p. 1233)

EMPLIR, verbe trans.

Au fig. Les **émotions** qui emplirent le cœur de Gérard sont trop **vives** pour être décrites (CHAMPFL., Avent. Mlle Mariette, 1853, p. 84).

FEUILLE, subst. fém.

... à la suite des troubles de Montsou, une **vive émotion** s'était emparée des journaux de Paris, toute une polémique violente entre les feuilles officieuses et les feuilles de l'opposition, des récits terrifiants, que l'on exploitait surtout contre l'Internationale, dont l'empire prenait peur, après l'avoir encouragée. ZOLA, *Germinal*, 1885, p. 1462.

FORMALISTE, adj. et subst.

Madame (...) je ne suis pas, comme vous savez, grand formaliste, mais cette époque [le nouvel an] me cause toujours une **vive émotion** (j.-j. AMPÈRE, Corresp., 1829, p. 10).

GLAIVE, subst. masc.

CHATEAUBRIAND AU ROI: ... Sire, vous avez deux fois sauvé la France; vous allez achever votre ouvrage. Ce n'est pas sans une **vive émotion** que nous venons de voir le commencement de vos justices. Vous avez saisi ce glaive que le souverain du ciel a confié aux princes de la terre pour assurer le repos des peuples. CHATEAUBR., *Mém.*, t. 3, 1848, p. 700.

IMPRÉGNER, verbe trans.

Je suis imprégné d'**émotions** trop **vives** (...), trop bien inscrites en moi-même, pour désirer les reproduire (CHARDONNE, Éva, 1930, p. 95).

LIRE¹, verbe trans.

... moi aussi [dit Beethoven], j'aime la musique ; mais, vous vous en êtes aperçus, je suis sourd au point de n'entendre aucun son. Permettez-moi de lire cette musique qui vous fait éprouver une si **vive** et si douce **émotion**.

KARR, Sous tilleuls, 1832, p. 281.

MÉLODRAME, subst. masc.

Le besoin des **émotions vives** est la source des plus grands plaisirs causés par les Beaux-Arts, il ne faut pas en conclure qu'on doive changer les tragédies en mélodrames, ni les comédies en farces des boulevards (STAËL, Allemagne, t. 3, 1810, p. 193).

MUET, -ETTE, adj.

L'autre, que les **vives émotions** rendaient muet, subit tout congestionné (...) la remontrance de son ami (BREMOND, Hist. sent. relig., t. 4, 1920, p. 73).

SURÉVALUER, verbe trans.

La surévaluation des fins affectives, qui forme la trame de toute passion, est (...) la source intarissable d'émotions toujours nouvelles et toujours plus vives (J. VUILLEMIN, Essai signif. mort, 1949, p. 216).

VIF, VIVE, adj. et subst. masc.

[En parlant d'un sentiment, d'une **émotion**] Qui affecte profondément la sensibilité de quelqu'un. *Vif attachement ; vive affection, amitié, ardeur ; joie vive ; vif besoin, désir ; vive douleur, reconnaissance, satisfaction ; vives inquiétudes ; porter un vif intérêt à.*

De façon assez étrange d'ailleurs, l'entrée VIF, VIVE, adj. et subst. masc. du *TLFi* n'indique pas les tournures « émotion(s) vive(s) » ou « vive(s) émotion(s) » comme des syntagmes fréquents. Pourtant les deux expressions se retrouvent très souvent. Toutefois, dans le *TLFi*, c'est plus encore dans ce que l'on pourrait appeler le méta-

discours, c'est-à-dire les définitions, explications et remarques, que ces syntagmes sont présents¹⁸⁹, sur le même mode que :

ALTÉRATION¹, subst. fém.

2. *Usuel.* Modification immédiatement perceptible des traits, de la voix d'une pers., sous l'effet d'une **émotion vive**.

BLEU, BLEUE, adj. et subst. masc.

— *P. méton., fam.* [S'appliquant aux émotions elles-mêmes] *Faire une peur bleue à qqn* (ZOLA, *La Bête humaine*, 1890, p. 14). *Une colère bleue* abs. *en voir de bleues*. Passer par de **vives émotions**.

L'adverbe vivement est également très usité en association avec l'émotion :

ÉMOTIVITÉ, subst. fém.

En partic. Aptitude à **s'émouvoir** facilement, à réagir trop **vivement** aux stimuli même très faibles, caractérisée aussi par une insuffisance de l'inhibition, une incapacité à s'adapter aux situations nouvelles, imprévues.

IRRITABLE, adj.

PSYCHOL. Qui réagit vivement aux émotions, aux impressions reçues. D'une organisation nerveuse, impressionnable, irritable, dès que l'atmosphère n'était pas élevée, le ciel serein, le soleil éclatant et chaleureux, il souffrait profondément (BOREL, Champavert, 1833, p. 183).

MOURANT, -ANTE, part. prés., adj. et subst.

P. hyperb. Qui est vivement affecté par une sensation, une émotion.

TRANSPORTER, verbe trans.

II. Transporter qqn (vieilli ou littér.)

A. [Avec un compl. second. introd. par *de* désignant une **émotion**, un sentiment] Agiter d'un sentiment violent, **émouvoir vivement**, mettre hors de soi.

¹⁸⁹ Nous retrouvons ainsi « émotion vive » et « vive émotion », et avec une fréquence plus importante de l'adjectif postposé, dans les entrées : ALTÉRER1, verbe trans., BLASER, verbe trans., ÉMOUVANT, ANTE, part. prés. et adj., EXCLAMATION, subst. fém., FRÉMISSEMENT, subst. masc., FRISSON, subst. masc., FRISSONNER, verbe intrans., JOIE, subst. fém., MUET, -ETTE, adj., PÂMÉ, -ÉE, part. passé et adj., PÂMER, verbe intrans.; PÂMER (SE), verbe pronom., PANTELANT, -ANTE, part. prés. et adj., PATHÉTIQUE, adj. et subst. masc., POIGNANT, -ANTE, part. prés. et adj., SAISISSEMENT, subst. masc., TRESSAILLANT, -ANTE, part. prés. et adj., TRESSAILLEMENT, subst. masc., TRESSAILLIR, verbe intrans., TRESSAUTEMENT, subst. masc., TRESSAUTER, verbe intrans., TRIFOUILLER, verbe, et VIBRER, verbe, pour « émotion vive ». Le syntagme « vive émotion », lui, est employé dans le métadiscours des entrées : BEAU, BEL, BELLE, adj. et subst., COLÈRE, subst. fém., COMMOTION, subst. fém., CONVULSIF, IVE, adj., DRAMATIQUE, adj., ÉBRANLEMENT, subst. masc., ÉMOTION, subst. fém., ÉMOTIONNANT, ANTE, part. prés. et adj., ÉMOTIONNER, verbe trans., EMPOIGNER, verbe trans., ÉPERDU, UE, part. passé et adj., FROID, FROIDE, adj. et subst. masc., GRIS¹, GRISE, adj. et subst., HALETANT, -ANTE, part. prés. et adj., HALÈTEMENT, subst. masc., PALPITANT, -ANTE, part. prés. et adj., PALPITATION, subst. fém., PANTELANT, -ANTE, part. prés. et adj., PANTELER, verbe intrans., POURPRE1, subst. fém., POURPRE2, subst. masc., REGARD, subst. masc., RETENTIR, verbe intrans., ROUGE, adj., adv. et subst., ROUGEUR, subst. fém., ROUGIR, verbe, ROUGISSANT, -ANTE, part. prés. et adj., SOUFFLE, subst. masc., SOUPIR, subst. masc., STRANGULATION, subst. fém., SUÉE, subst. fém., SUFFOCANT, -ANTE, adj., SUFFOQUER, verbe, SYNCOPE, subst. fém., TRANSPORT, subst. masc., TRAVÉE, subst. fém., TRESSAILLIR, verbe intrans., VERMEIL, -EILLE, adj. et subst., VERMILLON, subst. masc., VIBRANT, -ANTE, adj., VIBRATION, subst. fém., et VIOLET, -ETTE, adj. et subst. masc.

_

Présence et richesse intérieure

Cette animation — le principe vital et moteur de l'émotion — prend, considérée à partir de l'individu et non plus d'un point de vue extérieur, la forme d'une *richesse intérieure*.

INTÉRIEUR, -EURE, adj. et subst. masc.

SYNT. Combat, conflit, débat, démon, dialogue, équilibre, état, feu, monde, regard, rêve, sentiment, silence, temps, univers intérieur; action, agitation, angoisse, beauté, certitude, colère, **émotion**, existence, flamme, force, grâce, harmonie, joie, jubilation, liberté, loi, misère, nécessité, parole, révolte, **richesse**, satisfaction, tempête **intérieure**.

Nous appuyant sur les qualités euphoriques de l'émotion¹⁹⁰, sur son association à la chaleur¹⁹¹ et sur le principe vital qui vient d'être mis en évidence, nous pouvons avancer que cette « richesse intérieure » est celle de l'âme ou du cœur, c'est-à-dire sans doute autant celle de posséder un cœur ou une âme que la « richesse d'émotion » contenue dans ce cœur ou cette âme (distinction d'ailleurs très souvent annulée par les usages métonymiques de l'image).

DANSER, verbe.

Mais si l'on ne peut la dire [la **richesse d'émotion**] on peut la crier, on peut la chanter; et quand le son devient insuffisant on peut la danser (LIFAR, Danse, 1938, p. 29).

ÂME, subst. fém.

Dans le domaine de l'*expression orale, musicale. Chanter, jouer, parler, lire avec âme.* Avec beaucoup de sentiment, **avec une puissance d'émotion** qui révèle une sensibilité délicate.

De plus, cette richesse de l'âme ou du cœur est une « noblesse » ; elle fait leur noblesse :

EXALTATION, subst. fém.

a) Domaine *éthique, relig.* Action d'inspirer à quelqu'un des sentiments élevés, **nobles**, de le porter à un très haut degré d'**émotion** spirituelle ; résultat de cette action. *Exaltation mystique, religieuse.*

Mais l'émotion peut aussi être elle-même noble ou du moins associée à la noblesse de l'âme ou du cœur :

APPÉTIT, subst. masc.

Dans le domaine des faits, Platon avait ébauché une classification des opérations mentales, qui distinguait l'intelligence, les **émotions nobles** et les appétits inférieurs ; la classification d'Aristote, sans se libérer des préoccupations ontologiques, apparaît plus méthodique en définissant quatre fonctions de l'âme : nutritive, sensitive, motrice, intellectuelle. *Hist. de la science*, 1957, p. 1630.

CŒUR, subst. masc.

Il voyait l'art allemand tout nu. Tous, — les grands et les sots, — étalaient leurs âmes avec une complaisance attendrie. **L'émotion** débordait, **la noblesse morale** ruisselait, **le cœur** se fondait en effusions éperdues ; les écluses étaient lâchées à la redoutable sensibilité germanique ; elle diluait l'énergie des plus forts, elle noyait les faibles sous ses nappes grisâtres : c'était une inondation ; la pensée allemande dormait au fond.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, La Révolte, 1907, p. 388.

_

¹⁹⁰ Cf. ci-dessus, pages 215 et suivante.

¹⁹¹ Cf. plus haut, pages 273-277.

ASSOUVI, IE, part. passé et adj.

... il s'élève, du fond de toute créature née pour la **noblesse** et qui a mésusé de ses sens, de douloureux et troublants appels vers une **émotion** sentimentale qui fuit toujours : dans la brute assouvie un ange se réveille...

P. BOURGET, Essais de psychol. contemp., 1883, p. 14.

La noblesse n'est toutefois que l'un des aspects de la richesse en question. L'émotion annonce aussi ce qui importe, c'est-à-dire l'intérêt qu'elle provoque ou qui la suscite; plus radicalement (mais selon la même entrée) pourrait même être égalée à une raison de vivre (renvoyant ainsi mais d'une autre façon au principe vital évoqué à l'instant).

SPECTATEUR, -TRICE, subst.

b) *P. anal.* Personne qui assiste à une action qui reproduit les formes, les conditions d'un spectacle par l'**émotion**, l'**intérêt** qu'elle suscite.

RISQUE, subst. masc.

2. Il est vraisemblable qu'un nombre de joueurs plus ou moins important jouent tout en ayant une connaissance objective des probabilités (...). Cela peut s'expliquer d'abord par le goût du vertige : l'**intérêt** de la partie, l'**émotion** développée par le jeu représente un moteur psychologique additionnel qui justifie le risque couru...

Jeux et sports, 1967, p. 350.

DISTANCE, subst. fém.

9. ... le ministre anglican prononçait des prières dont toute l'assemblée répétait avec lui les dernières paroles. Ces voix confuses, et néanmoins assez douces, venaient de distance en distance ranimer l'**intérêt** et l'**émotion**.

STAËL, Corinne, t. 2, 1807, p. 212.

FADE¹, adj.

1. Désagréable par sa monotonie, son **manque** de vie, **d'intérêt**. Tout le jour resta bien **fade après ces émotions** (MICHELET, *Journal*, 1849, p. 79).

DÉLICAT, ATE, adj.

On comprend quel genre d'**intérêt**, de charme et d'**émotion**, des spectacles d'une vérité si présente devaient avoir pour un public d'ailleurs ignorant et peu délicat (SAINTE-BEUVE, Poésies, 1829, p. 185).

PARFOIS, adv.

Je les ai lus avec beaucoup d'**émotion** parfois, beaucoup d'**intérêt** toujours (DUHAMEL, Nuit St-Jean, 1935, p. 8).

MAJORER, verbe trans.

Je viens (...) de relire cinq romans de May Sinclair (...) avec toujours le même **intérêt** et une croissante **émotion**. Oui, je sais, il est impossible que je ne majore pas l'oeuvre de May, mais il y a entre elle et moi un tel accord (DU BOS, Journal, 1928, p. 60).

Plus précisément, l'intérêt mis en jeu ou en évidence au cœur de l'émotion est une signification, un sens, autrement dit une valeur à laquelle il est aisé de soutenir que l'émotion est équivalente.

CARTON, subst. masc.

1. [En parlant d'une chose] Faux, feint, sans valeur. L'émotion, la rancune du public rendaient réels ces crimes de carton (s. DE BEAUVOIR, Les Mandarins, 1954, p. 363)

FAISEUR, EUSE, subst.

C'est un livre de faiseur, sans style et **sans véritable émotion**, sans forme, **sans valeur** (ALAIN-FOURNIER, Corresp. [avec Rivière], 1909, p. 112).

INDESCRIPTIBLE, adj.

B. [En parlant de ce qui dépasse en intensité, toute description] Qui ne peut être décrit ou exprimé à sa juste **valeur**, dont la description serait toujours en deçà de la réalité. *Bonheur, désespoir, effroi, angoisse, beauté,* **émotion**, frénésie, joie, sensation, tristesse, volupté indescriptible.

RESPECTABLE, adj.

P. ext. [En parlant d'une chose le plus souvent abstr.] Qui mérite la considération, qui présente une valeur morale, sociale, intellectuelle digne d'estime, de respect. Usage respectable; vertu, émotion respectable; volonté respectable; institution respectable.

BEAU, BEL, BELLE, adj. et subst.

a) [Le beau comme valeur esthétique] Ce qui suscite une émotion, un plaisir esthétique.

POÉTISER, verbe

2. *P. anal.* Rendre propre à **susciter une émotion d'ordre poétique**, **donner** une dimension, **une valeur**, un caractère poétique à. Anton. *dépoétiser*.

SUBLIME, adj. et subst.

b) [En parlant de choses] Qui, très haut dans la hiérarchie des **valeurs** esthétiques, morales ou spirituelles, suscite l'admiration ou **provoque une émotion**.

Parallèlement, il est possible de considérer que cette richesse renvoie à une « présence » (déterminant si l'on agit avec ou si l'on est sans âme). L'émotion semble en effet parfois tenue pour être le signe de la présence d'une âme — renvoyant à l'utilisation de l'émotion comme critère d'humanité présentée plus haut —, condition d'une relation à autrui ou d'une présence, autrement dit d'un investissement (au sens premier et littéral du terme), dans la relation :

ÉMOTIF, IVE, adj.

— P. ext. **Plein d'émotion** cordiale et chaleureuse.

DÉSERT, ERTE, adj. et subst. masc.

— *En partic.* [Le déterminé désigne la personnalité ou ses manifestations] Sans expression, **sans émotion**. *(Un) regard désert*.

Dans une perspective analogue, cette présence signalée par l'émotion est, comme nous le verrons plus bas, celle qui distingue la personne de la machine déterministe, celle qui, par exemple, permet de faire œuvre d'art¹⁹²:

STYLE¹, subst. masc.

Les Foules de Lourdes de Huysmans (...) un livre de faiseur, sans style et sans véritable émotion, sans forme, sans valeur (ALAIN-FOURNIER, Corresp. [avec Rivière], 1909, p. 112).

Cette utilisation de l'émotion, en tant qu'indice d'une « présence », c'est-à-dire pour un usage discriminant fait écho à son association à un intérêt ou une valeur qui s'appuient également sur la mobilisation de critères.

Sentimentalité, sensiblerie et ambivalences de l'émotion

Nous avons vu que l'émotion pouvait être positive et la capacité d'accès à l'émotion une qualité distinguant l'humain de l'inhumain. Néanmoins, l'articulation entre les versions positives et négatives de l'émotion est ambiguë et la sensibilité humaine peut aisément être disqualifiée en « sensiblerie » ou « sentimentalité », excès

¹⁹² Nous reviendrons spécifiquement un peu plus bas sur les rapports entre art et émotion, *cf. infra*, pages 380 et suivantes.

d'émotion ou d'accès à l'émotion — même positive —, renvoyant explicitement ou non à la problématique de l'authenticité et de la superficialité :

SENTIMENTALITÉ, subst. fém. La sentimentalité de Christophe, ses effusions bruyantes, sa facilité d'émotion, semblaient à Olivier quelquefois agaçantes et même légèrement ridicules (ROLLAND, J.-Chr., Maison, 1909, p. 1008).

Et pour conclure sur l'utilisation de l'émotion comme critère d'humanité, je voudrais faire observer que dans le cadre de la conceptualisation et de la pratique sémiotique de l'émotion, les notions de capacité ou d'aptitude à l'émotion renvoient mécaniquement, comme leur revers ou leur échec, au thème déjà présenté de l'authenticité — et donc à une authenticité problématique; de même que la caractéristique de profondeur de l'émotion appelait celle de *superficialité*.

Enfin, nous avions vu dans une section précédente que l'émotion était l'un des modes de construction d'une identité féminine — négativement d'ailleurs —, et comment cette association entre *femme* et *émotion* correspondait avec son symétrique assimilant *homme* et *rationalité* (ou contrôle de l'émotion). Ceci revient à dire, comme le signale S. Shields : « She is valuable because she is warm and sensitive, whereas he is valuable precisely because he is not »¹⁹³. Nous obtenons donc ici un autre mode de résolution de la tension établie entre *raison* et *émotion*, une façon tout à la fois de réintégrer la femme et d'exclure l'homme dans la communauté humaine, et ce sur la base des mêmes qualités qui permettaient de construire la démarche inverse. Et ce retournement peut également s'appliquer aux notions de superficialité et d'authenticité.

Assimiler la personne émue à un animal sauvage, c'est faire de l'émotion un critère d'inhumanité, comme considérer la personne non émue comme dure, sèche et froide, semblable à une pierre ou à une machine, c'est faire de l'émotion un critère d'humanité. La personne peut donc être considérée comme inhumaine parce qu'elle est émue et, parallèlement, humaine pour la même raison. Nous pouvons comprendre cette divergence comme une manière de valoriser la personne (rationnelle, maîtresse d'elle lui-même et de ses émotions) dans son processus d'individuation et la personne (capable d'émotion, présente dans la relation) dans son processus relationnel, son existence sociale ou collective. Le critère émotionnel d'humanité est donc aussi dans nos discours un autre mode d'articulation de l'individuel et du collectif.

L'émotion esthétique

La deuxième version positive de l'émotion a été - peut-être à de très rares exceptions près - passée totalement sous silence par la littérature scientifique traitant de la psychologie des émotions. L'émotion dite « esthétique » apparaît pourtant fréquemment dans le TFLi:

_

¹⁹³ Shields Stephanie A., Speaking from the Heart, op. cit., p. 69.

ESTHÉTIQUE, adj. et subst. fém.

A. — Qui est motivé par la perception et la sensation du beau. Jugement esthétique ; **émotions**, sensations **esthétiques**.

ÉMOTION, subst. fém.

[**L'émotion est d'orig. esthétique**, spirituelle, mystique] *Émotion mystérieuse, rare. La vie de la musique divine et illimitée, dans le monde des émotions sans nom* (MALÈGUE, *Augustin*, t. 2, 1933, p. 191).

[...]

SYNT. **Émotion esthétique**, littéraire, musicale, religieuse ; émotion délicate, diffuse, fine, intime ; l'émotion du rêve ; émotions d'art.

ÉMOUVANT, ANTE, part. prés. et adj.

[P. réf. à une **émotion** tendre, sentimentale ou **esthétique**] Qui touche à la sensibilité profonde créatrice de bonheur ; touchant. *Émouvante nudité* ; heure émouvante ; un paysage émouvant ; harmonies émouvantes.

ÉMOUVOIR, verbe trans.

4. [En parlant d'une émotion vécue au niveau esthétique, spirituel] Émouvoir l'âme, l'esprit.

ÉMU, UE, part. passé et adj.

2. Qui ressent une **émotion** de type affectif, sentimental ou **esthétique**. *Le cœur ému, l'âme émue.*

BERCEAU, subst. masc.

... une ogive capable de soutenir sur son frêle squelette le plus énorme vaisseau, un berceau suspendant paradoxalement au-dessus de l'abîme des tonnes de pierres au moyen de leur propre poids, parviennent à nous donner une telle **émotion esthétique**, qu'après l'avoir connue nous ne pouvons plus tolérer sur eux ou autour d'eux le moindre ornement.

É. FAURE, L'Esprit des formes, 1927, p. 171.

SENTIR, verbe trans.

Éprouver, par la voie de la sensibilité artistique, une **émotion**, un sentiment **d'ordre esthétique**. Synon. apprécier, goûter¹. Sentir la beauté d'un paysage, d'un tableau, d'une poésie, d'une œuvre musicale ; sentir la poésie des vieilles pierres.

Cette émotion esthétique est, d'une façon générale, celle associée à l'art. Mais, plus spécialement, la composition du corpus nous permet de comprendre l'accent porté aux beaux-arts, et en particulier à la littérature (et au XIXe siècle, la poésie conteste encore au roman la prééminence des genres littéraires), à la peinture et à la musique — à l'exclusion, donc, tant de la quasi-totalité des arts libéraux que celle des arts plus contemporains (comme le cinéma ou la bande dessinée par exemple).

COMMOTION, subst. fém.

II. - P. anal., domaine de la vie psychique ou sociale

A. — [En parlant d'un animé hum.] Ébranlement psychique et moral, vive **émotion**. *Commotion voluptueuse et cruelle ; commotion d'art, de joie, de plaisir.*

ÉMOTION, subst. fém.

SYNT. Émotion esthétique, littéraire, musicale, religieuse ; émotion délicate, diffuse, fine, intime ; l'émotion du rêve ; **émotions d'art.**

EXALTER, verbe trans.

b) **Domaine** *affectif, intellectuel, artistique.* Inspirer des idées, des impressions, des sentiments très vifs ; **porter à un très haut degré d'émotion** sentimentale, d'activité mentale.

POÉTIQUE1, adj.

[*P. méton.* En parlant d'un attribut, d'une disposition naturelle de la pers.] **Émotion**, nature, sensibilité **poétique**.

HOMONYME, subst. masc. et adj.

Mais Augustin se rendit vite compte de la différence immense entre les **émotions** ordinaires et leurs homonymes **de la musique**, et qu'il fallait changer le sens de ce dernier mot : sérénité (MALÈGUE, Augustin, t. 2, 1933, p. 190).

LÉSION, subst. fém.

L'émotion musicale a pour base une lésion de la loi : l'irrégularité (MATHIS-LUSSY, Rythme mus. 1911, p. IV, note 1).

VITESSE, subst. fém.

Cependant le pianiste redoublant de vitesse, l'**émotion musicale** était à son comble (PROUST, Swann, 1913, p. 336).

COLORER, verbe trans.

... l'**émotion musicale**, ce presque-rien que le passé personnel, la réfraction morale, l'éducation artistique colorent de nuances imprévisibles.

JANKÉLÉVITCH, Le Je-ne-sais-quoi et le presque-rien, 1957, p. 44.

CRITIQUE², adj.

Le soliste se trouve dans l'obligation, tout en suivant son inspiration, et même son **émotion musicale**, de se dédoubler, et de transformer une partie de lui-même en un auditeur critique, qui l'avertira constamment s'îl est dans le juste milieu entre ce qu'il ressent et ce que le spectateur perçoit de ses propres sensations.

LALLEMENT, La Dynamique des instruments à archet, 1925, p. 223.

MUSICAL, -ALE, -AUX, adi.

A. — Qui est propre à l'art de la **musique**. Développement, fond, indicatif, intervalle, langage, motif, rythme, passage, son, thème musical; composition, création, **émotion**, expression, forme, langue, notation, oeuvre, pensée, phrase, science, signification, théorie **musicale**.

ORDONNANCE, subst. fém.

Le poème est le point de départ ; mais c'est le mouvement intérieur, le « *Musizieren* », qui gouverne ; la mélodie s'organise selon sa propre ordonnance rythmique en groupes musicaux. (...) dès le premier *lied*, la mesure poétique qui est en trochées est subordonnée au rythme de l'**émotion musicale** (...). L'ensemble forme une libre méditation musicale, construite selon ses lois propres sur un poème qui l'a évoquée, mais qu'elle absorbe.

ROLLAND, *Beethoven*, t. 1, 1937, p. 168.

ÉMOUVOIR, verbe trans.

4. [En parlant d'une **émotion** vécue au niveau esthétique, spirituel] *Émouvoir l'âme, l'esprit. Nous avons été charmés, émus, éblouis, touchés, transportés, heureux, en un mot* (GOBINEAU, *Pléiades,* 1874, p. 6). *La musique* [de Michel Hayden] module, **émeut** (GHÉON, *Prom. Mozart,* 1932, p. 93).

Par ailleurs, le rapport entre art et émotion ne se résume pas à une simple association. Il est en effet présenté bien davantage comme relevant de l'ordre de la spécificité.

MAGIQUE, adj.

Il y a un genre d'émotion qui est tout particulier à la peinture (...). Il y a une impression qui résulte de tel arrangement de couleur, de lumière, d'ombre (...) vous vous trouvez placé à une distance trop grande du tableau pour savoir ce qu'il représente et souvent vous êtes pris par cet accord magique.

HUYGHE, Dialog. avec visible, 1955, p. 207.

RÊVEUR, -EUSE, subst. et adj.

C. — Qui éprouve une émotion, une mélancolie propre aux poètes, en particulier romantiques.

POÈTE, subst. masc.

a) [P. allus. à la perception aiguë, à la **sensibilité fine du poète**] [Nos peintres] portent dans leurs paysages des délicatesses, des raffinements et **des émotions** de citadins et **de poètes** (TAINE, Philos. art, t. 2, 1865, p. 74).

MIEUX, adv.

M. Sully-Prudhomme est le **poète** qui a le mieux dit, **avec le plus d'émotion** et le moins de bravade,sans emphase ni banalité, ce qu'îl y avait à dire (LEMAITRE, Contemp., 1885, p. 59).

LYRIQUE, adj. et subst.

a) *Genre, poésie lyrique.* **Genre poétique caractérisé par l'expression** de sentiments ou **d'émotions** liés à des thèmes religieux ou existentiels dans des formes rythmiques permettant le chant ou la déclamation avec accompagnement musical.

Enfin, avant d'entrer plus en détail dans son fonctionnement et les usages que nous en faisons, il est intéressant de noter que si l'émotion esthétique s'inscrit principalement dans le cadre des versions positives de l'émotion, l'opposition entre versions positives et négatives n'est pas si radicale qu'on pourrait être tenté de le croire ou que nous avons pu le laisser entendre. Il subsiste en effet une large ambiguïté entre les deux ensembles axiologico-métaphoriques, et il existe ainsi des formes d'aménagement ou de compatibilité (nous en avons mis plusieurs en évidence déjà plus haut) de l'émotion esthétique — généralement positive — avec la version dominante — négative) :

CRUEL, ELLE, adj.

Pauvre Annie! La **musique pompeuse et triste te raille, t'amollit, t'étreint jusqu'aux larmes**; et **tu gâtes ton émotion** en te retenant de pleurer, en songeant à l'invasion proche et cruelle de la lumière, aux regards avisés de Claudine... COLETTE, *Claudine s'en va*, 1903, p. 82.

Cependant cette ambiguïté, adoucissant une contradiction potentielle (logique mais touchant aussi la quotidienneté du vécu des personnes en fragilisant leurs habitudes discursives), peut également s'interpréter comme un renforcement mutuel, l'une étant valorisée et l'autre pas.

L'émotion comme critère discriminant artistique

La spécificité de l'émotion esthétique prend parfois des formes plus absolues. En effet, si l'émotion est à l'occasion mobilisée positivement comme critère d'humanité, elle est également utilisée, sur le même schéma de fonctionnement discursif, comme critère discriminant pour définir, délimiter ce qui relève de l'art, de l'artiste, de l'œuvre artistique, et ce qui n'en est pas. Notons au passage que, comme l'émotion, la capacité artistique autant d'ailleurs que la spiritualité étudiée plus bas, sont traditionnellement considérés comme des spécificités humaines¹⁹⁴, et donc des critères d'humanité¹⁹⁵. Et comme l'émotion et les pratiques religieuses, l'art entre dans un rapport d'opposition ou d'incompatibilité avec la raison. De fait, une équivalence entre l'émotion et l'art est souvent affirmée, d'une manière plus ou moins explicite. Dans cette perspective, *émotion* peut même être employé comme synonyme d'un art ou d'une pratique artistique.

POÉSIE, subst. fém.

— (La) poésie de + déterminant + subst. **Synon**. charme, **émotion**. Grande poésie des choses banales : faits divers ; voyages ; (...) ô splendeurs de la vie commune et du train-train ordinaire, à vous cette âme perdue (LARBAUD, Barnabooth, 1913, p. 55).

¹⁹⁴ *Cf.* à ce sujet et à titre d'exemple ce qui est implicitement et explicitement affirmé par LEROI-GOURHAN André, *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel, tome I: *Technique et langage*, 1964, p. 33, tome II: *La mémoire et les rythmes*, 1965, p. 76 et pp. 80-81.

¹⁹⁵ Nous avons montré plus haut que l'émotion pouvait être mobilisée comme un critère d'humanité. Nous pouvons maintenant préciser que c'est — entre autres — l'émotion esthétique qui peut jouer ce rôle discriminant : le partage d'une émotion esthétique est aussi celui d'une humanité commune.

AFFECTER², verbe trans.

Les fibres cérébrales affectées par les sensations de joie ou de peine paraissent comme détendues chez l'artiste, par ces excès d'**émotions** intellectuelles **que nécessite**, chaque jour, le **culte de l'art**... Ph.-A.-M. DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Contes cruels*, Sentimentalisme, 1883, p. 189.

TRIFOUILLER, verbe

b) Au fig. Bouleversement moral, **émotion** vive. Moi, dit-elle, ce que j'appelle le beau en **musique**, c'est ce qui me donne le **trifouillis**! (WILLY, Notes sans portées, 1896, p. 34).

En retour, cette équivalence se retrouve dans l'affirmation de la réciprocité du raisonnement, comme si l'absence d'émotion était le signe d'une absence d'art, un défaut d'émotion, un élément disqualifiant pour l'œuvre prétendue d'art, une déficience d'émotion, l'indice d'une usurpation de la position ou du geste de l'artiste, l'insuffisance de l'une impliquant le manque de l'autre :

MINIMAL, -ALE, -AUX, adj.

BEAUX-ARTS. Art minimal. Tendance artistique visant à neutraliser les formes, les couleurs et à éliminer tout sentiment, toute émotion. Artiste minimal ; peinture, sculpture minimale.

POSSIBLE, adj. et subst. masc.

Il est curieux de relever que cette prime formule de « l'opéra français » mit d'emblée insciemment en pratique le système de dramaturgie lyrique édifié par le « théoricien » Wagner (...). Ici, la musique est vraiment « la servante du drame » (...). Dans cet art, en réalité, il y a fort peu de musique, et, avec Lully, de la moins captivante : partout, nulle émotion possiblement durable, et la « science » même de Rameau n'y put rien (MARNOLD, Cas Wagner, 1918, pp. 96-97).

Bien plus, s'il n'y a pas d'œuvre sans émotion (condition nécessaire), il apparaît aussi que l'émotion « fait » l'œuvre (condition suffisante), l'œuvre « dérivant » de l'émotion :

RÉPERTOIRE, subst. masc.

L'émotion qui se dégage de cette conclusion puissante et familière, font des Maîtres chanteurs une œuvre telle qu'il n'en existe aucune autre dans le répertoire lyrique (DUMESNIL, Hist. théâtre lyr., 1953, p. 144).

MYSTAGOGUE, subst. masc.

... certains docteurs vont plus loin et estiment que la **musique** ne descend pas encore assez profond dans l'ineffable. Ainsi Bergson veut qu'une **symphonie** de Beethoven **dérive au fond d'« une indivisible émotion (...) »**. Il est évident que, pour ce mystagogue, la musique, en tant que chose exprimée, est encore trop intellectuelle.

BENDA, *Fr. byz.*, 1945, p. 124.

MOMENT, subst. masc.

En ces **estampes**, où la couleur saisit d'abord, c'est l'**émotion** d'un moment qui prend force d'éternité (ALAIN, Beaux-arts, 1920, p. 287).

GALVANIQUE, adj.

— P. métaph. La littérature ne veut plus que des émotions d'ivresse, des soubresaus galvaniques, des convulsions (CHÊNEDOLLÉ, Journal, 1833, p. 164).

RICHE, adj.

J'ai lu votre livre, si riche en émotions vraies puissamment dites ; je le relirai (HUGO, Corresp., 1871, p. 294).

Ici donc, la « richesse » en émotion garantit la qualité artistique de l'œuvre. Mais corrélativement, si l'émotion atteste de l'œuvre, cette condition est valable pour l'artiste lui-même : l'émotion fait également l'artiste, ou à l'inverse son déficit compromet la qualité d'artiste.

DIMINUANT, ANTE, part. prés. et adj.

Mais **celui qui n'a pas le don littéraire exprime** par contre **en très petit ses plus grandes émotions** et ne peut émettre que des épithètes sans forces. C'est le verre diminuant. VALÉRY, *Tel quel II*, 1943, p. 290.

ÉVEILLER, verbe trans.

Le poète s'éveille dans l'homme par un événement inattendu, un incident extérieur ou intérieur : un arbre, un visage, un « sujet », une émotion, un mot (VALÉRY, Variété V, 1944, p. 160).

ABSTRAIRE, verbe trans

... notez, enfin, Verlaine étant ici laissé de côté, le narcissisme des symbolistes. Ni Lamartine, ni Hugo, ni Musset, n'avaient ainsi abstrait le **poète** de l'homme et n'avaient, à propos de leur propre existence que Dieu mit au centre de tout comme un écho sonore, **chanté** autre chose que les grands partis généraux, **les larges émotions** de la nature humaine.

A. THIBAUDET, Réflexions sur la littérature, 1938, p. 40.

CONGÉ¹, subst. masc.

b) HIST. LITTÉR. Pièce de vers d'inspiration bourgeoise (XIII^e s., Arras) où les **poètes**, pour des motifs variés, demandent à leurs amis l'autorisation de quitter leur cité et leur adressent des adieux **où l'émotion voisine avec l'humour** (P. LE GENTIL, Litt. fr. du Moy. Âge, Paris, Colin, 1963, p. 79).

IMAGISTE, adi.

Emploi subst. **Poète** imagiste. Les imagistes (...) ont voulu libérer la poésie de toute vaine littérature pour la ramener à la présentation sobre et directe des moments typiques de l'expérience les « images », ou synthèses complexes de la sensation et de l'**émotion** ou de l'idée, telles que nous les vivons (Arts et litt., 1936, p. 42-04).

SANG-FROID, subst. masc.

[Avec une connotation péj.] Synon. froideur. Il y en a qui s'applaudissent de ce sang-froid et de cette absence d'émotion [en peignant]; ils se figurent qu'ils dominent l'inspiration (DELACROIX, Journal, 1854, p. 172).

CALLIGRAPHIER, verbe trans.

P. ext., domaine artistique. Copier avec affectation la réalité ou les œuvres du passé, sans manifester d'émotion, et sans originalité.

FAISEUR, EUSE, subst.

— En emploi abs. **Mauvais auteur**. C'est un **livre de faiseur**, sans style et **sans véritable émotion**, sans forme, sans valeur (ALAIN-FOURNIER, Corresp. [avec Rivière], 1909, p. 112).

Dans cette perspective, il est compréhensible que l'artiste, le peintre, le musicien ou l'écrivain, recherche l'émotion :

MORBIDE1, adj.

De là résulte chez les nouveaux [écrivains] un je ne sais quoi d'effréné, de douloureux, une recherche de l'émotion morale et physique, qui est allée s'exaspérant jusqu'au morbide (BOURGET, Disciple, 1889, p. 89).

C'est en effet elle qui l'extrait d'une attitude mécanique, déterministe, celle de simple « faiseur » évoquée à l'instant, sans âme, sans vie. Le parallèle avec l'usage de l'émotion comme critère d'humanité est frappant. Ici aussi, c'est la raison — ou du moins l'absence d'émotion — qui est dépréciée. Et ici aussi, c'est en quelque sorte un déficit de « présence », d'incarnation, qui semble sous-entendu dans ce défaut artistique.

Enfin, et avant de nous interroger sur le fonctionnement de cette émotion esthétique, il nous faut constater que l'émotion artistique est autant celle éprouvée par l'artiste que celle de l'œuvre, celle que l'œuvre « contient » :

SYMPATHIE, subst. fém.

Mon don de sympathie décroît et je fais moins volontiers mienne l'**émotion du musicien** que j'interprète ; façon très compliquée de dire que je joue moins bien. Sans doute ce retrait de la sympathie vient aussi de ce que je prends conscience plus nette de moi-même et de ma valeur ; façon compliquée de dire que la vieillesse invite à l'égoïsme. GIDE, *Journal*, 1927, p. 863.

TOUCHER², subst. masc.

J'aimais à la folie le toucher d'Annalena. Si surprenante que fût l'habileté qu'elle y montrait, jamais je n'y trouvai l'occasion de douter de la sincérité de son **émotion**. La belle **musicienne** avait l'âme fort sensible et l'agilité de ses mains angéliques ne ressemblait en rien à l'adresse irritante et vulgaire des virtuoses (MILOSZ, Amour. init., 1910, p. 166).

COMMUNIQUER, verbe.

Donner une explication simple, plausible, rationnelle de (...) **l'émotion qu'éprouve l'artiste** exécutant et qu'il cherche (...) à communiquer à l'auditoire ; tel est notre seul but ! (MATHIS LUSSY, Le Rythme musical, 1911, p. IV, note 1).

PALINODIE, subst. fém.

... à travers ses palinodies, il [l'ascète voluptueux] ne meurt sans cesse que pour ressusciter, et ne ressuscite que pour mourir encore, pour mieux détruire la variété de ses propres **émotions d'artiste**, et construire plus de mondes différents, pour mieux sentir que tout est irréalisable, que tout est irréel, et pour adorer, dans ces chimères mêmes, l'éternité de ce qui meurt sans cesse en lui et par lui. BLONDEL, *Action*, 1893, p. 8.

SUPERPOSITION, subst. fém.

À cette occasion, observons la superposition, dans l'esprit créateur, de la libre **émotion** qui va sa route, sans en savoir les étapes et le terme, — et de la volonté réfléchie **de l'artiste**, qui construit, d'après son plan (ROLLAND, Beethoven, t. 1, 1937, p. 264).

ÉMOTIVITÉ, subst. fém.

A. — Aptitude à éprouver des **émotions** ; niveau de sensibilité, degré suivant lequel chaque personne est **capable de s'émouvoir**. *L'émotivité d'un enfant, d'un artiste*.

FROID, FROIDE, adj. et subst. masc.

En partic. [En parlant d'une œuvre d'art ou d'un artiste considéré du point de vue de son œuvre] Qui n'émeut pas, qui manque de vie ou d'éclat. Orateur, style froid. Mais que les mots sont froids pour peindre les émotions! (DELACROIX, Journal, 1823, p. 31).

PHRASE, subst. fém.

Cette captation méthodique de toutes les énergies et de toutes les émotions encloses dans une phrase mélodique, dans un accord d'orchestre (Arts et litt., 1935, p. 88-11).

L'émotion esthétique comme agir

Pour comprendre un peu mieux cette émotion esthétique, il nous faut maintenant comprendre à quoi elle nous sert, comment nous l'utilisons, autrement dit comment nous la faisons fonctionner. L'indistinction — ou pour le moins, la correspondance — entre l'émotion de l'œuvre et celle de l'artiste n'est pas inattendue. Comme nous allons le voir, elle renvoie entre autres aux principes opératoires de cette émotion.

Émotion et transfert

Nous pouvons tout d'abord répondre à cette question des modes d'action et de fonctionnement de l'émotion esthétique en deux temps. Dans un premier moment, nous pouvons avancer qu'un *transfert* est en jeu. Cette proposition correspond à une mise en action de l'émotion s'inscrivant rigoureusement dans une version dominante de l'émotion, celle qui en propose une approche sémiotique. L'émotion est alors mise en acte par son expression, c'est-à-dire par un transfert, une

traduction ; en conséquence, l'enjeu de l'art est de donner accès à l'émotion par son extériorisation, sa manifestation ou du moins par sa mise en visibilité.

PASSION, subst. fém.

β) **Domaine des** *arts* (*litt., mus., peint.*). **Expression intense des émotions** de l'artiste ou de ses personnages. Synon. *chaleur, feu, flamme, lyrisme, pathétique, sensibilité*.

ROMANTISME, subst. masc.

c) **MUS**. [Notamment avec Beethoven, Weber, Schubert, Berlioz, Chopin, Schumann, Liszt, Wagner, Brahms] Mouvement, **art musical qui exprime des émotions poétiques et sentimentales**, qui évoque des scènes épiques, fantastiques.

ABSTRAIT, AITE, part. passé, adj. et subst. masc.

Ses peintures (de Degas) ne disent rien de son âme, c'est un abstrait, un exact, on ne sait rien de lui, ni son plaisir, ni son émotion, ...

c. MAUCLAIR, Les Maîtres de l'impressionnisme, 1904, p. 96.

RÉEL, -ELLE, adj. et subst. masc.

Et j'ai toujours eu un tel effroi du présent et du réel dans ma vie que je n'ai jamais **représenté par l'art une émotion** douloureuse ou ravissante dans le temps même que je l'éprouvais, cherchant à fuir dans le ciel de la poésie cette terre dont les ronces m'ont à chaque pas déchiré les pieds... VIGNY, *Journal poète*, 1830, p. 903.

DESSINATEUR, TRICE, subst.

Elle [Bettina] a le don de l'expression, et, **musicienne**, **dessinatrice**, **poète**, trouve toujours le moyen de **traduire ses émotions** (BÉGUIN, Âme romant., 1939, p. 240).

CHROMATIQUE¹, adj. et subst. fém.

Rien ne lui servira [au **peintre**] s'îl ne **traduit** pas à l'înstant (...) l'**émotion** psychologique dans un langage chromatique (c. MAUCLAIR, De Watteau à Whistler, 1905, p. 66).

INTIMISTE, adj.

Rem. S'emploie parfois dans ce sens dans les domaines de la **peint**. et du cin. *Les intimistes* [*Cottet, Simon, Blanche...*] ont prouvé qu'ils avaient profité de l'impressionnisme mais sont allés dans une direction toute différente en cherchant à **traduire les émotions** de conscience (MAUCLAIR, *Maîtres impressionn.*, 1923, p. 200).

De façon plus formalisée que dans le processus de l'expression ou de la traduction, mettre en action l'émotion esthétique peut donc correspondre à la « transposer » :

REVIVRE, verbe

b) **ART** DRAM. Procédé d'intériorisation qui **consiste à transposer les émotions**, les traits de caractères du personnage dans le propre vécu du comédien.

Cette transposition dessine donc *deux* univers, distincts mais communicants, entre lesquels l'enjeu de l'art (ou pour l'artiste), c'est-à-dire celui de l'émotion esthétique, est — dans cette approche disjonctive — la *circulation* de l'émotion, sous une forme ou sous une autre : expression, traduction, représentation ou transposition. Ces deux univers, nous les avons déjà explorés ; leur séparation correspond à une distinction paradigmatique (dont j'ai essayé de travailler ou de faire travailler l'ambiguïté), qu'elle se décline en différenciation entre l'individu et son monde environnant ou en celle entre la réaction à l'émotion et l'émotion comme réaction. Sa construction fait en outre écho à l'opposition entre raison et émotion — et, comme nous l'avons montré, le clivage mis en œuvre va donc de pair avec une ambition de contrôle.

Or dans cette perspective, j'ai tenté de faire toucher du doigt en quoi le contrôle devait être dépassé et sur quelles bases il s'agissait de lui substituer le management

émotionnel. Dès lors, l'émotion apparaît et fonctionne davantage comme problème que comme solution¹⁹⁶; elle devient un mode d'interrogation et de résorption de cette disjonction.

Émotion et convocation

Le rapport entre les deux régimes d'explication de l'agir de l'émotion esthétique nous permet ainsi, dès maintenant, d'entrevoir des liens étroits entre langage et émotion dépassant et renouvelant tant, d'une part, les aspects de la métaphore sémiotique que nous avons déjà mentionnés à plusieurs reprises, que d'autre part le principe circulatoire de l'émotion étudié plus haut¹⁹⁷. La seconde forme d'agir de l'émotion esthétique s'inscrit en effet dans une certaine continuité du transfert de la métaphore sémiotique dominante. Mais dans ce cadre, son principe opératoire réside dans le pouvoir de l'émotion ou de l'art : celui provoquer, créer ou convoquer l'émotion.

Il est peut-être intéressant de noter ici, en aparté, que si elle ne la rejoint toutefois pas, cette formulation n'est pas sans faire écho, en la radicalisant déjà, à la position attribuée à E. Kant par J.-M. Schaeffer :

« Les prédicats esthétiques ne sont pas des prédicats d'objet mais des prédicats relationnels qui lient l'objet à un état mental spécifique du sujet. Leur universalité n'est pas due à quelque détermination par un concept de l'objet, mais au fait qu'ils prétendent pouvoir être partagés par tous les sujets qui jugent : il s'agit d'une "universalité des voix", d'une universalité subjective et prescriptive. Cette détermination logique des prédicats esthétiques implique une distinction radicale entre le jugement esthétique, jugement évaluatif reposant sur un sentiment, et le jugement de connaissance, jugement déterminant reposant sur une médiation conceptuelle. Disons tout de suite qu'un même objet peut être assurément abordé selon les deux angles: une analyse formelle ou structurelle d'une œuvre d'art n'est pas un jugement de goût mais un jugement de connaissance. En même temps, Kant pense qu'il est impossible de déduire ou de dériver l'un de l'autre un jugement de connaissance et un jugement de goût: "Il n'existe pas de passage des concepts au sentiment de plaisir ou de peine." Autrement dit, aucune théorie descriptive des arts ne saurait être dérivée d'une détermination évaluative et inversement.

Quel peut être le rapport exact entre le sentiment et le jugement de goût qu'il fonde? Dans le § 9, Kant soutient que le jugement doit *précéder* le sentiment, cette antériorité du jugement étant seule à même de garantir la communicabilité universelle du sentiment. Il va même jusqu'à soutenir que le sentiment de plaisir esthétique n'est autre chose que le sentiment de cette communicabilité du jugement. Mais d'autres fois il semble admettre que le jugement de goût, c'est-à-dire le jugement évaluatif proprement dit, serait plutôt de l'ordre d'une activité secondaire se surajoutant à la réflexion primaire sur la forme, réflexion primaire donnant naissance au sentiment du beau. Selon cette perspective, le sentiment du beau et l'exigence de l'intersubjectivité constitueraient deux

_

¹⁹⁶ À propos de l'émotion comme *problème*, *cf.* ce qui a été dit plus haut, pages 305 et 340.

¹⁹⁷ Cf. ci-dessus, pages 323 et suivantes.

étapes indépendantes dans l'expérience esthétique. En général Kant donne la préférence à la première thèse, du fait de ses liens avec le thème de l'intersubjectivité et de la communicabilité. »¹⁹⁸

J'ai dit tout d'abord que ce second régime de l'agir de l'émotion esthétique s'inscrivait dans la continuité du premier, car nous pouvons concevoir une forme intermédiaire relevant encore de la circulation mais sans s'appuyer sur un clivage entre deux sphères distinctes. Il s'agit du *don* ou du *partage* de l'émotion :

OÙ, pron. ou adv. rel., adv. interr.

... je suis convaincu que l'**émotion artistique** cesse où l'analyse et la pensée interviennent : c'est autre chose de faire réfléchir et de **donner l'émotion du beau**.

JACOB, *Cornet dés*, 1923, p. 16.

ORANGE, subst. et adj.

Braque ne **peint** que pour la délectation de l'oeil, convaincu que peu à peu, par la mystérieuse vertu de tels rapports de rose fané et de vert usé, excités par un jaune-orange (...) **l'âme du spectacteur goûtera une émotion** réelle.

LHOTE, Peint. d'abord, 1942, p. 159.

MAGIQUE, adj.

Il y a un genre d'émotion qui est tout particulier à la peinture (...). Il y a une impression qui résulte de tel arrangement de couleur, de lumière, d'ombre (...) vous vous trouvez placé à une distance trop grande du tableau pour savoir ce qu'il représente et souvent vous êtes pris par cet accord magique.

HUYGHE, Dialog. avec visible, 1955, p. 207.

La démarche artistique ou de l'œuvre est orientée par un but, celui de *faire-art*, de parvenir à l'œuvre artistique, et ceci s'obtient, nous l'avons vu, par l'émotion puisque l'émotion est mobilisée pour distinguer l'art de ce qui n'en est pas. Mais dans le même mouvement, l'émotion est aussi le résultat, le produit de l'œuvre. Dès lors, le but de la démarche — auto-organisationnelle ou récursive, plutôt que circulaire — est tout à la fois de produire l'émotion (l'œuvre) qui doit faire exister l'émotion (l'action de l'œuvre), sans pour autant qu'il soit possible, ni pertinent, de distinguer le processus et son résultat¹⁹⁹. Autrement dit, et pas de façon tautologique mais dynamique au contraire, l'émotion esthétique, celle qui discrimine l'art, s'obtient si le but vers lequel tend la démarche de l'artiste est atteint, et ce but est de susciter l'émotion esthétique.

¹⁹⁸ SCHAEFFER Jean-Marie, L'art de l'âge moderne. L'esthétique et la philosophie de l'art du XVIII^e siècle à nos jours, Paris, Gallimard, 1992, p. 32.

¹⁹⁹ Pour illustrer cette intrication, nous pouvons par exemple nous appuyer sur l'image de la *danse* pour laquelle il est également déplacé de séparer le producteur de sa production, et plus encore, la production considérée comme processus, de la production envisagée comme résultat de ce processus. La danse s'inscrit en cela bien davantage dans une perspective d'*émanation* que dans le cadre de la *création* (*cf. infra*, note 201 page 391).

BEAU, BEL, BELLE, adj. et subst.

a) [Le beau comme valeur esthétique] Ce qui suscite une émotion, un plaisir esthétique.

[Sous le rapport de l'ouïe] Les beaux sons de cette cloche me donnaient une vive émotion (STENDHAL, Vie de Henry Brulard, t. 1, 1836, p. 197); le beau bruit léger des mouches sur les pêches du compotier (GIONO, Le Grand troupeau, 1931, p. 229).

En parlant d'une œuvre du « génie humain »]

[Œuvre d'art plastique ou musical] *Un beau tableau, une belle symphonie* :

Et quel peut être le pouvoir d'un beau morceau de musique bien exécuté, si ce n'est celui de produire des émotions dans notre sentiment intérieur!

LAMARCK, Philos. zool., t. 2, 1809, p. 285.

ÉTYMOL. ET HIST. — A. — Adj. 1. qui fait éprouver une émotion esthétique

 — Œuvre d'art. Œuvre où la mise en forme des matériaux, l'utilisation de la technique tendent à communiquer la vision personnelle de l'artiste en suscitant une émotion esthétique.

PLEURARD, -ARDE, subst. et adj.

[En parlant d'un créateur, d'une oeuvre artist., d'une production littér.] Qui cherche par des moyens faciles à susciter l'émotion, qui traite de sujets larmoyants.

AFFETTO, AFFET(T)UOSO, AFFECTUOSO, adv. et subst. masc.

MUS. [Termes placés en tête d'un morceau, pour indiquer l'expression à lui donner dans l'exécution] Avec une grâce sensible et expressive, de manière à susciter une émotion douce.

POÉSIE, subst. fém.

B. Inspiration. 1. a) déb. XVIes. [et non ca 1350] « ce qui, dans une œuvre littéraire, suscite une émotion poétique » (Prol. du correcteur, 55 ds G. DE DIGULLEVILLE, Le romant des trois Pelerinages, cité par E. FARAL ds Mél. Roques (M.) 1946, p. 99 : Comme se le Methamorphose L'en mettoit en langue rural, Ou poesie est toute enclose (cf. GDF. Compl.]); b) av. 1699 p.ext. « ce qui, dans une œuvre d'art, suscite une émotion poétique » (RACINE, Annotations du Platon ds Œuvres complètes, éd. R. Picard, t. 2, p. 899 : Tous les arts sont poésies); c) 1803 p.ext. « ce qui, dans un être, une chose, une situation, suscite une émotion poétique » (CHATEAUBR., Génie, t. 1, p. 232 : la poésie de la nature) ; 2. 1694 « puissance créatrice de l'écrivain » (Ac.) ; 3. 1810 « aptitude d'une personne à ressentir une émotion poétique » (STAËL, Allemagne, t. 2, p. 114 : il y a pourtant de la poésie dans tous les êtres capables d'affections vives).

POÉTISER, verbe

2. P. anal. Rendre propre à susciter une émotion d'ordre poétique, donner une dimension, une valeur, un caractère poétique à. Anton. dépoétiser.

Poétisable, adj., rare [En parlant d'une pers., d'un attribut de cette pers.] Que l'on peut rendre sensible à la poésie, susceptible de ressentir des émotions poétiques.

LARMOYANT, -ANTE, part. prés. et adj.

B. — Gén. avec une nuance $p\acute{e}j$. [En parlant d'une œuvre d'art, d'une production ou d'une représentation artistique] Qui cherche à attendrir, à provoquer l'émotion. Musique larmoyante. Vous devez avoir dans vos cartons un Requiem, une messe des morts, un De profundis, quelque chose de larmoyant (AUGIER, Pierre de touche, 1854, pp. 26-27). La première représentation théâtrale à laquelle elle assista fut donc celle même où elle joua résolûment ce rôle larmoyant et difficile (SAND, Hist. vie, t. 1, 1855, p. 204).

SUBLIME, adj. et subst.

b) [En parlant de choses] Qui, très haut dans la hiérarchie des valeurs esthétiques, morales ou spirituelles, suscite l'admiration ou **provoque une émotion**.

LIRE¹, verbe trans.

... moi aussi [dit Beethoven], j'aime la musique ; mais, vous vous en êtes aperçus, je suis sourd au point de n'entendre aucun son. Permettez-moi de lire cette musique qui vous fait éprouver une si vive et si douce émotion.

KARR, Sous tilleuls, 1832, p. 281.

Le partage pouvait laisser sous-entendre une préexistence de l'émotion qui donc est transmise, donnée à autrui. Or nous l'avons vu, l'émotion n'est pas déjà là, étant entendu qu'elle est un produit de l'œuvre. C'est pourquoi, il est sans doute plus

juste de considérer que l'émotion est *convocation* : le faire de l'émotion est de faire l'émotion. Ceci est d'autant plus juste pour la musique.

En effet, les théories esthétiques romantiques ont privilégié l'expression des émotions²⁰⁰, aux dépens de l'imitation qui en était l'un des fondements depuis l'Antiquité et au moins jusqu'à l'époque classique. Ceci donne une importance toute particulière à la musique, art singulier, fondamentalement non figuratif, non représentationnel. Plus que les autres arts, la musique s'inscrit en faux contre un fonctionnement sémiotique. C'est dans cette perspective que nous pouvons comprendre le principe autopoïétique de l'émotion esthétique :

ALCHIMISTE, subst. et adj.

[Debussy] Tout objet lui est sentiment et **sa musique est une peinture de l'émotion par l'émotion**; la subtile magie des accords en est l'instrument : et la nuance, le moyen dont il possède tous les secrets en tout-puissant alchimiste.

A. SUARÈS, *Debussy*, 1936, p. 19.

L'émotion apparaît alors comme la mise en œuvre d'un pouvoir, et même d'un auto-pouvoir. L'agir de l'émotion n'est donc pas seulement de provoquer, susciter, ou faire éprouver l'émotion, mais de produire l'émotion, de la *créer*, de la faire naître.

NAÎTRE, verbe intrans.

La **musique** (...) nous charme, nous électrise, nous passionne, nous enivre et nous entraîne en nous initiant à tout ce qui est beau, noble, grand, sans que nous puissions nous rendre un compte exact et précis des **émotions qu'elle fait naître en notre âme**.

BARRÈS, *Cahiers*, t. 5, 1907, p. 132.

HABILETÉ, subst. fém.

Il ne dira pas qu'il a eu du chagrin ; non ; d'abord par « pudeur virile », ensuite par **habileté** artistique qui fait naître l'émotion en la dissimulant (PROUST, Temps retr., 1922, p. 745).

²⁰⁰ L'invention du concept d'émotion et sa diffusion coïncide largement avec le mouvement romantique, et cette coïncidence dépasse assurément la simple simultanéité. En effet, des aspects importants de l'émotion — ses versants esthétiques et spirituels notamment — s'élaborent et se cristallisent à cette époque, en s'adossant au mouvement romantique en même temps qu'ils participent à la constitution de ce dernier. Mais si les théories esthétiques romantiques imposent l'opposition entre l'expression et l'imitation (et en valorisant la première), l'article « Expression (peinture) » de l'Encyclopédie peut déjà en être considéré comme une annonce : « Le mot expression s'applique aux actions et aux passions, comme le mot imitation s'adapte aux formes et aux couleurs : l'un est l'art de rendre des qualités incorporelles, telles que le mouvement et les affections de l'âme : l'autre est l'art d'imiter les formes qui distinguent à nos yeux les corps des uns des autres, et les couleurs que produit l'arrangement des parties qui composent leur surface.

[«] Représenter avec des traits les formes des corps, imiter leurs couleurs avec des teintes nuancées et combinées entre elles, c'est une adresse dont l'effet soumis à nos sens, paraît vraisemblable à l'esprit : mais exprimer dans une image matérielle et immobile le mouvement, cette qualité abstraite des corps ; faire naître par des figures muettes et inanimées l'idée des passions de l'âme, ces agitations internes et cachées ; c'est ce qui en paraissant au-dessus des moyens de l'art, ce qu'Horace disait des poésies de Sapho [...]. » (Encyclopédie, tome VI, p. 318A, cité par IDA Hisashi, Genèse d'une morale matérialiste, op. cit., p. 129.)

AMOUR, subst. masc. (except. fém.)

Mais l'amour romanesque a une date : il a surgi au moyen âge, le jour où l'on s'avisa d'absorber l'amour naturel dans un sentiment en quelque sorte surnaturel, dans l'**émotion** religieuse telle que le christianisme l'avait **créée** et jetée dans le monde. Quand on reproche au mysticisme de s'exprimer à la manière de la passion amoureuse, on oublie que c'est l'amour qui avait commencé par plagier la mystique, qui lui avait emprunté sa ferveur, ses élans, ses extases ; en utilisant le langage d'une passion qu'elle avait transfigurée, la mystique n'a fait que reprendre son bien.

H. BERGSON, Les Deux sources de la morale et de la religion, 1932, p. 39.

ARIDE, adj.

... ceux qui n'ont jamais tenté, pour la joie d'un lecteur inconnu — suprême folie — de mettre du noir sur du blanc, n'entreront jamais tout à fait dans l'amertume de cet homme chez qui l'ivresse des sens, même dans son premier éclat, n'avait jamais valu l'**émotion créatrice** et qui ne sortait rien d'une cervelle aride.

J. et J. THARAUD, *Dingley, l'illustre écrivain*, 1906, p. 150.

épicritique, adj. (dans l'article ÉPI-, élément préf.)

Activités épicritiques (...): l'observation, la création artistique qui objective l'émotion dans une œuvre (MOUNIER, Traité caract., 1946, p. 243)

Notons que dans nos sociétés, *créer* est certainement l'agir paradigmatique, sur un modèle divin — de façon explicite ou, plus généralement d'ailleurs, pas²⁰¹. Cette création de l'émotion, ce *faire-naître* correspondent récursivement pour l'émotion à donner (la) vie à l'œuvre :

FRÉMISSEMENT, subst. masc.

— Au fig. Vie, émotion qui semble animer une œuvre d'art.

Ici l'animation ne concerne pas un être vivant — l'artiste ou le spectateur. Au contraire, c'est l'émotion qui rend vivant l'objet artistique. La « naissance », l'« animation » de l'œuvre correspondent à celles de l'émotion. L'émotion esthétique fonctionne et agit ainsi — c'est-à-dire que l'art devient art — en *convoquant* l'émotion.

PLURIDIMENSIONNEL, -ELLE, adj.

créationniste de cette tension.

La passion dominante de Malraux pour la sculpture, **art** pluridimensionnel, **art** de convergence des regards, **de convocation des émotions**, art intemporel entre tous (Le Nouvel Observateur, 30 août 1976, p. 51, col. 2).

Émotion et accès : par-delà le transfert et la convocation

Si l'émotion agit comme une convocation d'elle-même, il est autant possible de dire, d'une part, que le pouvoir de l'émotion consiste à faire venir et advenir, autrement dit à *donner accès* au monde de l'artiste (celui du moins qu'il veut dire, partager, convoquer, *etc.*), que, d'autre part, l'agir de l'œuvre réside dans sa capacité à donner

²⁰¹ Je répartirais, de façon réductrice, les récits originels en deux grandes catégories. Leur construction est révélatrice de la conception/pratique du monde et des personnes qu'ont les sociétés qui les forgent ou qui les accueillent. D'une part donc, les récits de *création*, qui distinguent un Créateur (généralement Personnalisé) de sa créature désacralisée; et d'autre part les mythes de *manifestation* dans lesquels le monde est une *émanation* divine (dans ce cas le Divin n'est pas nécessairement une Personne, il peut aussi bien s'inscrire dans un polythéisme panthéiste sans personnalisation unifiante), Univers émané, *En to Pan*, qui n'est alors pas distinct du Divin. Suivant cette analyse, l'agir fondamental, paradigmatique, se distribue entre *création* et *transformation*. Nos sociétés occidentales contemporaines s'inscrivent radicalement d'une façon dominante, et malgré la fameuse phrase de Lavoisier (« rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ») et ses nombreuses déclinaisons, du côté du pôle

accès à l'émotion. Et cet accès correspond à une *introduction* — à prendre quasiment au sens mondain du terme, c'est-à-dire comme une *entrée en relation* :

ARTISTE, subst. et adj.

... la plupart des **émotions** sont grosses de mille sensations, sentiments ou idées qui les pénètrent : chacune d'elles est donc un état unique en son genre, indéfinissable, et il semble qu'il faudrait revivre la vie de celui qui l'éprouve pour l'embrasser dans sa complexe originalité. Pourtant **l'artiste vise à nous introduire dans cette émotion** si riche, si personnelle, si nouvelle, et à nous faire éprouver ce qu'il ne saurait nous faire comprendre. Il fixera donc, parmi les manifestations extérieures de son sentiment, celles que notre corps imitera machinalement, quoique légèrement, en les apercevant, de manière à nous replacer tout d'un coup dans l'indéfinissable état psychologique qui les provoqua. Ainsi tombera la barrière que le temps et l'espace interposaient entre sa conscience et la nôtre ; ...

BERGSON, Essai sur les données immédiates de la conscience, 1889, p. 26.

DONNER, verbe.

Le livre qu'un **écrivain** doit écrire, le sujet qu'il doit choisir, c'est celui qui lui permet d'employer toute son expérience, d'**entrer en relation avec toutes les émotions qu'il a accumulées dans son âme**, le livre qui lui donne occasion de déployer son âme.

BARRÈS, *Mes cahiers*, t. 12, 1919, p. 60.

Nous recroisons ici l'émotion comprise comme richesse intérieure de l'âme caractéristique d'une *présence*²⁰². Réciproquement dès lors, cette présence peut aussi être saisie comme une introduction ou une possibilité d'accès que crée ou qu'offre l'émotion. Celle-ci — si l'œuvre et l'artiste y parviennent — ouvre, donne accès au monde commun nouveau, renouvelé, de l'œuvre, de l'artiste et du destinataire. Ce monde commun peut ainsi être entendu comme traduisant et résultant de l'émotion esthétique, c'est-à-dire la capacité de *mise en présence*. Le monde commun ou la mise en présence manifestent un mode transformé d'appréhension de la réalité, un rapport renouvelé au monde, et même l'accès à un *autre* monde (d'où parfois les accents de surnaturalité):

IMPRESSION, subst. fém.

b) Dans le domaine **artistique. Mode d'appréhension de la réalité privilégiant** la sensation, **l'émotion** sur toute démarche rationnelle, intellectuelle ou réflexive.

CONTENIR, verbe trans.

Sans cesse nous comparons la peinture à la musique, et la musique à la peinture, parce que **les émotions que nous éprouvons nous révèlent des analogies** où l'observation froide ne verroit que des différences. Chaque plante, chaque fleur contient le système entier de l'univers ; un instant de vie recèle en son sein l'éternité, le plus foible atome est un monde, et le monde peut-être n'est qu'un atome.

M^{me} DE STAËL, *De l'Allemagne*, t. 4, 1810, p. 248.

AGGRAVER¹, verbe trans.

... les événements religieux de cet été, bien loin d'avoir détourné ma faculté d'émotion musicale, l'ont aggravée au sens plein du terme par où j'entends que ce sentiment général de gravité accrue de toutes choses a pour résultat que quand j'entends de la grande musique il me semble, si je puis dire, que la densité de la surnature s'épaissit tout ensemble et plane, et que l'on est comme enveloppé d'au-delà.

Ch. DU BOS, Journal, nov. 1927, p. 354.

Les capacités émotionnelles de mise en présence et d'accès au surnaturel sont étroitement cohérentes avec la métaphore sémiotique de l'émotion, mais l'enjeu de l'art de (faire) devenir autre par l'émotion correspond également avec le processus d'aliénation, d'égarement ou de *rendre-étranger-à-soi-même*, avec lequel coïncide en

²⁰² Cf. ci-dessus, page 376.

grande partie l'association de l'émotion et de la folie²⁰³. Ces pouvoirs de convocation ou de donner accès à un autre monde, permettent à l'art de fonctionner en même temps suivant deux systèmes. D'une part, un émulateur (au sens informatique), un évocateur, un déclencheur, un (re)créateur du monde; et d'autre part comme un principe de mémoire de l'émotion, c'est-à-dire de conservation et de récupération, permettant de retrouver ce monde autre (ou cet autre monde), d'en donner ou raviver l'accès, d'en renouveler la mise en présence. Et la même chose est bien sûr valable réciproquement pour le fonctionnement de l'émotion vis-à-vis de l'art.

RANIMER, verbe trans.

Je ne puis exprimer l'émotion que je ressentis, un déluge de pleurs couvrit mon visage, tous mes souvenirs se ranimèrent : rien ne retrace le passé comme la musique (STAËL, *Corinne*, t. 2, 1807, p. 405).

CONSERVATION, subst. fém.

L'Homme s'occupa (...) de créer plus de régularité encore en inventant des procédés de conservation... Conservation matérielle... Conservation des observations: mémoire fixée, écriture, dessin. Conservation et récupération à volonté des émotions: poésie, musique, prière, etc. (VALÉRY, Mauvaises pensées et autres, 1942, p. 216).

Ce fonctionnement, pour lequel poésie, musique et prière sont explicitement associés, annonce les rapports entre émotion et spiritualité abordés dans une section prochaine.

Enfin, et à partir de ce qui a été montré jusqu'ici, mais sans qu'il ait été possible de l'appuyer sur le corpus, il me semble possible de proposer une hypothèse sur le fonctionnement global de l'émotion. En effet, le raisonnement mené à propos de l'émotion esthétique selon lequel l'émotion fonctionne comme accès ou comme convocation d'elle-même, pourrait certainement être généralisé à l'émotion tout entière — du moins de façon assurée en ce qui concerne les versions positives de l'émotion présentées ci-dessus. De fait, un parallèle peut aisément être établi entre l'émotion esthétique — et notamment son usage comme critère discriminant artistique — et l'émotion comme critère d'humanité. De plus, nous avons vu auparavant que cet usage discriminant répondait symétriquement à l'emploi de l'émotion comme critère discriminatoire dans le cas des versions négatives de l'émotion.

Le spectacle : art et émotion

Nous avons vu que dans un même mouvement l'émotion fonctionne comme ce qui fait art et que l'art recherche l'émotion et manifeste l'émotion. Cette équivalence discursive établie entre l'art et l'émotion est de plus reproduite par les rapports entretenus par le spectacle et l'émotion. En effet, comme l'art, le spectaculaire se définit comme ce qui produit l'émotion :

PÉTRIFIER, verbe trans.
[Le suj. désigne un acte, un fait, un spectacle qui provoque une émotion intense]

²⁰³ *Cf. supra*, pages 315-316. Ici encore, comme chacun l'aura noté, versions positives et négatives de l'émotion s'entrecroisent.

SPECTACULAIRE, adj.

- A. 1. [En parlant d'une chose, d'un événement] Qui frappe la vue, l'imagination par son caractère remarquable, les **émotions**, les réflexions **suscitées**.
- [...]
- b) **Qui produit, qui cherche à produire un effet** visuel, **émotionnel**. *Décor spectaculaire*.
- 2. [En parlant d'une discipline sportive] Qui est assimilé à un spectacle par la performance, le sens artistique présenté, les émotions provoquées.

SPECTATEUR, -TRICE, subst.

P. anal. Personne qui assiste à une action qui **reproduit** les formes, **les conditions d'un spectacle par l'émotion**, l'intérêt qu'elle suscite. Spectateur d'un duel, d'une exécution, d'un procès. Le peuple dans tous les pays jouit avec avidité de la vue des exécutions, et peut-être, de l'empressement à être spectateur des supplices, il y a peu de distance pour en devenir l'instrument (sénac de MEILHAN, Émigré, 1797, p. 1585).

Dans cette perspective, l'œuvre artistique est spectacle, et c'est en ce sens même qu'elle suscite l'émotion :

CHOC, subst. masc.

b) Émotion intellectuelle frappant l'individu à la vue d'une œuvre artistique.

Mais réciproquement, le spectacle est lui-même institué en tant qu'émotion. Nous le construisons ainsi comme ce qui bouleverse le rapport au monde, en même temps qu'il (re)construit ce rapport, ce qui résout — temporairement — le hiatus entre l'individu, en tant qu'entité séparée, et le monde environnant.

La résolution en question se fonde sur deux axes. D'une part le principe d'authenticité étudié plus haut et qui suit ici la formule du jeu théâtral, tout à la fois distanciation de la réalité et réalité elle-même : le spectacle est en même temps fiction et vécu (l'émotion ressentie par le spectateur est bien réelle, bien plus, son « intensité » même *atteste* de la réalité de ce vécu), c'est-à-dire, dans le même mouvement constitutif, distanciation et identification :

AFFRIOLANT, ANTE, part. prés. et adj.

Tout en foulant la mousse des sentiers, **il revit, non sans émotion, le spectacle** affriolant de cette blanche figure aux cheveux moutonnants, de ces beaux yeux pleins de sourires et de ce bras nu avec le petit signe noir au-dessus du coude.

A. THEURIET, La Maison des deux barbeaux, 1879, p. 37.

JONGLERIE, subst. fém.

J'ai le malheur, car c'en est un peut-être, de n'être jamais dupe de ces jongleries sentimentales, de ces **émotions à froid**, de ces douleurs solennelles **qu'étalent nos comédiens, et sur-tout nos comédiennes de société**.

JOUY, *Hermite*, t. 2, 1812, p. 320.

PAPILLOTEMENT, subst. masc.

Même le très grave débat qui s'y joue [dans une pièce de Giraudoux] semble un jeu d'esprit, un tournoi. L'**émotion de certaines scènes** se dégage mal du papillotement et du chatoiement dont un style trop précieux les revêt.

GIDE, *Journal*, 1931, p. 1093.

MÉLODRAME, subst. masc.

Le besoin des **émotions** vives est la source des plus grands plaisirs **causés par les Beaux-Arts**, il ne faut pas en conclure qu'on doive changer les **tragédies** en **mélodrames**, ni les **comédies** en **farces des boulevards** (STAËL, Allemagne, t. 3, 1810, p. 193).

SIPHONNER, verbe trans.

Une fois sur le plateau, et en présence du public, le **comédien** doit se souvenir qu'il n'a pas seulement à démontrer un personnage, mais à être ce personnage, ou manifester qu'il l'est. Il devra acquérir un mécanisme de sécurité qui siphonne et **provoque** ensuite **l'émotion** par habitude (Arts et litt., 1936, p. 64-12).

Et d'autre part, la notion d'« extraordinaire », sans doute à comprendre au sens premier, c'est-à-dire comme extra-ordinaire, autrement dit, en tant qu'il constitue le versant opposé et symétrique du banal, de l'habitude, comme mise en présence et renouvellement du monde.

ROUGEUR, subst. fém.

Elle ressentit une **émotion extraordinaire**. D'abord elle devint toute blanche, le sang affluant au cœur ; puis, la réaction se faisant, une rougeur aimable lui couvrit comme un nuage rose le front, les joues, et ce qu'on entrevoyait de son sein sous la gorgerette (GAUTIER, Fracasse, 1863, p. 481).

DÉCIDER, verbe.

... je regardais et j'écoutais sans bouger, étudiant l'**émotion** très-visible de Jonquille, qui semblait hésiter et se livrer un combat intérieur fort **extraordinaire**. Enfin elle s'arme de résolution, vole d'un seul élan jusqu'à la soucoupe, crie un instant, espérant que la nourriture viendra d'elle-même à son bec; puis elle se décide et entame la pâtée.

SAND, Histoire de ma vie, t. 1, 1855, p. 19.

L'émotion religieuse

Moins développée que l'émotion esthétique — et sans doute faut-il y voir notamment la nature littéraire²⁰⁴ du corpus même —, la dernière version positive de l'émotion qu'il est possible de traiter à partir du *TLFi* correspond à l'association de l'émotion et de la religion ou de la spiritualité.

AMOUR, subst. masc. (except. fém.)

Mais l'amour romanesque a une date : il a surgi au moyen âge, le jour où l'on s'avisa d'absorber l'amour naturel dans un sentiment en quelque sorte surnaturel, dans l'**émotion religieuse** telle que le christianisme l'avait créée et jetée dans le monde. Quand on reproche au mysticisme de s'exprimer à la manière de la passion amoureuse, on oublie que c'est l'amour qui avait commencé par plagier la mystique, qui lui avait emprunté sa ferveur, ses élans, ses extases ; en utilisant le langage d'une passion qu'elle avait transfigurée, la mystique n'a fait que reprendre son bien.

H. BERGSON, Les Deux sources de la morale et de la religion, 1932, p. 39.

ENTHOUSIASME, subst. masc.

2. *P. ext.* État de ferveur, d'**émotion religieuse** intense donnant l'intuition de vérités religieuses ou de réalités supra-naturelles (opposé à raison, intelligence).

LYRIQUE, adj. et subst.

a) *Genre, poésie lyrique*. Genre poétique caractérisé par l'expression de **sentiments ou d'émotions liés à des thèmes religieux** ou existentiels dans des formes rythmiques permettant le chant ou la déclamation avec accompagnement musical.

MÉTIER, subst. masc.

Évitons de faire métier et marchandise des mystérieuses allégresses et des ineffables **émotions de notre vie religieuse** (AMIEL, Journal, 1866, p. 128).

TOUCHER¹, verbe trans.

— *RELIG*. [En empl. part. passé dans la loc.] Inspirer des **émotions d'ordre religieux, spirituel**.

Ici encore religion et spiritualité entretiennent, selon une version dominante, le même rapport d'opposition vis-à-vis de la raison ou de l'intellect que l'émotion, et le même statut minoré :

 $^{^{204}}$ Littéraire à un premier et à un second degré : le TLFi est un objet lexicographique et littéraire construit lui-même à partir d'une base de donnée constituée principalement de textes littéraires.

infra-intellectuel, -elle , adj. (dans l'article INFRA-, élém. formant) infra-intellectuel, -elle , adj. **Émotion**, religion infra-intellectuelle.

Pourtant, comme dans le cas des liens entre émotion et art étudié à l'instant, du fait que la religion est considérée comme une spécificité humaine, elle peut être valorisée en association avec l'émotion sans mettre en danger les principes fondamentaux de nos sociétés, au premier rang desquels la construction de l'identité humaine.

AMI, IE, subst.

... quand la vie nous échappe, nous nous élançons vers une autre vie. Ainsi la religion est de son essence la compagne fidèle, l'ingénieuse et infatigable amie de l'infortuné. Ce n'est pas tout. Consolatrice du malheur, la religion est, en même temps, de toutes nos émotions, la plus naturelle.

B. CONSTANT, Principes de politique, 1815, p. 131.

Bien plus, de même que l'émotion esthétique, l'émotion religieuse fonctionne selon des schémas relativement différents de ceux structurant les émotions de la version dominante : nous avons déjà signalé une « circulation » privilégiée sur le mode de l'inspiration ; à cela s'ajoute en particulier, et malgré la dévalorisation et le rabaissement spatial vis-à-vis de la raison ou de l'intellect, le fait que l'émotion religieuse ou spirituelle, nous l'avions aussi esquissé, se voit attribuer un statut, une position « élevés » :

EXALTATION, subst. fém.

a) Domaine *éthique, relig.* Action d'inspirer à quelqu'un des **sentiments élevés**, nobles, de le porter à un **très haut degré d'émotion spirituelle** ; résultat de cette action. *Exaltation mystique, religieuse.*

EXALTÉ, ÉE, part, passé et adi.

Domaine éthique, relig., philos. Qui est inspiré de sentiments **élevés**, nobles ; qui est porté aux réflexions métaphysiques, aux grandes **émotions spirituelles**. Âme, dévotion exaltée. Le sentiment religieux fomenté inconsidérément (...) venant à coincider avec les dispositions religieuses déjà très-exaltées de quelques villes et villages (BONSTETTEN, Homme Midi, 1824, p. 221).

EXALTER, verbe trans.

a) Domaine *éthique, relig., philos., pol., idéol.* Inspirer des sentiments **élevés**, nobles ; porter aux réflexions métaphysiques, aux grandes **émotions spirituelles**, aux opinions extrêmes ; développer l'ardeur à convaincre, combattre.

SUBLIME, adj. et subst.

b) [En parlant de choses] Qui, **très haut** dans la hiérarchie des valeurs esthétiques, morales ou **spirituelles**, suscite l'admiration ou **provoque une émotion**.

PURIFIANT, -ANTE, part. prés. et adj.

B. — Domaine abstr., mor. Douleur purifiante ; émotion purifiante.

Enfin, peut-être en cela est-il concevable, dans la perspective de cette élévation ou de cette position haute, de considérer alors l'émotion religieuse comme *accès* ou possibilité d'accès — l'émotion non seulement comme présence mais même comme présentification, mise en présence :

CONSERVATION, subst. fém.

L'Homme s'occupa (...) de créer plus de régularité encore en inventant des procédés de conservation... Conservation matérielle... Conservation des observations: mémoire fixée, écriture, dessin. Conservation et récupération à volonté des émotions: poésie, musique, prière, etc. (VALÉRY, Mauvaises pensées et autres, 1942, p. 216).

REMISE, subst. fém.

Messe et **communion** d'une intense **émotion** et d'une totale remise à Dieu (DU BOS, Journal, 1928, p. 218).

COMMUNION, subst. fém.

4. ... j'éprouvai alors un certain respect en traversant le vieux fleuve (...). Ce n'est jamais sans émotion que j'entre en communication, j'ai presque dit en communion, avec ces grandes choses de la nature qui sont aussi de grandes choses dans l'histoire.
HUGO, Le Rhin, 1842, p. 112.

Ce point permettrait sans doute d'éclairer différemment l'une des propriétés mises en évidence plus haut, à savoir le caractère ineffable, en regard de la dynamique — apparemment contradictoire — de circulation de l'émotion.

PURIFIANT, -ANTE, part. prés. et adj.

Le sacré a une vertu purifiante. L'émotion religieuse entoure le front d'une auréole, et fait connaître au cœur un épanouissement de joie ineffable (AMIEL, Journal, 1866, p. 49).

Émotion et théorie du langage

Nous l'avons déjà esquissé plus haut à plusieurs reprises, l'émotion interroge radicalement le langage et nos pratiques et conceptions de son fonctionnement. Puisqu'il fera l'objet du prochain chapitre, c'est sur ce point que je souhaite conclure maintenant cette étude, à la lumière de tout ce qui a été mis en évidence ci-dessus.

Des marques linguistiques de l'émotion ?

Il est délicat de considérer que l'émotion possède des marques linguistiques spécifiques, des caractéristiques dont l'occurrence indiquerait l'émotion de manière suffisante ou même nécessaire. Il est aussi difficile de préciser les éléments strictement linguistiques qui pourraient être considérés avec un minimum de significativité comme des indices de l'émotion. Le *TLFi* propose pourtant quelques emplois présentés comme particuliers :

MERDE, subst. fém. et interj.

A. — [Marque l'émotion du locuteur qui ne s'adresse pas à un interlocuteur et qui ne vise pas, par son énonciation, à changer un état de fait]

1. [Exprime l'irritation, l'exaspération] Après tout, **merde**! Voilà, avec ce grand mot on se console de toutes les misères humaines; aussi je me plais à le répéter: merde, merde! (FLAUB., Corresp., 1845, p. 180).

VÉRITÉ, subst. fém.

[Dans des tours exclam.; **marque l'émotion**, l'indignation] *Il te sied bien, en vérité, de faire l'Adam d'avant le mensonge! Reconnais enfin où tu es, regarde!* (MILOSZ, *Amour. init.*, 1910, p. 150).

VRAIMENT, adv.

[Dans des tours exclam., **pour marquer l'émotion**, l'indignation, l'ironie] *Qui vous change donc ainsi, mon Champavert ? quel soleil a donc fondu la glace de votre cœur ? Ah ! vraiment, il vous sied bien, après deux mois d'absence, de venir jouer à l'amoureux* (BOREL, *Champavert*, 1833, p. 235). *Alors ça vraiment c'est complet ! Jamais tu m'entends ! Jamais je te laisserai descendre ! T'as pas fait assez l'imbécile ?* (CÉLINE, *Mort à crédit*, 1936, p. 521).

Toutefois, force est de constater ici (et ce principe est souvent valable, y compris dans d'autres configurations) que ces points sont très discutables : à l'oral comme à l'écrit, il est douteux de soutenir que ces occurrences de « en vérité » ou « vraiment » marquent l'émotion plus spécifiquement que la phrase prise dans sa globalité, que l'on considère la question d'un point de vue syntaxique ou sémantique²⁰⁵. Nous pouvons entendre ces analyses comme un écho à des tentatives, déjà anciennes, tout aussi peu convaincantes : dans l'entre-deux-guerres, H.J. Pos tentait déjà de distinguer « le mais surpris, le donc impatient, le pourquoi mécontent ou revêche, le non étonné ou incrédule, les particules temporelles enfin et toujours en usage affectif »²⁰⁶. Cependant, nous sommes là, à l'évidence, dans l'anecdotique en ce qui concerne le rôle et le fonctionnement de l'émotion dans le langage. De façon plus générale, le *TLFi* mentionne l'usage des interjections pour exprimer l'émotion :

INTERJECTION, subst. fém.

A. — *GRAMM.* Mot invariable, autonome, inséré dans le discours **pour exprimer**, d'une manière vive, **une émotion**, un sentiment, une sensation, un ordre, un appel, pour décrire un bruit, un cri.

Nous retrouvons ici aussi une position qui est déjà ancienne, puisqu'elle s'inscrit dans la longue lignée des théories linguistiques médiévales²⁰⁷ (elles-mêmes dans la continuité des propositions de grammairiens de l'Antiquité tardive comme Donat) pour lesquelles l'interjection constitue le paradigme du langage émotionnel ou affectif²⁰⁸.

L'interjection, alors qu'elle est associée à l'émotion, sape — par son « étroitesse » sociolinguistique même — la compréhension que nous proposons régulièrement de l'émotion et de son expression. L'interjection correspond en effet à la réduction *a minima* du caractère verbal de l'émotion, c'est-à-dire, de façon traditionnelle, tout à la fois sa double articulation linguistique et son principe sémiologique. En cela l'association de l'émotion et de l'interjection s'inscrit sans difficulté dans le cadre de l'opposition fondatrice entre *raison* et *émotion*. Mais si dans la perspective de cette opposition et d'une approche représentationnelle ou sémiotique du langage, la distinction entre l'émotion et son expression semble s'imposer, en même temps cette distinction a été ci-dessus continuellement contestée dans la pratique sociolinguistique par le corpus, l'une étant non seulement utilisée de façon quasi équivalente pour l'autre, mais leur non différenciation étant soulignée de façon persistante et insistante et s'avérant fonctionnelle de surcroît.

²⁰⁵ D'autant que les tournures « merde! », « en vérité » ou « vraiment » sont, prises dans leur contexte, sémantiquement très pauvres, et même quasiment vides.

²⁰⁶ POS H.J., « Remarques sur les particules, leurs fonctions logiques et affectives », in MIGLIORINI Bruno et PISANI Vittore (éds), Actes du III^e Congrès International de Linguistes (Rome, 19-26 septembre 1933), Florence, Felice le Monnier, 1935, pp. 138-141, cité par FOOLEN Ad, « The expressive function of language: Towards a cognitive semantic approach », pp. 15-31, in NIEMEIER Susanne et DIRVEN René (éds), The Language of Emotions, op. cit., p. 26.

²⁰⁷ Nous reviendrons plus loin en détails sur les théories linguistiques médiévales et leur traitement de l'interjection (*cf.* ci-dessous, pages 489-496).

²⁰⁸ Évidemment, les textes médiévaux ne parlent pas d'« émotion » puisque le concept est beaucoup plus récent (*cf.* ci-dessus, pages 205-207), toutefois la continuité des discours et des raisonnements qui les sous-tendent est frappante.

L'émotion indescriptible et son expression, ou quel principe sémiotique au fondement de l'efficace langagière ?

Les conséquences de cette contestation d'une distinction qui peut pourtant sembler fondamentale (tant elle est fondatrice) doivent être tirées autant que faire se peut. Mais avant cela, je souhaite attester de la pertinence, ici, des interrogations sur le langage émotionnel, sur l'émotion linguistique ou sur le langage des émotions :

ÉMOTIF, IVE, adj.

SYNT. Accès, comportement, facteur, geste, **langage émotif**; agitation, crise, explosion, réaction, tension émotive.

ESQUISSER, verbe trans.

Il y a donc un rapport entre l'expression naturelle de l'acte, et la fin plus ou moins intentionnelle qu'il se propose. Le **langage des émotions** est l'ébauche spontanée des mouvements propres à contenter les besoins ou à parer les dangers ; un geste esquisse souvent tout un drame en action. BLONDEL, *Action*, 1893, p. 209.

Si j'ai affirmé à l'instant qu'il était difficile de considérer que certains éléments linguistiques puissent être spécifiques de l'émotion, *a contrario*, il est aisé de constater que se pencher sur les relations entre langage et émotion, c'est bien sûr retrouver tout d'abord la longue tradition d'association entre la rhétorique et l'émotion, le *páthos* étant l'une des trois perspectives (à côté du *logos* et de l'*ethos*) selon lesquelles l'activité rhétorique est pensée.

PATHÉTIQUE, adj. et subst. masc.

b) Art (en rhétorique) de provoquer une émotion vive et profonde.

Cette association focalise l'attention sur l'*efficace* du langage, c'est-à-dire se polarise sur le fonctionnement sociolinguistique compris comme *action*, même si, généralement, cette action est conçue comme ayant un domaine d'application circonscrit essentiellement à l'« intériorité » des interlocuteurs — les effets sur le monde étant plus symboliques que physiques.

COMPRÉHENSION, subst. fém.

Personne (...) n'avait (...) osé diviser à ce point **l'efficace de la parole** de la facilité de compréhension. Personne n'avait distingué si consciemment les **deux effets de l'expression par le langage : transmettre un fait, — produire une émotion** (VALÉRY, Variété III, 1936, p. 17).

Dans cette perspective, l'efficace ou l'action du langage combine l'émotion et ce qui la provoque : nous retrouvons ici encore une ambiguïté déjà signalée plus haut. L'agir linguistique de l'émotion ne se distingue en cela en rien de ses autres modes d'action :

ÉMOTION, subst. fém.

Certaines combinaisons de paroles peuvent produire une émotion que d'autres ne produisent pas, et que nous appellerons poétique.

VALÉRY, *Variété V*, 1944, p. 137.

[...]

Qualité chaleureuse, lyrique de la sensibilité; cœur, ardeur. Avoir de l'émotion, de la chaleur. **Toute** éloquence doit venir d'émotion, et toute émotion donne naturellement de l'éloquence (JOUBERT, Pensées, t. 2, 1824, p. 118).

Mais, bien plus encore, nous retrouvons également l'opposition entre *raison* et *émotion* dans laquelle s'inscrit et qui gouverne le fonctionnement linguistique. Autrement dit, l'efficace du langage est structurée par cette opposition — ou inversement cette opposition travaille notre compréhension et notre pratique de l'efficace linguistique.

Il est important de rappeler ici la distinction traditionnelle entre l'émotion et son expression. Or cette distinction en croise plusieurs connexes les unes avec les autres : celle, dans les théories sémiotiques, entre le signifié et le signifiant, ou pour employer des termes plus classiques et plus généraux, entre le concept et son instanciation, mais aussi plus amplement entre la théorie et la pratique, l'esprit et la lettre, entre essence et existence, vérité et apparence, substance et accident, nécessité et contingence, ou encore forme et matière. Remarquons donc au passage que ces différenciations, elles aussi, sont contestées par la non disjonction entre l'émotion et son expression.

En outre, d'un point de vue plus spécialement (socio)linguistique, la nondifférenciation entre l'émotion et son expression interroge aussi le principe linguistique, fondamental dans nos sociétés, d'une distinction entre mots et choses, ou plus exactement le postulat de référence, d'adéquation ou de correspondance, qui est censé les articuler²⁰⁹. En effet, dès la fin de l'Antiquité, on a tenté de résoudre les difficultés scientifiques engendrées par la distinction entre les mots et les choses et les apories qui s'en dégageaient, en redoublant cette distinction, c'est-à-dire en l'appliquant une nouvelle fois aux mots²¹⁰. En d'autres termes, il a été tenté historiquement de sortir de ses impasses en considérant qu'il fallait accentuer l'application du principe de distinction (qui en était pourtant la source) plutôt que d'interroger ce principe de référence.

Avant de tenter de le renouveler, il convient toutefois de relever que ce principe disjonctif est à l'œuvre au cœur même de la question du langage de l'émotion²¹¹, qu'il se fonde sur l'opposition entre *raison* et *émotion*, et que cette opposition

²⁰⁹ Dans le même mouvement qui disjoint mots et choses, ou langage et monde, ce principe construit leur relation — et réciproquement. Les principes de disjonction et de référence en question ne forment donc qu'un même processus. Comme nous le développerons dans le prochain chapitre (qui est spécialement dédié à cette question), je précise dès maintenant qu'il ne s'agit pas de contester que mots et choses puissent être distingués, mais que leur distinction nous préexistent, que les choses sont *déjà là* par principe et qu'il ne nous reste qu'à les désigner (c'est-à-dire qu'à les connaître). Car nous devons sans cesse reconstruire notre monde commun.

^{210 «} Aristote complété par Porphyre et Boèce, fournit, notamment, le cadre général de la réflexion sur la signification en inscrivant le rapport des mots aux choses dans une structure tripartite formée par la vox (son vocal), l'intellectus (intellection ou affection de l'âme) et la res (la "chose" signifiée), laquelle établit à la fois un lien (celui du rapport naturel et universel de ressemblance entre les "états de l'âme" et les "choses") et une distance (celle du rapport non naturel, problématique et révocable des "mots" aux dits "états") entre le langage et le réel, et, de ce fait même, appelle une distinction plus affirmée entre la relation directe de symbolisation (le rapport du mot ou symbole, vox, à la pensée ou référence, intellectus, conceptus, intentio), la relation directe de référence (le rapport de la référence au référent, res) et la relation indirecte de "suppléance" (le rapport du symbole au référent). » (DE LIERA Alain et ROSIER Irène, « La pensée linguistique médiévale : Courant, Auteurs et Disciplines », pp. 115-129, in AUROUX Sylvain, Histoire des idées linguistiques, tome 2 : « Le développement de la grammaire occidentale », Liège/Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1992, p. 122.)

²¹¹ Je rappelle la célèbre phrase, souvent attribuée à Jean Cocteau : « il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour ».

questionne la façon selon laquelle nous pouvons comprendre l'agir linguistique. De fait, ce n'est certainement pas sans de bons motifs, ni au seul prétexte de la centralité que nous attribuons à la notion de *raison* et à cause de son opposition constitutive avec celle d'émotion, que nous l'incluons souvent dans la présentation de nos définitions des éléments linguistiques de base et de leur fonctionnement :

PRÉDICATION², subst. fém.

La phrase est une unité de communication (...). Communiquer n'est pas seulement informer, ce peut être solliciter une information, exprimer une émotion ou une volonté *Lar. Lang. fr.*, p. 4556.

SIGNIFIER, verbe trans.

Vous le savez comme moi, il s'agit beaucoup moins de signifier que de créer chez le lecteur une émotion ou une sensation poétique (AYMÉ, Confort, 1949, p. 165).

C'est aussi parce que nous distinguons *raison* et *émotion* (c'est-à-dire l'individu et le monde, l'individu et le collectif²¹²) que nous distinguons les *mots* et les *choses*²¹³ ; et nous pensons cette différenciation en termes d'adéquation, de correspondance, ou, pour le dire simplement, nous considérons que le langage *dit* le monde — matériel ou symbolique, physique ou social, naturel ou culturel. Nous avons donc l'habitude de présenter cet agir linguistique en alignant le langage sur le modèle de la raison et donc en déclinant les principes traditionnels attribués à l'agir rationnel : la computation représentationnelle²¹⁴.

Or cette computation représentationnelle, ce principe de référence ont été radicalement compromis, nous l'avons vu, tout d'abord en raison de la non-distinction entre l'émotion et son expression, et ensuite du fait que l'émotion soit « indescriptible », « inexprimable », etc. :

FROID, FROIDE, adj. et subst. masc.

En partic. [En parlant d'une œuvre d'art ou d'un artiste considéré du point de vue de son œuvre] Qui n'émeut pas, qui manque de vie ou d'éclat. Orateur, style froid. Mais que les mots sont froids pour peindre les émotions! (DELACROIX, Journal, 1823, p. 31).

ÉMOTION, subst. fém.

b) [L'**émotion** est d'orig. esthétique, spirituelle, mystique] *Émotion mystérieuse, rare. La vie de la musique divine et illimitée, dans le monde des émotions sans nom (MALÈGUE, <i>Augustin*, t. 2, 1933, p. 191).

²¹² Nous l'avons vu plus haut (*cf.* pages 358-367), la distinction entre l'individu adulte (homme achevé, rationnel parce que distancié du monde, impassible, n'en subissant pas l'influence) et l'enfant (ou ses différentes déclinaisons, la femme, le fou, le sauvage, le colonisé, l'animal, *etc.*) redouble celle entre l'individu et le monde (conçu comme l'indifférencié, le collectif). *Cf.* aussi à ce sujet ce qui a été analysé ci-dessus, pages 179-190).

²¹³ Ces deux distinctions (que nous pouvons faire correspondre avec celle qui oppose l'*esprit* et la *chair*) sont similairement articulées par un principe et une posture de distanciation qui est en même temps disjonction : c'est le mouvement fondateur de la *connaissance* (présentée de façon à contraster avec l'*action*) qui constitue également, comme nous l'avons vu, l'individu. Le langage — représentationnel, c'est-à-dire disjoint du monde et dédoublant le monde — assume un rôle fondamental et fondateur en tant qu'instrument de la connaissance par l'individu, individu lui-même défini par ce même mouvement de prise de distance et de connaissance (la masse, le collectif étant caractérisés par l'émotion et non la raison).

²¹⁴ *Cf. supra*, note 18 page 199. Cette question sera développée et examinée dans le prochain chapitre (*cf.* ci-dessous, à partir de la page 414).

RANIMER, verbe trans.

Je ne puis exprimer l'émotion que je ressentis, un déluge de pleurs couvrit mon visage, tous mes souvenirs se ranimèrent : rien ne retrace le passé comme la musique (STAËL, *Corinne*, t. 2, 1807, p. 405).

Dès lors, il apparaît que la métaphore sémiotique de l'émotion fonctionne comme une mise en pratique d'un caractère problématique de l'émotion : si nous tentons de synthétiser ce que nous avons essayé de mettre en évidence en le déclinant sous ses différents aspects, il apparaît au final que nous construisons l'émotion comme une résolution d'une impossible disjonction, à savoir un entre-deux servant d'une part à fonder — par dénégation si l'on peut dire — ou à prolonger et dépasser le processus d'individuation, et d'autre part à réconcilier *être* et *devenir*.

Ces deux points sont évidemment corrélés mais le second est sans doute le plus important pour la question de l'agir (socio)linguistique. En effet, le langage a été traditionnellement considéré comme pouvant *dire* ou *représenter* le monde « extérieur » (*i.e.* mis à distance, objectivé — et, comme nous l'avons vu, tout à la fois mis à distance *donc* et *parce que* contrôlé, c'est-à-dire rationalisé). Cependant, c'est parce que le monde en question est un monde qui *est* plus qu'il ne *devient* que le langage peut le dire : fonctionnant avec des entités *stables* (ou du moins dont l'évolution serait peu pertinente ni perceptible pour ses utilisateurs), le langage ne peut représenter, correspondre ou être en adéquation avec un monde *en devenir*²¹⁵.

Cependant la métaphore sémiotique de l'émotion tout à la fois utilise (c'est-à-dire fait fonctionner) le caractère problématique d'un monde clivé par une conception et une pratique « métaphysique » — j'entends par là un monde appréhendé comme un entre-deux, partagé (notamment entre être et devenir). Elle met en question le rapport entre émotion et langage, en particulier au moment où elle entre en résonance avec la compréhension traditionnelle de la métaphore comme transfert sémantique, squat sémiologique du signifiant d'un mot par le signifié d'un autre. Car c'est ce principe métaphorique au fondement duquel se trouve la compréhension habituelle du signe linguistique et du fonctionnement langagier.

L'étude du corpus établi à partir du *TLFi* est insuffisante pour nous permettre d'aller plus loin immédiatement. Mais en définitive, s'il ne permet pas de dégager des explicitations de cet agir linguistique et de dépasser les questions spécifiques de l'efficace émotionnelle, les rapports que nous avons pu établir entre l'émotion et le langage sont néanmoins étroits ; la métaphore sémiotique de l'émotion en est l'un des échos. Cette métaphore s'appuie en effet précisément sur un usage discursif de l'émotion comprise comme un langage en elle-même. Nous avons également vu que la *circulation* de l'émotion pouvait être verbalisée comme une « communication » dans les mêmes termes que l'échange linguistique. Ce rapprochement entre la métaphore sémiotique, les principes circulatoires de l'émotion et la longue histoire de l'intérêt de la rhétorique pour les émotions laisse ainsi deviner — si ce n'est entrevoir — l'existence de rapports fondamentaux, constitutifs, entre langage et

²¹⁵ Il est tentant ici de souligner la correspondance entre ce qui vient d'être dit et le fait que, dans la version dominante, il n'existe pas de *processus* d'émotionalisation, mais uniquement un processus de rationalisation (*cf. supra*, page 214). Or cette rationalisation s'applique à la personne émue c'est-à-dire à l'émotion (elle-même dynamique comme nous l'avons vu, pages 269 et suivantes), et non pas à la raison.

émotion, et donc la possibilité, à partir d'un éclairage renouvelé de ces rapports, de proposer une compréhension complétée de l'agir sociolinguistique ou langagier.

Pour avancer davantage, sans doute sera-t-il pertinent de s'appuyer sur les versions alternatives de l'émotion et les principes dynamiques, efficaces, qui peuvent en être dégagés. Comme nous l'avons vu, ces modèles ne sont pas contradictoires avec la version dominante et traditionnelle : ils la dépassent plus qu'ils ne s'y opposent. Et ces modèles appellent une nouvelle compréhension du signe, non plus linguistique et « métaphysique » mais sociolinguistique — voire le dépassement de la notion de signe même.

Enfin, pour nous aider à renouveler ou à transformer la compréhension que nous avons du fonctionnement sociolinguistique, il sera assurément pertinent de nous pencher sur les littératures et théories linguistiques historiquement premières puisque le langage y est fondamentalement *émotion* :

GENRE, subst. masc.

Et, de fait, les genres par lesquels débutent toutes les littératures, l'épopée, l'ode, l'élégie, la tragédie, le conte (...) expriment des émotions, soit de l'auteur, soit de ses personnages. BENDA, *Fr. byz.*, 1945, p. 153.

En conclusion, je souhaiterais préciser que les modèles métaphoriques qui ont été présentés ci-dessus, ainsi que les cohérences qui se dessinent entre eux, n'ont pas, à mon sens, vocation à être confrontés à des questions du genre : croyons-nous à ces modèles ? nous servent-ils de schémas conceptuels ? Les questions de croyance ont en effet depuis déjà quelque temps fait preuve de leurs carences scientifiques²¹⁶, et les schémas conceptuels ne me paraissent pas dissociables d'autres éléments des habitudes qu'ils constituent éventuellement. L'objectif visé était, plus modestement, de proposer un tableau synoptique le plus exhaustif possible de nos habitudes de verbalisation de l'émotion et un aperçu des conséquences que nous pouvions en tirer. Mais l'intérêt principal que j'accorderais à ce travail, si nous le considérions comme un résultat en soi (et j'ai annoncé que je souhaitais plutôt le mobiliser comme un outil au service des développements qui vont suivre), réside surtout dans l'explicitation de modèles alternatifs de l'émotion. La question troublante, mais qui déborde l'étude de corpus présentée ici, ne devient-elle pas comment et pourquoi la littérature (scientifique, en particulier) a éclipsé ces versions alternatives de l'émotion? C'est notamment à cette question que nous avons tâché d'apporter des éléments de réponse dans le précédent chapitre. Elle sera aussi complétée par ceux élaborés dans le prochain.

²¹⁶ Nous reviendrons avec davantage de détails sur ce point (cf. ci-dessous, pages 448-457).

L'étude du corpus tiré du *TLFi* nous a permis de soulever la question du fonctionnement sociolinguistique non pas selon une perspective philosophique, pour un objectif et une démarche purement spéculatifs, mais sur la base de la mise en évidence d'usages sociolinguistiques. C'est également à partir d'elle que nous avons pu esquisser les pistes qui restent maintenant à explorer et les principes sur lesquels s'appuyer pour une telle investigation. Nous tâcherons donc dans le prochain chapitre d'approfondir le renouvellement que je souhaite proposer au fonctionnement sociolinguistique du langage.

Chapitre 3

Pour une sociolinguistique de l'efficace

Le panorama historique retraçant dans le premier chapitre la genèse de la notion d'émotion, ainsi que l'analyse de la verbalisation de l'émotion proposée à partir de l'étude du corpus extrait du *TLFi* développée dans le deuxième chapitre, ont abouti, d'une part, à l'établissement de fortes corrélations entre *contrôle* et *distanciation*, c'est-à-dire à la mise en évidence d'une symétrie et d'une intrication entre ce que j'ai appelé les métaphores tyrannique et sémiotique. Ils ont permis de proposer, d'autre part, en particulier à partir des modèles alternatifs de l'émotion (ses versions positives notamment) des possibilités d'investigation du fonctionnement linguistique dont il nous reste maintenant à explorer et à tester la généralisation.

Notre tradition philosophique, savante puis scientifique, a en effet amalgamé, primo, la compréhension de l'esprit, celle de l'individu puis du sujet, celles de la raison et des passions : c'est cette conjonction que nous avons essayé de mettre en évidence et de déconstruire dans notre étude de la cristallisation platonicienne et de ses prolongements historiques¹. Secundo, elle a intimement connecté la compréhension de l'esprit, celle de la connaissance et celle du langage, et corollairement celle de l'action (le langage est alors d'abord fait non pas pour agir mais pour représenter). Nous avions d'ailleurs pu deviner, notamment avec la métaphore sémiotique, les premiers éléments de cette deuxième coordination (c'est son principe qui va maintenant nous occuper) et de la connexion entre ces deux aspects, qui sont deux faces ou deux versions de ce qui semble fonctionner comme une problématique unique — ce que j'ai tâché d'illustrer dans les deux premiers chapitres.

Il s'agira donc d'abord pour nous, sans même chercher à les relier nécessairement entre eux, de repérer quelques moments importants — plus significatifs pour notre réflexion, c'est-à-dire pour les éléments qu'ils pourraient nous aider à formuler et à comprendre, que pour le rôle historique qu'ils auraient pu jouer. Notre ambition ne sera donc pas de reconstituer une quelconque généalogie des linguistiques contemporaines.

Théories linguistiques et repères historiques

Afin de pouvoir nous décentrer par rapport à nos théories linguistiques contemporaines, je propose de mettre en œuvre la méthodologie du détour annoncée plus haut² — en l'occurrence un détour géographique et chronologique. Ce détour — il ne s'agit pas d'entreprendre un panorama comme nous avons fait plus haut avec la notion d'émotion, mais de s'autoriser une digression, pour profitable et centrale pour notre sujet qu'elle soit — nous aidera en effet à saisir sous un angle renouvelé nos évidences, c'est-à-dire ce que l'habitude a rendu transparent à nos yeux (autrement dit, fonctionnel quoique invisible ou insaisissable).

Dans ce parcours, nous nous limiterons, d'une part, aux pratiques et conceptions du langage qui peuvent être reconstituées ou supposées dans les mondes de la Grèce archaïque et vétéro-testamentaires car ils n'auront d'intérêt pour nous qu'en tant qu'autres-possibles (quoique que participant d'une manière ou

 $^{^1}$ Cf. ci-dessus, l'étude de l'émergence historique de la notion d'émotion, à partir de la page 27.

² Cf. ce qui a été expliqué en Introduction, pages 10 et suivantes.

d'une autre, même distante, à notre univers socioculturel) dont la multiplication serait superflue; et d'autre part, nous ne nous aventurerons pas dans une généalogie des théories linguistiques occidentales parce que ce travail déborde notre préoccupation présente et surtout parce que les aspects linguistico-gnoséologiques sur lesquels je souhaite revenir et qui gouvernent toujours nos conceptions actuelles (et leurs lacunes) sont déjà intégralement présents dans nos théorisations dès le moment parménido-platonicien.

Le langage dans la Bible

Une force poïétique

Comme le fait remarquer Dj. Kouloughli, « le premier livre de la *Bible*, la *Genèse*, s'ouvre sur un texte dont le rapport au langage est direct et spectaculaire. Ce texte met en scène la création de l'univers. Or, si le premier prédicat d'activité attribué à la Puissance créatrice est un verbe purement effectuatif — il s'agit du verbe *bara'* qui signifie primitivement quelque chose comme "tailler, sculpter" — les autres énoncés exprimant cette activité créatrice comportent tous le verbe qui, par excellence, relève de la sphère du langage : le verbe 'amar "Dire". »³

Comme le détaille Dj. Kouloughli, ce verbe 'amar, « dire », est utilisé à huit reprises dans le premier chapitre de la *Genèse* pour signifier le processus de création. Tout d'abord, aux versets 3, 6, 9 et 14, sur un mode disjonctif pour instaurer dans le magma primitif des distinctions primordiales : lumière et ténèbres, eaux en dessous et au-dessus du firmament, mers et continent, et enfin astre du jour et astres de la nuit. Ensuite, aux versets 11, 20 et 24, suivant un processus d'émanation (de la terre et des eaux) pour faire advenir les diverses formes de vie : plantes terrestres, animaux aquatiques et oiseaux, et enfin animaux terrestres. Enfin, au verset 26, par duplication ou réplication, il s'agit de la création de l'homme.

« Il faut ajouter que l'instauration des trois premières séparations primordiales est accompagnée de l'attribution d'un nom à chacun des termes des couples engendrés, redoublant ainsi l'acte linguistique institutif d'existence d'un acte linguistique de dénomination, exprimé en l'occurrence par le verbe *qara'* qui signifie proprement "crier, appeler". »⁴

Dj. Kouloughli parle de dénomination, mais peut-être serait-il plus pertinent de considérer qu'il s'agit plutôt d'un acte de *convocation*⁵.

³ Kouloughli Djamel-Eddine, « La thématique du langage dans la Bible », pp. 65-78, *in* Auroux Sylvain, *Histoire des idées linguistiques*, tome 1 : « La naissance des métalangages en Orient et en Occident », Liège et Bruxelles, Pierre Mardaga, 1989, p. 65.

⁴ KOULOUGHLI Djamel-Eddine, ibid., p. 66.

⁵ Dans nos sociétés, mais le trait ne leur est pas spécifique, il semble y avoir un amalgame, ou du moins une conjonction, entre convocation et dénomination (*cf.* par exemple, le double sens d'*appeler* en français, comme dans de nombreuses langues européennes). Nous pouvons très certainement établir une correspondance entre cette association et une tendance à concevoir le langage fondamentalement

Mais dans la *Bible*, la parole (divine) ne se contente pas de créer le monde (c'est-à-dire d'être à la source de l'ordre premier des choses); elle continue après la Création à régir le monde à chaque instant :

- « Par la parole de Yahvé, les cieux ont été faits,
- « par le souffle de sa bouche, toute leur armée » (Psaumes, 33, 6)
- « Il parle et cela est,
- « il commande et cela existe » (Psaumes, 33, 9)
- « Il dit et fit lever un vent de bourrasque
- « qui souleva les flots » (Psaumes, 107, 25)

Ces exemples de la force poïétique de la parole ne sont pas isolés ; bien au contraire, de nombreuses autres occurrences se retrouvent tout au long du texte biblique⁶. Elles peuvent d'ailleurs être corrélées avec le fait que, comme le remarque R. Brague, « le mot hébraïque *dāvār* présente une ambiguïté intéressante. En effet, il signifie aussi bien "parole" que "chose" — d'abord au sens de "fait", "événement". »⁷

Pour donner du sens à ce qui vient d'être dit, penchons-nous sur un autre aspect, sur une autre manifestation du langage, corrélée avec la première. Si dire, c'est créer, fabriquer ou faire, cela a en effet pour conséquence un risque de transitivité du discours indirect. Dire risque toujours de devenir faire ce qui est dit :

« Une autre illustration de la conception selon laquelle l'énonciation a toujours un effet, peut être trouvée dans le fait que le texte biblique a parfois recours à l'antiphrase quand l'assertion, même rapportée, même connue comme mensongère, serait une assertion blasphématoire. C'est par exemple le cas dans Rois I, 21 : 8-13 : Naboth est accusé d'avoir maudit Dieu et le Roi et est, conséquemment, lapidé à mort. Ce passage fait référence deux fois à l'acte coupable, mais voilà : le texte hébraïque ne contient pas une seule fois l'expression littérale du verbe "maudire" (qillel) mais au contraire, les deux fois, son exact opposé "bénir" (barakh). Le lecteur qui connaît la loi pénale judaïque[8] et qui comprend l'ensemble du contexte n'a bien sûr aucun mal à restituer le "vrai" sens, mais il est remarquable que les gardiens de la tradition n'aient pas assumé ici de formuler crûment et explicitement ce dont Naboth est (d'ailleurs injustement) accusé. C'est que, dans l'univers mental des hommes de la Bible, "dire c'est faire", et que l'action abominable se trouverait, même indirectement, réalisée par sa simple formulation! »9

comme une nomenclature et à mettre en œuvre nos pratiques connexes (apprentissage de la parole, *etc.*) conformément à cette conception. Nous en verrons plus loin une version alternative (*cf.* ci-dessous, pages 461-474).

⁶ Cf. notamment Judith, **16**, 14, Sagesse, **9**, 1, Psaumes, **147**, 15 et 18, Job, **9**, 7, Psaumes, **107**, 20, Isaïe, **55**, 10-11.

⁷ Brague Rémi, in Cassin Barbara (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Le Seuil/Dictionnaires Le Robert, 2004, p. 736.

⁸ Cf. Lévitique, **24**, 10-16 (note d'A.C.).

⁹ KOULOUGHLI Djamel-Eddine, « La thématique du langage dans la Bible », *op. cit.*, p. 73.

Parler et agir avec les autres pour construire un monde commun

Selon Dj. Kouloughli, pour les Sémites, « la langue a pour fonction primordiale d'assurer l'interaction des hommes et la coopération sociale : comment expliquer autrement que la manifestation la plus claire de l'unité de langue soit la collaboration de tous à la construction de la Tour, et que le premier effet de la division des langues soit l'abandon de ce projet ? C'est que, dans l'aire culturelle sémitique, le langage n'est pas conçu comme un outil intellectuel permettant de bâtir des représentations du monde : il est appréhendé avant tout dans sa dimension pragmatique, intersubjective et sociale. »¹⁰ Car comme nous allons le voir plus loin, c'est sans doute à partir de la Grèce Classique que le langage est considéré en Occident de façon primordiale comme servant à représenter, c'est-à-dire comme un outil de connaissance.

Un second épisode de la *Bible*, auquel il est souvent fait référence, pourra retenir notre attention du fait de son rapport direct au langage, à savoir celui où l'homme se voit confié la tâche de nommer les animaux de la terre et du ciel :

« Yahvé Dieu modela encore du sol toutes les bêtes sauvages et tous les oiseaux du ciel, et il les amena à l'homme pour voir comment celui-ci les appellerait : chacun devait porter le nom que l'homme lui aurait donné. L'homme donna des noms à tous les bestiaux, aux oiseaux du ciel et à toutes les bêtes sauvages [...] » (Genèse, 2 : 19-20).

Certes, dans ce passage, il n'est demandé à l'homme que de nommer des êtres qui ont déjà été créés, ce qui pourrait sembler accessoire. Toutefois, une telle lecture négligerait l'importance de la distinction du reste de la Création qui est accordée à l'homme à travers ce pouvoir de nomination. D'autant qu'en même temps qu'un droit de nomination, une délégation de pouvoir est confiée à l'homme. Le récit de la création de l'homme auquel se rattache cet épisode, est en effet redoublé dans la *Genèse* (*Genèse*, 1 : 26-28 et *Genèse*, 2 : 4b-24) ; et au pouvoir sur le monde et les êtres vivants attribué à l'homme dans sa première version correspond un pouvoir de nomination dans la seconde. Dans les deux cas, le statut ou le sens de la Création en est profondément métamorphosé, comme le note Dj. Kouloughli :

« Jusque là, pourrait-on dire, le reste de la création existe "en soi" et ne relève que du projet divin. A partir du moment où elle se voit nommée par l'homme elle existe aussi "pour l'homme". Les exégètes ne s'y sont pas trompés qui considèrent cet épisode comme une sorte de délégation de pouvoir faite par Dieu à l'homme pour gérer la terre. Cette prise de possession par l'homme de la création par l'intermédiaire du langage peut être comprise de deux manières. D'une part, l'homme, en donnant des noms aux autres créatures, leur donne une place dans son univers, et les situe par rapport à lui. D'autre part, la maîtrise du nom des entités qui peuplent le monde est la première, et sans doute la plus importante étape vers la maîtrise de ces entités [...]. »¹¹

¹⁰ KOULOUGHLI Djamel-Eddine, *ibid.*, pp. 75-76.

¹¹ KOULOUGHLI Djamel-Eddine, ibid., p. 69.

Car ici encore, il ne semble pas s'agir de connaissance, mais de pouvoir permis par le langage.

Remarquons d'ailleurs que l'interdiction ou l'ignorance du nom de Dieu (« Yahvé » dans la traduction française), c'est-à-dire l'impossibilité de prononcer le tétragramme הוה (YHWH) prend dès lors un nouveau sens : pouvoir prononcer le nom de הוה, ce serait posséder un pouvoir sur lui, commander à הוה. Et nous pouvons retourner l'argument comme un indice qui vient confirmer ce qui a été avancé jusqu'ici quant aux conceptions linguistiques sémitiques anciennes : ce qui justifie, ce qui donne du sens à l'imprononçabilité du tétragramme, c'est aussi précisément ce pouvoir de création et d'action dans/sur le monde qui réside dans la parole.

Pour synthétiser l'ethnolinguistique que nous pouvons sommairement dégager du texte biblique, nous pouvons retenir qu'elle met un accent particulier sur le pouvoir et l'agir qui réside dans le langage, dans la capacité à convoquer le monde, les choses (à les nommer et à les dénommer) : un pouvoir qui *fait exister le monde*. Le monde commun n'est pas simplement là, donné, préexistant, etc.; il doit être construit et dans cette construction le rôle du langage apparaît comme essentiel.

Cette approche du langage comme puissance opérative semble répandue dans le monde antique méditerranéen. Nous trouvons en effet, un principe analogue dans l'Égypte ancienne : « Le dieu initial, pour créer, n'eut qu'à *parler*; et les êtres et les choses évoquées naquirent à sa voix »¹², explique S. Sauneron. De même, les conceptions du langage, telles que nous pouvons les reconstituer dans la Grèce archaïque, peuvent être rapprochées de ce que l'on trouve dans la *Bible* et dans l'univers hébraïque à propos du langage.

Le langage dans la Grèce archaïque

F. Desbordes explique en effet que, dans les premiers textes écrits de la Grèce archaïque dont nous ayons conservé la trace, la focalisation, en matière de langage, porte principalement sur l'efficace de la parole. Elle fait ainsi remarquer que

« ce que les premiers auteurs (Homère, Hésiode) disent surtout sur la parole, c'est qu'elle est un moyen d'agir sur le monde et les êtres, ce que confirme l'attestation à l'époque archaïque de tout un ensemble de pratiques religieuses, magiques, voire "médicales" [...]. La littérature évoque souvent les pouvoirs de la parole (cf. chant des Sirènes, *Odyssée*, 12, 36-200) et particulièrement les pouvoirs de la poésie (cf. prélude de la *Théogonie* d'Hésiode), qui est une sorte de magie, de psychagogie provoquant à volonté peine ou plaisir des auditeurs. Cette efficacité dépend essentiellement de l'émetteur, dieu, magicien, poète inspiré par la Muse (aède), personnage investi d'une autorité — il y a inversement, des paroles sans force, vaines, telles celles de Cassandre qu'un dieu a privée du pouvoir de persuader. C'est aussi sous l'angle de l'efficacité qu'on envisage la question du rapport au réel : la parole a aussi le

¹² Sauneron Serge, *Les prêtres de l'ancienne Égypte*, Paris, Seuil, 1998 (1e éd.: 1957), p. 123, cité par Derrida Jacques, « La pharmacie de Platon », *op. cit.*, p. 107, note 15.

pouvoir non pas tant de mentir (rapport au réel) que de tromper (rapport à l'interlocuteur) [...]. Les jugements apparemment esthétiques ("douceur de miel", etc.) sont également liés à la considération de l'efficacité : "Quand sa grande voix sortait de sa poitrine et lançait des paroles semblables aux flocons de la neige d'hiver, aucun mortel ne pouvait alors disputer contre Ulysse" (*Iliade*, 3, 213). »¹³

Cette qualité fondamentale de la poésie ne pouvait échapper à l'attention des Grecs : sa capacité d'émouvoir, d'éveiller les passions ; il y avait d'ailleurs un symbole pour ce pouvoir non-rationnel d'un beau discours : le miel.

« Les textes caractérisent ces pouvoirs souvent par des termes magiques : θέλγω ("ensorceler" : Odyssée 1.337, 12.41, 14.387, 17.514, 18.282 ; Pindare 1 Pythique 11, 4 Némèenne 2 ; Eschyle, Prométhée 173) ; κηλέω (Platon, Euthydème 290a, Protagoras 328d, Phèdre 267c : "charmer par des enchantements") ; γοητεύω ("ensorceler" : République 413b-d, Phédon 81b, Ménéxène 235a, Sophiste 234c) etc. »¹⁴

La « décision » de Parménide

Parménide (ca540-ca450 av. J.-C.), rattaché à l'école des philosophes d'Élée en Italie du Sud, professe l'être de l'être et le non-être du non-être, le primat de l'être sur le devenir, et énonce les qualités de l'être qui en découlent. C'est du moins, comme l'explique P. Aubenque, la thèse principale que retiennent de son poème intitulé Περὶ φύσεως (*Perì phúseôs*), *Sur la nature*¹⁵ ceux qui s'en sont — directement ou indirectement — réclamés, et après eux la tradition historique :

« Bien plus, à l'intérieur même de la tradition qui se réclamera de lui, la thèse inaugurale de Parménide aura probablement été si bien intériorisée et assumée qu'elle en sera oubliée, au profit du premier de ses corollaires. Quelle est en effet la thèse par laquelle Aristote et après lui la tradition doxographique tout entière croient pouvoir résumer la philosophie de Parménide ? "Estimant qu'en dehors de l'être le non-être n'est rien, il pense que l'être est nécessairement un et qu'il n'y a rien d'autre". Ou encore, selon Théophraste cité par Simplicius : "Ce qui est en dehors de l'être est non-être ; or le non-être n'est rien ; donc l'être est un". »¹⁶

¹³ DESBORDES Françoise, « Les idées sur le langage avant la constitution des disciplines spécifiques », pp. 149-161, in Auroux Sylvain, *Histoire des idées linguistiques*, op. cit., tome 1, p. 154.

 $^{^{14}}$ Vervaecke Geert, « Λογοδαίδαλοι. La critique du langage dans la Grèce classique », pp. 134-163, in Swiggers Pierre et Wouters Alfons (dirs), Le langage dans l'antiquité, Louvain et Paris, Leuven University Press / Peeters, 1990, p. 153.

 $^{^{15}}$ φύσις, phúsis signifie étymologiquement « devenir ». C'est d'abord en ce sens que nous devons comprendre la notion de non-être.

¹⁶ AUBENQUE Pierre, « Syntaxe et sémantique de l'être dans le poème de Parménide », pp. 102-134, in AUBENQUE Pierre (dir.), Études sur Parménide, tome 2, Problèmes d'interprétation, Paris, Vrin, 1987, pp. 107-108. Citations de Métaph., A 5, 986b29 et de Simplicius, In Phys., 115, 11 (Diels, Dox., 483; DK 28A28).

Il est difficile d'apprécier si la thèse fondamentale de Parménide a été mal assimilée, ou si elle est passée inaperçue tant elle correspondait à un présupposé faisant déjà l'objet d'un large consensus — ce qui semble plus probable. Le résultat est lui patent : en focalisant l'attention notamment sur une unité de l'être, Aristote formate explicitement l'héritage parménidien et, par-là même, masque la hardiesse de Parménide :

« Cette présentation traditionnelle comporte un double défaut. D'une part, elle privilégie sans évidence suffisante ce qui n'était chez Parménide qu'un corollaire parmi d'autres d'une thèse plus originaire : le prédicat de l'unité n'apparaît qu'au v. 6 du fr. VIII, après qu'ont été nommées l'ingénérabilité, l'incorruptibilité, l'homogénéité et l'infinité. D'autre part et surtout, cette présentation, sans doute fondée sur la conviction d'Aristote et de ses commentateurs que la philosophie ne peut parler d'autre chose que de l'étant, méconnaît l'originalité du point de départ de Parménide, qui est précisément de faire pour la première fois de l'être le thème de la spéculation. »¹⁷

Mais, conclut P. Aubenque, Parménide fait davantage qu'instituer l'être comme le thème de la spéculation. En effet, en contraste avec ce qui vient d'être rappelé à propos du langage dans la Grèce archaïque, il postule implicitement que l'être est le thème du langage, du dire :

« Que parler soit dire l'être, telle est donc la "décision" qui est au fondement de la "thèse" de Parménide. Cette décision fait partie des présuppositions du poème et ne donne pas lieu à une justification explicite. »¹⁸

C'est ce coup de force — quoiqu'il est très probable qu'il ait été totalement imperceptible pour ses contemporains — que Platon valide, nous allons voir comment, avec sa théorie linguistique. Mais avant l'élaboration de la systématique platonicienne, la « décision » parménidienne trouve des échos dans la diffusion de l'idée d'une disjonction entre mots et choses. D. Gambarara fait ainsi remarquer :

« En polémique avec la conception archaïque, l'écart et le contraste entre les noms et les choses (onómata et prágmata) est remarqué plusieurs fois, par exemple par Euripide (en particulier dans l'Hélène de 412) et par Thucydide. Aristophane témoigne, de son côté, de la laïcisation grammaticale de la notion et du terme de 'justesse': "parmi les quadrupèdes, quels sont ceux qui sont correctement (orthós) masculins?" (Nuées v. 659). Dans la problématique linguistique le "discours" (lógos) entre en jeu, et bientôt il sera un élément essentiel. Dans ce cadre, où langage et signification sont examinés avec un intérêt nouveau, Gorgias, Protagoras et Démocrite ont un rôle important. »¹⁹

_

¹⁷ AUBENQUE Pierre, « Syntaxe et sémantique de l'être dans le poème de Parménide », op. cit., p. 108.

¹⁸ Aubenque Pierre, *ibid.*, p. 121.

¹⁹ GAMBARARA Daniele, « L'origine des noms et du langage dans la Grèce ancienne », pp. 79-97, *in* AUROUX Sylvain, *Histoire des idées linguistiques, op. cit.*, tome 1, pp. 85-86.

L'ébullition de la pensée grecque à la fin du V^e siècle va, comme nous allons le voir, se solidifier dans la première moitié du siècle suivant.

L'approche disjonctive héritée de Platon

Platon est sans doute le premier dans le monde grec à dresser, dans son dialogue intitulé le *Cratyle*, un bilan des connaissances linguistiques anciennes et nouvelles : V. Goldschmidt y a identifié la succession de termes appartenant à la théologie, à la cosmologie, à la politique ou à l'éthique, dans la partie étymologique du dialogue²⁰. Elle semble être due au fait que Platon y réexamine le développement historique de l'étymologie : Homère (doubles dénominations et noms de héros : *Cratyle*, 391-395), les Orphiques (noms divins : *Cratyle*, 396), Hésiode (noms divins : *Cratyle*, 397-398), les Orphiques et les Pythagoriciens (âme et corps : *Cratyle*, 399-400), Hésiode et les poètes orphiques (noms divins : *Cratyle*, 401-406), commentaires allégoriques de Homère (*Cratyle*, 407), Pythagoriciens et Anaxagore (cosmologie : *Cratyle*, 408-410), et Pythagoriciens et Sophistes (éthique et gnoséologie : *Cratyle*, 411-420).

Il est sans doute souhaitable de rappeler l'argument et le déroulement du dialogue pour tout à la fois saisir la bifurcation que les conceptions linguistiques de Platon impriment à la pensée occidentale, et tenter d'en éclairer certaines articulations et verrouillages. Nous tâcherons en même temps de remettre ces conceptions linguistiques dans le contexte plus large des principes de la philosophie platonicienne mis en évidence dans une partie précédente de cette étude.

Le dialogue du *Cratyle* porte sur la question de la justesse des noms (c'est le sous-titre que la tradition lui attribue). Les noms sont-ils conformes aux choses qu'ils désignent et comment le sont-ils? Comment les noms correspondent-ils aux choses qu'ils désignent? Sans que cela soit formulé en ces termes, ce dialogue réfléchit donc sur les fondements de la correspondance entre les mots et les choses, c'est-à-dire non pas sur le principe d'une nomenclature, mais sur sa justification.

Platon expose cette question comme une alternative entre deux thèses qui s'opposent : celle de chacun des deux protagonistes, Cratyle et Hermogène. Le premier soutient qu'il existe une *conformité naturelle* entre les mots et les choses, qu'ils correspondent aux choses de manière naturelle : les mots sont comme des images qui imitent, reproduisent les choses qu'ils désignent. Ils sont l'image graphique ou sonore des choses. Le second plaide, lui, pour une conformité entre les mots et les choses, mais affirme que cette conformité est *conventionnelle* et *non naturelle*, c'est-à-dire qu'elle est *instituée*. Les mots correspondent aux choses, mais sans que les mots ressemblent aux choses qu'ils servent à désigner. Le nom de la chose est l'œuvre d'un artisan, le *nomothète*.

Deux remarques immédiates sont nécessaires. Tout d'abord, l'interrogation sur le *rapport* entre mots et choses postule comme évidente, en même temps qu'elle la masque (en déplaçant la question), une distinction tacite, sous-entendue, non-questionnée entre mots et choses, entre les sphères linguistique et extralinguistique. Suivant une filiation parménidienne, il y aurait donc un monde du langage et un

 $^{^{20}}$ Cf. Goldschmidt Victor, Essai sur le « Cratyle ». Contribution à l'histoire de la pensée de Platon, Paris, Vrin, 1986, pp. 109 sqq.

monde « extérieur » (ou qui serait extérieur au langage ?). Voici donc engagée, de cette façon, une conception d'un monde séparé, à distance — nous y reviendrons avec plus de détails : comme nous allons le voir, nous touchons là un point central.

Ensuite, notons suivant quelle perspective cette question du rapport entre mots et choses est articulée, découpée, fracturée: la conformité en question est-elle *naturelle* ou *conventionnelle* ? telle est la première question posée au langage. Pour en saisir la spécificité, il faut revenir quelques décennies en arrière.

En effet, autour de 450 avant notre ère, survient un changement radical en Grèce : de nouveaux professionnels du savoir, les Sophistes, prennent la place des anciens sages et des poètes. Selon G. Romeyer Dherbey, les éducateurs des élites grecques étaient jusque là les poètes. À partir du milieu du Ve siècle, « la récitation d'Homère ne constituera plus le seul aliment culturel des Grecs »21. Les nouveaux pédagogues se manifestent à Athènes, à un moment où le rayonnement intellectuel, artistique, économique et politique de la cité tout à la fois atteint son apogée (au cours des deux premiers tiers du Ve siècle) et périclite. Sollicités pour former les citoyens aux exigences du débat public (politique ou judiciaire), les Sophistes interrogent le politique, à une époque de fortes tensions, où le régime démocratique, ébranlé par les défaites militaires, et suite à l'échec de la tentative d'hégémonie de la cité sur l'ensemble de la Grèce, connaît de nombreuses vicissitudes et de graves crises. Dans le même temps, ils questionnent et mettent en doute l'origine et la validité des connaissances et des coutumes, en particulier sur la base d'une opposition entre φύσις, phúsis (nature en devenir) et νόμος, nómos (convention). S'il est tentant de voir dans cette opposition l'un des éléments fondamentaux qui aboutiront à notre conception moderne opposant nature et culture, ou nature et société²², dualisme déterminant pour notre conception et pratique du langage, elle sert également de mode de distribution, toujours pour l'activité langagière, entre science et politique.

Quoiqu'en opposition radicale avec les Sophistes, Platon reprend et entérine donc les démarches qu'ils ont proposées quand il interroge le caractère naturel ou conventionnel de la conformité entre mots et choses Let nous pouvons l'interpréter selon deux perspectives contradictoires, ce qui m'incite à tenter de les dépasser l'une et l'autre : la distinction entre société et nature (homologue à celle entre $v \circ \mu \circ \varsigma$, $n \circ m \circ s$ et $v \circ \iota \circ \iota \circ s$) sert à construire l'opposition entre mots et choses, entre linguistique et extra-linguistique, ou inversement cette dernière vient qualifier la première. Je ne dirai donc pas qu'une des distinctions *explique* l'autre, mais plutôt que chacune donne du sens, articule à l'autre en participant à sa construction.

²¹ Romeyer Dherbey Gilbert, *Les Sophistes*, Paris, Presses Universitaires de France, Que-Sais-Je? n°2223, 1989, p. 4.

²² Nous reviendrons en détail sur cette dichotomie entre nature et société ; *cf.* ci-dessous, pages 441-448.

²³ Nous reviendrons en détail plus loin sur ce que les conceptions et pratiques des Sophistes peuvent nous apporter aujourd'hui afin de repenser le fonctionnement linguistique et langagier (*cf. infra*, pages 474-486).

²⁴ V. Goldschmidt nuance néanmoins cette reprise : « Les concepts du νόμος et de la φύσις paraissent entièrement sophistiques : Platon, au cours de la discussion, leur donnera un sens tout différent. » (Goldschmidt Victor, *Essai sur le « Cratyle », op. cit.*, p. 42.) Selon V. Goldschmidt (qui signale, p. 64, que le même mouvement se retrouve dans *Les Lois*, livre x, 888*e*-891*e sqq.*), Platon a tendance à réduire le νόμος, nómos à la φύσις, phúsis, au point de confondre presque le premier avec la seconde.

Les deux protagonistes du dialogue, je l'ai dit plus haut, sont en désaccord sur la nature de la conformité, mais ils sont d'accord pour dire que les mots sont conformes aux choses, c'est-à-dire que les mots désignent les choses, correspondent aux choses et qu'ils leur correspondent de manière pertinente, judicieuse, c'est-à-dire de telle sorte que le découpage de la réalité en différents groupes de choses qui portent toutes le même nom est pertinent.

Ils demandent à Socrate de les départager. Ce dernier ne prend cependant parti ni pour l'un ni pour l'autre ; il conteste au contraire l'idée qu'ils ont en commun, à savoir qu'il existe une conformité entre les mots et les choses, que les mots sont effectivement conformes aux choses. En cela, Socrate parachève la distinction entre mots et choses — plus encore, il la redouble : selon lui, les mots ne sont pas conformes aux choses qu'ils désignent, mais aux *apparences* des choses qu'ils servent à désigner (*i.e.* les mots ne désignent pas les choses telles qu'elles sont en réalité, mais les choses telles qu'elles apparaissent). L'opération nous confirme ainsi que les mots et les choses ne doivent (et ne peuvent) pas être assimilés : entre les mots et les choses vient maintenant s'intercaler l'apparence de ces dernières. Autrement dit, à la réduplication des choses par les mots qui les représenteraient, s'ajoute le dédoublement des apparences.

De manière corrélée, ce dialogue (et plus généralement le système philosophique platonicien) peut être vu non seulement comme un moment décisif dans la pensée occidentale préoccupée de l'adéquation ou du rapport des mots aux choses, mais aussi, et dans la continuité du coup de force parménidien selon lequel parler c'est dire l'être, comme l'association du langage à une problématique de la connaissance — et une association qui s'articule étroitement à ce qui vient d'être exposé. En effet, avec le *Cratyle* (nous l'avons signalé, le dialogue est traditionnellement sous-titré Περὶ ὀνομάτων ὀρθότητος, *Perì onomáton orthótētos* c'est-à-dire « Sur la justesse des noms »), le langage devient l'outil de la connaissance. Désormais, et pour près de 2400 ans, le langage est un instrument pour connaître le monde. Socrate définit en effet le nom comme un instrument qui sert à instruire et à discerner l'essence des choses, à « montrer la réalité de la chose » à laquelle il est attribué (393d); le nom « fait voir », il « montre » (δηλουμενή, *dēloumenē*), et cette fonction instrumentale est établie dès le début du dialogue avec l'assentiment d'Hermogène et sans protestation de la part de Cratyle :

« SOCRATE. — Tu peux donc aussi répondre s'agissant du nom. En nommant avec l'instrument qu'est le nom, que faisons-nous ?

HERMOGÈNE. – Je ne peux répondre.

SOCRATE. — N'est-ce pas que nous nous instruisons mutuellement en distinguant entre elles les choses comme elles sont ?

HERMOGÈNE. - Parfaitement.

SOCRATE. — Dans ce cas, le nom est une sorte d'instrument qui permet, en démêlant la réalité, de nous en instruire, tout comme la navette le fait avec un tissu. »²⁵

²⁵ PLATON, *Cratyle*, 388*b-c*, *op. cit.*, p. 79.

Si nous revenons quelques lignes en arrière pour examiner l'introduction de cette problématique instrumentale, il apparaît que Platon ne discute pas un seul instant de la pertinence de la définition du nom en termes utilitaires :

« SOCRATE. — Alors, ce qu'il faut nommer, il faut le nommer avec quelque chose ?

HERMOGÈNE. — C'est cela.

SOCRATE. — Et avec quoi faut-il percer ?

HERMOGÈNE. — Avec une percette.

SOCRATE. — Avec quoi faut-il passer la trame?

HERMOGÈNE. — Avec une navette.

SOCRATE. — Avec quoi faut-il nommer?

HERMOGÈNE. — Avec un nom.

SOCRATE. - Bien! Mais alors, le nom est, lui aussi, une sorte

d'instrument?

HERMOGÈNE. - Parfaitement. »²⁶

C'est donc avec Platon que débute la réflexion — du moins celle qui nous reste, c'est-à-dire celle qui a traversé l'histoire²⁷ — sur la capacité du langage à représenter correctement le réel. C'est l'objet de la conclusion à laquelle aboutit également F. Desbordes :

« L'originalité de Platon n'est donc sans doute pas tant d'avoir produit le schéma lettre-syllabe-mot-énoncé, que d'avoir introduit entre la syllabe et le lógos le couple ónoma et rhêma[28]. Un logos se compose de noms et de "choses dites", parce qu'une combinaison suppose au moins deux espèces d'éléments. Revenant sur la question dans le Sophiste, Platon compare la composition du sens dans le logos à la composition de la syllabe (253a sq.) : de même que plusieurs sortes de lettres se combinent pour former une syllabe, de même un énoncé doit comporter au minimum un *ónoma* et un *rhêma*, lequel apparaît dans ce contexte comme un verbe ("Théétète est assis"; "Théétète vole"). Platon prolonge les analyses des poètes, des musiciens et des grammatistes, mais il en change le sens. La parole n'est plus envisagée dans son rapport à la poésie, à l'écriture ou à la lecture, mais dans sa capacité à représenter, correctement ou non, le réel. L'analyse du lógos est une réponse aux questions soulevées par les Sophistes, avec lesquels la réflexion sur le langage a pris un nouveau départ. »29

²⁶ PLATON, *ibid.*, 387*e*-388*a*, pp. 77-78. Notons, à titre rétrospectif et comparatif, que de telles interrogations (à quoi servent les mots? *etc.*) impliquent que le langage soit construit et pratiqué comme *actif.* En effet, pareilles questions sont délicates avec un objet que l'on construit traditionnellement comme passif, simplement réactif ou sur le régime du subi comme justement les émotions ou les passions.

²⁷ Ce succès doit certainement aussi beaucoup à d'autres raisons que de simples considérations techniquement philologiques.

 $^{^{28}}$ λόγος, *lógos*: parole, discours; ὄνομα, *ónoma*: nom, autrement dit, le sujet des phrases; ῥῆμα, *rhêma*: verbe, c'est-à-dire le prédicat, ce qui est dit du sujet (Note de A. C.).

²⁹ DESBORDES Françoise, « Les idées sur le langage avant la constitution des disciplines spécifiques », *op. cit.*, p. 161. On pourra également se reporter à PLATON, *Sophiste*, 259*a*-264*a*, et ARISTOTE, *De l'interprétation*, 16*a*-18*a*.

Platon, en déclarant que ce ne sont pas les noms³⁰ qui sont vrais ou faux, mais les phrases, composées de noms-sujets (ὄνομα, όnoma) et de verbes-prédicats (ῥῆμα, rhêma), a du même geste ouvert la voie à la grammaire occidentale³¹, c'est-à-dire la théorie des parties, des éléments formels du discours ou de la phrase (λόγος, lógos a les deux sens en grec). Mais, de façon plus fondamentale, l'Académicien installe surtout en Occident un langage qui dit le monde (tenu à distance) et une ontologie statique (voire, même, stabilisée³²) articulée par le concept de vérité³³ (comme adéquation de ce qui est dit aux choses). Ceci s'oppose à une conception dynamique d'un monde changeant, comme le professaient par exemple Héraclite ou Gorgias. Ces conceptions platoniciennes semblent travaillées par des obsessions de sécurisation, de stabilisation et de contrôle de l'existence et du monde³⁴. Et c'est également dans cette perspective, développée dans un autre dialogue platonicien, le Théétète, qu'il sera suivi par Aristote et les Stoïciens (Zénon, Cléanthe, Chrysippe).

En d'autres termes, pour Platon, la raison ou la connaissance doivent donc s'exercer à distance. Nous pouvons peut-être faire l'hypothèse que cette conception s'appuie sur une distinction, commune dès son époque, entre le *connaître* et le *sentir* et que nous retrouvons par exemple, selon G. Romeyer Dherbey, chez le sophiste Critias :

« Critias trace une ligne de démarcation nette entre le sentir et le connaître ; pour cela il oppose la pensée ($\gamma\nu\omega\mu\eta)$ — qui connaît — et les différentes instances corporelles — qui sentent. Pensée et sensations s'opposent comme l'unité à la multiplicité. Un autre fragment nous permet de relier le premier thème de l'ascèse à la théorie de la pensée :

"Si toi-même tu t'entraînes afin d'être de pensée pénétrante, ainsi tu subiras de leur fait le moins de dommage" 35.

"De leur fait" (ὑπ' αὐτῶν) désigne vraisemblablement ici les sensations ; ainsi par l'exercice devient plus forte et plus acérée la gnômè, qui est alors capable de dominer les multiples sollicitations du sentir. »³⁶

En somme, pour connaître, il faut rompre le contact, repousser l'influence du monde, conformément à ce que nous avons vu à partir de la théorie platonicienne de l'âme et des passions³⁷. Et ce confinement de l'influence « extérieure » est

_

³⁰ À l'époque de Platon, la distinction proposée par les Stoïciens entre nom propre, nom commun et adjectif dans la catégorie générale du nom (ὄνομα, *ónoma*) n'a pas encore été élaborée (*cf.* AUROUX Sylvain, *La philosophie du langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 141, note 1).

³¹ Cette distinction est reprise, développée et prolongée par Aristote dans son *De l'interprétation*. C'est sur cette base que se fondent sa grammaire et sa logique.

 $^{^{32}}$ L'idéologie réactionnaire de Platon a été maintes fois soulignée ; elle est apparue à plusieurs reprises dans les passages que j'ai cités plus haut.

³³ Nous avons aussi mis en évidence l'importance et le rôle des notions de sincérité et d'authenticité (qui sont élaborées à partir du concept de vérité) dans nos conceptions de la passion puis de l'émotion.

³⁴ C'est ce que nous avons tâché de mettre en évidence à propos de la théorie platonicienne de l'âme et des passions (*cf.* ci-dessus, pages 29-53 et notamment ce qui a été dit sur les rapports entre passion et *pharmakon*, pages 41-44).

³⁵ Fr.B 40. [N.d.A.]

³⁶ ROMEYER DHERBEY Gilbert, Les Sophistes, op. cit., pp. 118-119.

³⁷ *Cf.* ci-dessus, pages 44-53.

cohérent avec une attitude de contemplation et de distanciation commandant à une conception non plus opérative mais représentationnelle du langage.

Autrement dit, si dans des temps qui ont précédé le siècle de Platon, on a pensé que le langage, activité collective, servait d'abord l'interaction sociale, agissant sur elle ou même plus spécialement sur ou avec l'interlocuteur, Platon tente, lui, de développer une conception selon laquelle le langage, en tant qu'activité gnoséologique, provoque une dissociation asymétrique entre l'objet et le sujet : tous les deux n'interagissent pas *activement* dans l'activité de connaissance. Si le sujet est actif (et se protège de l'influence extérieure), la connaissance est possible, mais s'il subit l'objet, c'est la passion ($\pi \alpha \theta o \varsigma$, p athos, c'est-à-dire littéralement l'expérience subie) qui survient. En conséquence, pour connaître le monde, le sujet connaissant doit se séparer du monde à connaître.

La distinction entre les mots et les choses s'appuie sur une conception et une pratique du savoir ou de la connaissance comme *contemplation*, forme de contrôle et de mise à distance, et non comme *capacité d'action*. C'est cette distanciation, résultant de la théorie et de la pratique de la connaissance et de l'action (ou de la non-action), et servant de principe de base à la théorie et à la politique platonicienne, qui impose la dichotomie entre linguistique et extralinguistique, élaborée en réaction et en contraste avec l'importance que les Sophistes accordaient à l'efficacité du discours ou à leur intérêt pour l'effet performatif du langage³⁸. Dans le monde grec — et nous en avons largement hérité sur ce point —, c'est donc une pratique et une conception du langage *cryptique parce que se voulant transparent*³⁹ qui vont être développées : parce que le langage est censé *dire* le monde (le donnant à voir), il lui a été attribué un principe méta-physique, symbolique.

Cependant, cette assimilation de la raison et du langage — qui s'étend au-delà de la seule notion de $\lambda \acute{o} \gamma o \varsigma$, $l\acute{o}gos$ (« parole » mais aussi « faculté de raisonner ») — fait du langage une *nomenclature* qui se construit sur une double abstraction : *primo*, selon une conception des choses (d'ailleurs transcendées en Idées éternelles par Platon) comme des entités stables, isolables et à ce titre, « étiquetables » par des mots tout aussi stables et identifiés ; et, *secundo*, de façon indépendante de l'accès à ces choses ou de leur mise en pratique.

La première abstraction a été rejetée dès la fin du XVII^e siècle, et en particulier par les écrits de John Locke (rejet entériné par F. de Saussure plus récemment, et à la base de la linguistique contemporaine). J. Locke est sans doute le premier en Occident à mettre en valeur un double arbitraire du signe. En effet, selon lui, il y a certes un arbitraire dans le rapport du son à la chose, mais plus important encore dans celui du concept à la chose, comme le détaille L. Formigari :

« Dans cette description de la conduite *sémiotique* de l'esprit, l'*arbitraire du signe* n'est donc pas la simple indifférence du son par rapport à la chose.

³⁸ *Cf.* plus bas, pages 474-486.

_

³⁹ Pour une attitude linguistique et langagière toute différente, *cf.* JULLIEN François, *Le détour et l'accès*, *op. cit.*, *passim* et, en particulier, p. 132. F. Jullien y explique qu'en Chine, c'est l'« expression subtile », notamment à travers le détour de l'insinuation, qui est recherchée : « Car c'est toujours dans ce va-etvient, non point entre l'apparence et la réalité, mais plutôt entre les aspects latent et patent des choses, que sont conçus en Chine, l'avènement du sens et l'exploration du réel. » (*loc. cit.*) *Cf.* ci-dessous, pages 486-489.

C'est au contraire une caractéristique du concept même (ou idée abstraite ou *essence nominale*). En bref, le *nom* n'est pas arbitraire seulement en tant que son n'ayant aucun lien nécessaire avec son *signifié* mais dans la mesure où l'idée même qu'il désigne est une classification arbitraire de la réalité. 40

La seconde abstraction, par contre, celle qui considère — au-delà du présupposé d'un monde relativement stable et discontinu — que le réel est « donné », c'est-à-dire que les « faits » ne sont pas à « faire », n'a jamais été concrètement ébranlée et révisée par les (socio)linguistes. Si les *science studies*, ou les travaux d'anthropologie des sciences, ont depuis une vingtaine d'années apporté des éléments nouveaux dans ce domaine, les conséquences sociolinguistiques tardent à en être tirées⁴¹.

Cette double abstraction, à laquelle il vient d'être fait mention, est reliée aux approches traditionnelles de l'émotion que nous étudiées plus haut : en mettant en évidence les principes de mise à distance et de contrôle organisant nos conceptions et usages des passions, nous avions souligné, lorsque nous avions exploré leur structure centrale (c'est-à-dire, notamment, le complexe tel qu'il est analysable à partir de l'examen de deux romans significatifs de la fin du XVIIe siècle), que la passion se trouvait au cœur de nos compréhensions et de nos pratiques des articulations entre le singulier et le collectif d'une part, et entre l'un et le divers d'autre part. Les métaphores tyrannique et sémiotique, qui se déploient de façon concurrentielle articulées notamment autour de la figure de l'aliénation ou, dit autrement, autour de la possession spirite, interrogent l'essence, l'identité et l'ipséité de la passion et de la personne⁴². Nous avions ajouté que si la passion pouvait à la fin du XVIIe siècle être considérée comme univoque, il n'en était plus de même pour l'émotion à l'époque actuelle⁴³ et enfin que ceci pouvait être rapproché de certains aspects de la métaphorisation du « cœur » comme possibilité d'accès ou de contact, elle-même étroitement corrélée à la métaphore tyrannique⁴⁴.

L'objectif final du travail qui est présenté ici, réside précisément dans une tentative d'esquisser, à partir des éléments que nous fournissent l'étude des discours de l'émotion ainsi que le panorama de l'émergence historique de la notion, les principes fondamentaux sur lesquels fonder la rectification de cette lacune théorique de la sociolinguistique. Et pour effectuer cette synthèse, il faut ouvrir — sur le mode du détour, à nouveau — le parcours historico-linguistico-psychologique qui a été suivi jusqu'ici à des perspectives extérieures, les plus accessibles étant celles proposées par l'anthropologie culturelle de l'émotion.

⁴⁰ FORMIGARI Lia, « Le langage et la pensée », pp. 442-465, in AUROUX Sylvain, Histoire des idées linguistiques, op. cit., tome 2, p. 446.

⁴¹ Je ne néglige pas, ici, les contributions importantes des paradigmes constructivistes (*cf.* par exemple la synthèse de LE MOIGNE Jean-Louis, *Les épistémologies constructivistes*, *op. cit.*). Si j'en parle peu néanmoins, c'est parce que ces derniers ont davantage inversé les cadres de pensées réalistes qu'ils ne les ont dépassés. Nous verrons plus loin que les *science studies* ne s'inscrivent ni dans un paradigme ni dans l'autre, développant plutôt une approche constructiviste *a priori* et réaliste *a posteriori* (*cf.* cidessous, note 101 page 439).

⁴² Cf. ci-dessus, pages 100-145, et en particulier page 139.

⁴³ Cf. supra, pages 141 et suivante.

⁴⁴ Cf. plus haut, pages 143-145.

L'intérêt de l'anthropologie culturelle de l'émotion

Les recherches en l'anthropologie culturelle de l'émotion qui présentent des conséquences significatives par leurs apports pour l'objet qui nous intéresse ici sont de deux ordres. Il s'agit tout d'abord, des travaux qui peuvent être mis en regard des résultats établis par les science studies ou l'anthropologie culturelle des sciences, comme par exemple les investigations s'inscrivant dans la ligné de celles initiées par A. Hochschild. Ces théories du management émotionnel, comme les sciences studies (tant pour leur méthodologie et que pour leurs résultats) nous fournissent en effet encourageantes pour notre démarche d'élaboration sociolinguistique de l'efficace ou de l'efficace sociolinguistique. Le deuxième groupe de travaux susceptibles de nous intéresser rassemble des recherches qui font apparaître directement des implications pour les théories linguistiques. Les travaux des anthropologues qui se sont intéressés à l'émotion touchent très souvent aux conceptions de la personne dans les sociétés étudiées et aux rapports entre individu et collectif (nous avons essayé de montrer que cela tenait entre autres à notre propre élaboration historique du concept et de nos pratiques associées). Les plus séduisants pour nous sont ceux qui ont poussé un peu plus loin la démarche de mise en correspondance et qui ont tâché d'en établir explicitement les conséquences pour nos théories du langage, et je pense en particulier ici aux écrits de M. Rosaldo.

Du contrôle au management émotionnel

Nous avons vu que l'émotion était traditionnellement tenue pour et classiquement élaborée comme l'échec de la raison⁴⁵; corollairement, elle a été individualisée, intériorisée, « biologisée » (ces processus étant liés au besoin de contrôle des passions ou de l'émotion). Cette approche devrait maintenant être dépassée par les approches scientifiques, car elle l'est déjà dans les pratiques, comme nous l'indiquent de nombreux travaux d'anthropologie culturelle et d'histoire des mentalités.

Nous pouvons distinguer deux approches historico-anthropologiques de l'émotion dans nos propres sociétés. Un premier courant émanant plus particulièrement de sociologues hollandais s'attachant notamment au phénomène de dé-formalisation émotionnelle croissante et d'apparente libéralisation, dans un contexte qui continue d'insister sur l'importance de la maîtrise de soi. P. Stearns résume ainsi cette problématique :

« Spontaneity has revived, but within strict (if unacknowledged) limits. The general argument is that most Westerners have learned so well the lessons of restraint of violence and of unwanted sexuality that they can be allowed (indeed, must be allowed) a good bit of informal emotional idiosyncrasy as part of personal style. Rules of emotional expression have become more complex, and judgments are made about appropriate emotional personalities on the basis of a variety of individual interactions rather than rigid and hierarchical codes (de Swaan, 1981; Wouters, 1991;

⁴⁵ Cf. en particulier, la comparaison entre la passion et le *pharmakon* rappelée plus haut.

Gerhards, 1989). Increasing democratization is also part of this shift, as emotional standards used in the 19th century to separate respectable and unrespectable classes are now more widely enjoined (Wouters, 1995). »⁴⁶

De manière complémentaire, d'autres chercheurs (principalement nord-américains), insistant eux aussi sur la même transformation, se focalisent davantage sur le processus d'évolution lui-même, et notamment sur la façon selon laquelle les sociétés et les individus du XXe siècle ont *réagi* aux normes et aux habitudes adoptées et subies par les générations précédentes. Les deux écoles mettent en lumière l'évolution des pratiques et des conceptions du vécu émotionnel et, de manière corrélée, de la personne.

Le travail émotionnel

Parmi cet ensemble de recherches, je retiendrais celles d'A. Hochschild et en particulier ses travaux sur le management émotionnel⁴⁷. L'auteure a mis en évidence le fait que l'émotion ne préexiste ni à sa mise en forme, ni à sa mise en adéquation avec la situation qu'elle participe à élaborer. A. Hochschild appelle ainsi travail émotionnel (« emotion work ») un processus conscient tentant de susciter, d'évoquer, de modeler, de réprimer ou de contenir le ressenti émotionnel (et non pas seulement son expression) vécu comme discordant avec les habitudes et normes émotionnelles d'une société⁴⁸. Elle rappelle, de plus, que cette discordance émotionnelle peut être appréhendée selon deux perspectives complémentaires, celle de la wrongness (l'inadéquation entre ce qui est ressenti et ce qui devrait l'être) et celle de la falseness (l'inadéquation entre ce qui est ressenti et ce qui paraît l'être)⁴⁹. Ces deux perspectives viennent travailler respectivement les principes de pertinence, et de sincérité ou d'authenticité. Autrement dit, le management émotionnel pratiqué par les personnes émues redéfinit ou conteste d'une part le postulat d'une préexistence d'une « situation » (c'est-à-dire d'un contexte donné de l'action) puisque cette situation est un produit du management, et d'autre part - et de manière corrélée – la présupposition d'une réaction émotionnelle⁵⁰ (i.e. une émotion comme réaction ou comme faisant réagir).

Selon A. Hochschild, les personnes mettent ainsi en œuvre deux modes d'action pour supprimer ou réduire cette discordance émotionnelle en transformant, d'une manière consciente et intentionnelle, leur émotion, disposant d'une méthode soit de

⁴⁶ STEARNS Peter N., « History of Emotions: Issues of Change and Impact », pp. 16-29, *in* Lewis Michael et HAVILAND Jeanette (éds), *Handbook of Emotion*, *op. cit.*, p. 23.

⁴⁷ Pour une présentation synthétique du travail de A. Hochschild sur l'émotion, on pourra par exemple se reporter à KEMPER Theodore D., « Social Models in the Explanation of Emotions », pp. 45-58, *in* LEWIS Michael et HAVILAND Jeanette (éds), *Handbook of Emotion, op. cit.*, pp. 51-52. Le management émotionnel qu'examine A. Hochschild correspond à une évolution, progressive, des conceptions et pratiques de l'émotion, dont nous avons déjà trouvé des traces dans notre étude de la verbalisation de l'émotion (*cf.* ci-dessus, pages 354-357).

⁴⁸ Quelques témoignages d'efforts pour ressentir des émotions conformément aux attentes collectives ou en réaction à un *a priori* sont données par HOCHSCHILD Arlie Russell, *The Managed Heart, op. cit.*, pp. 38-39.

⁴⁹ HOCHSCHILD Arlie Russell, *ibid.*, p. 60.

 $^{^{50}}$ Cf. ci-dessus, pages 167-179 et pages 217-223.

« surface acting », soit de « deep acting »⁵¹. La première consiste, selon une forme d'introversion, à modifier leur expression et attitude extérieure de façon à modifier leur ressenti, conformément à ce qui est habituellement appelé l'effet Campanella⁵²; suivant la seconde, les personnes tentent, à l'inverse de la précédente, c'est-à-dire plutôt sur le mode projectif, de transformer leur émotion en modifiant attitude corporelle, en focalisant leur attention sur une image ou une idée, ou encore en essayant de visualiser un changement dans la réalité⁵³. Ce qui vient d'être résumé suffira sans doute à percevoir qu'on est bien loin ici de la « maîtrise » de l'émotion⁵⁴.

A. Hochschild a sans doute été parmi les premiers chercheurs à mettre en évidence, dans nos sociétés, le rôle de l'émotion comme contribution à la situation, à l'interaction ou au groupe :

« We often say that we *try* to feel. But how can we do this? Feelings, I suggest, are not stored "inside" us, and they are not independent of acts of management. Both the act of "getting in touch with" feeling and the act of "trying to" feel may become part of the process that makes the thing we get in touch with, or the thing we manage, *into* a feeling or emotion. In managing feeling, we contribute to the creation of it.

If this is so, what we think of as intrinsic to feeling or emotion may have always been shaped to social form and put to civic use. Consider what happens when young men roused to anger go willingly to war, or when followers rally enthusiastically around their king, or mullah, or football team. Private social life may always have called for the management of feeling. The party guest summons up a gaiety owed to the host, the mourner summons up a proper sadness for a funeral. Each offers up feeling as a momentary contribution to the collective good. In the absence of an English-language name for feelings-as-contribution-to-the-group (which the more group-centered Hopi culture called *arofa*), I shall offer the concept of a gift exchange. Muted anger, conjured gratitude, and suppressed envy are offerings back and forth from parent to child, wife to husband, friend to friend, and lover to lover. »⁵⁵

⁵¹ HOCHSCHILD Arlie Russell, *ibid.*, p. 35.

⁵² Du nom de T. Campanella (1568-1639), généralement tenu pour l'un des premiers à le décrire (néanmoins, nous en trouvons déjà une brève allusion chez Montaigne dans ses *Essais*, livre III, chapitre IV). Pour l'illustrer, W. James cite G. Th. Fechner (1801-1887), le promoteur d'une « psychophysique », qui fut sans doute l'un des penseurs qui marquèrent le plus l'Allemagne du XIXe siècle : « Fechner (Vorschule der Aesthetik,156) says almost the same thing of himself: "One may find by one's own observation that the *imitation* of the bodily expression of a mental condition makes us understand it much better than the merely looking on. . . . When I walk behind some one whom I do not know, and imitate as accurately as possible his gait and carriage, I get the most curious impression of feeling as the person himself must feel. To go tripping and mincing after the fashion of a young woman puts one, so to speak, in a feminine mood of mind." » (JAMES William, *The Principles of Psychology* (1890), chap. XXV, édition en ligne : http://psychclassics.yorku.ca/James/Principles/prin25.htm, édité par Christopher D. Green, n. d., p. 464, note 18.) Ce principe bien connu a fait l'objet de théorisation. Nous le retrouvons par exemple à la base de théories du jeu dramatique, comme celle, célèbre, développée par le metteur en scène russe Stanislavski (1863-1938).

⁵³ HOCHSCHILD Arlie Russel, « Ideology and Emotion Management: A Perspective and Path for Future Research », pp. 117-142, in Kemper Theodore D. (éd.), Research agendas in the sociology of emotions, Albany, State University of New York Press, 1990, pp. 120-121.

⁵⁴ Je renvoie ici aux conclusions auxquelles nous étions parvenus au sujet de la passion à l'époque classique (*cf.* ci-dessus, pages 139-145).

⁵⁵ HOCHSCHILD Arlie Russell, The Managed Heart, op. cit., pp. 17-18.

L'anthropologue C. Lutz, qui a travaillé sur la population d'un petit atoll des Îles Carolines dans l'Océan Pacifique, les Ifaluk, aboutit à une observation analogue :

« The Ifaluk frequently talk about their thoughts and emotions. However, rather than modeling this as the outcome of something like our concept of introspection, their discussion of thoughts and emotions is seen as an awareness of what is happening in their world and in their relationship with others, not primarily as what is happening inside their heads. When a parent says "I am angry" to the child who has run off to play without completing her assigned errand, he or she sees this as a statement about the child's behavior and about the right of parents to demand obedience from their children. This approach contracts with an ethnopsychological model in which the parent's statement would be seen as the result of introspection and subsequent labeling of an internally discovered feeling state. »⁵⁶

Mais réciproquement, A. Hochschild ajoute que les habitudes ou les rôles socioindividuels servent également de cadre émotionnel :

« A social role—such as that of bride, wife, or mother—is partly a way of describing what feelings people think are owed and are owing. A role establishes a baseline for what feelings seem appropriate to a certain series of events. When roles change, so do rules for how to feel and interpret events. A rising divorce rate, a rising remarriage rate, a declining birthrate, a rising number of working women, and a greater legitimation of homosexuality are the outer signs of changing roles. What, when she works outside the home, is a wife? What, when others care for children, is a parent? And what, then, is a child? What, when marriages easily dissolve, is a lover and what is a friend? According to which standard, among all those that are culturally available, do we assess how appropriate our feelings are to a situation? If periods of rapid change induce status anxiety, they also lead to anxiety about what, after all, the feeling rules are. »⁵⁷

Les émotions sont ainsi mobilisées pour définir (et plus uniquement sur le mode discriminatoire⁵⁸) ou instituer l'identité des personnes sur un plan clairement social — nous sommes bien loin ici de l'individu conçu précisément et radicalement comme non social et rationnel⁵⁹, à une époque où l'émotion était également construite comme naturelle, authentique. Pour tout un chacun, conforter une habitude ou adopter un rôle social permet en effet d'interpréter des situations ambiguës selon au moins trois stratégies. Il s'agit tout d'abord d'une logique de cause à effet (suivant un *habitus*, c'est-à-dire un cadre structurel fourni par la société)

⁵⁶ LUTZ Catherine, « Culture and Consciousness: A Problem in the Anthropology of Knowledge », pp. 64-87, in Kessel Frank S., Cole Pamela M. et Johnson Dale L. (éds), *Self and Consciousness: Multiple Perspectives, op. cit.*, p. 84.

⁵⁷ HOCHSCHILD Arlie Russell, *The Managed Heart, op. cit.*, pp. 74-75.

⁵⁸ À propos de l'utilisation discriminatoire de l'émotion, cf. plus haut, pages 179 sqq. et 358-385.

⁵⁹ *Cf.* à ce sujet, ce qui a été rappelé ci-dessus, pages 147-161.

utilisée par les individus pour donner sens à leur expérience intérieure : « Mon chien est mort, pas étonnant que je sois déprimé ». La personne peut également mobiliser sur une reconnaissance d'un consensus social à propos d'une situation : « Tout le monde est excité dans cette fête, pas étonnant que je le sois aussi ». Enfin, les habitudes fournissent aussi des sortes de « scénarios » culturels donnant des informations sur les émotions : « Je ne peux pas attendre jusqu'à ce que je la revois, je dois être amoureux ».

Les discours de l'émotion dans la vie quotidienne sont généralement *valuées*, co-produisant ainsi une évaluation des événements ou de la situation :

« Talk about emotions in everyday life frequently has the effect of moral commentary, delivering at least an implicit evaluation of the desirability of specific actions and their consequences for self and society. To talk about feeling a certain way in a certain context is to talk about inclinations to think or act in a certain way. As Ortony et al. (1988) and others have noted, emotion words are always valenced, signifying an evaluation of events and a desire to maintain or adjust some state of affairs (as suggested by the strong evaluative dimension that emerges in scaling studies of emotion terminology [...]). Whereas positive emotions express an acceptance or willingness to maintain a situation, negative emotions function as signs of discontent, signifying a desire to change the situation, the self, or both. The moral work done by emotion language is reflected in the preponderance of negative terms in emotion lexicons across cultures. »⁶⁰

L'émotion se trouve liée à l'élaboration du sens de *ce qui arrive*, et pas uniquement d'un point de vue personnel; c'est entre autres dans cette perspective que nous pouvons comprendre le rattachement du discours émotionnel public à la sphère politique et le discours émotionnel privé à la morale. Les déclarations des parents, des médias, du gouvernement (*i.e.* des autorités) contribuent aussi, comme le rappelle A. Hochschild⁶¹, à graduer et valider *émotionnellement* les situations — que l'on pense par exemple au traitement du nuage de Tchernobyl, des problèmes de la vache folle, des évènements du 11 septembre 2001, du second tour de l'élection présidentielle de 2002, *etc.*

Le processus de déformalisation des relations et des comportements

L'évolution du contrôle au management traduit une plus grande informalité dans les rapports hiérarchiques qui conduit à une diminution de l'usage des contraintes sur les autres et une augmentation des contraintes exercées sur soi-même (en particulier pour les subordonnés). Dans le même temps, différents modes de self-control ou de retenue attendus par la société demandent dans le comportement, non seulement une plus grande sensibilité à la variété des conduites sociales et une plus grande flexibilité, mais également un plus haut niveau de maîtrise de soi. D'où une

⁶⁰ White Geoffrey M., « Representing Emotional Meaning: Category, Metaphor, Schema, Discourse », pp. 30-44, *in* Lewis Michael et Haviland Jeanette (éds), *Handbook of Emotion, op. cit.*, pp. 39-40.

 $^{^{61}}$ Hochschild Arlie Russell, The Managed Heart, op. cit., p. 254.

évolution collective et individuelle progressive vers un *controlled decontrolling of emotional controls*. Toutefois, ceci n'est que l'un des aspects de la transition du contrôle au management émotionnel. Le second versant de cette évolution concerne la perception du vécu intérieur et extérieur, et donc la révision de la distinction entre les deux sphères de l'intériorité et du monde extérieur.

La transition du contrôle au management devient en particulier sensible avec l'apparition de passions ou d'émotions positives ou ayant explicitement lieu d'être, voire même de la valorisation de l'absence de contrôle, c'est-à-dire, d'une façon qui frôle l'injonction paradoxale (double bind), l'encouragement de l'expression ou de l'extériorisation de ce qui est en même temps présupposé comme devant être réprimé. L'exemple suivant de valorisation du decontrolling control (il s'agit d'une publicité diffusée sur Radio Classique en janvier 2005) est significatif : « Dans un monde où tout va trop vite, dans un monde où tout va trop fort, arrêtez-vous. Laissez-vous aller à l'émotion. Découvrez le nouveau disque de [X] ». Le management correspond à une conscientisation progressive du contrôle (négatif ou positif) et des contraintes socio-culturelles. Il est donc un aménagement de l'évolution des conceptions et pratiques de la personne (en tant que mode historique d'existence individuelle et collective donc), et de ses relations avec son environnement. Ce processus prend notamment la forme d'une curiosité plus affichée pour des phénomènes fortement connectés à l'émotion, comme la sexualité, la violence et la mort:

« In the processes of democratization, the rise in Mutually Expected Self-restraint has been accompanied by increasing curiosity about sex, violence and death, which in the course of centuries have been put behind the social and individual scene; the emotions involved are increasingly allowed — both individually and socially speaking — to reenter consciousness. In the long-term process of informalization, a collective search for these hidden emotions have gained acceptance as important guides for behaviour and knowledge, whereas before they were predominantly seen as a source of transgression and misbehaviour. »⁶²

Durant le processus de formalisation, les émotions étaient vues comme dangereuses et à dominer, alors qu'aujourd'hui elles sont aussi recherchées, développées et cultivées pour leur fonction essentielle de *signal* (dans le processus de communication ou au sein des relations interindividuelles). Ce genre d'exploration (« je voulais voir jusqu'où je pourrais aller »), voire de « dépassement de ses propres limites », c'est par exemple ce qu'invoquent, pour « justifier » leur présence, de nombreux participants à l'émission *Zone Rouge* (dont le slogan répété à l'envie était « Contrôlez vos émotions ») présentée par Jean-Pierre Foucault sur TF1 :

« dans la vie en général, il m'en faut beaucoup pour stresser donc je suis venue à Zone Rouge pour justement relever le défi » (candidate présentée comme Patricia, 31 ans, émission du 12 mars 2003)

⁶² WOUTERS Cas, « On Status Competition and Emotion Management: The Study of Emotions as a New Field », pp. 229-252, in *Theory, Culture & Society*, vol. 9, n°1, 1992, p. 245.

« Si je ne suis inscrit à cette émission Zone Rouge, c'est pour voir jusqu'où je pourrai gérer mon stress, voir jusqu'où je pourrai aller » (candidat présenté comme Didier, 36 ans, agent immobilier, émission du 21 mars 2003)

« je suis calme euh au naturel mais là je voudrais savoir si je vais pouvoir garder mon calme dans le fauteuil de Zone Rouge ou si je vais me laisser déborder par mon stress » (candidate présentée comme Marie-Agnès, conseillère d'éducation, émission du 18 avril 2003)

Ce qui précède illustre de manière significative l'évolution de la notion de personne, et des conceptions et pratiques afférentes. Mais si à partir du travail de A. Hochschild, nous comprenons mieux ce que nous faisons de l'émotion — entre autres, des *moments de coordination* et non plus de simples dispositions individuelles —, ce que l'émotion fait de nous reste esquissé seulement, or ce point est crucial. Et afin de mieux l'apprécier, nous pouvons examiner la synthèse que propose P. P. Pedersen :

« The notion of emotion management or work refers to the fact that emotion is not just a matter of automatic emotional response, but is co-constructed through our attempts to feel and express emotions that are appropriate in connection with specific situations. »⁶³

Ce que P. P. Pedersen néglige de préciser, c'est, nous l'avons vu, que si l'émotion doit être considérée comme une co-construction, cette dernière inclut le contexte ou la situation traditionnellement censés provoquer l'émotion. Or de telles considérations ont des conséquences capitales pour la sociolinguistique, d'une part parce que l'émotion « percole » dans l'ensemble des interactions, et d'autre part parce que cette co-construction de la situation ou du contexte et de la personne n'a aucune raison d'être restreinte à un sous-ensemble des interactions (ces « situations » en étant un résultat, un produit). Partant d'hypothèses très différentes, d'autres études ont d'ailleurs été amenées à conclure, également, sur la nécessité de reconnaître l'extrême difficulté à catégoriser un contexte, et même à définir *a priori* des taxinomies pertinentes⁶⁴.

Pour compléter ce qui vient d'être dit et développer cette façon d'interroger et de se laisser interroger par les émotions, je propose donc maintenant de l'enrichir des travaux, complémentaires quoique nettement plus anciens, d'un autre auteur. Cet enrichissement nous permettant d'entrevoir de nouvelles perspectives dans les domaines connexes qui nous intéressent au premier chef, à savoir les questions de fonctionnement sociolinguistique. L'élaboration de cette version alternative de l'émotion⁶⁵ nous aidera à repenser la question disjonctive récurrente de notre « rapport au monde », c'est-à-dire la dichotomie entre notre intériorité et notre univers alentour comme s'il s'agissait de deux sphères disjointes. Cette approche

⁶³ PEDERSEN Poul Poder, « Managing emotion in organisational change. Emotion management as power », document en ligne: http://www.mngt.waikato.ac.nz/research/ejrot/cmsconference/2001/Papers/Change%20and%20Organisation/Pedersen.pdf, n. d., p. 6.

⁶⁴ *Cf.* à ce propos SAARNI Carloyn, « The Social Context of Emotional Development », pp. 306-322, *in* LEWIS Michael et HAVILAND Jeanette (éds), *Handbook of Emotion, op. cit.*, p. 312.

⁶⁵ Pour élaborer cette version alternative, je reprends en essayant de les résumer la démarche, les principales sources et l'esprit des conclusions de DESPRET Vinciane, *Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit.*

disjonctive est en effet celle qui soutient la distinction entre les univers linguistiques et extralinguistiques et notre conception fondamentale du langage comme « disant le monde ». Nous avons d'ailleurs mis en évidence, ci-dessus, les correspondances entre mise à distance et contrôle; autrement dit, comme cela peut apparaître maintenant, une approche disjonctive et un langage disant le monde font écho aux métaphores tyrannique et sémiotique étudiées plus haut.

L'émotion dont nous pourrions hériter de William James

Pour élaborer une version alternative de l'émotion, il me semble intéressant de nous pencher sur ce que nous a laissé William James (1842-1910), et surtout sur ce que nous pouvons en faire. Et à cette fin, il sera essentiel de commencer par saisir ce que l'histoire de la psychologie nous fait oublier de l'émotion de W. James qu'elle nous transmet.

La théorie jamesienne dans l'histoire de la psychologie

La version de l'émotion que l'histoire de la psychologie de l'émotion attribue à W. James se résume le plus souvent à une prétendue assimilation réductrice des états émotionnels à leurs perceptions corporelles : des modifications du système périphérique (viscères, *etc.*, par opposition au système nerveux central) résulteraient directement de la perception d'un stimulus, la perception de ces modifications constituant précisément l'émotion. Le manuel de V. Christophe à destination des étudiants, par exemple, présente la théorie de W. James, prétendument « tout à fait révolutionnaire à l'époque »⁶⁶, ainsi :

« Quand un stimulus émotionnel est perçu par les centres corticaux sensoriels, une réaction réflexe génétiquement programmée, antérieure à toute conscience, est mise en jeu et génère les changements périphériques. Pour James (1884), ce sont ces données corporelles qui constituent la matière même de l'émotion. »⁶⁷

L'extrait des publications de W. James que les auteurs contemporains mentionnent ou citent le plus fréquemment à propos de sa théorie de l'émotion est le suivant⁶⁸ :

« Our natural way of thinking about these standard emotions is that the mental perception of some fact excites the mental affection called the emotion, and that this latter state of mind gives rise to the bodily expression. My thesis on the contrary is that the bodily changes follow directly the PERCEPTION of the exciting fact, and that our feeling of the same changes as they occur is the emotion. Common sense says, we lose our

⁶⁶ Christophe Véronique, *Les Émotions. Tour d'horizon des principales théories*, Villeneuve d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion, 1998, p. 17.

⁶⁷ СНЯІЗТОРНЕ Véronique, *ibid.*, р. 18.

⁶⁸ C'est ce passage qui est par exemple cité dans Damasio Antonio R., *L'Erreur de Descartes, la raison des émotions, op. cit.*, p. 3. On pourra également se reporter à la présentation de la « théorie jamesienne » par DE BONIS Monique, *Connaître les émotions humaines*, Hayen, Pierre Mardaga éditeur, 1996, p. 44.

fortune, are sorry and sweep; we meet a bear, are frightened and run; we are insulted by a rival, are angry and strike. The hypothesis here to be defended says that this order of sequence is incorrect, that the one mental state is not immediately induced by the other, that the bodily manifestations must first be interposed between, and that the more rational statement is that we feel sorry because we cry, angry because we strike, afraid because we tremble, and not that we cry, strike, or tremble, because we are sorry, angry, or fearful, as the case may be. Without the bodily states following on the perception, the latter would be purely cognitive in form, pale, colourless, destitute of emotional warmth. We might then see the bear, and judge it best to run, receive the insult and deem it right to strike, but we could not actually feel afraid or angry. »⁶⁹

Cette thèse est présentée aujourd'hui avec une condescendance bienveillante dans les manuels contemporains de psychologie. W. James est ainsi souvent présenté comme un radicaliste (dont la théorie serait proto-scientifique ou quasi-scientifique mais néanmoins exotique), mais les auteurs ne citent pour ainsi dire jamais la suite immédiate de cet extrait. Pourtant W. James continue ainsi :

« Stated in this crude way, the hypothesis is pretty sure to meet with immediate disbelief. And yet neither many nor far-fetched considerations are required to mitigate its paradoxical character, and possibly to produce conviction of its truth. »⁷⁰

Sans doute cette déclaration de W. James doit-elle être considérée comme une invitation à une prise de distance par rapport à la lettre de l'hypothèse et non à la réduire à une version strictement causaliste. En tout cas, nous avons intérêt à la mettre en regard avec ses théories philosophiques plus générales⁷¹. Pourtant, nous pouvons affirmer que W. James a sans doute été ultérieurement intégré dans l'histoire de la psychologie de l'émotion selon une perspective très différente de celle qu'il proposait. Dans le « récit des origines » (le caractère « révolutionnaire »⁷² attribué à la théorie jamesienne accentue cet aspect mythologique, fondateur, de cette histoire de la discipline) qui relate les premières théories psychologiques de l'émotion, il est associé à l'un de ses contemporains, le Danois C. Lange, pour faire figures — ambiguës — de précurseurs, mais de précurseurs dépassés, à travers ce qui est aujourd'hui appelé « l'hypothèse James-Lange »⁷³ ou « la théorie périphérique » :

⁶⁹ JAMES William, «What is Emotion? », op. cit., pp. 189-190, passage repris dans JAMES William, *The Principles of Psychology, op. cit.*, chapitre XXV, pp. 449-450.

⁷⁰ JAMES William, « What is Emotion? », op. cit., p. 190.

⁷¹ Cette démarche pourrait paraître incohérente dans une perspective généalogique ou historique qui se préoccuperait d'une « vérité » (au sens traditionnel, *cf.* ci-dessous, page 434). Les travaux philosophiques de W. James sont en effet postérieurs à ses recherches psychologiques. Mais, mon objectif ici n'est pas de brandir la « vraie » théorie jamesienne de l'émotion en argument d'autorité, mais plutôt d'élaborer ce qui pourrait nous être utile pour penser les difficultés sociolinguistiques que j'ai soulevées.

⁷² *Cf.* le qualificatif choisi par V. Christophe citée ci-dessus, page 428.

⁷³ Cette convergence entre les deux théories est rétrospective, comme l'indique la présentation qu'en fait V. Christophe. La version de l'émotion proposée par C. Lange semble, elle, se résumer *uniquement*

« Premièrement, James et Lange décrivent le processus émotionnel selon la séquence suivante : un stimulus, des réponses physiologiques, la sensation de ces changements périphériques, l'émotion. Deuxièmement, James et Lange s'accordent sur le fait que les réponses corporelles dans les émotions sont constituées de changements physiologiques différents selon les émotions. Troisièmement, les deux théories concordent aussi sur un de leurs postulats centraux : c'est la perception des changements périphériques qui constitue en soi l'émotion. Le feed back corporel en est une composante nécessaire : sans perception viscérale, pas d'émotion. Dans cette perspective, chaque type d'émotion correspond à une structure différente de sensations. Le désaccord le plus important entre ces deux théories concerne le problème de l'existence ou non d'un centre émotionnel spécifique. »⁷⁴

L'hypothèse James-Lange est ensuite instituée par l'histoire de la psychologie contemporaine comme un stade initial que la « théorie centrale » de W.B. Cannon (s'accordant beaucoup mieux avec les approches cognitivistes actuellement dominantes) infirme expérimentalement et par rapport auquel, donc, cette dernière peut constituer un « progrès » scientifique. À partir de ce moment-là, la psychologie de l'émotion peut donc enfin se développer, après des débuts accidentés et quelques errements. V. Christophe explique⁷⁵ ainsi que les théories de W. James, C. Lange et W. Cannon

« sont à l'origine de nombreux travaux sur le rôle des réponses périphériques ou sur l'identification des structures corticales ou souscorticales qui interviennent dans le déclenchement et le déroulement du processus émotionnel.

La conception périphérique de James a suscité un nombre non négligeable de recherches, notamment sur la relation causale entre les changements physiologiques et l'émotion, la séquence temporelle entre ces changements et l'apparition de l'émotion, l'existence de configurations physiologiques spécifiques à chaque émotion.

et strictement aux changements corporels: « We have in every emotion as sure and tangible factors: (1) a cause – a sensory impression which usually is modified by memory or a previous associated image; and (2) an effect – namely, the above mentioned vasomotor changes and consequent changes in bodily and mental functions. And now we have the question: What lies between them? If I start to tremble when I am threatened with a loaded pistol, does a purely mental process arise, fear, which is what causes my trembling, palpitation of the heart, and confusion; or are these bodily phenomena aroused immediately by the frightening cause, so that the emotion consists exclusively of these functional disturbances of the body? » (LANGE C., « The Emotions » (1885), in LANGE C.G. et JAMES W., The Emotions, Baltimore, Williams and Wilkins, 1922, cité par AVERILL James R., « An Analysis of Psychophysiological Symbolism and its Influence on Theories of Emotion » (1974), pp. 204-228, in HARRÉ Rom et PARROT W. Gerrod (dir.), The Emotions. Social, Cultural, and Biological Dimensions, op. cit., p. 216. D'après J. Averill (ibid.), C. Lange rejette catégoriquement la première alternative, mais ne répondra pas de façon univoque par l'affirmative à la seconde proposition.

⁷⁴ CHRISTOPHE Véronique, Les Émotions, op. cit., p. 19.

⁷⁵ Comme tout mythe, cette « fondation » est incessamment redéfinie, renouvelée et renforcée par chaque discours sur les origines ou les débuts de la psychologie. L'acte de fondation n'est donc évidemment pas restreint à ce qu'écrit V. Christophe. Le fait qu'il s'agisse d'un ouvrage pédagogique m'incite à lui accorder cependant une certaine représentativité.

La perspective centraliste de Cannon, quant à elle, ne considérant plus les changements physiologiques comme cause de l'émotion mais plutôt comme conséquence de l'expérience de l'émotion, a amené de nombreux chercheurs à considérer la médiation cognitive entre l'apparition de manifestations internes et l'émotion. »⁷⁶

Pourtant, les travaux de W. James sur l'émotion (1884-90) n'apparaissent pas dans un champ vierge de savoir. À son époque, nous l'avons vu plus haut⁷⁷, de nombreuses théories scientifiques des émotions ont déjà été proposées depuis quelques décennies. W. James les commente lui-même sévèrement, déplorant déjà notamment la contradiction des descriptions physiologiques censées différencier les émotions : « Rigidity of this muscle, relaxation of that, constriction of arteries here, dilatation there, breathing of this sort or that, pulse slowing or quickening, this gland secreting and that one dry, etc., etc. »⁷⁸. Il ajoute, non sans ironie, qu'il préfèrerait même la lecture des « descriptions of the shapes of the rocks on a New Hampshire farm » plutôt que d'endurer les ouvrages classiques de psychologie sur les émotions : « the merely descriptive literature of the emotions is one of the most tedious parts of psychology. And not only is it tedious, but you fell that its subdivisions are to a great extent either fictitious or unimportant, and that its pretences to accuracy are a sham »⁷⁹.

La théorie de W. James s'opposait déjà à son époque aux théories centrales alors existantes — la version centrale de l'émotion nous est aujourd'hui encore la plus évidente ou la plus habituelle, comme le soulignait déjà W. James. Mais inscrire W. James comme première et unique version de l'émotion permet de redéfinir W. Cannon (dont les travaux datent de 1927) comme largement postérieur, c'est-à-dire un Cannon qui, comme l'écrit V. Christophe, « ne considérant plus les changements physiologiques comme cause de l'émotion mais plutôt comme conséquence de l'expérience de l'émotion »80, pourra démontrer l'erreur de la thèse précédente et ouvrir ainsi de nouvelles perspectives de recherche, autrement dit un Cannon venant dans un second temps comme récusation par l'expérience, comme développement de la réflexion, etc. La théorie de W. Cannon n'est donc pas présentée comme un retour en arrière ou une régression, mais comme une avancée (celle qui consiste à corriger une erreur passée en renversant la direction du rapport de causalité de l'hypothèse périphérique), un progrès de la conceptualisation, voire une clarification, qui permettra l'ouverture de perspectives nouvelles.

Précisons pour conclure sur ce point que la présentation de V. Christophe n'est pas un cas isolé⁸¹. Elle est en cela tout à fait en phase avec les autres discours savants psychologiques occidentaux que j'ai rencontrés.

⁷⁶ Christophe Véronique, *ibid.*, pp. 21-22.

⁷⁷ *Cf. supra,* le chapitre consacré à l'émergence historique de la notion d'émotion, et particulièrement pour la période qui nous intéresse, les pages 165-179.

⁷⁸ JAMES William, *The Principles of Psychology, op. cit.*, chapitre XXV, p. 447.

⁷⁹ JAMES William, ibid., p. 448.

⁸⁰ Christophe Véronique, Les Émotions, op. cit., pp. 21-22 (c'est moi, A. C., qui souligne).

⁸¹ L'exercice de présentation de l'histoire d'une discipline est d'ailleurs toujours périlleux : il s'agit le plus souvent de se trouver des pionniers illustres (dont le statut héroïque est sous-jacent) à l'histoire d'un progrès, précurseurs sur les traces desquels on ne paraisse donc pas trop insignifiant. La

Empirisme radical et pragmatisme

Avant d'examiner comment nous pouvons concevoir une version alternative de l'émotion jamesienne, il nous faut dégager dans les philosophies du pragmatisme et de l'empirisme radical élaborés par W. James quelques éléments majeurs pour notre réflexion ultérieure.

D. Lapoujade explique que « chez James, le terme "pratique" signifie que l'on considère la réalité, la pensée, la connaissance (et aussi l'action) *en tant qu'elles se font*. De manière encore très générale, la philosophie de William James est une philosophie de l'homme en tant qu'il se fait, dans un monde lui-même en train de se faire »82. À partir de là, la vérité n'est plus entendue, sur le mode disjonctif, comme une correspondance entre deux univers (linguistique et extralinguistique, ou idéel et matériel), mais est redéfinie comme ce qui *fonctionne*, ce qui marche, autrement dit ce qui est efficace. Dès lors l'étalon ou les critères du savoir sont révisés :

« La tâche de la philosophie n'est donc pas de rechercher le vrai ou le rationnel, mais de nous donner des raisons de croire en ce monde comme le religieux se donne des raisons de croire en un autre monde. La méthode pragmatique est inséparable de ce problème général. Quand James demande : qu'est-ce qu'une idée vraie ? cela doit signifier : quels sont les signes auxquels on peut faire confiance. »83

D'où il résulte une posture constructiviste mais aussi — et malgré les préventions de W. James —, le risque d'une interprétation trompeuse par inversion de la dialectique, comme le souligne D. Lapoujade :

« La vérité est ce qui est rentable, ce qui "paie" ; c'est l'action avantageuse qui réussit. Il suffit de renverser la définition pour ne plus voir dans le pragmatisme que la caricature du symbole de la réussite à l'américaine : le profit, la santé, la force sont les seules vérités. »84

D'une façon corollaire à la version du pragmatisme qui est proposée (c'est-à-dire regardant des processus), W. James considère que les relations qui servent de trame au monde sont au moins aussi réelles que les « choses » elles-mêmes ; il récuse ainsi

présentation de V. Christophe est d'ailleurs, à ce propos, ambiguë voire contradictoire : « Ces conceptions [les théories de W. James (1884), C. Lange (1885) et W. Cannon (1927)], fondées sur une approche physiologique, ont dominé le champ d'investigation des émotions pendant de nombreuses années, pour finalement n'être développées qu'avec le premier courant des théories cognitives des émotions. » (Christophe Véronique, *ibid.*, p. 17.) Quelle est en effet la pertinence de ce « pour finalement n'être développées qu'avec le premier courant des théories cognitives » si les conceptions physiologiques « ont dominé [...] pendant de nombreuses années » ? J'y vois pour ma part les traces d'une tentative d'établir une filiation entre cette base historiquement antérieure (et reconstituée par la présentation nécessairement partiale qui en est faite) et le courant cognitiviste dominant qui y trouve, comme je l'ai déjà dit, un ancrage scientifique relativement solide. Des considérations chimicobiologiques offrent en effet des critères de scientificité, comme cela a été détaillé plus haut (cf. pages 168-179).

-

⁸² LAPOUJADE David, William James. Empirisme et pragmatisme, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 7.

⁸³ LAPOUJADE David, ibid., p. 14.

⁸⁴ LAPOUJADE David, *ibid.*, p. 5.

la nécessité de recourir *a priori* à un *ego* : la croyance, l'émotion, l'interprétation, pourrions-nous demander, ne présupposent-elles pas la présence sous-jacente d'un *ego* qui croit, s'émeut, interprète ?

« Une telle question inverse le rapport de primauté : ce qui est premier, ce sont les interprétations, les croyances : non pas un "je crois", mais une intensité, une émotion qui nous traverse et nous fait croire. Ce n'est pas un sujet qui fait les interprétations, mais l'inverse : le sujet se fait dans les interprétations ; mieux, il est lui-même une interprétation, une interprétation des affections corporelles. »⁸⁵

En effet, si W. James est resté célèbre dans l'histoire de la psychologie pour être l'un des premiers à avoir étudié le « courant de conscience » (stream of consciousness), ce flux n'est pas ce à partir de quoi il part. Selon W. James, le psychologue doit d'abord se pencher et se fonder sur un phénomène plus radical, plus brut, et qui doit être considéré comme premier, le courant de pensée impersonnel (stream of thought), dont le courant de conscience n'est, ensuite, qu'un produit dérivé.

« The only thing which psychology has a right to postulate at the outset is the fact of thinking itself, and that must first be taken up and analyzed. [...]

The first fact for us, then, as psychologists, is that thinking of some sort goes on. I use the word thinking, in accordance with what was said on p. 186, for every form of consciousness indiscriminately. If we could say in English 'it thinks', as we say 'it rains' or 'it blows', we should be stating the fact most simply and with the minimum of assumption. As we cannot, we must simply say that thought goes on. »86

Dans cette perspective qui aborde la conscience comme une *focale,* le corps et le « rapport au monde » acquièrent une considération renouvelée :

« C'est parce que le corps est toujours au centre des expériences dites "subjectives" que je l'interprète comme un moi. On ne dira pas cependant : le corps est le moi, dans une sorte de cartésianisme renversé, mais plutôt le corps est à moi, à condition que le moi ne soit rien d'autre que cet acte d'appropriation toujours renouvelé, conformément aux descriptions précédentes. A un moi invariable, James substitue la variation continue d'un mien. Cela signifie que l'étendue ou plutôt l'obturation des champs de conscience varie d'un moment à l'autre. Tantôt la conscience se rétracte et diminue le champ de ce qu'elle appelle mien — dans les états de fatigue par exemple —, tantôt, au contraire, elle élargit son horizon et déploie de nouvelles connexions — quand on retrouve l'énergie. Ce n'est pas que je fasse le compte de mes possessions, mais une chose que je croyais en mon pouvoir devient soudainement impossible parce que je suis fatigué ou que mon corps tombe dans une

⁸⁵ LAPOUJADE David, ibid., p. 39.

⁸⁶ JAMES William, *The Principles of Psychology, op. cit.*, chapitre IX, pp. 224-225.

profonde asthénie. C'est la conscience qui pense mais c'est le corps qui délimite ce que je peux penser, ce qu'il est en mon pouvoir de penser. »⁸⁷

La conscience fonctionne alors fondamentalement comme une *expérience incarnée*, en même temps que la perception consiste en une action guidée par la perception. De cette façon, le corps n'est plus conçu comme une interface (c'est-à-dire un intermédiaire ou un interprète — aux deux sens du terme) mais comme un composé. L'opposition ontologique de la conscience (ou celle du langage) et de la chose peut ainsi être remise en cause (comme non pertinente, voire comme superflue), car l'expérience du corps brouille nécessairement la distinction entre sujet et objet, qui sont bien davantage inscrits dans un régime de co-détermination.

« Alors qu'une chose se caractérise par le fait que je peux "en faire le tour", multiplier à volonté les points de vue sur elle, mon corps se présente toujours du même côté: sa présence n'est pas l'envers d'une absence possible, il est *avec* moi plutôt que devant moi. Lorsque je le touche, je ne découvre pas seulement des propriétés sensibles (douceur, froideur, etc.) comme il arrive avec les autres objets, mais une sensibilité naît à sa surface, si bien que la main qui palpait devient à son tour objet touché. En tout point de son étendue, le corps est capable de sensibilité, senti comme sensible : les rôles du sujet et de l'objet s'inversent et se mêlent constamment en lui. »⁸⁸

Pour W. James, il n'y a donc pas qu'un simple rapport de causalité ou de succession temporelle, de détermination linéaire entre la conscience, le corps et le monde. Remarquons en même temps que la conception que propose W. James débouche aussi sur une contestation de la notion de *représentation*⁸⁹:

« Le propre de l'idée est de nous faire penser dans une direction déterminée. Les idées sont conductrices. "Nous n'avons pas à rechercher d'où provient l'idée mais où elle conduit." L'idée n'a pas pour fonction essentielle de représenter adéquatement la réalité ou d'établir des correspondances entre une image dans l'esprit et un objet dans la réalité. James conteste que les idées soient des copies d'une réalité préexistante physique ou métaphysique. »90

Les émotions sous le régime de la perception créatrice

Dans le cadre des principes généraux de la pensée psychologique de W. James, nous pouvons revenir maintenant à la version de l'émotion qu'il nous propose. Il me

⁸⁷ LAPOUJADE David, William James, op. cit., pp. 41-42.

⁸⁸ BARBARAS Renaud, « De la phénoménologie du corps à l'ontologie de la chair », pp. 242-280, in GODDARD Jean-Christophe et LABRUNE Monique (dirs), *Le corps, op. cit.*, p. 242.

⁸⁹ La notion de *représentation* est, nous l'avons vu, à la base de la notion instrumentale du langage (*cf.* plus haut, pages 416-423). Nous y reviendrons avec davantage de détails un peu plus loin (*cf.* cidessous, pages 457-459).

⁹⁰ LAPOUJADE David, *William James, op. cit.*, p. 47 ; la citation de W. James est tirée de *The Will to Believe*, 1897, p. 24 ; tr. fr., I, p. 37.

semble que le présupposé d'un rapport de causalité, unidirectionnel entre conscience, corps et monde risquait sans doute de gêner ou de biaiser notre approche de l'émotion jamesienne. Or pour W. James, il s'agit bien davantage d'un rapport de co-affectation : de même qu'il nous présente une idée qui est autant ce que nous pensons que ce qui nous fait penser, nous pouvons retenir une émotion qui soit autant ce qui nous fabrique que ce que nous fabriquons, autant ce qui est senti que ce qui fait sentir.

« Dans la mesure où la méthode pragmatique consiste à traiter les idées, non plus en tant que forme, mais en tant que fonction, nous n'avons plus à demander ce que l'idée est, mais ce qu'elle fait. On ne considère plus l'idée en tant qu'elle *est pensée*, mais en tant qu'elle *fait penser*. Les définitions traditionnelles de l'idée comme image, représentation ou modification de l'esprit sont incomplètes dans la mesure où elles ne rendent pas compte de sa propriété essentielle : produire des effets dans la pensée et dans le corps. »⁹¹

Ce qui est proposé ci-dessus me semble en effet transposable à l'émotion qui, elle aussi, est un processus : « The emotional brain-processes not only resemble the ordinary sensorial brain-processes, but in very truth *are* nothing but such processes variously combined. »⁹²

Si la conscience est partie intégrante de l'organisation (au sens dynamique) de l'être vivant et son « rapport au réel » (selon un mode non disjonctif), l'émotion est donc bien avant tout corporelle, périphérique - mais sur le mode de la co-détermination, et non pas dans le cadre d'une simple relation de cause à effet. L'émotion est bien alors aussi la perception de son action, la perception-élaboration de son contexte. « L'émotion, dans ce rapport d'indétermination, n'est pas seulement ce qui est senti, mais aussi ce qui "fait sentir" »93. L'émotion nous fabrique en même temps que nous la fabriquons ; l'émotion nous négocie en même temps que nous la négocions. Elle fonctionne comme une expérience dynamique de co-affectation. Je serais enclin, dès lors, à exprimer d'importantes réticences à l'encontre des conceptions statiques de la conscience et de l'émotion. Les travaux de P. Ekman, par exemple, sur les expressions faciales de l'émotion, à partir de photographies, absolutisent les émotions, les figent en réduisant les processus émotionnels à des instantanés, des moments, abstraits de tout contexte d'interprétation, afin de pouvoir plaider pour une universalité des émotions. De telles études perdent énormément à mes yeux de l'éventuel intérêt qu'elles pourraient susciter ou de la pertinence à laquelle elles prétendent en se rapprochant de la pratique de l'herbier botanique.

« L'homme n'est pas au monde comme un objet traversé par instant de sentiments. Impliqué dans ses actions, ses relations aux autres, aux objets qui l'entourent, à son environnement, etc., il est en permanence affecté, touché par les événements. Les décisions même les plus raisonnées, les

⁹² JAMES William, « What is Emotion? », op. cit., p. 188.

⁹¹ LAPOUJADE David, *ibid.*, p. 47.

⁹³ DESPRET Vinciane, Ces émotions qui nous fabriquent, op. cit., p. 255.

plus "froides", mobilisent l'affectivité, ce sont des processus sous-tendus par des valeurs, des significations, des attentes, etc. Leur processus est mêlé de sentiments, différenciant ainsi l'homme de l'ordinateur. 94

Une émotion s'inscrit donc dans un réseau incarné de structures conceptuelles et perceptuelles (sensori-motrices) au sein duquel le monde alentour, nos actions et celles des autres sont constituées de façon signifiante unique par chacun mais de manière congruente au milieu environnant. Dans ce réseau, l'émotion émerge ou est « émergée » — sur le mode de la complémentarité, de l'entrelacement et de la co-détermination — de l'univers que nous enactons, que nous faisons-émerger⁹⁵, pour lui donner un sens, une signification, autrement dit pour participer à la construction même de ce monde⁹⁶. Autrement dit, le monde énacté ou qui est fait-émerger par chaque individu, c'est-à-dire l'organisation du flux incessant de perception-créatrice dont il est la focale, dépend de la projection pragmatique et sémantique qu'effectue la personne. Or cette projection se réalise en étant déterminée par le vécu personnel et donc également par la socioculture affective qui l'a formé. L'émotion apparaît alors comme l'un des modes de coordination ou de négociation de ce monde énacté de manière congruente (avec l'autre, humain ou non-humain). Ces négociations peuvent d'ailleurs parfois échouer :

« En cas d'échec, si l'individu se sent émotionnellement en rupture ou en décalage avec les autres, il peut se redéfinir comme psychologiquement perturbé et solliciter l'aide d'un thérapeute afin de retrouver ce qu'il juge être un meilleur ajustement au réel »97.

Le curé, ou davantage aujourd'hui le « psy » ou l'éducateur spécialisé, assure dans notre socio-culture cette fonction de médiation et de réinsertion des individus dans le collectif (humain et non-humain) qui est celle-là même, ailleurs, du chaman, du sorcier, de l'exorciste⁹⁸.

Pour illustrer par d'autres voies ce régime de la perception créatrice que nous venons d'évoquer avec les approches jamesiennes, je propose de les mettre en regard des résultats majeurs des travaux d'anthropologie des sciences menés depuis une vingtaine d'années. En effet, ces recherches aboutissent, elles aussi, comme nous allons le détailler, à une révision de la notion de personne et de son vécu émotionnel non plus fonctions d'une situation « donnée » ou « extérieure » mais co-construits en

⁹⁴ LE Breton David, Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions, op. cit., pp. 91-92.

⁹⁵ Le *faire-émerger* ou « l'enaction » de F. Varela *et al.* se composent de deux points : « (1) la perception consiste en une action guidée par la perception ; (2) les structures cognitives émergent des schèmes sensori-moteurs récurrents qui permettent à l'action d'être guidée par la perception » (VARELA Francisco J., THOMPSON Evan et ROSCH Eleanor, *L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine*, traduction de l'anglais par Véronique Havelange (éd. orig. : 1991), Paris, Le Seuil, coll. « La couleur des idées », 1993, pp. 234-235). Ainsi, c'est la structure sensori-motrice de la personne, c'est-à-dire la manière dont le système nerveux relie les surfaces sensorielles et motrices et y est relié, autrement dit la façon dont le sujet est inscrit dans un corps, qui devient le point de référence de notre compréhension de la perception, et non plus un monde prédonné indépendant du sujet.

⁹⁶ Cf. ce qui a été dit à ce sujet, ci-dessus, page 142.

⁹⁷ LE Breton David, ibid., p. 118.

⁹⁸ Je pense notamment ici aux travaux d'ethnopsychiatrie initiés par T. Nathan.

même temps que ce qui devient par-là même la situation. Autrement dit, l'anthropologie des sciences arrive, par des voies très différentes, à des conclusions similaires à celles auxquelles parvient l'anthropologie culturelle : ici encore, il n'y a pas de « contexte », du moins, s'il y a un contexte, il n'est pas prédéfini mais est un co-produit du vécu. Nous ne nous répèterons pas cependant, car ce que nous avons vu avec l'anthropologie culturelle était centré sur l'émotion ou abordait les questions qui nous préoccupent par le biais de l'émotion. Les *science studies* se focalisent prioritairement, elles, de manière complémentaire, sur son revers, la rationalité et son élaboration.

Les apports de l'anthropologie des sciences

Les développements de l'anthropologie ou sociologie des sciences (anthropologie symétrique⁹⁹ des savoirs ou *science studies*) depuis une vingtaine d'années, et notamment ceux de l'école dite parisienne, me semblent pouvoir être très profitables à nos études sociolinguistiques¹⁰⁰. C'est donc plus spécifiquement à l'une des tendances des études de sociologie des sciences que je ferai ci-dessous référence sous les catégories globalisantes de « sociologie des sciences » ou « anthropologie des sciences » ou « *science studies* » :

« [Ce] groupe, dit groupe "socioconstructiviste", est orienté vers la description de la diversité des pratiques scientifiques. Celles-ci sont présentées comme un élément clé dans l'élaboration du contexte à partir duquel les résultats de la recherche scientifique obtiennent une signification et par voie de conséquence une application. Ce groupe est associé aux travaux notamment de B. Latour, M. Callon, S. Woolgar, K. Knorr-Cetina, M. Lynch. [...] Ce groupe tend à substituer, à l'étude des cadres intellectuels ou culturels [...], celle des pratiques scientifiques observées in situ, c'est-à-dire dans les laboratoires de recherche. »¹⁰¹

⁹⁹ Du nom donné au principe méthodologique fondamental de ces travaux (cf. plus bas, page 440).

¹⁰⁰ Avant d'en venir au contenu de ces travaux, une précaution s'impose : j'ai bien conscience de réduire sous l'étiquette généraliste de science studies un ensemble théoriquement hétérogène. En anthropologie des sciences, comme ailleurs, les recherches sont diverses et les controverses ne sont pas exclues, y compris à propos des attitudes et des programmes les plus fondamentaux. Cf. par exemple, à propos de points qui vont être exposés ici, COLLINS Harry et YEARLEY Steven, « Epistemological Chicken », pp. 301-326, et CALLON Michel et LATOUR Bruno, « Don't throw the Baby out with the Bath School! A reply to Collins and Yearley », pp. 343-368, in Pickering Andy (dir.), Science as Practice and Culture, Chicago, Chicago University Press, 1992, ou plus récemment, BLOOR David, « Anti-Latour », pp. 81-112, in Studies in History and Philosophy of Science, vol. 30, n°1, 1998, et LATOUR Bruno, « For Bloor and beyond - a Response to David Bloor's "Anti-Latour" », pp. 113-129, in Studies in History and Philosophy of Science, vol. 31, n°1, 1999. Si je retiens un courant particulier, c'est parce certains travaux me paraissent plus pertinents et intéressants pour nos propres recherches que d'autres. Ce courant a pris depuis le début des années 1980 où il est apparu, une importance, une visibilité toujours croissante (y compris par rapport aux autres tendances, devenues aujourd'hui minoritaires, de l'anthropologie ou de la sociologie des sciences). Sur la visibilité des différents courants et la transformation de leur influence relative, cf. DUBOIS Michel, La nouvelle sociologie des sciences, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, pp. 35-39.

¹⁰¹ DUBOIS Michel, *ibid.*, p. 33 (souligné par l'auteur, M. D.). M. Dubois qualifie ce courant de « socioconstructivisme » (*ibid.*, p. 34) mais B. Latour a, à plusieurs reprises, expliqué en quoi et pourquoi il ne s'inscrivait pas dans une opposition entre constructivisme et réalisme (j'y reviendrai

Ce qui m'intéresse plus précisément réside dans le fait que ce courant, comme le M. Dubois, « développe une interprétation radicale de d'"interdépendance" qui conduit ses membres à affirmer l'"indiscernabilité" des dimensions techniques, sociales, économiques et cognitives, constitutives de toute pratique scientifique. »102 Je précise immédiatement que je ne vise pas ici le développement d'une réflexion sur les sciences, leur pensée, et leurs pratiques mais seulement, à partir de cet ensemble de travaux, l'extraction des éléments qui, outre cette indiscernabilité a priori¹⁰³ qui vient d'être citée, nous permettent de renouveler nos conceptions et usages du fonctionnement du langage. La sociologie des sciences est un domaine scientifique qui n'est pas ma spécialité, à mes yeux aussi étranger et complexe que les autres domaines qui ne sont pas ma spécialité, qu'il s'agisse de géographie rurale, d'archéologie radiométrique, de physique de l'ultra-vide ou de mathématique stochastique. Je n'aurai donc non seulement aucune ambition d'intervenir dans cette discipline, mais pas non plus l'intention ni la prétention de la résumer. La seule posture que j'adopterai sera donc celle d'un passeur ou d'un emprunteur de produits et de technologies, d'outils (méthodologiques essentiellement). Dès lors, la présentation qui est tentée ici n'est pas un digest de sociologie des sciences; l'importation, d'une part, se limite à quelques aspects qui ont retenu mon attention, et d'autre part, n'est pas une translation neutre, mais plutôt le produit d'une nécessaire acclimatation.

Avant d'examiner les résultats de ces travaux qui pourraient nous intéresser, il convient d'insister sur deux points fondamentaux, complémentaires l'un de l'autre. Tout d'abord, il est important d'accepter le principe selon lequel les *science studies* ne sont ni un radicalisme ni un relativisme de plus. En s'intéressant à des *processus* (d'élaboration d'objets, de collectifs, *etc.*) et non plus à des *entités*, elles ajoutent une dimension supplémentaire (temporelle) aux approches traditionnelles. Leur démarche est donc orthogonale (au sens algébrique) par rapport aux épistémologies classiques et non pas « critique »¹⁰⁴ — et encore moins contraire. Le second est le

plus bas, cf. page 456). Sur ce point, on pourra, par exemple, se reporter au premier chapitre de LATOUR Bruno, Pandora's Hope, op. cit., pp. 1-23.

¹⁰² DUBOIS Michel, *La nouvelle sociologie des sciences, op. cit.*, p. 34. Nous pourrions ajouter qu'il s'agit d'une démarche le plus souvent non-disjonctive qui, par contraste, souligne combien nous avions l'habitude de penser en termes de *rupture*.

¹⁰³ Comme nous allons l'examiner avec davantage de détails plus loin, cette indiscernabilité *a priori*, c'est-à-dire le refus du dualisme tel que les épistémologies traditionnelles le pratiquaient, ne correspond pas à la substitution d'un monisme à ce dualisme. Ce sont la *préexistence* ou l'*antériorité* attribuées au dualisme qui sont problématiques. Les distinctions dont il s'agit peuvent être pertinentes, mais pour cela, elles doivent être construites, et elles seront d'autant plus pertinentes, efficaces, vraies donc (au sens du pragmatisme et de l'empirisme radical), qu'elles seront bien construites. C'est donc plutôt une forme de non-dualisme que prônent ces travaux. À ma connaissance, la réflexion philosophique occidentale théorique du non-dualisme est très peu développée, bien que dès lors elle soit devenue indispensable. Une première piste pourrait consister à s'intéresser à la pensée de l'*adwaïta* (littéralement « non-dualisme ») et aux recherches effectuées dans la lignée des travaux du philosophe indien Shankara (fin du VIIIe siècle). Une autre éventualité résiderait dans la poursuite de la démarche proposée par BONARDEL Françoise, *Philosophie de l'alchimie. Grand Œuvre et modernité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.

 $^{^{104}}$ Au sujet de la posture critique des épistémologies traditionnelles cette fois, cf. ci-dessous, pages 448-457.

44I

précepte méthodologique essentiel, l'idée maîtresse qui préside à ces *sciences studies*, ce qui fonde l'indiscernabilité *a priori* évoquée à l'instant, à savoir le « principe de symétrie » proposé par D. Bloor¹⁰⁵:

« Le principe de symétrie implique que l'on analyse avec les mêmes causes la réussite et l'échec, les croyances vraies et les croyances fausses, celles qui gagnent et celles qui perdent, celles des sauvages comme celles des savants. Les mêmes termes, les mêmes grilles d'analyses et les mêmes causes doivent être utilisées de part et d'autres. Il n'est pas question d'expliquer, d'une part, les théories scientifiques par les données empiriques tirées de la nature, par la méthode scientifique ou par la logique du raisonnement (l'évidence de la preuve) et, d'autre part, les théories erronées et les croyances non scientifiques par des facteurs psychologiques et sociaux (les préjugés idéologiques aveuglants). Des facteurs sociaux jouent de part et d'autre et ce sont eux qu'il s'agit d'analyser pour rendre compte du succès et de l'échec. »¹⁰⁶

Les (nouveaux¹⁰⁷) sociologues des sciences se sont donc appliqués à traiter *a priori* de la même manière l'échec et le succès scientifiques. En d'autres termes, ils ont considéré qu'il était « interdit de changer de grille d'analyse, de concepts, selon que l'on rend compte du rejet d'une théorie ou de son acceptation »¹⁰⁸. Toutefois, et c'est capital, le principe de symétrie ne présuppose pas un relativisme radical qui prônerait, contre toute évidence, une équivalence entre les théories : il n'est pas mobilisé pour contester cette asymétrie qui finit par départager l'échec et le succès, mais pour expliquer son élaboration sans la supposer acquise.

« Le principe de symétrie est une règle de méthode. Il ne postule pas que croyances acceptées et rejetées soient équivalentes ni que toutes les positions se valent [...]. Il impose seulement de ne pas poser l'asymétrie au départ de l'analyse. Il s'agit de prendre distance par rapport à nos présupposés culturels selon lesquels il y a une différence fondamentale entre les connaissances vraies et les croyances erronées. Le principe de symétrie sert à se débarrasser de ces préjugés mais il n'exclut pas qu'en bout de course certains gagnent et d'autres perdent et donc qu'il y ait finalement une importante différence entre eux. »109

Le Grand Partage

Pour aborder l'intérêt que revêtent les résultats des *science studies*, nous pouvons procéder à partir de l'analyse de l'une de nos habitudes — caractéristique de notre

¹⁰⁵ Cf. Bloor David, Knowledge and Social Imagery, Routledge & Paul Kegan, Londres, 1976 (traduction française: Sociologie de la logique: les limites de l'épistémologie, Pandore, Paris, 1983 (épuisé), mentionné par VINCK Dominique, Sociologie des sciences, Paris, Armand Colin, 1995, p. 104.

¹⁰⁶ VINCK Dominique, *ibid.*, p. 105.

¹⁰⁷ Cf. ci-dessus, notes 100 et 101 page 439.

¹⁰⁸ CALLON Michel et LATOUR Bruno (dirs), La science telle qu'elle se fait, op. cit., p. 21.

¹⁰⁹ VINCK Dominique, Sociologie des sciences, op. cit., pp. 105-106.

tradition scientifique, mais assurément lui est-elle antérieure — qui consiste à partager le monde entre *objets* et *sujets* et récursivement en objets-sujets *de nature* et en objets-sujets *de société*¹¹⁰, incluant la seconde dans la première. C'est à ce partage entre *nature* et *société* que recourt par exemple Cl.-A. Helvétius (1715-1771) dans *De l'esprit* pour structurer son raisonnement et son analyse :

« CHAPITRE IX

De l'origine des passions

Pour s'élever à cette connaissance, il faut distinguer deux sortes de passions.

Il en est qui nous sont immédiatement données par la *nature*; il en est aussi que nous ne devons qu'à l'établissement des *sociétés*. Pour savoir laquelle de ces deux différentes espèces de passions a produit l'autre, qu'on se transporte en esprit aux premiers jours du monde: on y verra la nature, par la soif, la faim, le froid et le chaud, avertir l'homme de ses besoins, attacher une infinité de plaisirs et de peines à la satisfaction ou à la privation de ces besoins; on y verra l'homme capable de recevoir des impressions de plaisir et de douleur, et naître, pour ainsi dire, avec l'amour de l'un et la haine de l'autre. Tel est l'homme au sortir des mains de la nature.

Or, dans cet état, l'envie, l'orgueil, l'avarice, l'ambition n'existaient point pour lui : uniquement sensible au plaisir et à la douleur physique, il ignorait toutes ces peines et ces plaisirs factices que nous procurent les passions que je viens de nommer. De pareilles passions ne nous sont donc pas immédiatement données par la nature ; mais leur existence, qui suppose celle des sociétés, suppose encore en nous le germe caché de ces mêmes passions. C'est pourquoi, si la nature ne nous donne, en naissant, que des besoins, c'est dans nos besoins et nos premiers désirs qu'il faut chercher l'origine de ces passions factices, qui ne peuvent jamais être qu'un développement de la faculté de sentir. »¹¹¹

Le même principe sous-tend l'exemple suivant, nettement plus récent, celui tiré de la célèbre *Construction sociale de la réalité* de P. Berger et Th. Luckmann :

« Nous avons discuté auparavant des présuppositions organiques et des limitations organiques de la construction sociale de la réalité. Il est important de souligner maintenant que l'organisme continue à affecter chaque phase de l'activité constructrice de réalité de l'homme et que l'organisme à son tour est lui-même affecté par cette activité. Pour le dire grossièrement, l'animalité de l'homme est transformée en socialisation, mais elle n'est pas abolie. L'estomac de l'homme continue à grommeler même quand il est en train de construire le monde. Inversement, les événements qui apparaissent à l'intérieur de cette construction, son produit, peuvent influencer les grommellements de son estomac; l'homme est capable de manger et de théoriser au même moment.

 $^{^{110}}$ Ce qu'il faut entendre ici par nature, c'est de façon primoridiale un monde donné, préexistant, et par société, un monde en constitution. C'est ainsi, et sans les précautions oratoires qui s'imposeraient à chaque occurrence, que les termes sont employés dans ce qui suit.

¹¹¹ HELVÉTIUS Claude-Adrien, *De l'esprit* (1758), Discours troisième, Chap. IX, Verviers (Belgique), éd. Gérard & C°, 1973, pp. 258-259 (c'est moi, A. C., qui souligne).

L'existence continue de l'animalité et de la socialité de l'homme peuvent être observées au cours de n'importe quelle conversation à table.

Il est possible de parler d'une dialectique entre la nature et la société. La dialectique est donnée dans la condition humaine et se manifeste à nouveau dans tout être humain. Pour l'individu, bien sûr, elle se déploie elle-même dans une situation socio-historique déjà structurée. Il existe une dialectique continuelle, qui est apparue au cours des premières phases de la socialisation et qui continue à se déployer tout au long de l'existence individuelle en société, entre chaque animal humain et sa situation socio-historique. Extérieurement, il s'agit d'une dialectique entre l'animal individuel et le monde social. Intérieurement, il s'agit d'une dialectique entre le substrat biologique de l'individu et son identité socialement produite. »¹¹²

S'il nous faut revenir sur cette distinction entre *nature* et *société* c'est que, comme nous l'annoncé plus haut¹¹³, elle est parallèle à la distinction entre *choses* et *mots*. En outre, ce dualisme entre *nature* et *société* est également corrélé à l'opposition entre *émotion* et *raison*¹¹⁴ — nous allons tâcher d'expliciter davantage cette dernière corrélation un peu plus loin¹¹⁵. Mais auparavant, il est essentiel de comprendre comment les *science studies* en sont venues à interroger ce dualisme fondamental, ou, dit autrement, d'apprécier quelle fut la spécificité des *science studies* par rapport aux recherches antérieures en épistémologie, en histoire, philosophie et sociologie des sciences.

La conception classique de la posture épistémologique consistait déjà à observer et expliquer la science, mais en ne distinguant pas la science-en-train-de-se-faire et la science-faite, autrement dit d'une part l'activité scientifique ou les pratiques scientifiques, c'est-à-dire la recherche, et d'autre part le savoir et le savoir-faire constitués¹¹⁶. Les réflexions épistémologiques traditionnelles se limitaient ainsi à une perspective *interne*, c'est-à-dire cherchant à parler scientifiquement (ou en scientifique) — autrement dit, du point de vue de la science constituée — de la science-faite tout autant que de la science-en-train-de-se-faire. Or ce qu'ont montré les observations au sein des laboratoires et s'intéressant notamment aux controverses scientifiques *avant leur clôture*, c'est-à-dire ce qu'ont mis en évidence les études se penchant expérimentalement sur les processus (empiriques et conceptuels,

¹¹² BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, traduit de l'américain par Pierre Tasminiaux (éd. orig.: 1966), préface de Michel Maffesoli, Paris, Armand Colin, 1996, pp. 244-245 (c'est moi, A. C., qui souligne).

¹¹³ Cf. ce qui a été dit ci-dessus, page 417, au sujet des traces de cette opposition entre nature et société que nous trouvons chez les Sophistes, et à propos du parallélisme entre cette opposition et la disjonction en mots et choses.

¹¹⁴ Nous avions expliqué ci-dessus (*cf.* pages 167-179) que l'émotion, pour devenir un concept scientifique, avait été élaborée comme *naturelle*. C'est également ce que confirme, différemment, l'étude de la verbalisation de l'émotion (*cf. supra*, pages 223-227).

¹¹⁵ Cf. ci-dessous, page 453.

¹¹⁶ Au sujet de cette distinction entre science-faite et science-en-train-de-se-faire, cf. LATOUR Bruno, Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue, Paris, Institut national de la recherche agronomique, 1995.

mais aussi économiques, sociaux, politiques, *etc.*) d'élaboration de la science-faite¹¹⁷, c'est précisément la rupture radicale entre l'activité scientifique et la science constituée et le fait que cette rupture est externe, ou érigée comme une externalité¹¹⁸. En effet, plus qu'une simple catégorisation analytique supplémentaire, la dichotomie entre nature et société fut, comme le suggèrent P. Descola et G. Pálsson, « the key foundation of modernist epistemology »¹¹⁹; bien au-delà, la nature (comme « la science » dont elle est censée être l'objet) a justement été dans nos sociétés l'objet *à part* par excellence ; les scientifiques s'étaient précisément donnés pour objets et pour méthode, depuis les débuts des Temps Modernes¹²⁰, au XVIIe siècle, *ce qui ne dépend pas de la société* : les objets « dans toute leur objectivité ».

Parmi les grandes tendances épistémologiques qu'il est possible de dégager schématiquement, toutes confirment ou sous-entendent en effet une discrimination entre *pensée* ou *discours scientifiques*, d'une part, et *pensée* ou *discours non-scientifiques*, d'autre part. Nous allons en détailler les principes essentiels et les conséquences; mais en attendant et pour donner plus de corps à cette discrimination, je prendrai comme exemple, un peu au hasard, ces mots de Gaston Bachelard :

« *La science*, dans son besoin d'achèvement comme dans son principe, s'oppose absolument à l'opinion. S'il lui arrive, sur un point particulier, de légitimer l'opinion, c'est pour d'autres raisons que celles qui fondent l'opinion; de sorte que l'opinion a, en droit, toujours tort. »¹²¹

Notons dès maintenant que cette distinction postule deux régimes, deux formes de fonctionnement sociolinguistique. Pour saisir les ressorts d'un tel raisonnement, il faut repérer l'amalgame entre science-faite et science-en-train-de-se-faire que cultive G. Bachelard lorsqu'il parle de « la science », qui permet l'opposition spécieuse entre la science (constituée) et l'opinion¹²². Opposition spécieuse, car l'opinion — objet

¹¹⁷ Un savoir scientifique est potentiellement toujours susceptible d'être révisé, mais ceci n'empêche pas, après sa « validation par la communauté scientifique » (le processus de publication et de revue par les pairs), sa reconnaissance temporaire et n'entrave pas sa promotion, son enseignement, *etc*.

¹¹⁸ Au sens économique d'effet (positif ou négatif) non pris en compte dans l'activité.

¹¹⁹ DESCOLA Philippe et PÁLSSON Gísli (éds), *Nature and Society. Anthropological perspectives*, Londres et New York, Routledge, 1996, p. 12.

¹²⁰ Au sujet de la notion de Modernité, *cf.* ci-dessous, note 141 page 449.

¹²¹ BACHELARD Gaston, La Formation de l'esprit scientifique, Paris, Vrin, 1999, p. 14 (c'est moi, A. C., qui souligne). Le parallèle est frappant entre cette déclaration de G. Bachelard et la posture défendue par Platon dans le Gorgias, 454c sqq. B. Latour a analysé la symétrie entre les thèses opposées de manière rhétorique par Platon (cf. aussi Platon, La République, livre VI, 494a) et formulé la théorie politique sous-jacente — foncièrement anti-démocratique (nous la qualifierions sans doute aujourd'hui de fascisante) — qui les réconcilie : Calliclès et Socrate y souhaitent, l'un comme l'autre, imposer leur diktat politique en réduisant le peuple au silence, que ce soit par l'usage de la force pour le premier ou au nom de la rationalité pour le second. Cf. Latour Bruno, « Socrates' and Callicles' Settlement or the Invention of the Impossible Body Politic », Configurations , vol. 2, 1997, pp. 189-240, repris in Latour Bruno, Pandora's Hope, op. cit., chapitres 7 et 8. Nous remarquerons au passage que chez Platon comme chez G. Bachelard, il est question d'opposer « croyance » (ou « opinion ») et « savoir » (ou « science »). Cf. infra, pages 448-457.

¹²² Comme le fait remarquer A.-M. Drouin-Hans, même si leur formation peut être scientifique, nous sommes bien obligés de considérer que les fondateurs d'un domaine scientifique sont en quelque sorte tous des amateurs : « Aucun en effet ne peut avoir reçu la formation d'un champ disciplinaire qu'il contribue à créer. Sans doute toute science, de ce point de vue, commence-t-elle par des *amateurs*. »

social et politique paradigmatique — n'est jamais établie, ni certaine, ni figée, ni perpétuelle, quand les qualités contraires (stabilité, certitude, atemporalité, *etc.*) sont attribuées à la science(-faite) ou à la nature qu'elle décrit. L'accent mis sur une différence capitale entre les pratiques de la recherche et le savoir constitué nous jette ainsi au cœur du complexe que nous essayons d'appréhender et de renouveler.

Cette dichotomie entre nature et société — je ne parle pas ici de la *manière* ni des *modalités* selon lesquelles cette dichotomie est établie, mais de sa *pertinence* — s'inscrit, comme B. Latour l'a expliqué de manière convaincante¹²³, dans une tradition savante occidentale qui a élaboré la notion d'une nature affranchie de la société des hommes et du divin grâce à quatre verrouillages les définissant en les disjoignant, par exclusions réciproques croisées et successives.

« Trois fois la transcendance et trois fois l'immanence dans un tableau croisé qui verrouille toutes les possibilités. Nous n'avons pas fait la nature; nous faisons la société; nous faisons la nature; nous n'avons pas fait la société; nous n'avons fait ni l'une, ni l'autre, Dieu a tout fait; Dieu n'a rien fait, nous avons tout fait. On ne comprend rien aux modernes si l'on ne voit pas que les quatre garanties se servent l'une à l'autre de checks and balances. Les deux premières permettent d'alterner les sources de pouvoir en passant sans coup férir de la pure force naturelle à la pure force politique, et inversement. La troisième garantie interdit toute contamination entre ce qui appartient à la nature et ce qui appartient à la politique, alors même que les deux premières garanties permettent l'alternance rapide entre l'une et l'autre. La contradiction serait-elle trop visible entre la troisième qui sépare et les deux premières qui alternent ? Non, parce que la quatrième garantie constitutionnelle établit en arbitre un Dieu infiniment lointain qui est à la fois totalement impotent et souverain juge. »124

Cette série de disjonctions fondamentales intercorrélées, ce que B. Latour a appelé le « Grand Partage »¹²⁵, est celle qui invente conjointement, mais sur le mode de la séparation, la nature et la société (ou, de façon équivalente, les cultures), c'est-à-dire en définissant l'une comme s'opposant à l'autre.

« Les modernes ont développé quatre répertoires différents qu'ils croient incompatibles pour accommoder la prolifération des quasi-objets. Le premier répertoire traite de la réalité extérieure d'une nature dont nous ne sommes pas maîtres, qui existe en dehors de nous et qui n'a ni nos passions ni nos désirs, bien que nous soyons capables de la mobiliser et de la construire. Le deuxième répertoire traite du lien social, de ce qui

(DROUIN-HANS Anne-Marie, *La communication non verbale avant la lettre, op. cit.*, p. 236.) S'il ne s'agit pas de remettre en cause le sérieux et la qualité de réflexion des disciples, il convient nécessairement de relativiser la pertinence des concepts fondamentaux d'une science, ou celle du cadre conceptuel mis en place, et leur contraste avec les savoirs vernaculaires. Autrement dit, la rupture bachelardienne entre « la science » et le sens commun commence par une obligatoire continuité. Le fossé construit et revendiqué entre les théories expertes et vernaculaires n'a donc rien d'évident — y compris d'un point de vue interne.

¹²³ Cf. LATOUR Bruno, Nous n'avons jamais été modernes, op. cit.

¹²⁴ LATOUR Bruno, ibid., p. 52.

¹²⁵ Cf. LATOUR Bruno, ibid.

attache les humains entre eux, des passions et des désirs qui nous agitent, des forces personnifiées qui structurent la société, laquelle nous dépasse tous bien que nous la construisions. Le troisième traite de la signification et du sens, des actants qui composent les histoires que nous nous racontons, des épreuves qu'ils subissent, des aventures qu'ils traversent, des tropes et des genres qui les organisent, des grands récits qui nous dominent infiniment, bien qu'ils soient en même temps simple texte et discours. Le quatrième enfin parle de l'Être et déconstruit ce que nous oublions toujours lorsque nous avons le seul souci de l'étant, bien que la différence de l'Être soit distribuée à travers les étants, coexistensifs à leur existence même. »¹²⁶

Mais cette séparation entre la nature et la société est immédiatement dédoublée¹²⁷ puisque s'y ajoute celle entre nous, « modernes », qui faisons cette première distinction, et les autres, « pré-modernes », qui ne la font pas (encore).

Rappelons que cette disjonction entre nature et société n'est pas inventée par les « modernes ». Elle trouve déjà des fondements explicites, par exemple, dans la République aristocratique de Platon, dans ce que B. Latour a appelé le « mythe de la Caverne »128 : d'une part un monde naturel, indépendant, donné, préexistant à l'acte de connaissance, extérieur, insensible aux préoccupations humaines, et d'autre part, un monde social cherchant désespérément le consensus qui résoudrait enfin ses continuelles divisions, une société déchirée par les individualités et les intérêts personnels, par les oppositions entre les subjectivités et les opinions, les croyances et constructions précisément « sociales ». Le scientifique, antérieurement le savant et son modèle le philosophe platonicien, est censé, dans la plupart des discours épistémologiques « modernes », s'arracher aux agitations, aux passions de la vie publique, à la subjectivité de la sphère politique pour pouvoir accéder à la vérité, indépendante des constructions et des bassesses humaines. En retour, armé de la puissance scientifique, le savant (comme le faisait le philosophe platonicien) peut pacifier les luttes intestines de la société et ses discussions interminables en apportant la vérité qui permet (ou impose) le consensus¹²⁹. Ce mythe (qui pourrait fonder notre distinction nature-culture) crée donc dans le même mouvement une certaine conception du savoir et une anti-conception de la sphère sociale – liée à la précédente puisqu'elle est le pôle référentiel négatif qui justifie la première –, un corps social infernal, déchiré, que seule une vérité indiscutable pourra faire se taire. Et le fonctionnement paradoxal d'une telle construction tient évidemment grâce à une clef de voûte improbable, la figure salvatrice du philosophe (et de ses successeurs scientifiques):

¹²⁶ LATOUR Bruno, *ibid.*, pp. 120-121.

¹²⁷ Cf. ci-dessous, page 447.

¹²⁸ *Cf.* Latour Bruno, *Pandora's Hope, op. cit.*, chapitres 7 et 8, et pour une présentation plus synthétique, *cf.* Latour Bruno, *Politiques de la nature, op. cit.*, pp. 23-24.

¹²⁹ Attestent de la vivacité de ce mythe les usages vernaculaires (en contradiction avec les pratiques scientifiques mêmes) du label « Scientifique » pour court-circuiter toute forme de débat, la déclaration « C'est scientifiquement prouvé! » permettant de réduire les interlocuteurs au silence. *Cf.* à ce propos LATOUR Bruno, « Vous avez dit "scientifique"? », p. 106, in *La Recherche*, n°334, septembre 2000.

« Bien que le monde de la vérité diffère absolument et non relativement du monde social, le Savant peut malgré tout passer à l'aller comme au retour de l'un à l'autre monde : le passage fermé pour tous les autres est ouvert à lui seul. En lui et par lui, la tyrannie du monde social s'interrompt miraculeusement : à l'aller, pour lui permettre de contempler enfin le monde objectif ; au retour, pour lui permettre de substituer, tel un nouveau Moïse, l'indiscutable législation des lois scientifiques à la tyrannie de l'ignorance. Sans cette double rupture, il n'y a pas de Science, pas d'épistémologie, pas de politique sous influence, pas de conception occidentale de la vie publique. »¹³⁰

Mais comme cela apparaît tout de suite, cette figure du scientifique sauveur que construit le mythe de la Caverne, nécessite pour tenir l'acceptation de l'invention concomitante d'une sociologie du chaos : parce qu'elles sont la condition sine qua non d'un monde extérieur indépendant (la nature), la société fait tacitement ou involontairement référence à une hypothétique foule non-intellectuelle toujours prête à s'auto-dévorer (chez nous) ou à d'aussi hypothétiques autres (qui ne différencient pas la société ou la culture de la nature¹³¹), ces peuplades qu'il faut impérativement coloniser ou asservir¹³² – dans les deux cas, une multitude qu'il s'agit de contrôler au motif qu'elle est incapable de se contrôler elle-même (ou présupposée telle). Comme le suggère B. Latour, « toute la machine ne fonctionnera que si le peuple se trouve préalablement plongé dans l'obscurité de la grotte, chaque individu coupé des autres, enchaîné à son banc, sans contact avec la réalité, en proie aux rumeurs et aux préjugés, toujours prêt à se jeter à la gorge de ceux qui viennent le réformer. »133 Ajoutons que l'ambition politique de cette entreprise (platonicienne ou moderne) qui se présente comme purement épistémologique en opposant nature et société, construit deux univers hétérogènes muets ou réduits au silence pour pouvoir accorder l'exclusivité et le monopole de la parole politique à l'expert scientifique (il a aujourd'hui évincé le philosophe): la distinction a priori, de principe, entre nature et société ou culture - deux sphères donc, dont l'une a l'autorité mais pas la parole et l'autre la parole mais pas l'autorité. L'opposition nous obligerait, comme le souligne P. Thuiller, à choisir entre deux néants :

« En vertu même de l'admiration communément portée aux sciences, il est admis que c'est la science qui connaît *la réalité*. Mais alors ? Si l'arrièremonde des protons et des électrons est le monde réel, que devient notre monde à nous ? Il y a un monde réel, que nous ne connaissons pas. Et le monde que nous connaissons, mais qui n'est pas réel. Car telle est la subtile alchimie mentale que "la science" réussit parfois à déclencher dans l'esprit profane : la table que je touche n'est pas la vraie table, — ce

¹³⁰ LATOUR Bruno, Politiques de la nature, op. cit., pp. 23-24.

¹³¹ Cf. ci-dessus, page 446.

 $^{^{132}}$ Cf. ce que nous avons vu, ci-dessus, à propos de la mobilisation rhétorique de l'émotion et de son assimilation à la foule, à l'animal et au « primitif », pages 179 sqq. ainsi que les pages 358-367.

¹³³ LATOUR Bruno, ibid., p. 30.

qui est "réel", en fait, ce sont les molécules (invisibles) qui la composent. » 134

Deux mondes incommensurables¹³⁵ donc, mais aussi impalpables l'un que l'autre : d'un côté, la nature, extérieure, indépendante, monopolisant l'essence, l'essentiel (ce qui était traditionnellement appelé les qualités *primaires*), mais invisible, inaccessible — on ne croise pas tous les matins un brin d'ADN ou le rayonnement X d'un trou noir — et toujours incertaine (ce n'est qu'une conjecture scientifique que la prochaine théorie renverra au néant) ; de l'autre, la société ou la culture c'est-à-dire le royaume relativiste des « croyances », des « représentations » et des « visions du monde » (les qualités *secondes*), le seul monde auquel chacun ait accès, mais qui est illusoire, inessentiel et dont toutes les versions doivent rester égales devant le savoir, la science-faite.

Une conception et des pratiques traditionnelles du langage appuyées sur un principe de fonctionnement représentationnel se base sur une telle irréalité du monde. En intégrant les versions alternatives proposées par les *science studies*, nous disposerons d'éléments de fondation pour élaborer une version alternative du fonctionnement sociolinguistique correspondante. Néanmoins, pour y parvenir, il importe auparavant de détailler la façon selon laquelle nous faisons fonctionner ce principe représentationnel et, corollairement, la notion de *représentation*. Pour cela, il nous faut en effet saisir la mobilisation rhétorique de la notion de *croyance*. Nous avions signalé plus haut l'opposition revendiquée entre « la science » et l'opinion¹³⁶, et annoncé qu'elle entretenait les liens avec la dichotomie entre nature et société.

La rhétorique de la dénonciation

Nous pourrions élargir l'expression d'A. Piette en considérant que le projet scientifique moderne est traditionnellement fondé sur un « principe hétéro-explicatif »¹³⁷ ramenant la compréhension des faits interrogés à *autre* chose qu'eux-mêmes. Dans la majorité des usages, opposer des savoirs à des opinions ou à des représentations — et dans ce régime de vérité, la *croyance* correspond à une opinion

¹³⁴ Thuillier Pierre, Les savoirs ventriloques. Ou comment la culture parle à travers la science, Paris, Le Seuil, 1983, pp. 162-163.

¹³⁵ *Cf.* aussi la remarque déjà ancienne d'A. N. Whitehead : « Ce contre quoi je m'élève essentiellement, est la bifurcation de la nature en deux systèmes de réalité, qui, pour autant qu'ils sont réels, sont réels en des sens différents. Une de ces réalités serait les entités telles que les électrons, étudiées par la physique spéculative. Ce serait la réalité qui s'offre à la connaissance ; bien que selon cette théorie ce ne soit jamais connu. Car ce qui est connu, c'est l'autre espèce de réalité qui résulte du concours de l'esprit. Ainsi, il y aurait deux natures, dont l'une serait conjecture et l'autre rêve. » (Whitehead Alfred North, *Le Concept de Nature*, traduit de l'anglais par Jean Douchement (éd. orig. : 1920), Paris, Vrin, 1998, p. 54.)

¹³⁶ Cf. ci-dessus, page 444.

¹³⁷ PIETTE Albert, *La religion de près. L'activité religieuse en train de se faire*, Paris, Métailié, 1999, p. 12. Comme le fait sentir A. Piette, l'hétéro-explication construit des humains aliénés agissant sans capacité critique.

faisant l'objet d'une discréditation ou d'une *dénonciation*¹³⁸ —, c'est donc implicitement poser l'existence d'une universalité *préexistante*, universelle car nonconstruite de main d'homme donc ne dépendant d'aucune société, et n'étant donc particulière à aucune. Car dépendre de la société, ce serait, pour une entité candidate à l'universalité, être entachée d'instabilité ou d'ambiguïté¹³⁹; parce que résulter, pour cette universalité, d'un consensus social, ce serait n'être que le résultat d'un compromis et relever du régime de l'influence, de la séduction ou de la démagogie (voire de l'émotion) — tout ce qui, dans le discours moderne (ou platonicien), discrédite l'opinion.

D'où l'alternative tacite, tout à la fois réductrice, impraticable et s'appuyant sur l'amalgame de « la science » analysé supra, entre l'indépendance scientifique du monde extérieur ou l'enfer du social, alternative sur laquelle se fondent la notion de croyance et son utilisation (politique). Bien sûr, ce réductionnisme rhétorique peut fonctionner tant que « personne n'examine à la fois l'idée de Science et celle de société, que personne ne doute simultanément de l'épistémologie et de la sociologie. Il faut que ceux qui étudient la Science croient ce que les sociologues disent de la politique, et que, inversement, les sociologues croient ce que les épistémologues (politiques) affirment de la Science. »140 Mais parce qu'ils échouaient à donner une explication sociologique à des objets (la science-faite) précisément construits antisociologiquement, les sociologues des sciences se sont interrogés sur la signification de cet échec, autrement dit, sur la construction disjonctive entre nature et société. Ce que les sociologues des sciences ont alors essayé de mettre à jour, c'est pourquoi et comment, dans nos sociétés (depuis, grosso modo, les Temps Modernes¹⁴¹), « la science » a acquis ce statut à part, comment justement son objet (désigné de façon réductrice comme « la nature ») se retrouve-t-il (i.e. est-il construit) disjoint de la société ou s'opposant à la culture. C'est en retrouvant cette construction historique, qu'ils en sont venus à contester l'opposition a priori entre la réalité scientifique et le monde social, et à mettre en lumière la co-construction du collectif constitué

¹³⁸ Dans un sens juridique du terme. Toutefois, à l'idée de publicisation et de rupture, j'aimerais donc de plus y adjoindre une notion d'hétéronomie ou d'explication par des facteurs étrangers.

¹³⁹ Nous avons besoin — semble-t-il plus que d'autres socio-cultures — de stabilité, de repères, de sécurité, de contrôle, d'où cette nécessité de cristalliser, de pétrifier le monde par une « attitude-aumonde » manichéenne rassurante (la logique aristotélicienne du tiers exclu s'inscrit sans aucun doute dans une perspective similaire). *Cf.* ce qui a été développé *supra* au sujet de la notion de *pharmakon*, pages 41-44.

¹⁴⁰ LATOUR Bruno, Politiques de la nature, op. cit., p. 31.

¹⁴¹ C'est à la même époque et selon des dynamiques corrélées que se développent la conscience individuelle tout à la fois permettant et renforçant l'intériorisation de la religion (et réciproquement), une sphère politique sous la seule autorité royale (à l'issue des guerres de religion), et l'essor et la construction de l'indépendance du savoir scientifique (vis-à-vis du sujet connaissant, du dogme religieux et du politique). Ces distinctions ont été à la base même de notre pensée de la Modernité (disons par commodité mais de façon schématique, depuis le XVIIe siècle), comme l'expliquait par exemple, A. Touraine : « Il ne suffit pas que soient présentes les applications technologiques de la science pour qu'on parle de société moderne. Il faut en plus que l'activité intellectuelle soit protégée des propagandes politiques ou des croyances religieuses, que l'impersonnalité des lois protège contre le népotisme, le clientélisme et la corruption [...]. » (TOURAINE Alain, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, p. 24.). *Cf.* à ce sujet les travaux de B. Latour depuis le début des années 1990, surtout LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes, op. cit.*, et à propos de certains de ces aspects, ci-dessus, pages 74-88.

d'hybrides. Les *science studies* ont en effet mis en évidence qu'il était plus judicieux de considérer que le collectif associait des humains et des non-humains, plutôt que de conserver l'opposition entre société et nature ou celle entre sujet et objet¹⁴².

Pour faire le lien avec la notion de croyance et son utilisation, il faut revenir sur la démarche épistémologique traditionnelle qui, nous l'avons dit ci-dessus, a construit son discours en avançant « la science » en opposition au sens commun et (ou) aux savoirs vernaculaires¹⁴³. Cette attitude s'inscrit, enfin, comme l'a montré notamment L. Boltanski, dans une épistémologie pratique du « dévoilement » et d'une rhétorique¹⁴⁴ connexe — le réel est supposé caché, occulté, et il reviendrait au scientifique de le mettre à jour¹⁴⁵ —, rhétorique qui va de pair avec une méthodologie, mais qui la dépasse largement pour formater en profondeur les phraséologies et jusque les métaphysiques occidentales.

Mais le vocabulaire du dévoilement, s'il pose certains problèmes, n'est pas ce qui est le plus gênant dans cette épistémologie (et plus spécialement dans la déclinaison sociologique de celle-ci); il doit notamment être mis en correspondance avec le rôle particulier et paradigmatique que nous faisons jouer au sens de la vue, par rapport aux autres facultés sensitives, en associant vue et idée, vision et compréhension, lumière et connaissance (voire, vérité). Beaucoup plus fâcheuse est en effet l'épistémologie qui, outre le fait qu'elle pousse à écraser la subtilité des données empiriques, commande la quête d'un sens caché (qu'il s'agisse du sens de l'Histoire ou encore de structures symboliques). Cette attitude a été particulièrement sensible dans l'histoire de la sociologie, ainsi que le fait remarquer L. Boltanski, qui mérite d'être cité longuement ici :

« Le dévoilement de l'illusion religieuse a servi implicitement, et le plus souvent à l'insu de ceux qui le mettaient en œuvre, de paradigme pour aborder des domaines de plus en plus éloignés de l'activité sociale, d'abord ceux relevant de la théorie de la connaissance ou de la théorie de l'art, qui pouvaient facilement être réinterprétés en leur appliquant la théorie de la religion de Durkheim (Durkheim, 1960), jusqu'à atteindre, de proche en proche, la totalité du monde social, traité comme un système de rapports symboliques, dont on a épuisé l'analyse lorsqu'on l'a révélé comme représentation ou comme croyance. Ainsi, pour cette sociologie polémique tout est croyance, mais tout "n'est que" croyance, ce qui est aussi une façon de dire que la croyance n'est rien et, par conséquent, de suggérer, au moins implicitement et dans le registre de la nostalgie, qu'il pourrait ou qu'il devrait exister quelque chose qui ne serait pas du semblant. Car le dévoilement de la croyance ne peut, sous peine de tomber dans un nihilisme difficilement soutenable, renoncer

 $^{^{142}}$ Cf. par exemple Callon Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs en baie de Saint-Brieuc », pp. 169-208, in L'Ann'ee sociologique, vol. 36, 1986.

¹⁴³ Cf. la citation de G. Bachelard ci-dessus, page 444.

¹⁴⁴ Une attention vis-à-vis des métaphores employées (relevant principalement du champ lexical de la *découverte*) permet de prendre conscience de sa fréquence. Bien davantage, les efforts considérables qu'il faut déployer pour éviter soi-même cette métaphorisation en font sentir la prégnance mieux que toute autre démonstration.

 $^{^{145}}$ À propos du rôle spécifique de médiation attribué au philosophe platonicien, au savant, ou au scientifique, cf. ci-dessus, pages 446 et suivante.

complètement à prendre appui sur un point fixe, sur une réalité plus vraie que l'illusion, à partir de laquelle la croyance peut être dévoilée comme telle. Ce point fixe, c'est d'abord le laboratoire et la science sur laquelle il repose. Ce sont aussi, en second lieu, les objets attachés aux personnes et traités comme des formes symboliques destinées à supporter leur identité. C'est d'abord à reconnaître et à transporter ces objets que sert le laboratoire. Car, et c'est ce qui les distingue des personnes, ces objets sont réputés incapables de mentir. Leur objectivité, c'est-à-dire leur stabilité dans l'être, les empêche de se déplacer à leur gré et donc leur interdit la duplicité. Ils ignorent, à la différence des personnes, la mauvaise foi, et c'est par leur attachement aux objets qui les traduisent et les symbolisent que les personnes peuvent, dans cette optique, se trahir et livrer leur vérité. »¹⁴⁶

Une telle sociologie, fondée sur le concept de croyance et le dévoilement de l'illusion, pose problème, entre autres, puisqu'elle a besoin de présupposer une référence préexistante sur laquelle le scientifique prétend pouvoir s'appuyer pour dénoncer l'illusion. En cela, cette entreprise critique, cette stratégie du soupçon qui s'adosse notamment à la métaphore du monde comme théâtre¹⁴⁷, semblant, inauthentique, s'inscrit pleinement, comme nous allons le détailler ci-dessous, dans le Grand Partage moderne évoqué plus haut. Ajoutons qu'interpréter des objets, des événements, des comportements par référence aux croyances, aux intérêts, au contexte, *etc.*, c'est essayer de les ramener vers la contingence (c'est-à-dire, dans le schéma moderne, la sphère politique), ce en quoi consiste l'explication sociologique « traditionnelle ». Cette attitude est symétrique de l'explication scientifique (naturaliste), ramenant à l'universel, au nécessaire et au certain.

Cependant, il me semble important de préciser très vite que pour le sociologue, il ne s'agit pas alors pour autant de dénoncer la dénonciation¹⁴⁸ mais plutôt d'adopter une démarche de *clarification* (c'est-à-dire d'abord et avant tout à *rendre* intelligible, tant sur le mode de la transmutation que de la restitution) en même temps qu'il abandonne une sociologie de l'agent pour passer à une sociologie de la traduction¹⁴⁹:

« Au lieu de définir des agents au moyen d'attributs stables, de les doter d'intérêts et de dispositions inscrites dans le corps et capables d'engendrer des intentions objectives et non conscientes, et de se donner pour tâche d'expliquer l'action de ces agents quand ils rencontrent des obstacles extérieurs, la sociologie de la traduction montre comment les acteurs élaborent des discours sur l'action ou, pour reprendre les termes

¹⁴⁶ BOLTANSKI Luc, L'Amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action, Paris, Métailié, 1990, pp. 43-44.

¹⁴⁷ « Jusqu'au XVIII^e siècle, l'usage métaphorique du théâtre pour définir l'essence de la société, s'exprime essentiellement dans le topos selon lequel "le monde est une scène" (theatrum mundi). » (BOLTANSKI Luc, La souffrance à distance, op. cit., p. 45.) L. Boltanski ajoute que ce lieu commun figure dans la poésie satirique hellénistique et romaine, chez les stoïciens, et dans la littérature patristique, est absent du Moyen Age (où, avec le déclin du théâtre, il est remplacé par l'image selon laquelle "le monde est un rêve"), mais fait à nouveau l'objet d'une utilisation considérable aux XVII^e et XVIII^e siècles.

¹⁴⁸ Cf. BOLTANSKI Luc, L'Amour et la justice comme compétences, op. cit., pp. 50-51.

¹⁴⁹ Cf. ci-dessus, note 142 page 449.

de Paul Ricœur, accomplissent le travail de "mise en intrigue" de leurs actions (Ricœur, 1983). » 150

Dans ce qui vient d'être développé au sujet de la dénonciation, il est également apparu — et c'est l'essentiel pour notre propos car ce qui y est problématique ce n'est pas tant l'occultation que la présupposition d'une référence préexistante et universelle — qu'une épistémologie et une rhétorique du dévoilement sont consubstantielles à une méta-physique qui, comme l'ontologie parménidienne¹⁵¹ dont nous avons hérité, a besoin, de même que l'astronomie ptolémaïque avait besoin des épicycles, d'« apparences » juxtaposées au réel ou à la vérité pour supporter la confrontation à l'expérience (en l'occurrence au changement, à l'impermanence et au devenir). Pour pouvoir « dévoiler », il faut dédoubler le réel, afin de distribuer la vérité entre le faussement réel et le vraiment réel ou, en d'autres termes, pour cacher l'imperceptible derrière le sensible ou l'évident¹⁵².

Nous comprenons maintenant que la notion de croyance « is not a psychological state, not a way of grasping statements, but a *polemical* mode of relations »¹⁵³. Le rapprochement avec l'indignation légitime de l'accusateur est aisé : la croyance est le savoir d'un autre, illégitime ; elle est définie négativement, sur le mode de la dénonciation, comme ce à quoi l'accusateur, précisément, n'adhère pas ou ce qu'il ne reconnaît pas. Autrement dit, la stratégie est éminemment rhétorique, et ses enjeux sont en même temps fondamentalement politiques. Au-delà de la tentative de destruction discursive ou de contrôle intellectuel, de confinement ou d'asservissement politiques, la manœuvre est aussi une entreprise de reconnaissance publique, comme le souligne F. Tricaud :

« L'acte d'accuser apporte aussi à l'homme un bénéfice plus intime : il disculpe magiquement l'accusateur en établissant entre l'accusé et lui une sorte de vecteur fortement polarisé où toute la pureté morale s'est portée à une extrémité et à l'autre toute l'impureté. [...] Tout se passe, dans le monde de l'accusation, comme si le seul révélateur possible de l'accusation était l'innocence scandalisée »¹⁵⁴.

Ainsi apparaît, sur le mode de la dénonciation (ou de façon équivalente mais plus sobre, sur celui du dévoilement), l'articulation du complexe qui réunit trois dyades fondamentales pour notre problématique. Nous voyons se dessiner derrière l'opposition entre savoir et croyance celle entre *fait* (scientifique, avéré, « vrai », réel donc) et *représentation* (la construction socioculturelle, tout ce que B. Latour a désigné sous l'étiquette de « fétiche »), et corollairement l'invention-construction de la polarité entre les deux entités hétérogènes du *sujet* et de l'*objet*, invention

¹⁵⁰ BOLTANSKI Luc, *ibid.*, p. 56. C'est ce qu'ont fait L. Boltanski et L. Thévenot dans leur étude, qui sert de référence à bien des égards, des discours de rationalisation ou de justification (*Cf.* BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, *De la justification, op. cit.*).

¹⁵¹ Cf. ci-dessus, pages 414-416.

¹⁵² Nous avons d'ailleurs rappelé plus haut que c'était déjà exactement la démarche qu'adopte Platon (par le truchement du personnage de Socrate) dans le *Cratyle* (cf. supra, page 418).

¹⁵³ LATOUR Bruno, Pandora's Hope, op. cit., p. 271.

 $^{^{154}\,\}mathrm{TRICAUD}\,\mathrm{Fran}$ çois, L'accusation. Recherche sur les figures de l'agression éthique, Paris, Dalloz, 1977, p. 27.

permanente, incessamment renouvelée. Le couple nature-société est en effet expliqué en articulant chacun de ses termes à ce deuxième couple, la disjonction du sujet et de l'objet, sur le mode d'une double dénonciation critique croisée ou antisymétrique : la nature trouve un sens grâce à la dénonciation de « l'objet-fée » (le fétiche, c'est-à-dire la construction socioculturelle) par l'acteur humain libre (le sujet), et qui s'attaque à la croyance naïve dans un au-delà de l'objet ; la seconde dénonciation tâche d'expliquer la société et pour cela oppose « l'objet-fait » (la détermination sociologique) et l'acteur humain déterminé (le sujet) et se rit de la croyance naïve de ce dernier dans ses soi-disant liberté et autonomie¹⁵⁵.

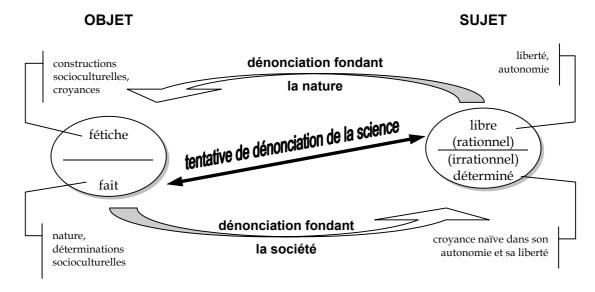


Figure 8 – Double dénonciation fondant la nature et la société.

Autrement dit, d'un côté, la distinction par le sujet (libre) entre l'objet (les faits, l'objet-fait) et son au-delà dénoncé (socioculturel, l'objet-fée) fonde la nature. Et d'un autre côté, par le recours à l'objet-fait (la détermination sociologique), la dénonciation de la liberté et de l'autonomie du sujet (déterminé donc) entreprend de décrire la société. Notons qu'ici encore, la notion articulatoire est celle de liberté ou de détermination, c'est-à-dire, fondamentalement, de *contrôle*, dont nous avons vu plus haut que de façon traditionnelle elle structurait le couple raison/émotion, mais que les travaux d'anthropologie culturelle incitaient à penser la transition du modèle du contrôle à celui de management, dans lequel la notion de personne (ou, donc, de sujet) était révisée¹⁵⁶.

Or, précisément, la notion de *sujet* (personne indépendante, séparée du monde ou assujettie?) est ambiguë ici, dans ce double régime moderne de dénonciation. Et la même ambiguïté se retrouve, par simple symétrie, à propos des notions d'objet ou de *fait*: est *fait* tout à la fois ce qui est fabriqué, l'artefact, et aussi ce qui, justement, n'est pas fabriqué mais « donné », préexistant. Pour notre bonheur, la première sociologie des sciences avait maladroitement essayé de croiser les deux

_

¹⁵⁵ Cf. LATOUR Bruno, Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches, op. cit., p. 42.

¹⁵⁶ Cf. ci-dessus, pages 423-430.

dénonciations en tâchant vainement de dévoiler une croyance de l'acteur humain libre (le sujet indépendant) dans l'objet-fait, mettant ainsi finalement à jour le fonctionnement de cette double dénonciation de « croyances ».

En cherchant à comprendre l'articulation entre nature et société, en observant l'activité scientifique et l'élaboration de la science-faite, les *science studies* ont mis en évidence la spécificité de l'activité scientifique dont la distinction entre nature et société est un produit, un résultat ou une conséquence¹⁵⁷, et non un *a priori* ou une condition initiale. La sociologie des sciences se distingue ainsi des sociologies qui l'ont précédée et qu'elle avait cru pourtant au départ pouvoir prolonger. Les sociologues, en tentant d'analyser les pratiques scientifiques, pensaient ainsi substituer à des *croyances* un déterminisme social, c'est-à-dire expliquer leur objet — la recherche scientifique — en le réduisant à des phénomènes sociaux sous-jacents que, précisément, la sociologie révèlerait (selon la logique du dévoilement évoquée ci-dessus), avec le même enthousiasme que l'avait fait l'anthropologie culturelle depuis la fin du XIX^e siècle, comme le soulignent P. Descola et G. Pálsson :

« After all, burning conceptual fetishes has long been a favourite pastime of anthropologists and very few domains have escaped this iconoclastic trend. If such analytical categories as economics, totemism, kinship, politics, individualism, or even society, have been characterised as ethnocentric constructs, why should it be any different with the disjuncture between nature and society? »¹⁵⁸

Expliquer un nouvel objet en dévoilant son soi-disant « véritable » fonctionnement — sociologique — et (ou) sa spécificité — socioculturelle —, en remplaçant un *objet de croyance* (local) par une *fonction sociale* (globale, et donc censée préexister à l'explication sociologique) que la croyance, en étant l'instance de cette fonction, tout à la fois masquait et exprimait¹⁵⁹. Telle est bien la démarche qui avait été suivie depuis le XIXème siècle avec la religion, l'art, le droit, ou plus récemment, par exemple, les sexes (*gender*), *etc.* Notons au passage que substituer un fonctionnement social à des croyances, c'est postuler que le social en question, le « groupe » étudié, est déjà constitué¹⁶⁰.

L'explication de la « puissance » des modernes (leurs réussites technologiques ou coloniales), ou la compréhension de leur double répertoire n'est pas à découvrir dans leur distinction de la croyance et du savoir, celle de la société et de la nature, ni celle des faits et des représentations, mais, comme l'explique B. Latour, dans la seconde distinction, plus subtile, entre la séparation de la croyance et du savoir qu'ils

¹⁵⁷ Ce résultat, ce produit, est sans cesse renouvelé dans l'activité politico-scientifique. C'est notamment ce que montre bien CALLON Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction », *op. cit.*

¹⁵⁸ DESCOLA Philippe et PÁLSSON Gísli (éds), Nature and Society, op. cit., p. 12.

¹⁵⁹ Cf. LATOUR Bruno, «When things strike back. A possible contribution of "science studies" to the social sciences », pp. 105-123, in *British Journal of Sociology*, vol. 51, 2000: «What has to be done, it seems, is changing the object of attention wrongly assumed by the actors into the real object which derive from society. » À propos du mécanisme de masquage-désignation, cf. ci-dessus, note 139 page 339.

 $^{^{160}}$ Nous disposons d'une approche sociologique alternative, cohérente avec les principes de base et les résultats des *science studies*, la « sociologie de la traduction ».

font en théorie, d'une part, et le passage à la pratique qui en diffère totalement¹⁶¹, d'autre part. Se pose alors la question cruciale de comprendre l'intérêt qu'il peut y avoir à distinguer de cette façon savoir et croyance si cette distinction absolue ne peut jamais être appliquée : c'est qu'une telle disjonction sert, selon B. Latour, à compléter les avantages de la pratique par ceux de la théorie.

« La croyance prend alors un autre sens : c'est ce qui permet de tenir à distance la forme de vie pratique — où l'on fait faire — et les formes de vie théoriques — où l'on doit choisir entre [savoir] et [croyance]. C'est le moyen de purifier indéfiniment la théorie sans risquer pourtant les conséquences de cette purification. »¹⁶²

L'avantage de la dénonciation de la croyance, ou du recours à des objets et une vérité scientifiques indépendants, est de pouvoir innocemment et impunément mobiliser des forces extraordinaires, sans que jamais celles-ci n'apparaissent comme dangereuses ou menaçantes pour la société ou le monde commun (puisque cela ne concerne que la nature, c'est-à-dire un monde indépendant de la société). Un tel recours « chamboule la théorie de l'action, crée le monde indépendant de la pratique, et lui permet de se déployer sans avoir à rendre *instantanément* des comptes. Grâce aux idoles brisées[163], on peut innover sans risque, sans responsabilité, sans danger. D'autres, plus tard, ailleurs, en supporteront les conséquences, en mesureront l'impact, en évalueront les retombées, en limiteront les dégâts. »164 L'extraordinaire réussite des sciences et technologies, c'est-à-dire une efficacité certaine, s'explique par une formidable possibilité d'hybridation qu'ont les hommes dans notre société grâce à ce que ce dispositif (les définitions réciproquement excluantes de la nature, de la société et du divin) autorise :

« Les sciences et les techniques ne sont pas remarquables parce qu'elles sont vraies ou efficaces — ces propriétés leur sont données par surcroît et pour de tout autres raisons que celles des épistémologues [...] —, mais parce qu'elles multiplient les non-humains enrôlés dans la fabrique des collectifs et qu'elles rendent plus intime la communauté que nous formons avec ces êtres. C'est l'extension de la spirale, l'ampleur des enrôlements qu'elle va susciter, la distance de plus en plus grande où elle va recruter ces être qui caractérisent les sciences modernes et non pas quelque coupure épistémologique qui romprait pour toujours avec leur passé préscientifique. Les savoirs et les pouvoirs modernes ne sont pas différents en ce qu'ils échapperaient à la tyrannie du social, mais en ce qu'ils ajoutent beaucoup plus d'hybrides afin de recomposer le lien social et d'accroître encore son échelle, »¹⁶⁵

¹⁶¹ C'est précisément ce que les *science studies* ont montré en se penchant justement sur les *pratiques* scientifiques et non plus seulement sur les discours internes. Notons que ce constat n'a néanmoins pas de quoi surprendre, puisque cette distinction est souvent reconnue, parfois sous la forme d'une boutade : en théorie, théorie et pratique peuvent être assimilées, mais pas en pratique.

¹⁶² LATOUR Bruno, Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches, op. cit., p. 43.

¹⁶³ C'est-à-dire la dénonciation de la croyance (note d'A. C.).

¹⁶⁴ LATOUR Bruno, ibid., p. 60.

¹⁶⁵ LATOUR Bruno, Nous n'avons jamais été modernes, op. cit., pp. 146-147.

Ces hybrides dont parle B. Latour (c'est-à-dire les humains et non-humains indissociables), que les sciences multiplient sans frein et ajoutent sans cesse au monde commun, ne menacent pas la société — selon les discours scientifiques et épistémologiques modernes — puisque, toujours selon ces mêmes discours, nature et société n'ont rien de commun. C'était précisément l'avantage des modernes de pouvoir, sans évaluation socio-politique, créer — sur le mode d'un bricolage toujours plus efficace — ces hybrides. Les non-modernes (ceux qui ne font pas l'opposition entre nature et société¹⁶⁶) doivent eux, avant de pouvoir s'autoriser à bricoler-tester-modifier le monde commun (des humains et non-humains), décider si l'aventure n'est pas dangereuse ou trop risquée¹⁶⁷.

Ainsi le *fait* pouvait-il être tout à la fois fabriqué (dans la pratique scientifique) et non-fabriqué (dans la théorie). D'où l'efficacité pratique fantastique des technologies modernes et l'indépendance, l'innocence, la virginité de « la science » vis-à-vis des problèmes, des doutes et des inquiétudes¹⁶⁸ qui se posent au sein de la société. L'efficacité était donc indissociable d'une impunité, d'une insouciance sociopolitique. Ce dernier point doit être intégré dans la solution que nous tenterons d'élaborer, mais il nous faudra surtout retenir qu'il n'y a de « faits » ou de « données » que construits par l'élargissement et la complexification continuels de réseaux de différents actants (humains et non-humains) :

« It should be clear by now that the discovery of science studies is not that a science could be influenced or distorted by "outside" factors such as ideologies, politics, cultural biases or psychological passions. The discovery --if this grand word can be used for such a humble discipline-is much more interesting yet, and slightly resembles that, if I dare say, of the great William Harvey himself! "Facts" are circulating entities. They are like a fluid flowing through a complex network. »¹⁶⁹

Il est essentiel de souligner nos difficultés traditionnelles à propos des « faits » ; il semble en effet, comme le rappelle B. Latour, que dans nos langues et dans nos sociétés, nous ayons toutes les peines du monde à dire en un même souffle *fabriqué donc autonome*. Telle est pourtant la propriété essentielle des « faitiches », ces êtres

¹⁶⁶ Cf. supra, p. 447.

¹⁶⁷ Voilà aussi pourquoi cette interrogation des discours et des pratiques scientifico-politiques modernes entreprise par les *science studies* a lieu et est possible de nos jours : ces discours (qui prônent une expérimentation sans concertation politique) ne peuvent plus être tenus à l'heure de la vache folle, des O.G.M., du clonage, du réchauffement climatique, *etc.* où des citoyens interviennent dans le champ politique pour s'emparer de ces questions et les revendiquer comme politiques et non plus exclusivement scientifiques ou techniques.

¹⁶⁸ La multiplication des comités dits d'éthique et des chartes déontologiques à la fin des années 1980 et au début des années 1990 est sans doute à comprendre comme l'une des dernières réponses modernes à cette machinerie-phraséologie moderne qui s'enraye de plus en plus, à l'agonie de laquelle nous assistons et que nous accélérons en en présentant les fonctionnements. Réponses que je qualifie de « modernes » car, précisément, elles tendent désespérément de préserver cette impossible et dangereuse virginité des pratiques scientifiques en cherchant inlassablement à les « purifier ».

¹⁶⁹ LATOUR Bruno, « A Well-Articulated Primatology — Reflexions of a Fellow-Traveller », pp. 358-381, *in* Strum Shirley C. et Fedigan Linda M. (éds), *Primate Encounters*, Chicago, University of Chicago Press, 2000, document en ligne, http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/074.html, 1997.

hybrides que nous fabriquons et qui nous fabriquent, ce que l'on construit et qui va devenir ce que personne n'a fabriqué¹⁷⁰. I. Stengers explique ainsi :

« Bref, le neutrino existe à la fois et indissociablement "en soi" et "pour nous", devenant d'autant plus "en soi", acteur d'événements innombrables où nous cherchons les principes de la matière, qu'il se met à exister "pour nous", ingrédient de pratiques, de dispositifs, de possibles toujours plus nombreux. Ce mode d'existence apparemment paradoxal, où, loin de s'opposer comme c'est de tradition en philosophie, l'"en soi" et le "pour nous" se produisent corrélativement, est bel et bien celui que vise la pratique expérimentale au sens fort, celle dont le triomphe est de faire exister des *faitiches* à la fois datés et transhistoriques. »¹⁷¹

C'est pourquoi la sociologie des sciences ne s'inscrit pas dans l'opposition entre constructivisme et réalisme, puisque pour pouvoir être « donné », le monde commun, et plus encore l'accès au monde commun, doit d'abord être construit. Et qu'il soit construit et négocié n'implique pas que le monde devienne pour autant subjectif et irréel, relevant de la convention et donc de l'arbitraire humain (une telle alternative entre nature et société, objectif et subjectif, universel et contingent, relève de l'approche moderne). Bien au contraire, c'est parce qu'il est *bien* construit (constituant une solution « robuste ») qu'il devient réel, objectif, récalcitrant au désir, au fantasme de contrôle ou de toute-puissance des hommes : l'objectivité devient la possibilité pour un objet de se comporter en objet, c'est-à-dire une capacité d'objection, de récalcitrance¹⁷², qui contraste avec l'extraordinaire aptitude des humains à répondre à l'influence, à la sollicitation. Notons au passage que le discours scientifique moderne — s'arrogeant pour le scientifique l'exclusivité de l'action — avait tendance, lui, à transformer (considérer ou réduire) l'action de l'objet en réaction, c'est-à-dire à la ramener sur le registre de la passivité¹⁷³.

C'est donc dans cette direction non-dualiste qu'il conviendra que nous avancions. En outre, si comme nous venons de le dire, l'explication de l'avantage primordial de la dénonciation de la croyance résidait dans le hiatus existant entre la disjonction de la croyance et du savoir faite en théorie et celle faite (annulée) en pratique, les versions alternatives que nous tâcherons de dégager ne seront donc pas sans corrélation avec nos théories de l'action. Or ceci n'est pas négligeable s'il s'agit de repenser une sociolinguistique de l'agir ou de l'efficace.

^{170 «} Le faitiche peut donc se définir comme la sagesse de la passe, comme ce qui permet le passage de la fabrication à la réalité; comme ce qui donne l'autonomie que nous ne possédons pas à des êtres qui ne l'ont pas non plus mais qui, de ce fait, nous la donne. Le faitiche est ce qui fait-faire, ce qui fait-parler. "Grâce aux faitiches" pourraient dire les sorciers, les adeptes, les savants, les artistes, les politiques, "nous pouvons produire des êtres légèrement autonomes qui nous dépassent quelque peu : divinités, faits, œuvres, représentations." » (LATOUR Bruno, Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches, op. cit., p. 67.)

¹⁷¹ STENGERS Isabelle, *Cosmopolitiques*, op. cit., tome 1, « La guerre des sciences », p. 42.

¹⁷² Cf. récalcitrance.com/, http://www.recalcitrance.com

 $^{^{173}}$ Cf. ce qui a été dit plus haut à propos de l'élaboration de la passivité de l'émotion scientifique, page 170.

La notion de représentation

Il faut compter également à partir de ce qui vient d'être présenté que la notion de représentation et sa pratique, son usage scientifique s'en voient réformés. En effet, l'idée de représentation, traditionnellement fondée (comme le propose élégamment J. Ladrière¹⁷⁴) sur une double métaphore théâtrale et diplomatique, permettait de concevoir - en cohérence avec la disjonction moderne entre nature (extérieure, indépendante) et culture (l'intériorisation de la société¹⁷⁵) – la connaissance comme la construction d'une sorte de double de l'objet réel (extérieur, à distance, donc inaccessible). La métaphore du théâtre illustrait alors l'idée de mise en présence. La représentation offrait au participant (qu'il soit scientifique, spectateur ou interlocuteur) une instance physique, sensible et concrète avec donc ses attributs signifiants explicités ou suggérés. La métaphore de la diplomatie illustrait, elle, l'idée de délégation, de vicariance. La représentation était alors considérée comme un transfert de qualités, de pouvoirs ou d'attributions par lequel un objet (intérieur, manipulable) se substituait à un autre (extérieur, intangible) et pouvait agir ou servir à sa place. Ces deux sens étaient manifestement conçus et mis en œuvre pour être intimement liés dans l'univers dualiste de la nature et de la société: la représentation-vicariance était opérationnelle parce que le substitut-signifié était présent et « incarné », sans quoi il était fait pour ne pas pouvoir fonctionner ; et réciproquement, c'est la délégation qui fondait en signification l'acteur-signifiant. Il y avait donc dans le concept de représentation une présence double qui permettait à une part – médiate et n'appartenant pas à la sphère de l'appréhension directe – d'accéder grâce à l'autre – immédiate mais qui s'effaçait fonctionnellement devant la première – à la réalité concrète et à la manipulation, tout en restant hors de cette sphère.

¹⁷⁴ Cf. LADRIÈRE Jean, « Représentation et connaissance », pp. 822-824, in *Encyclopædia Universalis*, vol. 19, 1998.

¹⁷⁵ Les conceptualisations de la culture ont beaucoup évolué depuis les débuts de l'ethnologie ou de l'anthropologie culturelle (sans parler donc de son histoire antérieure). Le terme a néanmoins pris un sens radicalement nouveau à partir de la définition cognitive proposée par W. Goodenough: « A society's culture consists of whatever it is one has to know or believe in order to operate in a manner acceptable to its members, and do so in any role that they accept for any one of themselves. Culture, being what people have to learn as distinct from their biological heritage, must consist of the end product of learning: knowledge, in a most general, if relative, sense of the term. By this definition, we should note that culture is not a material phenomenon; it does not consist of things, people, behavior, or emotions. It is rather an organization of these things. It is the forms of things people have in mind, their models for perceiving, relating, and otherwise interpreting them. » (GOODENOUGH Ward H., « Cultural Anthropology and Linguistics » (1957), pp. 36-39, in HYMES Dell H. (éd.), Language in Culture and Society: A Reader in Linguistics and Anthropology, New York, Harper & Row, 1964, p. 36.) Même si l'attention ne porte pas exclusivement sur l'individu et que c'est l'aspect communautaire, identitaire ou partagé de la culture qui est valorisé, l'instance cognitive ou psychologique est généralement conservée, comme par exemple chez Cl. Clanet, qui définit la culture comme « l'ensemble des formes imaginaires/symboliques qui médiatisent les relations d'un sujet aux autres et à lui-même, et plus largement, au groupe et au contexte; de même que, réciproquement, les formes imaginaires/symboliques qui médiatisent les relations du contexte, du groupe, des autres... au sujet singulier. » (CLANET Claude, L'interculturel, Introduction aux approches interculturelles en Éducation et en Sciences Humaines, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1990, p. 16.) Dans ce cadre, que ce soit de manière explicite ou non, la notion sous-entend le plus souvent un monde universel, la « nature », que précisément la « culture » représente ou vectorise.

Mais à partir du moment où le dualisme du monde est remis en question, que le monde pour être réel doit être construit — et qu'il devient d'autant plus indépendant ou autonome, voire préexistant, c'est-à-dire objectif, qu'il est bien construit et non plus qu'il est à distance ou échappant à l'influence (c'est-à-dire au contrôle) —, alors la représentation-vicariance perd toute signification; de même, l'aspect diplomatique de la représentation, du concept ou de la modélisation devient obsolète.

Le paradoxe platonicien (« être maître de soi-même »), repris et amplifié par les Temps Modernes, qui a été l'un des emblèmes de l'ethnopsychologie occidentale savante puis scientifique en même temps qu'il en était le principe, est apparu comme vide aux anthropologues des sciences. Il n'y a pas de maître ; le contrôle, quel qu'il soit, est illusoire :

« Derrière le thème ressassé de la neutralité des 'techniques-qui-ne-sont-ni-bonnes-ni-mauvaises-mais-ne-seront-que-ce-que-l'homme-en-fera', ou du thème, identique en son fond, d'une 'technique-devenue-folle-parce-qu'elle-s'est-autonomisée-et-n'a-plus-d'autre-fin-que-son-développement-sans-but', se cache la peur de découvrir cette réalité si nouvelle pour l'homme moderne habitué à dominer : il n'y a pas <u>du tout de maître</u> — pas même les techniques devenues folles. »¹⁷⁶

Dès lors, c'est un autre principe que le contrôle — et la distanciation¹⁷⁷ — qui doit commander à l'action, et y compris à l'agir sociolinguistique. Reprenant l'image du parallélogramme des forces qu'apprennent tous les collégiens, B. Latour explique que le modèle s'appuyant sur la dichotomie entre nature et société concevait le monde et notre intellect (ou notre langage référentiel) comme deux forces divergentes dont nos représentations sont pareilles à une résultante : pour un tel dualiste, « a statement is the resultant between two opposite forces, what the world is like and what we are equipped to say about it »¹⁷⁸. Or, comme nous l'avons vu à propos de ce qui est élaboré dans le cadre de la philosophie de l'efficace de W. James¹⁷⁹, considérer que nos idées ne fonctionnent pas selon un principe référentiel dès lors que le monde commun ne préexiste pas à sa co-élaboration, nous permet de dépasser le principe de contrôle. Nous devrons donc élaborer une version alternative du fonctionnement linguistique (non pas tant autre que dépassant la précédente) ne présupposant pas de divergence *a priori* entre le monde commun et discours.

¹⁷⁶ LATOUR Bruno, « Morale et technique : la fin des moyens », article préparé pour le n°100 de la revue *Réseaux*, 1999, document en ligne, http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/080.html>, 1999 (souligné par l'auteur, B. L.).

¹⁷⁷ Nous avons montré plus haut que *contrôle* et *mise à distance* pouvaient être mis en correspondance.

 $^{^{178}}$ Latour Bruno, « A Well-Articulated Primatology — Reflexions of a Fellow-Traveller », op. cit.

¹⁷⁹ Cf. ci-dessus, pages 434-436.

La rationalité, elle aussi, doit se négocier

Pour finir avec les apports de l'anthropologie des sciences, je souhaite que nous nous attardions un instant sur la notion de rationalité. En redéfinissant l'identité et le fonctionnement de ce qui a longtemps été réduit à de « la science » à la lumière des études des *pratiques* scientifiques (rompant en cela avec la position interne de l'épistémologie traditionnelle évoquée plus haut), les *science studies* ont en effet bousculé l'approche statique et interne de la rationalité et de la constitution des savoirs scientifiques (tels qu'ils étaient présentés dans les travaux d'épistémologie antérieurs, mais également bien au-delà). Plus important encore pour notre propos, elles ont permis de questionner un certain mode de construction du monde commun (notamment en se penchant sur la façon selon laquelle nous articulions les concepts de *nature* et de *société*, et faisions fonctionner le couple).

À un premier niveau, elles ont permis de rejeter une conception de « la science » (en l'occurrence, la recherche, *i.e.* la science en train de se faire) travaillant, pouvant ou devant travailler en marge — pour ne pas dire protégée — de la société et de ses vicissitudes (ou même de ses turpitudes). Mais notre conception de « la science », s'appuyait corollairement sur une approche cohérente de la rationalité, censée partager cette indépendance ou ce caractère absolu.

Or l'idée de rationalité ou de vérité « enfin rationnelle » est l'un des poisons produits par les attitudes ou les pratiques modernes de dénonciation ou de disqualification, qu'il s'agisse de disqualifier son propre passé (archaïque et maintenant dépassé) ou des savoirs alentours minorés et rejetés. Ce principe est une arme très puissante et d'une efficacité étonnante — nous pouvons le constater en jetant un regard sur l'histoire géopolitique et technologique des quatre derniers siècles —, mais il est également une force redoutable. Il s'agit en effet de pratiques qui refusent et répriment la diversité mais qui — en contestant l'importance du caractère toujours potentiellement discutable (c'est-à-dire toujours possiblement politique, devant faire l'objet de débat) des objets ou de certaines versions du monde commun —, ignorent aussi le *risque*¹⁸⁰.

La révision de ce caractère absolu de la rationalité (conçue comme *symbolon* de l'émotion, comme nous l'avons vu plus haut¹⁸¹) par les *science studies* peut donc être mise en correspondance avec celle concernant l'émotion dont nous avons vu qu'il était pertinent de considérer, suite en particulier aux travaux d'A. Hochschild, qu'elle doit être co-construite¹⁸², qu'elle ne préexiste ni à sa mise en forme, ni à sa mise en adéquation avec la situation qu'elle participe à élaborer. Et s'il y a une nécessité de négocier le monde commun, le contexte des interactions n'est pas le seul à devoir faire l'objet de pourparlers et d'une co-construction collective; la rationalité, les raisonnements, les principes, *etc.* considérés comme rationnels, autrement dit pertinents pour l'élaboration du monde commun, requièrent

¹⁸⁰ J'ai déjà brièvement évoqué ce point en faisant allusion à la notion de *pharmakon* (*cf.* note 139 page 448), et j'y reviendrai en conclusion (*cf.* à partir de la page 474 et notamment pages 480-484).

¹⁸¹ Cf. ce qui a été dit sur l'émergence historique du concept d'émotion.

¹⁸² Comme nous l'avons signalé plus haut, ce que nous apprend également l'anthropologie des sciences, c'est que « construit » n'est pas nécessairement équivalent d'« irréel », ou de « factice » comme nous avions souvent l'habitude de le considérer (*cf.* ci-dessus, notamment page 456).

également de continuelles négociations. Redéfinir ce qui est rationnel ou pas, c'est-àdire redéfinir la notion de rationalité, c'est une part (mais seulement une part) du travail effectué au cours des controverses scientifiques. Mais ce travail ne se restreint pas aux controverses scientifiques, ni même savantes.

Les conséquences linguistiques des travaux en anthropologie culturelle

Nous avons essayé de dégager des travaux de sociologie des sciences des éléments utiles pour élaborer une sociolinguistique de l'efficace et le parallèle avec ceux fournis par l'anthropologie culturelle de l'émotion est aisé. Il est dès lors instructif d'examiner en détail l'intersection de ces derniers travaux avec les questions linguistiques qui nous occupent ici.

Le savoir et la passion des llongots

L'intérêt des recherches entreprises par M. Rosaldo réside précisément pour nous dans les liens entre théories linguistiques, formes linguistiques, conceptions de la personne humaine et traditions socioculturelles que l'anthropologue met en évidence. Elle insiste ainsi tout d'abord sur le rôle spécifique des émotions dans le langage. Corollairement, M. Rosaldo aborde la compétence linguistique comme une compétence fondamentalement sociale et fait à l'inverse remarquer la tradition référentielle ou informationnelle de nos théories linguistiques¹⁸³, soulignant par exemple le rapport entre les maximes de P. Grice d'une part et l'importance des notions d'*authenticité* ou de *sincérité* pour les Occidentaux d'autre part¹⁸⁴.

Les interventions de M. Rosaldo en matière de sociolinguistique résultent de son travail ethnographique, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, chez les Ilongots (une population isolée vivant dans l'île principale de l'archipel des Philippines, aujourd'hui très certainement assimilée), intitulé *Knowledge and Passion: Ilongot Notions of Self and Social Life*. M. Rosaldo explique ainsi, et son propos vaut la peine d'être cité longuement, l'intérêt d'étudier les émotions chez les Ilongots :

_

¹⁸³ Ce paradigme référentiel se retrouve y compris dans les sociolinguistiques annonçant s'intéresser prioritairement à l'agir linguistique. C. Kerbrat-Orecchioni explique, par exemple, que « dire, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voire sur le monde environnant. Au lieu d'opposer comme on le fait souvent la parole et l'action, il convient de considérer que la parole elle-même est une forme d'action. » (KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement, Paris, Nathan, 2001, p. 1, souligné par l'auteur, C. K.-O.) Néanmoins, les hiérarchies sont conservées. Il est très rarement considéré que dire soit d'abord tenter d'agir sur le monde, et encore moins que ce soit faire du monde commun (cette dernière approche est alors encadrée dans un constructivisme social s'inscrivant dans les oppositions « modernes » évoquées plus haut). Le postulat individualisant ou psychologisant de l'agir linguistique reste également très présent : C. Kerbrat-Orecchioni emploie, comme d'autres, la formule « actes de langage » et non pas « actions du langage », impliquant des individus acteurs plus que des actants (concept qui permet de ne pas opposer objets et sujets, humains et non-humains, agent, agi et résultat de l'action).

¹⁸⁴ Cf. ci-dessous, page 467.

« Anthropological tradition tells us that strong emotion is a sign of social import, because cultural practice generates such affects as will guarantee the constraining force of social norms upon the self. But a functional view that renders "sentiments" the servants of "society" has made us inclined to view affective life more as a "sign" that points to social rule than as itself a sphere of meaning that is as public and socially significant as are the names of kin. Unable to participate directly in the emotional worlds of our informants, we have failed to see that personal life is shaped by terms with social implications, and correspondingly that "persons" are themselves "constructed" in terms of shared understandings that inform the ways they act and feel. My discussions with the Ilongots suggested that for them (and, I imagine, people elsewhere) talk of the emotions provided such "constructions" - a set of images through which they understood at once their world and themselves as particular sorts of beings in it, fitting "persons" with whom they were familiar to the activities in which they were, of necessity, involved. Not cosmology, but action and response, energy and anger, were what concerned them. Neither inward-looking nor oriented to the unique and individual, Ilongots spoke of feelings (and used an imagery of feelings) in describing the relation of their past to a rapidly changing present, and of themselves to social processes and to the natural world. Order and discontinuity, sense and contradiction, were things that they described, in part, through talk of the human heart and its reactions. And so, following my own theoretical inclinations and their lead, I came to see my task as one of understanding Ilongot experience through attention not to "headhunting" per se — as violent deed or cosmic feat with significance bound to deities or demography - but instead to the ritual forms and everyday reflections through which Ilongots communicated something of how, or why, activities like killing make good sense. The key here was the 'heart' that Tukbaw and Wagat said had pained them - an organ which, for Ilongots, unites concerns for thought and feeling, inner life and social context, violent anger and such desirable consequences as fertility and health. »185

M. Rosaldo met en évidence l'importance, chez les Ilongots, des concepts de *bēya* et *liget*, et même la place fondamentale, centrale qu'ils occupent dans leur société¹⁸⁶. Le « langage des cœurs » est ainsi articulé chez les Ilongots par une dialectique ou une tension entre un pôle de socialité et une tendance à l'opposition ou au retrait, entre l'aisance de la personne dans son environnement et son isolement, les deux pôles de la dialectique étant autant l'un que l'autre nécessaire et à l'œuvre dans la vie personnelle et dans l'interaction sociale. Leurs discussions sont néanmoins, pour M. Rosaldo, moins axées sur l'introspection, la vie intérieure ou le ressenti, que sur la qualité affective d'un monde dans lequel la pérennité des liens sociaux euxmêmes dépend des principes potentiellement facteurs de dissension du *liget*, l'énergie ou la colère. Les concepts de *bēya* et *liget*, condensant la tension entre civilité et vitalité débordante, la dépendance de la coopération entre les membres

¹⁸⁵ ROSALDO Michelle Z., Knowledge and Passion, op. cit., pp. 35-36.

¹⁸⁶ À propos des concepts Ilongot de *bēya* (savoir, connaissance) et de *liget* (passion, énergie, colère) et de leurs usages qui donnent son titre à l'ouvrage de M. Rosaldo, *cf.* spécialement ROSALDO Michelle Z., *ibid.*, chapitre 2, pp. 31 *sqq*.

des communautés et de l'action raisonnée sur la force potentiellement perturbatrice, sont, toujours selon M. Rosaldo¹⁸⁷, les termes les plus significatifs dans les discussions à propos des émotions et de la vie sociale chez les Ilongots.

« For Ilongots, bad feeling, bad health, social withdrawal, and disruption are all, as we have seen, related. They are associated with *liget* — 'energy,' 'anger,' 'passion' — and opposed to such cooperative dispositions as are associated with 'knowledge,' ease, and health. But if 'anger' may be criticized because it leads to wild acts or illness — and the dangers of another's discontent are often all too clear — Ilongot attitudes toward violence, threat, and 'anger' are ambivalent, combining fear and disapproval with a marked aesthetic interest, appreciation for the headhunter with dislike of men too quick to fight. Bound cooperatively by $b\bar{e}ya$, or 'knowledge,' Ilongots consider themselves dependent on a *liget* that energizes as it divides them; and though stimulated by *liget*, the individual requires 'knowledge' to give affective impulses intelligible, social form. »¹⁸⁸

Le rôle spécifique des émotions dans le langage

La centralité des concepts de *bēya* (savoir) et de *liget* (passion) dans les interactions Ilongots permet à M. Rosaldo d'attirer notre attention sur le rôle spécifique joué par les émotions dans le langage et sur les conséquences que cela peut avoir par exemple sur notre approche des actes de langage :

« Again, although for rather different reasons, I have argued that most of the possible members of Ilongot "commissive" and "assertive" groups should actually be seen as "declarations." Although in English, too, it seems that the expression of emotions can be a way of making claims, Ilongots differ from us in a tendency to focus less on *feelings* harbored deep within the self, than on the way that feelings *spoken* may — like tears that bring disaster in their wake — themselves shape human worlds. In fact, it makes but little sense to speak of Ilongot "expressive" acts because Ilongots do not think in terms of inner "feelings" needing to emerge, but rather of social contexts in which people do or do not take for granted previously asserted and bonds. »¹⁸⁹

Ses conclusions tendent à confirmer la pertinence de notre objet, le « discours de l'émotion », pour cette étude sociolinguistique. Elles assurent entre autres la nécessité pressentie de repenser les relations qui font correspondre des catégories de formes d'action et l'univers socioculturel dans lesquelles ces dernières sont utilisées :

¹⁸⁷ Cf. ROSALDO Michelle Z., ibid., p. 44.

¹⁸⁸ ROSALDO Michelle Z., *ibid.*, pp. 43-44.

 $^{^{189}}$ Rosaldo Michelle Z., « The Things We Do With Words: Ilongot Speech Acts and Speech Act Theory in Philosophy », op. cit., pp. 391-392.

« Although one can, in Ilongot, discriminate verbal actions in terms of categories like those proposed by Searle — and demonstrate, in English, that discriminations such as his may be misleading for the analyst concerned with interactive functions — the cultural limitations of Searle's categories and his assumptions about individuated human selves appear precisely in the fact that Ilongots do not appear to find in one another's speech appropriate circumstance to talk about or query Searle's concerns. Ilongots lack "out" interest in considerations like sincerity and truth; their lives lead them to concentrate, instead, on social bonds and interactive meanings. »¹⁹⁰

Comme nous allons le voir plus bas en détail, J. R. Searle a en effet proposé une catégorisation des actes de langage qui correspondent à chacun des *états* (psychologiques) possibles d'un locuteur, et non à ce qu'il est possible de construire à plusieurs.

Parallèlement, M. Rosaldo fait remarquer que pour les Ilongots l'exemple paradigmatique de l'acte linguistique est le *tuydek*, c'est-à-dire l'ordre, la commande, l'instruction (« 'commands' to do petty tasks ») :

« Tuydek, epitomized in sentences of the form, Rawmuy ma "X," 'Go for the "X," or Man-"X"-ka, 'Go "X," you' (no matter what is being requested), are, for Ilongots, a sort of prototype of all language (just as, one imagines, the declarative sentence is for us); they are also seen as the primary means through which children acquire the linguistic and technical 'knowledge' which, as infants, they lack. [...] When schoolboys were asked to compose sample sentences for our vocabulary cards, close to fifty percent were cast in the imperative form of tuydek; similar results emerged when adults were asked to explain a word's use. Most dialogue in Ilongot narrative takes a command form, and stories of hunting or killing almost universally begin by reporting: 'I said to my sister/wife/mother, "Pound me rice, for I am going off." Through tuydek, Ilongots claim, children learn how things are called and they show that they know what a word is. In hearing and attending to tuydek, they learn something of what work and talk are; they learn the meaning adults give to action, and come to participate in the rhythms of life in their homes, »191

Nous nous trouvons ici face à une différence radicale avec nos habitudes linguistiques et métalinguistiques¹⁹², dont les conséquences pour notre appréhension du fonctionnement du langage sont, comme nous allons le développer ci-dessous, considérables. Dans cette perspective, M. Rosaldo établit une relation entre cette approche du langage centrée sur l'ordre ou l'instruction, et les conceptions de la personne humaine et les traditions culturelles des Ilongots. Ces liens avec les théories linguistiques et les formes linguistiques sont également confirmés par l'anthropologue C. Lutz, qui a, elle aussi, souligné la corrélation entre

¹⁹⁰ ROSALDO Michelle Z., ibid., p. 392.

¹⁹¹ ROSALDO Michelle Z., Knowledge and Passion, op. cit., p. 73.

¹⁹² Cf. ci-dessous, page 469 et en particulier la note 207.

la conception individualisée de la conscience et celle du langage comme intériorisé (ou permettant l'*ex*pression) :

« This orientation is also consistent with the tendency, found in the West, to view consciousness as an introspective function and to view language as an individual achievement, as an expression of self and thought, rather than as a form of social consciousness emergent in social action. »¹⁹³

Dans le même temps, les conceptions traditionnelles occidentales du langage correspondent souvent à un *code* partagé par les locuteurs, c'est-à-dire que les locuteurs doivent *apprendre*, *intégrer*, *intérioriser* et *apprendre* à *maîtriser* pour ensuite pouvoir s'exprimer, c'est-à-dire *extérioriser* leurs pensées ; autrement dit, nous avons l'habitude de considérer — selon un principe qui semble dû à une focalisation sur une soi-disant rationalité de l'acteur — que les individus doivent intérioriser un chiffrage (au sens cryptologique) pour pouvoir ensuite extérioriser leur intériorité. Et cette intégration du langage dans ce schéma rationaliste est, nous l'avons déjà vu plus haut, corrélée à une approche du langage comme servant fondamentalement à *dire le monde*.

La compétence linguistique comme compétence sociale

D'une façon qui n'a rien de surprenant, M. Rosaldo aboutit à la conclusion selon laquelle la compétence linguistique, chez les Ilongots, est d'abord une compétence sociale, c'est-à-dire une aptitude à se comporter en société, à s'insérer et à agir dans le cadre de relations¹⁹⁴:

« Commands, in short, are significant not only in organizing the energy and labor of the powerless or immature. They form critical moments in the child's education. For Ilongots, the *tuydek*, "fetch me that" is what instructs young children both in their relationships to adults, and in their knowledge of what language is and how it should be used. Where we incline, I think, to regard linguistic learning as a matter of acquiring phrases that identify and describe, Ilongots would often claim that children learn to speak by learning *tuydek*. In fact, my own desires, when in the field, to help by fetching things that my companions sought were seen as testimony to linguistic youth — explicable with reference not to inner generosity or grace but my quite sensible attempts to learn to use their words.

¹⁹³ LUTZ Catherine, « Culture and Consciousness: A Problem in the Anthropology of Knowledge », op. cit., p. 68.

¹⁹⁴ Cette équivalence est d'ailleurs l'un des fondements de la sociolinguistique (cf. par exemple HYMES Dell H., Vers la Compétence de Communication, traduit de l'américain par de France Mugler, Paris, Hatier-CRÉDIF/Didier, 1991, p. 193; une conception analogue a été retenue pour la compétence plurilingue et pluriculturelle, cf. CASTELLOTTI Véronique et PY Bernard, La notion de compétence en langue, Lyon, ENS-éditions, 2002, p. 18). Cependant beaucoup de sociolinguistes ont adopté cette conclusion étrangère aux habitudes du sens commun et à notre manière traditionnelle de considérer le fonctionnement du langage, tout en continuant à avoir, sans nécessairement s'en rendre compte, comme nous l'avons signalé plus haut (cf. note 183 page 461), une propension à suivre une approche informationnelle, cognitive et individualisante (nous avons montré que les trois aspects étaient liés) du langage et des processus linguistiques.

Tuydek, then, were seen as the exemplary act of speech. As significant in ordering domestic life as in the socialization of the young, directive utterances were, for my Ilongot friends, the very stuff of language: knowing how to speak itself was virtually identical to knowing how and when to act. »195

Le décentrement que provoque pour nous le contraste de l'approche linguistique et métalinguistique des Ilongots enracinée dans un principe du langage (et des pratiques afférentes, par exemple d'apprentissage ou de transmission) non pas référentiel (ou intentionnel) mais relationnel, nous permet de mettre en lumière en même temps que M. Rosaldo la tradition informationnelle de nos théories linguistiques:

> « Thus, if most Western linguists have been primarily impressed with language as a "resource" that can represent the world (and that the individual can then "use" as a tool to argue, promise, criticize, or lie), the Ilongot case points toward a rather different view of speech and meaning. For them, words are not made to "represent" objective truth, because all truth is relative to the relationships and experiences of those who claim to "know." We may well recognize the context-boundedness of speech - and yet tend ultimately to think that meaning grows from what the individual "intends" to say. For Ilongots, I think, it is relations, not intentions, that come first. »196

Comme l'explique M. Rosaldo, cette translation du principe linguistique primordial de l'intention (le langage dit le monde, est une expression) à la relation (le langage permet l'être-ensemble et l'agir-ensemble) remet radicalement en question la catégorisation des actes de langage. L'anthropologue prend comme exemple la promesse:

> « I argue later that the act of "promising" is alien to the Ilongot repertory of kinds of speech. More immediately relevant, however, is the question as to why, and with what consequences, the act of promising has been used as a paradigm in theories presently available. To think of promising is, I would claim, to focus on the sincerity and integrity of the one who speaks. Unlike such things as greetings that we often speak because, it seems, "one must," a promise would appear to come, authentically, from inside out. It is a public testimony to commitments we sincerely undertake, born of a genuine human need to "contract" social bonds, an altruism that makes us want to publicize our plans. Thus the promise leads us to think of meaning as a thing derived from inner life. A world of promises appears as one where privacy, not community, is what gives rise to talk. »197

¹⁹⁵ ROSALDO Michelle Z., « The Things We Do With Words: Ilongot Speech Acts and Speech Act Theory in Philosophy », op. cit., pp. 378-379.

¹⁹⁶ ROSALDO Michelle Z., *ibid.*, p. 380.

¹⁹⁷ ROSALDO Michelle Z., *ibid.*, p. 381.

Le parallélisme avec l'émotion apparaît ici comme évident, du moins avec l'émotion telle que nous avions l'habitude de la mettre en œuvre, jaillissant elle aussi de la vie intérieure, engageant la sincérité ou marquant l'authenticité de la personne, etc.

Le travail de M. Rosaldo incite parallèlement à penser l'émotion aussi comme fondamentalement incompréhensible, équivoque, comme une interprétation socialement négociée, comme une difficulté de certains éléments à rentrer dans les cadres d'interprétation de la société et des individus. Cette difficulté se retourne également contre la société en interrogeant son fonctionnement et sa définition : l'émotion devient une façon de questionner la société, le rapport aux autres. Ceci rejoint la proposition de G. White selon qui il est certainement plus pertinent de considérer l'émotion comme un signe médiat entre corps, esprit et société dans les interactions, plutôt que de l'inscrire dans les dichotomies traditionnelles correspondantes :

« Rather than essentialize definitions of emotion by locating them on one side or the other of such binaries as mind-body or individual-society, it is more productive to view emotions and emotion talk as communicative signs that mediate body, mind, and society in ongoing interaction. »198

Envisager l'émotion comme signe médiat entre corps, esprit et société, c'est d'ailleurs établir un nouveau parallèle avec le langage, pourtant d'abord assimilé habituellement à la raison ou à la rationalité, permettant plutôt d'élaborer le monde commun comme un *être-ensemble*.

En prenant l'exemple de la promesse, nous venons de voir que M. Rosaldo nous permettait de souligner les rapports entre les maximes de coopération conversationnelle de P. Grice d'une part, et l'importance des notions d'authenticité ou de sincérité (c'est-à-dire, fondamentalement, l'importance des métaphores tyrannique et sémiotique qui, comme nous l'avons montré, sont au cœur de nos conceptions et pratiques de l'émotion et de la raison) pour les Occidentaux d'autre part. Mais son questionnement de la théorie des actes de langage est beaucoup plus ample. Examinant la taxinomie des actes de langage de J. R. Searle¹⁹⁹, M. Rosaldo reproche tout d'abord au philosophe les limites méthodologiques de sa démarche : évidemment le défaut d'approche anthropologique ou ethnographique mais surtout le fait que, comme le montrent ses propres enquêtes auprès des Ilongots, aucun compte-rendu de l'action verbale ne peut raisonnablement négliger les interrelations entre l'organisation sociale, et les considérations des personnes des sociétés interrogées à propos du monde et des façons de parler²⁰⁰. Et en effet, la première catégorie de proposition correspond, selon J. R. Searle, aux assertives : or aborder le langage (pour comprendre comment il fonctionne) par le concept de « proposition »

¹⁹⁸ White Geoffrey M., « Representing Emotional Meaning: Category, Metaphor, Schema, Discourse », op. cit., p. 31.

¹⁹⁹ Cf. Searle John R., « A classification of illocutionary acts » (1971), pp. 349-372, in Carbaugh Donal (éd.), Cultural Communication and Intercultural Contact, op. cit.

²⁰⁰ *Cf.* ROSALDO Michelle Z., « The Things We Do With Words: Ilongot Speech Acts and Speech Act Theory in Philosophy », *op. cit.*, pp. 382-383 et ci-dessus, page 464.

et en faire une typologie, c'est supposer que cette approche est pertinente et que le concept de proposition est fondamental²⁰¹.

La prétention universaliste de la taxinomie des actes de langage

J. R. Searle, dans sa taxinomie, met l'accent (quoique d'une manière non discutée) sur l'état psychologique des individus et néglige le phénomène social mais également les interrelations entre les notions de personne, de société et de parole indiquées à l'instant:

> « Surely, Searle's categories are versatile enough to be applied to other peoples' acts of speech. But at the same time, they can be criticized for undue emphasis upon the speaker's psychological state, and corresponding inattention to the social sphere. The fact that "we" stress propositions whereas Ilongots see directives as a paradigmatic act of speech reflects, I think, our relatively individualistic (and sociologically, problematic) view of human sociality and communication. If social relationships are to be recognized in analytical accounts of verbal acts, it will prove necessary to grasp the different ways that social worlds shape things that one can do or say with words by shaping notions about personhood, society, and speech. »202

En critiquant l'approche référentielle du langage ethnocentrée de la théorie de J. R. Searle (qui ne fait en cela que s'inscrire dans notre perspective linguistique traditionnelle), M. Rosaldo s'interroge sur ce que nous font oublier les présupposés qui ont guidé ou modelé nos façons habituelles de questionner les actions humaines. Elle insiste en particulier sur les conséquences de notre focalisation usuelle sur l'individu:

> « Ilongot views of language - and, in particular, their emphasis on commands - suggest alternatives to the philosopher's account of referential, individually deployed, systems of speech. They help display the problems that inhere in all attempts to construe action in universal and subjective terms, without regard for how societies and cultures shape our selves, our motives, and our activities. Searle uses English performative verbs as guides to something like a universal law. I think his efforts might better be understood as an ethnography - however partial - of contemporary views of human personhood and action as these are linked to culturally particular modes of speaking. »203

Lorsque que M. Rosaldo discute le « referential, individually deployed, systems of speech » qu'elle attribue à J. R. Searle, nous pourrions de prime abord considérer que la formule condensée de l'anthropologue caricature la pensée du philosophe.

²⁰¹ La démarche scientifique de J. R. Searle privilégiera de façon attendue une approche implicitement descriptive et véridictionnelle : elle s'adresse à d'autres scientifiques et use du langage en scientifique, c'est-à-dire, selon les épistémologies traditionnelles (« modernes ») pour « dire le monde » (préexistant). À propos des épistémologies « modernes », cf. ci-dessus, notamment pages 441-448. ²⁰² ROSALDO Michelle Z., *ibid.*, pp. 397-398.

²⁰³ ROSALDO Michelle Z., *ibid.*, p. 398.

Néanmoins, J. R. Searle résume lui-même ainsi son article présentant sa taxinomie des « illocutionary acts » et ses principes classificatoires :

« There are at least a dozen linguistically significant dimensions of differences between illocutionary acts. Of these, the most important are illocutionary point, direction of fit, and expressed psychological state. These three form the basis of a taxonomy of the fundamental classes of illocutionary acts. The five basic kinds of illocutionary acts are: representatives (or assertives), directives, commissives, expressives, and declarations. Each of these notions is defined. An earlier attempt at constructing a taxonomy by Austin is defective for several reasons, especially in its lack of clear criteria for distinguishing one kind of illocutionary force from another. Paradigm performative verbs in each of the five categories exhibit different syntactical properties. These are explained. »204

Le philosophe, dont l'approche instrumentale²⁰⁵, référentielle ou informationnelle, et psychologisante, est donc revendiquée, continue ainsi son article : « One of the crucial questions in studying language in society is, 'How many ways of using language are there?' »²⁰⁶ Mais la métaphore instrumentale (J. R. Searle s'interroge sur les « ways of using ») impose implicitement des contraintes sur la compréhension du fonctionnement langagier²⁰⁷ : le *langage-outil* se rapporte préférentiellement à un *individu* qui le manipule (et s'accorde alors mal avec l'appréhension ou la compréhension d'un phénomène collectif — ou impliquant nécessairement au moins deux protagonistes — comme la lutte gréco-romaine par exemple) ; il en est *distinct* (il ne s'aurait alors fonctionner comme un membre) ; le *langage-outil* produit de façon attendue quelque chose dont il est lui-même distinct

²⁰⁴ Searle John R., « A classification of illocutionary acts », *op. cit.*, p. 349. Vingt ans plus tard, J. R. Searle maintient sa position: « In the illocutionary line of business there are five and only five basic things we can do with propositions: We tell people how things are (assertives), We try to get them to do things (directives), We commit ourselves to doing things (commissives), We express our feelings and attitudes (expressives), and We bring about changes in the world so that the world matches the proposition just in virtue of the utterance (declarations). This is a strong claim, in the sense that it is not just an empirical sociolinguistic claim about this or that speech community, but is intended to delimit the possibilities of human communication in speech acts. » (Searle John R., « Epilogue to the Taxonomy of Illocutionary Acts », pp. 409-417, *in* Carbaugh Donal (éd.), *Cultural Communication and Intercultural Contact, op. cit.*, p. 410.)

²⁰⁵ Je renvoie ici de nouveau à Platon, *Cratyle*, 387*e*-388*a*, *op. cit.*, pp. 77-78, et à ce qui a été rappelé cidessus (pages 417 et suivantes) à propos de son introduction de cette approche instrumentale.

²⁰⁶ SEARLE John R., « A classification of illocutionary acts », op. cit., p. 349.

²⁰⁷ Les ethnologues ont depuis longtemps signalé les variations d'une société à l'autre des systèmes métaphoriques du fonctionnement langagier. G. Palmer, par exemple, explique : « Discourse itself is structured and governed by schematic imagery of sociolinguistic events, by its own metalinguistic or metadiscursive imagery. This reflexive imagery of discourse is as culturally defined as that of figurative language. Indeed, folk metalanguage may be metaphorical, as when we speak of "carrying on a conversation" or we say that words "contain" information, as though they were physical containers and information consisted of material objects (Reddy 1979). The Kaluli [population du sud de la Nouvelle Guinée] pattern their songs after birdcalls, describe their stories as hardening into clear images, and compare narratives to the murmur and splash of flowing and falling water (Feld 1990). The Apache use a hunting metaphor in which stories are arrows (Basso 1984, 1990b). » (PALMER Gary B., *Toward a theory of cultural linguistics*, Austin, University of Texas Press, 1996, pp. 8-9.)

(contrairement, par exemple, à la danse, qui ne peut être dissociée du danseur), etc. Les conséquences quasiment forcées (au sens de la prestidigitation) par la métaphore instrumentale du langage font de ce dernier un phénomène médiat ou interprétatif entre les individus et le monde, en même temps que ces caractéristiques (présupposées) justifient l'emploi de la métaphore dans le cadre de leur négociation-acceptation-pertinence. Or, toutes ces propriétés, qui à mon sens devraient faire l'objet de discussions explicites, sont généralement (et en l'occurrence) présupposées sans que leur pertinence soit questionnée.

J. R. Searle court-circuite le fonctionnement social des actes illocutoires²⁰⁸, fonctionnement qui réside dans la co-construction du contexte, de la situation et de l'action sur la situation que constitue l'énonciation. Ce sont précisément des présuppositions contraires que M. Rosaldo reproche à J. R. Searle, ainsi que sa revendication tacite d'une universalité pour sa théorie.

Il est important de remarquer que J. R. Searle a contesté la remise en question de sa taxinomie d'actes illocutoires par M. Rosaldo en considérant que l'anthropologue n'avait pas compris que lui, J. R. Searle, n'avait pas cherché à adopter une approche comparative :

« She thinks I am doing what she calls a "cross-cultural" study of uses of language; that is, she really seems to think that I am doing an "ethnography" of which the "data is limited." But I am doing nothing of the sort. I am doing an investigation into the possibilities of linguistic representation in illocutionary acts. The question I am asking, to repeat, is: How many types of illocutionary points are there? »²⁰⁹

Ce que J. R. Searle revendique, c'est donc une forme d'extraterritorialité de la démarche philosophique, une extériorité par rapport aux problèmes socioculturels, autrement dit une universalité — qui ne serait pas le fruit d'une négociation mais d'une posture²¹⁰:

« The taxonomy, to repeat, is not an anthropological, empirical claim about existing forms of speech acts in every language. It is rather an attempt to analyze the possibilities of linguistic representation. »²¹¹

Car la posture qu'il adopte apparaît comme une caricature de l'attitude des « modernes » analysée et mise en doute par B. Latour et les anthropologues des

²⁰⁸ Il serait peut-être intéressant de se pencher avec attention sur la définition tautologique de l'acte illocutoire, acte par lequel un locuteur manifeste son intention communicative à un auditeur. Définition que je qualifie de tautologique car J. R. Searle déclare également : « The basic unit of human communication is the illocutionary act » (SEARLE John R., « Epilogue to the Taxonomy of Illocutionary Acts », *op. cit.*, p. 410).

²⁰⁹ SEARLE John R., *ibid.*, p. 413.

²¹⁰ Si J. R. Searle a contesté la pertinence de la remise en question de sa taxinomie par M. Rosaldo, D. Hymes s'est chargé (M. Rosaldo est décédée accidentellement au début des années 1980 sur le terrain) de poliment signifier au philosophe qu'une telle posture extraterritoriale n'avait aucune légitimité. *Cf.* HYMES Dell, « Epilogue to "The Things We Do With Words" », *op. cit.*

²¹¹ SEARLE John R., « Epilogue to the Taxonomy of Illocutionary Acts », op. cit., p. 414.

47 I

sciences²¹², par exemple lorsque J. R. Searle déclare toujours à propos de M. Rosaldo:

« Fourth, she is struck by the fact that the Ilongots in their speech do not manifest the same sense of inner self and of the importance attaching to notions such as personhood and of the stability of intentional states that we have in Western societies. This is possibly so, but the main point is that the Ilongots like other human beings have to have something corresponding to cognition and volition; they have to be able to perceive and act, to believe, desire, and intend. This is a basic fact about human biology; it has nothing to do with this or that culture. The fact that we in English taxonomize our mental states conveniently with words like "believe," "desire," and "intend," for example, is not even essential to the analytic apparatus that I use. The important thing is to see that organisms relate to reality by way of intentionality through a variety of forms, most notably cognition and volition, and I exploit these as the basis of the taxonomy. Anthropological variations in the role of intentionality in social life can be pointed out as further contributions to the discussion, but they are not counter-examples to the taxonomy, because the biological basis of intentionality is the same in all human societies. »²¹³

En définitive, les travaux ethnographiques de M. Rosaldo pointent des faiblesses de l'approche traditionnelle de la théorie des actes de langage ainsi que les causes de ses défaillances. Toutefois, ils n'incluent pas de solutions ou de propositions concrètes, propositions qu'il s'agit maintenant pour nous d'élaborer. C. Kerbrat-Orecchioni laisse entrevoir quelques pistes pour la poursuite des investigations lorsqu'elle reconnaît le défaut majeur des formalisations actuelles des actes de langage :

« il apparaît en effet que la grande majorité des spécialistes de la communication non verbale se sont intéressés exclusivement à la gesticulation communicative, au détriment de la gesticulation instrumentale [214]. Cette lacune affaiblit gravement la théorie des actes de langage, qui repose sur l'idée que les AL ne constituent qu'une sousclasse au sein du vaste ensemble des actes en tous genres — il est pour le moins paradoxal de constater qu'alors que la notion d'AL s'inspire de la notion d'ANL qu'elle ne fait que transposer au domaine langagier, on sait finalement beaucoup moins de choses sur le modèle que sur la copie... »²¹⁵

Une autre attitude, celle que développent les recherches sur le langage au travail, celle par exemple de M. Lacoste, paraît nettement plus prometteuse :

²¹² Cf. ce qui a été exposé ci-dessus, pages 441-448.

²¹³ SEARLE John R., *ibid.*, p. 415 (c'est moi qui souligne).

²¹⁴ C. Kerbrat-Orecchioni entend par-là les actes non-communicatifs, à finalité essentiellement pratique (note d'A. C.).

²¹⁵ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, Les actes de langage dans le discours, op. cit., pp. 151-152.

« On ne peut plus traiter seulement l'activité comme "contexte" du langage, au sens classique que ce terme revêt en linguistique. [...] Une analyse de l'activité doit être menée en même temps qu'une analyse du langage. [...] Le langage ne peut fonctionner qu'en rapport avec des structures d'action qui le dépassent et le guident, mais celles-ci se constituent aussi, pour une part, sur la base du langage, si bien que les deux faces de la recherche sont partiellement interdépendantes. »²¹⁶

Cependant une démarche allant dans le même sens se trouvait déjà dans les travaux de B. Malinowski sur lesquels je souhaiterais maintenant que nous nous penchions.

L'activité langagière selon B. Malinowski

L'approche fonctionnaliste de l'activité langagière de B. Malinowski, selon qui « le discours n'a pas de sens si on le détache de l'activité dont il fait partie »²¹⁷, est souvent mentionnée, notamment par des sociolinguistes. Il me semble néanmoins utile d'y revenir car, si elle me paraît cohérente avec les résultats de l'anthropologie culturelle et des *science studies* que nous venons d'examiner, je crois que ces résultats manquaient à B. Malinowski et à ses successeurs pour qu'ils puissent suffisamment déconstruire les présupposés de l'approche qu'ils essayaient de mettre en question.

« En fait la principale fonction du langage n'est pas d'exprimer la pensée ni de reproduire l'activité de l'esprit, mais au contraire de jouer un rôle pragmatique actif dans le comportement humain. Ainsi conçu, il compte parmi les grandes forces culturelles et complète les activités physiques. Pour tout dire, il constitue le rouage indispensable de toute action humaine concertée. »²¹⁸

B. Malinowski détaille ainsi son idée :

« [...] l'acte de parole équivaut au geste et au mouvement. Il ne fonctionne pas comme expression de la pensée ou comme instrument de communication de la pensée, mais en tant que segment de l'activité concertée. [...] Pour restituer la signification des sons, il est nécessaire de décrire le comportement physique des intéressés, de connaître la finalité de leur action concertée, en même temps que leur réalité sociale. Le discours est utilisé d'abord pour obtenir un résultat pratique. En second lieu, il joue également un rôle éducatif, en ce sens que les anciens, mieux informés, transmettent aux jeunes générations les fruits de leur expérience. »²¹⁹

²¹⁶ LACOSTE M., « Paroles d'action sur un chantier", pp. 451-461, in Véronique D. et Vion R. (éds), *Des Savoir-faire communicationnels*, Publications de l'université de Provence, 1995, p. 453, cité par Kerbrat-Orecchioni Catherine, *Les actes de langage dans le discours*, op. cit., p. 157.

²¹⁷ MALINOWSKI Bronislaw, *Les jardins de corail*, préface de et traduction de l'américain par Pierre Clinquart (éd. orig. : 1935, rééd. 1965), Paris, François Maspéro, 1974, p. 243.

²¹⁸ MALINOWSKI Bronislaw, *ibid.*, p. 242.

²¹⁹ MALINOWSKI Bronislaw, *ibid.*, pp. 242-243.

B. Malinowski insiste sur le fait — constatable quotidiennement — de l'usage non référentiel des mots échangés, qui ainsi, pas plus que les gestes, n'ont pas fonction de transmettre la pensée ni d'instruire sur le monde, mais « d'unifier le travail et de coordonner les activités des mains et du corps. Les mots participent de l'action et sont autant d'actions. »²²⁰

« Nos réflexions nous ont permis de conclure que les mots, dans leur sens premier et essentiel, *font*, *agissent*, *produisent* et *accomplissent*. Par conséquent, si l'on veut comprendre en quoi consiste la signification, c'est la fonction dynamique des mots qu'il convient d'étudier et non leur fonction purement intellectuelle. Le langage est essentiellement un moyen d'agir, et non pas de raconter une histoire, de divertir ou d'instruire d'un point de vue purement intellectuel. Voyons comment l'action conditionne l'emploi des mots et comment, à leur tour, ces mots usuels influencent la conduite humaine. Car, si notre thèse est juste, c'est l'utilisation pragmatique de la langue dans le contexte de l'action qui lui a donné sa structure, qui a conditionné son vocabulaire et créé les problèmes qui lui sont propres — polysémie, métaphores, redondances et réticences du discours. »²²¹

B. Malinowski fut sans doute l'un des premiers à l'époque contemporaine à développer une telle approche du langage et nous ne pouvons que lui reconnaître une lucidité anticipatrice certaine, en particulier lorsqu'il considère, devançant certains des résultats de l'anthropologie des sciences des vingt dernières années ou de l'anthropologie culturelle de l'émotion, que la signification est issue de l'expérience du corps :

« En un mot, il n'est pas de science dont l'appareil conceptuel, et partant linguistique, ne soit issu en dernier ressort d'une manipulation concrète de la matière. J'insiste beaucoup sur ce point, parce que, dans une publication précédente, j'ai opposé le discours civilisé et scientifique au discours primitif en raisonnant comme si les mots, tels qu'ils sont utilisés sur le mode théorique dans l'écriture philosophique et scientifique moderne, ne devaient rien à leurs origines pragmatiques²²². C'était une erreur, et même une grave erreur. Entre l'utilisation sauvage des mots et l'utilisation abstraite et théorique, il n'y a qu'une différence de degré. En dernier ressort, la signification de tous les mots est tout entière issue de l'expérience du corps. »²²³

Néanmoins, outre les problèmes que pose sa méthodologie béhavioriste, il adhère sans doute encore trop à la version platonicienne du langage (qu'il retourne simplement) pour pouvoir avoir des résultats concrets. Or comme nous l'avons montré, la question du fonctionnement sociolinguistique inclut notamment la façon selon laquelle nous concevons et mettons en pratique le monde commun, la personne humaine, le collectif des humains et des non-humains, ou encore l'action.

²²⁰ MALINOWSKI Bronislaw, ibid., p. 243.

²²¹ MALINOWSKI Bronislaw, ibid., p. 291.

²²² Annexe de The Meaning of Meaning, de C.K. OGDEN et J.A. RICHARDS, 1923, p. 466, 474 [N. d. A.].

C'est à cette complexité considérable à laquelle la sociologie de la traduction ou de l'action en train de se faire peut sans doute aujourd'hui répondre.

Éléments pour une sociolinguistique de l'efficace

À partir des éléments importés de l'anthropologie culturelle de l'émotion et de la sociologie des sciences, et en fonction des conséquences sociolinguistiques pointées par M. Rosaldo, nous pouvons maintenant tenter d'identifier et de rassembler la matière nécessaire pour une sociolinguistique de l'efficace, de l'agir linguistique. Pour cela, je propose tout d'abord de nous appuyer sur le travail remarquable entrepris par B. Cassin, duquel j'extrais une partie du raisonnement de l'auteure et corrélativement une portion de la démarche qu'elle fournit, pour relire les Sophistes et les approches linguistiques qu'ils avaient proposées. Nous pourrons ensuite tirer les enseignements des insuffisances des recherches linguistiques médiévales, qui se sont intéressées aux actes de langage sans pour autant parvenir à élaborer une linguistique de l'efficace qui soit satisfaisante à mes yeux. À la lumière de quoi nous tenterons d'élaborer des bases solides pour une sociolinguistique de l'efficace.

Réentendre les Sophistes

Nous avons exposé plus haut²²⁴ l'approche disjonctive que Platon développe à la suite de ce que P. Aubenque a appelé la « décision » de Parménide (celle de considérer que le langage dit l'être). Réentendre la parole des Sophistes par l'entremise de B. Cassin nous permettra tout à la fois de saisir nos présupposés fondamentaux sur le fonctionnement linguistique et d'examiner une alternative aux principes linguistiques qui nous sont les plus familiers.

Pour juger de l'importance du travail de B. Cassin, il faut rappeler que nous ne connaissons la pensée des Sophistes pratiquement²²⁵ qu'à travers le témoignage de ceux qui se sont le plus employés à les réfuter et à les discréditer, c'est-à-dire principalement Platon et son disciple, Aristote. Le premier, bien qu'il les distingue, traite les Sophistes et les rhéteurs comme des représentants d'une même espèce de charlatans²²⁶, opposant, comme le fera plus tard son élève, leurs discours de « vraisemblance » à son discours de « vérité ». De fait, pour Aristote, le Sophiste est « celui qui a de la sagesse l'apparence, non la réalité »²²⁷, celui qui n'est pas *vraiment* savant. Le savant est celui qui est capable de voir ce que personne d'autre ne voit (définissant ainsi d'une part la réalité et le savoir, et d'autre part l'apparence et la croyance) ; le savant est celui qui est capable de voir — contrairement aux autres qui ne le voient pas — que le Sophiste est celui qui n'est pas savant.

²²³ MALINOWSKI Bronislaw, Les jardins de corail, op. cit., p. 297.

²²⁴ Cf. ci-dessus, pages 414-423.

²²⁵ Nous ne possédons des textes *in extenso* que de Gorgias (*ca*483-*ca*374 av. J. C.) — et encore se comptent-ils sur les doigts de la main (les principaux sont l'Éloge d'Hélène et le Plaidoyer pour Palamède).

²²⁶ Cf. par exemple Platon, Gorgias, 465c, op. cit., p. 88.

²²⁷ Cf. par exemple, Aristote, Réfutations sophistiques, 1, 165a21 et Topiques, 1, 100b21.

« Un exemple : de Protagoras, qui fut, dit-on, le premier des sophistes, on ne possède somme toute que deux phrases. Mais la plus célèbre d'entre elles, qu'on a l'habitude de rendre par : "L'homme est la mesure de toutes choses : de celles qui sont, qu'elles sont, de celles qui ne sont pas, qu'elles ne sont pas » (= 80 B1 D.K.), a de façon paradigmatique pour contexte de transmission ou d'interprétation rien de moins, entre autres, que le *Théétète* de Platon et le livre *Gamma* de la *Métaphysique* d'Aristote. Ainsi le dialogue entre Socrate et Théétète accrédite à jamais le sens relativiste et subjectiviste de la proposition de Protagoras : si la vérité se réduit pour chacun à l'opinion qui traduit sa sensation, Protagoras aurait à ce compte aussi bien fait de dire que "la mesure de toutes choses, c'est le cochon, ou le cynocéphale" (161 c4 s.).

À son tour, Aristote réfute ceux qui prétendent avec Protagoras que "tous les phénomènes sont vrais" et croient pouvoir ainsi refuser de se soumettre au principe de non-contradiction : c'est tout simplement qu'ils confondent, comme Héraclite, la pensée avec la sensation, et la sensation avec l'altération (5, 1009 b12 s.). Du coup, Aristote ne se contente pas de réduire la sophistique à l'ombre, nuisible, portée par la philosophie : il élabore une véritable stratégie d'exclusion. »²²⁸

Les reproches qui sont ainsi le plus souvent adressés aux Sophistes de se contenter d'un savoir en apparence²²⁹, qu'il touche à l'astrologie, à la médecine ou aux mathématiques, peuvent être rapprochés des conceptions (épistémologiques, ontologiques ou gnoséologiques) de leurs « adversaires » disjoignant monde et conscience ou langage, et inventant du même coup (ou mettant l'accent sur) l'importance du concept de « vérité », en tant que conformité du savoir aux choses que l'on a disjoints au préalable. Nous retrouvons également ici la distinction entre théorie et pratique dont nous avons discuté plus haut²³⁰.

Si Platon et ses successeurs accusent les Sophistes de confondre apparences et vérité c'est aussi, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, parce ces derniers ont refusé le recours à des références stables, extérieures au débat (politique), c'est-à-dire non discutables, soutenu par les promoteurs de l'ontologie et de la métaphysique, et qu'à la place ils ont, semble-t-il, comme le rappelle I. Stengers, cultivé l'art politique du dosage, du fluctuant, du subtil, du complexe :

« Si l'instabilité du *pharmakon* n'est pas notre problème spécifique, ce qui semble nous singulariser en revanche, ce dont semble témoigner, à sa manière, l'exclusion des sophistes, est l'intolérance de notre tradition face à ce type de situation ambiguë, l'angoisse qu'elle suscite. Il faut un point fixe, un fondement, un garant. Il faut une différenciation stable entre le médicament bénéfique et la drogue maléfique, entre la pédagogie rationnelle et l'influence suggestive, entre la raison et l'opinion. »²³¹

²²⁸ CASSIN Barbara, L'effet sophistique, Paris, Gallimard, 1995, pp. 11-12.

²²⁹ Cf. par exemple Platon, Sophiste 267-268 et Gorgias, 456a-e, Xénophon, Cynégétique, 13.8, ou Aristote, De la découverte des sophismes, 165a et 171b.

²³⁰ Cf. ce qui a été dit plus haut à ce sujet, pages 448-457 et notamment page 454.

 $^{^{231}}$ Stengers Isabelle, Cosmopolitiques, op. cit., tome 1, « La guerre des sciences », 1996, p. 53.

Et c'est dans cette démarche, et parce qu'ils l'ont appliquée au langage ou au discours, que réside précisément l'intérêt des Sophistes pour nous. Pour détailler cet intérêt, B. Cassin emprunte une approche symétrique²³² comparable en de nombreux points à celle qu'ont adoptée les anthropologues des sciences, ne postulant pas la légitimité *a priori* d'oppositions qui nous sont cependant d'autant plus familières qu'elles ont structuré la posture des Modernes présentée ci-dessus, celles entre philosophie et rhétorique, entre conviction et manipulation, entre savoir et croyance, *etc*.

Nous pouvons sans doute prendre comme point de départ ce qui constitue le noyau dur des théories et pratiques des Sophistes, à savoir leur attitude réfractaire à l'ontologie et à la métaphysique. Elle illustre en négatif, l'acharnement platonico-aristotélicien tout à la fois à discréditer de très sérieux adversaires et à instaurer les postulats ontologique et métaphysique en principes indiscutables. Comme l'écrit B. Cassin²³³, les Sophistes nous proposent en effet la possibilité d'une esquive du métaphysique, des prises de position pertinentes contre l'ontologie, et une alternative à la lignée classique de la philosophie. Parménide a institué « une coappartenance entre l'être, le dire et le penser qui constitue l'espace même de ce qui s'appelle pour les siècles "ontologie" », mais

« [...] la sophistique fût, dans tous les sens, *réfractaire* à cette perception réellement grandiose. Dans le *Traité du non-être* de Gorgias, il s'agit, quelques décades après le *Poème* [de Parménide], d'un tout autre rapport entre l'être et le dire. Gorgias manifeste comment le poème est lui aussi, lui d'abord, qu'il le sache et qu'il le veuille ou non, une performance discursive : loin d'avoir à charge de dire une donation originaire, quelque "est" ou "il y a", il produit bel et bien son objet, jusque dans et par la syntaxe de ses phrases. L'être, de manière radicalement critique par rapport à l'ontologie, n'est pas ce que la parole dévoile mais ce que le discours crée, "effet" du poème comme le héros "Ulysse" est un effet de l'*Odyssée*. »²³⁴

Dans son *Traité du non-être*, Gorgias milite en effet explicitement, et contre l'école ontologique, pour l'idée et la pratique d'un langage au fonctionnement fondamentalement performatif qui crée, ou produit, le monde et ne le dit pas.

« Le réel étant déchiré par les contradictions, le monde humain exige un parti pris et ce monde humain est à *faire*, et c'est, conformément à l'étymologie, à la poésie que Gorgias s'adresse pour ce faire. » 235

Le premier argument en faveur de cette « logologie »²³⁶ proposée en remplacement de l'ontologie tient au fait que perception et langage sont hétérogènes, d'où il résulte

 $^{^{232}\,\}grave{\rm A}$ propos du « principe de symétrie » proposé par D. Bloor, $\it cf.$ ci-dessus, pages 441 et suivante.

²³³ Cf. CASSIN Barbara, L'effet sophistique, op. cit., p. 12.

²³⁴ CASSIN Barbara, *ibid.*, p. 13.

²³⁵ ROMEYER DHERBEY Gilbert, Les Sophistes, op. cit., p. 42.

²³⁶ « Je propose de nommer *logologie*, d'un terme emprunté à Novalis, cette perception de l'ontologie comme discours, cette insistance sur l'autonomie performative du langage et sur l'effet-monde qu'il produit. » (CASSIN Barbara, *L'effet sophistique*, *op. cit.*, p. 13.)

que le langage ne peut pas servir à dire le monde, à instruire sur comment il *est*. Parler des couleurs à un aveugle ne l'instruit en rien sur ce que *sont* ces couleurs. Dans cette perspective, nous pouvons en revanche, à la suite des Sophistes, proposer que le langage serve à évoquer, à réveiller, à faire surgir des expériences analogues chez les locuteurs, c'est-à-dire produire des effets sur chacun qui permettent l'*accord*. Nous allons y revenir.

Les verrouillages sémiotiques de Platon et Aristote

Mais pour saisir la pertinence de la position des Sophistes (et entre autres, celle proposée par Gorgias), il est essentiel de déconstruire celle qui, depuis Platon et Aristote, nous est familière. Nous l'avons déjà détaillé, pour Platon, le langage dit le monde ; mais réciproquement, il considère que, le discours est nécessairement un discours *sur* quelque chose :

 ${\it \ \, }$ L'ÉTRANGER : Quand il y a discours, ce doit être un discours qui porte sur quelque chose ; un discours qui ne porte sur aucune chose, est impossible.

THÉÉTÈTE: C'est ainsi. »237

Cette thèse pourrait paraître anecdotique ou secondaire; elle est cependant primordiale dans le système platonicien. C'est elle qui soutient la conception du critère de vérité (signalée plus haut) comme correspondance entre ce que l'on dit et les faits ou les choses²³⁸. Aristote développe l'idée et la radicalise, comme l'explique B. Cassin. Pour Aristote, dire quelque chose ce n'est pas dire l'étant mais *signifier* quelque chose, et signifier quelque chose c'est démontrer:

« Le ressort proprement dit de la réfutation tient à une réinterprétation de ce *legein ti*, qui bloque, contrairement à ce qui se passe chez Platon, la seconde équivalence : "dire quelque chose", ce n'est pas "dire l'étant", parce que ce n'est pas asserter l'être du quelque chose qu'on dit — ni d'ailleurs son non-être (ce qui, à un premier niveau, ne change rien, puisque Aristote, comme mais tout autrement que Platon, nous permet aussi de penser que le non-être est, au moins comme non-être, cf. 2, 1003 b10). Non, dire quelque chose, c'est, de manière radicalement autre, "signifier quelque chose". Voici le texte :

Le point de départ [...] n'est pas de réclamer qu'on dise que quelque chose ou bien est ou bien n'est pas (ê einai ti [...] êmê einai) — car on aurait tôt fait de soutenir que c'est là la pétition de principe —, mais que du moins on signifie quelque chose, et pour soi et pour un autre (sêmainein ge ti autôi kai allôi); car c'est nécessaire du moment qu'on dit quelque chose (eiper legoi ti). Car pour qui ne signifie pas, il n'y aurait pas discours, ni s'adressant à soi-même ni adressé à un autre. Et si quelqu'un accepte de signifier, il y aura démonstration : dès lors en effet il y aura quelque chose de déterminé. Mais le

²³⁷ PLATON, Le Sophiste, 262e, op. cit., p. 193. Le raisonnement est développé ibid., 263a-c, pp. 194-196.

 $^{^{238}}$ Cf. Le Sophiste, 262b, Cratyle, 385b, et Euthydème, 283e, où des définitions similaires du discours vrai ont été proposées par Platon.

responsable n'est pas celui qui démontre, c'est celui qui soutient l'assaut : car en détruisant le discours, il soutient un discours (anairôn gar logon hupomenei logon) [1006 a18-26].

Avec une égale assurance, Aristote, qui vient de fonder l'impératif de "dire quelque chose" dans l'essence de l'homme, fonde maintenant celui de "signifier quelque chose" dans la définition du langage. »²³⁹

En effet, Aristote tente d'imposer (et y réussit avec un succès certain) une légitimité de parole pour la philosophie ontologique et métaphysique, et une illégitimité symétrique pour les Sophistes. Comme l'explique B. Cassin, le Stagirite prolonge les hypothèses parménido-platoniciennes d'un langage disant l'être en assimilant signification et signification de quelque chose, et décide pour cela de conditions sur ce qui mérite ou pas le statut de *signification*.

« Aristote, en faisant équivaloir exigence de non-contradiction et exigence de signification, parvient à marginaliser les réfractaires et à les reléguer, "plantes qui parlent", aux confins non seulement de la philosophie mais de l'humanité. »²⁴⁰

Ce coup de force politique aristotélicien correspond à un geste de censure qui, selon B. Cassin²⁴¹, crée deux types d'extériorités, deux manières, possible ou impossible, de parler. La première impossibilité touche le fait de proférer des sons sans égard au sens, des sons qui n'ont pas un seul sens, et qui à ce titre n'ont pas de sens. La seconde impossibilité frappe ce qui pourrait être dit sans correspondre à quelque chose d'existant :

« Puisque la décision du sens est faite pour bloquer la transitivité entre l'être et le dire, elle ouvre et régularise la possibilité qu'on puisse dire des choses qui ont un sens, sans dire pour autant des choses qui existent : "bouc-cerf" cette fois, comme paradigme, non plus du signifiant sans sens, mais du sens sans référence. On mesure d'un coup la violence de la réduction possible : oui, ceux qui ne sont pas phénoménologues-ontologues peuvent toujours raconter des histoires, écrire des romans. La sophistique est reléguée dans le hors-philosophie par excellence, dans la littérature. »²⁴²

La régulation aristotélicienne du langage (la « décision du sens ») postule, crée ou impose une équivalence et une réciprocité entre sens et essence : signifier quelque chose est assimilé à signifier une seule chose, ceci étant identifié à signifier l'essence de ce que le mot nomme. Il convient ici de saisir que ce verrouillage fige à la fois les potentialités de l'être et celles du sens, autrement dit, celles du monde et celles du dire. Aristote dénonce donc le sens sans référence d'une part, et le signifiant sans sens d'autre part, décrétant dans le même temps que celui qui ne respecte pas cette

²³⁹ CASSIN Barbara, L'effet sophistique, op. cit., pp. 56-57.

²⁴⁰ CASSIN Barbara, *ibid.*, p. 12.

²⁴¹ Cf. CASSIN Barbara, ibid., p. 14.

²⁴² CASSIN Barbara, id.

équivalence « ne tient aucun discours » : « tel homme, en tant qu'il est tel, est d'emblée pareil à une plante » ($M\acute{e}taphysique$, 1006a13-15). Dès lors, Aristote exclut de l'humanité ceux qui n'acceptent pas le principe de non-contradiction et l'exigence de signifier quelque chose. Depuis le livre Γ de la $M\acute{e}taphysique$, la norme du langage est la signification, fondée sur la formule séquentielle : parler (legein), c'est-à-dire dire quelque chose (legein ti), c'est-à-dire signifier quelque chose (legein ti), c'est-à-dire signifier une seule chose pour soi-même et pour autrui (legein) — cette dernière proposition correspondant au principe de non-contradiction.

Pour résumer, ce qu'exige Aristote pour reconnaître aux discours de ses interlocuteurs une qualité philosophique (rationnel ou scientifique, dirait-on aujourd'hui²⁴³, c'est-à-dire suffisamment sérieux pour être digne d'un *droit de cité*), c'est que ce qui est dit devra avoir une signification, c'est-à-dire dire quelque chose et ce quelque chose devra exister.

Or cette approche — déclinaison de la « décision » parménidienne²⁴⁴ — s'appuie sur le paradigme de la proposition d'identité, c'est-à-dire *sujet-prédicat* (du genre « Socrate est mortel »), proposition d'identité qui est de fait, et B. Cassin insiste sur ce point, problématique : « L'identification du sujet exige sa répétition en prédicat, et l'affirmation de l'identité des deux : elle implique donc simultanément l'énoncé de leur différence. »²⁴⁵ Ce que Gorgias met en lumière, c'est que dire qu'une chose est une autre, c'est affirmer leur identité mais également, par l'énonciation même, mettre en avant leur différence. De plus, et c'est un point remarqué par les linguistes depuis déjà longtemps, le discours ontologique confond (*i.e.* joue sur) copule et existence.

La démonstration de Gorgias peut s'interpréter comme travaillant sur deux plans. La première contestation que fait Gorgias de la thèse de Parménide concerne la façon suivant laquelle l'Éléate a joint l'être, le dire et le penser²⁴⁶ : pour Gorgias, le langage ne dit pas l'être car l'être est inconnaissable.

« L'effet-limite produit par Gorgias, avec cette première thèse du *Traité du non-être*, est de montrer que si le texte de l'ontologie est rigoureux, c'est-à-dire s'il ne constitue pas lui-même une exception par rapport à la règle qu'il instaure, alors c'est un texte sophistique. Doublement : d'abord parce que toute identification de l'être, ainsi que le prouve celle du non-être, repose sur une équivoque entre copule et existence à jamais caractéristique du sophisme. Ensuite parce que l'être lui-même, comme Ulysse par le poème homérique, est *de facto* produit comme un effet de langage, et de ce langage à l'œuvre dans le poème : l'être de l'ontologie n'est jamais qu'un effet de dire.

« On le constate sans peine, et cela confirme notre critique d'une certaine "revalorisation" ambiante, l'opérateur sophistique n'est pas l'évidence sensible des *pragmata*, mais le fait même du logos, sa réalité concrète. Le monde extérieur ne fait pas irruption pour convaincre

²⁴³ À ce propos, cf. ci-dessus, note 129 page 446.

²⁴⁴ Cf. ci-dessus, pages 414-416 sqq.

²⁴⁵ CASSIN Barbara, ibid., p. 42.

²⁴⁶ Cf. ce qui a été dit plus haut, page 476.

Parménide d'erreur ou d'utopie, et le discours du sophiste ne réfute pas le poème par un plus grand souci d'adéquation aux choses mais par une plus grande attention au discours lui-même, à commencer par celui de Parménide. »²⁴⁷

La deuxième thèse du *Traité* (en lien avec la première, c'est-à-dire l'impossibilité du *pseudos* : si c'est, c'est inconnaissable) : « tout ce qui est est sur le modèle du non-être, lui qui se met à être simplement parce qu'on l'énonce. La critique de l'ontologie revient alors sous forme de thèse discursive : l'être parménidéen n'est qu'un effet de dire, mais c'est parce qu'il n'y a d'autre être que celui qui est produit par le dire. Du coup, "être" change de sens : il ne s'agit plus de l'être triomphant des origines, mais de l'être *sub specie non entis*, quand rien n'est, une fois démontré que l'être de l'être et celui du non-être, c'est la même chose. »²⁴⁸

L'efficace linguistique

Si le dire a des effets, l'agir linguistique porte donc d'une part sur les interlocuteurs. C'est un aspect qu'il ne s'agit pas de nier mais auquel nous sommes depuis longtemps familiarisés puisque nous touchons là l'objet de la rhétorique telle qu'elle s'est constituée depuis près de vingt-cinq siècles. De plus est-il fort probable qu'en l'appréhendant du point de vue « symbolique », nous avons jusqu'ici mal compris cet effet linguistique. La position de Gorgias à ce sujet nous semble donc très classique :

« Survient, en ceux qui écoutent [la poésie], le frisson qui transit de peur, la pitié qui abonde en larmes, le deuil à qui plaît la douleur, et l'âme éprouve, devant des bonheurs et des revers qui sont le fait d'actions et de corps étrangers, par l'entremise du discours, une passion qui lui est propre. »²⁴⁹

Dans ce cadre, l'émotion ou la passion sont précisément censées être l'effet du mot — d'où les liens entre théorie linguistique et théorie de l'émotion que nous avons déjà signalés à plusieurs reprises. Et en tant que l'*efficace* de quelque chose, passion ou émotion sont, une nouvelle fois, éminemment *politiques*.

Cependant, la comparaison entre *logos* et *pharmakon* établie par Gorgias doit, je pense, nous inciter à relativiser l'impression de familiarité que nous percevions — nous sommes manifestement dans un autre ordre ici :

« Il y a le même rapport entre le pouvoir du discours et la disposition de l'âme, le dispositif des drogues et la nature des corps : comme telle drogue fait sortir du corps telle humeur, et que les unes font cesser la maladie, les autres la vie, ainsi, parmi les discours, certains chagrinent, d'autres charment, font peur, mettent les auditeurs en hardiesse, et

²⁴⁷ CASSIN Barbara, *ibid.*, p. 43.

²⁴⁸ CASSIN Barbara, *ibid.*, p. 45.

²⁴⁹ GORGIAS, Éloge d'Hélène, 9, cité par CASSIN Barbara, L'effet sophistique, op. cit., p. 144.

certains, par quelque mauvaise persuasion, droguent l'âme et l'ensorcellent. » 250

Si nous ne retenons pas une émotion intérieure, individuelle et réactionnelle, et si nous lui préférons une version d'inspiration jamesienne²⁵¹, cet effet, ce pouvoir du discours correspond à la capacité que possède le langage de susciter, de performer la syntonisation, l'accord ou l'adhésion, et non pas la communication (le transfert d'informations). Toutefois, cette syntonisation des personnes que porte le langage (y compris dans le débat contradictoire) n'est pas « exacte » mais floue, *pharmakologique* elle aussi, relevant du dosage. Et ce processus d'ajustement fonctionne notamment par l'émotion.

Mais par ailleurs, et c'est là le plus important à mes yeux, pour Gorgias, les effets linguistiques s'exercent aussi sur le monde, et tout d'abord parce que les mots ne sont pas des substituts aux choses. Pour apprécier la justesse de la proposition de Gorgias — et de la version que nous en donne B. Cassin, il me semble intéressant de garder en mémoire l'idée jamesienne présentée plus haut selon laquelle les relations qui servent de trame au monde sont au moins aussi réelles que les « choses » ellesmêmes :

« Les mots ne tiennent pas lieu d'objets absents mais, par leur seule force, ils produisent la terreur et la pitié, la peine et le plaisir en ceux qui, au lieu de les prononcer, les entendent. Bref, comme le théorisera fidèlement Aristote, la poésie, en cela plus philosophique que l'histoire, fait passer du singulier à l'universel et percevoir l'autre comme soi-même, soi-même dans l'autre. Le concept de "substitut" ne résiste pas davantage à l'examen du second modèle : la thérapie, même à l'américaine, ne tire pas son efficacité de la réalité des objets dont les mots seraient le substitut (quelque viande, momentanément absente), mais des incantations proprement dites qui, "par les mots" (à nouveau dia logôn, 10), transforment l'opinion de l'âme. Il en va de même pour les trois autres types de discours considérés, et d'abord pour celui qui est, non pas discours de la science en général, mots substituables à leurs objets parfaitement définis, mais "météorologiques", présentation d'objets dont on ne sait rien et qui sont par définition absents, "incroyables et invisibles": où force est de comprendre que ce sont les mots et eux seuls qui constituent toute l'objectivité de l'objet, telle série de mots faisant opiner pour tel objet, telle autre pour tel autre, au gré des mots mais non selon l'ordre des objets. De même à l'évidence pour les tribunaux, où il s'agit au long des plaidoiries, selon les pratiques antilogiques d'accusation et de défense, voire les allers et retours des tétralogies, de constituer l'objet lui-même et de déterminer catégoriquement le corps du délit. De même enfin pour les philosophes, qui n'ont d'autres objets que ceux dont leurs discours en bataille les dote. Bref, ou bien les mots sont des stimuli-substitutifs, au sens pavlovien de substituts d'objets absents mais autrement réels qu'eux d'où ils tirent toute leur efficacité de stimuli, et les exemples de Gorgias sont inadéquats et excédentaires ; ou bien les mots sont de vrais stimuli, c'est-à-dire, plus exactement, les vrais stimuli,

²⁵⁰ GORGIAS, Éloge d'Hélène, 14, cité par CASSIN Barbara, L'effet sophistique, op. cit., pp. 146-147.

²⁵¹ Cf. plus haut, pages 430-439.

et dans ce cas on ne voit pas ce qu'ils auraient encore de "substitutifs". Ce n'est pas un objet préexistant qui est efficace à travers le mot, c'est le mot qui produit immédiatement quelque chose comme un objet : sentiment, opinion, croyance en telle ou telle réalité, état du monde, réalité même, indiscernablement. »²⁵²

L'efficacité et la production du mot ne sont donc pas dues au fait qu'il serait substitué à « des choses » qui lui transféreraient leur pouvoir, mais à sa puissance propre. De sorte que le dire agit sur le monde, en lui donnant forme, en le transformant. L'efficacité linguistique, selon les Sophistes, ne se réduit donc pas à celle d'une simple « rhétorique » sur les auditeurs mais se mute en un « effetmonde »²⁵³. D'autant que cette efficace ne peut pas être profitablement interrogée sur la base d'une distinction entre l'agir linguistique sur le réel (annulé, car seulement représentationnel) et celui sur les interlocuteurs (constatable et reconnu mais maintenu sur un plan irréel, symbolique, méta-physique). Cette distinction résulte en effet du présupposé d'un langage informationnel (référentiel et individualiste) qui tente de résoudre ses propres apories sans percevoir d'où elles viennent, et qui essaie donc de les transformer en une alternative entre langage symbolique ou des effets symboliques qui brouille mais ne résorbe pas le problème. Nous avons manifestement ici un système croisé, antisymétrique qui rappelle fortement les élaborations « modernes » mises en évidence par les science studies.

Pour développer le fonctionnement de cet « effet-monde », suivons l'explication que B. Cassin — déployant, en alternative à l'ontologie, les modalités d'une logologie²⁵⁴ — donne de la phrase de l'*Adversus Mathematicos* (VII, 83) de Sextus Empiricus qui lui semble la meilleure façon de préciser le rapport qui s'instaure entre discours sophistique et monde, « Ce n'est pas le discours qui commémore le dehors, c'est le dehors qui devient révélateur du discours ». L'idée force qui en est dérivée est lapidaire : celui qui dit dit un dire.

« "Ce n'est pas le discours qui commémore le dehors" : le discours ne peut représenter le réel et il n'a pas à le faire, il ne tient pas lieu de, ne fait pas référence à, une chose ou une idée extérieures, étrangères à lui. Bref, nous ne sommes pas dans le régime parménidéo-aristotélicien de la communicabilité, qui va de la co-appartenance et de l'éclosion simultanée à l'adéquation. "Mais c'est le dehors qui devient le révélateur du discours" : si la relation de signification existe, il faut l'inverser. Proposition que, tenant compte de tout l'acquis du traité, j'articulerai de la manière suivante : le discours fait être, et c'est pourquoi son sens ne peut être appréhendé qu'après coup, au vu du monde qu'il a produit.

Reprenons. Onto-logie : le discours commémore l'être, il a pour tâche de le dire. Logologie : le discours fait être, l'être est un effet de dire. Dans un cas, le dehors s'impose, et impose qu'on le dise ; dans l'autre, le discours produit le dehors. On comprend qu'un de ces effets-monde puisse être l'effet rhétorique sur le comportement de l'auditeur, mais ce n'est là qu'un de ses effets possibles. Si l'on retrouve encore l'idée de

²⁵² CASSIN Barbara, ibid., pp. 68-69.

²⁵³ CASSIN Barbara, ibid., p. 69.

²⁵⁴ Cf. ci-dessus, note 236 page 476.

séduction, c'est avec un tour ontologique de plus, qui fait toute la différence et peut servir à définir la logologie : "Il faudrait étendre l'idée de séduction", écrit Jean-François Lyotard, "[...] Ce n'est pas le destinataire qui est séduit par le destinateur. Celui-ci, le référent, le sens, n'en subissent pas moins que le destinataire la séduction exercée [...]." Le discours sophistique n'est pas seulement une performance au sens épidéictique du terme, c'est de part en part un performatif au sens austinien du terme : "How to do things with words" : il est démiurgique, il fabrique le monde, il le fait advenir — et nous en prendrons l'exacte mesure tout à l'heure, avec la cité et la politique. »²⁵⁵

Dans cette perspective, le monde extérieur ne peut être appréhendé et organisé qu'au fur et à mesure de sa création-transformation discursive. La figure paradigmatique devient alors celle de l'oracle, l'oracle qui a toujours raison, ou, dit autrement, pour qui le régime platonicien ou moderne de vérité n'est pas pertinent : les devins, comme les thérapeutes, font en effet jouer « la force du dire pour induire un nouvel état et une nouvelle perception du monde, lisibles dans la clarté de l'après-coup. »²⁵⁶

De sorte que le discours n'est pas *commémoratif* d'un extralinguistique qu'il *re*-présenterait, mais à l'inverse, si extérieur il y a, ce dernier devient ou se fait le révélateur du discours. B. Cassin commente ce fonctionnement en expliquant qu'« il y a, du point de vue de l'auditeur, non pas passage du mot entendu à la chose supposée codée ou référée (je comprends ce que vous me dites), mais inférence du dehors formé ou transformé au discours alors entendu et maintenant rempli de sens (c'était donc ça!). »²⁵⁷ C'est dans l'énonciation et la composition — révélatrice — avec les choses que se crée la signification. Dès lors, nous pouvons également considérer que la signification, comme de nombreux sociolinguistiques l'ont souligné, est le plus généralement rétrospective : elle doit être validée pour advenir²⁵⁸.

Ainsi, enfin, l'effet de vérité ne résulte-t-il pas de l'adéquation entre le réel et le représenté mais de la coïncidence entre deux discours qui, du coup, donne forme au réel, le crée (voire, même, rétrospectivement). En l'occurrence, ce qui fait qu'une proposition fonctionne bien ou pas, c'est la qualité de son articulation. Ainsi « Le chat est sur le paillasson » est-elle une proposition faiblement articulée, comme si les possibilités de se connecter à autre chose qu'elle nous offrait étaient limitées : elle ne nous permet pas d'agir beaucoup. Nous pourrions illustrer ce principe d'articulation et de rapprochement par la suggestion de P. Reverdy à propos de l'image (au sens de trope) :

« L'image est une création pure de l'esprit. Elle ne peut naître d'une comparaison mais du rapprochement de deux réalités plus ou moins éloignées.

²⁵⁵ CASSIN Barbara, ibid., p. 73.

²⁵⁶ CASSIN Barbara, *ibid.*, p. 74. Ce point pourrait faire écho au *deep acting* caractérisé par A. Hochschild (*cf.* ci-dessus, page 425).

²⁵⁷ CASSIN Barbara, ibid., p. 139, note.

²⁵⁸ *Cf.* par exemple GHIGLIONE Rodolphe et TROGNON Alain, *Où va la pragmatique ? De la pragmatique à la psychologie sociale*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1993, p. 216.

Plus les rapports des deux réalités rapprochées seront lointains et justes, plus l'image sera forte — plus elle aura de puissance émotive et de réalité poétique [...]. 259

Comme l'image de P. Reverdy, une proposition sera donc d'autant plus intéressante qu'elle permet de connecter des entités (linguistiques mais aussi, par leur intermédiaire, humaines et non-humaines) très éloignées et pas encore reliées.

Du physique au politique

D'autre part, et cela est déjà apparu à plusieurs reprises, l'approche sophistique du langage associe étroitement *théorie* et *pratique*, au point que leur distinction ne semble même plus pertinente. Et en même temps que le langage cesse d'être mobilisé comme un instrument immatériel de connaissance, la pratique langagière investit la sphère politique ou y retourne. Car si nous reprenons la formule de B. Cassin pour résumer la position anti-parménidienne de Gorgias, nous pouvons conclure que « rien n'est, c'est le non-être qui ne cesse de croître, et l'être n'en est qu'un effet, l'effet de ce quasi-non-être qu'est le discours. »²⁶⁰ Il est important de remarque que ceci correspond à un double renversement de la position de Parménide. Le premier considère que ce n'est pas l'être qui est et le non-être (c'est-à-dire le devenir, le en-devenir) qui n'est pas, mais la nature qui est le non-étant. Le second nous oblige à nous déplacer de la nature et de l'être, domaine d'origine de l'à $\lambda\eta\vartheta$ eta, alêtheia (la vérité, conçue comme ce à quoi l'on n'échappe pas), au politique, au logique, au rhétorique. Et de fait, pour les Sophistes, la politique doit précéder l'ontologie :

« C'est là qu'Antiphon intervient : les œuvres du sophiste-orateur font comprendre quel type de monde le logos crée. Le premier constat du *Sur la Vérité* n'est pas que "est", mais que "on citoyenne". La nature (que les papyri nomment "ce à quoi l'on n'échappe pas", l'alêtheia justement) n'est plus alors que la résurgence du privé au sein du public, lui-même compris comme un accord de discours, exactement comme, pour l'orateur des *Tétralogies*, le vrai n'est jamais qu'un tour résurgent du vraisemblable. Une Grèce où le lien rhétorique, performance après performance, constitue le politique, est une toute autre Grèce que celle où l'instance du politique est soumise à l'Être (la *polis* comme pôle du *pelein*, vieux mot pour l'einai, dit nettement Heidegger), au Vrai ou au Bien. Le politique grec, peut-être le politique tout simplement, est alors à instruire comme impact du logologique et non plus dans l'emprise de l'ontologie. »²⁶¹

Dans ce cadre, la nature est considérée comme ce qui échappe au politique dans le politique même et non pas la politique comme ce qui échappe à la nature dans la nature même.

-

 $^{^{259}}$ Reverdy Pierre, Nord-Sud, n°13, mars 1918, cité par Breton André, Manifestes du surréalisme, Paris, Gallimard, 1995, p. 31.

²⁶⁰ CASSIN Barbara, L'effet sophistique, op. cit., p. 170.

²⁶¹ CASSIN Barbara, ibid., pp. 13-14.

Enfin, dans une telle perspective, nous pouvons aussi comprendre que l'opposition, évoquée plus haut, entre $\varphi \acute{u}\sigma \iota \varsigma$, $ph\acute{u}sis$ (nature en devenir) et $v\acute{o}\mu \iota \varsigma$, $n\acute{o}mos$ (loi, coutume, convention, *i.e.* relevant de la société, de la culture) fonde, dans le cadre d'un langage pouvant dire ou représenter le monde, l'opposition entre sens *littéral* et sens $m\acute{e}taphorique$.

« Mon argument est donc que la distinction entre le littéral et le métaphorique — comme la distinction entre le mythe (en tant que fiction) et le récit rationnel — n'était pas seulement, à l'origine, un élément neutre et innocent d'analyse logique, mais une arme forgée pour défendre un territoire, repousser l'ennemi, humilier les rivaux. [...] Les données grecques inspirent une réflexion : la reconnaissance effective de ces catégories marqua une étape dans le débat entre des styles de sagesse rivaux, et elle aboutit en soi à une intensification de ce débat. Les catégories servaient à établir une opposition entre ce qui relevait du poétique et ce qui relevait de la science de la nature. »²⁶²

Si la distinction entre *littéral* et *métaphorique* est mobilisée avec une stratégie politique (la même qui mobilise la distinction entre raison et émotion²⁶³), c'est qu'elle sert des enjeux essentiels, puisqu'elle permet très efficacement de discréditer le discours de l'adversaire et de mettre en doute son engagement. Il convient en effet de noter le caractère très spécifique de cette catégorisation, en particulier par l'intensité de la corrélation établie et entretenue avec la pensée du fonctionnement d'ensemble du langage, de la communication en général et du rapport entre langage et réalité en particulier. G. Lloyd détaille son raisonnement :

« Sans aucun doute, on reconnaît plus ou moins généralement beaucoup de différences entre divers types de discours. Il existe du moins de nombreux témoignages dans beaucoup de sociétés sur l'existence des catégories explicites de l'énigme, de l'oracle et du texte sacré, par exemple, dont chacune distingue assez bien un type de discours spécifique. Mais aucune ne conduit aussi directement que la dichotomie entre le littéral et le métaphorique à la question fondamentale de la manière dont fonctionne le langage dans son ensemble, au rapport entre les mots et la réalité, et à la nature de la communication. Le caractère réfléchi de ces questions s'accompagne certainement d'une gamme de différences dans les modalités des échanges entre individus, et de la possibilité d'une problématisation radicale de la question de la compréhension mutuelle. Dès lors que cette possibilité et cette réflexion existent, elles peuvent avoir des répercussions profondes sur les hypothèses relatives à la nécessité de satisfaire aux exigences d'explication et de justification d'une opinion. »264

_

²⁶² LLOYD Geoffrey E.R., *Pour en finir avec les mentalités*, traduit de l'anglais par Franz Regnot (éd. orig. : 1990), Paris, La Découverte, 1993, pp. 46 et 49-50.

²⁶³ *Cf.* ci-dessus, pages 179 et suivantes, ainsi que ce qui a été dit, *supra*, à ce propos au sujet de la définition réflexive de l'homme proposée par Platon.

²⁶⁴ LLOYD Geoffrey E.R., *ibid.*, pp. 50-51.

Nous pouvons aussi considérer, réciproquement, que cette distinction entre *métaphorique* et *littéral* est le corollaire quasi direct d'une conception d'un monde que le langage sert fondamentalement à *dire*, ce qui enferme la formulation de l'interrogation sur le langage dans les termes dont Platon use notamment dans le *Cratyle*. Autrement dit, les termes du débat sont tout imposés par cette attitude au monde (qui se définit elle-même comme une *conception* du monde, c'est-à-dire à la fois une *mise* à *distance* et un *contrôle*). La discussion, par l'artifice de la controverse, a donc comme effet radical d'institutionnaliser cette attitude « conceptuelle » — car de façon subtile sur le plan politique, les questionnements sont posés, de manière décalée, sur d'autres objets mais en intégrant ces présupposés, et donc en tentant de les imposer sans discussion. L'interaction et l'effet sur l'autre devient *transfert* (d'information, de signes, *etc.*), et dès lors *problématique*. C'est cette même « conception du monde » qui supporte une obsession du dévoilement, de démystification, de dénonciation²⁶⁵, dont les discours de justification (scientifiques et autres) sont un des avatars.

Pour compléter ce que proposent les Sophistes à travers la synthèse de B. Cassin, nous pouvons maintenant esquisser un nouveau détour — par les réflexions sur le langage en Chine antique, cette fois. Nous avons en effet essayé de détailler les conséquences linguistiques de la « décision » parménidienne, et de les mettre en regard de l'alternative sophistique. Il s'agit maintenant de tenter de donner corps à cette dernière ou, plus exactement, d'élaborer à partir de la proposition des Sophistes une version de la sociolinguistique attachée à l'agir linguistique, à l'efficace du langage.

L'attitude non-métaphysique des penseurs chinois et ses prolongements linguistiques

F. Jullien établit une corrélation entre, d'une part, l'invention d'une attitude métaphysique par les Grecs, pour pouvoir en particulier continuer à estimer leurs textes mythologiques et à leur donner du sens, et d'autre part, l'existence d'une littérature prestigieuse de genre épique, configuration qu'il confronte à celle de la Chine antique dans laquelle une telle attitude est ignorée et dont la littérature ne connaît pas d'épopée :

« On sait comment, avec l'avènement de la philosophie, les Grecs ont dû chercher à justifier les épisodes homériques qui leur paraissaient absurdes, voire, concernant la vie des dieux, dangereusement immoraux : ils ont été conduits à mettre au point un nouveau type de lecture, l'allégorie, qui les conduits à "concevoir", "sous" le revêtement imagé inventé par le poète l'*huponoia*), un enseignement théorique qui rétablisse la cohérence sur un autre plan et rende le sens acceptable. »²⁶⁶

²⁶⁵ Cf. plus haut, pages 448-457.

⁻

²⁶⁶ JULLIEN François, Le détour et l'accès. Stratégies du sens en Chine, en Grèce, op. cit., p. 63.

L'absence d'une démarche métaphysique ou son existence sont lourdes de conséquences sur l'utilisation du langage — en tout cas telle qu'elle est théorisée par les penseurs grecs et chinois. Ce parallèle avec la Grèce antique nous permet ainsi, à la suite de F. Jullien, de mettre de nouveau en regard deux formes d'utilisation ou deux visées du langage. D'une part, un langage servant à instruire sur le monde (*i.e.* à le dire), fondé sur le principe de *définition* et une mobilisation du discours dans le cadre d'une volonté de convaincre ou de *persuader*²⁶⁷; de l'autre, un langage fonctionnant sur le principe de la *modulation*, de l'insinuation (comme l'on peut dire que le vent s'insinue), cherchant davantage à *féconder*. D'où la suggestion de F. Jullien, confrontant les deux traditions :

« [...] si la généralité n'était plus ce que visait la pensée et que la parole, dès lors, ne tendait plus à définir (pour édifier une universalité d'essences) mais plutôt à se moduler — pour épouser la circonstance ? Bref, si l'effort de la conscience ne portait plus à dédoubler le réel pour le fonder en transcendance (de l'Etre ou de Dieu); et que ce que nous cherchions à dire du monde, pour le rendre intelligible, n'était plus la "Vérité" ? »²⁶⁸

Notre questionnement doit donc intégrer l'interrogation suivante: que nous apprend le fait que nous nous servions, explicitement ou pas, de tel ou tel genre discursif comme paradigme ou encore de métaphore générale pour l'activité langagière? Considère-t-on, par exemple, que lorsqu'elles parlent, les personnes déclament de la poésie ou qu'elles philosophent, et en quoi ce choix détermine-t-il, ou est-il déterminé par, la théorisation métalinguistique?

Dans cette perspective, il est intéressant de voir que les lettrés chinois ont majoritairement considéré, au détriment d'un discours « direct », qu'il convenait d'user du *détour* pour *mieux* dire :

« Ce n'est pas seulement que le poète "n'ose pas" ou veut "éviter" de dire ; il ne peut, par principe, faire autrement.

Ce point de vue résume la vision la plus commune (Shen Deqian, XVIIe siècle): quand "une situation est malaisée à exposer clairement" ou qu'"une raison est difficile à énoncer complètement", "on la loge au sein de réalités extérieures et l'on procède par association analogique, de façon à la caractériser"; et quand "l'émotion tend, dans son intense profusion, à se déployer au dehors" et que "nos dispositions se meuvent en accord avec l'incitation du monde", "on emprunte aux réalités extérieures pour introduire ce qu'on éprouve, de façon à l'épancher". En "logeant" au sein des réalités extérieures ou en leur "empruntant": qu'il suive l'une ou l'autre voie, ce détour de la parole sert non plus à voiler

_

²⁶⁷ Mais à mes yeux, cette tendance rhétorique, persuasive, déborde largement l'activité philosophique ou politique. Il me semble en effet que, pendant très longtemps en tout cas, dans la lignée de l'écriture gréco-latine, la poésie occidentale est restée principalement descriptive et narrative, cherchant en particulier par l'hypotypose à renforcer le face-à-face de l'auditeur avec les choses dites, à « faire croire » à ce qui est « décrit ».

²⁶⁸ JULLIEN François, *ibid.*, pp. 8-9.

mais à mieux dire — à dire plus "complètement", plus "intensément" aussi. » 269

Alors que nous comprenions, de manière traditionnelle, le fonctionnement linguistique comme référentiel de façon primordiale, nous avons vu comment les Sophistes nous proposaient une version alternative du langage dans laquelle le dehors devenait le *révélateur* du discours. C'est donc une solution similaire qu'ont également retenue les lettrés chinois, pour qui le langage loge dans une réalité qui lui est extérieure, ce qu'il dit, c'est-à-dire la situation qu'il évoque et qu'il crée en même temps. F. Jullien montre que, dès lors, ce n'est pas un hasard si ces penseurs se sont surtout attachés à la poésie et qu'ils ont considéré l'incitation allusive comme la forme paradigmatique du principe poétique.

« De fait, cette importance accordée à l'"incitation allusive" (xing), parmi les modalités du discours poétique, ne se comprend pleinement que si on la relie à la représentation la plus générale que les Chinois se sont formée de la poésie. Car, on le constate aisément, cette modalité particulière du discours poétique qu'on voit ainsi rangée parmi les autres, en même temps, n'en est pas une ; elle déborde le plan des modalités du discours et renvoie à l'origine du phénomène poétique. Elle éclaire à la base la relation qui unit la conscience au réel. C'est de cette duplicité de la notion, parce qu'elle nous fait osciller entre le plan rhétorique et celui de notre être au monde, que naît la difficulté qu'on éprouve logiquement à la bien saisir ; mais c'est de là aussi, bien sûr, que vient son intérêt. »²⁷⁰

Comme le fait remarquer F. Jullien, c'est la poésie — les façons selon lesquelles elle est tant pratiquée que théorisée — qui éclaire le plus commodément la relation, en la faisant advenir au niveau du langage, que la conscience noue avec le monde. Et cette relation, nous avons tenté de montrer plus haut²⁷¹ qu'elle était étroitement corrélée à l'émotion :

« Les lettrés chinois, quant à eux (et surtout à partir des Song), ont pris l'habitude de concevoir cette incitation poétique en termes d'interaction entre "paysage" et "émotion" (jing et qing). A quoi les portait bien sûr leur philosophie de l'immanence qui comprend le réel en termes de polarité : tout advient dans le monde à partir du seul jeu des énergies yin et yang, à la fois opposées et corrélées. Il en va de même entre ces deux pôles que sont l'émotion intérieure et le paysage au dehors : "le paysage suscite l'émotion" et "l'émotion engendre à son tour le paysage"; l'intériorité "emprunte" au monde extérieur pour exprimer ses sentiments les plus intimes en même temps qu'elle l'"imprègne" de son affectivité. [...] En d'autres termes, il n'y a plus là de sujet ni d'objet; il n'y a plus là, non plus, de représentation : le monde extérieur sert de partenaire au for intérieur et les deux coopèrent dans un même procès. »²⁷²

²⁶⁹ JULLIEN François, *ibid.*, pp. 163-164.

²⁷⁰ JULLIEN François, *ibid.*, p. 180.

²⁷¹ Cf. notamment pages 436-439.

²⁷² JULLIEN François, *ibid.*, pp. 176-177.

Et de fait, l'émotion a été depuis longtemps considérée par les lettrés chinois sur un mode qui évoque fortement celui — jamesien, proposé ci-dessus — de la perception créatrice.

À noter enfin, le fait que cette approche linguistique (soucieuse de l'agir ou de l'efficace linguistique) demande une théorie de l'action cohérente avec elle²⁷³. Si le langage peut être jugé comme si efficace, c'est aussi et avant tout parce que les traditions chinoises considèrent fondamentalement — suivant des principes tout à fait compatibles avec le cadre du pragmatisme et de l'empirisme radical que nous avons proposés plus haut²⁷⁴ — que les potentialités d'action de quelque chose qui s'est actualisé et a pris forme, sur quelque chose qui a également pris forme (et qui possède ainsi des caractéristiques concrètes et particulières) sont bien moindres que celles de quelque chose agissant alors qu'il n'a pas encore pris forme. Ce qui est encore virtuel est en effet beaucoup plus malléable que ce qui est déjà actualisé; n'offrant pas de prises qui permettraient de le contrecarrer ou qui limiteraient l'action portée (puisqu'il faudrait alors qu'elle se restreigne pour s'y conformer), le encore-virtuel exploite et bénéficie d'autant mieux des ressources du possible²⁷⁵.

Si nous disposons désormais d'une plate-forme solide, il est essentiel de tirer les enseignements des tentatives précédentes de penser la question des discours de l'émotion afin de ne pas répéter les mêmes erreurs. Et pour cela, je propose d'user des réflexions linguistiques médiévales comme (contre-)modèle.

Les réflexions linguistiques médiévales comme (contre-)modèle : la question de l'interjection

L'entrée que nous avions choisie pour aborder la question du fonctionnement linguistique — c'est-à-dire les discours de l'émotion — occupe une place centrale dans les réflexions linguistiques médiévales occidentales. Comme nous allons le voir, ces dernières s'inscrivent dans la continuité de la posture aristotélicienne vis-à-vis de la *signification*. Cette approche de la signification a eu des incidences capitales dans la poursuite des réflexions sur le langage, et assurément aussi sur nos pratiques, et en particulier elle placera ainsi au cœur des théories linguistiques (et autres) médiévales occidentales l'analyse de l'émotion (la passion ou l'affection) et de l'interjection — saisie comme l'intrusion de l'émotion dans le langage :

²⁷³ Pour une présentation d'une telle théorie de l'action, *cf.* Jullien François, *Traité de l'efficacité*, *op. cit.* (F. Jullien y montre d'ailleurs que nous pouvons considérer que l'efficacité n'a jamais pu être pensée et théorisée dans les traditions occidentales). *A contrario*, nous pourrions considérer qu'une conception instrumentale (référentielle et individualisante) du langage, s'appuyant donc sur un principe d'intentionalité (au sens transitif que donnent les philosophes au terme) est cohérente avec une théorie rationaliste de l'agir comme action « en connaissance de cause » (malgré toutes les réserves qu'une telle théorie suscite : *cf.* ce qui a été dit plus haut à ce sujet, en particulier note 427 page 160).

²⁷⁵ Cf. aussi JULLIEN François, La Propension des Choses. Pour une histoire de l'efficacité en Chine, Paris, Le Seuil, 1992.

« L'analyse de l'interjection par les grammairiens a fait apparaître son statut très particulier : cette catégorie s'apparente en effet d'un côté aux autres expressions signifiant par convention, par son institution, de l'autre aux expressions signifiant naturellement, gémissements, cris et même langage animal, par son mode de profération. Les grammairiens sont alors conduits à dépasser le cadre traditionnel de l'étude des parties du discours pour présenter un système qui part des types d'affects pour arriver à leur mode d'expression, et non des expressions pour en décrire la signification. »²⁷⁶

En effet, au cours de la seconde moitié du XIIIe siècle (et même au-delà), et à la suite des travaux de Roger Kilwardby²⁷⁷ et des premiers ouvrages et enseignements de Roger Bacon, les discussions des grammairiens sont de façon croissante, selon I. Rosier²⁷⁸, spécialement centrés sur l'interjection, ses significations et son statut. L'interjection interroge en effet la nature et le fonctionnement du langage. Les grammairien antique penseurs médiévaux considèrent, à la suite du Priscien²⁷⁹ (Ve-VIe siècles) s'inscrivant lui-même ici dans une postérité aristotélicienne²⁸⁰, que toute partie du discours doit nécessairement, pour être langage, signifier un concept. Dans ce contexte, les passions sont le critère, la variable qui permet de distinguer, de discuter ce qui est ou ce qui fait langage, ou pas. Au milieu du XIIIe siècle, cette discussion s'est déplacée sur les « modes de signifier » (signification sur le mode de l'affect ou sur le mode du concept) :

> « Signifier un concept sur le mode de l'affect, c'est signifier un concept de la raison en tant que celle-ci succombe aux affects ou aux passions

²⁷⁶ ROSIER Irène, La parole comme acte. Sur la grammaire et la sémantique au XIII^e siècle, Paris, Vrin, 1994, p. 85.

²⁷⁷ Robert Kilwardby (vers 1215-1279) fut renommé tant « pour la sainteté de sa vie » que pour son savoir dans les disciplines profanes et sacrées. Ayant étudié puis enseigné les Arts à Paris jusqu'en 1245, il entra dans l'ordre dominicain, étudia puis enseigna la théologie à Oxford, probablement de 1256 à 1261, avant de devenir archevêque de Canterbury en 1272, puis cardinal et évêque de Porto (cf. ROSIER Irène, ibid., pp. 16-17).

²⁷⁸ Cf. Rosier Irène, ibid., p. 236.

²⁷⁹ Cf. Institutiones Grammaticæ, XI 7 (GLK II, p. 522 : 2), mentionné par ROSIER Irène, ibid., p. 56.

²⁸⁰ Cf. plus haut, pages 477-480. D'une manière plus générale, en ce qui concerne la question linguistique des passions, le texte servant généralement de référence, ce dont témoignent sa notoriété et ses nombreuses reprises par les médiévaux, grammairiens et autres, est (à partir des années 1230) l'Éthique à Nicomaque, I, 13 (cf. Rosier Irène, ibid., p. 66 note 22). Comme nous l'avons vu, Aristote y distingue âme rationnelle et âme irrationnelle, cette dernière partie étant elle-même composée d'une partie végétative (animée par le principe de nutrition et de développement) commune aux animaux et aux plantes, et d'une partie concupiscible (principe de désir). Cf. ci-dessus, pages 54-57. Pour être très exact, il faut ajouter deux autres sources essentielles selon I. Rosier. Celle du théologien saint Jean Damascène (VIIIe siècle) tout d'abord, chez qui les influences aristotéliciennes mais la taxinomie platonicienne sont manifestes. Celle, ensuite, du De Anima d'Avicenne (cf. Rosier Irène, ibid., pp. 66-67. Cf. aussi, à propos du rayonnement de la pensée d'Avicenne et du fil de sa transmission aux philosophes médiévaux chrétiens, GILSON Etienne, Les sources gréco-arabes de l'augustinisme avicennisant, suivi de MASSIGNON Louis, Notes sur le texte original arabe de « De intellectu » d'Al Farabi, reprises d'articles parus in Archives d'Histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age, t. IV, 1929-30, Paris, Vrin, 1986).

49 I

[significare autem conceptum per modum affectus est significare conceptum rationis prout subcumbit affectionibus seu passionibus]. »²⁸¹

Notons au passage que ces réflexions grammaticales et les théories de l'esprit se côtoient dans le même texte (et dans de nombreux autres) et s'adossent les unes sur les autres²⁸²:

« L'âme agit parfois à l'égard de la douleur et des autres affects, délibère à leur propos... Parfois elle délibère sur l'affect, car il est en devenir. Mais parfois à l'inverse, elle subit l'effet de l'affect, elle en est troublée, et donc succombe aux affections des puissances inférieures, à savoir l'irascible et la concupiscible. »²⁸³

La synthèse proposée dans le même manuscrit est éclairante :

« Doleo (je souffre), qui est un verbe, et Heu! (Malheur!) signifient la douleur, mais de manière différente, parce que Heu! signifie la douleur en tant que la douleur est véritablement dans le locuteur qui profère l'interjection, et non pas seulement en tant que cette douleur est dans la pensée (cogitatio) du locuteur. C'est une propriété qu'elle a par institution et que représente le mode de profération de cette expression. Mais doleo signifie la même douleur, en tant qu'elle est pensée par le locuteur, ou qu'elle est conçue, ce qui revient au même. En d'autres termes, le mode de signification est celui d'une douleur qui est véritablement dans le locuteur, et non d'une douleur qui est seulement dans sa pensée. Ceci est évident. L'affect en effet, lorsqu'il est en quelqu'un véritablement et selon la chose (secundum rem), et non seulement dans sa pensée, fait que sa raison succombe aux autres vertus, à savoir la vertu concupiscible et la vertu irascible. C'est ce que dit Sénèque : là où la chose se transforme en affect, périt le jugement... De même lorsque l'affect est véritablement dans le locuteur, il le fait s'exprimer de manière subite et sans délibération. Il le fait parler sous l'impulsion de ses passions, et donc sous une certaine contrainte. Ces propriétés, à savoir signifier l'affect en tant que véritable affect, et s'exprimer de manière subite et sans délibération, etc. sont incluses dans le signifié de l'interjection mais pas dans celui des autres parties du discours. Et par conséquent elle seule signifie sur le mode de l'affect, et donc signifie l'affect en tant que véritable affect, en devenir et en acte dans celui qui la profère... »²⁸⁴

Nous retiendrons que l'articulation logique du propos se fait autour de la nature du « véritable » affect. Par-là même, la passion est également à l'œuvre au cœur de la question de la vérité (conçue comme l'adéquation avec le monde extralinguistique), et donc réciproquement : la pensée, et le langage, sont bien conçus comme disjoints

²⁸¹ Magister Johannes, *Sicut dicit Remigius*, Sophisme O virum ineffabilem, f. 61ra, cité par Rosier Irène, *La parole comme acte, op. cit.*, p. 61.

²⁸² I. Rosier signale, avec davantage de précision, que « [...] les questions posées par ces classifications [...] témoignent entre autres d'une interaction entre le système d'origine aristotélicienne des passions, et le système théologique des vertus. » (ROSIER Irène, *ibid.*, p. 65.)

²⁸³ MAGISTER JOHANNES, Sicut dicit Remigius, f. 48va, cité par ROSIER Irène, ibid., p. 61.

²⁸⁴ MAGISTER JOHANNES, Sicut dicit Remigius, f. 49ra-rb, cité par ROSIER Irène, ibid., p. 62.

de la réalité — ainsi la passion vécue ou ressentie est-elle vraie, alors que dite, elle ne l'est pas, la conjonction des deux états (ressentie et dite) ne semblant pas envisageable. Retenons donc aussi la triple disjonction que permet le texte attribué au Magister Johannes : conceptuel *versus* passionnel ou affectif, véritable *versus* simulé, et conventionnel *versus* naturel se croisent et s'appuient réciproquement, comme cela apparaît bien dans l'extrait suivant.

« En d'autres termes, lorsqu'il [un enfant] dit "je pleure", nous ne nous attendons pas à ce qu'il pleure ou souffre véritablement, et il ne suscite pas en nous douleur ou pitié. A l'inverse, s'il emploie une expression du second type, à savoir une expression non scriptible de souffrance (vox illiterata plorantis), il suscite en nous douleur ou pitié. En effet, cette expression signifie qu'il y a en lui de la douleur qui y subsiste en tant que douleur, et donc de la douleur réelle et non de la douleur concue ; cet affect qu'est la douleur dénote qu'il existe en lui un véritable affect, et non un affect simulé, un affect qui n'existe pas seulement dans l'âme par sa similitude ou en tant que conçu, mais qui existe dans l'âme en tant que chose et en acte. Voici ce qu'est signifier sur le mode de l'affect (significare per modum affectus). Cette expression de souffrance n'est en cela nullement différente de l'interjection grammaticale, par le fait de signifier sur le mode de l'affect. Elle convient tout à fait avec l'interjection, et serait même cette partie du discours qu'est l'interjection, si ce n'est qu'elle n'est pas scriptible et ne signifie pas conventionnellement (ad placitum) mais naturellement. »285

La question, à propos de l'interjection, a été de comprendre ce qu'elle exprime : si ce n'est pas un concept, qu'est-ce ? Mais fondamentalement, nous l'avons dit plus haut, l'interrogation touche le langage et son principe de fonctionnement. Le questionnement ne débordant pas du cadre de l'opposition raison *versus* passion (à l'époque, les grammairiens parlent d'*affectus* ou d'*affectio*), la réponse donnée est : une passion. Les grammairiens du XIIIe siècle s'appuient ici sur l'autorité du grammairien antique Donat qui considérait que les interjections servaient à exprimer des affects²⁸⁶. L'idée fondamentale est que l'expression de l'émotion n'a pas de contenu propre : elle a un contenu non-linguistique (l'interjection, comparée au « cri » animal), et elle n'a pas de contenu linguistique (informationnel). C'est d'ailleurs aussi la conclusion à laquelle F. Ungere, dans un tout autre contexte, aboutit²⁸⁷.

²⁸⁵ MAGISTER JOHANNES, Sicut dicit Remigius, f. 49rb, cité par ROSIER Irène, ibid., pp. 62-63.

²⁸⁶ DONAT, *Ars Maior*, II, 17, éd. holtz, p. 625 : 5–6 (GLK IV, p. 391 : 25–27), mentionné par ROSIER Irène, *ibid.*, p. 57. La thèse s'est même sans doute radicalisée aujourd'hui, suite au processus moderne de « dérationalisation » des passions en émotion (c'est-à-dire la tendance à accentuer l'opposition, l'antagonisme entre raison et émotion).

²⁸⁷ Dans le cadre de son étude comparative de la relation d'épisodes émotionnels dans la presse de différents pays, F. Ungere déclare : « As the pilot studies have shown, the emotional cues are often much more ambiguous than in the Tokyo articles. Quite often the reader is faced with an emotional content, but is not given much overt linguistic assistance in drawing his emotional inferences. » (UNGERE Friedrich, « Emotions and emotional language in English and German new stories », pp. 307-328, in NIEMEIER Susanne et DIRVEN René (éds), *The Language of Emotions, op. cit.*, p. 326, note 7.)

En ce qui concerne le statut de l'interjection, ou la façon selon laquelle elle est mobilisée, il est frappant de faire le parallèle, à sept siècles de distance, avec les explications de R. Jakobson alors qu'il détaille son schéma de la communication et les fonctions langagières qu'il associe à chacun de ses éléments. Pour R. Jakobson aussi, l'interjection représente un échantillon purement émotif du langage :

« La structure verbale d'un message dépend avant tout de la fonction prédominante. Mais, même si la visée du référent, l'orientation vers le contexte — bref la fonction dite "dénotative", "cognitive", référentielle — est la tâche dominante de nombreux messages, la participation secondaire des autres fonctions à de tels messages doit être prise en considération par un linguiste attentif.

La fonction dite "expressive" ou **émotive**, centrée sur le destinateur, vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle. Elle tend à donner l'impression d'une certaine émotion, vraie ou feinte; c'est pourquoi la dénomination de fonction "émotive", proposée par Marty s'est révélée préférable à celle de "fonction émotionnelle". La couche purement émotive, dans la langue, est présentée par les interjections. Celles-ci s'écartent des procédés du langage référentiel à la fois par leur configuration phonique (on y trouve des séquences phoniques particulières ou même des sons inhabituels partout ailleurs) et par leur rôle syntaxique (une interjection n'est par un élément de phrase, mais l'équivalent d'une phrase complète). »²⁸⁸

Même si R. Jakobson ne s'y cantonne pas, il considère néanmoins que la fonction référentielle du langage est la principale. Et l'approche informationnelle y est manifestement imposée par le concept de *message*. Ces fonctions langagières sont en effet déduites du schéma de la communication proposé par le linguiste (et non l'inverse), schéma dont la filiation est évidente avec celui de C. Shannon et W. Weaver (1949), qui étaient respectivement électronicien et mathématicien. Alors, certes, le schéma de R. Jakobson ne sert plus de référence aux sociolinguistes ; mais il est encore utilisé comme *base* de réflexion ou de contestation...

Mais revenons à nos grammairiens médiévaux. Si à la question « qu'est-ce que l'interjection exprime ? », la réponse est : « une passion », alors l'interrogation suivante est de façon attendue : « mais quelle sorte de passion ? ». D'où il résulte une recatégorisation des passions en fonction de ce qui est exprimable et concevable, confirmant l'orientation individuelle et informationnelle de l'analyse, et la métaphore instrumentale²⁸⁹ du langage qui est cohérente avec elle.

Cependant, si nous reprenons le dernier extrait du Magister Johannes selon une approche oblique par rapport à son objet, il nous semblera que recourir, pour son exemple, à un enfant ému n'est pas innocent. Car le même raisonnement mais tenu

²⁸⁸ JAKOBSON Roman, *Essais de linguistique générale*, tome 1 : *Les fondations du langage*, traduit de l'anglais et préfacé par Nicolas Ruwet, Paris, Minuit, 1963, pp. 214-215 (souligné par l'auteur, R. J.).

²⁸⁹ « L'idée que le langage est un *instrument*, qui permet de signifier, d'exprimer ses pensées, mais aussi d'agir sur autrui, avait des échos et des répercussions sociales et religieuses qui débordaient largement le corpus grammatical, par exemple, chez les théologiens, dans les discussions sur la causalité des sacrements. » (ROSIER Irène, *La parole comme acte, op. cit.*, p. 234, souligné par l'auteur, I. R.) À propos de la métaphore instrumentale du langage, *cf.* notamment ce qui a été dit plus haut, pages 417 et suivantes, ainsi que 469 et suivantes.

à partir de l'exemple du troubadour « amoureux » de sa dame nous aurait certainement paru beaucoup moins convaincant et nettement plus problématique. De fait, nous reconnaissons à la poésie un fonctionnement non-informationnel ou non-représentationnel.

Les grammairiens médiévaux considèrent en effet que l'affect peut (contrairement au fonctionnement du conceptuel) être dans l'âme, à la fois réellement et par l'impression ou l'image qu'il y laisse (la représentation). La raison, elle, est fondée sur la mise à distance et le principe représentationnel : la raison, le concept est précisément ce qui n'est pas réel quand il est pensé et inversement. À l'opposé, l'affect se trouve réellement dans l'âme et n'y subsiste pas seulement sous la forme conçue, en tant qu'image ou similitude. Toutefois cette double modalité d'existence est minée par la nature du conceptuel : comme nous l'avons vu à l'instant, conceptualisée, intellectualisée, l'émotion cesse d'être émotionnelle²⁹⁰. Et cela, précisément en raison du verrouillage de la signification opéré par Aristote. Car l'autorité de Priscien — et à travers elle, celle d'Aristote —, c'est-à-dire le principe de base de ces réflexions linguistiques (i.e. toute partie du discours signifie nécessairement un concept), et au-delà les conséquences de la « décision » parménidienne, ne sont jamais questionnés.

Pourtant le problème et les interrogations qu'il suscite nous paraissent rétrospectivement prometteurs — d'autant plus qu'il est alors abordé dans un contexte intellectuel dans lequel les questions linguistiques et théologiques se croisent intimement :

« A cause de la dimension linguistique du sacrement, la formule qui accompagne tel ou tel geste, la question de la *virtus sanctificandi* est souvent rapprochée de celle de la *virtus significandi* du mot. »²⁹¹

Et de fait, ce mélange des *virtus sanctificandi* et *significandi* entraîne machinalement la théorisation linguistique vers une interrogation sur les actes de langage.

« Pour le clerc-grammairien, le prêtre qui dit *In nomine Patris et filii et spiritus sancti,* "exerce la bénédiction". S'intéresser à ce type d'énoncés a des conséquences importantes : constater qu'il est incomplet, qu'il a une certaine force, qu'il ne nomme pas l'acte qu'il effectue, etc. En tant

²⁹⁰ Pour beaucoup de penseurs de l'époque, on peut soit ressentir l'émotion, soit y penser : « Celui qui pense à la douleur n'en est pas affecté, à la différence de celui qui souffre » (Pseudo-Grosseteste, *Tractatus de grammatica* » *eine fälschlich Robert Grosseteste zugeschriebene spekulative Grammatik*, Edition und Kommentar (Veröffentlichungen des Grabmann-Institutes, 28), Munich, F. Schöningh, 1976, p. 59 : 26, cité par ROSIER Irène, *La parole comme acte, op. cit.*, p. 58. Le Pseudo-Grosseteste est un texte anonyme accompagnant, dans un même manuscrit, le texte du théologien Robert Grosseteste (vers 1175-1253), grand traducteur et commentateur aux connaissances encyclopédiques, maître de Roger Bacon).

²⁹¹ ROSIER Irène, *ibid.*, p. 130. « Le sacrement, selon les définitions des théologiens, est un signe qui "effectue ce qu'il représente" (*id efficit quodfigurat*). Le sacrement signifie et cause la grâce. Il est donc à la fois signe et cause et a de ce fait une double valeur "cognitive" et "opérative". [...] Cette caractérisation du sacrement comme signe et cause, va rejaillir sur les formules linguistiques qui en constituent un des éléments. Elle va prendre une importance particulière dans l'analyse de la formule de la consécration du fait que dans ce seul cas c'est dans sa prononciation que réside toute l'efficacité, aucune autre action n'étant effectuée, à la différence du baptême [...]. » (*ibid.*, p. 200.)

qu'analyste du langage, il voit sa parenté avec d'autres séquences, et relève qu'en utilisant le vocatif *O maître!*, on appelle quelqu'un, et en prononçant *Un, deux, trois* on compte, on ne dénote pas des chiffres. »²⁹²

Mais par anticipation, ces développements nous indiquent, en miroir, les apories auxquelles sont vouées les recherches contemporaines portant, elles aussi, sur les actes de langage (conservant une approche individualisante) et non les actions du langage (dans la perspective non-individuelle et celle de la perception créatrice que nous avons proposée à partir de l'émotion). Corollairement, le faire, l'agir, l'efficace linguistiques ont été alors pensés — et nous devons, à mon sens, nous écarter d'une telle approche — sur le mode quantitatif, de la création (conçue en Occident, au-delà des aspects théologiques, comme l'action ou comme le faire — justement — par excellence, de façon paradigmatique), plutôt que sur celui, plus qualitatif de la transformation, l'émanation, la rénovation (rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme).

Au début du siècle dernier, certains linguistes — comme K. O. Erdmann, J. van Ginnenken ou, dans le domaine francophone, le discipline de F. de Saussure, Ch. Bally — ont cherché à reprendre cette question et ont de nouveau essayé de focaliser leur attention sur les aspects expressifs, critiquant le présupposé informationnel (ou cognitif, dirait-on aujourd'hui). Le dernier, par exemple, et ce malgré une démarche essentialiste (recherchant la « véritable nature du langage »²⁹³ — paradigme épistémologique qui n'a pas grand chose d'étonnant pour son époque), dénonce l'illusion d'un principe linguistique informationnel. Comme J. Locke l'avait mis en évidence, Ch. Bally considère lui aussi que le langage ne fonctionne pas comme une nomenclature :

« La première condition que la logique pose au langage, c'est d'être clair et d'éviter l'ambiguïté ; pour cela, il faut, autant que possible, que chaque signe n'ait qu'une valeur et que chaque valeur ne soit représentée que par un signe; qu'un mot, par exemple, n'ait qu'un sens, et que chaque idée n'ait qu'un mot pour la représenter; que les préfixes et les suffixes aient chacun une fonction bien vivante et une seule; qu'il en soit de même des signes grammaticaux, désinences, pronoms, particules, etc. C'est le principe d'univocité. En outre, les signes lexicaux, exprimant les idées, doivent être distincts des signes grammaticaux qui les relient entre eux. Il ne s'agit pas là positivement d'une chimère; les langues internationales sont basées là-dessus : preuve indirecte que les langues ordinaires ne s'en rapprochent pas assez. Une langue satisferait aux besoins intellectuels de la pensée si elle tendait au moins habituellement dans cette direction; mais c'est l'exception plutôt que la règle. Comment en serait-il autrement? Le langage est une construction qui se fait et se défait sans cesse, et les survivances du passé font la plupart du temps double emploi avec les créations nouvelles. »294

²⁹² Rosier Irène, *ibid.*, p. 9.

²⁹³ BALLY Charles, *Le langage et la vie*, Genève, Droz et Lille, Giard, 1952, p. 13.

²⁹⁴ BALLY Charles, *ibid.*, p. 37.

Cependant, cette remise en cause n'a pas inclus le présupposé individualisant, insuffisamment déconstruit, à mes yeux, des approches antérieures : « l'expressif », sur lequel se focalisent ces chercheurs, reste en effet le fait d'un locuteur.

Plus récemment, les sociolinguistes ont, eux, critiqué le présupposé individuel, toutefois en général sans établir explicitement un rapport entre celui-ci et l'aspect informationnel - voire même chez certains, en s'efforçant de traduire les aspects collectifs (politiques ou identitaires, notamment) en processus informationnel (ou de transfert). En outre, il me semble que les épistémologies et, en particulier, les méthodologies qui ont été élaborées par et pour la sociolinguistique souffrent d'un déficit d'intégration des développements récents des recherches en sociologie (et je pense ici spécialement à la sociologie de la traduction). Dès lors, la plupart des recherches en sociolinguistique ne me paraissent pas être parvenues à organiser des cadres théoriques pleinement cohérents avec l'approche de leur objet de recherche que leurs auteurs souhaiteraient adopter. Et j'interprète cette difficulté comme étant principalement due à une appréhension insatisfaisante des rapports étroits entre les orientations individuelle et informationnelle de l'analyse, ce que nous avons appelé la métaphore instrumentale - c'est-à-dire les liens entre distanciation et contrôle que nous avons tâché d'éclaircir ici et de reformuler dans notre exploration des discours de l'émotion.

Une approche non-informationnelle des discours

Dans ce dernier chapitre, nous avons donc effectué un échantillonnage historique rapide de ce qui a pu précéder la théorie parménido-platonicienne (ontologique et métaphysique) du langage, et même coexister en concurrence avec elle, à savoir une approche du langage centrée sur son efficace, avant tout focalisée sur ses aspects poétiques et poïétiques. En nous attardant sur quelques résultats importants de l'anthropologie culturelle de l'émotion et de la sociologie des sciences, nous avons examiné la pertinence d'une attitude constructiviste a priori et réaliste a posteriori, et présenté le phénomène de dépassement du contrôle (c'est-à-dire de decontrolling control), et par conséquent, la nécessité de considérer que les situations d'interlocution devaient être construites sans pour autant verser dans le symbolisme déréalisant. Nous en avons également conclu que nous devions délaisser l'approche instrumentale, référentielle et individualisante du langage, et que la relation du langage au monde (celle que nous avait permis d'interroger notre parcours des discours de l'émotion) gagnait a être pensée et pratiquée sur le mode de la révélation a posteriori du langage par le monde, plutôt qu'en maintenant certains aspects du principe de nomenclature que le sens commun tendrait à nous faire suivre, parfois même malgré nous.

Nous l'avons constaté, ce n'est pas de façon anecdotique que l'émotion interroge les principes référentiels du langage : elle est, comme nous l'avons vu plus haut en examinant notre insistance traditionnelle sur la notion d'authenticité, ou de sincérité, étroitement liée à la notion de vérité. Le concept même est surtout construit comme le verso de celui de raison, et s'inscrit avec lui dans le cadre d'une onto-logie caractéristique de notre tradition savante et vernaculaire.

Cependant, si nous pouvons suivre la voie proposée par les Sophistes, il faut convenir que le langage ne peut pas dire le monde. Ce qui a été présenté jusqu'ici incite à penser que la posture gnoséologique n'est pas tenable — du moins ne semble-t-elle pas pertinente : plutôt, le langage dit/négocie/crée l'acte politique d'un vivre ensemble, c'est-à-dire, aussi, d'un agir-ensemble possible. Sans que nous ne nous soyons attardés sur ce point, il sera clairement apparu, je pense, que la méthode moderne souffre de travers — ou, pour le moins, de dérives potentielles — anti-démocratiques, principalement parce qu'elle nie le caractère politique de certains processus fondamentaux. Aussi, pour avancer davantage, nous faut-il adopter une méthode non-moderne.

Comme l'ont indiqué les sociologues des sciences, si cette méthode non-moderne doit renoncer à une vérité existant *a priori* de manière absolue, elle ne pourra pas non plus reprendre l'attitude relativiste (qui n'est que le symétrique de la première). Pour cela, il est nécessaire d'accorder la primauté à la sphère politique et non plus à la sphère physique, et de décliner ce principe sur le plan sociolinguistique. Quand on dit « Ceci est une chaise », ce n'est pas dans un but informationnel mais pour faire une *tentative* qui pourrait être glosée de la manière suivante : « Partageons l'expérience d'un monde commun qui offre prise à nos existences ». La tentative en question est celle qui réside dans le test de réussite du « partageons », c'est-à-dire une tentative de construction d'un monde commun. Remarquons d'ailleurs que l'on dit, me semble-t-il, plus facilement quelque chose du genre : « Tiens, voilà Superman » que « Ceci est une chaise »...

Si dans le cadre du paradigme moderne, nous pouvions peut-être légitimement considérer que les exemples paradigmatiques d'actes langagiers étaient des déclarations du type : « Le chat est sur le paillasson », « Pierre aime Marie », ou « Le roi de France est chauve », dans un paradigme non-moderne les exemples paradigmatiques seraient plutôt du genre : « Je vous ai compris ! », « Tous ensemble, tous ensemble, tous ! », voire « Prenez et mangez-en tous car ceci est mon corps ». Autrement dit, le langage devient le lieu des *propositions* (politiques) et non des *affirmations* (gnoséologiques). Et pour clarifier ce point, je propose de nous attarder un moment sur les problèmes que le signe soulève à la lumière de ce qui a été présenté jusqu'ici.

Les problèmes du signe

Le problème de l'approche informationnelle du langage, quand bien même elle serait nuancée par des compléments — et il serait aisé de montrer que ces compléments en sont une prolongation, toujours sur un principe symbolique ou déréalisant, plus qu'un dépassement²⁹⁵ —, présente toujours au moins deux faces. Un versant métaphysique, tout d'abord, dont nous venons de proposer une exploration et une alternative qui puisse l'enjamber. Reste ensuite à examiner son versant référentiel — évidemment lié au premier, que nous avons déjà évoqué, et que nous pouvons maintenant reprendre par la question de l'arbitraire du signe.

²⁹⁵ Cf. comme un premier pas dans cette direction, ci-dessus, note 183 page 461.

En effet — et ce point me semble crucial —, si la (socio)linguistique contemporaine attribue un fonctionnement systémique (négatif) au signifiant et au signifié, et confirme le caractère arbitraire de leurs relations tant réciproques qu'avec le référent, elle ne dit généralement pas grand chose du référent. Bien plus, elle adopte le plus souvent une attitude ambiguë, voire contradictoire qui laisse entrevoir que si les (socio)linguistes ont jusqu'ici « contourné » la question du référent, ce n'est pas par négligence du problème, mais peut-être davantage par un embarras provoqué par un postulat implicite qui n'a pas encore été reconnu et abordé de manière satisfaisante.

C'est pourquoi je retiens particulièrement ce sur quoi, entre autres, est revenu L.-J. Calvet dans son dernier ouvrage, à propos de l'arbitraire du signe²⁹⁶ :

« Pour démontrer l'arbitraire du signe, Saussure se mettait dans une énorme contradiction interne. Après avoir en effet fortement insisté sur le fait que la langue n'est pas une nomenclature ("c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses"), il donnait comme preuve de l'arbitraire "les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié « bœuf » a pour signifiant b-ö-f d'un côté de la frontière, et o-k-s (Ochs) de l'autre". Or, vouloir démontrer l'arbitraire du signe en rappelant que les Français appellent bœuf et les Allemands Ochs le bos latin, c'est bien entendu sortir du signe : ce n'est plus "le lien unissant le signifiant au signifié" qui est arbitraire, mais le lien unissant le signe dans son ensemble au référent (l'animal), et la langue est alors considérée précisément comme une nomenclature... Certains auteurs ont noté cette contradiction, Édouard Pichon dès 1937, puis Émile Benvéniste par exemple, mais on n'en a pas pour autant mis en question la façon dont Saussure formulait le principe de l'arbitraire, qui demeure comme un des dogmes de la linguistique structurale, ni la conception qu'il avait des rapports entre le signifiant et le signifié. »²⁹⁷

S'il fallait conserver un principe référentiel du langage, il faudrait alors considérer le signe non seulement comme arbitraire mais surtout comme non établi, comme fluctuant, continuellement reconstruit, en permanente renégociation. C'est me semble-t-il l'orientation que pourrait retenir L.-J. Calvet, bien que lui-même se montre embarrassé avec cette approche²⁹⁸:

« La linguistique nous a rebattu les oreilles d'exemples comme celui de la neige (chez les Inuits par exemple et chez les Parisiens) ou de l'arc-en-ciel (en français par exemple et en breton) qui montrent que les locuteurs, à

²⁹⁶ Pour l'histoire de cette discussion sur l'arbitraire du signe et le traitement qu'en fait F. de Saussure, L.-J. Calvet renvoie à Arrivé Michel, *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient,* Paris, Presses Universitaires de France, 1994, pp. 47 sqq.

²⁹⁷ CALVET Louis-Jean, Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes?, Paris, Plon, 2004, pp. 139-140.

²⁹⁸ L.-J. Calvet laisserait presque entrevoir que la pluralité de ces principes fonctionnels du langage pourrait suggérer le manque de pertinence de la métaphore instrumentale, référentielle et individualiste de nos traditions linguistiques: « Si le linguiste change maintenant de critère de pertinence (la langue sert à exprimer les passions, ou à manifester son pouvoir, ou à marquer son identité, etc.), [...] le résultat de ses descriptions sera chaque fois différent. » (CALVET Louis-Jean, *ibid.*, p. 25.)

travers leurs langues, n'organisent pas de la même façon leur expérience, et c'est cela que j'ai appelé arbitraire du découpage, même si le mot est mal choisi (faut-il dire de l'organisation, de la structuration de l'expérience ? C'est en tout cas la *valeur* saussurienne). »²⁹⁹

La solution sophistique d'un langage révélé par l'extralinguistique et donnant forme au réel en modifiant son accès (et par-là même co-déterminant le potentiel d'action sur ce réel), me paraît toutefois nettement plus satisfaisante, en particulier parce qu'elle est davantage cohérente avec ce que nous avons retenu des résultats des science studies, de l'anthropologie culturelle de l'émotion et de leurs conséquences pour la théorie sociolinguistique.

Jeux d'influence et élaboration de l'accord

Pour illustrer ce qui vient d'être établi, je propose d'examiner une définition s'inscrivant dans un courant de recherches qui s'est lui aussi intéressé à l'agir linguistique, la praxématique :

« Parler, c'est parler de quelque chose. Dans le cadre normal de réalisation du discours, la communication implique l'existence du référent dont il est question, ou du moins suppose l'acceptation par les interlocuteurs de l'hypothèse de son existence, à l'intérieur de l'univers du discours. »³⁰⁰

Il me semble essentiel de nous interroger — en deux temps — sur ce genre d'approche. Il s'agit tout d'abord de nous demander ce qu'une telle déclaration nous fait oublier. À n'en pas douter, l'intégration des paramètres *socio*linguistiques classiques fait défaut. Mais au-delà, il convient de nous questionner sur ce que cette approche, présupposant « l'existence du référent dont il est question » nous empêche de penser. Et là aussi, les premiers éléments de réponse apparaissent rapidement, d'autant que le courant interactionniste l'a souligné depuis déjà longtemps : dans les relations humaines (et certainement au-delà), la relation prime sur ses termes. Autrement dit, ce qui prime, ce n'est certainement pas la préexistence d'un référent, d'un monde commun donné, déjà là, mais la faculté de se mettre d'accord, le partage³⁰¹.

Il faut insister en effet, je crois, sur les formidables capacité, désir et tendance qu'ont les personnes à coopérer — capacité qui, si elle n'est pas l'exclusivité des humains et se retrouve chez les êtres vivants (développée en particulier chez les animaux domestiques), atteint néanmoins chez les humains un niveau de développement extraordinaire. C'est cette capacité d'adhésion de ceux que nous entraînons et qui nous entraînent dans les aventures de la transformation que constitue la capacité d'influencer et d'être influencé, qui est mobilisée et ranimée à

³⁰⁰ DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 270 (Paul Siblot, Entrée « Prédicat de dénomination », pp. 270-271).

²⁹⁹ CALVET Louis-Jean, ibid., p. 155.

³⁰¹ *Cf.* ce qui a été dit, plus haut, à propos de cette capacité des humains à s'accorder, page 197.

chaque interaction. *A contrario*, la capacité de résistance des objets constitue précisément le fondement sur lequel les humains — et en particulier les scientifiques — peuvent s'appuyer pour construire leur objectivité.

De sorte que ce qui compte pour entrer dans le jeu de la communauté humaine — et nous le percevons ici, la différence entre les humains et les non-humains est labile —, c'est précisément cette aptitude à s'accorder aux autres, à se transformer, à influencer et à être influencé, à construire des compétences mutuelles, à devenir sensible au fait que quelque chose importe pour ces humains. C'est cette capacité, comme le fait remarquer V. Despret, qu'avait acquise par exemple Hans, le cheval de M. Von Osten³⁰².

À partir de là, nous pouvons suggérer que le rationnel, comme l'émotionnel, est relationnel, c'est-à-dire ce qui peut et doit faire l'objet d'une négociation, d'un ajustement. Dans cet esprit, sera jugé d'autant plus rationnel ce qui facilite l'extension de la sphère de la négociation ou du partage. Parallèlement, l'émotionnel pour être considéré comme ce qui accroît la densité de la même sphère. Ce que B. Latour propose au sujet de Dieu, me semble alors tout à fait transposable à l'émotion:

« Ce n'est pas le nom d'une substance visée par un acte de langage. C'est plutôt l'un des termes possibles pour désigner la réussite ou la félicité d'un acte de langage, d'une prédication, par lequel l'absence devient présence, l'éloigné devient prochain, le mort devient vivant, le perdu devient sauvé, l'indifférent devient sensible. » 303

Quand le rationnel est tenu par le sociologue des sciences comme ce qui permet de construire du monde commun à partir de l'absent, du lointain, à distance, *etc.*, l'émotionnel me semble fonctionner comme le religieux, correspondant à ce qui permet de construire du monde commun à partir du présent, du proche³⁰⁴. À ce titre, l'énonciation émotionnelle, comme la prédication, est un acte politique : l'émotion correspond à sa réussite (*i.e.* à la construction d'un monde commun), à la recherche (et à la prouesse) d'être à nouveau proches. Ainsi faut-il reconnaître, en convertissant le propos de B. Latour, que

« [...] l'exigence de vérité qui porte sur la parole [émotionnelle] est particulièrement écrasante : il faut qu'elle devienne capable de faire ce qu'elle dit, c'est à dire qu'elle rende proche ce dont elle parle, qu'elle 'représente fidèlement', c'est-à-dire rende à nouveau présent (tel est le sens religieux du mot représentation) le sujet même de sa parole. »³⁰⁵

D'un point de vue linguistique, ce qui permet alors notamment à l'émotion de diffuser, c'est assurément son caractère vague, polyvalent, allusif. Inversement,

³⁰² *Cf.* DESPRET Vinciane, *Hans, le cheval qui savait compter*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond / Le Seuil, 2004, p. 73 et *passim*.

 $^{^{303}}$ Latour Bruno, « Science et raison : une comédie des erreurs », pp. 66-69, in *La Recherche*, Hors série « Dieu », janvier 2004, p. 69.

³⁰⁴ Cf. Latour Bruno, Jubiler – ou les tourments de la parole religieuse, op. cit., p. 133.

³⁰⁵ LATOUR Bruno, « Science et raison : une comédie des erreurs », op. cit., p. 69.

comme dans le cas de la démarche scientifique, plus le langage est précis, c'est-àdire moins il est allusif, indiciel, plus l'accord est difficile, délicat à réaliser, et nécessite la mobilisation d'hybrides, autrement dit de réseaux distants.

La co-construction sociolinguistique : le paradigme de l'énonciation émotionnelle

Afin éclairer ce que nous venons de dire au sujet de l'accord, et tenter d'esquisser des recherches futures ou envisageables pour développer les idées qui sont proposées ici, je pense qu'il serait intéressant de tenter de prendre comme paradigme discursif, l'énonciation religieuse ou, peut-être mieux encore, émotionnelle (il est possible que la parole politique, parce qu'elle inclut la problématique de la délégation, soit plus complexe mais plus instructive encore).

À défaut d'avoir trouvé des recherches convaincantes sur les discours de l'émotion, je suivrai les traces de B. Latour³⁰⁶ qui a, lui, abordé le discours non-informationnel par le biais de la parole religieuse. Et ses premiers résultats sont dans l'ensemble convaincants. Néanmoins, l'approche présente quelques inconvénients. Outre le fait qu'en termes de stratégie rhétorique (*i.e.* en ce qui concerne la réception de son propos), le sujet est « piégé » ou semé d'embûches, l'étude de la parole religieuse ne permet pas d'accéder à certains aspects du problème, ainsi difficilement perceptibles. Je pense en particulier au problème de la référence, au rapport entre langage, conscience et monde, qu'il néglige, ce qui l'amène à faire fausse route, à mes yeux, en particulier pour ce point sur lequel nous allons revenir.

Je serais d'autant plus enclin à privilégier l'approche émotionnelle que B. Latour a illustré à plusieurs reprises son propos par des comparaisons avec l'énonciation émotionnelle justement, en particulier l'amour des amants et sa nécessaire et continuelle (re-)construction discursive.

Il est important de signaler, tout d'abord, que pour B. Latour, des synonymes contemporains de ce qu'il entend par « Dieu » (il écrit « D. » pour atténuer les ambiguïtés) seraient des formules du genre : « cadre banal et quotidien », ou « constante universelle »307. Il est tentant, en l'occurrence, d'établir un lien entre sa proposition et l'utilisation, jusqu'aux guerres de religion, et se prolongeant même au-delà, de « Dieu » comme référence commune, référence qui se fait progressivement à partir de la fin du XVIe siècle « au nom du Roy »308, puis « au nom de la loi ». Le parallèle avec les utilisations liminaires et invocatoires du إِنَّ الْمُوْمِنِينُ الْرُحْمِينُ الْرُحْمِينُ الْمُوْمِنِينُ الْمُوْمِنِينُ الْمُوْمِنِينُ الْمُوْمِنِينُ الْمُؤْمِنِينُ اللَّهُ الْمُؤْمِنِينُ الْمُؤْمِنِينُ الْمُؤْمِنِينُ اللَّهُ وَلَا لَا لَاللَّهُ اللَّهُ اللَّهُ

³⁰⁶ Il est regrettable que les études pertinentes sur ces régimes d'énonciation soient, à ma connaissance, si rares qu'il faille ici nous concentrer sur les travaux d'un seul auteur (il est dès lors d'autant plus ennuyeux que ce dernier ne soit pas sociolinguiste). Cependant, nous utiliserons ces travaux, non pas comme une référence, mais comme une base de réflexion.

³⁰⁷ LATOUR Bruno, Jubiler – ou les tourments de la parole religieuse, op. cit., p. 60.

³⁰⁸ C'est, comme nous l'avons signalé plus haut (*cf.* pages 76-78), l'une des innovations majeures des paix de religion que d'inventer l'autorité royale comme référence commune.

L'énonciation émotionnelle ne fonctionne certainement pas dans la référence à une quelconque substance extralinguistique — rien d'extérieur qui puisse assurer sa réussite. Elle s'appuie essentiellement sur la justesse de l'énonciation, une énonciation on ne peut plus fragile :

« [...] un mot de travers et c'est l'éloignement, peut-être la crise. Ce que les amants appellent leur amour, cet amour capable de durer et de s'approfondir, surgit toujours pour eux dans la fragilité d'un acte de parole risqué qui les oblige à toujours relancer la mise. Selon la façon dont ils se parlent, ils se trouvent aussi éloignés que des étrangers ou plus proches qu'ils ne l'ont jamais été. Qui a vécu assez insensible ou assez malheureux pour ne pas avoir la double expérience foudroyante de la crise amoureuse? Ce mot de trop qui transforme des amants en ennemis qui ne comprennent pas comment ils ont pu vivre si longtemps dans une si étouffante intimité; ce mot de plus qui transforme des ennemis en amants qui ne comprennent pas comment ils ont pu s'asphyxier si longtemps par un tel éloignement. En un éclair, ils basculent de l'une à l'autre existence, pourtant radicalement différentes. »³⁰⁹

De fait, la parole émotionnelle est une parole qui ne dit rien. Non pas qu'elle dise le néant (ce qui reviendrait, par la négative, à faire de nouveau référence). Elle a davantage pour but de *bien* parler³¹⁰.

«In love injunction, attention is redirected not to the content of the message, but to the container itself, the person-making. One does not attempt to decrypt it as if it transported a message, but as if it transformed the messengers themselves. And yet, it would be wrong to say that they have no truth value simply because they possess no informational content. On the contrary, although one could not tick ps and qs to calculate the truth table of those statements, it is a very important matter —one to which we devote many nights and days— to decide whether they are truthful, faithful, deceitful, superficial or simply obscure and vague. » 311

B. Latour retient ainsi trois notions, capitales, par rapport à ce qui touche la forme de *pacte* entre les personnes impliquées dans un discours (ému) de l'émotion : (i) la proximité ou l'accessibilité, (ii) la présence et (iii) la transformation ou la conversion³¹². Il les attribue à la parole religieuse, mais elles me semblent tout aussi pertinentes pour le discours de l'émotion.

Plus précisément, il propose pour la parole amoureuse (mais je pense que cela est valable pour la parole émotionnelle en général), plusieurs conditions de félicité³¹³. Le langage dans lequel on co-construit l'émotion doit tout d'abord être

³⁰⁹ LATOUR Bruno, ibid., p. 62.

³¹⁰ Cf. LATOUR Bruno, ibid., p. 146.

 $^{^{311}}$ LATOUR Bruno, « Another take on the science and religion debate », s.l., mai 2002 (document en ligne).

³¹² Cf. LATOUR Bruno, ibid.

³¹³ Cf. LATOUR Bruno, Jubiler – ou les tourments de la parole religieuse, op. cit., pp. 65-67.

compréhensible. Il faut entendre par-là qu'il doit faire preuve d'« invention fidèle »³¹⁴ : il est indispensable de parler dans le cadre d'une tradition vivante, d'une habitude adaptée, juste (dans laquelle « hypocoristique » et « hétérozygote », par exemple, ont peu de chance se s'inscrire).

En effet, et c'est la condition suivante, les paroles échangées doivent se diriger vers la situation présente, le nous et le *hic et nunc*, sans tâcher non plus de faire resurgir le passé dans le présent.

« Pour marquer le transfert d'un temps à l'autre, il a donc fallu leur faire subir une minuscule mais violente *torsion*. Cette torsion n'est pas une adaptation, une déformation, un ajustement, une modernisation, mais une totale transformation, puisque au lieu de désigner le passé lointain elle force à désigner le présent. Mais comment faire pour qu'un énoncé emprunté à un autre temps, un autre lieu, un autre peuple, devienne propice à cette transformation radicale ? En le saisissant de telle sorte qu'il devienne *impropre* à tout autre usage. En empêchant, par une série d'inventions, de traductions, d'astuces, qu'en l'écoutant on se trouve entraîné vers le passé, vers l'ailleurs, et qu'on oublie de quoi il s'agit en se mettant à bâiller aux corneilles. »³¹⁵

Elles doivent donc éviter rigoureusement la recherche d'un accès au lointain, et même fuir la tentation de contaminer le présent-proche avec des hybrides et les longues chaînes d'équivalence qui les caractérisent : hors de question de penser, dans ce cadre, parler sérieusement résolution du réchauffement climatique.

Enfin, cette « présentification » doit permettre une actualisation du futur ou un ressaisissement du temps passé, et pour cela conjuguer deux formes de reconduction, complémentaires et aussi indispensables l'une que l'autre, la répétition de récurrence et la répétition de renouvellement. Ce processus, qui fonctionne sur le mode du prolongement (par restauration ou anticipation) constitue l'aspect le plus politique dans ce sens que son objectif et son action de continuité, de continuation et d'amorce fabriquent pour les interlocuteurs — s'il réussit — une communauté d'existence.

Ce qu'explique B. Latour nous permet en outre (bien que ce ne soit pas son propos) d'illustrer cette fonction de révélateur du discours assuré par le « dehors » qu'ont proposée les Sophistes :

« En effet, quand "on est loin", tous les moments d'éloignement se relient entre eux pour former un destin inéluctable, une essence définitive, un fatum : "Décidément, nous n'étions pas faits l'un pour l'autre." Alors, les moments de proximité paraissent autant d'égarement ; le temps se met à couler du passé vers le présent, comme si l'on avait dilapidé un capital d'amour. Mais dès qu'ils sont redevenus proches, tous les moments d'éloignement paraissent aux amants d'incompréhensibles aberrations : les épisodes de proximité se regroupent pour former une tout autre histoire, qui reflue de cette première fois d'aujourd'hui vers toutes les autres fois, remontant, par un mouvement rétroactif, du présent vers le

-

³¹⁴ LATOUR Bruno, ibid., p. 132.

³¹⁵ LATOUR Bruno, *ibid.*, pp. 91-92.

passé, vers la *première* première fois. Comme s'ils venaient de découvrir un capital inépuisable qui enrichit le passé autant qu'il assure l'avenir. »³¹⁶

Par ailleurs, la sociologie des sciences a montré qu'on ne pouvait considérer que l'idée de contrôle (de l'objet par le scientifique, de « la science » par le politique, *etc.*) était pertinente³¹⁷. De même, l'anthropologie culturelle de l'émotion, et en particulier les travaux dans la lignée de ceux d'A. Hochschild, a jugé plus adapté aux pratiques des personnes émues, de parler de *management* plutôt que de contrôle, c'est-à-dire penser en termes d'action transformatrice (ouverte) de soi, de l'autre et de la situation, plutôt que de domination ou possession de soi³¹⁸. L'étude de la parole religieuse aboutit à une conclusion analogue :

« Il n'y a ni contrôle ni créateur tout-puissant — pas plus "Dieu" qu'homme —, mais il y a soin, scrupule, précaution, attention, recueillement, hésitation et reprise. »³¹⁹

Le fait que la notion traditionnelle de *fabrication* sous-entendant celle d'un *fabricant tout-puissant, maîtrisant sa fabrication*, autrement dit la notion de *création* sous-entendant celle de *maîtrise*, de *contrôle*, de *domination*, peut être compris comme un effet dérivé de l'approche ontologique et métaphysique que nous avons étudiée cidessus. En étudiant les discours de l'émotion, nous avons en effet essayé de montrer la consubstantialité des métaphores sémiotique et tyrannique, autrement dit de la mise à distance et du contrôle, c'est-à-dire de l'approche individualisante (isolante et stabilisante, ontologique) et référentielle (symbolique, méta-physique).

Dès lors, je reste peut-être dubitatif lorsque B. Latour affirme une différence radicale entre l'énonciation religieuse (que je transpose en *émotionnelle*) qui construit la proximité et l'énonciation scientifique, celle qui permet d'élaborer les faitiches³²⁰ et d'agir sur le monde :

« Il existerait donc une forme d'énonciation originale qui parlerait du présent, de la présence définitive, de l'achèvement, de l'accomplissement des temps, et qui, parce qu'elle en parle *au présent*, devrait toujours se décaler pour compenser l'inévitable glissement de l'instant vers le passé ; une forme de parole qui aurait pour seule caractéristique de constituer ceux à qui elle s'adresse comme étant proches et sauvés ; un genre de véhicule qui différerait absolument de ceux que nous avons par ailleurs développés pour accéder au lointain, pour maîtriser les informations sur le monde. »³²¹

³¹⁶ LATOUR Bruno, ibid., p. 63.

³¹⁷ Cf. ci-dessus, passim, et en particulier page 459.

³¹⁸ Cf. supra, notamment pages 423-430.

³¹⁹ LATOUR Bruno, ibid., p. 171.

³²⁰ Cf. supra, page 456, en particulier la note 170.

³²¹ Latour Bruno, *ibid.*, p. 140.

Il serait sans doute intéressant que des recherches futures explorent l'opportunité de distinguer ainsi deux principes d'énonciation. En effet, comme cela apparaît dans sa dernière citation, et malgré certaines des remarques contradictoires, B. Latour conserve parfois un discours de maîtrise et une approche informationnelle qui, sans remettre en cause ce qui m'apparaît pertinent dans ce qui a été développé ci-dessus, confortent mon doute vis-à-vis de cette dernière annonce.

Nous avions dit plus haut que la plupart des sociolinguistes convenaient que la compétence linguistique était assimilable, et même équivalente, à la compétence sociale. Or les sociologues des sciences ont montré que l'élaboration du social n'était jamais dissociable de celle du naturel (et réciproquement) :

« La "réalité" sociale et naturelle est une conséquence à laquelle aboutit la négociation généralisée sur la représentativité des porte-parole. Si le consensus est atteint les marges de manœuvre de chaque entité sont alors étroitement délimitées. »³²²

D'où il ressort qu'il serait pertinent, pour les sociolinguistes, de considérer également cette compétence linguistique comme la capacité et l'art de construire non seulement l'être-ensemble, mais même le monde commun (socio-naturel ou naturalo-social). Comment, dès lors, concevoir cette construction³²³ du monde commun ?

Tout d'abord, et pour reprendre les termes de la sociologie de la traduction, comme le déploiement du collectif d'humains et de non-humains, des faitiches, ces hybrides associant humains et non-humains composant le monde, sur lesquels s'appuie l'action collective (hybrides que l'opposition rationalité/fétichisme, nature/culture ou faits/valeurs nous empêchait précisément de penser). Ensuite, en étant attentifs à ce que la parole ajoute. Celle-ci instaure en effet un autre commencement par rapport à la façon selon laquelle le « cours de choses » évoluait : elle crée un début, ou plutôt un renouveau. L'efficace du langage tient alors notamment à cet acte d'inauguration, celle de quelque chose qui n'était pas impliqué jusqu'alors et donc qui interfère nécessairement : la parole devient une entrave au simple déroulement, un « ce qui fait en sorte que », surgissant dans ce qui se faisait de lui-même. Mais cette construction du monde commun se conçoit aussi, parallèlement à ce qui précède, en considérant qu'il n'y a pas plus d'« avant » que d'« après » à ce processus de co-construction, puisqu'il n'a ni commencement ni fin: il est toujours une continuation, une prolongation et un inachevé. Enfin, en abandonnant toute approche causaliste unidimensionnelle (et donc en particulier toute approche chronologique unidimensionnelle) : la mobilisation d'un élément du monde commun est toujours accompagnée de sa révélation (au sens photochimique), sa construction, sa constitution, son institution. Ce n'est pas que le monde commun ne précède pas l'interaction humaine mais que l'existence partagée

³²² CALLON Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction », op. cit., p. 198. Cf. également cidessus, en particulier page 454.

³²³ Je rappelle que cette *construction* ne doit pas être comprise ici comme impliquant nécessairement un caractère irréel (symbolique), local, particulier (privé ou subjectif), ou encore singulier (*cf.* ci-dessus, notamment page 456).

s'appuie sur une procédure politique (*i.e.* de négociation, d'ajustement). Ce n'est pas que le monde commun soit postérieur à l'humain mais que le *langage* est activité langagière et que celle-ci est politique (il n'y a pas d'existence commune sans langage et donc sans démarche politique). À ce titre, il est nécessaire de reconnaître la dynamique spiroïdale ou hélicoïdale de construction du monde commun mobilisant humains, non-humains et langage.

Le monde commun oscille donc entre le *déjà-commun* et le *à-construire-ensemble*, la distinction entre ces deux modalités n'étant jamais *a priori* construite, déjà-là. Autrement dit, cette distinction est, elle aussi, à construire. Dans ce cadre, il convient de penser l'oscillation synchrone du langage et de ses usages ou mobilisations, entre un fonctionnement mobilisant (pour agir sur un monde convoqué sur le mode du déjà-là, et pour construire ainsi celui à construire) et un fonctionnement politique (pour faire advenir la communauté de ce monde commun en construction/négociation). La distinction entre les deux modes n'est certainement pas déterminable *a priori* (quelques soient les intentions des interlocuteurs, même si l'on peut concevoir des stratégies plus ou moins couronnées de succès *a posteriori*): elle fait partie du monde commun à construire.

Il me semble qu'il s'agit là de résultats sur lesquels un grand nombre de sociolinguistes s'accorderont — sans que cela ait été très formalisé, ni que l'on en n'ait, à mon sens, tiré suffisamment de conséquences théoriques et pratiques. En premier lieu, il serait assurément profitable que le « socio » de sociolinguistique cesse, s'il le fait encore, de renvoyer à une sociologie critique, du dévoilement ou de l'acteur, et signifie l'intégration des résultats de la sociologie de la traduction.

Pour ne pas conclure

À la lumière de ce qui a été entrepris, il apparaît fructueux de ne pas se satisfaire du seul « décodage » d'une culture ou de collectifs dont les études ethnosociolinguistiques se sont pendant longtemps contenté. En effet, nous pouvons également, et c'est ce que nous avons tenté d'expérimenter avec les discours de l'émotion, « faire travailler » nos constructions discursives afin de leur permettre de dire ce qu'elles peuvent dire de nous. Nous avons essayé de mettre en œuvre cette démarche, en souhaitant que la recherche présentée fonctionne comme un pendant de celles qui portent sur des discours de la rationalité (ou de la rationalisation) comme les travaux s'inscrivant dans la perspective des *science studies* (s'intéressant donc notamment au discours scientifique) ou comme le travail de L. Boltanski et L. Thévenot sur la justification¹ et les recherches qui l'ont prolongé.

Synthèse panoramique

Nous étions partis d'un questionnement sur le fonctionnement linguistique, et en particulier sur le principe référentiel que les linguistes avaient l'habitude d'attribuer au langage, questionnement en regard duquel nous avons fait un double constat : d'une part le caractère problématique de l'émotion et des discours de l'émotion dans le cadre sociolinguistique, et d'autre part (ce qui peut sans doute aussi s'expliquer par le point précédent), le faible nombre d'études de ces discours, autrement dit le peu de place accordé à l'émotion dans le champ de la sociolinguistique (surtout francophone). D'où l'intérêt d'une telle étude.

La première étape de cette recherche — décomposée en deux temps — a consisté à construire l'outil qui nous a servi à élaborer la seconde : tout d'abord un panorama historique se penchant sur la genèse de la notion d'émotion et de ses mises en discours, et ensuite l'étude des métaphorisations de l'émotion dans un large corpus. Ces deux premiers volets ont ainsi eu pour tâche de répondre à une lacune, sans pour autant la remplir intégralement (loin s'en faut), à savoir le manque de travaux francophones portant *sur* les discours de l'émotion, et leurs limites. La dernière partie a tenté de comprendre et d'énoncer les causes de cette carence ou d'y apporter des explications mais surtout d'en tirer les enseignements et de proposer dans cette perspective, des éléments contribuant à l'élaboration d'une sociolinguistique de l'efficace.

Ainsi avons-nous pu saisir comment la notion d'émotion s'inscrit dans la suite de la longue histoire de la notion de passion, et antérieurement, dans l'univers hellénisant, de celle de $\pi \acute{\alpha} \vartheta \circ \varsigma$ (páthos). Celle-ci n'est pas au départ un concept mais — si l'on peut dire — un résidu, un rebut. Le $\pi \acute{\alpha} \vartheta \circ \varsigma$ (páthos) est en effet défini comme un reste, celui du $\lambda \acute{o} \gamma \circ \varsigma$ (lógos), c'est-à-dire de la raison. En outre, dès sa conceptualisation platonicienne, elle est marquée par son intégration (de façon explicite) dans une problématique politique, mais aussi épistémologique et portant sur le processus d'individuation, corollairement travaillée par un discours de maîtrise et de distanciation.

L'invention platonicienne, qui consistait à conjoindre dans une même problématique aux aspects principalement politico-épistémologico-psychologiques,

¹ Cf. BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, De la justification, op. cit.

est reprise et enrichie par les penseurs latins et chrétiens au-delà de la traduction mais aussi à travers elle. Ce complexe conceptuel et praxique est accentué et radicalisé à l'époque Moderne suite aux bouleversements politico-religieux survenus au XVIe siècle.

L'étude spécifique du discours de la passion dans deux romans essentiels de la fin du XVIIe siècle nous a permis de comprendre l'étroitesse des liens entre les principes (et les discours) de contrôle, de distanciation et de signification (ou d'interprétation) — ce que j'ai appelé les métaphores tyrannique et sémiotique. La même époque connaît également (et de façon corrélée) un renforcement de la subjectivité, du processus d'individuation qu'accompagnent une reconfiguration de la polarisation entre *raison* et *passions* par la notion d'*intérêt* (en particulier à la faveur de l'institutionnalisation de l'économie politique) et la valorisation de la sensibilité et des passions. Mais il faut attendre l'élaboration du concept scientifique d'émotion au XVIIIe siècle (élaboration contrainte entre autres par une volonté de faire-science et les exigences du laboratoire), pour voir l'émotion hériter de la passion l'essentiel de ses modes de verbalisation et des caractéristiques qui nous sont les plus familières.

Le deuxième temps de cette recherche, complémentaire du premier, s'appuyant sur celui-ci quoique s'en distinguant radicalement, a cherché à appréhender les modèles métaphoriques de l'émotion et à donner accès aux cohérences qui se dessinent entre eux. Il s'agissait ainsi de proposer un tableau synoptique le plus exhaustif possible de nos habitudes de verbalisation de l'émotion et, à partir de là, d'esquisser un aperçu des conséquences que nous pouvions en tirer afin de connecter, avec des éléments ancrés dans le concret de pratiques sociolinguistiques, les réflexions développées dans le but de contribuer à l'élaboration d'une sociolinguistique de l'efficace.

Si nous le considérons comme un résultat en soi (et j'avais annoncé dès le début que je souhaitais plutôt le mobiliser comme un outil au service des développements qui allaient suivre), nous retiendrons de ce travail d'analyse à partir du *TLFi* la mise en évidence des caractéristiques générales (intériorité, non-rationalité, qualité eu- ou dysphorique, réaction, naturalité, variation, intensité et profondeur) de l'émotion, de ses modèles métaphoriques, ainsi que des dynamiques (c'est-à-dire ses processus de genèse, ses causes et ses effets) et des valeurs sociales qui lui sont attribuées. Mais l'intérêt principal de cette étude de la verbalisation de l'émotion tient surtout, je crois, à l'explicitation de modèles discursifs alternatifs (ceux valorisant positivement l'émotion mais aussi ceux la mobilisant comme un critère discriminatoire), au-delà des versions dominantes auxquelles se réduisaient les recherches qui ont été entreprises jusqu'ici.

En tant qu'outil mobilisé dans l'optique des questionnements développés dans le dernier chapitre (c'est-à-dire l'interrogation sur le fonctionnement linguistique et la conception des éléments nécessaires pour l'élaboration d'une sociolinguistique de l'efficace), cette étude menée sur un large corpus a permis, tout particulièrement grâce à l'explicitation et à l'analyse des versions alternatives (notamment l'émotion esthétique, religieuse et comme critère d'humanité), d'indiquer et d'ébaucher les pistes suivant lesquelles une nouvelle version du fonctionnement linguistique pourrait être envisagée et déployée.

En effet, le panorama historique retraçant la genèse de la notion d'émotion et l'étude de la verbalisation de l'émotion entreprise à partir du *TLFi* qui ont été développés dans les deux premiers chapitres, ont abouti à l'établissement de fortes corrélations entre *contrôle* et *distanciation*, autrement dit à la mise en évidence de la symétrie et de l'intrication entre les métaphores tyrannique et sémiotique. Ce premier résultat a ensuite permis, dans un troisième temps, de comprendre que l'évolution du contrôle au management (établie par les *science studies* et l'anthropologie culturelle de l'émotion — et rapportée dans le dernier chapitre) devait non seulement être accompagnée d'une évolution parallèle du principe *référence* (c'est-à-dire de notre compréhension du fonctionnement linguistique) mais, bien plus, en indiquait aussi la direction.

Le troisième et dernier chapitre a ainsi consisté, toujours sur le mode du détour (en l'occurrence des parcours historique, socioculturel et disciplinaire ou thématique) et dans la continuité des chemins frayés par les chapitres précédents, à montrer pourquoi et en quoi le langage ne *dit* pas le monde, pourquoi et en quoi il n'y a pas de fonctionnement linguistique référentiel à un extralinguistique, mais plutôt un effet-monde, agissant sur le linguistique et l'extralinguistique sur le mode de la transformation et de l'ajustement. La parole vise également la *disposition* des interlocuteurs (dans le but d'agir sur elle): soit pour la connaître, soit pour la transformer (l'un ne se faisant pas sans l'autre). Autrement dit, il s'agit dès lors de parler, non plus pour dire, mais plutôt pour faire dire l'autre, et d'écouter, non pour apprendre, mais plutôt pour transformer l'autre.

Le dernier intérêt de ce travail (dernier dans l'ordre de récapitulation, mais certainement pas en importance) demeure dans les « capacités de prédiction » qu'il permet de construire. Une part majeure du travail présenté ici a en effet consisté à nous donner accès au complexe psychologico-théologico-politico-épistémologico-linguistique découlant de ce que nous avons appelé l'« invention platonicienne » et la « décision parménidienne », confirmées, complétées et densifiées depuis l'époque Moderne — complexe au cœur duquel ses différents aspects se croisent par l'émotion.

Ce complexe se trouve ainsi constitué comme un faisceau d'indices convergents mais surtout cohérents (au sens optique, c'est-à-dire dont le déphasage ne varie pas dans le temps) ou corrélés (au sens quantique, autrement dit respectant un principe de non-séparabilité). De sorte que ces indices correspondent à des dynamiques qui tout à la fois participent, de manière coordonnée, d'un même processus (y compris parce que celui-ci se compose de ces diverses facettes), mais y participent aussi sur des modes homologiques et dépendants. Ce qui nous permet d'envisager et de comprendre ces dynamiques, à une échelle très large, et sans — évidemment — penser pouvoir annoncer à l'avance les résultats du loto, à la lumière l'une de l'autre.

Comme nous l'avons vu plus haut, la polarisation entre raison et émotion est oscillante, synchroniquement du fait de son processus de négociation-construction mis en évidence, et diachroniquement en particulier sous la forme d'une transition du contrôle au management. Cette oscillation correspond ainsi à une évolution de l'ensemble du complexe (et non pas seulement de l'émotion) vers la subtilité, une complexité accrue, le brouillage des catégorisations tranchées et des disjonctions qui caractérisaient le discours Moderne, c'est-à-dire l'abandon du principe d'une

identité essentielle au bénéfice d'un principe de négociation-construction. Ce rejet est de plus accompagné d'une révision des relations d'opposition dualiste entre des formes de transcendance et d'immanence au profit d'interrelations non-dualistes et d'un principe d'indiscernabilité *a priori*. La même évolution doit donc être sensible pour l'ensemble des aspects du complexe.

À titre illustratif, nous pourrions signaler que, sur le plan scientifique, cela prend notamment la forme d'une révision des rapports (présumément étanches, dans le discours Moderne) entre science et société. Dans cette perspective, il n'est assurément pas anodin que le premier des quatre thèmes retenus par les États généraux de la recherche en France en 2004 ait été la question des rapports entre science et société. Sur le plan individuel, cela se traduit par un brouillage et une reconfiguration des frontières entre individu et collectif, privé, public, professionnel, etc. Sur le plan religieux, spirituel ou théologique, l'actualité des débats sur la laïcité, ou la question de la place des religions et des pratiques religieuses dans la vie publique, doivent, à mon sens, être comprises et gérées dans le cadre de ce complexe. Sur le plan politique, la demande de participation accrue et l'implication croissante des citoyens notamment en corps constitués, parallèlement à une spectacularisation toujours plus importante de la vie politique, correspondent à cette même tendance. Ou encore, sur le plan anthropologique, l'évolution de la compréhension de la distinction entre l'homme et l'animal, ou celle de la place et le rôle de l'homme dans le monde qui l'entoure (non plus tant sur le mode du contrôle, mais sur celui, plus complexe, du management et de la négociation) me semblent également participer de ce processus. Et ceci nous permet d'ailleurs d'envisager les prolongements possibles de ce travail.

Perspectives de recherche

Tout au long du parcours que nous venons d'effectuer, nous avons abordé différents points qui me semblent mériter de faire l'objet de recherches ou de développements scientifiques spécifiques, mais à qui néanmoins nous ne pouvions pas accorder cette attention dans le cadre contraint du travail présenté ici.

Je pense tout d'abord à la notion de métaphore, ou au fonctionnement métaphorique, question qui est apparue de manière très récurrente sur notre route. Assurément, la question n'a pas encore trouvé de formulation ou de forme qui puissent nous satisfaire puisqu'elle se fonde sur une distinction (entre *littéral* et *métaphorique*) dont nous avons souligné dans ce qui précède les problèmes qu'elle soulève. Nous avons en effet évoqué le problème des énoncés ontologiques, indiquant une identité entre deux entités mais présupposant en même temps leur différence². Or la compréhension traditionnelle de la métaphore (quelque soit les nuances des différentes théories), cohérente avec une approche référentielle du langage, est celle d'un écart — accentué, mis en valeur, ou au contraire, par exemple selon P. Ricœur, sur le mode de la résorption ou de la réduction de l'écart. C'est entre autres pourquoi, il me semble que cette « question de la métaphore » ou le principe de fonctionnement métaphorique demandent une étude sociolinguistique

_

² Cf. ci-dessus, page 479.

approfondie, afin de pouvoir les repenser dans le cadre d'un paradigme nonréférentiel. Un tel travail pourra commencer par éprouver, selon une approche pragmatique, préoccupée par les choses en train de se faire, l'hypothèse intuitive d'une indiscernabilité entre le sens métaphorique et le sens littéral, c'est-à-dire, plus précisément, le fait que cette distinction n'est pas pertinente (puisque le fonctionnement linguistique n'est pas référentiel), en particulier dans le cas des verbes et des adjectifs métaphoriques non substitutifs comme (je reprends les exemples indiqués par J. Dürrenmatt³) : la lune rêve, le soleil boit la lumière ou encore un après-midi chenu.

Le second point méritant des égards particuliers est le problème du signe et de son inscription dans les théories de la communication⁴. Car de façon réciproque, la question de la communication, de l'interaction verbale, me semble mécaniquement entraînée (du moins risque-t-elle sans cesse de l'être) dans une perspective informationnelle, référentielle ou méta-physique, et individualisante dès lors que le signe y est introduit. Une des premières étapes consisterait alors à amender les théorisations sociolinguistiques de la communication ou de l'interaction verbale en en retirant les éléments qui pourraient la contraindre à une dérive référentielle. Il serait alors sans doute judicieux de mobiliser le schéma ethno-sociolinguistique de la communication proposé par Ph. Blanchet⁵, par exemple, à cette fin :

³ Cf. DÜRRENMATT Jacques, La métaphore, op. cit., p. 16, note 11.

⁴ *Cf.* ce qui a été esquissé plus haut, page 497.

⁵ *Cf.* BLANCHET Philippe, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, p. 101.

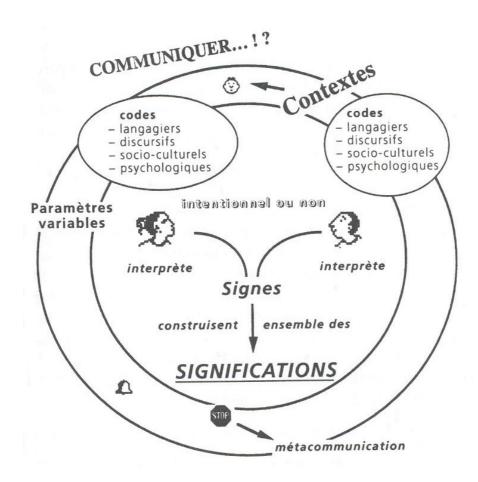


Figure 9 — Schéma ethno-sociolinguistique de la communication (Ph. Blanchet).

Cette modélisation de la communication comme système complexe, assurément la plus satisfaisante actuellement à avoir été proposée, appellerait néanmoins quelques nuances. Tout d'abord, et ceci ne se réduit peut-être pas à un détail, il me semble qu'il serait préférable d'y parler d'habitudes⁶ plutôt que de codes (langagiers, discursifs, socio-culturels et psychologiques), afin de faciliter une approche qui ne néglige surtout pas leurs aspects dynamiques, leur nécessaire négociation-validation, et leurs continuels ajustement-création-renforcement individuels et interpersonnels. De plus, une telle substitution me paraîtrait plus cohérente avec la compréhension de la compétence sociolinguistique comme une compétence sociale ou interactionnelle généralement retenue par les sociolinguistes.

Par ailleurs, si dans son schéma et sa modélisation, Ph. Blanchet ne distingue pas formellement les *contextes* et les *significations* (et leurs rôles) — dans ce sens que la construction des uns rétroagit sur celle des autres —, sa proposition n'est peut-être pas assez explicite sur le fait que la construction opérée par les interprètes inclut ces « contextes » autant que les « significations ». Je serais même tenté d'aller plus loin et de faire fusionner les deux notions afin d'aider à ne pas faire de distinctions actantielles entre elles. Ceci requerrait d'ailleurs que ce travail d'élaboration

⁶ Au double sens que donne J.-C. Kaufmann à la notion (cf. ci-dessus, page 19 et passim).

conceptuelle soit mené de manière conjointe et coordonnée avec celui devant être entrepris sur le concept de signe.

Mais ce travail demandera en particulier, et quoi qu'il en soit, une rénovation de la notion de signe car cette dernière reste encore au fondement de ce qui est considéré comme les « briques élémentaires » du langage, et à la source des explications actuelles du fonctionnement linguistique différentiel (c'est-à-dire notamment le principe de « double articulation » du langage).

Un troisième⁷ problème mériterait à mes yeux une attention toute particulière des sociolinguistes, celui qui inclut dans l'élaboration d'un paradigme non-référentiel une interrogation de notre conception linéaire du temps (chronologique), et des pratiques afférentes. De même que la question des discours de l'émotion pouvait sembler très anecdotique pour la sociolinguistique, cette question de l'irréversibilité (conjointe à celle du divin) qui, nous allons le voir brièvement, est manifestement liée au complexe épistémologico-politico-psychologico-linguistique que nous avons exploré plus haut à partir des discours de l'émotion, pourrait paraître bien peu féconde de prime abord. C'est pourquoi nous allons tenter d'en esquisser, de façon sommaire et sur le mode du détour, la richesse et le potentiel heuristique. Je précise néanmoins qu'il ne s'agit pas ici de *traiter* cette question, mais d'essayer d'en (faire) sentir tant l'intérêt que la complexité, c'est-à-dire les différents aspects, enjeux et connexions.

Pour appréhender le sens et la portée de la question du temps chronologique non-linéaire, je propose que nous nous penchions sur la transition socioculturelle qu'a connu la Grèce archaïque, c'est-à-dire, pour reprendre les catégories popularisées par F. Nietzsche⁸, la transition d'un être-au-monde dionysiaque à un regard apollinien (en termes nietzschéens, le passage de la *Culture* à la *Civilisation*). F. Nietzsche, qui a été largement repris⁹, oppose deux systèmes en proposant deux pôles fondamentaux, l'un diurne (solaire ou apollinien) et l'autre nocturne (chthonien — *i.e.* souterrain — ou dionysiaque). Apollon représente ici le λ όγος, lógos, l'intellect, l'ordre, la mesure, la μ ετριοπάθεια (metriopátheia) c'est-à-dire la maîtrise des passions, quand Dionysos symbolise l'éternelle jubilation de la viemort-vie dans la splendeur de la puissance créatrice ou de l'élan vital.

⁷ Comme nous allons le voir, ce troisième problème est davantage une formulation qui retourne le problème précédent (en en proposant une voie d'accès) qu'une nouvelle question.

⁸ *Cf.* NIETZSCHE Friedrich, *La Naissance de la Tragédie* (1869-1872), textes, fragments et variantes établis par Giorgio Colli et Mazzino Montinari, traduit de l'allemand par Michel Haar, Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy, Paris, Gallimard, Folio, 1989.

⁹ La distinction nietzschéenne entre apollinien et dionysiaque se retrouve chez des auteurs contemporains, par exemple chez P. Heelas, pour différencier les attitudes des socio-cultures vis-à-vis des émotions : « Members of Apollonian societies regard the majority of emotions as dangerous threats to themselves and to their institutions. Typically emotions to do with anything other than those which enhance the power of the established order are accorded negative moral value. [...] In contrast, members of Dionysian societies regard the majority of emotions as vital to both themselves and the social order. » (HEELAS Paul, « Emotion Talk across Cultures », pp. 171-199, *in* HARRÉ Rom et PARROT W. Gerrod (dirs), *The Emotions. Social, Cultural, and Biological Dimensions, op. cit.*, pp. 178-179.) La distinction est évidemment grossière. Elle a cependant permis de retenir deux grands modèles de socio-cultures selon que ces dernières adoptent une attitude et une valorisation plutôt positives (ou neutres) ou plutôt négatives à l'égard des émotions.

Si cette polarisation a souvent été présentée dans le monde grec comme correspondant au remplacement d'un culte par un autre, nous ne pouvons pas considérer toutefois que la religion olympienne ait supplanté le culte chthonien ; elle le conserve au contraire, mais sur le mode du confinement (c'est-à-dire la principale formule du contrôle). Nous retrouvons une trace de ce « phagocytage », autrement dit de l'assimilation et de la récupération d'anciens rites par de nouveaux, par exemple dans la tragédie des Euménides¹⁰ dans laquelle Eschyle met en scène cet épisode de confrontation entre les deux religions, solaire (i.e. fixiste) et chthonienne (c'est-à-dire circulatoire): Athéna, qui représente les Olympiens, y enferme les anciennes divinités sous le sol, « aux lieux qui s'ouvrent en bas, sous terre » (v. 1036). La pièce est en effet l'occasion d'un affrontement entre divinités anciennes (les Érinyes, divinités de l'enfer, souterraines donc, autrement dit associées, entre beaucoup autres, au serpent Pythos, à la Terre-Mère, et à Dionysos) et nouveaux dieux (Olympiens, c'est-à-dire ceux de la génération de Zeus). La tragédie d'Eschyle met donc ainsi en scène deux évènements corrélés: la fondation du tribunal (historique) de l'Aréopage par Athéna, autrement dit sa re-création ou sa ré-invention mythologiques, et la transformation des Érinyes (divinités maléfiques vengeresses) en divinités bienveillantes (les Euménides), c'est-à-dire l'assimilation d'anciens cultes par une nouvelle religion¹¹. Or le tribunal de l'Aréopage que fonde Athéna peut, lui aussi, se lire comme une figuration de la raison intellectuelle, du λόγος, *lógos*¹².

M. Daraki parle, elle, à propos de ce processus, d'une conjonction de deux révolutions — la vague du dionysisme et le parachèvement de la « Raison » démocratique :

« Au VIº siècle avant notre ère, alors que Dionysos est implanté en Grèce depuis longtemps, la vague du dionysisme déferle sur le pays. On peut s'interroger sur cette manifestation, soudain conquérante, d'un dieu présent sur les lieux depuis le second millénaire au moins. Enigme

¹⁰ Les Euménides est le troisième volet de la trilogie de l'Orestie (créée autour de 458 avant J.C.) qui relate la vengeance meurtrière par Oreste contre sa mère Clytemnestre qui a assassiné Agamemnon, son époux (et père d'Oreste), à son retour de la guerre de Troie. Le devoir filial de vengeance d'Oreste lui est imposé par Zeus, mais est poursuivi par les Érinyes (les divinités chargées de punir et venger les crimes de sang, c'est-à-dire l'assassinat d'un père ou d'une mère). Dans ce troisième épisode, Oreste, traqué par leur tourment, s'est réfugié à Delphes, dans le sanctuaire d'Apollon qui lui avait transmis l'oracle de Zeus. Apollon lui ordonne alors de rejoindre le temple d'Athéna à Athènes, auquel se rend Oreste toujours pourchassé par les Érinyes. Là-bas, Athéna apparaît et s'enquiert du différend auprès des deux parties pour les départager; elle fonde alors le tribunal de l'Aréopage pour juger de l'affaire. À l'issue du procès, la voix d'Athéna en faveur d'Oreste permet d'inverser le vote et de prononcer son acquittement, à la fureur des Érinyes humiliées, qui en dédommagement sont accueillies par la ville et deviennent les Euménides.

 $^{^{11}}$ La référence à la supplantation d'anciens cultes par de nouveaux est explicite et répétée (cf. vv. 731-1047).

¹² Les déclarations de la déesse nous rappellent d'ailleurs (anachroniquement) la métaphore poliorcétique de Platon au sujet de l'âme, décrite comme une cité (*cf.* ci-dessus, pages 34-36) : « Si vous révérez, comme vous le devez, ce pouvoir auguste [*i.e.* le tribunal], vous aurez là, pour protéger votre pays et votre ville, un rempart tel qui n'en est point au monde, ni chez les Scythes, ni sur le sol de Pélops. Incorruptible, vénérable, impitoyable, sentinelle éveillée pour garder la cité endormie, tel sera le tribunal que j'institue. » (ESCHYLE, *Les Euménides* (*ca*458 av. J.C.), in *Théâtre complet*, traduit du grec ancien par Émile Chambry, Paris, Garnier, 1964, p. 227.)

fondatrice du dionysisme, ce déferlement qui se propage "comme une épidémie", soulève une question qui "dans l'histoire humaine est une des plus troublantes": celle des "révolutions", des "mutations", des "renouvellements internes et brusques".

Il en soulève une autre également, sur laquelle nous choisissons d'insister.

Ce même VIe siècle marque le point culminant d'une "révolution", celle qui forma la Grèce des siècles classiques. Elle a parachevé l'édifice de la cité, donné naissance à la "Raison", consolidé un système religieux conforme à l'une et à l'autre, la religion olympienne. Prenant son point de départ dans la *stasis*, la *guerre civile* quasi généralisée des VIIe et VIe siècles, la *révolution civique* s'est réglée cas par cas et, selon les cités, elle accoucha de solutions diverses. Mais, dans l'ensemble, elle mit en place tout ce que nous reconnaissons comme l'originalité de l'expérience grecque. C'est dire qu'elle mit en place tout ce qui rend le dionysisme inattendu. »¹³

Mais le dionysisme est rendu inattendu lorsqu'il devient, dans notre reconstitution mythologique de la Grèce classique (athénienne), l'opposé, apparemment inconciliable, de la Grèce socratique, celle qui a exalté la Raison : « le dionysisme se développe solidairement avec ce qu'il combat. » 14 Or il s'agit plutôt de deux aspects opposés d'une même réalité qui les dépasse en les subsumant, deux contraires qui s'autodéfinissent, s'autoconstruisent, réciproquement nécessaire chacun aux excès de l'autre, comme les Lumières du XVIIIe siècle ont été accompagnées d'Anti-Lumières exaltant l'irrationnel, l'occultisme, etc. Le dionysisme correspond donc à la forme que prend pour ressurgir, à la fin de la période archaïque, l'ancienne religion en contestant le culte olympien de l'intérieur :

« On ne peut pas faire coexister deux modèles incompatibles d'organisation sociale. Mais on peut à l'évidence faire coexister le dionysisme et la cité. Afin de mieux le conserver, il a fallu *désincarner* l'ancien système, le transformer en univers *pensé*. Le dionysisme est le produit de cette transformation. »¹⁵

La désincarnation par l'intellectualisation est le processus général qui s'accomplit dans la Grèce civique (nous l'avons vu plus haut en étudiant la genèse de l'émotion). Cette désincarnation n'est pas seulement, comme le présente M. Daraki lorsqu'elle résume sa pensée, la solution apportée au problème de la confrontation de deux modèles de société, mais plutôt également et à l'inverse, l'aspect que prend, sur un point particulier — le champ cultuel ou religieux — l'intellectualisation par laquelle passe l'avènement d'une pensée (juridique en l'occurrence) de la personne (individuelle, egoïque, rationnelle), de l'organisation sociale et de la cosmologie cohérentes entre elles. C'est cette cohérence, qui repose sur les liens étroits entre individuation (ou personnalisation, autrement dit sa version juridicisée), droit et filiation patrilinéaire (c'est-à-dire politique et juridique, et non plus « naturelle »),

¹³ DARAKI Maria, *Dionysos et la Déesse Terre*, Paris, Flammarion, 1994, pp. 13-14.

¹⁴ DARAKI Maria, *ibid.*, p. 14.

¹⁵ DARAKI Maria, *ibid.*, p. 226.

qui donne également un rôle particulier et valorisé aux hommes (l'ancien système n'est pas féminin mais *féminisé*¹⁶).

« Dans le cas de la Grèce, nous serons précis : c'est la construction de la "personne", de l'identité individuelle, qui introduit contrainte et intolérance, et ouvre une guerre sans merci à l'"âme sauvage". On ne peut pas être tout à la fois individu et sujet collectif, avoir et n'avoir pas contour. Mais comme cela mène loin! La "personne" est au centre de l'ordre olympien, au centre de la filiation linéaire, au centre du temps irréversible, au centre du tribunal et de la citoyenneté active. En d'autres termes, elle est au centre de toutes les composantes de la "Raison grecque"...

Aussi, il faut voir la crise archaïque dans ses tréfonds, là où s'ouvre un gouffre que rien ne peut combler. Le besoin de transition d'un type d'homme à un autre. La construction d'un nouveau mode logique qui impose la frustration du choix, d'une nouvelle conception de la mort, non plus spatiale mais temporelle, qui permet à l'homme de se penser à partir de sa fin, mais qui en même temps rend la mort odieuse ; la construction de l'identité avec tout ce qu'elle comporte comme vertu organisationnelle, mais aussi avec tout ce qu'elle a de privatif, de contraignant, et disons-le, de petit ; tout cela donne à voir le "prix de la Raison". »¹⁷

La filiation patrilinéraire, fondement de l'identité individuelle (instaurée et validée par le politique) est en effet la première expression du temps irréversible. Autrement dit, le temps irréversible va de pair avec le « patriarcat », l'élaboration d'une identité individuelle, la subordination au système politique¹⁸ et la rationalisation du monde et du vécu (c'est-à-dire leur intellectualisation et leur désincarnation). Toutefois, il ne s'agit pas d'opposer la filiation patrilinéaire à une filiation « matrilinéaire », mais plus radicalement à un système de *filiation circulaire*, c'est-à-dire une filiation qui reproduit le règne vivant (le cycle incessant vie-mort-vie) quand la filiation patrilinéaire reproduit le corps civique en même temps qu'elle focalise sur l'individu défini de manière irrévocable par sa naissance et son terme. Et cette filiation circulaire s'inscrit dans un schème et une logique plus vastes :

« Le dionysisme est le champ d'une *logique circulaire* : elle manie parfaitement l'"opposition binaire", mais elle la solde par "oui *et* non". Au lieu d'opposer les termes antagoniques, ainsi que l'"esprit humain" l'aurait fait — a-t-on soutenu — en tous lieux et de tout temps, elle les relie, elle en assure la jonction dans des circuits répétitifs qui se regroupent en un système rigoureux. »¹⁹

Dans cette perspective, les rapports entre les notions d'inceste, de rationalité, de personne (entendue comme version juridicisée et politicisée de l'individu) et donc

¹⁶ Je rappelle que la même dynamique a été évoquée plus haut au sujet de l'émotion (*cf.* ci-dessus, pp. 182-187 et 364-367).

¹⁷ DARAKI Maria, *ibid.*, p. 235.

¹⁸ Cf. DARAKI Maria, ibid., p. 117.

¹⁹ DARAKI Maria, *ibid.*, p. 31.

de filiation (patri)linéaire apparaissent comme fondamentaux. En effet, quand le devin Tirésias représente la figure dionysiaque, transitive, du médium²⁰, Œdipe incarne le rationnel (ou l'intellectuel), celui qui résout l'énigme et en termine avec le monstre, sans aucune divination, par un simple effort de réflexion²¹. Parallèlement, chez Œdipe, le forfait n'est pas *sexuel* mais offense les lois de filiation fondées sur les principes du type *linéaire* ou *chrono-logique*, d'une part, et le principe d'unicité de la personne, d'autre part. À l'inverse, l'une des figures de Dionysos (notamment dans les mystères éleusiniens) est celle de l'enfant-phallus²², le symbole d'une union qui porte immédiatement ses fruits, assimilant cause et effet²³:

« L'extraordinaire figure de l'enfant-phallus dit quelque chose de simple, mais elle le dit en grand. Par la "magie" de l'union sexuelle, le "père" renaît en la figure du "fils". Un fils autopator - puisque la langue grecque a conservé ce terme si difficile à traduire. Etymologiquement, l'autopator, est à la fois son propre père et entièrement identique à son père. On peut comprendre cela si l'on fait abstraction de la notion de "personne", absente de notre dossier, et que l'on mette à sa place celle de l'identité-sexe que nous proposent nos documents. Le phallus anthropomorphe fixe la catégorie de l'élément mâle, perçu comme sujet collectif. Le type de "filiation" dont relève l'enfant-phallus se satisfait de la perpétuation non d'une "lignée", mais de l'élément masculin. Le sein féminin, qui, dans les rituels, est "traversé" par le "père" et par le "fils" tout à la fois, est tout simplement décrit dans sa double fonction, sexuelle et procréatrice. L'union qui fructifie immédiatement, cet acte sexuel que l'on annonce comme un accouchement, superpose la "cause" sexuelle et l'"effet" procréateur pour célébrer l'extraordinaire pouvoir de la "sexualité": elle reconduit la vie, renouvelle la jeunesse, fait qu'un "père" devienne "fils". Le phallus-adulte plonge dans le sein féminin comme dans un bain de jouvence, et en ressort sous forme de phallus-enfant, fils autopator, "entièrement identique à son père". C'est à propos de Dionysos, précisément, que les Orphiques prononcent le terme d'autopator. »24

A contrario, dans la tragédie de Sophocle, ce qui est terrible et insupportable pour Œdipe, l'individu, le rationnel, ce n'est pas qu'il se soit uni avec sa mère mais qu'il

²⁰ Nous avons signalé que l'oracle pouvait être tenu comme la figure paradigmatique du fonctionnement linguistique, en ce qu'il fait jouer la force du dire pour induire un nouvel état et une nouvelle perception du monde, lisibles dans la clarté de l'après-coup car le dehors devient le révélateur de ce qui est dit (*cf.* ci-dessus, page 483). De sorte que le dionysisme pourrait sans doute être ainsi mobilisé pour servir comme l'une des bases à l'élaboration d'une pensée philosophique de la nondualité qui viendrait soutenir la réflexion sociolinguistique et que j'ai appelée de mes vœux ci-dessus (*cf.* note 103 page 440).

 $^{^{21}}$ Cf. Sophocle, Cedipe Roi, vv.396 sqq., in Tragédies, tome II: « Ajax, Cedipe Roi, Électre », texte établi par Alphonse Dain et traduit du grec ancien par Paul Mazon, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 86.

²² Cf. également la figure parallèle ou équivalente de la Déesse femme-sexe, Baubo.

²³ Nous avons montré comme (les discours de) l'émotion fonctionnai(en)t selon une même assimilation contestant l'irréversibilité chronologique (*cf. supra, passim,* et en particulier pages 217-223). Un parallèle pourrait également, pour les mêmes raisons, être fait avec le *jeu*.

²⁴ DARAKI Maria, Dionysos et la Déesse Terre, op. cit., pp. 134-135.

en a eu des enfants, c'est-à-dire, comme l'explique M. Daraki, qu'il ait été à la fois le géniteur et l'engendré²⁵ :

« Sophocle le sait : Œdipe est un *autopator* de temps de crise. Il aurait pu être le fils de Dionysos et d'une Nymphe, dit le chœur (v. 1106). Il aurait pu être un roi porte-bonheur, dont le berceau aurait été l'"herbe d'un pâturage" (v. 1350) ; son mariage, un *gamos* où le "père" et le "fils" traversent le même "champ maternel", lieu béni où la sexualité devient procréation. Il aurait pu, en somme, rester ce roi-mage qu'il est au commencement de la pièce. Mais Œdipe entra dans la vie par une quête d'identité personnelle : de qui suis-je le fils ? demanda-t-il à Delphes. De lui-même, il s'est détaché de son statut d'*autopator*. Sa fonction, dans l'ordre symbolique des Grecs, est de montrer qu'on ne peut pas réussir dans la conquête de l'identité qu'en se détournant, avec horreur, de la figure de l'enfant-phallus. Œdipe saura enfin "qui il est" lorsqu'il aura montré, en payant de sa personne, que les notions d'*inceste* et de *personne* naissent la main dans la main. »²⁶

Dans le système socratique, la raison et l'individu sont des fondamentaux aussi bien juridiques (et judiciaires ou politiques) que philosophiques (ou scientifiques) de l'ensemble du complexe. Les dieux olympiens sont du côté des rapports contractuels du juridique, du droit, de la personne²⁷, de l'acteur agent (*i.e.* rationnel), et le Dieu des Pères de l'Église (je pense en particulier à saint Augustin²⁸) s'inscrit à bien des égards dans la même perspective²⁹.

Nous pourrions ainsi — mais cela demanderait donc d'autres investigations — repenser le Grand Partage³0 par son verso. Il serait en effet tout aussi juste de considérer que le nouveau système (olympien) établit une opposition entre la sphère juridique ou politique d'une part, et le domaine du hors-politique, le monde sauvage, chaotique ou monstrueux (celui, précisément, du $\pi \alpha \theta \circ \varsigma$, páthos, mais aussi celui que la science tâchera d'appréhender), autrement dit que le nouveau système fait de l'ancien un « dehors » (c'est-à-dire une étrangeté, une anomalie ou une monstruosité) qui s'oppose à lui.

De telles investigations nous permettraient également, du moins est-ce l'hypothèse intuitive que je formule, de consolider les aspects théologiques du questionnement qui nous a occupé ici. Car si nous avons examiné la façon selon laquelle la dichotomie raison/émotion se juxtaposait à la distinction masculin/féminin, humain/animal, savant/populaire, scientifique/vernaculaire,

.

²⁵ Cf. SOPHOCLE, CEdipe Roi, op. cit., vv. 1250, 1257 sqq., 1360 sqq. et 1402 sqq.

²⁶ DARAKI Maria, *Dionysos et la Déesse Terre*, op. cit., p. 136.

²⁷ Les Olympiens sont eux-mêmes des *personnes* biens définies, identifiées, ayant chacun leur attribution, leur fonction et leur domaine réservés — contrairement aux Infernaux qui ne sont qu'un (la Terre-Mère) sous plusieurs formes.

²⁸ Cf. ce qui a été dit ci-dessus, pages 61-68, de l'influence néo-platonicienne sur le dogme chrétien.

²⁹ À propos de la notion chrétienne de *personne*, cf. plus haut, page 73.

³⁰ Cf. supra, notamment pages 441-448.

nature/culture, *etc.*, nous n'avons qu'effleuré ce point ici ou là³¹, très peu traité par ailleurs, bien qu'il me semble également intimement impliqué dans ce complexe. La question de la prédestination ou de la grâce — c'est-à-dire de la liberté ou de la détermination, *i.e.* du contrôle — autrement dit du rapport de la personne au divin, était déjà au cœur des guerres de religion, mais avait aussi resurgi au cours du XVII^e siècle dans le mouvement de radicalisation de l'absolutisme dont le rôle dans la mise en place du paradigme Moderne a été significatif³².

L'intégration de la question de la linéarité ou de l'irréversibilité temporelle dans ce complexe permettrait donc d'en explorer de nouvelles connexions internes, c'est-à-dire d'en renforcer et d'en approfondir notre compréhension. Or cette compréhension est indispensable — c'est ce que j'ai essayé de montrer dans le travail présenté ici — pour élaborer une sociolinguistique de l'efficace : l'irréversibilité n'est pas une *option* épistémologique que nous pourrions, de façon indépendante, choisir ou pas, mais un des éléments d'un complexe systémique dont chaque composante est cohérente avec les autres et le fonctionnement d'ensemble. D'autant que nous retrouverions, *in absentia*, l'émotion dans l'ensemble des éléments qui viennent d'être décrits (puisque pour chacun, nous avons croisé la raison, la personne, les aspects politiques, *etc.*). Or nous avons constaté la transformation de l'émotion passant du régime du contrôle à celui du management (comme bien d'autres composantes de ce système), ce qui nous autorise à émettre l'hypothèse d'une évolution congruente en ce qui concerne la linéarité et l'irréversibilité temporelle³³.

L'étude des discours de l'émotion était principalement traitée comme une question épistémologico-politique : l'émotion comme jeu anti-rationnel³⁴ interrogeant le principe de distanciation référentielle (c'est-à-dire le dualisme opposant transcendance et immanence). Une recherche complémentaire qui mettrait l'accent sur les aspects théologiques que nous avons rencontrés à plusieurs reprises, éclairerait donc le complexe systémique que nous avons étudié en mettant d'abord l'accent sur des dynamiques moins traitées ici, et rééquilibrerait ainsi tant l'approche adoptée que notre compréhension de ce complexe.

Par ailleurs, nous avons suggéré plus haut l'intérêt d'une réflexion sur le concept de signe et sur le fonctionnement de la communication. La difficulté d'une telle réflexion tient notamment à l'inertie des habitudes dont il s'agit de s'affranchir pour la mener à bien. Pour une telle problématique encore, et pour les raisons qui ont été présentées en Introduction, la voie du *détour* me semble la seule qui puisse avoir une chance d'être fructueuse. C'est pourquoi je fais l'hypothèse qu'une étude sociolinguistique autour du *signe* — concept dont l'appartenance au registre

³¹ *Cf.* par exemple, ci-dessus, note 201 page 391. Il est en effet aisé de proposer une correspondance entre, d'une part, l'alternative entre *création* et *émanation*, et d'autre part, le croisement de la problématique de l'irréversibilité avec la question de la transcendance et de l'immanence.

³² Je pense notamment à l'importance et au rôle (de renforcement de la conscience individuelle) de la querelle janséniste durant la seconde moitié du XVIIe siècle.

³³ M. Daraki a d'ailleurs montré que l'opposition nietzschéenne était caricaturale. Nous pourrions même dire qu'elle est manifestement inscrite dans le paradigme moderne.

³⁴ Anti doit ici s'entendre au sens d'antipode, plus qu'au sens de contraire.

religieux a déjà été soulignée par plusieurs³⁵ — tirera les plus grands bénéfices d'une approche retenant comme entrée la question de l'irréversibilité chronologique telle que nous venons de l'esquisser. Un retour sur l'émergence-invention d'un temps linéaire (c'est-à-dire irréversible) me semble en effet un outil³⁶ sociolinguistique pertinent et efficace pour aborder la question du signe et de la communication, en permettant en particulier d'y introduire un travail sur l'articulation entre *création* et *émanation* qui se trouve au cœur d'une compréhension satisfaisante des processus de construction (spiralaire ou hélicoïdale) des significations-contextes. C'est donc cette hypothèse qui, à mes yeux, mériterait d'être davantage examinée, les retombées pour l'élaboration d'un paradigme sociolinguistique non-référentiel n'étant certainement pas négligeables.

Ouvertures

Je souhaiterais enfin esquisser de possibles développements ou continuations du travail qui a été présenté ici. Les premières applications industrielles auxquelles nous pouvons songer se rattachent assurément au traitement automatique des langues. Une modification de l'approche et de la compréhension du fonctionnement linguistique ne peut être sans répercussion en terme d'ingénierie linguistique proprement dite, qu'il s'agisse de simulation de dialogue, d'interface d'accompagnement d'utilisateurs ou autres.

Dans une perspective plus large, mais peut-être plus rapidement accessible, il pourrait être intéressant et fructueux de travailler sur les outils de *réalité virtuelle* et leurs usages. Les systèmes et technologies de l'information sont en effet le plus souvent pensés et conçus dans un cadre strictement référentiel (ontologique et métaphysique). Il serait donc certainement très utile de développer une approche non-informationnelle, qui intégrerait bien davantage les aspects humains dans ces outils.

La réalité virtuelle est généralement abordée comme un duplicata du monde réel, au mieux comme un au-delà irréel. On pourrait cependant la traiter, dans une optique non-informationnelle, comme prolongement du monde commun. Mais si nous retenons la dernière option, ce prolongement doit nécessairement suivre les mêmes processus que ceux qui ont été présentés et explorés ci-dessus.

J. Hoorn *et alii* ont d'ailleurs proposé une approche stimulante, par certains aspects, de la réalité virtuelle :

« Virtual Reality (VR), virtual environments, and augmented reality refer to elaborated technologies in interactive systems that render illusory effects of realism. [...] We propose that technology is but a means to

³⁵ « Il s'agit d'abord de penser la solidarité systématique et historique de concepts et de gestes de pensée qu'on croit souvent pouvoir séparer innocemment. Le signe et la divinité ont le même lieu et le même temps de naissance. L'époque du signe est essentiellement théologique. Elle ne *finira* peut-être jamais. Sa *clôture* historique est pourtant dessinée. » (DERRIDA Jacques, *La grammatologie*, Paris, éd. de Minuit, 1967, pp. 24-25.) Rappelons que c'est également cette co-appartenance du signe qui avaient poussé les grammairiens et les théologiens médiévaux à s'y intéresser (*cf.* ci-dessus, pages 489-496).

³⁶ J'insiste sur le fait qu'il s'agirait d'en faire un *outil* plus qu'un *objet* de recherche.

render a VR-experience and that the true discussion should issue the human factors that allow users to have an experience of a virtual environment as if it were real. [...] In this paper, we argue that VR is an instance off the broader concept of fiction, that it has its predecessors in the history of art or theater, and that VR and fiction are usual attributes of the workplace. [...] We argue that the intensity of possible involvement is lower in fiction (e.g., VR) than in reality, due to the lack of personal relevance to the user. We therefore recommend that VR designers focus on developing features that sustain relevance to the goals of the user, for instance, by performing Group Ware Task Analysis rather than mechanically enhancing the realistic features of an application. »³⁷

Comme cela apparaît dans la présentation de leur travail, J. Hoorn *et alii* ont basé leur analyse sur une distinction entre *fiction* et *réalité*. Or, à la lumière de ce que nous avons vu ci-dessus, une telle dichotomie n'est sans doute pas si pertinente que nos habitudes pourraient nous le laisser penser et demanderait donc une analyse renouvelée.

En outre, les auteurs proposent, en reprenant à leur compte des éléments de la *Perceiving and Experiencing Fictional Characters theory*, deux axes d'analyse du comportement des utilisateurs de machines virtuelles :

« The PEFiC theory (Perceiving and Experiencing Fictional Characters theory) states that identification is merely one example of a diversity of involvement-distance conflicts that someone may experience with fictional characters. The theory holds that appreciation for fictional characters is a trade-off between the parallel processes of involvement (psychological tendency to approach) and distance (psychological tendency to avoid). »³⁸

D'où ils déduisent que les concepteurs de réalité virtuelle doivent viser l'intersection entre participation ou engagement (*involvement*) et distance, autrement dit l'équilibre entre les deux tendances. Or ces deux concepts rappellent fortement des notions et des problématiques que nous avons croisées dans notre étude sur les discours de l'émotion et sur leurs conséquences sociolinguistiques. À la jonction entre le *contrôle* (ou management) et la *distanciation*, nous avons sans cesse rencontré le *jeu*.

Il me semble donc que J. Hoorn *et alii* ont négligé dans leur analyse (omission au moins en partie due au fait qu'ils ont conservé une approche référentielle) une troisième dimension, orthogonale aux premières, en plus de la participation et de la distanciation, à savoir une dimension du jeu qui permette de penser la place de l'émotion, du plaisir³⁹ dans cette utilisation de l'outil de réalité virtuelle. En effet,

³⁷ Hoorn Johan F., Konijn Elly A. et van der Veer Gerrit C., « Virtual Reality: Do Not Augment Realism, Augment Relevance », document en ligne, http://www.cs.vu.nl/~jfhoorn/lions_paper.html, n. d., p. 2.

³⁸ HOORN Johan F. et alii, ibid., p. 7.

³⁹ La philosophie hindoue du non-dualisme, *adwaïta* (*cf.* ci-dessus, note 103 page 440), s'appuie pour penser le monde, et en particulier la diversité de son unité, sur le triple concept de *Sachchidananda*, conjonction de *Sat*, existence, *Chit*, conscience, et *Ananda*, béatitude (*cf.* SRI AUROBINDO, *The Life Divine*, Pondichéry, Sri Aurobindo Ashram, 1970, *passim*). Si nous pouvons oser un parallèle avec l'analyse qui

participation et distanciation varient également vis-à-vis d'elles-mêmes, variation correspondant au rapport de l'utilisateur à la fiction *en tant que fiction*. S'ajoutent donc à la fiction (engendrant participation et distanciation) le jeu de la fiction autant que la fiction du jeu (l'émotion du jeu est bien ressentie « pour de vrai »).

Une approche envisageable pourrait consister, parallèlement à et en collaboration avec des informaticiens ou plus généralement des chercheurs en sciences et technologies de l'information et de la communication (dont les objets de recherche, les outils et les méthodologies sont très généralement fondés sur un principe référentiel ou informationnel), à mener des études sociolinguistiques sur l'allusion (ou l'incitation allusive) en train de se faire. Il m'a en effet semblé que ce processus, dont la compréhension du fonctionnement se situe pourtant au cœur d'une approche non-informationnelle de la co-construction sociolinguistique, restait très mal connu.

Ce travail pourrait même avoir l'ambition de participer à la conception de nouvelles machines « informatiques » ou robotiques. Je pense ici aux recherches de F. Varela qui, comme d'autres auteurs, a distingué deux grands courants des sciences cognitives, le cognitivisme (développant une conception de la cognition et du cerveau comme *information-processing*, sur le modèle des machines de von Neumann⁴⁰) et le connexionisme (s'appuyant sur les propriétés émergentes des réseaux). Toutefois, F. Varela a reproché à ces deux courants le maintien d'un principe représentationnel de la cognition en remplacement duquel il a proposé sa conception de l'« enaction » ou *faire-émerger*⁴¹, principe dont la proximité avec

nous occupe ici, nous ferons correspondre Sat à la participation, Chit à la distanciation, et Ananda à l'émotion.

⁴⁰ Le mathématicien Alan Turing (1912-1954) a proposé en 1936 le modèle des « machines de Turing », machines abstraites qui ont servi de base théorique du concept informatique d'automate et dont l'architecture de von Neumann — du nom du mathématicien John von Neumann (1903-1957) qui l'a proposée — est l'une des principales mises en œuvre. Celle-ci est composée, schématiquement, d'une mémoire et d'un processeur qui exécute un programme (un algorithme, *i.e.* une séquence d'instructions agissant sur des informations d'entrée et susceptibles de fournir un résultat en sortie) contenu dans la mémoire. Cette architecture correspond schématiquement à la structure et au fonctionnement de l'écrasante majorité des machines informatiques actuellement utilisée dans le monde.

⁴¹ Cf. VARELA Francisco J., Connaître. Les sciences cognitives : tendances et perspectives, éd. du Seuil, Paris, 1989. À propos de la notion d'enaction, cf. aussi VARELA Francisco J., THOMPSON Evan et ROSCH Eleanor, L'inscription corporelle de l'esprit, op. cit.

l'approche non-référentielle, non-dualiste, est certaine. Ces prolongements du travail présenté ici pourraient donc grandement aider, en retour, je n'en doute pas, le développement d'une sociolinguistique de l'efficace.

Bibliographie

- On trouvera ci-dessous la liste des références bibliographiques des ouvrages, articles, *etc.* consultés et utilisés pour l'élaboration du travail présenté ici.
- ALLIEZ Eric (dir.), *Gilles Deleuze. Une vie philosophique*, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1998, 576 pages.
- ALVAREZ-PEREYRE Frank (éd.), Ethnolinguistique. Contributions théoriques et méthodologiques, Paris, SELAF, 1981, 309 pages.
- ANATI Emmanuel, *La religion des origines*, traduit de l'italien par Patrick Michel (éd. orig. : 1995), Paris, Hachette Littératures, 2001 (1º éd. : Bayard, 1999), 178 pages.
- ANSART Pierre, La Gestion des passions politiques, Lausanne, l'Age d'Homme, 1983, 201 pages (bibliographie).
- Anthologie de la poésie lyrique française des XII^e et XIII^e siècles, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Gallimard, 1989, 378 pages (bibliographie, chronologie, index).
- Anthologie des troubadours, textes choisis, présentés et traduits par Pierre Bec, Paris, Union Générale d'Éditions, Éditions 10/18, 1979, 442 pages (glossaire, bibliographie).
- AQUECI Francesco, « Argumentation et dialogue : le problème de la compréhension dans les échanges socio-discursifs », pp. 11-34, in *L'année sociologique*, t. 45, vol. 1, 1995.
- ARISTOTE, *Catégories*, texte établi et traduit par Richard Bodés, Paris, Les Belles Lettres, 2001, CCXVIII+319 pages (bibliographie, index).
- ARISTOTE, Éthique à Eudème, introduction, traduction, notes et indices par Vianney Décarie, Paris, Vrin et Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1978, 337 pages (bibliographie, index nominum, index rerum).
- ARISTOTE, Éthique de Nicomaque, traduction, préface et notes de Jean Voilquin, Paris, Garnier, GF-Flammarion, 1965, 313 pages.
- ARISTOTE, *Politique*, livres I et II, texte établi et traduit par Jean Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres, 1960, 175 pages.
- ARISTOTE, *Rhétorique*, libre II, texte établi et traduit par Médéric Dufour, Paris, Les Belles Lettres, 1960, 135 pages.
- ATHANASIADOU Angeliki et TABAKOWSKA Elzbieta (éds), Speaking of Emotions: Conceptualisation and Expression, Berlin et New York, Mouton De Gruyter, 1998, 444 pages (index).
- ATILF et The ARTFL Project, *Dictionnaires d'autrefois*, http://portail.atilf.fr/dictionnaires/index.htm, n. d., consulté le 9 février 2005.
- AUBENQUE Pierre, « Syntaxe et sémantique de l'être dans le poème de Parménide », pp. 102-134, in AUBENQUE Pierre (dir.), Études sur Parménide, tome 2, Problèmes d'interprétation, Paris, Vrin, 1987, 378 pages (index des passages cités de Parménide, index des auteurs anciens, index des auteurs modernes).

- AUERBACH Erich, *Le culte des passions. Essais sur le XVIIe français*, introduction et traduction de l'allemand de Diane Meur, Paris, Macula, 1998.
- AUGUSTIN, *La Cité de Dieu* (426), traduit du latin par Sophie Astic, Jean-Yves Boriaud, Jean-Louis Dumas, Catherine Salles et Henri-Pierre Tardif de Lagneau, Paris, Gallimard, 2000, 1308 pages (bibliographie, répertoire, index).
- SHRÎ AUROBINDO, *De la Grèce à l'Inde, (Héraclite, Aperçus et Pensées, La mère)*, traduit de l'anglais par « La Mère » et par D. Bonarjee et Jean Herbert pour « Héraclite », Paris, Albin Michel, 1976, 174 pages (glossaire).
- SRI AUROBINDO, *The Life Divine*, Pondichéry, Sri Aurobindo Ashram, 1970 (1º éd.: 1939-40), 1113 pages (glossaire des termes sanskrit, index).
- AUROUX Sylvain, *La philosophie du langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 442 pages (bibliographie, index des noms, index des concepts).
- AUROUX Sylvain, *Histoire des idées linguistiques*, tome 1 : « La naissance des métalangages en Orient et en Occident », tome 2 : « Le développement de la grammaire occidentale », Liège/Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1989-1992.
- AVERILL James R., « The Rhetoric of Emotion, with a Note on What Makes Great Literature Great », pp. 5-26, in *Empirical Studies of the Arts*, vol. 19, n°1, 2001.
- AVERILL James R., « An Analysis of Psychophysiological Symbolism and its Influence on Theories of Emotion» (1974), pp. 204-228, in HARRÉ Rom et PARROT W. Gerrod (dir.), *The Emotions. Social, Cultural, and Biological Dimensions*, Londres, Sage Publications, 1996.
- AVERILL James R., « William James's Other Theory of Emotion », pp. 221-229, in DONNELLY M. E. (éd.), Reinterpreting the Legacy of William James, Washington (DC), American Psychological Association, 1992.
- AVERILL James R., « Intellectual Emotions », pp. 3-16, in SPIELBERGER Charles D., SARASON Irwin G., KULCSÁR Zsuzsanna et VAN HECK G. L. (éds), Stress and Anxiety, vol. 14, Washington (DC), Hemisphere, 1991, repris, pp. 24-38, in HARRÉ Rom et PARROT W. Gerrod (dirs), The Emotions: Social, Cultural, and Biological Dimensions, Londres, Sage Publications, 1996.
- AVERILL James R., « Inner feelings, works of the flesh, the beast within, diseases of the mind, driving force, and putting on a show: Six metaphors of emotion and their theoretical extensions », pp. 104-132, *in* LEARY David E. (éd.), *Metaphors in the History of Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- AVERILL James R., « The Social Construction of Emotion: With Special Reference to Love », pp. 89-109, in GERGEN Kenneth J. et DAVIS Keith E. (éds), *The Social Construction of the Person*, New York, Springer-Verlag, 1985, xii+276 pages.
- AVERILL James R., « On the paucity of positive emotions », pp. 7-45, in BLANKSTEIN Kirk .R., PLINER Patricia et POLIVY Janet (éds), Assessment and modification of emotional behavior, New York, Plenum Press, 1980.
- BACHELARD Gaston, La Formation de l'esprit scientifique, Paris, Vrin, 1999, (1e éd.: 1938), 256 pages.

- BACHMANN Christian, LINDENFELD Jacqueline et SIMONIN Jacky, *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier-CRÉDIF, 1981, 223 pages (bibliographie et index).
- BAERTSCHI Bernard, Les rapports de l'âme et du corps, Descartes, Diderot et Maine de Biran, Paris, Vrin, 1992, 434 pages (bibliographie et index).
- BAILLY Anatole, *Dictionnaire Grec Français*, Paris, Hachette, 2000 (1e éd.: 1894), xxxii+2230 pages.
- BALANDIER Georges, Le pouvoir sur scènes, Paris, Balland, 1992 (1º éd.: 1980), 172 pages.
- BALLY Charles, Le langage et la vie, Genève, Droz et Lille, Giard, 1952 (3° éd.), 165 pages (index).
- BAMBERG Michael, « Emotional talk(s): The role of perspective in the construction of emotions », pp. 209-225, in NIEMEIER Susanne et DIRVEN René (éds), *The Language of Emotions. Conceptualization, expression, and theoretical foundation,* Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997.
- BÄNZIGER Tanja, GRANDJEAN D., BERNARD P. J., KLASMEYER G. et SCHERER K. R., « Prosodie de l'émotion : Étude de l'encodage et du décodage », in *Cahiers de Linguistique Française*, n°23, 2001, document en ligne, http://www.unige.ch/fapse/emotion/members/didier/Prosodie%20de%20l%27emotion%20Cahier%2023.PDF, consulté le 7 juillet 2004.
- BARBARAS Renaud, *La perception. Essai sur le sensible*, Paris, Hatier, coll. Optique Philosophie, 1994, 79 pages (bibliographie).
- BARBARAS Renaud, « De la phénoménologie du corps à l'ontologie de la chair », pp. 242-280, in GODDARD Jean-Christophe et LABRUNE Monique (dirs), *Le corps*, Paris, Vrin, 1992.
- BARING Anne et CASHFORD Jules, *The Myth of the Goddess. Evolution of an image*, Harmondsworth, Arkana Penguin Books, 1993 (1e éd.: 1991), xv+782 pages (annexes, bibliographie et index).
- BARR-ZISOWITZ Carol, «"Sadness" Is There Such a Thing? », pp. 607-622, in LEWIS Michael et HAVILAND Jeanette (éds), *Handbook of Emotion*, Guilford Press, New York, 2000.
- BARTHÈLEMY Guy, « La foule et le romanesque de la dégradation dans *Germinal*. Du peuple à la foule », document en ligne, http://ourworld.compuserve.com/homepages/bib_lisieux/gambie13.htm>, n. d., consulté le 13 décembre 2002.
- BARTHES Roland, Fragments d'un discours amoureux, Paris, Le Seuil, 1977, 281 pages.
- BATESON Gregory, *La Cérémonie du Naven*, traduit par Jean-Paul Latouche et Nimet Safouan (éd. orig. : 1936), Paris, éd. de Minuit, 1971, 312 pages (bibliographie et index).
- BAUMGARTNER Emmanuèle et MÉNARD Philippe, Dictionnaire étymologique et historique de la langue française, Paris, Librairie Générale Française, 1996, 848 pages.

- BAYLON Christian, *Sociolinguistique*. *Société*, *langue et discours*, Paris, Nathan, 1996 (2e éd.), 303 pages (bibliographie et index).
- BAYLON Christian et MIGNOT Xavier, Sémantique du langage. Initiation, Paris, Nathan, 1995, 255 pages (index des noms de personnes, index des notions et bibliographie).
- BAYLON Christian et MIGNOT Xavier, *La Communication*, Paris, Nathan, 1994, 400 pages (index des noms de personnes, index des notions et bibliographie).
- BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale*, 2 tomes, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1966, 356 et 288 pages (index).
- BÉRENGER Jean, *Tolérance ou paix de religion en Europe centrale (1415-1792)*, Paris, Honoré Champion, 2000, 282 pages (index).
- BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, traduit de l'américain par Pierre Tasminiaux (éd. orig. : 1966), préface de Michel Maffesoli, Paris, Armand Colin, 1996.
- BERRIOS German E., *The history of mental symptoms. Descriptive psychopathology since the nineteenth century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, xiv+565 pages (bibliographie, index des noms et des notions).
- BERTHOUD Anne-Claude, « Des "formes émergentes" pour l'interaction », pp. 205-218, in BERTHOUD Anne-Claude et MONDADA Lorenza (éds), *Modèles du discours en confrontation*, Bern, Peter Lang, 2000.
- BERTHOUD Anne-Claude et MONDADA Lorenza (éds), Modèles du discours en confrontation, Bern, Peter Lang, 2000, 228 pages.
- BLANCHET Philippe, La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, 145 pages.
- BLANCKAERT Claude, BLONDIAUX Loïc, LOTY Laurent, RENNEVILLE Marc et RICHARD Nathalie (dirs), L'Histoire des Sciences de l'Homme, Trajectoire, enjeux et questions vives, Paris, L'Harmattan, 1999, 308 pages (index).
- BLOOR David, « Anti-Latour », pp. 81-112, in *Studies in History and Philosophy of Science*, vol. 30, n°1, 1998.
- BODEI Remo, Géométrie des passions. Peur, espoir, bonheur : de la philosophie à l'usage politique, traduit de l'italien par Marilène Raiola, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 495 pages (index des noms).
- BODOR Péter, « On the usage of emotional language: A developmental view of the tip of an iceberg? », pp. 195-208, in NIEMEIER Susanne et DIRVEN René (éds), *The Language of Emotions. Conceptualization, expression, and theoretical foundation*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997.
- BOLTANSKI Luc, La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique, Paris, Métailié, 1993, 288 pages (index).
- BOLTANSKI Luc, L'Amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action, Paris, Métailié, 1990, 379 pages (bibliographie).

- BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, *De la justification*. *Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, coll. *nrf* essais, 1991, 485 pages.
- BONARDEL Françoise, *Philosophie de l'alchimie. Grand Œuvre et modernité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, 706 pages (index).
- DE BONIS Monique, *Connaître les émotions humaines*, Hayen, Pierre Mardaga éditeur, 1996, 240 pages (bibliographie et index).
- BOURDIEU Pierre, Ce que parler veut dire, Paris, Fayard, 1982, 243 pages (index).
- BOYER Henri, *De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*, Paris, L'Harmattan, 2003, 123 pages (bibliographie).
- BRACONNIER Alain, « Émotions des filles Émotions des garçons », pp. 77-87, in KISS Adam (dir.), Les Émotions. Asie, Europe, Paris, L'Harmattan, 2000.
- BRACONNIER Alain, *Le sexe des émotions*, Paris, Odile Jacob, 1996, 209 pages (bibliographie).
- BRASSAC Christian, « Intercompréhension et Communication® », pp. 219-228, in BERTHOUD Anne-Claude et MONDADA Lorenza (éds), *Modèles du discours en confrontation*, Bern, Peter Lang, 2000.
- BRAUD Philippe, L'émotion en politique. Problèmes d'analyse, Paris, Presse de Sciences Po, 1996, 257 pages (bibliographie et index des noms de personnes).
- BRAUNSTEIN Florence et PÉPIN Jean-François, *La place du corps dans la culture occidentale*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pratiques corporelles », 1999, 187 pages (index).
- BREKLE Herbert E., « La linguistique populaire », pp. 39-44, in AUROUX Sylvain, *Histoire des idées linguistiques*, tome 1 : « La naissance des métalangages en Orient et en Occident », Liège et Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1989.
- BRETON André, Manifestes du surréalisme, Paris, Gallimard, 1995, 173 pages.
- BRODY Leslie R. et HALL Judith A., «Gender, Emotion, and Expression», pp. 338-349, *in* LEWIS Michael et HAVILAND Jeanette (éds), *Handbook of Emotion*, New York, Guilford Press, 2000.
- BURTON Robert, *Anatomie de la Mélancolie* (1621), 3 tomes, traduction de Bernard Hoepffner et Catherine Goffaux, Paris, José Corti, 2000, xxi+2110 pages.
- CALAME Claude et MONDHER Kilani (dirs), La fabrication de l'humain dans les cultures et en anthropologie, Lausanne, Payot Lausanne / Études de Lettres, 1999, 164 pages.
- CALLON Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs en baie de Saint-Brieuc », pp. 169-208, in *L'Année sociologique*, vol. 36, 1986.
- CALLON Michel, LASCOUSMES Pierre et BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001, 362 pages.

- CALLON Michel et LATOUR Bruno, « Don't throw the Baby out with the Bath School! A reply to Collins and Yearley », pp. 343-368, *in* PICKERING Andy (dir.), *Science as Practice and Culture*, Chicago, Chicago University Press, 1992, document en ligne, http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/049.html, consulté le 7 juillet 2004.
- CALLON Michel et LATOUR Bruno (dirs), La science telle qu'elle se fait, Paris, La Découverte, 1991, 390 pages.
- CALVET Louis-Jean, Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes?, Paris, Plon, 2004, 250 pages (bibliographie).
- CALVET Louis-Jean, *Sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, Que-Sais-Je? n°2731, 1993, 128 pages (bibliographie).
- CAMILLERI Carmel et COHEN-EMERIQUE Margalit (dirs), Chocs de Cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel, Paris, L'Harmattan, 1989, 398 pages.
- CARBAUGH Donal (éd.), Cultural Communication and Intercultural Contact, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1990, xix+439 pages (index des auteurs et des sujets).
- CARROY Jacqueline, Les personnalités doubles et multiples. Entre science et fiction, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, xix+249 pages (bibliographie, index thématique et index des noms propres).
- CASSIN Barbara (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies*. *Dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Le Seuil/Dictionnaires Le Robert, 2004, xxiv+1531 pages.
- CASSIN Barbara, *L'effet sophistique*, Paris, Gallimard, 1995, 693 pages (éléments bibliographiques, index des auteurs modernes et contemporains, index des auteurs anciens, index et glossaire des principaux mots grecs utilisés).
- CASSIN Barbara (dir.), Nos Grecs et leurs modernes. Les stratégies contemporaines d'appropriation de l'Antiquité, Paris, Le Seuil, 1992, 468 pages (index).
- CASSON Ronald W. (éd.), Language, Culture, and Cognition, Anthropological perspectives, New York, Macmillan, 1981, ix+489 pages (bibliographie).
- CASTELLOTTI Véronique et PY Bernard, *La notion de compétence en langue*, Lyon, ENS-éditions, 2002, 123 pages.
- CASTORIADIS Cornélius, « Pour un individu autonome », pp. 14-17, in *Manière de voir*, n°52, « Penser le XXI^e siècle », Juillet-Août 2000.
- CHAMPION Françoise et HERVIEU-LÉGER Danièle (dirs), *De l'émotion en religion. Renouveaux et traditions*, Paris, Éditions du Centurion, 1990, 253 pages.
- CHANTRAINE Pierre, Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots, Paris, Klincksieck, 1999 (1º éd. : 1968), 1447 pages.
- CHARTIER Pierre, « Les avatars de Faust », pp. 137-161, in BRICOUT Bernadette, Le regard d'Orphée. Les Mythes littéraires de l'Occident, Paris, Le Seuil, 2001.
- CHERTOK Léon et STENGERS Isabelle, Le cœur et la raison. L'hypnose en question, de Lavoisier à Lacan, Paris, Payot, 1984, 286 pages (index).

- CHEVALIER Louis, Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIXe siècle, Paris, Le Livre de poche, 1978 (éd. orig.: Plon, 1958), 735 pages.
- CHIRPAZ François, *Raison et déraison de l'utopie*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1999, bibliographie, index des noms, 240 pages.
- CHRETIEN Jean-Louis, « Le corps mystique dans la théologie catholique », pp. 91-106, *in* GODDARD Jean-Christophe et LABRUNE Monique (dirs), *Le corps*, Paris, Vrin, 1992.
- CHRISTIN Olivier, La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle, Paris, Le Seuil, 1997, 331 pages.
- CHRISTOPHE Véronique, Les Émotions. Tour d'horizon des principales théories, Villeneuve d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion, 1998, 107 pages (bibliographie).
- CICÉRON, *Tusculanes* (45 av. J.-C.), tome II, livres III-V, texte établi par Georges Fohlen et traduit du latin par Jules Humbert, Paris, Les Belles Lettres, 1931, III+181 pages (index des noms propres).
- CICÉRON, Des termes extrêmes des biens et des maux (45 av. J.-C.), tome II, livres III-V, texte établi et traduit du latin par Jules Martha, Paris, Les Belles Lettres, 1999, 209 pages (index des noms propres).
- CLANET Claude, L'interculturel, Introduction aux approches interculturelles en Éducation et en Sciences Humaines, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1990, 236 pages (bibliographie).
- CLARK Candace, « Emotions and Micropolitics in Everyday Life: Some Patterns and Paradoxes of "Place" », pp. 305-333, in KEMPER Theodore D. (éd.), Research agendas in the sociology of emotions, Albany, State University of New York Press, 1990.
- CLAUDE Catherine, L'enfance de l'humanité. Des communautés pacifiques aux premières sociétés guerrières, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1997, 250 pages.
- COLLETTA Jean-Marc et TCHERKASSOF Anna (éds), Les émotions. Cognition, langage et développement, Sprimont (Belgique), Mardaga, 2003, 288 pages(bibliographie).
- COLLINS Harry M. et PINCH Trevor J., « En parapsychologie, rien ne se passe qui ne soit scientifique... », pp. 297-343, *in* CALLON Michel et LATOUR Bruno (dirs), *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1991.
- COLLINS Harry et YEARLEY Steven, «Epistemological Chicken», pp. 301-326, in PICKERING Andy (dir.), Science as Practice and Culture, Chicago, Chicago University Press, 1992.
- CORCUFF Philippe, « Justification, stratégie et compassion. Apports de la sociologie des régimes d'action », Correspondances (Bulletin d'information scientifique de l'Institut de Recherche sur le Maghreb contemporain), Tunis, n°51, juin 1998, document en ligne, http://boltanski.chez.tiscali.fr/texte/corcuff.pdf, consulté le 12 février 2004.

- CORNETTE Joël, « Le savoir des enfants du roi sous la monarchie absolue », pp. 111-145, in HALÉVI Ran (dir.), Le savoir du prince. Du Moyen Âge aux Lumières, Paris, Fayard, 2002.
- COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, Histoire du visage. Exprimer et taire ses émotions (du XVIe siècle au début du XIXe siècle), Paris, Payot & Rivages, 1994 (1e éd.: Rivages, 1988), 287 pages.
- CRANE Gregory (éditeur en chef), *Perseus Digital Library*, Tufts University, http://www.perseus.tufts.edu/, 3 juillet 2003, consulté le 31 mars 2005.
- CRAPANZANO Vincent, « Réflexions sur une anthropologie des émotions », pp. 109-117, in *Terrain*, n°22, « Les Émotions », Mission du patrimoine ethnologique, mars 1994.
- *Critique*, n°625-626, « Penser les Émotions », Paris, Revue générale des publications françaises et étrangères, juin-juillet 1999.
- CROSBY Alfred W., La mesure de la réalité. La quantification dans la société occidentale (1250-1600), traduit de l'anglais par Jean-Marc Mandosio (éd. orig. : 1997), Paris, éd. Allia, 2003, 265 pages (bibliographie, index).
- CUCHE François-Xavier, Télémaque *entre père et mer*, Paris, Honoré Champion, 1994, 273 pages (bibliographie).
- CUREAU DE LA CHAMBRE Marin, *Charactères des passions* (1662), 5 volumes, édition en ligne, http://gallica.bnf.fr/scripts/ConsultationTout.exe?O=N057589&E=0, consulté le 7 juillet 2004.
- DALAL A.S., *Psychology, Mental Health and Yoga*, Pondichéry, Sri Aurobindo Ashram, 1996 (2ème éd.: 1991), viii+166 pages (index).
- DAMASIO Antonio R., L'Erreur de Descartes, la raison des émotions, traduit de l'américain par Marcel Blanc (éd. orig.: 1994), Paris, Odile Jacob, 1995, 368 pages.
- D'ANDRADE Roy, « A folk model of the mind », pp. 112-148, in HOLLAND Dorothy et QUINN Naomi (éds), *Cultural Models in Language and Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- DANTZER Robert, *Les émotions*, Paris, Presses Universitaires de France, Que-Sais-Je? n°2380, 1988, 126 pages (bibliographie).
- DARAKI Maria, *Dionysos et la Déesse Terre*, Paris, Flammarion, 1994 (1e éd.: Arthaud, 1985), 288 pages.
- DARAKI Maria, Une religiosité sans Dieu. Essai sur les stoïciens d'Athènes et saint Augustin, Paris, La Découverte, 1989, 222 pages (index).
- DARWIN Charles, *The Expression of Emotion in Man and Animals* (1872), New York, D. Appleton & Co, 1899, édition en ligne: http://www.malaspina.com/etext/emotioni.htm, n. d., consulté le 13 octobre 2004.
- DELAS Daniel et DELAS-DEMON Danièle, *Dictionnaire des idées par les mots (analogique)*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1985, xxiv-606 pages.

- DELEUZE Gilles, *Nietzsche*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Sup « Philosophes », 1968 (2º édition, 1º éd. : 1965).
- DENDIEN Jacques, *Trésor de la Langue Française informatisé*, http://atilf.atilf.fr/tlf.htm, ATILF, CNRS et Université Nancy 2, n.d., consulté le 16 octobre 2004.
- DENNETT Daniel C., La conscience expliquée, traduit de l'américain par Pascal Engel (éd. orig. : 1991), Paris, Odile Jacob, 1993, 628 pages.
- DENZIN Norman K., « On Understanding Emotion: The Interpretive-Cultural Agenda », pp. 85-116, in KEMPER Theodore D. (éd.), Research agendas in the sociology of emotions, Albany, State University of New York Press, 1990.
- DERRIDA Jacques, « La pharmacie de Platon », pp. 74-197, in DERRIDA Jacques, La Dissémination, Paris, Le Seuil, 1972, 447 pages.
- DERRIDA Jacques, La grammatologie, Paris, éd. de Minuit, 1967, 445 pages.
- DESBORDES Françoise, « Les idées sur le langage avant la constitution des disciplines spécifiques », pp. 149-161, in AUROUX Sylvain, Histoire des idées linguistiques, tome 1 : « La naissance des métalangages en Orient et en Occident », Liège et Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1989.
- DESCARTES René, L'Homme (1664), pp. 119-215, in Œuvres, t. XI, Paris, Vrin, 1996, xxiv+734 pages.
- DESCARTES René, Les Passions de l'âme (1649), pp. 327-497, in Œuvres, t. XI, Paris, Vrin, 1996, xxiv+734 pages.
- DESCARTES René, Correspondance Mai 1647-Février 1650, in Œuvres, t. V, Paris, Vrin, 1996, 823 pages.
- DESCARTES René, Correspondance Juillet 1643-Avril 1647, in Œuvres, t. IV, Paris, Vrin, 1996, 826 pages.
- DESCARTES René, Correspondance Janvier 1640-Juin 1643, in Œuvres, t. IV, Paris, Vrin, 1996, 890 pages.
- DESCARTES René, Discours de la Méthode, pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences (1637), pp. 1-78, in Œuvres, t. VI, Paris, Vrin, 1996, xii+737 pages.
- DESCOLA Philippe, « Constructing natures. Symbolic ecology and social practice », pp. 82-102, in DESCOLA Philippe et PÁLSSON Gísli (éds), Nature and Society. Anthropological perspectives, Londres et New York, Routledge, 1996.
- DESCOLA Philippe et PÁLSSON Gísli (éds), *Nature and Society. Anthropological perspectives*, Londres et New York, Routledge, 1996, 310 pages.
- DESCOMBES Vincent, Le complément de sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même, Paris, Gallimard, 2004, 522 pages.
- DESPRET Vinciane, *Hans, le cheval qui savait compter*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond / Le Seuil, 2004, 137 pages (bibliographie).

- DESPRET Vinciane, *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie de l'authenticité*, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond », 1999, 359 pages (bibliographie).
- DESPRET Vinciane, *Naissance d'une théorie éthologique*. La danse du cratérope écaillé, Le Plessis-Robinson (92), Synthélabo, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond », 1996, 231 pages (bibliographie).
- DETIENNE Marcel, *Dionysos mis à mort*, Paris, Gallimard, 1998 (1e éd.: 1977), 246 pages.
- DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand, *Termes et concepts pour l'analyse du discours*. *Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, 2001, 413 pages (bibliographie).
- DIDEROT Denis, *Paradoxe sur le comédien* (1769), introduction et notes de Stéphane Lojkine, préface de Georges Benrekassa, Paris, Armand Collin, 1992, 234 pages (introduction, annexes, bibliographie, index).
- DIDEROT Denis, Entretiens sur Le Fils naturel (Dorval et moi) (1757), pp. 53–148, in Écrits sur le théâtre, tome I, Le Drame, préface, notes et dossier par Alain Ménil, Paris, Pocket, 1995, 400 pages.
- DIENER Ed et LUCAS Richard E., « Subjective Emotional Well-Being », pp. 325-337, in LEWIS Michael et HAVILAND Jeanette (éds), *Handbook of Emotion*, New York, Guilford Press, 2000.
- DIRVEN René, « Emotion as cause and the cause of emotions », pp. 55-83, in NIEMEIER Susanne et DIRVEN René (éds), The Language of Emotions. Conceptualization, expression, and theoretical foundation, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997.
- DIXON Thomas, From Passions to Emotions. The Creation of a Secular Psychological Category, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, x+287 pages (bibliographie et index).
- DODDS E. R., Les Grecs et l'irrationnel, traduit de l'américain par Michael Gibson (éd. orig.: 1959), Paris, Flammarion, 1977, 316 pages (index).
- Doury Mariane, « La réfutation par accusation d'émotion. Exploitation argumentative de l'émotion dans une controverse à thème scientifique », pp. 265-277, in Plantin Christian, Doury Mariane et Traverso Véronique (dirs), Les Émotions dans les Interactions, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000.
- DRESCHER Martina, « French interjections and their use in discourse. Ah dis donc les vieux souvenirs », pp. 233-246, *in* NIEMEIER Susanne et DIRVEN René (éds), *The Language of Emotions. Conceptualization, expression, and theoretical foundation*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997.
- DRÉVILLON Hervé, « Le roi-cavalier. Les savoirs du corps dans l'éducation de Louis XIII », pp. 147-173, in HALÉVI Ran (dir.), Le savoir du prince. Du Moyen Âge aux Lumières, Paris, Fayard, 2002.

- DROUIN-HANS Anne-Marie, *La communication non verbale avant la lettre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire des Sciences Humaines », 1995, 312 pages.
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste et MÉVEL Jean-Pierre, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, 1999 (1e éd.: 1994), 514 pages.
- DUBOIS Jean et LAGANE René, *Dictionnaire de la langue classique*, Paris, Eugène Belin, 1965 (1º éd.: 1960), 508 pages.
- DUBOIS Jean, MITTÉRAND Henri et DAUZAT Albert, Dictionnaire étymologique et historique du français, Paris, Larousse, 1995 (éd. orig.: 1964), 822 pages.
- DUBOIS Michel, *La nouvelle sociologie des sciences*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, 256 pages.
- DUBOIS Nicole, *La psychologie du contrôle. Les croyances internes et externes*, préface de Willem Doise, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1987, 204 pages.
- DUCLOS Denis, *Nature et démocratie des passions*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, xii+310 pages.
- DUCLOS Denis, De la civilité. Comment les sociétés apprivoisent la puissance, Paris, La Découverte, 1993, 327 pages (index des auteurs).
- DUCROT Oswald et SCHAEFFER Jean-Marie, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Le Seuil, 1995, 670 pages (index des termes et index des auteurs).
- DUFLO Colas, « La nature pervertie : l'analyse des passions dans *La religieuse* de Diderot », pp. 83-92, *in* DUFLO Colas et RUIZ Luc (éds), *De Rabelais à Sade. L'analyse des passions dans le roman de l'âge classique*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003.
- DUFLO Colas et RUIZ Luc (éds), *De Rabelais à Sade. L'analyse des passions dans le roman de l'âge classique*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003, 131 pages.
- Du Marsais, César Chesneau, sieur du, *Traité des tropes, ou des différentes sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*, 1730, Postface de Claude Mouchard, suivi de Paulhan Jean, *Traité des figures, ou La Rhétorique décryptée*, Paris, Le Nouveau Commerce, 1977, 322 pages.
- DUMOUCHEL Paul, Émotions. Essai sur le corps et le social, Le Plessis-Robinson (92), Synthélabo, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond », 1995, 230 pages (bibliographie).
- DURAND Gilbert, *Introduction à la mythodologie. Mythes et sociétés*, préface de Michel Cazenave, Paris, Albin Michel, 1996, 241 pages.
- DÜRRENMATT Jacques, *La métaphore*, Paris, Honoré Champion, 2002, 87 pages (bibliographie et index).
- EGGS Ekkehard, « *Logos, ethos, pathos* : l'actualité de la rhétorique des passions chez Aristote », pp. 13-31, in PLANTIN Christian, DOURY Mariane et

- TRAVERSO Véronique (dirs), Les Émotions dans les Interactions, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000.
- ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs*, traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer (éd. orig. : 1939), Paris, Calmann-Levy, 1991, 342 pages.
- ELLER Cynthia, *The Myth of Matriarchal Prehistory: Why an Invented Past Won't Give Women a Future*, Boston, Beacon Press, 2000, 276 pages (bibliographie et index).
- ELSTER Jon, *Proverbes, maximes, émotions*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, 192 pages (bibliographie).
- ENGLAND Paula, «The Separative Self: Androcentric Bias in Neoclassical Assumptions», pp. 37-53, in Ferber Marianne A. et Nelson Julie A. (éds), Beyond Economic Man: Feminist Theory and Economics, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1993.
- ERBER Ralph, WEGNER Daniel M. et THERRIAULT Nicole, «On Being Cool and Collected: Mood Regulation in Anticipation of Social Interaction », pp. 757-766, *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 70, n°4, 1996, document en ligne, http://www.wjh.harvard.edu/~wegner/pdfs/Erber,Wegner,&Thierrault1996.pdf>, consulté le 7 juillet 2004.
- ESCHYLE, *Théâtre complet*, traduit du grec ancien par Émile Chambry, Paris, Garnier, 1964, 250 pages.
- ESMEIN Camille, « Peinture de la passion et rhétorique des passions dans la poétique romanesque après 1660 », pp. 21-29, in DUFLO Colas et RUIZ Luc (éds), *De Rabelais à Sade. L'analyse des passions dans le roman de l'âge classique*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003.
- FALCONNET Georges et LEFAUCHEUR Nadine, La fabrication des mâles, Paris, Le Seuil, 1975, 188 pages.
- FARRELL Warren, *The Myth of Male Power, Why Men Are the Disposable Sex*, New York, Berkley Books, 1993, 446 pages (bibliographie, index).
- FELL Lloyd, « Stress, Epistemology and Feedlot Cattle », in FELL Lloyd, RUSSELL David et STEWART Alan (éds), Seized by Agreement, Swamped by Understanding, University of Western Sydney, Hawkesbury Printing (épuisé), édition en ligne: http://www.pnc.com.au/~lfell/epistem.html, 10 janvier 1998, consulté le 13 octobre 2004.
- FELL Lloyd et RUSSELL David, « An Introduction to "Maturana's" Biology », in FELL Lloyd, RUSSELL David et STEWART Alan (éds), Seized by Agreement, Swamped by Understanding, University of Western Sydney, Hawkesbury Printing (épuisé), édition en ligne: http://www.pnc.com.au/~lfell/matsbio.html>, 10 janvier 1998, consulté le 13 octobre 2004.
- FELL Lloyd et RUSSELL David, «The Dance of Understanding», in FELL Lloyd, RUSSELL David et STEWART Alan (éds), Seized by Agreement, Swamped by Understanding, University of Western Sydney, Hawkesbury Printing (épuisé),

- édition en ligne : http://www.pnc.com.au/~lfell/dance.html, 10 janvier 1998, consulté le 13 octobre 2004.
- FELLOUS Jean-Marc, « A Historical Perspective On Emotion », document en ligne : http://emotion.bme.duke.edu/Emotion/History/Hgeneral.html, n. d., consulté le 25 mars 2005.
- FERBER Marianne A. et NELSON Julie A. (éds), *Beyond Economic Man: Feminist Theory and Economics*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1993, 178 pages (index).
- FLUSSER Vilém, Choses et non-choses, Esquisses phénoménologiques, traduit de l'allemand par Jean Mouchard (éd.orig.: 1993), éd. Jacqueline Chambon, Nîmes, 1996, 171 pages.
- FOOLEN Ad, « The expressive function of language: Towards a cognitive semantic approach », pp. 15-31, in NIEMEIER Susanne et DIRVEN René (éds), *The Language of Emotions. Conceptualization, expression, and theoretical foundation*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997.
- FORMIGARI Lia, « Le langage et la pensée », pp. 442-465, in AUROUX Sylvain, Histoire des idées linguistiques, tome 2 : « Le développement de la grammaire occidentale », Liège/Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1992.
- FOX KELLER Evelyn, « Histoire d'une trajectoire de recherche. De la problématique "genre et sciences" au thème "langage et science" », pp. 45-57, in GARDEY Delphine et LÖWY Ilana (dirs), L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000.
- FOX KELLER Evelyn, *Le Rôle des métaphores dans les progrès de la biologie*, traduit de l'américain par Gilles Charpy et Marc Saint-Upery, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond », 1999, 158 pages (bibliographie).
- FRAISSE Paul, « Émotion », pp. 227-230, in *Encyclopædia Universalis*, vol. 8, édition électronique, 1998.
- FRAKE Charles O., « Plying Frames Can Be Dangerous: Some Reflections on Methodology in Cognitive Anthropology », pp. 366-377, in CASSON Ronald W. (éd.), Language, Culture, and Cognition, Anthropological perspectives, New York, Macmillan, 1981.
- FRIJDA Nico H., « The Psychologists' Point of View », pp. 59-74, in LEWIS Michael et HAVILAND Jeanette (éds), *Handbook of Emotion*, Guilford Press, New York, 2000.
- FUMAROLI Marc, L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique, Paris, Genève, Droz, 2002 (éd. orig. : 1980), 882 pages (index).
- FURETIÈRE Antoine, Dictionaire universel, Contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, édition en ligne,

- http://visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?Destination=Gallica&O=NUMM-50614, consulté le 5 janvier 2005.
- FURETIÈRE Antoine, *Les Émotions* (1690), articles du *Dictionnaire universel* choisis et présentés par Philippe Brenot, Cadeilhan (Gers), Zulma, 1998, 123 pages.
- GALATI Dario et SINI Barbara, « Les structures sémantiques du lexique français des émotions », pp. 75-87, in PLANTIN Christian, DOURY Mariane et TRAVERSO Véronique (dirs), Les Émotions dans les Interactions, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000.
- GALIEN Claude, *L'âme et ses passions* (IIe siècle), introduction, traduction et notes par Vincent Barras, Terpsichore Birchler et Anne-France Morand, préface de Jean Starobinski, Paris, Les Belles Lettres, 1995, LVIII+155 pages (bibliographie et index).
- GAMBARARA Daniele, « L'origine des noms et du langage dans la Grèce ancienne », pp. 79-97, in Auroux Sylvain, *Histoire des idées linguistiques*, tome 1 : « La naissance des métalangages en Orient et en Occident », Liège et Bruxelles, Pierre Mardaga, 1989.
- GARDEY Delphine et LÖWY Ilana (dirs), L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000, 227 pages.
- GASNIER Marie-Dominique, « Trouver un corps. Éléments pour une pensée chrétienne du corps », pp. 71-90, *in* GODDARD Jean-Christophe et LABRUNE Monique (dirs), *Le corps*, Paris, Vrin, 1992.
- GAUTIER Claude, « L'autonomie problématique de l'économie vis-à-vis du politique. Un débat exemplaire: Mercier de la Rivière et Mably », pp. 265-281, in BLANCKAERT Claude, BLONDIAUX Loïc, LOTY Laurent, RENNEVILLE Marc et RICHARD Nathalie (dirs), L'Histoire des Sciences de l'Homme, Trajectoire, enjeux et questions vives, Paris, L'Harmattan, 1999.
- GEERTZ Clifford C., Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir, traduit de l'américain par Denise Paulme (éd. orig.: 1983), Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 293 pages (index).
- GHIGLIONE Rodolphe, *L'homme communiquant*, Paris, Armand Colin, 1986, 272 pages (bibliographie).
- GHIGLIONE Rodolphe et TROGNON Alain, *Où va la pragmatique ? De la pragmatique à la psychologie sociale*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1993, 299 pages.
- GILBERT Michael A., « Language, Words and Expressive Speech Acts », pp. 231-234, in VAN EEMEREN Frans, GROOTENDORST Rob, BLAIR J. Anthony et WILLARD Charles A. (éds), Proceedings of the Fourth International Conference of the International Society for the Study of Argumentation, 1999, document en ligne, http://www.yorku.ca/gilbert/argthry/arg-papers/mag1999-lang-wds.pdf, consulté le 12 décembre 2002.

- GILSON Etienne, Les sources gréco-arabes de l'augustinisme avicennisant, suivi de MASSIGNON Louis, Notes sur le texte original arabe de « De intellectu » d'Al Farabi, reprises d'articles parus in Archives d'Histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age, t. IV, 1929-30, Paris, Vrin, 1986, 159 pages.
- GINZBURG Carlo, Le fromage et les vers, L'univers d'un meunier du XVI^e siècle, traduit de l'italien par Monique Aymard (éd. orig.: 1976), Paris, Flammarion, 1980, 220 pages.
- GIRARD René, La violence et le sacré, Paris, Grasset, 1972, 455 pages (bibliographie).
- GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 1986, 210 pages.
- GODDARD Jean-Christophe et LABRUNE Monique (dirs), *Le corps*, Paris, Vrin, 1992, 319 pages (bibliographie et index).
- GODECHOT Olivier, « Le bazar de la rationalité », pp. 17-56, in *Politix*, Hermès Science, vol. 13, n°52, 2000.
- GODEFROY Frédéric, Lexique de l'ancien français, Paris, Honoré Champion, 1964, 544 pages.
- GOLDSCHMIDT Victor, Essai sur le « Cratyle ». Contribution à l'histoire de la pensée de Platon, Paris, Vrin, 1986 (éd. orig. : 1940), 208 pages.
- GOLEMAN Daniel, L'intelligence émotionnelle. Comment transformer ses émotions en intelligence, traduit de l'américain par Thierry Piélat (éd. orig.: 1995), Paris, Robert Laffont, 1997, 418 pages.
- GOODENOUGH Ward H., « Cultural Anthropology and Linguistics » (1957), pp. 36-39, in HYMES Dell H. (éd.), Language in Culture and Society: A Reader in Linguistics and Anthropology, New York, Harper & Row, 1964.
- GORDON Steven L., « Social Structural Effects on Emotions », pp. 145-179, in KEMPER Theodore D. (éd.), Research agendas in the sociology of emotions, Albany, State University of New York Press, 1990.
- GOUREVITCH Aron J., La naissance de l'individu dans l'Europe médiévale, traduit du russe par Jean-Jacques Marie, préface de Jacques Le Goff, Paris, Le Seuil, 1997, 326 pages (bibliographie et index).
- GRANGER Gilles Gaston, *L'irrationnel*, Paris, Odile Jacob, 1998, 284 pages (bibliographie et index).
- GRELET Stany, MANGEOT Philippe et POTTE-BONNEVILLE Mathieu, « Une politique de l'hérésie (Isabelle Stengers) », *Vacarme*, n°19, avril 2002, document en ligne, http://vacarme.eu.org/article263.html, consulté le 18 octobre 2004.
- GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature, Paris, Gallimard et Le Seuil, 1989, 260 pages (index).
- Lama GUENDUNE RINPOCHÉ, *Les émotions*, Saint-Léon-sur-Vézère, éd. Dzambala, 1991, 71 pages.

- GUMPERZ John J., Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative, traduit de l'américain par Simonin Jacky (éd. orig.: 1982), Paris, L'Harmattan, 1989, xviii+243 pages (bibliographie).
- GUMPERZ John J. et HYMES Dell H. (éds), *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1972, x+598 pages (bibliographie et index).
- GÜNTHNER Susanne, « The contextualization of affect in reported dialogues », pp. 247-275, in NIEMEIER Susanne et DIRVEN René (éds), The Language of Emotions. Conceptualization, expression, and theoretical foundation, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997.
- GUSDORF Georges, Les sciences humaines et la pensée occidentale, t. 5 : Dieu, la nature, l'homme au siècle des Lumières, Paris, Payot, 1972, 535 pages.
- HALBWACHS Maurice, « L'expression des émotions et la société », Échanges sociologiques, Paris, Centre de documentation universitaire, 1947, édition en ligne de Jean-Marie Tremblay, Québec, 5 juin 2002, http://www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/Halbwachs_maurice/classes_morphologie/partie_2/texte_2_4/expression_emotions.pdf, consulté le 18 mars 2004.
- HALÉVI Ran (dir.), Le savoir du prince. Du Moyen Âge aux Lumières, Paris, Fayard, 2002, 371 pages.
- HALÉVI Ran, « La modération à l'épreuve de l'absolutisme. De l'Ancien Régime à la Révolution française », pp. 73-98, in *Le Débat*, n°109, mars-avril 2000.
- HARAWAY Donna J., « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », Feminist Studies, 1988, repris pp. 183-201, in Simians, Cyborgs, and Women: the Reinvention of Nature, New York, Routledge, 1991, document en ligne, http://www.hsph.harvard.edu/rt21/concepts/HARAWAY.html, consulté le 12 décembre 2002.
- HARDT Michael, « La société mondiale de contrôle », pp. 359-375, in Alliez Eric (dir.), Gilles Deleuze. Une vie philosophique, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1998.
- HAROCHE Claudine, « Retenue dans les mœurs et maîtrise de la violence politique. La thèse de Norbert Elias », *Cultures & Conflits*, vol. 9-10, été 1993, document en ligne, http://conflits.org/article.php3?id_article=104>, consulté le 7 juillet 2004.
- HARRÉ Rom et PARROT W. Gerrod (dirs), *The Emotions. Social, Cultural, and Biological Dimensions*, Londres, Sage Publications, 1996, viii+323 pages (index).
- HAWLEY Richard et LEVICK Barbara (éds), Women in antiquity. New assessments, Londres et New York, Routledge, 1995, 271 pages.
- HEELAS Paul, « Emotion Talk across Cultures », pp. 171-199, in HARRÉ Rom et PARROT W. Gerrod (dirs), *The Emotions. Social, Cultural, and Biological Dimensions*, Londres, Sage Publications, 1996.

- HELVÉTIUS Claude-Adrien, *De l'esprit* (1758), Verviers (Belgique), éd. Gérard & C°, 1973, 507 pages.
- HENGELBROCK Jürgen et LANZ Jakob, « Examen historique du concept de passion », pp. 77-91, *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n°21, Paris, Gallimard, 1980.
- HIRSCHMAN Albert O., *Les passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, traduit de l'anglais par Pierre Andler (éd. orig. : 1977), Paris, Presses Universitaires de France, 1997 (1e éd. : 1980), 135 pages (index).
- HOCHSCHILD Arlie Russel, « Ideology and Emotion Management: A Perspective and Path for Future Research », pp. 117-142, in KEMPER Theodore D. (éd.), Research agendas in the sociology of emotions, Albany, State University of New York Press, 1990.
- HOCHSCHILD Arlie Russell, *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*, Berkeley, University of California Press, 1983, xii+307 pages (annexes, bibliographie et index).
- HOLLAND Dorothy et QUINN Naomi (éds), *Cultural Models in Language and Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, xii+400 pages (index).
- HOORN Johan F., KONIJN Elly A. et VAN DER VEER Gerrit C., « Virtual Reality: Do Not Augment Realism, Augment Relevance », document en ligne, http://www.cs.vu.nl/~jfhoorn/lions_paper.html>, n. d., consulté le 20 octobre 2004.
- HORNBORG Alf, « Ecology as semiotics. Outlines of a contextualist paradigm for human ecology », pp. 45-62, *in* DESCOLA Philippe et PÁLSSON Gísli (éds), *Nature and Society. Anthropological perspectives*, Londres et New York, Routledge, 1996.
- HUDSON Richard A., *Sociolinguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, 250 pages (bibliographie et index).
- HYMES Dell H., *Vers la Compétence de Communication*, traduit de l'américain par de France Mugler, Paris, Hatier-CRÉDIF/Didier, 1991, 219 pages (bibliographie).
- HYMES Dell, « Epilogue to "The Things We Do With Words" », pp. 419-429, in CARBAUGH Donal (éd.), *Cultural Communication and Intercultural Contact*, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1990.
- HYMES Dell H. (éd.), Language in Culture and Society: A Reader in Linguistics and Anthropology, New Delhi, Allied Publishers Private Limited, 1964 (édition indienne), XXXVI+764 pages.
- IDA Hisashi, *Genèse d'une morale matérialiste*. Les passions et le contrôle de soi chez Diderot, Paris, Honoré Champion, 2001, 400 pages (bibliographie et index des noms).
- INDRA SEN, *Integral Psychology, The psychological system of Sri Aurobindo*, Pondichéry, Sri Aurobindo International Centre of Education, 1986, xvi+379 pages (index).
- INGOLD Tim, « The optimal forager and economic man », pp. 25-44, in DESCOLA Philippe et PÁLSSON Gísli (éds), Nature and Society. Anthropological perspectives, Londres et New York, Routledge, 1996.

- JAKOBSON Roman, Essais de linguistique générale, tome 1 : Les fondations du langage, traduit de l'anglais et préfacé par Nicolas Ruwet, Paris, Minuit, 1963, 260 pages.
- JAMES William, Essays in Radical Empiricism, New York, Longman Green and Co, 1912, édition en ligne, http://spartan.ac.brocku.ca/~lward/James/James_1912/James_1912_toc.html, n. d., consulté le 23 février 2005.
- JAMES William, *The Principles of Psychology* (1890), édition en ligne: http://psychclassics.yorku.ca/James/Principles/, édité par Christopher D. Green, n. d., consulté le 13 octobre 2004.
- JAMES William, « What is Emotion? », pp. 188-205, in *Mind*, t. IX, 1884, édition en ligne: http://psychclassics.yorku.ca/James/emotion.htm>, édité par Christopher D. Green, n. d., consulté le 13 octobre 2004.
- JOHNSON Mark, The Body in the Mind: The Bodily Basis of Imagination, Reason and Meaning, Chicago, University of Chicago Press, 1987, 272 pages.
- JOLY Bernard, *La rationalité de l'alchimie au XVIIème siècle*, avec le texte latin, la traduction et le commentaire du *Maniscriptum ad Fridericum* de Pierre-Jean Fabre (1653), préface de Jean-Paul Dumont, Paris, Vrin, 1992, 408 pages (bibliographie et index).
- JOUETTE André, Le secret des nombres. Jeux, énigmes et curiosités mathématiques, Paris, Albin Michel, 1996, 286 pages (index).
- JUCQUOIS Guy, Manières de vivre, manières de penser. La diversité du vivant en Occident (XVII^e-XX^e siècles), Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2000, 299 pages.
- JUCQUOIS Guy, « La diversité... de la diversité », *DiversCité Langues*, vol. IV, 1999, document en ligne, http://www.teluq.uquebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/99/gjucquois/gjucquois_txt.htm, consulté le 25 novembre 2002.
- JUCQUOIS Guy, *Le comparatisme*, tome 1 : *Généalogie d'une méthode*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1989, 205 pages.
- JUCQUOIS Guy, *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1989, 138 pages (bibliographie).
- JUHEM Philippe, « Un nouveau paradigme sociologique ? À propos du modèle des Économies de la grandeur de Luc Boltanski et Laurent Thévenot », pp. 82-110, in *Scalpel. Cahiers de sociologie politique de Nanterre*, vol. 1, 1994, document en ligne, http://boltanski.chez.tiscali.fr/texte/textejuhem.pdf, consulté le 12 février 2004.
- JULLIEN François, Traité de l'efficacité, Paris, Grasset & Fasquelle, 1996, 234 pages.
- JULLIEN François, Le détour et l'accès. Stratégies du sens en Chine, en Grèce, Paris, Grasset & Fasquelle, 1995, 462 pages (glossaire des expressions chinoises).
- JULLIEN François, La Propension des Choses. Pour une histoire de l'efficacité en Chine, Paris, Le Seuil, 1992, 312 pages.
- JUNG Carl Gustav, "Ma vie", Souvenirs, rêves et pensées, recueillis et publiés par Aniéla Jaffé, traduit de l'allemand par le Dr Roland Cahen et Yves Le Lay avec

- la collaboration de Salomé Burckhardt (éd. orig.: New York, Pantheon Books, 1961, 1962, 1963), Paris, Gallimard, 1966 pour la traduction, 1973 pour la nouvelle édition revue et augmentée, édition consultée: Folio, 1991, 529 pages (glossaire et index).
- KATZ Marilyn A., « Ideology and 'the status of women' in ancient Greece », pp. 21-43, in HAWLEY Richard et LEVICK Barbara (éds), Women in antiquity. New assessments, Londres et New York, Routledge, 1995.
- KAUFMANN Jean-Claude, Ego. Pour une sociologie de l'individu, Paris, Nathan, 2001, 288 pages.
- KAUFMANN Jean-Claude, Le Cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère, Paris, Nathan, 1997, 238 pages (bibliographie).
- KAUFMANN Jean-Claude, La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge, Paris, Nathan, 1992, 216 pages (bibliographie).
- KAUFMANN Jean-Claude, La Vie ordinaire. Voyage au cœur du quotidien, Paris, Éd. greco, 1989, 157 pages.
- KECK Frédéric, « Les théories de la magie dans les traditions anthropologiques anglaise et française », *Methodos, Savoirs et textes*, « L'esprit. Mind/Geist », vol. 2, 2002, revue électronique, document en ligne, http://methodos.revues.org/document90.html>, consulté le 7 juillet 2004.
- KEESING Roger M., « Models, "folk" and "cultural". Paradigms regained? », pp. 369-393, in HOLLAND Dorothy et QUINN Naomi (éds), Cultural Models in Language and Thought, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- KEMPER Theodore D., « Social Models in the Explanation of Emotions », pp. 45-58, in LEWIS Michael et HAVILAND Jeanette (éds), Handbook of Emotion, New York, Guilford Press, 2000.
- KEMPER Theodore D. (éd.), Research agendas in the sociology of emotions, Albany, State University of New York Press, 1990, 335 pages.
- KEMPTON Willett, « Category Grading and Taxinomic Relations: A Mug Is a Sort of a Cup », pp. 203-230, in CASSON Ronald W. (éd.), Language, Culture, and Cognition, Anthropological perspectives, New York, Macmillan, 1981.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement, Paris, Nathan, 2001, 200 pages (bibliographie et index).
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^e siècle? Remarques et aperçus », pp. 33-74, *in* PLANTIN Christian, DOURY Mariane et TRAVERSO Véronique (dirs), *Les Émotions dans les Interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, « Sémantique », p. 877, in *Encyclopædia Universalis*, vol. 20, 1998.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, Les interactions verbales, tome 1, Paris, Armand Collin, 1995 (2e édition, 1e éd.: 1990), 318 pages (bibliographie).

- KESSEL Frank S., COLE Pamela M. et JOHNSON Dale L. (éds), *Self and Consciousness: Multiple Perspectives*, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1992,
 124 pages (index des auteurs et index des notions).
- KINTZLER Catherine, « Le Traité des Passions de l'âme, ou Comment récuser les bons sentiments (Comparaison entre Descartes et Nietzsche) », Les Papiers du Collège International de Philosophie, mars 1991, document en ligne, http://www.ci-philo.asso.fr/pdf/papiers3.pdf>, consulté le 7 juillet 2004.
- KIROUAC Gilles, « Les Émotions », pp. 3-44, in RICHELLE Marc, REQUIN Jean et ROBERT Michèle (éds), *Traité de psychologie expérimentale*, t. 2, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.
- KISS Adam (dir.), Les Émotions. Asie, Europe, Paris, L'Harmattan, 2000, 204 pages.
- KLIR George J. et FOLGER Tina A., *Fuzzy Sets, Uncertainty, and Information,* New Delhi, Prentic-Hall of India, 1991, xi+355 pages (bibliographie et index).
- KORICHI Mériam, Les passions, Paris, Flammarion, 2000, 255 pages (vade-mecum, bibliographie).
- KOULOUGHLI Djamel-Eddine, « La thématique du langage dans la Bible », pp. 65-78, in AUROUX Sylvain, Histoire des idées linguistiques, tome 1 : « La naissance des métalangages en Orient et en Occident », Liège et Bruxelles, Pierre Mardaga, 1989.
- KÖVECSÈS Zoltán, *Metaphor and Emotion: Language, Culture, and Body in Human Feeling*, Cambridge, Cambridge University Press (ou Paris, Maison des Sciences de l'Homme), 2000, xvi+223 pages (bibliographie et index).
- KÖVECSÈS Zoltán, « Are there any emotion-specific metaphors? », pp. 127-151, in ATHANASIADOU Angeliki et TABAKOWSKA Elzbieta (éds), *Speaking of Emotions: Conceptualisation and Expression*, Berlin-New York, Mouton De Gruyter, 1998.
- KÖVECSÈS Zoltán, « Tocqueville's Passionate "Beast": A Linguistic Analysis of The Concept of American Democracy », pp. 113-133, in *Metaphor and Symbolic Activity*, vol. 9, n°2, 1994.
- KÖVECSÈS Zoltán, *Emotion Concepts*, New York, Springer-Verlag, 1990, 230 pages (bibliographie et index).
- VAN KRIEKEN Robert, « Violence, self-discipline and modernity: beyond the 'Civilizing Process' », pp. 193-218, *Sociological Review*, vol. 37, n°2, 1989, document en ligne, http://www.usyd.edu.au/su/social/robert/papers/violence.html, consulté le 7 juillet 2004.
- KRYMEN Jacques, « Le droit : une exception aux savoirs du prince », pp. 51-67, in HALÉVI Ran (dir.), Le savoir du prince. Du Moyen Âge aux Lumières, Paris, Fayard, 2002.
- LABRUNE Monique, « États d'âme. Le corps dans la philosophie de Platon », pp. 27-47, *in* GODDARD Jean-Christophe et LABRUNE Monique (dirs), *Le corps*, Paris, Vrin, 1992.

- LADRIÈRE Jean, « Représentation et connaissance », pp. 822-824, in *Encyclopædia Universalis*, vol. 19, 1998.
- LAFLAMME Simon, Communication et émotion, Essai de microsociologie relationnelle, Paris, L'Harmattan, 1995, 191 pages (bibliographie).
- LAFONT Olivier, *De l'alchimie à la chimie*, Paris, Ellipses, 2000, 125 pages.
- LAKOFF George, « The Contemporary Theory of Metaphor », *in* ORTONY Andrew (éd.), *Metaphor and Thought*, New York, Cambridge University Press, 1994 (2e éd.), édition en ligne: http://www.ac.wwu.edu/~market/semiotic/lkof_met.html>, 29 janvier 1993, consulté le 13 octobre 2004.
- LAKOFF George et JOHNSON Mark, Les Métaphores dans la vie quotidienne, traduit de l'américain par Michel Defornel (éd. orig.: 1980), Paris, éd. de Minuit, 1985, 254 pages (bibliographie).
- LAKOFF George et KÖVECSÈS Zoltán, « The cognitive model of anger inherent in American English », pp. 195-221, in HOLLAND Dorothy et QUINN Naomi (éds), Cultural Models in Language and Thought, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- LANDMAN Janet, « Social Control of 'Negative' Emotions: The Case of Regret », pp. 89-116, in HARRÉ Rom et PARROT W. Gerrod (dir.), *The Emotions. Social, Cultural, and Biological Dimensions*, Londres, Sage Publications, 1996.
- LAPOUJADE David, « Du champ transcendantal au nomadisme ouvrier. William James », pp. 265-275, in Alliez Eric (dir.), *Gilles Deleuze. Une vie philosophique*, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1998.
- LAPOUJADE David, William James. Empirisme et pragmatisme, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 124 pages (bibliographie).
- LATOUR Bruno, « Science et raison : une comédie des erreurs », pp. 66-69, in *La Recherche*, Hors série « Dieu », janvier 2004.
- LATOUR Bruno, *Jubiler ou les tourments de la parole religieuse*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond / Le Seuil, 2002, 207 pages.
- LATOUR Bruno, « Another take on the science and religion debate », s.l., mai 2002, document en ligne, http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/086.html, consulté le 17 avril 2004.
- LATOUR Bruno, « Sciences et parasciences : une question mal posée ? », document en ligne, http://www.ensmp.fr/~latour/poparticles/poparticle/p097.html, 2001, consulté le 2 juillet 2002.
- LATOUR Bruno, « When things strike back. A possible contribution of "science studies" to the social sciences », pp. 105-123, in *British Journal of Sociology*, vol. 51, 2000, document en ligne, http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/078.html, consulté le 7 juillet 2004.
- LATOUR Bruno, « Vous avez dit "scientifique" ? », p. 106, in *La Recherche*, n°334, septembre 2000.

- LATOUR Bruno, *Politiques de la nature*. *Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999, 382 pages.
- LATOUR Bruno, *Pandora's Hope. Essays on the Reality of Science Studies*, Cambridge (MASS.) et Londres, Harvard University Press, 1999, 324 pages (cet ouvrage est maintenant disponible en français).
- LATOUR Bruno, « "Thou shalt not take the Lord's name in vain" being a sort of sermon on the hesitations of religious speech », pp. 215-234, in *Res*, n°39, printemps 1999, document en ligne, http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/079.html, consulté le 17 avril 2004.
- LATOUR Bruno, « For Bloor and beyond a Response to David Bloor's "Anti-Latour" », pp. 113-129, in *Studies in History and Philosophy of Science*, vol. 31, n°1, 1999.
- LATOUR Bruno, « Morale et technique : la fin des moyens », pp. 39-58, in *Réseaux*, n°100, numéro spécial anniversaire, 1999, document en ligne, http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/080.html>, 1999, consulté le 23 février 2005.
- LATOUR Bruno, « A Well-Articulated Primatology Reflexions of a Fellow-Traveller », pp. 358-381, *in* STRUM Shirley C. et FEDIGAN Linda M. (éds), *Primate Encounters*, Chicago, University of Chicago Press, 2000, document en ligne, http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/074.html, 1997, consulté le 23 février 2005.
- LATOUR Bruno, *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*, Le Plessis-Robinson (92), éd. Synthélabo, coll. Les Empêcheurs de penser en rond, 1996, 103 pages.
- LATOUR Bruno, *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, Paris, Institut national de la recherche agronomique, 1995, 95 pages.
- LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, coll. L'Armillaire, 1991, 210 pages (bibliographie).
- LE BRETON David, *L'Adieu au corps*, Paris, éd. Métailié, 1999, 237 pages (bibliographie).
- LE BRETON David, *Les passions ordinaires*. *Anthropologie des émotions*, Paris, Armand Collin/Masson, 1998, 223 pages (bibliographie).
- LE BRUN Charles, Expressions des passions de l'âme (1688), réédition de Expressions des passions de l'Ame. Representées en plusieurs testes gravées d'apres les desseins de feu Monsieur le Brun Premier Peintre du Roy, Paris, Jean Audran éditeur, 1727, Paris, éd. Aux amateurs de livres, 1990, n.p.
- LE BRUN Charles, « Conférence sur l'expression des passions » (1688), pp. 93-121, in *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n°21, Paris, Gallimard, 1980.
- LE BRUN Jacques, « Du privé au public : l'éducation du prince selon Fénelon », pp. 235-260, in HALÉVI Ran (dir.), Le savoir du prince. Du Moyen Âge aux Lumières, Paris, Fayard, 2002.

- LE GUERN Michel, « Les premiers traités des passions en français », in PLANTIN Christian, DOURY Mariane et TRAVERSO Véronique (dirs), Les Émotions dans les Interactions, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000, document électronique.
- LE MOIGNE Jean-Louis, « Science des Systèmes », pp. 1032-1037, in *Encyclopædia Universalis*, vol. 21, 1998.
- LE MOIGNE Jean-Louis, *Les épistémologies constructivistes*, Paris, Presses Universitaires de France, Que-Sais-Je? n°2969, 1995, 127 pages (bibliographie).
- LE MOIGNE Jean-Louis, La théorie du système général. Théorie de la modélisation, Paris, Presses Universitaires de France, 1994 (4e édition complétée, 1e éd.: 1977), xii+338 pages (bibliographie et index).
- LE MOIGNE Jean-Louis, *La Modélisation des systèmes complexes*, Paris, éd. Hermès, coll. technologie de pointe, 1990, 178 pages (bibliographie et index).
- LELORD François et ANDRÉ Christophe, *La force des émotions. Amour, colère, joie...*, Paris, Odile Jacob, 2001, 396 pages.
- LÉLUT Louis-Francisque (1804-1879), Du démon de Socrate : Spécimen d'une application de la Science Psychologique à celle de l'histoire (1836), Paris, L'Harmattan, 2000, 348 pages.
- LEMERISE Elizabeth A. et DODGE Kenneth A., « The Development of Anger and Hostile Interactions », pp. 594-606, in LEWIS Michael et HAVILAND Jeanette (éds), *Handbook of Emotion*, New York, Guilford Press, 2000.
- LENCLUD Gérard, « Attribuer des croyances à autrui. L'anthropologie et la psychologie ordinaire », pp. 3-25, in *Gradhiva*, n°15, 1994.
- LEROI-GOURHAN André, *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel, tome I : *Technique et langage*, 1964, tome II : *La mémoire et les rythmes*, 1965, 323+285 pages (bibliographie).
- LÉVI-STRAUSS Claude, Race et histoire, Paris, Denoël, 1987 (1ère éd.: Unesco, 1952).
- LEWINSOHN Richard, Histoire entière du cœur. Érotisme, symbolisme, chirurgie, physiologie, psychologie, traduit de l'allemand par Blandine Dupont (éd. orig.: 1959), Paris, Plon, 1962, 355 pages.
- LEWIS Michael, «The Role of the Self in Social Behavior», pp. 19-20, in KESSEL Frank S., COLE Pamela M. et JOHNSON Dale L. (éds), Self and Consciousness: Multiple Perspectives, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1992.
- LEWIS Michael et HAVILAND Jeanette (éds), *Handbook of Emotion*, New York, Guilford Press, 2000 (2e édition, 1e éd.: 1993), xvi+720 pages (index des auteurs et des notions).
- DE LIERA Alain et ROSIER Irène, « La pensée linguistique médiévale : Courant, Auteurs et Disciplines », pp. 115-129, in Auroux Sylvain, Histoire des idées linguistiques, tome 2 : « Le développement de la grammaire occidentale », Liège/Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1992.

- LLOYD Geoffrey E.R., *Pour en finir avec les mentalités*, traduit de l'anglais par Franz Regnot (éd. orig. : 1990), Paris, La Découverte, 1993, 245 pages (bibliographie et index).
- LOAYZA Daniel, « Corps ou âme : d'Homère à Pythagore », pp. 9-26, *in* GODDARD Jean-Christophe et LABRUNE Monique (dirs), *Le corps*, Paris, Vrin, 1992.
- LOAYZA Daniel, « Aristote : la place du corps », pp. 48-70, in GODDARD Jean-Christophe et LABRUNE Monique (dirs), *Le corps*, Paris, Vrin, 1992.
- LOTY Laurent et RENNEVILLE Marc, « Penser la transformation des rapports entre le scientifique et le non scientifique », pp. 247-263, in BLANCKAERT Claude, BLONDIAUX Loïc, LOTY Laurent, RENNEVILLE Marc et RICHARD Nathalie (dirs), L'Histoire des Science de l'Homme. Trajectoire, enjeux et questions vives, Paris, L'Harmattan, 1999.
- LOWEN Alexander, *Le Langage du corps*, traduit de l'américain par Henri Ouellet (éd. orig. : 1958), Paris, éd. Tchou, 1977, 333 pages (bibliographie).
- LÖWY Ilana, « Universalité de la science et connaissances "situées" », pp. 137-150, in GARDEY Delphine et LÖWY Ilana (dirs), L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000.
- LUTZ Catherine A., « Engendered Emotion: Gender, Power, and the Rhetoric of Emotional Control in American Discourse », pp. 151-170, *in* HARRÉ Rom et PARROT W. Gerrod (dir.), *The Emotions. Social, Cultural, and Biological Dimensions*, Londres, Sage Publications, 1996.
- LUTZ Catherine, « Culture and Consciousness: A Problem in the Anthropology of Knowledge », pp. 64-87, in KESSEL Frank S., COLE Pamela M. et JOHNSON Dale L. (éds), *Self and Consciousness: Multiple Perspectives*, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1992.
- LUTZ Catherine A., « Goals, events, and understanding in Ifaluk emotion theory », pp. 290-312, in HOLLAND Dorothy et QUINN Naomi (éds), Cultural Models in Language and Thought, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- MCCLOSKEY Donald N., « Some Consequences of a Conjective Economics », pp. 69-93, in FERBER Marianne A. et NELSON Julie A. (éds), *Beyond Economic Man: Feminist Theory and Economics*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1993.
- MALINOWSKI Bronislaw, *Les jardins de corail*, préface de et traduction de l'américain par Pierre Clinquart (éd. orig. : 1935, rééd. 1965), Paris, François Maspéro, 1974, 356 pages.
- MANDEVILLE Bernard, La fable des abeilles, ou les vices privés font le bien public (1714), introduction, traduction, index et notes par Lucien et Paulette Carrive, Paris, Vrin, 1990, 209 pages.

- MANSFIELD Harvey C. Jr., « L'éducation du prince de Machiavel », pp. 69-79, in HALÉVI Ran (dir.), Le savoir du prince. Du Moyen Âge aux Lumières, Paris, Fayard, 2002.
- MARTIN Christophe, « Économie des passions et érotique de la collection dans le roman français du XVIII^e siècle », pp. 53-62, in DUFLO Colas et RUIZ Luc (éds), *De Rabelais à Sade. L'analyse des passions dans le roman de l'âge classique*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003.
- MASSON Jeffrey Moussaieff et MCCARTHY Susan, Quand les éléphants pleurent. La vie émotionnelle des animaux, traduit de l'américain par Marie-France Girod (éd. orig.: 1995), Paris, Albin Michel, 1997, 383 pages (bibliographie).
- MASTENBROEK Willem, « Negotiating as Emotion Management », pp. 49-73, in *Theory, Culture & Society*, vol. 16, n°4, août 1999, document en ligne, http://www.sagepub.co.uk/journals/details/issue/sample/a009051.pdf, consulté le 5 mars 2003.
- MATHIEU Yvette Yannick, Les verbes de sentiment. De l'analyse linguistique au traitement automatique, Paris, CNRS Éditions, 2000, 194 pages.
- MAURY Liliane, *Les émotions de Darwin à Freud*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, 124 pages (bibliographie et index des noms).
- MAUZI Robert, L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle, Paris, Albin Michel, 1994 (1e éd.: 1979), 725 pages (bibliographie et index des auteurs cités).
- MERLIN-KAJMAN Hélène, L'absolutisme dans les lettres et la théorie des deux corps. Passions et politique, Paris, Honoré Champion, 2000, 364 pages (bibliographie, index des noms et index des notions).
- MEYER Michel, *Le Philosophe et les passions*. *Esquisse d'une histoire de la nature humaine*, Paris, Librairie Générale Française, 1991, 414 pages (index des notions et index des noms).
- MITZMAN Arthur, « The Civilizing Offensive: Mentalities, High Culture and Individual Psyches », pp. 663-687, *Journal of Social History*, 20 (4), 1987.
- MONTESQUIEU, de Secondat Charles-Louis, baron de, *De l'esprit des lois* (1748), suivi de la *Défense de l'Esprit des lois* (1750), chronologie, introduction et bibliographie par Victor Goldschmidt, Paris, Garnier-Flammarion, 2 tomes, 1979, 507 et 638 pages (chronologie, introduction, bibliographie, index analytique et alphabétique des matières).
- MORGAN Charles et AVERILL James R., « True Feelings, the Self, and Authenticity: A Psychosocial Perspective », pp. 95-123, *Social Perspectives on Emotion*, vol. 1, 1992.
- MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, ESF, « Communication et complexité », Paris, 1990, 158 pages.
- NAGLE Jean, La civilisation du cœur. Histoire du sentiment politique en France, du XII^e au XIX^e siècle, Paris, Fayard, 1998.

- NAHOUM-GRAPPE Véronique, « Le transport : une émotion surannée », pp. 69-78, in *Terrain*, n°22, « Les Émotions », Mission du patrimoine ethnologique, mars 1994.
- NEISSER Ulric, « The Development of Consciousness and the Acquisition of Skill », pp. 1-18, in Kessel Frank S., Cole Pamela M. et Johnson Dale L. (éds), *Self and Consciousness: Multiple Perspectives*, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1992.
- NELSON Julie A., « The Study of Choice or the Study of Provisioning? Gender and the Definition of Economics », pp. 23-36, in Ferber Marianne A. et Nelson Julie A. (éds), *Beyond Economic Man: Feminist Theory and Economics*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1993.
- NIEMEIER Susanne et DIRVEN René (éds), *The Language of Emotions. Conceptualization, expression, and theoretical foundation*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997, xviii+333 pages (index).
- NIETZSCHE Friedrich, *La Naissance de la Tragédie* (1869-1872), textes, fragments et variantes établis par Giorgio Colli et Mazzino Montinari, traduit de l'allemand par Michel Haar, Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy, Paris, Gallimard, Folio, 1989, 374 pages.
- NOUVEL Pascal, L'Art d'aimer la science. Psychologie de l'esprit scientifique, préface de François Jacob, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, 168 pages (bibliographie et index).
- OATLEY Keith, «Shakespeare's invention of theatre as simulation that runs on minds », pp. 27-45, in *Empirical Studies of the Arts*, vol. 19, 2001.
- OATLEY Keith, « Words and Emotions: Shakespeare, Chekhov, and the Structuring of Relationships », document en ligne, http://www.oise.utoronto.ca/depts/hdap/oatley/articles_words%20&%20emotions.pdf>, n. d., consulté le 7 juillet 2004
- OLIEVENSTEIN Claude, *Le non-dit des émotions*, Paris, Odile Jacob, coll. Points, 1987, 215 pages.
- ORTNER Sherry, « Is Female to Male as Nature Is to Culture? », pp. 5-32, in *Feminist Studies*, vol. 1, n°2, automne 1972, repris pp. 67-87, *in* ROSALDO Michelle et LAMPHERE Louise (éds), *Women, Culture, and Society*, Stanford, Stanford University Press, 1974, document en ligne, http://www.yorku.ca/spot/caitlin/ortner.pdf>, consulté le 12 décembre 2002.
- OSMOND Meredith, « The prepositions we use in the construal of emotion: Why do we say *fed up with* but *sick and tired of?* », pp. 111-133, *in* NIEMEIER Susanne et DIRVEN René (éds), *The Language of Emotions. Conceptualization, expression, and theoretical foundation*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997.
- Oxford Dictionary of English Etymology, éd. par C. T. Onions, Oxford, Clarendon Press, 1966, 1024 pages.
- PAGÈS Max, *Trace ou sens*. Le Système émotionnel, Paris, Hommes et Groupes, 1986, 216 pages (bibliographie).

- PALMER Gary B., *Toward a theory of cultural linguistics*, Austin, University of Texas Press, 1996, xii+348 pages.
- PALMER Gary et BROWN Rick, « The ideology of honour, respect, and emotion in Tagalog », pp. 273-294, in ATHANASIADOU Angeliki et TABAKOWSKA Elzbieta (éds), *Speaking of Emotions: Conceptualisation and Expression*, Berlin et New York, Mouton De Gruyter, 1998.
- PÁLSSON Gísli, « Human-environmental relations. Orientalism, paternalism and communalism », pp. 63-81, in DESCOLA Philippe et PÁLSSON Gísli (éds), Nature and Society. Anthropological perspectives, Londres et New York, Routledge, 1996.
- PAPERMAN Patricia et OGIEN Ruwen (dirs), La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions, Paris, éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1995, 282 pages.
- PARMAN Susan, Dream and Culture. An Anthropological Study of the Western Intellectual Tradition, New York, Praeger, 1991, 132 pages.
- PARRET Herman, *Les passions*. *Essai sur la mise en discours de la subjectivité*, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1986, 199 pages.
- PASCAL Blaise, *Pensées*, texte établi, annoté et présenté par Philippe Sellier, Paris, Bordas, 1991, 657 pages (glossaire, tables de concordance, index).
- PEDERSEN Poul Poder, « Managing emotion in organisational change. Emotion management as power », document en ligne: http://www.mngt.waikato.ac.nz/research/ejrot/cmsconference/2001/Papers/Change%20and%20Organisation/Pedersen.pdf>, n. d., consulté le 20 octobre 2004.
- PIETTE Albert, La religion de près. L'activité religieuse en train de se faire, Paris, Métailié, 1999, 271 pages.
- PLANTIN Christian, DOURY Mariane et TRAVERSO Véronique (dirs), Les Émotions dans les Interactions, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000, 329 pages (avec un CD-Rom).
- PLATON, *Cratyle*, traduction du grec ancien, introduction et notes par Catherine Dalimier, Paris, Flammarion, coll. GF-Flammarion, 1998, 317 pages (bibliographie, index des « noms » traités dans le *Cratyle*, index thématique, index des noms propres anciens, chronologie).
- PLATON, *Phédon*, traduit du grec ancien par Monique Dixsaut, Paris, Flammarion, coll. GF-Flammarion, 1991, 448 pages (bibliographie, index des noms propres et index thématique).
- PLATON, *Phèdre*, traduction du grec ancien, introduction et notes par Luc Brisson, Paris, Flammarion, coll. GF-Flammarion, 1989, 412 pages (bibliographie, index des noms propres, index thématique, chronologie).

- PLATON, *Protagoras, Gorgias, Ménon*, traduit du grec ancien par Albert Croiset, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1984, 207 pages.
- PLATON, *La République*, traduction du grec ancien, introduction et notes par Robert Baccou, Paris, Garnier, coll. GF-Flammarion, 1966, 512 pages.
- PLATON, *Le Sophiste*, traduction, introduction et notes par Nestor-Luis Cordero, Paris, Flammarion, coll. GF-Flammarion, 1993, 324 pages (bibliographie, index des auteurs anciens, index des mots grecs analysés dans les notes de la traduction, index des auteurs modernes, chronologie).
- PLATON, *Timée*, traduction du grec ancien, introduction et notes par Luc Brisson, Paris, Flammarion, coll. GF-Flammarion, 1996 (3e éd.), 438 pages (bibliographie, index des noms propres et index thématique).
- POLANYI Karl, *La Grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, traduit de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno, préface de Louis Dumont (éd. orig. : 1944), Paris, Gallimard, 1983, xx+419 pages (index des matières et index des noms).
- PURY Sybille, *Traité du malentendu*. *Théorie et pratique de la médiation interculturelle en situation clinique*, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, coll. Les Empêcheurs de penser en rond, 1998, 149 pages.
- DE QUEIROZ Jean-Manuel et ZIOŁKOWSKI Marek, *L'interactionnisme symbolique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1994, 140 pages (bibliographie).
- QUESSADA Dominique, L'Esclavemaître. L'achèvement de la philosophie dans le discours publicitaire, Paris, Éditions Verticales / Le Seuil, 2002, 522 pages.
- RADDEN Günter, « The conceptualisation of emotional causality by means of prepositional phrases », pp. 273-294, in Athanasiadou Angeliki et Tabakowska Elzbieta (éds), Speaking of Emotions: Conceptualisation and Expression, Berlin et New York, Mouton De Gruyter, 1998.
- RAJAGOPALAN Kanavillil, « Emotion and Language Politics: The Brazilian Case », pp. 105-123, *Journal of Multilingual & Multicultural Development*, vol. 25, n°2&3, « Languages and Emotions: A Crosslinguistic Perspective », 2004.
- RAMOND Charles, « Sur quelques problèmes posés par la conception mécaniste du corps humain au XVII^e siècle », pp. 107-122, *in* GODDARD Jean-Christophe et LABRUNE Monique (dirs), *Le corps*, Paris, Vrin, 1992.
- RASTIER François, « L'Être naquit dans le langage. Un aspect de la mimésis philosophique », *Methodos, Savoirs et textes*, « La philosophie et ses textes », vol. 1, 2001, revue électronique, document en ligne, http://methodos.revues.org/document206.html>, consulté le 7 juillet 2004.
- recalcitrance.com/, http://www.recalcitrance.com>, 29 janvier 2005, consulté le 31 mars 2005.
- REICH Wilhelm, *La révolution sexuelle*, trad. de l'anglais par Constantin Sinelnikoff (éd. orig. : 1936), Paris, Plon, 1968, 384 pages.

- REY Alain (dir.), Dictionnaire historique de la langue française, 2 tomes, Paris, dictionnaires Le Robert, 1992.
- REISS Timothy J., « Revising Descartes: on subject and community », pp. 16-38, in COLEMAN Patrick, LEWIS Jayne et KOWALIK Jill (éds), Representations of the Self from the Renaissance to Romanticism, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, document en ligne, http://assets.cambridge.org/0521661463/sample/0521661463WSC00.PDF, consulté le 7 juillet 2004.
- RIBEIRO Renato Janine, «"Les intellectuels et le pouvoir" revisited », pp. 390-402, in ALLIEZ Eric (dir.), Gilles Deleuze. Une vie philosophique, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, coll. Les Empêcheurs de penser en rond, 1998.
- RIMÉ Bernard et SCHERER Klaus (dirs), *Les Émotions. Textes de base*, Neuchatel, Delachaux et Niestlé, 1989, 303 pages (bibliographie).
- RICHARDS Paul et RUIVENKAMP Guido, « New tools for conviviality. Society and biotechnology », pp. 274-295, *in* DESCOLA Philippe et PÁLSSON Gísli (éds), *Nature and Society. Anthropological perspectives*, Londres et New York, Routledge, 1996.
- RICHIR Marc, « Affectivité », pp. 347-352, in *Encyclopædia Universalis*, vol. 1, 1998, édition électronique, 1998.
- DE ROBILLARD Didier, «"What we heedlessly and somewhat rashly call « a language »": vers une approche fonctionnelle du (dés)ordre linguistique à partir des contacts de langues: une linguistique douce? », pp. 207-231, in BLANCHET Philippe et DE ROBILLARD Didier (éds), Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Cahiers de sociolinguistique n° 8, 2003.
- DE ROBILLARD Didier, « Peut-on construire des "faits linguistiques" comme chaotiques? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat », in *Marges Linguistiques*, vol. 1, mai 2001, document en ligne, http://marg.lng.free.fr/documents/artml0008_robillard_dd/artml0008.hqx, consulté le 7 juillet 2004.
- ROHOU Jean, *Le XVII*^e siècle, une révolution de la condition humaine, Paris, Le Seuil, 2002, 670 pages (bibliographie, index des principaux acteurs et témoins, index thématique).
- ROMAN Joël, La démocratie des individus, Paris, Calmann-Lévy, 1998, 225 pages.
- ROMEYER DHERBEY Gilbert, *Les Sophistes*, Paris, Presses Universitaires de France, Que-Sais-Je? n°2223, 1989 (1e éd.: 1985).
- RORTY Amélie Oksenberg, « From Passions to Emotions and Sentiments », pp. 159-172, in *Philosophy*, 57, 1982.
- ROSALDO Michelle Z., « The Things We Do With Words: Ilongot Speech Acts and Speech Act Theory in Philosophy », pp. 373-408, in CARBAUGH Donal (éd.),

- Cultural Communication and Intercultural Contact, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1990.
- ROSALDO Michelle Z., Knowledge and Passion: Ilongot Notions of Self and Social Life, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, xv+286 pages (bibliographie, index).
- ROSENTHAL David M., « Emotions and the Self », pp. 164-191, in MYERS Gerald E. et IRANI K. D. (éds), *Emotion: Philosophical Studies*, New York, Haven Publications, 1983, document en ligne, http://web.gc.cuny.edu/cogsci/emotions.htm, consulté le 12 décembre 2002.
- ROSIER Irène, *La parole comme acte. Sur la grammaire et la sémantique au XIIIe siècle,* Paris, Vrin, 1994, 369 pages (bibliographie, index nominum, index rerum, manuscrits cités).
- ROSIER Irène et DE LIERA Alain, « Intention de signifier et engendrement du discours chez Roger Bacon », pp. 63-79, *Histoire, Épistémologie, Langage*, VIII-2, 1986.
- SAARNI Carloyn, « The Social Context of Emotional Development », pp. 306-322, in LEWIS Michael et HAVILAND Jeanette (éds), Handbook of Emotion, New York, Guilford Press, 2000.
- SARTRE Jean-Paul, Esquisse d'une théorie des émotions, Paris, Hermann, 1957, 68 pages.
- SCHAEFFER Jean-Marie, L'art de l'âge moderne. L'esthétique et la philosophie de l'art du XVIIIe siècle à nos jours, Paris, Gallimard, 1992, 446 pages (index des notions et index des noms propres).
- SCHAPIRA Charlotte, Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules, Paris, Ophrys, 1999, 172 pages (bibliographie, glossaire et index).
- SCHLANGER Judith, *Les métaphores de l'organisme*, Paris, L'Harmattan, coll. Histoire des Sciences Humaines, 1995 (1e éd.: 1971), 262 pages (index).
- SEARLE John R., « A classification of illocutionary acts » (1971), pp. 349-372, in CARBAUGH Donal (éd.), *Cultural Communication and Intercultural Contact*, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1990.
- SEARLE John R., « Epilogue to the Taxonomy of Illocutionary Acts », pp. 409-417, in CARBAUGH Donal (éd.), *Cultural Communication and Intercultural Contact*, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 1990.
- SEARLE John R., Sens et expression. Études de théories des actes du langage, traduction et préface par Joëlle Proust (éd. orig. : 1979), Paris, éd. de Minuit, 1982, 243 pages (bibliographie et index).
- SENAULT Jean-François, De l'usage des passions (1641), Paris, Fayard, 1987, 353 pages.
- SENGHOR Léopold Sédar, *Liberté I, Négritude et humanisme*, Paris, Le Seuil, 1964, 446 pages.
- SHAPIN Steven, « La politique des cerveaux : la querelle phrénologique au XIXème siècle à Édimbourg », pp. 146-199, in CALLON Michel et LATOUR Bruno (dirs), La science telle qu'elle se fait, Paris, La Découverte, 1991.

- SHIELDS Stephanie A., *Speaking from the Heart: Gender and the Social Meaning of Emotion*, Londres, Cambridge University Press, 2002, xiv+214 pages (bibliographie et index).
- SHUGER Debora, « The "I" of the Beholder: Renaissance Mirrors and the Reflexive Mind », pp. 21-41, *in* FUMERTON Patricia et HUNT Simon (éds), *Renaissance Culture and the Everyday*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1999, vi+367 pages (index).
- SINGLETON Michael, «Sciences... et/ou ethnosciences?», pp. 135-146, in *Alliage*, n°41-42, Hiver 1999-Printemps 2000.
- SMART Ariane, « Déviance et barbarie : nouvelles perceptions de la violence populaire à Paris au XIXe siècle », pp. 65-76, in DOUSTEYSSIER-KHOZE Catherine et SCOTT Paul (éds), (Ab)Normalities, Durham, Durham University Press, 2001(?), 180 pages, document en ligne, http://www.dur.ac.uk/j.c.m.starkey/DMLS/Abnormalities/05D%E9viance%20Et%20Barbarie.pdf, consulté le 7 juillet 2004.
- SMITH Glenn, « Émotions et décisions violentes. Le cas madourais », pp. 145-199, in KISS Adam (dir.), Les Émotions. Asie, Europe, Paris, L'Harmattan, 2000.
- SOLOMON Robert C., « The Politics of Emotion », in *Midwest Studies In Philosophy*, XXII, 1998, document en ligne, http://membres.lycos.fr/pdfzentrum/Midwest/xtt3u3/solomon_polit_emot.pdf, consulté le 7 juillet 2004.
- SOLOMON Robert C., « Some notes on emotion, 'east and west' », pp. 171-202, in *Philosophy East & West*, vol. 45, n°2, avril 1995, document en ligne, http://sinosv3.sino.uni-heidelberg.de/FULLTEXT/JR-PHIL/slolmon.htm, consulté le 31 mars 2003.
- SOLOMON Robert C., *The passions*, Notre Dame (Indiana), University of Notre Dame Press, 1983 (1e éd.: Garden City (NY), Anchor Press/Doubleday, 1976), 448 pages (index).
- SOPHOCLE, *Tragédies*, tome II : « Ajax, Œdipe Roi, Électre », texte établi par Alphonse Dain et traduit du grec ancien par Paul Mazon, Paris, Les Belles Lettres, 2002 (1e éd. : 1958), 194 pages.
- SPEER Michael, *PhilosophyofMind.net: Philosophy of Emotions Portal:* 200+ *relevant links*, http://www.philosophyofmind.net/, 29 mai 2003, consulté le 9 février 2005.
- SPERBER Dan et WILSON Deirdre, *Relevance*. Communication and Cognition, Oxford, Blackwell, 1995 (2e éd.), viii+326 pages (bibliographie et index).
- SPINOZA Baruch, Éthique, démontrée suivant l'ordre géométrique et divisée en cinq parties (1677), traduit du latin par Charles Appuhn, Paris, Vrin, 1983, 432+258 pages.
- STAROBINSKI Jean, « Le passé de l'émotion », pp. 51-76, Nouvelle Revue de psychanalyse, n°21, Paris, Gallimard, 1980.

- STEARNS Peter N., « History of Emotions: Issues of Change and Impact », pp. 16-29, in Lewis Michael et Haviland Jeanette (éds), Handbook of Emotion, New York, Guilford Press, 2000.
- STEARNS Peter N., Battleground of desire: The struggle for self-control in modern America, New York, New York University Press, 1999, xiii+434 pages (index).
- STENGERS Isabelle, *Penser avec Whitehead*, « *Une libre et sauvage création de concepts* », Paris, Le Seuil, 2002, 582 pages (bibliographie et index).
- STENGERS Isabelle, *Cosmopolitiques*, 7 tomes, Paris et Le Plessis-Robinson (92), La Découverte / Les Empêcheurs de penser en rond, 1996-1997.
- STENGERS Isabelle, La volonté de faire science. À propos de la psychanalyse, Le Plessis-Robinson (92), Synthélabo, coll. « Les empêcheurs de penser en rond », 1996, 84 pages.
- STENGERS Isabelle, *L'invention des sciences modernes*, Paris, La Découverte, 1993, 209 pages (index).
- STENGERS Isabelle et SCHLANGER Judith, *Les concepts scientifiques*. *Invention et pouvoir*, Paris, Gallimard « folio », 1991 (1º éd. : 1988), 190 pages.
- STOCZKOWSKI WIKTOR, Des hommes, des dieux et des extraterrestres, (Ethnologie d'une croyance moderne), Paris, Flammarion, 1999, 474 pages.
- SWIGGERS Pierre et WOUTERS Alfons (dirs), *Le langage dans l'antiquité*, Louvain et Paris, Leuven University Press / Peeters, 1990.
- TALALAY Lauren E., « A Feminist Boomerang: The Great Goddess of Greek Prehistory », pp. 165-183, in *Gender & History*, vol. 6, n°2, août 1994.
- TALMY Leonard, « Force Dynamics in Language and Cognition », pp. 49-100, in *Cognitive Science*, vol. 12, n°1, janvier-mars 1988, repris et augmenté, pp. 409-470, in *Toward a Cognitive Semantics: Concept Structuring Systems*, t. 1, Cambridge (MASS.) et Londres, MIT Press, 2000, chapitre 7, « Force Dynamics in Language and Cognition », document en ligne, http://linguistics.buffalo.edu/people/faculty/talmy/talmyweb/Volume1/chap7.pdf>, consulté le 5 juillet 2004.
- TALMY Leonard, *Toward a Cognitive Semantics: Concept Structuring Systems*, vol. 1, Cambridge (MASS.) et Londres, MIT Press, 2000, 480 pages.
- TAPPOLET Christine, *Émotions et valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, 296 pages (bibliographie et index).
- Terrain, n°22, « Les Émotions », Mission du patrimoine ethnologique, mars 1994.
- THOITS Peggy A., « Emotional Deviance: Research Agendas », pp. 180-203, in KEMPER Theodore D. (éd.), Research agendas in the sociology of emotions, Albany, State University of New York Press, 1990.
- THOMAS d'Aquin, *Somme théologique*, 4 tomes, Paris, éd. du Cerf, 1984, documents en ligne, http://bibliotheque.editionsducerf.fr/par%20page/1410/TM.htm, http://bibliotheque.editionsducerf.fr/par%20page/1410/TM.htm,

- ,, ,, ,, <a href="http://ab
- THROOP C. Jason, « Shifting From a Constructivist to an Experiential Approach to the Anthropology of Self and Emotion: An investigation 'within and beyond' the boundaries of culture », pp. 27-52, in *Journal of Consciousness Studies*, vol. 7, n°3, mars 2000.
- THUILLIER Pierre, Les savoirs ventriloques. Ou comment la culture parle à travers la science, Paris, Le Seuil, 1983, 183 pages (bibliographie et index).
- TOURAINE Alain, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, 462 pages (bibliographie, index des noms cités, index thématique).
- TRAVIS Catherine, « *Omoiyari* as a core Japanese value: Japanese-style empathy? », pp. 55-81, in ATHANASIADOU Angeliki et TABAKOWSKA Elzbieta (éds), *Speaking of Emotions: Conceptualisation and Expression*, Berlin et New York, Mouton De Gruyter, 1998.
- TRICAUD François, L'accusation. Recherche sur les figures de l'agression éthique, Paris, Dalloz, 1977, 209 pages (bibliographie).
- TRILLING Lionel, *Sincerity and Authenticity*, Londres, Oxford University Press, 1974 (1e éd.: 1972), 188 pages (index des noms).
- TURCHETTI Mario, « A la racine de toutes les libertés : la liberté de conscience », pp. 625-639, in *Bulletin d'Humanisme et Renaissance*, tome 56, 1994, document. en ligne, http://www.unifr.ch/spc/UF/94juin/turchetti.html, consulté le 7 juillet 2004.
- TURNER Mark et FAUCONNIER Gilles, « Metaphor, Metonymy, and Binding », 1998, édition en ligne: http://markturner.org/metmet.html, consulté le 13 octobre 2004.
- UNGERE Friedrich, « Emotions and emotional language in English and German new stories », pp. 307-328, in NIEMEIER Susanne et DIRVEN René (éds), *The Language of Emotions. Conceptualization, expression, and theoretical foundation*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997.
- UNTERSTEINER Mario, *Les Sophistes*, 2 tomes, traduit de l'italien par Alonso Tordesillas (éd. orig.: 1967), Paris, Vrin, 1993, xxii+295 et 351 pages (bibliographie et index).
- VARELA Francisco J., Connaître. Les sciences cognitives: tendances et perspectives, éd. du Seuil, Paris, 1989, 122 pages.
- VARELA Francisco J., THOMPSON Evan et ROSCH Eleanor, L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine, traduction de l'anglais par Véronique Havelange (éd. orig.: 1991), Paris, Le Seuil, coll. « La couleur des idées », 1993, 377 pages (bibliographie et index).
- VERNANT Jean-Pierre, *Mythe et Pensée chez les Grecs. Études de Psychologie Historique*, Paris, éditions La Découverte, 1990 (1° éd. : 1965), 428 pages (index).

- VERVAECKE Geert, « Λογοδαίδαλοι. La critique du langage dans la Grèce classique », pp. 134-163, in SWIGGERS Pierre et WOUTERS Alfons (dirs), Le langage dans l'antiquité, Louvain et Paris, Leuven University Press / Peeters, 1990.
- VINCENT Jean-Didier, Biologie des passions, Paris, Odile Jacob, 1986, 344 pages.
- VINCK Dominique, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin, 1995, 292 pages (bibliographie, index).
- VIVEIROS DE CASTRO Eduardo, « Les pronoms cosmologiques et le perspectivisme amérindien », pp. 429-462, in ALLIEZ Eric (dir.), Gilles Deleuze. Une vie philosophique, Le Plessis-Robinson (92), Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1998.
- WARDHAUGH Ronald, *An Introduction to Sociolinguistics*, Oxford, Basil Blackwell, 1986, 384 pages (bibliographie et index).
- WELLS Susan, Sweet reason, rhetoric and discourses of modernity, Chicago, University of Chicago Press, 1996, 287 pages.
- WERTH Paul, « TIRED and EMOTIONAL On the semantics and pragmatics of emotion verb complementation », pp. 409-440, in ATHANASIADOU Angeliki et TABAKOWSKA Elzbieta (éds), Speaking of Emotions: Conceptualisation and Expression, Berlin et New York, Mouton De Gruyter, 1998.
- WHITE Geoffrey M., « Representing Emotional Meaning: Category, Metaphor, Schema, Discourse », pp. 30-44, *in* LEWIS Michael et HAVILAND Jeanette (éds), *Handbook of Emotion*, New York, Guilford Press, 2000.
- WHITEHEAD Alfred North, Le Concept de Nature, traduit de l'anglais par Jean Douchement (éd. orig. : 1920), Paris, Vrin, 1998, 186 pages.
- WIERZBICKA Anna, « L'amour, la colère, la joie, l'ennui la sémantique des émotions dans une perspective transculturelle », pp. 97-108, in *Langages*, n°89, Paris, Larousse, mars 1988.
- WILLIAMS Bernard, « The Analogy of City and Soul in Plato's Republic », pp. 255-264, in FINE Gail (éd.), Plato 2. Ethics, Politics, Religion, and the Soul, Oxford, Oxford University Press, 1999, viii+481 pages (bibliographie, index des noms et index des passages de Platon).
- WITTGENSTEIN Ludwig, *Tractatus logico-philosophicus*, suivi de *Investigations philosophiques*, traduit de l'allemand par Pierre Klossowski (éd. orig. : 1953), Paris, Gallimard, coll. Tel, 1961, 364 pages.
- WOLF Hans-Georg, A Folk Model of the "Internal Self" in Light of the Contemporary View of Metaphor. The Self as Subject and Object, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 1994, 315 pages (bibliographie).
- WOUTERS Cas, « On Status Competition and Emotion Management: The Study of Emotions as a New Field », pp. 229-252, in *Theory, Culture & Society*, vol. 9, n°1, 1992.

- WOUTERS Cas, « Formalization and Informalization: Changing Tension Balances in Civilizing Processes », pp. 1-18, in *Theory, Culture & Society*, vol. 3, n°2, 1986.
- ZACCAÏ Edwin, « Entretien avec Tobie Nathan. Des ethnies à la psychiatrie : allers et retours », pp. 163-175, in *Cahiers de Psychologie Clinique*, vol. 4 : *La pensée magique*, Bruxelles, De Boeck Université, 1995.
- ZEITLIN Froma I., «Signifying difference: the myth of Pandora», pp. 58-74, in HAWLEY Richard et LEVICK Barbara (éds), Women in antiquity. New assessments, Londres et New York, Routledge, 1995.

Tables

Table des matières

| NOTE LIMINAIRE | 3 |
|--|--|
| Introduction | 5 |
| 1. ÉMERGENCE HISTORIQUE DU CONCEPT D'ÉMOTION | 25 |
| L'INVENTION PLATONICIENNE | 27 |
| Passions présocratiques | 27 |
| La définition de l'âme, ou le projet politique de Platon Passions, discours de maîtrise et projet politique La tyrannie des passions L'analogie entre l'âme et la cité Composition tripartite de l'âme et domination Le discours de maîtrise La condamnation du corps : corps-prison et passion-pharmakon Passions et mise à distance Condamnation et séparation du corps Les rapports entre contrôle et mise à distance chez Platon. LA CRISTALLISATION AUGUSTINIENNE | 30 32 36 39 41 44 45 |
| L'apport aristotélicien et sa postérité | 54 |
| L'épisode stoïcien | 57 |
| Synthèses et traductions de Cicéron | |
| Une version chrétienne des passions, des passions structurant la pensée chrétienne | |
| LES THÉORIES MÉDIÉVALES DES PASSIONS | 68 |
| La passion selon Thomas d'Aquin : passivité, subdivision et mouvements de l'âme | 68 |
| L'influence des courants mystiques | 71 |
| I ES TEMPS ROLLI EVERSÉS | 74 |

| La dislocation religieuse de l'Europe chrétienne | 74 |
|---|-----|
| L'autonomisation du politique | 76 |
| Paix de religion et pax civilis : l'État comme solution aux conflits | |
| Du regimen au gouvernement (des passions) | |
| Les transformations sociales, intellectuelles, techniques et économiques | 81 |
| Des mutations intellectuelles | |
| Introduction et valorisation de la notion d'intérêt au XVI ^e siècle | 84 |
| LA RÉVOLUTION CARTÉSIENNE | 88 |
| Un traité des passions s'inscrivant dans une mutation épistémologique | 90 |
| Une révision radicale du corps, de l'âme et de leurs rapports | 94 |
| Les innovations de René Descartes | 97 |
| PASSIONS ET ÉMOTIONS AUTOUR DE L'ÂGE CLASSIQUE | 100 |
| L'émotion et la passion dans les <i>Aventures de Télémaque</i> de Fénelon | 102 |
| Émotion, émouvoir et ému | |
| Passion et passions | 105 |
| L'opposition entre raison et passions | |
| Enjeux de pouvoir : la métaphore tyrannique des passions | 108 |
| La métaphore sémiotique des passions | |
| La passion amoureuse | |
| Le cœur, entre passion et volonté | 114 |
| Le visage, lieu du visible de la passion | 116 |
| Autour de la passion et de la raison : le sentiment et l'intérêt | 116 |
| Discours de maîtrise : la métaphore tyrannique généralisée | 118 |
| Les passions du Télémaque à la lumière de la Princesse de Clèves | 120 |
| La métaphore sémiotique dans la Princesse de Clèves | 122 |
| Une métaphore tyrannique fortement travaillée par la métaphore sémiotique | 124 |
| La violence | 125 |
| L'aliénation | 126 |
| Discours de dissimulation et de contrôle : les métaphores sémiotique et tyrann | - |
| généralisées | |
| La passion comme moteur de l'action ou comme cause | |
| L'évaluation morale de la passion | 137 |
| En guise de synthèse | 139 |
| PASSIONS ET INTÉRÊT : ÉVOLUTIONS ET RECONFIGURATIONS AUX XVII ^E ET XVIII ^E SIÈCLES | 145 |
| Le renforcement de la subjectivité et de l'individuation par l'absolutisme | 147 |
| La reconfiguration de la triade passions-raison-volonté | 150 |
| Au-delà de l' <i>apátheia</i> et de la <i>metriopátheia</i> : distinction conceptuelle et équ réciproque | |
| 1 CC1 P 1 U Y U C | |

| La valorisation de la sensibilité et des passions | 161 |
|---|-----|
| LA PSYCHOLOGIE DE L'ÉMOTION | 164 |
| L'emotion de Thomas Brown et Thomas Chalmers | 165 |
| L'émotion scientifique ou la volonté de faire-science | |
| Les exigences du laboratoire | |
| Une émotion naturelle et mesurable L'authenticité : le label physiologique | |
| Le réquisit causaliste | |
| La mobilisation rhétorique de l'émotion | 179 |
| L'émotion et l'animal | |
| L'émotion et la femme, l'enfant ou le primitif L'émotion et la foule | |
| 2. Verbalisation de l'émotion | 191 |
| GÉNÉRALITÉS | 194 |
| Principes métaphoriques | 195 |
| Stéréotypes émotionnels | 202 |
| Rappels historiques | 205 |
| CARACTÉRISTIQUES FONDAMENTALES | 207 |
| Internalité, individualité, personnalisation | 208 |
| L'opposition raison-émotions | 212 |
| La qualité eu-/dysphorique de l'émotion | 215 |
| La réaction émotionnelle | 217 |
| La naturalité | 223 |
| Variation et inconstance | 227 |
| Intensité, extrémité, violence | 230 |
| L'intensité de l'émotion | |
| La force de l'émotion | |
| Autres mesures de l'émotionL'intensité comme violence | |
| Profondeur et subtilité | |
| PLUSIEURS MODÈLES MÉTAPHORIQUES GÉNÉRAUX | 246 |

| La métaphore hydraulique | 246 |
|--|-----------|
| La métaphore sémiotique | 250 |
| L'émotion s'exprime | |
| Profondeurs et surface | 256 |
| La métaphore pathologique | 256 |
| La métaphore gravitationnelle | 258 |
| L'analogie macro-/microcosme : l'émotion comme force de la | Nature261 |
| La bête sauvage au cœur de la nature humaine | 266 |
| L'émotion comme être vivant | 266 |
| L'émotion comme un fauve en cage | 268 |
| DYNAMIQUES DE L'ÉMOTION : GENÈSE, CAUSES ET EFFETS | 269 |
| Principe d'accumulation de l'émotion | 270 |
| Le remplissage liquide | |
| L'accumulation thermique | 273 |
| Émotion et actions physiologiques | |
| Imageries ethnothéoriques : la réponse viscérale | |
| Le cœur | |
| Les viscères | |
| Des traces de la théorie des humeurs | |
| Le(s) sang(s) | |
| Les autres humeurs | |
| La physiologie homéostatiqueLes localisations de l'émotion | |
| Le visage, lieu de manifestation de l'émotion | |
| Les couleurs de l'émotion | |
| Les non-couleurs de la froideur | |
| Les couleurs de la chaleur | |
| La dynamique des couleurs | 295 |
| La sueur | 296 |
| Le mouvement émotionnel : animation et transport | 297 |
| L'agitation | 298 |
| La perturbation | |
| La modification | |
| Le déplacement | 304 |
| Les effets incapacitants de l'émotion | |
| L'étreinte | |
| La parole perturbée | |
| La paralysie | |
| L'aliénation de l'esprit | |
| Le contact émotionnel | |
| La douceur | |
| L'empreinte | 320 |

| ÉMOTION ET THÉORIE DU LANGAGE | 398 |
|--|-----|
| L'emotion renzience | |
| L'émotion religieuse | |
| Le spectacle : art et émotion | |
| Émotion et accès : par-delà le transfert et la convocation | |
| Émotion et convocation | 388 |
| Émotion et transfert | |
| L'émotion esthétique comme agir | |
| L'émotion comme critère discriminant artistique | |
| L'émotion esthétique | |
| Sentimentalité, sensiblerie et ambivalences de l'émotion | |
| Présence et richesse intérieure | |
| Émotion et principe vital | |
| L'émotion comme critère d'humanité | |
| Des versions positives de l'émotion | 367 |
| L'émotion et l'individuation à l'âge mineur | 364 |
| L'articulation entre individuel et collectif | |
| L'émotion dite populaire | |
| Individuation versus collectif | |
| L'émotion comme critère discriminatoire | |
| MODÈLES ALTERNATIFS DE L'ÉMOTION | |
| | |
| Le management de l'émotion | |
| Dynamiques de l'affrontement | |
| La trahison | |
| Émotion et liberté | |
| La contention | |
| Maîtrise des émotions et maîtrise de soi | |
| Maîtrise, domination ou contrôle de l'émotion | |
| Dissimulations, feintes et simulations | |
| L'opposition à et de l'émotion | 337 |
| La justesse | 336 |
| L'excès | 333 |
| La modération de l'émotion | 332 |
| VALEURS ET ATTENTES SOCIALES : LES RÉACTIONS AUX ÉMOTIONS | 331 |
| 1 | |
| L'inspiration | |
| La contagionLa pénétration | |
| Le partage | |
| La communication | |
| L'échange | |
| La circulation de l'émotion | |
| | |
| Le choc | 321 |

| Des marques linguistiques de l'émotion ? | 398 |
|--|-----|
| L'émotion indescriptible et son expression, ou quel principe sémioti fondement de l'efficace langagière ? | |
| 3. | |
| Pour une sociolinguistique de l'efficace | 407 |
| THÉORIES LINGUISTIQUES ET REPÈRES HISTORIQUES | 409 |
| Le langage dans la Bible | 410 |
| Le langage dans la Grèce archaïque | |
| La « décision » de Parménide | |
| L'approche disjonctive héritée de Platon | |
| L'INTÉRÊT DE L'ANTHROPOLOGIE CULTURELLE DE L'ÉMOTION | |
| Du contrôle au management émotionnel | |
| Le processus de déformalisation des relations et des comportements | |
| L'émotion dont nous pourrions hériter de William James | |
| La théorie jamesienne dans l'histoire de la psychologie | |
| Empirisme radical et pragmatismeLes émotions sous le régime de la perception créatrice | |
| LES APPORTS DE L'ANTHROPOLOGIE DES SCIENCES | |
| Le Grand Partage | 441 |
| La rhétorique de la dénonciation | |
| La notion de représentation | 457 |
| La rationalité, elle aussi, doit se négocier | 459 |
| LES CONSÉQUENCES LINGUISTIQUES DES TRAVAUX EN ANTHROPOLOGI CULTURELLE | E |
| To constitut to marriage day Hamada | 471 |
| Le savoir et la passion des Ilongots Le rôle spécifique des émotions dans le langage | |
| La compétence linguistique comme compétence sociale | |
| La prétention universaliste de la taxinomie des actes de langage | |
| L'activité langagière selon B. Malinowski | 472 |
| ÉLÉMENTS POUR UNE SOCIOLINGUISTIQUE DE L'EFFICACE | 474 |

| Réentendre les Sophistes | 77 30 |
|--|----------------|
| L'attitude non-métaphysique des penseurs chinois et ses prolongements linguistiques | 36 |
| Les réflexions linguistiques médiévales comme (contre-)modèle : la question de l'interjection | |
| Une approche non-informationnelle des discours | 97 99 |
| POUR NE PAS CONCLURE50 | 6 |
| SYNTHÈSE PANORAMIQUE50 |)9 |
| PERSPECTIVES DE RECHERCHE51 | l 2 |
| OUVERTURES | 22 |
| BIBLIOGRAPHIE50 | 6 |
| TABLES56 | 5 |
| TABLE DES MATIÈRES 56 | 5 7 |
| TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX57 | 73 |
| Table des figures et des tableaux | |
| Figure 1 – La combinaison des 4 éléments et des 4 qualités | <u>29</u> |
| Figure 2 — Les verbes employés avec « passions » pour complément dans les Aventures de Télémaque et la Princesse de Clèves | 31 |
| Figure 3 – Les adjectifs employés avec « passion » dans les Aventures de Télémaque et la Princesse de Clèves | 1 1 |

DISCOURS DE L'ÉMOTION

574

| Figure 4 – Les adjectifs employés avec « cœur » dans le Télémaque | |
|--|-----|
| et la Princesse de Clèves. | 144 |
| Figure 5 – Structuration de l'article ÉMOTION, subst. fém. du TFLi | 204 |
| Figure 6 – Verbes employés avec « cœur » | 280 |
| Figure 7 – Dynamiques de l'affrontement avec l'émotion | 354 |
| Figure 8 – Double dénonciation fondant la nature et la société | 453 |
| Figure 9 – Schéma ethno-sociolinguistique de la communication (Ph. Blanchet) | 514 |
| | |
| * | |
| | |
| Tables 1 Learnabea annia farra a marian a canna canni (anni learna) | 140 |
| Tableau 1 — Les verbes employés avec « passion » comme complément (synthèse) | 140 |
| Tableau 2 – Les adjectifs employés avec « cœur » (synthèse) | 145 |